LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE OPÉRATOIRE AU HUNTERIAN LABORATORY OF EXPERIMENTAL MEDICINE

Dans un précédent article (voir *La Presse Médicale*, 1906, 26 Décembre, n° 103), nous avons étudié l'installation du « Hunterian Laboratory of experimental Medicine ».

Dans ce laboratoire, les leçons de médecine opératoire se composent exclusivement de travaux pratiques. Il n'y a pas de cours magistral. Cette forme d'enseignement est considérée comme surannée et inutile. En effet, lorsque cent ou deux cents étudiants assistent des bancs d'un amphithéâtre à un cours de médecine opératoire, on peut admettre qu'ils n'en retirent qu'un faible profit. Il paraît bien préférable de les diviser en groupes de dix ou de vingt sous la conduite d'instructeurs qui leur exposent aussi simplement et aussi brièvement que possible les considérations théoriques nécessaires. Ce système exige un personnel enseignant plus nombreux, mais semble plus efficace que l'ancienne méthode.

Le cours s'adresse aux étudiants de troisième année. Ils sont répartis en séries de vingt. Chaque série est divisée en quatre groupes de cinq. Ces unités de cinq comprennent un médecin, un chirurgien, un premier et un second assistants et un anesthésiste. A chaque séance, les rôles changent, de telle sorte que l'étudiant qui avait la fonction de médecin, par exemple, devienne chirurgien, ou anesthésiste, ou assistant.

Il y a deux séances de travaux pratiques chaque semaine, le mercredi et le vendredi.

* * *

La séance du mercredi est consacrée surtout à la préparation des opérations qui auront lieu le vendredi suivant. On coupe la gaze pour les pansements, on fait des tampons, on prépare le matériel de suture, les sarraus, les gants, les masques, etc., etc. Harvey Cushing tient à ce que ses élèves connaissent pratiquement les moindres détails de la préparation d'une opération. Dans les hôpitaux, ce travail est confié à une nurse ou à un infirmier. Parfois, les internes eux-mêmes ignorent presque complètement la manière de préparer le matériel opératoire. Il arrive que s'ils ont à opérer un jour seuls, à la campagne

par exemple, ils sont incapables de faire une opération propre.

Dans la même séance, les animaux, antérieurement opérés, sont examinés et pansés. Les observations sont mises au courant.

Supposons que le sujet de la prochaine séance soit, par exemple « les lésions de l'œsophage nécessitant l'établissement d'une fistule gastrique », les étudiants, le mercredi, doivent étudier complètement la question, de façon à la fois pratique et théorique, à l'aide des observations qu'ils peuvent trouver dans le service du professeur Halsted et dans la littérature. Ils écrivent sur des feuilles d'observation d'hôpital l'histoire de leurs malades hypothétiques, puis ils choisissent, s'il est possible, un chien, qui présente des lésions analogues à celles qu'il s'agit de discuter et de traiter.

***

La séance du vendredi est longue et occupe une grande partie de la journée.

Au début, les étudiants qui jouent le rôle de médecins exposent l'histoire de leurs malades. Ils sont supposés avoir appelé en consultation les étudiants qui ont les fonctions de chirurgiens. Il s'agit alors d'établir le diagnostic et les indications opératoires des cas présentés. Ceux-ci sont discutés soigneusement, de telle sorte que les étudiants puissent se représenter aussi clairement le malade que s'ils l'avaient devant eux.

Pendant cette première partie de l'exercice, l'instructeur a un rôle effacé; il se contente de diriger la discussion, s'il en est besoin, pendant la consultation supposée. A la fin, il prend la parole au sujet, par exemple, des affections de l'œsophage qui peuvent réclamer l'établissement d'une gastrostomie. Il a apporté les monographies les plus importantes sur ce sujet et les montre aux étudiants. Il insiste sur le traitement local des lésions de l'œsophage et sur le développement progressif de la technique de la gastrostomie depuis le cas de Beaumont jusqu'aux plus récents procédés. Chaque méthode est décrite à l'aide de planches et de dessins.

Après que l'instructeur a présenté le sujet au point de vue de la thérapeutique chirurgicale, les étudiants sont libres de choisir, parmi les différents procédés décrits, celui qu'ils préfèrent. Les animaux, choisis la veille, par les étudiants qui jouent le rôle de médecins, ont reçu un bain et sont à jeun. S'il y a lieu, l'examen du sang, de l'urine, le lavage de l'estomac, etc., ont été faits. On leur administre une dose convenable de morphine, puis ils sont placés sur les tables d'opération. Le médecin rase la région opératoire, la lave à l'éther et aux solutions antiseptiques. Pendant ce temps, les assistants préparent la table pour les instruments et ouvrent les paquets stérilisés de tampons, de serviettes, de sarraus, et du matériel de pansement. Ils choisissent les instruments et les font bouillir. L'anesthésiste dispose son cône d'éther et la feuille où il enregistrera le pouls, la respiration et parfois la température de l'animal pendant toute la durée de l'opération. Puis il commence l'anesthésie. Toutes les précautions sont prises pour empêcher l'animal d'être effrayé par l'entourage, de souffrir ou de se refroidir. Le chirurgien, ganté et masqué, se tient prêt à opérer aussitôt que le chien sera endormi.

L'opération commence alors. Le but de ces exercices étant d'enseigner les méthodes opératoires en général, plutôt que les détails d'une opération en particulier, les instructeurs exigent principalement des étudiants la stricte exécution d'une technique aseptique. Dès le début, les étudiants emploient les gants de caoutchouc. Ils acquièrent rapidement l'habitude d'opérer, les mains ainsi protégées. Ils portent toujours un sarrau et un masque. Un opérateur, qui a commencé ainsi sa vie chirurgicale, prend une telle habitude d'être convenablement couvert, qu'il éprouverait ensuite un sentiment de gêne s'il opérait le visage et les mains nus.

Les instructeurs se contentent d'indiquer aux étudiants la manière convenable de se servir d'un bistouri, de placer des pinces hémostatiques, de manier des tissus vivants, d'éviter les blessures inutiles aux nerfs et aux vaisseaux sanguins, d'arrêter les hémorragies, d'isoler un champ opératoire péritonéal, de poser une ligature, de placer des sutures, etc., etc. Les étudiants apprennent rapidement à faire tout cela correctement et à rester chirurgicalement propres pendant ces manœuvres.

Quand l'opération est terminée, les opérateurs remettent chaque chose à sa place. On leur enseigne à prendre soin des instruments, à les nettoyer, sécher et conserver en parfait état. A chaque groupe d'étudiants est délivré un jeu d'instruments, du bon entretien duquel il est responsable.

Les animaux opérés sont confiés aux soins des médecins. Ils sont placés dans leurs cages et réchauffés. Pendant les jours qui suivent l'opération, ils sont quotidiennement examinés. Leur alimentation est surveillée, les remèdes convenables administrés et le pansement changé, s'il est nécessaire, par le médecin, qui doit également tenir l'observation au courant. En cas de mort, il fait l'autopsie et pratique, lorsqu'il y a lieu, l'examen histologique des pièces anatomiques recueillies. La relation de l'autopsie est rédigée et ajoutée à l'observation de l'animal. Les étudiants reçoivent les plus importantes leçons à la salle d'autopsie, car ils peuvent y constater le résultat de leurs fautes de technique et y voir aussi les différentes causes de mort post-opératoire. Il est infiniment utile, par exemple, qu'un étudiant perde parfois un de ses opérés, d'une hémorragie due à une ligature en masse mal placée, ou de péritonite causée par une suture incorrectement faite. On apprend toujours plus par ses erreurs que par ses succès.

La nature des exercices est extrêmement variée. En voici quelques exemples : gastrotomie pour l'ablation d'un corps étranger de l'estomac; gastrostomie; opérations pyloriques pour les sténoses de nature bénigne, telles que la pyloroplastie de Finney; pylorectomie ; toutes les variétés de gastro-entérostomies; résection de l'intestin avec les différentes méthodes d'anastomose; extirpation de la rate, de la vésicule biliaire, amputations de la hanche et de l'épaule; laminectomies; craniotomies exploratrices; hystérectomies; opérations sur le cœur et sur les vaisseaux sanguins; laparotomies pour plaies par armes à feu.

La possibilité de varier les exercices est si grande que l'instructeur peut s'intéresser lui-même à ce cours, qui doit être répété à plusieurs groupes d'étudiants.

* * *

Quoiqu'il donne une grande importance à l'exactitude de la technique, Harvey Cushing se garde de présenter aux étudiants l'acte opératoire comme l'alpha et l'oméga de la chirurgie. Il enseigne, au contraire, que l'opération doit être considérée simplement comme un moyen thérapeutique et que les hommes qui emploient cette forme de traitement doivent avoir la même habileté à examiner un malade et les mêmes connaissances pathologiques générales que eux qui se sont spécialisés dans la médecine interne. D'ailleurs, le but de son enseignement n'est pas plus de provoquer l'éclosion d'une foule d'opérateurs que celui des classes de « manual training » des écoles américaines de produire des ébénistes ou des mécaniciens. Il veut seulement que ses élèves deviennent plus capables d'apprécier la valeur de la thérapeutique chirurgicale, qu'ils comprennent mieux quand et comment on doit y avoir recours, et qu'en cas de besoin ils puissent intervenir eux-mêmes.

Il est certain aussi que les étudiants qui ont assisté à ces travaux pratiques sont des assistants meilleurs et plus sûrs, quand on a besoin de leur aide en clinique humaine. Ils profitent mieux des opérations faites devant eux par leurs maîtres, car, ayant opéré eux-mêmes, ils apprécient plus exactement le travail des autres. Ils ont appris à prendre des observations et à discuter intelligemment l'histoire d'un malade. Enfin, et c'est le point le plus important, ils savent préparer tout ce qui est nécessaire pour une opération, et ils connaissent, par expérience, la manière de l'exécuter. Ils ont acquis, en somme, quelque connaissance pratique de la chirurgie et des seules méthodes sûres, sans lesquelles aucune opération ne doit être entreprise aujourd'hui.

On peut donc conclure que les exercices pratiqués au « Hunterian laboratory of experimental Medicine » constituent une amélioration importante de l'enseignement de la médecine opératoire. Plusieurs écoles américaines ont déjà organisé des cours analogues. La méthode de Harvey Cushing est destinée sans nul doute à avoir le même succès et à prendre le même développement que les autres méthodes d'enseignement nées à John Hopkin's University.

Alexis Carrel (de New-York).

LIVRES NOUVEAUX

A. Menier. — *Traité des Maladies du Nez*, 1 volume in-18 cartonné; 178 figures; 12 fr. Paris, 1906. (Maloine, éditeur.)

En raison des progrès toujours croissants de la pathologie nasale, M. Menier a pensé que l'heure était venue de consacrer à cette pathologie de plus longs développements; d'où l'idée de ce travail. Cet ouvrage est scindé en trois parties :

La première partie, qui est entièrement consacrée à un exposé minutieux de la méthode rhinoscopique, s'adresse surtout aux débutants. Ils y trouveront une description remarquable de la *technique endoscopique*.

La deuxième partie a pour objet la *thérapeutique générale*. C'est une étude scrupuleuse des divers modes de traitement usités en rhinologie. Les procédés les plus modernes y sont décrits avec un grand luxe de détails, car c'est d'une bonne technique que dépend en grande partie le succès de la thérapeutique. Le chapitre des anesthésies a été longuement traité.

La troisième partie, de beaucoup la plus importante, comporte l'étude de la *séméiologie* nasale et de la *thérapeutique spéciale*. Rompant avec les traditions classiques, l'auteur a abordé non seulement la description des affections intra-nasales, mais aussi celle des lésions de l'extérieur du nez, parce que celles-ci intéressent également le spécialiste. C'est pour cette raison qu'il s'est étendu longuement sur les *dermatoses vestibulaires*, les *lupus* et les *cancroïdes* de cette région.

En ce qui concerne les affections intra-nasales, l'intéressante question des *rhinites vaso-motrices*, les différentes modalités de la *syphilis* et de la *tuberculose* nasales ont été traitées avec tout le soin que comporte l'importance d'un tel sujet.

Enfin, dans un exposé très documenté, l'auteur a tracé l'histoire des *néoplasmes* et celle des *névropathies* d'origine nasale, questions toutes d'actualité.

De nombreuses figures illustrent le texte et contribuent à augmenter la valeur didactique de l'excellent ouvrage de M. Menier. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1291. — **P. Brouardel et A. Gilbert.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Fasc. XXII. *Maladies des organes génito-urinaires de l'homme et de la femme*, par *R. Le Fur* et *A. Siredey*. 1 vol. gr. in-8°, de 458 pages, avec 67 figures. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Ibogaïne et ses Applications.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, eu l'occasion de parler de l'Ibogaïne, cet alcaloïde qu'il ne faut pas confondre avec l'ouabaïne extrêmement toxique, qui a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche, et l'yohimbine qui est un aphrodisiaque. L'Ibogaïne est l'alcaloïde de l'*iboga* qui croît au Congo, que les indigènes considèrent comme un stimulant énergique et un aliment d'épargne, et dont ils font une copieuse consommation. Isolée et étudiée par E. Landrin, elle a été introduite dans la thérapeutique à la suite des recherches et des expériences du Dr A. Landrin. Les travaux de laboratoire et les essais cliniques (1) ont démontré qu'il s'agit là d'un merveilleux médicament: tonique musculaire, tonique nerveux, excitant de la nutrition. De ces données générales se déduisent facilement les applications thérapeutiques de l'Ibogaïne qu'on trouvera indiquée toutes les fois qu'il y aura lieu de remonter un état général défaillant, de réparer les pertes d'un organisme affaibli, plus particulièrement dans toutes les formes de surmenage, dans les convalescences, dans la neurasthénie, etc. Sans prétendre au rang de médicament cardiaque, l'Ibogaïne sera avantageusement prescrite dans les cas d'asthénie du cœur, de dilatation, en raison de son action énergique tant sur le myocarde que sur les ganglions intracardiaques. L'Ibogaïne, enfin, ne saurait être considéré à proprement parler, comme un agent aphrodisiaque : toutefois, son action sur le système nerveux la classe au nombre des remèdes contre l'impuissance.

L'Ibogaïne s'emploie sous forme de chlorhydrate, qui forme la base des dragées Nyrdahl dont la formule est due au Dr Landrin, et qui sont dosées à raison de 5 milligrammes de principe actif : 2 à 6 dragées, constituent la ration moyenne habituelle *prodie*.

(1) Exécutés avec le concours du prof. Pouchet et du prof. Huchard.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Vomissements de la grossesse traités par la méthode de Copeman. — Chez une femme de vingt ans atteinte de vomissements graves de la grossesse, M. Fieux a pratiqué avec succès l'opération de Copeman (dilatation digitale du col utérin, suivie du décollement du pôle inférieur de l'œuf). Quelques heures après cette intervention, la malade a pu tolérer un biscuit avec un peu de vin, et deux jours plus tard elle était complètement guérie (*Gaz. hebdom. des Sc. médic. de Bordeaux*, 1906, n° 40, p. 475).

R. R.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine de Limoges. — M. Corvisy est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie.

École de médecine d'Angers. — M. Divai est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — Sur un rapport de M. Navarre, le Conseil municipal de Paris vient de décider l'installation d'un service d'oto-rhino-larygologie à l'hôpital Laënnec. Un service restreint d'hospitalisation sera créé (6 lits d'hommes, 6 lits de femmes.) La dépense est évaluée à 162.074 francs.

Hôpital Cochin. — M. A. Chauffard reprendra ses *Leçons cliniques*, le samedi 12 Janvier à 10 heures, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Académie de médecine. — Les élections pour le renouvellement partiel des Commissions permanentes pour 1907 ont donné les résultats suivants :

Ont été élus : *Commission des épidémies.* — MM. Vaillard, Widal.

Commission des eaux minérales. — MM. Moissan, H. Monod, Marty, Landouzy.

Commission des remèdes secrets et nouveaux. — MM. Guignard, Vallin.

Commission de vaccine. — MM. Roux, Saint-Yves Ménard, Kelsch.

Commission de l'hygiène de l'enfance. — MM. Lannelongue, Ribemont-Dessaignes.

Commission de la tuberculose. — MM. Empis, Roux, Hugon.

Commission des correspondants nationaux et étrangers. — 1re division (*Medecine*) : MM. Gilbert, Daguet. — 2e division (*Chirurgie*) : MM. Chauvel, Le Dentu. — 4e division (*Physique et chimie médicales, Pharmacie*) : MM. Marty, Yvon.

Commission des associés nationaux et etrangers. — MM. Chauffard, Reynier, Champetier de Ribes, Lannelongue, Cadiot, Kaufmann, Hanriot, Reynard.

Le certificat d'études médicales supérieures. — Le certificat d'études médicales supérieures va disparaître. Dans sa dernière séance, en effet, ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a adopté le projet de décret modifiant le nom du dit certificat en celui de « certificat d'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie ».

Corps de santé militaire. — Sont promus : au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Salesses, Louge, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecins-majors de 1re classe, MM. Barrière, Vigerie, Marion, Putte, Barbière, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Casse, Antoine, Coste, Moisseney, Legendre, May, Léothaud, Badie, médecins aides-majors de 1re classe; au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Brun, médecin aide-major de 1re classe en non-activité.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe de réserve Bernal, du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans les cadres des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin de 2e classe de réserve Desmoulins, du port de Lorient, est rayé, sur sa demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin de 1re classe Tribondeau, du port de Rochefort, est maintenu pour une nouvelle période de deux ans dans les fonctions de professeur à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

— M. le médecin de 2e classe Briend, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de ce port.

— Est nommé dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 3e classe : M. Mirguet, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine.

École de psychologie. — La séance de réouverture des cours de l'École de psychologie aura lieu le mercredi 9 Janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique.

Ordre du jour : 1° M. Bérillon : Le programme de l'École de psychologie; 2° M. Binet-Sanglé : Introduction à la psychologie de Jésus de Nazareth; 3° Allocution de M. Bienvenu-Martin.

Les cours professés à l'École en 1907 seront les suivants : *Hypnotisme thérapeutique* : M. Bérillon, professeur. Objet du cours : 1° Psychothérapie générale : La thérapeutique des maladies de la volonté et l'éducation du caractère. Les lundis à 5 heures, à partir du lundi 14 Janvier. 2° L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : Les enfants et les adolescents anormaux. Retardataires, instables, timides, indociles, pervers et nerveux. Les jeudis à 5 heures, à partir du jeudi 10 Janvier.

Hypnotisme expérimental : M. Paul Magnin, professeur. Objet du cours : L'hypnotisme et la psychothérapie chez les hystériques. Les lundis et les jeudis à 5 h. 1/2, à partir du jeudi 10 Janvier.

Psychologie générale : M. Lionel Dauriac, professeur honoraire de l'Université de Montpellier. Objet du cours : Etude des sentiments. Les vendredis à 5 h. 1/2, à partir du vendredi 11 Janvier.

Psychologie pathologique : M. Paul Farez, professeur. Objet du cours : Les états de mort apparente. Les samedis à 5 heures, à partir du samedi 12 Janvier.

Psycho-physiologie de l'art : M. Félix Régamey, professeur. Objet du cours : Les principes du dessin. Influence des procédés routiniers sur la décadence de l'art de la peinture. Les mardis à 5 h. 1/2, à partir du mardi 15 Janvier.

Psychologie des dégénérés et des atypiques : M. Binet-Sanglé, professeur. Objet du cours : Jésus de Nazareth. Les samedis à 5 h. 1/2, à partir du samedi 12 Janvier.

Anatomie et psychologie comparées : M. E. Caustier, agrégé de l'Université, professeur. Objet du cours : La vie sociale des plantes et des bêtes. La loi de l'entr'aide, facteur de l'évolution. Les mercredis à 5 heures, à partir du mercredi 17 Janvier.

Psychologie des animaux : M. Lépinay, professeur. Objet du cours : Les méthodes de dressage; utilisation de l'intelligence et de l'instinct. Les mercredis à 5 h. 1/2, à partir du mercredi 17 Janvier.

Psychologie musicale : M. R. PAMART, professeur. Objet du cours : La psychologie des grands maîtres et le caractère de leurs œuvres. Les vendredis à 5 heures, à partir du vendredi 17 Janvier.

Psychologie et morale sexuelles : M. MAYOUX, professeur. Objet du cours : L'éducation des sexes. Les mardis à 5 heures, à partir du mardi 15 Janvier.

Médecin des Enfants-Assistés. — M. Dusser est nommé, à titre provisoire, médecin des Enfants-Assistés de la Seine, pour la circonscription de Cosne (Nièvre).

Étranger.

Exposition internationale d'alimentation d'Anvers. — En Avril, Mai et Juin 1907 aura lieu, à Anvers, une exposition internationale d'alimentation, etc., qui comportera une section d'hygiène.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 30, rue d'Arenberg, à Anvers.

Faculté de médecine de Berlin. — Le titre de professeur de neurologie et de psychiatrie a été conféré à M. F. W. Seiffer.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. E. Venneman, à Louvain; K. Schönborn, à Wurtzbourg; G. Reinbach, à Breslau; Atkinson, à Baltimore; Celoni, à Florence.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 28 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Vernes, 11; Salès, 7; Paul-Boncour, 12; Lévy-Brühl, 9; Cottenot, 10; Lemaire, 10; Willette, 11; Gosselin, 8; Barbet, 13; Lerat (Henri), 11. — *Absents* : MM. Bloch (André), Vivicorsi, Mayer-Heine, Chaperon, Voillemot.

Séance du 30 Décembre. — Ont obtenu : MM. Berger, 10; Houlmann, 10; Cesbron, 12; Delort, 8; Mascarenhas, 12; Verdoux, 11; Velter, 11; Bachy, 9; Sorrel, 10. — *Absents* : MM. Murquet, Lenormand.

PATHOLOGIE. — *Séance du 28 Décembre.* — Ont obtenu : M[lle] Lévy, 7; M. Mosqueron, 7; M[lle] de Jong, 7; MM. Clarac, 10; Mornet, 8; Guerrero, 6; Leibovici, 6; Vuillet, 10; Guenot, 12; Dubosc, 11. — *Absents* : MM. Chevallier (Pierre), Rembert, Dufourmentel.

Asile départemental d'aliénés du Rhône. — Un concours pour la nomination de six internes suppléants à l'asile départemental d'aliénés du Rhône, à Bron, sera ouvert les mardi et mercredi 22 et 23 Janvier 1907.

Les internes seront nommés pour un an et pourront être maintenus d'année en année dans leurs fonctions jusqu'à concurrence de trois ans, avec l'approbation du préfet, sur l'avis du directeur et des médecins en chef.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'asile de Bron, au plus tard le 12 Janvier 1907 inclusivement.

Ils devront déposer en se faisant incrire : 1° Un certificat de bonnes vie et mœurs, récemment délivré par le maire de leur résidence ou par le chef de l'Ecole de médecine où ils auront fait leurs études; 2° une pièce constatant qu'ils sont en règle avec la loi militaire pour pouvoir rester en fonctions pendant trois années consécutives; 3° leur acte de naissance constatant qu'ils ont moins de trente ans accomplis le jour de l'ouverture du concours et qu'ils sont nés Français; 4° un certificat de scolarité justifiant qu'ils jouissent de huit inscriptions de doctorat au moins, prises dans les Facultés de l'Etat; 5° un engagement de se conformer entièrement, s'ils sont nommés, aux dispositions du règlement intérieur de l'asile.

Les candidats qui auront obtenu les n[os] 1 et 2 seront nommés internes titulaires à l'époque du concours de l'adjuvat, celui qui aura obtenu le n° 3 pourra être titularisé si, dans le cours du 1[er] semestre 1907, une autre vacance d'interne titulaire venait à se produire, et s'il a obtenu, au concours, un nombre de points reconnu suffisant par le jury.

Les internes titulaires seront nourris et recevront un traitement fixé à 600 francs pour la première année, et, s'il y a lieu, à 800 francs pour les deux autres. Ils recevront en outre, à titre d'indemnité de logement, de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, une somme annuelle de 400 francs. Le traitement pourra exceptionnellement être porté à 1.000 francs, après avis favorable de la Commission de surveillance et l'approbation préfectorale, pour les internes qui, au cours de la 2[e] ou 3[e] année d'internat, auront subi avec succès le 5[e] examen du doctorat.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira, le mercredi 9 Janvier 1907, pour un emploi d'aide d'anatomie et de physiologie, à l'Ecole de médecine. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours avant l'ouverture du concours.

École de médecine de Rennes. — Un concours s'ouvrira, le 24 Juin 1907, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, et de clinique obstétricale à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Reims. — Le 29 Avril 1907 s'ouvrira, devant la Faculté de médecine de Nancy, un concours pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

On s'inscrit un mois au moins à l'avance chez le secrétaire de la Faculté de médecine de Nancy.

École de médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 6 Mai 1907 devant l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers pour l'emploi de chef des travaux d'histologie à ladite école.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Nantes. — Le concours de l'Internat s'est terminé par la nomination de MM. Semanne, Malus, Romieux, Rio, Hardy et Meslier, comme internes titulaires; de MM. Patron, Treille et Sarradin, comme internes provisoires.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur KIRMISSON

A l'hôpital des Enfants-Malades, le mardi et le samedi, le professeur Kirmisson, titulaire de la chaire de Clinique chirurgicale infantile créée par le Conseil municipal de Paris, fait sa leçon.

Le Professeur, en ordre inverse de ce qui se passe dans beaucoup d'autres services, va d'abord opérer, puis passe dans les salles, et enfin revient à la salle de cours, où a lieu la clinique. La salle d'opération est en hémicycle, de moyenne dimension, d'installation simple, à bel éclairage supérieur et latéral. L'enceinte réservée aux opérateurs avec son dallage clair, les teintes blanches des murs, les reflets des appareils nickelés, donne une impression de propreté et de netteté qui plaisent.

Le Professeur, vêtu de toile blanche (blouse et pantalon), commence à opérer dès 9 heures devant les élèves du service et quelques étrangers. L'opération achevée, il explique brièvement ce qu'il a fait et dicte à voix très haute le procès-verbal succinct de l'intervention.

Ensuite, suivi de toute l'assistance (état-major, stagiaires, étrangers au service, dont plusieurs femmes), le Maître va faire le tour des salles. Il passe rapidement, de temps à autre s'arrête au lit des malades intéressants, souvent il invite les élèves à procéder eux-mêmes à l'examen, il demande qu'on lise à haute voix l'observation, il la reprend, l'argumente, la développe et, de sa voix à timbre élevé, entendue de toutes parts, il fait, assis au chevet du petit malade, une courte leçon à tout l'auditoire, qui, dans le cours de la visite, a grossi sensiblement.

Cette petite leçon se prolonge parfois un certain temps, le Maître se laissant aller à son ardeur et se donnant tout entier à cet enseignement pratique au hasard du malade rencontré. Parfois, il présente en quelques mots l'enfant qui va être l'objet de la leçon... Et cependant la visite continue.

Le Professeur aborde ses petits malades avec une douceur et une gentillesse qui tranchent sur son habituelle allure. Et lorsqu'il leur parle, c'est d'une voix aux intonations douces, qui contraste

avec le débit sec et bref, le son âpre de la voix lorsqu'il s'adresse à l'auditoire. De temps à autre le ton s'élève dans un brusque éclat qui s'apaise rapidement pour reprendre à propos d'un rien dans une soudaine explosion de vivacité qui ne dure pas. Tel un feu de paille qui flambe puis s'éteint et, sans plus de raisons, rejaillit en étincelles qui s'évanouissent bientôt.

*
* *

Après la visite, vers les 11 heures, à la salle de cours, la leçon commence par l'appel des stagiaires, appel soigneusement fait. Les absences et présences sont rigoureusement notées. Le Professeur, en blouse, renversé dans son fauteuil, les jambes croisées, la tête haut levée vers les auditeurs, la calotte de soie posée en arrière « à la zouave », parle de sa voix claironnante, sans grand geste, la main au rebord de la table ou tiraillant la barbe. Devant lui, sur la table recouverte d'une alèze, sont ses notes, qu'il consulte souvent.

Derrière est le tableau noir où de temps à autre le Maître va dessiner quelques traits schématiques, mais il revient vite à la table et, reprenant sa position familière, il poursuit sa leçon, de son débit rapide et facile, sans nuances vives, sans grande recherche de nouveauté dans l'exposition, leçon faite consciencieusement, sans artifices. Il traite volontiers de sujets classiques, de façon méthodique et simple. Il aborde des cas de chirurgie journalière, passe en revue tous les chapitres successivement et cherche à être solide et complet, au risque de paraître dédaigner un peu le relief et l'attrait.

Et la Clinique s'achève ainsi dans une demi-teinte qui contraste avec le caractère tranché et la personnalité marquante du Maître.

PIERRE MAUREL.

VARIÉTÉS

La vie d'un médecin en Mandchourie.

INFLUENCE DE LA COURSE RAPIDE SUR L'ORGANISME SAIN ET MALADE.

En 1900, lors de la guerre de Chine, j'étais obligé, pour les besoins du service, de faire de longs trajets par le chemin de fer de l'Asie centrale. Bien souvent, à défaut de train, je montais sur une locomotive qui, sans wagons, marchait à grande vitesse. Pendant ces trajets l'idée me vint d'étudier l'influence de la course rapide sur l'organisme d'une personne placée contre le courant d'air formé par la marche rapide de la locomotive.

Au début je fis ces observations sur moi-même, puis sur l'aide-machiniste, le chauffeur. Ces derniers étant habitués à stationner sur une locomotive en marche, l'émotion s'était ainsi trouvée exclue.

La personne mise en observation se plaçait sur la partie de la locomotive située le plus en avant possible, devant la cheminée et les cylindres ; appuyée contre la rampe en fer de la grille, elle n'était ainsi exposée à aucun danger.

A une vitesse supérieure à 25 kilomètres par heure, je constatais l'augmentation du nombre d'aspirations qui atteignaient 20 à 24 par minute. Ce chiffre diminuait de temps en temps et faisait place à une aspiration lente et profonde semblable à celle qui se produit lorsqu'on se plonge dans l'eau froide.

Le pouls devenait plus fréquent et le nombre de pulsations augmentait jusqu'à 80. Le poids spécifique de l'urine passait de 1015 à 1018.

Ces phénomènes me convainquirent qu'il se produisait une aération renforcée des poumons qui provoquait une oxydation énergique du sang, une accélération de la circulation suivie d'un accroissement de l'échange des matières. En effet, on constatait chez la personne en observation une augmentation brusque de l'appétit, un rafraîchissement des téguments faciaux et un état général parfait.

Quatre ans plus tard, appelé à prendre part à la guerre contre le Japon, j'avais à faire, pour la deuxième fois, un trajet de 10.000 kilomètres en trente-trois jours. J'avais comme compagnon de route un employé atteint d'une tuberculose initiale du sommet du poumon gauche.

Le diagnostic (phtisie pulmonaire initiale), fut fait par les professeurs de Kiew. Le malade se plaiguait de toux, d'insomnie, et d'une irritabilité extrême. En auscultant le sommet gauche, on entendait de légers râles humides ; à la percussion, un petit émoussement. D'après l'analyse faite à Kiew, on avait trouvé des bacilles de Koch dans les humeurs.

J'ai recommandé au malade de profiter de son voyage pour rester pendant le trajet, le plus longtemps possible, sur la partie la plus avancée de la locomotive. Je lui ordonnais de revêtir des habits chauds pour se protéger contre le froid produit par le déplacement violent de l'air.

Après quelques jours de ce traitement d'aération forcée des poumons, le malade me déclara que son appétit s'était accru, que sa toux diminuait ; son état général devenait également satisfaisant. La densité de son urine était de 1015.

Cette amélioration se continua pendant tout le trajet et, à son arrivée à Kharbine, je constatai chez ce malade une augmentation de poids de 6 livres russes.

M. C. O... fut nommé à Kharbine, où il vécut dans d'assez bonnes conditions.

La guerre terminée, nous retournâmes de Vladivostok à Odessa par voie de mer, et nous eûmes de nouveau à faire environ 18.000 kilomètres. J'ai conseillé à M. C. O... d'achever sa cure d'aération forcée des poumons en restant assis continuellement sur la proue du bateau qui marchait à une vitesse de 20 kilomètres à l'heure.

Il suivit mes conseils avec beaucoup de constance, et stationna pendant quarante-cinq jours, à raison de huit à dix heures par jour, sur l'avant du bateau. Sans ordonner aucun médicament, j'ai ajouté la suralimentation à cette cure d'air vif.

Le voyage terminé, le sommeil, l'appétit et l'état général du malade devinrent complètement normaux. Les râles passèrent. A l'analyse réitérée des humeurs on n'a plus trouvé de bacilles de Koch, le poids a augmenté de 4 livres.

Jusqu'à présent, c'est-à-dire pendant sept mois,

depuis le retour de M. C. O... à Kiew, on n'a constaté chez lui aucun phénomène pathologique, ni objectif ni subjectif.

Je suis d'avis que la cure d'aération des poumons, que je viens de décrire, produit dans l'organisme une combustion plus énergique des matières alimentaires reçues, grâce à l'affluence plus grande d'oxygène dans les poumons et à la circulation plus énergique du sang. L'augmentation de la pesanteur spécifique de l'urine (de 1015-1018) indique un échange rapide des matières.

L'aération renforcée des poumons peut s'appliquer sur une très grande échelle, en automobile, dans un but prophylactique si l'on est en bonne santé et dans un but thérapeutique si l'on est en état de maladie.

Il va sans dire qu'en outre d'une allure assez rapide (20 à 30 kilomètres à l'heure) il faut s'entourer des mêmes conditions avantageuses que celles qui accompagnent les trajets faits en chemin de fer, c'est-à-dire un air pur et une marche prolongée.

Les observations faites sur les animaux prouvent que plus un animal est sédentaire (cobayes, vaches, brebis, lapins), plus son organisme est propre à subir les atteintes de la contagion tuberculeuse, et que, au contraire, plus un animal est mobile (chevaux, chèvres, oiseaux), plus son immunité est absolue.

L'échange des matières chez les oiseaux, on le sait, se fait si rapidement que leur température normale est de 40° et plus.

Certes on peut objecter que le rétablissement de M. C. O... a pu avoir pour cause unique le séjour à l'air pur de l'océan et des steppes de la Sibérie pendant soixante-dix-huit jours (33 + 45). Mais je dois ajouter que M. C. O... avait, auparavant et à maintes reprises, recouru à la cure d'air prolongée, mais qu'il ne s'était jamais complètement rétabli avant le traitement auquel je l'ai fait se soumettre.

P. Bakaleinik (de Kiew),

Conseiller de Cour, ancien chef de détachement sanitaire de la deuxième armée de Mandchourie.

LIVRES NOUVEAUX

L'Année psychologique publiée par Alfred Binet. XIIe année. Paris, 1906. 1 vol. in-8° de 672 pages avec figures dans le texte. Prix : 15 f. (Masson et Cie, éditeurs.)

Depuis douze ans, M. Binet et ses collaborateurs font paraître tous les ans un volume de travaux concernant la psychologie expérimentale et les sciences connexes. C'est l'*Année psychologique*, recueil auquel on ne peut faire qu'un seul reproche : c'est de ne pas indiquer plus clairement par son titre l'intérêt très réel qu'il présente non seulement pour les psychologues et pour ceux qui s'occupent du système nerveux, mais encore pour les médecins qui ne négligent pas les à-côtés de la médecine.

Comme tous les volumes de cette collection, l'*Année psychologique* de 1906 est divisée en trois parties contenant l'une les mémoires originaux, la seconde les revues générales, la troisième les analyses.

Les travaux originaux ainsi que les revues générales ont, pour la plupart, trait aux questions d'actualité. C'est ainsi qu'un mémoire de Larguier de Bancels sur la psychologie du témoin et un autre de Claparède sur la psychologie judiciaire évoquent certaines péripéties de la fameuse « Affaire ». Un travail de MM. Binet et Simon sur la misère physiologique et sociale se rapporte à la question du livret scolaire de santé dont a eu à s'occuper le dernier Congrès d'hygiène scolaire.

Parmi les autres mémoires originaux nous pouvons encore citer celui de Mach sur les rapports de la physique avec la psychologie, celui de Trèves sur le travail, la fatigue et l'effort, celui de Sanctis sur les degrés d'insuffisance mentale, etc., etc.

Une série de revues critiques signées par van Gehuchten, Fredericq, Souriau, Bohn, Lacassagne, Deniker mettent le lecteur au courant de nouvelles acquisitions faites en anatomie et en physiologie du système nerveux, en psychologie comparée, en anthropologie et en criminalité. Enfin, dans la dernière partie de ce recueil, on trouve l'analyse des travaux qui n'ont pas été utilisés dans les revues critiques.

On voit, à cette simple énumération, la variété et la valeur des travaux que l'*Année psychologique* donne tous les ans, et ces travaux, comme nous l'avons déjà dit, offrent un réel intérêt, même pour ceux qui ne s'occupent pas exclusivement de psychologie.

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1292. — **L. Max.** — La physique de l'infini : *Essai de rationalisation de la science expérimentale.* 1 vol. in-18, de 304 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1293. — **P. Poirier et A. Charpy.** — Traité d'anatomie humaine. *Deuxième édition*, entièrement refondue. Tome V, fascicule 1. *Les organes génito-urinaires.* 1 fort vol. gr. in-8°, de 743 pages, avec 431 figures en noir et en couleurs. Prix : 20 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1294. — **G.-H. Roger.** — Alimentation et digestion. Cours de pathologie expérimentale et comparée à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. gr. in-8°, de XII-524 pages, avec 57 figures. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1295. — **Erich Hoffmann.** — Die Ætiologie der Syphilis. 1 brochure de 58 pages, avec 2 planches hors texte. Prix : 2 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

1296. — **Wicart.** — Manuel de clinique et de thérapeutique spéciales. *Première série* : Ophtalmologie, par F. Terrien. Odontologie, par M. Roy. Oto-rhino-laryngologie, par Wicart. 1 vol. gr. in-8°, de 707 pages, avec 464 figures. Prix : 16 fr. 50. (*Henry Paulin et Cie*, éditeurs.)

1297. — **M. Neveu-Lemaire.** Précis de parasitologie humaine. 3e édition. 1 vol. in-18, de III-490 pages, avec 513 figures, cartonné. Prix : 7 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1299. — **C. Ducroquet.** — Traité de thérapeutique orthopédique. 1 vol. gr. in-8°, de 384 pages, avec 347 figures. Prix : 15 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Tétanos et impetigo. — Dans un cas de tétanos mortel qui a évolué en trois jours chez une fillette de huit ans, M. RUELLE (de Commentry) n'a trouvé à l'examen de la malade que deux plaques d'impetigo au menton. Nulle part on ne trouvait de plaies ni de cicatrices. M. Ruelle suppose donc que le bacille du tétanos a dû pénétrer à travers les excoriations impétigineuses de la face (*Centr. medic.*, 1906, n° 4, p. 101). R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale Laënnec. — A l'amphithéâtre de la clinique : les vendredis, 10 heures, par M. le professeur LANDOUZY, leçon, en séries, sur les typhiques, les pleurétiques, les asthmatiques, les arthropatiques, les néphrétiques, les hépatopathiques, les diabétiques, les syphilitiques du service.

Les mercredis et samedis, 10 h. 1/2, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, médecin des hôpitaux, et HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, leçon clinique et pratique sur la « Nutrition normale et pathologique : obésité, diabète, goutte » (première leçon, le mercredi 16 Janvier).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — M. JULES VOISIN, médecin de la Salpêtrière, commencera son cours clinique sur les *Maladies mentales et nerveuses*, le jeudi 10 Janvier à 10 heures du matin, et le continuera tous les jeudis à la même heure (Salpêtrière, section Esquirol).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. Geschwind, médecin inspecteur de l'armée.

Officier : MM. Carayon, Chapin, Eude, Follenfant, Richard, médecins du corps de santé militaire; Feraud, médecin du service de santé de la marine; Blum, Florand, à Paris.

Chevalier : MM. Delons-Sorhé, Deamié, Mendès-Bonito, Millière, Pierron, de Schuttelaere, Viéla, Arnavielhe, Blanc, Chéreau, Guillaume, Lœuillet, Louis, Mignon, Rossignot, Sénesse, Wavelet, médecins du corps de santé militaire; Autric, Denis, Préboist, Duranton, Defressine, du Mouza, Emonet, médecins du service de santé de la marine; Weill-Mantou, Barié, Bazy, Jacquet, Lion, Rotillon, Arthaud, Guépin, Maarange, Thiercelin, Tissier, Isch-Wall, Wallich, Laurent, à Paris; Sallier, à Boulogne-sur-Seine; Gaiter, à Cannes; Lesigne, à Lisieux; Truc, à Montpellier; Vidal, à Paulhagnet (Haute-Loire).

MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier*. — MM. Le Filliâtre, Morisse, Sauvineau.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe : M. Lévêque passe au 3e régiment de zouaves. M. Prieur passe à l'hôpital militaire du camp de Chalons. M. Fabre est affecté pour ordre à l'hôpital militaire d'Oran. M. Sébillon passe au 1er régiment étranger.

Médecins-majors de 2e classe : M. Lansac passe au 100e régiment d'infanterie. M. Gaillard est affecté au 81e régiment d'infanterie. M. Iversenc passe au 27e régiment d'artillerie. M. Pichon passe au 63e régiment d'infanterie. M. Pouy passe à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris. M. Payerne passe au 1er régiment de zouaves. M. Masson passe aux troupes de l'armée de terre détachées au Tonkin et en Annam. M. Roy passe au 3e bataillon de chasseurs à pied. M. Auclert passe au 4e régiment du génie. M. Guichemerre passe au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. Jaffary est désigné pour le 23e bataillon de chasseurs à pied. M. Mennessier est désigné pour l'Ecole d'application de cavalerie à Saumur. M. Bory passe à l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie à Versailles. M. Boucarut est désigné pour le 9e régiment de hussards. M. Rouyer passe à la direction du service de santé du 6e corps d'armée. M. Brice passe au 147e régiment d'infanterie (détachement de Verdun). M. Delahaye passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Carrive passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Taillade passe au 49e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M Henry passe au 10e régiment d'artillerie. M. Tranchant passe au 91e régiment d'infanterie M. Millet passe au 41e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Louis passe au 3e régiment de spahis. M. Cazottes passe au 4e régiment de chasseurs d'Afrique. M. Clerc passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Lefèvre passe au 105e régiment d'infanterie M. Laforge passe au 9e bataillon de chasseurs à pied. M. Homolle passe au 35e régiment d'infanterie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin en chef de 1re classe Hyades, membre du Conseil supérieur de santé, est désigné pour remplacer M. l'inspecteur général Bertrand, dans la Commission de classement des commis principaux et commis des services du commissariat, de la flotte et de santé.

— M. le médecin de 1re classe Arbaud, du port de Toulon, est rayé, sur sa demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin principal de réserve Bohéas, du port de Toulon, et M. le médecin de 2e classe de réserve Antoine, du port de Rochefort, sont maintenus, sur leur demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin de 1re classe Donnart, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Victor-Hugo*.

— M. le médecin de 1re classe Masurel, du port de Toulon, est désigné pour être adjoint au médecin-major du 5e dépôt des équipages de la flotte.

— M. le médecin de 1re classe Audibert, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *La Hire*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, M. Collomb, médecin principal de 1re classe.

En Afrique occidentale, M. Roques, médecin principal de 2e classe.

En Afrique orientale, M. Rangé, médecin principal de 1re classe.

En France, MM. Jouvenceau, médecin-major de 2e classe; Ledoux, Lehardy, Kerneis, Le Roy, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont affectés au 23e régiment d'infanterie coloniale en vue d'accomplir, du 15 Janvier au 28 Février 1907, un stage à l'Ecole d'odontologie de M. Siffre : MM. le médecin-major de 2e classe Suvignac, et le médecin aide-major de 1re classe Amigues.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Bernard est désigné pour servir en activité, hors cadres, à la Côte-d'Ivoire.

— M. le médecin-major de 1re classe Salanoue-Ipin est mis à la disposition du ministre des Colonies, pour servir en activité, hors cadres, au Tonkin.

— Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, M. André, dit Duvignaud, médecin principal

de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Métin, médecin-major de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Pelletier, Vassal, Delassus, Tédeschis, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Montel, Rousseau, Bourges, Sorel, Ledoux, Lorans, médecins aides-majors de 1re classe.

— Est réintégré dans le cadre du corps de santé des troupes coloniales, M. le médecin principal de 2e classe Marchoux.

— Sont affectés, savoir : à Madagascar : MM. Dutigny, médecin-major de 1re classe; Bireaud, médecin-major de 2e classe; Martin, médecin aide-major de 1re classe.

Au Tonkin : MM. Pin, médecin-major de 2e classe; Cachin, Koun, médecins aides-majors de 1re classe.

En Cochinchine : MM. Roche, Cuitard, médecins-majors de 2e classe; Bernoud, médecin aide-major de 1re classe.

Au corps d'occupation de Chine : MM. Carayon, Delange, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique Occidentale : MM. Marchand, médecin-major de 2e classe; Pouillot, médecin aide-major de 1re classe.

En France : MM. Feray, Grandmaire, Savignac, Dambuc, Ferrandini, Erdinger, Augier, médecins-majors de 2e classe; Franceschetti, Combe, médecins aides-majors de 1re classe; Dubiscouet, médecin aide-major de 2e classe.

— Sont affectés en Afrique occidentale : MM. Carrière, Conan, Brossier, Sadoul, médecins-majors de 1re classe; Chagnolleau, Bresson, Lamort, Lépine, Le Moal, médecins-majors de 2e classe; Boucher, Deunft, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont désignés pour servir en activité hors cadre, à la Côte d'Ivoire : MM. Huot, médecin-major de 1re classe; Brisemur, médecin-major de 2e classe.

— M. le médecin aide-major de 2e classe Allard est promu au grade de médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Pénaud est affecté au 1er rég. d'artillerie coloniale à Rochefort.

Ecole d'application du service de santé militaire. — M. Loison, médecin-major de 1re classe, est nommé professeur (chirurgie d'armée; blessures de guerre).

— M. le médecin-major de 2e classe Rouvillois est nommé professeur agrégé (diagnostic chirurgical spécial).

— M. Schneider, médecin-major de 2e classe, est nommé répétiteur (microbiologie, parasitologie, chimie et physique biologiques).

— M. Rieux, médecin-major de 2e classe, est nommé répétiteur (physiologie, histologie et anatomie pathologique).

Exposition internationale d'Hyères. — Le 20 Janvier prochain s'ouvrira à Hyères, sous le patronage de la municipalité, une exposition internationale d'hygiène théorique et appliquée (L'Hygiène dans l'alimentation, le Vêtement, l'Habitation, l'Education, le Travail).

Pour tous renseignements, s'adresser au commissaire général de l'Exposition internationale, Hôtel-de-Ville, Hyères.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les documents intéressant les questions d'hygiène tels que photographies, plans, dessins, projets, procédés, inventions, tableaux d'éducation édités par les sociétés de tempérance, etc.

L'Aide maternelle. — On nous annonce la fondation, sous le haut patronage de M. le Président Emile Loubet, d'une Société « *L'Aide maternelle* » qui se propose :

1° D'hospitaliser les femmes sans ressources récemment accouchées, venant soit de l'hôpital, soit de chez elles ;

2° D'hospitaliser les enfants âgés de moins de cinq ans, appartenant aux femmes en convalescences à l'usile; ces garderies permettront à l'*Aide maternelle* d'étendre son action aux enfants, qui souffrent moralement et physiquement de leur abandon temporaire;

3° D'organiser un service spécial de protection des mères et des nouveau-nés et de créer dans les départements des colonies de nourrissons.

Les personnes qui désireraient souscrire ou avoir de plus amples renseignements sont priées de s'adresser à M. Bensimon, secrétaire général, 71, boulevard Saint-Michel, Paris, Ve arrondissement.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Manzetti, à Saint-Gingolph (Haute-Savoie).

CONCOURS

Agrégation. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 4 Janvier.* — M. Péhu (Lyon) : *Symptômes et diagnostic du croup.* — M. Salager (Montpellier) : *Les infections appendiculaires.* — M. Laubry (Paris) : *Dilatation des bronches.*

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 31 Décembre.* — Ont obtenu : MM. di Chiara, 11; Mlle Boutcil, 11; de Cumont, 9; Menard, 10; Labande, 13; Miginiac, 9; Mock, 11; Sevestre, 8. — *Absents* : MM. Guiard, Louvrier, Lelongt, Saison, Fenard, Maurat.

Séance demain 6 Janvier, à 9 h. 1/2 du matin, à la salle des Saints-Pères.

Pathologie. — *Séance du 2 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Dufourmentel, 8; Loubeyre, 9; Bith, 9; Robert, 12; Regnard, 11; Nicaud, 9; Morellet, 11; Mora, 10; Perol, 12; Touraine, 13. — *Absent* : M. Strauss.

Séance du 4 Janvier. — Ont obtenu : MM. Weill (André), 10; Martin, 12; Lenoir, 12; Doré, 12; Vigneras, 5; Duchet-Suchaux, 9; Bienvenue, 10; Vaury, 7; Samson, 8; Monin, 4. — *Absents* : MM. Viel (Emile), Perrier (André), Besnard (Gustave).

Séance, lundi 7 Janvier, à 5 heures, à la Charité.

RENSEIGNEMENTS

Automobile 9 HP de Dion, chas. Prunel, caross. interchang. Hiver : Coupé doctr cond. intér. Eté : tonneau démontable 2 ou 5 pl. antidérap. nombr. acces. Voiture livrée après vérif. compl. p. usine. Prix : 4.500 fr. Bourgoin, 92, rue de Fontenay, Vincennes.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements...... 10 fr.

Union postale........... 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA DÉCLARATION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Dans son excellent article du 7 Novembre dernier[1], mon collègue et ami Letulle demandait à propos de la loi sur la céruse, l'addition d'un article « obligeant tout industriel et tout ouvrier, maniant professionnellement le plomb, sous quelque forme chimique que ce soit, à subir, au moins deux fois par an, un examen médical par un praticien assermenté, que désignera l'autorité préfectorale ».

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée généreuse qui a inspiré la rédaction de ce projet, mais nous ne croyons pas que présenté ainsi il puisse rallier les suffrages de nos législateurs. Les lois d'hygiène ne sont viables, c'est-à-dire applicables avec suite et profit, que si elles ne choquent pas trop ouvertement nos mœurs et notre éducation actuelles. Le regretté professeur Brouardel exprimait nettement cet opportunisme dans la préface qu'il écrivait pour l'édition française de Palmberg, en écrivant que l'évolution des esprit doit précéder les mesures légales.

Or, nous ne croyons pas que l'obligation pour tout citoyen, ou citoyenne française, travaillant dans le plomb de se présenter devant un fonctionnaire médical, soit facilement acceptée.

Toutes les lois, ou règlements, visant la protection des ouvriers ne portent que sur les obligations des patrons. Dans l'esprit actuel de la législation, les ouvriers ont des droits, il n'est jamais parlé de leurs devoirs. Le vieil adage philosophique, qu'il n'y a pas de droits sans devoirs, n'est pas applicable ici, ou plutôt n'est pas appliqué. Nous n'approuvons pas, nous constatons.

Par le fait même de ces dispositions, les mesures sanitaires n'assurent que la protection des ouvriers salariés, le travailleur à domicile, ou dans l'atelier familial, échappe à toute action tutélaire.

Il nous suffira de citer quelques exemples pris dans la pratique courante : les règlements prescrivent, pour certaines industries à poussières, l'emploi de masques spéciaux. Les inspecteurs du travail dressent donc des contraventions contre le patron, s'ils ne trouvent pas, mis à la disposition des ouvriers, le nombre de masques nécessaires. Mais, il suffit que ces préservatifs soient à la disposition de l'ouvrier; si celui-ci ne veut pas les utiliser, l'inspecteur ne peut rien contre lui, ni, naturellement, contre le patron qui a fait strictement son devoir.

* * *

Si nous ne croyons pas applicable la mesure proposée par Letulle, qui seule répondrait évidemment aux vœux de tous les hygiénistes, car

1. M. Letulle. — « Le saturnisme au Sénat ». *La Presse Médicale*, 1906, n° 89, p. 705.

elle permettrait d'étendre la surveillance médicale aux ateliers familliaux, qui jusqu'ici échappent totalement aux efforts de l'hygiène sociale, nous croyons que la proposition faite par Besançon, au comité d'hygiène de la Seine le 12 Octobre dernier, et demandant la déclaration obligatoire des cas de saturnisme serait une mesure excellente.

Les membres du Comité d'hygiène de la Seine ne paraissent pas avoir fait bon accueil à cette proposition. MM. Laveran, Chauvel, Lucas-Championnière et Moissan ont protesté énergiquement contre cette nouvelle obligation imposée au corps médical; ils ont évoqué le peu de bon vouloir apporté par les médecins traitants à se conformer aux prescriptions actuelles de la loi de 1902, sur la déclaration des maladies transmissibles. Chauvel n'a pas manqué d'invoquer le secret professionnel « l'honneur et la force du corps médical » alors que Moissan et Laveran faisaient remarquer que, logiquement, une déclaration de ce genre devait englober toutes les maladies professionnelles, et qu'une telle mesure ne trouvait pas sa justification dans le seul but d'établir une meilleure statistique.

En réalité, l'établissement d'une statistique n'est pas le but réel, comme l'insinuent les opposants, mais le but apparent. C'est par la déclaration obligatoire seule, que l'on pourra connaître et les ravages des poisons industriels, et l'état bon ou mauvais de telle industrie.

En France, malgré les efforts de la direction du travail, nous ne connaissons rien des empoisonnements industriels; quand j'ai voulu, avec Debray, étudier la répartition des cas de charbon en France, je n'ai rien trouvé d'officiel, puisque les cas de charbon, quels qu'ils soient, ne sont pas soumis à la déclaration. Mais, par contre, les statistiques anglaises permettent de suivre avec une facilité remarquable l'importance de l'infection charbonneuse suivant le genre de travail.

En ce qui concerne le saturnisme, on a vu par les discussions soulevées depuis le dépôt de la loi sur la céruse, la divergence des chiffres apportés par les partisans, ou adversaires de la loi.

Ici encore, nous irons prendre un exemple à l'étranger. En 1901, l'inspection du travail de Leipzig écrit dans son rapport : « Aucun cas sérieux d'intoxication saturnine n'est à signaler. » L'année suivante, la caisse de maladies de Leipzig, introduit l'obligation de la déclaration pour les empoisonnements professionnels par le plomb, et 293 cas sont signalés pendant l'année 1902 !

*
* *

En dépit de la résistance de certains membres des comités d'hygiène, la déclaration des maladies professionnelles s'imposera rapidement en France. Elle fonctionne admirablement en Angleterre; elle est appliquée de fait en Allemagne et en Belgique; et enfin, le projet de loi déposé devant le Parlement par M. Dubief, ministre du Commerce, le 16 Mai 1905, pour assurer la réparation des maladies occasionnées par l'emploi industriel du plomb et du mercure, comporte un article 39 inspiré par la loi anglaise de 1905, et qui implique la déclaration obligatoire des cas d'intoxication.

La section 73 de la loi de 1901, sur le travail dans les fabriques, oblige tout médecin praticien soignant, ou appelé à visiter un malade, atteint de septicémie charbonneuse, ou chez lequel il constate des symptômes d'empoisonnement par le plomb, le phosphore, l'arsenic, à adresser à l'inspecteur en chef un avis faisant connaître le nom, l'adresse et la nature de la maladie.

Le médecin reçoit par avis une indemnité de 2 shillings 6 pence ; mais, par contre, il est passible d'une amende de 3 shillings s'il néglige cette déclaration.

L'article 39 du projet de loi français est ainsi conçu :

« En vue de la prévention des maladies professionnelles et de l'extension ultérieure de la présente loi, toute maladie ayant un caractère professionnel, et comprise dans une liste établie par décret, doit être déclarée par le médecin traitant au moyen d'une formule en double exemplaire adressée à la mairie, qui transmettra un exemplaire au ministre du Commerce, et l'autre à l'inspecteur du travail. »

Ces déclarations donnent droit à des émoluments fixés par décret, après avis de la Commission supérieure, et liquidés par la préfecture au vu de récépissés délivrés par la mairie. Ces émoluments sont imputables sur les frais du contrôle visés à l'article 29.

L'article 41 prévoit une amende de 1 à 15 francs et, en cas de récidive, de 16 à 500 francs pour toutes infractions aux différents articles et notamment à l'article 39.

Cet article 39 a une importance telle, que nous pensons qu'il devrait être détaché du projet de 1905, et faire l'objet d'une loi unique, prescrivant la déclaration obligatoire des maladies professionnelles.

Contrairement à l'opinion des membres du Comité d'hygiène de la Seine, mais d'accord avec l'Association internationale pour la protection des travailleurs, et avec la plupart des hygiénistes ou des économistes qui se sont préoccupés spécialement des maladies industrielles, nous considérons que rien ne peut être tenté de sérieux dans la lutte contre les poisons industriels, tant que la déclaration ne s'effectuera pas régulièrement.

L'assimilation des maladies professionnelles aux accidents du travail est une mesure sinon universellement réclamée, au moins universellement désirée. Or, il est impossible à l'heure actuelle d'établir, même approximativement, quelles seraient les charges nouvelles qui incomberaient à telle ou telle industrie si cette assimilation était votée.

L'article 39 du projet de loi comporte dans

son paragraphe 2 une innovation heureuse par rapport à la loi de 1902; suivant l'inspiration de la loi anglaise, elle prévoit une indemnité attribuable au médecin, pour chaque déclaration. L'importance de cette disposition n'échappera pas. Pour une fois, on veut bien ne pas exiger du médecin un service gratuit. Si la loi de 1902 avait renfermé un paragraphe de ce genre, les prescriptions touchant la déclaration auraient été mieux suivies, et nul doute qu'avec une indemnité voisine de celle allouée au médecin anglais (3 fr. 10), le corps médical ne devienne un collaborateur précieux de l'inspection du travail [1].

J.-P. Langlois,
Professeur agrégé de la Faculté de Médecine, Membre de la Commission d'hygiène industrielle.

A travers le Monde

JAPON

La *Revue Indo-Chinoise* vient de résumer quelques données officielles relatives à l'émigration chez les Japonais. L'émigration japonaise va en augmentant régulièrement depuis 1889, et, depuis cette époque, le nombre des émigrants a été d'environ 125.000, dont 25.000 femmes. Ces émigrants sont surtout des paysans et des domestiques de la partie Sud de l'Empire, les mieux doués au point de vue physique. Ils se dirigent surtout vers les États-Unis, les îles Hawaï et les Philippines, et aussi, mais en moins grand nombre, vers la Corée. Le gouvernement japonais favorise ce mouvement, notamment en dispensant du service militaire les jeunes gens qui s'exilent; néanmoins pendant la dernière guerre, beaucoup de jeunes Japonais émigrés sont volontairement revenus se mettre à la disposition de leur patrie.

RUSSIE

La période de troubles que traverse actuellement la Russie se signale par une recrudescence notable de l'alcoolisme.

Les statistiques officielles sur le monopole de l'alcool montrent, en effet, que rien que dans la province d'Orel il a été dépensé, en 1906, en boissons alcooliques, 16.250.000 francs, soit une augmentation de 2.500.000 francs sur l'année 1905. A.

1. Bibliographie sommaire. Sommerfeld. « Die Anzeigepflicht für gewerbliche Vergiftungen », *Medizinische Reform*, 1905, nos 31-32. — Fauquet, Blum, Brat. Publication de l'Association internationale pour la protection des travailleurs. — J.-P. Langlois. « Maladies professionnelles et accidents du travail ». *Revue du mois*, 15 Mai, 1906. — Sternberg. « Bleivergiftungen in gewerblichen Betrieben ». *Arbeitsstatist. Amt.*, 3e partie, Wien, 1906. — Anderson. « Dangerous Trades ». London, 1905. (Traduction in *Bulletin inspection du travail*, 1906.) — Besançon. « Rapport sur la déclaration des cas de saturnisme ». Comité d'hygiène de la Seine, 12 Octobre, 1906.

LIVRES NOUVEAUX

P. et L. Spillmann et P. Haushalter. — *Précis de diagnostic médical.* Collection de Précis médicaux. Paris, 1907 (Masson et Cie, éditeurs).

Les Précis médicaux, cette collection d'ouvrages si remarquablement pratiques publiée par la maison Masson, compte un livre de plus dans le Précis de diagnostic médical et d'exploration clinique dû à MM. Spillmann et Haushalter. Ce volume n'est pas simplement une transformation de l'ancien Manuel de diagnostic, c'est un traité entièrement nouveau qui sera le mentor de l'étudiant à l'hôpital et le guide du praticien dans les difficultés de sa clientèle.

Dans une première partie, les auteurs passent en revue les différents modes d'investigation que la science met à la disposition du médecin pour la découverte des symptômes de la maladie. Ils indiquent l'usage que nous devons faire de nos divers sens : inspection, exploration manuelle, percussion, auscultation, etc., des instruments et des méthodes qui suppléent à l'insuffisance de nos sens : cyto-diagnostic, cryoscopie, chromométrie, spectroscopie, radiographie, radioscopie, etc., etc.

Les auteurs, dans la seconde partie, exposent en détail quelle est la meilleure méthode pour examiner les malades et explorer les organes et les appareils.

La troisième partie est le complément des deux autres ; le médecin, qui a appris à constater les symptômes, apprend à grouper, à coordonner, à interpréter ces symptômes pour arriver au diagnostic des maladies entre elles.

Illustré avec largesse, clairement écrit, le livre de MM. Spillmann et Haushalter sera rapidement apprécié du monde médical comme du monde des étudiants.

Stéphane Leduc, professeur à l'École de médecine de Nantes. — *Les Ions et les Médications ioniques*, 1 broch. gr. in-8° de l'« Œuvre médico-chirurgical », de 39 pages. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'attention du monde médical s'est portée, depuis quelques mois, sur la thérapeutique ionique; *La Presse Médicale* reçoit nombre de lettres de confrères désireux de se documenter sur cette question. La monographie qui vient de paraître sous le titre : « Les Ions et les Médications ioniques », comblera les désirs des médecins avides de se tenir au courant de cette branche nouvelle de l'art de guérir. M. Stéphane Leduc, dont les travaux sur les cellules artificielles ont fait tant de bruit ces temps derniers dans le monde savant, expose avec sa clarté habituelle ce qu'on doit entendre par ions, par dissociation électrolytique, et quelles applications pratiques le thérapeute peut tirer de ces notions si importantes en physiologie cellulaire.

Comme le dit le professeur Maillard, c'est aux ions libres plutôt qu'aux molécules entières qu'il faut rapporter la plupart des réactions produites par les acides, les bases et leurs sels. Pour qui connaît le grand rôle, chez les êtres vivants, des matières minérales d'abord, puis des acides organiques et des bases organiques si nombreuses qui résultent des mutations de la vie, il est évident que l'intervention des ions dans les réactions de l'organisme est prépondérante. Devant les ions s'ouvre aujourd'hui l'immense territoire de la chimie et de la biologie; leur étude s'impose à tous les esprits désireux de ne pas toujours dormir sur le mol oreiller des connaissances anciennes et des enseignements classiques.

P. Desfosses.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 Janvier 1907, à 1 heure. — M. René-F. GUILLON : L'exploration radiologique de l'estomac, particulièrement chez l'homme sain, étudiée au point de vue de l'anatomie et de la physiologie; MM. Landouzy, Roger. Claude, Marcel Labbé. — M. Paul THAON : L'hypophyse à l'état normal et dans les maladies; MM. Landouzy, Roger, Claude, Marcel Labbé.

Jeudi 10 Janvier 1907, à 1 heure. — M. GRIMFAUX : Des hyperesthésies douloureuses des extrémités dans la convalescence de la fièvre typhoide; MM. Dieulafoy, Berger, Hutinel, Marion. — M. VOLLET : Contribution à l'étude des déformations tardives consécutives aux fractures du membre inférieur; MM. Berger, Dieulafoy, Hutinel, Marion. — M. FELICIANO : Contribution à l'étude de la méningite ourlienne; MM. Hutinel, Dieulafoy, Berger, Marion.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 Janvier 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Manclaire, Duval (Pierre). — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Balthazar. M. Dejerine, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 15 Janvier 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion. — 5e, Clinique (Première partie, (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. M. Le Dentu, censeur. M. Dupré, suppléant.

Mercredi 16 Janvier 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique, Epreuve pratique : MM. Segond, Manclaire, Cunéo. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Richet (Ch.), Retterer. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 3e, Oral, (Première partie) : MM. Reclus, Sebileau, Lepage. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard. Teissier, Balthazard M. Pouchet, censeur ; M. Broca (André) suppléant.

Jeudi 17 Janvier 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques. Anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Chantemesse, Bezançon, Maillard. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) 1re série) : MM. Budin, Thièry. Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Poirier, Faure, Brindeau. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Rénon, Carnot. — 4e, MM. Gilbert, Thoinot, Méry. M. Robin, censeur ; M. Dupré, suppleant.

Vendredi 18 Janvier 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques. Anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. — 2e, MM. Gautier, Gley, Branca. — 3e, Oral (Première partie): MM. Kirmisson, Wallich, Canéo. M. Guriel, censeur; M. Richaud, suppléant.

Samedi 19 Janvier 1907. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Clinique médicale Laënnec. — A l'amphithéâtre de la clinique les vendredis, à 10 heures, par M. le professeur LANDOUZY, leçons, en séries, sur les typhiques, les pleurétiques, les asthmatiques, les arthropathiques, les néphrétiques, les hépatopathiques, les diabétiques, les syphilitiques du service.

Les mercredis et samedis, 10 h. 1/2, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, médecin des hôpitaux, et HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, leçon clinique et pratique sur la « Nutrition normale et pathologiquo : obésité, diabète, goutte » (première leçon, le mercredi 16 Janvier).

Anatomie pathologique. — M. le professeur CORNIL reprendra son cours les lundis, mercredis, vendredis de chaque semaine à partir du mercredi 9 Janvier prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Les candidats au diplôme de médecin colonial sont invités à retirer au secrétariat, avant le jeudi 24 Janvier, le bulletin do versement du droit d'examen. Le registre sera clos le 24 Janvier, à midi.

Les premières séries d'examen auront lieu à partir du lundi 28 Janvier, à midi.

Les candidats au titre de médecin sanitaire maritime sont priés de faire parvenir au directeur de la Santé, par l'entremise du secrétariat : 1° L'acte de naissance; 2° un certificat de nationalité; 3° un certificat de bonne vie et mœurs; 4° le diplôme de docteur en médecine; 5° le diplôme de médecin colonial.

Ces pièces doivent être remises au secrétariat de la Faculté avant le jeudi 24 Janvier, à midi.

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Hautefeuille est institué chef des travaux de physiologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Elèves stagiaires des hôpitaux de Paris. — La *Société médicale des hôpitaux de Paris*, à l'issue de sa séance du vendredi 11 Janvier, se réunira en comité secret pour entendre la lecture et procéder à la discussion d'un rapport de M. RIST, au nom de la Commission de stage dans les hôpitaux.

Clinique nationale ophthalmologique des Quinze-Vingts. — MM. TROUSSEAU, CHEVALLEREAU, KALT et VALUDE, commenceront, le mardi 15 Janvier, à 1 heure, des leçons cliniques qu'ils continueront les mardis suivants à la même heuro.

Les leçons seront faites alternativement par les quatre médecins de la Clinique.

Consultations et opérations à 1 heure.

Asile public d'aliénées de Château-Picon (Bordeaux). — En vertu d'une décision récente, seront adjoints au personnel médical du service de M. ANGLADE : deux élèves internes stagiaires *remunérés*; durée du stage (renouvelable) : six mois; conditions : être pourvu de seize inscriptions de doctorat; avantages : logement, nourriture, selon les besoins du service; indemnité annuelle de 400 francs.

S'adresser à M. ANGLADE, médecin en chef.

Hôpitaux de Lille. — Les prix d'externat destinés à récompenser les services des meilleurs externes ont été attribués, pour 1906, à MM. BENOIT, BRIDOUX, CHOQUET, DELADRIÈRE, DOLAIN, DUVILLER, FOULATIER, VAN HAECKE.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil* : M. Piquet, à Constantine.

Mention honorable : MM. Quintard, à Bône; Genova, médecin de colonisation à Mac-Mahon (commune mixte de Aïn-Touta) (Algérie) ; Rouche, médecin de colonisation à Kenchela (Algérie) ; Barrillon, médecin à Kroub (Algérie); Gérin, médecin de colonisation à Bordj-bou-Arreridj (Algérie).

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Jaboin, Magnin, Martigny, Marx, du Périer, Retcht, à Paris; Decamps, à Amiens.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Arnould, Bézaguet, Bize,

Bonneau, Cantonnet, Cruveilhier, Faseuille, Lautaret, Martin, L. Renault, Rosenthal, Vitry, à Paris; Baisset, à Saint-Papoul (Aude); Calvat, à Valence; Cornu, à Pau; Lassignardie, à Bordeaux; Marsoa, Razier, à Pau; Nouvain, à Pierrepont-sur-Avre (Somme); Pambrun, à Bayonne; Simon, à Pornic (Loire-Inférieure); Tourneur, à Crécy-en-Ponthieu (Somme).

Transformation du diplôme d'Université en diplôme d État. — Dorénavant, les médecins et les étudiants en médecine de nationalité étrangère, admis à postuler le doctorat universitaire mention « médecine », pourront, en cas de naturalisation ultérieure et après avis de la commission de médecine et de pharmacie du comité consultatif de l'enseignement public, être autorisés à postuler, avec dispenses partielles, le diplôme d'état de docteur en médecine à la condition de justifier du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou du grade de licencié ès sciences.

La dispense d'examen ne pourra en aucun cas porter sur plus de trois épreuves.

Les épreuves subies au titre universitaire et pour lesquelles le candidat n'aurait pas obtenu des notes jugées suffisantes par le comité devront être subies de nouveau.

Le diplôme de chirurgien-dentiste. — Un décret présidentiel établit que chaque année il sera ouvert au chef-lieu de chaque académie deux sessions d'examens pour l'obtention du certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste. Les sessions auront lieu : la première à la fin, la seconde au commencement de l'année scolaire.

Les dates des sessions et les dates d'ouverture du registre d'inscription seront fixées par arrêtés ministériels.

Œuvre d'Enseignement médical complémentaire « E. M. I. » (Excursions médicales internationales). — Le voyage d'enseignement médical complémentaire « E.-M.-I. 1907 » sera dirigé en Août prochain vers l'Autriche-Hongrie, avec retour par l'Allemagne du Sud, qui n'a pu être visitée l'an dernier.

Le succès de l' « E.-M.-I. 1906 », tant au point de vue scientifique qu'à celui de la confraternité médicale internationale, nous dispense de nous étendre sur l'intérêt que nous conseillons à nos confrères de porter à cette œuvre : c'est une institution qui vient à son heure, en l'état actuel de la science; son fondateur vient de doter l' « E.-M.-I. 1907 » d'une bourse de voyage qui sera attribuée au concours dans des conditions que nous ferons connaître à nos lecteurs dans un prochain numéro.

Tous renseignements sont donnés par l'administrateur de l'œuvre, 184, rue de Rivoli, Paris, 1er. (Tel. 121-08.)

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Garat, à Bordeaux.

CONCOURS

Agrégation. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 5 Janvier.* — M. GELLÉ (Paris) : *Endocardite rhumatismale.* — M. VANSTEENBERGHE (Lille) : *Cancer de la tête du pancréas.* — M. LEENHARDT (Montpellier) : *Méningite cérébro-spinale aiguë.*

Séance du 7 Janvier. — M. NATTAN-LARRIER (Paris) : *Complications cardio-vasculaires de la fièvre typhoïde.* — M. LEREBOULLET (Paris) : *Paralysies saturnines.* — M. RAVIART (Lille) : *Pleurésie à pneumocoques.*

Séance du 8 Janvier. — M. RATHERY (Paris) : *Phlébites infectieuses.* — M. LAIGNEL-LAVASTINE (Paris) : *Formes cliniques des péritonites tuberculeuses.* — M. CARRIER (Lyon) : *Foie cardiaque.*

Médecin des hôpitaux. — Un concours pour l'admissibilité au concours de nomination aux places de médecin des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 25 Février 1907, à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, service du personnel, du lundi 21 Janvier au samedi 9 Février inclusivement, de midi à 3 heures.

Le nombre des places d'admissibles mises au concours sera annoncé aux candidats lors de la première séance, ce nombre ne pouvant être établi qu'après la fermeture du registre d'inscription.

A cet effet, les candidats dispensés du concours d'admissibilité devront se faire inscrire en vue du concours d'admission dans les mêmes délais que les candidats au concours d'admissibilité, savoir du lundi 21 Janvier au samedi 9 Février inclusivement, de midi à 3 heures.

Avis important. — Conformément aux dispositions qui précèdent, un concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux et hospices s'ouvrira quinze jours après la clôture des opérations du présent concours d'admissibilité. Seront admis à se présenter à concourir les candidats dispensés de ce concours en raison de leurs admissibilités antérieures, et les nouveaux admissibles déclarés à la suite du concours du 26 Février.

Un second concours pour trois autres places sera ouvert à la suite du premier.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 3 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Rabasse, 16; Reinburg, 19; Barbier, 12.

Séance du 5 Janvier. — Ont obtenu : MM. Darin, 4; Lehmann, 19; Bricet, 24.

Séance du 8 Janvier. — Ont obtenu : MM. Boureille, 20; Ball, 25; Oguse, 26.

Prochaine séance : jeudi 10 Janvier, à midi, à l'Hôtel-Dieu.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Ducamp, 11; Jacob, 11; Wilhelm, 10; Rousselot, 9; Chaudron, 10; Lagane, 11; Maillet, 10. — *Absents* : MM. Pernet, Hébrard.

Séance du 7 Janvier. — Ont obtenu : MM. Fassou, 10; Lemercier, 8; Castéran, 9; Goulant, 10; Viel (Victor), 10; Malterre, 11; Gaudncheau, 10.

PATHOLOGIE. — *Séance du 7 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Jolivet, 9; Deroide, 11; Colibert, 8; Caudrelier, 8; Ferran (Timothée), 12; Léger, 13; Thyébault, 6; Séguinot, 11; Prélat, 10; Cambonlives, 8. — *Absents* : MM. Huyghes de Beaufond, Blocq (Léon), Wemschendorff, Bloch (Marcel), Besnard (Jean), Larue, Vosy, Marquis, Jacoulet, Coupat.

Pharmacien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de pharmacien des hôpitaux : MM. Guinochet, Goris, Behat, Sonnié-Moret, Berthoud, Morellet, Sonnerat.

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par Interne en chirurgie du 14 Janv. au 14 Fév. 3 leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur ALBERT ROBIN

C'est à l'hôpital Beaujon, au milieu du quartier élégant dont le cadre sied à ce médecin très recherché des gens « à la mode », que le professeur Albert Robin fait, deux fois par semaine, son cours de Clinique thérapeutique.

* * *

La leçon du jeudi a lieu à l'amphithéâtre, toujours rempli d'une assistance composée surtout de praticiens, de médecins d'eaux, de spécialistes, etc. Les étudiants délaissent un peu la thérapeutique et aussi la chimie, qui reste toujours pour eux une science accessoire, semble-t-il. En revanche, on remarque quelques femmes du monde, dont plusieurs, en élégante tenue hospitalière, suivent le service ou le dispensaire.

Le Professeur présente souvent, au début de la leçon, le malade qui va en être l'objet. Debout près de lui, notes en main, en tenue de ville, il lit l'observation et interroge d'un ton bref et tranchant. Et il a grande allure, avec sa haute taille, son abord un peu froid et hautain, son air supérieur et détaché, dédaigneux un peu, son port de tête impérieux (de grand-duc a-t-on dit) et son élégance qui se trahit jusque dans le détail : les cheveux soigneusement partagés d'une raie impeccable, le mouchoir qui pointe hors de la poche du veston, etc.

Puis il va s'asseoir derrière la table, entouré des élèves du service. Les bras bien appuyés, il parle tout en jouant avec sa montre qu'il vient de poser devant lui. De temps en temps, brusquement il se renverse sur sa chaise, la tête haute, les bras croisés sur la poitrine, comme d'un air de défi. Ou bien encore dans une attitude familière, il se penche en avant, les coudes sur la table, tout en jetant de temps à autre un regard sur ses notes. Le front plissé, l'œil recouvert en partie, capoté, comme défendu par la paupière qui

retombe, le regard froid et perçant, un peu énigmatique derrière le lorgnon, il regarde à droite, à gauche, sans fixer. Parfois, pour écrire au tableau une formule compliquée, il se dresse de toute sa haute stature, avec cette allure toujours jeune malgré les cheveux et la barbe grisonnants.

Le débit est net, posé, sans exubérance, souvent saccadé, comme si les mots étaient hachés par la mâchoire solide qui se dessine volontaire sous la barbe très courte et finement taillée. La voix est d'un timbre agréable, un peu sourde mais suffisante, sans nuances accentuées et sans recherche de l'effet. Le Maître parle une langue simple mais précise, aisée et d'une bonne tenue. Dans le discours, aucune emphase, mais lorsqu'il s'élève à la hauteur de grandes idées générales, il sait trouver l'expression équivalente de sa pensée et donner ces belles leçons où la forme épouse harmonieusement le fond et le soutient brillamment. Et s'il aborde un sujet qui prête à la controverse, s'il veut défendre ses conceptions et discuter les opinions adverses, il le fait toujours sur un ton réservé, courtois, même si l'intention est hostile. L'accent glacial, sans inflexion de la voix qui trahisse la moindre émotion, dénote une décision et une volonté qui sont d'un caractère.

* * *

Le mardi, la conférence a lieu dans une dépendance de l'ancienne chapelle qui sert de laboratoire et de salle de consultation pour le dispensaire Robin-Siegfried, ou bien encore dans l'ancienne sacristie, tant bien que mal aménagée en salle de cours. Ce jour-là, à propos d'un malade du service, le Professeur fait une leçon d'ordre courant. Il dit rapidement symptômes et diagnostic, et vite aborde la thérapeutique. Au cours de cette conférence, il dicte des formules, parfois compliquées, en donne plusieurs pour permettre le choix, et, à ce moment, il ralentit exprès le débit pour en laisser prendre note. Il s'arrête parfois au détail de tout mode de traitement même secondaire, car le Maître, malgré sa forte personnalité, ses tendances novatrices et chercheuses, ses idées pathogéniques et thérapeutiques bien à lui, tient à faire un enseignement d'utilité pratique. Et avec toute sa foi en la thérapeutique, foi qu'il sait faire partager à ses auditeurs, il en explique les rites et modes d'action avec l'autorité que lui donnent ses rares connaissances en chimie et sa grande expérience clinique.

Dans cette nouvelle chaire, comme partout, le Maître a le plus brillant et le plus légitime succès. « The right man in the right place », pourrait-on redire à ce grand « Médecin de Cosmopolites ».

Pierre Maurel.

L'IMPOT SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

La loi votée par la Chambre des députés imposant une taxe draconienne[1] sur les spécialités pharmaceutiques est étudiée maintenant par la Commission du Sénat.

On peut être sûr, dès aujourd'hui, que cette loi ne sera pas votée par le Sénat dans son texte intégral, et que d'importantes modifications vont y être apportées, notamment en ce qui concerne le taux de la taxe.

D'après les derniers renseignements que nous avons eus, les produits destinés à l'exportation ne seraient pas frappés. Il y aurait :

Exemption totale sur les produits de valeur inférieure à 25 centimes;

2 centimes de taxe sur les produits dont le prix de vente va de 25 centimes à 1 franc;

4 centimes par franc et par fraction de franc supérieure à 50 centimes sur les produits dont le prix de vente ne dépasse pas 10 francs;

25 centimes par 5 francs ou par fraction de 5 francs supérieure à 2 fr. 50 sur les produits dont le prix de vente est supérieur à 10 francs.

On le voit, le tarif est bien différent de celui qui a été voté par la Chambre des députés; la Commission du Sénat tend à faire rentrer la loi nouvelle dans la voie de l'équité et de la raison. Nous reviendrons sur ce sujet quand le projet de loi à soumettre au Sénat sera définitivement fixé[1].

1. P. Desfosses. — « L'impôt sur les spécialités pharmaceutiques ». *La Presse Médicale*, 1906, 5 Décembre, n° 97.

1. Un certain nombre de pharmaciens parisiens se réuniront ce soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, pour la défense de leurs intérêts dans cette question.

VARIÉTÉS

Les fourmis, l'énergie et l'acide formique. — Tout le monde se souvient du retentissement qu'eurent, dans le grand public, les communications successives faites, à la fin de 1904 et au début de 1905, par M. Clément et par M. Huchard, à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine, sur la puissance énergétique de l'acide formique : tous les neurasthéniques, les épuisés, les « veulards », crurent découvert enfin le secret de la force et de l'activité des fourmis, et que l'emploi de ce corps allait leur rendre au centuple leur énergie disparue.

Or, il est au moins curieux de faire remarquer que, chez l'immense majorité des fourmis, l'acide formique fait complètement défaut. Sur 5.000 formes de fourmis décrites et connues, réparties dans 5 sous-familles et 180 genres, une seule de ces sous-familles, celle des *Camponotinae* possède de l'acide formique dans ses vessies à venin. Chez les quatre autres sous-familles, qui comprennent les fourmis les plus courageuses, les plus fortes, le venin a une autre composition chimique, ou bien il n'existe pas.

Donc, la force et l'énergie des fourmis n'ont pas la moindre connexion avec les glandes et vessies à acide formique de quelques-unes d'entre elles; l'acide formique éjaculé par les *Camponotinae* ne sert qu'à cautériser et à aveugler leurs ennemis. C'est un effet et non la source de leur énergie (A. Forel, *Lyon médical*, 1906, n° 34, p. 372). J. D.

LIVRES NOUVEAUX

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris (1905-1906), par le professeur G. Dieulafoy (Paris, Masson et Cie).

Un nouveau volume, le cinquième, des « Cliniques médicales de l'Hôtel-Dieu », par le professeur G. Dieulafoy, est toujours un événement scientifique de premier ordre. On est certain d'y trouver, comme dans les précédents tomes, la main du Maître mise au service de la meilleure méthode d'enseignement de la médecine, avec sa forme si personnelle, la plus vivante, la plus suggestive, la plus instructive aussi, celle, en un mot, que les étudiants goûtent sans se lasser : le succès, s'accroissant chaque année, en est la preuve démonstrative.

Dans ce nouveau volume, les médecins praticiens trouveront, comme d'ordinaire, des faits nouveaux, curieux, qui, communs ou rares, sont étudiés avec un soin méticuleux et suivant une méthode impeccable par un clinicien expert doublé d'un savant. Le professeur, en effet, ne craint jamais de demander aux techniques de laboratoire les moyens d'enquête indispensables pour lui permettre d'établir un diagnostic complet, un pronostic raisonné et une thérapeutique effective.

Qu'il s'agisse, comme dans le présent volume, de la syphilis cranienne, de la phlébite syphilitique, des rapports de l'appendicite avec l'ulcère perforant de l'estomac ou du duodénum, ou bien que les hasards de sa consultation hospitalière aient amené devant l'illustre professeur de l'Hôtel-Dieu une paralysie oculo-motrice diabétique, une gangrène foudroyante de la verge, ou un hémothorax traumatique, une cécité hystérique, sa façon d'enseigner reste invariablement la même : elle est, sans conteste, la meilleure comme la plus fructueuse.

Un examen complet, bien ordonné, du malade donne tout d'abord lieu à un exposé précis, lumineux, de son cas. Après quoi, ayant fouillé à fond l'organisme pathologique et recueilli dans les antécédents du malade tout ce qui peut servir à éclairer sa religion, le maître accumule en faveur de son diagnostic tous les cas, s'il en existe, semblables ou comparables à celui qu'il vient d'observer. Il met en relief le point culminant, le signe décisif qui l'a frappé. Dès lors, sûr de son fait, il développe son sujet en pathologiste général consommé, et, maître de la situation, il ne craint pas de s'élever, s'il le croit utile, aux plus hautes conceptions de la nosologie, entraînant ainsi à sa suite, sans qu'ils s'en doutent et sans qu'ils aient le moindre effort à faire, ses auditeurs d'hier, ses lecteurs d'aujourd'hui, conquis et charmés.

De ces pages, écrites avec une maestria vigoureuse, un art supérieur se dégage qui remplit les cinq volumes d'un souffle vraiment puissant. Et quand on parcourt les cent vingt-cinq leçons qui s'y succèdent en ordre, aussi travaillées, aussi documentées les unes que les autres, on se demande ce qu'il faut admirer le plus : de la Science sagement éclectique, qui a présidé à tant de travaux; de l'Art avec lequel le Maître a prodigué au public médical les trésors d'une expérience clinique incessamment sollicitée et chaque jour encore enrichie par l'affluence de nouveaux malades, ou enfin de la Foi avec laquelle le professeur sait tenir haut le symbolique étendard de la Clinique française.

Maurice Letulle.

F. Widal et A. Javal. — *La cure de déchloruration* (collection des Actualités médicales), 1 vol. de 96 pages, Paris, 1906, (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Les intéressantes recherches de M. Widal et de ses élèves ont établi le rôle du sel marin dans l'organisme de l'homme, les conséquences de sa rétention et le résultat des cures de déchloruration. Ces découvertes ont une importance théorique et pratique considérable. Les médecins trouveront toutes ces notions réunies et exposées dans un volume des Actualités médicales par MM. Widal et Javal eux-mêmes.

Les auteurs ont établi qu'il existe à l'état normal un équilibre entre la chloruration et l'hydratation de l'organisme; de sorte qu'on peut, sous l'influence d'un régime hypo ou hyperchloruré, faire varier de quelques centaines de grammes le poids d'un individu sain.

L'action de la chloruration est beaucoup plus manifeste chez les sujets atteints de néphrite épithéliale, dont les reins s'opposent à l'élimination des chlorures. M. Widal a montré que le chlorure de sodium ingéré par ces malades est retenu dans l'organisme et exerce une action hydratante : le poids s'élève progressivement de plusieurs kilogrammes, pendant la période de préœdème, puis des œdèmes et des hydropisies se manifestent. Inversement, la privation des chlorures permet leur élimination rénale et entraîne la déshydratation de l'organisme et la disparition des œdèmes. C'est là le principe de la cure de déchloruration, mieux réalisée par le régime déchloruré que par le régime lacté lui-même.

Le rein des brightiques peut encore retenir de l'urée. Celle-ci n'a pas une action hydratante, comme les chlorures, et sa rétention ne produit pas d'œdème; les principaux signes de l'azothémie sont l'inappétence avec ou sans troubles gastriques, la fatigue et la prostration.

Ainsi, la rétention des chlorures et celle de l'urée produisent deux syndromes différents que les auteurs ont appris à distinguer et qui peuvent se manifester simultanément ou isolément chez les brightiques en état d'urémie.

La cure de déchloruration exerce une action bienfaisante, quoique moins efficace que dans les néphrites, au cours des cardiopathies œdémateuses, des ascites cirrhotiques, et même de la phlegmatia alba dolens, du glaucome, des dermatoses suintantes, etc.

Aussi est-il important pour le praticien de savoir pratiquer cette cure, dont les règles et les incidents sont exposés avec minutie dans le petit livre si instructif de MM. Widal et Javal.

M. Labbé.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Fissure abdominale et organes génitaux doubles. — M. E. Chill a observé une secondipare de vingt-neuf ans, qui accoucha d'un fœtus de huit mois, lequel présentait d'intéressantes malformations. La totalité de la paroi abdominale manquait entre deux points situés l'un à 25 millimètres au-dessous de l'appendice xiphoïde, l'autre à 25 millimètres au-dessus du pubis; seul un lambeau irrégulier de peau entourait le cordon ombilical. Les viscères faisaient hernie au dehors et on remarquait l'absence du grand épiploon. Les organes génitaux externes étaient doubles, c'est-à-dire que, de chaque côté de la ligne médiane, on voyait une petite vulve rudimentaire; il y avait également deux anses rudimentaires. A l'exception de ces malformations, l'enfant était vigoureux et bien constitué et il vécut quelques heures. (*British med. Journ.*, 25 Août 1906, p. 427.) C. J.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. Professeur Landouzy. — Leçons cliniques et pratiques sur la *nutrition normale et pathologique*; obésité, diabète, goutte, par MM. Marcel Labbé, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, et Henri Labbé, chef de laboratoire; les mercredis et samedis à 10 h. 1/2. Première leçon le mercredi 16 Janvier 1907.

Clinique chirurgicale infantile (Service de M. le professeur Kirmisson). — MM. Grisel et Auffret, chefs de clinique, commenceront le lundi 14 Janvier 1907, à 5 heures, un cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Dijon. — Par décret, le recteur de l'Université de Dijon et le directeur de l'Ecole de médecine de cette ville sont autorisés à accepter les legs faits par Mme Pauffard, legs consistant en un portrait du Dr Pauffard, peint par Gaillac, et une somme de 10.000 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. Guisez, ancien interne des hôpitaux, recommencera, le mardi 22 Janvier 1907, à 3 h. 3/4, son *Cours pratique d'oto-rhino-laryngologie*, amphithéâtre Chomel, service de M. le professeur Le Dentu.

Le cours sera *essentiellement pratique* (diagnostic, examen des malades, petites interventions), comprendra dix leçons et durera trois semaines, les mardis, jeudis, samedis, à 3 h. 3/4.

S'inscrire à la consultation de l'hôpital les mardis et samedis, de 5 à 6 heures. Droits d'inscription : 40 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Rapports sur les maladies contagieuses. — M. Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, vient de prescrire au service de santé de lui présenter chaque jour un rapport sur l'état sanitaire dans tous les corps d'armée.

En vue de l'établissement de ce document quotidien, le directeur du service de santé a pris les mesures nécessaires pour que tout cas de maladie contagieuse survenu dans un régiment soit porté directement et télégraphiquement à sa connaissance.

L'inspection des pharmacies. — Le ministre de l'Agriculture vient de constituer la Commission qui sera chargée d'élaborer un règlement d'administration publique pour l'application de la partie de la loi du 1er Août 1905 qui concerne la fraude des substances médicamenteuses.

Cette Commission à qui il appartient de réorganiser l'inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, rattachée dernièrement au ministère de l'Agriculture, est présidée par M. Blanc, conseiller d'Etat.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Regnault, désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars*, devant prendre part au concours pour l'emploi de professeur d'anatomie qui doit s'ouvrir à Toulon le 15 Janvier 1907, continuera temporairement ses services à Toulon et ne ralliera, le cas échéant, sa destination qu'après la clôture des épreuves dudit concours.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, M. Meslin, médecin aide-major de 1re classe.

A Madagascar, MM. Brisemur, médecin-major de 2e classe; Léger, médecin aide-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Marque, médecin-major de 2e classe; Bargy, médecin aide-major de 1re classe; Perreaux, Dodier, médecins aides-majors de 2e classe.

Au Dahomey, M. Rimbert, médecin-major de 1re classe.

A la Côte-d'Ivoire, M. Combe, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Grognier, médecin-major de 1re classe; Mongie, médecin-major de 2e classe; Butin, médecin aide-major de 1re classe.

Thérapeutique électro-ionique. — MM. P. Desfosses et A. Martinet feront, le dimanche 20 Janvier, au dispensaire de la Cité du Midi, des *démonstrations pratiques sur la théorie des ions et ses applications thérapeutiques*. Le nombre des auditeurs sera très limité.

Pour s'inscrire, s'adresser à M. Desfosses, *La Presse Médicale*, 120, boulevard Saint-Germain.

Association des médecins de France. — Les Sociétés médicales dont la fédération constitue l'Association des médecins de France viennent de se réunir pour l'élection d'un président général, en remplacement de M. P. Brouardel.

M. Lereboullet a été élu par 4.258 voix sur 4.358 votants.

Un nouveau groupement d'étudiants en médecine. — Les étudiants en médecine de la Faculté de Lille, faisant partie de l'Union des étudiants de l'Etat, ont fondé une section de médecine dont le but est de nouer et d'entretenir des relations respectueusement amicales entre les professeurs de la Faculté de médecine et leurs élèves.

Le doyen de la Faculté de médecine a été, à l'unanimité, nommé président d'honneur à la section de médecine.

Le Comité a été ainsi formé. *Président* : P. Buthuille; *secrétaire-trésorier* : A. Mauran; *bibliothécaire* : Desruelles; *membres* : Minet, Andrès, L. Petit, Lambilliotte, Leclercq, Dubuisson.

Société de l'Ecole et du Dispensaire dentaires de Paris. — Le Conseil de direction de la Société vient de constituer son bureau pour l'année 1907. Ont été nommés : MM. Godon, président-directeur; d'Argent, L. Lemerle, vice-présidents; G. Lemerle, secrétaire général; Bioux, trésorier; Viau, conservateur du Musée; Pélissier, bibliothécaire; G. Villain, secrétaire des séances.

Société végétarienne de France. — Une conférence-causerie sera donnée, le 19 Janvier prochain, à 8 h. 1/2 précises du soir, à la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, par M. Pauchet, sur l'*Education et la culture physique de l'enfant*.

Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris. — Le bureau de l'année 1907 est constitué comme

suit : MM. Henri Gourichon, président ; Doury, Labady, vice-présidents ; Billon, secrétaire général ; Chaumont, trésorier ; Yvon, archiviste-bibliothécaire ; Bacaresse, Arnoux, secrétaires des séances ; Tournier, Jean Mallet, Bois, membres du Conseil de famille ; Rotillon, représentant au Conseil de surveillance.

Nouveau journal. — On nous annonce la publication d'une nouvelle revue mensuelle, *L'hygiène de la viande et du lait*, placée sous la direction scientifique de M. H. Martel, docteur ès sciences, l'éminent chef du service sanitaire de Paris et du département de la Seine. Nos meilleurs souhaits à notre nouveau confrère.

Étranger.

L'assurance contre la mortalité infantile. — Voici le texte de la loi sur l'assurance contre la mortalité infantile votée tout récemment par la Chambre belge :

Art. 1er. — Est nulle toute clause d'assurance ayant pour objet le paiement d'une certaine somme d'argent en cas de décès d'enfants de moins de cinq ans ou en cas de naissance d'enfants mort-nés.

Art. 2. — Tout assureur, agent, inspecteur, directeur ou courtier d'assurances qui aura participé à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat frappé de nullité en vertu de l'article 1er sera puni d'une amende de 26 à 500 francs.

CONCOURS

Agrégation. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 9 Janvier.* — M. Salomon (Paris) : *Complications de la coqueluche.* — M. Lortat-Jacob (Paris) : *Asthme essentiel.* — M. Pallasse (Lyon) : *Kystes hydatiques du poumon.*

Séance du 10 Janvier. — M. Apert (Paris) : *Muguet.* — M. Cade (Lyon) : *Syphilis du foie.* — M. Ribierre (Paris) : *Formes cliniques de la méningite tuberculeuse.*

Séance du 11 Janvier. — M. Crouzon (Paris) : *Symptômes et diagnostic de la paralysie générale.* — M. Babonneix (Paris) : *Hémiplégies alternes.* — M. Micheleau (Bordeaux) : *Rein flottant.*

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 10 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Rabaut (Fernand), 27 ; Hutinel, 14.

Prix Civiale. — Sont désignés pour faire partie de la Commission du prix Civiale : MM. Lacombe, Moutard-Martin, Danlos, Schwartz, Segond.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 9 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Dumas, 10 ; Lévy (Albert), 6 ; Petel, 11 ; Lerat, 10 ; Josset-Moure, 10 ; Fabignon, 8 ; Le Blaye, 9 ; Mullein, 12 ; François (Paul), 10 ; Blechmann, 11. — *Absent* : M. Ferrand (Louis).

Pathologie. — *Séance du 9 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Glenard, 11 ; Boucaut, 8 ; Bellin du Coteau, 9 ; Bruker, 8 ; Roudinesco, 11 ; Delapchier, 10 ; Brac, 10 ; Charrier, 10 ; Paris, 8 ; Pakowski, 9. — *Absents* : MM. Angot, Boulan (Pierre), Morancé, Bijon, Maisons, Lehmann, Roudergues, Rousseau (Charles), Petit (Jacques), Molina, Vermorel.

Le jury de la section de pathologie prie MM. les candidats d'être présents dès l'ouverture des séances ; les candidats qui ne répondraient pas à l'appel de leur nom, fait à ce moment, seront considérés comme renonçant au concours. Les excuses pour raisons de santé seront les seules admises par le jury.

Pharmacien des hôpitaux. — Le jury du concours de pharmacien des hôpitaux est actuellement composé comme suit : MM. Behal, Sonnié-Moret, qui ont accepté ; MM. Guerbet, Goris, Berthoud, Thibuis, Sonnerat qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Hôpitaux de Clermont-Ferrand. — M. Piollet, après concours, a été nommé chirurgien suppléant.

Ecoles de médecine navale. — Sont autorisés à prendre part aux concours qui doivent s'ouvrir à Toulon les 14, 15 et 16 Janvier 1907, savoir : Concours du 14 Janvier pour l'emploi de professeur de chimie biologique, MM. les pharmaciens de 1re classe Guichard, du port de Cherbourg, et Porte, du port de Lorient.

Concours du 15 Janvier pour l'emploi de professeur d'anatomie, M. le médecin de 1re classe Regnault, du port de Toulon.

Concours du 16 Janvier pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale, M. le médecin de 1re classe Lucas.

Société d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme. — Cette Société vient de procéder à la distribution des prix institués par M. H. de Rothschild aux lauréats du concours de la Société.

Les sujets de ce concours étaient au nombre de deux.

Le premier avait pour objet : *La ration alimentaire de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de deux ans.* Cinq mémoires avaient été déposés.

Le jury, sous la présidence de M. Budin, membre de l'Académie de médecine, a décerné le premier prix unique, d'une valeur de 5.000 francs, au travail présenté en collaboration par MM. Michel et Perret.

Le second sujet, ayant pour objet : *L'alimentation des grandes villes en lait*, fait l'objet de dix mémoires dont quatre ont été primés : Le premier prix, de 2.500 francs, a été attribué au mémoire de M. Beau (Maurice), ingénieur agronome, professeur à l'École de laiterie de Poligny (Jura) ; un deuxième prix, de 1.000 francs, a été décerné à M. Porcher, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, et à M. Nicolas, professeur aux Écoles vétérinaires de Toulouse ; enfin deux prix, de 300 et 200 francs, ont été attribués à M. Rigaud, professeur départemental d'agriculture de la Lozère, et à M. A. Rolet, ingénieur agronome, professeur à l'École d'agriculture d'Antibes (Alpes-Maritimes).

Les mémoires primés ont déjà été insérés dans les rapports préliminaires du Congrès d'hygiène alimentaire qui s'est tenu à Paris sous les auspices de la Société, vers la fin d'Octobre dernier. Le travail de MM. Michel et Perret et celui de M. Beau feront l'objet d'une édition spéciale, publiée aux frais de la Société d'hygiène alimentaire.

RENSEIGNEMENTS

Douze conférences pratiques de diagnostic chirurgical par interne de 4e année. Mardi, jeudi, samedi, à 3 h., à partir du 22 Janvier. Examen personnel des malades. S'adresser à M. Dreyfus, à la Charité, le jeudi.

Deux parts vacantes dans polyclinique centre Paris, déjà occupée par gynécologue, dermatologiste, tuberculose, dentiste. Frais annuels, 600 fr. Ecrire *P. M.*, n° 321.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE SÉNAT ET LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

En 1791, dans un très remarquable mémoire, le citoyen Plaisant disait ceci en parlant du rôle de l'État : « Toute administration ne doit que protéger le commerce et les manufactures, leur procurer toutes les facilités, lever tous les obstacles, les gênes, les entraves qui peuvent s'opposer à leur agrandissement. »

A cette époque, on reconnaissait que le rôle principal du gouvernement devrait être de guider l'activité économique, d'ouvrir des débouchés au travail de ses nationaux, de conquérir à son commerce et à son industrie des marchés nouveaux. C'est pour répondre à ce dessein que la loi organique du 28 Avril 1816 posait comme principe fondamental la nécessité d'exempter des contributions indirectes tous les produits destinés à l'exportation. Ce principe fut toujours respecté.

Au lendemain de la guerre de 1870, le gouvernement dut demander à des taxes nouvelles, purement transitoires pour la plupart, les ressources dont il avait un besoin impérieux et urgent. D'où notamment, la loi du 4 Septembre 1871, qui frappa de taxes plus ou moins élevées ces trois catégories de produits : les allumettes chimiques, la chicorée, le papier sous toutes ses formes.

Certes, la détresse nationale semblait alors autoriser une dérogation au principe fondamental de l'immunité des produits destinés à l'exportation. Et cependant, même alors, ce principe fut respecté. Des dispositions spéciales

et formelles de la loi du 4 Septembre 1871 et des trois décrets d'exécution consécutifs, exemptèrent des taxes instituées par cette loi tous les produits destinés à l'exportation.

C'est ce principe de sage économie politique qu'on veut enfreindre aujourd'hui en ce qui concerne les spécialités pharmaceutiques.

* * *

Les médecins et les chimistes, par leurs découvertes, leurs travaux scientifiques, leurs publications, ont donné l'essor à l'industrie des produits pharmaceutiques dont profite le pays tout entier. La France possède une industrie pharmaceutique de premier ordre qui fournit au commerce d'exportation un appoint considérable.

Voici, d'après le « Tableau général du commerce et de la navigation », publié par la Direction générale des douanes, les chiffres de médicaments exportés pour l'année 1898 pour l'Amérique :

Mexique	261.262 kilos.
Colombie	130.614 —
Venezuela	19.739 —
Brésil	323.241 —
Uruguay	53.218 —
Argentine	187.936 —
Pérou	18.225 —
Chili	60.645 —

Depuis cette époque, ces chiffres n'ont fait qu'augmenter et on estime aujourd'hui à 80 millions le chiffre d'exportation de l'industrie pharmaceutique française. Malgré son état de prospérité indéniable, ce n'est qu'avec de perpétuels efforts que cette industrie soutient sur le marché international, la lutte contre l'industrie allemande ; en 1900, l'exportation des produits organiques fabriqués en Allemagne (matières colorantes, parfums artificiels), s'élevait à la somme de 235 millions de francs. L'industrie chimique allemande profite du prodigieux essor du commerce extérieur de l'Allemagne, qui s'accroît d'année en année, tandis que le commerce général de la France avec les pays étrangers commence à décroître.

Les chimistes allemands ont encore sur les chimistes français l'énorme avantage de payer un prix infime l'alcool indispensable à la fabrication de beaucoup de produits, les alcaloïdes en particulier. L'alcool industriel en France est taxé à un prix exorbitant.

Le gouvernement, dans son projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques, s'était préoccupé de ne pas accélérer cette décadence du commerce d'exportation français, et avait exempté les produits destinés à l'exportation. Contrairement à l'opinion du gouvernement, contrairement à ce que tout le monde pensait après le vote de la Chambre, certains membres du Sénat entendent frapper les produits exportés sans se préoccuper de savoir si leur taxe produira des ressources réelles ou si elle n'aura d'autres résultats que de tuer un commerce florissant au profit de la concurrence étrangère.

Notre marine de commerce, en comparaison avec d'autres marines, est en piteuse posture. Les tables du *Board of Trade* nous montrent que, de 1860 à 1903, la part des navires français dans les ports français a baissé de 41,4 pour 100 à 25,6 pour 100[1]. Pour remédier à cet état de choses lamentable, nos hommes politiques ont fait pleuvoir sur les constructeurs et sur les armateurs de véritables mannes sous forme de primes à la construction, de primes à la navigation, de compensation d'armement. En même temps qu'ils donnent des primes à l'exportation, nos parlementaires poussés par la commission du Sénat imposeraient des taxes sur les marchandises exportées ? Ce serait de l'incohérence pure.

1. Camille Vallaux. — « L'enseignement dans les écoles d'hydrographie », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, 1906, 15 Décembre.

* * *

Indépendamment de ce qui concerne les produits exportés, ce projet de loi est du reste dans son ensemble des plus mal conçus.

La situation légale des spécialités pharmaceutiques est des plus mal définies ; leur vente devrait être interdite si le gouvernement appliquait les lois existantes. Il paraît étrange, comme le disait M. Cazeneuve à la Chambre des députés, de mettre une taxe sur des produits qui ne sont pas autorisés par la loi. Il serait certainement désirable que la vente des spécialités pharmaceutiques soit officiellement reconnue et sagement réglementée ; mais le gouvernement s'occupe bien plus d'obtenir de l'argent que de veiller sur la santé publique.

Pour entraîner le vote de la Chambre, le rapporteur général de la commission du budget s'est moqué agréablement des produits merveilleux qui doivent conserver une éternelle jeunesse et qui à l'analyse ne contiennent que du bicarbonate de soude et du sucre, et il trouve équitable de les taxer lourdement. Son tort est de les mettre au point de vue du fisc sur le même pied que les véritables médicaments. En réalité, les produits de fantaisie seront relativement peu frappés car le prix de revient du pseudo-médicament étant nul, la marge des bénéfices est très large. La loi nouvelle ne nuira qu'aux spécialités sérieuses.

Le gouvernement, paraît-il, est heureux de plaire aux « petits pharmaciens et aux petits médecins » pour employer l'expression du rapporteur général du budget, il y réussirait mieux en appliquant les lois contre l'escroquerie à ces formes déguisées de l'exercice illégal de la Médecine et de la Pharmacie que sont les réclames charlatanesques, qu'en imposant aux pharmaciens et aux médecins faisant de la pharmacie la visite répétée de MM. les agents de la police fiscale.

P. Desfosses.

Un certain nombre de pharmaciens se sont réunis le 11 Janvier dernier à l'hôtel des Sociétés Savantes, ont constitué un comité de défense pour concentrer tous les moyens de lutte contre cet impôt et ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les pharmaciens réunis le 11 Janvier 1907 à l'Hôtel des Sociétés Savantes à Paris protestent à l'unanimité contre le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques qui, voulant frapper le fabricant, frappe en réalité les pharmaciens de détails, et *surtout le malade*. Ils protestent à l'unanimité contre l'intrusion des agents du fisc dans les officines qui enlèverait aux pharmaciens le calme et l'indépendance nécessaires pour l'exercice de leur délicate profession. Ils déclarent, en conséquence, que cet impôt constituera un impôt sur la maladie et un danger pour la santé publique. »

A travers le Monde

BAVIÈRE

L'alcoolisme, à Munich, sévit avec intensité. Ce ne sont point seulement les adultes, mais encore les jeunes gens et même les enfants qui, dans la capitale de la Bavière, font un usage immodéré de l'alcool sous ses diverses formes.

Une enquête récente qui a porté sur les élèves de l'Ecole municipale de commerce a, en effet, donné les résultats suivants singulièrement suggestifs : 15 pour 100 des élèves étaient abstinents ; 24,9 pour 100 faisaient usage de boissons alcooliques d'une façon irrégulière ; 55,3 pour 100 absorbaient des boissons alcooliques une et même deux fois par jour.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres comptait, au 18 Septembre 1904, 950.891 habitants, au lieu de 663.854 au 10 Mai 1895. En neuf ans et quatre mois elle a donc gagné 287.037 unités. C'est là un accroissement très remarquable et dont la rapidité n'a été dépassée, en ces dernières années, que par New-York et Chicago. Plusieurs causes expliquent ce phénomène. La mortalité a diminué dans de fortes proportions pendant que la natalité restait toujours très élevée; l'augmentation due à l'excès des naissances sur les décès représente ainsi plus de la moitié de l'accroissement total (158.500 unités). En second lieu, l'immigration étrangère a fait faire un gain de 91.461 habitants. Les Italiens et les Espagnols sont en nombre toujours croissant. La colonie uruguéenne est aussi en grand progrès. Par contre, le groupe français a diminué sensiblement. Enfin, la capitale de l'Argentine, comme d'autres capitales, a attiré à elle un grand nombre d'Argentins des provinces. Près de 40.000 d'entre eux seraient venus s'y fixer.

LIVRES NOUVEAUX

P. Nobécourt. — *Précis de médecine infantile*, 1 vol. petit in-8° de la « collection de Précis médicaux » de IX-743 pages avec 77 figures dans le texte et 1 planche hors texte en couleurs. Prix : 9 francs. Paris, 1907 (MASSON ET Cie, éditeurs).

Ce précis de médecine infantile s'adresse aux étudiants et aux médecins praticiens qui désirent trouver dans un petit nombre de pages les principaux éléments de médecine infantile. Attaché depuis dix ans comme chef de laboratoire au service du professeur Hutinel, M. Nobécourt a été particulièrement bien placé pour mettre au point les acquisitions récentes en pathologie et en clinique infantiles. Nous signalerons notamment, à ce point de vue, les chapitres consacrés au pseudo-rhumatisme infectieux, aux méningites aiguës non tuberculeuses, aux maladies du thymus, etc., etc.

Ce qui est encore à louer dans ce précis de médecine infantile, c'est que son auteur s'arrête longuement sur les maladies les plus communes et les plus intéressantes (angine, adénopathies, fièvres éruptives, toxi-infections intestinales, rachitisme, bronchites, tuberculose, etc.), et passe rapidement sur celles qui n'offrent pas ces caractères. L'étude de ces maladies est faite surtout au point de vue clinique (symptomatologie, diagnostic, pronostic, prophylaxie, traitement). L'anatomie pathologique et la bactériologie sont traitées sobrement, sauf dans les cas où elles offrent une importance spéciale.

Le livre de M. Nobécourt se termine par un mémento thérapeutique contenant non seulement les médicaments usuels, mais encore ceux qui sont d'acquisition récente (adrénaline, cacodylates, tannigène, etc). On y trouve également les médications d'ordre diététique qui jouent un grand rôle en thérapeutique infantile, babeurre, bouillon de légumes, viande crue, bouillies, etc.

Ainsi compris, le Précis de médecine infantile est destiné à rendre des services aux étudiants et aux praticiens auxquels il s'adresse.

R. ROMME.

BIBLIOGRAPHIE

1298. — **A. Neisser.** — DIE EXPERIMENTELLE SYPHILISFORSCHUNG NACH IHREM GEGENWÄRTIGEN STANDE. 1 broch. in-8°, de 114 pages. Prix : 2 marks 40. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

1300. — **F. Calot.** — TRAITEMENT RATIONNEL DU MAL DE POTT A L'USAGE DES PRATICIENS. 1 vol. in-8° de 120 pages, avec 122 figures. Prix : 3 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1301. — **G. Espé de Metz.** — PLUS FORT QUE LE MAL. *Essai sur le mal innomable*. Pièce en 4 actes. 1 vol. in-18, de 232 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1302. — **P. Rougeot.** — GUIDE DE THÉRAPEUTIQUE SPÉCIALE DES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES, DU RHUMATISME, DE LA GOUTTE ET DE LEURS MANIFESTATIONS. 1 vol. in-18, de 79 pages, avec 15 figures. Prix : 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1304. — **G. Dieulafoy.** — CLINIQUE MÉDICALE DE L'HÔTEL-DIEU DE PARIS. *Tome V, 1905-1906*. 1 vol. gr. in-8°, avec figures dans le texte et 18 planches hors texte. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1305. — **L. Rénon.** — LES MALADIES POPULAIRES : *Maladies vénériennes, alcoolisme, tuberculose. Deuxième édition, revue et augmentée*. 1 vol. in-8°, de 512 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 23 Janvier 1907, à 1 heure. — M. Emile TROUVÉ : De la thoracentèse dans le pneumothorax suffocant; MM. Pinard, Roger, Wallich, Marcel Labbé. — M. JOURNÉE : Contribution à l'étude des gastro-entérites des nourrissons, leur traitement par le bouillon lactique; MM. Roger, Pinard, Wallich, Marcel Labbé. — M. TRONCHON : De la dentition hérédo-syphilitique chez l'enfant; MM. Roger, Pinard, Wallich, Marcel Labbé. — M. HUGUET : Le traitement du diabète sucré à La Bourboule-les-Bains; MM. Brissaud, Gaucher, Teissier, Claude. — M. Armand HAMEL : Etude étiologique sur le psoriasis; MM. Gaucher Brissaud, Teissier, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Janvier 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Claude, Balthazard. M. Dejerine, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 22 Janvier 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Thoinot, Carnot. M. Robin, censeur; M. Faure, suppléant.

Mercredi 23 Janvier 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Segond, Sebileau, Gosset. — 3e (Deuxième partie) : MM. Gautier, Blanchard, Legry. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Richet, Retterer, Broca (André). — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Potocki, Cunéo. — 4e, MM. Pouchet, Landouzy, Balthazard. M. Reclus, censeur; M. Richaud, suppléant.

Jeudi 24 Janvier 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques : MM. Poirier, Faure, Marion. — 3e (Deuxième partie), MM. Joffroy, Bezançon, Maillard. — 2e (1re série) : MM. Pouchet, Retterer, Langlois. — 2e (2e série) : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Budin, Albarran, Thiéry. — 4e, MM. Chantemesse, Thoinot, Vaquez. M. Pozzi, censeur; M. Rénon, suppléant.

Vendredi 25 Janvier 1907. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Richet (Ch.), Retterer. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. M. Blanchard, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Duval (Pierre), Proust. M. Joffroy, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Balthazard, suppléant.

Samedi 26 Janvier 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Robin, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (3e série) : MM. Gilbert, Jeanselme, Bezançon. M. Le Dentu, censeur : M. Vaquez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Deuxième partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Broca (André), suppléant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le professeur Pitres vient d'être réélu doyen pour une période de trois ans. M. le professeur Sigalas a été réélu assesseur du doyen pour la même période.

— M. Masse, professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine, est admis à la retraite et nommé professeur honoraire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Le Conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante sur un rapport de M. Fribourg :

Une subvention de 10 000 francs est allouée à l'Administration générale de l'Assistance publique pour assurer le fonctionnement, en 1907, de 27 lits nouveaux créés à l'hôpital Saint-Antoine par suite de la surélévation de la salle Andral et de la réouverture de la salle Littré.

Cette somme de 10.000 francs sera prélevée sur le chapitre 23, article unique, du budget municipal de 1906 (fonds de réserve du service ordinaire), avec rattachement au chapitre 20, article 1er/2e du même budget (subvention à l'Administration générale de l'Assistance publique pour dépenses ordinaires).

Hôpital Trousseau. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu, pour l'Assistance publique, de réaliser :

1° L'acquisition de la propriété de Mme veuve Perrette, sise à Paris, rue Michel-Bizot, nos 138 et 140, moyennant le prix principal de 245.000 francs;

2° L'acquisition de la propriété Hébrard, située entre l'hôpital Trousseau et une voie nouvelle projetée, moyennant le prix principal de 50 francs le mètre, soit, pour 1.466 mètres environ, 73.300 francs.

Qu'il y a lieu, en outre, de prier M. le Préfet de la Seine : 1° de vouloir bien remplir les formalités nécessaires en vue de parvenir à la déclaration, d'utilité publique, de l'amélioration des services de l'hôpital Trousseau au moyen des acquisitions ci-dessus; 2° de vouloir bien autoriser l'Assistance publique à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les autres parcelles nécessaires à l'agrandissement de l'hôpital Trousseau entre la rue Michel-Bizot, la rue des Marguettes et la voie nouvelle amorcée sur chacune de ces deux rues, à droite de l'hôpital, conformément au plan dressé le 25 Mars 1904 par le service du Plan de Paris.

Hospices Saint-Michel et Lenoir-Jousseran. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu d'approuver le projet d'installation du tout-à-l'égout dans les hospices Saint-Michel et Lenoir-Jousseran.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. le professeur d'Arsonval, à Paris.

Officier : M. Bordas, à Paris.

Chevalier : MM. Combemale, à Lille; Alquier, Le Gendre, Portel, Talayrach, médecins-majors de 1re classe du corps de santé des troupes coloniales; Valude, Milliot, Raymondaud, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Hébert, à Evermeu (Seine-Inférieure); Vivalda, à Breil (Alpes-Maritimes); Le Bouteillier, à Valognes (Manche).

Ecole de pharmacie de Paris. — La chaire de pharmacie chimique de l'école supérieure de pharmacie de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Société des amis de l'Université de Paris. — Cette année, comme les précédentes, une série de huit conférences est organisée à la Sorbonne, par la Société des amis de l'Université de Paris.

Parmi ces conférences, nous devons signaler celle qui

sera faite le jeudi 17 Janvier, par M. le professeur Blanchard, sur « la maladie du sommeil », et celle qui aura lieu le 21 Février. Cette dernière, due à M. le professeur Segond, portera sur « la chirurgie au XIXe siècle ».

Ces conférences, qui sont accompagnées de projections, ont lieu à 9 heures du soir, dans l'amphithéâtre Richelieu.

Pour les conférences, les étudiants peuvent retirer les cartes d'entrée dans les secrétariats des Facultés et de l'Ecole supérieure de pharmacie.

Union des femmes de France. — Conférence du mois de Janvier. — 16 Janvier : M. Robert PIQUÉ : *Le premier pansement sur le Champ de Bataille.* — 23 Janvier : M. ZUBER : *Le Croup.* — 30 Janvier : M. P. REDARD : *Ecole et déviations de la Colonne vertébrale.*

Les conférences auront lieu à 4 heures, au siège social, 29, rue de la Chaussée-d'Antin.

Inspection des écoles. — M. Lefilliâtre est nommé médecin-inspecteur des écoles du canton de Villejuif (1re circonscription).

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à la suite d'une piqûre anatomique, d'un étudiant de l'Ecole de médecine de Rennes, M. E. Penault.

Étranger.

La peste en Turquie. — Deux cas de peste se sont déclarés à Djeddah. L'un des malades est mort. On signale à Smyrne un cas analogue.

Le conseil sanitaire a ordonné une quarantaine de cinq jours.

CONCOURS

Agrégation. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 14 Janvier.* — M. JOUSSET (Paris) : *Néphrite scarlatineuse.* — M. BERNARD (Paris) : *Accidents de la vaccination.* — M. GAUSSEL (Montpellier) : *Rhumatisme blennorragique.*

Séance du 15 Janvier. — M. MERKLEN (Paris) : *Paralysie diphtérique.* — M. CLERC (Paris) : *Etiologie et formes cliniques de la dysenterie.*

La première séance pour l'exposé des travaux personnels des candidats aura lieu aujourd'hui.

Ordre de passage des candidats. — MM. : 1, Bériel; 2, Martin; 3, Breton; 4, Nattan-Larrier; 5, Laubry; 6, Salomon; 7, Crouzon; 8, Clerc; 9, Bonnamour; 10, Leenhardt; 11, Carles, 12, Micheloau; 13, Lesieur; 14, Rimbaud; 15, Apert; 16, Bousquet; 17, Lortat-Jacob; 18, Babonneix; 19, Nobécourt; 20, Lereboullet; 21, Lépine; 22, Mouriquand; 23, Salager; 24, Bertin; 25, Gandy, 26, Pallasse; 27, Vansteenberghe; 28, Lagriffoul; 29, Gaultier; 30, Detot; 31, Marie; 32, Bernard; 33, Merklen; 34, Sorel; 35, Castaigne; 36, Gellé; 37, Carrier; 38, Dalous; 39, Rathery; 40, Ferrand: 41, Lœper; 42, Raviart; 43, Cade; 44, Sicard; 45, Ribierre; 46, Garnier; 47, Laignel-Lavastine; 48, Cruchet; 49, Péhu; 50 Gaussel; 51, Grenet; 52, Jousset; 53, Ponot.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 12 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Carel, 21; Bing, 24; Lévy, 22. — *Absents* : MM. Fucdouel, Darbousse, Dethau.

Médaille d'or. — Sont désignés pour faire partie des jurys des concours des prix de l'internat pour la médecine, MM. Roubinovitch, J.-A. Sicard, Thiroloix, Caussade, Delbet.

Pour la chirurgie, MM. Michon, Chuput, Robineau, Launois, Rihemont-Dessaignes.

Onze mémoires ont été déposés pour le concours de médecine par MM. Renaud, Israëls de Joag, Philibert, Tixier, Rivet, Moutier, Malloizel, Claret, Ribot, Bloch et Tanon. Sept mémoires ont été déposés pour le concours de chirurgie, par MM. Siegel, Mathieu, Picot, Papin, Cauchoix, Sauvé et Morel.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 11 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Bourdier, 12; Coryllos, 13; Monnet, 9; Lorin 10; Martingay, 10; Couton, 4; Philbert, 10. — *Absent* : M. de Rocca-Serra.

Séance du 13 Janvier. — Ont obtenu : MM. Dequidt, 10; Mlle Déchaux, 7; Laroche, 9; Périer (Romain), 11; Biétrix, 9; Houzel, 11, Gougelet, 7 : d'Halluin, 10. — *Absents* : MM. Théry, Gillot, Roullier, Zaepffel, Hué, Gautier (Raphaël).

PATHOLOGIE. — *Séance du 11 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Sinaud, 5; Bruslé, 10; Morant, 9; Pruvost, 10; Stepowski, 10; Allard, 8; Salin, 11; Fernet, 10; Durand (Jean), 7; Maingot, 8. *Absents* : MM. Bénazet, Fourrière, Vilbort, Saint-Girons, Gursaux, Philippon, Manne.

Séance du 15 Janvier. — Ont obtenu : MM. Fouquiau, 12; Sloog, 10; Dournay, 9; Souhies, 10; Gérard, 8; Boudol, 10; Gendron, 9; Toupet, 13; Durand (Louis), 9; Renault (Charles), 8. — *Absents* : MM. Jousset, Le Savoureux, Renaud (Albert), Ghys.

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Un concours pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 4 Mars 1907.

Les candidats devront adresser leur demande de participation à ces épreuves au ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée.

Cette demande devra parvenir au ministère (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) le 10 Février 1907, au plus tard, accompagnée de toutes les pièces énumérées dans le décret précité du 1er Août 1906, inséré au *Journal officiel* du lendemain 2 Août, n° 207, qui détermine, d'ailleurs, toutes les conditions exigées des candidats.

Le nombre des places mises au concours est fixé à huit.

RENSEIGNEMENTS

MM. Barbier, aide d'anatomie à la Faculté, et **Léon Tixier**, internes des hôpitaux, reprendront leur *conférence privée d'internat* le 26 Janvier. S'adresser à M. Barbier, à l'hôpital Necker.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les TABLES *de* LA PRESSE MÉDICALE *de l'année 1906 seront publiées dans le courant de la semaine prochaine, et distribuées séparément.*

SOMMAIRE

LA

DÉFENSE SANITAIRE DE PARIS

Depuis quelques années, l'éducation du peuple en matière d'Hygiène sociale a fait, chez nous, de prodigieux progrès. Sous la poussée de cette force, avec laquelle il est bien obligé de compter, le Monde politique, suggestionné en outre, chaque matin, par les mille et une voix de la Presse, se trouve, bon gré mal gré, conquis par les préoccupations sanitaires, fort justifiées d'ailleurs, de l'opinion. Si bien que, les uns entraînant les autres, les Français se passionnent de plus en plus pour la protection de la santé publique et en suivent avec un intérêt croissant les multiples manifestations.

*
* *

On ne saurait trouver un exemple mieux approprié à ces remarques que celui donné, en ce moment, par la question de la « défense sanitaire de Paris », soulevée à propos des récentes communications de A.-J. Martin et de Bertillon à l'Académie de médecine et au Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine. Paris comptait, au dernier recensement, 2.779.703 habitants enserrés à l'étroit dans une enceinte fortifiée qui va bientôt éclater de toutes parts. Ce centre bouillonnant de la vie d'un des plus vieux peuples de l'Europe, et, comme tel plus directement menacé que les autres capitales, doit se défendre contre les innom-

brables ennemis qui menacent sa vie hygiénique. Par quels moyens a-t-il conservé le précieux patrimoine des vies humaines qui se confient à lui en si grand nombre? Pour répondre, laissons parler les chiffres.

* * *

L'organisation de la défense sanitaire de la capitale, commencée il y a un quart de siècle, vers 1880, s'est, depuis 1887, poursuivie, sous la sage direction du Conseil municipal et du préfet de la Seine, avec une méthode scientifique et une générosité tenace que rien ni personne n'ont pu détourner. Entraîné par la foi active de M. Chautemps, le Conseil municipal entrait en campagne en décidant, dès 1888, l'isolement effectif des malades contagieux et en organisant, en 1889, le transport des contagieux dans des ambulances spéciales. La même année, il créait un service municipal de désinfection.

Cette triple manifestation de prophylaxie urbaine constituait la base même de la Défense de Paris, qui se perfectionna peu à peu.

Le service des *Ambulances* de la ville de Paris, ambulances municipales et ambulances urbaines (ces dernières ne s'occupant que de transporter les blessés ou victimes d'accidents), se répartit entre quatre stations : rue Caulaincourt, rue de Chaligny, hôpital Saint-Louis et rue Falguière. On peut juger du fonctionnement de ce service en comparant les transports 18.200 de 1892, aux 44.804 transports de 1905 (parmi lesquels 14.559 furent faits pour malades contagieux).

La *Désinfection*, tant à domicile que dans les étuves municipales de désinfection, a subi, proportionnellement, un accroissement encore plus grand. L'idée est entrée peu à peu dans l'esprit public et n'a pas peu contribué à enseigner au peuple à se préserver des maladies infectieuses.

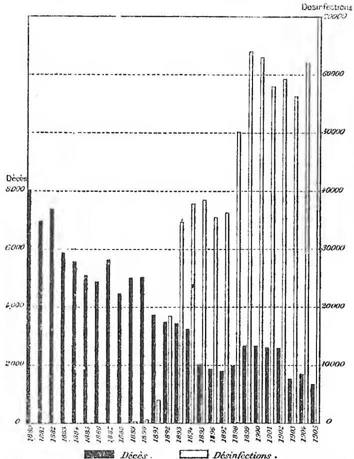


Figure 1. — *Mortalité* par maladies transmissibles à Paris, de 1880 à 1905 et *désinfections*, effectuées par le Service municipal.

Les quatre étuves municipales, sises : rue du Château-des-Rentiers, rue des Récollets, rue de Chaligny et rue de Stendhal, ont fourni, en bloc, de Mai 1889 à la fin de 1905, **662.110** *désinfections*, tant à domicile qu'à l'étuve municipale. Ce travail considérable, qui se répartit sur 1.097 mois consécutifs, a dû jouer un rôle important dans la diminution, officiellement constatée, de la mortalité parisienne par maladies transmissibles. Le tableau que voici, publié dans le très intéressant rapport de M. A.-J. Martin, en donne la saisissante impression.

* * *

La préservation de la population saine contre les maladies contagieuses s'exerce encore, à Paris, à l'aide d'autres moyens appropriés à un but déterminé. Contre la *diphtérie*, endémique dans maints quartiers, le Conseil municipal créa, en 1895, un *Laboratoire de diagnostic bactériologique* ouvert gratuitement au public et confié à M. Miquel. Le préfet de la Seine en profita pour, dès 1896, obliger tout enfant convalescent de diphtérie à se munir d'un certificat bactérioscopique notant la disparition du bacille de Löffler de la gorge incriminée. Par extension, le laboratoire municipal de bactériologie fut autorisé à répondre à toutes les demandes d'examen bactérioscopique. De 1895 à 1905 inclus, il pratiqua, de la sorte, **52.796** *examens* avec réponses par écrit, ce qui constitue un bel exemple des services rendus par l'Administration à l'hygiène publique.

Comme corollaire de cette création, le Conseil municipal subventionnait, dès 1896, l'Institut Pasteur pour la préparation et la distribution du *sérum antidiphtérique* pour les indigents de Paris.

La *fièvre typhoïde* se complait à Paris, bien qu'elle ait, depuis trente ans, diminué d'une façon

aussi constante que régulière ; elle représente aux yeux des Parisiens la « maladie-type », l'ennemie inlassable, et sa propagation par l'eau de boisson est devenue, parmi nous, plus qu'une légende, un article de foi. En outre, le service d'une grande Cité en bonne eau potable est peut-être le plus urgent, le plus sacré des devoirs, au point que nombre d'hygiénistes les plus autorisés ont coutume de juger du degré de l'état hygiénique d'une ville à la quantité d'eau potable distribuée par tête d'habitant. L'adduction des eaux de source à Paris, leur protection contre les contaminations intercurrentes, les difficultés et surveillance médicale et hygiénique des services feraient l'objet du plus invraisemblable des romans politiques si « ceux qui savent » s'avisaient d'en publier les plus importantes péripéties. La ville de Paris a dépensé pour ses eaux de sources, d'abord, puis pour ses eaux de Seine filtrées, tant d'efforts louables, tant d'argent aussi, qu'il faut bien lui en savoir gré. Malgré les quelques erreurs et les fautes inévitables commises au début, nous recevons cependant dans nos murs **680.000** m. cubes environ d'eau par jour. L'apport, pour 1905, fut le suivant :

80.758.000	mètres c.	*d'eaux de sources.*
9.388.000	—	d'eaux filtrées.
158.271.300	—	d'eaux de rivière.

soit, au total : **248.417.400** mètres cubes.

La lutte sanitaire ne pouvait se confiner aux maladies ; elle se poursuivit, de même, contre les *habitations insalubres*. Le *dossier sanitaire* de chaque immeuble habité fut dressé ; chaque maison eut sa fiche complète, sur laquelle on porta non seulement les desiderata de la construction, mais aussi l'état sanitaire des habitants ; de cette façon, cette imposante enquête permit de connaître individuellement les maisons, bonnes ou mauvaises, et de les suivre dans leur rôle morbigène. De là, à obtenir des propriétaires les réformes jugées indispensables, il n'y avait qu'une question de mesure, d'opportunité et, au besoin, d'action légale. Ainsi, peu à peu, arrivera l'ère nouvelle : la régénération d'une ville immense, par la restauration sanitaire de ses habitations.

* * *

Par le court exposé qui précède, on peut juger des progrès déjà accomplis ; on peut prévoir ce qui reste encore à faire. Il n'en est pas moins acquis que le seul signe auquel on ait, dans l'état actuel de la science, le moyen de juger les résultats obtenus, la *mortalité*, s'abaisse à Paris, chaque année, dans des proportions très appréciables.

Les décès par les 6 maladies infectieuses, transmissibles (fièvre typhoïde, variole, scarlatine, rougeole, coqueluche, diphthérie) étaient :

En 1892, de.	3.537
En 1895	2.003
En 1900	2.651
En 1903	1.476
En 1905	1.337

la population étant régulièrement en accroissement. Le tableau général que voici, dans lequel l'ensemble des dites maladies a fourni les éléments du tracé, montre la diminution constante des tables de la mortalité parisienne. On peut le diviser en deux grandes parties : 1880-1891 d'un côté, et, de l'autre, 1892-1905. On y reconnait (à part une légère recrudescence en 1899-1902) une chute régulière des « crochets noirs » de la mortalité. C'est le plus bel éloge que l'on puisse adresser à ceux qui avaient assumé la belle et lourde tâche de sauvegarder la Santé publique.

Maurice Letulle.

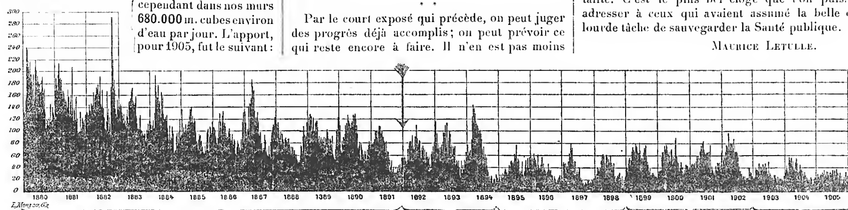


Figure 2. — Ensemble des maladies transmissibles (rougeole, variole, coqueluche, scarlatine, fièvre typhoïde et diphtérie).
Mouvement de la mortalité à Paris, de 1880 à 1905, par les maladies transmissibles.
(*Chaque colonne verticale représente la mortalité pour une semaine*).

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Gangrène des doigts produite par l'ergot. — M. Mc Kay relate l'histoire d'une femme de trente ans qui fit usage de quantités assez fortes d'ergot dans le but de se faire avorter. Au bout d'une quinzaine de jours elle éprouva de vives douleurs dans les doigts qui ne tardèrent pas à se gangrener, inégalement d'ailleurs. L'auteur dut amputer les dernières phalanges du médius et de l'auriculaire de la main droite ainsi que les mêmes phalanges de l'index, du médius et de l'annulaire de la main gauche. (*British medical Journal*, 18 Août 1906, p. 365.) C. J.

***

Troubles oculaires d'origine obstétricale. — MM. Monod, Raulin et Aubaret (de Bordeaux) ont observé un enfant nouveau-né, venu après un travail très long et une application de forceps, et qui présentait, à la naissance, un œdème très marqué de la paupière supérieure droite. La cornée avait l'aspect opaque de la kératite interstitielle. L'œil n'était pas éclairable. Les jours suivants, cet œdème diffus de la cornée diminua progressivement pour disparaître quinze jours après.

Il s'agit donc, dans ce cas, de troubles cornéens rares, provoqués par le traumatisme du forceps. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'une lésion indirecte due à la compression des troncs nerveux qui président à la nutrition de la cornée. (*Soc. de méd. et de chir. de Bordeaux*, 26 Octobre 1906). R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Prix de la Faculté. — Prix Barbier (2.000 francs). — M. Hertz-Boyer.

Prix Montyon. — *Mention honorable* : M. Hébert.

Prix Jeunesse (Hygiène). — *Mention très honorable* : MM. Pierre Couteaud et Henry Giraud. *Mention honorable* : MM. Borrel et Collet et M. Renoux.

Prix Lacaze. — M. Achard.

Prix Saintour. — MM. Castaigne et Ferrand.

Prix Behier. — M. Charles Fouquet. *Mention honorable* : MM. Courcoux et Ribadeau-Dumas.

Thèses récompensées. — *Médaille d'argent* : MM. Blondel, Boidin, Brumpt, Charpentier (René), Chevassu, Dusolier (Maurice), Ertzbischoff, François-Dainville, Halbron, Hallopeau, Lacasse, Lebar, Lévy, Mercadé, Pulsseau, Paul (Charles), Trémollières, Vinceneux.

Médaille de bronze : MM. Baize, Bauer, Besnier, Bouchet, Bour, Challamel, Daviau, Digne, Dodenil, Elixhelf, Français (Henri), Français (Raymond), Mlle Francillon, MM. Gandemet, Guillaume-Louis, Graux, Guenot, Hébert, Lebailly, Le Play, Lequeux, Le Serrec de Kervily, Petit, Touchard, Villaret, Voguet.

Mentions honorables : MM. Baudet, Berniolle, Bezançon, Boivin, Calvé, Castagnary, Civatte, Delaunay, Delbarre, Désormeaux, Fillassier, Gasne, Mme Grandjean-Bayard, Hocquet, Hechemann, Lhoaste, Péchurmant, Rœderer, Rousseau, Viteman.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. les professeurs, les chargés de cours et les agrégés en exercice de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux sont convoqués, le lundi 4 Février 1907, à l'effet d'élire un délégué au conseil académique de Bordeaux, en remplacement de M. Masse, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Ecole de médecine de Caen. — M. Coulon est nommé aide d'anatomie.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : MM. Toulouse, à Paris; Régnier, à Moulins (Allier); Lacroisade, à Aigre (Charente).

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale. M. le médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité De Schuttelaere.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. les médecins-majors de l'armée active retraités Folie-Desjardins, Blanchet, Bounet et Ducros.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve : M. le médecin-major de 1re classe de l'armée active, dont la démission a été acceptée, Lénard.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. Dheilly, Boynier, Poulard, Pérolle, François-Dainville, Ball, Damiot, Trémolières, Michelet, Luquel, Morel, Français, Lecocq, Marini, Gauckler, Bonnamour, Billard, Papegeny, Budin, Pirault, Fichot, Baïsset, Pitti-Ferrandi, Leclere, Darcaane, Lafage, de la Rue, Dupont, Penel, Hautant, Morin, Tavernier, Samlac, Genet, Corneloup, Pay, Bernard, Peyri, Laplace, Lautaret, Voisselle, Pauly, Brunel, Granval, Sauvé, Vilbonnet, Uhry, Serin, Landolt, Baudet, Bru, Dureau, Bourdinière, Ledoux-Lebard, Wattez, George, Berthomier, Dhéry, Sécheret, Sauvet, Puisségur, Piollenc, Idrac, Gobert, Gruyer, Winkler, Pruès, Geneuil, Bouchez, Schmitt, Delozière, Clément, Fortin, Jouve, Duroux, Toarnier, Desdouitz, Roques, Merlot, Ruyssen, Cabanes, Lavillette, Laffitte, Jaunes, Deupes, Galibert, Rousseau, Roca, Ponthieu, Delobel, Lecouffe, Laplaze, Lancet, Gaimard, Crochet, Vallet, Amouroux, Dudenil, Rabourdin, Faidherbe, Tronette, Loubry, Cavaillé, Malzach, Saussine, Deswarte, Cayla, Castel, Vincent, Pierre-Nadal, Laruë, Bardel, Dusolier, Mousnier, Goudeaux, Dalmon, Loyer, Janicaud, Couénon, Butruille, Mitte, Saubert et Bailly.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. David, Pascalidès, Solari, Florentin, Grisel, Cadéot, Landon, Joubaire et Vancy.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins-majors de 2e classe : M. Mangenot passe au 17e bataillon de chasseurs à pied ; M. Lanne passe à la direction du service de santé de la division d'occupation de Tunisie ; M. Mahaut passe au 29e rég. de dragons ; M. Navas passe au 81e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Poureines passe au 163e rég. d'infanterie : M. Guilhaumon passe au 76e rég. d'infanterie ; M. Millet passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Perrier passe au 41e rég. d'infanterie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Prigent, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Forbin*, à Tanger.

— MM. les médecins de 2e classe Béraud, du port de Brest, et Le Floch, du port de Rochefort, sont autorisés à permuter de port d'attache, pour convenances personnelles.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés dans le corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. Gianffer, Luisi, Handelsmann, Walther.

Assistance médicale. — Sont autorisés à passer dans les arrondissements ci-après désignés les médecins du

service de l'Assistance médicale dont les noms suivent, savoir :

Au 1er arrondissement (traitement à domicile), M. Wildenstein, antérieurement affecté au 20e arrondissement.

Au 6e arrondissement (traitement à domicile), M. Netter, antérieurement affecté au même arrondissement (consultations).

Au 7e arrondissement (traitement à domicile), M. Bâtisse, antérieurement affecté au 13e arrondissement.

Au 11e arrondissement (traitement à domicile), M. Narboni, antérieurement affecté au 3e arrondissement.

Au 11e arrondissement (traitement à domicile), M. Pélicier, antérieurement affecté au 13e arrondissement.

Au 16e arrondissement (traitement à domicile), M. Audard, antérieurement affecté au 7e arrondissement.

Au 3e arrondissement (consultations), Mme Ungauer, antérieurement affectée au 4e arrondissement.

Au 4e arrondissement (consultations), M. G.-F. Picard, antérieurement affecté au 11e arrondissement.

Au 14e arrondissement (consultations), M. Dézille, antérieurement affecté au 13e arrondissement.

Au 15e arrondissement (consultations), M. Regimbeau, antérieurement affecté au 6e arrondissement.

Au 6e arrondissement (consultations), M. Lobligeois, antérieurement affecté au 4e arrondissement.

Au 15e arrondissement (consultations), M. Achéray, antérieurement affecté au 13e arrondissement.

Au 16e arrondissement (consultations), M. Berruyer, antérieurement affecté au 19e arrondissement.

Au 18e arrondissement (consultations), M. Henriot, antérieurement affecté au 20e arrondissement.

Au 20e arrondissement (consultations), M. Lutier, antérieurement affecté au 4e arrondissement.

Au 18e arrondissement (consultations), M. Jamet, antérieurement affecté au 11e arrondissement.

La purification des eaux potables. — La sixième commission du conseil municipal de Paris vient de visiter l'usine de Saint-Maur. On sait qu'à cette usine la Société Sanudor expérimente depuis quelque temps la purification, au moyen de l'ozone, d'eau de Marne déjà filtrée. Le Conseil municipal a mis en concurrence les Sociétés Otto et Abraham, qui n'ont pas encore complété leurs installations. Ce n'est que vers le mois de Juillet qu'il sera possible à la commission de se rendre compte de la valeur de ces trois systèmes.

Préservation hygiénique de l'eau contre la gelée. — Au cours de ses visites dans les casernements de Verdun, le général Jourdy, nouveau gouverneur, a constaté que les bornes-fontaines étaient entourées, pour les garantir contre la gelée, de caisses contenant du fumier. Le gouverneur, voyant dans cette pratique un sérieux danger de contamination de l'eau par suite des infiltrations du fumier, l'a immédiatement fait cesser. Il a prescrit l'emploi de matériaux propres : ceux d'origine végétale ou animale, tels que paille, sciure, copeaux, chiffons et crins, qui devront être auparavant portés à l'hôpital pour y être stérilisés.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Delaporte, à Virey (Manche).

CONCOURS

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 15 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Bidel, 19 ; Harlny, 24 ; Jacobsohn, 23.

Séance du 17 Janvier. — Ont obtenu : MM. Pascaut, 27 ; Guérin, 17 ; Burty, 26.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 16 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Fouchet, 11 ; Rouget, 10 ; Dreyfus, 9 ; Mlle Neveux, 7 ; Pénard, 12 ; Chabbert, 7 ; Schreiber, 13 ; Gueuille, 10 ; Lamouroux, 11. — *Absents* : MM. Maurios, Girou, Croissant, Biou (Edgard).

PATHOLOGIE. — *Séance du 16 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Duranton, 10 ; Chenet, 11 ; Metzger, 10 ; Cléret, 11 ; Gendron (Georges), 12 ; Labourdette, 9 ; Houdard, 11 ; Thibaut (David), 8 ; Richet, 10 ; Chambard, 12. — *Absents* ; MM. Bénard, Petit (Paul), Engel.

Ecole de médecine de Clermond-Ferrand. — Un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale s'ouvrira le 25 Janvier 1907, à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand, au secrétariat de laquelle les candidats sont priés de se faire inscrire.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine français et les étudiants en médecine ayant subi leurs cinq examens de doctorat, à la condition d'être docteurs dans les six mois.

La place de chef de clinique est incompatible avec celle de chef des travaux anatomiques.

Le registre d'inscriptions sera clos huit jours avant la date du concours.

Les chefs de clinique sont nommés pour trois ans et reçoivent une indemnité annuelle de 500 francs. Ils sont à la disposition complète du professeur en ce qui concerne le service, enseignent aux élèves à faire les pansements, leur font prendre, sous leur responsabilité, toutes les observations et peuvent être chargés des contre-visites.

Prix de la Société Médico-Psychologique. (Année 1907.) — *Prix Belhomme* : 1.000 francs. — Question : *De la démence épileptique chez les enfants et les adolescents.* — *Prix Esquirol* : Ce prix, d'une valeur de 200 fr., plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale. — *Prix Moreau* (de Tours) : 200 francs. — Ce prix sera décerné au meilleur manuscrit ou imprimé, ou bien à la meilleure des thèses inaugurales soutenues en 1905 et en 1906, dans les Facultés de médecines de France, sur un sujet de pathologie mentale et nerveuse. — *Prix Semelaigne* : 500 francs. — Question : *Des sorties à titre d'essai au point de vue clinique, administratif et législatif.*

ANNÉE 1908. — *Prix Esquirol* : Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale. — *Prix Aubanel* : 1 200 francs. — Question : *Des amnésies dans les lésions organiques et traumatiques du cerveau.*

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés le 31 Décembre 1907 pour les prix à décerner en 1908, chez M. ANT. RITTI, médecin de la maison nationale de Charenton, secrétaire général de la Société médico-psychologique.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

CHIRURGIE EXPÉRIMENTALE

La Presse Médicale vient de publier deux articles de M. Alexis Carrel, de New-York, sur la chirurgie expérimentale[1]. Notre confrère américain est dans l'erreur quand il attribue à Harvey Cushing cette idée de l'enseignement de la médecine opératoire par les travaux pratiques de chirurgie expérimentale. M. Tuffier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a fait cet enseignement à la Sorbonne en 1900 antérieurement par conséquent au Hunterian Laboratory.

On trouvera l'annonce de ce cours dans *La Presse Médicale* de 1900, notamment dans le numéro du 25 avril 1900.

M. Tuffier nous envoie à ce sujet l'intéressante note qui suit:

Chirurgie et médecine opératoire expérimentale.

Depuis l'année 1884, où j'eus la bonne fortune et l'honneur d'être à la Faculté des sciences l'élève du professeur Dastre, je n'ai jamais perdu contact avec l'expérimentation. J'étudiais à cette époque sur les animaux la chirurgie rénale et vésicale, sa physiologie pathologique et les conditions du succès dans ses procédés opératoires. Je travaillai plus tard les questions afférentes à la chirurgie du poumon, puis certains points de la physiologie pathologique des lésions de l'estomac. J'ai cherché plus récemment les conditions de succès de l'ionisation et les applications chirurgicales du sommeil électrique. L'ensemble de ces recherches m'avait convaincu dès longtemps que si ces opérations, pratiquées sur des animaux avec les mêmes précautions, les mêmes soins pré ou post-opératoires que chez l'homme, pouvaient instruire, perfectionner un chirurgien rompu à la médecine opératoire, elles seraient plus profitables encore aux apprentis.

C'est que la chirurgie expérimentale ne donne pas seulement l'habitude des opérations, l'expérience des doigts et de la main, elle ne réalise pas seulement tous les incidents qui peuvent survenir dans le cours d'une opération sous l'anesthésie, ce n'est pas seulement une école de perfectionnement; mais elle ouvre l'esprit aux recherches personnelles et originales, elle permet de concevoir et d'exécuter des procédés opératoires nouveaux et plus souvent encore de simplifier les méthodes enseignées. L'expérimentation n'est qu'une observation provoquée, la chirurgie expérimentale n'est qu'une opération provoquée; la première nous permet de nous rendre compte de faits

1. A. Carrel. — « Le Hunterian Laboratory of Experimental Medicine ». *La Presse Médicale*, 1906, 26 Décembre, n° 103, p. 821. « L'enseignement de la médecine opératoire au Hunterian Laboratory of Experimental Medicine ». *La Presse Médicale*, 1907, 2 Janvier, n° 1, p. 1.

dont nous pourrions attendre pendant bien longtemps la réalisation, la seconde nous met de suite en face de difficultés opératoires dont nos premiers opérés feraient les frais à leurs dépens. Ces convictions s'appuyaient sur mon expérience et surtout sur les progrès que j'avais constatés dans l'habileté de mes aides. Plusieurs d'entre eux sont de bons chirurgiens; et s'ils doivent leur instruction clinique à l'hôpital, il n'est pas moins évident, pour moi qui les ai suivis, qu'ils ont largement bénéficié, comme opérateurs, de leurs travaux de laboratoire. Aussi me suis-je décidé en 1900 à élargir le cadre de cette instruction et à *créer* — j'insiste sur le terme car je ne connaissais pas de tentative chirurgicale d'enseignement de ce genre — un enseignement de chirurgie expérimentale. L'expérience a pleinement réussi, et, le succès aidant, j'ai eu des imitateurs en France et à l'étranger; je crois donc pouvoir dire ici ce qu'on peut demander à cet enseignement et comment il doit être fait.

Lorsque je voulus exécuter ma première tentative, je pensai, et je continue à croire, que cet enseignement devait relever de la chirurgie; je m'adressai comme agrégé de notre Faculté à notre doyen, M. Brouardel. Il résulta de notre entretien que, partisan théorique de cette tentative, le doyen voyait en pratique de grosses difficultés qu'un cours fait en dehors de la Faculté de médecine lèverait très facilement, et la Faculté des sciences paraissait tout indiquée pour cet enseignement.

Ici, je manquerais au plus élémentaire des sentiments de reconnaissance si je ne proclamais bien haut que je trouvai dans mon maître, le professeur Dastre, l'appui le plus complet, l'esprit le plus libéral et l'encouragement le plus franchement efficace pour l'établissement de ces premiers cours. C'est sous sa haute responsabilité qu'il autorisa un enseignement qui, je crois, n'a jamais été reconnu officiellement à la Faculté des sciences, mais qui a été fort utile, si j'en juge par les résultats.

*
* *

Une première question, question préalable, se pose. L'enseignement de la médecine opératoire sur les animaux peut-il rendre service à nos élèves? L'absence complète de cours réguliers devrait me faire conclure à la négative; cependant je suis convaincu que ce défaut tient surtout à la difficulté de sa réalisation pratique. On ne fera croire à personne qu'un médecin, j'allais dire qu'un chirurgien, n'ayant jamais fait une opération *in vivo*, est, toutes questions d'instruction et d'adresse égales d'ailleurs, plus expert et moins dangereux que celui qui n'a jamais pratiqué une intervention. Je sais la grande objection qui émane généralement d'un maître chirurgien : un bon opérateur opère bien dès son début, « ses pareils à deux fois ne se font pas connaître; » si au contraire son astre en naissant l'a créé mauvais opérateur, malgré tous vos exercices, il restera maladroit. J'accepte l'argument, mais je prétends qu'avec un peu d'entraînement le premier sera parfait, et le second moins dangereux. Un autre argument sans cesse répété consiste à nous dire : entre une opération sur un chien et une intervention sur un homme, il y a un abîme. Je le sais mieux que personne, mis cela n'est vrai que pour les résultats thérapeutiques; la technique opératoire est absolument la même dans les deux cas.

Que dirais-je de la *physiologie pathologique* des processus de réparation et de l'étude même de la physiologie pathologique des lésions gastro-intestinales, si ce n'est qu'elles sont fixées bien mieux encore que par la chirurgie humaine. Chaque jour c'est aux expériences que les pathologistes ont recours pour provoquer l'observation. S'il vous reste un doute à cet égard, lisez les derniers travaux du professeur Roger sur l'occlusion intestinale, et vous verrez si l'expérimentation est inutile à la pathologie même chirurgicale.

*
* *

Voici comment cet enseignement a été organisé et voici ce qu'on peut en attendre.

Tout d'abord, il est un fait certain pour moi, c'est que les opérations doivent être répétées, par les élèves, dans des conditions non pas analogues, mais identiques à celles dans lesquelles les malades sont opérés.

Si vous ne leur inculquez pas cette pensée que l'intervention qu'ils devront répéter doit être toujours suivie d'une guérison de l'animal et que cette guérison dépend d'eux et ne dépend que d'eux, vous arriverez peu à peu à des opérations qui ne seront que des simulacres exécutés sans précaution, sans souci du résultat définitif, sans cette préoccupation de tous les instants, indispensable et inséparable de toute bonne chirurgie. C'est, qu'on me permette cette expression, autant une éducation morale opératoire qu'une éducation technique que l'on doit et que l'on peut donner aux élèves.

Si vous n'exigez pas d'eux une surveillance attentive de la redoutable anesthésie par le chloroforme, si vous ne surveillez pas leur asepsie rigoureuse en relevant la moindre faute, si vous ne leur montrez pas que la plus grande attention doit être apportée dans chaque temps opératoire, si vous ne leur donnez pas le sens de leur responsabilité, vous n'aurez pas fait rendre à votre enseignement tout ce qu'il peut donner.

*
* *

L'organisation comporte donc une *démonstration*, c'est-à-dire une opération exécutée *sous l'œil* de tous les élèves, qui non seulement doivent voir les dessins qui illustrent votre leçon, mais qui doivent suivre facilement toutes vos manœuvres. Les salles *à pic* construites à cet effet donnent toute satisfaction. L'expérience m'a prouvé qu'une vingtaine d'élèves constituent un maximum. L'animal doit être anesthésié et l'anesthésie doit être parfaite; rien n'est plus pénible et plus répréhensible que de voir s'agiter ou se défendre un chien en expérience. Le champ opératoire est aussi net et aussi bien préparé que pour une laparotomie à l'hôpital. L'opération est exécutée et les élèves la répéteront.

Les animaux *de choix* sont des chiens; on peut se les procurer facilement, en nombre suffisant. La situation et les rapports de leurs organes se rapprochent sensiblement de ceux de l'homme, leur volume les rend maniables, surtout en s'adressant à des animaux de forte taille. Je sais bien qu'il y a alors plus de difficultés à opérer sur le foie et les voies biliaires, plus difficiles à atteindre, que chez les chiens de petite taille. Mais cet inconvénient est largement compensé par la facilité d'exploration et de sutures des canaux excréteurs plus volumineux.

L'*anesthésie* est, vous ai-je dit, indispensable. Nous savons que les chiens supportent beaucoup plus

difficilement que l'homme la chloroformisation. La méthode de Dastre a été un grand progrès et nous l'employons toujours.

La *région à opérer* est tondue, rasée, lavée au savon, à l'alcool, à l'éther et l'opération peut commencer. (Pendant tout le cours ces préparatifs sont faits avant l'arrivée des élèves, qui n'ont à pratiquer que l'*asepsie* du champ opératoire, et l'asepsie de leurs mains.) Le champ opératoire est garni et tout se passe alors comme dans la plus aseptique des interventions sur l'homme, y compris les sutures et le pausement occlusif.

Les élèves répètent alors l'opération ou les trois opérations pratiquées. Pour cela, il faut compter trois élèves par table d'opération; l'un opère, le second aide et l'autre surveille l'anesthésie, et comme à chaque séance trois opérations peuvent être combinées sur le même animal, celui des élèves qui a pratiqué la première opération continue l'anesthésie, pendant que le second opère et que l'anesthésiste devient aide. Je suis arrivé à ce roulement qui ne peut guère être amélioré, la durée des séances et la survie nécessaire de l'animal s'opposant à un plus grand nombre d'opérations. Il est facile de combiner trois actes opératoires qui puissent se faire indépendamment, ou se compléter dans une même séance. Il serait évidemment préférable de faire répéter à tous les élèves la même opération, le même jour, mais cette perfection nécessiterait un nombre d'animaux qu'il serait bien difficile de réunir et de conserver.

*
* *

Voici maintenant ce qu'on peut tirer de cet enseignement au point de vue chirurgical. Les résultats à obtenir sont tout à fait différents de ceux que cherche un physiologiste pur, l'*instruction des élèves* étant le seul but visé.

La *chirurgie des membres* est praticable pour ce qui est des vaisseaux, des nerfs, des tendons et des muscles; les opérations sur les articulations sont possibles, mais il est extrêmement difficile d'obtenir des résultats à longue portée; il faut une surveillance post-opératoire très assidue pour éviter aux animaux toute souffrance, et pour ma part j'y ai renoncé. Les opérations sur les côtes, ostéotomies, résections, sutures sont les seules qui seront facilement exécutées et supportées. Les *ligatures*, les *anastomoses* vasculaires et nerveuses, les sutures et les anastomoses tendineuses sont d'exécution facile et peuvent être exécutées avec toutes les variantes que nous rencontrons dans la pratique.

La *chirurgie viscérale* comporte un champ d'expérience infiniment plus varié et très profitable aux élèves.

Longue et fastidieuse serait l'énumération de toutes les opérations facilement et *utilement* exécutables; nous pouvons les grouper suivant les appareils ou les organes. L'*estomac*, l'*intestin*, le duodénum et l'intestin grêle, le *foie* et les voies biliaires, le *pancréas*, la vessie, le *rein* et l'uretère se prêtent à toutes les interventions de la chirurgie. Laparotomies, gastro-entérostomies, pylorectomies, anastomoses intestinales, résections de l'intestin, avec ou sans exclusion peuvent être exécutées dans toutes leurs variétés et suivant tous les procédés, il n'est pas jusqu'aux plaies par coups de feu que nous n'ayons fait étudier par nos élèves.

L'appareil urinaire, rein, uretère, vessie, peut être l'objet d'opérations aussi variées. Les voies d'abord du *rein* (lombaire ou abdominale) sont semblables à celles de l'homme; peut-être le péritoine de l'animal est-il plus adhérent et plus difficile à ménager que chez l homme. La néphropexie, la néphrotomie et les sutures du rein demandent les mêmes soins : incision bien médiane, suture dont la profondeur et le serrage doivent être bien précisés, pour éviter les gros vaisseaux, pour faire une hémostase suffisante par accolement des valves pour ne pas étrangler et atrophier le parenchyme sécréteur. La meilleure preuve que toutes ces précautions peuvent être enseignées par la chirurgie expérimentale, c'est qu'elles en viennent; en 1885-1886, je les ai toutes indiquées dans mes études expérimentales sur la chirurgie du rein; elles n'ont guère été modifiées depuis vingt ans.

Les sutures ou les transpositions de l'*uretère* sont difficiles à exécuter à cause de l'exiguïté du conduit; son faible diamètre nécessite une précision très grande dans le passage des fils, mais ce n'est pas là un bien sérieux inconvénient : qui peut le plus peut le moins. La *vessie* est presque complètement intrapéritonéale, elle demande donc à être maniée aseptiquement; elle se prête à toutes les opérations de chirurgie humaine.

Je pourrais développer ici toutes les opérations à pratiquer sur *les poumons*, et montrer que nos expériences avec Hallion, sur les conditions de l'hyper et de l'hypopression ont été la base des recherches et des appareils construits par Sauerbruch et Brauer (Voy. « L'ouverture de la plèvre sans pneumothorax ». *La Presse Médicale*, 27 janvier 1906, n° 8, p. 57).

De même, toute la médecine opératoire qui s'adresse au *foie* et aux *voies biliaires* peut être exécutée sur les animaux : sutures des plaies du foie, cholécystotomie, cholécystentérostomie, hépatectomie et anastomoses de l'hépatique et de l'intestin.

Ces quelques exemples montrent que l'on peut beaucoup demander à la chirurgie expérimentale pour l'enseignement et surtout le perfectionnement de nos élèves dans la technique opératoire. Il n'est pas douteux que cet enseignement ne conduise à des recherches originales. Mais il ne faut pas lui demander plus qu'il ne peut donner. Il est certain qu'entre l'organe sain d'un chien et l'organe malade d'un homme, il existe et il existera toujours des distances infranchissables; il n'en reste pas moins vrai que celui d'entre nos élèves qui aura exécuté ces opérations sur l'animal aura plus d'expérience, toutes choses égales d'ailleurs, que celui qui n'aura rien fait. Or c'est ainsi que se pose actuellement la question : vaut-il mieux faire sa première opération sur un chien que sur un malade; pour moi, ma conviction est faite.

La médecine opératoire expérimentale a pris et doit garder et élargir sa place comme perfectionnement de la médecine opératoire cadavérique.

Th. Tuffier.

BIBLIOGRAPHIE

1303. — **P. Nobécourt.** Précis de médecine infantile. 1 vol. petit in-8°, de la *Collection de Précis Médicaux*, de IX-743 pages, avec 77 figures dans le texte et 1 planche hors texte en couleurs. Cartonné toile souple. Prix : 9 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 30 Janvier 1907, à 1 heure. — M. Charles THIBAULT : Des albuminuries par suppuration au cours de la puerpéralité; MM. Pinard, Landouzy, Segond, Wallich. — M. RAMOND : Pleuro-tuberculose primitive et méningite tuberculeuse; MM. Landouzy, Pinard, Segond, Wallich. — M. Denis VIDAL : Des déplacements secondaires, passifs de la tête humérale, consécutifs aux luxations de l'épaule; MM. Segond, Pinard, Landouzy, Wallich.

Jeudi 31 Janvier 1907, à 1 heure. — M. P. CLÉMENT : Essai sur le traitement intra-utérin de l'infection puerpérale; MM. Le Dentu, Albarran, Auvray, Morestin. — M. Léon SOURDILLE : Contribution à l'étude clinique de la lithiase rénale; MM. Albarran, Le Dentu, Auvray, Morestin. — M. E. HAMON : Recherches cliniques sur les endométrites puerpérales; MM. Budin, Thoinot, Jeanselme, Demelin. — M. André JOUVIN : De la syphilis de l'appareil auditif; MM. Thoinot, Budin, Jeanselme, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 Janvier 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Joffroy, Dejerine, Legry — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Marcel Labbé. M. Roger, censeur; M. Legueu, suppléant.

Mardi 29 Janvier 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Auvray, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) : Charité : MM. Berger, Faure, Marion. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Dupré, Carnot. M. Albarran, censeur; M. Rénon, suppléant.

Mercredi 30 Janvier 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Terrier, Sebileau, Gosset. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Potocki, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Blanchard, Marcel Labbé. — 4e : MM. Ponchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 31 Janvier 1907. — Médecine opératoire Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Faure. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gley, Lannois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Poirier, Marion, Brindeau. — 4e : MM. Pouchet, Dupré, Méry. M. Robin, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Vendredi 1er Février 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Kirmisson, Cunéo, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Richet (Ch.), Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Blanchard, Legry. — 4e : MM. Landouzy, Thoinot, Richaud. M. Gautier, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Teissier, Leguen, Gosset — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Mauclaire, Proust. M. Dejerine, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Beaudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Claude, suppléant.

Samedi 2 Février 1907. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Maygrier, Brindeau M. Langlois, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, agrégé de la Faculté, durant le semestre d'été 1907, les cours et exercices suivants de médecine opératoire générale et spéciale auront lieu à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Médecine opératoire générale : MM. PIERRE SEBILEAU, directeur, CHIFOLIAU et CHEVRIER, prosecteurs : 1re série, du 9 Avril au 22 Avril, tous les jours, à 1 h. 1/2; 2e série, du 14 Mai au 27 Mai, tous les jours, à 1 h. 1/2; 3e série, du 10 Juin au 22 Juin, tous les jours, à 1 h 1/2. Droit d'inscription : 50 francs. Le cours est gratuit pour les internes et les externes des hôpitaux. Le nombre des élèves est limité par les ressources du laboratoire. Chaque série comprend 12 leçons.

Chirurgie d'urgence et de pratique courante : M. CH. WALTHER, agrégé, chirurgien de la Pitié; M. ARROU, chirurgien des hôpitaux Du 27 Février au 27 Mars, le lundi, le mercredi et le vendredi, à 3 heures.

Chirurgie gynécologique : M. RICARD, agrégé, chirurgien de Saint-Antoine; M. GOSSET, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du 26 Février au 26 Mars, le mardi, le jeudi, le samedi, à 3 heures.

Chirurgie genito-urinaire : M. ALBARRAN, professeur, chirurgien de Necker; M. PROUST, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du 9 Avril au 6 Mai, le lundi, le mercredi, le vendredi, à 3 heures.

Chirurgie de l'estomac, de l'intestin, du foie : M. FÉLIX LEJARS, agrégé, chirurgien de Beaujon; M. PIERRE DUVAL, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du 29 Avril au 31 Mai, le lundi, le mercredi, le vendredi, à 3 h. 1/2.

Chirurgie expérimentale : M. PIERRE DELBET, agrégé, chirurgien de Laënnec. Du 8 Mai au 31 Mai, le lundi, le mercredi, le vendredi, à 2 heures.

Chirurgie de la tête et du cou : M. PIERRE SEBILEAU, agrégé, chirurgien de Lariboisière; M. ETIENNE LOMBARD, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. Du 31 Mai au 28 Juin, le lundi, le mercredi, le vendredi, à 3 h. 1/2.

Chirurgie de l'œil et de l'orbite : M. MORAX, ophtalmologiste de Lariboisière. Du 31 Mai au 23 Juin, le lundi, le mercredi, le vendredi, à 2 heures.

Technique de la massothérapie : M. DAGRON, ancien interne des hôpitaux. Du 9 Avril au 30 Avril, le mardi, le jeudi, le samedi, à 3 heures.

Chacun de ces cours comprendra 10 leçons de technique chirurgicale et sera précédé de 3 leçons d'anatomie pratique (total : 13 leçons).

Le cours de chirurgie expérimentale et de massothérapie comprendra seulement 10 leçons. Le droit d'inscription est de 100 francs par cours. Les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux de Paris. Le nombre des élèves est limité.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris (Ve arrondissement).

La fondation Zola. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Poirier de Narçay, au nom de la 5e commission, conformément aux propositions de l'administration, vient d'émettre un avis favorable à l'aménagement de l'immeuble de Médan (fondation Zola) en crèche de nourrissons.

L'hôpital de Sidi-Abdallah. — Sur la proposition du contre-amiral commandant en chef de la division navale de Tunisie, le ministre de la Marine a décidé qu'un médecin de 1re classe sera affecté à l'hôpital de Sidi-Abdallah, à Bizerte, en complément d'effectif.

En conséquence, le médecin de 1re classe Parm a été désigné pour ce poste.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DE LA MUTUALITÉ. — *Médaille d'or*: M. Lagnesse, à Lyon.

Médaille d'argent : MM. Fournier, à Bèze; Gagez, à Pouilly-en-Auxois; Laffage, à Arnay-le-Duc.

Médaille de bronze : M. Weil, à Dijon.

Service de santé de la marine. — Sur la proposition du contre-amiral commandant en chef la division navale de Tunisie, le ministre de la Marine a décidé qu'un médecin de 1re classe serait affecté à l'hôpital de Sidi-Abdallah à Bizerte, en complément d'effectif.

En conséquence, M. le médecin de 1re classe Parin, du port de Brest, est désigné pour aller servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

— Un congé d'un an, sans solde, est accordé à M. le médecin de 2e classe Brunet, du port de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Balcam, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Bouvet* (escadre de la Méditerranée).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au Tonkin, MM. Poumayrac et Recoules, médecins-majors de 1re classe.

A Madagascar, MM. Martin, médecin-major de 1re classe; Moitron, Levet, Thelème, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique occidentale, M. Pelletier, médecin-major de 2e classe.

Au Congo, M. Bodion, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Bourdon, Jacquin, Guerchet, Logerais, médecins-majors de 1re classe : Rul, Normet, Audiau, Talbot, Castueil, médecins-majors de 2e classe; Izard, Amignes, Lamandé, Collin, Navarre, Vielle, Perret, Chouquet, médecins aides-majors de 1re classe.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — MM. Heckel, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Marseille; Treille, médecin inspecteur général du corps de santé des colonies; Roynaud, médecin en chef des colonies en retraite; Torel, médecin principal de la marine; Betammé, diplômé de l'École dentaire supérieure; Castillon, vétérinaire à Marseille, sont agréés en qualité de conférenciers près de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales.

— M. le médecin principal de 2e classe des troupes coloniales Simond, professeur de bactériologie à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales, est nommé sous-directeur de l'Ecole.

Hommage à M. le professeur Thoinot. — Un Comité composé d'amis et d'élèves du professeur Thoinot s'est formé en vue de lui offrir son buste, à l'occasion de sa nomination au professorat et de son élection à l'Académie de médecine.

Les souscriptions doivent être adressées avant le 31 Mars 1907 au trésorier, M. J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

Le chiffre des souscriptions n'est pas limité.

Tout souscripteur d'au moins 25 francs recevra un souvenir dont la nature sera fixée ultérieurement (moulage réduit du buste ou médaillon en bronze).

La date à laquelle ce souvenir sera offert au professeur Thoinot sera indiquée en temps utile à tous les souscripteurs.

Etude des colloïdes. — M. Iscovesco fera une série de six conférences publiques sur les colloïdes (préparation, propriétés, applications), à l'amphithéâtre de physiologie du professeur Dastre à la Sorbonne. Ces conférences, dont la première aura lieu le jeudi 24 Janvier, se feront le mardi et jeudi à 1 h. 3/4.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine. — M. Navarre est nommé vice-président du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine pour l'année 1907.

Demande de médecin. — La Société des Œuvres de mer désire un jeune médecin pour son navire-hôpital *Le Saint-François-d'Assise*, qui doit quitter Le Havre le 15 Mars, à destination d'Islande et de Terre-Neuve, en vue de donner l'assistance en mer aux pêcheurs pendant la campagne de pêche.

Le médecin doit être à la disposition de la Société le 1er Mars; le retour a lieu vers le 25 Septembre.

Adresser les demandes à M. l'administrateur délégué de la Société des Œuvres de mer, 18, rue de La Trémoille, à Paris.

Médecin inspecteur des écoles. — MM. Monmarson, Ehrhardt sont nommés médecins-inspecteurs des écoles du 3e arrondissement (2e et 5e circonscriptions).

M. Changeux est nommé médecin-inspecteur du canton de Saint-Maur (2e circonscription).

Syndicat médical d'Indre-et-Loire. — Cette Société vient de renouveler son bureau pour la période 1907-1910. Ont été désignés : MM. Ed. Chaumier (de Tours), président; Durand (de Preuilly), Mattrois (de Chinon), vice-présidents; Lapeyre (de Tours), secrétaire général; André (de Tours), secrétaire adjoint; Archambaud (de Tours), trésorier; de Gruilly (de Vouvray), Stecewitz (de Manthelan); Fnueillon (de Chinon), membres de la commission administrative; Me Melin, avocat, conseil judiciaire.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Émile Javal, membre de l'Académie de médecine; Depeton, à Saint-Martin-de-Hinx (Landes).

CONCOURS

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 19 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Bertrandon, 24; Roubaud, 23; Eltchninoff, 17.

Séance du 22 Janvier. — Ont obtenu : MM. Coilloud, 14; Chinot, 22; Le Mière, 24.

Médaille d'or. — Dans le jury du concours de la médaille d'or un seul changement à signaler, celui de M. Ribemont-Dessaigne par M. Championnière, qui a accepté.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 18 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lévy (Pierre), 7; Pépin, 12; Roux (Georges), 6; Bossoreil, 5; Pironneau, 9; Burnier, 11; Gastinel, 11; Buizard, 9. — *Absents* : MM. Presbeanu, Luzoir.

Séance du 20 Janvier. — Ont obtenu : MM. Cruet, 12; Sourdel, 11; Normand, 9; Ganchery, 8; Douay, 10; Bajan, 8; Genil-Perrin, 9; Bécus, 11; Peraldi, 4.

Séance du 21 Janvier. — Ont obtenu : MM. Bremond, 9; Cotoni, 10; Toussaint, 8; Chibret; 10, Brisset, 12; Gallais, 11; Cheurlot, 9. — *Absent* : M. Cotillon.

Pathologie. — *Séance du 18 Janvier* — Ont obtenu : MM. Phélip, 8; Gelma, 8; Alexandre (Paul), 7; Wunschendorff, 10; Ancibure, 9; Jacoulet, 12; Pascalis, 11; Braun, 12; Magrou, 10; Boivin, 9. — *Absents* : MM. Odoul, Ferry (Charles), Bertier, Boulougne, Ferry (Maurice), Moutrier, Montet, Malègue, Tribault (Paul), Lafont (Paul-E.).

Séance du 21 Janvier. — Ont obtenu : MM. Bellot, 8; Périneau, 11; Boulay, 10; Lasnier, 9; Séjournet, 11; Baré, 10; Marie, 10; Gauthier (Emile), 9; Lévêque, 12; Woimant, 12. — *Absents* : MM. Rouyer, Lévy (Georges), Crétaux, Magniel, Hartmann.

Séance aujourd'hui à 8 h. 1/2 du soir, à la Charité.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE PROFESSEUR BUDIN

Le professeur Budin vient de mourir à Marseille, emporté en quelques jours par une pneumonie grippale. Il tombe au champ d'honneur: La maladie l'a frappé au moment où, dans son retour à Paris après de courtes vacances, il s'arrêtait à Marseille pour y faire, sous les auspices du Préfet, une conférence sur les consultations de nourrissons.

Avec lui l'Obstétrique française perd un de ses chefs incontestés; la Faculté, un professeur chez lequel on ne saurait dire qui l'emportait du zèle, du savoir ou de l'art d'enseigner; ses élèves, un maître qui dépensait pour eux, sans assez compter, le meilleur de ses forces; ses amis, un soutien et un bloc de confiance inaltérable; les tout petits, un défenseur d'ordre médical le plus averti et le plus combatif qui a lutté pour les préserver de la mort précoce, grâce à l'instaura-

tion et à la diffusion de la doctrine d'un élevage sain et rationnel !

Pierre Budin est né à Enancourt-le-Sec, en Vexin, en 1846. Il commença ses études médicales en 1867. Nommé à la fin de sa deuxième année d'études externe des Hôpitaux, le premier de sa promotion, il fut reçu interne au concours de fin 1871. Dès le début de son internat, il s'annonça comme devant consacrer sa carrière à l'obstétrique. C'est ainsi qu'il fut attaché en première et en quatrième année à la Maternité, aux côtés du professeur Tarnier. Sans nul doute, s'il n'eût eu la vocation préalablement arrêtée, il l'eût trouvée dans l'enseignement d'un tel Maître. Budin fut le premier de la pléiade des internes de Tarnier spécialisés dans l'art des accouchements, le premier élève de « l'Ecole de la Maternité, » et ce titre n'était pas un de ceux qui lui tenaient le moins au cœur.

Reçu docteur en 1876, il devient chef de clinique deux ans plus tard. En 1880 il est nommé professeur agrégé.

En l'année 1882, lorsque l'Assistance publique eut décidé la création des accoucheurs des hôpitaux, il est élu le premier, au premier concours où quatre places étaient données. Budin succombe donc vingt-cinq ans après sa nomination : c'est ainsi que, par la perte du doyen d'ancienneté de ses membres, la Société des accoucheurs des hôpitaux est appelée à commémorer par un deuil cruel le premier jubilé de sa fondation.

Attaché d'emblée au service d'accouchements de la Charité, Budin y séjourne de 1882 à 1895; puis il passe à la Maternité où il demeure comme Professeur et Accoucheur en chef jusqu'au moment où la Faculté l'appelle, en 1898, à prendre la succession de Tarnier à la Clinique d'accouchements qui devait porter le nom de son maître.

Dès 1889 l'Académie de médecine lui avait ouvert ses portes. En France, il était attaché à la Société de biologie, à la Société anatomique, à la Société de médecine de Paris, à la Société de médecine légale; il comptait comme membre fondateur de la Société obstétricale de France et de la Société d'obstétrique de Paris. Nombre de Sociétés savantes à l'étranger : Sociétés de gynécologie espagnole et italienne, de Londres, de Boston, de Leipzig et d'Edimbourg, de Buenos-Ayres, etc., lui avaient conféré le titre de membre correspondant ou honoraire, marquant ainsi en quelle valeur elles tenaient ses nombreux ouvrages et en gage de remerciements pour l'homme qui avait tout fait pour internationaliser la branche de la science à laquelle il s'était consacré.

Dans les divers services qu'il eut à diriger, Budin sut se faire remarquer par une assiduité absolue. Il donnait ainsi sur lui-même l'exemple d'une stricte discipline dont il ne s'est jamais départi. Le meilleur de son temps était pour l'Hôpital; à quelque heure que ce fût, de jour ou de nuit, dispos ou fatigué, il y accourait à tout appel. Bien qu'il arrivât tôt et quittât ses malades à heure tardive, la durée de sa visite était toujours courte pour la nombreuse assistance qui se pressait autour de lui, admirant la sûreté de son diagnostic, sa précision dans l'exposé de la conduite thérapeutique à tenir, son habileté et sa douceur de main dans la pratique des opérations laborieuses. Il tenait d'ailleurs ses élèves en haleine par des interrogations amicales et instructives dont il aimait à les presser sur les mille objets de la clinique courante. Sa compatissante douceur vis-à-vis des parturientes en souffrances, comme son souci constant de la défense de leur salubrité, faisait accueillir aux malheureuses le séjour au lit d'hôpital comme un réel bienfait.

Non moins qu'aux mères sa sollicitude s'adressait aux nouveau-nés. A l'hôpital, le berceau le retenait autant que le lit. Il ne s'en tint pas là. Soucieux comme tout philanthrope et tout bon patriote des ravages que le défaut d'hygiène et l'ignorance des mères pauvres causaient parmi les petits, il entreprit une croisade contre le fléau. En 1902, sous les auspices de Waldeck-Rousseau, et avec le concours de deux hommes dont le nom seul évoque l'idée de philanthropie ardente : Th. Roussel et P. Strauss, il fonda la Ligue contre la mortalité infantile. L'arme d'attaque ou plutôt de défense fut la consultation de nourrissons, véritable école des mères.

Il faudrait un cadre autrement étendu que celui d'une simple notice biographique pour bien montrer la quantité d'efforts, la dépense de travail et de temps, par actes, voyages, paroles et écrits que consacra Budin à l'œuvre nouvelle.

Sa conviction généreuse était telle qu'il fit d'emblée de ses amis et élèves, et des élèves de ses élèves, autant de prosélytes qu'enflammait son zèle. L'œuvre le prit tout entier et, dès lors, elle supprima de la vie du Maître cet élément indispensable à la conservation de sa vie physique, le repos. N'avions-nous pas, ainsi, le droit de dire, en tête de ces lignes, qu'il est tombé au champ d'honneur, puisque la maladie a profité, pour le terrasser, de la fatigue du voyage et des veilles consacrées à la préparation de sa conférence de Marseille ! Ce fut en somme l'objet de travail le plus cher des dernières années de sa vie si prématurément et brutalement interrompue. A l'œuvre, en même temps qu'à l'épouse qu'il chérissait et à ses amis, ont été ses dernières pensées.

Si l'humanité doit sa reconnaissance au philanthrope, la Faculté de médecine ne saurait oublier qu'elle a trouvé en Budin un professeur dont la collaboration a été plus que celle d'un dispensateur d'enseignement. Nous ne voulons pas rappeler ici ce que fut le professeur dans sa chaire; à cette place même il y a quelques semaines (voir *La Presse Médicale*, n° 86, 27 Octobre 1906), un de nos collaborateurs reproduisait, avec l'impar-

tiale précision d'une photographie, la physionomie du Maître parlant à ses élèves. Le plaisir d'enseigner était une passion pour lui. De bonne heure d'ailleurs la renommée l'avait consacré professeur. Dès 1874, à une époque où l'obstétrique ne comptait guère à la Faculté que comme une spécialité accessoire, il instituait un enseignement libre qu'il devait poursuivre jusqu'en 1880 avec le concours de ses collègues de la Maternité. Nombreux encore, nous l'espérons, sont parmi nos lecteurs ceux qui ont tiré un profit inoubliable de ces leçons.

Mais c'est surtout comme organisateur de l'enseignement clinique des accouchements que Budin a bien servi la Faculté. C'est, en effet, en grande partie à ses efforts qu'est due la parfaite utilisation du temps de stage des étudiants dans les Maternités, la participation active et personnelle des élèves à la pratique des accouchements d'hôpital, enseignement si bien réglé qu'il n'est pas téméraire d'avancer que c'est à l'obstétrique que répond aujourd'hui le plus solide entraînement aux futures fonctions du praticien.

L'œuvre scientifique de Budin est nombreuse et variée ; il n'est pas de branche d'obstétrique, bien que celles-ci soient multiples, dont il n'ait fait l'objet de ses études ; celles-ci ont toujours été marquées d'un coin de précision et d'originalité qui eût presque pu le dispenser de signature.

S'il nous voulions entre tous ses travaux, dont nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui, faute de temps, rapporter ici la nomenclature, rechercher ceux qu'il a traités avec le plus de prédilection, nous citerions, après ses publications sur le nourrisson, ses recherches expérimentales dans le ressort de la mécanique obstétricale. Il s'agit là, comme on sait, d'un point du domaine scientifique qui, précisément, constitue une sorte d'apanage propre à l'obstétrique française.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette notice de donner ici au maître l'adieu profondément attristé d'un élève, qui, pas plus que tous ceux qui ont vécu à ses côtés, n'oubliera jamais toute l'affection et tout le dévouement que Budin se faisait un bonheur de prodiguer aux siens.

***

S'il nous fallait caractériser d'un seul mot ce que fut Budin, nous dirions qu'il fut, par-dessus tout, une volonté ; volonté qui ne connut jamais la défaillance morale, qui se refusa toujours, même dans les assauts réitérés des plus dures maladies, à admettre la défaillance physique ; si vaillante que, même la veille de sa mort, alors qu'il supputait en chiffres ses chances de guérison, ses amis comptaient encore la voir triompher du mal ; volonté enfin, qui servit inflexiblement trois objets : le travail, le progrès de la science et le bien de ses semblables.

E. Bonnaire.

COURS DE PÉDAGOGIE MÉDICALE

Un groupe d'internes vient d'avoir l'heureuse idée d'entreprendre un cours élémentaire et payant de pédagogie médicale. En ce temps de projets de réforme des études médicales, toutes les initiatives doivent être encouragées. Il est à souhaiter que le corps de l'Internat (internes en exercice et anciens internes) soit officiellement appelé dans un avenir prochain à coopérer à l'enseignement clinique pédagogique dans les hôpitaux, sous la direction des chefs de service. Voici le programme de ce cours :

Médecine pratique : M. Bory, à l'hôpital Lariboisière.

Chirurgie pratique : M. Siegel, à l'hôpital Cochin.

Maladies des enfants : M. Jules Lemaire, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Gynécologie élémentaire : M. Pottet, à l'hôpital Broca.

Maladies de la peau et syphilis : M. Bord, à l'hôpital Broca.

Le nombre des places est limité. Chaque cours comprendra 10 leçons, 3 par semaine, strictement élémentaires et pratiques.

Le droit d'inscription est de 20 francs par cours (s'inscrire à M. Bord, interne à l'hôpital Broca).

F. Jayle.

LIVRES NOUVEAUX

R. Gaultier. — *Précis de coprologie clinique*. Préface du professeur A. Robin. 1 vol. in-8° de 384 pages avec une planche coloriée et 65 figures ; 7 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

M. René Gaultier, continuant la série de ses travaux sur l'examen des matières fécales dans ses applications au diagnostic, à la diététique et à la thérapeutique des affections du tube digestif, vient de nous donner « un nouvel ouvrage du plus haut intérêt pratique qui comble du même coup une véritable lacune dans la littérature médicale française ».

Ce livre, qui se recommande par une documentation bibliographique considérable, est en même temps un livre plein d'originalité dans les parties où se retrouvent exposées les méthodes particulières à l'auteur, et qu'il nous a données antérieurement dans sa thèse. Il porte le titre qu'il justifie pleinement de *Précis de coprologie clinique*.

Il est *précis*, en effet, en ce sens que dans sa première partie, toute didactique, il expose complètement, mais sans superfluités, « le bilan des connaissances spéciales que le médecin doit posséder pour faire entrer la coprologie dans les moyens d'investigation dont il dispose » :

Ce livre entièrement *clinique* dans sa seconde partie constitue un chapitre de séméiologie dans lequel le médecin pourra puiser avec fruit pour le diagnostic et le traitement des affections du tube digestif.

V. Griffon.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Quelques incompatibilités. — Les substances suivantes réagissent plus ou moins les unes sur les autres et ne doivent pas être mélangées : acétanilide, antipyrine, naphtol, camphre, chloral, menthol, salicylate de soude, phénacétine, pyrogallol, résorcine, salol, thymol, uréthane. Il ne faut pas prescrire en cachets les produits suivants : les iodures, bromure de sodium, chlorures de calcium et de strontium, chloral, glycérophosphates, pipérazine, extraits secs.

Enfin il ne faut pas introduire dans un julep gommeux l'ésérine, l'adrénaline, le sirop de goudron et les préparations liquides d'aloès (*Journal of the American Medical Association*, 1906, 29 Sept., p. 1052).

* * *

Manière de prescrire l'huile de foie de morue chez les enfants. — Chez les tout petits enfants, l'huile de foie de morue peut être administrée en frictions.

Chez les enfants plus âgés, la préparation suivante est en général très acceptable :

Huile de foie de morue.		120 gr.
Extrait de malt	ãã	30 gr.
Sirop d'hypophosphite de calcium.		
Glycérine	ãã	15 gr.
Gomme arabique en poudre . . .		
Eau de cannelle. Q. s. pour faire		250 gr.

(Sheffield, *New-York Medical Journal*, 1906, 15 Septembre, p. 523.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Boix, Bonteron, Dorison, Doucy, Ermenge, Fège, Fissiaux, Gachet, Grossard, Guertin, Isaac, Kocher, Lacroix, Le Bas, Le Filiatre, Le Golf, Lucas, Mesnard, Monier, Olivier, Pamard, Pennel, Planchon, Raimondi, Sainturet, Sureau, Veil, Wassilief, médecins à Paris; Bellat, à Brenty-la-Gareune (Charente); Bellissent, au Vésinet (Seine-et-Oise); Blin, à Vaucluse (Seine); Bourdillon, à Marseille; Bourée, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); Cacarrié, à Saint-Priest-la-Roche (Loire); Camons, à Nice; Chambounaud, à Chéronnac (Haute-Vienne); Chardon, à Armentières (Nord); Château, à Grenoble; Dalbéra, à Contes (Alpes-Maritimes); Darses, à Parlan (Cantal); Decourt, à Mitry-Mory (Seine-et-Marne); Descour, à Lyon; Dorian, à Montmeyran (Drôme); Dumont, à Mons-en-Barœul (Nord); Duputel, à Rouen; Durand, à Bordeaux; Eveillé, à Saint-Bonnet (Charente-Inférieure); Féa, à Lyon; Fleurot, à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); Fleys, à Aurillac; Grallan, à Pleudihen (Côtes-du-Nord); Grimoux, à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire); Guelle, à Allègre (Haute-Loire); Guy, à Lignan (Hérault); Hélary, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise); Hommey, à Sées (Orne); Knœri, à Reims; Lafourcade, à Bayonne; Larquier, à Archiac (Charente-Inférieure); Legrand, à Biarritz (Basses-Pyrénées); Lemesle, à Loches (Indre-et-Loire); Lepicard, à Pantin (Seine); Leture, à Saint-Lô; Leviste, à Dreux; Martin, à Tarascon (Bouches-du-Rhône); Martin, à Conches (Eure); Mercier, à Tours; Merlin, à Saint-Etienne; Pacaud, à Angles (Vendée); Pelon, à Montpellier; Périer, à Champagné-les-Marais (Vendée); Prioleau, à Brives; Ricoux, à Puteaux (Seine); Texier, à Nantes; Valois, à Nevers.

Officier d'Académie. — MM. Aubry-Baillière, Ball, Belgrand, Bouteil, Bonteil, Bouvet, Braye, Brisard, Bné, Calmeau, Cayrol, Coiltier, Cortot, Disser, Dutar, Erlanger, Fouquet, Friedel, Géraadel, Guérin, Hanotte, Harlay, Kahn, Kaborn, Lasgoutte, Lasne-Desvareilles, Laufer, Lebrun, Lefèvre, Lenormant, Lèques, Leroux, Leullier, Marcigney, Meyer, Millant, Mondelic, Narboni, Omnès, Pécharmant, Pérndon, Pignot, Poinsot, Poulain, Radiguer, Robillard, Rousseau, Savatier, Sersiron, Stankiewicz, Viguier, Mme Gonoay, médecins à Paris; Achard, à Aïn-Témouchent (Oran); Bernevel, à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire); Bazin, à Carrouges (Orne); Beaumont, à Geaune (Landes); Beis, à Martillargnès (Hérault); Bellier, à Laigle (Orne); Bénéteau, à Saint-Amand-en-Paisaye (Nièvre); Berger, à Coutras (Gironde); Bernard, à Haybes (Ardennes); Bompaire, à Millau; Bonjour, à Nantes; Bonnaud, à Roanne; Bonnemaison, à Maisons-Alfort (Seine); Boriès, à Marseille; Bosc, à Montpellier; Bouchet, à Cruseilles (Haute-Savoie); Bourdineau, au Perreux (Seine); Camus, à Reims; Casabianca, à Bonifacio (Corse); Cassé, à Caen; Castagne, à Montpellier; Castelet, à Marseille; Celles, à Moisy-Cramayel (Seine-et-Marne); Cérac, à Reims; Chavernac, à Marseille; Chevallier, à Rully (Oise); Clologe, à Brossac (Charente); Cola, à Mont-de-Marsan; Colonna d'Istria, à Sartène; Cosse, à Tours; Cousin, à Conché-Vérac (Vienne); Coustau, à Fabrègues (Hérault); Crouzet, à Cuxac-Cabardès (Aude); Danet, à Josselin (Morbihan); Druignez, à Hagetmau (Landes); Daubois, à Valence; Debrabant, à Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or); Decornoz, à Mignovillard (Jura); Delbosc, à Castelsarrasin; Demirleau, à Alençon; Desjardins, à Mauvages (Meuse); Digoy, à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire); Domergue, à Alger.

Dufour, à Nancy; Dupont, à Lussac-les-Châteaux (Vienne); Durand, à Maubourguet (Hautes-Pyrénées); Etesse, à Tréguier (Côtes-du-Nord); Farey, à Marseille; Félix, à Panissières (Loire), Fériaud, à Verdière (Var); Filandeau, à la Roche-sur-Yon; Follet, à Etreaupont (Aisne); Fornari, à Menton (Alpes-Maritimes); Fraty, à Pélussin (Loire); Galinier, à Fontès (Hérault); Galvaing, à Auriac (Corrèze); Garnier, à Commercy; Garripuy, à Toulouse; Gautrelet, à Baron (Oise); Gavard, à Penthièvre (Constantine); Genoud, à Thonon (Haute-Savoie); Gonot, à Dole; Grégoire, à Marseille; Grimpret, à Vervins; Gugelot, à Waziers (Nord); Guilloteau, à Alfort (Seine); Guitton, à Vouillé (Vienne); Guth, à Timmimaux (Algérie); Guy, à Murviel (Hérault); Guyon, à Remiremont; Hidcax, à Barentin (Seine-Inférieure); Huguin, à Tourteron (Ardennes); Husson, à Saint-Quentin; Iaversène, à Lavaur; Jehanno, à la Haie-Fouassière (Loire-Inférieure); Joly, à Bagnole (Orne); Julia, au Kreider (Oran); Klein, à Wahagnies (Nord); Laborderie, à Lavit (Tarn-et-Garonne); Lamard, à Saint-Germain-des-Bois (Saône-et-Loire); Lançon, à Lyon; Laroche, à Milly (Seine-et-Oise); Lasserre, à Bayonne; Laubie, à Donzenac (Corrèze); Laurent, à Marly (Aisne); Lautier, à Larocque-de-Fa (Aude); Lavoine, à Boves (Somme); le Chapelain, à Châtelaudren (Côtes-du-Nord); Lemaire, à Monvron (Aisne).

Lèmeré, à Breteuil-sur-Roye (Oise); Lesueur, à Aillant-sur-Tholon (Yonne); Lochon, à Thonon; Logeais, à Palluau (Vendée); Lovichi, à Sainte-Marie-Siché (Corse); Luciani, à Moca-Croce (Corse); Mage, à Beaulieu (Corrèze); Maleyx, à Clion-sur-Indre (Indre); Mangon, à Margaux (Gironde); Marbot, à Mondovi (Constantine); Marie, à Gavray (Manche); Martin, à Angers; Mauger, à Versailles; Meilhon, à Quimper; Melon, au Buisson (Dordogne); Ménard, à Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine); Mercier-Bellevue, à Poitiers; Merlat, à Carcassonne; Métayer, à Moncoutant (Deux-Sèvres); Miraillé, à Nantes; Nicolaï, au Tarf (Constantine); Nicolus, à Oran; Ollivier, à Guillaumes (Alpes-Maritimes); Olmières, à Castelsarrasin; Oudiné, à Barbonne-Fayelle (Marne); Parrain, à Guéret; Passeron, à Rosquesteron (Alpes-Maritimes); Pernau, à Nérondes (Cher); Perrée, à Grand-Couronne (Seine-Inférieure); Phélippon, à Fontenay-le-Comte; Piétri, à Nice; Pinel, à Pont-Rousseau (Loire-Inférieure); Pison, à Alger; Pize, à Quingey (Doubs); Poey-Noguez,

à Oloron (Basses-Pyrénées); Poirrier, à Mayenne (Mayenne); Poisson, à Albar (Tarn); Pompéani, à Neuilly (Seine); Poujol, à Aïn-Bessem (Alger); Poupinel, à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise); Prut, à la Cheurlie (Cantal); Prunier, à Chateaudun (Eure-et-Loir); Ravarit, à Poitiers; de Ribier, à Chamalières (Puy-de-Dôme); Rocher, à Gubarret (Landes); Rochette, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret); Saisy, à Rouillac (Charente); Sarlabous, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Scheffler, à Saint-Etienne; Sempé, à Carcassonne;

Sérégé, à Bordeaux; Simon, à Dinard (Ille-et-Vilaine); Suffisceau, à Luzillé (Indre-et-Loire); Susini, à Berrouaghia (Alger); Tapie, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie); Tellier, à Lyon; Teissier, à Montauban; Tisserand, à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or); Trébose, à Montpellier; Tripier, à Abbeville; Tujague, à Bernadets-Debat (Hautes-Pyrénées); Vaissière, à Jussac (Cantal); Verdière, à Bertincourt (Pas-de-Calais); Viallon, à Bron (Rhône); Vignaud-Dupuy de Saint-Florent, à Saint-Junien (Haute-Vienne); Vivès, à Cierp (Haute-Garonne); Vivien, à Hourtin (Gironde); Wavelet, à Alençon; Yon, à Gray (Haute-Saône).

La loi sur le régime des aliénés. — La Chambre des députés vient de voter une proposition de loi présentée par M. Dubief tendant à établir sur des bases meilleures que celles de la loi de 1838 le régime des aliénés.

Le Sénat sera appelé prochainement à procéder à l'examen du texte de loi voté par la Chambre.

Conférence d'Internat. — MM. Jean Camus et Grégoire, anciens internes des hôpitaux, recommenceront leur conférence d'Internat le samedi 9 Février. Pour s'inscrire, s'adresser à M. Grégoire, prosecteur à la Faculté, pavillon V, tous les jours, de 1 heure à 3 heures.

Inspection des écoles. — MM. Ogusse et Izard sont nommés médecins-inspecteurs des écoles du 14e arrondissement.

Enfants assistés. — M. Godefroy a été nommé médecin des Enfants assistés à la Chapelle-Moche.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la ville de Paris et de la Seine. — Le bureau pour 1907 est composé comme suit : *Président* : M. Doury; *Vice-présidents* : MM. de Pradel, Cayla et H. Gourichon; *Secrétaire général* : M. Lucien Butte; *Trésorier* : M. Georges Lévy; *Secrétaires* : MM. Biard, Meyer et Gagnière.

Étranger.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Willems, à Hasselt (Belgique). M. Willems, membre de l'Académie royale de Belgique, fut l'inventeur du vaccin contre la pleuro-pneumonie épizootique des bêtes à cornes.

CONCOURS

Agrégation. — Le concours d'agrégation, interrompu par l'indisposition d'un des membres du jury, reprendra mardi prochain, 29 Janvier, à 4 h. 3/4.

Les candidats qui ont encore à exposer leurs titres et travaux scientifiques sont :

MM. Sicard, Ribierre, Garnier, Laignel-Lavastine, Cruchet, Péhu, Gaussel, Grenet, Jousset, Porot.

Médecin-adjoint des asiles publics d aliénés. — Un concours pour l'admission aux emplois de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés (voir l'arrêté du 12 Janvier 1907, p. 249 du *Journal officiel*) s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 4 Mars 1907.

Les candidats devront adresser leur demande de participation à ces épreuves au ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée.

Cette demande devra parvenir au ministère (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès), le 10 Février 1907, au plus tard, accompagnée de toutes les pièces énumérées dans le décret du 1er août 1906 (*Journal officiel* du 2 août).

Le nombre des places mises au concours est fixé à huit.

Internat. — Lecture des copies. — Pathologie. — *Séance du 23 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Fimbel, 11; Saiget, 11; Foy, 12; Portocalis, 11; Simonin, 8; Mesnager, 12; de Vaugiraud, 10; Weil (Pierre), 12; Pélissier (André), 12; Chamard-Bois, 10.

Séance du 25 Janvier. — Ont obtenu : MM. Vaucher, 11; Lemarignier, 10; Vernes, 11; Salès, 4; Paul-Boncour, 11; Lévy-Bruhl, 11; Cottenot, 9; Lemaire, 8; Willette, 11; Gosselin, 8. — *Absents* : MM. Bloch (André), Vivicorsi, Mayer-Hein.

Internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie, vacantes au 1er Juillet 1907 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, sera ouvert le mercredi 13 Mars 1907, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Tout étudiant qui veut se présenter aux concours ouverts pour les places d'élève interne en pharmacie doit être âgé de vingt ans au moins et de vingt-sept ans au plus.

Il doit produire : 1° Son acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de sa commune; 4° un certificat constatant qu'il a subi avec succès l'examen de validation du stage ou la feuille d'inscription à l'Ecole de pharmacie.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne sera point accueillie.

A l'ouverture du concours, le 13 Mars, à 10 heures, le Président du jury tirera immédiatement au sort le nom des élèves qui devront subir dans cette séance l'épreuve de la reconnaissance des plantes.

Il sera remis à chaque élève inscrit une carte spéciale sur la présentation de laquelle il sera reçu à l'amphithéâtre pour suivre les séances du concours.

Les actes de l'état civil venant des départements et les certificats délivrés par les médecins, les pharmaciens ou les fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le vendredi 1er Février jusqu'au samedi 23 du même mois inclusivement.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira le 29 Avril 1907 devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA RÉFORME DU STAGE HOSPITALIER

Il y a quelques semaines, sur une question posée par M. Hirtz, un plébiscite se faisait à la Société médicale des hôpitaux. A la question de M. Hirtz: « Y a-t-il lieu de revenir à l'ancien mode de la liberté du stage hospitalier? » 73 voix répondirent oui, 3 voix non, 6 voix oui et non, un certain nombre de médecins réservèrent leur opinion.

Ce vote et ces abstentions même signifiaient que nous étions tous mécontents du système actuel et demandions une réforme du stage.

Restait à savoir quelle réforme et comment on entendait la liberté du stage. Était-ce la liberté pour les étudiants de faire un stage où bon leur semblait et même de n'en pas faire du tout? Ou bien était-ce la liberté pour tout médecin des hôpitaux qui le désirait de prendre des stagiaires dans son service?

Là-dessus aucun doute : les plus farouches partisans de la liberté du stage n'en veulent pas pour les étudiants. Ils savent trop bien que, à part d'heureuses exceptions, la liberté réclamée par l'étudiant est celle de ne rien faire ; l'expérience le prouve : avant la date où commence le stage hospitalier, décembre autrefois, novembre maintenant, combien voit-on de stagiaires dans les services de leur choix ? Pour ainsi dire aucun.

Ce que désirent les médecins des hôpitaux, c'est donc seulement une plus large répartition du stage, qui permettrait d'éviter l'encombrement des élèves dans certains services et d'utiliser les bonnes volontés de tous ceux de nos collègues qui veulent mettre leur science et leur temps à la disposition des jeunes médecins à instruire.

Cela ne paraît pas bien difficile à obtenir. Mais, à bien considérer les choses, ce n'est qu'un tout petit point de la question; le fait capital est que l'enseignement des stagiaires est généralement mal fait à l'heure actuelle et que l'instruction pratique des jeunes médecins est ordinairement insuffisante : nous n'avons que trop souvent l'occasion de le constater aux examens de clinique. Ce qui manque le plus, c'est le fond ; c'est la technique de l'interrogation, de l'auscultation, de la percussion, de la palpation, de l'inspection, c'est l'habitude de l'observation exacte et raisonnée qui mène à un diagnostic, à un pronostic, à une thérapeutique, c'est la séméiotique en un mot.

* *

Ce fondement indispensable de l'éducation médicale, comment peut-on l'inculquer aux élèves? Ce n'est point en paraphrasant aux lits des malades quelques textes de pathologie médicale ou chirurgicale ; ce n'est pas en discutant devant eux,

dans le service ou dans la salle de conférences, quelques hautes questions de science médicale. C'est en les prenant un à un, en les forçant à constater par l'œil, l'oreille, la main, un symptôme précis, indiscutable, afin qu'ils en gardent l'impression sensorielle. Il ne suffit pas de dire aux élèves qu'ils entendront un souffle diastolique aortique, ou bien une bouffée de râles crépitants, il faut les regarder ausculter, les aider et contrôler ce qu'ils ont entendu. Que chacun de nous se reporte aux premiers temps de son éducation médicale, et il se souviendra combien il a eu de peine à fixer dans son souvenir visuel ou auditif, pour les bien reconnaître, les aspects et les bruits pathologiques.

L'enseignement primaire médical exige beaucoup de temps, de patience, de dévouement. M. Fernand Bezançon avait mille fois raison quand il disait, à la séance de la Société médicale des hôpitaux, qu'un médecin ne pouvait pas en même temps faire sa visite d'hôpital pour les malades, pour les auditeurs instruits, et pour les jeunes stagiaires. L'examen des entrants et la surveillance des malades en traitement exigent, surtout dans certains hôpitaux comme Lariboisière, Saint-Antoine, Beaujon, où le mouvement d'entrée et de sortie des malades est très actif, un temps considérable, de sorte qu'on n'a plus le loisir de s'occuper des stagiaires.

Si le chef de service s'intéresse aux grands problèmes de la pathologie médicale, s'il fait quelques recherches scientifiques, s'il travaille avec ses assistants et ses internes, il néglige forcément les stagiaires qui auraient plus besoin d'apprendre à ausculter un souffle cardiaque, par exemple, que de voir rechercher les causes bactériologiques d'une endocardite.

Il est impossible de contenter un public d'élèves parvenus à un stade si différent de l'éducation médicale. Si le chef de service instruit les internes, il fait perdre leur temps aux stagiaires et inversement.

Donc, il est nécessaire d'instituer un enseignement à part pour les stagiaires. Cet enseignement devrait se faire en dehors de la visite, le matin ou l'après-midi, et s'adresser à un petit nombre d'élèves, dix au maximum. Il devrait être exclusivement pratique, technique, rudimentaire, terre à terre; ce qu'on sait toujours le moins, c'est son commencement. L'enseignement serait fait soit par les chefs de service eux-mêmes, soit par les chefs de clinique, soit même par les internes. Mais si une rétribution est, comme par le passé, attribuée à cette fonction, il serait juste et même utile, pour stimuler le zèle des professeurs, que celle-ci fût accordée aux personnes qui se chargent personnellement des leçons à donner.

Un tel enseignement pratique primaire semblera sans doute fastidieux à beaucoup de médecins des hôpitaux, qui ne tiendront pas à s'en occuper; ils le laisseront à ceux que leurs goûts et leurs aptitudes pédagogiques dirigent dans ce sens.

Ce qui importe avant tout, c'est que les stagiaires ne soient point considérés comme un auditoire forcé que l'on attache à son service et que l'on retient en l'amusant, mais comme un groupe de néophytes dont on a pris charge de former les sens et l'esprit pour leur apprendre à observer rigoureusement, et pour en faire de bons praticiens.

Puisque la Faculté a le droit de contrôle sur l'instruction des médecins, elle a aussi le devoir de leur fournir les moyens de s'instruire. C'est donc à elle d'instituer un programme d'enseignement et de veiller à sa réalisation pratique, en ne confiant les stagiaires qu'à ceux des médecins des hôpitaux qui auraient assez de temps et de zèle pour remplir le programme de cet enseignement.

Un exemple venu de province nous montre aussi la voie dans laquelle pourrait s'engager la Faculté pour répondre aux nécessités pratiques de l'enseignement médical. Les chaires théoriques de pathologie nous paraissent aujourd'hui une institution bien surannée. Déjà dans la leçon d'ouverture de son cours, en 1904, M. Brissaud, d'accord avec ses prédécesseurs, dénonçait l'enseignement théorique de la pathologie interne comme un anachronisme. Seul le talent oratoire des professeurs attire et retient les élèves, que le besoin d'apprendre pousse plutôt à lire les livres de pathologie. Pourquoi ne pas remplacer les chaires théoriques par des chaires d'enseignement médical pratique, les leçons *ex cathedra* par des cours de clinique et de séméiotique appliquées, faites à l'hôpital, au lit du malade. La plus belle leçon sur le rétrécissement mitral ou sur la pneumonie ne vaut pas une démonstration d'auscultation, de percussion, d'inspection faite sur un malade atteint de l'une de ces affections. Il est meilleur de voir des crachats pneumoniques que de les entendre décrire, de palper un frémissement précordial, de voir une éruption de rougeole ou de varicèle que d'en entendre parler éloquemment.

La transformation ne peut pas être radicale, mais elle se fera certainement peu à peu : car la tendance est générale, à notre époque, en tous pays, de passer de la théorie à la pratique, de se transporter de la salle des cours à la salle des malades ou au laboratoire.

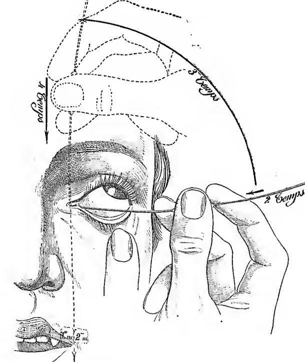
* * *

Quoi qu'il en soit de ces réformes, il est certain que l'organisation actuelle du stage hospitalier n'est pas bonne et ne fait pas bénéficier suffisamment les étudiants des ressources de nos hôpitaux. On s'en est aperçu. M. Hirtz a eu raison de pousser un cri d'alarme : il a été entendu par la Société médicale des hôpitaux et par la Société de chirurgie, qui ont constitué des commissions d'étude. L'esprit éminemment pratique des médecins et des chirurgiens des hôpitaux est un sûr garant que le projet élaboré sera profitable à la jeunesse studieuse.

Marcel Labbé.

LIVRES NOUVEAUX

V. Morax. — *Précis d'ophtalmologie*, 1 vol. in-8° de la collection de *Précis Médicaux*; 639 pages, illustré de 339 figures dans le texte, et 3 planches en couleurs. Prix : 12 fr. (MASSON et Cie, Éditeurs.)



Specimen des figures : Cathétérisme des voies lacrymales.

Le Précis d'ophtalmologie de Morax est un manuel concis des maladies des yeux, en même temps qu'une intéressante mise à jour des connaissances ophtalmologiques les plus récentes.

Il ne pouvait être question dans ce cadre de développements anatomiques ou de formules d'optique ; avec juste raison l'auteur les a écartés systématiquement. Il a adopté dans la description la marche habituelle de l'investigation clinique, qui procède des régions superficielles vers les régions profondes de l'organe de la vision et, chemin faisant, il a indiqué les méthodes spéciales d'examen qui lui paraissent les plus utiles.

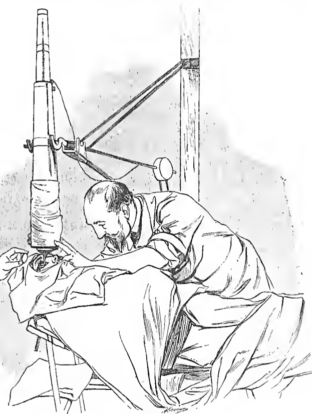
Bien entendu, une grande place est donnée aux affections des membranes externes et des annexes : cornée, conjonctive, appareil lacrymal, etc.

Pour chaque appareil ou chaque région étudiée; Morax, s'appuyant sur l'étiologie, divise les affections ou les symptômes en quatre chapitres :

I. — Les lésions congénitales ou malformations.
II. — Les affections traumatiques.
III. — Les infections.
IV. — Les néoplasmes.

L'auteur ne s'est pas dissimulé les difficultés de cette division étiologique, forcément incomplète; aussi « a-t-il réuni dans des groupes d'attente un certain nombre de symptômes ou de lésions dont l'étiologie est inconnue ou incertaine ». Il suffit, en effet, de songer aux blépharites, aux conjonctivites ou aux kératites pour voir que, parmi ces affections qui ont cependant le plus bénéficié des recherches bactériologiques, un assez grand nombre ne peut encore être rangé dans un cadre étiologique précis.

Tout est à lire dans cet ouvrage. Je signalerai pourtant d'une façon spéciale : les chapitres des conjonctivites et des kératites; la description très succincte des troubles pupillaires, résumé de l'importante séméiologie de la pupille que Morax a donnée dans l'*Encyclopédie française d'ophtalmologie*; la recherche des corps étrangers intraoculaires par la radiographie et leur extraction par l'électro-aimant; les troubles de la réfraction et leur correction par les verres; les procédés d'examen de l'appareil moteur.



Extraction de corps étranger avec l'électro-aimant de Wolkmann.

Un très grand nombre de figures, presque toutes originales, accompagnent le texte. Elles prouvent le soin que les éditeurs ont apporté à la publication de cet ouvrage, qui continue dignement la série des Précis Médicaux.

F. DE LAPERSONNE.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement de la Neurasthénie par l'Ibogaïne.

On a vécu longtemps avec cette idée erronée que certaines névroses, la Neurasthénie, l'Hystérie, sont l'apanage exclusif des hautes classes de la Société. Il semblait qu'un certain minimum de fortune est indispensable pour être atteint de ces maladies qu'on eût volontiers considérées comme des articles de luxe, au comptoir de la morbidité. Or, il est loin d'en être ainsi, et les travaux récents des Lenbuscher, des Bibrowicz en Allemagne, des Iscovesco en France ont surabondamment démontré que la neurasthénie n'épargne pas les classes pauvres, et qu'elle sévit même avec une certaine intensité dans les milieux ouvriers. Et ces faits sont d'autant plus regrettables que cette affection, chronique par essence, ne s'améliore et ne guérit qu'aux prix d'un traitement long et coûteux. Ce qui est sans inconvénient pour les malades fortunés qui ont à la fois devant eux le temps et l'argent devient au contraire un obstacle difficile, sinon impossible à vaincre pour les toutes petites bourses.

Comment, en effet, consacrer le temps voulu à se reposer, à changer de milieu, à s'isoler au besoin, quand la nécessité de vivre est là pressante et que la vie n'est assurée que par le travail? Aussi ne saurait-on accueillir avec assez de satisfaction les médicaments susceptibles de produire sur les organismes atteints le maximum d'effet dans le minimum de temps.

L'Ibogaïne, introduite dernièrement dans la thérapeutique par les recherches de E. Landrin et du Dr A. Landrin, apparait comme un agent efficace, susceptible de remplir ce programme. Extraite de l'Iboga du Congo, que les nègres utilisent de temps immémorial comme stimulant et antidéperditeur, l'Ibogaïne possède des propriétés incontestables comme tonique musculaire, tonique nerveux, tonique cardiaque. C'est à ce titre qu'elle trouve son emploi tout à fait justifié dans le traitement de la neurasthénie. L'Ibogaïne s'emploie sous forme de chlorhydrate. La préparation la plus facile à administrer et la plus agréable à prendre est sans contredit la Dragée Nyrdahl. Dose : 2 à 6 par jour.

L'IMPOT SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

Ce n'est pas sans peine que, cette année, sénateurs et députés parviendront à équilibrer le budget qui, présentement, fait la navette entre les deux Assemblées.

Le Sénat, comme on sait, a prononcé la disjonction de l'article 24 qui frappait d'un impôt considérable les spécialités pharmaceutiques.

Prononcer la disjonction, cela revenait à renvoyer aux calendes grecques l'étude de la question.

En dépit de ce vote, les spécialités pharmaceutiques n'avaient point cependant cessé d'être menacées : la Commission du budget de la Chambre avait, en effet, pris à leur égard la nouvelle décision de maintenir la taxe, tout en la fixant toutefois au taux uniforme de 5 pour 100.

Seuls les produits fabriqués par les pharmaciens et vendus directement par eux au détail et sans publicité devaient être exonérés totalement.

La Chambre, après une discussion assez vive, dans sa séance de lundi, a remis les choses au point.

En vain M. Caillaux, ministre des Finances, dans le but louable de garder inscrit à son budget de recettes les trois millions pour lesquels figurait la taxe nouvelle, a vivement défendu le nouveau texte de la Commission du budget, texte que combattait M. Cazeneuve et qu'appuyait M. Mongeot. Lorsque l'on en vint aux urnes, la cause du Sénat était si bien gagnée que 500 voix, contre 70 seulement, se prononcèrent pour la disjonction.

Cette année, les spécialités pharmaceutiques ne seront donc pas imposées! C'est ce que la *Presse Médicale* n'avait cessé de demander.

G. V.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Février 1907, à 1 heure. — M. Maurice Rouzaud : Fréquence, prophylaxie et traitement des crevasses du mamelon ; MM. Pinard, Terrier, Segond, Wallich. — M. L. Vinçon : De l'anesthésie par les mélanges d'air et de chloroforme au moyen de l'appareil Ricard ; MM. Terrier, Pinard, Segond, Wallich. — M. A. Caldagnès : L'exclusion intestinale par le procédé d'écrasement ; MM. Segond, Pinard, Terrier, Wallich. — M. Wulfing : Contribution à l'étude de la pathologie nerveuse et mentale chez les anciens Hébreux et dans la race juive ; MM. Déjerine, Gaucher, Claude, Balthazard. — M. Lachapelle : Contribution à l'étude des gommes hérédo-syphilitiques de la voûte et du voile du palais ; MM. Gaucher, Déjerine, Claude, Balthazard.

Jeudi 7 Février 1907, à 1 heure. — M. Louis Faugeron : Comparaison de l'élimination rénale pendant le jour et pendant la nuit; MM. Debove, Pouchet, Jeanselme, Richaud — M. Henri Prince : Contribution à l'étude de l'érysipèle gangreneux ; MM. Debove, Pouchet, Jeanselme, Richaud. — M. Louis Isou : La défense du vin et la lutte antialcoolique. Etude de la question dans la région de Marcillac (Aveyron) ; MM Pouchet, Debove, Jeanselme, Richaud. — M. Alfred Foucart : Polymyosites primitives ; MM. Le Dentu, Pozzi, Faure, Morestin. — M. Jean-Louis David : Indications et procédés opératoires de la jéjunostomie ; MM. Le Dentu, Pozzi, Faure, Morestin. — M. Nandrot : Contribution à l'étude des kystes dermoïdes du médiastin antérieur ; MM. Pozzi, Le Dentu, Faure, Morestin. — M. Louis Bougarel : L'adénopathie trachéobronchique des nourrissons. Son diagnostic par le cornage bronchique expiratoire et la radioscopie ; MM. Berger, Chantemesse, Thiroloix, Carnot. — M. Jules Roy : Les péritonites par propagation au cours de la fièvre typhoïde ; MM. Chantemesse, Berger, Thiroloix, Carnot. — M. Louis Monier : Des hépato-pancréatites scléro-hypertrophiques (alcool et tuberculose) ; MM. Chantemesse, Berger, Thiroloix, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Février 1907. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Branca. — 2e (2e série): MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 2e (3e série) : MM. Blanchard, Gley, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Lepage, Cunéo. M. Joffroy censeur ; M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Proust. M. Gaucher, censeur ; M. Balthazard, suppléant.

Mardi 5 Février 1907. — 2e (1re série): MM. Retterer, Langlois, Desgrez. — 2e (2e série): MM. Gley, Launois, Mailllard. M. Robin, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Rénon, Gouget. M. Raymond, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 6 Février 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Mauclaire, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Roger, Legry. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Desgrez. — 2e (3e série) : MM. Blanchard, Gley, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Sebileau, Potocki. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Teissier, Marcel Labbé. — 4e : MM. Pouchet, Landouzy, Richaud M. Gautier, censeur ; M. Vaquez, suppléant.

Jeudi 7 Février 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Albarran, Thiéry, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Rénon, Gouget. — 4e : MM. Gilbert, Dupré, Méry. M. Poirier, censeur; M. Auvray, suppléant.

Vendredi 8 Février 1907. — 5e (1re série) : MM. Gautier, Blanchard, Gley. — 2e (2e série): MM. Gariel, Dejerine, Branca. — 2e (3e série) ; MM. Ch. Richet, Desgrez, Legry. — 2e (4e série) : MM. Pouchet, Roger, Retterer. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Terrier, Wallich, Cunéo. M. Joffroy, censeur; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 9 Février 1907. — 2e (1re série) : MM. Retterer, Langlois, André Broca. — 2e (2e série) : MM. Gley, Launois, Maillard. M. Joffroy, censeur ; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Bar, Brindeau. M. Carnot, suppléant.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — (*Cours de perfectionnement*). — M. le professeur de Lapersonne, assisté de MM. Weiss, Monthus, Cantonnet et Gellé, commencera le lundi 9 Avril prochain, à 3 heures à l'Hôtel-Dieu, un cours de *Technique ophtalmologique* comprenant la médecine opératoire, l'ophtalmométrologie, l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires, la

rhinologie appliquée à l'ophtalmologie, etc. Les élèves seront exercés individuellement aux exercices opératoires et aux manipulations; ils seront appelés à tour de rôle à examiner les malades de la clinique. Les inscriptions sont reçues à la Faculté de médecine.

Mise en congé. — Un congé est accordé sur sa demande et pour raison de santé à M. Macaigne, professeur agrégé.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. Gilbert Ballet reprendra ses leçons cliniques, à l'Hôtel-Dieu, amphithéâtre Trousseau, le dimanche 3 Février, à 10 heures précises, et les continuera les dimanches suivants, à la même heure.

Le samedi, toute l'année à 9 h. 1/2, consultation externe pour les maladies nerveuses et mentales, et policlinique (salon de la salle Saint-Anne).

Hôtel Dieu. — M. Raymond Français, chef de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, a commencé une série de *Conférences cliniques*, le lundi 21 Janvier 1907, et les continue les lundis et vendredis suivants, de 5 à 6 heures, dans l'amphithéâtre Chomel.

Hôpital Broca. — M. J. Darier commencera le samedi, 2 Février, à 10 h. 1/2, une série de *Conférences de dermatologie* (avec présentation de malades et projections microscopiques), et les continuera les samedis suivants à la même heure.

NOUVELLES

L'hygiène des casernements. — M. Henry Chéron vient de rendre visite à M. Roux, directeur de l'institut Pasteur, qui est en même temps président de la Commission mixte d hygiène du département de la guerre.

Le sous-secrétaire d'Etat a fait part à M. Roux des résultats de ses visites dans les casernements et hôpitaux militaires et a eu avec lui un long entretien sur les travaux de la Commission dont M. Roux est président, et, d'une manière générale, sur l'hygiène des casernements et la prophylaxie des maladies contagieuses dans l'armée.

La grippe et la scarlatine à Grenoble. — A la suite d'une épidémie de grippe et de fièvre scarlatine, le lycée de jeunes filles de Grenoble a été licencié jusqu'au 7 Février.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 25 Mars 1907, à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, Avenue Victoria (service du personnel), de midi à 3 heures, du lundi 18 Février au samedi 2 Mars inclusivement.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 26 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Amouroux, 22 ; Poisson, 23 ; Rochu, 18.

Séance du 29 Janvier. — Ont obtenu : MM. Oppenheim, 23; Leiehnam, 21. — *Absents* : MM. Bertrand, Hazard, Gouin, Laisney.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 25 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Jumentié, 10 ; Davesne, 10 ; Chanoine-Davranche, 5 ; Fenestre, 12 ; Ménard (Pierre), 11 ; Le Grand, 10 ; Bernard, 7 ; Gras, 7 ; Henry, 11. — *Absents* : MM. Le Cointre, Frinault.

Séance du 27 Janvier. — Ont obtenu : MM. Railliet, 11 ; Riberol, 10; Gaillard, 7 ; Thiel, 5 ; Mallet (Raym.), 11; Bouhey, 5 ; Quinquaud, 9 ; Debertraud, 13 ; Boulard, 10 ; Stroëhlin, 13. — *Absents* : MM. Dufour (Marcel), Chédeville, Bruston, Reilly.

Séance du 28 Janvier. — Ont obtenu : MM. Aine, 11 ; Corpechot, 11 ; Detré, 10; Perdoux, 11 ; Busset, 12; Collin, 10; Paillard, 12; Guillaume (M.), 12. — *Absents* : MM. Béchade, Brodin, Alexandre (Pierre).

Pathologie. — *Seance du 28 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Barbet, 12 ; Lerat (Henri), 11; Berger, 11 ; Houlmann, 6 ; Cesbron, 12; Delort, 8; Mascarenhas, 12 ; Verdoux, 11 ; Velther, 10 ; Bachy, 10. — *Absents* : MM. Chaperon, Voillemot, Marquet, Lenormand.

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Rappelons que les inscriptions des candidats au concours de 1907 pour l'admission aux emplois de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés sont reçues jusqu'au dimanche 10 Février, au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès).

— Le jury de ce concours pour l'emploi de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés est constitué de la manière suivante :

Président : M. Drouineau, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur.

Membres titulaires : MM. Thoinot, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris; Rémond, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse ; Paris, chargé de cours à la Faculté de médecine de Nancy ; Vallon, médecin en chef de l'asile clinique Sainte-Anne, à Paris; Girma, directeur-médecin à l'asile public d'aliénés de Pau ; Pichenot, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Montdevergues (Vaucluse).

Membre suppléant : M. Chocreaux, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Bailleul (Nord).

RENSEIGNEMENTS

Jeune docteur ayant spécialement étudié oto-rhino-laryngologie, demande situation rétribuée dans clinique à Paris. S'adresser *P. M.* n° 323.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur DE LAPERSONNE

Appelé de la Faculté de Lille pour succéder au professeur Panas dans la chaire de clinique ophtalmologique, le professeur De Lapersonne a organisé à l'Hôtel-Dieu un enseignement remarquablement compris.

Trois fois par semaine il y a leçon de polyclinique; les autres jours sont consacrés aux opérations.

Le lundi a lieu la polyclinique. Elle se fait dans la salle de consultation, que décore le monument de Panas vis-à-vis du médaillon de Daviel. L'entrée de la salle est indiquée par deux belles plaques de marbre, comme on en voit peu dans les services ordinaires, et portant en lettres d'or : « Polyclinique Panas. Clinique ophtalmologique de la Faculté ».

Le Professeur — en blouse — est assis, entouré de nombreux auditeurs. Devant lui défilent les malades, présentés en quelques mots par les élèves du service. Le chef examine, donne quelques explications, fait le diagnostic, signale l'indication thérapeutique, puis envoie les malades dans les salles voisines aux différents assistants pour un examen complémentaire ou pour l'application du traitement. Près de la grande salle, en effet, plusieurs petites pièces sont consacrées à divers services : l'examen du fond de l'œil, les pansements et sondages, l'examen de la réfraction, le choix des lunettes, etc. Un service de rhinologie est annexé à la Clinique et dirigé par M. Georges Gellé.

Tout est méthodiquement organisé, des affiches nombreuses en témoignent. L'une désigne le service de consultation et des pansements avec son personnel (1 interne, 3 externes et 2 moniteurs), l'autre indique le service des piqûres et de bactérioscopie (1 externe et 1 moniteur). Une autre encore se rapporte au service de réfraction (1 chef des travaux d'optique, 2 externes et 1 moniteur). Par une quatrième affiche, les stagiaires sont avertis que leur présence est obligatoire, et on prévient les docteurs qui désirent suivre la clinique et examiner des malades qu'ils doivent se

faire inscrire près du chef de clinique. Dans la salle d'attente enfin, des pancartes marquent la place des anciens malades, puis des nouveaux, subdivisés en malades pour la réfraction, le fond de l'œil, etc. On sent qu'une organisation minutieuse préside à tout ici.

Le mercredi a lieu la séance d'examen ophtalmoscopique dans la salle de la polyclinique transformée en chambre noire. On y compte une dizaine de places disposées pour l'examen du fond de l'œil, occupées à tour de rôle par les élèves du service ou les étudiants. Le professeur, suivi d'une vingtaine d'auditeurs, va de l'un à l'autre, voit les malades, demande à l'élève ce qu'il a noté, confirme ou corrige le diagnostic, et donne des indications thérapeutiques. Et, toujours simple et calme, il est aussi complaisant pour les élèves que patient et bon envers les malades.

Le vendredi a lieu la clinique, à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre Dupuytren. Le chef arrive, drapé dans une large pèlerine d'officier, coiffé d'une calotte à forme de bonnet de police posée sur les cheveux gris coupés en brosse, à l'ordonnance. Sa haute taille, bien prise dans la blouse boutonnée comme une tunique, complète une vague allure militaire. Il s'assied devant une table à tapis vert, pose sa calotte, met sa montre devant lui et commence.

Il parle d'une voix douce, un peu monocorde, sans grands éclats ni nuances vives. Une main est appuyée sur la table et ne la quitte que pour le geste rare et discret. Tantôt face à l'auditoire, il s'incline et se balance doucement d'avant en arrière pour accentuer la phrase ou jeter un coup d'œil sur ses notes, qu'il consulte rarement d'ailleurs. Tantôt il se tourne à demi sur son siège, le bras jeté sur le dossier du fauteuil. Son exposé est classique, complet, instructif, d'une grande simplicité de ton et empreint de la préoccupation de faire, avant tout, un enseignement pratique.

En plus de ces leçons cliniques de chaque jour, le Maître a réalisé sa conception, qu'il formulait déjà dans sa leçon d'ouverture : l'enseignement à deux degrés. D'abord, un cours préparatoire faisant connaître les éléments de l'oculistique avec maniement de l'ophtalmoscope et des appareils usuels, cours pratique de trois semaines fait par le professeur et ses assistants. En second lieu, un cours de perfectionnement, véritable cours de haut enseignement ophtalmologique comprenant, en plus de l'examen clinique des malades, des conférences et exercices pratiques de médecine opératoire sur les sujets et les animaux, des travaux de bactériologie et d'anatomie pathologique spéciales, ainsi que d'une étude plus approfondie de l'ophtalmométrologie.

Toute cette tâche incombe entièrement au Professeur, qui n'a même pas un agrégé pour le suppléer au besoin. Cette organisation, tout à fait exceptionnelle, mérite la faveur dont elle jouit auprès des étudiants. Chaque jour, en effet, on trouve affluence d'auditeurs qui apprécient une méthode d'enseignement admirablement comprise et scrupuleusement appliquée par le Maître, qui en est le créateur.

PIERRE MAUREL.

LA TAXE DE SAISON

PROJET DE LOI

Concernant la création de stations hydro-minérales et l'établissement de taxes spéciales dans lesdites stations pour favoriser le développement de l'industrie hydro-minérale; préparé, discuté et voté par la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France, sous la présidence de M. le professeur Arm. Gautier.

ARTICLE PREMIER. — Des décrets rendus en Conseil d'Etat sur avis conformes de l'Académie de médecine, du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, et de la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France, statuent définitivement sur l'acceptation ou le rejet des demandes tendant à faire désigner les communes qui, sous le nom de stations hydro-minérales, seront appelées à bénéficier des dispositions de la présente loi.

Ces demandes pourront être formées soit par le Préfet, soit par le Conseil municipal, soit à leur défaut par une association déclarée constituée en vue de l'un des objets prévus à l'article 2 entre les médecins propriétaires et fermiers des sources minérales, hôteliers et logeurs, et toutes autres personnes intéressées à la fréquentation de la station ou au développement de l'industrie thermale.

ART. 2. — Dans les stations hydro-minérales, des décrets rendus en Conseil d'Etat peuvent, sur la demande des Communes, autoriser la perception, pendant tout ou partie de l'année, de taxes spéciales dont le produit devra être affecté intégralement au paiement de dépenses destinées à faciliter le traitement des indigents, et à favoriser la fréquentation de la station et le développement de l'industrie thermale par des travaux d'assainissement ou d'embellissement.

Ces travaux pourront être déclarés d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat.

Les communes pourront aussi, pour faire face aux dépenses énumérées ci-dessus, être autorisées dans les mêmes formes à contracter des emprunts gagés sur les recettes à provenir des taxes spéciales.

ART. 3. — Ces taxes peuvent être établies :

1° Sur toutes les personnes non domiciliées dans la commune qui y séjourneraient plus de cinq jours consécutifs;

2° Sur les chevaux, voitures, automobiles, bicyclettes et chiens amenés dans la commune par ces personnes;

3° Sur les spectacles, comme impôt additionnel à la taxe établie par la loi du 7 Frimaire an V, au profit des établissements de bienfaisance;

4° Elles peuvent aussi consister en droits d'entrée dans les champs de courses, casinos, cercles, salles de lecture, musées et autres lieux de même nature.

Les personnes reconnues nécessiteuses par le maire de la station thermale seront exemptées de la

première de ces taxes. Pourront aussi être exemptées les personnes rentrant dans des catégories énumérées dans les décrets autorisant l'établissement des taxes.

Les taxes indiquées sous les n[os] 1 et 2 seront perçues par l'intermédiaire des logeurs et hôteliers.

Les réclamations relatives aux taxes prévues aux n[os] 1, 2 et 4 du présent article seront jugées comme en matière de droits d'octrois, celles relatives aux taxes prévues au n° 3 comme en matière de contributions directes.

Art. 4. — Il devra être tenu par les communes un compte spécial du produit et de l'emploi des recettes à provenir de l'établissement de ces taxes. Ce compte sera publié et transmis à la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France.

Art. 5. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux communes qui auront été autorisées à se constituer en Syndicats de communes par application de la loi du 22 Mars 1890, en vue d'obtenir la création d'une station intercommunale.

Art. 6. — Dans chaque station hydro-minérale, il pourra être institué par décret en Conseil d'Etat un établissement public sous le nom de Chambre d'industrie thermale.

Cette Chambre sera composée pour moitié de membres de droit et pour moitié de membres élus par les personnes appartenant aux catégories de professions intéressées au développement de l'industrie thermale et désignées par le décret constitutif de la Chambre.

Les membres de droit seront : le Sous-Préfet, le Président, le Maire, l'Ingénieur ordinaire de l'arrondissement; deux membres nommés par le Préfet et deux désignés par le Conseil municipal.

Le décret constitutif de la Chambre d'industrie thermale répartira les places réservées aux membres élus entre les diverses catégories de professions qui devront être représentées dans cet établissement public.

La Chambre d'industrie thermale sera nécessairement appelée à donner son avis sur les projets de travaux visés à l'article 2 entrepris par les communes et sur les demandes tendant à l'établissement des taxes spéciales.

Elle pourra émettre des vœux sur les questions intéressant l'industrie thermale, et adresser à l'administration supérieure des observations sur l'emploi des taxes spéciales.

La concession des travaux énumérés ci-dessus pourra être accordée à la Chambre d'industrie thermale par une délibération du Conseil municipal approuvée par le Préfet.

Dans le cas où la Commune se refuserait, soit à entreprendre, soit à concéder ces travaux, la concession en pourra être accordée à la Chambre d'industrie thermale au nom de l'Etat par décret en Conseil d'Etat.

S'il y a lieu à expropriation, il y sera procédé après déclaration d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat, conformément à la loi du 3 mai 1841, au nom de l'autorité concédante et aux frais du concessionnaire.

En cas de concessions, les taxes spéciales prévues à l'article 3 peuvent, sur la demande de la Chambre d'industrie thermale, être établies à son profit et employées par elle, sous la surveillance de l'autorité concédante, soit à payer les dépenses énumérées à l'article 2, soit à assurer le service des emprunts contractés par elle pour le même objet.

Les budgets et comptes annuels des Chambres d'industrie thermale seront réglés par le ministre de l'Intérieur après avoir été soumis, pour avis, aux Conseils municipaux.

Art. 7. — Il est institué près le Ministère de l'Intérieur une Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France, chargée d'étudier les questions intéressant le développement de l'industrie thermale et climatique en France.

Les membres de cette Commission sont nommés par arrêté du ministre de l'Intérieur.

La Commission donne son avis sur les questions qui lui sont soumises par le Ministre et notamment sur les demandes formées en vue de faire désigner des Communes comme stations hydro-minérales. Elle adresse chaque année au Ministre les observations que lui paraît comporter l'emploi fait dans les diverses stations hydro-minérales du produit des taxes établies par application de la présente loi.

Art. 8. — Un règlement d'administration publique déterminera les mesures propres à assurer l'exécution de la présente loi, et notamment fixera le taux maximum des diverses taxes prévues à l'article 3.

LIVRES NOUVEAUX

C. Ducroquet. — *Traité de thérapeutique orthopédique. 1. Les tuberculoses osseuses; technique et principes des appareils*, Paris, 1907 (Jules Rousset, éditeur).

C. Ducroquet est un des esprits les plus originaux du monde médical-scientifique français. Ses travaux sur la luxation congénitale de la hanche sont connus et appréciés de tous ceux qui s'intéressent à la chirurgie infantile.

Le livre qu'il publie aujourd'hui condense ses travaux antérieurs sur la technique générale de l'appareil plâtré et du traitement des tuberculoses osseuses. On y trouve décrit successivement le traitement du mal de Pott, de la tuberculose du pied, de la tuberculose du genou. Ducroquet, en ces questions, est sorti de l'empirisme qui guide trop souvent le chirurgien dans la confection des divers appareils ; il montre que la contention du rachis ou d'un segment de membre doit obéir à des lois précises et nettement définies. Seule la connaissance de ces lois permet d'obtenir l'immobilisation rigoureuse d'un point quelconque du squelette. Le livre de Ducroquet, clairement écrit, abondamment illustré, enseignera aux médecins comment et par quels moyens on peut obtenir la guérison d'une tuberculose osseuse. Ceux des chirurgiens qui s'intéressent peu à la confection des appareils plâtrés devront s'arrêter au dernier chapitre du livre intitulé « La marche dans les ankyloses de la hanche »; ce chapitre illustré de beaux dessins, d'après des chromo-photographies, est une œuvre absolument originale et du plus haut intérêt; ce sont des pages qui resteront.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

1305 *bis*. — **D[r] F. Roubaud.** — Annuaire médical et pharmaceutique de la France pour 1907, entièrement revu et mis à jours. 1 vol. in 8°. Prix : 4 fr. (*Arger*, 62, rue Tiquetonne, Paris.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Pancréatite hémorragique. — M. BUNTING relate l'observation d'un homme de cinquante et un ans qu'on opéra d'urgence pour des signes d'occlusion intestinale. On libéra quelques adhérences péritonéales et on referma le ventre. La mort survint le lendemain et, à l'autopsie, on constata une pancréatite hémorragique aiguë due à l'enclavement d'un calcul biliaire dans le cholédoque tout près de l'ampoule de Vater (*Bulletin of the John Hopkins Hospital*, Août 1906, p. 265).

FACULTÉ DE PARIS

Congé des jours gras. — Les cours et exercices pratiques seront suspendus les lundi 11 et mardi 12 Février 1907.

Les consignations seront reçues le lundi 11 Février 1907, de midi à 3 heures.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur DEJERINE reprendra son cours aujourd'hui, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté).

Clinique des maladies du système nerveux. — M. ALQUIER, chef des travaux anatomiques, commencera le lundi 25 Février 1907, à 5 h. 1/2, un cours pratique d'anatomie pathologique au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière.

Programme des leçons : 1re et 2e leçons. Technique générale. Principales méthodes de fixation et de coloration. Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale : ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. — 3e leçon. Méthode des coupes après inclusion à la celloïdine. Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. — 4e leçon. Principales altérations des tissus conjonctif, cartilagineux et osseux. Inclusion à la paraffine. — 5e leçon. Principales altérations des muscles. — 6e leçon. Principales altérations des épithéliums. — 7e leçon. Tuberculose. Syphilis. — 8e leçon. Tumeurs bénignes (lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus, adénomes, papillomes, kystes dermoïdes). — 9e leçon. Sarcomes conjonctif et névroglique. Endothéliome. — 10e leçon. Cancer. — 11e leçon. Principales lésions de l'appareil circulatoire. — 12e leçon. Principales lésions de l'appareil respiratoire. — 13e leçon. Principales lésions de l'appareil digestif. — 14e leçon. Principales lésions du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires. — 15e leçon. Principales lésions de l'appareil urinaire. — 16e leçon. Principales lésions de l'appareil génital mâle et femelle. — 17e leçon. Principales lésions des organes lymphoïdes, de la rate et de la moelle osseuse. — 18e leçon. Principales lésions des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde et parathyroïdes, capsules surrénales, îlots de Langerhans du pancréas, thymus. — 19e leçon. Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Lésions des cellules nerveuses. — 20e leçon. Dissociation. Méthode de Weigert-Pal et de Marchi. — Méthode de Ramon y Cajal. Dégénérescence wallérienne. Névrites. — 21e leçon. Inflammation du tissu nerveux (encéphalites, myélites). Ramollissement du tissu cérébral, myélomalacie. — 22e leçon. Tuberculose des centres nerveux. Compression de la moelle, dégénération des principaux faisceaux blancs — 23e leçon. Syphilis nerveuse. Tabes. Paralysie générale. — 24e leçon. Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique.

Le cours aura lieu tous les jours (dimanches exceptés), à 5 h. 1/2 de l'après-midi. Le laboratoire sera ouvert, aux élèves qui voudront y travailler, tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 1 h. 1/2 de l'après-midi à 5 h. 1/2. Les matériaux d'étude, réactifs et instruments nécessaires, seront mis gratuitement à leur disposition.

Le droit à verser est fixé à 80 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin à M. ALQUIER, à la Salpêtrière.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Sont approuvées les délibérations du Conseil de l'Université de Lille portant création, à la Faculté de médecine de Lille :

1° D'un diplôme d'études de médecine légale et de psychiatrie-médico-légale. — Sont admis à suivre l'enseignement spécial y afférent les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine qui ont satisfait à l'examen de médecine légale. Les médecins des asiles d'aliénés, nommés au concours, sont dispensés de scolarité en ce qui concerne la psychiatrie.

2° D'un certificat d'études spéciales d'hygiène comprenant l'hygiène publique. — Sont admis à suivre l'enseignement spécial y afférent les docteurs en médecine français et étrangers, et, avec l'autorisation de la Faculté, les étudiants en médecine pourvus du quatrième examen, les pharmaciens, les vétérinaires, les ingénieurs, les architectes, toute personne dont la Faculté aura reconnu l'aptitude.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Bordeaux a décidé de demander au ministre de l'Instruction publique le maintien de la chaire de médecine opératoire, inoccupée depuis la mise à la retraite de M. Masse, et de le prier d'en déclarer la vacance le plus tôt possible.

Ecole de médecine de Reims. — Un congé pour l'année scolaire 1906-1907 est accordé sur sa demande à M. Pozzi, professeur de clinique chirurgicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

La réforme du stage hospitalier. — Dans sa dernière séance, la Société médicale des hôpitaux a noté les conclusions suivantes relatives à la question de la réforme du stage hospitalier.

ARTICLE PREMIER. — Tout étudiant en médecine est tenu de faire huit semestres de stage hospitalier, dont deux en chirurgie générale, deux en médecine générale, un dans un service d'accouchements, un dans un service de médecine infantile, et deux dans des services de spécialités à son choix (dermatologie, neurologie, voies urinaires, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, etc.) L'étudiant restera d'ailleurs libre de répartir ces divers stages suivant l'ordre qu'il préférera.

ART. II. — Seront admis à recevoir des stagiaires, tous les médecins, chirurgiens, accoucheurs et spécialistes des hôpitaux qui en feront la demande et qui prendront l'engagement de s'occuper personnellement de l'instruction des élèves, de veiller à leur assiduité et de leur donner à la fin de chaque trimestre les notes sur le vu desquelles le doyen accordera ou refusera les inscriptions.

ART. III. — En cas de négligence ou d'inexactitude habituelle à un chef de service, la faculté de recevoir des stagiaires pourra lui être retirée sur l'avis d'une Commission composée de trois chefs de service n'appartenant pas à la Faculté.

ART. IV. — Les stagiaires choisiront librement, par ordre, d'après leurs notes précédentes, le service auquel ils désireront être attachés. Le nombre des stagiaires admis simultanément dans chaque service sera limité à dix au maximum, sauf dans les services de spécialités où ils pourront être plus nombreux. Ils seront tenus à la même assiduité que les externes et participeront comme eux aux travaux cliniques.

ART. V. — L'indemnité affectée aux chargés de cours sera partagée à la fin de chaque année scolaire entre les chefs

de service au prorata du nombre moyen des stagiaires inscrits dans chaque service.

Hôpital Laënnec. — MM. ONFRAY et CAILLAUD, assistants du service, commenceront le lundi 18 Février, à 1 h, 1/2, une série d'*exercices pratiques de technique ophtalmologique.*

Application à la clinique des procédés d'optique, d'électricité (emploi de l'électro-aimant, électrolyse, radiothérapie oculaire, etc.) et des procédés de loboratoire.

Le cours sera complet en 20 leçons.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades et au maniement des appareils; leur nombre est par conséquent limité.

Prière de s'inscrire dés maintenant, dons la matinée, auprès de M. ONFRAY, à l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres.

Asile Sainte-Anne. — M. E. DUPRÉ, agrégé, commencera le *cours theorique de psychiatrie médico-légale*, à l'amphithéâtre de lo Faculté, à l'asile Sainte-Anne, le mardi 5 Février, à 10 h. 1/4, et les continuera les jeudis et mardis suivants à la même heure.

Infirmerie spéciale de Saint-Lazare. — *Cours complets élémentaires et pratiques de syphiligraphie et de vénéréologie, année 1907.*

Ces cours sont faits deux fois par an par les médecins et chirurgiens de l'Infirmerie spéciale de Saint-Lazare.

La première série de ces cours commencera le mardi 12 Février, à 10 h. 1/2 du matin, et se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Ce cours sera fait :

Le mardi, par M. LE PILEUR, *Syphiligraphie.* — Le jeudi, par M. VERCHÈRE, *Venereologie.* — Le samedi, par M. OZENNE, *Syphilis viscérale*, et sera complet en 18 leçons.

Seront admis à suivre ces cours les docteurs et les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions qui se feront inscrire chez le directeur de Saint-Lazare.

Asile clinique. — M. Thabais, pharmacien en chef de l'asile de Maison-Blanche, est nommé pharmacien en chef de l'asile clinique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier* : MM. Maurine, à Bordeaux; Vielle, à Pey (Landes).

Chevalier : MM. Auzat, Chassevant, Dehenne, Niewenglowski, Pallier, Valude, Weil, à Paris; Charles, à Marseille; Faré, à Tours (Indre-et-Loire); Fischer, médecin-major à Rueil (Seine); Gérard, à Lille; Madeuf, à Murat-le-Guaire (Pay-de-Dôme); Pauthier, à Senlis (Oise); Pierre, à Toulouse; Scheydt, à Cette (Hérault); Seytre, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Société médicale des hôpitaux de Paris. — Dans sa dernière séance, la Société a nommé membres titulaires MM. Riche, médecin adjoint de Bicêtre; Morax, ophtalmologiste des hôpitaux; Sacquépée, professeur agrégé au Val-de-Grâce.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Camus est rappelé à l'activité et est affecté au 2e régiment d'infanterie coloniale.

Nécologie. — Nous apprenons la mort de M. Paul Le Borgne, ancien député, conseiller général du Finistère; de M. Henri Astier, à Taverny (Seine-et-Oise); de M. Alphonso Desdouity, à Brehal (Manche) et de M. G. Daremberg, membre de l'Académie de médecine, qui a succombé à Cannes.

CONCOURS

Concours d'agrégation (pathologie interne et médecine légale). — Liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles aux épreuves définitives : Bernard, Bertin, Bousquet, Breton, Cade, Carles, Castaigne, Clerc, Cruchet, Daloas, Garnier, Gaussel, Gellé, Jousset, Lagriffoul, Leenhardt, Lépine, Lereboullet, Lesieur, Lœper, Marie, Martin, Micheleau, Mouriquand, Nattan-Larrier, Nobécourt, Péhu, Raviart, Rimbaud, Salager, Sicard, Sorel, Vansteenberghe.

LEÇON ORALE D'UNE HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION. — Cette épreuve commencera le lundi 4 Février à 4 h. 3/4. Ordre de passage des candidats : MM. 1, Martin; 2, Nathan-Larrier; 3, Salager; 4, Sicard; 5, Lagriffoul; 6, Marie; 7, Castaigne; 8, Micheleau; 9, Leenhardt; 10, Cruchet; 11, Bousquet; 12, Clerc; 13, Mouriquand; 14, Nobécourt; 15, Bertin; 16, Bernard; 17, Lœper; 18, Sorel; 19, Lereboullet; 20, Breton; 21, Dalons; 22, Péhu; 23, Cade; 24, Raviard; 25, Carles; 26, Jausset; 27, Rimbaud; 28, Lesieur; 29, Lépine; 30, Gaussel; 31. Vansteenbergh; 32, Gellé.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 31 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Hahn, 12; Rabant (Maurice), 17.

Les candidats qui seront proposés à la Commission de classement pour les vingt places vacantes de médecins de l'Assistance médicale sont : MM. Pascaud, 56 points; Rabant (Fernand), 54 points; Bricet, 53 points; Harloy, Lévy, 51 points; Bertrandon, Bidel, Poisson, 50 points; Ball, Bing, Oguse, Oppenheim, 49 points; Carel, Jacobsohn, Le Mière, 48 points; Barty, 47 points; Guérin, Roubaud, 46 points; Lehmann, Leichnam, Reinburg, 44 points.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 30 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Debelly, 11; Galup, 9; Potelet, 10; Serée, 6; Cadenat, 12; Savouré, 10; Haller, 9; Bax, 6; Lévy (Edmond), 2.

PATHOLOGIE. — *Séance du 30 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Sorrel, 10; di Chiara, 12; Mlle Bouteil, 12; MM. de Comont, 9; Ménard, 9; Labande, 8; Unginiac, 9; Mock, 12; Sevestre, 10. — *Absents* : MM. Guiard, Louvrier, Lelongt, Saison, Fenard, Maurat, Pernet.

Prix de la Faculté. — Questions proposées : *Prix Corvisart* (1907) : De l'étiologie de l'appendicite. — *Prix Saintour* (1907) : De l'athérome artériel. — *Prix Behier* (1908) : Des causes de la mort dans la fièvre typhoïde.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI°)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE MAL DE MER D'IMAGINATION[1]

Voici tantôt vingt-cinq ans que, de temps à autre, j'effectue quelque voyage en mer, à titre médical. J'ai forcément étudié le mal de mer et, dès l'abord, j'ai été frappé de discordances notables entre les écrits et les faits.

Pour en avoir le cœur net, je me suis résigné, le titre de docteur ne suffisant plus pour exercer à bord, à passer l'examen de médecin sanitaire, et je m'embarquai, ces vacances dernières, muni des ceintures et des appareils les plus variés que me prêta gracieusement la Ligue du mal de mer : ce dont je tiens à la remercier.

Il m'apparut alors avec évidence que « le mal de mer n'était pas un ». S'il y a une naupathie somatique, il en est qui est œuvre de pure imagination.

La belle découverte! va-t-on répliquer : il y a longtemps qu'on connaît le rôle de l'imagination dans le mal de mer; l'appréhension donne ce mal, il se communique d'un passager à l'autre, la distraction permet de l'éviter... Toutes ces notions sont classiques[1].

Sans doute, mais on n'a pas nettement séparé ces deux naupathies si différentes quant à leur origine, quant à leur pronostic et quant à leur traitement.

* * *

Il existe un mal de mer psychique opposé au mal de mer somatique, comme il existe des dyspeptiques, des cardiaques, des ataxiques imaginaires dont le mal, pour être fort pénible et nécessiter l'intervention du médecin, n'en diffère pas

1. Nous avons préféré cette appellation à celle de *mal de mer imaginaire*, parce que ce qualificatif est généralement employé comme synonyme d'inexistant, et le mal de mer provoqué par l'imagination s'accompagne de symptômes fonctionnels réels. On pourrait également dire *mal de mer par suggestion*, mais alors il faudrait employer ce dernier mot dans un sens très général que d'ordinaire on ne lui attribue pas.

1. Voir à ce propos l'excellent travail de M. P. Farez : « Traitement psychologique du mal de mer », *Revue de l'hypnotisme*, 1899, 13e année, p. 136 et suiv.

moins essentiellement de la maladie qu'il simule.

Les maladies d'imagination se reconnaissent par l'absence des signes objectifs. Mais le mal de mer n'a pas de signes objectifs indépendants du sujet. Qu'elles soient somatiques ou d'imagination, les naupathies présentent par suite les mêmes symptômes. Dans les deux cas existent des nausées, des vertiges, des sueurs froides. Dans les deux cas, les malades vomissent, ont horreur du mouvement, tombent en demi-syncope, sont prostrés, anéantis, incapables de réagir à aucune excitation.

Le mal de mer d'imagination est plus durable que le somatique : il peut se produire par le beau temps, durer toute la traversée, s'aggraver du mal de mer somatique quand le temps devient mauvais.

En général, les victimes de leur imagination ont des symptômes plus accusés et plus bruyants.

Ne vous laissez pas prendre à leur étalage dramatique : plus il est émouvant, plus il convient de se méfier.

Par exception, l'imagination peut créer des symptômes inconnus à la naupathie somatique, et la nature nerveuse du mal se révèle ainsi. Un passager se plaignait à moi d'être frappé au point de ne pouvoir ni manger, ni boire, ni uriner, ni aller à la garde-robe pendant toute la traversée. Ces phénomènes se produisaient toujours quand il allait en Algérie. « Si la traversée était plus longue, j'en mourrais », affirmait-il. Et, de fait, sa vessie était dilatée par la rétention. Je lui persuadai qu'un bain tiède prolongé pendant une demi-heure amènerait la miction. La suggestion fut inefficace. Je ne me laissai pas démonter et certifiai avec sang-froid que l'effet surviendrait alors deux heures et demie après le bain; ce qui arriva.

On ne peut, le plus souvent, différencier les deux naupathies que par les circonstances de leur production, et par l'effet du traitement.

1° *Cas où le mal de mer d'imagination est incontestable.* — On a invoqué diverses théories pour expliquer le mal de mer, mais tous s'accordent sur ce fait que les mouvements du bateau en sont la cause première.

Le mal de mer est donc le fait de l'imagination quand il se produit en l'absence de ces mouvements. Nombreuses sont les personnes qui, ayant été déjà atteintes ou effrayées par les racontars, en ressentent les premiers symptômes sitôt qu'elles entrent dans un bateau alors que celui-ci est à l'ancre, au port, immobile.

Parfois même, quelques nerveux accusent des nausées quand ils sont sur la terre ferme, du seul fait de voir un navire ou même d'en entendre parler.

D'autres ont le mal de mer sur un lac, sur un fleuve. Des auteurs fort estimables ont justement comparé ces espèces de naupathies au mal de voiture, au mal de chemin de fer, à la névrose des ascenseurs et des tapis roulants. Mais ils n'ont pas saisi la ressemblance étroite de ces divers faits : tous sont produits par l'imagination et doivent être nettement distingués du mal de mer somatique.

Cette confusion a provoqué de plaisantes hypothèses : Semanas[1] fut frappé du cas d'un malade qui éprouve le mal de mer toutes les fois qu'il va sur la côte respirer la brise marine; il conclut qu'il existe un miasme marin qui occasionne ce mal, comme le miasme palustre donne les fièvres intermittentes!

2° *Cas où le mal de mer d'imagination est des plus probables.* — Le navire marche, la traversée est belle, pourtant on voit toujours quelque passager et, plus encore passagère, se plaindre du mal de mer. « J'en suis atteint en embarquant, affirment-ils, et ne le quitte qu'en débarquant, quelque temps qu'il fasse. »

1. SEMANAS. — « Cas de vertige marin terrestre ». *Gazette médicale de Paris*, 1850, p. 760, et 1851, p. 84.

D'autres, moins susceptibles, si la mer est d'huile, arrivent encore à éviter la nausée. Mais ils seront atteints s'ils éprouvent quelque sensation qui rappelle le fâcheux mal.

Le mal de mer, écrit-on couramment, peut provenir de nos divers sens :

Le procurent : les odeurs qui émanent de la cale, de la machine, du goudron, des cordages, ou simplement l'odeur de cabines dont les hublots sont fermés;

Le procure : la vue d'objets qui se succèdent trop rapidement et donnent un papillotement; le vertige oculaire précéderait alors et causerait le vertige stomacal;

Le procurent : les bruits de l'hélice, de la machine en travail, des cordages qui grincent, des objets qui dansent au roulis, etc.

Mais, pour les anosmotiques, les aveugles et les sourds qui n'échappent pas au mal de mer, cette explication est en défaut. C'est qu'il s'agit en tout cela de mal de mer d'imagination ou tout au moins du facteur imagination venant aggraver le mal de mer somatique.

Il y a encore le mal de mer contagieux. Vous assistez au malaise d'autrui, vous êtes impressionné par ses plaintes, ou par son abattement, ou simplement des voisins en causent; cela suffit : vous êtes frappé.

Il y a ceux qui reflètent dans leur naupathie les caprices de leur imagination : l'un succombe dans la Méditerranée et jamais dans l'Océan; celui-ci brave la mer démontée, mais est atteint quand elle est calme; celui-là reste indemne en pleine mer, mais est pris de vomissements sur les lacs et sur les fleuves; tel autre ne souffre que s'il change de bateau!

Toutes ces naupathies sont psychiques : de là leur gravité.

L'obsession peut arriver au point que ces malheureux n'osent plus s'aventurer dans un voyage au long cours, même si leurs intérêts sont en jeu.

Et ce sont ces imaginatifs dont on regarde la naupathie comme somatique, que l'on plaint le plus et dont on s'accorde à admettre l'état comme incurable.

FÉLIX REGNAULT.

CORRESPONDANCE

Sur la pathogénie du cancer.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro de *La Presse Médicale* du samedi 5 Janvier 1907, n° 2, p. 10, M. Hallion rappelle une théorie qu'il avait émise en 1899 sur l'origine des tumeurs. Cette théorie est basée sur la fécondation réciproque de deux cellules.

Voulez-vous me permettre une réclamation de priorité? Dans un petit livre publié en 1898 (*Psychologie de l'instinct sexuel*, librairie des « Actualités Médicales », chez Baillière), je disais ceci, p. 29 et 30 :

« De ces travaux très intéressants de Maupas on pourrait peut-être tirer une hypothèse sur l'*origine des tumeurs*. Le corps humain est absolument comparable à un agrégat d'infusoires, les spécialisations fonctionnelles mises à part. Dans un agrégat d'infusoires nés d'une même souche, les individus ont peu de tendances à s'accoupler ensemble, aux unions consanguines. Cependant le fait se voit quelquefois. Représentons-nous l'agrégat que formeraient à la 130e génération tous les infusoires issus d'une même souche.

« A ce moment commencent à se faire sentir les premiers indices de la dégénérescence sénile, les générations agames sont moins rapides, moins fertiles. Supposons qu'à ce moment deux infusoires se fécondent mutuellement : elles reprendront une activité nouvelle, leur multiplication sera plus rapide, il en résultera une excroissance, une véritable tumeur de l'agrégat.

« L'application à la pathologie humaine est facile : *les tumeurs résulteraient de la fécondation réciproque de deux cellules de notre organisme*. Les tumeurs sont rares dans le jeune âge, car à ce moment, comme les infusoires de Maupas jusqu'à la 130e génération, nos éléments anatomiques ont peu de tendance à la fécondation réciproque. Les tumeurs sont rares dans la vieillesse, parce que, sans doute, comme les infusoires de Maupas après la 250e génération, nos éléments anatomiques n'ont plus de tendance à la fécondation. Les tumeurs sont relativement rares, de même que les unions consanguines entre infusoires de même souche. »

Il est facile de voir que la théorie de Hallion et la mienne sont identiques, ce qui n'a rien d'étonnant car toutes deux dérivent des belles recherches de Maupas sur la multiplication et le rajeunissement caryogamique des infusoires ciliés (*Archives de Zoologie expérimentale*, 1888, n° 2, et 1889, 2e série, VI, p. 412-413).

Mais ce n'est là qu'une théorie : il faudrait des preuves expérimentales. Je souhaite vivement que, en apportant ces preuves, l'éminent physiologiste du Collège de France la fasse vraiment sienne.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr ROUX (Saint-Étienne).

LIVRES NOUVEAUX

Louis Rénon. — *Les maladies populaires; maladies vénériennes; alcoolisme; tuberculose.* (*Étude médico-sociale*) Deuxième édition, 1907; 1 vol. in-8° de 511 pages. Prix : 5 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Le grand succès du beau livre de M. Rénon a montré à son auteur combien il avait eu raison de prendre le point de vue médico-social comme pivot de ses leçons.

Le public médical, nourri jusqu'à ces derniers temps d'études strictement *individualistes* où le malade est décrit indépendamment de son milieu, désire aujourd'hui connaître les rapports intimes de la médecine et de la société.

L'épuisement rapide de la première édition de ce livre n'a pas seulement sa cause dans cette conformité d'esprit avec le lecteur, mais dans son intérêt vivant, son ton persuasif et sa hauteur morale. Cette seconde édition aura vite le sort de la première. Elle contient, de plus que son aînée, les modifications nécessitées par les acquisitions scientifiques récentes sur la syphilis et la tuberculose. Mais la belle ordonnance du livre est maintenue.

Médecin, M. Rénon voit la race s'abâtardir physiquement, intellectuellement, moralement, dans une série de maladies évitables. Médecin, il veut réagir et la protéger. Ce sont les intérêts supérieurs de l'élevage humain qui le guident, et s'il ne néglige pas l'individu, qui crée le type morbide, il s'occupe surtout de la collectivité qui crée les grands courants pathologiques.

Dans le péril vénérien, il étudie les méfaits des « avaries » sur l'individu, la collectivité, la race. Par exemple, il passe successivement en revue la syphilis dans la famille, l'armée, les colonies. Dans la famille, il la montre à l'œuvre : contamination de la femme, désunion et dissolution du ménage, ruine matérielle de la famille par l'incapacité de son chef, syphilis enfin des nourrices.

Le péril alcoolique est de même envisagé au triple point de vue de l'individu, de la société et de la race.

La troisième partie, sur le péril tuberculeux, est à la fois un exposé très clair, très concis et très complet de ce sujet de plus en plus touffu.

En terminant, M. Rénon insiste sur le rôle primordial du médecin dans la défense sociale contre les maladies populaires. Il le montre de plus en plus « vivicole » et, dans un élan d'optimisme, il croit pouvoir saluer l'aurore de la médecine sociale où la médecine thérapeutique cédera la place à la médecine préventive.

Telles sont les idées directrices de ce livre qui n'est pas qu'un travail scientifique, mais un acte fécond, qui chaque jour suscite des initiatives.

LAIGNEL-LAVASTINE.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Février 1907, à 1 heure. — M. Alfred Casalis : Les érythèmes infectieux puerpéraux ; MM. Pinard, Segond, Lepage, Pierre Duval. — M. Aimé Artault : Appendicites et entérites ; MM. Segond, Pinard, Lepage, Pierre Duval. — M. Léon Bera : Contribution à l'étude du diagnostic de l'avortement ; MM. Segond, Pinard, Lepage, Pierre Duval. — M Lœderich : Des modifications du foie consécutives aux altérations rénales (étude expérimentale) ; MM. Landouzy, Blanchard, Brissaud, Launois. — M. Fay : Contribution à l'étude de l'histoire de la lèpre en France. La lèpre dans le sud-ouest de la France. Les Cagots ; MM. Blanchard, Landouzy, Brissaud. Launois. — M. Henri Soulas : Docimasie pulmonaire. Étude critique et historique ; MM. Brissaud, Landouzy, Blanchard. Launois.

Jeudi 14 Février 1907, à 1 heure. — M. René Lesobre : La dégénérescence cancéreuse des moignons utérins après l'hystérectomie supra-vaginale pour fibromes ; MM. Le Dentu, Pozzi, Faure, Morestin. — M. Arthur Delanoe : Des adhérences intestinales dans les cas de pyosalpinx ; MM. Pozzi, Le Dentu, Faure, Morestin. — M. Lhermitte : Etudes sur les paraplégies des vieillards ; MM. Raymond, Hutinel, Chantemesse, Dupré. — M. Darré : De l'influence des altérations du rein sur les capsules surrénales (étude critique et anatomo-pathologique expérimentale) ; MM. Hutinel, Raymond, Chantemesse, Dupré. — M. Verliac : Recherches expérimentales sur les toxines de l'actinomyces ; MM. Chantemesse, Raymond, Hutinel, Dupré.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 13 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Terrier, Gosset, Cunéo. Epreuve pratique. — Médecine opératoire (2e série) : MM. Reclus, Sebileau, Mauclaire. — 2e MM. Ch. Richet, Retterer, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Potocki, Branca. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM Joffroy, Teissier. Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laennec : MM. Dejerine, Legry, Claude. M. Roger, censeur ; M. Proust, suppléant.

Jeudi 14 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série), École pratique : MM. Berger, Hartmann, Thiéry — Médecine opératoire (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Poirier, Marion, Auvray Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Desgrez, Bezançon. — 2e : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Albarran, Launois, Brindeau. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Méry. M. Gilbert, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 15 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Kirmisson, Tuffier, Cunéo. Epreuves pratiques. — Médecine opératoire (2e série) : MM. Segond, Sebileau, Pierre Duval. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Blanchard, Gley. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, Retterer. Desgrez. — 3e Oral (Première partie) : MM. Delens, Lepage, Branca. M. Joffroy, censeur ; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Chirurgie (1re série), Necker : MM. Terrier, Mauclaire, Gosset. — 5e, Chirurgie (2e série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Proust. M. Landouzy, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaigne. Maygrier, Bar. M. Maillard, suppléant.

Samedi 16 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Morestin. Epreuves pratiques. — Médecine opératoire (2e série) : MM. Poirier, Faure, Marion. — 4e : MM. Gley, Launois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Berger, Retterer, Brindeau. — 3e, Oral : MM. Joffroy, Rénon, Carnot. M. Albarran, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Vaquez. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse. Méry, Gouget. M. Le Dentu, censeur ; M. Auvray, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon.

Exercices opératoires. — M. Chifoliau, prosecteur, avec le concours de quatre aides d'anatomie, fera sa première démonstration le mercredi 6 Mars 1907, à 1 h. 1/2 précise, à l'Amphithéâtre d anatomie des hôpitaux.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Boucicaut. — M. Doléris, chef de service, commencera un *Cours pratique et théorique de Maladies des femmes* le 11 Février prochain, à 9 heures, et le continuera les dimanches, lundis, mercredis et vendredis suivants.

La durée du cours complet est d'un mois.

Les inscriptions seront reçues à l'hôpital Boucicaut, et sont limitées à 15 élèves au maximum.

Hôpital Cochin (annexe). — M. Queyrat reprendra ses *Conferences pratiques sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau* le vendredi 8 Février 1907, à 10 h. 1/2, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Les élèves seront exercés par séries au diagnostic clinique et microbiologique ainsi qu'au traitement des maladies vénériennes.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier*. — M. Bichon, à Angers (Maine-et-Loire).

Mérite agricole. — *Chevalier* : MM. Perrusset, à Bougie (Algérie) ; Carrey, médecin-major à Tunis.

La lutte contre l'alcoolisme. — Le président du Conseil vient de recevoir la visite des membres des deux groupes antialcooliques du Sénat et de la Chambre.

Les présidents de ces deux groupes, MM. Charles Dupuy et Ribot, ont remis à M. Clemenceau une lettre signalant l'ascension croissante de l'alcoolisme en notre pays, et demandant au gouvernement de prendre des mesures propres à combattre cette funeste extension, et en particulier de veiller à une stricte application de la loi existante sur l'ivresse publique, le plus souvent inappliquée.

MM. Charles Dupuy et Ribot ont encore invité M. Clemenceau à demander aux directeurs des asiles d'aliénés des renseignements statistiques sur la proportion des alcooliques et, s'il se peut, des alcooliques par ingestion d'absinthe. Ils ont également exprimé le désir que le ministre de l'Intérieur adressât une circulaire aux maires sur l'application de la loi sur les cabarets.

M. Clemenceau a promis de faire droit à toutes les demandes, et de faire le possible pour mettre les deux groupes antialcooliques en état d'aboutir dans leurs projets.

Analyse des spécialités pharmaceutiques françaises importées en Russie. — La convention commerciale franco-russe du 16/29 Septembre 1905 prévoit dans sa remarque aux paragraphes 1 et 2 de l'article 113 du tarif russe que les analyses des spécialités pharmaceutiques françaises faites dans les laboratoires français agréés par le gouvernement russe feront foi devant le Conseil médical du ministère impérial de l'Intérieur.

Après un échange de vues entre le gouvernement russe et le gouvernement de la République en vue d'établir la liste des laboratoires français qui seraient désignés pour procéder, dans un intérêt purement privé et sous la responsabilité de leurs titulaires, aux analyses qui leur

seraient demandées pour les produits pharmaceutiques destinés à être exportés en Russie par les fabricants français, un certain nombre de laboratoires ont été reconnus comme compétents pour faire l'analyse chimique desdits produits; en voici la liste, que nous communique l'Office national du commerce extérieur :

Laboratoire municipal de Paris; — de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy; — de pharmacie de l'Ecole supérieure de pharmacie de Montpellier; — de chimie organique et physiologique de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille; — de chimie minérale et toxicologique de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille; — de pharmacie de la Faculté de Lille; — d'hydrologie et de minéralogie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille; — de pharmacologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon; — de chimie médicale de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon; — de l'enseignement de la pharmacie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse.

Les laboratoires désignés agiront, dans la circonstance, sans aucun caractère officiel, et ils seront appelés à se prononcer, non sur la qualité des médicaments, mais seulement sur leur composition. Les analyses qui seront effectuées ont exclusivement pour but de satisfaire aux justifications exigées en pareil cas par l'administration russe, et ne pourront jamais être invoquées en France à l'encontre de la législation applicable.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Boy, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars* (escadre du Nord).

— M. le médecin de 3e classe Mathieu, récemment nommé, servira à Toulon en attendant l'ouverture des cours de l'école d'application des médecins de la marine.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 3e classe, MM. Coulomb, Vulleteau de Moulliac, Moreau.

Clinique Apostoli-Laquerrière. — MM. Laquerrière, directeur de la clinique, et Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, commenceront le 15 Février une série de douze conférences pratiques d'électrothérapie.

Programme. — 1°, 2° Electro-physique et appareils. — 3°, 4°, 5° Electro-diagnostic. Maladies du système nerveux. — 6°, 7° Tube digestif. — 8° Dermatoses. — 9°, 10° Organes génito-urinaires; gynécologie. — 11° Maladies de la nutrition. — 12° Applications diverses (accidents du travail, affections articulaires, applications chirurgicales).

Le prix de la série est fixé à 50 francs.

Ces conférences auront lieu à 8 h. 1/2 du soir.

On est prié de s'inscrire d'avance; s'adresser 15, rue Montmartre, à la clinique, les mardi, jeudi, samedi, de 3 à 6 heures.

Étranger.

La lutte contre l'absinthe. — La demande d'initiative populaire tendant à l'interdiction complète de la fabrication, de l'importation et de la vente de l'absinthe sur tout le territoire de la Confédération vient d'être déposée devant le Conseil fédéral. Cette demande est accompagnée de 168.341 signatures recueillies dans toutes les parties de la Suisse.

Cette demande d'initiative devra être examinée par le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale et soumise à la votation populaire dans le délai d'un an.

Un nouveau sérum. — Le médecin-major militaire Dœrr vient de présenter à la Société des médecins un sérum contre la dysenterie, découvert par lui en collaboration avec M. le professeur Krauss.

M. Dœrr aurait eu l'occasion d'étudier les effets de son nouveau sérum au cours d'une épidémie de dysenterie survenue l'automne dernier au camp militaire de Brück.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de sir Michaël Foster, professeur de physiologie à l'Université de Londres.

CONCOURS

Agrégation (pathologie interne et médecine légale). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 4 Février.* — M. Martin (Lyon) : *Les coryzas.* — M. Nattan-Larrier (Paris) : *Tremblements toxiques.*

Séance du 5 Février. — M. Sicard (Paris) : *Urobilinurie.* — M. Lagriffoul (Montpellier) : *Action de la syphilis sur les vaisseaux.*

Séance du 6 Février. — M. René Marie (Paris) : *Immunisation expérimentale.* — M. Castaigne (Paris) : *Les processus de caséification.*

Séance du 7 février. — M. Leenhardt (Montpellier) : *La dégénération amyloïde.* — M. Meichelfau (Bordeaux) : *Pathogénie et caractères différentiels des chorées.*

Médecin suppléant de Nanterre. — Le concours des médecins suppléants pour la maison départementale de Nanterre s'est terminé par les nominations de MM. Openheim, François-Dainville et H. Français.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 1er Février.* — Ont obtenu : MM. Wolfromm, 10; Boyé, 10; Ferté, 7; Nadal, 7, Fontorbe, 11; Stévenin, 11; Roucayrol, 4; Chalaing, 9; Binet du Jassonneix, 11. *Séance du 3 Février.* — Ont obtenu : MM. Leroy, 9; Lorne, 7; Tanzy, 9; Bruel, 9; Jullien (Arthur), 11; Bollnek, 8; Ausset, 8; Flandin, 10; Blanc, 11.

Séance du 4 Février. — Ont obtenu : MM. Brocq, 9; Hirtz, 8; Jumon, 8; Merle, 11; Halma-Grand, 9; Guggenheim, 12; Phélip, 10; Lutembacher, 11.

Pathologie. — *Séance du 1er Février.* — Ont obtenu : MM. Ducamp, 7; Jacob, 11; Wilhelm, 9; Rousselot, 8; Chaudron, 10; Lagane, 11; Maillet, 10; Fassou, 9; Lemercier, 9; Castéran, 12. — *Absents* : MM. Henuyer, Hébrard.

Séance du 4 Février. — Ont obtenu : MM. Toulant, 9; Viel (Victor), 9; Malterre, 9; Ganducheau, 9; Dumas, 12; Potel, 10; Lerat (Georges), 9; Josset-Moure, 11; Fahiguon, 10; Le Blaye, 13. — *Absent* : M. Lévy (Alfred).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement du chaque mois.

SOMMAIRE

JAVAL
(1839-1907)

Une culture scientifique très élevée, une connaissance approfondie des langues étrangères, une ténacité et une patience à toute épreuve dans la recherche de la vérité, mises au service d'un esprit toujours tourné vers le côté pratique des choses, telles sont les qualités qui ont fait de Javal un des hommes qui ont le mieux servi la science ophtalmologique française dans ces trente dernières années. Élève de l'École des mines, destiné peut-être à l'industrie ou à la finance, il fut attiré vers la médecine, et particulièrement vers l'ophtalmologie, par le désir de guérir un des siens d'une déviation strabique.

Après avoir étudié auprès de Græfe et d'Helmoltz jusqu'en 1870, il se consacra tout entier après la guerre à ses études de prédilection, préludant à ses travaux par la traduction de l'*Optique physiologique* d'Helmoltz, publiant une série de mémoires sur l'astigmatisme et le strabisme et construisant le premier *optomètre* pouvant servir à la fois à la mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction, ainsi qu'à la mesure et à la correction de l'astigmatisme. C'est en raison de sa notoriété scientifique qu'il fut nommé, en 1879, directeur du laboratoire d'ophtalmologie de l'École des hautes études, à la Sorbonne. C'est de ce laboratoire, annexe du laboratoire de Physiologie générale, créé pour lui, que sont sortis ses plus beaux travaux ; c'est là qu'un grand nombre de savants français et étrangers sont venus étudier sous ses ordres les problèmes les plus délicats de l'optique physiologique, jusqu'au jour où sa vue, gravement atteinte, l'obligea au repos. Nommé directeur honoraire en 1900, il eut la satisfaction de faire désigner pour le remplacer un de ses élèves, qui lui a fait le plus d'honneur.

* * *

Parmi les nombreux travaux de Javal, ceux qui contribueront le plus à conserver son nom,

ce sont ses études d'*ophtalmométrie clinique* et ses *recherches sur le strabisme*.

On peut dire, sans exagération, que la mesure de l'astigmatisme cornéen par l'ophtalmomètre de Javal a, depuis vingt-cinq ans, complètement transformé la correction pratique des vices de réfraction. Aujourd'hui, grâce aux perfectionnements successifs de ce merveilleux instrument, il n'est pas un oculiste qui se permettrait de donner des verres correcteurs sans avoir au préalable mesuré la réfraction des méridiens de la cornée avec cet appareil. Les résultats furent tout de suite considérables. Tandis que l'ophtalmomètre d'Helmoltz restait un instrument de laboratoire, celui de Javal fut immédiatement adopté par un grand nombre de cliniciens. Dans la période qui va de 1881, date à laquelle Javal et Schiötz présentaient le premier modèle de leur ophtalmomètre au Congrès de Londres, à 1891, époque de l'apparition des *Mémoires d'ophtalmométrie*, une foule de travaux furent publiés par Javal, par ses collègues, par ses élèves. Ces travaux nous ont permis de connaître l'influence de l'astigmatisme de faible degré sur les asthénopies accommodatives, son importance dans la genèse des fausses migraines et même de la migraine ophtalmique, ses relations avec le glaucome, ses variations avec l'âge, son influence sur la progression de la myopie, ses modifications après l'opération de la cataracte, etc. Toutes ces notions, aujourd'hui classiques, sont dues en grande partie à l'emploi facile de l'ophtalmomètre.

Dès 1863, Javal s'était attaché à l'étude du strabisme et de la correction par les moyens optiques, verres prismatiques, louchettes, stéréoscope, etc.; comme il le dit lui-même, dans son *Manuel du strabisme*, il avait été frappé par les mauvais résultats obtenus par l'opération primitive de Dieffenbach et de Bonnet, et malgré les perfectionnements opératoires, malgré l'association de l'avancement musculaire à la ténotomie, il avait constaté, avec beaucoup d'oculistes, que les opérations chirurgicales restaient quelquefois impuissantes pour la guérison complète du strabisme. C'est vers le rétablissement de la vision binoculaire que se portèrent tous ses efforts, et, pour cela, il accumula les matériaux, il entassa les observations, prises pour ainsi dire au jour le jour pendant des années. Et lorsqu'après vingt-cinq ans d'études, après le perfectionnement incessant de la méthode et des instruments, il voulut formuler une appréciation impartiale de la part revenant au traitement optique dans la cure du strabisme, avec une grande conscience scientifique, il arriva à cette conclusion pratique : « Tandis qu'au début ma tendance était de ne recourir qu'à la dernière extrémité aux moyens chirurgicaux, je pense actuellement qu'il faut, pour gagner du temps, demander aux exercices strictement ce que les opérations sont impuissantes à donner : c'est l'intérêt des malades et c'est aussi celui du médecin. Un redressement qui, grâce aux perfectionnements opératoires et à la cocaïne, est obtenu presque instantanément, est accueilli avec plus de reconnaissance que s'il est le résultat de nombreux appels à la patience du client. »

Malgré tout, c'est un service considérable que Javal a rendu à l'ophtalmologie en insistant avec tant de force sur le traitement orthoptique du strabisme. Dans quelques cas faciles, il suffit à lui seul pour enrayer la déviation oculaire. Dans les cas les plus nombreux, le traitement optique est un précieux adjuvant de l'acte opératoire pour arriver à la correction parfaite et définitive.

*
* *

Le caractère méthodique de Javal, son désir d'être utile, se retrouvent dans cet admirable petit livre « Entre Aveugles », publié en 1903, après qu'un double glaucome eût entraîné chez lui la cécité complète. Un de ses premiers soins avait été de s'enquérir de ce qu'il fallait faire pour vivre le moins mal possible avec son infirmité, étant convaincu que la cécité qui saisit l'homme en pleine activité ne doit pas le condamner à l'inaction. Frappé du peu de documents existant à cet égard, il écrivit, de sa propre main, ce livre où se trouvent condensés les conseils sur les occupations domestiques et professionnelles des aveugles, sur leur hygiène, leurs distractions, et surtout sur les meilleurs moyens de leur permettre l'écriture et la lecture. Il s'élevait, d'ailleurs, jusqu'aux questions les plus délicates de la psychologie de l'aveugle, trouvant une précieuse consolation dans l'espoir que ces pages serviraient à adoucir une infortune analogue à la sienne.

F. de Lapersonne.

L'ENSEIGNEMENT DE LA BACTÉRIOLOGIE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

S'il n'existe pas à la Faculté de médecine de Paris une chaire spécialement consacrée à la bactériologie, il ne faut pas croire que cette importante branche des sciences médicales soit délaissée. Les professeurs de pathologie, générale ou spéciale, d'anatomie pathologique, de chimie exposent diverses questions bactériologiques. Au cours de pathologie expérimentale et comparée, une large place est faite aux microbes. J'espère que bientôt cet enseignement sera mieux organisé et que chaque année, à tour de rôle, le professeur et l'agrégé de pathologie expérimentale pourront donner une description sommaire, mais suffisante, des principales bactéries pathogènes.

Ce sera, il est vrai, un enseignement purement théorique. Actuellement, on tend de plus en plus à réclamer des cours pratiques et des manipula-

tions. Je me permettrai cependant de faire remarquer que l'enseignement didactique est indispensable. Contrairement à ce qu'on répète, l'élève ne trouvera pas dans les livres les renseignements qu'il recueille dans un cours. La science marche d'un tel pas qu'on a peine à la suivre. Les ouvrages les mieux faits sont vite surannés. L'étudiant ne peut se tenir au courant des travaux qui paraissent; il ne peut discerner leur valeur, séparer ce qui est définitivement acquis de ce qui reste hypothétique. C'est le devoir du professeur de lui faciliter la tâche et de lui enseigner ce qui ne se trouve pas dans les livres classiques. Pour chaque cours il faut compulser force notes ou mémoires, traduire des travaux étrangers, répéter des expériences. Et bien souvent, en écoutant une leçon, l'élève ne se doute pas qu'on a passé plusieurs jours et même plusieurs semaines à la préparer. Le résultat, c'est qu'en une heure l'auditeur acquiert plus de connaissances qu'il n'aurait pu le faire par un travail de plusieurs jours.

Voilà pourquoi le cours théorique est indispensable. Je me hâte d'ajouter qu'il doit être complété par un cours pratique.

*
* *

C'est à MM. Chantemesse et Widal que revient le mérite d'avoir inauguré à Paris, sous la direction du professeur Cornil, des travaux pratiques de bactériologie. MM. Bezançon et Griffon leur ont succédé et, depuis plusieurs années, ils dirigent des exercices de bactériologie que suivent de nombreux étudiants. Lorsque j'ai été nommé professeur à la Faculté de médecine, j'ai commencé, de mon côté, avec l'aide de MM. Josué et Garnier, un cours pratique de bactériologie. Il y eut, dès lors, à la Faculté, deux séries parallèles de travaux pratiques.

Au lieu de séparer nos efforts, nous avons pensé qu'il valait mieux les réunir. Nous avons trouvé, auprès de M. le Doyen, un appui dont nous lui sommes profondément reconnaissants. Grâce à son intervention, les médecins et les étudiants pourront apprendre en 21 leçons tout ce qui leur est utile. Ces travaux seront dirigés par MM. Bezançon, Josué, Griffon et Garnier. Le programme est essentiellement pratique. Nous n'avons pas l'intention de décrire les microbes peu connus ou mal classés. Nous n'entrerons pas dans l'exposé des recherches qui n'intéressent que l'expérimentateur. Nous nous proposons simplement d'enseigner ce qu'aucun médecin n'a pas le droit d'ignorer. Trois semaines de travail suffiront pour obtenir ce résultat. Trois semaines, c'est vraiment une dépense de temps bien minime. Malheureusement notre enseignement sera un peu onéreux. Nous aurions voulu réduire les droits de travaux et les fixer à la modique somme de 20 fr. 20 francs pour apprendre en 21 leçons toute la bactériologie ! Moins de 1 franc pour chaque séance, et chaque séance durera environ quatre heures ! M. le Doyen, malgré tous ses efforts, n'a pu obtenir l'application de ce tarif réduit. Il s'est heurté à la Loi, qui interdit aux Facultés de percevoir des sommes aussi modiques. J'espère que tôt ou tard le décret sera modifié. Actuellement nous sommes forcés de prendre 60 francs. Les droits perçus serviront à payer les frais du cours pratique. L'excédent, s'il y en a, sera déversé à nos laboratoires de recherches. Ce sera le seul bénéfice que nous tirerons de notre enseignement. Mais si les étudiants répondent à notre appel, s'ils viennent en grand nombre, le lundi, 18 Février, suivre notre première série de leçons pratiques, nous éprouverons la plus grande de toutes les joies : celle d'avoir réussi dans notre tentative et d'avoir réorganisé un des principaux enseignements de la médecine.

H. Roger.

LIVRES NOUVEAUX

E. Jeanselme. — *Le béribéri*, 1 vol. petit in-8°, de 190 pages, de l' « Encyclopédie scientifique des aide-mémoire ». Prix : 2 fr. 50. Paris, 1907 (Masson et Cie, éditeurs).

Le béribéri est une polynévrite infectieuse ou toxique, toujours grave, souvent mortelle, qui fait d'innombrables victimes parmi les races de couleur. Il exerce de grands ravages dans les établissements que les Européens ont fondés dans l'Extrême-Orient. Il frappe de préférence les hommes en pleine maturité et entrave de cette façon le recrutement de la main-d'œuvre sans laquelle une colonie est forcément condamnée à languir.

A l'étranger, le béribéri a fait l'objet d'importants travaux. En France, divers côtés de la question ont été traités avec plus ou moins de développement, mais nous ne possédions jusqu'ici aucune monographie d'ensemble sur ce sujet.

Le volume que publie M. Jeanselme comble fort heureusement cette lacune. Pour l'écrire, il a surtout utilisé les nombreux matériaux qu'il avait recueillis au cours de son voyage en Indo-Chine, en Birmanie et à Java, sans négliger toutefois les ouvrages des médecins hollandais et anglais qui ont poussé si loin l'étude de cette maladie.

Il est permis de dire que le livre de M. Jeanselme est destiné à rendre service aux médecins de la marine et des colonies, aux médecins de district et de plantation et, d'une manière générale, à tous les colons ou fonctionnaires qui emploient des coolies dans les pays décimés par le béribéri.

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1306. — **P. et L. Spillmann et P. Haushalter.** — Précis de diagnostic médical et d'exploration clinique. 1 vol. petit in-8°, de la *Collection de Précis Médicaux*, de XI-532 pages, avec 153 figures dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 7 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

La nature de la chorée. — MM. Pooynton et Holmes ont publié trois cas de chorée mortelle : dans les trois cas ils ont trouvé le diplocoque du rhumatisme dans la pie mère, et aussi dans le tissu conjonctif et les espaces périvasculaires. Ils démontrent que la chorée est due à l'imprégnation des centres nerveux par les toxines du diplocoque. Ils se sont rendu compte aussi que dans la chorée des femmes enceintes, les lésions sont en tout point semblables à celles de la chorée infantile. (*Lancet* 13 octobre, p. 982.)

C. J.

FACULTÉ DE PARIS

Exercices pratiques de bactériologie. — Sous la direction de MM. Fernand Bezançon, agrégé et Josué, chef de laboratoire, et de MM. Griffon et Garnier, préparateurs, une série d'exercices pratiques de bactériologie commencera le 18 Février 1907.

Les conférences, suivies de travaux pratiques, auront lieu à 2 heures et demie, au laboratoire de bactériologie de M. le professeur Cornil.

Programme du cours. — 1re Leçon : Caractères généraux des microbes. — Technique de la coloration des microbes.

2e Leçon : Stérilisation. — Préparation des milieux de culture.

3e Leçon : Analyse bactériologique du pus. — Microbes pyogènes : staphylocoque, bacille pyocyanique.

4e Leçon : Streptocoque.

5e Leçon : Peste — Morve. — Charbon.

6e Leçon : Analyse bactériologique des exsudats séro-fibrineux. — Méningocoque. — Tétragène.

7e Leçon : Analyse bactériologique des crachats. — Pneumocoque.

8e Leçon : Pneumobacille. — Coccobacille de Pfeiffer.

9e Leçon : Bacille de Koch.

10e Leçon : Bacilles acido-résistants ; pseudo-tuberculoses. — Actinomycose. — Muguet.

11e Leçon : Analyse bactériologique des angines.

12e Leçon : Bacille de Lœffler ; bacilles pseudo-diphtériques.

13e Leçon : Microbes de l'intestin ; colibacille.

14e Leçon : Bacille d'Eberth ; bacilles paratyphiques.— Séro-diagnostic.

15e Leçon : Analyse bactériologique des matières fécales.

16e Leçon : Choléra. — Dysenterie.

17e Leçon : Analyse bactériologique de l'air et de l'eau.

18e Leçon : Analyse bactériologique du sang. — Hématozoaire, trypanosome, etc.

19e Leçon : Anaérobies. — Tétanos. — Vibrion septique.

20e Leçon : Infections de l'appareil génito-urinaire : Gonocoque, bacille du chancre mou. — Syphilis.

21e Leçon : Maladies microbiennes et parasitaires de la peau. — Teignes, etc.

Le droit à verser pour cette série d'exercices est de 60 fr.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Lande, docteur en médecine, ancien chargé des fonctions d'agrégé, chef du laboratoire de médecine légale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de médecine légale à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Lille. — M. le professeur Charmeil est nommé assesseur du doyen.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Faculté des sciences de Paris. — M. Caullery, docteur ès sciences, maître de conférences de zoologie à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

M. Pruvot, docteur ès sciences, chargé de cours d'anatomie comparée à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

Un legs de 25 millions. — Par disposition testamentaire. M. Osiris, qui vient de mourir, lègue environ la moitié de sa fortune, soit 25 millions à l'Institut Pasteur.

Cette libéralité place l'Institut Pasteur parmi les établissements scientifiques les plus riches, sinon en fait le plus riche de ceux existant aujourd'hui.

Service de santé militaire. — Sont nommés médecins stagiaires à l'Ecole d'application du service de santé militaire, MM. Walter, Desquiens, Leduc, Langlois.

— Sont approuvées les mutations suivantes : Médecin principal de 1re classe : M. Muljean passe à l'hôpital d eaux minérales d'Amélie-les-Bains.

Médecin principal de 2e classe : M. Loup, est nommé médecin chef des salles militaires de l'hocpice mixte du Mans.

Médecins-majors de 2e classe : M. Jolly, passe au 1er régiment étranger, M. Bertelé, passe au 59e régiment d'infanterie.

Médecin aide-major de 1re classe : M. Bouclier, passe au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Thivol, est affecté à l'hôpital militaire du Dey, à Alger, M. Trucy, passe au 163e régiment d'infanterie, M. Feuilli, passe au 10e bataillon de chasseurs à pied

Service de santé de la marine. — Sont promus : Au grade de directeur du service de santé, M. Hyades, médecin en chef de 1re classe ; au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Jan ; au grade de médecin en chef de 2e classe, MM. Laugier, Aubert, médecins principaux ; au grade de médecin principal, MM. Berriat, Seguy, médecins de 1re classe ; au grade de médecin de 1re classe, MM. Bellile, Le Feunteun, médecins de 2e classe.

— M. le directeur du service de santé Hyades cesse ses fonctions de membre du Conseil supérieur de santé, et est appelé à remplir à Brest les fonctions de directeur du service de santé.

— M. le médecin de 1re classe Avérous, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Du Chayla* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin de 1re classe Préboist, du port de Cherbourg, est désigné pour continuer ses services à l'hôpital de Saint-Mandrier.

— M. le médecin de 1re classe L'Eost, du port de Toulon, est désigné pour le service médical de l'arsenal de ce port.

— M. Giraud est maintenu en service à Toulon en attendant qu'il reçoive une destination à la mer.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés en France : MM. Rimbert, Sadoul, médecins-majors de 1re classe ; Rey, Erdinger, Bourges, médecins-majors de 2e classe ; Dhoste, Verdier, Fuynel, Leynia, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont nommés au grade de médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales, MM les médecins aides-majors de 2e classe : Bussière, Bongraud, Mailpetit, Destelle, Tariès, Colat, Malouvier, Jauréguiber, Reyneau, Bonduel, Le Roy, Trividic, Villeroux, Fournier, Lebard, Gassin, Robin, Jubin, Vadon, Collomb, Castueil, Fleury, Ricau, Touchard.

Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. — La Ve session s'ouvrira à Alger le 1er Avril 1907, sous la présidence de M. le professeur QUEIREL, de Marseille, président général (section d'obstétrique); de M. le professeur BOURSIER, de Bordeaux (section de gynécologie); de M. GUINON, de Paris (section de pédiatrie).

Prix de la cotisation, membre titulaire : 20 francs; membre associé : 10 francs.

Envoyer les adhésions et communications à M. le professeur J. ROUVIER, secrétaire général, 52, rue Daguerre, Alger.

Liste des rapports :

Obstétrique : Cancer et grossesse. Rapporteur, M. OUI (de Lille).

Gynécologie : Prolapsus génitaux. Rapporteur, M. DELANGLADE (de Marseille). — Accidents et complications urinaires au cours des fibromes utérins. Rapporteur, M. A. VENOT (de Bordeaux).

Pédiatrie (médecine) : Le paludisme chez l'enfant. Rapporteur, M. CRESPIN (d'Alger). — Les splénomégalies chez l'enfant. Rapporteur, M. RIST (de Paris). — Les anémies infantiles. Rapporteur, M. L.-G. SIMON (de Paris).

Chirurgie : Les tumeurs du rein chez l'enfant. Rapporteur, M. MOUCHET (de Paris). — Les péritonites aiguës de l'enfant (non compris l'appendicite et la tuberculose). Rapporteur, M. NOVÉ-JOSSERAND (de Lyon).

— VOYAGES EN ALGÉRIE ET TUNISIE ORGANISÉS A L'OCCASION DU CONGRÈS. — 1° Départ en groupe de Marseille le 18 Mars : Bizerte, Tunis, Kairouan, Sousse, Tunis, Constantine, Biskra, Hammam-Salaï, Sidi-Okba, Batna, Lambessa, Timgad, Sétif, Alger, arrivée le 31 Mars à 7 heures du soir.

Retour individuel et facultatif d'Alger à Marseille. Prix à forfait : 1re classe, 530 francs.

2° Passage de Marseille à Alger, à volonté. Départ en groupe d'Alger, le 6 Avril, Bougie, Le Chabet, Sétif, Biskra, Hammam-Salaï, Sidi-Okba, Batna, Lambessa, Timgad, Constantine, Hammam-Meskoutine, Tunis, Kairouan, Sousse, Tunis, Marseille, arrivée le 21 Avril. Prix à forfait : 1re classe, 600 francs.

Ces prix comprennent les transports : bateaux (aller et retour) et chemins de fer en 1re classe, hôtels, voitures, entrées et pourboires.

Le séjour à Alger est à la charge des congressistes, qui devront s'entendre avec le secrétariat du Congrès, à Alger, pour leur inscription et le logement.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à M. HEUZÉ, directeur des voyages, 16, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

Adresser son adhésion à M. GUINON, président de la section de pédiatrie, 22, rue de Madrid.

Ier Congrès français de stomatologie (Paris, 1-5 Août 1907). — Un Congrès de stomatologie, qui portera le nom de *Premier Congrès français de stomatologie*, se réunira à Paris, du 1er au 5 Août 1907.

Le Comité d'organisation de ce Congrès a formé son bureau de la façon suivante : Présidents d'honneur : MM. GALIPPE et REDIER (de Lille); président : M. CRUET; vice-présidents : MM. CLAUDE-MARTIN (de Lyon) et J. FERRIER ; secrétaire général : M. CHOMPRET; trésorier : M. GIRES.

Le Congrès sera ouvert à tous les médecins français et étrangers s'intéressant aux maladies de la bouche et des dents. Les adhésions et communications doivent être adressées au secrétaire général, M. CHOMPRET, 182, rue de Rivoli, Paris.

CONCOURS

Agrégation (pathologie interne et médecine légale.) — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 8 Février.* — M. CRUCHET (Bordeaux) : *Les céphalées.* — M. CLERC (Paris) : *Les anémies de l'enfance.*

Séance du 9 Février. — M. NOBÉCOURT (Paris) : *Les infections tetrageniques.* — M. MOURIQUAND (Lyon) : *Pathogénie des ulcérations gastriques.*

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Le nombre des places d'agrégé des Facultés de médecine (section de chirurgie et accouchements), mises au concours est porté de quatorze à quinze.

La nouvelle place sera comprise dans la section d'accouchements et réservée à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

— Sont désignés pour faire partie du jury du concours d'agrégation, chirurgie et accouchements, MM. Lannelongue, président; Segond, Reclus, Terrier, Pozzi, Gros, Pollosson, Oui et Truc, membres.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 6 Février.* — Ont obtenu : MM. Levant, 12; Rousseau-Langwelt, 11; Duval (Emile), 12; Fichot, 11; Mlles Lévy, 7; de Jong, 11; MM. Clarac, 10; Mornet, 8. — *Absents* : MM. Gelma, Tissier, Mosqueron, Guerrero, Leibovici.

PATHOLOGIE. — *Séance du 6 Février.* — Ont obtenu : MM. Mallein, 12; François (Paul), 8; Blechmann, 10; Bourdier, 11; Coryllos, 10; Mornet, 10; Lorin, 8; Martingay, 11; Couton, 11; Philbert, 10. — *Absents* : MM. de Rocca-Serra, Mlle Déchaux.

Hôpitaux de Nantes. — Le concours de l'internat des hôpitaux de Nantes s'est terminé par la nomination de MM. Semanne, Malus, Romieux, Rio, Hardy et Meslier, comme internes titulaires; de MM. Patron, Treille et Sarradin, comme internes provisoires.

RENSEIGNEMENTS

Docteur spécialiste, oculiste, oto-rhino-laryngologiste et dentiste, désire place rétribuée dans clinique ou maison de santé. Ecrire *P. M.*, n° 328.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit du malade, faites par interne en chirurgie, du 11 Février au 11 Mars. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi et vendredi. — Droits d'inscription : 30 francs. S'adresser au concierge de la Charité.

Doctoresse, Paris, ferait traduction, russe et allemand. S'adresser : *P. M.*, n° 327.

Dans une polyclinique payante très bien aménagée (salle d'opérations, chambres de malades, etc.), en plein fonctionnement depuis 15 ans dans quartier populeux, place vacante à prendre (oculiste ou oto-rhino-laryngologiste) avec participation aux frais. Ecrire *P. M.*, n° 329.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'INTRODUCTION ÉLECTROLYTIQUE MÉDICAMENTEUSE AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES[1]

La découverte de cette propriété de l'électricité, l'introduction de substances médicamenteuses au travers de la peau saine et intacte, remonte, semble-t-il, aux origines mêmes de l'électricité médicale.

Voici, en effet, emprunté à Brissaud, un document historique qui, sinon au point de vue des faits dont l'interprétation commande bien des réserves, du moins au point de vue des idées qu'il renferme, marque une date dans l'histoire de l'électrothérapie.

Il s'agit d'une lettre adressée à Zanotti, secrétaire de l'Académie de Bologne, par Pivati, jurisconsulte de Venise, en 1745.

« J'en suis venu, écrivait ce dernier, jusqu'à me flatter de produire un effet qui est le plus souvent impossible à tout l'art de la médecine : c'est d'introduire dans les parties les plus internes du corps humain des médicaments topiques qui, soit par des chocs réitérés de l'électricité, soit par un courant non interrompu, puissent déterger, consolider, porter un baume dans les parties jusqu'ici inaccessibles à l'art : car on n'a guère d autre moyen

1. Nous préférons l'expression classique : introduction électrolytique médicamenteuse, à celles de thérapeutique ionique, médication par les ions, etc. Les ions existant dans toute solution dont le solvant jouit du pouvoir de dissociation (la plupart des solutions aqueuses de nos ordonnances quotidiennes par exemple), l'expression : thérapeutique ionique n'établit en réalité aucune distinction d'avec le mode d'administration par la voie buccale ou hypodermique de ces solutions, et n'implique nullement l'emploi, ni ne laisse soupçonner le rôle propulseur de l'électricité.

pour introduire les médicaments que de les faire avaler; mais, en se ramassant dans l'estomac et en s'y dirigeant, il faut, pour ainsi dire, qu'ils changent de nature avant qu'ils puissent arriver aux parties offensées..., au lieu que s'il était possible de les introduire dans le corps par le moyen de l'électricité, ce serait une manière tout à fait douce et commode d'administrer les remèdes avec toute leur activité et d'une manière pour ainsi dire insensible.

« J'ai tâché de fortifier mes conjectures par l'expérience, et j'ai lieu de me convaincre qu'en effet les écoulements de la matière électrique entrainent les particules les plus subtiles. »

Pivati énumère ensuite quelques succès obtenus par sa méthode...

Mais ces succès étaient obtenus avec le globe de soufre d'Otto de Guéricke, car à cette époque Galvani n'avait pas dix ans et Volta n'était pas né! Pivati s'était construit une machine consistant dans un cylindre de verre dont il badigeonnait la surface interne avec un « enduit spiritueux » renfermant des substances médicamenteuses.

« Peu à peu la matière de cet enduit perdait toute sa vertu et se consommait au point de s'amincir comme une feuille de papier. Enfin, il n'en restait plus qu'une espèce de tête morte qui n'avait plus ni odeur, ni saveur ».

Voici maintenant l'histoire d'un goutteux traité par Pivati :

« J'eus la visite de M. l'Evêque de Sebenico... qui me pria d'éprouver sur lui ma médecine électrique. Ce prélat, âgé de soixante-quinze ans, avait les doigts tout à fait crochus de goutte invétérée en sorte qu'il ne pouvait plus depuis bien des années ouvrir ni fermer absolument la main. La goutte le tenait aux pieds à peu près de même : il ne pouvait plier les genoux ni marcher sans être soutenu par dessous les bras. Je préparai pour cette électrisation un cylindre garni de médicaments discussifs et antiapoplectiques. A peine eussé-je commencé à l'électriser que ce prélat, à son grand étonnement, commença à faire quelques mouvements de ses doigts. Je le laissai reposer... mais le commencement de succès le rendant impatient, il voulut être de nouveau électrisé avec le même cylindre. Je répétai donc l'opération pendant environ deux minutes, et voilà tout à coup que le prélat ouvre ses deux mains et serre les poings d'une telle force qu'ayant saisi le bras d'un des religieux, celui-ci fut obligé de lui demander quartier. Il se mit à se promener tout seul, à s'asseoir, à battre des mains, il s'agenouilla sans secours sur une chaise d'appui, et il se releva avec vigueur sur ses deux mains : il frappait des pieds contre terre, il croyait rêver et demandait à tous les assistants si on lui en avait jamais vu faire autant.

Le médecin qui était présent avoua que la médecine n'avait en effet pour de semblables maux que des remèdes palliatifs et généraux, qui servaient tout au plus à rendre le mal moins insupportable, mais qu'elle n'en avait aucun de vraiment spécifique, encore moins d'aussi prompt[1]... »

L'enduit renfermait-il une substance dissolvante des urates plus efficace que toutes les préparations de lithine, et la guérison du prélat était-elle réellement attribuable à l'enduit? Cela n'est guère vraisemblable.

Le succès de cette expérience de Pivati paraît avoir encouragé ses contemporains à des essais du même genre; c'est ainsi que Bianchi, de Turin, parle d'un certain Mauro, qui, ayant tenu en main un morceau de scammonée pendant qu'on l'électrisait, aurait éprouvé à la suite de fortes coliques suivies d'effet purgatif[2].

Ajoutons que ce procédé reçut de ces auteurs le nom d'*intonocature*. C'est sans doute le même mot que le mot italien : intonicatura — *enduit*.

L'abbé Nollet, que ces expériences intriguaient fort, chercha à les répéter, mais sans succès.

D'après Heydenreich[3], la première tentative d'introduction médicamenteuse à l'aide du courant de la pile appartiendrait à Rossi (1803). La faible efficacité des bains de sublimé dans le traitement de la syphilis avait amené cet auteur à rechercher la pénétration du mercure par le *galvanisme*. Pour cela, ayant fixé deux plaques, l'une en zinc, l'autre en argent, sur la peau préalablement humectée avec une solution de sublimé, il réunit les deux conducteurs aux extrémités d'une pile de Volta.

1. Brissaud. — *Mercr. Méd.*, 7 Janv. 1891.
2. D'après Furini et Pierini. — *Arch. d'Elect. méd.*, 1897, p. 289.
3. Heydenreich. — « Elem. der ther. Physik. » Leipzig, 1854.

Un peu plus tard, Fabré-Palaprat (1833) crut pouvoir démontrer qu'en plaçant au pôle + une solution d'iodure, l'iode pénétrait dans les tissus; il fit l'expérience au travers du bras, mit d'une part l'électrode positive avec l'iodure, et plaça de l'empois d'amidon sous la cathode. Dès que le courant passa, l'amidon bleuit. Il en conclut que l'iode traversait le bras du positif au négatif. Nous savons aujourd'hui que c'est le contraire. L'amidon bleuit sans doute par quelques gouttes malencontreusement égarées à la surface du bras.

Richardson, en 1859, fit le premier du « narcotisme voltaïque ». Il employa d'abord une solution de morphine, puis de la teinture d'aconit, et obtint avec cette dernière substance l'anesthésie complète de l'oreille d'un lapin[1].

En 1873, Munk tua des lapins en imbibant l'anode d'une solution de strychnine[2].

En 1885, parut la thèse de Lauret[3], illustrée d'expériences multiples, mais dont les conclusions ne sont pas entièrement d'accord avec les théories actuelles.

En 1886, Wagner[4], puis Corning[5], introduisirent de la cocaïne par le courant électrique.

En 1889, Gaertner et Ehrmann traitèrent la syphilis par des bains électriques « à deux cellules », chaque cellule contenant une solution de sublimé.

Ehrmann, en 1889[6], montra que la voie suivie dans le transport des médicaments était repré-

1. Richardson. — *Med. Times a. Gazette*, Febr., 1859.
2. Munk. — « Ueber die galv. Einführung diff. Flussigkeiten im lebenden Organismus. » *Arch. de du Bois-Reymond*, 1873, p. 241.
3. Lauret. — « De l'introduction des substances médicamenteuses à travers la peau saine par l'influence de l'électricité. » *Thèse*, Montpellier, 1885.
4. Wagner. — *Wiener med. Presse*, 1886, p. 212.
5. Corning. — *N. Y. med. Journ.*, 6 Nov. 1886.
6. Ehrmann. — *Wien. med. Woch.*, 28 Nov. 1889.

sentée par les glandes sébacées et sudoripares. Cet auteur, en effet, fit plonger les mains dans deux vases contenant une solution étendue de bleu de méthylène, et, après le passage d'un courant de faible intensité pendant cinq à dix minutes, il constata que la main plongée dans le bain positif était parsemée d'innombrables petits points bleus correspondant aux orifices glandulaires.

Enfin, en 1890, Edison fit au Congrès de Berlin une communication retentissante. Se basant sur les propriétés du lithium, il proposa un mode de traitement des accidents goutteux au moyen de l'introduction percutanée d'un sel de ce métal. Dans la pensée d'Edison, le lithium introduit sous la peau devait se substituer à la soude dans les combinaisons de l'acide urique et amener la dissolution des tophi. L'urate de lithium, en effet, est soluble dans 116 fois son poids d'eau, tandis que l'urate de soude demande 19.000 fois son poids d'eau pour être dissous.

Après lui, Briggs[1] proposa la cataphorèse comme moyen antiseptique dans la cure des maladies de la matrice et des annexes.

Nous pourrions encore citer à la suite de ces auteurs : Imbert de la Touche, Aubert, etc.[2]. Mais, nous nous arrêterons au seuil du XX[e] siècle.

* * *

La littérature spéciale fourmille donc depuis 1803 de mémoires relatifs à l'introduction électrolytique médicamenteuse. Seuls, les titres diffèrent : *diffusion électrolytique médicamenteuse*, *introduction diadermique des médicaments*, *diffusion anodale*, *phénomènes de transport*, *cataphorèse*. Tous ces titres montrent du reste que la question est restée longtemps confuse : l'introduction des médicaments par le courant électrique a été pendant trois quarts de siècle l'un des chapitres les plus embrouillés de l'électrobiologie. L'interprétation la plus généralement adoptée était basée sur les propriétés cataphorétiques du courant. On fut forcé cependant d'établir une ligne de démarcation entre la cataphorèse vraie[1] et cette cataphorèse médicamenteuse.

Dans ces dernières années, Labatut[2], Frankenhaüser[3], Leduc[4], Ensch[5], ont cherché à déterminer la nature et les causes de ces phénomènes de transport, et ont résolu le problème en rattachant les propriétés cataphorétiques du courant électrique aux conceptions modernes de la conductibilité des liquides.

Aucun auteur, avant eux, n'avait pensé à rapporter les phénomènes observés aux actions électrolytiques du courant. Ces phénomènes ont acquis une clarté admirable, se sont trouvés parfaitement coordonnés, lorsqu'on songea à leur appliquer la théorie des ions, introduite dans la science par Clausius et Arrhénius (1883), théorie à laquelle nous devons d'autre part l'explication d'une foule de phénomènes, jusque-là incompréhensibles de la physique et de la chimie physique (exceptions aux lois de l'osmose, de la cryoscopie, etc.).

Je ne voudrais pas poursuivre davantage cet exposé, par crainte de rentrer dans les sujets magistralement traités ici même par Leduc. Le but de ces lignes était simplement de présenter aux curieux quelques documents sur les origines, déjà lointaines, d'une question d'actualité.

A. ZIMMERN.

1. BRIGGS. — *Med. News*, 1893.
2. A. ZIMMERN. — « Éléments d'électrothérapie clinique ». Paris, Masson et C[ie], 1906.

1. On désigne sous le nom de *cataphorèse*, l'entraînement, sans décomposition, des molécules dans le sens du courant, c'est-à-dire du pôle positif vers le pôle négatif. Lorsqu'on fait passer un courant galvanique dans un vase divisé en deux compartiments par une cloison poreuse et contenant dans chacun d'eux un liquide de même composition, il se produit un entraînement mécanique des molécules liquides, dans le sens du courant. Cet entraînement se manifeste bientôt par une différence de niveau aux dépens du compartiment positif (phénomène de Porret).
2. LABATUT. — *Dauphiné méd.*, Avril 1894 et Janv. 1896.
3. FRANKENHAUSER. — *Zeitsch. f. Elektr.*, 1898.
4. LEDUC. — *Ann. d'Electrobiol.*, 1900, p. 545.
5. ENSCH. — *Arch. d'Elect. méd.*, 1903, p. 590.

BIBLIOGRAPHIE

1307. — **P. Le Noir.** — L'OBÉSITÉ ET SON TRAITEMENT. 1 plaquette in-16, de 96 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1308. — **G. Rauzier.** — LEÇONS DE THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE. Préface de M. le professeur *Albert Robin*. 1 vol. in-16, de v 383 pages. Prix : 4 fr. 50. (*Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier ; *Masson et C[ie]*, éditeurs, à Paris.)

1309. — **G. Schelle.** — LE DOCTEUR QUESNAY, chirurgien, médecin de M[me] de Pompadour et de Louis XV ; physiocrate. 1 vol. in-16, de 403 pages. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1310. — **Pearce Bailey.** — DISEASES OF THE NERVOUS SYSTEM RESULTING FROM ACCIDENT AND INJURY. 1 vol. in-8°, de XII-627 pages avec 94 figures. (*D. Appleton and C°*, éditeurs à Londres et New-York.)

1311. — **P. Bouloumié.** — MANUEL DU CANDIDAT AUX GRADES ET EMPLOIS DE MÉDECIN ET PHARMACIEN DE RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE. 2[e] édition refondue par le D[r] H. Viry. 1 vol. in-18, de 512 pages. Prix : 5 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1312. — **Rohmer**, — ÉLÉMENTS D'OPHTALMOLOGIE. 1 vol. in-16 de 584 pages, avec 67 figures. Broché. Prix : 6 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1313. — **V. Harley** et **W. Goodbody.** — THE CHEMICAL INVESTIGATION OF GASTRIC AND INTESTINAL DISEASES BY THE AID OF TEST MEALS. 1 vol. in-8° de 262 pages, cartonné (*Edward Arnold*, éditeur à Londres).

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Fevrier 1907, à 1 heure. — M. Louis LEGENDRE : Etude des fonctions gastriques au cours des sténoses œsophagiennes ; MM. Brissaud, Dejerine, Teissier, Balthazard. — M. René CORNÉLIUS : De l'atrophie cérébelleuse croisée ; MM. Dejerine, Brissand, Teissier, Balthazard. — M. ROUSSY : Les couches optiques. Etude physiologique, anatomique et clinique ; MM. Dejerine, Brissaud, Teissier, Balthazard. — M. G. ROTTENSTEIN : Sur le traitement des cavités osseuses d'origine ostéomyélitiques ; MM. Kirmisson, Reclus, Segond, Pierre Duval. — M. HARRIET : Contribution à l'étude des iritis chroniques ; MM. Reclus, Kirmisson, Segond, Pierre Duval. — M. Henri LOUIS : Contribution à l'étude de l'ostéosarcome du coude ; MM. Segond, Kirmisson, Reclus, Pierre Duval. — M. René PROVANSAL : De la mort subite, rapide et précoce des nouveau-nés ; MM. Gaucher, Roger, Claude, Marcel Labbé. — M. Etienne JOB : Etude sur l'*ulcus rodens* de la peau ; MM. Gaucher, Roger, Claude, Marcel Labbé. — M. Raoul DUPUY : Quelques considérations sur les méthodes préventives de la syphilis ; MM. Gaucher, Roger, Claude, Marcel Labbé. — M. René BROC : Contribution à l'étude de la gastro-succorrhée : MM. Debove, Robin, Thoinot, Jeanselme. — M. Casimir CAIRE : La declaration obligatoire de la tuberculose ; MM. Robin, Debove, Thoinot, Jeanselme. — M. R. MERRY : Etude clinique de quelques formes rares de péritonite tuberculeuse ; MM. Thoinot, Debove, Robin, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 Fevrier 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Segond, Cunéo, Pierre Duval. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Wallich, Branca. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Retterer, Potocki. M. Blanchard, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie, (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Joffroy, Legry, Marcel Labbé. M. Dejerine, censeur ; M. Claude, suppléant.

Mardi 19 Fevrier 1907. — Médecine operatoire. Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Poirier, Hartmann, Auvray. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Ribemont-Dessaignes, Thiéry. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Albarran, Launois, Brindeau. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Joffroy, Thiroloix, Renon. — 4e : MM. Gilbert, Thoinot, Méry. M. Raymond, censeur ; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), (1re série), Charité : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, Faure, Marion. M. Robin, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 20 Février 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Delens, Sebileau, Legueu. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pinard, Retterer, Mauclaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Terrier, Lepage, Branca. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Tuffier, Potocki, Cunéo. M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 21 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série) ; MM. Le Dentu, Thiéry, Morestin. — Médecine opératoire (2e série). Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Poirier, Faure, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Bezançon, Maillard. — 3e (Première partie) (1re série) : MM. Berger, Ribemont-Dessaignes, Launois. — 3e (Première partie) (2e série) : MM. Pozzi, Retterer, Brindeau. — 4e ; MM. Pouchet, Dupré, Langlois. M. Joffroy, censeur ; Gouget, suppléant.

Vendredi 22 Février 1907. — Médecine opératoire (1re série). Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Terrier, Sebileau, Gosset. — Médecine opératoire (2e série) : MM. Reclus, Cunéo, Proust. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Segond, Potocki, Branca. M. Gariel, censeur ; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Legry, suppléant.

Samedi 23 Février 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Berger, Thiéry, Marion. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Bezançon, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), : MM. Le Dentu, Ribemont-Dessaignes, Retterer. — 3e (Première partie) (2e série) : MM. De Lapersonne, Maygrier, Launois. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Poirier, Faure, Brindeau. M. Albarran, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Vaquez, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Renon, Gouget. M. Gilbert, censeur ; M. Morestin, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Une série exceptionnelle de médecine opératoire, dirigée par M. CHIFOLIAU, prosecteur, commencera le mercredi 6 Mars, à 1 h. 1/2. Cette série comprendra 45 élèves. Elle sera gratuite pour MM. les Internes et Externes des hôpitaux.

Prix du cours : 50 francs. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Necker. Clinique des maladies des voies urinaires. — M. Motz, chef de la consultation, commencera prochainement un cours théorique et pratique des maladies des voies urinaires.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Bureau municipal d'hygiène d'Aix-les-Bains. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Aix-les Bains (Savoie) est ouverte. Le traitement alloué est fixé à 2,500 francs.

Les candidats ont un délai de vingt-jours expirant le 2 Mars pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

La demande doit préciser notamment la date de naissance du candidat et la date des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecins aides-majors de 1re classe : MM. les médecins aides-majors de 2e classe : P. Hornus, Paitre, Hugel, Mahaut, Turcan, Simonin, Mundoul, Chauliac, Louis, Roubaud, Guiouie, G. Hornus, Causeret, Rigal, Peutot, Chatin, Drouet, Maillard, Coulon, Troché, Perdrizet, Rayot, Pernin, Cazottes, Bloch, Vuillemot, Nicard, Malmouté, Martin, Balme, Cazeneuve, Rolin, Geay, Boyé, Lannes-Dehore, Zemb, Renaud, Fulcrand, Villard, Dizac, Royer, Talpain, Guillois, Reynaud, Larroque, Bargeton,

Croidieu, Yvert, Grondone, Perrier, Regnault, Saupiquet, Remy, Groc, Ducos, Perrot, Charrier, Jammes, De Sauvejunte, Rudler, Trèves, Querleux, Clerc, Chon, Lémonon, Pilliot, Gary, Delabousse, Laloy, Péridier, Eyhert, Sanson, Ortal, Dellys, Fonssagrives, Cordier, Biros, Dufils, Salètes, Pouchet, Le Petit, Ortieoni, Charton, Lefèvre, Donius, Martin, Sailly, Moynet, Cuthala, Dorange, Gottenkiény, Beaumont.

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe. — M. Estor passe au 113e régiment d'infanterie. M. Foubert passe au 136e régiment d'infanterie. M. Chevassu-Perigny passe au 20e régiment d'artillerie. M. Vitoux passe au 161e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Gilles passe au 137e régiment d'infanterie. M. Rouquette passe au 13e bataillon d'artillerie à pied. M. Dellac passe au 10e régiment d'infanterie. M. Cochois passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. Lajonnio, passe au 114e régiment d'infanterie. M. Melnotte passe au 30e régiment d'infanterie. M. Bordet passe aux hôpitaux de la division de Tunisie. M. Coze passe au 14e régiment de dragons. M. Guillon passe au 13e régiment de chasseurs à cheval.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. Létang passe au 37e régiment d'infanterie. — M. Marchal passe au 2e régiment de hussards. M. Babier passe au 39e régiment d'artillerie.

Union fédérative des médecins de la réserve et de la territoriale. — La conférence mensuelle de l'Union fédérative des Médecins de la réserve et de la territoriale aura lieu ce soir au Cercle militaire, à 9 heures.

M. Burthélemy, médecin-major de 1re classe, traitera le sujet suivant : « Du chargement du fantassin; ce qu'il est et ce qu'il devrait être; ses rapports avec le développement de la tuberculose dans l'infanterie. »

Un dîner précédera la conférence, à 8 heures du soir.

Société végétarienne de France. — Le 16 Février prochain aura lieu, sous les auspices de la Société végétarienne de France, dans la salle de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, une conférence de M. Georges Petit sur la tuberculose et les moyens de s'en défendre.

Asile départemental d'aliénés de la Haute-Vienne. — Un poste d'élève-interne en médecine est actuellement vacant à l'asile d'aliénés de Naugeat.

Adresser au directeur de l'asile les demandes d'admission accompagnées des pièces suivantes : 1° Un certificat constatant qu'ils ont au moins dix inscriptions ; 2° un certificat de moralité.

Les élèves-internes reçoivent, à l'asile, un traitement annuel de 800 francs ; les avantages en nature comportent la nourriture, le logement, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage.

Il y a deux élèves-internes à l'établissement.

— Nous apprenons la mort de M. Alfred Boissier, à Paris et de MM. Hubert et Chastaignol, internes à l'hôpital de Berck, qui ont péri noyés au cours d'une partie de chasse.

Étranger.

Le bill sur les spécialités pharmaceutiques. — 3.600 pétitions venant de 56 villes ont été envoyées à ce sujet au conseil de Victoria. Le bill est ainsi établi : toutes les spécialités pharmaceutiques pour usage interne contenant : chloral, ergot de seigle, morphine, opium, belladone et leurs composés, cocaïne, acétanilidine, les acides violents, doivent porter une étiquette avec mention : poison, et indiquer le pourcentage de ces ingrédients. De plus, il est défendu de vendre des spécialités pharmaceutiques contenant en poids plus de 10 pour 100 d'alcool à moins d'une permission spéciale de la Commission sanitaire provinciale. Une amende de 150 francs sera infligée pour cette violation.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J.-Charles Jacobs, médecin honoraire des hôpitaux civils de Bruxelles, et qui occupa dans le monde médical belge une situation particulièrement en vue.

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — Leçon orale de trois quarts d'heure après quarante minutes de préparation libre. — *Séance du 11 Février.* — M. Bertin (toutes les Facultés de province) : *Le sang des diabétiques.* — M. Bernard (Paris) : *Les arthropathies nerveuses.*

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury d'admissibilité du prochain concours de médecin des hôpitaux, MM. Klippel, Le Noir, Barbier, Moizard, Wurtz, Joffroy, Variot, Danlos, Teissier, Petit.

Les candidats sont au nombre de 81, ce sont, par ordre d'inscription : MM. Crouzon, Froin, Lemierre, Rosenthal, Nattan-Larrier, Clerc, Gullois, Laignel-Lavastine, Leven, Gaultier, Bensaude, Lortat-Jacob, Lévi, Ravaut, Detot, Kahn, Camus, Nobécourt, Babonneix, Aubertin, Beaujard, Weil (Emile), Hauser, Armand-Delille, Pissavy, Bigart, Dreyfus-Rose, Comte, Decloux, Vitry, Ramond, Weil (Benjamin), Paisseau, Terrien, Grenet, Delamare, Simon, Halbron, Michel, Merklen, Salomon, Paris, Lereboullet, Ferrand, Deguy, Voisin, Hallé, Courcoux, Le Sourd (Louis), Lippmann, Ribadeau-Dumas, Fouquet, Boidin, Lenglet, Beauvy, Laubry, Pagniez, Ambard, Lejonne, Ribierre, Herscher, Rathery, Jomier, Géraudel, Roux, Balthazard, Rostaine, Boix, Touchard, Louste, Léri, Sainton, Legroux, Guillemot, Coyon, Ghika, Bergeron, Audistère, Castaigne, Schaefer, Lœper.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 8 Février.* — Ont obtenu : MM. Vuillet, 11 ; Guenot, 10 ; Dubosc, 11 ; Dufourmentel, 7 ; Loubeyre, 10 ; Bith, 10 ; Robert, 11.

Séance du 10 Février. — Ont obtenu : MM. Regnard, 9 Nicaud, 10 ; Morellet, 9 ; Mora, 10 ; Perol, 9 ; Touraine, 14 ; Weill (André), 10 ; Martin, 11 ; Lenoir, 13.

Pathologie. — *Séance du 8 Février.* — Ont obtenu : MM. Dequidt, 8 ; Laroche, 12 ; Périer (Romain), 10 ; Houzel, 10 ; Gougelet, 8 ; d'Halluin, 10 ; Fouchet, 10 ; Rouget, 8 ; Dreyfus, 10 ; Mlle Neveux, 11. — *Absent* : M. Biétrix.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'INTERNAT EN PHARMACIE DES HOPITAUX DE PARIS

Le bruit, fort inquiétant, circule avec insistance depuis quelque temps déjà, dans le monde médical, d'une imminente modification, d'une « réforme » de l'internat en pharmacie des hôpitaux de Paris. Une enquête, conduite par l'administration de l'Assistance publique et poursuivie dans différents services sur le rôle et les fonctions de nos internes en pharmacie parait avoir été l'origine de ces on-dit. Certains vont jusqu'à laisser entendre qu'il s'agirait de la suppression de l'internat en pharmacie. Hâtons-nous d'ajouter que, seuls, des pessimistes, mal ou faussement informés, transmettent cette invraisemblable nouvelle.

Assurément depuis sa fondation, bientôt centenaire, puisqu'elle remonte à 1815, l'internat en pharmacie s'est bien modifié; nombreuses aussi sont les transformations fonctionnelles qui se sont produites dans le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices civils de Paris, les unes amenées par les progrès incessants, disons les révolutions introduites dans la thérapeutique médico-chirurgicale et obstétricale, les autres imposées par les conditions nouvelles du fonctionnement des hôpitaux. Mais ces modifications n'ont jamais touché à l'acte organique qui créa le corps des internes en pharmacie sur le modèle de l'internat en médecine.

Sans remonter bien loin, il y a encore trente ans, l'interne en pharmacie attaché à un service n'avait guère pour fonction que d'exécuter les prescriptions recueillies par lui au cours de la visite du chef, ce dernier fût-il médecin ou chirurgien. Là se bornait généralement son rôle; à

peu d'exception près, il n'avait que peu ou point d'analyses chimiques à faire. Aujourd'hui, les temps sont bien changés. Il n'est pas de jour où le chef ne demande à son interne en pharmacie d'étudier les sécrétions normales ou pathologiques, les liquides de l'organisme extraits par ponction, afin de contrôler ou d'asseoir, souvent de rectifier un diagnostic difficile. Et c'est ainsi que, de plus en plus, s'est établie une collaboration intime, utile aux malades et fructueuse pour la science, entre le chef et son interne familiarisé par ses études mêmes avec les travaux de chimie biologique. En chirurgie, les services rendus par l'interne pharmacien sont quotidiens et d'une application pratique incontestable. L'Administration de l'Assistance publique, tout récemment, se plaisait même, par la voix d'un de ses dignitaires les plus autorisés, à rendre hommage au corps de l'internat en pharmacie. « La voie « dans laquelle la médecine s'engage chaque jour « plus avant, disait ce représentant, l'appel qu'elle « fait de plus en plus à vos procédés d'analyse, « rendent le concours des internes en pharmacie « plus utile, leur collaboration plus nécessaire et « agrandit le rôle de ceux qui se donnent com- « plètement à leurs fonctions. »

On ne saurait nier que cette orientation nouvelle et scientifique de l'art médical s'est traduite, pour les internes en pharmacie, par une aggravation de leur tâche. Ils l'ont tous, sans exception, acceptée avec joie, et leur dévouement s'est élevé à la hauteur du rôle important que nous leur offrions. Une foule de travaux, de communications scientifiques, de mémoires de la plus grande valeur sont nés de ce labeur amical en commun.

A un point de vue moins élevé, la présence de l'interne en pharmacie à la visite du chef de service est devenue de plus en plus indispensable : la sécurité des malades, la responsabilité du pharmacien en chef, — qui ne peut être partout en même temps, — celle du médecin traitant l'exigent au plus haut point. La multiplicité des médicaments nouveaux qui inondent la « voie lactée » de la pharmacologie moderne, le nombre invraisemblable des prescriptions journalières qui, dans le moindre hôpital, dépassent toutes les prévisions, risqueraient d'amener les pires désastres parmi la population hospitalisée, si nous ne pouvions plus compter sur notre interne en pharmacie, toujours prêt à nous renseigner, soit par lui-même, soit en appelant à l'aide le pharmacien en chef. Eh bien! n'est-il pas de notoriété courante que les erreurs pharmaceutiques sont pour ainsi dire inconnues dans nos hôpitaux de Paris? et n'est-ce pas le plus bel éloge que nous puissions faire de l'internat en pharmacie?

Cet internat, comme le nôtre, certes, est depuis cent ans une pépinière de savants, et même des plus illustres maîtres. Le concours, qui chaque année nomme une quarantaine de titulaires pour assurer les cent soixante places d'internes actuellement existantes, est difficile et très populaire.

Les internes touchent 50 francs par mois et une indemnité de logement. Ils ont, comme nous, à la fin de la quatrième année, un concours de médaille d'or, dont la bourse de voyage, de 3.000 fr., envoie le lauréat à l'étranger et l'oblige à un rapport détaillé. C'est parmi les anciens internes que les trente pharmaciens en chef des hôpitaux sont recrutés par un concours long et ardu. Bref, l'internat en pharmacie est, comme le nôtre, la pierre angulaire d'une corporation d'élite, celle des pharmaciens des hôpitaux. L'accès en est largement ouvert aux travailleurs. Aussi, que de noms glorieux, professeurs de Faculté, membres de l'Institut, ont passé par ce poste envié de pharmacien d'hôpital, couronnement de l'internat! A côté de ces belles pages d'histoire, le Livre d'Or de l'internat en pharmacie contient aussi la liste des « victimes du devoir ». Sur la masse de 2.625 internes titulaires qui se sont succédé jusqu'à la promotion de 1906, combien ne pourrait-on pas citer d'élèves internes pharmaciens qui contractèrent dans l'exercice de leurs fonctions quelqu'une des maladies contagieuses qui firent et feront encore tant de victimes dans les rangs de l'internat en médecine et en chirurgie! Rien que pour 1905 et 1906, on connaît 6 internes qui furent atteints, 3 de diphtérie, 1 de scarlatine, 1 de fièvre typhoïde et 1 de varicelle, dans les hôpitaux Hérold, Enfants-Malades, Broca et la Charité, et qui obtinrent la médaille d'honneur des épidémies.

En résumé, l'internat en pharmacie des hôpitaux rend des services incomparables. Bien des villes, tant en France qu'à l'étranger, nous l'ont emprunté. S'il n'existait pas à Paris, il faudrait l'inventer. Ce serait commettre une faute impardonnable que de sacrifier cette indispensable institution à je ne sais quel besoin de fausses économies, peut-être à quelque basse rancune. Tenons pour assuré que l'esprit avisé de M. Mesureur ne se laissera pas entraîner à prendre une pareille mesure : elle serait aussi nuisible aux intérêts de l'Administration que désastreux pour les malades pauvres qui viennent, de plus en plus nombreux, lui confier leur existence.

MAURICE LETULLE.

L'IMPOT SUR LE REVENU & LES MÉDECINS

Quand les premiers colons hollandais bâtirent les premières fermes dans l'Afrique australe, les fermiers étaient dans la nécessité d'avoir toujours un fusil, à portée de la main, pour défendre leurs récoltes contre les razzias des peuplades sauvages et leurs troupeaux contre les déprédations des bêtes fauves. A l'aube du xxe siècle, dans nos pays soi-disant civilisés d'Europe, la même tactique

défensive sera bientôt de mise. Je viens de lire le projet d'impôt sur le revenu présenté au nom du Gouvernement par le ministre des Finances; c'est une éclatante manifestation de la permanence, dans l'encéphale humain, de cet instinct primitif qui pousse les hommes qui ne travaillent pas à s'emparer des récoltes de ceux qui travaillent, qui produisent, qui créent la richesse d'un pays.

Je ne reproduirai pas *in extenso* ce long factum, j'en extrais simplement ce qui a trait aux professions libérales, auxquelles le médecin a l'infortune d'appartenir.

7e CATÉGORIE

Bénéfices des professions libérales.

Art. 51. — L'impôt sur les bénéfices des professions libérales et de toutes occupations lucratives non comprises dans une précédente catégorie est établi annuellement à raison des bénéfices nets réalisés pendant l'année précédente, déduction faite, sur chaque revenu individuel, d'une somme de :

1.250 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.000 habitants et au-dessous;

1.500 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.001 à 10.000 habitants;

1.750 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 10.001 à 50 000 habitants;

2.000 francs si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 50.001 habitants et au-dessus;

2.500 francs si le contribuable a son domicile réel à Paris.

Art. 53. — Toute personne jouissant de revenus imposables au titre de la 7e catégorie est tenue de remettre chaque année, dans le courant du mois de Janvier, au contrôleur des contributions directes, une déclaration détaillée de ces revenus, accompagnée de toutes les justifications nécessaires pour en établir l'exactitude.

Cette déclaration sera faite, si le contribuable est imposable à l'impôt complémentaire, sur la formule même prévue, pour ce dernier impôt, à l'article 62.

Art. 54. — Si, à l'expiration du délai fixé par l'article précédent, la déclaration prescrite par cet article n'a pas été effectuée, le contrôleur détermine d'office le montant du revenu imposable, sans préjudice pour le contribuable du droit de le contester par la voie contentieuse, après l'émission du rôle.

En cas de déclaration inexacte, le revenu non déclaré est frappé de la quintuple taxe.

Indépendamment de cette pénalité, tout contribuable omis au rôle ou qui, soit d'après sa déclaration, soit d'office, a été insuffisamment imposé, est redevable d'une cotisation égale au montant des sommes dont le Trésor a été privé pour chacune des années antérieures à celle de la découverte de l'omission ou de l'insuffisance, sans toutefois que le droit de répétition puisse s'étendre à plus de cinq années.

TITRE II

DE L'IMPÔT COMPLÉMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DES REVENUS

Des personnes imposables.

Art. 56. — L'impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus est dû, au 1er Janvier de chaque année, par toute personne résidant en France.

Du revenu imposable.

Art. 59. — L'impôt complémentaire est assis sur l'ensemble des revenus acquis par chaque contribuable pendant le cours de l'année précédant celle de l'imposition.

Le revenu imposable est constitué par la totalisation des revenus taxés dans chaque catégorie de l'impôt général, y compris les revenus exemptés dans certaines d'entre elles comme n'atteignant pas le minimum imposable.

Du taux de l'impôt.

Art. 60. — L'impôt complémentaire est établi par classes, conformément au tarif ci-après :

Classes de revenus.	Montant de l'impôt.	Classes de revenus.	Montant de l'impôt.
5.000 à 5.500 fr.	10 fr.	18.001 à 20.000 fr.	380 fr.
5.001 à 6.000 fr.	15 fr.	20.001 à 22.000 fr.	440 fr.
6.001 à 6.500 fr.	22 fr.	22.001 à 24.000 fr.	515 fr.
6.501 à 7.000 fr.	30 fr.	24.001 à 27.000 fr.	610 fr.
7.001 à 7.500 fr.	40 fr.	27.001 à 30.000 fr.	725 fr.
7.501 à 8.000 fr.	50 fr.	30.001 à 33.000 fr.	850 fr.
8.001 à 8.500 fr.	60 fr.	33 001 à 36.000 fr.	980 fr.
8.501 à 9.000 fr.	75 fr.	36.001 à 39.000 fr.	1 130 fr.
9.001 à 9.500 fr.	90 fr.	39.001 à 42.000 fr.	1.260 fr.
9.501 à 10 000 fr.	110 fr.	42.001 à 46.000 fr.	1.420 fr.
10.001 à 11.000 fr.	130 fr.	46.001 à 50.000 fr.	1.600 fr.
11.001 à 12.000 fr.	150 fr.	50.001 à 55.000 fr.	1.800 fr.
12.001 à 13.000 fr.	180 fr.	55 001 à 60.000 fr.	2 000 fr.
13.001 à 14.000 fr.	210 fr.	60.001 à 70 000 fr.	2.300 fr.
14.001 à 15.000 fr.	240 fr.	70.001 à 80.000 fr.	2.700 fr.
15.001 à 16.000 fr.	275 fr.	80.001 à 90.000 fr.	3.150 fr.
16.001 à 18.000 fr.	325 fr.	90.001 à 100.000 fr.	3.550 fr.

Au-dessus de 100.000 francs, 4 pour 100 sur le revenu total.

Comment le médecin évaluera-t-il son revenu; le manufacturier, l'industriel ne compte comme revenu, comme bénéfices, que le chiffre obtenu en soustrayant du chiffre d'affaire le chiffre des frais généraux. Supposons qu'un médecin parisien fasse 12.000 francs de recettes (c'est un chiffre qui est loin d'être atteint par tous), devra-t-il payer l'impôt sur ces 12.000 francs ou devra-t-il défalquer les sommes versées au cocher de fiacre qui le conduit, au propriétaire qui lui loue son cabinet de consultation, à la servante qui introduit les clients dans le susdit cabinet? N'aura-t-il d'autre ressource que de se laisser taxer arbitrairement par l'employé de l'enregistrement? De ces bagatelles le législateur n'a cure; ce qu'il importe c'est d'avoir de l'argent, les moyens importent peu.

Le ministre des Finances aurait pu résumer son projet de loi, trop long à lire, en deux articles plus courts et plus francs.

Article premier. — Le ministre des Finances évaluera à son gré les revenus de chacun et fixera les impôts selon son bon plaisir.

Article deuxième. — Tout Français majeur sera considéré comme un malfaiteur et retenu jusqu'à sa mort sous la surveillance étroite de la police.

Ces deux articles sont le résumé du long projet du ministre.

La question est maintenant de savoir si les médecins, comme les autres contribuables, se laisseront dévaliser sans crier.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

1315. — **C. Chauveau.** — Histoire des maladies du pharynx. Tome V : de 1800 à 1875. 1 vol. in-8°, de 904 pages. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Conseil supérieur de l'Université. — L'Assemblée de la Faculté de Médecine de Paris a désigné, dans sa séance du 14 Février, MM. les professeurs Landouzy et Dieulafoy pour la représenter auprès du Conseil supérieur de l'Université.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Dijon. — M. Deroye, professeur de clinique médicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de l'Ecole de médecine de Dijon.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. Frois fera jeudi matin, 21 Février, dans le service de M. Tuffier, une conférence sur les données expérimentales de la chirurgie de l'estomac.

Hospice de Brévannes. — Au 1er Mars prochain doit s'ouvrir un nouveau service de tuberculeux adultes à l'hospice de Brévannes. Deux places d'interne pourront être attribuées provisoirement, soit à des internes provisoires, soit à des externes des hôpitaux.

Avantages : 100 francs par mois, nourriture et logement.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Officiers de l'Instruction publique. — MM. Aragon, Colin, Dive, Leroux, Morisse, Sourel, Toutain, à Paris; Allard, à Duclair; Audouin, à Bordeaux; Bourgeois, à Eu; Chauvin, à Pugetville; Christine, à Asnières; Gouffier, à Neuilly; Groussin, à Bellevue; Laurent, à Bois-Colombes; Moreaux, à Donchery; Pilatte, à Nice; Vauthier, à Marseille.

Officiers d'Académie. — MM. Barlerin, Bezançon, Bigaignon, Broudie, Chenais, Clement, Laffitte, Lafont, Laigre, Lévy, Logez-Duc, Miropolswki, de Montméja, Moreau, Morel, Pagès, à Paris; Adda, à Asmerés; Béhague, à Arras; Baudoin, à Tours; Bloch, à Neuilly; Boileau, à Limoges; Bouan, à Toulouse; Brugeille, à Bordeaux; Chassaigne, à Verdelais; Clerc, à Angers; Coubronne, à Ilem; Coulon, à Vitry-sur-Seine; Créhange, à Longwy; Crouzet, à Paulhan; Debève, à Lille; Degroote, à Nice; Francq, à Amiens; Gibert, à Commentry; Girard, à Veules-les-Roses; Guetschel, à Nice; Hellian, à Chitenay; Joly, à Saint-Nicolas; Juvigny, à Chouzé; Layral, à Saint-Etienne; Le Coquil, à Châteauneuf-du-Faon; Maillefert, à Chalindrey; Malet, à Bordeaux; Meurisse, à Vannes; Murat, à Port-Vendres; Naussac, à Villars; Nodot, à Auxerre; Ott, à Lillebonne; Ousset, à Toulouse; Paulet, à Saint-Maurice; Perrin, à Billancourt; Pichenot, à Avignon; Pieri, à Marseille; Roblot, à Charenton; Soudée, à Châtillon-sur-Indre; Théret, à Tincques; Volpert, à Stenay; Lemarchand, à Plouha.

Mérite agricole. — *Commandeur* : M. Géhé, à Toulouse.

Chevalier : MM. Broudie, à Paris; Alphant, à Pernes (Vaucluse); Pelon, à la Salzéde par le Vigan (Gard).

L'hygiène dans les mines. — M. Louis Barthou, ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, vient de constituer une Commission spéciale pour l'étude des questions concernant l'hygiène dans les mines.

Cette Commission comprend les inspecteurs généraux des mines Delafond, président; Kuss et Tauzin; Weiss, ingénieur des mines; Fontaine, conseiller d'Etat; Leclerc de Pulligny, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Vagnat et Reymond, sénateurs; Laveran, membre de l'Institut; Calmette, directeur de l'Institut Pasteur à Lille; Cruner, secrétaire du Comité central des houillères de France; Barrois, vice-président du Comité central des houillères de France; Basly, Ledin, députés.

M. Fuster, secrétaire général adjoint des Congrès internationaux des accidents du travail et des assurances sociales, est attaché à la Commission en qualité de secrétaire avec voix consultative.

Les bourses de voyage des internes lauréats. — On annonce que M. Rousselle va proposer au Conseil municipal de demander désormais aux internes lauréats un rapport sur leur voyage à l'étranger.

Ce rapport devra renfermer les remarques de leurs auteurs sur le fonctionnement des établissements de bienfaisance visités, sur l'installation des services hospitaliers, des laboratoires, etc.

M. Rousselle estime que, par cette innovation, le Conseil municipal pourra éviter des missions à l'étranger, missions fort onéreuses pour les finances municipales.

Association francaise pour l'avancement des sciences. — Le 19 Février, à 8 h. 3/4 précises du soir, M. le professeur Landouzy fera à l'Hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton, une conférence sur l'alimentation rationnelle de l'homme.

La fête des étudiants du P.-C.-N. — Les étudiants du P.-C.-N., dans le but charitable de venir en aide à leurs camarades peu fortunés, organisent le jeudi 21 Février, une soirée théâtrale suivie de bal, à 9 heures, à l'Hôtel Continental.

Ils se sont assuré le gracieux concours des principaux artistes de Paris.

Cette fête, qui paraît devoir être des plus intéressantes, est placée sous le haut patronage de M. Briand, ministre de l'Instruction publique, de M. Appell, doyen de la Faculté des Sciences, et de M. le professeur Pozzi.

Prix du billet : 10 francs.

S'adresser à l'Hôtel Continental.

Service de santé de la marine. — Sur la proposition du Conseil de santé du port de Brest, M. le médecin de 1re classe Salaun est distrait de la liste d'embarquement pour une période de six mois.

— M. le médecin de 1re classe Normand, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer, sur le croiseur cuirassé *Jeanne-d'Arc*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 3e classe, MM. Marcandier et Le Bunetel.

— M. le médecin de 1re classe Ruban, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la 1re flottille des torpilleurs de l'Océan.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. — L'assemblée générale annuelle de la Société centrale aura lieu le dimanche 17 Février prochain, à 2 heures, dans la Salle des concours de l'Assistance publique (ancienne Académie de médecine), rue des Saints-Pères, 49.

IIIe Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Le IIIe *Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine* se tiendra à Cannes, Monaco, Menton et Ajaccio, du 1er au 10 Avril 1907, au moment des vacances de Pâques, sous la présidence effective de M. le professeur Calmette, de Lille.

La Commission d'organisation et le Comité exécutif du Congrès invitent toutes les personnes qui se consacrent à l'étude des sciences médicales et des questions d'hygiène et de climatologie, dans tous les pays du monde, à bien vouloir coopérer au succès de cette œuvre.

La cotisation de 20 francs donne droit au volume des comptes rendus et aux réductions consenties par les Compagnies de chemins de fer, hôtels, pensions de famille, etc.

Adresser les adhésions au trésorier général, M. Bienfait, villa Louis-Marie, boulevard d'Alsace (Cannes).

Étranger.

La lutte contre l'absinthe. — La commission chargée d'élaborer un projet de loi interdisant la vente de l'absinthe dans le canton de Genève a proposé le suivant au grand-conseil genevois :

Article premier. — La vente en détail de l'absinthe, ainsi que de tout produit qui en constituerait une imitation, est interdite.

Art. 2. — Les contrevenants à la présente loi seront punis des peines de police.

Art. 3. — En cas de récidive, l'autorisation de tenir un débit pourra être supprimée.

Art. 4. — La présente loi entrera en vigueur le 1er Janvier 1908.

Le grand-conseil a adopté sans discussion le projet en première lecture.

Congrès allemand de chirurgie. — Le XXXVIe Congrès de la Société allemande de chirurgie se tiendra à Berlin du 3 au 6 Avril 1907.

La lutte contre la tuberculose. — L'œuvre portugaise de l'*Assistance nationale aux tuberculeux* vient de créer un bulletin devant paraître tous les deux mois, portant comme titre *Tuberculose*, et destiné à servir d'organe de propagande à l'œuvre.

Nous sommes heureux de souhaiter un bon succès à cette entreprise éminemment intéressante.

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — Leçon orale de trois quarts d'heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 13 Février*. — M. Sorel (toutes les Facultés de province) : *Les bacilles virgules et leur action pathogénique*. — M. Lœper : (Paris) : *Les spasmes du larynx*.

Séance du 14 Février. — M. Lereboullet (Paris) : *Les splénomégalies chroniques*. — M. Breton (Lille) : *Les ictères*.

Séance du 15 Février. — M. Péhu (Lyon) : *L'expectoration albumineuse*. — M. Dalous (Toulouse) : *La staphylococcie*.

Séance du 16 Février. — M. Raviart (Lille) : *Formes et diagnostic des sciatiques*. — M. Cade (Lyon) : *Les adénopathies tuberculeuses*.

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Les candidats admis à prendre part au concours sont :

Chirurgie. — *Paris* : MM. Alglave, Baudet, Baumgartner, Chevassu, Chevrier, Dujarier, Guibé, P.-F. Hallopeau, Lapointe, Lecène, Lenormant, Mercadé, Ombrédanne, Piquand, Savariaud et A. Schwartz.

Montpellier : MM. David, Delage, Martin et Riche.

Nancy : M. Sencert.

Bordeaux : MM. Duvergey, Guyot, Petit et Rocher.

Lille : MM. J.-E. Colle, Debeyre, Druchert, Potel et Vanverts.

Lyon : MM. Cavaillon, Delore, Desgouttes, Duroux, Gauthier, Laroyenne, Latarjet, Leriche, Molin, Muller, Pinatelle, Rivière, Tavernier, Thévenot et Violet.

Toulouse : MM. H.-L. Caubet et Dambrin.

Accouchements. — *Paris* : MM. Cathala, Coudert, Couvelaire, Delestre, Devraigne, P.-R. Guéniot, C.-A. Jeannin, Le Lorier, Lequeux, O. Macé, Ruduux et Sauvage.

Bordeaux : MM. Lafond, Péry et Pouliot.

Lyon : MM. Gonnet, Planchu, Trillat et Voron.

Toulouse : MM. Fournier, L. Garipuy et Gilles.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 11 Février*. — Ont obtenu : MM. Doré, 11 ; Duchet Suchaux, 11 ; Bienvenue, 11 ; Vaury, 6 ; Samson, 11 ; Jolivet, 11 ; Alexandre (Paul), 10 ; Deroide, 11. — *Absents* : MM. Vignéras, Monin.

Séance du 13 Février. — Ont obtenu : MM. Wunschendorff, 7 ; Colibert, 9 ; Anciburc, 9 ; Caudrelier, 10 ; Ferrun, 10 ; Léger, 9 ; Thyébault, 6.

Pathologie. — *Séance du 13 Février*. — Ont obtenu : MM. Péaard, 12 ; Schreiber, 10 ; Lamouroux, 9 ; Lévy (Pierre), 9 ; Pépin, 11 ; Pironneau, 9 ; Burnier, 12 ; Gastinel, 7 ; Buizard, 10 ; Cruet, 10. — *Absents* : MM. Chabbert (Paul), Queuille, Roux (Georges), Bossoreil.

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Le lundi 18 Mars 1907, à 9 heures précises, il sera ouvert à la Faculté de médecine de Lille, un concours public pour la nomination à quatre places d'interne en médecine et à trois places d'interne provisoire aux asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières.

Sont admis au concours les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une École de médecine de l'Etat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la préfecture du Nord :

1° Expédition de l'acte de naissance ;

2° Extrait du casier judiciaire ;

3° Certificat de revaccination datant de moins de trois années ;

4° Certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l'École dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins dix inscriptions ;

5° Certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié.

(Ce certificat devra ne pas avoir plus d'un mois de date.)

La liste des candidats sera close cinq jours avant la date d'ouverture des concours.

Écoles vétérinaires. — Deux concours sont ouverts :

1° Le premier, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, le 18 Mars 1907, pour la nomination d'un chef de travaux à la chaire de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale ;

2° Le deuxième, à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le 22 Mars 1907, pour la nomination d'un chef de travaux stagiaire à la chaire de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ces concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE PERSONNEL INFIRMIER DES HOPITAUX MILITAIRES ET LE SERVICE DE DEUX ANS

La nouvelle loi de 1906 sur le recrutement de l'armée, en limitant à deux ans le temps de service, aura dans les hôpitaux militaires une répercussion fâcheuse. Le personnel des infirmiers, qui, déjà, laissait sans doute à désirer avec la loi de trois ans, va forcément se trouver au-dessous de sa tâche. Dans son « Hygiène hospitalière », M. L. Martin, médecin en chef de l'hôpital Pasteur, exige *deux ans pour l'instruction et l'éducation du personnel* destiné à donner des soins aux malades, et les écoles d'infirmières qui se sont fondées dans ces dernières années ne donnent un diplôme à leurs élèves qu'après deux ans d'études et de pratique hospitalière.

Or, c'est au bout de deux ans que le personnel infirmier des hôpitaux militaires quitte ceux-ci, laissant la place à de nouvelles recrues tout à fait ignorantes des moindres notions de la profession.

Sans doute, il faut bien faire servir les hôpitaux militaires à l'instruction d'hommes destinés, en cas de mobilisation, à être répartis dans les formations sanitaires, et nous ne doutons pas que nos confrères de l'armée s'emploient de toutes leurs forces à rendre cette instruction aussi parfaite que possible ; mais il faut bien aussi songer aux malades qui subissent cet apprentissage à jet continu et qui, probablement, n'ont

pas toujours à se louer des soins que leur prodiguent ces hommes toujours apprentis en l'art du soignage. Nous ne doutons point du courage et de l'abnégation de ce personnel de passage dont un certain nombre, chaque année, mérite et reçoit du ministre de la Guerre la modeste mais glorieuse médaille qui récompense leur dévouement.

Mais, encore une fois, ce n'est pas une instruction, même intensive, qui peut donner à ces braves gens l'habitude du malade et l'aptitude à donner les soins nécessaires. D'ailleurs, cette instruction comporte encore certains exercices qui n'ont rien à voir avec l'art de l'infirmier. Chaque jour figurent sur le tableau de service des exercices militaires : la manœuvre de la pompe, des exercices multipliés de brancard, les instructions sur la tenue des cahiers, l'établissement des relevés d'aliments et de médicaments... La plupart sont utiles, quelques-uns nécessaires, mais ils ne constituent pas cependant le *soignage* du malade.

Qu'est-il besoin, dira-t-on, d'une instruction bien spéciale pour cela ? D'accord ! Cela ne s'apprend pas, cela se pratique et, pour le pratiquer, il faut y être amené par des aptitudes particulières..., et ce n'est pas l'homme qui le pratiquera jamais. M. Bourneville[1], constatant cette incompétence du sexe masculin pour le rôle de garde-malade, conseille d'éliminer graduellement les hommes de ces fonctions. Les femmes sont naturellement supérieures aux hommes, disait miss Nightingale, pour tout ce qui concerne la propreté des malades, des lits, des ustensiles et des salles...

Le travail d'une salle de malades est si essentiellement féminin que, s'il est livré à des hommes, il exigera un personnel plus nombreux sans que le service soit aussi bien fait.

Sans doute cependant les infirmiers militaires, plus disciplinés que les infirmiers civils, mieux choisis en général, peuvent participer au service, les uns en exécutant les gros ouvrages de propreté, les autres plus instruits en tenant les cahiers, en distribuant les médicaments et en faisant certains pansements ; mais les petits soins au malade, qui peut les donner, si ce n'est une *infirmière* instruite ?

Qui pourra, aussi bien qu'elle, administrer les médicaments ; qui mieux qu'elle se rendra compte des moindres malaises éprouvés par le malade, déplacera délicatement un membre endolori, corrigera une fausse position, placera ici un oreiller, là une alèze, à ce malade donnera une boule d'eau chaude, nettoiera avec soin la bouche et la gorge de ce fébricitant, veillera à la tenue de son lit, de son linge de corps ? Soucis que l'homme qui « fait son temps » ne peut avoir. Il se porte bien, lui ; il est jeune, insouciant, c'est de son âge ; et la nécessité de ces petits soins s'impose d'autant moins à son esprit que sa profession antérieure l'y a peu préparé.

Le médecin doit avoir auprès de lui un aide qui comprenne ses prescriptions, sache les bien interpréter et les exécuter avec intelligence et précision.

On a pensé répondre à ce desideratum en adjoignant à chaque service un sergent rengagé, bonne mesure qui permet de débarrasser le médecin traitant d'une partie des soucis administratifs ; mais elle ne corrige en rien l'absence d'infirmières.

Pour conclure, le service de deux ans semble devoir amener l'introduction dans les hôpitaux militaires d'*infirmières diplômées* offrant toute garantie de ce savoir et de cette intelligence spéciale que l'homme est inapte à acquérir.

Il y a là une bonne réforme qui s'impose pour alléger la responsabilité du médecin militaire vis-à-vis des familles de nos soldats.

L. Hubert.

1. Hamilton. — « Considérations sur les infirmiers des hôpitaux » ; *Thèse*, Montpellier, 1900, p. 144 et 182.

L'UNIFORME DES MÉDECINS MILITAIRES

La récente Convention de Genève vient de consacrer une fois de plus le principe d'internationalisation des secours aux malades et blessés.

Que survienne une guerre, nos blessés ou malades auront droit aux soins des médecins ennemis, et, par voie de conséquence, nous devrons à ceux-ci, non seulement le respect de leur propre existence et de leur propre sécurité, mais encore des égards particuliers.

Or, pour que cela soit possible, il faut que le médecin soit un officier reconnaissable entre tous par l'homme de troupe de n'importe quelle nation.

On nous dira dès l'abord que le brassard de la Convention de Genève est le plus sûr garant de cette reconnaissance, qu'il en a été jugé ainsi depuis de longues années, que l'expérience des guerres a montré qu'il suffisait.

Nous ne croyons cependant pas qu'il soit un palladium, et, s'il fallait des exemples, nous en saurions fournir que nous ne citerons pas pour ne point donner à cette chronique des dimensions exagérées.

Le brassard, tout visible qu'il soit, ne se porte qu'à gauche. Vu du côté droit, un militaire du corps de santé, aussi bien infirmier que médecin, ne sera pas reconnu à quelques mètres. Une simple pèlerine, jetée sur les épaules, suffit à faire disparaître ce signe distinctif. Enfin, il est tant de brassards divers dans lesquels il entre du blanc que l'homme de troupe, sur la perspicacité duquel il serait chimérique de tabler en toute sécurité, sera fatalement amené à de regrettables confusions.

Nous ne concluons pas à l'inutilité du brassard, mais nous croyons à son insuffisance.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à

la seule protection des militaires du service de santé. Quant à la distinction même du médecin, qui peut être utile, le brassard la permet encore moins puisqu'il est porté par les officiers d'administration et les officiers du train des équipages attachés aux formations sanitaires.

Ce n'est donc pas une utopie que de penser à un uniforme international. Il ne détruirait en rien le patriotisme nécessaire à chaque officier d'une armée, fût-il non-combattant, et créerait un lien de plus entre camarades d'armées ennemies, qui doivent devenir et rester camarades, pour les besoins supérieurs de l'humanité.

D'autres considérations vont nous amener à la même conclusion. La trop grande visibilité de nos uniformes est un défaut incontestable auquel on cherche remède. Dans toutes les armées des teintes neutres sont à l'essai. L'armée japonaise, à la suite de la dernière guerre, est entièrement vêtue en khaki.

Puisque nous arriverons, même dans notre vieille Europe, si respectueuse de ses coutumes, à nous habiller de couleurs analogues et ternes, pourquoi ne pas adopter d'un commun accord un costume de la même teinte peu visible pour tous nos médecins?

Il n'y a, contre ces vérités, que des affirmations émanées du seul sentiment. Nous savons qu'il est pénible à maint non-combattant de ne pas être en tous points semblable aux combattants. Et, puisque nous sommes en contact permanent avec les hommes de troupe, le plus gros argument pourrait être la déconsidération instinctive dont le troupier englobe tout ce qui ne porte pas le même uniforme que ses chefs directs.

Nous dirons d'abord que l'officier ou assimilé peut acquérir et garder la considération qu'il mérite par sa propre valeur, et que, d'autre part, ce n'est pas l'uniforme en lui-même qui influe, mais la façon de le porter.

Dans notre armée au moins, un officier « bien mis » prend de suite un ascendant moral considérable, quand, naturellement, son maintien n'exhale pas une odeur de pédantisme insupportable. Il ne faudrait pas non plus qu'un uniforme fût ridicule, ou point militaire. Nos hommes sont blagueurs, et les novateurs d'uniforme, s'ils étaient, par la vertu de quelque fée, mués en petite souris dans une chambrée, renonceraient souvent à quelques-unes de leurs inventions biscornues.

Quant à penser que l'uniforme des nations européennes offre des différences tellement radicales qu'on ne puisse trouver un moyen terme satisfaisant à peu près toutes les exigences, il ne faut pas réfléchir que notre tunique est, à quelques différences près, presque partout en usage, au moins dans certaines armes, par exemple dans l'infanterie allemande.

Il n'y a qu'une objection, laquelle est grosse, nous l'avouons : c'est la question de la coiffure. Autant de pays, autant de coiffures diverses, pour ainsi dire irréductibles. Il y a d'infranchissables abimes entre le casque allemand, le ros espagnol, la casquette anglaise, le képi italien, le képi français. Et, remarquez-le, ce sont les tentatives de coiffures nouvelles qui sombrent dans le ridicule.

On ne peut guère songer pourtant, si l'on veut internationaliser suffisamment l'uniforme, à conserver aux médecins de chaque armée leur coiffure nationale. Aux chercheurs d'aviser. Si l'on devait s'en remettre à la majorité des voix intéressées, la casquette du genre de la casquette anglaise, par exemple, réunirait à coup sûr le plus grand nombre de suffrages.

Si donc nous avions, à titre d'indication, à donner un projet d'uniforme, nous proposerions volontiers un uniforme gris; car il est des teintes grises extrêmement élégantes.

Le pantalon ou culotte et la tunique peuvent être adoptés aisément d'un modèle commun.

La botte, peu voyante, peu différente suivant les pays, resterait celle en usage dans chaque nation.

Les insignes de grade eux-mêmes resteraient sans inconvénient facultatifs.

Notre velours rouge-violacé au col et aux parements est d'un bel effet, et peut servir d'excellent signe distinctif.

Quant à notre caducée, tout comme l'*äskulapstab* des Allemands, il n'a qu'une valeur problématique. Rien n'est moins distinct et moins représentatif pour les non-initiés. Il se confond avec les palmes vétérinaires ou les foudres d'état-major, et n'offre même aucun cachet artistique.

Nous sommes partisan, après les plus autorisés de nos maîtres, de la suppression totale des armes pour les médecins. La giberne ira bientôt, nous l'espérons, du moins, rejoindre au musée de l'armée les reliques des anciens âges. Sa visibilité même qui fut un argument de son maintien, n'est plus maintenant qu'un des meilleurs arguments pour sa disparition.

Les officiers allemands portent un beau manteau gris qui pourrait leur être emprunté.

Enfin, puisqu'il faut une coiffure, nous nous résignerions à la casquette anglaise, dont nous voyons un exemplaire sur la tête de tous nos automobilistes ou yachtsmen, sans qu'ils en aient l'air plus étranges.

Si nous avons voulu consacrer une chronique à ce sujet un peu spécial dans un journal aussi scientifique que *La Presse Médicale*, c'est que nous avons entendu parfois des médecins civils agiter la question avec un certain intérêt, et qu'enfin la grande diffusion de ce journal, même à l'étranger, permettra peut-être à nos modestes idées de tomber sous les yeux de quelques-uns de ceux qui sont précisément placés pour la faire germer et fructifier.

A. Épaulard,
Médecin aide-major de 1re classe au 2e hussards.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 27 Février 1907, à 1 heure. — M. MIGNA-CABAL : Embrochement de l'artère épigastrique au cours de la paracentèse abdominale ; MM. Reclus, Roger, Marcel Labbé, Proust. — M. BOICHOT : Contribution à l'étude des gastro-entérites infantiles. — La reprise de l'alimentation après les accidents aigus ; MM. Roger, Reclus, Marcel Labbé, Proust.

Jeudi 28 Février 1907, à 1 heure. — M. FOURCADE : Contribution à l'étude de l'aura épileptique et, en particulier, de l'aura psychique ; MM. Raymond, Chantemesse, Dupré, Méry. — M. CONSEIL : Le typhus exanthématique en Tunisie. Epidémie de 1906 ; MM. Chantemesse, Raymond, Dupré, Mery. — M. MOISSON : Etude sur la stérilisation du matériel chirurgical du médecin de campagne ; MM. Berger, Poirier, Hartmann, Faure. — M. OKINCZYC : Contribution à l'étude du traitement chirurgical du cancer des colons ; MM. Poirier, Berger, Hartmann, Faure.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 25 Février 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Segond, Cunéo, Pierre Duval. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Terrier, Retterer, Wallich. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Kirmisson, Potocki, Branca, M. Gautier, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, (Deuxième partie), (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Claude, Marcel Labbé. M. Dejerine, censeur ; M. Proust, suppléant.

Mardi 26 Février 1907. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Le Dentu, Retterer, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Poirier, Maygrier, Faure. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Albarran, Bar, Thiery. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Hartmann, Launois. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, De Lapersonne, Marion. — 5e (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie) : Charité : MM. Chantemesse, Thiroloix, Rénon. M. Robin, censeur ; Gouget suppléant.

Mercredi 27 Février 1907. — 3e Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Blanchard, Desgrez, Balthazard. 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Terrier, Lepage, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Segond, Sebileau, Wallich, M. Gariel, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 28 Février 1907. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Maygrier, Launois. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Thiéry. — 3e Oral (Première partie) (3e série) : MM. Albarran, Retterer, Brindeau. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Langlois. M. Robin, censeur ; M. Rénon, suppléant.

Vendredi 1er Mars 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique. Epreuves pratiques : MM. Kirmisson, Rieffel, Proust. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Potockl, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Roger, Claude. — M. Dejerine, censeur ; Balthazard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Mauclaire, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Legueu, Pierre Duval. M. Landouzy, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant.

Samedi 2 Mars 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuve pratique : MM. Poirier, Marion, Auvray. — 3e, Oral (Première partie) : MM. De Lapersonne, Maygrier, Launois. M. Gilbert, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de médecine opératoire de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Lille. — A partir du 11 Mars 1907, un enseignement spécial accessible aux docteurs en médecine français et étrangers désireux de se spécialiser dans l'étude des questions d'hygiène publique est organisé à la Faculté de médecine de Lille.

Le cycle de cet enseignement aura lieu chaque année à partir du 1er Mars et prendra fin le 15 Juin. Il portera sur l'hygiène publique (sociale, urbaine et industrielle), l'hygiène de la première enfance, l'hygiène scolaire, la législation sanitaire, les éléments de la bactériologie et la prophylaxie des maladies transmissibles. Il sera complété par des visites d'établissements industriels et d'institutions d'assistance.

Les élèves en médecine ayant satisfait au 4e examen de doctorat, les pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs, architectes et les personnes étrangères aux professions sus-indiquées peuvent, en raison de leurs connaissances ou de leurs fonctions, être autorisées par le Conseil de la Faculté à suivre les cours, conférences, travaux pratiques et excursions, et poursuivre l'obtention du certificat.

Prière de s'adresser au secrétariat de la Faculté de médecine pour tous renseignements relatifs au programme et aux droits à acquitter pour être inscrit.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 Mars inclus.

Faculté de médecine de Lyon. — L'assemblée de la Faculté a désigné MM. les professeurs Coarmont et Auguste Pollosson pour la représenter auprès du Conseil supérieur de l'Université.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Les expertises médico-légales. — Sur la proposition de M. Jolibois, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'administration et à la 2e commission, les vœux suivants :

1° Que M. le Préfet de police soit invité :

a) A faire dresser la liste des docteurs en médecine munis du diplôme de médecine légale et de psychiatrie, ainsi que celle des docteurs spécialisés et jouissant d'une légitime notoriété dans la science médico-légale ;

b) A faire afficher ces listes dans tous les commissariats de police ;

c) A inviter MM. les commissaires de police à requérir de préférence à tout docteur en médecine ceux figurant sur les listes précitées ;

2° Qu'à l'avenir, la liste des docteurs en médecine munis du diplôme de médecine légale et de psychiatrie et celle des docteurs expérimentés dans la science médico-légale soient affichées dans tous les greffes des justices de paix de Paris et que les médecins experts près les tribunaux de paix soient choisis de préférence parmi les docteurs en médecine figurant sur ces listes.

Assemblée nationale des médecins de France (Congrès des praticiens). — PROGRAMME DU CONGRÈS. — A) *Réformes de l'enseignement médical* : L'hôpital, centre d'enseignement clinique ; l'hôpital, centre de recherches et

d'enseignement scientifique. Les cours de vacances et l'enseignement complémentaire. Organisation des écoles étrangères (allemandes, anglaises, américaines...) au point de vue de l'enseignement professionnel. Recrutement des professeurs à l'étranger et en France. P. C. N. et instruction scientifique préparatoire. C. E. M. S. Les nouveaux diplômes de Facultés. Agrégation et privat-docentisme. Organisation des examens. Les examens cliniques. Enseignement des spécialités (chirurgie, dermatologiste, ophtalmologie, laryngologie, pédiatrie...) pour le médecin et pour le spécialiste. Réformes de l'enseignement et encombrement médical.

B) *Libre choix du médecin* : Libre choix dans les mutualités, dans les grandes sociétés industrielles, dans les manufactures de l'Etat, pour les blessés du travail, pour les indigents.

Le Congrès aura lieu à Paris en Avril 1907. Le volume contenant les rapports sera au préalable distribué à tous les adhérents.

Réorganisation des études pharmaceutiques. — M. le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux Ecoles de pharmacie, relativement à la réorganisation des études pharmaceutiques, un questionnaire complet qu'elles devront examiner à bref délai.

Ce questionnaire se rapporte au *stage* (durée du stage et sa place dans le cours des études pharmaceutiques); à la *scolarité* (faut-il augmenter sa durée actuelle et modifier la répartition des divers enseignements qu'elle comporte ?); aux *examens* (quelles sont les modifications à apporter au *régime* et au *nombre* des examens ?); aux attributions des écoles de plein exercice et des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie; enfin aux conditions dans lesquelles les pharmaciens de deuxième classe pourront être admis à postuler le diplôme de pharmacien de première classe.

A Paris, une commission a été nommée pour étudier ces divers points. (Président : M. le directeur Guignard et rapporteur M. le professeur H. Gautier.)

Le théâtre antivénérien. — *L'Initiation*, tel est le nom que vont prendre les soirées organisées par l'initiative de MM. Gabriel Le Vallier et Paul Nigel, en vue de continuer une campagne de prophylaxie contre les maladies vénériennes.

Le spectacle comportera une pièce en 2 actes, *L'Immolée*, sur un cas de stérilité syphilitique, et une *Démonstration de la syphilis avec projections lumineuses*, d'après les documentations les plus récentes.

Les soirées populaires commencent le vendredi 22 Février, à l'Eden Saint-Denis, 133, rue Saint-Denis, et les fondateurs, sur simple présentation de leur carte, tiennent gratuitement des fauteuils à la disposition du monde médical.

Étranger.

Congrès allemand. — Du 1er au 6 Avril 1907 se tiendront à Berlin trois Congrès d'intérêt chirurgical : le IIIe Congrès de la Société allemande de radiologie (1er Avril à 9 heures du matin), le Congrès de la Société allemande d'orthopédie (2 Avril), et le XXXVIe Congrès de la Société allemande de chirurgie (3 au 6 Avril), que nous avons déjà annoncé.

La Société allemande de radiologie a mis en discussion la question suivante : « Quelle influence la radiologie a-t-elle eue sur le diagnostic et le traitement des fractures ? » Rapporteurs : MM. Obert (de Halle), et Immelmann (de Berlin).

A la Société allemande de chirurgie, les questions suivantes ont été portées à l'ordre du jour :

1° « Chirurgie du cœur et du péricarde ». Rapporteur : M. Rehn (de Francfort);

2° « Traitement chirurgical des affections pulmonaires ». Rapporteur : M. Friedrich (de Greifswald);

3° « Extirpation de la prostate ». Rapporteur : M. Kummell (de Hambourg);

4° « Fractures du tiers supérieur et du tiers inférieur de la cuisse ». Rapporteurs : MM. Bardenheuer (de Cologne), et König (de Berlin).

Les titres des communications pour ce dernier Congrès doivent être adressés au président, M. le professeur Riedel, à Iéna, avant le 3 Mars.

Les programmes détaillés de ces Congrès, dont il sera rendu compte dans *La Presse Médicale*, seront publiés vers le milieu de Mars.

Unification des pharmacopées. — L'Académie royale de médecine de Belgique vient d'émettre un vœu demandant au gouvernement belge d'entreprendre des négociations avec les gouvernements étrangers en vue de constituer à Bruxelles un Bureau international permanent pour l'unification des pharmacopées.

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — Leçon orale de trois quarts d'heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 18 Février.* — M. Lesieur (Lyon) : *Venins et médication antivenimeuse.* — M. Rimbaud (Montpellier) : *Les sérums antitoxiques.*

Séance du 19 Février. — M. Jousset (Paris) : *Les scléroses viscérales.* — M. Carles (Bordeaux) : *Les délires toxiques.*

Médecin des hôpitaux. — Le jury du concours d'admissibilité est définitivement composé de MM. Klippel, Le Noir, Barbier, Wurtz, Joffroy, Variot, Danlos, Teissier, Petit, et Barié.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 15 Février.* — Ont obtenu : MM. Séguinot, 9; Jacoulet, 11 ; Prelat, 12; Glenard, 12; Bellin du Coteau, 7; Bruker, 7; Roudinesco, 11 ; Delapchier, 7. — *Absents* : MM. Camboulives, Boucaut.

Séance du 17 Février. — Ont obtenu : MM. Brac, 10; Charrier, 10; Paris, 10; Pakowski, 11; Bruslé, 10; Morant, 11; Pravost, 10; Salin, 10. — *Absents* : MM. Sinaud, Allard.

Séance du 18 Février. — Ont obtenu : MM. Stern, 13; Fernet, 11; Maingot, 9; Fouquiau, 11; Sloog, 9; Dournay, 8; Souhies, 10; Gérard, 9. — *Absent* : M. Durand (Jean).

Pathologie. — *Séance du 15 Février.* — Ont obtenu : MM. Sourdel, 9; Morard, 8; Gauchery, 9; Douay, 11; Bajan, 7; Genil-Perrin, 8; Bécas, 10; Brémond, 10; Cotoni, 12; Chihret, 8. — *Absents* : MM. Péraldi, Toussaint, Chenrlot.

Séance du 10 Février. — Ont obtenu : MM. Brisset, 9; Gallais, 9; Jumentié, 11; Davesne, 11; Fenestre, 10; Ménard (Pierre), 11; Le Grand, 8; Bernard, 10; Gras, 9; Henry, 11; Railliet, 12. — *Absents* : MM. Chanoine-Davranches, Gaillard, Thiel.

Séance du 18 Février. — Ont obtenu : MM. Riberol, 12; Mallet (Raymond), 11; Quinquand, 10; Debertrand, 10; Boulard, 11; Strœhlin, 10; Aine, 8; Corpechot, 8; Detré, 11. — *Absent* : M. Bouhey.

Hôpitaux d'Amiens. — M. Pruvot, après concours, est nommé chirurgien des hôpitaux d'Amiens.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

HENRI MOISSAN

1852-1907

La France, en quelques mois, vient de perdre deux de ses meilleurs et de ses plus illustres enfants, deux passionnés serviteurs de la Science : après Curie, c'est Moissan qui est emporté par une mort brutale, en pleine maturité de son intelligence, en plein essor de son esprit créateur.

Atteint d'appendicite aiguë, il subit, l'autre jour, l'appendicectomie qui fut impuissante à enrayer la marche de l'infection, et, alors qu'on espérait le succès de l'opération, il succombe; et une admirable carrière scientifique se trouve interrompue d'une façon cruelle et prématurée.

* * *

Moissan fut un des chimistes les plus illustres de notre époque. Reçu docteur ès sciences en 1885 avec une thèse sur la « Série du cyanogène », il devint successivement professeur de toxicologie à l'Ecole de pharmacie en 1886, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie de Médecine en 1888, membre de l'Académie des Sciences en 1891.

M. Moissan a accompli une tâche considérable dans les domaines connexes de la Chimie, de la Physique et de l'Electricité. En Chimie, son principal titre de gloire est la préparation du fluor, qu'il réussit le premier à isoler nettement et dont il étudia magistralement les divers composés.

Ce qui fit entrer Moissan dans la notoriété du grand public, ce furent ses travaux sur la chimie du carbone (1893). Avec un *four électrique* qu'il avait combiné, il fit de remarquables études sur les diamants naturels; il réussit à fabriquer artificiellement des cristaux microscopiques de diamants et ouvrit à la Chimie des aperçus nouveaux.

M. Moissan avait obtenu au mois de Décembre dernier — en même temps que Giosuè Carducci qui vient de mourir — le prix Nobel accordé

également à Curie quelque temps avant sa mort. M. Moissan avait été recevoir lui-même le prix Nobel en Norvège; de retour à Paris, il trouvait près de ses collègues et de ses nombreux élèves un accueil enthousiaste qui saluaient en lui non seulement un passé fécond, mais le plus brillant avenir. La disparition de ce grand homme est une perte désolante non seulement pour la science française, mais pour la science universelle.

P. D.

VARIÉTÉS

Quarante-cinq balles modernes à enveloppe avalées par un cosaque.

Le cosaque Nicolas Zacharoff, âgé de dix-sept ans, entra à l'hôpital le 15 Novembre 1905. Trois jours avant son entrée il avait avalé quatorze balles modernes à enveloppe, lesquelles avaient déjà été employées; le lendemain il en avala de nouveau trente et une.

L'explication que nous donna son père nous apprit qu'il avait agi ainsi pour rivaliser avec ses camarades, lesquels n'avaient avalé que quelques balles.

D'autre part, nous apprîmes que chez les cosaques existe cette croyance populaire : « Ceux qui avalent des balles ne seront pas tués par les balles en temps de guerre. »

Cette mesure de précaution n'est active que lorsqu'elle reste secrète; c'est pourquoi le père de notre malade nous cacha la vérité en expliquant comme plus haut l'action de son fils.

Quant aux camarades de notre malade, il faut dire que les balles qu'ils avaient avalées quittèrent le tube digestif quelques jours après, sans avoir provoqué de troubles.

Zacharoff d'abord ne se sentit aucun malaise; il mangeait comme à l'ordinaire; il ne tarda pas cependant à ressentir des douleurs dans l'estomac; alors son père s'adressa au médecin, qui lit administrer plusieurs purgations; les balles ne furent pas évacuées.

Le lendemain de l'admission à l'hôpital, le 16 Novembre, on constate chez le malade une abondante salivation et des érosions dans l'angle droit de la bouche : le jour suivant la salivation disparaît. On lui prescrit de manger des pommes de terre, et de rester couché sur le côté droit en ayant le bassin légèrement élevé par un coussin. On ne réussit pas à sentir les balles dans le ventre, quoique le malade prétende qu'il les sent lui-même.

Le 17 Novembre, on soumet le malade aux rayons X. Dans le décubitus dorsal, on voit à l'hypocondre droit une ombre noire, grande comme la paume de la main, de forme irrégulière et mobile au moment de la respiration et dans les changements de position du malade. Dans la position debout l'ombre descend au-dessous de l'ombilic.

Le 20 Novembre, on fait un deuxième examen avec les rayons X; on voit quelques balles isolées au niveau du gros intestin près de l'anse sigmoïde; les autres sont restées dans l'estomac.

Le 21 Novembre, trois balles sortent avec les selles. Durant tout ce temps le malade se sentit bien, et put marcher librement.

Le 24 Novembre, avec les rayons X on n'aperçut plus qu'une seule balle séparée de la masse générale.

Le 30 Novembre, la radiographie montre d'une façon très nette l'ombre moins grande et tellement descendue qu'on aurait pu croire que les balles se trouvaient déjà dans l'S iliaque.

Le 7 Décembre, on pratique un cinquième examen avec les rayons X; les balles semblent comme précédemment dans le gros intestin, plusieurs d'entre elles sont séparées.

Pendant les jours suivants, trois balles sortent l'une après l'autre avec les selles.

Le 17 Décembre, la radiographie montre l'ombre noire, qui descend très bas, presque jusqu'à la symphyse pubienne; malgré cela il est à présumer que les balles se trouvent toujours dans l'estomac.

Le soir du 21 Décembre, le malade est pris de vomissements d'odeur fétide, il se sent fort mal. Les trois jours suivants son état empire; il ne prend plus aucune nourriture; tout l'abdomen devient de plus en plus douloureux; on remarque une odeur désagréable de la bouche; la couleur de la peau est terreuse.

En voyant l'état du malade empirer faute d'évacuation des balles par les voies naturelles, nous nous décidâmes le 24 Décembre à faire une gastrotomie.

Incision de 12 centimètres de longueur entre l'appendice xiphoïde et l'ombilic. L'estomac est attiré dans la plaie des parois abdominales, le malade tourné du côté droit, et en les refoulant peu à peu nous obtenons le déplacement des balles, qui se trouvaient à l'extrémité inférieure de l'estomac; nous les faisons glisser alors dans la partie supérieure extériorisée de l'organe; puis nous lions cette partie par une mèche de gaze, pour que les balles ne retournent pas à leur ancienne place. L'estomac est incisé au niveau de la grande courbure entre les vaisseaux sur une étendue de 4 centimètres. Il suinte de la plaie un écoulement sanguin rouge foncé d'une odeur désagréable, dont on recueille approximativement un quart de litre.

Quand cet écoulement eut cessé, on put avec la pince enlever onze balles de l'estomac, lesquelles étaient tout à fait lisses et n'avaient aucune altération de surface. La muqueuse de l'estomac était hyperémiée et couverte d'ecchymoses petites et nombreuses. L'estomac fut recousu avec de la soie à trois étages puis remis en place. Les parois de l'abdomen furent fermées sans drainage. Le malade guérit sans incident notable.

Douze jours avant son départ de l'hôpital, Zacharoff fut examiné aux rayons X; on ne trouva nulle part l'ombre noire, qui auparavant avait été si distinctement esquissée; par conséquent, il est à supposer que les vingt-huit balles restantes quittèrent le tube digestif sans que nous les ayons remarquées, ou peut-être elles furent évacuées avant l'admission du malade à l'hôpital.

Les balles furent pesées. Pour les peser, on prit d'abord dix balles qui n'avaient pas été avalées; ensuite onze qui avaient séjourné dans l'estomac un mois et douze jours; enfin six balles qui après avoir traversé l'intestin sortirent par l'anus.

Les poids furent les suivants :

1° Poids des balles qui se trouvèrent dans l'estomac un mois et douze jours : 11 balles pesant 149 gr. 485; moyenne : 13,589;

2° Poids des balles qui sortirent par l'anus : 6 balles pesant 81 gr. 819; moyenne : 13,636;

3° Poids des balles de même qualité qui n'avaient pas passé par le tube digestif : 10 balles pesant 136 gr. 883; moyenne : 13,688.

L'intérêt de cette observation me paraît se résumer dans les points suivants :

1° L'estomac peut descendre très bas (jusqu'à la symphyse pubienne);

2° Les corps lisses comme des balles ne purent sortir eux-mêmes du tube digestif pendant un mois et douze jours, et une plus longue attente eût amené une issue fatale. Cependant les corps étrangers stomacaux sont parfois admirablement tolérés; dans le n° 103 de *La Presse Médicale* 1904 se trouve mentionnée une communication de M. Perthes, lequel présente un malade qui avait avalé, entre autres objets métalliques, deux manches de cuiller en plomb; le malade refusa l'opération. Un an et demi après, la radiographie montra dans l'estomac la présence d'un de ces manches. L'auteur ne parle pas de l'empoisonnement chez son malade;

3° Le plomb fut absorbé lentement, car la perte de poids total des balles qui séjournèrent dans l'estomac un mois et douze jours ne fut que de 0,372;

4° Quant aux balles extraites de l'estomac, j'ai déjà dit qu'elles ne portaient aucune efflorescence, contrairement à ce que j'ai pu constater pendant la guerre russo-japonaise en extrayant les balles des différentes parties du corps des blessés. Dans ces cas, on voyait à la base des balles, là où le plomb n'était pas couvert d'enveloppe, des masses de couleur gris blanchâtre.

Huit mois sont écoulés depuis l'opération de notre malade et sa santé ne laisse rien à désirer.

PAUL LEWONIEWKI,
Médecin de l'armée russe.

LIVRES NOUVEAUX

J. Ingegnieros (Buenos-Ayres). — *Le langage musical et ses troubles hystériques.* 1 vol. gr. in-8° de VII-208 pages. Prix : 6 fr. Paris, 1907 (ALCAN, éditeur).

Réunissant dans ce volume différentes études séparées parues précédemment, M. José Ingegnieros nous présente une œuvre élégante et personnelle, écrite en pur français, où s'affirme cette condition assez rare : une égale compétence en musique et en psychopathologie.

Commençant dans la première partie de son ouvrage par établir d'abord la psychologie proprement dite de la musique, il envisage successivement : l'origine et la fonction du langage musical selon la psychologie biologique; la psychophysiologie de l'émotion musicale; les formes et l'évolution de l'intelligence musicale. Ces pages, riches en considérations originales autant qu'en indications bibliographiques, contiennent la synthèse de nos connaissances actuelles sur la question.

Abordant dans la seconde partie la pathologie du langage musical, l'auteur insiste surtout sur le chapitre nouveau de ses troubles chez les sujets hystériques. Le groupe clinique fondamental est formé par les *amusies* ou *aphasies musicales*; on y observe le caractère spécifique de tous les accidents hystériques systématisés : ce sont des syndromes fonctionnels et non des syndromes anatomiques, de même que le hoquet, la toux, le mutisme, etc. Les *hypermusies* et les *paramusies* hystériques complètent ce groupe, dont chaque type est illustré par des observations caractéristiques.

Quant à la physio-pathologie des dysmusies hystériques, M. Ingegnieros, adoptant une théorie mixte où se combinent celle de M. Janet et celle de M. Sollier, attribue ces troubles fonctionnels à des perturbations vasculaires, microchimiques ou autres de l'écorce cérébrale, analogues à celles qui produisent les symptômes communs de l'hystérie. On peut d'ailleurs provoquer expérimentalement ces troubles musicaux chez certains sujets par la suggestion, dans le sommeil hypnotique.

P. HARTENBERG.

Clinique et thérapeutique spéciales (Manuel du praticien). — Première série : *Ophtalmologie*, par F. TERRIEN; *Odontologie*, par M. ROY; *Oto-rhino-laryngologie*, par WICART. 1 volume gr. in-8°, de 707 pages, avec 464 gravures. Prix : 16 fr. 50 (HENRY PAULIN ET Cie, éditeurs, Paris, 1906).

Ce manuel n'est pas un traité et c'est à dessein qu'il se trouve ainsi limité; on a pu en juger à l'apparition de la série précédente qui comportait la chirurgie infantile, l'orthopédie, l'urologie, la gynécologie, l'obstétrique, l'électrothérapie et la radiothérapie.

Pour la présente série, les auteurs ont su, comme les précédents, échapper habilement à l'écueil redoutable de la théorie et des longueurs inutiles aux praticiens.

M. Terrien expose avec beaucoup de netteté ce qu'il importe au praticien de savoir en ophtalmologie.

L'odontologie, écrite par M. Roy, contient toutes les notions de la pathologie dentaire que le médecin non spécialiste est susceptible de connaître et d'appliquer sans l'instruction particulière indispensable au dentiste.

M. Wicart nous présente un Manuel oto-rhino-laryngologique original par la méthode de description, par les figures qui appuient constamment le texte.

En somme, il s'agit d'un livre très pratique et très étudié qui montre qu'on sait travailler avec fruit en dehors des cercles officiels.

D.

BIBLIOGRAPHIE

1314. — **H. Truc** et **P. Pansier.** — HISTOIRE DE L'OPHTALMOLOGIE A L'ÉCOLE DE MONTPELLIER DU XIIe AU XXe SIÈCLE, avec une préface de *L. Liard*, de l'Institut. 1 vol. gr. in-8° de x-404 pages, avec figures. Prix : 14 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1316. — **E. Gaucher.** — LE CHANCRE ET LES SYPHILIDES CUTANÉES ET MUQUEUSES *et le traitement général de la syphilis.* 1 vol. in-8° de 320 pages, avec 39 figures et 24 planches en couleur, cartonné toile. Prix : 9 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1317. — **F. Terrier** et **M. Auvray.** — CHIRURGIE DU FOIE ET DES VOIES BILIAIRES. Tome II. 1 vol. gr. in-8° de 366 pages, avec 47 figures. Prix : 12 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

CLINIQUES

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — M. Lepage, agrégé, chargé du cours, reprendra le *Cours de clinique d'accouchements* le samedi 2 Mars 1907, à 10 heures du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les mardis et samedis suivants à la même heure.

Ordre du cours : Mardis et samedis : Leçons de clinique obstétricale à l'amphithéâtre. Leçons au lit des malades, tous les matins à 9 heures.

Dirigeront les exercices pratiques : M. Couvelaire, chef de clinique; M. Cathala, chef de clinique adjoint; MM. Nicloux, chef de laboratoire et M. Lequeux, chef de laboratoire adjoint; MM. Devraigne, Donzeau, Binet, Venturas, Johannidès, Railliet, Leroux, moniteurs.

COURS

Pathologie externe. — M. Mauclaire, agrégé, commencera un *Cours complémentaire de pathologie externe* le mardi 5 Mars 1907, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique) et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Accouchements. — M. Wallich, agrégé, commencera le *Cours complémentaire d'accouchements* le mardi 5 Mars 1907, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES

Pathologie externe. — M. Auvray, agrégé, commencera ses *Conférences de pathologie externe* le lundi 4 Mars 1907, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Physiologie. — M. Langlois, agrégé, commencera ses Conférences le lundi 4 Mars 1907, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Système nerveux. Fonctions du pneumogastrique et du sympathique.

Anatomie pathologique. — M. Letulle, agrégé, commencera les *Conférences d'anatomie pathologique* le mardi 5 Mars 1907, à 2 heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Médecine légale. — M. Balthazard, agrégé, commencera ses Conférences le lundi 4 Mars 1907, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Coups et blessures. Empoisonnements et asphyxies. Mort et mort subite. — Les six premières leçons sur les accidents du travail.

TRAVAUX PRATIQUES

Exercices opératoires. — M. Lecène, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le vendredi 1er Mars 1907, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Un cours de technique expérimentale (opérations sur l'animal vivant) par MM. Proust, agrégé, et Dartigues, chef de clinique, sous la direction de M. le professeur S. Pozzi, commencera le samedi 2 Mars 1907, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, et se continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Programme du cours. — 1re leçon : Technique générale des opérations gynécologiques par la voie abdominale. Suture de la paroi abdominale. — 2e leçon : Hystérectomie abdominale totale et subtotale avec ou sans ablation des annexes. — 3e leçon : Raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds. Hystéropexie. Périnéorrhaphie. — 4e leçon : Néphropexie. Néphrotomie. Néphrectomie. — 5e leçon : Utéro-néo-cystostomie. Résection et suture de la vessie. — 6e leçon : Appendicectomie. Technique des sutures intestinales. Bouton de Murphy. — 7e leçon : Résections et anastomoses intestinales. Anastomoses : latéro-latérale, termino-terminale, termino-latérale. Iléo-sigmoïdostomie. Exclusion de l'intestin. — 8e leçon : Gastro-entérostomie. Résection de l'estomac. Pylorectomie. — 9e leçon : Opérations sur les voies biliaires. Cholécystostomie. Cholécystentérostomie. — 10e leçon : Cholécystectomie. Cholédocotomie et drainage des voies biliaires.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Institut de médecine coloniale. — Viennent de recevoir le diplôme de l'Institut de médecine coloniale de Paris : MM. Adam, Alexandre, Bicas, Bacaresse, Baretto, Bourroul, Borieand, Blanquier, Christodoulos, Coronel, Cajiao, Dauze, Gonzalès, Gubetich, Josephson, Janin, Lenoble, Manzano y Soto, Mauroy, Mathieu, Malebranche, Perez, Ricardo, Sabitt, Soriano, Sykiotis, Ségal, Tinoco, Tremblin, Thiercelin, Ventouras, Zoulia.

Tous les élèves français de cette promotion ont été admis à s'inscrire au tableau des médecins sanitaires maritimes.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine de Tours. — M. Daniel Gaudeau est nommé, pour une période de neuf ans, professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire fera du 1er au 31 Mars, à la maternité de l'hôpital Lariboisière, un *cours d'obstétrique avec pratique clinique des accouchements et manœuvres obstétricales*, pour les médecins français et étrangers. Se faire inscrire dans le service.

Un second cours aura lieu du 1er au 30 Avril.

Hôpital de Châteauroux. — M. Caldaguès est nommé chirurgien du nouvel hôpital de Châteauroux.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — MM. P. Cornet, à Paris; Péringuey, à Bordeaux.

L'hygiène des usines et ateliers municipaux. — Le Conseil municipal de Paris, conformément à une demande de M. Jolibois, vient de renvoyer à l'examen de l'Administration et des IIIe et VIe Commissions une proposition ayant pour objet d'inviter l'Administration à apposer dans les ateliers municipaux pourvus de lavabos, de bains-douches, de water-closets à effet d'eau, des instructions nettes et précises pour le bon usage de ces divers objets, et susceptibles de mettre en évidence, outre les droits et devoirs d'éducation collective et de solidarité sociale, les graves dangers que peuvent faire courir à tous les errements condamnés par le progrès et l'ignorance de quelques-uns.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Bondon, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Latouche-Tréville*

— M. Lesson est promu dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 1re classe.

— M. le médecin de 1re classe Brunet, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Galilée*, dans l'escadre de la Méditerranée.

M. le médecin de 1re classe Rejou, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Lavoisier*, qui doit armer à Lorient, le 20 Mars 1907, pour être affecté à la surveillance de la pêche en Islande.

— Est nommé dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de 2e classe, M. Bellamy, médecin de 2e classe de la marine, démissionnaire.

Assistance médicale. — Sont réinvestis, dans leurs fonctions de médecins de l'Assistance médicale, pour une période de trois années, les docteurs en médecine actuellement en exercice et dont les noms suivent :

Thibault, Séhillotte, E. Champion, Lamouroux, Viancin, Dupuy, Wateau, Narboni, Gerson, Halbac, Fourrier, Lobligeois, Hortz, Noir, Joly, Martin, Chaumont, Dorison, Neffer, Lévy, Nilly, Mercereau, J. Champion, Paul Boncourt, Ungauer, Mathieu, Merklen, Bacaresse, Pascal, Prieur, Robert, Gourichon, Huard, Morin, Froment, J. Mallet, Meurisse, Besson, Chevé, F. Mallet, Fachatte, Bourdin, Housquain, Tournier, Delarue, Bois, Haury, Serré, Weil, Sangline, Picard, Braumberger, Carlet, Dally, Jay, Mme Schultz.

Le banquet offert à M. Sollier. — Les confrères et les amis de M. Paul Sollier lui offriront, à l'occasion de sa récente nomination dans la Légion d'honneur, un dîner sous la présidence du professeur Joffroy.

Ce dîner aura lieu à l'Hôtel Continental, le 9 Mars, à 7 h. 1/2 précises. Envoyer au plus tôt les adhésions à l'un des soussignés : MM. J.-L. Faure, 10, rue de Seine; Nigay, 24 *bis*, rue Greuze; Plateau, 225, faubourg Saint-Honoré; Verchère, 101, rue du Bac.

Prix du banquet : 16 francs.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Deroubaix, à Fretin (Nord).

Étranger.

Académie royale de médecine de Belgique. — L'Académie vient d'élire membres correspondants étrangers : MM. Ch. S. Sherrington, professeur à l'Université de Liverpool; H. Vincent, professeur au Val-de-Grâce, à Paris; F. Gross, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie en 1907. — Le VIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie se tiendra à New-York du 9 au 14 Septembre prochain.

CONCOURS

Agrégation (pathologie interne et médecine légale). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 20 Février.* — M. Gaussel (Montpellier) : *Lithiase intestinale.* — M. Lépine (Lyon) : *Anthracose pulmonaire.*

Séance du 21 Février. — M. Gellé (Lille) : *Hyperchlorhydrie.* — M. Vansteenberghe (Lille) : *Formes cliniques du rachitisme.*

— L'entrée des hôpitaux Hôtel-Dieu et Beaujon est interdite aux candidats à l'agrégation de pathologie interne et médecine légale.

L'accès des susdits hôpitaux est autorisé seulement pour les candidats qui y sont attachés par des fonctions officielles.

Épreuve clinique. — *Séance du 22 Février.* — Ont passé : MM. Cruchet, Nobécourt, Dalous, Gaussel, Vansteenberghe, Breton.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 20 Février.* — Ont obtenu : MM. Boudol, 11; Gendron, 11; Toupet, 12; Durand (Louis), 9; Renault (Ch.), 9; Duranton, 10; Chenet, 11; Metzger, 11; Cléret, 10.

Pathologie. — *Séance du 20 Février.* — Ont obtenu : MM. Perdoux, 10; Basset, 13; Collin, 11; Paillard, 11; Guillaume (Maurice), 11; Stern, 11.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache, Rossini et Hendaye. — Un concours pour la nomination : 1° à quatre places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise); 2° à une place d'interne en médecine aux fondations Chardon-Lagache et Rossini; 3° à deux places d'interne en médecine au sanatorium de Hendaye (Basses-Pyrénées) sera ouvert le vendredi 5 Avril 1907, à midi, dans la salle des concours à l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

A la suite du concours seront également classés un certain nombre de candidats pour occuper les places qui deviendraient vacantes dans lesdits établissements avant le 1er Octobre 1907.

Les candidats qui désireront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), du vendredi 1er Mars au samedi 16 Mars inclusivement, de onze heures à trois heures.

Sont admis à prendre part au concours : les élèves externes des hôpitaux de Paris; les élèves en médecine de troisième année au moins, qui auront fait six mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris.

Ces derniers devront produire : 1° Un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

Les candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris l'engagement, par écrit, de rester attachés pendant une année au moins à l'établissement dans lequel ils auront été institués. Ils ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions pendant plus de deux années.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes est fixée à 1.200 francs; celle attribuée aux internes des fondations de Chardon-Lagache et Rossini, et du sanatorium de Hendaye à 1.000 francs, indépendamment des avantages en nature, du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Prix de la Société médico-psychologique, 1908. — *Prix Esquirol* : Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale. — *Prix Aubanel* : 1.200 francs. Question : *Des amnésies dans les lésions organiques et traumatiques du cerveau.*

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être déposés le 31 Décembre 1907 pour les prix à décerner en 1908, chez M. Ant. Ritti, médecin de la maison nationale de Charenton, secrétaire général de la Société médico-psychologique.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

TOPIQUES CHAUMEL

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

RECENSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE

D'après les opérations effectuées le 4 Mars dernier, le chiffre total de la population de la France s'élève à 39.252.267 habitants.

En 1901, il avait été évalué à 38.961.945. Il s'est donc produit, de 1901 à 1906, un accroissement de 290.322 habitants.

L'accroissement constaté pendant la période quinquennale précédente (1896-1901) avait été de 444.613 habitants; l'augmentation de 1901 à 1906 est donc sensiblement inférieure.

D'autre part, le chiffre de la population comporte, pour la dernière période décennale (1896 à 1906), un accroissement de 734.935 habitants, alors que de 1891 à 1901 l'augmentation n'avait été que de 618.753.

Ces résultats, d'ailleurs prévus d'après ceux du mouvement annuel de la population, sont moins favorables que ceux constatés il y a vingt-cinq ans (1881), où l'accroissement avait été de 766.260, et il y a vingt ans (1886), où la population s'était accrue de 545.855. Mais ils sont supérieurs à ceux de 1891 et de 1896, années où l'augmentation de la population n'avait été que de 124.289 et de 175.027 habitants[1].

La population a diminué dans 55 départements et augmenté dans 32 autres.

Les départements qui doivent à Paris l'accroissement de leur population sont la Seine et Seine-et-Oise. La Seine forme aujourd'hui une vaste cité de 3.848.618 habitants, qui vient de s'accroître de 178.688 habitants, chiffre modique qui, jusqu'alors, était généralement dépassé. Les faubourgs de Paris, et surtout sa banlieue, ont exclusivement bénéficié de cette augmentation; le centre de la ville s'est plutôt dépeuplé; il éprouve le phénomène qu'on a depuis longtemps remarqué à Londres, où la *City* tend à ne plus contenir que des magasins, des comptoirs, des bureaux et les concierges chargés de les garder.

Les autres départements qui doivent à l'immigration dans de très grandes villes l'accroissement de leur population sont les Bouches-du-Rhône (qui gagnent 31.571 habitants, dont 26.337 pour Marseille), le Rhône (qui gagne 15.728 habitants, dont 13.015 pour Lyon) et sur-



Les départements teintés en gris sont ceux où la population se raréfie.

1. *Journal officiel de la République française*, 1907, 6 Janvier (p. 114).

tout les Alpes-Maritimes (qui gagnent 40.794 habitants, dont 29.123 pour Nice).

Il y a quatre départements qui ne doivent à aucune grande ville leur accroissement : ce sont le Finistère, qui gagne 22.000 habitants, dont un millier seulement pour Brest; Meurthe-et-Moselle, qui gagne 33.000 habitants, dont 8.000 seulement pour Nancy; le Nord, qui gagne 29.000 habitants, quoique aucune de ses grandes villes ne s'accroisse; enfin, le Pas-de-Calais, qui gagne 57.000 habitants, soit le chiffre le plus élevé après la Seine. Le Pas-de-Calais est habité aujourd'hui par 1.012.466 habitants. Après la Seine et le Nord, c'est le plus important de nos départements. Dans ces quatre départements la natalité, quoique faible si on la compare à celle des pays étrangers, est presque suffisante.

M. Bertillon fait remarquer que ce dépeuplement d'un grand nombre de départements ne tient pas à l'émigration des campagnes vers les villes : à part Paris, Marseille, Lyon, Nice, les grandes villes n'ont attiré personne pendant ces cinq dernières années; d'où auraient-elles tiré de nouveaux habitants, puisqu'ils tendent à disparaître dans les trois quarts de la France?

Bordeaux perd 4.691 habitants, Lille 5.094 et Tourcoing, sa voisine, 3.348. Rouen et le Havre gagnent chacun 2.000 habitants, chiffre faible; Reims, Amiens, Saint-Étienne, Nantes, Brest, Toulon, Toulouse restent stationnaires. Ces villes continuent pourtant à attirer des campagnards, mais comme elles ont moins de naissances que de décès, l'immigration suffit à peine à combler les vides que fait la mort.

Si on compare le chiffre des députés au chiffre de la population des départements, il est curieux de constater que ce sont les populations dont la vitalité est amoindrie, l'activité la plus faible, qui ont proportionnellement la part la plus importante dans le gouvernement de la nation.

Comparons trois départements à population dense avec trois départements qui ont la moindre population.

	Habitants.	Députés.
Nord.	1.895.861	23
Pas-de-Calais. . .	1.012.466	12
Finistère.	795.103	10
	3.703.430	45
Lozère.	128.016	3
Basses-Alpes . . .	113.126	5
Hautes-Alpes . . .	107.498	3
	348.640	11

Pour 348.640 habitants, ces trois départements méridionaux comptent 11 députés; si la proportion équitable était conservée, pour 3.703.430 habitants les trois départements septentrionaux devraient compter plus de 100 députés (102); or ils en ont 45, soit beaucoup moins de la moitié.

Cette disproportion est excessive; on s'explique mal la raison d'une telle différence.

P. Desfosses.

POUR REMPLACER LA PATENTE DES MÉDECINS

Si l'on en croit les notes publiées en ces derniers jours par les journaux politiques, les temps sont proches où, l'assiette de l'impôt étant transformée, chacun de nous va se voir taxé suivant ses ressources.

Ce sera l'âge d'or et le triomphe de l'équité, déclare volontiers le ministre des Finances, auteur du projet de loi déposé l'autre semaine sur le bureau de la Chambre et actuellement soumis à l'examen de la commission compétente.

Assurément, en théorie au moins, rien ne saurait être plus souhaitable que l'impôt sur le revenu. Mais théorie et pratique sont deux. Grâce à l'article publié ici même par l'un de nos collaborateurs, les lecteurs de *La Presse Médicale* savent ce qu'ils doivent attendre du fameux projet conçu par l'honorable M. Caillaux, au cas fort improbable, heureusement, où l'on voudrait tenter de l'appliquer.

Pour déterminer le revenu de chacun, le projet ministériel prévoit un système inquisitorial particulièrement arbitraire et vexatoire et qui promet d'être fécond en injustices.

Il ne serait peut-être pas impossible, pourtant, d'arriver, au moins en ce qui concerne les médecins, à percevoir l'impôt direct en proportion réelle de leurs gains, et cela sans être amené à prendre aucune mesure fâcheuse.

Un de nos confrères, M. Savarel, dès l'année 1898, préconisait l'emploi par les médecins, pour la rédaction de leurs ordonnances, de feuilles de papier timbré ou, plus simplement, de timbres spéciaux de valeur à déterminer, ne pouvant être vendus qu'aux seuls docteurs et qui devraient être apposés sur chaque prescription à faire exécuter par le pharmacien.

Naturellement, l'emploi de ces timbres remplacerait pour les médecins la patente actuelle.

L'idée, on en conviendra sans peine, ne laisse pas d'être ingénieuse et elle semble bien être en harmonie avec les principes de l'équité. En pratique, par exemple, en serait-il ainsi? Il y a lieu de craindre que mise en action sous la forme simpliste rêvée par son premier auteur, elle ne laisse encore place pour de singuliers abus. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle peut comporter certains avantages et que, mise judicieusement au point, elle puisse rendre de réels services.

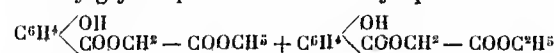
Aussi était-il intéressant de la signaler, encore qu'elle ne puisse pas être à elle seule suffisante pour permettre d'édifier un projet définitif d'impôt sur le revenu !

Georges Vitoux.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

Le Salène; son emploi dans le traitement externe des affections rhumatismales.

Le *Salène* est un mélange des éthers méthyl- et éthylglycolique de l'acide salicylique :



L'éther méthylique est en cristaux blancs fondant à 28-29°; l'éther éthylique forme également des cristaux blancs dont le point de fusion est à 38°-39°. Par contre, le mélange de ces deux éthers ne se solidifie qu'entre — 5 et — 10°. A la température ordinaire, le salène constitue donc un liquide huileux dont la consistance facilite l'utilisation pratique de ces éthers.

Le salène se dissout facilement dans l'alcool, l'éther, le benzène et l'huile de ricin; assez facilement dans un mélange à parties égales d'huile d'olive et d'huile de ricin, ou d'huile d'olive et de chloroforme; il est peu soluble dans l'huile d'olive.

Le salène l'emporte sur tous les éthers salicyliques proposés par l'absence complète d'odeur et de propriétés irritantes, par la constance de sa composition et son prix modéré.

L'absence de propriétés irritantes permet de faire pénétrer, par un massage prudent, le salène dans la peau, de le laisser en contact prolongé avec l'épiderme et de faire agir la préparation sur les régions malades, où les causes spécifiques du rhumatisme se trouvent en quelque sorte localisées.

Cette possibilité d'une action prolongée du salène sur la région douloureuse constitue un avantage notable de cette préparation sur tous les produits salicyliques recommandés pour l'usage externe, qui exercent sur la peau une action irritante prononcée, provoquent facilement l'eczéma et l'érythème, et forcent ainsi à changer sans cesse le point d'application.

Modes d'emploi :

1° Salène pur . . . . 15 grammes.
U. E. Pour badigeonnages.

ou bien

2° Salène pur . . . . . . } àà 10 —
Alcool. . . . . }

ou

Salène pur . . . . 10 grammes.
Chloroforme . . . . . } àà 5 —
Huile d'olive . . . . . }

M.-U. E. Faire 2 à 3 onctions par jour sur les régions douloureuses avec 1/2 ou 1 cuillerée à café du mélange et recouvrir de coton ou de flanelle.

Le salène est très efficace dans le rhumatisme articulaire aigu, le rhumatisme musculaire aigu et chronique (lumbago, torticolis), la névrite rhumatismale, etc. J. D.

LIVRES NOUVEAUX

R. Cruchet. — *Traité des Torticolis spasmodiques : spasmes, tics, rythmies du cou, torticolis mental, etc.*, avec préface de M. le professeur Pitres. 1 vol. in-8° de 836 pages, avec 120 figures dans le texte. Paris, 1906. Prix : 15 fr. (Masson, éditeur.)

Voici un compendieux traité pour étudier un symptôme névropathique en apparence bien limité et bien simple : les troubles fonctionnels de quelques muscles du cou. Encore ne prétend-il pas résoudre le problème, mais l'éclairer seulement. Et il est vraiment un peu humiliant pour les neurologistes de reconnaître qu'après tant d'efforts consacrés à l'observation et à l'analyse des torticolis spasmodiques, leur nature et leur pathogénie nous restent à peu près entièrement inconnues.

Aussi devons-nous nous réjouir du travail méritoire de M. Cruchet, qui contribuera certainement à guider les chercheurs de l'avenir dans le chemin de la vérité. Comme l'écrit M. le professeur Pitres dans l'élégante et claire préface qui présente l'œuvre et son auteur, ce livre « est appelé à rendre un double service aux médecins qui s'intéressent aux progrès de la neurologie. D'une part, en reproduisant *in extenso* la presque totalité des observations françaises et étrangères relatives à la question du torticolis spasmodique, il épargnera aux savants qui désireraient consulter les documents dans leur texte intégral de longues et fastidieuses recherches bibliographiques. D'autre part, il orientera les esprits dans une direction différente de celle dans laquelle les avait entraînés jusqu'à présent la conception ancienne de la spécificité nosographique du torticolis spasmodique. Tous les médecins qui liront avec attention ses descriptions seront convaincus que les muscles rotateurs de la tête et du cou ne jouissent, au point de vue des convulsions dont ils peuvent être le siège, d'aucun privilège exclusif. La rotation de la tête, qui paraissait être tout d'abord le phénomène essentiel du torticolis spasmodique, passe au second plan : elle devient une manifestation purement topographique. » Il y a donc autant d'espèces de torticolis que de formes de convulsions susceptibles de siéger sur les muscles rotateurs de la tête et du cou.

En effet, M. Cruchet en distingue sept formes. Il décrit successivement : 1° les torticolis névralgiques; 2° les torticolis professionnels; 3° les torticolis paralytiques; 4° les torticolis spasmodiques francs; 5° les torticolis rythmiques ou mouvements rythmés du cou; 6° les tics du cou; 7° le torticolis mental. Cette dernière forme, dont M. Brissaud et ses élèves ont fait le succès, n'est pas admise par l'auteur comme type particulier.

Ai-je pu faire deviner, par cette fruste analyse, l'intérêt de cet ouvrage, remarquablement consciencieux, et inspirer à tous les médecins le désir de le connaître? P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1318. — **J. Grasset.** — Demi-fous et demi-responsables. 1 vol. in-8° de 297 pages. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Sur les Alcaloïdes des tabernanthès.

Aujourd'hui la mode est à l'Ibogaïne et l'on prescrit couramment cet alcaloïde dans les dépressions d'origine nerveuse et dans les convalescences. Mais certaines maisons ont fait venir d'Afrique des lots de tabernanthe voisins du t. iboga et en ont extrait des principes se rapprochant de l'ibogaïne au point de vue chimique, mais qui en diffèrent au point de vue clinique. Quelques-uns de ces alcaloïdes ont des effets comparables à ceux de la strychnine et peuvent donner lieu à des intoxications variées. Il faut donc absolument exiger la marque « Nyrdahl », la seule officiellement expérimentée à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Dose : 2 à 6 dragées Nyrdahl par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Samedi 9 Mars 1907, à 1 heure. — M. GARIPUY : De l'extraction de la tête dernière avec perforation simple; MM. Pozzi, Robin, Vaquez, Marion. — M. RAMNOVICI : Etude sur la gastro-électrothérapie au point de vue physiologique expérimental et thérapeutique; MM. Robin, Pozzi, Vaquez, Marion.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Mars 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Leguen, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Mauclaire, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 5 Mars 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e serie), Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Thoinot, Thiroloix, Rénon. M. Robin, censeur; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 6 Mars 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Terrier, Potocki, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Segond, Wallich, Branca. — 3e, Oral (Deuxieme partie) : MM. Gaucher, Teissier, Claude. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppleant.

Vendredi 8 Mars 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Segond, Potocki, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Roger, Marcel Labbe. — 4e (1re serie) : MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz. — 4e (2e série) : MM. Landouzy, Thoinot, Balthazard. M. Gautier, censeur M. Leguen, suppleant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Pierre Duval, suppléant.

Samedi 9 Mars 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique MM. Chantemesse, Gouget, Maillard. Epreuve pratique. 3e, Oral (Première partie). MM. De Lapersonne, Lamois, Brindeau. M. Berger, censeur; M. Carnot, suppleant. — 5e (Deuxième partie, (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Achard, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Méry, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Troisier, Rénon, Jeanselme. M. Le Dentu, censeur; M. Morestin, suppleant. — 5e, Obstérique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Demelin. M. Langlois, suppléant.

COURS

Médecine opératoire. — M. le professeur PAUL SEGOND commencera le *Cours de médecine opératoire* le vendredi 8 Mars 1907, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Chirurgie abdominale d'urgence.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. BOUCHARD commencera le *Cours de pathologie et de therapeutique generales* le samedi 9 Mars 1907, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : La réaction vitale en pathogénie et en thérapeutique.

Pathologie interne. — M. GOUGET, agrégé, chargé du cours, commencera le *Cours de pathologie interne* le samedi 9 Mars 1907, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Maladies du système nerveux. — M. le professeur Dejerine, médecin de la Salpêtrière, commencera ses *Leçons sur les maladies du système nerveux*, à la Salpêtrière, le mardi 5 Mars 1907, à 5 heures, et les continuera les mardis suivants a la même heure.

Le mercredi, à 9 h. 1/4, examen des malades à la consultation externe.

Le cours aura lieu dans la salle de la consultation externe.

Physique biologique. — M. le professeur GARIEL commencera le *Cours de physique biologique* le vendredi 8 Mars 1907, à 5 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Etude de la vision; détermination et correction des amétropies; loupes, microscopes. Phénomènes acoustiques de la phonation et de l'audition. Applications medicales des diverses formes de l'électricité et des rayons Rontgen.

Ce cours est destiné aux elèves de 1re et de 2e année.

Chimie médicale. — M. le professeur ARMAND GAUTIER, membre de l'Institut, commencera le *Cours de chimie médicale* le jeudi 7 Mars 1907, à 6 heures (Amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : La digestion. Le sang. Les mécanismes généraux du fonctionnement des tissus. La respiration. Les urines.

CONFÉRENCES

Anatomie. — M. CUNÉO, agrégé, commencera ces conférences le vendredi 8 Mars 1907, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences élémentaires d'anatomie topographique : Anatomie topographique de l'abdomen, du bassin et du membre inférieur.

Pharmacologie. — M. RICHAUD, agrégé, commencera ses conférences le samedi 9 Mars 1907, à 5 heures (Amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Etude des médicaments d'origine minérale.

Histologie. — M. LAUNOIS, agrégé, commencera les *Conférences d'histologie* le samedi 9 Mars 1907, à 3 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Un cours de technique expérimentale (opérations sur l'animal vivant), par MM. PROUST, agrégé, et DARTIGUES, chef de clinique, sous la direction de M. le professeur S. POZZI, commencera le samedi 2 Mars 1907, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Broca, et se continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Le droit à verser est fixé à 50 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3).

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — M. le professeur F. DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS, professeur agrégé de physique; MONTHUS, chef de la Clinique ophtalmologique; CANTONNET, chef du laboratoire; GELLÉ, chef des travaux de rhinologie, commencera un *Cours de technique ophtalmologique* le mardi 9 Avril 1907, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours comprend la Médecine opératoire, l'Ophtalmométrologie, la Bactériologie et l'Anatomie pathologique oculaire, l'Oto-rhinologie dans ses rapports avec l'Ophtalmologie, etc.

Les leçons ont lieu tous les jours : les élèves sont exercés individuellement aux manœuvres opératoires et aux travaux de laboratoire.

MM. les docteurs et étudiants français et étrangers seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce cours.

Le montant des droits à acquitter est de 100 frances.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 28 Février à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Ordre du jour (Communications à 4 h. 1/2) : 1° Discussion sur la pathogénie du cancer. Inscrits : MM. Letulle, Doyen ;

2° Discussion sur la conférence : Médecin de ville et médecin de campagne. Inscrits : MM. Berthod, Rosenthal, Reymond ;

3° Torsion du pédicule dans le kyste ovarien et refroidissement. Présentation de pièces, par M. Monnier ;

4° Quatre cas de gastro-entérostomie postérieure : deux pour sténose pylorique, un pour limite plastique, et le quatrième pour gastrite alcoolique ulcéreuse. Présentation des malades, par M. Péraire ;

5° Du traitement du cancer, par M. Péraire ;

6° La cholécystite calculeuse, par M. Paul Delbet ;

7° Traitement des fractures de la clavicule à grand déplacement, par M. Dupuy ;

8° Prostatectomie périnéale chez un calculeux infecté. Retour mictionnel après dix-sept ans de rétention complète, par M. Cathelin ;

9° Le mal de mer d'imagination, par M. Regnault ;

10° Goutte aiguë généralisée (pharyngée, pleuro-pulmonaire, rénule et articulaire), par M. Monsseaux.

Conférence à 5 h. 3/4, par M. Durante : Pathologie générale des conducteurs nerveux (nerf et substance blanche).

La lutte contre l'absinthe. — M. Caillaux, ministre des Finances, vient d'être entendu par la Commission d'hygiène sur la question de l'interdiction des absinthes.

Le ministre, se plaçant au point de vue fiscal, s'est déclaré opposé à l'interdiction.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Roux, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à l'Ecole des apprentis mécaniciens à Lorient.

— M. le médecin en chef de 2e classe Traband est nommé pour cinq ans à l'emploi de professeur de clinique médicale et de pathologie exotique à l'Ecole d'application de Toulon (emploi vacant).

— M. le médecin de 2e classe Bonthillier, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Jouffroy* (station locale de la Guyane).

M. le médecin de 2e classe Fermond, du port de Cherbourg, est désigné pour la prévôté de l'île de Sein.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Jacques de Nittis, à Cannes ; Bertrand, à Tunis ; Moulinet, à Bourg-sur Gironde ; Dartigolles, à Villandraut (Gironde).

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — Epreuve clinique. — *Séance du 23 Février.* — Ont passé : MM. Bertin, Carles, Péhu, Raviart, Cade, Marie.

Séance du 25 Février. — Ont passé : MM. Sorel, Jousset, Gellé, Castaigne, Rimbaud, Lépine.

Séance du 26 Février. — Ont passé : MM. Bernard, Lereboullet, Læper, Mouriquand, Michelean, Lagriffoul.

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — Epreuve écrite. — *Séance du 25 Février.* — *Signes et diagnostic de la goutte articulaire aiguë. — Anatomie pathologique des péricardites chroniques.*

Le jury s'est réparti de la façon suivante : *Anatomie pathologique :* MM. Joffroy, Variot, Teissier, Dunlos et Wurtz. Les séances auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures, à la Charité.

Symptomatologie : MM. Barbier, Le Noir, Petit, Klippel et Barié. Les séances auront lieu les mardis et jeudis, à 5 heures, et le samedi, à 10 heures du matin, rue des Saints-Pères.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 22 Février.* — Ont obtenu : MM. Gendron (Georges), 11 ; Labourdette, 9 ; Houdard, 11 ; Thibaut (David), 12 ; Richet, 10 ; Chambard, 11 ; Stepowski, 8.

Admissibilité. — Sont admissibles aux épreuves orales tous les candidats ayant obtenu à l'écrit 17 points et au-dessus.

Oral. — *Séance du 24 Février. — Rapports de la vessie chez l'homme. — Symptômes et diagnostic des calculs de la vessie.* — Ont obtenu : MM. Leroy, 12 ; Legrand, 10 ; Velter, 14 ; Rousseau-Langwelt, 12 ; Dumas, 16 ; Vernes, 12 ; Willette, 15 ; Strœhlin, 15 ; Pépin, 15 ; Chénet, 17.

Séance du 25 Février. — Espace intercostal. — Zona. — Ont obtenu : MM. Deroide, 15 ; Mora, 15 ; Gendron (André), 14 ; Maillet, 14 ; Duchet-Suchaux, 16 ; Davesne, 14 ; Stepowski, 12 ; Bourdier, 17 ; Lutembacher, 15 ; Gallais, 13.

Relevé des points. — MM. Leroy, 12 + 17 = 29 ; Le Grand, 10 + 18 = 28 ; Pelter, 14 + 21 = 35 ; Rousseau-Langwelt, 12 + 20 = 32 ; Dumas, 16 + 22 = 38 ; Vernes, 12 + 22 = 34 ; Willette, 15 + 22 = 37 ; Strœhlin, 15 + 23 = 38 ; Pépin, 15 + 23 = 38 ; Chénet, 17 + 22 = 39 ; Deroide, 15 + 22 = 37 ; Mora, 15 + 20 = 35 ; Gendron (André), 14 + 20 = 34 ; Maillet, 14 + 20 = 34 ; Duchet-Suchaux, 16 + 20 = 36 ; Davesne, 14 + 21 = 35 ; Stepowski, 12 + 18 = 30 ; Bourdier, 17 + 23 = 40 ; Lutembacher, 15 + 21 = 36 ; Gallais, 13 + 20 = 33.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours d'Internat en pharmacie, MM. Grimbert, Bougault, Behal, Lafont, Lefèvre, Thibault, Dufau.

Hôpitaux d'Amiens. — La Commission administrative des hôpitaux d'Amiens vient d'annuler, pour vice de forme, le concours pour une place de chirurgien des hôpitaux d'Amiens, qui a eu lieu récemment.

Cette décision, parait-il, a été prise sans que les membres du jury en soient avertis.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL À LA GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

(Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ABSINTHE

A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

Créé tout dernièrement, le groupement parlementaire antialcoolique n'a pas tardé à entreprendre le bon combat, et c'est à l'absinthe qu'il s'est tout d'abord attaqué.

Estimant à juste titre que seules des mesures radicales pouvaient avoir un effet utile, divers de ses membres déposèrent sur le bureau de la Chambre des propositions de loi concernant l'interdition de la fabrication et de la vente du funeste apéritif.

Quand on considère avec quelque attention les ravages effroyables de l'alcoolisme en général et de l'absinthisme en particulier, ravages qui vont sans cesse croissant et mènent directement notre pays à sa ruine, l'on ne peut concevoir un seul instant l'idée qu'il puisse se rencontrer des esprits conscients ne tenant pas à s'opposer de toutes leurs forces au mal imminent. On aurait donc pu croire que le gouvernement, heureux de saisir l'occasion offerte, aurait repris pour son compte les propositions contre l'alcoolisme émanant de l'initiative parlementaire. Il n'en a rien été! Comme ministre des Finances, M. Caillaux veut bien tenter la pire des aventures pour les contribuables avec son fantastique projet d'impôt sur le revenu. Mais, quant à faire quelque chose contre l'alcoolisme, il s'en reconnait tout à fait

Bulletins et Mémoires HEBDOMADAIRE de la Société de Chirurgie de Paris
Paris, 18 fr.; Départements, 20 fr.; Union postale, 22 fr.

incapable, et déclare sans sourciller à la Commission d'hygiène publique de la Chambre que « tout en rendant hommage aux intentions des auteurs des propositions qui poursuivent un but d'intérêt public dont nul ne songe à méconnaître l'importance, il doit néanmoins se montrer hostile, au point de vue fiscal, à l'interdiction immédiate de l'absinthe, interdiction qui aurait pour effet de créer dans le budget un déficit considérable ». Encourageons les « poivrots », si nous ne voulons faire faillite!

Une telle réponse, on le conçoit, ne pouvait laisser indifférents les médecins, les hygiénistes vraiment soucieux de leur rôle social.

Et voici comment et pourquoi, alors que l'un des chefs du gouvernement méconnaît si étrangement les véritables intérêts des contribuables, — qui doivent chaque année payer sous la forme de subventions aux asiles d'aliénés, aux hôpitaux, à l'assistance, des sommes bien plus considérables que celles récoltées par le fisc, sous les espèces — de droits sur l'alcool mercredi soir, la *Société d'hygiène publique et de génie sanitaire* consacrait sa séance entière à la discussion de cette grave question de la lutte contre l'alcoolisme.

***

L'absinthe est un danger social!

Telle a été la conclusion d'une première communication de M. Legrain. En sa qualité de médecin de l'asile de Ville-Evrard, M. Legrain est plus qualifié que personne pour faire une telle constatation. Sur les 500 à 600 alcooliques qui passent chaque année par son service, les absinthiques, a-t-il relevé, sont dans la proportion formidable de 90 pour 100. Il faut donc, a déclaré M. Legrain, que le gouvernement consente à renoncer aux 60 millions que procurent les droits sur les absinthes, si fâcheuse du reste que doive être cette mesure pour les ouvriers des distilleries de Pontarlier; mais, l'intérêt général doit, en l'espèce, tout primer.

M. Jacquet, médecin de Saint-Antoine, a ensuite pris la parole : Le moment est venu, dit-il, où il faut redoubler de zèle pour éclairer nos compatriotes et le législateur sur les dangers de l'absinthe. C'est que le péril est grand! Voyant son industrie favorite menacée, Pontarlier a réclamé, et son député M. Bernard, son sénateur M. Borne, ce dernier médecin cependant, ont entrepris une campagne défensive en faveur de l'absinthe. Leur thèse est la suivante : l'absinthe pure, l'absinthe non adultérée, l'absinthe de Pontarlier, en un mot, n'est pas dangereuse. Seule l'absinthe de bas étage, celle que l'on fabrique en dehors du département du Doubs, est nocive et doit être proscrite. Et, à l'appui de leurs assertions, ils proclament les vertus de l'absinthe distillée dans leur pays, et M. Bernard se plaint amèrement de voir des médecins autorisés signaler dans de grands journaux quotidiens les dangers de l'intoxication absinthique, et M. Borne expose à ses collègues, du haut de la tribune du Sénat, que l'absinthe de Pontarlier est préparée avec des herbes aromatiques délicieuses, avec de l'alcool particulièrement pur, et qu'elle ne saurait, par suite, jamais constituer un poison.

Tout cela, c'est du paradoxe, et du plus néfaste, et c'est en vain que MM. Borne et Bernard réclament la liberté pour l'absinthe en faveur des cinq ou six mille ouvriers qui en vivent. Il faut aussi songer à tous ceux qui en meurent!

Aussi bien, la cause de l'absinthe est si précaire, conclut M. Jacquet, que M. Borne, montant à la tribune du Sénat, a déclaré qu'il venait « comme médecin pour sauver un moribond : « l'absinthe! »

— Mais il le fallait bien! s'écrie, au milieu des applaudissements ironiques de l'assistance, M. Borne, venu à la séance défendre les intérêts des distillateurs de Pontarlier.

Comme médecin, assurément, M. Borne ne nie point les dangers de l'alcoolisme. Mais, comme sénateur, il conteste que l'absinthe de son pays puisse avoir des effets funestes. A Pontarlier, dans le Doubs, déclare-t-il, tout le monde boit de l'absinthe; l'épilepsie ne se rencontre nulle part, cependant. Mais, s'il en est ainsi, c'est qu'il y a absinthe et absinthe, celle de Pontarlier distillée à 75 degrés, formée d'alcool pur et des aromes les plus subtiles, colorée par de la chlorophylle, et celle d'ailleurs, l'absinthe préparée à froid, l'absinthe poison, abominable mixture résultant du mélange de n'importe quelle eau-de-vie avec n'importe quelles essences, l'absinthe à bon marché parfumée à l'anis étoilé et teintée avec des composés minéraux!

Que le législateur ne laisse subsister que l'absinthe chère, et l'on n'aura plus rien à craindre!

Voilà, a ajouté M. Borne, ce que j'ai déclaré à M. Caillaux, qui, hélas, ne veut rien entendre. S'il voulait venir avec moi poursuivre l'enquête que j'ai entreprise chez les marchands de vin des quartiers populaires, grâce à l'emploi d'un réactif spécial, il pourrait se convaincre aisément du danger réel des absinthes de bas étage, de l'innocuité des autres. Mais le ministre a besoin d'argent et tout raisonnement le touche peu.

Les électeurs de M. Borne, assurément, ne se plaindront point de son zèle. Que la France entière s'empoisonne, cela n'a point d'importance si les distilleries de Pontarlier font de bonnes affaires!

Hélas! tout le monde n'est pas de cet avis, pas même M. Tribouleт, qui a constaté que si, à Pontarlier, on savait boire de l'absinthe sans se tuer rapidement, il n'en était point de même à Paris et dans les autres grandes villes de France, où la mortalité due à la *fée verte* est vraiment effrayante. Aussi, n'est-il que temps de combattre le mal et d'enrayer le fléau qui touche à l'avenir même de la race.

***

Telle fut, brièvement résumée, la discussion qui

occupa l'autre soir la séance de la *Société de médecine publique et de génie sanitaire*, discussion qui n'est pas sans comporter un certain enseignement.

L'intervention, dans le débat, de M. Borne est en effet significative. Comme médecin, le sénateur du Doubs sait pertinemment qu'il défend une mauvaise cause, une cause justement condamnée par la science. Il n'est donc intervenu comme il l'a fait que pour être agréable à ses seuls électeurs.

Assurément, il est louable à un homme public de ne point trahir la confiance de ses commettants. Mais est-il admissible, cependant, que ce soit au détriment des besoins supérieurs de la collectivité ? Poser la question, c'est la résoudre ! Et c'est pourquoi il importe de signaler tout spécialement les dangers déplorables de la funeste campagne en faveur d'un poison social avéré que mènent actuellement, pour satisfaire à des nécessités politiques de clocher et pour défendre des intérêts particuliers vraiment peu dignes d'attention, certaines personnalités parlementaires que l'on devrait s'attendre à voir combattre pour une tout autre cause. En un temps où un ministre à courte vue, malgré les exemples fournis par des nations voisines, se désintéresse d'une question aussi grosse pour la santé et l'hygiène publiques que celle de protéger la foule des citoyens contre le péril de l'intoxication absinthique, une telle précaution, on l'avouera volontiers, se montre d'une urgente nécessité.

Georges Vitoux.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

« J'ai appris par *La Presse Médicale* du 6 Février que M. Roux (de Saint-Etienne) avait formulé en 1898, sur la pathogénie du cancer, une hypothèse toute pareille à celle que j'ai développée l'année suivante et que j'ai dernièrement rappelée dans ce journal (5 Janvier 1907). Les vues exprimées par M. Roux risquaient d'autant plus de demeurer inaperçues qu'elles étaient énoncées incidemment dans un livre sur la *Psychologie de l'Instinct sexuel*, où l'on ne se fût sans doute pas avisé de chercher un document relatif au cancer.

« J'ai, pour ma part, discuté l'hypothèse un peu plus à fond, dans un article spécialement consacré à ce sujet; mais il n'en est pas moins vrai que M. Roux m'a devancé dans l'expression de l'idée principale.

« Or, j'ai découvert que Schleich, ainsi que je l'ai dit, avait déjà, à l'insu de M. Roux et de moi-même, soutenu semblable thèse.

« Ces éclosions indépendantes, donnant naissance à la même conception, paraissent témoigner au moins de son caractère logique. D'autre part, elle me semble trouver, dans des recherches cytologiques récentes relatives aux néoplasmes, un point d'appui expérimental direct, qui lui faisait d'abord défaut; c'est là un argument nouveau que j'invoquerai en faveur de la théorie karyogamique du cancer, dans un article dont la publication est prochaine.

« Veuillez agréer, etc.

« Hallion. »

A travers le Monde

MADAGASCAR

Notre confrère Neiret, directeur de l'Institut Pasteur de Tananarive, résume dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1906, n° 3, les résultats du traitement antirabique suivi à cet Institut en 1905.

En 1905, 23 têtes de chiens ont été adressées pour examen. Des lapins ont été inoculés. Le résultat a été positif dans 9 cas et négatif dans 14.

71 personnes sont venues à l'Institut Pasteur pour avoir été mordues par des chiens, 26 ont été renvoyées sans traitement.

Les 45 autres ont été traitées, soit parce qu'il a été démontré que le chien était enragé, soit parce que la morsure avait paru extrêmement suspecte. Il y a eu 1 décès.

Les personnes traitées en 1905 se répartissent ainsi :

Hommes	26	30
Femmes	4	
Garçons	12	15
Filles	3	
Total		45

Les Malgaches indigents se logent à leur gré dans les environs immédiats de l'Institut Pasteur et reçoivent une indemnité de 0 fr. 60 par jour, qui est remboursée par les provinces. Cette manière de faire leur convient beaucoup, et ils sont très exacts aux heures des inoculations.

LIVRES NOUVEAUX

S. Pozzi. — *Traité de Gynécologie clinique et opératoire*, 4e édition, revue et augmentée avec la collaboration de F. Jayle, Paris, 1907 (Masson et Cie, éditeurs).

Le deuxième volume de la quatrième édition est digne du premier.

Il traite des affections inflammatoires et des tumeurs des annexes et des ligaments larges, de la grossesse ectopique et de ses accidents, enfin des diverses affections de la vulve, du périnée, du vagin, ainsi que des malformations des organes génitaux. De nombreuses figures — il n'y en a pas moins de 367, dont beaucoup sont originales — viennent illustrer et éclairer un texte fort complet et qui abonde en renseignements bibliographiques, anatomo-pathologiques, cliniques et thérapeutiques.

Cette édition nouvelle est supérieure encore aux précédentes, surtout en ce qui concerne les indications et les méthodes opératoires, et c'est le plus bel éloge qu'on en pourrait faire si un tel livre avait besoin d'éloges. Son universel succès parle plus haut que toutes les louanges, et le nom qui est inscrit sur la première page est de ceux qui rendent superflues les longues analyses.

J.-L. F.

FACULTÉ DE PARIS

Pathologie interne. — M. Teissier, agrégé, commencera ses conférences le lundi 11 Mars 1907, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Affections de l'appareil respiratoire (bronches, poumons, plèvre).

Thérapeutique. — M. Vaquez, agrégé, commencera les *Conférences de thérapeutique* le lundi 11 Mars 1907, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les médicaments d'origine minérale. Eaux minérales et régimes alimentaires.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — *Cours théorique de médecine légale* : M. Balthazard, agrégé, commencera le Cours de médecine légale le lundi 4 Mars 1907, à 3 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Cours pratique de médecine légale : Ce cours commencera à la Morgue, le mercredi 6 Mars 1907, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Les mercredis : M. Balthazard, agrégé; les vendredis : M. Descoust, chef du laboratoire de médecine légale; les lundis : M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Conférences de médecine légale pratique : M. le professeur Thoinot, assisté de M. Courtois-Suffit, médecin des hôpitaux, dirigera les lundis et vendredis matin, des Conférences pratiques de médecine légale, qui auront lieu à la Morgue ou à l'hôpital Laennec.

Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la toxicologie : Ces conférences seront faites au laboratoire de toxicologie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), par M. Descoust, chef du laboratoire de médecine légale; M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique; M. Ogier, docteur ès sciences, chef du laboratoire de chimie.

Cours clinique de psychiatrie : M. le professeur Joffroy commencera ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, le samedi 2 Mars 1907, à 10 heures du matin, et le continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Cours théorique et pratique de psychiatrie médico-légale : M. Dupré, agrégé, continuera le Cours théorique tous les jeudis, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne. M. Dupré, agrégé, commencera le Cours pratique le samedi 2 Mars 1907, à 3 heures, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure, à l'Infirmerie spéciale, 3, quai de l'Horloge.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports : MM. Vurpas et Dupouy, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront ces exercices pratiques, qui se feront à la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne, les mardis et jeudis, à 9 h. 1/4, et commenceront le mardi 5 Mars, à la même heure.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie : Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de seize inscriptions) et étrangers sont admis à suivre les Cours et Conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie, après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis, et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes, et de plus pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 francs ; 1 droit de bibliothèque, 10 francs ; 4 droits trimestriels de laboratoire à 75 francs, soit 300 francs ; 1 droit d'examen, 100 francs.

La présence des élèves est obligatoire à tous les Cours et Conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

Les élèves ne seront admis à prendre part aux travaux d'un trimestre ou à subir les examens qu'après validation des travaux du trimestre précédent.

Cette validation ne pourra être accordée que sur un certificat délivré par chaque professeur, indiquant pour chaque élève le travail et l'assiduité pendant le trimestre précédent; le nombre des présences et celui des absences excusées ou non excusées.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Béal, commencera le mardi 12 Mars 1907, à 2 heures, à l'Ecole pratique (pavillon VI), un *Cours de chirurgie spéciale* pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx. Il le continuera les jours suivants, à la même heure.

Programme du cours : 1° Chirurgie tympanique (tympanotomie, ablation des osselets, etc.); chirurgie du labyrinthe; opérations diverses sur la mastoïde.

2° Ablation des cornets; opérations diverses sur les sinus et cellules annexes du nez; procédés de rhinotomie;

3° Ablation des polypes du larynx; laryngotomie et laryngectomie; pharyngotomie.

Les élèves inscrits sont exercés aux diverses interventions opératoires de la spécialité. Le cours sera complet en 10 leçons. Le droit de laboratoire à verser est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Gruyer est nommé préparateur d'histoire naturelle.

M. Funck est nommé préparateur d'anatomie pathologique.

Ecole de médecine d'Alger. — M. Bouin est nommé professeur d'anatomie pathologique et d'histologie.

Ecole de médecine de Reims. — A la suite du congé accordé à M. le professeur Adrien Pozzi, député de la Marne, M. Henry Lardennois, professeur suppléant, a été nommé par décret chargé du Cours de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Reims.

Ecole de médecine d Amiens. — M. L. Jullien est nommé pour une période de neuf ans, chef des travaux d'anatomie et d'histologie à l'Ecole de médecine d'Amiens.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital temporaire aux Invalides. — Depuis deux mois, par suite de l'épidémie de grippe régnant à Paris, les hôpitaux militaires sont devenus insuffisants pour recevoir les malades de la garnison.

Pour remédier à cette situation, le gouverneur vient de décider l'installation d'un hôpital temporaire à l'hôtel des Invalides.

Cet hôpital contiendra environ 200 lits.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Modifications aux taxes d'examen. — Un décret présidentiel abolit la perception de la rétribution dénommée droit de robe dans toutes les Facultés et Ecoles d'enseignement supérieur.

En ce qui concerne les examens de médecine et de pharmacie, les modifications suivantes sont apportées aux droits d'examen :

Médecine. — 1er examen de doctorat. . . . . . 40 fr.
1er examen de chirurgien-dentiste. . . . . . . 40 —
1er examen de sage-femme de 1re classe. . . . 45 —
1er examen de sage-femme de 2e classe . . . . 25 —
Pharmacie. — 1er examen de fin d'études de pharmacien de 1re classe. . . . . 90 —
1er examen de fin d'études de pharmacien de 2e classe. . . . . 60 —
Examen d'herboriste de 1re classe. . . . . . . 55 —
Examen d'herboriste de 2e classe :
Paris . . . . 55 —
Départements . . . . 35 —
Académie. — Examen du certificat d'études exigé des aspirants au titre de chirurgien-dentiste. 35 fr.
Ce décret est mis en vigueur à partir du 1er Mars 1907.

La suppression des logements insalubres. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Jolibois, vient de renvoyer à l'administration et à la 6e Commission la délibération suivante relative à la suppression des maisons insalubres :

« Article premier. — Il sera affecté aux opérations d'assainissement ayant pour objet de faire disparaître les immeubles contaminés un certain crédit, dont le chiffre, à arrêter par le Conseil, sera préalablement proposé par l'administration, d'après les disponibilités résultant pour la Ville de Paris de l'amortissement de l'emprunt de 1869.

« Art. 2. — La caisse ainsi constituée prêtera aux propriétaires d'immeubles contaminés, aux associations syndicales constituées en vue d'assainir des îlots insalubres, dans des conditions établies par un règlement à intervenir.

« Art. 3. — L'administration est invitée à prendre l'initiative de la suppression des maisons et îlots contaminés, par la création d'associations syndicales dans lesquelles interviendront l'État, le département de la Seine et la Ville de Paris.

« Art. 4. — Un service spécial sera organisé à cet effet ».

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — Épreuve clinique. — *Séance du 27 Février.* — Ont passé : MM. Leenhardt, Clerc, Nattan-Larrier, Lesieur, Martin, Sicard.

L'épreuve d'anatomie pathologique a eu lieu en deux séries, jeudi et vendredi, au laboratoire d'anatomie pathologique.

Aujourd'hui doit avoir lieu la proclamation des résultats.

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — Ordre de lecture des copies : MM. Weill (B.), Lereboullet, Touchard, Rosenthal, Rathery, Simon (L.), Pagniez, Delamare, Paris, Merklen, Boidin, Ribadeau-Dumas, Coureoux, Grenet, Legroux, Vitry, Weill (E.), Coyon, Herscher, Louste, Lejonne, Crouzon, Audistère, Bigart, Armand-Delille, Deguy, Léopold-Lévi, Salomon, Bensaude, Leven, Froin, Hallé, Laignel-Lavastine, Detot, Ghika, Ferrand, Langlet, Lortat-Jacob, Gaultier, Terrien, Paisseau, Camus, Sainton, Clerc, Aubertin, Hauser, Balthazard, Léri, Babonneix, Guillemot, Lippmann, Géraudel, Le Sourd, Jomier, Comte, Decloux, Lemierre, Laubry, Voisin, Nattan-Larrier, Ribierre, Rostaine, Dreyfus-Rose, Halbron, Bergeron.

La lecture des copies d'anatomo-pathologie se fait à partir de M. Weill, et celle des copies de pathologie commence à M. Luignel-Lavastine.

Lecture des copies. — Anatomie pathologique. — *Séance du 27 Février.* — Ont obtenu : MM. Weill (Benjamin), 7; Lereboullet, 9; Rosenthal, 6; Rathery, 9; Simon, 6; Pagnez, 8. — *Absent* : M. Touchard.

Symptomatologie. — *Séance du 27 Février.* — Ont obtenu : MM. Luignel-Lavastine, 10; Ferrand, 8; Lortat-Jacob, 9; Gaultier, 8; Terrien, 8; Paisseau, 7; Sainton, 9. — *Absents* : MM. Ghika, Lenglet.

Séance du 28 Février. — Ont obtenu : MM. Camus, 10; Clerc, 10; Aubertin, 7; Hauser, 8; Balthazard, 10.

Internat. — Oral. — *Séance du 27 Février.* — *Artères de l'estomac. Diagnostic des hématocèles.* — Ont obtenu : MM. Ancibure, 12; Lamouroux, 16; Savouré, 11; Perdoux, 13; Gastinel, 11; Penard, 14; Gauthier (Emile), 11; Tanzi, 12; Petel, 16; Bruel, 14.

Relevé des points. — MM. Ancibure, 12 + 18 = 30; Lamouroux, 16 + 20 = 36; Savouré, 11 + 20 = 31; Perdoux, 13 + 21 = 34; Gastinel, 11 + 18 = 29; Penard, 14 + 24 = 38; Gauthier (Emile), 11 + 18 = 29; Tanzi 12 + 18 = 30; Petel, 16 + 21 = 37; Bruel, 14 + 21 = 35.

RENSEIGNEMENTS

Clinique payante, bien installée, dans très bon quartier, désire s'adjoindre un *oculiste*. Frais : 50 fr. par mois. S'adresser au Dr Lévy, 85, rue Taitbout.

Place de Gynécologue à prendre dans *clinique* bien située, 85, rue Rambuteau. S'y adresser tous les jours de 4 à 6 h. Peu de frais.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, demande remplacements, même de longue durée, ou place interne sanatorium, ou assistant de clinique, Paris ou environs et Province. Désirant s'installer à Paris, accepterait collaboration rétribuée ou association dans clinique. Ecrire *P. M.*, n° 332.

Cours pratique des Maladies des voies urinaires du Dr Bauzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr Bauzet, 19, rue de Lille.

Doctoresse cherche place secrétaire ou faire correspondance chez docteur. Connaît français, allemand, russe, anglais. Ecr. *P. M.*, n° 334.

A céder poste campagne, Ouest, seul avec pharmacie. Rapport 1906 : 17.000 à 18.000 francs. Ecrire : Docteur, poste restante, Rennes (Ille-et-Vilaine).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

MATHIAS DUVAL

La mort du professeur Mathias Duval était attendue depuis longtemps. Nous savions tous qu'il était atteint d'une affection organique qui ne pardonne pas. Nous étions renseignés sur la marche progressive de la maladie. Et cependant, quand la triste nouvelle se répandit, ce fut une désolation générale. Mathias Duval était un de ces hommes qu'on ne peut laisser partir sans regret et sans déchirement. Par son labeur incessant, il avait forcé l'admiration générale; par sa bienveillance et sa bonté, il avait conquis l'affection de tous.

* * *

Mathias Duval naquit à Grasse, le 10 février 1844. Son père, Duval-Jouve, qui s'est fait connaître comme naturaliste par ses travaux sur les Equisétacées, comme philosophe par un « Traité de



logique », venait d'être nommé inspecteur d'Académie à Strasbourg. C'est dans cette ville que Mathias Duval fit ses études classiques ; il y suivit les cours de la Faculté de médecine, devint docteur et prosecteur en 1869. Pendant la guerre il dirigea les ambulances de Strasbourg et, après la capitulation, il fut attaché en qualité de médecin-major aux armées de Bourbaki.

Quand l'Alsace fut arrachée à la France, Mathias Duval vint tenter la fortune à Paris. Ses brillantes

qualités ne tardèrent pas à le faire réussir. En 1873, après des épreuves remarquables, il était nommé agrégé. Bientôt après, il devenait directeur du laboratoire d'anthropologie à l'Ecole des Hautes-Etudes, puis professeur d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts. Membre de l'Académie de Médecine en 1882, il obtenait, en 1885, à la mort de Charles Robin, la chaire d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris.

Comme professeur, Mathias Duval était incomparable. Je me rappellerai toujours l'impression que j'éprouvai la première fois que je l'entendis. C'était pendant le semestre d'hiver 1878-1879. Je venais de commencer mes études et je me rendais au cours complémentaire de physiologie, dont Duval venait d'être chargé. Bien avant l'heure, le grand amphithéâtre était plein. Duval entra, impeccable dans son habit noir et sa cravate blanche; sa haute stature, sa barbe, alors noire étalée en éventail, son front large et plissé, ses yeux perçants dont l'éclat était à peine voilé par le lorgnon à large monture d'écaille, tout contribuait à donner au jeune maître un caractère particulier.

La parole avait un accent spécial; l'orateur appuyait sur les finales, scandant la phrase, faisant entrer le mot principal dans l'esprit de l'auditeur. La précision du style, la justesse de l'expression, la clarté du discours, fixaient l'attention de l'élève le plus distrait. Les faits étaient mis à leur juste valeur, et des schémas, dessinés avec un art consommé, achevaient de rendre vivante la démonstration. On sortait de la leçon ayant la sensation de ne pas avoir perdu son temps et d'avoir plus et mieux appris que par la lecture d'un traité. A la fin de l'année, une pétition fut signée par un grand nombre d'étudiants et adressée au Doyen. Nous demandions qu'on confiât, au même agrégé, pendant l'année suivante, la conférence de physiologie. Cette démarche n'eut aucun succès. Mathias Duval l'ignora. Ce n'est que bien des années plus tard que je lui ai conté l'anecdote.

Devenu professeur titulaire, Mathias Duval continua d'attirer les élèves; il a connu la joie de voir les auditeurs se presser à ses leçons, et son exemple prouve une fois de plus que les étudiants ne désertent pas les cours quand ils savent y trouver un enseignement méthodique, utile et bien préparé.

* * *

Les qualités de clarté et de précision qui ont fait le succès de son enseignement se retrouvent dans ses écrits. Les articles qu'il a rédigés pour le « Dictionnaire de médecine pratique », ses éditions du « Traité de physiologie de Kuss », son « Manuel de l'anatomiste » publié avec Ch. Morel, son volume d'« Anatomie artistique », son « Manuel du microscope », en collaboration avec M. Lereboullet, son « Atlas d'Embryologie », son « Précis d'histologie », le « Dictionnaire usuel des sciences médicales », rédigé avec Dechambre et Lereboullet, sont des modèles d'ouvrages didactiques.

Mais Duval n'était pas seulement un vulgarisateur; ses travaux sur les origines réelles des nerfs craniens, sur la spermatogenèse, sur la corne d'Ammon, sur le blastoderme des œufs d'oiseau, sur le placenta des rongeurs et des carnassiers, sur l'embryologie des cheiroptères, ses études d'anthropologie, ses leçons sur le darwinisme ont suffisamment établi la valeur scientifique de notre éminent collègue.

On était en droit d'attendre et d'espérer de nouvelles productions. Mais, hélas! depuis quelques années, Mathias Duval avait dû, peu à peu, abandonner ses occupations. Une cataracte double, compliquée de lésions rétiniennes, s'était développée. Duval quitta sa chaire de l'école des Beaux-Arts. Il s'éloigna de la Faculté, se fit suppléer dans ses cours, attendant avec calme et résignation l'heure de prendre sa retraite définitive. Il passait le temps à écouter la lecture. « Je m'intéresse beaucoup, me disait-il, à l'histoire de France. Je la connaissais mal et j'y fais journellement des découvertes. » Et, comme je lui parlais d'une guérison possible : « Oh, reprit-il, j'y vois encore. Tenez, ajouta-t-il, en ouvrant l'exposé de titres que je venais de lui remettre, j'y vois très bien : voilà de superbes cellules hépatiques »... C'était une coupe de moelle épinière!

Comme si la cécité n'eût pas été un malheur suffisant, une maladie organique s'était développée. Les forces déclinèrent; l'amaigrissement, la cachexie firent de rapides progrès et la mort est venue achever les souffrances d'une vie commencée sous de si brillants auspices et terminée en de si dures épreuves.

H. Roger.

RÉFORMES DANS LES ÉTUDES MÉDICALES

Le *Journal officiel* d'hier publie un certain nombre de décrets présidentiels ou d'arrêtés ministériels concernant l'organisation et le fonctionnement des études médicales. Voici quelques indications concernant chacun d'eux.

Le certificat d'études médicales supérieures. — Un décret présidentiel rapporte le décret en date du 25 Juillet 1906 par lequel était institué un certificat d'études médicales supérieures.

Agrégation. — Un arrêté détermine les conditions dans lesquelles se feront dorénavant les concours d'agrégation des Facultés de médecine. Ceux-ci comprendront des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission. De plus, l'agrégation des Facultés de médecine comportera désormais les sections suivantes : Anatomie humaine et comparée. — Histologie et embryologie. — Physiologie. — Physique biologique et médicale. — Chimie biologique et médicale. — Sciences naturelles appliquées à la médecine. — Pathologie générale et médecine interne. — Anatomie pathologique. — Médecine expérimentale et comparée. — Thérapeutique et pharmacologie. — Hygiène. — Médecine légale. — Maladies nerveuses et psychiatrie. — Maladies cutanées et syphilitiques. —

Chirurgie générale. — Obstétrique. — Chirurgie infantile et orthopédie. — Ophtalmologie. — Maladies du larynx, du nez et des oreilles. — Gynécologie. — Maladies des voies urinaires.

Un second arrêté fixe les fonctions pour lesquelles, dans les Facultés de médecine, il sera exigé dorénavant l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine. Ces fonctions sont celles de chargés de cours complémentaires dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, et celles de chefs de travaux dans lesdites Facultés.

L'enseignement dans les Facultés et écoles de médecine. — Des décrets présidentiels déterminent : 1° les conditions exigibles des professeurs titulaires et des chargés de cours dans les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie; 2° les conditions suivant lesquelles dans les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie seront nommés les professeurs suppléants, les chefs de travaux et les conditions qui seront exigibles des professeurs titulaires et des chargés de cours dans les mêmes écoles.

Un arrêté ministériel complète le dernier de ces décrets en précisant les conditions dans lesquelles devront se produire les candidatures à ces emplois et celles suivant lesquelles les dits pourront être mis au concours.

Enseignement du P. C. N. — Un arrêté ministériel détermine le programme des études de cet examen et donne des instructions relativement à son application qui devra avoir en vue la préparation aux études médicales.

Un autre arrêté ministériel institue au ministère de l'Instruction publique un comité de perfectionnement de l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles préparatoires aux études médicales.

Sont nommés membres de ce Comité le Directeur de l'enseignement supérieur, président et MM. les professeurs Bouchard, Lannelongue, Dastre, Lippmann et Guignard.

La réorganisation des études médicales. — Le ministre de l'Instruction publique vient de fixer la composition de la Commission extraparlementaire chargée de rechercher les modifications à apporter dans l'organisation des études médicales.

Cette Commission est composée ainsi qu'il suit :

MM. L. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, président; le professeur Lannelongue, Dubuisson, député, vice-présidents; Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, secrétaire général; les professeurs Abelous (de Toulouse), Arloing (de Lyon), d'Arsonval; Barth, Bazy; les professeurs Bergonié et Bertrand (de Bordeaux); le professeur Bouchard; Brocq; le professeur Calmette; Cazeneuve, Chapuis, députés; les professeurs Charpy (de Toulouse), Charrin; Chautard, président du Conseil municipal de Paris; les professeurs Cornil, Dastre, Debove, Delaunay (de Poitiers); Delorme, directeur de l'Ecole d'application du service de santé militaire du Val-de-Grâce; Descoust; le professeur Dieulafoy; Dignat; le professeur Dubar (de Lille); Ducor, Dutard, Faisans, Foveau de Courmelles, Gairal, Gassot, Gley, Glover; le professeur Grasset (de Montpellier); le professeur Guignard, Jeanne, Jungfleisch, Labbé; Lachaud, député;

Le professeur Landouzy; Le Gendre, Le Noir, Lepage, Lereboullet, Lucas-Championnière, Magnan; Malherbe (de Nantes); Mesureur, directeur général de l'administration de l'Assistance publique; Millon; Mirman, directeur de l'hygiène et de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur; Navarre, Passerat, Pedebidou, Peyrot; les professeurs Pinard, Prenant (de Nancy); Quénu; le professeur Reclus; Rénon, Raymond; Richard-Lesay, ancien président de la Fédération des médecins du Nord et du Pas-de-Calais; Rotillon; Roux, directeur de l'Institut Pasteur; Paul Strauss, sénateur; Teissier; Vaillard, directeur de l'Ecole de santé militaire de Lyon; Vaquez; Viger, sénateur; Widal.

MM. Generes et Verwaest sont par surcroit nommés secrétaires et M. Déborde, secrétaire adjoint de cette commission.

LIVRES NOUVEAUX

Truc et Pansier. — *Histoire de l'ophtalmologie à l'École de Montpellier du XIIe au XXe siècle*, avec une préface de M. Liard, 1 vol. gr. in-8° de x-404 pages, avec figures (Maloine, éditeur).

C'est dans l'acception la plus large que les auteurs de ce bel ouvrage ont compris l'*École de Montpellier* et qu'ils ont décrit, du moins jusqu'à la période contemporaine, l'histoire de l'ophtalmologie dans le midi de la France. Nul n'était mieux qualifié pour le faire : mon collègue Truc qui a fait sienne cette belle clinique à tel point qu'on aurait pu croire, dit M. Liard, qu'à Montpellier l'ophtalmologie avait surgi avec lui le jour où il fut chargé de l'enseigner; M. Pansier, dont la documentation historique et l'esprit critique nous a valu déjà de si précieux ouvrages.

Elle est singulièrement attachante cette histoire. Elle montre que, pendant plusieurs siècles, l'ophtalmologie est restée en marge de cette Faculté de médecine, dont l'origine remonte au XIIe siècle. Ce sont des oculistes nomades, comme Bienveuu, de Jérusalem, qui apportent à Montpellier les enseignements de l'école de Salerne.

La pratique oculistique reste pendant longtemps entre les mains du *juif d'Espagne*, auréolé de la science mystérieuse des Arabes, du *rusticus*, vulgaire empirique, ou du *chirurgicus expertus in oculis*, rarement représenté. Les oculistes sont souvent lithotomistes et chirurgiens herniaires, gens habiles, peu scrupuleux, n'ayant ni maîtrise, ni diplôme, mais simplement du métier. Quant aux professeurs de la Faculté, ils n'étudient dans leurs livres, en théoriciens, que quelques rares affections des yeux.

Puis vient le XVIIIe siècle avec la pléïade des grands oculistes français, dont quelques-uns ont exercé ou sont passés à Montpellier : comme le grand Daviel, qui opéra à plusieurs reprises, avant 1746; comme Pellier de Quengsy, qui vécut à Montpellier : comme Pamard (d'Avignon), fondateur d'une dynastie de praticiens et d'oculistes des plus distingués. Cependant, à la Faculté, Boissier de Sauvages fait un cours des maladies des yeux; Goulard recommande l'extrait de Saturne; Mejan, du Collège Saint-Côme, traite d'une façon spéciale les fistules lacrymales; Senaux, enfin, est professeur des maladies des yeux au Collège de chirurgie, en même temps que Deshays-Gendron, un autre Montpelliérain, occupe la même situation à Paris.

La suppression des Facultés et des Collèges royaux de chirurgie en 1792 remet tout en question, et c'est seulement en 1887 que la Clinique ophtalmologique actuelle sera créée. Mais durant cette période de près d'un siècle, les chirurgiens de Montpellier avec Delpech, Michel Serre, Serre d'Uzès, Bouisson, Dubreuil, Courty, etc., ne négligent pas l'enseignement et la pratique ophtalmologiques.

Par ce rapide aperçu on peut se rendre compte de l'intérêt de ce livre que les auteurs appellent modestement une contribution à l'histoire de l'ophtalmologie française, et qui servira de modèle à tous ceux qui voudront écrire sur cette question.

F. de Lapersonne.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Mars 1907, à 1 heure. — M. ARIFEFF : Étude des rhinotomies osseuses antérieures; MM. Terrier, Blanchard, Gosset, Branca. — M. SASSANI : Les précurseurs français de Schleiden et de Schwann; MM. Blanchard, Terrier, Gosset, Branca.

Jeudi 14 Mars 1907, à 1 heure. — M. FUMOUX : Les injections d'eau de mer en thérapeutique; MM. Cornil, Gilbert, Vaquez, Demelin. — M. HERBINET : Des hémorragies dans l'insertion vicieuse du placenta. De leur traitement à la maternité (statistique de trois années); MM. Gilbert, Cornil, Vaquez, Demelin. — M. DUCLOS : Des indications et de la valeur de l'anus contre nature dans les cancers du gros intestin (rectum excepté) : MM. Le Dentu, Pozzi, De Lapersonne, Brindeau. — M. PETITGEN : Grossesse et accouchement dans les cas de fœtus volumineux; MM. Pozzi, Le Dentu, De Lapersonne, Brindeau. — M. OUDOT : De la convergence chez les myopes corrigés; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Pozzi, Brindeau. — M. MAILLET : La mort rapide dans l'eczéma chez l'enfant; MM. Hutinel, Thoinot, Méry, Jeanselme. — M. DESHAYES : Contribution à l'étude de la méningite cérébro-spinale otitique; MM. Thoinot, Hutinel, Méry, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 12 Mars 1907. — Dissection. École pratique. Épreuve pratique : MM. Albarran, Retterer, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Épreuve pratique. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. — 1er, Oral : MM. Poirier, Hartmann, Launois. M. Thoinot, censeur; M. Dupré, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Marion, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, De Lapersonne, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gougет. M. Raymond, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 13 Mars 1907. — Dissection. École pratique. Épreuve pratique : MM. Delens, Sebileau, Rieffel. — 1er, Oral : MM. Poirier, Cunéo, Pierre Duval. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Retterer. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie), Laennec : MM. Landouzy, Teissier, Marcel Labbé. M. Claude, suppléant.

Jeudi 14 Mars 1907. — Dissection. École pratique. Épreuve pratique : MM. Poirier, Marion, Rieffel. — 4e : MM. Chantemesse, Dupré, Richaud. M. Dieulafoy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 15 Mars 1907. — Dissection. École pratique. Épreuve pratique : MM. Poirier, Mauclaire, Cunéo. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Sebileau, Rieffel. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Brissaud, Legry. M. Landouzy, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 16 Mars 1906. — Dissection. École pratique. Épreuve pratique : MM. De Lapersonne, Retterer, Thiéry. — 4e : MM. Chantemesse, Vaquez, Richaud. M. Gilbert, censeur; M. Thiroloix, suppléant.

Chimie médicale. — M. le professeur ARMAND GAUTIER, membre de l'Institut, commencera le *cours de chimie médicale* le samedi 9 Mars 1907, à 6 heures (amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du cours. — La digestion. Le sang. Les mécanismes généraux du fonctionnement des tissus. La respiration. Les urines.

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — M. le professeur PINARD a repris ses cliniques journalières le vendredi 1er Mars 1907, à 10 heures du matin (clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal) et reprendra ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis) le vendredi 8 Mars 1907.

Ordre du cours. — Lundi et vendredi : Leçons de clinique obstétricale à l'amphithéâtre par le professeur. — Mardi : Conférences cliniques sur la grossesse normale et pathologique, par M. COUVELAIRE, chef de laboratoire. — Mercredi : Leçons et opérations de gynécologie par M. J.-L. FAURE, agrégé. — Jeudi : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. V. WALLICH, agrégé. — Samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile par M. BROCA (Auguste), agrégé. — Tous les jours : Anatomie obstétricale pathologique, par M. COUVELAIRE, chef du laboratoire. Leçons de diagnostic obstétrical, par M. MOUCHOTTE, chef de clinique, et M. LACAZE, chef de clinique adjoint. Leçons de diagnostic gynécologique, par M. POTOCKI, agrégé, accoucheur des hôpitaux.

Cours pratiques et manœuvres obstétricales, par MM. BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux, FUNCK-BRENTANO, PAQUY, DELESTRE, SAUVAGE, anciens chefs de clinique, COUVELAIRE, chef de laboratoire, MOUCHOTTE, chef de clinique, LACAZE, chef de clinique adjoint, et M. LE MASSON, répétiteur.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — Un *cours complet des maladies des voies urinaires* aura lieu à l'hôpital Necker dans le service de M. le professeur ALBARRAN à partir du 8 Avril. D'une durée de trois mois, il comprendra environ 80 leçons : la symptomatologie et le diagnostic seront développés et exposés avec présentation de malades. Les élèves seront exercés à l'examen direct des malades ainsi qu'au maniement des cystoscopes et des différents instruments de la pratique urinaire.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine, à la salle de la Terrasse, à partir de 2 h. 1/2.

Pendant le premier mois les élèves seront tenus de suivre tous les matins la consultation de la salle de la Terrasse; pendant les deux mois suivants ils devront assister aux visites de M. le professeur ALBARRAN dans les salles et à ses leçons cliniques.

Le nombre des élèves est limité.

Pour les conditions s'adresser à M. ERTZBISCHOFF, chef de clinique à l'hôpital Necker.

Hôpital Beaujon. — M. TUFFIER fera samedi prochain, à 9 h. 1/2, une leçon sur l'*Anesthésie chirurgicale*.

Insuffisance des hôpitaux militaires. — Le ministre de la guerre doit faire connaître prochainement une série de mesures qu'il a décidées pour remédier à la mauvaise situation de beaucoup de nos hôpitaux militaires, notamment dans l'Est.

En attendant, il est intéressant de signaler une lettre dans laquelle M. Charles Humbert, député de Verdun, insiste sur l'insuffisance de l'hôpital mixte de cette ville et sur la possibilité qu'il y aurait, dit-il, d'installer cent lits à l'ex-petit séminaire. On assure que le ministre a immédiatement donné des ordres pour parer au plus pressé et demandera très prochainement au Parlement des crédits pour la construction d'un hôpital militaire à Verdun.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier :* M. Sibut, à Paris.

Les navires hospitaliers. — La Chambre vient d'adopter en première délibération le projet de loi ayant pour objet l'approbation de la convention conclue à La Haye, le 21 Décembre 1904, en vue d'exempter, en temps

de guerre, les bâtiments hospitaliers des droits et taxes imposés dans les ports aux navires au profit de l'État.

La lutte contre l'absinthisme. — Le groupe antialcoolique de la Chambre vient de se réunir sous la présidence de M. Ribot.

Pour répondre aux déclarations de M. Caillaux, le groupe, après des discours de MM. Breton, Joseph Reinach, Aynard et Doumer, a adopté, à l'unanimité, moins une voix, une proposition tendant à la suppression absolue de la fabrication et de la vente de l'absinthe.

De son côté, le Comité de patronage des hôpitaux de Paris vient de prendre la délibération suivante :

Nous, membre du Comité de patronage des hôpitaux de Paris, y visitant les malades dans le but d'atténuer les souffrances des familles privées de leur chef, émus des ravages causés par l'alcool, spécialement par l'absinthe, demandons à tous les députés de s'associer à ceux de leurs collègues qui ont proposé de proscrire l'absinthe, cause de misère, de folie et de mort.

Signé : G. Mesureur, directeur général de l'Assistance publique; F. Voisin, vice-président du Conseil de surveillance, Mmes E. Dujardin-Beaumetz, Labruyer, Michel, Quintin, Rabel, Rivière, la générale Sée, dames du Comité de patronage.

La variole dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. — Des cas de variole hémorragique ont été constatés à Dunkerque, où plusieurs personnes ont succombé et où quelques autres sont en traitement. Les sujets atteints ont été isolés au bastion militaire 25.

D'autre part, on annonce que l'épidémie a fait son apparition à l'hôpital militaire d'Arras.

Toutes les précautions ont été prises par les autorités civiles et militaires pour arrêter l'extension de ces foyers épidémiques.

Congrès des praticiens. — L'ouverture de ce Congrès que nous avons annoncé est fixée au vendredi 12 Avril, à 9 heures du matin. Le Congrès sera clôturé le 14 Avril à midi.

Les séances du vendredi matin et du samedi matin seront consacrées aux rapports sur le *libre choix* et questions annexes; celles de l'après-midi à la réforme des études médicales. La séance du dimanche matin sera remplie par le vote des résolutions et l'élection d'une commission permanente chargée de poursuivre la réalisation de celle-ci.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Albin Figuier, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; de M. Kuhn, à Elbeuf.

CONCOURS

Agrégation (médecine et médecine légale). — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés agrégés : pour *Paris*, MM. Castaigne, Sicard, Nobécourt, Jousset, Lœper; — pour *Montpellier*, MM. Lagriffoul, Leenhardt, Gaussel; — pour *Lille*, MM. Raviart, Breton; pour *Lyon*, MM. Lépine, Lesieur, Martin; — pour *Bordeaux*, M. Cruchet; pour *Toulouse*, M. Dalous.

Médecins des hôpitaux (concours d'admissibilité). — Lecture des copies. — Anatomie pathologique. — *Séance du 1er Mars.* — Ont obtenu : MM. Delamare, 6; Paris, 6; Merklen, 8; Boidin, 8; Ribadeau-Dumas, 8; Courcoux, 9.

Séance du 4 Mars. — Ont obtenu : MM. Grenet, 9; Vitry, 7; Weil (Emile), 8; Coyon, 9; Herscher, 8; Lejonne, 7. — *Absents* . MM. Legroux, Louste.

Symptomatologie. — *Séance du 2 Mars.* — Ont obtenu : MM. Leri, 10; Babonneix, 9; Guillemot, 10; Géraudel, 8; Le Sourd, 7. — *Absents* : M. Lippmann.

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de chirurgien des hôpitaux, MM. Poirier, Campenon, Peyrot, Chaput, Villemin, Launay, Launois.

Internat. — Oral. — Anatomie. — *Séance du 1er Mars — Nerf sciatique poplité interne. — Signes et diagnostic du mal perforant plantaire.* — Ont obtenu : MM. Ausset, 12; Bith, 11; Foy, 14 1/2; Glenard, 16; Stern, 15 1/2; Labande, 13; Guillaume (Maurice), 14; Rouget, 7; de Vaugiraud 15; Viel (Victor), 11.

Séance du 3 Mars. — Artère utérine. — De la délivrance normale. — Ont obtenu : MM. Wunschendorff, 8; Philbert, 14; Séguinot; Houdard, 19; Dehelly, 15; Détré, 12; Paris, 12; François (Paul), 12; Levy, Edmond), 14; Jovet, 14.

Séance du 4 Mars. — Sinus veineux de la base du crâne. — Anatomie pathologique, symptômes et diagnostic de la paralysie infantile. — Ont obtenu : MM. Jacoulet, 14; Woimant, 14; Cesbron, 12; Cruet, 18; Genil-Perrin, 10; Maingot; Prelat, 13; Verdoux, 14; Levant, 14.

Relevé des points. — MM. Ausset, 12 + 19 = 31; Bith, 11 + 19 = 30; Foy, 14 1/2 + 24 = 38 1/2; Glenard, 16 + 23 = 39; Stern, 15 1/2 + 24 = 39 1/2; Labande, 13 + 21 = 34; Guillaume (Maurice), 14 + 23 = 37; Rouget, 7 + 18 = 25; de Vaugirard, 15 + 21 = 36; Viel (Victor), 11 + 19 = 30; Wunschendorff, 8 + 17 = 25; Philibert, 14 + 20 = 34; Seguinot, 20; Houdard, 19 + 22 = 41; Dehelly, 15 + 22 = 37; Détré, 12 + 21 = 33; Paris, 12 + 18 = 30; François (Paul), 12 + 18 = 30; Lévy (Edmond), 14 + 22 = 36; Jolivet, 14 + 20 = 34; Jacoulet, 14 + 23 = 37; Woimant, 14 + 23 = 37; Cesbron, 12 + 24 = 36; Cruet, 18 + 24 = 42; Genil-Perrin, 10 + 17 = 27; Maingot, 17; Prelat, 13 + 22 = 35; Verdoux, 14 + 22 = 36; Levant, 14 + 22 = 36.

RENSEIGNEMENTS

Docteur ayant longue pratique, accompagnerait malade aussi bien à l'étranger qu'en France. Écrire *Presse Médicale*, n° 336.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faite par interne en chirurgie, du 11 Mars au 11 Avril. Trois leçons par semaine : Lundi, mercredi, vendredi à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AU SYNDICAT DES MÉDECINS DE LA SEINE

La discorde est au sein du Syndicat des médecins de la Seine; les membres du Conseil d'administration ont donné leur démission; dans quelques jours on devra procéder à la nomination d'un nouveau Conseil.

D'un côté se présentent MM. J. Noir, Vimont, Levassort, Diverneresse, Leredde, Dally, Lamouroux, Vallat.

De l'autre côté se présentent MM. Billon, Foveau de Courmelles, L. Gourichon, Granjux, Ravanier, Rénon.

Le conflit remonte à l'époque qui a précédé la dernière assemblée générale. Le dernier Conseil avait mis du retard à insérer sur la liste de candidature présentée à l'assemblée générale le nom de deux candidats qui, probablement, lui plaisaient peu. Ces candidats furent nommés en assemblée générale à une grosse majorité à la suite d'une discussion orageuse et quelque peu confuse. Depuis lors, les séances du Conseil d'administration furent à peu près exclusivement occupées par des discussions interminables entre les conseillers. Cette situation ne pouvant se prolonger sans menacer gravement les intérêts du Syndicat, le Conseil d'administration, à l'unanimité, a décidé de démissionner et d'en appeler à une nouvelle assemblée générale.

Je viens de lire la circulaire envoyée aux membres du Syndicat des médecins de la Seine par chacun des deux groupes. Dans les deux professions de foi on trouve formulés les desiderata suivants : réforme des études médicales; libre choix du médecin par le malade; lutte contre les empiétements de l'administration et contre les tendances des mutualistes. La différence des programmes réside surtout dans la manière d'appliquer les programmes; les uns préfèrent l'action forte; les autres attendent davantage de la patience et du temps et veulent respecter les situations acquises.

Programme de MM. Billon, Foveau de Courmelles, L. Gourichon, Granjux, Ravanier, Rénon.

« Notre programme est bien simple et connu de tous depuis longtemps, car c'est le programme traditionnel de notre Syndicat, programme si bien condensé dans la formule de notre président d'honneur Jamin : *Optima medicorum concordia*. Nous ne sommes pas de ceux qui jugent dans les termes suivants l'œuvre de nos prédécesseurs :

« Pensez-vous, au contraire, qu'il faille nous en tenir, « comme par le passé, à une vague protection de tel in- « térêt lésé en la personne d'un ou deux de nos socié- « taires, à des services qui n'ont rien d'essentiellement « syndical, à des études non suivies d'application, à des « votes et à des décisions qu'on oublie, sans nul inconvé- « nient, en rentrant chez soi, pour agir ensuite, dans son « propre intérêt, à l'abri de toute sanction et de toute « pénalité? »

Nous protestons contre ce jugement porté par les collègues dont nous nous séparons contre l'œuvre de nos devanciers, car nous désirons suivre la voie qu'ils nous ont tracée et apporter comme eux notre contribution à l'œuvre de défense proportionnelle qu'ils ont réalisée.

Nous voulons la *reforme des études médicales*, rendues plus pratiques, et ayant pour conséquence le rejet de tout diplôme supplémentaire portant atteinte aux droits conférés par le diplôme de docteur en médecine.

Nous voulons le *libre choix du médecin par le malade*, mais en reconnaissant très franchement, très loyalement, que la solution du problème est question d'espèces, dé-

licate par excellence, et en déclarant que nous sommes irréductiblement opposés à la guerre de classes qui, contraire à la devise et à la charte de notre Syndicat, serait la ruine de notre corporation.

Nous lutterons *contre les empiètements de l'administration* qui tend, trop souvent, avec l'aide du législateur, à faire du médecin un fonctionnaire, et *contre les tendances des mutualistes, qui enserrent le médecin dans les tarifs de famine.*

Nous n'estimons pas que la question de la Bourse du travail est simplement affaire d'opportunité. Nous déclarons que pour nous elle doit être *définitivement écartée.*

Nous ne pensons pas que le choix des membres du Conseil d'administration doit se baser sur les relations personnelles des candidats avec les gens au pouvoir — quel que soit ce pouvoir — et avec les grandes administrations ; nous croyons, au contraire, qu'il doit se faire exclusivement d'après les services rendus au Syndicat.

Si vous nous donnez votre confiance, entre nos mains le Syndicat n'ira ni à droite, ni à gauche ; il suivra la ligne droite, c'est-à-dire s'abstiendra de toute orientation politique.

Nous repoussons aussi la théorie qui veut donner au Conseil le droit de présenter certaines candidatures de préférence à certaines autres. Nous repoussons, en effet, la candidature officielle aussi bien que la candidature politique.

Nous ne voulons pas qu'on fasse de notre Syndicat un de ces Syndicats où l'individu abdique sa volonté entre les mains du bureau et est frappé d'amendes à la moindre velléité d'indépendance. Nous voulons conserver à notre Syndicat son esprit large et ses traditions de liberté et d'indépendance qui ont toujours été, sous tous les régimes, l'honneur de notre profession.

Nous voulons que les séances du Conseil d'administration soient publiques, pour que les électeurs puissent se rendre compte de la façon dont leurs élus travaillent et s'occupent de leurs intérêts.

Nous désirons l'arbitrage obligatoire pour tous les membres du Syndicat dans toutes les questions professionnelles.

Nous voulons la création d'un Conseil de famille, composé des anciens présidents, pour procéder à cet arbitrage et faire le rapport sur lequel devait se baser toute demande d'exclusion ou de démission d'office.

Nous voulons réduire au minimum le nombre des membres du Conseil pouvant être réélus au bout de trois ans d'exercice, de façon à empêcher les mêmes personnes de s'éterniser dans leurs fonctions. Dans un Syndicat il ne doit pas y avoir d'hommes indispensables. L'éligibilité indéfinie finit par fausser les meilleurs esprits, qui en arrivent à se croire les maîtres, alors qu'ils ne sont que les serviteurs de la collectivité.

Nous voulons faire une part de droit à nos confrères suburbains dans la répartition des places de conseillers.

Nous voulons que les délégués d'arrondissement soient désormais nommés par les syndiqués de chaque arrondissement, et non par le Conseil — ce qui est fausser le rouage. Nous désirons qu'ils assistent aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative.

Nous demandons également que les représentants de notre Syndicat à l'Union des Syndicats médicaux soient nommés non par elle mais par notre Assemblée générale à laquelle chaque année les délégués rendraient compte de leur mandat.

En somme, notre programme est celui de nos devanciers, modernisé suivant les évolutions sociales. »

PROGRAMME
DE MM. NOIR, VIMONT, LEVASSORT, DIVERNERESSE, LEREDDE, DALLY, LAMOUROUX, VALLAT.

Nos revendications sont multiples, nous pourrions en présenter de nombreuses, depuis la réforme des études médicales, la limitation des médecins par voie de concours, les modifications à la loi des patentes, la rédaction des ordonnances sur papier timbré remplaçant la patente, le régime de la vaccination, la déclaration des maladies contagieuses, etc., et bien d'autres qui surgissent à chaque instant. Ce n'est donc pas l'abondance des matières qui manque. Mais les difficultés commencent quand il s'agit de faire une sélection dans tous ces vœux.

Quelles sont, à l'heure actuelle, les questions les plus importantes susceptibles d'intéresser à la fois et le public et le corps médical sur l'ensemble des praticiens sans distinction de rang et d'opinions ?

La question qui prime toutes les autres est la liberté de conscience, le libre choix du médecin par le malade, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il appartienne à une Administration publique ou privée ou à une Société de secours mutuels. Cette liberté est un droit imprescriptible de l'homme, le droit que possède chacun de disposer à son gré de sa personne et de confier sa santé et sa vie à celui qu'il juge le plus capable et qui lui offre le plus de garanties, droit sacré aussi important que les grands principes de la liberté de conscience et d'association, de la presse, que nos pères ont conquis au prix de leur sang.

C'est ce principe qu'a déjà reconnu la loi de 1898, accordant à l'ouvrier blessé dans son travail le libre choix de son médecin, et édictant des peines contre le patron qui chercherait à porter entrave à cette liberté. Pourquoi, en cas de maladie, tout citoyen n'aurait-il pas ce droit reconnu par une loi à l'ouvrier blessé ?

Comme conséquence du libre choix du médecin découle la suppression des monopoles médicaux, c'est-à-dire l'interdiction, pour toutes les administrations de l'Etat, des départements et des communes, des administrations privées, des Sociétés financières ou philanthropiques, de confier à certains médecins exclusivement, au détriment des autres, la mission de donner des soins à leurs malades, et l'obligation pour ceux-ci d'avoir recours aux médecins de l'Administration. Nous n'avons pas l'intention ni le pouvoir de supprimer d'un seul coup tous ces monopoles, toutes positions acquises, mais nous demandons de poser nettement une question de principe et de nous employer auprès de nos élus pour faire valoir la légitimité de ce principe chaque fois que l'occasion s'en présentera, comme à l'heure actuelle où il s'agit d'établir les cahiers des charges des nouvelles Compagnies du Gaz, des Omnibus, bientôt de l'Electricité, du Métropolitain, etc.

Vient ensuite une vieille question sur laquelle nous sommes tous d'accord, qui a été déjà étudiée par tous les groupements médicaux, qui a fait l'objet de maints rapports, de démarches multiples : la question de l'hospitalisation des gens aisés et riches. Nous affirmons, en conformité de l'esprit de la loi sur l'assistance, que l'hôpital doit être exclusivement gratuit et réservé aux seuls indigents et nécessiteux. Je n'ai pas besoin de renouveler les nombreux arguments fournis à ce sujet : l'encombrement des services hospitaliers contre toutes les règles de l'hygiène, tandis que les indigents meurent sans secours à la porte d'établissements hospitaliers créés pour eux, la démoralisation du personnel grâce aux pourboires élevés des gens riches hospitalisés, l'impossibilité pour un médecin d'hôpital de soigner un si grand nombre de malades, tous faits connus de nous et de nos élus.

A l'heure actuelle, il existe une tendance à faire du médecin un fonctionnaire. Celui-ci, moyennant un traitement souvent minime, déguisé sous le nom d'indemnité, est chargé de fonctions souvent délicates et qui engagent sa responsabilité. Nous demandons que chaque fois que l'Etat ou une administration attache à ses services un médecin, soit comme contrôleur ou expert, celui-ci participe aux avantages de la retraite conférée aux autres fonctionnaires de l'administration à laquelle il appartient. Si le médecin est fonctionnaire, il est juste qu'il jouisse de tous les avantages accordés à ces derniers et dont le plus important est la retraite, et qu'il ne soit pas fait d'exception à cet égard. Nous ne verrions plus la création de ces nombreuses places de fonctionnaires aux médecins si l'aboutissant devait être la retraite.

Nous demanderons, en outre, qu'une place soit réservée aux praticiens légalement organisés en Syndicats dans les Commissions ayant à étudier les réformes à apporter à l'enseignement médical. Il est juste qu'on prenne l'avis des praticiens compétents dans un enseignement qui doit être surtout un enseignement professionnel et non un enseignement purement scientifique.

Enfin, tout en protestant contre les tendances à l'extension de la responsabilité médicale, nous demanderons la limitation de cette responsabilité aux cas où il y a faute lourde, faisant ainsi rentrer le médecin dans le droit commun. Tout citoyen, y compris le magistrat, devrait être responsable de ses fautes lourdes portant préjudice à autrui.

. . . .

Notre but sera :

Arrêter, avec le libre choix du médecin par le malade, seul moyen efficace, la fonctionnarisation ou la socialisation de l'exercice de la médecine ;

Conserver au praticien l'indépendance qui lui est nécessaire pour exercer sa profession avec dignité et pour lui permettre d'en vivre.

Voilà les deux programmes, je les ai classés par ordre de date de réception; beaucoup de praticiens seront probablement très embarrassés pour faire leur choix entre les deux tendances et entre deux groupes de confrères également honorables; beaucoup de praticiens, j'en suis sûr, aimeraient que ce conflit puisse se résoudre à l'amiable, et voient avec chagrin surgir des querelles qui pourraient amener des scissions définitives et qui en tout cas ne pourront qu'affaiblir l'autorité morale du Syndicat.

P. Desfosses.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

L'Omorol.

L'omorol est une combinaison d'argent et d'une albumine, dans laquelle les réactions de l'argent sont dissimulées et ne peuvent être obtenues qu'après destruction de la matière organique. C'est une poudre fine, jaunâtre, contenant 10 p. 100 d'argent.

L'omorol est insoluble dans l'eau, dans l'alcool et les autres dissolvants neutres; il se dissout dans la solution physiologique de sel marin, dans les liqueurs, même très peu alcalines, ainsi que dans le sérum sanguin, le sang et les sécrétions des muqueuses. Les solutions dans le chlorure de sodium sont plus ou moins colorées ou jaunes, suivant la concentration, et montrent une légère fluorescence; ces solutions, ainsi que l'omorol lui-même, sont altérables à la lumière.

Indications. — On peut utiliser l'omorol pour le traitement des blessures ou des plaies infectées, soit en poudre, soit en pommade, soit en solution. C'est un antiseptique puissant et dont l'action est persistante, contrairement à ce qui se passe dans les solutions aqueuses de beaucoup de préparations argentiques.

Modes d'emploi. — On l'emploie en suspension dans l'eau distillée (de 1 à 10 p. 100) en injections dans la gonorrhée par exemple.

On utilise également l'omorol sous forme de pommade :

Omorol	2 à 4 grammes.
Vaseline blanche.	ãã 10 —
Lanoline	

H. C.

LIVRES NOUVEAUX

F. Helme. — *Les Jardins de la médecine*, 1 vol. in-8° écu. Prix : 3 fr. 50 (Vigot Frères, éditeurs).

Il est bien superflu de présenter aux praticiens de France, notre excellent confrère F. Helme; de tous les journalistes médicaux c'est certainement le plus connu et le plus goûté.

Helme ne se contente pas de « baguenauder » parmi les vieux bouquins; il sait à l'occasion lever les yeux de dessus ses livres pour observer les mœurs et les grimaces de ses contemporains.

Les Jardins de la médecine, s'ouvrent par des pages exquises sur le voyage d'un autre observateur et fin lettré, l'immortel Montaigne; notre confrère suit pas à pas les pérégrinations du gentilhomme périgourdin à travers les villes d'eaux d'Allemagne, de Suisse et d'Italie, et il nous montre que les notes de voyage de Montaigne nous peignent, mieux que vingt livres d'histoire, les mœurs, les us et les pensées de l'époque si curieuse que fut le XVIe siècle.

Je ne voudrais pas comparer Helme à Montaigne, les parallèles sont des exercices de rhétorique et la rhétorique devrait être interdite aux médecins. Il est certain néanmoins qu'une promenade à travers les *Jardins de la médecine* vous initiera merveilleusement à l'histoire de la médecine contemporaine, comme les *notes de Voyages de Montaigne* initient à l'histoire de son temps.

Les titres de chapitre de ce livre sont des plus variés, j'en cite quelques-uns au hasard : *A propos du testament de Jean-Jacques Rousseau : Apothicaires et Pharmaciens;* les *Paysans au moyen âge*, etc.; *Variations nouvelles sur un air très ancien, l'amour;* le *Théâtre contemporain et la Profession médicale; Essai sur le charlatanisme et la Médecine*, etc.; *Histoire d'un brave homme qui fut un grand médecin : le Père Potain; Notes intimes sur Trousseau;* le *Dr Baudin; sur le père Sappey*, etc., etc.

Dans toutes ces pages, on trouvera la marque d'un de ces esprits aisés, lestes, teintés d'ironie légère, dont notre pays de France ne manqua jamais.

Comme au temps de Montaigne, La France, « ce pauvre vaisseau que les flots, les vents et le pilote tirrassent à si contraire desseins », a besoin de ces esprits qui savent en souriant, sans avoir l'air d'y toucher, montrer à leurs contemporains l'inanité des clameurs furieuses de la persécution et de la haine, la faiblesse de la raison humaine, et la vanité des lois et des projets humains devant la majesté de la Nature et l'immensité des Mondes et du Temps.

Confrères, le soir, quand vous rentrez chez vous, les jambes rompues par l'ascension des étages ou par les courses dans la campagne boueuse, croyez-moi, reposez-vous quelques instants dans les *Jardins de la médecine*, vous y trouverez délassement d'esprit, salutaires leçons de bon sens, précieux réconfort moral.

P. Desfosses.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Le lundi 11 Mars, à 1 h. 1/2, à l'École pratique, M. AMÉDÉE BAUMGARTNER, prosecteur, ouvrira un cours sur la *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes.*

Détail du Cours : I. Hernie inguinale; hernie crurale. — II. Hernie ombilicale. Eventrations. Technique des laparotomies. — III. Hernies étranglées. Kélotomie; bouton de Murphy; entéro-anastomose. — IV. Anus artificiel temporaire (occlusion intestinale). Anus artificiel définitif (cancer du rectum). — V. Extirpation du rectum. Rectococcypexie. — VI. Gastrostomie; gastro-entérostomie. — VII. Gastrectomie. Résection de l'appendice. — VIII. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen : Suture intestinale; résection de l'intestin. — IX. Traitement des hémorroïdes. Splénectomie; splénopexie. — X. Chirurgie du foie. Suture du foie. Cholécystostomie; cholécystectomie; cholédocotomie; drainage de l'hépatique.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Sont seuls admis les médecins français et étrangers, et les étudiants en médecine immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Robert Mazurier est nommé préparateur aux laboratoires d'histoire naturelle et de bactériologie de la Faculté de Bordeaux.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — A partir du lundi 6 Mai 1907, avec l'autorisation de M. PIERRE SEBILEAU, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, et sous sa direction, MM. P. GIBERT et F. LEMAITRE, assistants, feront une série de vingt conférences cliniques avec examen et présentation de malades.

Ces conférences auront lieu le matin à 8 h 1/4, à la consultation du larynx.

Le prix d'inscription est de 50 francs.

Se faire inscrire auprès de M. PAUL GIBERT, assistant du service, salle Davaine.

Programme des conférences. — 1re conférence : Généralités. Moyens d'éclairage. Rhinoscopie antérieure et postérieure. Rhinométrie. — 2e conférence : Epistaxis. Hématome de la cloison. Abcès de la cloison. Déviations de la cloison. — 3e conférence : Corps étrangers des fosses nasales. Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. Rhinite spasmodique. Rhinite atrophique. — 4e conférence : Adénoïdite aiguë, chronique. Catarrhe du cavum. Végétations adénoïdes. — 5e conférence : Sinusites maxillaires aiguës et chroniques. — 6e conférence : Sinusites frontales. Sphéno-ethmoïdites. — 7e conférence : Tuberculose nasale. Syphilis du nez. — 8e conférence : Tumeurs des fosses nasales. Polypes muqueux. Tumeurs malignes. Tumeurs du cavum. — 9e conférence : Hypertrophie des amygdales. Amygdalites chroniques. Ulcérations de la langue et du voile. — 10e conférence : Pharyngites aiguës et chroniques. Ulcérations du pharynx. Abcès rétro-pharyngiens. — 11e conférence : Examen du conduit auditif externe. Hématome du pavillon. Corps étrangers du conduit. Furoncle du conduit. — 12e conférence : Epreuves auditives. Examen du tympan. Variations de couleur, de tension. Cathétérisme de la trompe d'Eustache. — 13e conférence : Otites moyennes aiguës. Paracentèse. Mastoïdite aiguë. — 14e conférences : Otites moyennes chroniques suppurées. Extraction des osselets. Evidement pétro-mastoïdien. — 15e conférence : Maladies de la trompe d'Eustache. Otites moyennes chroniques sèches. Oto-sclérose. Labyrinthisme. — 16e conférence : Examen de l'oro-pharynx. Du larynx. — 17e conférence : Troubles de la motilité des cordes. Laryngites aiguës et chroniques. — 18e conférence : Tuberculose laryngée primitive, secondaire. — Syphilis du larynx. Sténoses. — 19e conférence : Nodules vocaux. Polypes du larynx. Cancer du larynx. — 20e conférence : Trachéotomie temporaire, définitive. Corps étrangers du larynx, de la trachée et des bronches. Bronchoscopie supérieure, inférieure.

Les infirmeries de quartier. — Dans le but de désencombrer les hôpitaux, M. Malhec a proposé la création d'infirmeries de quartier analogues aux infirmeries régimentaires et destinées aux malades atteints d'affections légères, mais ne pouvant être soignés chez eux

Ces infirmeries seraient installées dans les dispensaires de l'Assistance publique aménagés très simplement dans ce but, et munis de quinze à vingt lits. Le service serait assuré par une surveillante, un infirmier et une infirmière. Les malades feraient venir leur nourriture du dehors.

NOUVELLES

Paris et Départements.

La direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques. — Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient de faire signer un décret qui augmente les services de la direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, laquelle passe de 4 à 5 bureaux, dont 3 sont affectés aux services d'Assistance et deux sont chargés de toutes les questions d'hygiène et de salubrité publiques.

Les attributions de ces bureaux sont fixées comme suit :

Premier bureau : Service des aliénés, aveugles et sourds-muets; établissements nationaux de bienfaisance. Deuxième bureau : Enfants assistés et moralement abandonnés; protection des enfants du premier âge ; Sociétés de charité maternelle ; crèches. Troisième bureau : Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; assistance médicale gratuite ; hospices; bureaux de bienfaisance et d'assistance. Quatrième bureau : Salubrité publique et hygiène générale. Cinquième bureau : Prophylaxie et épidémies.

L'hygiène dans l'armée. — La Commission consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaire vient de se réunir au ministère de la Guerre sous la présidence de M. Roux.

M. Henry Chéron, qui assistait à la séance, a entretenu la Commission de diverses propositions relatives au casernement et à l'hygiène des corps de troupes.

La Commission, après avoir réglé, sauf approbation du ministre, la procédure qui sera désormais suivie pour l'avis à émettre par elle sur les projets de construction de casernement et d'hôpitaux, a décidé :

1° D'arrêter, dans sa prochaine séance, comme suite au concours de casernement, qui a eu lieu en vertu d'une décision ministérielle du 9 Février 1905, les bases devant servir à l'établissement d'un projet type de casernement et aux améliorations à apporter dans les casernements actuels ;

2° De mettre à l'étude un programme d'ensemble des reconstructions ou restaurations d'hôpitaux militaires, afin que chaque projet adopté réalise méthodiquement une partie de ce programme.

Enfin, sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat, la Commission a résolu de se diviser en un certain nombre de sous-commissions pour traiter des questions relatives à l'hygiène individuelle du soldat, à l'hygiène de l'alimentation et à la prophylaxie des maladies contagieuses.

Enseignement médical professionnel. — L'association d'enseignement médical professionnel organise du 25 Mars au 6 Avril une série de cours à l'usage des praticiens.

1° *A l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente.* — 9 h. 1/2. Chirurgie dentaire : M. ROY ; 11 heures. Maladies nerveuses : M. LAMY ; 4 heures. Orthopédie et chirur-

gie infantile : M. BARBARIN ; 5 heures. Accouchement : M. DUBRISAY ; 5 heures Hygiène et thérapeutique infantile : M. NOBÉCOURT ; 6 heures. Electrothérapie : M. ZIMMERN.

2° *Dans différents hôpitaux.* — 8 heures. Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique : M. LEREDDE, Établissement dermatologique ; 9 h. 1/2. Auscultation : M. AUDISTÈRE, Hôtel-Dieu ; 9 h. 1/2. Maladies des voies urinaires : M. PASTEAU, Necker ; 11 heures. Ophtalmologie : M. MORAX, Lariboisière ; 11 heures. Maladies de l'estomac : M. HENRIQUEZ, Hôtel-Dieu ; 1 h. 1/2. Oto-rhino-laryngologie : M. LAURENS, clinique de la Trinité ; Gynécologie : M. N.

Le droit d'inscription de chaque cours (qui comprendra en moyenne neuf leçons) est fixé à 25 francs payables en s'inscrivant. On peut s'inscrire par correspondance. Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. BARBARIN, 186, faubourg Saint-Honoré.

Hommage au professeur Berger. — Les amis, les collègues et les élèves du professeur Berger ont résolu de lui offrir une plaquette dont l'exécution sera confiée au maître Chaplain.

Le minimum de souscription est 25 francs. Tous les souscripteurs recevront un exemplaire de la plaquette. On souscrit chez M. P. MASSON, libraire-éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Ecole du service de santé militaire. — M. Lahaussois, médecin-major de 2e classe, surveillant à l'Ecole du service de santé militaire, est nommé répétiteur (médecine opératoire et accouchements) à ladite École.

Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie (5e session, Alger, 1er-6 Avril 1907). — Le secrétaire général du Congrès a l'honneur d'informer les adhérents que les Chemins de fer du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de l'Etat et du P.-L.-M. ont accordé la réduction de demi-tarif aux congressistes empruntant leurs lignes pour se rendre de leur résidence au port d'embarquement, Marseille, Port-Vendres, etc., et prie ceux qui voudraient bénéficier de cette réduction d'adresser d'*urgence* leur demande en indiquant leur point de départ et le port d'embarquement choisi à M. L. GUINON, 22, rue de Madrid, à Paris, qui leur fera parvenir les bons de remise pour l'aller et le retour.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. C. Talent, à Fayence (Var), et de M. Imbert, médecin sanitaire maritime.

Étranger.

Congrès allemand de médecine interne. — Le XXIVe Congrès allemand de médecine interne se tiendra à Wiesbaden du 15 au 18 Avril 1907.

Une seule question est mise à l'ordre du jour : *Les névralgies et leur traitement.*

CONCOURS

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 6 Mars.* — Ont obtenu : MM. Crouzon, 8 ; Audistère, 7 ; Bigart, 10 ; Armand-Delille, 8 ; Deguy, 9 ; Lévi (Léopold), 7.

SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du 6 Mars.* — Ont obtenu : MM. Jomier, 7 ; Comte, 8 ; Decloux, 10 ; Lemierre, 8 ; Laubry, 7.

Concours de la médaille d'or. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique vient de prendre l'arrêté suivant modifiant la composition du jury du concours de la médaille d'or :

Article 257. — Le jury de chacun des deux concours ouverts pour les prix à décerner aux internes en médecine comprend cinq membres, savoir :

Le jury du concours de médecine, cinq médecins ;

Le jury du concours de chirurgie et d'accouchement, quatre chirurgiens et un accoucheur.

Internat. — ORAL. ANATOMIE. — *Séance du 6 Mars. — Cordon spermatique. Symptômes, complications et diagnostic des oreillons.* — Ont obtenu : MM. Martin, 14 ; Nicaud, 14 ; Barré, 14 ; Mock, 14 ; Basset, 16 ; Sloog, 14 ; Stévenin, 15 ; Léger, 13 ; Douay, 15 ; Périer, 16.

Séance du 8 Mars. — Orifice mitral. — Rétrécissement mitral pur. — Ont obtenu : MM. Cadenat, 15 ; Fontorbe, 11 ; Fouquiau, 13 ; Labourdette ; Dequidt, 14 ; Clarac, 16 ; Paillard, 16 ; Duval, 18 ; Schreiber, 13 1/2 ; Guggenheim, 16.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Martin, 14 + 23 = 37 ; Nicaud, 14 + 19 = 33 ; Barré, 14 + 23 = 37 ; Mock, 14 + 23 = 37 ; Basset, 16 + 25 = 41 ; Sloog, 14 + 19 = 33 ; Stévenin, 15 + 23 = 38 ; Léger, 13 + 22 = 35 ; Douay, 15 + 21 = 36 ; Périer, 16 + 21 = 37 ; Cadenat, 15 + 26 = 41 ; Fontorbe, 11 + 20 = 31 ; Fouquiau, 13 + 23 = 36 ; Labourdette, 18 ; Dequidt, 14 + 18 = 32 ; Clarac, 16 + 20 = 36 ; Paillard, 16 + 23 = 39 ; Duval, 18 + 24 = 42 ; Schreiber, 13 1/2 + 23 = 36 1/2 ; Guggenheim, 16 + 24 = 40.

Internat en pharmacie. — Le jury du prochain concours de l'internat en pharmacie est définitivement composé de MM. Tiffeneau, Bougault, Meillère, Lafont, Lefevre, Thibault, Dufau.

RENSEIGNEMENTS

Poste médical à céder dans une ville de 6.000 habitants, au centre d'un pays agricole aisé et payant bien. Recette des trois dernières années : 9 à 10,000 francs. Conditions : Indemnité de 5.000 fr. dont 3.000 fr. comptant et prendre la suite du bail : 1.200 fr. S'adresser : *P. M.*, n° 338.

Part de gynécologue à prendre dans **Clinique** bien située ; peu de frais. S'y adresser de 4 à 6 h., 85, rue Rambuteau.

Docteur ayant longue pratique, accompagnerait malade aussi bien à l'étranger qu'en France. Ecrire *Presse Médicale*, n° 336.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr BANZET, 19, rue de Lille.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par interne en chirurgie, du 11 Mars au 11 Avril. Trois leçons par semaine : Lundi, mercredi, vendredi à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PEUT-ON SE PRÉSERVER DU MAL DE MER ?

Ma dernière chronique[1] m'a attiré plusieurs demandes, car les personnes atteintes de naupathie sont nombreuses.

Quelques-unes m'ont demandé si je regardais tous les maux de mer comme imaginatifs.

Telle n'est pas ma pensée.

La naupathie de nature somatique se différencie de celle imaginative en ce qu'elle est directement causée par les mouvements du bateau. Plus ces mouvements sont accusés, plus il y a probabilité pour que les symptômes soient somatiques[2].

C'est une notion banale, qu'à force de naviguer on arrive en général à ne plus éprouver le mal de mer. Cette immunité provient simplement de ce que l'on acquiert le pied marin : on adapte ses mouvements aux inclinaisons du bateau et on n'en ressent plus les secousses.

Mais, quand la mer est démontée, beaucoup sont atteints parmi les plus anciens ; leur pied marin ne suffit plus à amortir les chocs violents et imprévus. Je citerai un exemple personnel : je naviguai depuis un an sans avoir été atteint. Un cyclone nous surprit à l'embouchure du Gange, tous les officiers furent malades, et je n'échappai point.

Pathogénie du mal de mer. — On a beaucoup discuté sur la cause du mal de mer. La distinc-

1. F. Regnault. — « Le mal de mer d'imagination ». *La Presse Médicale*, 1907, nº 11.

2. On aurait tort de croire que les animaux ne peuvent être atteints que de mal de mer somatique. L'imitation joue aussi chez eux un grand rôle. Il leur suffit de voir quelqu'un malade pour le devenir à leur tour et vomir à son exemple.

tion que nous avons faite nous permet d'écarter l'origine psychique, que l'on a si souvent invoquée.

Restent deux théories, céphalo-rachidienne et abdominale; je donnerai plutôt mes préférences à la dernière, et voici mes raisons.

Le vase clos que forment les méninges est complètement rempli par le liquide céphalo-rachidien. Dans ces conditions, on ne saisit pas bien « de subits flux et reflux qui se produiraient dans ce liquide, sa répartition inégale ». Comment serait-il « ici en trop grande abondance et là raréfié », comment « l'isochronisme de ses oscillations, ondulations ou pulsations pourrait-il se rompre »? Comment se passerait-il « une sorte de tempête dans un verre d'eau »? Tout cela est contraire aux lois de l'hydrostatique et ne serait possible que dans un vase clos incomplètement plein.

La théorie abdominale admet que les mouvements, en provoquant des frottements des organes inclus en cette cavité, amènent l'irritation des ganglions nerveux. Ceux-ci provoquent par réflexe les vomissements et les autres symptômes.

En effet, les ptoses abdominales et les dyspepsies sont des conditions favorables. Des personnes qui n'avaient jamais eu le mal de mer l'ont éprouvé en devenant dyspeptiques.

L'influence du traitement est encore en faveur de cette théorie.

Tous les médecins naviguant arrivent à se persuader que le mal de mer est incurable. Il en résulte qu'ils ne le soignent plus ou ne le font qu'à leur corps défendant lorsqu'on les appelle.

Ce en quoi ils ont tort.

Même le mal de mer somatique peut être soulagé. Il l'est, et je suis en cela d'accord avec les auteurs qui recommandent la compression du ventre au moyen de ceintures ou du calage dans le lit, manœuvres qui diminuent le ballottement des organes abdominaux.

Il l'est également, et j'ai été le premier à le montrer, en 1887, par la cocaïne prise en solution concentrée et qui anesthésie l'estomac, à condition qu'il soit vide; mais ce soulagement est de peu de durée[1].

Si on admet que le mal de mer somatique est incurable, en revanche, celui provoqué par l'imagination est éminemment curable par la *suggestion*. Celle-ci s'exerce le plus souvent d'une façon inconsciente par l'*intermédiaire de remèdes*.

Donnez un médicament quelconque, au besoin une pilule de mie de pain. L'important est d'affirmer avec assurance que cette préparation merveilleuse réussit à tous coups. Si on vous demande sa nature, prenez un air mystérieux, dites que c'est une composition de votre invention, on ne vous en estimera que davantage.

Une objection peut être faite : le vomissement va rejeter le remède avant qu'il ait pu agir. Répondez avec assurance qu'à peine dans l'estomac la pilule merveilleuse anesthésie la muqueuse.

Je me suis trouvé bien d'aider la suggestion au moyen d'un hypnagogue ou calmant, à dose légère, opium, sulfonal, véronal. Quand le malade sent la torpeur venir, il pense que c'est l'effet prédit qui commence, il oublie ses nausées et s'endort profondément.

On comprend pourquoi les nombreuses spécialités contre le mal de mer ont toutes des partisans. Elles réussissent... quand la naupathie est due à l'imagination.

Encore faut-il que le médecin qui les prône croie à leur efficacité. Il communique sa foi par le prospectus ou la parole.

Les recettes les plus bizarres sont souvent les meilleures, car elles ont plus de chance de frapper

1. Regnault. — « De l'emploi du chlorhydral de cocaïne dans le mal de mer ». *Progrès médical*, 1887, 10 Septembre, p. 195.

l'esprit; tels : les sachets de safran sur l'épigastre, le massage et la compression des régions temporales et mastoïdiennes, les lunettes rouges, mais surtout la recette du P. de Rodez : « Prendre un de ces poissons qui ont été dévorés et que l'on trouve dans le ventre des autres poissons, le bien rôtir, y mettre un peu de poivre et le manger en entrant dans le navire[1]. »

A l'avenir, quand on voudra démontrer que tel remède guérit le mal de mer, il faudra l'employer par le mauvais temps. Si tous les passagers restent indemnes, on sera en droit d'admettre son efficacité.

Il y a encore la *suggestion directe*. La meilleure est l'auto-suggestion pratiquée par le sujet lui-même : il s'affirme qu'il n'aura pas le mal de mer, que sa volonté est toute-puissante, etc.

Quant à la *suggestion pratiquée par l'hypnotiseur*, je ne la conseillerai pas au médecin naviguant. C'est un traitement délicat. Si le sujet ne le réclame pas de lui-même, et qu'on ne réussisse pas, on devient la risée de tous. Et on a d'autant plus de chances d'échouer qu'on s'adresse à une personne convaincue que son imagination n'est pour rien dans son mal : une telle proposition de la part de son médecin lui semble une sottise ou une moquerie.

Toute autre est la conduite du *spécialiste hypnotiseur*. Son client va le voir pour être traité de la sorte, il a confiance en cette thérapeutique.

Ceux qui viennent réclamer la guérison de la naupathie sont justement des nerveux qui en sont atteints pendant toute la traversée et en souffrent cruellement.

Ici le terrain est favorable et la suggestion préventive guérit souvent; ainsi en témoignent les observations de Gorodichze, Crocq fils, Bérillon, Farez, etc.

1. F.-A. Moussoir. — « Le mal de mer et le sens de l'espace ». *Thèse*, Paris, 1889, n° 135.

Les médecins qui ont publié de telles observations n'ont jamais distingué le mal de mer somatique de celui d'imagination. Ils n'ont donné que des observations écourtées, manquant de détails précis, et se sont contentés pour les établir de la relation que leur a faite le client. Or, les névropathes sont naturellement enclins à l'exagération et même au mensonge. Ils affirmeront par exemple qu'ils n'ont pas été malades malgré que la mer fût « littéralement en furie » ou « particulièrement démontée ». On sait combien les passagers sont prodigues de ces qualificatifs sitôt que se manifeste le moindre clapotis.

Je ferai les mêmes réserves au sujet des récits qu'on a faits d'émotion violente ou de frayeur prévenant ou dissipant le mal de mer.

Si on veut prouver à l'avenir que la suggestion peut guérir le mal de mer somatique (ce qui ne peut être *a priori* déclaré impossible, bien que encore, à mon avis, non démontré), il faudra que le spécialiste, après avoir traité son malade, lui donne une lettre pour le confrère du navire sur lequel il doit s'embarquer, lettre où il expliquera son traitement, l'importance qu'il attache à ce cas, et priera de vouloir continuer et lui transmettre l'observation. Dans ces conditions celle-ci sera valable.

Je conclurai par un aveu : cette distinction que je fais à propos du mal de mer n'a rien de spécial, elle pourrait se répéter au sujet de bien d'autres maladies. Si nos nosographies sont encombrées de détails oiseux, et notre thérapeutique riche de trop de remèdes, c'est que les uns n'ont jamais guéri que des malades d'imagination, et que les autres n'ont jamais eu une existence somatique.

Il y aurait là un intéressant chapitre de pathologie humaine et de psychologie générale à développer. Seuls peuvent le faire les médecins qui ont vieilli dans la profession. Leurs souvenirs parleront éloquemment.

Félix Regnault.

A TRAVERS LE MONDE DES ANIMAUX

« C'est un fier lapin ! » dit-on parfois en parlant d'un individu réputé pour sa bravoure.

« Il a fui comme un lièvre », dit-on en parlant d'un couard.

Ces deux adages, au contraire de ce que l'on pourrait croire, ne constituent point des paroles prononcées à l'aventure, mais répondent bel et bien à une réalité.

Le lièvre est un timide qui a peur du lapin. C'est au reste un fait que l'on connait depuis longtemps. Lièvres et lapins ne prospèrent point ensemble et les premiers toujours cèdent la place aux seconds.

Pourquoi en est-il ainsi ? Un hasard récemment a révélé à M. J. Kunstler la raison de ce mystère.

Un propriétaire possédait une chasse bien close où le gibier abondait. Or, parmi les lièvres tués au cours des parties de chasse, certains montraient une mutilation fort inattendue. Ils étaient châtrés et présentaient au lieu et place de leurs testicules une simple cicatrice bleuâtre.

Les zoologistes n'ayant jamais jusqu'ici signalé de tels exemples de castration chez des animaux vivant en liberté, on cherchait en vain la raison d'une telle amputation.

Celle-ci vient tout dernièrement d'être enfin découverte,

C'était par un temps de neige. Un chasseur se promenant dans la propriété aux lièvres eunuques, alors qu'il arrivait à l'entrée d'un petit vallon, assista à un spectacle inattendu.

Sur une pelouse couverte de neige, glapissant à l'envie, dans une excitation extrême, une dizaine de lapins assaillaient furieusement un lièvre, le houspillaient et le mordaient cruellement.

Affolé de peur, tremblant, devenu incapable de fuir, le malheureux animal ne se défendait guère. Bientôt il fut renversé sur le dos, entouré de toutes parts, et, sans qu'il fit résistance, l'un des lapins se mit à lui dévorer les testicules.

A ce moment, le spectateur inattendu de ce drame intervint. Par un heureux doublé, il étendit côte à côte agresseurs et victime et s'en fut étudier de près le résultat de ses deux coups de fusil.

Les lapins châtreurs, constata-t-il, étaient tous des mâles; quant aux lapines, elles se tenaient un peu en arrière.

D'après M. J. Kunstler, qui racontait dernièrement cette histoire curieuse à la *Réunion biologique de Bordeaux*, il y aurait « entre les lièvres et les lapins une lutte pour la vie active dont le mobile semble pouvoir être attribué aux instincts sexuels, et la jalousie des lapins jouerait le plus grand rôle dans ces phénomènes qui sont de nature à établir sur de nouvelles bases leur réputation d'intelligence ».

En tout cas, les habitudes de vie de chacune des deux espèces expliquent facilement l'infériorité du lièvre ; celui-ci vit isolé ; les lapins, au contraire, vivent associés, et, de ce chef, jouissent des avantages appartenant aux collectivités.

Et voilà comment le lievre, malgré ses jambes agiles et sa vigueur relative, trouve parmi les lapins d'impitoyables chanoines Fulbert !

Mais qui se serait jamais douté que n'ayant pas de sérails à faire garder les lapins pourraient se montrer aussi cruels pour les lièvres timides !

Georges Vitoux.

BIBLIOGRAPHIE

1319. — **V. Morax.** — Précis d'ophtalmologie. 1 vol. petit in-8°, de la « Collection de Précis Médicaux », contenant xx-639 pages, illustré de 339 figures dans le texte et de 3 planches hors texte en couleurs. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

La neurasthénie

Les mémoires récents sur la neurasthénie des ouvriers, qui viennent d'être publiés en Allemagne par MM. Leubuscher et Bibrowicz, et en France par M. Iscovesco, montrent que cette maladie, tout comme l'hystérie, frappe non seulement les classes aisées, mais encore les milieux plus modestes.

Le traitement de la neurasthénie est donc à l'ordre du jour. L'hygiène morale, les sports, et quelques médicaments — glycérophosphates, lécithine, cacodylates — constituaient jusqu'ici le traitement de choix. Les derniers essais cliniques du Pr Huchard sur l'ibogaïne font espérer que ce nouveau médicament est appelé à rendre d'utiles services dans le traitement de la neurasthénie et des atonies nerveuses. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl à base d'ibogaïne (2 à 6 par jour), d'après la formule donnée par le Dr Landrin qui l'a étudiée.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Mars 1907, à 1 heure. — M. SCHMITT : De la valeur diagnostique et thérapeutique de la tuberculine en dermatologie ; MM. Landouzy, Roger, Claude, Marcel Labbé. — M. PATER : Sur la syphilis de l'estomac ; MM. Roger, Landouzy, Claude, Marcel Labbé. — M. HOREAU : Traitement de l'otite adhésive par la thiosénamine ; MM. Roger, Landouzy, Claude, Marcel Labbé. — M. BERTOUMEAU : De la glycémie dans les états asphyxiques chez l'homme ; MM. Roger, Landouzy, Claude, Marcel Labbé.

Jeudi 21 Mars 1907, à 1 heure. — M. AHOND : Les paresthésies pharyngées ; MM. Debove, Raymond, Jeanselme, Carnot. — M. LERICHE : Contribution à l'étude de l'ulcère hémorragique de l'estomac et de son traitement ; MM. Debove, Raymond, Jeanselme, Carnot. — M. DEUMIE : Les hémiœdèmes chez les hémiplégiques ; MM. Raymond, Debove, Jeanselme, Carnot. — M. PASCAL : Luxation traumatique isolée de la tête du radius en avant ; MM. Le Dentu, Berger, De Lapersonne, Morestin. — M. QUERTANT : Du traitement des emphysèmes chroniques par la décortication du poumon (opération de Delorme) ; MM. Berger, Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — M. BAILLET : Contribution à l'étude de quelques erreurs de diagnostic dans l'appendicite chez l'enfant ; MM. Berger, Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — M. RAOULX : Du décollement de la rétine ; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Berger, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 Mars 1907. — Dissection. Ecole pratique. MM. Poirier, Rieffel, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e, Oral (Deuxième partie) : MM. Ch. Richet, André Broca, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Balthazard, Marcel Labbé. M. Landouzy, censeur ; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Legueu, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Teissier, Claude. M. Dejerine, censeur ; M. Gosset, suppléant.

Mardi 19 Mars 1907. — Dissection. Ecole pratique. MM. Poirier, Hartmann, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Gilbert, Dupré. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Vaquez, Langlois. — M. Robin, censeur ; M. Gouget, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Albarran, Marion, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Thiroloix, Carnot. M. Berger, censeur ; M. Méry, suppléant.

Mercredi 20 Mars 1907. — Dissection. Ecole pratique : MM Delens, Cunéo, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM Sebileau, Mauclaire, Lepage. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Dejerine, Teissier. M. Pouchet, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 21 Mars 1907. — Dissection. Ecole pratique : MM. Poirier, Marion, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Méry. M. Albarran, censeur ; M. Dupré, suppléant. — 3e : MM. Robin, Thiroloix, Gouget.

Vendredi 22 Mars 1907. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Cunéo, Proust. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard, Balthazard, Claude. — 3e Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Roger, Teissier, Legry. — 4e : MM. Landouzy, Thoinot, Wurtz. M. Gariel, censeur ; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Necker : MM. Delens, Mauclaire, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Aug. Broca, Legueu, Pierre Duval. M. Brissaud, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Branca, suppléant.

Samedi 23 Mars 1907. — Dissection. Ecole pratique. MM. Le Dentu, Retterer, Thiéry. Epreuve pratique. — 2e ; MM. Gley, Launois, Maillard. — 4e : MM. Chantemesse, Vaquez, Richaud. M. Cornil, censeur ; M. Gouget, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Rénon, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (3e série). Beaujon : MM. Robin, Achard, Bezançon. M. De Lapersonne, censeur ; M. Auvray, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Carnot, suppléant.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur F. TERRIER continuera son enseignement clinique à la Pitié. Il reprendra ses leçons, qui auront lieu les mardis et vendredis, à 9 h. 1/2, le vendredi 15 Mars 1907.

Enseignement complémentaire : 1° Exercices cliniques et examens de malades, sous la direction de M. ALGLAVE, chef de clinique, les mardis à 10 heures (amphithéâtre Gosselin) ;

2° Maladies des voies urinaires, par M. DE SARD, chargé de la consultation, les jeudis à 11 heures (amphithéâtre Gosselin) ;

3° Maladies du larynx, du nez et des oreilles, par M. STEPINSKI, chargé de la consultation, les lundis à 11 heures (amphithéâtre Gosselin) ;

4° Anatomie pathologique et démonstrations histologiques, par M. LEGROS, chef du laboratoire, les samedis à 11 heures (laboratoire d'anatomie pathologique).

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Une seconde série du cours de chirurgie expérimentale (opérations sur l'animal vivant) qui est fait à l'hôpital Broca, sous la direction de M. le professeur Pozzi par MM. PROUST et DARTIGUES, commencera le 26 Mars.

S'inscrire à la Faculté, guichet n° 3. Le droit d'inscription reste fixé à 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — *Cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.* Sous la direction de M. LERMOYEZ, médecin des hôpitaux, chef de service, MM. PAUL LAURENS et HAUTANT, assistants, commenceront le lundi 15 Avril 1907, un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.

Ce cours aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, tous les matins à 8 h. 1/2. Il sera complet en 30 leçons. Prière de s'inscrire d'avance, dans le service, auprès de M. PAUL LAURENS, le nombre des places étant limité.

NOUVELLES

La Ligue contre la mortalité infantile. — L'assemblée générale de la Ligue contre la mortalité infantile vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Loubet, assisté de MM. Paul Strauss, sénateur, E. Roux, Variot, secrétaire, et H. de Rothschild, trésorier de la Ligue.

M. Paul Strauss a rappelé les pertes sensibles que la Ligue a faites au cours de l'année dernière, particulièrement en les personnes de MM. Budin et Josias, qui en furent, le premier, vice-président, et le second, secrétaire.

M. Roux a parlé de l'utilité des « gouttes de lait » et a rendu hommage aux travaux de M. le professeur Budin.

M. Variot a montré avec quelle activité la Ligue avait lutté contre la mortalité infantile par l'organisation des conférences populaires sur l'hygiène infantile.

M. Variot a parlé ensuite de l'organisation, par le ministre de la Marine, sur l'impulsion de la Ligue, de « gouttes de lait » dans nos principaux ports, Cherbourg, Brest, Rochefort.

Il a terminé en montrant comment les œuvres pour la protection de la première enfance avaient commencé, par l'action de la Ligue, à rayonner dans le monde entier. Les « gouttes de lait » sont imitées en Belgique, en Espagne, en Angleterre (les *Milk-Depots*), en Allemagne aussi, où des distributions de lait sont faites dans plusieurs villes par les municipalités.

M. Emile Loubet, enfin, a prononcé une allocution très applaudie, où il a fait l'éloge de la Ligue.

L'hygiène dans les mines. — MM. Vagnat et Reymond, sénateurs; d'Arsonvel et Laveran, de l'Institut; Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, sont nommés, à titre de médecins, membres de la Commission récemment instituée par le ministre des Travaux publics pour procéder à l'étude des questions concernant l'hygiène dans les mines.

La variole. — On signale l'apparition de la variole à Guinguamp. L'épidémie, qui affecte un caractère de gravité particulière, a pris naissance dans la garnison et a jusqu'à présent fait plusieurs victimes.

Les habitants de Guinguamp refusent de se faire vacciner.

A Dunkerque, on a enregistré ces jours passés quelques nouveaux cas.

Les vaccinations sont poursuivies activement.

A Metz, l'on signale également une épidémie de variole qui parait s'aggraver notablement.

Les hôpitaux et les baraquements d'observation sont remplis.

Plusieurs décès ont été enregistrés.

Union fédérative des médecins de réserve. — M. le médecin principal Troussaint, médecin en chef et professeur à l'École supérieure de guerre, fera une conférence sur « le service de santé de l'arrière », ce soir au Cercle militaire, à 9 heures.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Corlieu, bibliothécaire honoraire de la Faculté de médecine. M. Corlieu était âgé de quatre-vingt-deux ans.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — Ordre de passage des candidats pour la chirurgie : 12 Mars, MM. Debeyre, Leriche, Schwartz. — 13 Mars, MM. Delore, Tavernier, Laroyenne. — 14 Mars, MM. Chevassu, Lecène, Druebert. — 15 Mars, MM. Piquand, Gauthier, Latarget. — 16 Mars, MM. Muller, Mercadé, Dujarrier. — 18 Mars, MM. Violet, Pinatel, Savariaud. — 19 Mars, MM. Guyot, Lenormant, Petit. — 20 Mars, MM. Sencert, Cavaillon, David. — 21 Mars, MM. Molin, Delage, Duverger. — 22 Mars, MM. Chevrier, Dambrin, Guibé. — 23 Mars, MM. Vanverts, Rocher, Lapointe. — 10 Avril, MM. Martin, Potel, Baudet. — 11 Avril, MM. Thévenot, Riche, Hallopeau. — 12 Avril, MM. Cauchet, Alglave, Duroux. — 13 Avril, MM. Ombredanne, Colle.

Séance du 12 Mars. — M. Debeyre (de Lille) : *De l'entorse.* — M. Leriche (de Lyon) : *Tarsalgie des adolescents.* — M. Schwartz (de Paris) : *Grenouillettes.*

Médecin des hôpitaux (concours d'admissibilité). — Lecture des copies. — Anatomie pathologique. — *Séance du 8 Mars.* — Ont obtenu : MM. Salomon, 7; Bensande, 8; Leven, 9; Froin, 8; Hallé, 9; Laignel-Lavastine, 9

Symptomatologie. — *Séance du 9 Mars.* — Ont obtenu : MM. Voisin, 8; Nattan-Larrier, 9; Ribierre, 8; Dreyfus-Rose, 7; Weil (Benjamin), 9. — *Absents* : MM. Rostaine, Halbron, Bergeron.

Médaille d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — *Séance du 9 Mars.* — Ont obtenu : MM. Malloizel, 30; Israëls de Jong, 30; Philibert, 30; Moutier, 30; Tixier, 30; Tanon, 30; Rivet, 29; Renaud, 27; Claret, 27; Ribot, 24; Bloch, 25.

Oral. — *Séance du 11 Mars.* — *Crise pneumonique.* — Ont obtenu : MM. Philibert, 19; Israëls de Jong, 18; Tanon, 15; Malloizel, 16; Tixier, 16; Moutier, 20. — *Absents* : MM. Claret, Ribot, Renaud, Rivet, Bloch.

Internat. — Oral. — Anatomie. — *Séance du 10 Mars. Hile du poumon.* — *Symptômes et diagnostic des vomiques.* — Ont obtenu : MM. Lagane, 16; Richet, 16; Levêque, 17; Barbet, 16; Morellet, 13; Chataing, 14; Charrier, 16 1/2; Wilhem; Samson, 14; Chamard-Bois, 16. — *Absents* : MM. Delapchier, Ducamp.

Relevé des points. — MM. Lagane, 16 + 22 = 38; Richet, 16 + 20 = 36; Levêque, 17 + 22 = 39; Barbet, 16 + 25 = 41; Morellet, 13 + 20 = 33; Chataing, 14 + 18 = 32; Charrier, 16 1/2 + 20 = 36 1/2; Wilhem, 19; Samson, 14 + 19 = 33; Chamard-Bois, 16 + 20 = 36; Delapchier, 17; Ducamp, 18.

RENSEIGNEMENTS

Docteur capable et représentant bien est demandé de suite. Ecrire *P. M.*, n° 339.

Un médecin est demandé dans la commune de Vendeuvre-du-Poitou (Vienne); 2.600 habitants; pas de pharmacien; 3 communes environnantes sans médecin. Pour tous renseignements, s'adresser à M. R. Péret, député de la Vienne, 199, boulevard Raspail, Paris.

Docteur ayant longue pratique, accompagnerait malade aussi bien à l'étranger qu'en France. Ecrire *Presse Médicale*, n° 336.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

F.-J. HERRGOTT

Aujourd'hui, avec F.-J. Herrgott, comme hier avec Mathias Duval, disparaît une des grandes figures médicales issues de la vieille Ecole Française de Strasbourg. Le maître accompagne de très près l'élève dans la tombe. Mais si la mort est toujours un cruel déchirement, du moins doit-elle être acceptée sans révolte par ceux qui restent lorsque l'homme qu'elle emmène s'en va, vénéré de tous, et chargé d'années remplies par un labeur de science et de bienfaisance dont le souvenir ne périra pas.

* * *

F.-J. Herrgott est né en 1814 à Guebwiller (Haut-Rhin) ; il fit ses études médicales à Strasbourg de 1834 à 1839. D'abord nommé aide de clinique de Bégin, il remplit ensuite la même fonction auprès de Stoltz, auquel il succéda plus tard.

Sa thèse de 1839 : « Essai sur les différentes variétés de forme de la matrice pendant la gestation et l'accouchement », annonce déjà sa vocation obstétricale.

De 1843 à 1855, il exerce à Belfort en qualité de chirurgien de l'hôpital et de médecin des épidémies. En 1853 il est nommé, au concours, agrégé de chirurgie et accouchements à la Faculté de Strasbourg.

Dès le début de sa carrière professorale il enseigne conjointement l'obstétrique et la pathologie externe : Mathias Duval aimait à rappeler le souvenir fructueux qu'il avait conservé de ses cours d'embryologie. Ses leçons sur les maladies de l'oreille, ses travaux sur les appareils à fractures et notamment la création des gouttières plâtrées, moulées directement, qui portent son nom, ses publications multiples sur les fistules vésico-vaginales, amenèrent la Société de chirurgie à lui conférer le titre de membre correspondant en 1866. Nommé correspondant de l'Académie de médecine en 1878, il en devient membre associé national en 1890.

En 1870, son zèle patriotique et humanitaire

dans l'assistance aux blessés lui vaut, sur les remparts de Strasbourg, des mains du général Uhrich, la décoration de la Légion d'honneur.

Après la guerre, il accompagne à Nancy les membres de la Faculté de Strasbourg chassés par l'annexion allemande. En 1872 il est nommé professeur du cours théorique d'accouchements, puis il succède à Stoltz dans la chaire de clinique obstétricale, en 1876.

Dès lors il consacre exclusivement ses travaux à l'obstétrique : dès 1859 il avait déjà fait connaître en France le mémoire de Wigand, de Hambourg, sur la version par manœuvres externes. Il publie, en 1877, son important travail sur une viciation particulière du bassin, par effondrement du rachis lombaire, à laquelle il donne le nom de spondylizème.

Dans un ordre d'idées connexe, il produit une théorie originale sur la pathogénie du spondylolisthésis, ou glissement vertébral, qu'il sut défendre victorieusement dans de longues controverses avec l'étranger. Sa collaboration au « Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques » nous a valu un des exposés les plus clairs et précis qui soient de la version podalique.

* * *

F.-J. Herrgott fut surtout un travailleur consciencieux et épris d'érudition. Ceux qui l'ont approché, comme ceux qui l'ont lu, conserveront de lui le souvenir d'un savant plutôt que d'un praticien. Les recherches documentaires d'histoire le passionnaient. Sa traduction et sa critique de l'œuvre de Soranus d'Ephèse (1882) et surtout sa traduction commentée de l'histoire de l'obstétricie de Siebold, qu'il compléta d'un troisième volume allant de 1845 jusqu'à nos jours, lui ont valu d'entrer à l'Académie des sciences en qualité de membre associé national (1895).

L'élévation des idées, l'affable bienveillance du caractère, l'étendue de ses connaissances scientifiques lui valurent de solides amitiés qui furent le charme de sa vie. Tarnier n'avait pas de plus cher confident que lui dans les choses de la science.

Après une longue vie si honorablement remplie Herrgott a pu mourir heureux : il aura eu la joie de former, dans son fils Alph. Herrgott, un successeur selon ses vœux, et de voir que ce n'était pas seulement le nom, mais bien l'esprit et les qualités d'enseignement qui continuaient après lui, dans la chaire de clinique obstétricale de Nancy.

E. Bonnaire.

RÉFORMES DANS LES ÉTUDES MÉDICALES

DOCUMENTS OFFICIELS

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret en date du 25 Juillet 1906;

Vu la loi du 27 Février 1880;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique en date du 28 Décembre 1906, ainsi conçu :

« Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, estimant qu'il convient à la fois de couper court aux interprétations erronées auxquelles a donné lieu la création du certificat d'études médicales supérieures et d'assurer les avantages d'ordre scientifique qu'il attendait de cette création pour le recrutement de diverses fonctions dans les Facultés et Écoles de médecine, est d'avis qu'il y a lieu :

« 1° De rapporter le décret du 25 Juillet 1906;

« 2° De maintenir en leur nature et forme, avec toutes leurs sanctions universitaires, les épreuves qu'il établissait comme épreuves communes d'admissibilité aux épreuves spéciales des diverses sections de l'agrégation des Facultés de médecine, telles qu'elles sont fixées par l'arrêté du 25 Juillet 1906;

« 3° De fondre en un seul statut les dispositions relatives à ces épreuves communes et à ces épreuves spéciales et de modifier les règlements en vigueur en maintenant aux candidats dont les noms figureront sur la liste de l'admissibilité à l'agrégation, les avantages qui avaient été attribués aux docteurs en médecine pourvus du certificat d'études médicales supérieures en vue du recrutement de diverses fonctions dans les Facultés et Écoles de médecine »;

Décrète :

Article premier. — Est et demeure rapporté le décret du 25 Juillet 1906, par lequel était institué un certificat d'études médicales supérieures.

Art. 2. — Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

A. Fallières.

Par le Président de la République :
Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,
Aristide Briand.

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 22 Août 1854;

Vu les statuts des 20 Décembre 1855, 16 Novembre 1874 et 27 Décembre 1880;

Vu le décret du 12 Juillet 1878 et l'arrêté du 17 Juillet 1885;

Vu l'arrêté du 30 Juillet 1887;

Vu la loi du 27 Février 1880;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique en date du 28 Décembre 1906,

Arrête :

TITRE PREMIER

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article premier. — Les épreuves des concours qui déterminent la nomination des agrégés des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie sont réparties en deux séries indépendantes : épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission.

Les épreuves d'admissibilité sont communes à tous les candidats; les épreuves d'admission sont spéciales, suivant les sections déterminées ci-après.

TITRE II

DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Art. 2. — Nul n'est admis à s'inscrire pour les épreuves d'admissibilité s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Art. 3. — Le ministre détermine, d'après les besoins des établissements d'enseignement supérieur médical de l'État, le nombre maximum des candidats qui peuvent être déclarés admissibles à la suite de chaque concours.

Suivant la valeur des épreuves, le jury peut rester en deçà de ce nombre.

Art. 4. — La date et le siège des épreuves sont fixés par le ministre.

Les registres d'inscription sont ouverts dans les secrétariats des académies six mois avant la date fixée pour les épreuves. Ils restent ouverts pendant quatre mois.

Art. 5. — Les épreuves sont subies devant un jury de neuf membres choisis par le ministre parmi les professeurs titulaires ou honoraires et les agrégés des facultés de médecine et des facultés mixtes.

Aucune faculté ne peut avoir plus de quatre membres dans le jury.

Le jugement peut être rendu valablement par cinq juges.

Art. 6. — Les épreuves d'admissibilité sont :

1° Une composition écrite d'anatomie, d'histologie et de physiologie ;

2° Un exposé oral de trois quarts d'heure au maximum sur une question de pathologie générale ;

3° Une épreuve pratique d'anatomie pathologique, y compris les divers procédés d'exploration des tissus et des humeurs morbides.

Art. 7. — Le président du jury assure la surveillance des épreuves et la régularité des opérations.

Art. 8. — Les sujets de la composition écrite sont choisis par le jury.

L'enveloppe qui les contient ne doit être ouverte qu'au début de la composition, en présence des candidats.

La durée de la composition écrite est de quatre heures.

Elle a lieu dans une salle fermée.

Les candidats ne peuvent s'aider d'aucune note, d'aucun ouvrage imprimé ou manuscrit.

Chaque candidat, après avoir signé sa composition, la remet au membre du jury chargé de la surveillance, lequel y appose son visa.

Les compositions sont lues en audience publique sous le contrôle d'un des juges.

Art. 9. — Trois heures sont accordées à chaque candidat pour la préparation, en salle fermée, sans notes et sans ouvrages imprimés ou manuscrits, de l'exposé oral sur une question de pathologie générale.

Tous les sujets proposés pour cette épreuve sont choisis par le jury avant le commencement de la série des exposés oraux.

Il doit y avoir autant de fois trois sujets que de candidats. Ces sujets sont placés trois par trois sous enveloppes fermées. Chaque candidat tire une de ces enveloppes suivant l'ordre déterminé par le sort, et choisit pour son exposé oral un des trois sujets qu'elle contient.

Art. 10. — Le jury détermine le temps accordé aux candidats pour la préparation de l'épreuve pratique et pour l'exposé des résultats de leur travail.

Art. 11. — L'admissibilité est prononcée par le jury, après délibération.

La liste des candidats déclarés admissibles est dressée par ordre alphabétique.

Elle est publiée au *Journal officiel*.

Après la clôture des opérations, le président du jury adresse au ministre un rapport sur les résultats des épreuves.

Art. 12. — Le bénéfice de l'admissibilité reste acquis indéfiniment.

Art. 13. — Le premier concours pour les épreuves d'admissibilité s'ouvrira en 1908.

A partir du 1er Janvier 1909, un concours sera ouvert chaque année pour ces épreuves.

TITRE III

DES ÉPREUVES D'ADMISSION

Art. 14. — Les épreuves d'admission correspondent aux sections suivantes :

1. *Médecine.* — Anatomie humaine et comparée ; — histologie et embryologie ; — physiologie ; — physique biologique et médicale ; — chimie biologique et médicale ; — sciences naturelles appliquées à la médecine ; — pathologie générale et médecine interne ; — anatomie pathologique : — médecine expérimentale et comparée ; — thérapeutique et pharmacologie ; — hygiène ; — médecine légale ; — maladies nerveuses et psychiatrie ; — maladies cutanées et syphilitiques ; — chirurgie générale ; — obstétrique ; — chirurgie infantile et orthopédie ; — ophtalmologie ; — maladies du larynx, du nez et des oreilles ; — gynécologie ; — maladies des voies urinaires.

2. *Pharmacie.* — Pharmacie et matière médicale.

Art. 15. — Nul n'est admis à se présenter aux épreuves spéciales pour les sections de médecine s'il n'a subi avec succès les épreuves d'admissibilité.

Art. 16. — Les candidats aux fonctions d'agrégé (section de pharmacie) dans les facultés mixtes de médecine et de pharmacie doivent justifier :

Soit 1° du doctorat en médecine et de l'admissibilité après les épreuves communes, soit 2° du titre de pharmacien de première classe et du doctorat ès sciences physiques ou naturelles, soit 3° du diplôme supérieur de pharmacien.

Art. 17. — Les épreuves sont :

1° Une épreuve de titres.

Elle consiste en un exposé public de ses travaux personnels fait par le candidat.

En vue de cette épreuve, le candidat est tenu de fournir une notice imprimée de ses titres et travaux scientifiques.

Le format de la notice est le format prévu par l'arrêté du 1er Mai 1896 pour les thèses de doctorat en médecine.

Les candidats doivent déposer en outre un exemplaire de chacune de leurs publications.

2° Une épreuve théorique.

Elle consiste en une leçon orale de trois quarts d'heure faite, après quatre heures de préparation dans une salle fermée, sur une question se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit. Le candidat choisit entre trois sujets contenus dans une enveloppe tirée au sort.

La surveillance est organisée par le président du jury.

Les ouvrages qui se trouvent à la bibliothèque universitaire sont mis à la disposition du candidat, sur sa demande.

3° Une épreuve pratique sur un sujet se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit.

Pour chaque ordre d'agrégation, le jury détermine la nature de l'épreuve pratique, sa durée et la durée de l'exposé oral public où le candidat rend compte de cette épreuve.

Art. 18. — Les jurys des diverses sections sont nommés par le ministre.

Ils sont constitués ainsi qu'il suit :

Section d'anatomie humaine et comparée et section d'histologie et embryologie. — Un seul jury composé de cinq juges titulaires : deux professeurs d'anatomie ; — un professeur d'anatomie comparée ou d'embryologie ; — deux professeurs d'histologie. Deux juges suppléants.

Section de physiologie. — Trois juges titulaires : deux professeurs de physiologie ; — un professeur d'histologie, de physique médicale, de chimie médicale ou de médecine expérimentale. Deux juges suppléants.

Section de physique biologique et médicale. — Trois juges titulaires : deux professeurs de physique ; — un professeur de physiologie ou de médecine expérimentale. Deux juges suppléants.

Section de chimie biologique et médicale. — Trois juges titulaires : deux professeurs de chimie ; — un professeur de physiologie ou de médecine expérimentale. Deux juges suppléants.

SUR L'ÉVOLUTION
DE LA
MÉDICATION DIGITALIQUE

Quand on jette un regard d'ensemble sur l'évolution de la médication digitalique, on s'aperçoit qu'il faut arriver à ces tout derniers temps pour constater de véritables progrès dans cette branche de la thérapeutique.

Jusqu'à ce jour, en effet, l'infusion et la macération de digitale ont conservé la faveur des praticiens. Certes, ils n'ignorent pas que les digitalines, avec leur dosage rigoureux et leur régularité d'action, sont à ces points de vue préférables aux préparations galéniques. Mais ces glucosides s'accumulent tout autant, et, malgré des doses infimes, ils possèdent encore une grande toxicité. En songeant à ces possibilités désastreuses, les praticiens ont donc jugé que la sûreté du dosage et la régularité d'action n'étaient pas des qualités suffisantes pour leur faire oublier leurs familières préparations galéniques.

Il fallait donc pour réaliser un véritable progrès dans la médication digitalique obtenir un glucoside dépourvu d'effets cumulatifs et de toxicité. Or, tandis que l'on discutait sur la question de savoir si l'accumulation de la digitale est nécessaire à son activité médicamenteuse, le professeur Cloetta, de Zurich, parvenait à extraire de la feuille *fraîche* une digitoxine amorphe dont la caractéristique essentielle est la solubilité, et qui, sans accumulation, avec une toxicité moindre, détermine sur l'organisme des effets analogues à ceux de la macération elle-même. Il appelait cette digitoxine amorphe *digalène* et lui donnait pour formule $C^{11}H^{23}O^{5}$ avec un poids moléculaire de 280.

Après avoir montré par des expériences *in vivo* que la nature amorphe de sa digitoxine est une qualité pratique, puisque les corps cristallisés emportent des processus de cristallisation qui les forment un certain degré de toxicité, Cloetta[1] insistait sur ce fait que la digalène, représentant exactement la substance active de la feuille fraîche, ne saurait s'accumuler, parce que le pouvoir accumulateur n'est pas une particularité nécessaire de la digitale et qu'au contraire son apparition est liée à des circonstances déterminées, dessiccation et altération appréciable des feuilles.

De plus, la digalène est incapable de s'accumuler, parce qu'elle est *soluble*. D'elle-même, en effet, elle s'élimine dans les premières vingt-quatre heures qui suivent son absorption, et les jours suivants elle quitte l'organisme avec l'énorme diurèse qu'elle entraîne. En outre, elle est rigoureusement dosée, sa fixité chimique est absolue, et pour ces raisons elle possède une régularité d'action sur laquelle on peut toujours compter.

Tous les auteurs qui ont étudié ce nouveau glucoside ont insisté sur l'importance pratique qui dérive de cette solubilité.

Reneau[2], Laumonier[3], Briou[4], Hippolyte Bech[5], Nigoul[6], Langle[7] ont montré que l'utilisation de la digalène en injections sous-cutanées, intra-musculaires et intra-veineuses, était des plus aisées et permettait d'obtenir de rapides résultats dans les cas d'urgence ou même seulement quand l'estomac des cardiaques est par trop intolérant. En se servant de la solution habituelle, c'est-à-dire de la solution dosée à 3 dixièmes de milligramme par centimètre cube, ces auteurs ont obtenu par la voie buccale et intra-musculaire profonde, des résultats remarquables dans toutes les manifestations asystoliques et hyposystoliques. Quand on ordonne 3 à 4 centimètres cubes par jour dans du lait par la bouche, et 2 à 3 centimètres cubes par vingt-quatre heures, en injections, dans les muscles fessiers ou extenseurs fémoraux, c'est au bout de deux à trois heures dans le premier cas, et d'une demi-heure à une heure dans le second, que l'on observe une amélioration des phénomènes dyspnéiques et de la force contractile du cœur. Dès les premières vingt-quatre heures, et souvent au bout de six à huit heures, quand le remède a été injecté, la diurèse s'élève. Elle atteint 3 et 4 litres les jours suivants, et les œdèmes disparaissent. En même temps la pression augmente, l'arythmie cardiaque s'éloigne, le pouls est ferme, régulier, et les manifestations d'insuffisance cardiaque n'existent plus. Il ne faut pas plus de douze à quinze jours pour amener la guérison quand on a utilisé la voie gastrique, et pas plus de huit à douze jours quand il s'agit d'injections profondes. L'action de la digalène est pour tous les auteurs plus rapide, plus constante et plus énergique que celle des autres préparations, et son pouvoir diurétique est plus élevé que celui de la macération de digitale.

De même dans la pneumonie et les infections à localisations myocardiques, dans les néphrites avec symptômes d'asystolie, dans l'asthme cardiaque, on obtient des effets manifestes avec la digitoxine soluble de Cloetta.

Les observateurs insistent encore sur ce point que la digalène ne s'accumule pas et qu'elle ne détermine jamais de troubles toxiques. Elle s'accumule si peu qu'il faut en continuer l'usage pendant cinq à sept jours de suite aux mêmes doses de 2 à 3 centimètres cubes, sous peine de voir la diurèse baisser et le malade entièrement débarrassé des effets digitaliques. Et cependant chaque centimètre cube représente exactement l'activité de 15 centigrammes de poudre de feuilles. Mais la digitoxine de Cloetta est soluble et cette qualité domine toute son action physiologique.

De plus, la digalène n'est pour ainsi dire pas irritante pour les tissus, aussi ne provoque-t-elle jamais d'intolérance gastro-intestinale par la voie buccale et pas de réaction locale après les injections.

Rappelons encore que les injections intra-musculaires profondes sont totalement indolores.

La digalène pourra donc dans tous les cas être substituée avec avantage à la médication digitalique habituelle.

Le problème de la médication digitalique, puissante, rapide et sans accumulation paraît donc, à l'heure actuelle, scientifiquement résolu.

1. *Münch. med. Woch.*, 20 Nov. 1906. Voir aussi Harnack, *Archiv An. u. Phys.*, Nov. 1905.
2. *Revue de thérap. médico-chirurg.*, 1er Nov. 1906.
3. Communication à la Société de thérap., 28 Nov. 1906.
4. *Thèse*, de Paris, 1906.
5. *Thèse*, de Lyon, 1907.
6. *Gaz. des hôp.*, nos 19 et 20, 1907.
7. *Concours médical*, n° 4, 1907.

Section des sciences naturelles appliquées à la médecine. — Trois juges titulaires : deux professeurs d'histoire naturelle ; — un professeur de pharmacologie ou de médecine expérimentale. Daux juges suppléants.

Section de pathologie générale et médecine interne. — Sept juges titulaires : un professeur d'anatomie pathologique ou de médecine expérimentale. Les autres juges seront choisis parmi les professeurs de pathologie générale, de pathologie interne, de thérapeutique, de clinique médicale, et des cliniques médicales spéciales. Trois juges suppléants.

Section d'anatomie pathologique. — Cinq juges titulaires : deux professeurs d'anatomie pathologique ; — un professeur d'histologie ; — un professeur de pathologie générale ou de pathologie expérimentale ; — un professeur de médecine interne. Deux juges suppléants.

Section de medecine expérimentale et comparée. — Trois juges titulaires : un professeur de médecine expérimentale ; — un professeur de pathologie générale, de médecine interne, de thérapeutique, d'hygiène ou d'anatomie pathologique ; — un professeur d'histologie ou de physiologie. Deux juges suppléants.

Section de thérapeutique et pharmacologie. — Cinq juges titulaires : un professeur de thérapeutique ; — un professeur de pharmacologie ; — un professeur de médecine interne ; — un professeur de physique médicale ; — un professeur de physiologie. Deux juges suppléants.

Section d'hygiène. — Cinq juges titulaires : deux professeurs d'hygiène ; — un professeur de physiologie ; — un professeur de physique médicale ou de chimie médicale ; — un professeur de médecine interne ou de médecine expérimentale. Deux juges suppléants.

Section de médecine legale. — Cinq juges titulaires : deux professeurs de médecine légale ; — un professeur de médecine mentale ; — un professeur de chimie ou de pharmacologie ; — un professeur de pathologie médicale, de pathologie chirurgicale ou de clinique obstétricale. Deux juges suppléants.

Section des maladies nerveuses et psychiatrie. — Cinq juges titulaires : deux professeurs de pathologie nerveuse ; — deux professeurs de pathologie mentale ; — un professeur de médecine interne ou d'anatomie pathologique. Deux juges suppléants.

Section des maladies cutanées et syphilitiques. — Trois juges titulaires : deux professeurs de clinique des maladies cutanées et syphilitiques ; — un professeur de pathologie générale ou de médecine interne Deux juges suppléants.

Section de chirurgie générale. — Sept juges titulaires : les juges seront choisis parmi les professeurs de pathologie externe, de clinique chirurgicale, de médecine opératoire et des cliniques chirurgicales spéciales. Trois juges suppléants.

Section de chirurgie infantile et orthopédie. — Trois juges titulaires : deux professeurs de chirurgie infantile et orthopédie ; — un professeur de clinique chirurgicale. Deux juges suppléants.

Section d'ophtalmologie. — Cinq juges titulaires : deux professeurs de clinique ophtalmologique ; un professeur de physique médicale ; — un professeur de pathologie nerveuse ou de médecine interne ; — un professeur de chirurgie ou d'anatomie pathologique. Deux juges suppléants.

Section des maladies du larynx, du nez et des oreilles. — Trois juges titulaires : deux professeurs des maladies du larynx, du nez et des oreilles ; — un professeur de chirurgie ou de médecine. Deux juges suppléants.

Section de gynécologie. — Trois juges titulaires : deux professeurs de gynécologie ; — un professeur de chirurgie. Deux juges suppléants.

Section des maladies des voies urinaires. — Trois juges titulaires : deux professeurs de clinique des maladies des voies urinaires ; — un professeur de chirurgie. Deux juges suppléants.

Section d'obstétrique. — Trois juges titulaires : deux professeurs d'obstétrique ; — un professeur de chirurgie. Deux juges suppléants.

Section de pharmacie et matière médicale. — Trois juges titulaires : deux professeurs de pharmacie ; — un professeur de botanique ou de matière médicale. Deux juges suppléants.

Art. 19. — Peuvent être appelés, au même titre que les professeurs des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, à faire partie des jurys, les membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, les professeurs du Collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et des Facultés des sciences, les professeurs honoraires, les agrégés et les chargés de cours des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Art. 20. — Aucune faculté ne peut être représentée dans le jury par plus du tiers des juges.

Art. 21. — Lorsque le jury est composé de sept juges titulaires le jugement peut être valablement rendu par cinq juges.

Lorsque le jury est composé de cinq juges titulaires, le jugement peut être valablement rendu par trois juges.

Pour les sections de l'agrégation dont le jury se compose seulement de trois juges titulaires, après la constitution du jury, un des juges suppléants est désigné par le sort pour assister à toutes les opérations du concours. Au cas où l'un des juges titulaires ne serait pas présent à l'une des séances, il serait remplacé définitivement par ce juge suppléant qui, à partir de ce moment, aura voix consultative et délibérative.

Les juges suppléants ne peuvent pas appartenir à la même faculté. Ils sont choisis dans les facultés qui ne sont pas représentées dans le jury, ou, s'il s'agit d'un jury composé de sept juges titulaires, dans les facultés qui n'y comptent pas plus d un juge titulaire.

Art. 22. — Les agrégés sont nommés d'après une liste dressée par le jury par ordre de mérite.

Suivant leur rang de classement, ils sont appelés à désigner la faculté à laquelle ils désirent être attachés.

Si, dans l'intervalle de deux concours, une place d'agrégé de leur spécialité devient vacante dans une autre faculté, ils peuvent y être transférés sur leur demande.

TITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 23. — Les docteurs en médecine candidats à l'agrégation et déclarés admissibles dans les concours antérieurs au 1er Novembre 1907 sont dispensés des épreuves d'admissibilité prévues aux articles 1 et 6 du présent arrêté.

Art. 24. — Les dispositions du présent arrêté, relatives aux épreuves d'admission, seront appliquées aux concours qui seront ouverts à partir de l'année scolaire 1909-1910.

Art. 25. — Seront abrogées, à partir de l'entrée en vigueur du régime établi par le présent arrêté, les dispositions contraires des statuts du 16 Novembre 1874 et du 27 Décembre 1880 et de l'arrêté du 30 Juillet 1837.

Art. 26. — L'arrêté du 25 Juillet 1906, relatif à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie est rapporté.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

ARISTIDE BRIAND.

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu l'arrêté en date du 20 Février 1907 relatif à l'agrégation des Facultés de médecine ;

Vu les décrets du 9 Mars 1852, 28 Décembre 1885 et 30 Juillet 1886 ;

Vu la loi du 27 Février 1880 ;

Vu l'avis de Conseil supérieur de l'Instruction publique en date du 28 Décembre 1906,

Arrête :

Article premier. — L'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine est exigée des candidats :

1° Aux fonctions de chargé de cours complémentaires

dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie (section de médecine);

2° Aux fonctions de chef de travaux dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie (section de médecine).

Art. 2. — Les docteurs en médecine, admissibles à l'agrégation, peuvent être nommés sans concours aux fonctions de chef de clinique dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Ils sont nommés par le recteur sur présentation du doyen, après avis du conseil de la faculté.

Art. 3. — Les dispositions prévues à l'article 1er ne sont pas applicables aux chargés de cours complémentaires et aux chefs de travaux en fonctions à la date de la promulgation du présent arrêté.

Art. 4. — Est rapporté l'arrêté du 25 Juillet 1906.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

ARISTIDE BRIAND.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 14 Juillet 1875 ;

Vu les décrets des 1er Août 1883 et 25 Juillet 1885 ;

Vu la loi du 30 Novembre 1892 et les décrets des 31 Juillet 1893 et 24 Juillet 1899 ;

Vu le décret du 22 Janvier 1896 sur la licence ès sciences ;

Vu le décret du 24 Juillet 1899 ;

Vu l'arrêté en date du 20 Février 1907 relatif à l'agrégation des Facultés de médecine ;

Vu la loi du 27 Février 1880 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique en date du 28 Décembre 1906,

Décrète :

Article premier. — Les conditions exigibles des professeurs titulaires et des chargés de cours dans les Ecoles de plein exercice de médecine et de pharmacie sont :

Pour les chaires d'anatomie, d'histologie et de physiologie, et pour les chaires de médecine, de chirurgie et de clinique obstétricale, le doctorat en médecine et l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine ;

Pour les chaires de pharmacie et de matière médicale, le diplôme supérieur de pharmacien ;

Pour les chaires de physique, de chimie et d'histoire naturelle, le doctorat en médecine et l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine, ou le titre de pharmacien de 1re classe et le doctorat ès sciences physiques ou naturelles, ou le diplôme supérieur de pharmacien.

Art. 2. — Peuvent être nommés sans concours dans les Ecoles de plein exercice de médecine et de pharmacie :

Suppléants des chaires d'anatomie et de physiologie, des chaires de pathologie et de clinique internes, des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, les docteurs en médecine admissibles à l'agrégation des Facultés de médecine.

Suppléants des chaires de chimie et de physique, les docteurs en médecine pourvus du diplôme de licencié ès sciences portant le groupe suivant de mentions : physique générale ; chimie générale ; minéralogie ou une autre matière de l'ordre des sciences physiques ou des sciences naturelles.

Suppléants de la chaire d'histoire naturelle, les docteurs en médecine pourvus du diplôme de licencié ès sciences portant le groupe suivant de mentions : zoologie ou physiologie générale ; botanique ; géologie.

Peuvent également être nommés sans concours suppléants des chaires de chimie, de physique et d'histoire naturelle, les pharmaciens pourvus du doctorat ès sciences physiques ou du doctorat ès sciences naturelles.

Art. 3. — Les docteurs en médecine admissibles à l'agrégation des Facultés de médecine peuvent être nommés sans concours aux fonctions de chef des travaux anatomiques.

Les pharmaciens pourvus du doctorat ès sciences physiques peuvent être nommés sans concours aux fonctions de chef des travaux chimiques.

Art. 4. — Les présentes dispositions entreront en vigueur à partir du 1er Janvier 1909.

Toutefois, les suppléants et les chargés de cours en exercice à la date de la promulgation du présent décret peuvent être nommés professeurs titulaires sans justifier de l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine.

Art. 5. — Seront abrogées, à partir du 1er Janvier 1909, les dispositions contraires du décret du 1er Août 1883.

Art. 6. — Est rapporté le décret du 25 Juillet 1906.

Art. 7. — Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :
Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.
ARISTIDE BRIAND.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu l'ordonnance du 12 Mars 1841 ;

Vu les décrets des 10 Août 1877, 1er Août 1883, 25 Juillet 1885 ;

Vu la loi du 30 Novembre 1892 et les décrets du 31 Juillet 1893 et du 24 Juillet 1899 ;

Vu le décret du 22 Janvier 1896 sur la licence ès sciences ;

Vu le décret du 24 Juillet 1899 ;

Vu l'arrêté en date du 20 Février 1907 relatif à l'agrégation des Facultés de médecine ;

Vu la loi du 27 Février 1880 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique,

Décrète :

Article premier. — Les articles 4, 5 et 7 du décret du 1er Août 1883 portant réorganisation des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie sont modifiés ainsi qu'il suit :

« *Art. 4.* — Les suppléants sont nommés au concours pour une durée de neuf ans.

Le concours est ouvert devant une Faculté de médecine, une Faculté mixte de médecine et de pharmacie ou une Ecole supérieure de pharmacie.

Le siège du concours est déterminé par le ministre.

Peuvent être nommés sans concours :

Suppléants des chaires d'anatomie et de physiologie, des chaires de pathologie et de clinique internes, des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, les docteurs en médecine admissibles à l'agrégation des Facultés de médecine.

Suppléants des chaires de chimie et de physique, les docteurs en médecine pourvus d'un diplôme de licencié ès sciences portant le groupe suivant de mentions : physique générale ; chimie générale ; minéralogie ou une autre matière de l'ordre des sciences physiques ou des sciences naturelles ;

Suppléants de la chaire d'histoire naturelle, les docteurs en médecine pourvus d'un diplôme de licencié ès sciences portant le groupe suivant de mentions : zoologie ou physiologie générale ; botanique ; géologie.

Peuvent également être nommés sans concours, suppléants des chaires de chimie, de physique et d'histoire naturelle, les pharmaciens pourvus du doctorat ès sciences physiques ou du doctorat ès sciences naturelles.

Après l'expiration du temps légal d'exercice, le ministre peut maintenir un suppléant en fonctions et même le rappeler temporairement à l'activité, si les besoins du service l'exigent. »

« *Art. 5.* — Les chefs de travaux sont nommés au concours pour une période de neuf ans. Le concours est ouvert devant l'école où les emplois sont vacants.

Peuvent être nommés sans concours chefs des travaux d'anatomie et d'histologie, chefs des travaux de physiologie, chefs des travaux de médecine opératoire, les docteurs en médecine admissibles à l'agrégation des Facultés de médecine.

Peuvent être nommés sans concours chefs des travaux de physique et de chimie, chefs des travaux d'histoire naturelle, les pharmaciens pourvus du doctorat ès sciences physiques ou du doctorat ès sciences naturelles. »

« *Art.* 7. — Les conditions exigibles des professeurs titulaires et des chargés de cours sont :

Pour les chaires d'anatomie, d'histologie et de physiologie et pour les chaires de médecine, de chirurgie et de clinique obstétricale, le doctorat en médecine et l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine;

Pour les chaires de physique, de chimie et d'histoire naturelle, le doctorat en médecine et l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine ou le titre de pharmacien de 1re classe et le doctorat ès sciences physiques ou naturelles, ou le diplôme supérieur de pharmacien. »

Art. 2. — Les dispositions du présent décret entreront en vigueur à partir du 1er Janvier 1909.

Toutefois les suppléants et les chargés de cours en exercice à la date de la promulgation du présent décret peuvent être nommés professeurs titulaires sans justifier de l'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine.

Art. 3. — Le décret du 25 Juillet 1906 est rapporté.

Art. 4. — Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Aristide Briand.

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 14 Juillet 1875;

Vu l'ordonnance du 12 Mars 1841;

Vu les décrets du 10 Août 1877, 1er Août 1883, 25 Juillet 1885 et 31 Juillet 1893;

Vu le décret du 22 Janvier 1896 sur la licence ès sciences;

Vu l'arrêté en date du 20 Février 1907, relatif à l'agrégation des Facultés de médecine;

Vu les décrets du 20 Février 1907, relatifs aux Écoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie;

Vu la loi du 27 Février 1880;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique,

Arrête :

Article premier. — Lorsqu'un emploi de suppléant vient à vaquer dans une école de plein exercice ou dans une École préparatoire de médecine et de pharmacie, avis de la vacance est publié au *Journal officiel*.

Art. 2. — Les candidats qui remplissent les conditions fixées par les décrets du 20 Février 1907 pour être nommés sans concours, doivent, dans un délai de vingt jours à partir de la publication au *Journal officiel*, adresser leur demande au ministre et joindre à cette demande :

1° Trois exemplaires de chacune de leurs publications scientifiques;

2° Un état de leurs services.

Art. 3. — La commission de médecine et de pharmacie du Comité consultatif de l'enseignement public donne son avis au ministre sur la valeur des travaux des candidats.

Art. 4. — Passé le délai de vingt jours, et s'il y a lieu, l'emploi est mis au concours conformément aux dispositions générales du décret du 25 Juillet 1885, déterminant les conditions des concours pour les fonctions de suppléant dans les Écoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie.

Art. 5. — Les dispositions qui précèdent sont applicables aux fonctions de chef des travaux ci-après désignées :

Écoles de plein exercice. — Chef des travaux anatomiques. — Chef des travaux chimiques.

Écoles préparatoires. — Chef des travaux d'anatomie et d'histologie. — Chef des travaux de physiologie. — Chef des travaux de médecine opératoire. — Chef des travaux de physique et de chimie. — Chef des travaux d'histoire naturelle.

Art. 6. — L'arrêté du 25 Juillet 1906 est rapporté.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

Aristide Briand.

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu les décrets du 31 Juillet 1893;

Vu le décret du 20 Avril 1888;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique en date du 28 décembre 1906,

Arrête :

Article premier. — Il est institué au ministère de l'Instruction publique un Comité de perfectionnement de l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles préparatoires aux études médicales.

Art. 2. — Sont nommés membres de ce Comité :

Le directeur de l'enseignement supérieur, président, et les cinq membres du Comité consultatif de l'enseignement public (1re section), dont les noms suivent :

MM.

Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences;

Lannelongue, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences;

Dastre, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences;

Lippmann, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences;

Guignard, directeur de l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences.

Le chef du 1er bureau de la direction de l'enseignement supérieur est nommé secrétaire.

Fait à Paris, le 20 Février 1907.

Aristide Briand.

VARIÉTÉS

Une épingle rouillée dans le bulbe rachidien.

MM. Devic et Nordmann ont publié un fait qui témoigne de la tolérance extraordinaire que les organes les plus délicats, tels que le bulbe rachidien, peuvent manifester à l'égard de certains corps étrangers.

Il s'agit, en peu de mots, d'une grande alcoolique ayant présenté des troubles nerveux divers — paralytiques, sensitifs, psychiques — et ayant fini par succomber à une pleurésie tuberculeuse, à l'autopsie de laquelle on trouva, fichée en plein bulbe, à peu près sur la ligne médiane, à 2 ou 3 millimètres au-dessus du bec du calamus, une épingle complètement couverte de rouille.

L'existence de cette couche de rouille prouvait sans conteste que l'épingle se trouvait déjà depuis un certain temps dans le bulbe, c'est-à-dire qu'elle y avait été introduite du vivant de la malade. Pour expliquer la présence de l'épingle en cet endroit, MM. Devic et Nordmann, écartant l'hypothèse d'un crime ou d'un suicide, admettent que, pendant les quelques semaines qu'elle a été confinée au lit, chez elle, avant son entrée à l'hôpital, cette malade, mal surveillée, souvent seule, en proie au délire alcoolique, a dû, dans un mouvement brusque et violent, s'enfoncer, au niveau de la région cervicale supé-

rieure, une épingle égarée sur son traversin, la pointe en l'air.

Il paraît bien étrange, de prime abord, qu'un sujet puisse tolérer pendant plusieurs jours, peut-être même un mois, un corps étranger dans le bulbe sans présenter aucun trouble fonctionnel apparent, notamment pas de troubles respiratoires et cardiaques, pas de paralysie de l'hypoglosse, pas de troubles sécrétoires, pas de glycosurie; cependant il faut se rappeler que les faits expérimentaux et cliniques sont déjà nombreux qui prouvent que, pour produire des troubles graves, il faut des lésions assez étendues au niveau du plancher du quatrième ventricule : les localisations simplistes de Legallois-Flourens ont fait leur temps (Devic et Nordmann, *Lyon médical*, 1906, n° 29, p. 133). J. D.

*
* *

Accidents causés par les chenilles.

La chenille est un animal qui inspire toujours de la répugnance. Quelques espèces, sans avoir rien de venimeux, provoquent, par leur contact, des irritations très vives du tégument. Les chenilles processionnaires sont renommées pour les démangeaisons que provoque leur contact, quand on détruit leurs nids, ou même qu'on stationne sous l'arbre où elles ont élu domicile. Les chenilles ont provoqué d'autres accidents d'ordre tout différent; c'est notre confrère Dufour, de Fécamp, qui a eu l'occasion de les observer. Une jeune fillette, en train de goûter sur l'herbe, pose son pain et son chocolat à côté d'elle, puis avale un morceau sans regarder; elle sent, au mouvement de déglutition, qu'elle avale quelque chose d'anormal. Quelques instants plus tard, elle est prise d'accidents convulsifs, avec grincements de dents, contracture des membres, strabisme, tout l'appareil symptomatique des convulsions. Comme elle s'est plaint d'avoir avalé quelque chose de bizarre, on administre un vomitif et, dans les matières rejetées, on trouve une chenille blanchâtre, longue de 4 centimètres, encore vivante. L'expulsion de l'animal apaise immédiatement les convulsions.

Le second fait, observé encore chez un enfant, est moins curieux en ce sens que l'animal rejeté, encore une chenille, était mort. C'est un jeune garçon qui avait été pris après le repas de convulsions avec état assez grave. Comme on croyait à des accidents causés par des helminthes, on administre du calomel et de la santonine, et on trouve, dans les déjections, le corps d'une chenille brune, morte.

Les convulsions dues à la présence de lombrics dans l'intestin ne sont pas rares chez les enfants; elles cèdent en général aussitôt que le ver est expulsé, soit par un vermifuge, soit par un lavement d'eau salée. Ce sont des troubles réflexes provoqués par ces corps étrangers. Les accidents causés par les chenilles sont du même ordre (*La Nature*, n° 1757).

*
* *

Opération césarienne pratiquée par une vache.

Une femme de trente et un ans, enceinte et à terme, se tenait debout devant sa maison lorsqu'une vache, devenue furieuse, fonça sur elle; une des cornes pénétra dans l'abdomen près de l'épine iliaque antérieure et supérieure, émergeant près de l'ombilic. L'utérus fut ouvert et l'enfant tomba sur la route. Morse, qui relate le fait, arriva vingt minutes après que la femme eut succombé à l'hémorragie. L'utérus, déchiré, faisait saillie hors du ventre : le placenta et les membranes y adhéraient encore. L'enfant est actuellement vivant et bien portant.

Ceci se passait à Salem, dans l'Orégon (Etats-Unis) (*Journ. am. med. assoc.*, 13 Octobre, 1906, p. 1192).

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Voulez-vous me permettre, en quelques lignes, une courte observation à propos de l'article, excellent au fond, de notre confrère militaire, M. Epaulard, sur *l'Uniforme des médecins militaires*?

Mon double titre de docteur et de capitaine d'artillerie (de réserve) m'autorise peut-être à formuler un avis.

Il est évident qu'on ne saurait ne pas applaudir à l'idée de doter les médecins militaires d'un costume distinctif et uniforme pour toutes les armées des pays signataires de la Convention de Genève.

Le médecin aux armées en campagne ne connaît que des malades et des blessés. Cette uniformité affirmerait ce principe, et, chose plus utile pour le blessé, permettrait aux combattants de ne pas prendre pour cible celui qui tout à l'heure soignera amis et ennemis.

Mais où nous nous permettrons de ne pas le suivre, c'est quand il préconise le désarmement complet des médecins.

Les armes leur seront utiles dans bien des cas et nous n'en retiendrons qu'un, le plus fréquent.

C'est lorsque le médecin sera dans l'obligation, après le combat, de parcourir le champ de bataille parfois de nuit et d'y donner ses soins, que la nécessité d'une arme se fera sentir.

Le contraire serait aussi imprudent sans doute qu'une promenade à minuit aux fortifs de Paris en pelisse fourrée et les mains dans les poches.

Car deux sortes de rapaces parcourront alors, eux aussi, les champs de bataille : la gent ailée des corbeaux et des vautours et celle de bipèdes plus dangereux, détrousseurs des blessés et des mourants, apaches sinistres qui suivent les armées avec les filles, les mercantis et les fauves.

Ces gens-là, c'est aussi sur les routes de l'arrière qu'on sera exposé à les rencontrer dans le va-et-vient incessant des convois et des isolés.

Or une bonne arme, même dont on n'aura pas à se servir, est un porte-respect, et pour soi-même une garantie et une tranquillité morales.

Aussi, si l'on supprimait un jour les armes apparentes et réglementaires du médecin, lui conseillerai-je d'emporter en campagne, dans sa trousse, à portée de sa main, n'importe où, un bon revolver et un paquet de cartouches.

Veuillez agréer, etc...

Ch. Nicolas.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne. PARIS

LIVRES NOUVEAUX

Cornil et Ranvier. — *Manuel d'histologie pathologique*, publié avec la collaboration de MM. Brault et Letulle, troisième édition entièrement refondue. *Tome troisième*, 1 fort vol. grand in 8° de 1170 pages, avec 388 gravures en noir et en couleurs Prix : 35 francs (Félix Alcan, éditeur).

Vient de paraître le troisième volume du magistral traité de Cornil et Ranvier, dont le professeur Cornil dirige avec maîtrise la publication.

Sunt lacrymæ rerum. La mort a frappé les deux collaborateurs qui devaient achever, dans ce livre, l'histologie des centres nerveux, Gombault et Philippe, le maître et l'élève, unis dans le même amour de l'anatomie pathologique.

On se rappelle les leçons de Gombault dans le laboratoire de M. Cornil. Sage et fin, il enseignait avec clarté les faits qu'il connaissait, mettant en garde contre les théories. Chargé par Gombault de réunir les notes de Philippe, A. Riche a recueilli auprès de son maître, déjà souffrant, les divers chapitres de l'anatomie pathologique du *cerveau*. Il les a écrits élémentaires et simples, faciles à lire pour les étudiants.

J. Nageotte et A. Riche ont été chargés par leur maître Gombault de la rédaction des « *centres nerveux inférieurs* » qui lui avait été primitivement confiée, quand rien ne faisait prévoir sa fin si prochaine. Les deux auteurs ont, en 300 pages, fait une excellente synthèse de nos connaissances actuelles sur cette partie de la neurologie, avec la bibliographie des principaux travaux et d'abondantes figures représentant presque toujours des préparations personnelles.

Les *nerfs*, traités par Durante avec une compétence, une abondance et une originalité hors pair, pourraient former, avec leurs 430 pages et leurs beaux dessins, un volume viable par lui seul. Une bibliographie très complète et des descriptions très détaillées, au courant des travaux tout récents, font de cet article un document de premier ordre pour les histologistes.

Dans le reste du volume sont étudiés le *cœur et les vaisseaux* par René Marie, qui a su être clair et didactique tout en restant complet; le *système lymphatique et la rate*, par Fernand Bezançon, que ses recherches avec Marcel Labbé indiquaient plus que tout autre pour cette rédaction; enfin, le *larynx*, par Legry, qui inaugure, par un article concis mais substantiel, l'anatomie pathologique du système respiratoire.

Tel est, dans son ensemble, ce superbe livre, qui ne fait pas seulement grand honneur à la science anatomo-pathologique française, mais aussi à l'art de l'éditeur qui sait réussir d'aussi belles planches en couleurs.

Laignel-Lavastine.

* * *

G. Rauzier, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Montpellier. — *Leçons de thérapeutique pratique*, avec préface de M. le professeur Albert Robin, 1 vol. in-16 de v-383 pages. Prix : 4 fr. 50 (Coulet et fils, éditeurs, à Montpellier, Masson et Cie, éditeurs, à Paris).

Comme l'indique le titre de cet ouvrage, il s'agit là de l'exposé essentiellement pratique du *modus faciendi* de l'auteur dans un certain nombre d'espèces cliniques courantes (hémoptysie, bronchites, infections broncho-pulmonaires aiguës, dyspepsie atonique, helminthiase, entéro-colite muco-membraneuse, rhumatisme articulaire aigu, scarlatine, épilepsie, migraine, syphilis). Sans historique, sans bibliographie, sans énumération fastidieuse de moyens aujourd'hui démodés, l'auteur expose ce qu'il faut faire en présence d'une des maladies sus-énumérées et en face d'une particularité de cette maladie.

Suivant la si juste préface du professeur Robin, ce livre « rendra les plus grands services, non seulement aux médecins qui débutent, mais encore à « beaucoup de ceux qui ont déjà vieilli dans la carrière. Les uns y trouveront un guide pour assurer « leurs premiers pas; les autres y verront formulée « en méthode précise la ligne de conduite que leur « pratique leur a enseignée d'une façon quelquefois « inconsciente, et ils en tireront une meilleure réglementation de leur expérience passée ».

Alfred Martinet.

Professeur E. Gaucher. — *Précis de syphiligraphie: Le chancre et les syphilides cutanées et muqueuses.* 1 vol. in-16 de 308 pages, avec 39 figures et 14 planches en couleur, cartonné toile. Prix : 9 fr. (O. Doin, éditeur).

Tous les praticiens doivent savoir reconnaître et traiter les manifestations de la syphilis, dont le rôle pathologique apparaît chaque jour plus considérable. Mieux qu'un long traité, le *Précis de syphiligraphie* que publie le professeur Gaucher leur fournira toutes les notions nécessaires.

Ce Précis est un ouvrage d'enseignement pratique qui, bien que très concis, est cependant très complet. Dans le premier volume, qui vient de paraître, le professeur Gaucher décrit, avec la méthode et la clarté qui caractérisent son enseignement, toutes les manifestations cutanées et muqueuses de la syphilis acquise à toutes ses périodes. Ces lésions sont classées d'après leur forme et non d'après leur chronologie, car elles sont identiques aux diverses étapes de l'infection et ne diffèrent que par leur plus ou moins grande abondance. Le professeur Gaucher considère et décrit comme des manifestations quaternaires de la syphilis la leucoplasie buccale et génitale et le kraurosis vulvæ. Enfin, dans un dernier chapitre consacré au traitement général de la syphilis, il expose et décrit, de façon simple et pratique, les méthodes et les préparations dont l'expérience lui a montré l'efficacité.

Quatorze planches illustrées, reproduisant des moulages très démonstratifs employés au Musée de l'hôpital Saint-Louis, ajoutent encore à la clarté du texte et constituent à la fin du livre un petit atlas très démonstratif.

De prochains volumes traiteront de la syphilis héréditaire, de la syphilis viscérale et nerveuse. Avec celui-ci, ils constitueront une étude simple, complète et pratique des manifestations syphilitiques et répandront *urbi* et *orbi* l'enseignement magistral de l'hôpital Saint-Louis. F. T.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Premier cours : *Opérations sur le tube digestif et ses annexes*, par M. Baumgartner, prosecteur. Le cours a commencé le 11 Mars 1907.

Deuxième cours : *Opérations de chirurgie d'urgence et de pratique courante*, par M. Lecène, prosecteur. Le cours commencera le 8 Avril 1907.

Troisième cours : *Opérations gynécologiques*, par M. Grégoire, prosecteur. Le cours commencera le 19 Avril 1907.

Quatrième cours : *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme*, par M. Halloreau, prosecteur. Le cours commencera le 1er Mai 1907.

Cinquième cours : *Opérations sur les os et sur les articulations*, par M. Chevassu, prosecteur. Le cours commencera le 14 Mai 1907.

Sixième cours : *Opérations sur la tête et le cou*, par M. Okinczyc, prosecteur. Le cours commencera le 27 Mai 1907.

Septième cours : *Chirurgie du thorax et chirurgie infantile*, par M. Gernez, prosecteur. Le cours commencera le 7 Juin 1907.

Le nombre des élèves admis à chacun de ces cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Vautrin, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire de pathologie externe à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Marguery, suppléant de la chaire de chimie à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes, est chargé, du 1er Mars au 31 Octobre 1907, d'un cours de chimie à ladite Ecole.

COLLÈGE DE FRANCE

Histologie. — M. J. Jolly commencera le mardi 9 Avril, au laboratoire d'histologie du Collège de France, une série de *Conférences sur la technique histologique et l'histologie*. Ces conférences auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures; elles seront accompagnées de démonstrations et suivies de travaux pratiques.

On s'inscrit au laboratoire (annexe du Collège de France, rue des Ecoles), l'après-midi.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Récompenses décernées aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux spéciaux sur les eaux minérales en 1905. — *Médaille d'or.* — MM. F. Lambert, médecin principal de 2e classe; V. Raymond, médecin-major de 2e classe.

Médaille de vermeil. — MM. H. Pelon, à Luchon; Garrigou, à Toulouse.

Médaille d'argent. — MM. Bernard, à Plombières-les-Bains; Baraduc, à Châtel-Guyon; Pierre, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille de bronze. — MM. L. Graux, à Paris; Moricheau-Beauchant, à Poitiers; Oleonomo, à la Roche-Pasay (Vienne); Fleury, à Rennes.

— Récompenses attribuées aux personnes ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine en 1905.

Allocations d'encouragement. — 400 francs à M. Martin, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; 300 francs à M. Bossiou, à Saint-Arnaud-Eulmas (Constantine); 300 francs à M. Pethiot, au Conquet (Finistère).

Médaille d'or. — MM. Bailly, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales; Denizet, à Château-Landon (Seine-et-Marne); Frémicourt, à Jaulgonne (Aisne); Hallet, à Clichy (Seine); Poujol, à Aïn-Bessem (Algérie); Delobel, à Noyon (Oise).

Médaille de vermeil. — MM. Pasculès, E. Richard, Rotillon, à Paris; Piot, à Aiguebelle; Gagnières, à Saint-Chef (Isère); Michaux, à Aubervilliers (Seine).

Médaille d'argent. — MM. Claude, Mallet, Weil, Billon, Calmeau, Crouigneau, Delarue, Doury, Dubreuil, Frasey, Magnin, Montignac, Pasteau, Schrœder, Yvon, à Paris; Bouton, à Sidi-Aich (Constantine); Creutz, à Aïn M'lila (Constantine); Fédou, à Azille (Aude); Guichard, médecin-major de 2e classe; Lefuye, à Courbevoie (Seine); Soulier Lemardeley, à Levallois-Perret (Seine); Sylvestre, médecin aide-major de 1re classe; Truffet, à Leyssel (Ain); Ducourneau, à Benesse-Maremne (Landes); Fodéré, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie); Fouilloux, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire); Garavel, à Montreuil (Seine); Meinard, à Port-Gueydon (Algérie); Pathot, Vallat, à Vincennes (Seine); Robin, à Pantin (Seine); Boig, à Millas (Pyrénées-Orientales); Trouillet, à Kairouan (Tunisie); Brelet, Durré, Paisseau, internes à l'hospice des Enfants-Assistés, à Paris.

Médaille de bronze. — MM. Boucher, à Revin (Ardennes); de Bourdineau, au Perreux (Seine); Cayla, à Neuilly (Seine); Deserimes, à Thiersville (Oran); A. Ferry, à Mur-de-Sologne (Loir-et-Cher); Gruié, à Chellela (Alger); Guerbé, à Carignan (Ardennes); Guéria, à Grand-Pré (Ardennes); Guyot, à Bourg-Argental (Loire); Lefèvre, à Fumay (Ardennes); Perrin, médecin aide-major de 1re classe; Ripert, à Fumay (Ardennes); Sczypiorski, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle); Sevène, à Mont-louis (Pyrénées-Orientales); Tapie, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie); Trahy, à Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales); Tranchaat, médecin aide-major de 1re classe; Aussenac, à Montredon-Lahessonié (Tarn); Legros, à Firminy (Loire); Calvé, interne à l'hospice des Enfants-Assistés, à Paris.

La réforme des études médicales. — La première réunion de la Commission extra-parlementaire pour l'étude de la réforme de l'enseignement de la médecine a eu lieu hier après-midi à 2 heures.

Subventions de la Ville de Paris à l'enseignement médical. — Sur le rapport de M. Chautard, les subventions suivantes sont attribuées à l'enseignement médical : Chaire municipale de clinique gynécologique, 15.400 fr.; chaire municipale de clinique chirurgicale des enfants, 15.400 francs; chaire municipale de chimie biologique (Ecole de pharmacie), 12.000 francs; bourses près la Faculté de médecine, 5.000 francs; subvention à la bibliothèque de l'Ecole de médecine, 2.000 francs; subvention au laboratoire de médecine expérimentale de M. Charrin, 2.500 francs; subvention à la station physiologique du Parc des Princes, 7.000 francs; subvention à l'Ecole d'anthropologie, 9.000 francs; subvention à l'Institut Pasteur, 12.000 francs.

Commission permanente de préservation contre la tuberculose. — La Commission permanente de préservation contre la tuberculose, présidée par M. Léon Bourgeois, a reçu de l'Association internationale contre la tuberculose, dont le siège est à Berlin, une invitation tendant à provoquer, de la part des établissements propres à cette fin, comme des spécialistes compétents, l'étude de la question des voies de pénétration de l'infection tuberculeuse.

La Commission a décidé de porter cette invitation à la connaissance des savants, des sociétés scientifiques, des instituts, des laboratoires et de toutes organisations pu-

BIBLIOGRAPHIE

1320. — **P. Breteau.** — Guide pratique des falsifications et altérations des substances alimentaires. 1 vol. in-16, de 386 pages, avec 143 figures et 8 planches coloriées. Prix 7 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1321. — **G. Zuelzer.** — Chemische und mikroskopische Diagnostik. 1 vol. in-8°, de 256 pages, avec 109 figures et 9 planches. Prix : 9 marks. (*J. Ambrosius Barth*, éditeur à Leipzig.)

1322. — **J. Barozzi.** — Manuel de Gynécologie pratique. 1 vol. petit in-8°, de VII-813 pages, avec 153 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1323. — **E. Gérard.** — Traité des urines. 2e édition. 1 vol. petit in-8°, de VIII-550 pages, avec 41 figures et 1 planche en couleurs. Prix : 8 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1324. — **J.-E. Marfort.** — Manuel pratique de massage et de gymnastique médicale suédoise. 3e édition. 1 vol. in-16, de IX-319 pages, avec 111 figures, cartonné. Prix : 5 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1325. — **E. Hugon.** — La stérilité chez la femme, *son traitement par les agents physiques*. 1 vol. in-16, de 66 pages. Prix : 2 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1326. — **A. Mœller, E. Lœwenstein** et **E. Ostrovsky.** — Une nouvelle méthode de diagnostic de la tuberculose pulmonaire par la tuberculine de Koch. 3e édition. 1 broch. in-8°, de 32 pages. Prix : 1 fr. 50. (*A. Poinat*, éditeur.)

1327. — **A. Maréchal.** — La tuberculose. 1 vol. in-16 de 173 pages avec figures. Prix : 2 fr. 50. (*Misch et Thron*, éditeurs à Bruxelles.)

1327 *bis.* — **F. Trémolières.** — L'Entéro-colite muco-membraneuse (Etude critique, expérimentale et clinique), avec une préface de M. le prof. Roger. 2e édition. 1 vol. in-12, avec 3 planches. Prix : 4 fr. (*Boulangé*, éditeur.)

1328. — **L. Pascault.** — L'Arthritisme par suralimentation. 1 vol. in-18, de VI-338 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1329. — **F. Dörbeck.** — Geschichte der Pestepidemien in Russland. 1 vol. in-8°, de VII-220 pages. (*Max Müller*, éditeur à Breslau.)

1330. — **A. Perretière.** — Traité des maladies de la voix chantée, 1 vol. gr. in-8°, de 300 pages. Prix : 8 fr. (*A. Poinat*, éditeur.)

1331. — **F. Bolchesi.** — L'Entero-colite mucomembranosa. 1 vol. petit in-8° de 114 pages. (*Francesco Bollini*, éditeur à Milan.)

1332. — **E. Bonnefoy.** — L'Arthritisme et son traitement par les courants de haute fréquence et de haute tension. 1 vol. in-16 de 240 pages. Prix : 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1333. — **P. Bézy.** — L'Enfant : *Organes du nouveau-né, leurs fonctions pendant l'enfance ; la croissance.* 1 brochure in-8°, de 45 pages. Prix : 1 fr. 25 (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1334. — **S. Pozzi.** — Traité de gynécologie clinique et opératoire. *Quatrième édition revue et augmentée* avec la collaboration de F. Jayle. Tome II. 1 vol. gr. in-8° (pages 767 à fin; figures 527 à 894). Relié toile : 15 fr. L'ouvrage complet formant 2 vol. gr. in-8°, reliés toile, 40 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1335. — **R. Cruchet.** — Traité des torticolis spasmodiques : *Spasmes, tics, rythmies du cou, torticolis mental, etc.* 1 vol. gr. in-8° de XV-836 pages, avec 120 figures. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1336. — **Hermann Weber** et **Parkes Weber.** — Climatotherapy and Balneotherapy : *The climates and mineral water health resorts of Europe and North Africa.* 1 vol. gr. in-8° de 833 pages, cartonné. Prix : 15 schellings. (*Smith, Elder and Co*, éditeurs à Londres.)

1337. — **Jeanne Leroy-Allais.** — Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité. Préface par le Dr Porak. 1 vol. in-16 de VIII-128 pages. Prix : 1 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1338. — **F. Wesener.** — Medizinisch-klinische Diagnostik. Zweite, umgearbeitete und vermehrte Auflage, mit röntgendiagnostischen Beiträgen von Dr Sträter in Aachen sowie Textabbildungen und 21 farbigen Tafeln. 1 vol. gr. in-8° de XV-680 pages, relié toile. Prix : 18 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

1339. — **A. Chantemesse** et **F. Borel.** — Frontières et prophylaxie : *Hygiène internationale.* 1 vol. in-8° de 325 pages avec cartes et tableaux. Prix : 7 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1340. — **J. Gourdon.** — Le traitement non sanglant de la luxation congénitale de la hanche ; *ses résultats.* 1 vol-in 8° de 100 pages avec 50 photogravures originales. Prix : 3 fr. 50 (*Octave Doin*, éditeur.)

1341. — **Bernheim.** — Doctrines de l'aphasie : *Conception nouvelle.* 1 vol. in-8°, de 28 pages, avec figures. Prix : 1 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1342. — **A. Mathieu** et **J. Ch. Roux.** — Maladies de l'appareil digestif : *Notes de clinique et de thérapeutique* (2e série). 1 vol. in-8°, de 160 pages. Prix : 3 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1343. — **H. Morestin.** — Chirurgie générale des articulations. 1 vol. in-18, cartonné toile, de 600 p. avec 59 figures. Prix : 7 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1344. — **P. Dignat.** — Les récentes découvertes et leur influence sur l'électrothérapie. 1 brochure in-8° de 108 pages, avec 11 figures. Prix : 2 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1345. — **F. Brunet.** — L'Opothérapie pulmonaire. 1 broch. in-8° de 120 pages, Prix : 2 fr. 50 (*Octave Doin*, éditeur.)

1346. — **G. Pouchet.** — Précis de pharmacologie et de matière médicale. 1 vol. in-8° de 900 pages. Prix. 13 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1347. — **E. Bouchut** et **A. Després.** — Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale. *Septième édition*, revue et mise au courant de la science, par G. Marion et F. Bouchut. 1 vol. in-4° de 1575 pages, avec 1097 figures. Prix : broché, 25 fr. Relié, 30 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1348. — **Albert** et **Alexandre Mary.** — Evolution et transformisme. Tome III : *Les secrets de la vie.* 1 vol. in-8°, de 300 pages avec 10 planches. Prix : 3 fr. 50 (*J. Rousset*, éditeur.)

bliques ou privées se consacrant à l'étude de cette question.

Elle les invite à lui faire connaître les travaux qui auraient été ou seraient élaborés dans cet ordre d'idées et que leurs auteurs destineraient à la prochaine réunion de l'Association internationale contre la tuberculose qui aura lieu, cette année, à Vienne, les 19, 20 et 21 Septembre.

Ces travaux feraient l'objet d'un rapport général confié à M. le professeur Landouzy, membre de la Commission permanente, qui, en qualité de membre de l'Association internationale contre la tuberculose, présentera l'exposé analytique et synthétique des recherches poursuivies par les savants français. Celles-ci devront être adressées, au plus tard, le 31 Juillet prochain, à M. Léon Bourgeois, président de la Commission permanente contre la tuberculose, au ministère de l'Intérieur.

Le programme des questions particulières qui devraient être visées par les travaux dont il s'agit est exposé dans la lettre adressée au président de l'Association internationale contre la tuberculose par le Comité administrateur de l'Association internationale contre la tuberculose, qui est conçue dans les termes suivants :

Association internationale contre la tuberculose.

Berlin, le 27 Octobre 1906.

La question des voies de pénétration de l'infection tuberculeuse a concentré sur elle, cette année, le plus vif intérêt à la conférence internationale de La Haye. Les amples et remarquables discussions qui ont suivi la lecture des rapports étendus sur ce point ont jeté une vive lumière sur la différence des opinions, mais sans amener à l'union. Étant donnée l'importance qui s'attache à la question des voies de pénétration de l'infection tuberculeuse, le comité administrateur a résolu d'en faire l'objet principal de l'ordre du jour de la prochaine conférence et de la faire mettre à l'étude dans tous les pays qui font partie de l'association internationale.

Il s'agira, par suite, d'entreprendre, au moyen d'expérimentations, d'observations cliniques et anatomo-pathologiques, la solution des sous-questions suivantes :

A. Tuberculose d'aspiration :

1. Expériences excluant autant que possible l'infection par le *tractus intestinalis*.
2. Observations relatives à la pénétration de menus corps dans les poumons (anthracose, etc.).
3. Observations cliniques et anatomo-pathologiques se rapportant à la tuberculose primaire des voies aériennes supérieures ou des bronches.

B. Tuberculose de déglutition :

4. Expériences excluant autant que possible l'organe de la respiration :
   a) Avec la tuberculose bovine (lait, beurre, etc.).
   b) Avec la tuberculose humaine (expectoration, cultures, etc.).
5. Observations cliniques et anatomo-pathologiques de la tuberculose intestinale primaire.
6. Expérimentations et observations : sur la pénétration de bactéries à travers les muqueuses de l'intestin.

C. 7. Expérimentations et observations sur le développement de la phtisie pulmonaire par d'autres voies que l'aspiration et la déglutition.

D. 8. Détermination de la plus petite quantité de bacilles qu'une tuberculose d'aspiration peut engendrer par comparaison avec une tuberculose d'origine intestinale, et recherche sur le point suivant, à savoir : si le nombre minimum de bacilles se trouve aussi dans les sources étendues d'infection et sous une forme appropriée dans l'entourage de l'homme.

Le comité administrateur adresse, en conséquence, à l'organe central des pays qui font partie de l'association internationale la prière de vouloir bien, directement, ou par l'intermédiaire de leur gouvernement, faire étudier à fond ces questions dans les établissements propres à cette fin et par des spécialistes convoqués dans ce but. De cette façon, il sera possible à la prochaine conférence internationale, qui aura lieu en 1907, d'avoir des rapports sur les résultats de ces recherches et de donner à la discussion des fondements plus sûrs.

Le comité administrateur.

Pour le président : D. Fraenkel. Le secrétaire général : Pannwitz.

La variole. — Le vice-amiral Péphau, préfet maritime de Brest, a fait communiquer à tous les chefs de la marine l'ordre suivant :

Le vice-amiral commandant en chef, préfet maritime, en raison des menaces d'épidémie de variole qui font craindre actuellement l'invasion possible du département du Finistère, décide qu'il sera procédé sans retard à la vaccination générale du personnel militaire de la marine.

— On signale deux cas de variole suivis de mort à l'hôpital Claude Bernard, à Paris.

— Un cas de variole a été constaté à Grenoble. On signale également des cas à Rénage et à Saint-Marcellin.

Une épidémie de chancres mous. — A la suite d'une communication de M. Hallopeau, relative à une épidémie de chancres mous qui sévit actuellement à Paris, la Société de prophylaxie sanitaire et morale a chargé son bureau de demander au préfet de Police de prendre les mesures prophylactiques dont il peut disposer.

La lutte contre l'absinthe. — Le conseil national des Femmes françaises vient de voter à l'unanimité la résolution suivante :

Le conseil national des Femmes françaises, ému par les ravages causés par l'alcool et plus particulièrement par l'absinthe, demande aux membres du Parlement de s'associer à ceux de leurs collègues qui ont proposé de proscrire l'absinthe, cause de misère, de folie et de mort.

Association professionnelle des journalistes médicaux français. — *Une Association professionnelle de journalistes médicaux français* vient de se fonder dans le but d'établir un lien confraternel entre journalistes médicaux et d'étudier, outre les questions de presse, toutes autres questions intéressant la profession.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, M. Cabanès, 9, rue de Poissy, à Paris.

Société obstétricale de France. — La 12e session de la Société obstétricale de France qui, d'après les statuts, devait se tenir à Paris du 4 au 6 Avril prochain, n'aura pas lieu cette année. Cette décision a été prise par le bureau de la Société pour ne pas contrarier les membres qui désireraient se rendre au Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. Ce Congrès se tient en effet à Alger du 1er au 8 Avril, et cette ville offrant les attraits d'une ville exotique, va forcément recevoir la visite de beaucoup de médecins à cette occasion. Le Congrès d'Alger pouvant être assimilé aux Congrès d'obstétrique et de gynécologie tenus à l'étranger, conformément aux précédents établis, la 12e session de la Société obstétricale de France sera donc reportée à l'année prochaine.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes: Médecins-majors de 1re classe: M. Pougis passe au 153e rég. d'infanterie ; M. Desprez est affecté à l'hôpital militaire de Toulouse ; M. de Poul de Lacoste est affecté à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé ; M. Camentron passe au 13e rég. d'artillerie ; M. Pech passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Limoges ; M. Artigues passe au 5e rég. du génie ; M. Tricot passe à l'hôpital militaire de Constantine ; M. Folliasson passe au 2e rég. de zouaves ; M. Dieu passe au 124e rég. d'infanterie ; M. Chevallier passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins-majors de 2e classe : M. Senesse passe au 12e rég. d'infanterie ; M. Habert passe au 13e rég. d'infanterie ; M. Pascal passe au 100e rég. d'infanterie ; M. Louis passe au 88e rég. d'infanterie ; M. Michaud passe aux hô-

pitaux de la division d'Oran ; M. Barisieu passe au 11e bataillon de chasseurs à pied ; M. Labasse passe au 10e rég. de hussards ; M. Oui passe au 15e bataillon de chasseurs à pied ; M. Bonthoux passe au 31e d'artillerie ; M. Auguin passe au 112e rég. d'infanterie détaché à Nice ; M. Fadeuilhe passe à l'école militaire préparatoire de l'artillerie et du génie à Billom ; M. Chassin passe au 87e rég. d'infanterie ; M. Chaudoye passe au 98e rég. d'infanterie ; M. Rouchaud passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Dugrais passe au 84e rég. d'infanterie ; M. de Gaulèjac passe au 53e rég. d'infanterie ; M. Guérin passe au 63e rég. d'infanterie ; M. Delmas passe aux hôpitaux de la division d'Oran ; M. Henriot passe au 18e rég. de dragons ; M. Aubert passe aux hôpitaux de la division d'Oran ; M. Yveruault passe à la compagnie saharienne de Touat (Adrar) ; M. Capon passe à la compagnie saharienne du Gourara (Timmimoun) ; M. Guth passe aux hôpitaux de la division d'Oran ; M. Dorland passe au 5e rég. de cuirassiers

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Coudray passe au 1er rég. de spahis ; M. Delabousse passe au 8e bataillon de chasseurs à pied ; M. Hourtoulle passe au 18e bataillon de chasseurs à pied.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Delahet, du port de Brest, est désigné pour la 5e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Potel, du port de Lorient, est désigné pour la 3e flottille des torpilleurs de la Méditerranée.

— M. le médecin principal Séguin, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Gaulois* (escadre de la Méditerranée).

— Est désigné pour embarquer à bord du *Catinat*, dans la division navale du Pacifique en qualité de médecin de division, M. le médecin de 1re classe Lesson, du port de Lorient.

— Est nommé dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Luffont, médecin en chef de 2e classe de la marine, retraité.

— M. le médecin en chef de 2e classe Laugier, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de la 2e division de l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin en chef de 2e classe Cazeau, du port de Toulon, est désigné pour assurer le service médical de l'arsenal de ce port.

— M. le médecin de 2e classe Le Moignic, du port de Toulon, est désigné pour occuper le poste de médecin résidant à l'hôpital de Sidi-Abdullah.

— M. le médecin principal Casanova, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Hoche* (division de la réserve de la Méditerranée).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

Au Tonkin : MM. Hutre, médecin-major de 1re classe ; Damian, Dourne, médecins-majors de 2e classe ; Arathoon, médecin aide-major de 1re classe.

En Cochinchine : MM. Fistié, Lailheugue, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique occidentale : MM. Bonain, Audibert, médecins majors de 2e classe.

A la Guinée : M. Pezet, médecin aide-major de 1re classe.

A la Côte d'Ivoire : MM. Braud, Lasserre, médecins aides-majors de 1re classe.

A Madagascar : MM. Houillon, Mainguy, médecins majors de 1re classe ; Pinet, Chapeyrou, médecins majors de 2e classe.

A la Guyane : M. Eberlé, médecin aide-major de 1re classe.

En France : MM. Renaud, Lenoir, Leirier, médecins majors de 1re classe ; Contuut, Ortholan, Mathis, Fraissinet, Augier, Wagon, Boudriot, médecins majors de 2e classe ; Foll, Brimont, Bouret, Léger, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont affectés en France, MM. Brachet, médecins-majors de 2e classe ; Perret, médecin aide-major de 2e classe.

Les réserves d'air dans Paris. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Paul Brousse vient, après délibération, de renvoyer à l'examen de la 3e Commission et à celui de l'administration les deux propositions suivantes :

1° Il sera établi à la périphérie, dans la ligne même du mur d'enceinte, désaffectée par la loi de 1898, soit sur les terrains rendus disponibles par cette désaffectation, soit, à leur défaut, sur les terrains de la zone militaire, soit concurremment sur les deux, plusieurs « espaces libres », d'une contenance de 10 à 12 hectares chaque, dans l'intérêt de l'hygiène urbaine de Paris.

2° Un essai de la proposition précédente sera tenté au niveau de la porte Saint-Ouen, pour le XVIIe et le XVIIIe arrondissements (un projet est joint par M. Paul Brousse à cette proposition).

Si la limite de l'octroi n'était pas déplacée ou supprimée, on pourrait la transférer à la frontière extérieure du parc, comme il a été fait pour le bois de Boulogne.

Société des Œuvres de mer. — L'Assemblée générale pour 1907 de la Société des Œuvres de mer aura lieu le vendredi 22 Mars, à 3 heures précises, dans la salle de la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain.

Conférence du Syndicat des médecins de la Seine. — Le Syndicat des médecins de la Seine a organisé pour le lundi, 25 Mars, à 9 heures du soir, une conférence qui se tiendra à l'Hôtel des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Chautemps, ancien ministre, sénateur de la Haute-Savoie.

Le conférencier, M. Gairal, président de l'Union des Syndicats médicaux de France, traitera le sujet suivant : *De la Mutualité en général. Rapport de la Mutualité avec les médecins.*

On trouve des cartes d'invitation au Syndicat des médecins de la Seine, 28, rue Serpente, Paris.

IIIe Congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Voici le programme des rapports qui seront discutés dans les séances du Congrès :

Cannes. — 1° « Les maladies chroniques de l'appareil respiratoire sur la Riviera française. » Rapporteur : M. Chuquet (de Cannes). Question annexe : « Les maladies des voies aériennes supérieures. » Rapporteur : M. Roques (de Cannes) ;

2° « Les maladies nerveuses sur le littoral méditerranéen. » Rapporteur : M. Sauvage (de Cannes-le-Canet). Question annexe : « Traitement physiothérapique dans ces maladies, sur le littoral. » Rapporteurs : MM. Bonnefoy et Josserand (de Cannes).

Nice. — 3° « L'hygiène de la ville de Nice. » Rapporteur : M. Balestre (de Nice) ;

4° « La goutte sur le littoral de la Riviera. » Rapporteur : M. Moriez (de Nice) ;

Monaco. — 5° « L'hygiène dans la principauté de Monaco. » Rapporteur : M. Vivant (de Monte-Carlo) ;

6° « Les poussières des routes sur le littoral méditerranéen. » Rapporteurs : MM. Chaboux (de Menton) et Guglielminetti (de Monte-Carlo) ;

Menton. — 7° « L'hygiène à Menton » Rapporteur : M. Tartalin (de Menton) ;

8° « L'héliothérapie, les bains d'air, de lumière et de soleil dans la pratique journalière. » Rapporteurs : MM. Montenis (de Sylvabelle) et Chiais (de Menton).

Pour tous renseignements, écrire au secrétaire général, M. Verdalle, 1, boulevard d'Alsace, à Cannes.

Le nombre des dentistes en France. — Il y a actuellement en France 3.900 dentistes plus 450 stomatologistes.

A ces praticiens, il convient d'ajouter les étudiants dentistes qui se répartissent aujourd'hui comme suit : 280 à l'Ecole dentaire de Paris ; 220 à l'Ecole odontech-

nique; 100 à l'Ecole dentaire de France; 100 à Bordeaux; 50 à Lyon; 25 à Lille; 25 à Nancy; soit au total 800.

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Le Conseil d'arrondissement de Sceaux, au cours de sa récente session, a émis les vœux suivants :

— Que les bureaux de bienfaisance et les hospices soient totalement exonérés des droits de succession pour tous les dons et legs faits en leur faveur.

— Qu'il soit créé des orphelinats départementaux pour recueillir les orphelins indigents, et que les frais d'hospitalisation et d'éducation soient supportés par le département et les communes, comme les dépenses d'entretien des aliénés.

Que ces orphelinats soit déclarés aptes à recueillir les dons et legs faits en faveur des orphelins pauvres.

Et que le Conseil général soit saisi de ce vœu ainsi que M. le ministre des Finances.

— Emet le vœu que les sommes représentant les travaux prévus à l'emprunt départemental et qui ne seraient pas exécutés, ainsi que les bonis réalisés sur les opérations exécutées en banlieue, au moyen des fonds dudit emprunt, soient employées à la création d'hospices intercommunaux.

— Que l'Administration prenne des mesures pour la destruction des moustiques sur les lacs et cours d'eau du bois de Vincennes.

— Que la Ville de Paris procède le plus tôt possible à l'assainissement des terrains retranchés du bois de Vincennes par la construction d'égouts sous toutes les voies établies pour desservir ces terrains.

— Tous les citoyens nécessiteux, blessés, infirmes, ou reconnus incapables de fournir aucun travail utile et de subvenir à leurs besoins et âgés d'au moins soixante-cinq ans, pourront être admis dans l'établissement hôpital régional à créer dans le chef-lieu de canton de leur résidence ou à proximité dudit canton.

Ces établissements hospitaliers seront créés au moyen de ressources spéciales provenant d'un impôt direct à établir sur toute personne adulte et valide et se trouvant dans les conditions ci-après déterminées.

Cet impôt progressif serait créé de la manière suivante : toute personne jouissant d'un revenu d'au moins 1.000 fr. ou d'un traitement comme fonctionnaire ou salaire de ladite somme serait imposée d'une contribution complémentaire de 0,15 pour 100, de 0,25 pour 100 pour ceux ayant un traitement ou revenu de 2.000 à 10.000 francs, et de 0,50 pour 100 pour un revenu ou traitement supérieur à 10.000 francs.

Le montant de cet impôt progressif serait perçu comme en matière de contribution directe et formerait un budget spécial consacré d'une manière absolue à l'hospitalisation des vieillards, à la fondation et à l'entretien des maisons hospitalières à créer dans chaque canton.

— Renouvelle sa protestation contre tout projet d'agrandissement de l'hôpital militaire Bégin, du côté du bois de Vincennes, et demande que l'administration militaire aménage en jardin le terrain qui se trouve en bordure de l'avenue des Minimes.

— Maintient son vœu voté dans une précédente session en faveur de la création d'un hôpital général dans l'arrondissement de Sceaux.

Conseil d'arrondissement de Saint-Denis. — Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis a émis les vœux suivants :

— Que les communes se groupent en vue d'établir des hospices intercommunaux, qui remédieront à tous les inconvénients de la centralisation, procureront aux habitants des communes groupées toutes les facilités pour visiter leurs malades sans grands frais et permettront aux parents des personnes décédées à l'hôpital de les faire enterrer dans la commune qu'ils habitent.

Et invite l'administration à étudier la question afin de procurer aux communes toutes les facilités financières pour la construction d'hôpitaux intercommunaux.

— Que l'administration préfectorale maintienne la distinction faite jusqu'en 1897 pour les dépenses réclamées aux communes au sujet : 1° Des enfants assistés; 2° des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

Qu'elle veuille bien, pour la répartition à opérer entre les communes, prendre pour base la valeur du centime communal, cette base servant déjà à déterminer le contingent des communes dans les dépenses de leurs malades indigents (loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale) et servant aussi à fixer la contribution des communes de la Seine aux dépenses de leurs aliénés (délibération du 14 Décembre 1899 du Conseil général de la Seine).

Et qu'elle saisisse du présent vœu le Conseil général de la Seine.

— Que des consultations du soir aient lieu régulièrement dans les hôpitaux, les consultations du dimanche étant insuffisantes pour ce service.

— L'administration est invitée à continuer les essais déjà entrepris pour supprimer, dans la mesure du possible, les nuages de poussière causés par les voitures automobiles.

— 1° Que les viandes provenant des tueries particulières de la banlieue soient estampillées par les soins de la préfecture de police, avec une marque analogue à celle employée aux abattoirs de La Villette;

2° Que le nombre des vétérinaires sanitaires chargés de la visite desdites tueries et des marchés volants soit augmenté de façon à rendre leur surveillance plus efficace.

— Que l'administration fasse étudier un système de bouche d'égout formant siphon, afin d'éviter les odeurs pestilentielles qui se dégagent continuellement des égouts et qui sont, par les grandes chaleurs, un danger permanent pour la santé publique.

— Que les indigents de la banlieue décédés dans les hôpitaux de Paris puissent être inhumés dans les cimetières communaux avec exonération de la taxe municipale de sortie des corps.

— Qu'une subvention de 1.000 francs soit accordée au dispensaire antituberculeux de Saint-Ouen.

— Qu'une subvention soit accordée par le Conseil général aux pharmacies mutualistes du département de la Seine.

— Que le Parlement vote une loi donnant à l'administration les pouvoirs nécessaires pour exercer une surveillance suffisante sur les hospices et autres établissements d'assistance nés de l'initiative privée.

— Que des mesures soient prises en vue de réaliser l'assainissement de la Seine à Clichy.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 13 Mars.* — M. DELORE (Lyon) : *Plaies des artères.* — M. TAVERNIER (Lyon) : *Cancroïde des lèvres.* — M. LAROYENNE (Lyon) : *Corps étrangers du larynx et de la trachée.*

Séance du 14 Mars. — M. CHEVASSU (Paris) : *Tumeurs des grandes lèvres.* — M. LECÈNE (Paris) : *Hernie inguinale congénitale.* — M. DRUCBERT (Lille) : *Phlegmon diffus.*

Séance du 15 Mars. — M. PIQUAND (Toutes les Facultés) : *Fissures congénitales de la face.* — M. GAUTHIER (Lyon) : *Kyste hydatique du foie.* — M. LATARGET (Lyon) : *Phlegmon périnéphrétique.*

Agrégation (accouchement). — Ordre de passage des candidats pour la leçon orale de trois quarts d'heure. — *13 Avril*, M. Fournier. — *15 Avril*, MM. Péry, Jeannin, Rudaux. — *26 Avril*, MM. Delestre, Gilles, Macé. — *17 Avril*, MM. Couvelaire, Garipuy, Gonnet. — *18 Avril*, MM. Pouliot, Sauvage, Lequeux. — *19 Avril*, MM. Trillat, Voron, Le Lorier. — *20 Avril*, M. Guéniot.

Médecin des hôpitaux (concours d'admissibilité). — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Ferrand, 8;

Lortat-Jacob, 9; Gaultier, 9; Terrien, 9; Camus, 9; Sainton, 8. — *Absents* : MM. Ghika, Lenglet, Paisseau.

Seance du 14 Mars. — Ont obtenu : MM. Clerc, 9 ; Aubertin, 10; Hauser, 8; Balthazard, 9; Léri, 9 ; Babonneix, 8.

Médaille d'or (médecine). — Composition écrite.— *Séance du 13 Mars. — Tube du rein. — Œdème aigu du poumon.* — Lecture des copies. — *Seance du 13 Mars.* — Ont obtenu : MM. Philibert, 27; Moutier, 25; Tixier, 22; Israëls de Jong, 26.

Classement des candidats. — Le premier prix (médaille d'or) est attribué à M. Philibert ; le 2e prix (médaille d'argent) est attribué à M. Moutier ; l'accessit (livres) est décerné à M. Israels de Jong, qui bénéficie en outre de la fondation Zambaco.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Jugement des mémoires. — *Séance du 13 Mars.* — Ont obtenu : MM. Sauvé, 28; Cauchoix, 29; Picot, 26; Siegel, 28; Mathieu, 30; Morel, 27; Papin, 29.

Oral. — *Séance du 14 Mars. — Fracture du rocher.* — Ont obtenu : MM. Sauvé, 19; Mathieu, 17; Siegel, 16; Cauchoix, 18; Papin, 17. — *Absents* : MM. Morel, Picot.

Internat. — Oral. — *Séance du 13 Mars. — Muqueuse de la langue. — Signes et diagnostic du cancer de la langue.* — Ont obtenu : MM. Touraine, 16; Duranton, 14; Binet du Jassonneix, 15; Berger, 18; Morant, 14; Robert, 14; Ménard, 14; Burnier, 15; Chaudron, 14; Martingay, 14 1/2.

Séance du 14 Mars. — Appendice iléo-cæcal. — Diagnostic de la fièvre typhoïde à la période d'etat. — Ont obtenu : MM. Guenot, 13; Cléret, 16; Gendron (Georges), 15; d'Halluin, 16; Mallet, 15; Mornard, 16; Mlle Neveux, 14; Weill (Pierre), 14; Railliet, 14; Mesnager, 13.

Relevé des points. — MM. Touraine, 16 + 27 = 43; Duranton, 14 + 20 = 34; Binet du Jassonneix, 15 + 21 = 36; Berger, 18 + 21 = 39; Morant, 14 + 20 = 34; Robert, 14 + 23 = 37; Ménard, 14 1/2 + 19 = 33 1/2; Burnier, 15 + 23 = 38; Chaudron, 14 + 20 = 34 ; Martingay, 14 1/2 + 21 = 35 1/2; Guenot, 13 + 22 = 35; Cléret, 16 + 21 = 37; Gendron (Georges), 15 + 23 = 38; d'Halluin, 16 + 20 = 36; Mallet, 15 + 22 = 37; Mornard, 16 + 17 = 33; Mlle Neveux, 14 + 18 = 32; Weill (Pierre), 14 + 24 = 38; Railliet, 14 + 23 = 37 ; Mesnager, 13 + 23 = 36.

Internat des asiles. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine, Asile clinique, Asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif, Maison-Blanche, Moisselles et l'Infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police, sera ouvert le lundi 8 Avril 1907, à 2 heures précises, à la Préfecture de la Seine, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours doivent se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures, jusqu'au samedi 23 Mars 1907 inclusivement.

Pourront prendre part au concours les docteurs en médecine munis du diplôme délivré par les Facultés de l'Etat et les étudiants ou étudiantes en médecine, sans distinction de nationalité, possédant 16 inscriptions de doctorat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture de la Seine (service des aliénés) : 1° expédition d'acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° certificat de revaccination; 4° diplôme de docteur en médecine ou certificat de 16 inscriptions prises dans une des Facultés ou Ecoles de médecine de l'Etat. Ce dernier certificat devra indiquer que l'intéressé n'a pas subi de peines disciplinaires graves; 5° certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune ou le commissaire de police du quartier; 6° certificat de l'Assistance publique indiquant les services hospitaliers du candidat et témoignant qu'il n'a pas subi de peines disciplinaires graves.

Les candidats devront, en outre, n'avoir pas atteint l'âge de trente ans révolus au 1er Avril de l'année où aura lieu le concours. Les années de présence sous les drapeaux, accomplies par les candidats français, ne seront pas comptées dans ce délai.

La liste des candidats sera close quinze jours avant la date de l'ouverture du concours.

Hôpitaux d'Orléans. — Un concours pour l'admission de deux médecins-adjoints sera ouvert aux hospices d'Orléans, le 27 Mars 1907, à 10 heures. Le registre d'inscription sera clos le 17 Mars. S'adresser au Secrétariat desdits hospices.

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d Armentières. — Rappelons que le lundi 18 Mars 1907, il sera ouvert à la Faculté de médecine de Lille, un concours public pour la nomination à quatre places d'interne en médecine et à trois places d'interne provisoire aux asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières.

Sont admis au concours les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une Ecole de médecine de l'Etat. Les candidats doivent, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la préfecture du Nord : 1° expédition de l'acte de naissance; 2° extrait du casier judiciaire; 3° certificat de revaccination datant de moins de trois années; 4° certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l Ecole dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins dix inscriptions; 5° certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié. (Ce certificat ne devra pas avoir plus d'un mois de date.)

RENSEIGNEMENTS

On demande un étudiant pour remplacement d'externe pendant Avril. 50 francs. Ecrire *P. M.*, n° 340.

Docteur ayant longue pratique, accompagnerait malade aussi bien à l'étranger qu'en France. Ecrire *Presse Médicale*, n° 336.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

P.-E.-M. BERTHELOT

1827-1907

Une mort brusque vient de terminer une carrière scientifique entre toutes glorieuse et féconde. Berthelot est mort subitement lundi dernier à l'âge de quatre-vingts ans.

Berthelot appartenait par ses origines à la profession médicale. C'est un médecin, son père, Jacques-Martin Berthelot, qui l'initia à la science et sut lui en inspirer le culte.

En 1850, Berthelot présente à l'Académie des Sciences son premier mémoire : *Sur un procédé simple et sans danger pour démontrer la liquéfaction des gaz et celle de l'acide carbonique en particulier.*

Elève de Balard, Berthelot est, à vingt-quatre ans, attaché comme préparateur au laboratoire du Collège de France; il fait là de belles recherches sur l'essence de térébenthine. Trois ans plus tard, 1854, il est reçu docteur ès sciences, avec une thèse consacrée *aux combinaisons de la glycérine avec les acides*, et *à la reproduction des corps gras neutres naturels.* Dans cette thèse on trouve en germes les principes d'une des théories qui vont renouveler en quelque sorte la science : la synthèse organique est née du génie de Berthelot.

Lavoisier écrivait : « La Chimie marche vers son but et vers la perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore... La Chimie est la Science de l'Analyse. »

Berthelot répond : « La Chimie crée son objet... Elle a la puissance de refaire ce qu'elle a détruit... La Synthèse étend ses conquêtes, depuis les éléments jusqu'aux substances les plus compliquées, sans qu'on puisse assigner de limite à ses progrès. »

Les travaux de Berthelot sur la synthèse prennent à partir de 1854 une importance capitale, et ses grandes découvertes se suivent avec une rapidité étonnante; il aborde l'étude méthodique des Synthèses des carbures d'hydrogène, réalise la synthèse de l'alcool méthylique, de l'acide oxalique, de différentes essences; plus tard, il fait la synthèse du camphre et, en 1862, il publie son travail magistral sur la synthèse de l'*acétylène.*

Après avoir montré que les simples affinités chimiques règlent les métamorphoses de la matière, Berthelot se préoccupe de définir ces différentes affinités, et il cherche le moyen de les comparer au moyen des quantités de chaleur qu'elles mettent en mouvement. Fidèle à la méthode expérimentale, il s'assure d'abord des méthodes de mesure rigoureuses et il établit des procédés calorimétriques qui lui permettent d'aborder une foule de questions, relevant à la fois de la Chimie, de la Physique et de la Mécanique, réactions endothermiques et exothermiques,

actions de contact, état naissant, étude des dissolvants, isomérie, etc., etc. Pendant trente-cinq ans l'illustre chimiste poursuit, perfectionne, étend ses travaux; par ses ouvrages de *Thermochimie*, il trace les lois générales qui découlent de cet ensemble imposant de recherches et élève à la mécanique chimique un impérissable monument.

Synthèse organique et Thermochimie, tels sont les deux principaux titres scientifiques de Berthelot, mais que d'autres travaux! sur les matières explosives, sur la formation des principes immédiats par les végétaux, sur l'acide persulfurique, sur l'effluve électrique, sur l'emploi de l'acide iodhydrique, sur les réactions chimiques déterminées par le radium, etc., etc.

Il était impossible d'étudier méthodiquement tant de questions sans toucher à l'histoire de la Chimie; aussi Berthelot remonte à l'origine de la Science dont il cherche les traces dans les papyrus grecs, il publie successivement la *Collection des alchimistes grecs*, l'*Introduction à l'étude de la Chimie des anciens et du moyen âge*, les textes jusque-là inconnus de l'*Alchimie syriaque et de l'Alchimie arabe*.

Servi par une extraordinaire puissance de travail, par une mémoire prodigieuse, Berthelot a réalisé une inconcevable masse de travaux et publié plus de 600 mémoires originaux.

Les honneurs et les distinctions se sont accumulés sur sa tête. Professeur à l'École supérieure de pharmacie en 1859, membre de l'Académie de médecine en 1863, professeur au Collège de France en 1865, membre de l'Académie des sciences en 1873, secrétaire perpétuel en 1889, membre de la Société d'agriculture de France, membre de l'Académie française, membre d'une foule de Sociétés scientifiques étrangères, ministre. Berthelot a su remplir, sans se lasser, les fonctions et les charges les plus diverses.

Le 24 novembre 1901, le *cinquantenaire scientifique de M. Berthelot*, célébré avec pompe à la Sorbonne, synthétisait tous ces honneurs en un solennel hommage de la science internationale et de la nation française tout entière.

La vie entière de Berthelot est une splendide leçon de travail et de ténacité, un exemple aussi de désintéressement car il ne retira, d'aucune de ses découvertes, de profits pécuniaires. Dans notre monde moderne où tant d'hommes se lancent dans l'âpre curée des honneurs et de l'argent, l'exemple de Berthelot est là pour nous dire que c'est dans le travail et dans la recherche désintéressée du vrai que le savant trouve les joies les plus hautes et les plaisirs les plus intenses que l'homme puisse goûter. La science donne à ses fidèles la jouissance d'un monde supérieur que le politicien vulgaire ou le financier milliardaire ne connaîtront jamais.

P. Desfosses.

COMMISSION EXTRA-PARLEMENTAIRE

DES MODIFICATIONS A APPORTER DANS L'ORGANISATION DES ÉTUDES MÉDICALES

Première séance : Vendredi 15 Mars, 2 heures et demie, séance plénière ouverte par M. Briand qui y a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me prêter votre précieuse collaboration et je vous demande la permission de rappeler, en quelques mots, les conditions dans lesquelles je vous ai réunis, et de préciser l'objet et le but de votre Commission.

Au *Journal Officiel* du 5 Mars, en même temps que l'arrêté nommant la Commission de réorganisation des études médicales, paraissait un arrêté revisant les programmes du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), afin de les mieux orienter vers les études médicales. C'est une satisfaction donnée à ceux qui estimaient que ces programmes étaient trop chargés et d'un caractère trop général. Un Comité de perfectionnement où figurent des représentants des Facultés de médecine aura, d'ailleurs, le mandat de rechercher d'une façon continue les modifications et les améliorations qui pourront être apportées à ces programmes.

Le même jour, a paru un décret rapportant celui du 25 Juillet 1906, qui instituait le certificat d'études médicales supérieures. En même temps, un arrêté déterminait les conditions des épreuves d'admissibilité et des épreuves définitives de l'agrégation des Facultés de médecine. L'institution du certificat d'études supérieures médicales avait provoqué des inquiétudes. On avait paru craindre qu'il n'y eût là un nouveau grade indépendant de l'agrégation elle-même. J'ai voulu dissiper ces craintes et j'espère y avoir réussi avec le concours du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Ces deux questions réglées, le moment est venu d'aborder celle des études médicales, c'est-à-dire de la préparation des docteurs dans les Facultés et Écoles de médecine.

L'organisation actuelle des études médicales date du 31 Juillet 1893.

Le rapporteur du projet de décret au Conseil supérieur de l'Instruction publique était Brouardel, qui a rendu tant de services à la médecine et aux études médicales, et dont la mort récente a été si unanimement déplorée.

Dans ce rapport, il constatait que les réformes auxquelles on procédait avaient pour origine « les observations présentées par les Facultés de médecine depuis plus d'un demi-siècle ». On se proposait de fortifier l'éducation scientifique des étudiants en médecine, de mieux répartir les études médicales et les examens.

Dans leur ensemble, les réformes de 1893 représentaient certainement un progrès sur l'état de choses antérieur. Si elles ont été, au cours de

ces dernières années, l'objet d'assez vives critiques, c'est, pour une large part, que les sciences médicales se sont rapidement développées et que leur domaine n'a cessé de s'accroître. Après treize ans, il paraît nécessaire de procéder à une nouvelle révision; mais il n'y a point lieu d'incriminer ici l'instabilité des programmes : les programmes doivent se modifier périodiquement en raison de l'évolution constante des sciences médicales.

Ce qui rend la tâche difficile et compliquée, c'est qu'il s'agit d'assurer à la fois l'éducation scientifique et l'éducation professionnelle du docteur en médecine. Le médecin doit être avant tout un bon praticien, mais il ne peut être un bon praticien s'il ne possède les connaissances scientifiques dont il aura besoin chaque jour, et ces connaissances scientifiques ne seront réelles que si l'étudiant en médecine les acquiert par l'habitude de l'expérimentation et de l'observation personnelles.

D'autre part, étant données les nécessités de la vie et les conditions nouvelles du service militaire, peut-on songer à étendre la scolarité ? Théoriquement, les études médicales sont de quatre années ; mais le rapporteur du Décret de 1893 notait que plus de la moitié des étudiants mettaient plus de sept ans à faire leurs études.

Le problème qui s'impose est donc de faire dans les programmes la part : 1° de l'enseignement théorique ; 2° des travaux pratiques à l'amphithéâtre et au laboratoire ; 3° de l'éducation clinique. Ce sont là trois éléments dont aucun ne peut être supprimé et qui sont indissolublement liés, mais on conçoit qu'il soit difficile de mesurer à chacun d'eux le temps et la place qui lui seront accordés. Si l'on passe au détail, d'autres difficultés se présentent.

Il suffit, à titre d'exemple, d'en indiquer quelques-unes. Comment doit être organisé l'enseignement théorique pour que, sur chaque matière, l'étudiant soit assuré d'acquérir, non pas seulement des notions fragmentaires sur une question spéciale, mais un ensemble de connaissances générales précises et bien coordonnées ? Comment doivent être organisés les travaux pratiques si l'on veut que, pour chaque science, l'étudiant devienne capable de faire lui-même, quand les intérêts de la pratique l'exigent, certaines analyses et certaines expériences? Enfin, comment faut-il organiser l'enseignement clinique et le stage pour que, non seulement les internes et les externes mais tous les étudiants, ne se contentent pas de suivre le professeur ou le chef de clinique à travers les salles d'hôpital, d'écouter vaguement ses explications, mais qu'ils soient exercés à examiner les malades, à se rendre compte du siège, de la nature, de l'évolution des affections morbides.

La question des examens se rattache naturellement à celle de l'enseignement. Les examens doivent être, en effet, la constatation normale, régulière des études. Il faut donc rechercher par quelles mesures ce caractère de l'examen sera le mieux assuré; et il y aurait lieu de se demander si on ne pourrait pas y tenir compte, d'une façon plus effective que ne l'indique l'article 6 du décret de 1893, des notes obtenues, soit dans des interrogatoires complémentaires des cours, soit aux travaux pratiques, soit aux exercices cliniques.

Sur toutes ces questions, j'ai tenu, avant de procéder à l'étude d'un décret nouveau, à recueillir les avis d'une Commission où seraient représentées toutes les compétences. Si les représentants des Facultés de médecine sont bien placés pour connaître l'organisation actuelle, ses lacunes et ses défectuosités aussi bien que ses avantages, les médecins engagés dans la pratique quotidienne pourront, avec l'autorité de l'expérience personnelle, indiquer ce que devrait être le docteur en médecine qui, à peine investi de son diplôme, livré à lui-même, est obligé, du jour au lendemain, d'assumer les plus lourdes responsabilités. Les conseils des représentants du Parlement, des savants dont les recherches sont tournées vers la médecine, des administrateurs chargés de veiller à l'hygiène et à l'assistance, ou de diriger les grandes écoles qui forment les médecins de l'armée et de la marine seront également précieux.

Messieurs,

Je suis sûr qu'ainsi composée, votre Commission, grâce à la haute compétence de ses membres, au souci du bien public qui ne cessera de guider leurs efforts et d'orienter leurs travaux, atteindra le but en vue duquel elle a été constituée et me permettra, éclairé par ses conclusions, de résoudre, au mieux des intérêts en cause, les graves questions soulevées par la réforme que nous entreprenons en commun.

* * *

Le grand Maître de l'Université appelé par les travaux parlementaires, la séance a continué jusqu'à six heures, présidée par M. Liard.

La commission plénière s'en est remise à une sous-commission pour présenter un travail de propositions sur chacun des trois points successivement envisagés :

1° Matières que tout médecin doit apprendre et savoir ;

2° Quand, comment, où doivent être réparties et enseignées ces Matières durant les années de scolarité ;

3° Répartition des examens, des épreuves probatoires et des sanctions scolaires, faisant foi du savoir du médecin scientifiquement et professionnellement éduqué.

Les séances de la sous-commission se sont poursuivies sans interruption le samedi matin, le dimanche matin et après-midi, le lundi et le mardi matin, sous la présidence de MM. Lannelongue et Liard, assistés de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 10 Avril 1907, à 1 heure. — M. DANVERS : La splénomégalie dans les maladies parasitaires; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Claude. — M. PELARDY : Le favus des ongles; MM. Gaucher, Blanchard, Teissier, Claude. — M. RONCE : Kystes hydatiques du poumon, diagnostic précoce par les rayons Rœntgen; MM. Reclus, Segond, Leguen, Mauclaire. — M. DUPERIER : De la glossite profonde aiguë; MM. Reclus, Segond, Leguen, Mauclaire. — M. HARDIVILLIER : L'ostéite apophysaire de la croissance (localisations peu fréquentes); MM. Segond, Reclus, Leguen, Mauclaire.

Jeudi 11 Avril 1907, à 1 heure. — M. TRAPENARD : Considérations sur l'épithélioma primitif du vagin : MM. Cornil, Roger, Thoinot, Jeanselme. — M. DEGLAS : Étude sur le rhumatisme chronique progressif et déformant (pathogénie-urologie); MM. Roger, Cornil, Thoinot, Jeanselme. — M. GUYOT : La question des maladies professionnelles; MM. Thoinot, Cornil, Roger, Jeanselme. — M. PECHER : Contribution à l'étude des grossesses extra-utérines doubles : MM. Pozzi, Poirier, De Lapersonne, Demelin. — M. HERPIN : Évolution de l'os maxillaire inférieur; MM. Poirier, Pozzi, De Lapersonne, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 8 Avril 1907. — Dissection. École pratique; MM. Delens, Retterer, Cunéo. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Teissier, Legry. Épreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Leguen, Branca. — 1er, Oral (2e série) : MM. Lejars, Mauclaire, Rieffel. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Walther, Gosset, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Landouzy, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 9 Avril 1907. — Médecine opératoire. École pratique : MM. Hartmann, Thiery, Morestin. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Gouget, Maillard. Épreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Berger, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. De Lapersonne, Ricard, Launois. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Fernand Bezançon, Carnot. — 4e (2e série) : MM. Wurtz, Richaud, Balthazard. — 4e (Première série) : MM. Thoinot, Vaquez, Méry. M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Albarran, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Thiroloix, Jeanselme. M. Chantemesse, censeur; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 10 Avril 1907. — Médecine opératoire. École pratique : MM. Tuffier, Sebileau, Gosset. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Marcel Labbé. Épreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Delens, Walther, Cunéo. — 1er, Oral (2e série) : MM. Broca (Ang.), Rieffel, Branca. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Retterer. M. Landouzy, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 11 Avril 1907. — Dissection. École pratique : MM. Albarran, Retterer, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Rénon, Maillard. Épreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Berger, Thiéry, Launois. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Gouget. — 4e : MM. Pouchet, Dupré, Méry. M. Gilbert, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Vendredi 12 Avril 1907. — Dissection. Épreuve pratique : MM. Walther, Rieffel, Cunéo. — 3e (Deuxième partie) (1re série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Brissaud, Lejars. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Delbet, Tuffier. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Sebileau, Lepage. M. Dejerine, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (1re série), Necker : MM. Delens, Leguen, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Ang. Broca, Mauclaire, Gosset. M. Landouzy, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Balthazard, suppléant.

Samedi 13 Avril 1907. — Médecine opératoire. École pratique : MM. Berger, Thiéry, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Jeanselme, Maillard. Épreuve pratique. — 1er, Oral, MM. Ricard, Launois, Auvray. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Robin, Rénon, Carnot. M. Gilbert, censeur; M. Gouget, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. André Broca, suppléant.

Exercices opératoires. — M. BAUMGARTNER, prosecteur, avec le concours de 6 aides d'anatomie, fera sa première démonstration le lundi 8 Avril 1907, à 1 h. 1/4 précise, Pavillon n° 7.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le Conseil de la Faculté a présenté au ministre pour la chaire de médecine opératoire, en première ligne M. Villar, en deuxième ligne M. Chavannaz.

HOPITAUX ET HOSPICES

L'enseignement médical des hôpitaux. — Sur l'initiative de M. Lucas-Championnière et de MM. Babinski, Variot, Hirtz, Béclère, Darier, Bazy, Sergent, etc., vient d'avoir lieu l'assemblée constitutive de l'« Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris ». M. Souques a été nommé secrétaire général et M. M. Labbé secrétaire général adjoint. Une quarantaine de médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux ont fait adhésion aux statuts de l'Association.

Cet enseignement nouveau se fera surtout dans les hôpitaux. Mais il y aura aussi un local central où les jeunes médecins et chirurgiens des hôpitaux pourront venir faire des cours et conférences. En outre, cette Association se propose de s'adjoindre au besoin des personnalités médicales ou scientifiques extra-hospitalières qui pourraient venir faire des conférences dans le local central.

Cet enseignement nouveau est destiné à compléter l'enseignement officiel de la Faculté de Paris.

Hôpital Bretonneau. — M. Sommelet est nommé pharmacien chef de service à l'hôpital Bretonneau.

Maison municipale de santé. — M. André est nommé pharmacien chef de service à la Maison municipale de santé.

Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts. Le Conseil municipal de Paris vient d'accorder à la clinique ophtalmologique de l'hospice des Quinze-Vingts une subvention de 5.000 francs.

NOUVELLES

Chirurgien dentiste. — Par arrêté ministériel, la première session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste s'ouvrira en 1907, au chef-lieu de chaque académie, le 17 Juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit : épreuves écrites : mercredi 17 Juillet ; épreuves orales : jeudi 18 Juillet.

Les registres d'inscription seront ouverts du 10 Juin au 13 Juillet inclus.

Syndicat des médecins de la Seine. — L'assemblée générale du syndicat des médecins de la Seine a procédé dimanche dernier au renouvellement de son bureau. Voici les résultats des élections :

Président : MM. Philippeau, 227, élu ; Rotillon, 215.

Vice-présidents : MM. Noir, 224 ; Renon, 254, élus ; Gourichon, 207 ; Lecerf (d'Asnières), 179.

Secrétaire général : MM. Belleneontre, 231, élu ; Ravamer, 210.

Secrétaires des séances : MM. Levassort, 231, élu ; Smester, 209 ; Billon, 209 ; Diverneresse, 194.

Trésorier : MM. Vimont, 235, élu ; Hamon, 209.

Rédacteur du Bulletin : MM. Granjux, 212 ; Laisne, 192.

Conseillers (Paris) : MM. Descouts, 237 ; Chaudebois, 226 ; P. Guillin, 227, élus ; Bavrault, 207 ; Biard, 222 ; Chapon, 219 ; Cousleau, 192 ; Dally, 186 ; Dubreuil, 221 ; Duverdier, 194 ; Grumberg, 190 ; Guillemonat, 205 ; Lamouroux, 208 ; Laguenière, 220 ; Leredde, 193 ; Ramonut, 208 ; Thiellement, 197.

Conseillers (banlieue) : MM. Denechelle (La Varenne), 228 ; Manguy (Bourg-la-Reine), 229, élus ; Perrodeau (Saint-Ouen), 199 ; Serpaggi (Pierrefitte), 220 ; Vallat (Joinville), 197.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Grenoble, de M. Hennequin, ancien sous-directeur de l'Ecole de santé militaire de Lyon ; à Toulon, de M. Roustan, médecin de l'*Iéna*.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 16 Mars 1907.* — M. MULLER (Lyon) : *Contusions de l'abdomen.* — M. MERCADÉ (Paris) : *Genu valgum.* — M. DUJARIER (Paris) : *Abcès ossifluents.*

Séance du 18 Mars. — M. VIOLET (Lyon) : *Pseudarthroses.* — M. PINATELLE (Lyon) : *Tétanos.* — M. SAVARIAUD (Paris) : *Corps étrangers articulaires.*

Séance du 19 Mars. — M. GUYOT (Bordeaux) : *Cancer de la langue.* — M. LENORMAND (Paris) : *Péritonite tuberculeuse.* — M. PETIT (Bordeaux) : *Fractures spontanées.*

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 16 Mars.* — Ont obtenu : MM. Guillemot, 8 ; Geraudel, 7 ; Jomier, 8 ; Decloux, 9 ; Lemierre, 9. — *Absents* : MM. Lippmann, Le Sourd, Comte, Aubry.

SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du 16 Mars.* — Ont obtenu : MM. Crouzon, 9 ; Audistère, 8 ; Bégart, 8 ; Armand-Delille, 9 ; Degny, 8. — *Absent* : M. Lejonne.

Accoucheur des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places d'accoucheur des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 13 Mai 1907, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration (bureau du personnel médical), de midi à trois heures, du lundi 8 Avril au jeudi 25 du même mois inclusivement.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 16 Mars.* — *Cæcum (Anatomie et physiologie). Tuberculose iléo-cæcale.*

Séance du 18 Mars. — Ont obtenu : MM. Papin, 28 ; Sauvé, 30 ; Cauchoix, 29 ; Mathieu, 28.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — Le premier prix (médaille d'or) est attribué à M. Sauvé ; le 2e prix (médaille d'argent) à M. Cauchoix ; l'accessit à M. Mathieu.

Prix Civiale. — Le prix Civiale a été attribué à M. G. Küss, interne à l'hôpital Lariboisière.

Internat. — ORAL. — *1re Séance du 17 Mars.* — *Trompes de Fallope.* — *Causes, signes et diagnostic de l'hématocèle rétro-utérine.* — Ont obtenu : MM. Pironneau, 14 ; Blanc, 14 ; Paul Boncour, 15 ; Malterre, 12 ; Fenestre, 13 ; Dreyfus, 13 ; Saiget, 15 ; Lasnier, 14 ; Weill (André), 15 ; Cotoni, 14.

2e Séance du 17 Mars. — *Veines superficielles du membre inférieur.* — *Phlegmasia alba dolens (causes, signes et diagnostic).* — Ont obtenu : MM. Lemarignier, 15 ; Soubies, 13 ; Castéran, 12 ; Lemercier, 12 ; Miginiac, 14 ; Renault (Ch.), 13 ; Marie, 14 ; Gérard, 15 ; Fernet, 16 ; Ferrau, 16.

Séance du 18 Mars. — *Face inférieure du foie. Signes et diagnostic des kystes hydatiques du foie.* — Ont obtenu : MM. Mascarenhas, 13 ; Jumentié, 16 ; Pakowski, 14 ; Lerat (Georges), 14 ; Caudrelier, 12 ; Brocq, 11 ; Henry, 16 ; Brisset, 16 ; Sorrel, 15 ; Buizard, 14. — *Absents* : MM. Halma-Grand, Quinquaud.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Pironneau, 14 + 18 = 32 ; Blanc, 14 + 23 = 37 ; Paul Boncour, 15 + 23 = 38 ; Malterre, 12 + 20 = 32 ; Fenestre, 13 + 22 = 35 ; Dreyfus, 13 + 19 = 32 ; Saiget, 15 + 24 = 39 ; Lasnier, 14 + 19 = 33 ; Weill (André), 15 + 20 = 35 ; Cotoni, 14 + 22 = 36 ; Lemarignier, 15 + 20 = 35 ; Soubies, 13 + 20 = 33 ; Casteran, 12 + 21 = 33 ; Lemercier, 12 + 17 = 29 ; Miginiac, 14 + 18 = 32 ; Renault (Ch.), 13 + 17 = 30 ; Marie, 14 + 21 = 35 ; Gérard, 15 + 17 = 32 ; Fernet, 16 + 21 = 37 ; Ferran, 16 + 22 = 38 ; Mascarenhas, 13 + 24 = 37 ; Jumentié, 16 + 21 = 37 ; Pakowski, 14 + 20 = 34 ; Lerat (Georges), 14 + 19 = 33 ; Caudrelier, 12 + 18 = 30 ; Brocq, 16 + 20 = 36 ; Henry, 16 + 22 = 38 ; Brisset, 16 + 21 = 37 ; Sorrel, 15 + 20 = 35 ; Buizard, 14 + 19 = 33 ; Halma-Grand, 18 ; Quinquaud, 19.

Internat de Brévannes. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de l'internat de Brévannes, MM. Milian, Gasne, Gosset.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser au Dr BANZET, 19, rue de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'ÉCOLE D'APPLICATION
DU SERVICE DE SANTÉ
DES TROUPES COLONIALES

Au 1er Février 1907, s'est ouverte à Marseille l'École d'application du Service de santé des Troupes coloniales, instituée par décret du 3 Octobre 1905.

Cette École est, au Service de santé colonial, ce qu'est le Val-de-Grâce au Service de santé métropolitain : par elle devront dorénavant passer tous les médecins nouvellement nommés aux troupes coloniales, qu'ils viennent de l'École de Bordeaux (aides-majors de 2e classe auxiliaires) ou qu'ils aient été recrutés par concours, en exécution de l'article 16 du décret du 11 Juin 1901 (médecins stagiaires).

Après huit mois de séjour à cette École, les élèves subiront des examens, devant un jury présidé par un médecin inspecteur des troupes coloniales : ceux qui satisferont à cette épreuve seront nommés aides-majors de 2e classe titulaires et envoyés en service aux colonies ; les autres seront rejetés dans la vie civile, à moins que, par mesure exceptionnelle, ils ne soient autorisés à redoubler leurs huit mois d'école.

Le but de cette nouvelle École d'application est de fournir aux futurs médecins de l'armée coloniale, suivant les propres termes du décret, « *l'instruction professionnelle spéciale, théorique et surtout pratique, nécessaire pour remplir les obligations de service qui incombent au Corps de santé des troupes coloniales en France et aux colonies* ».

L'instruction théorique sera donnée par des médecins principaux ou majors de 1re classe de l'armée coloniale attachés à l'École et qui feront des cours de pathologie exotique interne et externe, de bactériologie, de parasitologie, d'hygiène mili-

taire et coloniale, d'anatomie chirurgicale, de médecine légale et d'administration.

L'instruction pratique sera donnée par ces mêmes médecins, assistés de majors de 2e classe ou d'aides-majors de 1re classe faisant fonctions de chefs de clinique, à l'hôpital militaire de Marseille, où plusieurs salles seront réservées aux maladies exotiques.

* * *

Un décret qui prétend organiser un aussi remarquable enseignement ne peut être que sympathique à tous ceux qu'intéresse l'effort colonial de la France, car il règle une partie de cet effort; mais, pour sympathique qu'il soit, il ne saurait échapper à la critique.

Tout d'abord, en ce qui concerne les médecins stagiaires, lesquels sont recrutés, suivant l'article 16 du décret du 11 Juin 1901, parmi les médecins civils, l'utilité de leur imposer huit mois d'École d'application n'apparaît pas; il eût suffi, pour obtenir des stagiaires plus instruits des spécialités coloniales, de compliquer le concours qui les recrute en y ajoutant toutes sortes d'épreuves sur la pathologie et l'hygiène coloniales et sur l'administration. Les candidats n'auraient pas eu de difficulté à se procurer les connaissances nécessaires, aujourd'hui que des enseignements coloniaux fonctionnent dans plusieurs Facultés de médecine. Et cette méthode aurait laissé à chacun la liberté d'étudier à son heure, à sa manière, auprès de maîtres de son choix, ce qui vaut mieux que n'importe quelle contrainte, si douce et si bien ordonnée soit-elle.

En ce qui concerne les médecins auxiliaires, on ne peut qu'applaudir à l'idée qu'un enseignement spécial les préparera dorénavant à la vie coloniale; car, jusqu'à présent, envoyés en service aux colonies dès leur sortie de l'École de Bordeaux, ils débutaient insuffisamment armés professionnellement et psychiquement. A l'École de Bordeaux, en effet, les élèves — au point de vue professionnel — ont juste le temps d'acquérir les connaissances médicales ordinaires sans aucune spécialisation exotique; et — au point de vue psychique — ils ne sont nullement dressés à l'initiative, à la décision qu'exige la vie coloniale; bien au contraire, pas une parcelle de leur activité n'échappe au règlement, pas un instant de leurs trois années d'école n'échappe à l'emploi du temps, et, pendant trois ans, ils vivent d'une existence automatique, dans une morne atmosphère de collège.

Il était donc nécessaire de compléter l'enseignement donné à l'Ecole de Bordeaux; la nouvelle Ecole de Marseille sera-t-elle capable de donner l'enseignement théorique et pratique nécessaire?

Nul doute que l'enseignement théorique n'y soit excellent: les professeurs offriront, en effet, toutes garanties; ils ne seront nommés qu'après un concours très sérieux, dans lequel ils auront dû faire preuve de profondes connaissances et d'aptitudes pédagogiques.

Pour l'enseignement pratique, la question est plus délicate; et il s'agit de savoir si Marseille offrira des cas suffisamment nombreux et suffisamment variés de maladies coloniales. Cela a été vivement discuté lorsque le Gouvernement, ayant posé le principe d'une École d'application, s'est préoccupé de la localiser.

Deux villes se mirent en avant d'une façon particulière et se disputèrent, avec beaucoup d'âpreté, l'avantage honorifique et économique d'avoir l'école: Bordeaux et Marseille.

Bordeaux, qui prévoyait depuis longtemps la création d'une École d'application, avait eu l'habileté d'établir progressivement un enseignement colonial à sa Faculté de médecine: chaire de pathologie exotique, diplôme de médecin colonial, prix de médecine coloniale, musée d'ethnographie coloniale. Elle voulait pouvoir arguer, au moment opportun, de toutes ces spécialités pour obtenir que l'École d'application lui fût confiée.

Marseille, au contraire, fit simplement valoir que, quoique n'ayant pas un enseignement colonial aussi développé, elle est, en France, la ville coloniale par excellence; qu'elle est, en quelque sorte, sur notre territoire, un prolongement de nos colonies, tant est développé son trafic avec celles-ci et que, dans son port, c'est un arrivage perpétuel de maladies exotiques multiples et propres à l'étude.

Il est certain que Bordeaux eût été la ville de choix pour fonder un enseignement colonial théorique, mais que, pour organiser un enseignement colonial « surtout pratique », comme dit le décret, Marseille valait infiniment mieux. C'eût été une faute lourde de lui préférer Bordeaux et, tant qu'à faire une Clinique coloniale en France, Marseille était évidemment la ville de choix. Cependant, si nombreux et si variés que soient les cas de maladies exotiques à Marseille, je ne pense pas qu'ils soient de nature à donner aux futurs médecins coloniaux les connaissances cliniques les plus urgentes; car les maladies exotiques qu'il est loisible d'observer à Marseille sont, le plus souvent, au déclin, rarement au summum et jamais au début de leur évolution; cela résulte de ce que, d'une part, les colonies ne rapatrient pas les malades tant que l'affection dont ils souffrent bat son plein et que, d'autre part, l'air marin, pendant la traversée, appelle généralement la convalescence.

Pour montrer aux nouveaux médecins coloniaux quelques maladies en pleine période d'état, dont le diagnostic saute aux yeux les moins expérimentés, et des maladies en décroissance, il n'était sans doute pas indiqué de les contraindre à huit mois d'application. Ce qu'il faut apprendre au médecin frais émoulu, avant de lui confier un service médical aux colonies, c'est à dépister les affections naissantes, à en poser le diagnostic

d'une façon précoce, alors que les symptômes sont ténus, fugitifs, estompés ; parce que, à ce moment, l'intervention thérapeutique ou hygiénique peut entraver l'évolution morbide, tandis que, quelques jours ou quelques semaines plus tard, il serait trop tard. Il est effrayant de penser que, jusqu'à présent, nous tous, médecins coloniaux, avons fait notre éducation clinique au détriment des premiers malades que nous avons dû soigner, et que des infirmités et des morts se sont peut-être produites que, mieux instruits, nous aurions évitées.

A cet égard, l'Ecole de Marseille ne changera rien, parce qu'elle ne pourra pas exercer ses élèves sur des affections assez jeunes.

Charles Valentino.

CORRESPONDANCE

Monsieur et très honoré confrère,

Je lis dans *La Presse Médicale* du 27 Février, sous la signature de M. G. Vitoux, un article sur le remplacement de la patente des médecins et signalant deux procédés pour arriver à ce but.

J'insisterai peu sur le projet Caillaux qui, dans la forme qui lui a été donnée par son auteur, est contraire au plus simple bon sens (en ce qui concerne les médecins). Il les oblige, en effet, à fournir la justification des revenus de leur profession, ce qui les contraint à violer le secret professionnel.

L'idée d'une feuille timbrée pour les ordonnances est ingénieuse; mais elle me semble sujette à des critiques d'une importance capitale, dans son principe — parce que l'impôt ainsi prélevé ne serait nullement proportionnel au gain — et dans son application : de ce qu'un médecin rédige une ordonnance, il ne s'ensuit pas, d'abord, que cette ordonnance soit exécutée, ensuite et surtout que le médecin soit toujours payé, il s'en faut de beaucoup! On est toujours tenu de faire l'aumône d'un certain nombre de consultations à des gens qui n'ont pas l'assistance médicale et qui ne peuvent cependant pas payer un médecin. Ce sont principalement les jeunes médecins qui possèdent le plus de clients de ce genre et qui par conséquent paieraient le plus d'impôts proportionnellement à leurs revenus professionnels. Que dirais-je des médecins de campagne, si peu et si mal payés!

Il ne m'apparaît donc pas que cette idée soit « en harmonie avec le principe de l'équité ». L'impôt ainsi prélevé serait proportionnel au nombre des ordonnances rédigées et voilà tout. On ne peut pas dire avec vérité que le nombre des ordonnances correspondes au gain : les chirurgiens en rédigent très peu, il en est qui gagnent d'énormes sommes et qui peuvent n'en pas écrire dix par an. Ce seraient les médecins qui acquitteraient les impôts à leur place!

A tout prendre, je crois qu'il vaut encore mieux en rester à la patente. Elle n'est pas toujours équitable, mais les autres systèmes me semblent l'être moins encore.

Agréez, etc.....

P. Renardet.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

L'Aristochine (quinine insipide).

On connaît les difficultés qu'on rencontre, dans la pratique infantile, chaque fois qu'il s'agit d'administrer la quinine à un petit malade incapable d'avaler des cachets médicamenteux. En pareille occurrence, la saveur horriblement amère des préparations usuelles de quinine constitue un obstacle absolu à leur administration par la voie buccale. On n'a alors le choix qu'entre trois modes de médication, tous défectueux, à savoir : la méthode hypodermique, qui, dans l'espèce, est des plus douloureuses et non exempte de danger d'infection; la voie intra-rectale, sur laquelle on ne saurait compter, les petits enfants ne gardant pas les lavements ; enfin, les frictions pratiquées sur la peau avec une solution alcoolique ou éthéro-alcoolique de sel quinique, procédé d'une efficacité douteuse en raison de la faible quantité de substance active absorbée par les téguments dans ces conditions.

Cela étant, l'obstacle à l'usage de la quinine chez les petits enfants ne saurait être levé que par l'emploi d'une préparation dépourvue de toute saveur désagréable et douée néanmoins des propriétés thérapeutiques de la quinine. Telle est précisément l'*Aristochine*.

L'aristochine est un éther carbonique, composé neutre de quinine dont elle contient 96 pour 100, c'est-à-dire davantage que le chlorhydrate de quinine, sel le plus riche en alcaloïde, qui en renferme 81,7 pour 100.

C'est une poudre blanche, absolument insipide, car elle est insoluble dans l'eau et dans la salive et qui ne se dissout que dans le contenu acide de l'estomac. Elle n'est pas précipitée de cette solution dans le milieu alcalin de l'intestin (Dreser).

L'aristochine s'emploie absolument dans les mêmes cas et à peu près aux mêmes doses que les sels habituels de quinine.

Aux enfants, on la donne en paquets, par prises de 0 gr. 10 à 0 gr. 30, suivant l'âge du petit malade, prise qu'on répète trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures.

Un procédé fort commode d'administrer l'aristochine dans la pratique infantile consiste à la donner dans du lait, que les enfants avalent sans même se douter qu'ils prennent un médicament.

Dans la coqueluche, où son emploi rend les plus grands services, on prescrit généralement l'aristochine par prises comportant autant de décigrammes que l'enfant compte d'années et chez le nourrisson autant de centigrammes qu'il compte de mois, le petit malade recevant trois de ces prises par jour.

J. D.

FACULTÉ DE PARIS

Nomination. — Par décret présidentiel, M. le professeur Landouzy est nommé assesseur du doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le professeur Bouchard commencera son cours le mardi 9 Avril prochain, à 5 heures, dans le petit amphithéâtre.

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — *Un cours de technique expérimentale, 3e série (Opérations sur l'animal vivant)*, par MM. Proust, agrégé, et Dartigues, chef de clinique, sous la direction du professeur S. Pozzi, commencera le mardi 26 Mars 1907, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'Hôpital-Broca, et se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Programme du cours. — 1re Leçon : Technique générale des opérations gynécologiques par la voie abdominale. — 2e Leçon : Hystérectomie abdominale totale et subtotale avec ou sans ablation des annexes. — 3e Leçon : Raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds. Hystéropexie. Périnéorraphie. — 4e Leçon : Néphrotomie. Néphrectomie. — 5e Leçon : Utéro-uéo-cystostomie. Résection et suture de la vessie — 6e Leçon : Appendicectomie. Technique des sutures intestinales. Bouton de Murphy. — 7e Leçon : Résections et anastomoses intestinales. Anastomoses : latéro-latérale, termino-terminale. Iléo-sygmoïdostomie. Exclusion de l'intestin. — 8e Leçon : Gastro-entérostomie. Résection de l'estomac. Pylorectomie. — 9e Leçon : Opérations sur les voies biliaires. Cholécystostomie. Cholécystentérostomie. — 10e Leçon : Cholécystectomie. Choledocotomie et drainage des voies biliaires.

Le droit à verser est de 50 francs.

Seront admis à ce cours, en nombre limité, les docteurs Français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit ci-dessus indiqué. MM. les étudiants devront produire en outre la carte d'immatriculation à la Faculté.

Les quittances de versement seront délivrées au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 25 Mars au samedi 6 Avril, au Pavillon Moiana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours aura pour but de faire connaître les procédés spéciaux utilisés dans le service. MM. Agasse-Lafont, Ghika et Georges Rosenthal, chef et anciens chefs de clinique, dirigeront cet enseignement d'une façon absolument pratique.

Programme du cours ; Lundi 25 Mars, M. Ghika, à 10 heures 1/4 : Séméiologie, valeur diagnostic et traitement de la douleur dans les affections gastriques (douleur, gastralgie, crises gastriques). — Mardi 26 Mars, M. Agasse-Lafont, à 10 heures 1/4 : Séméiologie et traitement des anémies — M. Georges Rosenthal, à 1 heure 1/2 : Topographie thoracique. Examen clinique des régions du poumon. — Mercredi 27 Mars, M. Ghika, à 10 heures 1/4 : Valeur diagnostique des différents signes fournis par l'exploration clinique de l'estomac. — Inspection, palpation, insufflation, tubage, lavage, etc... Déductions thérapeutiques. — M. G. Rosenthal, à 1 h. 1/2 : Diagnostic et traitement de la tuberculose pulmonaire au début. Injections intratrachéales. Formules diverses d'injections sous-cutanées. Technique de la suralimentation. — Jeudi 28 Mars, M. Agasse-Lafont, à 10 heures 1/4 : Diagnostic et traitement de la chlorose. — Vendredi 29 Mars, M. Ghika, à 10 heures 1/4 : Valeur diagnostique et indication thérapeutique des vomissements, des liquides résiduels de l'estomac, et des symptômes de retentissement des affections gastriques sur les divers organes. — M. G. Rosenthal, à 1 heure 1/2 : Traitement des pleurésies. Les techniques de la thoracentèse. — Samedi 30 Mars, M. Agasse-Lafont, à 10 heures 1/4 : Les formes cliniques des leucémies. Leur traitement. — Lundi 1er Avril, M. Ghika, à 10 heures 1/4 : Le chimisme gastrique au point de vue pratique. — Mardi 2 Avril, M. Rosental, à 1 heure 1/2 : Traitement de la pneumonie de l'adulte. Les préparations de collargol. L'inhalation de nitrite d'amyle. La digitaline injectable. — Mardi 2 Avril, M. Agasse-Lafont, à 10 heures 1/2 : Traitement de la maladie mitrale. Déchloruration, Saignée, Formules de digitale, etc. — Mercredi 3 Avril, M. Ghika, à 10 h. 1/4 : Le chimisme gastrique. Présentation de malades. — M. G. Rosenthal, à 1 heure 1/2 : Le traitement de la bronchopneumonie infantile. Maillot humide, bains sinapisés, etc. — Jeudi 4 Avril, M Agasse-Lafont, à 10 heures 1/4 : Les aortites et les insuffisances aortiques. Le syndrome de Babinski. — Vendredi 5 Avril, M. Ghika, à 10 h. 1/4 : La thérapeutique clinique de l'estomac. — M. G. Rosenthal à 1 heure 1/2 : La pratique de la rééducation respiratoire. — Samedi 6 Avril, M. Agasse-Lafont, à 10 h. 1/4 : L'asystolie.

Ce cours s'adresse essentiellement aux étudiants en médecine et aux médecins praticiens.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Marchoux, médecin principal de 2e classe.

L'enseignement médical des hôpitaux. — Le secrétaire général adjoint de l'Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris est M. G. Labey, et non pas M. M. Labbé, comme il a été imprimé par erreur.

La lutte contre la céruse. — La commission parlementaire de l'hygiène publique vient d'entendre un rapport de M. J.-L. Breton concernant l'interdiction de l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture à l'intérieur. Ce rapport maintient à peu près le texte voté par le Sénat, mais se prononce contre le principe d'une indemnité aux fabricants de céruse.

La commission a aussi entendu le ministre du Travail, qui s'est prononcé pareillement contre toute indemnité et a promis de déposer avant peu un nouveau projet de loi tendant à l'interdiction de la céruse pour les travaux à l'extérieur.

La protection des mères et des nourrissons. — Le Sénat vient d'aborder la seconde délibération sur la proposition de M. Paul Strauss concernant la protection et l'assistance des mères et nourrissons.

La variole. — M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a décidé que tous les fonctionnaires et agents de l'administration centrale du ministère seraient revaccinés dans le plus bref délai.

Le ministre de la Guerre, de son côté, a prescrit une mesure générale de revaccination dans toute l'armée française.

Des mesures ont également été prises dans les autres ministères en vue de la revaccination de tout le personnel.

Le directeur de l'Assistance publique a prescrit, pareillement, aux directeurs de tous les établissements ressortissant de son administration de faire procéder à la revaccination immédiate de tous les agents placés sous leurs ordres.

— Un nouveau cas de variole a été constaté à Lille.

— On signale des cas de variole à Saumur et à Toulouse.

— Les sénateurs ont reçu la lettre suivante :

Monsieur le sénateur et cher collègue,

Pour répondre aux préoccupations qui viennent de se faire jour, nous avons demandé à M. Saint-Yves Ménard, directeur de l'Institut de vaccine animale, de mettre une

génisse à la disposition de notre médecin en chef. Nous avons donc l'avantage de vous informer qu'assisté du médecin adjoint et de quelques internes, M. Canolle procédera, le dimanche 24 Mars, à deux heures, dans la salle de réunion, aile gauche du palais, au rez-de-chaussée, à la vaccination des sénateurs et des membres de leur famille qui en manifesteraient le désir.

Veuillez agréer, etc.

Les questeurs :
ALCIDE DUSOLIER, HUGOT, BONNEFOY-SIBOUR.

Syndicat des médecins de la Seine. — Dans le dernier numéro de *La Presse Médicale* nous avons donné les résultats du premier tour de scrutin et le chiffre des voix obtenues.

Le scrutin de ballottage aura lieu le dimanche 24 Mars dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Le scrutin sera ouvert de 2 à 4 heures.

Le ballottage porte sur : 1° Le rédacteur en chef du bulletin ; 2° un secrétaire des séances ; 3° sept conseillers.

Rappelons que les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants : *Président* : Philippeau. — *Vice-présidents* : Noir, Rénon. — *Secrétaire général* : Bellencontre. — *Trésorier* : Vimont. — *Secrétaire des séances* : Levassort. — *Conseillers* : Chandebois, Dauchelle (La Varenne), Descoust, Guillon (Paul), Mainguy (Bourg-la-Reine).

A l'hôpital militaire de Rennes. — Le médecin inspecteur Strauss, directeur du service de santé de l'armée vient de visiter l'hôpital militaire de Rennes, où un certain nombre de cas de méningite cérébro-spinale ont été signalés. Il a constaté que le nombre total des cas depuis le 5 Février a été de 27. Il y a eu 2 décès ; 8 malades sont complètement guéris, 10 sont convalescents, et 7 sont encore en traitement.

L'épidémie paraît enrayée. Néanmoins, des mesures complémentaires de désinfection et d'isolement ont été prescrites par le directeur du service de santé.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Labeda, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Toulouse.

Étranger.

Exposition d'hygiène de Porto. — A l'occasion du IVe Congrès national contre la tuberculose qui doit avoir lieu à Porto, du 4 au 9 Avril prochain, une exposition d'hygiène sera ouverte dans cette ville.

L'exposition comprendra trois grandes sections : 1° une section scientifique ; 2° une section de la lutte individuelle ; 3° une section de la lutte sociale.

Les exposants étrangers jouiront de l'avantage concédé par l'Etat d'exposer leurs produits sans avoir eu à payer de droits de douane.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, Institut Pasteur de Porto, 73, rue Picaria.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 20 Mars.* — M. SENCERT (Nancy) : *Tuberculose des gaines synoviales tendineuses.* — M. CAVAILLON (Lyon) : *Plaies des nerfs.* — M. DAVID (Montpellier) : *Syphilis osseuse.*

Séance du 21 Mars 1907. — M. DUVERGEY (Bordeaux) : *Adénite tuberculeuse du cou.* — M. MOLIN (Lyon) : *Mal vertébral sous-occipital.* — M. DELAGE (Montpellier) : *Torticolis.*

Séance du 22 Mars. — M. CHEVRIER (de Paris) : *Rupture traumatique de l'urètre.* — M. DAMBRIN (de Toulouse) : *Cancer du larynx.* — M. GUIBÉ (de Paris) : *Fracture du col du fémur.*

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 19 Mars.* — Ont obtenu : MM. Voisin, 8 ; Nattan-Larrier, 9 ; Ribierre, 10 ; Dreyfus-Rose, 7. — *Absents* : MM. Rostaine, Halbron, Bergeron.

SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du 20 Mars.* — Ont obtenu : MM. Salomon, 8 ; Leven, 9 ; Froin, 9 ; Hallé, 10 ; Gourcoux, 9. — *Absents* : MM. Lévi (Léopold), Bensaude, Detot.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — Sont déclarés admissibles à subir la seconde épreuve du concours d'admissibilité. Avec 19 points : MM. 1, Lereboullet ; 2, Hallé ; 3, Clerc ; 4, Laignel-Lavastine ; 5, Decloux ; 6, Camus ; 7, Balthazard ; 8, Leri ; 9, Rathery. Avec 18 points : MM. 10, Guillemot ; 11, Coyon ; 12, Ribierre ; 13 ; Lortat-Jacob, 14, Grenet ; 15, Bigart ; 16, Leven ; 17, Nattan-Larrier ; 18, Gourcoux ; 19, Boidin. Avec 17 points : M. 20, Terrien.

A partir d'aujourd'hui l'entrée des hôpitaux suivants : — Hôtel-Dieu, La Charité, Laënnec — est interdite aux candidats.

La première séance de l'épreuve clinique est fixée au samedi 13 Avril, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Chirurgien des Hôpitaux. — M. Beurnier est désigné pour faire partie du jury du concours de chirurgien des hôpitaux en remplacement de M. le professeur Poirier.

Internat. — ORAL. — *Séance du 20 Mars.* — *Portion intra-cranienne du facial. Causes et symptômes de la paralysie faciale périphérique* — Ont obtenu : MM. Perol, 15 ; Pruvost, 8 ; Loubeyre, 12 ; Sevestre, 13 ; Brémond, 14 ; Regnard, 14 ; Fichot, 16 ; Fimbel, 15 ; Aine, 15 ; Boulay, 12.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Perol, 15 + 21 = 36 ; Pruvost, 8 + 20 = 28 ; Loubeyre, 12 + 19 = 31 ; Sevestre, 13 + 18 = 31 ; Brémond, 14 + 19 = 33 ; Regnard, 14 + 20 = 34 ; Fichot, 16 + 20 = 36 ; Fimbel, 15 + 25 = 40 Aine, 15 + 19 = 34 ; Boulay, 12 + 20 = 32.

RENSEIGNEMENTS

Clientèle médicale et installation à céder, dans le Centre, pour cause de décès, *sans indemnité*, à docteur célibataire. Ecrire *P. M.*, 341.

Part de gynécologue à prendre dans *clinique* bien située, Frais annuels : 600 fr. S'y adresser de 4 à 6 h., r. Rambuteau, 85.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTERINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL A LA GLYCERINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS REDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

VENTE RÉGLEMENTÉE

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement du chaque mois.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

Je viens de recevoir une petite brochure intitulée : *Du désencombrement des hôpitaux par la création d'infirmeries de quartier*. Notre confrère H. Malbec, ancien président de la Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris, trouve que les médecins parisiens ne soignent pas assez de malades gratuitement et propose la *création d'infirmeries de quartier, pourvues de quelques lits (dix à vingt), et où les malades ne pouvant être soignés chez eux seraient reçus pour des affections légères. Les malades admis ne seraient pas nourris par l'infirmerie, qui ne fournirait que le lait et les médicaments.*

Cette idée a été acceptée avec enthousiasme par les médecins des bureaux de bienfaisance : dans sa séance du 12 Décembre, la Société médicale des bureaux de bienfaisance a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant, présenté par M. Billon, secrétaire général :

« La Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris, approuvant les idées exprimées par M. Malbec au point de vue de la *création des infirmeries de quartier*, charge le bureau de faire toutes les démarches utiles pour qu'elles puissent aboutir. »

Certainement notre confrère Malbec a les meilleures intentions du monde; s'il propose la création d'infirmeries de quartier, c'est, sans nul doute, uniquement pour faire échec à la construction de ces nouveaux hôpitaux si bien bâtis mais si chers qui font tant de plaisir aux architectes.

Ne trouve-t-on pas néanmoins que nos réformateurs abusent des fondations soi-disant gratuites qui, chaque jour, augmentent les impôts pour nous, praticiens contribuables, et diminuent nos recettes? En réalité, les hôpitaux sont encombrés parce qu'ils reçoivent trop de malades chroniques et trop de personnes non indigentes; nullement parce qu'ils manquent de place. A notre époque, où chaque corps de métier défend âprement ses salaires et demande des augmentations, n'est-il pas singulier de voir les médecins

réclamer à grands cris des suppléments d'impôts et des diminutions de recettes?



Quand on se donne quelque peu la peine de réfléchir, on reste stupéfait de l'incohérence que montrent les gouvernants pour tout ce qui concerne les questions d'assistance et d'hygiène. Voyez par exemple ce qui se passe en Indo-Chine: l'État français crée à grands frais des hôpitaux, des maternités, des Instituts Pasteur, mais il a grand soin d'organiser en même temps une fabrique d'opium, de manière à ruiner la santé de ses sujets De même en France, l'État crée des asiles pour les alcooliques, mais le gouvernement s'oppose à ce qu'on interdise la vente de l'absinthe, cette grande pourvoyeuse d'aliénés. On trouverait insensée la conduite d'un chirurgien qui assommerait les passants pour avoir le plaisir de soigner leurs blessures; nul médecin ne lui confierait ses clients; ne voit-on pas au contraire chaque jour les Maîtres de l'hygiène réclamer pour la santé publique l'ingérence de l'État, de cet État qui proclame ne pas pouvoir vivre si on lui défend d'empoisonner ses sujets?

P. Desfosses.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

La Médication phosphorique.

L'acide phosphorique semble définitivement rentré dans la thérapeutique courante. Les travaux de MM. Joulie, Cautru, Martinet, Launois, Claisse, Morel-Lavallée, Nicolaïdi, Dalché, pour ne citer que les principaux, ont mis hors de contestation son action thérapeutique favorable dans un grand nombre d'espèces cliniques, et on peut dès maintenant avec M. Martinet (*Revue générale des sciences* en schématiser de façon suivante à fins pratiques les principales indications.

I. En ce qui concerne les *fonctions digestives* :

1° L'acide phosphorique exerce une action excitatrice remarquable sur les fonctions sécrétoire et motrice de l'appareil digestif dans son ensemble;

2° *La médication phosphorique donne des résultats extrêmement satisfaisants dans tous les cas pathologiques caractérisés par l'insuffisance des fonctions digestives, dans les dyspepsies gastro-intestinales hyposthéniques en particulier*;

3° Elle est au contraire contre-indiquée dans tous les cas pathologiques caractérisés par l'exagération desdites fonctions digestives, dans les dyspepsies hypersthéniques en particulier.

II. En ce qui concerne le *système nerveux* :

1° Dans les psychasthénies accidentelles, récentes, la médication phosphorique est rapidement suivie du retour à l'état normal des processus mentaux;

2° Dans les psychasthénies habituelles, anciennes, la médication phosphorique longtemps continuée amène une amélioration progressive;

3° Dans les psychataxies, chez les agités, la médication phosphorique provoque une aggravation rapide de l'état pathologique.

III. En ce qui concerne l'*action humorale*, abstraction faite des théories, à s'en tenir aux réalités cliniques, on peut dire :

1° *La médication phosphorique s'est montrée efficace dans un certain nombre de cas de rhumatismes chroniques*, de rhumatismes déformants, voire de spondylose rhizomélique (obs. de Claisse, de Martinet, de Nicolaïdi, Cautru, Thiroux, etc.);

2° Elle a paru retarder quelquefois l'évolution scléreuse des parois vasculaires;

3° Cette action humorale paraît en rapport avec la solubilisation de sels, de chaux en particulier, devenus insolubles dans un milieu insuffisamment acide, bref, au redressement d'une diathèse hypoacide.

IV. En ce qui concerne l'*action antiinfectieuse*, elle est encore à l'étude; mais on pourrait déjà citer un grand nombre de cliniciens qui ont employé l'acide phosphorique, semble-t-il, avec succès dans les infections urinaires, la fièvre typhoïde, la tuberculose.

*
* *

On employait donc depuis plusieurs années déjà l'acide phosphorique en solution, forme pharmaceutique encore très recommandable, mais d'une conservation assez difficile. Le laboratoire de M. Joulie est parvenu à ce résultat, vainement poursuivi jusqu'alors, de présenter l'acide phosphorique à l'état libre, solidifié en granules, et l'a présenté sous le nom d'alexine, qui constitue un mode d'administration excellent de l'acide phosphorique puisqu'il réalise les conditions pharmacologiques que recherche le praticien : conservation indéfinie, dosage rigoureux, pureté absolue.

Bien des insuccès thérapeutiques n'ont d'autres causes que l'emploi de préparations mauvaises ou médiocres.

VARIÉTÉS

L'utilisation culinaire des algues marines au Japon.

Les côtes japonaises possèdent une flore littorale marine très riche et très abondante, dont les habitants ont su tirer un ingénieux parti. Les algues marines du Japon constituent des produits utilisés dans la distillerie, le tissage, l'agriculture et la cuisine.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

Sous le nom de « *Kanten* », les Japonais désignent une sorte de gélatine présentée sous des formes diverses : feuilles minces, bâtons, cubes, etc. C'est un produit très usité pour la préparation des gelées, des sauces, des soupes, de certaines pâtisseries.

Le « *kombu* » joue un rôle prépondérant au point de vue culinaire. C'est un produit très bon marché et très connu en Extrême-Orient; toute famille nipponne en fait usage. Ces algues se trouvent presque exclusivement sur les côtes de Yéso, et les espèces réputées les meilleures croissent sur le littoral oriental de l'île, dans la zone soumise à l'influence du courant arctique. La pêche est faite par des Nippons et par quelques Aïnos. Elle a fourni, en 1901, 34.793 tonnes de matière première qui ont été cédées aux industriels au prix de 2.225.000 francs. A Osaka, 45 petites fabriques occupent près d'un millier de travailleurs et vendent leurs produits au Japon et en Chine.

L' « *amanori* » est aussi un comestible assez répandu dans le pays. Une feuille d' « amanori » sur laquelle on a étendu un peu de riz bouilli et que l'on a roulée ensuite avec un morceau de viande ou de poisson forme une sorte de sandwich, aussi commun au Japon que le véritable sandwich dans les pays anglo-saxons. L' « amanori », se tire d'une algue cultivée, appelée *Porphyra laciniata*. La culture de ce végétal se fait généralement dans les baies profondes, dans la baie de Tokyo, où elle existe depuis fort longtemps, dans les environs de Hiroshima dans la mer intérieure, dans la baie d'Ovari, les criques de la province d'Iwaté, la baie de Kagoshima. Elle se fait avec succès non loin des embouchures des rivières; l'eau saumâtre améliore la qualité des plantes; toutefois une trop grande proportion d'eau douce est nuisible. Le procédé de culture est très simple. On enfonce dans la vase des espèces de balais faits de tiges de bambous liées ensemble, on fait ainsi des lignes régulières de broussailles, où les spores des algues viennent se fixer aisément. On cultivait au Japon en 1901 plus de 907 hectares de fonds avec le *Porphyra*, dont 385 hectares dans la baie de Tokyo.

A travers le Monde

INDO-CHINE

Depuis quelques années des progrès considérables ont été accomplis dans notre domaine indo-chinois en ce qui concerne la défense sanitaire du pays. Cependant, malgré les heureuses innovations réalisées, certaines portions de la colonie sont encore presque aussi meurtrières aux Européens qu'à la période de la conquête. En vue de remédier à ce funeste état de choses, dès 1897, M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, confia à M. Yersin une mission ayant pour objet l'étude d'une station sanitaire d'une altitude supérieure à 1.000 mètres. Le choix très heureux de M. Yersin se porta sur le plateau de Lang-Bian, en Annam. Par un établissement réalisé au Lang-Bian, les Européens vivant en Cochinchine, civils ou militaires, trouveraient une station climatérique particulièrement favorable au rétablissement de leur santé. Dans un tel poste, il serait possible de conserver valides les réserves de troupes blanches suffisantes pour le rôle que nous avons à jouer en Extrême-Orient. C'est du reste ce qu'a expressément reconnu le 5 Janvier 1906 le Comité de défense de l'Indo-Chine réuni à Dalat. D'après ce comité, le plateau supérieur du Laug-Bian réunit toutes les conditions militaires et hygiéniques et doit être utilisé au plus tôt, et il convient de relier Saïgon à Dalat par une route desservie par automobile. L'établissement de cette route, du reste, doit demeurer indépendant de l'achèvement du chemin de fer en construction qui seul peut donner au sanatorium projeté sa pleine valeur. A.

LIVRES NOUVEAUX

E. Bouchut et **A. Després**. — *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale.* Septième édition, revue et mise au courant de la science par G. Marion et F. Bouchut. 1 vol. in-4° de 1575 pages, avec 1097 figures. Prix : 25 fr. (Félix Alcan, éditeur).

La septième édition de ce dictionnaire vient d'être publiée par les soins de MM. Marion et F. Bouchut. Les nouveaux collaborateurs ont introduit dans cette édition de nombreuses et intéressantes modifications. La bactériologie, l'électrothérapie, l'hygiène, l'opothérapie, la sérothérapie, dans leurs applications, y ont pris une place importante. En chirurgie, l'instrumentation la plus moderne, les appareils de fractures et de prothèse, les indications et la description des opérations chirurgicales accompagnées de figures nouvelles et originales, ont reçu les développements que comportent les idées et les progrès les plus nouveaux. On y trouvera, mis au courant des découvertes de la science, les indications thérapeutiques de chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculistique, l'odontotechnie, l'électrisation, la matière médicale, les eaux minérales et *un formulaire spécial pour chaque maladie.* J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1349. — **G. Mauroy**. — Les services des prompts secours de la Ville de Paris. 1 vol. in-8° de 120 pages. Prix : 3 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

1350. — **J. Grober**. — Einführung in die Versicherungsmedizin. 1 vol. in-8° de 187 pages. Prix : marks : 3,60. (*Gustav Fischer*, à Iéna.)

1351. — **Alb. Pepere**. — Le ghiandole paratiroidee. 1 vol. gr. in-8° de 326 pages, avec 5 planches. (*Tipographico Editrice torinese*, Turin.)

1352. — **Bonnette**. — Dangers des tirs a blanc : *Effets dynamiques et vulnérants des cartouches à fausse balle* 1 vol. gr. in-8° de XVI-232 pages, avec 45 figures. (*A. Maloine*, éditeur.)

1353. — **Ch. P. B. Clubbe**. — The diagnosis and treatment of intussusception. 1 vol. in-8° de 92 pages, cartonné toile. (*Young J. Pentland*, éditeur, à Londres.)

1354. — **E. Boudin**. — Les troubles de la parole : *causes et remèdes : la lecture sur les lèvres.* 1 brochure in-8° de 16 pages. (*Atelier typographique de l'Institution nationale des Sourds-Muets*, Paris.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Les états dépressifs et l'Ibogaïne

Il existe physiologiquement pour chacun de nos appareils, aussi bien que pour chacune des fonctions correspondantes, une certaine tonalité moyenne, un certain équilibre, inséparables de l'intégrité organique et fonctionnelle. Quand cet équilibre se rompt, quand cette sorte de potentiel vital subit une chute appréciable ou durable, on dit qu'il y a dépression : dépression musculaire, dépression nerveuse, dépression cardiaque, etc.

Le prototype des états dépressifs est incontestablement la neurasthénie, dans laquelle tous les organes sont plus ou moins touchés par le processus morbide ; mais on ne saurait traiter en quantités négligeables la dépression générale qui succède à toutes les maladies aiguës et en accompagne la convalescence, les dépressions plus localisées, les asthénies, comme on a coutume de les nommer, qui intéressent l'appareil circulatoire, et le cœur en particulier, à la suite de la grippe et de la fièvre typhoïde; les psychasthénies, suites de surmenage cérébral, etc.

Contre ces états si communément observés et en dehors des règles de l'hygiène et des régimes alimentaires, nous possédons tout un arsenal de médicaments dits toniques, qui vient de s'enrichir récemment d'un nouveau produit, sur lequel on fait les plus légitimes espérances. Il s'agit de l'ibogaïne, extraite de l'iboga du Congo, plante dont un empirisme heureux avait depuis longtemps révélé aux habitants de ces régions tropicales, les vertus stimulantes et anti-déperditrices. L'ibogaïne, étudiée plus particulièrement par E. Landrin et le Dr A. Landrin s'est montrée, aussi bien dans les expériences de laboratoire entreprises de concert avec le Prof. Pouchet que dans les essais cliniques, comme un tonique musculaire et nerveux, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

Le mode d'administration le plus commode et le plus agréable est sans contredit la dragée Nyrdahl, dosée à 0,005 milligr. de chlorhydrate d'ibogaïne. Dose : 2 à 6 par jour au moment des repas.



FACULTÉ DE PARIS

Opérations d'urgence et de pratique courante. — L'ouverture du cours de M. Paul Lecène, prosecteur, aura lieu le 8 Avril 1907, à 1 heure et demie.

1° Sutures des plaies chirurgicales et accidentelles. Anesthésie locale à la cocaïne. Anesthésie des doigts. Ongle incarné. Ablation des petites tumeurs (kystes sébacés, kystes synoviaux...), des corps étrangers. Greffes simples. — 2° Plaies des artères et des veines : ligature dans la plaie. Sutures des tendons et des nerfs. Incisions des abcès des membres : Panaris, phlegmons des gaines, phlegmon diffus, phlegmon sous-pectoral. — 3° Arthrotomies pour arthrites purulentes : genou, tibio-tarsienne, coude. Ostéomyélite : trépanation d'urgence. Amputations utiles. Amputations atypiques pour écrasement des doigts de la main. Amputation des doigts, de l'avant-bras, du bras. — 4° Amputations atypiques pour écrasement du pied, de la jambe. Amputations des orteils, du pied au niveau du métatarse et du tarse. Amputations tibio-tarsiennes calcanéum intact, calcanéum envahi). Amputations de jambe, de cuisse. — 5° Fractures du crâne : Intervention d'urgence dans les cas de compression. Mastoïdite : Trépanation d'urgence de l'apophyse mastoïde. Incision des abcès du cou : Abcès rétropharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — 6° Trachéotomie. Pleurésie purulente : Intervention d'urgence : pleurotomie, résection de côte. Plaies de l'abdomen. — 7° Ablation du sein cancéreux. Appendicite : Intervention d'urgence : large drainage du péritoine, résection à froid de l'appendice. — 8° Hernie étranglée. Cure radicale de la hernie inguinale et crurale. — 9° Anus temporaire (occlusion intestinale) et définitif (cancer du rectum). Hémorroïdes. Abcès de la marge de l'anus. Fistules. — 10° Rupture de l'urètre. Infiltration d'urine. Phimosis. Hydrocèle. Castration. Varicocèle.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les leçons sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet, reprendra le cours gratuit, à l'Amphithéâtre Cruveilhier (École pratique, 15, rue de l'École-de-Médecine), le mardi 16 Avril 1907, à 3 heures.

Programme du cours. — 1° Mardis, jeudis, samedis, M. Castex : Présentation de malades ; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. Collinet, Rabé et Blanluet : Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu toute l'année sans interruption. Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 à 5 heures. Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs. Un certificat d'étude est délivré aux élèves.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Louis Rénon commencera ses conférences pratiques (diagnostic, thérapeutique, diététique, médecine professionnelle) le lundi 15 Avril, à 10 heures du matin, à l'Amphithéâtre des cours de l'hôpital, et les continuera les lundis suivants à la même heure.

Visite des malades, avec interrogatoire des élèves, tous les matins à 9 heures, salles Piorry et Lorain. Examen des malades nouveaux, le mercredi (femmes), le jeudi (hommes). Consultation sur les maladies du cœur et des poumons, le mardi, à 9 h. 1/2, salle Piorry. Démonstrations pratiques de bactériologie, de cytologie et d'urologie cliniques, le vendredi, à 10 h. 1/2, au laboratoire.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 28 Mars, à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de Chirurgie.

Ordre du jour. — Communications à 4 h. 1/2 : 1° Discussion sur la pathogénie du cancer. Inscrits : MM. Letulle, Doyen ; 2° Discussion sur la conférence : *Médecin de ville et médecin de campagne*. Inscrits : MM. Berthod, Rosenthal, Le Fur, Reymond ; 3° Présentation de malade opéré d'appendicite, par M. P. Delbet ; 4° A propos d'une délibération du Conseil municipal sur le recrutement du personnel des laboratoires de radiographie des hôpitaux, par M. Quiserne ; 5° La transformation du certificat d'études médicales supérieures en concours d'admissibilité à l'agrégation, par M. Jayle ; 6° Organisation scientifique de la Société de l'Internat, par M. Judet ; 7° La réforme des études médicales et le programme à donner à nos délégués à la Commission extra-parlementaire, par M. Berthod.

Syndicat des médecins de la Seine. — Résultats du scrutin de ballottage. *Secrétaire des séances* : M. Diverneresse, 222, élu ; M. Tavanier, 220. — *Rédacteur du Bulletin* : M. Guillemonat, 238, élu ; M. Gronjux, 214. — *Conseillers* : MM. Lecerf, 239 ; Barrault, 238 ; Humon, 238 ; Leredde, 228 ; Ballon, 225 ; Lamouroux, 224 ; Rumonat, 233, élus.

Assemblée nationale des médecins de France (Congrès des praticiens). — *Programme du Congrès.* — A) Réformes de l'enseignement médical. — L'hôpital, centre d'enseignement clinique : MM. Hirtz et Caussade (Paris), Reymond (Paris). — L'hôpital, centre de recherches et d'enseignement scientifique : M. Rist (Paris). — Les cours de vacances et l'enseignement complémentaire : M. Barbarin (Paris). — Organisation des écoles étrangères au point de vue de l'enseignement professionnel (allemandes, anglaises, américaines) : MM. Jayle, Jarvis, Kœnig (Paris). — Recrutement des professeurs à l'étranger et en France : M. Sorel (Dijon). — P. C. N. et instruction scientifique préparatoire : MM. Gillet (Paris), Vignard (Lyon). — C. E. M. S. Les nouveaux diplômes de Facultés : M. Coppens (Lille). — Agrégation et privat-docentisme : M. Huchard (Paris). — Organisation des examens. Les examens cliniques : Association corporative des étudiants en médecine (Paris), M. Mercier (Tours). — Enseignement des spécialités pour le médecin et pour le spécialiste (chirurgie, dermatologie) : MM. Montprofit (Angers), Bodin (Rennes), (ophtalmologie) : MM. Morax (Paris), Motais (Angers), (laryngologie, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, neurologie et psychiatrie, urologie, stomatologie) : MM. Heckel (Paris), Rist (Paris), Berthod (Paris), Gasne (Paris), N..., Mahé.

B) Libre choix du médecin. — Libre choix dans les mutualités : MM. Gairal (Carignan), Bolliet (Lyon), Albertin (Lyon). — Libre choix dans les grandes sociétés industrielles : M. Vallot (Joinville). — Libre choix dans les manufactures de l'État : M. Verbaeghe (Lille). — Libre choix pour les blessés du travail : M. Dally (Paris). — Libre choix pour les indigents : M. Dubuisson (Paris).

N. B. — La date définitive du Congrès est fixée au 12 Avril 1907, à Paris. Les rapports seront au préalable distribués à tous les adhérents.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, M. Leredde, 31, rue de la Boétie (Paris).

Hommage à la mémoire du professeur Budin. — Un Comité vient de se former pour honorer la mémoire du regretté professeur Pierre Budin. Il ouvre une souscription en vue de fonder une Consultation de nourrissons destinée à être une École pratique de puériculture, et qui portera le nom de Pierre Budin.

Le Comité d'initiative est présidé par M. Paul Strauss, sénateur, président de la *Ligue contre la mortalité infantile*, et a pour trésorier M. O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

La lutte contre l'absinthe. — A la Chambre, la commission d'hygiène publique chargée d'examiner les propositions de loi sur l'absinthe s'est prononcée pour l'interdiction de la fabrication, de l'importation, de la circulation et de la vente de la liqueur d'absinthe, en décidant d'établir plusieurs paliers pour la mise en application de la loi.

Le projet de la commission comportera l'interdiction immédiate de la fabrication de l'essence d'absinthe; il accordera un délai d'un an pour la fabrication et de deux ans pour la vente de la liqueur d'absinthe.

M. Schmidt est chargé de rédiger le rapport qui sera déposé après les vacances de Pâques.

La police et la conservation des cours d'eau. — Le ministre de l'Agriculture vient d'instituer une commission chargée d'étudier les mesures législatives et administratives nouvelles à édicter pour compléter les prescriptions existantes concernant la police et la conservation des cours d'eau non navigables ni flottables, des sources et des nappes souterraines, en vue de sauvegarder leur utilisation.

Cette commission sera présidée par le ministre de l'Agriculture.

Sont nommés vice-présidents : MM Peyrot, sénateur, Gustave Chapuis, député; Michel Lévy, Bordas.

La variole. — A Saint-Laurent-de-la-Salanques, sévit une épidémie de variole. Elle aurait été importée par un marin tombé malade, ces jours derniers, à Marseille.

Le maire a demandé au préfet de prendre des mesures.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à Paris, de M. Galezowski, à qui l'on doit de nombreux travaux intéressant l'oculistique.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 23 Mars.* — M. LAPOINTE (Paris) : *Tuberculose de la langue.* — M. ROCHER (Bordeaux) : *Fractures bi-malléolaires.* — M. VANVERTS (Lille) : *Lésions traumatiques des tendons.*

Les séances reprendront le jeudi 11 Avril, à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

Chirurgien des Hôpitaux. — ÉPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 25 Mars.* — *Anatomie de l'articulation tibio-tarsienne.* — *Diagnostic, pronostic et traitement de la fracture de Dupuytren.* Questions restées dans l'urne : *Anatomie de la mamelle.* — *Tuberculose de la mamelle.* — *Anatomie du canal cholédoque.* — *Obstruction calculeuse du cholédoque.*

La première séance de lecture aura lieu le 11 Avril, à 4 heures, à l'hôpital de la Charité.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le mardi 21 Mai 1907, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscriptions est ouvert, au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au samedi 4 Mai inclusivement. Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1907.

Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aides d'anatomie s'ouvrira le lundi 6 Mai 1907, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

Tous les élèves-docteurs de la Faculté, français ou naturalisés français, sont admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 27 Avril inclusivement. Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1907.

Internat. — ORAL. — *Séance du 22 Mars.* — *Appareil ligamenteux du genou.* — *Fractures de la rotule (traitement non compris).* — Ont obtenu : MM. Boyé, 14; Bachy, 15; Colibert, 13; Ferté, 14; Alexandre, 15; Metzger, 15 1/2; Galup, 16; Toulant, 16; Jumon, 14; Bruslé, 15.

Première séance du 24 Mars. — *Orifice du diaphragme.* — *Signes et diagnostic de la cirrhose atrophique.* — Ont obtenu : M. Lenoir, 15; Mlle Bonteil, 16; MM. Mallein, 14; Merle, 15; Perineau, 16; Laroche, 16; Lévi-Bruhl, 17; Vuillet, 15; Gauducheau, 15; Boivin, 13.

Deuxième séance du 24 Mars. — *Crosse de l'aorte.* — *Symptômes et diagnostic de l'anévrisme artériel de la crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : MM. Toupet, 18; Chambard, 17; Pascalis, 17; Boichard, 16; Bécus, 15; Blechmann, 15; Pélissier (André), 15; Salès, 15; Phelip, 15; Potelet, 14.

Seance du 25 Mars. — *Amygdale.* — *Stomatite mercurielle.* — Ont obtenu : MM. Haller, 16; Corpechot; Josset-Moure, 15; Cottenot, 16; Bienvenue, 15; Dournay, 14; Lerat (Henri), 16; Portocalis, 17; Debertrand, 15; Mlle de Jong, 14.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Boyé, 14 + 23 = 37; Bachy, 15 + 19 = 34; Colibert, 13 + 17 = 30; Ferté, 14 + 17 = 31; Alexandre, 15 + 17 = 32; Metzger, 15 1/2 + 21 = 36 1/2; Galup, 16 + 22 = 38; Toulant, 16 + 19 = 35; Jumon, 14 + 21 = 35; Bruslé, 15 + 20 = 35; Lenoir, 15 + 25 = 40; Mlle Bouteil, 16 + 23 = 39; MM. Mallein, 14 + 24 = 38; Merle, 15 + 23 = 38; Périneau, 16 + 22 = 38; Laroche, 16 + 21 = 37; Lévy-Bruhl, 17 + 20 = 37; Vuillet, 15 + 21 = 36; Gauducheau, 15 + 19 = 34; Boivin, 13 + 19 = 32; Toupet, 18 + 25 = 43; Chambard, 17 + 23 = 40; Pascalis, 17 + 23 = 40; Boichard, 16 + 21 = 37; Bécus, 15 + 21 = 36; Blechmann, 15 + 21 = 36; Pelissier (André), 15 + 21 = 36; Salin, 15 + 21 = 36; Phélip, 15 + 18 = 33; Potelet, 14 + 19 = 33; Haller, 16 + 20 = 36; Corpechot, 19; Josset Moure, 15 + 21 = 36; Cottenot, 16 + 19 = 35; Bienvenue, 15 + 20 = 35; Dournay, 14 + 17 = 31; Lerat (Henri), 16 + 22 = 38; Portocalis, 17 + 21 = 38; Debertrand, 15 + 23 = 38; Mlle de Jong, 14 + 18 = 32.

RENSEIGNEMENTS

Aujourd'hui 27 Mars 1907, à 2 h. 1/2, **Hôtel Drouot**, *salle 2* : Vente d'environ **1.000 volumes**, *ouvrages de thérapeutique, medecine et chirurgie*, par Me RENÉ LYON, commissaire-priseur, 29, rue Le Peletier,

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1. rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 26. Samedi, 30 Mars 1907.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'INSTITUT ROCKEFELLER

(ROCKEFELLER INSTITUTE FOR MEDICAL RESEARCH)

Lors d'un récent séjour à New-York, notre collègue, le professeur Flexner, nous a, très aimablement, fait les honneurs de l'Institut dont il est le directeur scientifique. Nous pensons être agréable aux lecteurs de *La Presse Médicale* en leur résumant ce qu'on nous a dit ou montré pendant cette visite si instructive.

Inauguré le 11 Mai dernier, l'Institut date réellement du 14 Juin 1901[1]. Ce jour-là, sept savants, dont les noms seuls étaient une garantie de réussite (W. H. Welch, T. M. Prudden, C. A. Herter, Th. Smith, H. M. Biggs, S. Flexner et L. E. Holt) et auxquels John D. Rockefeller avait demandé d'associer leurs efforts « to accomplish the most for humanity and science », se réunirent en un Conseil de direction qui n'a subi, depuis, aucun changement. Il s'agissait, tout d'abord, d'employer, de la façon la plus profitable, une première somme, très importante, offerte par le fondateur. Les membres du Conseil auraient pu décider, d'emblée, la création du Laboratoire actuellement existant. Ils s'en sont bien gardés et ont, ainsi, agi fort sagement. Edifier de vastes locaux et les doter de toutes les ressources

1. On trouvera un exposé très complet du développement de l'Institut dans le discours de L. E. Holt, prononcé le jour de l'inauguration et publié par le périodique *Science* (numéro du 6 Juillet). Nous avons fait de nombreux emprunts à cet intéressant discours.

désirables, quand on ignore à qui il conviendra d'attribuer ces locaux et par qui ces ressources pourront être utilement mises en œuvre, aurait constitué une véritable imprudence. Mieux valait infiniment — qu'on nous passe la comparaison — commencer par « prospecter », à l'aide de sondages bien dirigés. Pour ce faire, 23 bourses d'études furent accordées à des chercheurs méritants, disséminés dans divers laboratoires des Etats-Unis, et l'on envoya trois autres savants en Europe. Il devenait ainsi aisé de découvrir les éléments de valeur que contenaient les Universités américaines, éléments dont les meilleurs formeraient éventuellement un excellent noyau pour le futur Institut.

Le résultat de cette enquête préalable, si opportune, ayant été jugé des plus favorables, le fondateur, lors de la seconde réunion annuelle du Conseil (Juin 1902), estima, comme les directeurs, que la construction d'un laboratoire n'aurait plus désormais que des avantages et fit un nouveau don, dépassant le premier en importance et destiné à permettre cette construction dans des conditions parfaites. Le Conseil choisit New-York comme siège de l'Institut et l'on se mit à la recherche d'un emplacement suffisamment vaste pour ne pas limiter l'extension ultérieure du laboratoire, suffisamment central pour être facilement accessible au personnel et suffisamment excentrique, en même temps, pour que les travailleurs ne fussent dérangés ni par trop de bruit ni par trop de visites inopportunes. Le terrain fut trouvé en Octobre 1902 et immédiatement acheté par John D. Rockefeller; il est admirablement placé, à l'intersection de l'Avenue A et de la 66e rue, face à la Rivière de l'Est.

Quelques mois après, un des membres du Conseil, S. Flexner, alors professeur à l'Université de Pensylvanie, était nommé directeur scientifique. Il entra en fonctions le 1er Juillet 1903 et partit bientôt en Europe, où il passa un an entier, étudiant nos différents Instituts et faisant une ample provision de livres, destinés à la bibliothèque du laboratoire qu'on allait construire. Entre temps, les plans de celui-ci étaient l'objet d'un travail suivi de la part des autres directeurs, dont la majorité se rendit également en Europe,

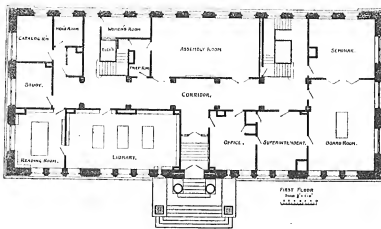


Figure 1.

pour s'associer à l'enquête entreprise par Flexner. Les plans définitifs furent adoptés le 13 Juin 1904 et la première pierre posée le 3 Décembre, après les travaux de terrassement préliminaires.

L'Institut s'élevait peu à peu, mais il fallait travailler, en attendant qu'il fût terminé. A cet effet, on loua un bâtiment au coin de l'Avenue Lexington et de la 50e rue, et on l'organisa pour un usage temporaire. Le professeur Flexner s'y installa avec ses collaborateurs, dont le nombre s'accrut, peu à peu, de quatre à huit.

Nous avons rapporté, en détail, l'histoire du développement de l'Institut Rockefeller parce qu'elle offre un remarquable exemple de prudence méthodique et de patience agissante. Le Conseil de direction, bien loin de céder à la tentation, excusable cependant, de faire grand immédiatement, a préféré avancer d'une façon lente et sûre. Il s'est préoccupé, avant tout, de l'avenir et ce souci continue à le guider. Actuellement, le laboratoire compte les sections suivantes : pathologie expérimentale, bactériologie, physiologie, chimie biologique, zoologie médicale; il s'y joindra bientôt une section de pharmacologie et de thérapeutique expérimentale. En dehors du directeur général, chaque service possèdera son chef, auquel seront adjoints un sous-chef et plusieurs assistants. Tel sera le personnel fixe de l'Institut; sous sa direction, travailleront des boursiers et des élèves volontaires (hommes et femmes), parmi lesquels les futurs assistants, sous-chefs et chefs se recruteront au fur et à mesure des besoins. Voici la liste du personnel actuellement en fonctions.

Section de pathologie expérimentale et de bactériologie : MM. S. Flexner, E. L. Opie, H. Noguchi, J. E. Sweet, H. S. Houghton.

Section de physiologie : MM S. J. Meltzer, J. Auer.

Section de chimie biologique : MM. P. A. Levene, W. Beatty.

Boursiers : B. T. Terry (Zoologie); R. D. Mac Laurin, Chas. A. Rouiller (Chimie); E. H. Schrorer, B. I. Barker (Bactériologie).

Les lecteurs de *La Presse Médicale* n'ont pas besoin qu'on leur présente les titulaires des diverses sections; ils les connaissent déjà, depuis longtemps, par leurs travaux.

Bien qu'étranger, en apparence, à toute œuvre d'enseignement didactique, l'Institut exercera,

néanmoins, une grande influence sur l'orientation et les progrès des études médicales aux Etats-Unis, car nombre des savants qui y auront séjourné trouveront ultérieurement, grâce à leurs travaux, des chaires de professeurs dans les Universités.

Dès les premières recherches, entreprises à New-York sous la direction du professeur Flexner, le laboratoire a montré qu'il répudiait formellement tout esprit de monopole. D'où une collaboration active et fructueuse avec d'autres établissements scientifiques, tels que : le Département de la santé de New-York (études sur le lait), diverses Commissions officielles (études sur les infections respiratoires, sur la méningite cérébro-spinale...), l'Université de Harvard.....

Inspiré de tels principes, l'Institut se propose de continuer à jouer un rôle actif dans toutes les questions qui intéressent la santé publique aux Etats-Unis, soit par l'envoi de fonds, soit même par l'envoi de savants compétents, là où il y aura une œuvre utile à accomplir.

Les travaux, entrepris depuis 1901, dans le laboratoire ou grâce à lui, ont été d'abord réunis en volumes; ils paraissent, maintenant, dans le *Journal of Experimental Medicine*, qui est devenu l'organe de la Fondation John D. Rockefeller. Pour avoir une idée de l'impulsion que celle ci a donnée à la science américaine, il nous suffira de rappeler que le nombre des travaux dont nous parlons dépasse 150; que les recherches ont porté sur toutes les branches de la médecine scientifique; enfin, que beaucoup d'entre elles ont une grande valeur soit théorique, soit pratique (nos lecteurs le savent d'ailleurs aussi bien que nous).

Avant de donner une description sommaire de l'Institut, ajoutons qu'un hôpital, destiné aux maladies infectieuses, va lui être adjoint, afin que l'on puisse étudier les affections encore mal connues et appliquer aux autres les méthodes curatives nouvelles, au fur et à mesure de leur découverte.

L'Institut, qui vient à peine d'être aménagé, constitue un grand bâtiment de 5 étages, avec sous-sol et terrasse. Près de lui, s'élèvent deux petites constructions, destinées l'une à la production de l'énergie, l'autre à abriter les animaux. Un passage couvert relie le pavillon des animaux au bâtiment central. L'aspect de celui-ci frappe, dès l'abord, par son extrême sévérité; c'est que l'architecte s'est uniquement préoccupé de faire simple et pratique, et de fournir, aux travailleurs, des locaux éclairés à profusion et utilement disposés — le tout sans frais injustifiés. Pénétrons dans ces locaux. Le sous-sol comprend les magasins et la machinerie : appareils à glace, filtres à eau, ventilateurs, ateliers pour la construction et la réparation des instruments, centrifuges de grandes dimensions, appareils à agiter..... — et, aussi, le logement du concierge.

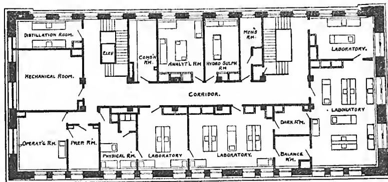


Figure 2.

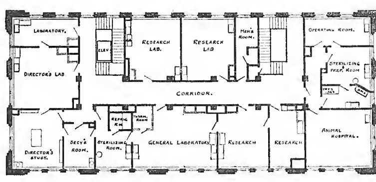


Figure 3.

Au premier étage (figure 1), nous trouvons : les locaux consacrés à l'Administration, la bibliothèque et ses dépendances, l'amphithéâtre, la salle du Conseil... Il convient d'insister tout particulièrement sur l'organisation modèle de la bibliothèque et sur la richesse de celle-ci en livres ou périodiques de toutes langues. Disons, également, que l'amphithéâtre est destiné à des « lectures », faites par des savants américains ou étrangers.

Le second étage abrite les services de physiologie et de chimie biologique ; il suffit de jeter un

coup d'œil sur la figure 2 pour se rendre, immédiatement, compte de sa parfaite disposition. Au troisième étage (figure 3), nous trouvons les services de pathologie expérimentale et de bactériologie ; au quatrième, d'autres laboratoires de bactériologie et des laboratoires de zoologie médicale. Le cinquième étage contient : le service photographique ; des chambres pour les chercheurs dont les travaux se prolongent durant la nuit ; une cuisine et une salle à manger, pour le déjeuner du personnel ; enfin, un vaste local, non encore divisé, où pourront être installés de nouveaux laboratoires.

Sur la terrasse, a été édifiée une série de petits pavillons, consacrés aux recherches qui nécessitent l'emploi des chiens[1] : salles d'opération, infirmeries, salle d'autopsie... Les animaux, neufs ou guéris, peuvent circuler librement, autour de ces pavillons, sans que l'on coure le risque de les voir s'échapper et sans que leurs aboiements gênent, en quoi que ce soit, le travail du personnel et la tranquillité du quartier. L'emplacement inattendu de la « dog house » constitue une ingénieuse et excellente innovation.

Inutile de dire que l'Institut est muni d'un ascenseur, d'un système perfectionné de chauffage et d'aération, et que chaque service possède, en dehors d'une instrumentation très complète, des étuves, des autoclaves à vapeur surchauffée..... Mais il convient d'ajouter que si rien n'a été négligé pour favoriser les recherches, on s'est, par contre, systématiquement interdit toute dépense inutile. Cet esprit, libéralement économique, que nous ne saurions trop approuver, se reflète dans l'organisation entière de l'Institut et en demeure, à nos yeux, la caractéristique essentielle.

1. Le plan du 3e étage montre une installation analogue, plus particulièrement affectée aux expériences du professeur Flexner.

Telle est cette fondation Rockefeller, qui fait le plus grand honneur à celui dont elle porte le nom et à ceux qui l'ont conçue et réalisée — nous avons dit comment. Elle a déjà rendu d'incontestables services à la médecine scientifique et elle continuera à en rendre, méthodiquement, tranquillement, et sans autre réclame que l'exemple.

Octobre 1906.

MAURICE NICOLLE.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — *Programme du cours de perfectionnement du 9 Avril au 25 Mai 1907.* — A) CHIRURGIE OCULAIRE (MM DE LAPERSONNE et MONTHUS). — *Paupières* — Canthoplastie; Tarsorraphie; Opérations de l'Entropion. Opérations de l'Ectropion; Blépharoplasties. Opérations du Ptosis.

Voies lacrymales — Cathétérisme; Opération de Stilling; Extirpation du sac; Ablation des glandes lacrymales.

Strabisme. — Ténotomie; Avancements musculaire et capsulaire.

Globe de l'œil. — Enucléation; Exentération; Kératectomie et Ablation du segment antérieur. *Orbite.* — Opération de Krönlein. Corps étrangers superficiels et profonds; Diagnostic et méthodes d'extraction; Traitement chirurgical des traumatismes de l'œil.

Conjonctive. — Traitement chirurgical des granulations; Injections sous-conjonctivales; Péritomie; Opérations du ptérygion, du symblépharon; Sutures conjonctivales. *Cornée.* — Cautérisation; Opération de Sæmisch; Fistules cornéennes; Tatouage. *Iris* — Iridectomie; Sclérotomie.

Opération de la cataracte nucléaire; Traitement chirurgical des accidents immédiats et secondaires. Cataractes secondaires; Discission; Extraction; Irido-capsulotomie. Cataractes traumatiques et congénitales. Extraction du cristallin transparent. Luxation du cristallin. Abaissement de la cataracte.

Anesthésie locale et générale; Asepsie et antisepsie des instruments et des objets de pansement; Préparation du champ opératoire, de l'opérateur et des aides; Pansement.

B) OPHTALMOMÉTROLOGIE. APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ (M. WEISS). — I. Formation des images; Composition d'un système centré; Œil réduit de Listing; Corps étrangers de l'œil. II. Verres employés en oculistique; Numérotage des verres; Emmétropie; Accommodation. III. Myopie et hypermétropie; Leur détermination et leur correction; Principaux optomètres. IV Lentilles cylindriques; Astigmatisme régulier; Effets de l'astigmatisme; Méthodes pour corriger l'astigmatisme. V. Ophtalmomètre de Javal. VI. Acuité visuelle; Echelles optométriques; Champ visuel; Campimétrie et Périmétrie; Représentation du champ visuel. VII. Vision binoculaire; Strabisme; Sa détermination; Effets des verres prismatiques.

VIII. Applications de l'électricité en thérapeutique oculaire; Précautions à prendre. IX. Les rayons X et les corps radio-actifs. XI. Démonstrations pratiques de radiologie.

C) ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET BACTÉRIOLOGIE (M. CANTONNET). — I. Technique générale de l'examen bactériologique oculaire; Colorations; Culture; Inoculation; Bactériologie de la conjonctive normale. II. Agents pathogènes pour la conjonctive humaine; Bacille de Weeks; Diplo-bacille de Morax; Bacille de Lœffler; Gonocoque; Pneumocoque; Staphylocoque; Streptocoque. III. Ophtalmie purulente; Granulations conjonctivales; Tuberculose; Syphilis; Lèpre oculaire. IV. Ulcères de la cornée; Bactériologie des voies lacrymales, du corps vitré, etc.

V. Anatomie pathologique : Technique générale, Fixation, Durcissement, Inclusion, Coupes, Colorations; Procédés de diagnostic rapide. VI. Tumeurs conjonctivales et palpébrales; Kystes; Chalazion; Epithéliome palpébral; Tumeurs épibulbaires. VII. Cataractes; Glaucome; Sarcomes de la choroïde; Gliome de la rétine. VIII. Rétinites et décollement de la rétine. Quelques mots sur les méthodes névrogliques (Weigert, Pal, Marchi). Névrites et atrophie du nerf optique.

D) EXAMEN OTO-RHINOLOGIQUE (M. GEORGES GELLÉ). — I. Exploration des fosses nasales; Rapports entre les affections nasales et oculaires (larmoiement, iritis); Examen du rhino-pharynx. II. Examen des sinus; Sinusite frontale; Complications orbito-oculaires; Diverses méthodes de trépanation du sinus frontal. III. Sinusite ethmoïdale et sinusite sphénoïdale; leurs complications orbito-oculaires, leur traitement. IV. Sinusite maxillaire; Cathétérisme; Ponctions et trépanations (opération de Luc).

V. — Examen objectif et subjectif de l'oreille; Relations entre les maladies de l'oreille et celles de l'œil.

N. B. — Les leçons ont lieu tous les jours à 3 heures à l'Hôtel Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Tous les élèves inscrits au cours de perfectionnement prendront part aux manipulations et travaux pratiques dans les locaux qui leur seront indiqués par des avis spéciaux.

Les lundis, mercredis et vendredis à 9 heures, à la Policlinique, ils seront appelés, à tour de rôle, à examiner les malades.

Psychopathologie du tube digestif. — M. PAUL FAREZ reprendra le samedi 13 Avril, à 5 heures du soir (amphithéâtre Cruveilhier), son cours libre de *Psychopathologie du tube digestif*; il le continuera le samedi de chaque semaine, à la même heure.

Electrothérapie et radiographie. — M. FOVEAU DE COURMELLES, reprendra son cours libre d'*electrothérapie et de radiographie* le lundi 15 Avril, à 6 heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris (amphithéâtre Cruveilhier), et le continuera les lundis à 6 heures.

Programme du cours. — Electrolyse médicamenteuse et ions. Etat colloïdal. Radioscopie. Radiographie et radiothérapie. Lumière et photothérapie. Vibrothérapie. Radium et radio-activité.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Guiart, professeur d'histoire naturelle à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur de parasitologie et histoire naturelle médicale à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Villar, agrégé des Facultés de médecine, chef des travaux de médecine opératoire à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de médecine opératoire à ladite Faculté.

NOUVELLES

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — M. Grimbert, agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris docteur ès sciences, est nommé professeur de chimie biologique à ladite école (fondation de la ville de Paris).

Les services d'hygiène. — La commission nommée par le Conseil municipal de Paris pour la réorganisation des services d'hygiène a pris en considération une proposition de M. Grébauval visant la création d'un service autonome d'hygiène et d'assistance municipales.

La lutte contre l'absinthe. — Le Conseil fédéral a écarté le récours des fabricants d'absinthe contre la loi vaudoise interdisant la vente au détail de l'absinthe. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud fixera incessamment la date de la mise en vigueur de la loi.

Nécrologie. — On annonce de Tanger la mort de M. Mauchamp, directeur du dispensaire français de Marakech, et de Wiesbaden celle du professeur Ernst von Bergmann.

CONCOURS

Internat. — ORAL. — *Séance du 27 Mars.* — *Articulation radio-carpienne.— Anatomie pathologique et signes de la fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Ont obtenu : MM. Lorin, 17; Fouchet, 13; Flandin, 15; Lemaire, 14 ; Durand (Louis), 12; Jacob, 15 ; Dubosc, 15; Brac, 15 ; Ménard (Louis), 14; Gauchery, 14. — *Absent* : MM. Quinquaud, Fabignon.

Séance du 28 Mars. — *Sterno-mastoïdien.* — *Symptômes et diagnostic du tétanos.* — Ont obtenu : MM. Doré, 15; Riberol, 16; Vaucher, 17; Rousselot, 13; Braun, 15; Pellot, 15 ; Sourdel, 14 ; Le Blaye, 15 ; Wolfromm, 16 ; Jullien, 15. — *Absent :* M. Bernard.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Lorin, 17 + 18 = 35; Fouchet, 13 + 21 = 34 ; Flandin, 15 + 21 = 36 ; Lemaire, 14 + 18 = 32 ; Durand (Louis). 12 + 18 = 30; Jacob, 15 + 22 = 37; Dubosc, 15 + 22 = 37 ; Brac, 15 + 20 = 35; Ménard (Louis), 14 + 19 = 33; Gauchery, 14 + 17 = 31 ; Quinquaud, 19; Fabignon, 18; Doré, 15 + 23 = 38; Riberol, 16 + 22 = 38; Vaucher, 17 + 23 = 40 ; Rousselot, 13 + 17 = 30 ; Braun, 15 + 24 = 39; Pellot, 15 + 18 = 33; Sourdel, 14 + 20 = 34; Le Blaye, 15 + 22 = 37; Wolfromm, 16 + 22 = 38; Jullien, 15 + 18 = 33; Bernard, 17.

EPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. — *Séance du 28 Mars.* — *Artère sylvienne. — Hémopthisie tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Toupet, 19; Touraine, 18.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — A la suite des épreuves qui viennent d'avoir lieu, le jury a établi le classement suivant : *Internes titulaires* : MM. 1, Toupet; 2, Touraine; 3, Cruet; 4, Duval (Emile); 5, Basset; 6, Cadenat ; 7, Houdard ; 8, Barbet; 9, Bourdier; 10, Chambard; 11, Fimbel; 12, Guggenheim ; 13, Pascalis; 14, Vaucher ; 15, Lenoir ; 16, Stern ; 17, Braun; 18, Paillard; 19, Saiget ; 20, Glénard; 21, Chenet; 22, Mlle Bouteil; 23 Berger; 24, Lévêque; 25, Foy; 26, Burnier ; 27, Stévenin; 28, Badol ; 29, Strœhlin;

30, Gendron (Georges); 31, Riberol; 32, Henry; 33, Galup; 34, Mallein; 35, Pénard; 36, Paul-Boncour; 37, Debertrand; 38, Portocalis; 39, Lagane; 40, Pépin; 41, Dumas; 42, Perineau; 43, Ferran; 44, Lerat (Henri); 45, Merle; 46, Wolfromm; 47, Weill (Pierre); 48, Doré; 49, Martin; 50, Deroide; 51, Cléret; 52, Dubosc; 53, Robert; 54, Jacoulet; 55, Laroche; 56, Coryllos; 57, Boulard; 58, Fernet; 59, Honzel; 60, Brisset; 61, Blanc; 62, Dehelly; 63, Le Blaye; 64, Jacob; 65, Woimant; 66, Railliet; 67, Mascarenhas; 68, Petel; 69, Willette; 70, Jumentié; 71, Guillaume (Maurice); 72, Mallet; 73, Boyé; 74, Moc; 75, Barré; 76, Lévy-Bruhl.

Internes provisoires. — MM. 1, Périer ; 2, Di Chiara ; 3, Charrier ; 4, Metzger ; 5, Schreiber ; 6, Perol ; 7, Cesbron; 8, Duchet-Suchaux; 9, Béeus; 10, Pélissier (André); 11, Vuillet; 12, Lamouroux; 13, Chamard-Bois ; 14, d'Hallnin ; 15, Levant; 16, Fouquiau 17, Flandin ; 18, Binet de Jassonneix; 19, de Vaugaud ; 20, Verdoux : 21, Bienvenue; 22, Ménard (Pierre) ; 23, Clarac; 24, Richet ; 25, Blechmann ; 26, Haller; 27, Lévy (Edmond); 28, Donay ; 29, Salin; 30, Josset-Moure; 31, Cotoni; 32, Lutembacher ; 33, Martingay ; 34, Roudinesco; 35, Davesne ; 36, Cottenot; 37, Lorin ; 38, Sorrel ; 39, Weill (André) ; 40, Lemarignier ; 41, Guenot ; 42, Bruel ; 43, Braslé ; 44, Prélat; 45, Léger ; 46, Brac.

47, Marie; 48, Fenestre; 49, Junnon; 50, Brocq; 51, Toulant; 52, Mora; 53, Velter; 56, Chaudron; 55, Morant; 56, Sourdel; 57, Vernes; 57, Labande; 59, Maillet; 60, Pokowski; 61, Philbert; 62, Aine; 63, Regnard; 64, Durantou; 65, Fouchet; 66, Bachy; 67, Gaudueheau ; 68, Perdoux; 69, Jolivet; 70, Gendron (André); 71, Thibaut.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1. rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTERINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL A LA GLYCERINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMERO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

COMMENT INSTRUIRE LES FUTURS MÉDECINS COLONIAUX

Dans un précédent article[1], il a été montré que l'Ecole d'application de Marseille, quoique installée dans la ville de France la plus exotique, ne pourra donner à ses élèves les connaissances cliniques spéciales dont ils ont le plus urgent besoin.

Il n'y avait qu'un seul moyen de familiariser le nouveau médecin colonial avec les affections tropicales au début : c'était de lui imposer un stage aux colonies.

Je me demande, en effet, pourquoi, désirant montrer des maladies tropicales à nos médecins et possédant des hôpitaux remarquablement outillés dans toutes les parties du monde, en Asie, en Océanie, en Afrique occidentale, à Madagascar, aux Antilles, etc., nous avons choisi comme lieu d'enseignement... Marseille !

Ces médecins, il eût même été inutile de les grouper dans une École ; il eût suffi de les diriger, qui sur Hanoï, qui sur Saïgon, d'autres sur Tananarive et d'autres sur Dakar ; et, dans les hôpitaux de ces différents chefs-lieux, de les placer sous la tutelle de médecins d'expérience. Là, leur éducation clinique eût été particulièrement sérieuse et vraiment profitable ; leur éducation théorique n'aurait pas laissé à désirer non plus, tous ces hôpitaux étant munis de laboratoires très complets et les médecins chargés des différents services étant toujours des plus distingués du corps colonial.

En outre, au fur et à mesure des progrès, graduellement, et sous le contrôle de leurs chefs, les nouveaux médecins auraient pu s'exercer à l'initiative et retrouver peu à peu leur ingéniosité

[1] Voir VALENTINO, *La Presse Médicale*, 1907, n° 24, p. 193.



naturelle, trop longtemps comprimée à l'Ecole de Bordeaux.

Enfin, ce stage dans les chefs-lieux de nos colonies aurait eu cet autre avantage précieux de donner aux jeunes médecins le temps de s'acclimater. Le médecin colonial, et surtout le médecin subalterne, mène une vie généralement très dure; il est, par sa profession, en contact intime et constant avec les plus redoutables infections; il n'a pas de répit à l'appel sacré du malade; et, sous les pluies ou sous l'ardent soleil, surmontant sa fatigue propre, il doit porter ses soins souvent à de lointaines distances. Plus encore que tout autre fonctionnaire colonial, le médecin ne devrait pas être mis en service dans les postes pénibles, avant d'avoir fait, dans les centres sains, un stage d'acclimatation; ce serait là une mesure d'humanité et d'économie sociale; or, il arrive trop souvent, aujourd'hui, que des médecins fléchissent à la tâche, faute de ces précautions élémentaires. Le stage obligatoire dans les hôpitaux de chefs-lieux aurait permis l'acclimatement et empêché le gaspillage du contingent médical.

* * *

J'ai dit les critiques les plus graves que me paraît mériter la création de l'Ecole d'application de Marseille; il en est d'autres, moins fondamentales sans doute, mais importantes cependant, et qui s'appliquent, non plus au principe de l'Ecole, mais à son programme.

Il est bien que la nouvelle Ecole veuille enseigner la pathologie des pays chauds; il est parfait qu'elle prétende répandre des notions d'administration coloniale, car les médecins coloniaux sont généralement remarquables par leur ignorance profonde de tous les règlements; mais je crains qu'au milieu des préoccupations exotiques, l'enseignement de la chirurgie générale, qui n'est déjà pas donné à l'Ecole de Bordeaux, ne soit encore complètement délaissé à l'Ecole de Marseille; or, l'intervention chirurgicale est le salut de notre influence médicale aux colonies. Il n'y a pas à dissimuler qu'en Afrique aussi bien qu'en Asie, l'indigène tient la médecine européenne en très médiocre estime; les peuplades d'Afrique ont leurs sorciers et les Asiatiques ont leurs empiriques et leurs devins, contre lesquels se heurtent, incessamment nos méthodes scientifiques; au sens indigène, il n'y a guérison que si la maladie disparaît devant l'intervention du médecin, comme devant la baguette d'un prestidigitateur; et jamais nous ne ferons admettre aux mentalités superstitieuses d'outre-mer que nous sommes des thérapeutes, alors qu'il nous faut des semaines pour traiter les maladies les plus ordinaires. Nous ne pouvons frapper leur imagination et les amener à reconnaître notre science que par la chirurgie; celle-ci les stupéfie : qu'un homme soit ouvert et ne souffre pas, que de son corps nous extirpions des tumeurs énormes et que, presque aussitôt, il se trouve sur pied, alerte et bien portant, voilà qui leur donne à réfléchir et force leur admiration. Il convient donc que le médecin colonial, s'il veut faire œuvre utile, soit rompu aux pratiques chirurgicales afin que, jamais, son inhabileté ne puisse le contraindre à manquer une seule occasion de manier le bistouri; parce que le bistouri est, aux yeux de l'indigène, la baguette du prestidigitateur qui fait fondre les maux; et que la chirurgie est, je le répète, la clef de voûte de l'influence médicale aux colonies.

Il ne paraît pas que les organisateurs de l'Ecole de Marseille y aient songé, et j'ai tout lieu de penser qu'en fait de chirurgie l'enseignement sera très spécial et très écourté.

Enfin, à un point de vue tout différent, et d'un intérêt encore plus général, j'estime que l'Ecole aurait été bien inspirée en instituant des cours de civilisations et de psychologies exotiques. Il ne peut faire de doute pour personne que le médecin pourrait être, s'il était convenablement préparé à ce rôle, un des meilleurs agents de colonisation. Car, seul parmi les fonctionnaires coloniaux, le médecin n'est pas antipathique à l'indigène, et quelquefois il lui est sympathique; cela tient à ce que, seul parmi les fonctionnaires, le médecin ne sent pas le conquérant : il n'a pas pour fonctions de faire les règlements, ni de les appliquer, ni de percevoir les impôts; il ne souhaite que soigner les malades, mais il ne contraint pas qu'on s'adresse à lui; et, toujours, il a, pour ceux qui souffrent, des regards compatissants et des prévenances.

* * *

Si le médecin était instruit de la psychologie et des mœurs des populations parmi lesquelles il doit vivre, il pourrait tirer un parti extraordinaire des bons sentiments qu'il inspire et, insensiblement, gagner à notre influence des cerveaux et des cœurs qui seraient, pour la solidité de notre empire colonial, des points d'appui meilleurs que nos meilleures places fortes.

Malheureusement, aujourd'hui, faute d'avoir été instruit de ce côté, le médecin colonial ignore trop souvent les caractéristiques psychiques des peuples qu'il fréquente, et parfois il semble même ignorer que ces peuples ont une personnalité psychique. Il y a là toute une éducation qu'on n'a pas faite jusqu'à présent et qui est à faire. Le jour où l'Ecole d'application s'efforcera de mettre dans la main de ses élèves un bistouri délié et dans leur esprit quelques bonnes notions sur la psychologie des peuples exotiques, elle se fera pardonner d'être à Marseille.

CHARLES VALENTINO.

VARIÉTÉS

Les arbres qui guérissent.

Ce ne sont point des arbres — tel le quinquina — qui fournissent des substances médicamenteuses utilisées par la thérapeutique moderne, dont nous voulons parler, mais de quelques arbres particuliers auxquels les préjugés accordent en diverses contrées des vertus guérissantes plus ou moins merveilleuses, à ce que nous rapporte dans une étude fort intéressante M. Henri Gadeau de Kerville.

Ainsi, en de nombreuses localités de France, il n'y a pas encore fort longtemps, « on fixait des clous ou des épingles dans le tronc de certains arbres, croyant ainsi se débarrasser de telle ou telle maladie, en la communiquant à l'arbre », exactement comme certains individus s'imaginent devoir se guérir d'une blenuorragie en violant une fille vierge.

Ailleurs, les pratiques rappellent celles de certaines peuplades sauvages du centre africain. Elles consistent à combattre la maladie en exécutant autour de l'arbre-médecine des danses rituelles, accompagnées de prières appropriées.

En d'autres endroits, pour vaincre certaines affections, on attache solidement au tronc des arbres choisis des bouts de corde ou de ruban, voire même, à l'occasion, des cordes à violon ayant été en contact avec le sujet malade, et l'on accompagne le tout d'une prière. Cela fait, il importe extrêmement de ne plus toucher à aucun des liens fixés à l'arbre, sous peine soi-même de contracter le mal.

Pour guérir la hernie, point n'est besoin de recourir à aucune opération sanglante : il suffit de fendre un arbre convenablement choisi et de faire passer dans la fente, un nombre de fois déterminé, l'enfant porteur de l'infirmité, son père et sa mère se tenant de chaque côté. Cela fait, on rapproche l'un de l'autre, en les fixant solidement, les deux fragments de l'arbre. Si ceux-ci se soudent et que l'arbre continue à croître vigoureusement, la hernie guérit toute seule; dans le cas contraire l'infirmité persiste toute la vie.

A Couterne, dans le département de l'Orne, existe une chapelle très renommée, celle de Notre-Dame-de-Lignou. « Il n'est pas un jour de l'année, rapporte M. J. Lecœur dans son ouvrage « *Esquisses du Bocage normand* » où l'on ne voie des paralytiques, des boiteux, des enfants chétifs se traîner péniblement jusqu'à la chapelle.

« Après avoir fait leurs prières, tous ont soin d'emporter des fragments de l'écorce qui recouvre le tronc des épines plantées devant la porte de la chapelle. Cette écorce a, selon la croyance populaire, la vertu précieuse de chasser le mal. Aussi, lorsque quelqu'un tombe malade, ne manque-t-on pas de lui passer au cou un cordon que termine un sachet rempli de l'écorce détachée. »

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

J. Barozzi, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Manuel de Gynécologie pratique*. Préface de L. G. Richelot, professeur agrégé, membre de l'Académie de médecine, Un vol. in-8° éeu de vii-813 pages, cartonné, avec 153 figures. Paris, 1907. Prix : 10 fr. (Vigot Frères, éditeurs.)

Le nombre des livres qui paraissent chaque semaine est tel qu'à l'heure actuelle il est absolument impossible de donner de tous un compte rendu bibliographique.

Je m'en voudrais cependant de ne pas présenter aux lecteurs de *La Presse Médicale* l'excellent livre de Barozzi intitulé : *Manuel de Gynécologie pratique*, car ce livre est appelé à rendre aux praticiens les plus grands services.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être un *Traité complet* de gynécologie; il aspire à un titre infiniment moins ambitieux : celui de manuel, de vademecum.

En l'écrivant, l'auteur a pensé aux étudiants et aux praticiens, surtout aux praticiens, à tous ceux qui, n'ayant pas pu faire un stage suffisamment prolongé dans un service de gynécologie, se sentiront dans le plus cruel embarras le jour où, livrés à leurs propres lumières, ils se trouveront en présence d'une femme qui souffre dans le ventre et qui perd du sang ou du pus...

Dans ce petit ouvrage de vulgarisation, aucun détail pratique n'est oublié, aussi bien en ce qui concerne la préparation des opérations qu'en ce qui se rapporte à la technique et aux soins post-opératoires.

Il faut signaler le soin avec lequel l'auteur a discuté les indications du traitement à propos de chaque maladie et sur le rôle capital qu'il assigne aux méthodes conservatrices.

Illustré de figures très claires et très clairement écrit, n'ayant de bibliographie que le strict nécessaire, le livre de Barozzi, sous sa forme élégante, est appelé au plus légitime succès.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

1355. — **G. Hayem**. — Les Évolutions pathologiques de la digestion stomacale. 1 vol. in-12 de 240 pages, cartonné toile. Prix : 5 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1356. — **L. Bourget**. — Les maladies de l'estomac et leur traitement. 1 vol. in-8° de 300 pages, avec 12 planches hors texte. Prix : 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1357. — **Arledetti**. — Lectures sur la tuberculose. 1 vol. in-12, de 277 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1358. — **H. Oppenheim**. — Beitrage zur Diagnostik und Therapie der Geschwülste im Bereich des zentralen Nervensystems. 1 vol. in-8°, de 193 pages, avec 20 figures et 6 planches hors texte. Prix : 8 marks. (*S. Karger*, éditeur à Berlin.)

1359. — **C. Garré** et **O. Ehrhardt**. — Nierenchirurgie. 1 vol. gr. in-8°, de 348 pages, avec 90 figures. Prix : 12 marks. (*S. Karger*, éditeur à Berlin.)

1360. — **F. Helme**. — Les Jardins de la médecine. 1 vol. in-8°, de 350 pages. Prix : 3 fr. 50 (*Vigot frères*, éditeurs.)

1361. — **F. Cayla**. — Régimes pathologiques et régime parfait. 1 vol. in-16, de 191 pages. Prix : 2 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)



HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. P. Sebileau, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, les cours suivants seront faits au laboratoire, pendant le semestre d'été :

I. — *Dix-huit conférences de bactériologie* par MM. Macaigne, agrégé, chef de laboratoire et Octave Claude. Elles commenceront le mardi 21 Mai et se continueront les mardis, jeudis et samedis à 2 heures. Le chiffre des inscriptions est limité à 10 : 1° Technique générale. Etuves. Inoculations. — 2° Coloration des microbes dans les cultures et les produits pathologiques. — 3° Technique des coupes et recherche des microbes. — 4° Préparation des milieux de culture. — 5° Charbon. — 6° Pyogènes. Staphylocoques. Streptocoques. Pyocyanique. — 7° Filtration des cultures. Toxines. Isolement des microbes. — 8° Colibacille. Paracolibacilles. Matières fécales. — 9° B. d'Eberth. Séro-diagnostic. B. paratyphiques. — 10° Pneumocoque. Méningocoque. Entérocoque. — 11° B. de Friedlander. Tétragène. B. de Pfeiffer. B. de Nocard. — 12° Examen des angines. B. de Löffler. Vaccination. — 13° Choléra. Dysenterie. — 14° Tuberculose. — 15° Pseudo-tuberculoses. Aspergillose. Actinomycose. Morve. Lèpre. — 16° Saprophytes. Teignes. Muguet. — 17° Maladies vénériennes. — 18° Anaérobies. Tétanos. Vibrion septique.

II. — *Vingt conférences d'anatomie pathologique pratique* par M. Pautrier, sous-chef du laboratoire, du 15 Avril au 31 Mai, les lundis, mercredis et vendredis à 2 heures. Le nombre des inscriptions est limité à 20 : 1° Prélèvement des pièces. Technique et indications de la biopsie. — 2° Notions de technique. Fixations. Inclusions. Colorations. — 3° Le sang à l'état normal. Technique d'un examen de sang. — 4° Le sang à l'état pathologique. Notions de diagnostic et de pronostic fournies par l'examen de sang. — 5° Examen des liquides organiques. Cyto-diagnostic. Ponction lombaire. — 6° Inflammation aiguë et inflammations nodulaires chroniques. Anatomie pathologique générale de la tuberculose et de la syphilis. Cellules géantes. Gourmes. — 7° Généralités sur les tumeurs. Les sarcomes. — 8° Les épithéliomas. — 9° Autres types de tumeurs. — 10° Lésions du système vasculaire. Myocardites. Artérites. Phlébites. — 11° Système lymphatique. Ganglions. Rate. — 12° Anatomie pathologique générale du système respiratoire. — 13° Tube digestif ; estomac, intestin, appendice. — 14° et 15° Anatomie pathologique du foie. — 16° et 17° Anatomie pathologique du rein. — 18° Organes génitaux mâles. — 19° Organes génitaux femelles. — 20° Notions d'anatomie pathologique du système nerveux.

III. — *Douze leçons sur l'étude de la morphologie du sang appliquée au diagnostic des anémies*, par M. Dominici, assisté de M. Rubens-Duval, les mardis, jeudis et samedis à 2 heures à partir du 16 Avril. Le nombre des inscriptions est limité à 20 : 1° Morphologie des éléments figurés du sang. — 2° Origine des éléments figurés. — 3° Hémutimétrie et hémochromométrie. — 4° Recherche des formes leucocytaires. — 5° Anémie post-hémorragique. — 6° et 7° Anémie des états infectieux. — 8° Anémie du cancer. — 9° Anémie pernicieuse. — 10° Leucémie. — 11° Anémie pseudo-leucémique. — 12° Lymphadénie.

IV. — *Douze conférences sur les méthodes de diagnostic du laboratoire*, par M. P. Emile-Weil, les mardis, jeudis et samedis à 4 heures, du 16 Mai au 11 Juin. Le nombre des inscriptions est limité à 20 : 1° Séméiologie du caillot et du sérum. — 2° Les séro-diagnostics et les diagnostics par le sérum. — 3° La bactérioscopie du sang. — 4° Diagnostic de la tuberculose au laboratoire. — 5° Le liquide pleural. — 6° Le liquide céphalo-rachidien. — 7° Etude des fonctions hépatiques. — 8° et 9° Etude des fonctions rénales. — 10° Les maladies de peau au laboratoire. — 11° Les angines au laboratoire. — 12° L'estomac et l'intestin (sauf les méthodes chimiques).

L'inscription à tous ces cours est gratuite pour les internes des hôpitaux. Pour les autres auditeurs, le droit d'inscription est fixé à 50 francs. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital de Berk-sur-Mer. — Le Conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu d'approuver, entre autres travaux à effectuer à l'hôpital de Berck-sur-Mer, en vue de son agrandissement, la construction d'un pavillon d'isolement.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille de la mutualité. — *Medaille d'or* : MM. Mouton et Suarez de Mendoza, à Paris.

Médaille d'argent : MM. Lacroix, Lamy, Martin, Billon, Frébault, Laborde, Maximoff, Mercier-Bellevue, Michaux, Socquet, à Paris.

Medaille de bronze : MM. Archimbaud, Gachet, Gardé, Huart, Lasne-Desvareille, Le Guellant, Lefilliâfre, Luyt, Murieux, Perchaux, de Pradel, Rotillon, Salmon, Vivien, Salé, Stelf, à Paris; Moutais, à Romainville.

Mentions honorables : MM. Hillairaud, Laurent, à la Rochelle; Froger, Vallier, Pilliet, Kaplan, Mme Edwards, à Paris; Gardé, à Neuilly.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Carpanetti, à Guelma (Algérie).

Médaillle de bronze : M. Quintard, à Bône (Algérie).

Société de l'Internat. — A la suite d'une communication de M. Jayle sur la transformation du certificat d'études médicales supérieures en concours d'admissibilité à l'agrégation et après une discussion de deux heures à laquelle ont pris part MM. Montprofit, Tissier-Guy, Rist, Leredde, Rosenthal, Félix Regnault, Reymond, Le Fur, Berthod et Chantemesse, la Société de l'Internat a nommé dans sa Séance du 29 Mars, une commission composée de MM. Chantemesse, Montprofit, Reymond, Rist, Tissier-Guy, Leredde, Sollier, Félix Regnault et Jayle, pour étudier les modifications apportées ou à apporter au concours d'agrégation.

Société scientifique d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme. — La réunion mensuelle aura lieu aujourd'hui mercredi, à 8 h. 3/4 très précises, 49, rue des Saints-Pères.

Ordre du jour. — 1° Lecture de la correspondance ; 2° L'alimentation ouvrière, par M. J. Tribot; 3° L'absinthe (discussion de la communication de M. Borne, sénateur ; 4° La nocivité des huitres ; 5° Questions diverses.

Exposition internationale d'hygiène urbaine de Lyon. — Du 12 au 19 Mai prochain se tiendra, à Lyon, une Exposition internationale d'hygiène urbaine comprenant les 11 sections suivantes : I. Habitation. — II. Eaux potables. — III. Egouts. — IV. Voirie. — V. Bâtiments municipaux collectifs. — VI. Ecoles. — VII. Protection de l'enfance. — VIII. Hôpitaux. — IX. Désinfection. — X. Assainissement général des villes. — XI. Lutte contre les grands fléaux sociaux.

L'Exposition reçoit tout ce qui, à un titre quelconque, intéresse l'hygiène urbaine. Elle est entièrement gratuite.

Un avis spécial fera connaître aux exposants la date à laquelle ils devront commencer les travaux d'installation.

Pour tout ce qui concerne l'Exposition, écrire au professeur Jules Courmont, Laboratoire d'hygiène, Faculté de Médecine, quai Claude-Bernard, Lyon.

Étranger.

II° Congrès international de Physiothérapie (Rome, 1907). — Le IIe Congrès international de Physiothérapie sera tenu à Rome les 13, 14, 15 et 16 Octobre 1907, sous le patronage de S. M. le roi d'Italie et sous la

présidence du professeur Baccelli, avec le concours des professeurs Belmondo (Padoue), Bianchi (Naples), Boeri (Naples), Bozzolo (Turin), Casciani (Rome), Colella (Palerme), Durante (Rome), Maragliano (Gênes), Massalolgo (Vérone), Morselli (Gênes), Murri (Bologna), Tambutini (Rome), Tanzi (Florence), Tommaselli (Catane).

Les fonctions de secrétaire général sont assumées par le professeur Colombo (viâ Plinio, 1, Rome).

Des Comités nationaux de propagande se sont constitués dans chaque pays. Les plus grands noms de la science médicale leur ont apporté l'appui de leur autorité, comme ils ont déjà donné à la thérapeutique physique l'appui de leur enseignement. Dans le sein de ces Comités se trouvent, non pas tous les techniciens de la thérapeutique physique, mais du moins ceux qui furent les plus actifs et dont le nom rappelle une étape dans l'histoire de la Physiothérapie.

La présence simultanée dans les Comités nationaux, des savants chargés de l'enseignement officiel et des praticiens physiothérapeutes semble devoir donner au prochain congrès sa note personnelle et caractéristique. Il marquera l'union de la Science et de la pratique dans un même effort et vers un but unique : la meilleure et la plus complète utilisation des moyens thérapeutiques, trop souvent laissés aux empiriques, et dont la puissance et les bienfaits ne sont plus aujourd'hui contestés par personne.

Le professeur Landouzy a bien voulu se charger, sur la demande du professeur Baccelli, de grouper les initiatives françaises et de coordonner leurs efforts, en vue d'apporter un concours actif à ce prochain Congrès.

Les médecins français qui ont déjà fourni au précédent Congrès, à Liège, une contribution considérable, voudront certainement apporter au Congrès de Rome un concours digne de la science française.

Dans les trois classes d'études du Congrès :

1° Electricité médicale. Radiothérapie. Photothérapie;
2° Hydrothérapie. Climatothérapie. Diététique;
3° Thérapeutique par le mouvement et Orthopédie.

La science française a pour les deux premières à soutenir son ancien renom, et pour la troisième à marquer les pas rapides qu'elle fait dans des études dont l'importance ne lui échappe plus.

Le bureau du Comité français est composé comme suit : *Présidents d'honneur* : Professeurs d'Arsonval, Bouchard, Armand Gautier, Gariel; — *Président* : Professeur Landouzy; — *Vices-présidents* : Professeur Bergonié (Bordeaux); Garrigou (Toulouse); Grasset (Montpellier); Lépine (Lyon); Spillmann (Nancy). — *Secrétaires* : MM. Maurice Faure (La Malou), Albert Weil (Paris).

Membres du Comité. — Professeur Albert Robin (Paris), professeur Arnozan (Bordeaux), M. Ballet (Paris), M. Béclère (Paris), M. Carron de la Carrière (Paris), professeur Brissaud (Paris), M. Cautru (Paris), M. Chipault (Paris), M. Delharm (Paris), M. Demény (Paris), M. Desfosses (Paris), M. Deschamps (Rennes), M. Dupont (Paris), M. Durand-Fardel (Vichy), M. Furet (Brides), professeur Gaucher (Paris), professeur Gilbert (Paris), M. Gourdon (Bordeaux), professeur Guilloz (Nancy), M. Heitz (Royat), M. Huchard (Paris), professeur Imbert (Montpellier), professeur Kirmisson (Paris), M. Lagrange (Vichy), M. Leredde (Paris), M. Lucien-Graux (Paris), professeur Maygrier (Paris), M. Mesnard (Paris), M. Philippe (Paris), professeur Pitres (Bordeaux), professeur Raymond (Paris), professeur Ségalas (Bordeaux), M. Stapfer (Paris), M. Sollier (Paris), M. Tissié (Pau).

Tous les docteurs en médecine peuvent être inscrits comme membres titulaires, ainsi que les docteurs ès-sciences. Les dames et autres personnes de la famille des membres titulaires seront inscrites comme membres associés et invitées aux fêtes et réceptions officielles. Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres titulaires et 15 francs pour les membres associés.

Adresser les adhésions à M. Albert Weil, *21, rue d'Edimbourg, Paris.*

Les langues admises sont : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien. Tous les rapports, toutes les communications seront résumés en français. Comme au précédent Congrès, il sera organisé une exposition de produits et appareils concernant la thérapeutique physique (électricité, etc., diététique, hydrologie), ainsi que de cartes, photographies, plans graphiques, descriptions (stations thermales, hydrothérapiques et climatiques. Instituts de thérapeutique physique) et de tous ouvrages de physiothérapie.

Pour tout ce qui concerne les travaux du Congrès (rapports, communications, expositions), s'adresser à M. Maurice Faure, *2, rue de la Bienfaisance, Paris (ou à La Malou, Herault).*

XVIe Congrès international de médecine. — Le XVIe Congrès international de médecine a désigné Budapest, comme lieu de sa prochaine réunion.

Les travaux préparatoires de ce Congrès ont commencé. L'Etat et la ville de Budapest contribuent, chacun en ce qui les concerne, pour une somme de 100.000 couronnes aux frais qui résulteront de cette réunion scientifique. Les divers comités, tels que : d'organisation, d'exécution, des finances et de réception, s'étant constitués, le règlement du futur Congrès a été arrêté. Les sections seront au nombre de 21.

La date de l'ouverture du futur Congrès est fixée au 29 Août 1909, et les séances auront lieu jusqu'au 4 Septembre.

La première circulaire, contenant le règlement et de nombreux renseignements utiles, sera adressée dans le courant de l'année 1907. D'ici là, le secrétaire général du Congrès (adresse : XVIe Congrès international de médecine, Budapest, VIII, Esterhay-utcza 7,) donnera les informations de toute nature éventuellement demandées par ceux qui s'intéressent à ce Congrès.

Conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge. — La huitième conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge se tiendra à Londres du 10 au 14 Juin prochain.

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par interne en chirurgie, du 8 Avril au 8 Mai. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2, à l'hôpital de la Charité. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE IIIE CONGRÈS ALLEMAND DE RADIOLOGIE

Berlin, 1er Avril 1907.

Aujourd'hui s'est déroulée, dans la majestueuse salle de réunion de la Société de médecine berlinoise, au Langenbœckhaus, l'unique journée du IIIe Congrès de la Société allemande de radiologie. Le programme, très chargé par suite de l'approche des Congrès de la Société allemande d'orthopédie et de la Société allemande de chirurgie, ne comprenait pas moins de 53 communications.

Au fauteuil présidentiel siégeait M. Albers-Schönberg, de Hambourg. La Société a désigné, pour lui succéder en 1908, M. Gocht, de Halle.

« *Quelle influence la méthode radiologique a-t-elle exercée sur le diagnostic et sur le traitement des fractures?* » telle était la seule question mise à l'ordre du jour. Elle fut magistralement traitée par MM. Wendt (Halle) et Immelmann (Berlin).

M. Wendt constate que, si le diagnostic radiologique a gagné une importance telle qu'aucun ouvrage traitant des fractures ne saurait exister sans lui accorder une place prépondérante, il n'a guère tenu ses promesses en ce qui concerne les fractures du crâne et celles de la colonne vertébrale. Par contre, l'emploi courant de la radiologie nous a rendu, en quelque sorte, plus méticuleux dans le traitement des fractures : certaines guérisons, considérées autrefois en clinique comme suffisantes, ne le sont plus depuis que nous pouvons exercer, au moyen des rayons X, un contrôle rigoureux sur la réduction et sur l'évolution des fractures. Enfin, la radiographie nous a rendus, en matière de thérapeutique, plus

éclectiques, en nous enseignant que, pour une fracture donnée, il n'existe pas une, mais des méthodes de traitement.

Pour M. Immelmann, dont la statistique privée dépasse 4.000 cas, 1 fois sur 4 l'examen radiographique est négatif en faisant conclure à l'absence d'une fracture soupçonnée.

Dans la discussion, M. Grashey (Munich) rappelle la fréquence avec laquelle la fissure de la tête tibiale est méconnue au moyen des méthodes ordinaires d'exploration. Par contre, la radiographie ne peut guère déceler les fractures de côtes dans la région hépatique. D'autres fractures, sans déplacement, ne deviennent visibles à l'écran radiographique qu'à l'époque de la formation du cal. M. Stieda (Königsberg) met en garde contre les erreurs de diagnostic provoquées par l'apophyse supra-condylienne du fémur. M. Cohol (Berlin) a cherché, dans les radiographies de l'épaule, à éviter les déplacements imprimés à la région par les mouvements respiratoires. On arriverait à ce but, en faisant appuyer le malade sur les coudes, les bras étant accolés au tronc. M. Bardenheuer (Cologne), fidèle aux ressources que nous offre le seul diagnostic clinique, cherche à se passer de la radiographie dans le diagnostic des fractures de la jambe et du fémur. Et si, dans des fractures de la cuisse guéries sans raccourcissement, la radiographie lui démontre soit un déplacement purement latéral des fragments réunis, soit même l'existence d'un léger angle, il se considère comme satisfait, ces difformités n'étant nullement gênantes. M. Levy-Dow (Berlin) ne partage pas le scepticisme de M. Wendt à l'égard du diagnostic radiographique des fractures de la colonne vertébrale. Enfin, MM. Alexander (Kesmark) et Bade rappellent quelques fractures insoupçonnées avant l'emploi des rayons X (fractures isolées des os du carpe, des phalangettes, de la branche pubio-ischiatique, fracture selon l'axe de la 12e côte, etc.).

La discussion des rapports terminée, M. Bade donne lecture d'un vœu tendant à ce que les méthodes radiologiques ne soient exercées que par des médecins dûment diplômés.

M. Jacobsohn (Breslau) relate le cas d'un *décès survenu brusquement au cours de l'injection d'oxygène dans le genou.* La mort survint 15 secondes après le début de l'injection. L'autopsie, pratiquée vingt-quatre heures plus tard, fut négative. On sait que cette méthode de l'injection d'oxygène avant radiographie augmente la netteté de l'image. M. Holzknecht (Vienne) cite un cas absolument semblable. M. Stuertz (Metz) croit à la pénétration intra-veineuse d'une quantité excessive d'oxygène; si l'autopsie fut négative, c'est que le gaz s'était résorbé. M. Wollenberg (Berlin) a pratiqué à la clinique de M. Hoffa plus de 150 insufflations d'articles au moyen d'oxygènes : aucun accident ne fut observé.

M. Eberlein (Berlin) pense que les accidents sont bien plus imputables à quelque embolie gazeuse dans le cerveau qu'à des embolies cardiaques ou pulmonaires. Pour M. Hoffa (Berlin), la méthode ne doit pas être rejetée; ses avantages sont réels; seule elle permet d'asseoir un diagnostic différentiel entre l'arthrite déformante et le rhumatisme chronique proprement dit. La pression n'excédera pas une demi-atmosphère. La résorption s'effectue en vingt-quatre ou quarante-huit heures. M. Albers-Schönberg se sert de la méthode pour reconnaître des calculs vésicaux. M. Senger reconnaît la netteté des images obtenues par ce procédé, mais il cite des cas où l'injection intra-vésicale d'air fut suivie de mort. M. Schwarz (Vienne) propose de placer préventivement une bande d'Esmarch au-dessus de l'article insufflé.

M. Grunmach (Berlin) étudie les *mouvements physiologiques de la phonation* au moyen d'un fil métallique souple, dégluti ou introduit par les narines, dont l'ombre délimite nettement les déplacements du voile du palais.

M. Schwarz cherche à apprécier l'*état de la digestion stomacale* au moyen de petits sachets de bismuth à enveloppe organique. Celle-ci se dissout dans le suc gastrique au bout d'un certain temps. L'ombre du bismuth, d'abord agglomérée dans le sachet, s'étale sous l'influence de la dissolution de la membrane.

M. Holzknecht, étudiant l'état actuel du *diagnostic radiographique des tumeurs de l'estomac*, admet, comme répondant à l'état normal, une situation déclive de la région pylorique (estomac en corne de bœuf). Tel n'est point l'avis de M. Grödel (Nauheim) et de M. Grunmach, pour lesquels le pylore est placé plus haut que ne l'admet M. Holzknecht.

M. Lassar (Berlin) conseille aux radiographes de se saupoudrer les mains et les parties découvertes au moyen de poudre de bismuth. On évitera, par ce simple procédé, les *brulûres provoquées par les rayons X.*

M. Dohan (Vienne) prône l'*examen radiographique pour le diagnostic précoce des infiltrations du sommet du poumon.* Il attache une grande importance au phénomène de William (excursion limitée du diaphragme) du côté malade. Au sujet de cette communication, M. Stuertz combat la théorie de la contamination tuberculeuse par inhalation, en signalant ce fait que l'ombre du hile pulmonaire, des ganglions, se modifie bien avant celle du sommet.

M. Strater (Aix-la-Chapelle) relate 300 *explorations radiographiques du rein.* Pour mener à bien cette exploration, on veillera à une évacuation aussi complète que possible de l'intestin. Les gaz intestinaux, ainsi que le démontrent les épreuves qu'il a pratiquées sur le cadavre, obs-

curcissent les contours du rein. On se trouvera bien de garnir l'écran compressif au moyen d'une éponge de louffa (il s'agit d'une de ces éponges de bain de structure fibrillaire); celle-ci exerce une compression plus douce et provoque une certaine anémie de la région explorée ; de la sorte, les 2/3 inférieurs du rein sont bien mis en évidence. M. ALBERS-SCHÖNBERG rappelle que, si les uretères se trouvent habituellement accolés à la colonne vertébrale, il est des cas où ces conduits se trouvent placés devant elle, condition qui peut faire méconnaître la présence de calculs situés dans l'uretère.

A propos de la démonstration d'une *radiographie de tumeur cérébrale* par M. GOTTSCHALK (Stuttgart), M. HOLZKNECHT se refuse à admettre la possibilité du diagnostic radiographique de ces tumeurs, les tumeurs à contenu calcaire étant exclues. On remarquera que les tumeurs intracraniennes dont on a prétendu découvrir l'ombre sur l'épreuve radiographique occupent toujours un même endroit aux environs de la selle turcique. Cette ombre apparaîtrait toujours à l'endroit où la tête du sujet s'appuie sur la plaque. M. KRAUSE (Breslau) relate 14 cas de tumeurs intracraniennes démontrées par l'autopsie ; jamais la radiographie ne les avait révélées.

M. GRUNMACH s'est bien trouvé de l'emploi de la *radiothérapie dans le traitement de goitres plongeants*. Dans un cas, une surdité concomitante fut grandement améliorée.

M. HAENISCH (Hambourg) s'exprime au sujet de la possibilité du *diagnostic différentiel entre la syphilis osseuse et les autres tumeurs des os au moyen de la radiographie.*

En fait de nouveautés techniques, nous n'avons rien de remarquable à signaler.

Dr G. WIENER (de Bruxelles).

LIVRES NOUVEAUX

E. Apert, médecin des hôpitaux de Paris. — *Traité des maladies familiales et des maladies congénitales.* Préface de M. le professeur DIEULAFOY. 1 vol. in-8° de 364 pages avec 95 figures, Paris (J.-B. BAILLIÈRE).

Comme le dit le professeur Dieulafoy dans la préface :

« Autant sont bien élucidées depuis les découvertes de Pasteur les causes des maladies infectieuses, autant nous sommes peu renseignés sur l'origine des maladies familiales. » Elles ont pourtant une grande importance : il n'est presque pas d'organe ou de fonction qui ne puisse présenter des troubles morbides à caractère familial.

Dans son excellent ouvrage, M. Apert nous décrit les lésions et les troubles fonctionnels familiaux et nous montre leur étendue et leurs variétés. Il étudie successivement les malformations cardiaques, les malformations des extrémités, l'achondroplasie, les monstruosités de la face et du crâne, les malformations des organes génitaux, les maladies familiales du système nerveux, de la peau et des viscères, la disposition héréditaire à certaines infections et à certaines intoxications.

M. Apert ne voudrait pas se limiter à la classification des maladies familiales, il voudrait surtout trouver dans la connaissance approfondie de ces maladies des règles prophylactiques qui permissent aux diathésiques de procréer des descendants se rapprochant du type normal de l'espèce.

On voit toute la portée d'un livre comme celui d'Apert; il intéresse non seulement les médecins, mais tous les penseurs qui étudient l'homme et l'humanité.

P. D.

V. Babes et G. Marinesco. — *Histologie des lésions expérimentales et pathologiques des cellules nerveuses, surtout des ganglions spinaux.* 35 pages, 9 planches en couleurs. Fascicule III de l'« Atlas d'histologie pathologique du système nerveux » de Babes, Ehrlich, Homen, Marchi, Marie, etc. Berlin, 1906.

Cette belle publication se recommande surtout par la vérité et la perfection des images lithographiques.

Dans ce fascicule, consacré aux lésions des cellules nerveuses, on croirait voir les préparations de MM. Babes et Marinesco, tant les figures donnent l'impression de la réalité.

Un texte très clair les explique.

LAIGNEL-LAVASTINE.

J. Thomas. — *Le Cancer.* 1 vol. in-8° de 545 pages, Paris, 1906, (MALOINE, éditeur).

L'auteur s'est proposé de réunir sous ce titre, « consciencieusement et sans nul commentaire », l'ensemble de nos connaissances touchant le cancer. C'est dire qu'il a fourni un vaste labeur pour grouper la plupart des travaux aujourd'hui accumulés sur l'histogenèse, l'histologie pathologique, les théories parasitaires, les greffes, les inoculations, etc., etc.

Il a surtout donné une large part à l'exposé de la thérapeutique curative ou palliative, pensant qu'en face d'une maladie aussi désespérante « toute nouvelle méthode reposant sur une base scientifique quelconque mérite considération ».

PH. PAGNIEZ.

BIBLIOGRAPHIE

1362. — **A. Wylm.** — LA MORALE SEXUELLE. 1 vol. in-8°, de III-327 pages. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1363. — **F. Le Dantec.** — ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE. 1 vol. in-16, de 297 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1364. — **A. Laveran.** — TRAITÉ DU PALUDISME; *deuxième édition.* 1 vol. gr. in-8°, de VII-622 pages, avec 58 figures dans le texte et une planche hors texte en couleurs. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1365. — **E. Sergent.** — SYPHILIS ET TUBERCULOSE. 1 vol. in-8° de 316 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1366. — **L. Fiaux.** — LE DÉLIT PÉNAL DE CONTAMINATION INTERSEXUELLE. 1 vol. in-12 de 261 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN reprendra son cours de *Clinique thérapeutique*, à l'amphithéâtre de l'hôpital Beaujon, le jeudi 11 Avril, à 10 heures du matin, et le continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies des enfants. — Une série de 20 conférences théoriques et pratiques sur les maladies du tube digestif, du péritoine et du sang chez l'enfant sera faite du 22 Avril au 31 Mai 1907, à l'hôpital des Enfants-Malades, par MM. P. ARMAND-DELILLE et L. BABONNEIX, chefs de clinique médicale infantile de la Faculté.

Afin de permettre l'examen individuel des malades, le nombre des élèves sera limité à 15.

Les conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures. La première conférence aura lieu le lundi 22 Avril, à 5 heures, à la salle des cours de la clinique.

Programme des conférences : 1° Gastro-entérites aiguës des nourrissons. — 2° Gastro-entérites chroniques des nourrissons. Traitement prophylactique et traitement curatif. — 3° Stomatites infectieuses. — 4° Entérites aiguës de la seconde enfance. — 5° Dysenterie. — 6° Fièvre typhoïde. — 7° Entéro-colite muco-membraneuse. — 8° Entérite tuberculeuse. — 9° Appendicite. — 10° Hémorragies gastro-intestinales de l'enfance. — 11° Gastropathies nerveuses de l'enfant. Les régimes en thérapeutique digestive. — 12° Péritonites aiguës. — 13° Péritonite tuberculeuse. — 14° Tuberculose hépatique et dégénérescence amyloïde du foie. — 15° Syphilis hépatique. — 16° Anémies des nourrissons. — 17° Anémies de la deuxième enfance. — 18° Hémophilie. — 19° Leucémies. — 20° Lymphadénies et splénomégalies.

Le droit à verser est de 100 francs. Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. P. ARMAND-DELILLE, chef de clinique, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — *Programme du cours de perfectionnement du 9 Avril au 25 Mai 1907.* — *A*) CHIRURGIE OCULAIRE (MM. DE LAPERSONNE et MONTHUS). — *Paupières* — Canthoplastie; Tarsorraphie; Opérations de l'Entropion. Opérations de l'Ectropion; Blépharoplasties. Operations du Ptosis.

Voies lacrymales. — Cathétérisme; Opération de Stilling; Extirpation du sac; Ablation des glandes lacrymales.

Strabisme. — Ténotomie; Avancements musculaire et capsulaire.

Globe de l'œil. — Enucléation; Exentération; Kératectomie et Ablation du segment antérieur. *Orbite.* — Opération de Krönlein. Corps étrangers superficiels et profonds; Diagnostic et méthodes d'extraction; Traitement chirurgical des traumatismes de l'œil.

Conjonctive. — Traitement chirurgical des granulations; Injections sous-conjonctivales; Péritomie; Opérations du ptérygion, du symblépharon; Sutures conjonctivales. *Cornée.* — Cautérisation; Opération de Sæmisch; Fistules cornéennes; Tatouage. *Iris.* — Iridectomie; Sclérotomie.

Opération de la cataracte nucléaire; Traitement chirurgical des accidents immédiats et secondaires. Cataractes secondaires; Discission; Extraction; Irido-capsulotomie. Cataractes traumatiques et congénitales. Extraction du cristallin transparent. Luxation du cristallin. Abaissement de la cataracte.

Anesthésie locale et générale; Asepsie et antisepsie des instruments et des objets de pansement; Préparation du champ opératoire, de l'opérateur et des aides; Pansement.

B) OPHTALMOMÉTROLOGIE. APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ (M. WEISS). — I. Formation des images; Composition d'un système centré; Œil réduit de Listing; Corps étrangers de l'œil. II. Verres employés en oculistique; Numérotage des verres; Emmétropie; Accommodation. III. Myopie et hypermétropie; Leur détermination et leur correction; Principaux optomètres. IV. Lentilles cylindriques; Astigmatisme régulier; Effets de l'astigmatisme; Méthodes pour corriger l'astigmatisme. V. Ophtalmomètre de Javal. VI. Acuité visuelle; Echelles optométriques; Champ visuel; Campimétrie et Périmétrie; Représentation du champ visuel. VII. Vision binoculaire; Strabisme; Sa détermination; Effets des verres prismatiques.

VIII. Applications de l'électricité en thérapeutique oculaire; Précautions à prendre. IX. Les rayons X et les corps radio-actifs. XI. Démonstrations pratiques de radiologie.

C) ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET BACTÉRIOLOGIE (M. CANTONNET). — I. Technique générale de l'examen bactériologique oculaire; Colorations; Culture; Inoculation; Bactériologie de la conjonctive normale. II. Agents pathogènes pour la conjonctive humaine; Bacille de Weeks; Diplo-bacille de Morax; Bacille de Lœffler; Gonocoque; Pneumocoque; Staphylocoque; Streptocoque. III. Ophtalmie purulente; Granulations conjonctivales; Tuberculose; Syphilis; Lèpre oculaire. IV. Ulcères de la cornée; Bactériologie des voies lacrymales, du corps vitré, etc.

V. Anatomie pathologique : Technique générale, Fixation, Durcissement, Inclusion, Coupes, Colorations; Procédés de diagnostic rapide. VI. Tumeurs conjonctivales et palpébrales; Kystes; Chalazion; Epithéliome palpébral; Tumeurs épibulbaires. VII. Cataractes; Glaucome; Sarcomes de la choroïde; Gliome de la rétine. VIII. Rétinites et décollement de la rétine. Quelques mots sur les méthodes névrogliques (Weigert, Pal, Marchi). Névrites et atrophie du nerf optique.

D) EXAMEN OTO-RHINOLOGIQUE (M. GEORGES GELLÉ). — I. Exploration des fosses nasales; Rapports entre les affections nasales et oculaires (larmoiement, iritis); Examen du rhino-pharynx. II. Examen des sinus; Sinusite frontale; Complications orbito-oculaires; Diverses méthodes de trépanation du sinus frontal. III. Sinusite ethmoïdale et sinusite sphénoïdale; leurs complications orbito-oculaires, leur traitement. IV. Sinusite maxillaire; Cathétérisme; Ponctions et trépanations (opération de Luc).

V. — Examen objectif et subjectif de l'oreille; Relations entre les maladies de l'oreille et celles de l'œil.

N. B. — Les leçons ont lieu tous les jours à 3 heures à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Tous les élèves inscrits au cours de perfectionnement prendront part aux manipulations et travaux pratiques dans les locaux qui leur seront indiqués par des avis spéciaux.

Les lundis, mercredis et vendredis à 9 heures, à la Policlinique, ils seront appelés, à tour de rôle, à examiner les malades.

Névroses et psychoses des écoliers. — M. Jacques ROUBINOVITCH, médecin de la Salpêtrière, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, expert près les tribunaux, reprendra ce cours libre à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique, 15, rue de l'École-de-Médecine), le jeudi 25 Avril 1907, à 5 heures, et le continuera les jeudis suivants à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. MOSNY, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. HARVIER, interne des hôpitaux, commencera très prochainement un cours pratique d'auscultation, qui sera complet en 15 leçons.

Les élèves seront individuellement exercés à la pratique de l'auscultation.

Le prix du cours est fixé à 40 francs.

Prière de s'inscrire à l'avance auprès de M. HARVIER, interne.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. — L'Assemblée générale annuelle de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France aura lieu les 14 et 15 Avril prochain, à 2 heures précises, dans la salle des Concours de l'Assistance publique (ancienne Académie de médecine), rue des Saints-Pères, 49.

D'après les dispositions de l'article 53 des statuts, chaque Société composée de 50 membres ou au-dessous est représentée par un délégué; celles qui se composent de 51 à 100 membres peuvent avoir deux délégués; de 101 à 150 membres, trois délégués, et, à partir de ce chiffre, un délégué de plus par chaque fois 50 membres ou fraction de 50 membres.

Les Présidents des Sociétés unies font partie de droit de la délégation.

MM. les Présidents et délégués sont priés de signer la feuille de présence à l'Assemblée générale.

Ordre du jour. — *Première partie.* — 1° Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale; 2° Rapport de M. CH. PÉRIER, au nom de la Commission chargée de faire le recensement des votes émis le 16 Décembre 1906 pour la nomination du Président de l'Association, en remplacement de M. BROUARDEL, décédé; 3° Allocution de M. L. LEREBOULLET, président; 4° Exposé de la situation financière de l'Association générale, par M. BLACHE, trésorier général; 5° Rapport sur la gestion financière du trésorier, par MM. HALLOPEAU et PÉRIER, et approbation des comptes de l'exercice 1905-1906, publiés dans le *Bulletin* n° 23 (p. 239-262); 6° Compte rendu général sur la situation et les actes de l'Association générale pendant l'année 1906, par M. G. LEPAGE, secrétaire général provisoire.

Deuxième partie. — 7° Election de deux vice-présidents, du secrétaire général, de deux secrétaires et de sept membres du Conseil général. Candidats présentés par le Conseil général : Vice-présidents : MM. BUCQUOY et LANDE, vice-présidents sortants, arrivés au terme de leur mandat. Secrétaire général : M. G. LEPAGE, secrétaire, proposé en remplacement de M. LEREBOULLET, élu président. Secrétaires : M. LAUGIER, secrétaire sortant, arrivé au terme de son mandat. M. CH. DARRAS, membre du Conseil, présenté en remplacement de M. LEPAGE, proposé pour secrétaire général. Membres : MM. BERGER, CHAUFFARD, DIEU, GAÏRAL, OLIVIER et RIST, membres sortants, arrivés au terme de leur mandat. M. BOULOUMIÉ, membre de la Société centrale, présenté en remplacement de M. CH. DARRAS, proposé pour secrétaire; 8° Rapport de M. DE RANSE sur les pensions viagères demandées à l'Assemblée; discussion et vote des propositions; 9° Election de la Commission chargée d'examiner et de classer les demandes de pensions viagères en 1907; 10° Rapport de M. A.-J. MARTIN, au nom de la Commission chargée de l'étude des propositions et vœux soumis par les Sociétés unies à la prise en considération de l'Assemblée générale; 11° Rapport et conclusions présentées à l'Assemblée au sujet du projet de Loterie médicale par la Commission chargée de l'étude de ce projet; 12° Assistance aux veuves par le travail; 13° Nomination des médecins et chirurgiens dans les hôpitaux de province; 14° Projet d'impôt sur le revenu appliqué au corps médical; 15° Questions diverses.

Le Conseil général prie MM. les Présidents et délégués de vouloir bien assister au banquet qu'il leur offre le dimanche 14 Avril, à 7 h. 1/2, au Palais d'Orsay. Ils devront prévenir de leur acceptation, avant le 10 Avril, M. BLACHE, 5, rue de Surène, Paris.

Les membres de l'Association désirant prendre part à ce banquet sont priés d'envoyer leur adhésion à M. BLACHE, 5, rue de Surène, Paris, avant le 10 Avril; la cotisation, pour eux, est de 20 francs (tenue de ville).

M. le Président et Mme Lereboullet prient MM. les Présidents et délégués des Sociétés unies de bien vouloir venir passer la soirée chez eux, rue de Lille, 44, le samedi 13 Avril 1907, à 9 h. 1/2.

Congrès des praticiens. — La liste des rapports et des rapporteurs doit être complétée par la mention suivante :

Réforme de l'enseignement et encombrement médical, par MM. GOUFFIER (Neuilly-sur-Seine), et LACROIX, Paris.

La 1re séance aura lieu le vendredi 12 Avril, à 9 heures du matin, à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain.

Voyages d'études médicales. Stations hydrominérales et climatiques de France (V. E. M. 1907). — Le 9e *Voyages d'études médicales* organisé par M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris, aura lieu, sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, du 1er au 12 Septembre 1907.

Il comprendra *Les stations de l'Est et du Jura* : Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne, Luxeuil, Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillère, Salins, La Faucille, Divonne.

Le programme détaillé sera publié en Mai 1907.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. LABÉDA, professeur de médecine opératoire et doyen honoraire de la Faculté de Toulouse, décédé dans cette ville le 17 Mars à l'âge de 69 ans. Ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien des hôpitaux, Labéda enseigna à l'Ecole de médecine depuis 1866 l'anatomie, la pathologie externe, la chirurgie des armées, la médecine légale, la clinique chirurgicale, et enfin la médecine opératoire. Il était aussi professeur d'anatomie artistique à l'Ecole des Beaux-Arts. Pendant son passage au Conseil municipal, il entraîna, par son remarquable rapport, le vote de la convention entre la Ville et l'Etat pour la construction de la nouvelle Faculté. Les questions de mutualité professionnelle l'occupèrent activement comme président de l'Association et du Syndicat des Médecins de la Haute-Garonne. Pendant vingt-cinq ans il rédigea la *Gazette médico-chirurgicale*, dont il était le fondateur. Enfin, en 1905, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. Il laisse à tous le souvenir d'un excellent chirurgien et d'un maître bienveillant; il fut aussi un administrateur d'une parfaite équité et un praticien d'une haute probité professionnelle.

Étranger.

Congrès français des médecins aliénistes et neurologistes en 1907. — Le XVIIe Congrès français des médecins aliénistes et neurologistes se tiendra à Genève et à Lausanne du 1er au 7 Août 1907.

Voici les questions mises à l'ordre du jour :

1° Les psychoses périodiques;

2° Définition et nature de l'hystérie;

3° L'expertise médico-légale et la question de responsabilité.

Prix Middlemore, 1907. — Le Bureau de la *British Medical Association* nous communique que le sujet mis au concours pour 1907 est l'*Ophtalmie du nouveau-né au point de vue de son étiologie et de sa prophylaxie.* Les mémoires devront être adressés, avant le 30 Avril 1907, au secrétariat général, à l'adresse : « Bureau de la *British Medical Association*, 429 Strand, London W. C. »

On mentionnera sur le mémoire « Prix Middlemore ».

Le prix consiste dans une somme de 1.000 francs et dans un diplôme.

Congrès international de psychiatrie, de neurologie, de psychologie et d assistance des aliénés en 1907. — Un Congrès international de psychiatrie, de neurologie, de psychologie et d'assistance des aliénés se tiendra à Amsterdam du 2 au 7 Septembre prochain.

La Fondation Dutton. — L'Ecole de médecine tropicale de Liverpool va fonder, à la mémoire de Dutton, une chaire de recherches de médecine tropicale.

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par interne en chirurgie, du 8 Avril au 8 Mai. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2, à l'hôpital de la Charité. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

FUMEURS D'OPIUM

L'opiomanie gagne l'Europe. Il existe des *fumeries* à Paris. J'y ai déjà fumé une pipe. Malheureusement beaucoup n'en restent pas là ! Fumer l'opium en France n'est plus seulement, comme jadis, plaisir de littérateur, mais une habitude prise en Extrême-Orient par des marins et des fonctionnaires et rapportée dans la métropole.

Tout praticien peut être appelé à soigner des opiomanes. Il faut donc qu'il connaisse leur poison et les symptômes qu'ils présentent, pour pouvoir plus facilement diagnostiquer leur mal et tâcher de les guérir.

M. Jeanselme [1], dans un article excellent, vient de nous renseigner sur ces différents points.

L'opium a ses crus comme le vin.

Les gourmets savent reconnaître la provenance d'un *Chandoo*, c'est-à-dire d'un opium bouilli et fermenté.

Il y a des opiums de grande marque, comme des vins de grands crus. De même qu'un palais délicat ne donne pas la première place au vin qui contient le plus d'alcool, de même un fumeur émérite ne donne pas la préférence à l'opium qui est le plus chargé de morphine.

Ainsi la proportion de cet alcaloïde dans le Bénarès n'est que de 6 à 8 pour 100; dans le Yunnan, elle est de 9,33 pour 100; et cependant le premier est beaucoup plus prisé des connaisseurs et, partant, payé plus cher que le second. Le Malwa a la réputation d'être plus stimulant. L'opium d'Asie-Mineure, très riche en morphine, porte à la tête; il est préféré par les grands fumeurs, auxquels les opiums légers ne donnent plus entière satisfaction.

Le *Chandoo*, ai-je dit, est l'opium bouilli et fermenté. C'est l'opium de pipe. Une préparation longue et délicate développe son arome, chasse son principe volatil vireux et élimine les impuretés qui altèrent ses qualités plastiques.

Ainsi dépouillé de son caoutchouc, des résines, de la cellulose, des gommes, de substances albumineuses et muqueuses et d'un excès de *narcotine* et de *narcéine*, il est mis en boîtes, pasteurisé et

1. E. Jeanselme. — *Revue générale des Sciences*, 1907, n° 1, pp. 19-36.

vendu aux consommateurs. En vieillissant il s'améliore comme le vin et acquiert un parfum doux et pénétrant.

« Le fumeur d'opium veut-il consommer, il se couche sur un lit bas, ayant à sa portée, sur un plateau, sa pipe, sa boîte à Chandoo, une petite lampe portative, une longue aiguille pour confectionner la boulette d'opium et un grattoir pour recueillir le *dross*, masse noire, légère et poreuse comme du coke, qui s'accumule dans la pipe. Celle-ci est en bambou, de 50 centimètres de long, fermée à l'une des extrémités. Latéralement, à 40 centimètres de l'embouchure, s'adapte un fourneau de terre rouge ou brune qui ne communique avec l'extérieur que par un pertuis de 2 à 3 millimètres de diamètre.

« La préparation d'une pipe exige une certaine habileté. L'aiguille est plongée dans le Chandoo et tournée entre le pouce et l'index au-dessus de la flamme. Sous l'influence de la chaleur, l'opium se gonfle en une grosse bulle d'un brun doré qui répand une odeur fine et pénétrante. Quand la consistance est convenable, ce que le fumeur apprécie au doigt, il fait de la boulette un cône qu'il introduit par le sommet dans le pertuis du fourneau. Par des mouvements de torsion, l'aiguille est retirée avec adresse de manière à ce que le canal, qu'elle laisse après sa retraite, demeure perméable. Alors le fumeur, la tête sur l'oreiller, porte la pipe à sa bouche, approche le fourneau de la lampe et fait, coup sur coup, sans reprendre haleine, trois à quatre longues inspirations pendant que l'opium grésille. La fumée est avalée et rejetée par la bouche et les narines.

« Chaque pipe contient environ 25 centigrammes d'opium. La ration quotidienne, qui est en moyenne de 30 à 40 pipes, monte assez vite à 100. »

On voit le taux de l'intoxication.

La psychologie du fumeur d'opium a été trop de fois décrite pour que je la rappelle encore.

A l'excitation, l'euphorie, la demi-conscience, succède un sommeil tardif, lourd et sans rêve.

Le fumeur qui, d'habitude, le matin peut encore se passer d'opium est incapable de résister à son besoin impérieux, vers le déclin du jour.

Sa volonté, son jugement, sa mémoire s'affaiblissent; il se désintéresse de tout ce qui n'est pas sa passion.

Il est reconnaissable au premier abord. Morne, silencieux, atone, avare de ses mouvements, il a le visage bouffi et d'une extrême pâleur. Ses traits tirés expriment la tristesse et la souffrance; son regard, voilé par des paupières lourdes, tombantes et chassieuses, est sans expression. Torturé par une insomnie rebelle, il se plaint de démangeaisons. La sensibilité à la douleur est diminuée, la force musculaire va s'amoindrissant et le corps se couvre de sueurs profuses au plus léger effort. Les mouvements sont lents et incertains, la démarche hésitante. Le pouls et la respiration se ralentissent et deviennent arythmiques; la sécrétion de la salive, de la bile et de l'urine diminue. La vessie est paresseuse et se vide incomplètement. La gorge est sèche, la soif ardente, l'appétit nul, la langue chargée, la constipation opiniâtre. Les forces viriles, malgré les visions érotiques que suscite le poison, déclinent rapidement. Cette lamentable agonie se termine par la mort, sans qu'il soit jamais nécessaire d'interner le malheureux.

Que fait-on contre ce vice dégradant?

Dans les colonies européennes d'Extrême-Orient, l'opium est mis en ferme ou en régie. C'est une source de revenu pour l'Etat; ce n'est pas un moyen prophylactique.

Les Japonais ont fait l'effort nécessaire pour se préserver du fléau. Des peines sévères — travaux forcés à temps, fortes amendes — sont appliquées aux fumeurs.

Les Etats-Unis organisent la lutte aux Philippines.

L'Angleterre voit le danger et discute.

L'Empereur de Chine vient d'interdire l'usage de l'opium à partir d'un délai de dix ans.

En France, on s'émeut. Qu'on agisse! La fermeture des fumeries s'impose. Qu'on les supprime avant qu'elles aient l'importance des cabarets.

Impuissant à remplacer le sociologue dans sa tâche, le médecin, à défaut du traitement prophylactique efficace qu'il connaît, mais ne peut appliquer, doit s'efforcer d'employer le traitement curatif.

C'est la *méthode brusque*, calquée sur la cure de démorphinisation, qui est le procédé de choix. Il faut d'abord un examen complet du malade, en particulier du cœur. La cure se fera dans une maison de santé, permettant une surveillance constante. Le sevrage brusque et absolu déchaîne en effet une crise très pénible de cinq à sept jours. Le malade entre ensuite en convalescence, et guérit, mais il subsiste, après guérison, un amoindrissement permanent de la volonté qui nécessite une surveillance discrète.

Qui a fumé, fumera, dit Jeanselme.

Mieux vaut donc toujours prévenir que guérir. C'est vers ce but que médecins et sociologues doivent tendre.

Le mal est grand dans nos colonies, s'il est minime encore en France. L'effort à faire pour le détruire devra donc être déjà considérable; il est absolument nécessaire.

En effet, conclut Jeanselme : « Abrutissement et sénilité précoce pour l'individu, misère et déshonneur pour la famille, diminution de la vitalité et abâtardissement pour la race; élévation du taux des crimes et délits pour la Société; appauvrissement de la fortune publique et famine pour l'Etat, telles sont les conséquences de l'opium, péril social qui ne le cède guère à l'alcool. »

LAIGNEL-LAVASTINE.

VARIÉTÉS

La signification exacte des titres de professeur ordinaire, professeur extraordinaire et privat-docent dans l'enseignement allemand.

La discussion ouverte sur la réforme de l'enseignement médical en France amène des comparaisons fréquentes avec l'organisation de ce même enseignement en Allemagne. La signification exacte des titres de *professeur ordinaire*, *professeur extraordinaire* et *privat-docent* n'étant pas connue de tous, il en résulte des malentendus. Afin d'avoir des renseignements précis tant sur le sens de ces titres que sur les moyens de les obtenir, je me suis adressé à M. le prof. Zweifel (de Leipzig), qui a bien voulu m'adresser, avec son amabilité habituelle dont je suis heureux de le remercier, la lettre suivante pour les lecteurs de *La Presse Médicale*. F. J.

« Leipzig, 5 Avril 1907.

« Les membres de l'enseignement des Universités allemandes portent les noms de : professeur ordinaire, professeur extraordinaire et privat-docent.

« Le titre de professeur ordinaire correspond au titre de professeur titulaire. Les *professeurs ordinaires* s'occupent de l'enseignement des branches essentielles de la médecine : anatomie, clinique médicale, clinique chirurgicale, accouchements, etc.

« Les *professeurs extraordinaires* sont de deux sortes : 1° les uns sont des chargés de cours qui traitent de branches médicales regardées comme secondaires : dermatologie, laryngologie, massage, etc. ; ces professeurs extraordinaires sont appointés, nommés à vie et ne changent jamais le sujet de leur enseignement ; 2° les autres sont des docteurs qui ont reçu le titre de professeur extraordinaire pour leur mérite et leur activité scientifique ; ils ne sont pas appointés ; ils sont professeurs extraordinaires de la Faculté, mais non professeurs extraordinaires de telle ou telle branche de la médecine.

« Le titre de *privat-docent* est décerné à des docteurs, qui se sont déjà fait connaître par des travaux scientifiques, dans les conditions suivantes : le candidat écrit une thèse qui correspond à l'ancienne thèse d'agrégation de France, puis il fait un cours devant la Faculté sur un sujet qui lui est indiqué à l'avance. (A Leipzig, le sujet est donné trois jours à l'avance ; le candidat ne doit avoir que quelques notes en main.) « Les épreuves peuvent varier légèrement avec les Facultés ; ainsi à Erlangen le cours est remplacé par une discussion sur la thèse.

« Le privat-docent fait choix, « se habilite », d'une spécialité qu'il ne peut changer sans la permission de la Faculté.

« Le privat-docent devient professeur extraordinaire (dans sa spécialité) par décret ministériel sur la proposition de la Faculté. Les démarches personnelles sont exclues ; ce sont habituellement des amis qui intercèdent en sa faveur auprès de la Faculté.

« Les privat-docenten et les professeurs extraordinaires sont appelés d'une Université dans une autre et gagnent toujours à leur changement.

« L'avantage du système allemand sur le système français est de borner les épreuves à une thèse et à un cours fait en séance publique.

« Prof. Zweifel. »

LIVRES NOUVEAUX

G. Hayem. — *Les évolutions pathologiques de la digestion stomacale*. Un volume in-16 de 240 pages, cartonné toile. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'introduction de l'analyse chimique quantitative, de l'analyse chlorométrique en particulier, a paru réaliser une étape définitive dans l'étude des affections stomacales ; elle constituait, à n'en pas douter, un progrès remarquable. Et pourtant son emploi, suivant l'aveu même de son plus ardent représentant en France, ne s'est pas généralisé et tend actuellement, comme d'ailleurs celui de tous les autres procédés d'examen chimique, à tomber en discrédit. C'est que les médecins ont éprouvé à cet égard une véritable déception et qu'ils se sont aperçus bien vite que, si la constitution du suc stomacal obtenu une heure après l'ingestion du repas d'épreuve avait parfois une signification considérable, le plus souvent, de beaucoup, son interprétation était difficile, sinon impossible. C'est que les faits pathologiques n'ont pas la simplicité qu'on leur suppose généralement, et qu'ici, en particulier, la fonction stomacale présente au moins deux facteurs : secrétoire et moteur, que de ce dernier l'analyse susdite ne donne aucune idée et qu'en clinique il est nécessaire de faire état de l'ensemble des facteurs de morbidité.

C'est ce problème qu'a essayé de résoudre l'auteur en étudiant, par des analyses en séries des divers temps de la digestion, l'évolution de la digestion, la marche du processus digestif depuis sa mise en train jusqu'à sa décroissance. Les résultats sont représentés par des schémas graphiques caractéristiques du processus étudié.

Ces résultats nombreux rassemblés par l'auteur lui permettent de donner des types évolutifs une classification très simple : évacuation de durée normale, de durée courte, de durée lente ; dans chacune de ces trois classes d'évacuation, l'évolution peut être harmonique ou désharmonique suivant que les cycles physique (variation de la concentration) et évacuateur sont concordants ou discordants.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1367. — **Binet-Sanglé.** — Les lois psychophysiologiques du développement des religions. 1 vol. in-8° de 400 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur).

1368. — **Balthazard, Cestan, H. Claude, Macaigne, Nicolas et Verger.** — Précis de pathologie interne. 4 volumes petit in-8°, cartonnés toile. Prix : 32 fr. (*G. Steinheil*, éditeur).

1369. — **Ch. Nélaton** et **L. Ombrédanne.** — Les autoplasties : *lèvres, joues, oreilles, tronc, membres*. 1 vol. gr. in-8°, de 199 pages, avec 291 figures. Prix : 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur).

1370. — **G. Amselle.** — Conception de l'hystérie. 1 vol in-8° de xi-297 pages. Prix : 4 fr. (*O. Doin*, éditeur).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences et en particulier dans les dépressions nerveuses qui accompagnent la grippe et l'influenza. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 6 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin, qui a publié chez Rousset, à Paris, un mémoire important sur la question.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 17 Avril 1907, à 1 heure. — M. Chirie : L'hypertension artérielle dans ses rapports avec les accès éclamptiques; MM. Pinard, Blanchard, Reclus, Potocki. — M. Porée : Etude clinique de la maladie d'été des nourrissons; MM. Blanchard, Pinard, Reclus, Potocki. — M. Lamotte : Des ruptures traumatiques de la vessie consécutives aux contusions abdominales; MM. Reclus, Pinard, Blanchard, Potocki. — M. Lagrive : De la manière irraisonnée de comprendre la contagion de la tuberculose; MM. Landonzy, Brissaud, Roger, Marcel Labbé. — M. Chopinet : La situation matérielle du médecin et les lois nouvelles; MM. Brissaud, Landonzy, Roger, Marcel Labbé. — M. Gébert : De la valeur relative des injections locales et à distance dans les traitements de la sciatique; MM. Roger, Landouzy, Brissaud, Marcel Labbé. — M. Le Roux : Cardiopathies et allaitement; MM. Hutinel, Robin, Vaquez, Brindeau. — M. Roux : Valeur symptomatique et diagnostique des névralgies, et en particulier de la névralgie iléo-lombaire dans les anévrismes de l'aorte descendante; MM. Robin, Hutinel, Vaquez, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 15 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie). Epreuve pratique. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. — 1er, Oral (1re série) : MM. Delens, Cunéo, Macaigne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Walther, Rieffel, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Roger, Marcel Labbé. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Leguen. Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Dejerine, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 16 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie). Epreuve pratique. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Fernand Bezançon, Maillard. — 1er, Oral (1re série); MM. Berger, Thiéry, Launois. — 1er, Oral (2e série) : MM. Albarran, Retterer, Rieffel. — 4e, MM. Chantemesse, Richaud, Balthazard. — M. Gilbert, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) : Charité : MM. Le Dentu, Ricard, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Dupré, Rénon. M. Robin, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 17 Avril 1907. — Dissection. Ecole pratique. MM. Kirmisson, Sebileau, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Delens, Retterer, Proust. — 1er, Oral (2e série) : MM. Lejars, Rieffel, Branca. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 18 Avril 1907. — Dissection. Ecole pratique. MM. Le Dentu, Retterer, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Fernand Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Thiéry, Auvray. — 1er, Oral (2e série) : MM. Albarran, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Gouget, Carnot. M. Raymond, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 19 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Gaucher, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Delbet, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Brissaud, Walther, Cunéo. — 1er, Oral (3e série) : MM. Aug. Broca, Sebileau, Branca. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Retterer. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Claude, Balthazard. M. Pouchet, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Mauclaire, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delens, Legueu, Proust. M. Landouzy, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Legry, suppléant.

Samedi 20 Avril 1907. — Dissection, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Retterer, Thiéry. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuves pratiques. — 1er, Oral, MM. Berger, Launois, Marion. — M. Albarran, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Méry, Achard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Thiroloix, Jeanselme. M. Gilbert, censeur; M. Morestin, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Langlois suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Louis Rénon commencera ses *Conférences pratiques sur les maladies du cœur et des poumons* (diagnostic, thérapeutique, diététique, médecine professionnelle) le lundi 15 Avril, à 10 heures du matin, à l'amphithéâtre des cours de l'hôpital, et les continuera les lundis suivants, à la même heure.

Enseignement pratique de la médecine : Visite des malades avec interrogation des élèves, tous les matins à 9 heures, salles Piorry et Lorain. — Examen des malades nouveaux, le mardi et le jeudi. — Consultation sur les maladies du cœur et des poumons, le mardi à 9 h. 1/2, salle Piorry. — Démonstrations pratiques de bactériologie, de cytologie et d'urologie cliniques, le vendredi à 10 h. 1/2, au laboratoire.

Hôpital Cochin. — M. Alex. Renault, médecin de l'hôpital Cochin, annexe (ex-hôpital Ricord), commencera, dans la salle du Musée, ses *Conférences cliniques sur les maladies vénériennes et cutanées*, le lundi 15 Avril 1907, à 4 heures du soir, et les continuera les lundis suivants à la même heure (Présentation de malades).

Hôpital Saint-Antoine. — M. Agasse-Lafont, chef de clinique adjoint à l'hôpital Saint-Antoine, commencera le mardi 16 Avril une série de 10 *conférences sur les méthodes de laboratoire* les plus simples et les plus rapides applicables au diagnostic.

Les élèves sont individuellement exercés à ces recherches qui porteront sur le sang, l'urine, le suc gastrique, les matières fécales, les liquides pleural ascitique et céphalo-rachidien, le pus, les crachats.

Le droit à verser est de 50 fr. S'adresser à M. Agasse-Lafont, chef de clinique adjoint à l'hôpital Saint-Antoine, 14, rue d'Amsterdam.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Beltrami, Bizard, Claufond, Fillassier, Lucas, Toledano, Weber, Legendre, Roussy, à Paris; Michaux, à Aubervilliers (Seine); Lapeyre, Gaucher, Gervais de Rouville, à Montpellier; Lasserre, à Bordeaux; Moreau, à Sens (Yonne); Reboul, à Nîmes.

Officier d'Académie. — MM. Grosset, Piot, Beretta, Govin, Lavenant, G. Lévy, Roche, Stepinski, Vincent, à Paris; Bégouin, Venot, à Bordeaux; Faucon, Vallet, Soubeiran, à Montpellier; Aubert, à Adrar (Sahara); Drouineau, à Amiens; Dupoux, à Saint-Ouen (Seine); Julia de Roig, à Cauterets (Hautes-Pyrénées); Niclot, à Oran; Olivier, à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes); Senique, à Verdun; Toussaint, à Saint-Dié.

Association stomatologique internationale. — Cette association doit tenir sa première réunion à Paris, le mardi 6 et le mercredi 7 Août prochain, au lendemain même du premier Congrès français de stomatologie qui aura lieu du 1er au 5 Août 1907.

Les communications présentées à la réunion de l'Association stomatologique internationale pourront être faites en plusieurs langues; elles seront réparties dans l'une des sections suivantes : 1re section, de législation et d'organisation professionnelles; 2e section, d'enseignement; 3e section, d'hygiène buccale publique et privée; 4e section, de littérature et de bibliographie stomatologiques internationales.

Adresser toutes les correspondances au secrétaire provisoire : M. H. Allaeys, 55, longue rue Neuve, Anvers (Belgique).

Nécrologie. — On annonce la mort : A Bordeaux, de M. Micé, professeur honoraire à la Faculté de médecine de cette ville; à Tours, de M. L. Bézard; à Lille de M. Paux.

Étranger.

Congrès international de rhino-laryngologie. — Le Congrès international de rhino-laryngologie aura lieu, à Vienne, en 1908, sous la présidence d'honneur de M. le conseiller aulique professeur V. Schrötter.

Règlement. — Article premier. — Le Congrès international de rhino-laryngologie se tient à Vienne, du 21 au 28 Avril 1898, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Société de rhino-laryngologie et de la solennité en l'honneur de Türk-Czermak.

Art. 2. — Seront seules admises les communications d'un ordre scientifique. Une exposition d'instruments, préparations, etc., sera également installée.

Art. 3. — Les titres des communications seront reçus par le secrétaire jusqu'au 31 Décembre 1907, au plus tard.

Art. 4. — Les communications seront insérées au programme dans l'ordre de leur envoi. Les communications envoyées après le 31 Décembre 1907 s'inscriront après épuisement du programme arrêté à cette date.

Art. 5. — Les langues officielles du Congrès sont l'Allemand, l'Anglais, le Français.

Art 6. — Il est accordé vingt minutes à chaque orateur pour faire sa communication. Dans la discussion, il est accordé cinq minutes pour la réponse et une seule fois pour la même communication.

Art. 7. — Un court résumé des rapports et communications rédigé dans une des trois langues admises sera envoyé au secrétaire, au plus tard, le 31 Décembre 1907.

Art. 8. — Le montant de la cotisation est fixé à 25 couronnes ou 20 marks et doit être envoyé au trésorier, M. Gottfried Schaff, Vienne, 1, Hobermarkt, n° 4, ou aux délégués des Sociétés laryngologiques. En échange de ce versement une carte de congressiste sera délivrée.

Art. 9. — Chaque congressiste recevra une médaille commémorative représentant les effigies de Türk et de Czermak.

Les non participants pourront se les procurer pour la somme de 20 couronnes.

Art. 10. — Chaque congressiste a droit au compte rendu imprimé.

Le secrétaire : Professeur Grossmann, IX, Garnisongasse, n° 10, Vienne.

Le président : Professeur O. Chiari, I. Bellariastrasse, n° 12, Vienne.

La lutte contre l'absinthe. — Le 22 Mars dernier, le Conseil fédéral rejetait le recours que les fabricants d'absinthe lui avaient adressé contre la loi vaudoise prohibant la vente de cette liqueur. Le conseil d'Etat vaudois adressa alors une requête au Conseil fédéral, le priant de déclarer immédiatement exécutoire la loi nouvelle.

Dans sa dernière séance, le Conseil fédéral a donné satisfaction au gouvernement vaudois.

L'initiative populaire pour l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe dans toute la Confédération a recueilli 167.814 signatures valables. C'est plus de trois fois le chiffre nécessaire (50.000) pour déterminer la revision d'un article de la Constitution fédérale. Les Chambres qui approuvent l'initiative, procéderont à la revision dans le sens indiqué par la requête populaire et soumettront ensuite le projet à l'adoption ou au rejet du peuple et des cantons.

CONCOURS

Internat de Nanterre. — Un concours sera ouvert le 6 Mai 1907 pour quatre emplois d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre.

Durée des fonctions : du 1er Juin 1907 au 31 Mai 1908. Traitement annuel : 1.800 francs, plus une indemnité de logement de 300 francs.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se faire inscrire à la Préfecture de police (personnel, caserne de la Cité).

Le registre d'inscription sera clos le 13 Avril. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes : 1° Etre Français; 2° être âgés de moins de trente ans; 3° être pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine, justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° avoir accompli le stage obstétrical; 5° n'être pas reçus docteurs en médecine. Ils devront adresser au Préfet de police une demande sur papier timbré et y joindre un extrait authentique sur timbre de leur acte de naissance; les pièces établissant leur situation au point de vue militaire; une notice indiquant leurs titres scientifiques ou hospitaliers; le certificat de l'accomplissement du stage obstétrical; et l'engagement, en cas de nomination, de se démettre de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

RENSEIGNEMENTS

On demande médecin de toutes spécialités comme associé dans un grand établissement de Dentistes Américains. — S'adresser : 11 *bis*, rue Volney, Directeur de la Métropolite.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CONGRÈS DES PRATICIENS

Il y a treize ans, j'assistais à Lyon à un Congrès de l'enseignement médical ; les communications y étaient rares et s'y faisaient dans une salle presque vide.

Quelle différence aujourd'hui ! Plus de douze cents médecins et étudiants ont adhéré au Congrès des praticiens : qui aurait cru que les questions de réforme de l'enseignement médical en France et du libre choix du médecin soient devenues aussi populaires ?

Quelque opinion que l'on ait du fameux C. E. M. S., cette réforme a, il faut l'avouer, rendu aux novateurs un grand service en permettant la discussion d'un état de choses qui à beaucoup semblait immuable.

* * *

La première réunion du Congrès des praticiens a eu lieu vendredi matin, dans la grande salle des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Dubuisson et sous la direction du secrétaire général, M. Leredde; les rapports concernant l'enseignement de la médecine ont été lus et discutés.

Je n'étonnerai personne en apprenant que ledit enseignement a été fortement déprécié vis-à-vis de celui qui fleurit en Allemagne; mais, point consolant, tous admettent que chez nous l'enseignement clinique est mieux compris.

Comme l'a parfaitement montré M. Jayle, le contact de l'étudiant allemand avec le malade est

inexistant; le malade est amené dans un amphithéâtre; un élève, sur l'invitation du professeur, examine le malade devant l'assemblée, donne un diagnostic, reçoit les observations du professeur et se retire; il n'avait pas vu le malade avant, il ne le reverra pas après. Chez nous, les étudiants entrent dans les salles; sans doute le malade se plaint à bon droit quand les examens sont trop multipliés. Il serait facile de parer à cet inconvénient en disséminant les stagiaires dans le plus grand nombre de services, et même dans ceux qui seraient encombrés, il appartient au chef d'empêcher que les élèves obsèdent les malades.

Pourtant, dans notre enseignement hospitalier, quelques réformes seraient utiles : les heures des visites et des leçons de service dans un hôpital seraient échelonnées de telle sorte que les étudiants puissent en suivre plusieurs, l'enseignement clinique ne devant plus être individuel, mais organisé par entente des chefs de service.

Il est enfin des cliniques privées auxquelles les écoles de province ont souvent recouru pour remédier à l'insuffisance de certaines branches de leur enseignement; pourquoi nos facultés d'Etat parmi celles qui sont surchargées d'élèves n'en feraient-elles pas autant ?

Il est d'autant plus nécessaire de recourir à l'enseignement privé que le budget de nos facultés est extrêmement pauvre. MM. Hirtz, Caussade et Jayle insistent sur cette pénurie. Le budget de nos facultés est inférieur de plus de trente millions à celui de l'Allemagne; pour ses dépenses en matériel, l'université de Berlin reçoit plus que toutes les universités de France réunies.

Il faudrait réclamer des subsides à l'Etat, mais celui-ci a tant gaspillé, il est si pauvre qu'il est fort douteux qu'il nous donne satisfaction.

Pénurie d'argent, pénurie de professeurs. Berlin possède 17 professeurs ordinaires, 45 professeurs extraordinaires et 107 privat-docenten pour 1.192 étudiants. Paris ne compte que 34 chaires de professeurs et 39 agrégés en exercice pour 3.000 étudiants. Nous sommes donc en retard dans des proportions incroyables; nous devrions avoir, si nous voulions suivre même à distance l'exemple que nous donne l'Allemagne, 350 membres enseignants au lieu de 73.

Aussi le vœu suivant: « que l'hôpital devienne le centre d'enseignement au point de vue clinique et thérapeutique » (Hirtz et Caussade) a-t-il réuni l'unanimité. Sous cette forme générale il ne pouvait blesser personne.

Plus discutée est la question de la réforme de l'enseignement des facultés.

Sans doute tous s'accordent sur le vœu suivant: « que nos Facultés de médecine s'honoreraient dans le présent et dans l'avenir en s'annexant des personnalités connues pour leurs travaux et leur enseignement »; les exemples de Duchenne (de Boulogne), de Claude Bernard, etc., ont été si ressassés qu'il serait puéril de les rappeler encore une fois.

Mais cela ne préjuge rien quant au mode de recrutement normal des professeurs. Ici MM. Pinard, Huchard, Lepage, R. Blanchard, Motais, Jayle, Reymond, Sorel, etc., sont venus successivement présenter des solutions et des critiques différentes.

Les uns désirent instituer des privat-docenten. Le mot est usité en Allemagne, mais il n'est pas de nature germanique; héritiers des Latins, nous ne faisons que reprendre notre bien en nous l'adaptant. Cette expression représente actuellement tout un système spécial de recrutement. Il n'est pas besoin d'un arrêté du ministre pour ouvrir cet examen; il a lieu plus souvent que l'agrégation; le nombre des places n'est pas limité, le privat-docent n'étant pas obligatoirement payé par l'Etat; il n'est pas non plus, comme certains l'ont avancé, un professeur libre puisque le titre est officiel et qu'il accorde un privilège (Sorel).

Une telle réforme pouvait parfaitement coexister avec l'état de choses existant : la Faculté aurait trouvé dans la création des privat-docenten le corps de sous-officiers si indispensable pour l'enseignement comme pour la guerre, qui lui fait à peu près totalement défaut.

On aurait pu ensuite discuter la réforme du concours d'agrégation, la réforme du mode d'enseignement, la pérennité des fonctions de professeur, etc. Ces questions n'ont été qu'effleurées.

*
* *

La question de la rétribution des professeurs, par les élèves, seule a donné lieu à un développement intéressant. M. Lepage avait dans un referendum demandé aux étudiants qui suivent les cours d'accouchement s'ils étaient favorables à ce changement; presque tous ont protesté contre une telle augmentation de dépenses. M. Lafontaine, président de l'Association corporative des étudiants, a répondu à M. Lepage qu'il existait depuis plusieurs années au siège de la dite Association des cours payants très suivis. Mais les étudiants voudraient que, si on paie les professeurs, on diminue par contre les frais d'inscription, ceux d'examen, etc., qui sont actuellement fort onéreux, de façon que leur budget, en général des plus modestes, puisse s'équilibrer.

Quoi qu'il en soit de ce léger incident, l'assemblée a préféré adopter vis-à-vis du corps enseignant une solution radicale. Elle vote à la majorité que l'enseignement doit être libre, l'agrégation supprimée, le rôle de l'État se restreindre aux examens et à la délivrance du diplôme de docteur.

C'est faire table rase du passé, supprimer tout ce qui existe, aller au delà de l'Allemagne, presque copier l'Amérique.

Il y a en science sociale deux méthodes opposées : l'une évolutionniste, qui consiste à modifier lentement et constamment les institutions, à progresser peu à peu, en corrigeant les défauts au

fur et à mesure qu'ils se manifestent. Souvent même on ne se préoccupe pas de détruire par un décret ce qui paraît défectueux, on attend que le temps ait fait son œuvre, ou que, par le libre jeu de la concurrence, des institutions désuètes reprennent une nouvelle vigueur.

L'autre école consiste à détruire, sans même savoir ce qu'on mettra à la place. C'est l'école révolutionnaire, qu'affectionne plus particulièrement l'esprit français.

Une remarque toutefois : l'assemblée entend respecter les situations acquises. Cette platonique réserve faite, nous avons assisté à une œuvre de démolitions... en paroles.

Le respect de la vérité nous oblige à dire que, ainsi qu'il arrive d'ailleurs dans la plupart des Congrès, midi avait sonné, on était pressé d'aller déjeuner; on a voté la clôture sans entendre plusieurs orateurs qui étaient encore inscrits, les votes se sont succédé rapides et non sans quelque confusion. Signalons les réclamations de plusieurs délégués qui représentaient les voix de plusieurs dizaines d'adhérents, et dont le vote était compté comme unité.

Il est vrai que tout cela est platonique!

***

Une telle réunion a pourtant son importance : tous sentent, même et surtout les professeurs de la Faculté, nous a déclaré M. Pinard, que des réformes s'imposent. Si tous ne s'accordent pas sur le nombre et la nature de ces réformes, encore les désire-t-on ardemment. Les accomplirons-nous en évolutionnistes ou en révolutionnaires? L'avenir nous l'apprendra.

Félix Regnault.

LIVRES NOUVEAUX

E. De Silvestri. ***Comment éviter la tuberculose, comment la traiter*** [*Come si evita e si cura la tubercolosi*], 1 vol. in-8° de 404 pages avec 16 planches et 18 figures, Turin, 1906. (Hans Rinck, édit.). — L'auteur a réuni dans cette monographie tout ce qu'il est utile de connaître sur le développement de la tuberculose et sur son traitement pour que tout individu instruit soit apte à reconnaître l'infection, à la cerner et à la réduire à l'impuissance.

C'est donc d'une œuvre de vulgarisation qu'il s'agit, mais d'une vulgarisation particulière, s'adressant à des gens avertis déjà. En effet, l'auteur pense que c'est encore l'éducation hygiénique qui constitue l'arme la plus puissante pour lutter contre le fléau. Aussi, donne-t-il avec grands détails tout ce qui concerne les sanatoriums et la manière d'y vivre. Il insiste sur l'hygiène disciplinaire qui y existe et montre tout le bien que cette éducation spéciale fait aux tuberculeux ; ils se trouvent de ce fait en état de profiter indéfiniment chez eux des bénéfices qu'une cure de quelques mois leur a valus.

E. Feindel.

R. Rieder. — *Carl Weigert et son influence sur la science médicale contemporaine. Esquisse biographique*, 1 vol. gr. in-8° de 141 pages. Prix : 3 marks. Berlin, 1906. (Julius Springer, éditeur).

La place tenue par Weigert en anatomie pathologique et surtout sa renommée en technique histologique du système nerveux nous engagent à signaler cette plaquette écrite à la gloire du médecin allemand. On y trouvera, avec la bibliographie de ses publications, une revue générale de ses recherches en histologie pathologique sur la nécrose de coagulation et les processus de réparation, en neurologie et en bactériologie. Le volume se termine par deux études d'Edinger et d'Ehrlich sur Weigert comme neurologiste et histologiste.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1371. — **P. Oulmont** et **F. Ramond.** — L'Obésité. 1 vol in-18 de 250 pages. Prix : 3 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1372. — **G. Potel.** — Introduction a l'étude de la chirurgie. 1 vol in-8° de 800 pages, avec 46 figures. Prix : 12 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1373. — **P. Verdun.** — Précis de parasitologie humaine. 1 vol. in-18 de 750 pages, avec 310 figures et 4 planches en couleurs, cartonné toile. Prix : 8 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1374. — **E. Rochard.** — Problèmes cliniques : *affections chirurgicales de l'abdomen*. 1 vol. in-8° de 256 pages, avec figures. Prix : 4 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1375. — **H. Joulie.** — Urologie pratique et thérapeutique nouvelle. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 464 pages, avec tracés et figures. Prix : 8 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1376. — **G. Joland.** — Hygiène oculaire. 2e édition revue et corrigée. 1 vol. in-8° de 200 pages. Prix : 4 fr. (*O. Doin*, éditeur).

1377. — **P. Bonnier.** — La voix : *sa culture physiologique*. 1 vol. in-16 de 300 pages, avec figures. Prix : 3 fr. 50 (*Félix Alcan*, éditeur).

1378. — **A. Pissavy.** — Études cliniques : *maladies infectieuses*; *maladies des voies respiratoires*. 1 vol. in-8° de II-374 pages. Prix : 5 fr. (*Librairie Plon, Nourrit et Cie*, Paris).

1379. — **G. Batier.** — Tuberculose humaine et tuberculoses animales; *de leur unicité*. 1 vol. gr. in-8° de 316 pages. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur).

1380. — **M. Valtorta** et **G. Fanoli.** — La tuberculosi. 1 vol. in-12 de 291 pages, avec planches hors texte, cartonné toile. Prix : 3 lire (*Ulrico Hoepli*, éditeur à Milan).

1383. — **H. Vaquez.** — Précis de thérapeutique. 1 vol. in-8° de 492 pages, cartonné. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale. — M. le professeur Hayem fera, le lundi 29 Avril, à 10 heures, une conférence à l'amphithéâtre du pavillon Moïana (hôpital Saint-Antoine) sur l'anatomie pathologique du cancer de l'estomac.

Cours d'hygiène. — M. le professeur Chantemesse chargé de mission ne reprendra son cours qu'à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. Grisel et Auffret, chefs de clinique, commenceront le lundi 22 Avril 1907, à 5 heures, un cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*.

Le cours aura lieu tous les jours, à la même heure, et comprendra 30 leçons. Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Accouchements et gynécologie. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : 1° *Accouchements*. — *Premier cours* : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Bouffe de Saint-Blaise, accoucheur des hôpitaux, et M. Paquy, ancien chef de clinique. Ce cours commencera le lundi 6 Mai 1907, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque.

Deuxième cours : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Finck-Brentano et M. Delestre, anciens chefs de clinique. Ce cours commencera le lundi 1er Juillet 1907, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque.

2° *Gynécologie*. — Cours clinique et pratique de gynécologie, par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de M. Le Masson. Ce cours commencera à la clinique Baudelocque, le lundi 7 Octobre 1907, à 10 heures du matin, et aura lieu tous les jours suivants à la même heure. Il sera complet en dix-huit leçons. Le nombre des élèves est limité à douze. Si les inscriptions dépassaient ce chiffre, il y aurait un cours supplémentaire. Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Maladies cutanées et syphilitiques. — Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie aura lieu du 29 Avril au 4 Juillet 1907, sous la direction du professeur Gaucher, avec le concours et la collaboration de MM. Balzer, De Beurmann, Castex, Queyrat, Hudelo, Morestin, Gastou, Emery, Edmond Fournier, Milian, Terrien, Lacapère, Cathelin, Paris, Sabatié, Rostaine.

Le cours sera complet en 99 leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre de la Clinique. Il commencera le lundi 29 Avril 1907 et finira le 4 Juillet 1907.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves, tous les jeudis, à 9 h. 1/2 du matin. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs.

Programme et répartition des cours : MM. Gaucher. Lésions élémentaires de la peau. Matière médicale dermatologique et médication hydrominérale. — Balzer. Eczéma. Impetigo. Ecthyma. — De Beurmann. Psoriasis. Lupus. Tuberculoses cutanées. Sporotrichoses. Traitement du lupus. — Castex. Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — Queyrat. Blennorragie aiguë. Blennorragie chronique. Complications et traitement de la blennorragie. Les Balanoposthites. Herpès. Végétations. Phimosis. Chancre mou. Chancre syphilitique. — Hudelo. Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et prurigo. Lichens. Pityriasis. Pemphigus. — Morestin. Chirurgie du lupus, des nævi et des tumeurs de la peau. Opérations esthétiques. Cancer de la verge, de la vulve et de la langue. — Gastou. *Maladies parasitaires du cuir chevelu* : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Examen des cheveux et des poils dans les maladies parasitaires. *Diagnostic dermatologique par les méthodes de laboratoire* : Examen des squames, sérosités, sang, pus. *Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Electrothérapie, photothérapie et radiothérapie. Petite chirurgie dermatologique.* — Emery. Traitement de la syphilis. — Edmond Fournier. Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. Syphilis et grossesse. — Milian. *Syphilis tertiaire* : Syphilides tuberculeuses ; syphilides ulcéreuses ; gommes ; ulcères de jambes. Syphilis de la langue, du voile du palais, des amygdales, du pharynx, du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. *Parasyphilis* : Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. — Terrien. Syphilis oculaire. — Lacapère. Pelade. Séborrhée et acnés. Eczéma acnéique. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. *Kraurosis vulvæ*. — Cathelin. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme. Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — Paris. Zona. Dystrophies pigmentaires. Purpura. Morve et farcin. Actinomycose. Eléphantiasis. — Sabatié. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshidrose. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. — Rostaine. Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermie. Sclérodermie. Lèpre.

Le droit à verser est de 150 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Répartition dans les services hospitaliers. — La répartition dans les services des élèves internes et externes en médecine actuellement en fonction ou venant d'être nommés aux derniers concours, se fera dans la salle des concours de la rue des Saints-Pères aux jours et heures suivants :

Internes devant entrer en fonction le 1er Mai : le vendredi 26 Avril à 2 heures. Externes devant entrer en fonction le 15 Mai; externes de 7e année (militaires), de 6e, de 5e et de 4e année, le vendredi 3 Mai à 2 heures; externes de 3e année, le lundi 6 mai à 2 heures; externes de 2e année, le 8 Mai à 2 heures; externes de 1re année, le vendredi 10 Mai à 2 heures.

Les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

Hôpital Claude-Bernard. — On demande des externes provisoires à l'hôpital Claude-Bernard, au Bastion 29.

Avantages : 60 francs par mois, et frais de déplacement 150 francs par an, et la nourriture.

Prière de s'adresser au bureau du personnel médical de l'Assistance publique.

Institution nationale des Sourds-Muets. — M. Marichelle, professeur à l'Institution nationale des Sourds-Muets, 254, rue Saint-Jacques, fera le dimanche 14 Avril à 2 heures précises, sous la présidence de M. Desplas, député de la Seine, une conférence sur le sujet suivant : « Comment on enseigne la parole aux Sourds-Muets ».

Les médecins sont spécialement invités.

NOUVELLES

Ligue nationale contre l'alcoolisme. — La section des écoles de la Ligue nationale contre l'alcoolisme vient

d'instituer en faveur des étudiants, à la Sorbonne, un haut enseignement antialcoolique sous forme de conférence.

Celles-ci auront lieu à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, à 8 h. 1/2 du soir, aux jours suivants :

Samedi 13 Avril; *L'antialcoolisme*, par M. le professeur LANDOUZY, de l'Académie de médecine.

Samedi 27 Avril; *L'antialcoolisme et notre éducation nationale*, par M. le professeur E. AUBERT, du Lycée Charlemagne.

Samedi 4 Mai; *L'antialcoolisme envisagé au point de vue économique*, par le sénateur CHARLES DUPUY, ancien président du Conseil.

Samedi 11 Mai; *L'action antialcoolique privée*, par M. RIÉMAIN, docteur en droit, secrétaire général de la Ligue nationale.

Samedi 25 Mai; *L'absinthisme*, par M. SCHMIDT, député des Vosges.

Samedi 1er Juin; *La Synthèse du mouvement antialcoolique en France*, par M. EMILE CHEYSSON, membre de l'Institut, président de la Ligue nationale.

Habitations à bon marché. — MM. Debove, Levraud, Lourties et A.-J. Martin ont été nommés membres du Conseil supérieur des habitations à bon marché.

XVIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Le XVIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra cette année à Genève et à Lausanne, du 1er au 7 Août, sous la présidence de M. le professeur PRÉVOST, de Genève.

1° Rapports et discussions sur les questions choisies par le Congrès de Lille.

a) *Psychiatrie* : Les psychoses périodiques. Rapporteur : M. ANTHEAUME, de Paris. — *b*) *Neurologie* : Définition et nature de l'hystérie. Rapporteurs : MM. CLAUDE, de Paris; SCHNYDER, de Berne. — *c*) *Médecine légale* : L'expertise médico-légale et la question de responsabilité. Rapporteur : M. GILBERT-BALLET, de Paris.

2° Communications originales sur des sujets de psychiatrie et de neurologie. Présentation de malades, de pièces anatomiques et de coupes histologiques. Une séance sera réservée aux démonstrations avec projections lumineuses. Les adhérents qui auront des communications à faire devront en envoyer les titres et les résumés au secrétaire général avant le 1er Juillet.

3° Visite des asiles d'aliénés de Bel-Air, Céry, Marsens.

Les séances auront lieu à Genève, les jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 Août, et à Lausanne, le lundi 5 Août.

Le dimanche 4 ne comportera aucune réunion officielle. Des invitations seront envoyées pour ce jour-là aux congressistes par les stations françaises de Divonne-les-Bains (Ain) et Evian-les-Bains (Haute-Savoie).

Mardi 6 et mercredi 7 Août, des excursions seront organisées à Montreux, Territet, Glion, Caux, les Rochers de Naye, la Gruyère, etc.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents; 2° Des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

La cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents, de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront avant l'ouverture du Congrès les trois rapports, après le Congrès le volume des comptes rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Des réductions de tarif seront très vraisemblablement accordées par les Compagnies françaises de chemin de fer.

Adresser les adhésions et cotisations et toutes communications ou demandes de renseignements à M. LONG, 6, rue Constantin, Genève.

Un hommage à Adam Politzer. — Un Comité vient de se former en vue d'offrir au professeur Adam Politzer, qui, atteint par la limite d'âge, doit à la fin du second semestre de cette année abandonner la direction de la clinique pour les maladies de l'oreille à l'Université de Vienne, une plaquette portant son effigie.

Adresser jusqu'au 15 Mai les souscriptions à M. D. Kauffmann, à Vienne, VI, Mariahilferstrasse, 37.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION.

Séance du 11 Avril. — M. MARTIN (Montpellier) : *Blessures du rein.* — M. POTEL (Lille) : *Infiltration d'urine.* — M. BAUDET (Paris) : *Angiome de la face.*

Séance du 12 Avril. — M. THÉVENOT (Lyon) : *Mal perforant plantaire.* — M. RICHE (Montpellier) : *Plaies des veines.* — M. HALLOPEAU (Paris) : *Traitement du cancer du sein.*

Adjuvat. — Un concours pour la nomination à deux places d'aides d'anatomie à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, sera ouvert le lundi 24 Juin 1907, à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les élèves des hôpitaux qui voudront concourir, se feront inscrire à l'Administration centrale (Service du personnel), à partir du lundi 27 Mai jusqu'au samedi 8 Juin inclusivement, de onze heures à trois heures.

Internat de Brévannes. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Col de l'utérus. Cancer de l'utérus.*

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 8 Avril.* — Ont obtenu : MM. Casteran, 26; Bougeant, 21; Lemercier, 25; Vouzelle, 16; Gosselin, 20.

Séance du 10 Avril. — Ont obtenu : MM. Lenormant, 23; Presbéanu, 24; Ferté, 27; Sicard, 22; Cloquet, 24.

RENSEIGNEMENTS

On demande médecin de toutes spécialités comme associé dans un grand établissement de Dentistes Américains. — S'adresser : 11 *bis*, rue Volney, Directeur de la Métropolite.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE CONGRÈS DES PRATICIENS

Le libre choix du médecin.

La seconde question abordée par le Congrès des praticiens fut celle du libre choix des médecins, sujet non moins passionnant que celui de l'enseignement médical, surtout pour les médecins de province; ceux qui n'avaient pu venir à Paris avaient donné sur ce sujet des instructions précises à leurs délégués.

La profession médicale, en effet, subit une évolution semblable à toutes les autres. Les médecins, jusque-là travailleurs libres, « ouvriers en chambre », suivant l'heureuse expression de M. Tripier, se sont vus à leur tour entraînés par l'organisation usinière et capitaliste; de plus en plus ils deviennent, eux aussi, des « fonctionnaires, des employés, des ouvriers d'usine ».

Les malades sont accaparés par les sociétés de secours mutuels, les œuvres philanthropiques, les dispensaires, les services médicaux administratifs ou privés les plus divers. Et les médecins, poussés par la nécessité de vivre, se voient de plus en plus dans l'obligation de demander du travail à ces entreprises, et, la concurrence aidant, d'y consentir au tarif le plus bas.

Le médecin, ouvrier intellectuel, se transforme ainsi peu à peu en un salarié au même titre que les autres travailleurs.

Aussi fait-il entendre dans ses syndicats d'énergiques protestations et, fait intéressant, ses ré-

clamations s'accordent avec celles des ouvriers.

Tous s'accordent sur ce principe : qu'il soit blessé du travail, indigent, ouvrier des manufactures de l'Etat ou des grandes sociétés industrielles, ou qu'il fasse partie d'une de ces mutualités actuellement si florissantes (elles comptent trois millions de membres et possèdent une fortune de quatre cents millions), tout malade doit avoir le droit de choisir son médecin. Non, bien entendu, qu'il soit toujours apte à le faire avec discernement, mais c'est là une question de libre arbitre et de confiance.

On a foi au médecin qu'on a choisi, et cette foi a une grande part dans la guérison.

Et comme corollaire indispensable, le médecin réclame le paiement à la visite.

Tout cela est parfait, mais les difficultés commencent lorsqu'on passe à la pratique.

Au Congrès les discussions furent acharnées, on parla même d'obstruction!

Le problème fut sérié en de nombreux rapports, car l'application diffère suivant les cas.

Chez les blessés du travail, le libre choix est inscrit dans la loi. Mais il s'en faut qu'il existe toujours dans la réalité. Si le blessé du travail ne passe pas par les exigences de la Compagnie, sa résistance est brisée comme le pot de terre contre celui de fer : l'indolence des avocats non payés, l'indifférence des juges, les lenteurs de la justice le mettent à la raison; heureux encore s'il ne se confie pas à un homme d'affaires véreux, le plus souvent de connivence avec les compagnies.

Les *sociétés de secours mutuels* ont presque toutes adopté le système à forfait ou à l'abonnement. Pourtant la plupart préfèrent le libre choix du médecin et le paiement à la visite.

Si elles en ajournent l'application, c'est qu'elles y voient une augmentation de dépenses : le malade appellerait le médecin à tout propos et hors de propos, et le praticien serait tenté de multiplier des visites dont seul il juge l'opportunité. Ecueils qu'on pourrait éviter soit en attribuant au malade une indemnité journalière pour frais médicaux, soit en adoptant un paiement de la visite partie par la Société et partie par le sociétaire.

Les mutualités seront bientôt obligées de recourir au paiement à la visite. Depuis quelques années elles cherchent à faire de la médecine préventive. En effet, la lutte contre la tuberculose devient pour elles d'ordre vital. « Elles s'aperçoivent, disait M. Ebrard au congrès mutualiste de Nantes en 1904, que leurs ressources menacent d'être absorbées presque en totalité par des tuberculeux jeunes, nouvellement entrés dans la société ».

Cette tuberculose au début, il importe de la dépister chez le candidat. Or, un diagnostic aussi délicat ne peut être établi par un docteur pressé dont les visites sont payées au mille, et qui a besoin d'en faire un grand nombre dans la journée pour couvrir ses frais. « Le médecin doit avouer, disait le professeur Nuels, de Liége, qu'il n'est pas un ange, mais un homme, et qu'il fait en général mal une besogne insuffisamment rétribuée. Cet aveu n'a rien d'humiliant et il est nécessaire, car ce n'est qu'à ce prix qu'on améliorera les soins médicaux des mutualistes. »

Si les Sociétés de secours mutuels se refusent à adopter le libre choix et le tarif à la visite, c'est qu'elles croient pouvoir réaliser beaucoup ou presque rien. Elles devraient reconnaître que si leurs services médicaux ont fréquemment souffert, c'est qu'alors leur situation au point de vue financier ne permettait pas de faire honneur à leurs affaires.

Ces Sociétés viendraient vite à composition, si les médecins arrivaient à s'entendre. Citons à ce propos une histoire suggestive : le syndicat des médecins de Lyon avait fait plusieurs tentatives pour obtenir cette entente commune; les mutualités avaient toujours trouvé des dissidents. M. Albertin rendit visite successivement à chaque confrère syndiqué et obtint de lui la promesse écrite de ne pas faire scission : on composa ainsi un tarif à la visite convenable. Mais bien peu de médecins auront une telle abnégation!

Pour les indigents la solution est plus difficile encore, on redoute un surcroît de dépenses. Pourtant 53 départements appliqueraient déjà le tarif à la visite, des commissions sont constituées qui réduisent les honoraires des médecins si ceux-ci les ont grossis; elles n'ont eu jusqu'à présent que fort peu à intervenir.

Le libre choix du médecin existe aussi dans certains départements; en d'autres, il est méconnu au point que le préfet fait défense à certains praticiens de soigner les indigents et aux pharmaciens d'exécuter leurs ordonnances.

Que le libre choix du médecin soit assuré là où il est possible, rien de mieux; mais, demandent les opposants, comment s'y prendra-t-on pour le réaliser dans une ville comme Paris? Le médecin du Bureau de bienfaisance ne peut se transporter aux quatre coins de la Ville, à moins qu'on ne lui accorde une rétribution au-dessus des ressources budgétaires.

Il faudrait limiter le libre choix à l'arrondissement!

Le principe de libre choix adopté, jusqu'où s'étendra-t-il? Le réclamera-t-on pour les hôpitaux? Une telle prétention peut-elle s'accorder avec les exigences d'une bonne administration hospitalière? Tant il est vrai que les principes les plus indiscutés doivent se plier aux circonstances.

***

Un congrès qui n'a que trois jours de vie ne peut espérer résoudre des problèmes aussi variés et aussi délicats.

Aussi s'est-il borné avec raison à voter un vœu qui, par son caractère de généralité, a pu réunir l'unanimité des suffrages :

« Le Congrès des praticiens adopte d'une façon générale le principe du libre choix du médecin par le malade, quel qu'il soit. Il demande que les indigents de France, sans exception, aient le droit de choisir leur médecin.

« Hors le cas de manquement grave au devoir professionnel et seulement après enquête contradictoire où devra être convoqué le président du syndicat et des sociétés dont fait partie le praticien incriminé, dans aucun cas le préfet ne pourra faire défense à un praticien de donner ses soins aux indigents, ni faire défense aux pharmaciens d'exécuter ses ordonnances. »

Pour les questions de détail *un comité permanent de vigilance* sera nommé par le bureau.

Ce comité reçoit le mandat de continuer à éclairer l'opinion « jusqu'à ce que satisfaction pleine et entière soit donnée aux légitimes revendications du corps médical, lequel défend ses droits les plus sacrés et le prestige de la médecine française ».

De plus, le Congrès voudrait faire entrer quelques-uns de ses membres dans la Commission ministérielle de réorganisation des études médicales et adresse un vœu en ce sens au ministre.

Il demande enfin que la loi du repos hebdomadaire soit applicable aux médecins et prend nettement parti contre l'impôt sur le revenu, engageant tous ses membres, députés et sénateurs, à voter contre le projet Caillaux.

FÉLIX REGNAULT.

CORRESPONDANCE

A propos de la vaccination antituberculeuse.

La Presse Médicale, dans son numéro du 29 Décembre 1906, n° 104, a publié un article de M. Slamen Grigoroff, de Sofia, sur la vaccination antituberculeuse. M. Rappin, directeur de l'Institut Pasteur de la Loire-Inférieure, nous fait savoir que depuis plusieurs mois dans ses essais de vaccination antituberculeuse, il a imaginé de recourir à l'emploi de l'action de certains ferments figurés, de certaines espèces microbiennes qui, par leurs sécrétions, lui paraissent de nature à attaquer les bacilles de Koch et à les solubiliser pour ainsi dire.

Voici ce que M. Rappin publiait dans *La Gazette médicale de Nantes* du 19 Janvier 1907 :

En raison de la composition même de la cellule du bacille de Koch, formée en partie de cellulose, l'idée nous est venue, il y a déjà plusieurs mois, de chercher à utiliser certains ferments diastasiques sécrétés par quelques espèces microbiennes.

On sait, en effet, que la cellulose, substance ternaire dont la dissolution se fait difficilement, cède, au contraire, aux sécrétions de certains microbes anaérobies. C'est même, entre autres, grâce à l'action de ces espèces, que la digestion des substances cellulosiques peut se faire dans le tube digestif des animaux herbivores.

Parmi les différents ferments qui concourent à ce résultat, il en est un, le *Bacillus amylobacter*, découvert et étudié autrefois par Van Tieghem, qui possède à ce point de vue une action des plus énergiques; aussi avons-nous pensé à utiliser ce germe dans nos expériences.

En l'absence d'une souche bien authentique de ce bacille, nous nous sommes adressé à d'autres microbes sécrétant également des diastases d'une assez grande activité; l'un surtout, le bacille *Mesentericus vulgatus*, nous a fourni des résultats intéressants. Même dans des cultures vivantes de bacilles tuberculeux en bouillon, les sécrétions de ce germe amènent des modifications très profondes du bacille, qui, sous leur influence, devient grêle et mince, par suite de l'attaque de son enveloppe cirograisseuse, et paraît même, au bout de trois semaines, subir un certain degré de désagrégation. Étant donnée la résistance remarquable du bacille de Koch, on est surpris de ces modifications si notables qui se manifestent sous l'influence des diastases sécrétées par ces microbes, et, si ce n'était nous éloigner ici de notre sujet, nous dirions que, peut-être, dans l'évolution du processus tuberculeux, s'il existe certains germes qui puissent être considérés comme favorisants, certains autres, au contraire, devraient être regardés comme empêchants. Peut-être même faudrait-il chercher ici, comme on l'a fait pour d'autres infections, dans la nature de la flore microbienne qui peuple le tube digestif, la raison de l'immunité relative que présentent certains sujets contre la tuberculose.

L'action des ferments que nous employons, ou d'autres encore, sur le bacille de Koch, nous permettra-t-elle d'obtenir ainsi des bacilles suffisamment modifiés et les corps bacillaires que nous pourrons utiliser comme vaccin? Nos expériences ne sont pas assez avancées dans cette direction pour que nous puissions encore conclure de ce côté.

. . . .

Mais la nature même du réactif employé et son action trop énergique nous ont invité à en rechercher un autre qui, tout en amenant un résultat semblable au point de vue de la désagrégation des bacilles, ne fût pas susceptible d'agir aussi brutalement sur les corps bacillaires. Peut-être avons-nous réalisé ce desideratum par l'emploi d'un composé que nous avons déjà étudié autrefois à un autre point de vue : le fluorure de sodium. Ce sel étudié par nous en 1894, en même temps que par M. le professeur Andouard, au point de vue de sa valeur antiseptique, a fait, depuis, l'objet d'un certain nombre de travaux, d'abord de notre confrère M. Blaizot et aussi de MM. Arthus et Huber.

En dehors de leurs recherches sur ses propriétés antiseptiques et sur sa toxicité, ces auteurs ont reconnu que les solutions de ce sel présentent cette particularité intéressante de détruire les ferments figurés tout en ménageant les ferments solubles. Si cette propriété était également vérifiée par nous pour le bacille de la tuberculose, nous rencontrerions dans ce composé la substance que nous cherchons. Les expériences que nous avons commencées dans ce sens nous ont seulement montré jusqu'ici qu'il est possible, par un contact prolongé des solutions de ce sel avec les bacilles dégraissés de désagréger ceux-ci et de les dissoudre pour ainsi dire intégralement.

Nos recherches tendent maintenant à étudier l'action de ces dissolutions tant sur le cobaye tuberculeux que sur le cobaye sain, afin de voir s'il est possible de fonder quelque espoir sur leur emploi en vue de l'immunisation.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 24 Avril 1907, à 1 heure. — M. BARTHAS : Rapports de la tuberculose laryngée et de la grossesse; MM. Pinard, Segond, Legueu, Lepage. — M. GIRON : Attitude des parturientes; MM. Pinard, Segond, Legueu, Lepage. — M. QUINTARD : De la diarrhée au début de l'appendicite; MM. Segond, Pinard, Leguen, Lepage. — M. COLLIERE : Le végétarisme et la physiologie alimentaire; MM. Landouzy, Reclus, Mauclaire, Marcel Labbé. — M. COUFFON : Contribution à l'étude de la cure radicale des sinusites frontales chroniques; MM. Reclus, Landouzy, Mauclaire, Marcel Labbé.

Jeudi 25 Avril 1907, à 1 heure. — M. PATHAULT : Contribution à l'étude de l'ulcère de Cruveilhier (son évolution chez les gens âgés); MM. Debove, Chantemesse, Jeanselme, Richaud. — M. MARTINEAU : Le roman scientifique d'Emile Zola. La médecine et les Rougon-Macquart; MM. Debove, Chantemesse, Jeanselme, Richaud. — M. COURDOUAN : Contribution à l'étude des régimes alimentaires dans la scarlatine; MM. Chantemesse, Debove, Jeanselme, Richaud. — M. ROUCHY : Les eaux d'égouts de Paris; leur épuration par les lits bactériens de contact et par colonnes épuratrices; MM. Chantemesse, Debove, Jeanselme, Richaud. — M. MAUMUS : Les altérations nucléaires; MM. Cornil, Poirier, Fernand Bezançon, Marion. — Mme DE BONDAREFF : Etude sur l'anatomie pathologique de la rate; MM. Cornil, Poirier, Fernand Bezançon, Marion. — M. ROBERT : Phlébites du membre inférieur gauche après appendicectomie à froid; MM. Poirier, Cornil, Fernand Bezançon, Marion.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 22 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Delens, Rieffel, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie), MM. Walther, Thiéry, Wallich. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Dejerine, Legry. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Leguen, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Roger, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 23 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Balthazard, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Launois, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Berger, Thiéry, Demelin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Rénon. — 4e : MM. Gilbert, Dupré, Méry. M. Albarran, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Le Dentu, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Jeanselme, Fernand Bezançon. M. Robin, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 24 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Roger, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Rieffel, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Teissier, Claude. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 25 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Troisier, Méry, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Albarran, Launois, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Le Dentu, Thiéry, Demelin. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Gouget, Carnot. M. Raymond, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 26 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Delens, Schileau, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Lepage, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Claude, Balthazard. — 4e : MM. Pouchet, Landouzy, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Proust, suppléant.

Samedi 27 Avril 1907. — 3e, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Fernand Bezançon, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral, MM. Le Dentu, Retterer, Thiéry. — 3e (Deuxième partie) : MM. Chantemesse, Gouget, Carnot. M. De Lapersonne, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Achard, Rénon. M. Gilbert, censeur; M. Morestin, suppléant.

Clinique chirurgicale. — M. LE DENTU reprendra ses leçons le vendredi 19 Avril 1907, à 9 h. 1/2 (Hôtel-Dieu, amphithéâtre Chomel), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure. — Opérations après les leçons.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. FERNAND BEZANÇON, agrégé, chargé de cours, a commencé le *cours de pathologie et de thérapeutique générales* le mardi 16 Avril 1907, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Pathogénie et thérapeutique générales des maladies infectieuses.

Médecine opératoire spéciale. — M. RAYMOND GRÉGOIRE, prosecteur, ouvrira un cours d'opérations gynécologiques le vendredi 19 Avril 1907, à 1 h. 1/2.

Programme du cours. — I. Dilatation de l'utérus. Curettage. Des amputations du col. — II. Traitement du prolapsus génital : colporraphie antérieure; colpopérinéorraphie, suture des releveurs de l'anus. — III. Traitement des sténoses du col. Colpotomie postérieure. — IV. Colpotomie antérieure. Hystéropexie vaginale. Traitement des déchirures du périnée. — V. Hystérectomie vaginale. Ablation des fibromes intra-utérins. Opérations sur la glande vulvo-vaginale. — VI. Dilatation de l'urètre. Urétrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules recto-vaginales et vésico-vaginales. — VII. Raccourcissement extra-péritonéal et raccourcissement par inclusion pariétale des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. — VIII. Principes généraux des opérations abdominales. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — IX. Des différents procédés de castration abdominale totale pour annexites suppurées. Technique et indications. — X. Hystérectomie abdominale. Hystérectomies subtotale et totale. Myomectomie. Symphyséotomie et opération césarienne.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale. — M. PAUL HALLOPEAU, prosecteur, ouvrira un cours d'opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme, le mercredi 1er Mai 1907, à 1 h. 1/2.

I. Rein : Voies d'accès sur le rein (voie postérieure lombaire et voie antérieure transpéritonéale), ouverture des abcès péri-néphrétiques; néphropexie. — II. Rein : Néphrotomie; néphrostomie; néphrectomie lombaire et transpéritonéale. — III. Uretère : Chirurgie de l'uretère; cathétérisme de l'uretère; séparation des urines; urétérotomie; urétéroplastie; urétéro-cysto-néostomie. Résection de l'uretère. — IV. Vessie : Cathétérisme; exploration de l'urètre et de la vessie; sonde à demeure : lavages; ponction de la vessie; taille hypogastrique. — V. Lithotritie. — VI. Opérations sur la prostate : voie transvésicale. Voie périnéale. — VII. Urètre : Urétrotomie interne, procédé de Maisonneuve; dilatation des rétrécissements

— VIII. Urètre : Urétrotomie externe ; résection de l'urètre ; urétrotomie périnéale. — IX. Circoncision ; traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale de l'hydrocèle vaginale ; traitement du varicocèle ; épididymectomie ; castration.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Ecole des Hautes Etudes. — M. Henri Piéron, chef des travaux à l'École pratique des Hautes Études, vient d'être nommé maître de conférences de psychologie expérimentale à ladite École.

Congrès international d'hygiène de Lyon. — Le Conseil municipal de Paris a décidé d'envoyer à ce Congrès une délégation composée de MM. Ernest Moreau, Paris et Levée.

Société médicale du littoral méditerranéen. — Cette Société a composé son bureau pour l'année 1907 de la façon suivante : MM. Guiter, président ; Moriez, Sardou, Baréty, Frémont, vice-présidents ; Hérard de Bessé, secrétaire général ; Bonnal, trésorier ; Ardoin, archiviste ; Bienfait, Mignon, Gilli, secrétaires.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Rabuel et Claude Béclère, à Paris ; de M. Donnadieu, à Bordeaux ; de M. Braud, à Saint-Laurent-du-Gorre.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 13 Avril.* — M. Ducroux (Lyon) : *Phlegmon de la paume de la main.* — M. Caubet (Toulouse) : *Fracture du rocher.* — M. Alglave (Paris) : *Corps étrangers de l'œsophage.*

Séance du 15 Avril. — M. Ombredanne (Paris) : *Arthrites blennorragiques.* — M. Colle (Lille) : *Invagination intestinale.* — M. Fournier (Toulouse) : *Mort apparente du nouveau-né.*

Séance du 15 Avril. — M. Péry (Bordeaux) : *L'accouchement dans la présentation de la face.* — M. Jeannin (Paris) : *Les vomissements de la grossesse.* — M. Rudaux (Paris) : *La procidence du cordon ombilical.*

La seconde épreuve (exposé des travaux personnels des candidats) commencera le mardi 23 Avril à 5 heures.

Le tirage pour l'ordre de passage de cette épreuve aura lieu le vendredi 19 Avril, à l'issue de la séance, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

Médecin des hôpitaux (Concours d'admissibilité). — Épreuve clinique. — *Séance du 13 Avril.* — Ont obtenu : MM. Balthazard, 20 ; Clerc, 20 ; Ribierre, 19.

Séance du 15 Avril. — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 19 ; Laignel-Lavastine, 20 ; Boidin, 20.

La prochaine séance aura lieu vendredi 19 Avril, à 9 heures, à l'hôpital Laënnec.

Prosectorat. — Un concours pour la nomination à deux places de prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le lundi, 8 Juillet 1907, à 4 heures, à l'amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, n° 17.

Les candidats qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration, à partir du lundi 3 Juin, jusqu'au samedi 22 du même mois, inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

Internat de Brévannes. — Lecture des copies. — *Séance du 15 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lerat, 27 ; Dessaix, 28 ; Renault, 27 : Breoae, 20 ; Séguinot, 29.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour la place de chef de clinique d'accouchements sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux le 24 Juin 1907.

Les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au 19 Juin, à midi, en produisant leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine.

Hôpitaux de Bordeaux. — Une place de médecin adjoint des hôpitaux et hospices est mise au concours. Les épreuves commenceront le mardi 18 Juin 1907, à 8 heures du matin.

Les candidats déposeront au Secrétariat des hospices, cours d'Albret, 91, avant le 3 Juin 1907, les pièces exigées à cet effet.

Asile public d'aliénés de Bordeaux. — Un concours s'ouvrira le 6 Juin 1907 pour la nomination de deux internes titulaires.

Conditions : être pourvu du grade de docteur en médecine ou de seize inscriptions de doctorat. Les étudiants susceptibles de prendre leur 16e inscription en Juillet 1907 sont, à titre exceptionnel, admis à s'inscrire. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction.

Concours pour le prix de Sa Majesté l'Impératrice Marie-Féodorowna. — Sa Majesté l'impératrice Marie-Féodorowna a institué, en 1903, un fonds de 100.000 roubles dont les intérêts capitalisés pendant cinq ans doivent être distribués en prix « aux auteurs des meilleures inventions ayant pour objet la recherche et le relèvement des blessés sur le champ de bataille, sur mer et sur terre, et les moyens les plus rapides et les moins pénibles de les transporter aux postes de secours les plus rapprochés, puis aux établissements sur lesquels s'opère leur évacuation définitive ».

Les prix, au nombre de trois, seront décernés cette année, pour la première fois, au cours de la Conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, qui se tiendra à Londres du 10 au 14 Juin 1907.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, représentant bien, est demandé de suite dans une petite ville du Centre. Écrire : *P. M.*, n° 346.

Une place d'interne est vacante à l'*Asile d'aliénés* de *Prémontré* (Aisne). 12 inscriptions exigées. Traitement 900 fr. Avantages en nature complets, logement et nourriture (2 internes). S'adresser au médecin-directeur.

On demande médecin de toutes spécialités comme associé dans un grand établissement de Dentistes Américains. — S'adresser : 11 *bis*, rue Volney, Directeur de la Métropolite.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES APPLICATIONS
DU SOMMEIL ÉLECTRIQUE
A LA CHIRURGIE EXPÉRIMENTALE

Le professeur Leduc a publié ici même les conditions dans lesquelles se produisait le sommeil électrique chez les animaux. Nous avons recherché si ce sommeil pouvait être appliqué à la chirurgie expérimentale et remplacer ainsi l'anesthésie générale souvent dangereuse chez les animaux. Notre but était d'observer en même temps si ce sommeil n'était pas l'analogue d'une sorte de *curarisation*, laissant la sensibilité plus ou moins normale, ou s'il s'agissait d'une véritable *anesthésie* chirurgicale.

Nous avons employé exactement le procédé décrit, en groupant tous les appareils et rendant l'ensemble maniable, portatif et difficilement déréglable.

Dans une grande boîte à devant abattant se trouvent réunis :

L'interrupteur Leduc, du modèle classique,

Un rhéostat permettant de régler la vitesse du moteur,

Un réducteur de potentiel,

Un rhéostat de 509 ohms permettant de modifier la résistance du sujet.

Dans le couvercle :

Un voltmètre et un milliampèremètre rigoureusement apériodiques, et à larges divisions.

Sur cette boîte se trouvent trois paires de bornes reliées :

1° A la batterie du moteur qui débite 5 ampères sous 12 volts ;

2° A la batterie destinée au sujet qui peut donner 0,5 ampère sous 6 5 volts ;

3° Au sujet.

Grâce à cet appareil, nous pouvons à volonté faire varier : la tension, l'intensité, la période, la fréquence ; chacune de ces quantités étant indépendante des autres.

Notre matériel ainsi déterminé, nous avons d'abord appliqué le sommeil électrique à la chirurgie expérimentale. On sait en effet combien dangereuse est l'anesthésie opératoire chez le chien ; la mortalité est élevée, excepté pour la méthode de Dastre et Morat. Il est donc intéressant de montrer que le sommeil électrique donne, avec une mortalité nulle et une sécurité parfaite, une anesthésie absolue longtemps prolongée.

*
* *

Voici quelles ont été nos expériences :

Chien n° 1. — Chien de berger, maigre, adulte. Poids : 16 kilogrammes. Endormi six fois. Les quatre premières fois pour répéter les expériences du professeur Leduc et vérifier le montage de l'appareil. La deuxième anesthésie dure une heure et demie. Légère dyspnée au réveil, disparaissant en dix minutes. Cinquième anesthésie : gastro-entérostomie, et pylorectomie ; réveil instantané ; l'animal se lève et retourne sans peine à sa niche. Durée : une heure quarante.

Sixième anesthésie : Pancréatectomie et cholécysto-entérostomie. Durée : une heure vingt. Réveil instantané.

Ces deux opérations se sont accomplies avec la plus grande facilité, sans aucun effort de l'animal. Pas de dyspnée au réveil.

Chien n° 2. — Caniche noir, âgé. Poids : neuf kilogrammes. Endormi deux fois pendant dix minutes. Aucun incident. Réveil instantané.

Chien n° 3. — Chien de montagne, jeune. Poids : vingt-quatre kilogrammes. Endormi deux fois ; la première fois pendant un quart d'heure : le sommeil n'est obtenu qu'avec une intensité sensiblement plus élevée que la moyenne : 6, 5 milliampères au lieu de 4, 5. Réveil moins instantané, mais très rapide : dix secondes.

Chien n° 4. — Chien d'arrêt. Poids quinze kilogrammes. Endormi une fois. Pancréatectomie, gastro-entérostomie, pylorectomie, cholécystentérostomie. Durée : deux heures cinq. Aucun incident. Réveil instantané.

Chien n° 5. — Dogue de forte taille, femelle. Poids : vingt-six kilogrammes. Splénectomie. Durée : quarante minutes ; aucun incident ; réveil instantané. Etant donnée la férocité de cette espèce de chiens, le sommeil fut amené rapidement (environ sept secondes), sans aucun dommage.

Chien n° 6. — Chien courant, femelle, très âgée. Poids : quinze kilogrammes. Gastro-entérostomie, pylorectomie. Durée : quarante-cinq minutes. Aucun incident. L'anesthésie a été conduite par une personne étrangère, simplement conseillée par l'opérateur.

Chien n° 7. — Colly très bâtard. Poids : treize kilogrammes. Gastro-entérostomie, pylorectomie. Durée : cinquante minutes. Aucun incident.

*
* *

Voici donc une série de sept animaux ayant subi plusieurs anesthésies, et même l'un d'eux plusieurs interventions, tous ayant subi des opérations graves, qui produisent généralement un choc notable, et cependant tous ont eu un réveil instantané, se sont levés, ont pu marcher et même courir, cinq minutes après l'opération. Il semble donc acquis que l'électricité peut, sous forme de courant Leduc, être un anesthésique de premier ordre.

Et nous ajouterons : nullement dangereux. Dans nos deux dernières expériences nous avons, à dessein, fait tenir la manette du réducteur de potentiel par une main inexpérimentée, et cependant l'anesthésie a été parfaite. Il y a, en effet, une marge très considérable entre le sommeil et la mort ; dès que le courant, plus exactement l'intensité, devient trop élevée, des contractures généralisées apparaissent, puis la respiration s'arrête, le cœur demeurant normal ; il suffit alors de ramener de quelques spires en arrière la manette du réducteur, pour rétablir *immédiatement* le rythme respiratoire normal. L'apnée ne peut être que le fait d'une inattention de l'anesthésiste et ne durera qu'autant qu'elle. Pour arrêter le cœur, il faudrait pousser l'intensité infiniment plus haut. Dans nos expériences, nous avons atteint quatorze milliampères sans amener l'inhibition cardiaque ; c'est le triple de l'intensité qui détermine le sommeil. Une surveillance même un peu distraite permet donc d'opérer sans crainte.

La question d'une curarisation possible et non d'une anesthésie nous paraît jugée. Les animaux, comme l'a très bien dit Leduc, n'ont aucun mauvais souvenir de l'expérience, ils s'y prêtent volontiers une seconde et une troisième fois. Il n'est donc pas douteux que la sensibilité soit absolument éteinte pendant l'opération.

Nous avons appliqué deux fois seulement le sommeil électrique en chirurgie ; nous avons suivi exactement les précautions indiquées par le professeur Leduc, et nous avons pu observer tous les phénomènes qu'il a si bien décrits dans son auto-observation. Les sensations accusées par les malades avant le sommeil sont très analogues à celles que produit le chloroforme ; elles nous ont même paru plus désagréables et peut-être plus longues. Mais il faut tenir compte ici de ce

fait qu'on ne demande guère maintenant aux chloroformisés ou aux éthérisés le protocole de leurs sensations préanesthésiques.

Il nous semble que les dispositifs actuels devront être modifiés ou aidés par un anesthésique autre, la morphine ou le chloral par exemple. C'est une question à étudier tout entière.

Tuffier, Chirurgien de l'hôpital Beaujon.
Jardry, Interne des hôpitaux.

A travers le Monde

Lima.

(Influence de l habitation sur la mortalité.)

La ville de Lima présente une population très mélangée de blancs, de métis et d'indigènes, mais il est curieux de remarquer à quel degré d'entassement la population ouvrière de la capitale péruvienne est arrivée. En établissant le nombre des habitants par maison suivant le système adopté par les statisticiens, Eysagnirre montre que les entassés représentent 40 p. 100 de la population totale. Ce chiffre est évidemment inférieur à ceux de Bucharest (74) et de Saint-Pétersbourg (46), mais il dépasse ceux de Moscou, de Newcastle et de Sunderland, qui oscillent entre 35 et 31 pour 100.

Un exemple, mieux que des chiffres abstraits, fera connaître l'encombrement des populations péruviennes, car Callao n'est pas mieux organisée que Lima. La ville de Paris a la moitié de sa population bien ou suffisamment bien logée, en calculant uniquement sur le nombre des habitants par appartement; Lima n'a que le cinquième dans des conditions acceptables et Callao le quart. Le directeur de la section de démographie de Lima insiste sur les relations qui existent entre le surpeuplement et le nombre des ruelles. Les courbes par quartier montrent une corrélation étroite entre ces données.

Enfin la mortalité, surtout pour les maladies contagieuses, suit également la courbe de surpeuplement, sauf cependant pour la fièvre typhoïde; le deuxième district, le plus riche et, par suite, le moins dense, qui représente une mortalité générale faible et offre peu de décès par suite des maladies contagieuses, tient le sommet de la courbe pour la fièvre typhoïde et la grippe, alors que les cinquième et neuvième districts, surpeuplés, insalubres, à mortalité élevée, sont les moins touchés par la fièvre typhoïde. L'auteur constate le fait, sans pouvoir donner d'explication.

Cette question des logements populaires paraît préoccuper beaucoup les hygiénistes péruviens et, dans le même numéro du *Bulletin del ministerio del Fomento* nous trouvons un excellent travail de M. L. Garcia sur les logements ouvriers, suivi d'un projet de loi sur les habitations ouvrières. (*Boletin del min. de Fom.*, 1906, Janvier, p. 28-53). — R. Eysaguirre (de Lima). J.-P. L.

LIVRES NOUVEAUX

J. Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. — *Demi-fous et demi-responsables*, 1 vol. in-8°, de 297 pages. Prix : 5 francs, Paris, 1907 (F. Alcan, éditeur).

M. Grasset montre dans ce livre qu'à côté des fous qu'on enferme, et des raisonnables qui enferment, il existe, dans la société, un groupe suffisamment caractérisé, constitué par les demi-fous. Ce ne sont pas des aliénés proprement dits, mais des malades qui peuvent avoir une grande valeur sociale et qui, d'autres fois, sont nuisibles. La société leur doit assistance et traitement; mais elle doit aussi se garantir contre leurs méfaits possibles. Pour arriver à ce résultat, il faut les bien connaître et accepter la notion de la responsabilité atténuée qui est aujourd'hui combattue par des magistrats et même par des médecins.

R. R.

G. Martin. — *Les Trypanosomiases de la Guinée française*, 1 brochure, 120 pages, Paris, 1906 (Maloine, éditeur).

Dans ce travail d'un grand mérite, l'auteur nous montre de quelle façon vraiment intelligente et laborieuse il a su utiliser ses tournées de vaccinations pour étudier sur place les trypanosomiases de la Guinée française.

M. Martin étudie séparément les trypanosomiases des Equidés, des Bovidés, du mouton, de la chèvre, du chien, du porc. Chaque chapitre contient d'une part la relation des observations, d'autre part les résultats des recherches de laboratoire.

Il montre que chez des animaux trypanosomiés, qui paraissent guéris, les parasites peuvent réapparaître en nombre considérable dans le sang sous l'influence d'une infection nouvelle (peste, clavelée, etc.).

Le trypanosome est également pathogène pour l'homme de race noire ou de race blanche. Il envahit le sang, le liquide céphalo-rachidien ou les ganglions et produit la maladie du sommeil. L'auteur attire l'attention sur l'hypertrophie *constante* des ganglions lymphatiques.

L'auteur termine en donnant quelques indications sur le traitement des trypanosomiases, dont il existe au moins deux espèces importantes en Guinée : l'une, la plus fréquente, causée par le T. dimorphon, l'autre causée surtout dans la région du Niger par le T. Cazalboui.

G. Fischer.

BIBLIOGRAPHIE

1381. — **C. Tonzig** et **G. Ruata.** — Manuale pratico dell' igienista. 1 vol. in-12 de 373 pages, avec 243 figures, cartonné toile. Prix : 5 lire (*Ulrico Hoepli*, éditeur à Milan).

1382. — **H. Gillet.** — Memento thérapeutique et formulaire pharmaceutique des maladies infantiles. 2e édition. 1 vol. in-18 de 300 pages, relié maroquin souple. Prix : 4 fr. 75 (*A. Maloine*, éditeur).

1384. — **E. Lancereaux** et **N. C. Paulesco.** — Traité de médecine. Tome II. *Pathologie.* 1 vol. petit in-8° de 1051 pages, cartonné toile (*J. Rueff*, éditeur, Paris).

1385. — **E. Dungern** et **R. Werner.** — Das Wesen der bösartigen Geschwülste. 1 vol. in-8° de 159 p. (*Akademische Verlagsgesellschaft m. b. H.*, Leipzig).

GLYCÉRO granulé DALLOZ

Reconstituant général du Système nerveux

NEURASTHÉNIE-SURMENAGE-RACHITISME-TUBERCULOSES

Dose : 2 à 4 cuillerées à Café par jour

HÉMOGLOBINE granulée DALLOZ

Oxyhémoglobine pure *à l'état naissant*

ANÉMIE-CHLOROSE-LYMPHATISME-CONVALESCENCES

Dose : 2 à 4 cuillerées à Café par jour

J. DALLOZ . 13, Boulevard de la Chapelle . PARIS

APHYSO-CAUTÈRE DECHERY

Acad. des Sciences (Prix Barbier).

Cautère à fonctionnement automatique SANS SOUFFLERIE

Voir la description dans le numéro du 18 septembre 1901.

Prix : 80 francs.

GASSELIN, Constructr

4, boul. St-Martin, PARIS

BRANDT

(CACAO LACTÉ A LA VIANDE)

Contient par dose de 50 grammes (maximum pour une tasse) :

1° **Le lait condensé**, de 150 grammes de **lait frais** ;
2° **La viande**, de 60 grammes de **muscle frais de bœuf** ;
3° **Sucre et cacao diastasé.**

Laboratoires BRANDT, faub St-Honoré, 106, PARIS (Broch. et échant. franco.)

PRODUITS HEYDEN

CREOSOTAL

Action curative de la Créosote sans ses effets caustiques et toxiques. **Remède le plus efficace contre la phtisie** (alterner avec le *Duotal Heyden*). Guérit les pneumonies, à hautes doses : 10 à 15 grammes par jour ; **résultat certain dans toutes les affections aiguës des voies respiratoires ; antiscrofuleux interne supérieur.**

Prescrire : CRÉOSOTAL " HEYDEN ", 1 flacon de 100 grammes.

DUOTAL "HEYDEN"

(Éther carbonique du Gaïacol). Poudre inodore et insipide, contenant 90 0/0 de Gaïacol actif ; **tolérance parfaite ; aucune action toxique ou caustique ; remède sans égal contre la tuberculose pulmonaire, les catarrhes chroniques des voies respiratoires. Antiseptique intestinal dans la fièvre typhoïde et l'entérite.**

Prescrire : DUOTAL " HEYDEN ", 1 sachet de 25 grammes.

Exiger des Pharmacies le " CRÉOSOTAL " et le " DUOTAL ". Refuser les succédanés.

Littérature et échantillons gratuits chez le Représentant des Produits HEYDEN : M. Paul ROUVEL, 3, rue du Plâtre, Paris (4e)

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

par les Injections Mercurielles Intra-Musculaires de VIGIER

HUILE GRISE STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 40 0/0 de mercure

Prix du flacon, 2 fr. 25 ; Double flacon, 4 fr. 25

Dose ordinaire pour adulte : Une injection de 8 centigr. de mercure par semaine pendant sept semaines. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc. — Se servir de préférence de la *Seringue spéciale du Dr Barthélemy* à *15 divisions*, chaque division correspond exactement à *1 centigr.* de mercure métallique.

Seringue spéciale du Docteur Barthélemy



Nouveau modèle déposé n° 22123

La seringue avec une aiguille en platine iridié de 5 ct. ; Prix, à la PHARMACIE VIGIER : 15 fr. — Si on se sert de la *Seringue de Pravaz* une division correspond à 0 gr. 025 de mercure.

HUILE AU CALOMEL STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

Grâce à la consistance spéciale *de cette huile, le* Calomel *est maintenu en suspension.*

Dose ordinaire : Injecter une seringue de Pravaz tous les 10 jours. Faire une série de 5 injections. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc.

HUILE AU BIIODURE DE HG INDOLORE DE VIGIER

à 4 milligr. par cent. cube et à 1 centigr. par cent. cube.

Huile au sublimé indolore Vigier, à 1 centimètre par centimètre cube.
Suppositoires d'huile grise de Vigier, à 2 centigr. et à 4 centigr. de mercure.
Ovoïdes mercuriels de Vigier, à 4 gr. et à 6 gr. d'onguent pour frictions.
Savon mercuriel Vigier, à 33 p. 100 de mercure, remplace les frictions.
Emplâtre au calomel du Dr Quinquaud, contre la syphilis de l'enfance.

SAVON DENTIFRICE VIGIER

LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE pour l'entretien des dents, gencives, muqueuses. Il prévient les accidents buccaux et chez les syphilitiques.

PRIX DE LA BOITE PORCELAINE : 3 FR.

PHARMACIE VIGIER, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

OBESITE - GOITRE - MYXŒDÈME - INFANTILISME - CRÉTINISME - FIBROMES

THYROIDINE FLOURENS

PASTILLES DOSÉES à 0,20 centig.		PILULES DOSÉES à 5 centig.	
Adultes	2 à 6 par jour.	Adultes	8 à 20 par jour.
Enfants	1 à 2 — —	Enfants	1 à 8 — —

OVAIRINE FLOURENS

AMENORRHÉE - MENOPAUSE - CHLOROSE - TROUBLES POST-OVARIOTOMIQUES

PILULES DOSÉES à 10 centigrammes : 2 à 10 par jour.

Sont également préparées à la Phie FLOURENS, 62, rue Notre-Dame, BORDEAUX les pilules de CAPSULE SURRENALE — ENCEPHALINE — HEPATINE — MEDULLOSSINE MYOCARDINE — NEPHROSINE — ORKITINE — PNEUMONINE — PROSTATINE SEMINALINE — SPLENINE — TUMOSINE

GROS : *SOCIÉTÉ FRANÇAISE, 9, rue de la Perle, PARIS.*

ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (LOIRE)

SOURCE BADOIT

L'EAU DE TABLE SANS RIVALE. — La plus Légère à l'Estomac.

VENTE 20 Millions de Bouteilles *PAR AN*

Déclarée d'Intérêt Public *... du 12 Août 1897.*

Névrosthénine Freyssinge

Gouttes de glycérophosphates alcalins (ni chaux, ni sucre, ni alcool), X à XV à chaque repas

Neurasthénie, Surmenage, Dépressions nerveuses

83, RUE DE RENNES, PARIS — 3 FR. LE FLACON

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Communication au XIIIe Congrès International de Médecine, Paris 1900.

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications, sans Iodisme.

Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
Doses moyennes : cinq à vingt gouttes pour Enfants ; dix à cinquante gouttes pour Adultes.

*Demander Brochure sur l'*Iodothérapie physiologique *par le* Peptoniode.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

SOLUTION DE DIGITALINE Cristallisée AU MILLIÈME 1 milligr. par 50 gouttes

APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE — MÉDAILLE d'OR de la Socté de PHARMACIE

DIGITALINE d'HOMOLLE & QUEVENNE

GRANULES de DIGITALINE chloroformique A ... MILLIGR. 1 à 3 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (3e série) de neuropathologie, sous la direction de M. Henri Claude, agrégé, et avec le concours et la collaboration de MM. Lejonne, Dupuy-Dutemps, Alquier, Huet, Gellé, commencera le 6 Mai 1907 et durera un mois. — Il aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, à 5 heures de l'après-midi, à la Salpêtrière, salle d'examen de la clinique. Les leçons auront un caractère essentiellement pratique; la symptomatologie et le diagnostic seront particulièrement développés et exposés avec présentation de malades. Les pièces anatomiques et les préparations histologiques du laboratoire seront mises à la disposition des auditeurs pour les études anatomo-pathologiques.

Programme du cours : Séméiologie générale du système nerveux. Manière d'examiner un malade. — Hémiplégie. Hémorragie et ramollissement cérébral. — Tumeurs cérébrales. — Aphasies. — Encéphalopathies infantiles (maladie de Little, hémiplégie infantile). — Méningites, hémorragies méningées, ponction lombaire. — Syndrome cérébelleux. Maladie de Friedreich. — Syndrome bulbo-protubérantiel. Paralysies bulbaires. — Myélites aiguës. — Paralysie infantile. — Sclérose en plaques. — Sclérose latérale amyotrophique. — Syringomyélie. — Tabes. Scléroses combinées. — Compressions de la moelle. Syndromes de Brown-Séquard et de la queue de cheval. — Tuberculose des centres nerveux. — Syphilis des centres nerveux. — Paralysie générale. — Atrophie musculaire progressive. Atrophies musculaires en général. — Myopathies. — Polynévrites. — Paralysie des plexus. Névralgies (faciale, sciatique, etc.). — Epilepsie. — Hystérie. — Neurasthénie. — Psychoses. — Maladie de Parkinson. Chorée. Tics. Tremblements. — Examen électrique. — Electrothérapie. — Examen des oreilles. — Examen des yeux.

Les dates exactes de chaque leçon seront fixées ultérieurement. Des certificats d'assiduité pourront être délivrés à la fin du cours aux personnes qui en réclameront.

Le droit à verser est fixé à 80 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. H. Huchard commencera ses leçons le lundi 29 Avril, à 10 heures précises, à l'amphithéâtre Laënnec de l'hôpital Necker, et les continuera les lundis suivants à la même heure.

Ordre des leçons. — 1° Importance clinique et thérapeutique des troubles fonctionnels dans les maladies du cœur; — 2° Cardiopathies artérielles et cardiopathies endocardiques (clinique et thérapeutique); — 3° Maladies fonctionnelles du cœur et fausses cardiopathies; — 4° Erreurs cliniques et thérapeutiques sur les maladies du cœur; — 5° Traitement des maladies du cœur (cardiopathies artérielles); — 6° Traitement des maladies du cœur (cardiopathies valvulaires et cardiopathies fonctionnelles).

— M. Auguste Pettit commencera un *Cours pratique d'histologie pathologique* le 6 Mai 1907.

Cet enseignement sera complet en douze séances, qui auront lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à 5 heures, au laboratoire de la clinique des maladies des voies urinaires de l'hôpital Necker.

Chaque auditeur est exercé à la lecture et à la description des préparations histologiques et reçoit une collection de coupes.

Le nombre des places étant limité et le cours payant (50 francs), s'inscrire d'avance au laboratoire ou par mandat-carte.

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses *conférences cliniques sur les maladies du système nerveux*, samedi 4 Mai 1907, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Asile de Villejuif. — M. Milliot est nommé adjoint au service dentaire de l'asile de Villejuif.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association générale des médecins de France. — Au cours de cette réunion tenue sous la présidence de M. L. Lereboullet, l'Assemblée a adopté les vœux suivants :

Sur la *question de la loterie.* — 1° Le principe de la loterie « au profit du corps médical » a été rejeté ; 2° Le principe de la loterie « applicable aux veuves et orphelins dans la gène ou la misère » a été renvoyé à l'examen des sociétés locales.

Sur la *question des médecins des hôpitaux et des commissions administratives.* — Vœu de M. Jeanne : « L'Assemblée émet le vœu que la nomination et la révocation des médecins d'hôpitaux proposées par les commissions administratives par leurs délibérations ne soient prononcées qu'après approbation du ministre de l'Intérieur, résultant des avis de la direction compétente. »

Vœu de M. Jardet (de Vichy) : L'Assemblée :

« Pour éviter les révocations injurieuses pour la dignité des médecins ou chirurgiens des hôpitaux de province, révocations qui sont actuellement sous la dépendance absolue de commissions administratives, émet le vœu que ces mesures ne soient jamais prises qu'après réunion d'un conseil de discipline composé pour la majeure partie par leurs pairs. Elle charge son bureau de faire le nécessaire pour obtenir cette assurance des pouvoirs publics. »

Vœu de M. Pamard (d'Avignon) : L'Assemblée émet le l'unanimité le vœu suivant :

« Demander à l'autorité supérieure d'obliger les commissions administratives des hôpitaux à respecter les règlements approuvés et à ne pas modifier ceux-ci sans cesse, sans consulter le corps médical hospitalier et sans se préoccuper de l'approbation préfectorale. »

Sur la *question des médecins et des mutualistes.* — Vœu de M. Decourt (de Meaux) : « L'Association générale des médecins de France demande que les mutualistes soient considérés comme les clients ordinaires et qu'il leur soit appliqué le tarif de la localité d'après leur classe sociale.

« Le syndicat de la localité pourra, en reconnaissance du paiement assuré par les sociétés mutualistes, leur accorder une subvention. Cette subvention sera débattue directement entre le syndicat médical et les mutualités. »

Un vœu sur le repos hebdomadaire relatif du médecin est renvoyé à l'examen des sociétés locales.

M. Lepage a été élu secrétaire général, M. Duras, secrétaire, et M. Bouloumié, membre du Conseil.

Société de l'Internat. — La Société de l'Internat en médecine des hôpitaux de Paris donnera le samedi 4 Mai, à 9 h. 1/2 précises, dans les salons du ministère de l'Intérieur, obligeamment prêtés par M. le Président du Conseil des ministres, une soirée-concert suivie de bal.

L'Opéra, la Comédie-Française, l'Opéra-Comique, etc., figureront au programme qu'illustrera Barrère.

Le prix des billets individuels est de 10 francs pour les anciens internes, de 5 francs pour les internes en exercice. Des billets de famille du prix de 20 francs sont réservés aux membres de la Société.

On peut se procurer ces différents billets aux adresses suivantes :

MM. Verchère, *président*, 101, rue du Bac; Hallion, *trésorier*, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré; Castex, 30, avenue de Messine; Le Fur, 103, rue de la Boétie; Luys, 20, rue de Greuelle; F. Trémolières, 15, rue Drouot; Maurice de Fleury, 139, boulevard Haussmann; au *Figaro*, 26, rue Drouot; chez MM. Masson et Cie, édi-

teurs, 120, boulevard Saint-Germain; et M. Boulangé, libraire, 11, rue de l'Ancienne-Comédie.

La prophylaxie des maladies épidémiques dans les ports. — Un décret présidentiel inséré à l'*Officiel* précise la conduite à tenir par les autorités sanitaires en ce qui concerne la prophylaxie des maladies épidémiques ou transmissibles dans les ports de France ou d'Algérie.

Voici les points essentiels de ce décret :

Tout navire qui arrive dans un port de France ou d'Algérie doit, avant toute communication, être reconnu par l'autorité sanitaire. Dès qu'il y a lieu de penser que se trouve à bord du navire un malade atteint d'une maladie suspecte — et toute maladie fébrile est telle — l'arraisonnement du navire doit être complété par une visite médicale; il appartiendra au médecin d'apprécier si la maladie est ou non l'une de celles que prévoit l'article 4 de la loi du 15 Février 1902, relative à la protection de la santé publique.

Lorsque le médecin du service sanitaire constatera à bord l'une de ces maladies, il aura un double devoir, et les mesures à prendre s'inspireront d'une double considération : il devra assurer sous sa responsabilité, tant à l'égard du navire que des personnes arrivées sur celui-ci dans le port, l'exécution des diverses mesures prévues par les règlements du service sanitaire maritime; il devra aussi inviter la municipalité à assurer, avec le concours de l'armement, le transport des malades au lieu d'isolement et cet isolement lui-même; il devra provoquer de la part tant des services municipaux que des services départementaux, et chacun en ce qui le concerne, l'application des mesures prescrites tant par la loi de 1902 que par les règlements sanitaires locaux.

Le paiement des honoraires du médecin. — La Chambre des requêtes de la Cour de cassation vient de rendre un arrêt portant que l'impossibilité de se procurer une preuve écrite qui autorise l'admission de la preuve testimoniale au-dessus de 150 francs, résulte d'une impossibilité relative et morale.

L'usage fondé sur la nécessité et sur l'intérêt des malades, en même temps que sur le respect et la dignité du médecin ou du chirurgien, s'oppose à ce qu'il exige de ses clients ou des personnes qui requièrent l'assistance de son art, l'engagement écrit de payer ses honoraires et de là résulte l'impossibilité dans le sens de l'article 1348 du Code civil.

Ecole de psychologie. — M. Bérillon commencera son *Cours de psychologie appliquée à l'éducation* le jeudi 25 Avril, à 5 heures (salle des conférences de l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts) et le continuera les jeudis suivants, à 5 heures.

Sujet du cours : Les maladies nerveuses des enfants et des adolescents. Applications de l'hypnotisme à la pédagogie. — Jeudi 25 Avril : Le nervosisme chez les enfants. Surmenage scolaire et sédentarité. — Jeudi 2 Mai : Les traitements préventifs de la neurasthénie. — Jeudi 9 Mai : Congé de l'Ascension. — Jeudi 16 Mai : La mollesse et la paresse chez l'enfant. L'adaptation de l'organisme au travail. — Jeudi 23 Mai : La question des enfants anormaux. Etablissements médico-pédagogiques. — Jeudi 30 Mai : L'hypnotisme et l'orthopédie morale. La méthode hypnopédagogique. — Jeudi 6 Juin : Applications de l'hypnotisme à la pédagogie des enfants nerveux et vicieux. — Jeudi 13 Juin : La formation du caractère. La lutte de l'éducation contre l'hérédité. — Jeudi 20 Juin : Le traitement psychologique des maladies sociales : alcoolisme, kleptomanie, perversité, etc.

Les leçons seront complétées par des présentations de malades, par des projections et par une Excursion à l'Établissement médico-pédagogique de Créteil.

Les consultations du Dispensaire pédagogique et du Dispensaire anti-alcoolique ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts (les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations du jeudi).

Colonies françaises.

VIIIe Congrès international d'hydrologie, de climatologie, de géologie. — Le Congrès international d'hydrologie et de géologie tiendra sa huitième session à Alger, du 4 au 10 Avril 1909, au moment des vacances de Pâques, sous les auspices de M. le Gouverneur général de l'Algérie, et sous la présidence effective de M. Moreau, professeur d'hygiène à l'École de médecine d'Alger.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées, 46, rue d'Isly, Alger, au professeur Ardin-Delteil, vice-président général du Comité d'organisation du Congrès.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 17 Avril.* — M. Macé (Paris) : *Indications et contre-indications de la version podalique.* — M. Delestre (Paris) : *Pathogénie et traitement des accès éclamptiques.* — M. Couvelaire (Paris) : *Des difficultés du dégagement du tronc après l'expulsion de la tête.*

Séance du 18 Avril. — M. Garipuy (Toulouse) : *Le segment inférieur de l'utérus pendant la grossesse, l'accouchement et la délivrance.* — M. Gonnet (Lyon) : *Rétroversion de l'utérus gravide.* — M. Pouliot (Bordeaux) : *Grossesse et accouchement dans le cas d'hydrocéphalie.*

Séance du 19 Avril. — M. Sauvage (Paris) : *L'accouchement dans les occipito-postérieures.* — M. Trillat (Lyon) : *La délivrance dans l'avortement.* — M. Voron (Lyon) : *Les kystes de l'ovaire dans leurs rapports avec l'état puerpéral.*

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 19 Avril.* — Ont obtenu : MM. Courcoux, 19; Terrien, 20; Decloux, 20.

La prochaine séance aura lieu lundi 22 Avril, à 9 heures, à l'hôpital de la Charité.

Internat de Brévannes. — Oral. — *Séance du 17 Avril.* — *Calcul du cholédoque.* — Ont obtenu : MM. Lemercier, 10; Presbeaux, 18; Lenormand, 10; Renault, 12; Castéran, 15; Cloquet, 10; Séguinot, 15; Bougeant, 19.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

COMMENT AMÉLIORER LA PATENTE?

Deux chroniques récentes de M. P. Desfosses et de M. G. Vitoux ont remis en discussion la patente des médecins et les moyens de l'améliorer ou de la remplacer.

M. Desfosses[1] a montré aux médecins toute l'horreur que doit leur inspirer le projet Caillaux, imposant les revenus du travail sans se soucier des frais accessoires qui grèvent ces revenus, frais dont l'appréciation exacte est impossible parmi les dépenses journalières du médecin (voitures de louage, emploi des domestiques pour le service de la porte, etc.). Et le distingué secrétaire de la rédaction de *La Presse Médicale* exécutait le malencontreux projet en quelques lignes vigoureuses autant qu'humoristiques.

Il n'en dévoilait pourtant qu'une partie, car aux chiffres donnés il faudrait ajouter ceux qui résulteront du petit article *in fine*, d'après lequel une loi spéciale déterminera le chiffre d'impôts à percevoir pour les départements et les communes *en sus* de la part de l'Etat. Selon toutes probabilités, ce sera moitié plus! Doux pays...

Les critiques adressées depuis longtemps à la patente actuelle et le rejet probable du projet Caillaux ont valu un regain d'actualité, par la

1. P. Desfosses. — « L'impôt sur le revenu et les médecins ». *La Presse Médicale*, 1907, 16 Février, n° 14, p. 106.

plume de M. Georges Vitoux[1], à une idée qu'a préconisée en 1898 M. de Saravel.

Il s'agit du remplacement de la patente par l'emploi, pour la rédaction des ordonnances médicales, de feuilles de papier timbré, ou plus simplement de *timbres spéciaux*, de valeur à déterminer, ne pouvant être vendus qu'aux seuls docteurs, et qui devraient être apposés sur chaque prescription à faire exécuter par le pharmacien. « L'idée, dit M. Vitoux, ne laisse pas d'être ingénieuse et elle semble bien être en harmonie avec les principes de l'équité. En pratique, par exemple, en serait-il ainsi? Il y a lieu de craindre que, mise en action sous la forme simpliste rêvée par son premier auteur, elle ne laisse encore place pour de singuliers abus, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle peut comporter certains avantages et que, mise judicieusement au point, elle puisse rendre de réels services. »

Peut-on arriver à mettre au point cette idée? Je soumets aux lecteurs de *La Presse Médicale* le résultat de mes réflexions sur ce sujet; elles m'ont conduit, on va le voir, à des conclusions qui confirment les craintes de M. Vitoux, et à une proposition beaucoup plus simple et d'application facile.

I. — On reproche à la patente actuelle, basée sur le chiffre du loyer, de peser plus lourdement à proportion sur les médecins modestes que sur les « grands » médecins, de grever le budget des débutants, obligés de faire figure tout en ayant peu de recettes, de constituer une charge fiscale d'autant plus onéreuse que la famille du médecin, plus nombreuse, a besoin de plus de place, etc.

Qu'arriverait-il avec l'ordonnance sur papier timbré, ou avec le timbre apposé sur l'ordonnance? Sans doute, les débutants, dont les clients sont rares, seront dégrevés, mais les pères de famille ne seront pas plus avantagés que les célibataires, et, si le timbre est le même pour toutes les ordonnances, les médecins de quartier ou de petites villes, qui font des visites à 2 ou 3 francs, paieront à proportion plus d'impôts que les médecins plus huppés qui connaissent les pièces de cent sous, et ceux-ci que les princes de la science dont l'unité monétaire est le louis d'or quand elle n'est pas le billet bleu.

II. — Nous voilà donc amenés à établir des *timbres proportionnels à la valeur vénale des consultations*, estimée d'après les localités ou même d'après le nombre de « galons scientifiques » du praticien.

Le timbre serait d'autant plus coûteux que l'ordonnance est plus chère, variant suivant les honoraires, comme les timbres-poste suivant le poids des lettres affranchies.

Cette combinaison paraît pratique et beaucoup de médecins y voient la solution désirée, encore qu'il soit peut-être indiscret d'indiquer par un timbre ce qu'a payé ou doit payer M. Tel client.

Mais l'emploi de ce timbre proportionnel ou de tout autre système de timbres rencontrerait, ce me semble, *deux obstacles insurmontables*.

1° Le *déchet*, c'est-à-dire les consultations et visites non payées, est surtout l'apanage des médecins qui ont une clientèle modeste. Les « laissés pour compte » vont se raréfiant au fur et à mesure que la clientèle s'améliore, mais la proportion est loin d'être la même pour tous les médecins et dans toutes les localités. Pour que l'impôt par timbre soit équitablement réparti, il devrait tenir compte de ce déchet, ce qui est pratiquement irréalisable.

2° Le *nombre d'ordonnances signées* par un médecin ne représente nullement le nombre des consultations ou visites et ne peut servir de base à l'appréciation du chiffres d'honoraires dû au médecin. Voici une série d'exemples qui le démontrent :

A) Un praticien juge utile de faire une injection hypodermique, de morphine par exemple. S'il a une ampoule dans sa trousse, il ne prescrit pas; s'il n'en a point, il doit signer une ordonnance.

B) La plupart des médecins qui « font la pharmacie » dans une localité dépourvue de pharmacien ne remettent que très rarement des ordonnances; le plus souvent, ils délivrent directement les médicaments nécessaires.

C) Certains médecins sont payés à forfait (administrations, usines, etc.). Si le forfait est quelquefois avantageux, il est ordinairement peu rémunérateur; il constitue même parfois, pour des praticiens modestes, médecins d'usines ou de caisses de secours, un vrai « salaire de famine », les visites ou consultations étant si nombreuses que les honoraires de chacune d'elles sont dérisoires, se chiffrant par quelques sous ou quelques centimes. Le timbre risquerait, dans ces conditions, d'être égal au revenu!

D) Un chirurgien qui opère une appendicite ou extirpe un fibrome apporte habituellement lui-même tous les objets de pansement stérilisés et n'a aucune ordonnance à remettre à l'opéré. De même un spécialiste en ophtalmologie, laryngologie, etc. Et cependant les interventions opératoires sont largement rémunérées. Si un « médecin » avait à demander le même chiffre d'honoraires pour le traitement d'un rhumatisme articulaire aigu rebelle, combien d'ordonnances aurait-il eu à signer... et à timbrer?

E) Si le praticien soigne une sciatique chez un malade peu fortuné, il lui prescrit un topique et lui remet donc une ordonnance; il ne lui en remet pas si la répétition prévue des visites ou consultations permet de traiter un malade aisé par des injections de chloroforme, le stypage ou l'électri-

1. Georges Vitoux. — « Pour remplacer la patente des médecins ». *La Presse Médicale*, 1907, 27 Février, n° 17, p. 130.

sation. Même observation en ce qui concerne l'électrothérapie en général, l'emploi des agents physiques, les traitements locaux applicables seulement dans le cabinet du médecin, les injections mercurielles faites aux syphilitiques, les séances de suggestion thérapeutique, etc.

Que conclure de tous ces faits? C'est qu'il est absolument *impossible* de se rendre compte des revenus professionnels d'un médecin d'après le nombre d'ordonnances signées et d'après le prix moyen de ses consultations.

III. — Renonçons donc à ces projets séduisants et ingénieux, mais inapplicables en pratique. Et renonçons-y donc d'autant plus que la loi des patentes ne s'applique pas aux seuls médecins et que ceux-ci n'ont aucune chance d'aboutir s'ils demandent en leur faveur une loi d'exception. La patente des avocats est sujette aux mêmes critiques que la nôtre; de même celle des pharmaciens, des négociants de tout ordre, etc. Il faudrait tout remanier et cela serait certainement plus long et plus laborieux que le vote de la loi qui confère un supplément d'indemnité aux parlementaires...

Le chiffre du loyer fournit d'ailleurs, parmi les signes extérieurs de richesse plus ou moins grande, la base d'appréciation la moins sujette à erreur et la plus facile à connaître sans inquisition vexatoire (puisque les baux sont enregistrés).

* * *

En attendant l'avènement d'un système général d'impôts honnête et équitable, il faudrait seulement qu'on apportât un *correctif à la loi des patentes*, en y introduisant un article additionnel établissant le dégrèvement dans certaines conditions dont voici, à mon avis, les deux essentielles :

1° *Dégrèvement pendant les premières années d'exercice d'une profession*, par exemple pendant les quatre premières années, de cette manière : dégrèvement des 4/5 la première année, des 3/5 la deuxième année, de 2/5 la troisième année, de 1/5 la quatrième année. Cela exonérerait raisonnablement les débutants.

2° *Dégrèvement suivant le nombre d'enfants* lorsque ce nombre est supérieur à deux : par exemple, le père de trois enfants paierait 1/5 en moins, le père de quatre enfants 2/5 en moins, et ainsi de suite jusqu'à réduction à un chiffre déterminé, le quart par exemple de la patente entière. Ce serait là une mesure excellente à l'avantage des familles nombreuses, pour compenser le loyer élevé que nécessite le logement de ces familles.

* * *

Le principe de semblables dégrèvements a déjà été consacré dans notre législation pour la taxe militaire sous le régime de la loi de 1889: le jeune homme qui n'avait pas fait trois ans de service devait payer pendant les une, deux ou trois années d'exemption une taxe dont la partie principale était constituée par le chiffre de la cote mobilière des parents divisé par le nombre d'enfants. Ce système devait aussi, paraît-il, figurer comme moyen de dégrèvement dans le projet d'impôt sur le revenu qu'élaborait M. Poincaré quand il a quitté le portefeuille des finances.

Le principe est donc admis et l'application a déjà été faite avec succès; je souhaite que nos législateurs (s'intéressant au sort de leurs électeurs après avoir amélioré le leur) veuillent bien *adapter ce principe et cette application à la loi des patentes;* et je suis convaincu que tous les patentés et patentables y trouveraient une légitime satisfaction et une correction équitable aux charges fiscales actuelles.

MAURICE PERRIN (de Nancy).

LIVRES NOUVEAUX

P. Breteau, aide-major de l'armée.— ***Guide pratique des falsifications et altérations des substances alimentaires.*** Préface par M. CAZENEUVE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, 1 vol. in-16 de 386 pages avec 8 planches coloriées et 443 figures; 7 francs. (J.-B. BAILLIÈRE), Paris, 1906.

M. P. Breteau a voulu, en écrivant ce livre précis et clair, publier un memento pour le chimiste déjà initié et un guide pour l'élève qui aborde le laboratoire, qui vient y manipuler pour voir et s'instruire, en s'entourant des conseils du maître.

Il a eu ensuite l'intention d'aider dans ses épreuves le candidat aux examens.

L'auteur s'est efforcé, avant tout, de faire un choix dans son exposé, des méthodes que l'expérience a consacrées. Il a voulu éviter celles douteuses comme exactitude ou précision. Il s'est gardé de dresser une échelle inutile de tous les procédés publiés, voulant éviter ce mode d'érudition facile qui consiste à faire une compilation indigeste des procédés même controuvés et reconnus mauvais.

A propos de chaque aliment, l'auteur s'est attaché précisément à donner la vraie et la bonne méthode dans l'état actuel de la science, à présenter celle qui réunit les qualités de rapidité et d'exactitude.

A. MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

1386. — **J. Imbrecq.** — LE CODE DU CHAUFFEUR; recueil-commentaire de toutes les lois intéressant les conducteurs et propriétaires d'automobiles. 1 vol. in-8° de 500 pages; relié peau. Prix: 7 fr. 50 (*H. Dunod et E. Pinat*, éditeurs, Paris).

1387. — **G. Lyon** et **P. Loiseau.** — FORMULAIRE THÉRAPEUTIQUE. *Cinquième édition.* 1 vol. in-18, de 761 pages, tiré sur papier indien, très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Ibogaïne, Ouabaïne, Yohimbine.

On confond souvent l'ibogaïne avec l'ouabaïne ou la yohimbine, dont les propriétés sont complètement différentes. L'ouabaïne, extrêmement toxique, a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche. L'yohimbine est un aphrodisiaque.

L'ibogaïne, tirée de l'iboga du Congo, est peu toxique. C'est un médicament névrosthénique, et en même temps toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On la prescrit sous forme de dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne (formule du Dr Landrin), 2 à 6 par jour.

Indications : neurasthénie, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, convalescences, dilatation du cœur, etc.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er Mai 1907, à 1 heure. — M. Séropian : Fréquence comparée des causes de l'accouchement prématuré; MM. Pinard, Reclus, Segond, Lejars. — M. Levesque : Contribution à l'étude des kystes dermoïdes de l'apophyse mastoïde et du pavillon de l'oreille; MM. Reclus, Pinard, Segond, Lejars. — M. Sénéchal : Etude clinique des tumeurs inflammatoires pelvi-péritonitiques; MM. Segond, Pinard, Reclus, Lejars. — M. Renaud : Atrophies numériques des tissus : troubles de la croissance consécutifs à des lésions locales; MM. Landouzy, Brissaud, Claude, Marcel Labbé. — M. Chapinet : La situation matérielle du médecin et les lois nouvelles; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Marcel Labbé.

Jeudi 2 Mai 1907, à 1 heure. — M. Siguret : Histoire de l'hospitalisation des enfants malades de Paris. Débuts. Evolution. Etat actuel. Desiderata; MM. Debove, Raymond, Dupré, Jeanselme. — M. Borde : Etude clinique sur les relations existant entre la maladie de Dercum et l'adipose simple; MM. Raymond, Debove, Dupré, Jeanselme. — M. Ewald : Voyage médical en Haïti; MM. Chantemesse, Gilbert, Thiroloix, Méry. — M. Larrouy : L'angine ulcéreuse précoce de la scarlatine; MM. Gilbert Chantamesse, Thiroloix, Méry.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 29 Avril 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautiar, Gaucher, Macaigne. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, André Broca, Branca. — 3e, Oral : MM. Blanchard, Brissaud, Claude. M. Dajerine, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Leguen, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Mauclaire, Proust. M. Roger, censeur; M. Teissier, suppléant.

Mardi 30 Avril 1907. — 5e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d anatomie pathologique : MM. Cornil, Jeanselme, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Le Dentu, Retterer, Rieffel. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Dupré, Rénon. — 4e : MM. Chantemesse, Vaquez, Richaud. M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, De Lapersonne, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Albarran, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Thiroloix, Gouget. M. Raymond, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 1er Mai 1907. — 3e (Deuxièma partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gantier, Roger, Macaigne. Epreuva pratique. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Sebileau Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Déjerine, Teissier. M. Gariel, censeur; M. André Broaa, suppléant.

Jeudi 2 Mai 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathalogique : MM. Cornil, Rénon, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Thiéry, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Gouget. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Richaud. M. Berger, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Vendredi 3 Mai 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM, Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral; MM. Kirmisson, Sebilenu, Riaffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Gaucher, Balthazard. — 4e, MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Landouzy, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Pierre Duval, suppléant.

Samedi 4 Mai 1907. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Fernand Bezançon, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral, MM. Le Dentu, Retterer, Thiéry. — 3e, Ornl (Deuxième partie) : MM. Chantemesse, Gouget, Carnot. M. Barger, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Troisier, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Méry, Rénon. — 5e (Deuxième partie (3e série), Beaujon. — MM. Robin, Achard, Jeanselme. M. De Lapersonne, censeur; M. Morestin, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaigne, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Exercices opératoires. — M. Paul Lecène, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa premièra démonstration le lundi 25 Avril 1907, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Un cours de technique expérimentale (opérations sur l'animal vivant), par MM. Proust, agrégé, et Dartigues, chef de clinique, sous la direction du professeur S. Pozzi, à l'hôpital Broca (3e série), commencera le mardi 30 Avril 1907, à 2 heures et demie de l'après-midi, et se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Programme du cours. — 1re leçon : Technique générale des opérations gynécologiques par la voie abdominale. Hystérectomie abdominala avec ablation des annexes. — 2e Leçon : Hystéropexie abdominale. Raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds. Périnéorraphie. — 3e Leçon : Néphrectomie transpéritonéale. Résection du rein (voie lombaire). — 4e Leçon : Cystostomie sus-pubienne. Résection da la vessie. Implantation du trigone et des uretères dans le rectum (opération de Maydl). — 5e Leçon : Anus iliaque (procédé de Maydl-Reclus). Entérostomie. Résectian d'hémorroïdes. — 6e Leçon : Résection sus-sphinctérienne du rectum par voie para-sacrée. — 7e Leçon : Amputation abdomino-périnéale du rectum. — 8e Leçon : Résectian du segment iléo-cæcal. Exclusion de l'intestin. — 9e Leçon : Jéjunostomie. Splénectomie. — 10e Leçon : Gastrectamie.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Hygiène des travailleurs. — Une Commission mixte est constituée pour l'étude des améliorations à apporter dans l'industrie des poudres et explosifs au point de vue spécial de l'hygiène des travailleurs.

Cette Commission est composée comme suit :

Président : M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur; membres permanents avec voix délibérativa : MM. Courtois-Suffit, Laveran, Debrand, Cutteau, médecin militaire inspecteur en retraite; membres permanents avec voix consultative : MM. Lemoine, professeur à l'Ecole d'application du service de santé militaire; Hagron, Lheure; mambre permanent représentant le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : M. Arthur Fontaine.

Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le samedi 27 Avril, à 4 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Trousseau).

Ordre du jour : 1° Allocution du président; 2° rapport du secrétaire; 3° compte rendu financier du trésorier; 4° rapport de la commission de vérification des comptes; 5° propositions diverses intéressant l'Association; 6° élections. — Renouvellement partiel du Comité; élection de quatre membres nommés pour quatre années.

Election de membres du Comité. — Quatre membres

sent à nommer pour quatre ans, en remplacement de MM. Thibierge, Pinel-Maisonneuve, Guillain, Villaret.

Le Comité a reçu avis des candidatures de MM. Thibierge, Pinel-Maisonneuve, Guillain, et, pour la place réservée à un interne en exercice, celle de M. Lamy.

Les membres de l'Association qui ne pourraient venir à l'Assemblée générale annuelle ont le droit de voter par correspondance pour l'élection des membres du Comité. Pour éviter les difficultés occasionnées par un ballottage, il a été décidé que les élections auraient lieu à la majorité relative et que dans le cas où deux candidats réuniraient le même nombre de voix, on choisirait le plus ancien dans l'Internat.

Les membres de l'Association qui désirent prendre part au vote par correspondance sont priés d'enfermer leur bulletin de vote, contenant les noms des quatre candidats choisis par eux, dans la petite enveloppe. Celle-ci, fermée, sera à son tour placée dans une seconde enveloppe adressée au secrétaire du Comité, sur laquelle chaque votant est prié d'écrire lisiblement son nom et qui doit être envoyée de telle façon qu'elle parvienne à destination au plus tard le 27 Avril, jour du vote, avant midi. Les enveloppes seront ouvertes en séance publique.

Banquet annuel de l'Internat en médecine. — Le banquet annuel des internes en médecine des hôpitaux de Paris aura lieu au restaurant Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle, le samedi 27 Avril, à 7 heures et demie, sous la présidence de son Excellence M. Zambaco Pacha.

Le prix de la souscription est fixé à 15 francs pour les anciens internes et à 12 francs pour les internes en exercice.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer son adhésion à M. Verchère, commissaire du banquet.

La variole. — On signale l'apparition, à Saint-Julien d'Arpron (Lozère), de plusieurs cas de variole hémorragique. Un décès a été enregistré et deux malades ont été transportés à l'hospice de Florac.

Une épidémie d'oreillons. — On annonce de Lunéville qu'une épidémie d'oreillons sévit actuellement dans la garnison de cette ville.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Ch. Feré, médecin de l'hospice de Bicêtre, à Paris et de M. L.-J. Curé, à Corbie (Somme).

CONCOURS

Agrégation (*Chirurgie et accouchements*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 22 Avril.* — M. Le Lorier (Paris) : *Mort et rétention du fœtus au cours de la grossesse utérine.* — M. Guéniot (Paris) : *Grossesse et accouchement gémellaires.*

— La deuxième épreuve du concours (exposé des travaux personnels des candidats) a commencé le mardi 23 courant, à 5 heures.

Voici l'ordre de passage des candidats :

Chirurgie. — MM. Roeber, Laroyenne, Baudet, Petit, Guyot, Potel, Maller, Cauhet, Cuvaillon, Chevrier, Pinatelle, Delage, Savariaud, Dambrin, Daroux, Hallopeau, Colle, Schwartz, Duvergier, Dujurrier, Riche, Lapointe, Leriche, Violet, Guibé, Ombrédanne, Gauthier, Chevassu, Vanverts, Thévenot, Piquand, David, Druebert, Tavernier, Lecène, Sencert, Mercadé, Molin, Martin, Delore, Alglave, Lenarmant, Latarget et Debeyre.

Accouchements. — MM. Guéniot, Jeannin, Le Lorier, Péry, Fournier, Gonnet, Sauvage, Rudaux, Delestre, Pouliot, Trillat, Couvelaire, Voron, Macé, Garipuy.

— Les autres séances pour l'exposé des titres auront lieu aux jours et heures suivantes : les mardi 24, jeudi 25 et vendredi 26 Avril, à 9 heures et à 5 heures ; les lundi 29, mardi 30 Avril et mercredi 1er Mai, à 5 heures.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 20 Avril.* — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 24 ; Picquand, 23 ; Fredet, 28.

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 22 Avril.* — Ont obtenu : MM Coyen, 20 ; Lereboullet, 20 ; Bigart, 20.

Prochaine séance, jeudi 25 Avril, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Internat de Brévannes. — Oral. — *Séance du 22 Avril.* — *Emphysème pulmonaire.* — Ont obtenu : MM. Lerat, 18 ; Dessaix, 16 1/2 ; Brenac ; Ferté, 11.

Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, le jury a arrêté le classement suivant :

Internes titulaires : MM. 1, Lerat ; 2, Dessaix ; 3, Séguinot ; 4, Presbeanu ; 5, Casteran ; 6, Bougeant.

Sont classés à la suite pour occuper les places vacantes d'ici le 1er Octobre : MM. Renault, Ferté, Lemercier.

Internat d'Hendaye. — Oral. — *Séance du 22 Avril.* — *Complications de la rougeole.* — Ont obtenu : MM. Cloquet, 16 ; Brenac, 14.

Classement des candidats. — Le jury, à la suite du concours qui vient d'avoir lieu, présente comme internes du sanatorium d'Hendaye, MM. Cloquet et Brenac.

Internat en pharmacie. — Un concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices (année 1906-1907) sera ouvert le vendredi 7 Juin à midi précis, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'administration centrale (service du personnel) de onze heures, à trois heures, du lundi 6 Mai au mardi 21 du même mois, inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassotte.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur GRANCHER

Bien que depuis une dizaine d'années le professeur Grancher soit tenu éloigné, par la maladie, de sa chaire de Clinique infantile, son souvenir demeure entier à l'hôpital des Enfants-Malades.

On le voit encore, très mince, avec sa haute taille, son allure froide et distinguée, son grand air qui en impose, promenant à travers les salles le balancement las de son corps fatigué, s'arrêtant pour ausculter et dépister les « premières étapes » du bacille, grâce à cette auscultation magistrale si caractéristique avec les brusques ressauts de la tête après l'inspiration. On se le rappelle coiffé de sa calotte de velours noir haut perchée sur sa calvitie modèle, la barbe en pointe coupée court, allongeant le visage maigre, osseux, aux méplats accentués, comme ascétique. On a dans l'oreille cette respiration courte, haletante un peu, séparant presque chaque mot du suivant. On entend ce ton plein d'autorité, la langue précise et pure, la parole nette et tranchante, cette voix si prenante sous son accent glacial. Et qui ne se souvient de ces leçons, modèles de clarté, où le professeur savait élucider

avec attrait et élégance les questions les plus ardues. Si la maladie avait permis au Maître de donner toute sa mesure dans le travail quotidien, on peut présumer de la toute première place qu'il aurait occupée dans notre monde médical et dans la science par la haute autorité et la grande influence qu'il garde entières malgré sa demi-retraite forcée. C'est une intelligence de premier rang, un Maître dans toute la large acception du mot.

* * *

Malgré la maladie, le professeur Grancher a tenu à faire son service — sauf les mois d'hiver — jusqu'à ces dernières années. Ce n'est que depuis trois ans qu'il est en congé d'inactivité, selon les règlements et sans traitement, quoi qu'on ait pu dire. Il fut d'abord suppléé par M. Marfan et celui-ci, après sa très brillante période, fut remplacé par M. Méry, chargé du cours actuel.

Les leçons ont lieu le mercredi et le vendredi, dans une salle que l'on a transformée en amphithéâtre de fortune par une installation sommaire de quelques gradins garnis de chaises. Entre le premier rang des gradins et la chaire du Maître, qui consiste en une petite table et un fauteuil surélevés d'une marche, est dressé un lit improvisé où l'on met les malades qu'on présente à la Polyclinique du mercredi.

Le Chef entre de son pas un peu traînant, doucement, simplement, confondu presque au milieu des élèves. Debout près du lit, sans geste ou à peine, dans une attitude de simplicité familière, il donne lecture de l'observation sommairement prise, puis commence l'examen. Il procède comme au lit « d'un entrant » ; il examine tous les appareils successivement, méthodiquement, signale à haute voix ce qu'il trouve, convie les élèves des premiers rangs à s'avancer et à venir se rendre compte de tel symptôme important. Puis, si cela est possible, il fait circuler le petit malade dans l'auditoire.

Quand le chef de clinique ou l'interne lui fait part d'un cas douteux ou difficile, il l'examine devant tous, annonce ce qu'il constate, au besoin discute, ne craint pas d'avouer ses hésitations, fait appel à ses souvenirs, donne les raisons des divergences d'opinion, etc. On assiste à l'élaboration sincère du diagnostic. C'est la vie médicale même, sans préparation ni artifice. Et quel profit pour l'auditoire ! Car le Chef, très attentif, très érudit et sans idées préconçues, réfractaire à tout emballement s'il suit le mouvement scientifique de très près, est un parfait clinicien qui s'astreint à un examen très soigneux, très complet et très instructif aussi.

La voix est bien timbrée, d'une résonnance comme métallique. Le débit est rapide, parfois un peu hésistant devant certains mots. La parole est simple, sans apprêts ni recherche. On voit que le Maître est tout à son sujet et ne songe pas à parer la phrase. Il a ses termes préférés et il ne craint pas de les redire, pas plus que de répéter les points importants qu'il tient à mettre en valeur. La leçon est toujours très documentée, consciencieuse, méthodique, d'une solide charpente en un mot. Très complète et très travaillée, au courant des dernières recherches, elle met toujours au point la question traitée.

La Polyclinique dure une heure environ, et on voit défiler ainsi quatre ou cinq petits malades, les uns présentés longuement, les autres en quelques mots. Et dans tous ces examens, parfois difficiles chez l'enfant, le chef fait preuve d'une bonté et d'une douceur qui ne se démentent jamais et se reflètent sur la physionomie souriante, pleine de bienveillance et d'affabilité. Il sait opposer aux résistances et aux cris des petits malades une douce et tranquille ténacité qui arrive au but sans se laisser rebuter, et il poursuit son exploration d'un geste posé, sans à-coup ni énervement, qualités appréciables chez un pédiatre.

Le vendredi est le jour de la leçon didactique. Celle-ci porte sur un enfant ou sur un sujet général, volontiers d'hygiène infantile, car le Maître est un de ceux qui, des premiers, s'est occupé des questions d'hygiène scolaire et autres. Il est aussi un de ceux qui se sont adonnés à cette belle œuvre de la Préservation de l'enfance contre la tuberculose, sous l'impulsion du professeur Grancher, et en tête de la phalange de ses élèves.

C'est ainsi que, grâce au Maître si bien secondé et qui de loin veille sur elle, de même qu'il inspire et dirige le laboratoire, la Clinique des maladies infantiles garde tout son prestige et toute sa renommée.

Pierre Maurel.

LE
CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Les séances de la section des sciences médicales et d'hygiène du « Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements » qui vient de se tenir à Montpellier, n'ont pas été sans offrir un réel intérêt, en raison du nombre et de la valeur des rapports ou mémoires qui y ont été présentés et qui ont donné lieu à des discussions souvent fort instructives.

A cet égard, nous devons une mention toute spéciale à la communication de M. Lagriffoul, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, sur « la vaccination antituberculeuse ».

Depuis 1903, cet auteur poursuit des recherches méthodiques en vue de déterminer si le bacille tuberculeux homogène ne pourrait pas, employé dans des conditions convenables, être doué de propriétés vaccinantes vis-à-vis de l'infection tuberculeuse.

En sa qualité de bacille tuberculeux qui a en grande partie perdu sa résistance à la décoloration par les acides, et de ce chef doit être beaucoup plus sensible que le bacille tuberculeux humain aux actions

humorales ou phagocytaires, le bacille tuberculeux homogène a paru à M. Lagriffoul indiqué pour des essais de vaccination antituberculeuse.

Doué de propriétés pathogènes spéciales, le bacille tuberculeux homogène paraît être, toutes proportions gardées, fort peu virulent.

En effet, pour amener la mort des cobayes, dont on connaît la sensibilité à l'infection tuberculeuse, il faut parfois des doses considérables de culture; l'autopsie alors ne révèle aucun tubercule et montre comme seules lésions macroscopiques, soit une congestion plus ou moins intense des divers organes, soit une transformation fibreuse plus ou moins accentuée de certains viscères, du foie notamment.

Si la dose injectée est moindre, l'animal survit et continue à se développer sans présenter aucun accident.

Ces constatations relevées, M. Lagriffoul a expérimenté sur des cobayes, en vue de leur vaccination, des cultures complètes et vivantes jeunes, des cultures anciennes datant de neuf à dix mois et desséchées, des cultures chauffées et des cultures filtrées du bacille homogène, recherchant en particulier les effets d'une seule ou de plusieurs inoculations et l'influence de l'intervalle qu'on laisse s'écouler entre les inoculations vaccinantes, ainsi qu'entre ces inoculations et l'inoculation d'épreuve.

Ces recherches ont montré que les meilleurs résultats s'obtiennent quand l'on fait subir à l'animal deux inoculations préventives à doses assez faibles, la seconde à dose moindre que la première, assez espacées l'une de l'autre, avec inoculation d'épreuve seulement au bout de quatre mois.

En de telles conditions, alors que les animaux témoins succombent tous rapidement, les animaux vaccinés présentent des survies de plusieurs mois, voire même une survie définitive. Le pouvoir vaccinateur du bacille homogène paraît donc très réel.

A côté de cette communication, nous devons mentionner celle de *M. Cabanes*, instituteur public à Frontignan, sur « la tuberculose et les autres maladies contagieuses et les moyens d'en diminuer la contagion dans les écoles et les bibliothèques populaires, la transmission de certaines maladies de nature infectieuse par les livres et par des papiers qui ont été souillés par des malades ». M. Cabanes préconise l'emploi pour la désinfection des livres et papiers d'un appareil utilisant les vapeurs de formol.

M. Vallet a présenté un rapport fort étudié sur « la fièvre typhoïde dans les principales garnisons du 16e corps d'armée; ses rapports avec l'alimentation en cours ». Une fois de plus ce document établit les relations intimes existant entre la morbidité dothiénentérique et la mauvaise qualité des eaux d'alimentation, alors même que celles-ci ne renferment pas le bacille d'Eberth. Toutes les eaux impures, déclare M. Vallet, peuvent être typhoïgènes, en créant les conditions qui transforment le colibacille de l'intestin en bacille typhique et en préparant l'organisme à l'infection. En conséquence, pour réduire la part de l'origine hydrique dans l'étiologie de la fièvre typhoïde, il est de première nécessité de ne distribuer partout que de l'eau de première qualité. Mais, ce qui est vrai pour la population militaire l'est aussi pour la population civile. Telle est la conclusion qui ressort du mémoire présenté par M. le professeur *Bertin-Sans*, en son nom et en celui de *M. A. Rodet*, mémoire intitulé « Rapports entre la fièvre typhoïde et l'alimentation en eau dans les villes de l'Hérault et des départements voisins », et qui fut l'objet d'un échange d'observations entre ses auteurs et *MM. Vallet, Lédé, de Montricher*, à propos de la question si importante au point de vue pratique de la stérilisation des eaux d'alimentation.

En dehors de ces grandes questions d'intérêt général, il nous reste à mentionner la présentation au Congrès de nombreuses notes touchant aux domaines les plus divers de la médecine ou de l'hygiène: par *M. Paul Barberin* qui demande que la vaccine étant rendue obligatoire, chacun puisse librement choisir son médecin vaccinateur; par *M. Foveau de Courmelles*, sur la stérilisation de l'air par l'électricité atmosphérique; par *M. Ledé*, sur l'installation dans un certain nombre de crèches, notamment à Paris, à Montreuil et à Vincennes, de vestiaires à désinfection, et sur l'intérêt qu'il y aurait à installer de tels vestiaires dans toutes les écoles; par *MM. Mairet et Florance*, qui dans une note sur « l'influence du travail intellectuel sur la nutrition » nous montrent que le travail intellectuel ralentit l'activité nutritive générale tout en activant la nutrition générale; par *M. Mairet*, sur l'augmentation au cours de ces dernières années des cas de pellagre dans les asiles d'aliénés; par *M. Jacquemet*, sur un cas de délire mégalomanisque associé à une folie raisonnante de persécution; par *M. Soubeiran* et *M. Demelle*, sur un appareil spécial pour l'anesthésie, de leur invention; par *M. Thiry* qui, dans un mémoire intitulé « Méthodes simples d'analyse des eaux en campagne, applications militaires », montre que les enseignements de la guerre de Mandchourie semblent prouver que l'adoption d'ozonisateurs mobiles de campagne, tels que ceux en usage dans l'armée allemande et diverses armées, ne dispenserait pas d'une bonne méthode simple et rapide d'expertise extemporanée de l'eau potable; par *M. Fournaise*, qui présente un travail dans lequel il défend cette thèse, que d'une façon générale la hernie ne doit pas être considérée comme étant la conséquence d'un accident du travail; par *M. Fleig*, qui communique les résultats de ses recherches concernant l'utilisation d'une méthode spéciale de transfusion du sang et de transfusion de globules lavés, dépouillés complètement de leur sérum interstitiel et maintenus en suspension dans un sérum artificiel, méthode susceptible de trouver son application dans des cas de toxémie et d'anémie de nature diverse; par *M. Fillassier*, qui communique un travail relatif à l'insalubrité des voies privées et aux mesures qu'en l'état de la législation il importe de prendre pour réaliser leur assainissement; par *M. Dabout*, qui présente une étude comparée sur « certains moyens de prophylaxie employés en Angleterre et en France dans le cas de maladies contagieuses »; par *M. Ledé*, sur les modifications nécessaires et pratiques à apporter à la loi du 23 Décembre 1874, dite loi Théophile Roussel.

Comme l'on en peut juger par ce court résumé des travaux accomplis, l'œuvre médicale du récent Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements n'est point négligeable, encore qu'elle ne se signale par aucune découverte importante. Mais diverses questions y ont été examinées pratiquement et des conséquences sociales utiles pourront découler de ces examens.

GEORGES VITOUX.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 Mai 1907, à 1 heure. — M. CONSTANT : Statistique des applications de forceps à la Maternité de Saint-Antoine; MM. Pinard, Kirmisson, Segond, Wallich. — M. LÉVI-BRAM : De l'assistance médicale des indigènes d'Algérie, particulièrement assistance médicale des femmes et des enfants (essai de cette assistance sur les femmes et les enfants); MM. Pinard, Kirmisson, Segond, Wallich. — M. DONNEZAN : Du mal de Pott à forme scoliotique et de son diagnostic; MM. Kirmisson, Pinard, Segond, Wallich. — M. JEANNEL : Sur la méthode des ligatures et des sutures métalliques perdues en chirurgie; MM. Segond, Pinard, Kirmisson, Wallich. — M. LAROCHE : Valeur diagnostique et pronostique de la topographie radiculaire dans les névralgies du membre supérieur; MM. Landouzy, Brissaud, Claude, Marcel Labbé. — M. DUMONT : Contribution à l'étude des injections de scopolamine-morphine dans la chloroformisation; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Marcel Labbé. — M. LÉON : Contribution à l'étude du muguet idiopathique chez les adultes sains; MM. Dejerine, Gaucher, Teissier, Legry. — M. PAREL : Contribution à l'étude du traitement de l'hydrocéphalie congénitale; MM. Gaucher, Dejerine, Teissier, Legry. — M. BIENAIMÉ : De la mort subite dans l'impétigo des nourrissons; MM. Gaucher, Dejerine, Teissier, Legry.

Samedi 11 Mai 1907, à 1 heure. — M. RAVAUD : Contribution à l'étude de la névralgie faciale syphilitique; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. DAUGUET : Etude sur la physiologie de la bile. Conséquences thérapeutiques; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. DAVID : La biopsie; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Jeanselme. — M. SINAUD : De la mort subite dans les affections sténosantes chroniques du larynx; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Jeanselme. — M. SCHMIERGELD : Etude sur la poliomyélite antérieure aiguë de l'adulte (paralysie spinale antérieure aiguë de l'adulte de Duchenne); MM. Raymond, Chantemesse, Dupré, Méry. — M. BEAUFUMÉ : L'hydrothorax unilatéral des cardiaques, des brightiques et des artério-scléreux; MM. Chantemesse, Raymond, Dupré, Méry. — M. FAURE : Approvisionnement en lait de la Ville de Paris; MM. Chantemesse, Raymond, Dupré, Méry. — M. AMBLARD : Variations quotidiennes des tensions artérielle et artério-capillaire chez les artério-scléreux hypertrodies en cours de traitement; MM. Robin, Gilbert, Thiroloix, Carnot. — M. JOFFRE : De l'adipose douloureuse sans troubles psychiques marqués; MM. Gilbert, Robin, Thiroloix, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Mai 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Macaigne. M. Brissaud, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 7 Mai 1907. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Thoinot, Thiroloix, Dupré. M. Joffroy, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Mercredi 8 Mai 1907. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 2e (3e série) : MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — M. Blanchard, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Vendredi 10 Mai 1907. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Joffroy, Roger, Marcel Labbé. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Blanchard, Gaucher, Claude. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Brissaud, Dejerine, Macaigne. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delens, Gosset, Pierre Duval. M. Landouzy, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Proust, suppléant.

Samedi 11 Mai 1907. — 2e (1re série) : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 2e (2e série) : MM. Gley, Launois, André Broca. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Troisier, Vaquez, Fernand Bezançon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gilbert Ballet, Achard, Gouget. M. Berger, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Desgrez, suppléant.

NOUVELLES

La soirée de la Société de l'Internat au ministère de l'Intérieur. — Le samedi 4 Mai, à 9 heures du soir, aura lieu, dans les salons du ministère de l'Intérieur, la soirée organisée par la Société de l'Internat. Voici le programme qui sera illustré par Barrère :

PREMIÈRE PARTIE : *Cinématographe*. — *Impromptu* composé par M. le Dr Fauquey. — « *Pour la soirée du 4 Mai* », dialogue lyrique composé par M. le Dr J.-L. Faure. — *Harpe*, par Mlle Laskine, 1er prix de harpe au Conservatoire. — *Chansons*, dites par M. Ch. Lamy, du Palais-Royal. — *Danses anciennes*, par Mlle Léa Piron, de l'Opéra. — « *Pierrot neurasthénique* », pantomime-ballet de MM. Horace Bianchon et Michel Carré, musique de Raoul Brunel, dansée par Mlles Sandrini et Delsau, de l'Opéra.

DEUXIÈME PARTIE : *Chants*, par Mme Félia Litvinne, de l'Opéra. — *Trois chœurs*, par les chœurs du Conservatoire, sous la direction de M. Busser, chef d'orchestre à l'Opéra. — *Chansons*, par M. Dominique Bonnaud, dans son répertoire. — *Danses espagnoles*, par Mmes Lolita et Esmeralda. — *Chansons*, par M. Polin, dans son répertoire. — « *Le Petit Hôtel* », comédie en un acte, de MM. H. Meilhac et L. Halévy, jouée par MM. G. Baillet, Brunot, Paul Numa, de la Comédie-Française ; Saillard, du Gymnase, et Mlle Vernières, du Vaudeville.

On trouve des billets chez MM. Verchère, 101, rue du Bac ; Maurice de Fleury, 39, boulevard Haussmann ; Castex, 30, avenue de Messine ; Luys, 20, rue de Grenelle ; Le Fur, 103, rue de La Boëtie ; F. Trémolières, 15, rue Drouot ; au *Figaro*, 26, rue Drouot ; chez MM. *Masson* et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain ; Boulangé, libraire, 11, rue de l'Ancienne-Comédie.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 25 Avril.* — Ont obtenu : MM. Rathery, 20 ; Guillemot, 19 ; Léri, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES — *Séance du 23 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lecène, 28 ; Mouchet, 26 ; Izelin, 22.

Séance du 25 Avril. — Ont obtenu : MM. Mareille, 27 ; Gasne, 23 ; Grégoire, 26.

RENSEIGNEMENTS

Magnifique occasion pour médecin de campagne aimant sport : *Tri à pétrole* de Dion-Bouton, 1 ch. 3/4, 300 fr. Toutes garanties. S'adresser *P. M.*, 348.

On offre à docteur disposant de 30.000 fr. un poste de médecin-adjoint intéressé dans maison de santé de 1er ordre à Paris. Ec. à M. Graajon, 20, r. Henri-Monnier, Paris.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

VENTE RÉGLEMENTÉE

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

La Presse Médicale publie désormais les « Actes de la Faculté » dans son numéro du samedi, quatre jours plus tôt que précédemment et plus d'une semaine avant ces « Actes ».

Cette modification permettra à nos abonnés et à nos acheteurs aux numéros de connaître, dès la première heure, la répartition des examens et la composition des jurys.

SOMMAIRE

FÉRÉ

— 1852-1907 —

Lorsque la mort frappe dans nos rangs, alors même qu'elle est depuis longtemps attendue, l'émotion qui nous étreint est d'autant plus grande que nous mesurons aussitôt, à l'œuvre de celui qui disparaît, l'importance de la perte subie par le monde scientifique.

Notre collègue Féré, médecin de Bicêtre, vient de succomber, avant l'heure, à cinquante-quatre ans, après avoir donné, un quart de siècle durant, l'exemple d'un travail opiniâtre et méthodique entrepris par une haute intelligence.

* * *

Né à Auffay, en Normandie, le 13 Juin 1852, Féré avait commencé ses études à Rouen, dans cette Ecole de médecine qui façonne avec tant de vigueur et de science une pléiade continue de solides cliniciens. Lauréat des hôpitaux de Rouen, en 1872, Féré venait à Paris, attiré par le prestige de notre Internat des hôpitaux; il passait les premières années de sa vie parisienne chez Alphonse Guérin, Constantin Paul, Horteloup, Mauriac, Gubler et enfin chez Bouchard, à Bicêtre, en 1876, où il devait trouver sa voie. Interne de Broca, de Guéniot, de Parrot, de Guyon, Féré se destinait d'abord à la chirurgie, pour laquelle il avait une prédilection marquée. La Salpêtrière, où la toute-puissante influence de Charcot com-



mençait à faire triompher une Ecole scientifique nouvelle, ouverte à toutes les personnalités et à tous les travailleurs, décida Féré et l'entraîna dans l'étude de la neuropathologie. Sa thèse (1882) sur les « Troubles fonctionnels de la vision par lésions cérébrales (amblyopie croisée et hémianopsie) » en est la preuve et est déjà marquée de l'empreinte ordonnée de Charcot, qui portait sa méthode dans le chaos de la pathologie nerveuse.

Bientôt, l'esprit mûri de notre collègue prenait son propre élan et allait faire de lui une personnalité des plus marquantes dans les sciences biologiques.

C'est qu'en effet, non content d'appliquer à la neuropathologie et à la psychopathologie ses qualités remarquables et sans cesse cultivées d'observateur sagace et de clinicien plein de finesse, Féré apportait à ses études médicales l'enquête scientifique, plus précise et plus sûre, de l'expérimentation. Notre collègue aura eu le rare mérite de contribuer pour une part capitale, par son labeur incessant et par les beaux résultats obtenus, à une révolution bienfaisante, à la revision de la psychologie, tant normale que pathologique, au moyen de l'expérimentation biologique.

Expérimentateur ingénieux autant qu'impeccable, allant parfois même jusqu'à la minutie, Féré, soutenu par la passion de la science et par ses études approfondies, se façonna psychophysiologiste et psychopathologiste de premier ordre.

Les innombrables travaux consacrés par lui à la « Pathologie des émotions », à la « Famille névropathique », à la « Dégénérescence et à la criminalité », au « Magnétisme animal », à l' « Evolution et à la dissolution de l'instinct sexuel », aux « Troubles de l'intelligence », à l' « Aphasie et à ses diverses formes», au « Traitement des aliénés dans la famille », pour ne citer que ses principaux ouvrages, en font foi et montrent la diversité de ses recherches, autant que la souplesse de son esprit.

Mais ce qui donne peut-être à mon cher camarade et compatriote tant regretté sa physionomie la plus personnelle, c'est l'ardeur passionnée avec laquelle ce médecin aliéniste, si attaché à l'étude clinique de la paralysie générale, de l'épilepsie, de l'hystérie, de l'alcoolisme, de la morphinomanie et à leur thérapeutique, consacrait à des études de biologie pure tout le temps de loisir qu'il pouvait encore trouver. Les archives de la Société de Biologie sont remplies d'un nombre difficile à compter de ses travaux, tous marqués au sceau de la science la plus élevée en même temps que de l'expérimentation la plus ingénieuse, la plus fouillée, si l'on peut ainsi parler. Ses expériences mémorables sur le « travail musculaire » et la « physiologie des mouvements volontaires », sur le rôle des excitations sensitives et sensorielles dans la « fatigue musculaire » et sur leur enregistrement graphique, sur la « sensation et le mouvement », sur le travail et le « temps de réaction » ont porté au loin et depuis plus de vingt ans la renommée de Féré.

Ses recherches sur la tératologie et sur la tératogénie expérimentale, conduites avec la ténacité et l'inlassable volonté d'une foi robuste dans la vérité scientifique mirent le comble à sa réputation. Elles symbolisent, à vrai dire, le caractère de notre collègue : aborder une question bien précise, l'étudier sous toutes ses faces, sans trève ni repos, jusqu'au jour où la démonstration apparaîtra éclatante et indiscutable, telle fut sa vie scientifique et, ajoutons-le, là restera la trace glorieuse de ce grand travailleur.

L'homme n'était pas plus banal que son œuvre. Grand, maigre, avec un visage un peu triste, aux traits fortement sculptés, au front large et bombé, Féré était l'affabilité même. Il était d'un abord sympathique, et qu'on n'oubliait plus quand on l'avait quelque peu fréquenté. Biologiste estimé, doublé d'un médecin psychologue, il aura passé parmi nous, un peu fier, sans ambition, modeste comme tous les vrais savants. Il aura su trouver dans la culture de la science, qu'il adorait, ses joies les plus élevées et, quand il le fallut, ses consolations et sa récompense.

Existence bien remplie, en somme, que celle entièrement consacrée, comme la sienne, à interroger les problèmes les plus ardus de la biologie ! Et heureux l'homme qui a pu en jouir sans regrets ni amertume, en éclairant de quelques lueurs bien pures le grand problème, encore si obscur, de la vie humaine.

MAURICE LETULLE.

DANS LE MONDE DES ANIMAUX

Lorsque dernièrement, d'après le récit fait par M. Kunstler à la *Réunion biologique de Bordeaux*, je rapportai le triste traitement que les lapins émasculateurs font courir aux lièvres apeurés, je mentionnai que seuls les lapins mâles remplissent ce rôle déplorable de castreurs.

Dans la réalité, a rappelé depuis M. Emile Thierry, il n'en est point tout à fait ainsi. La lapine, comme férocité, ne le cède en rien à son époux. Le zootechnicien connu, Eugène Gayot, qui de 1860 à 1870 s'occupa d'obtenir des léporides par l'accouplement du bouquin avec la lapine ou de la hase avec le lapin, à de nombreuses reprises constata, en effet, que la lapine, « très méchante pour le lièvre, arrivait à le mutiler au point d'obtenir l'émasculation », causant ainsi le plus souvent la mort de l'animal châtré.

De telles habitudes, assurément, ne sont point pour faciliter les unions. Aussi, doit-on peu s'étonner d'apprendre que Gayot employa près de dix

ans en essais infructueux avant d'obtenir des léporides trois quarts sang. Et encore, nombre de naturalistes aujourd'hui contestent, non sans motifs, la réalité de ces fameux hybrides.

Les remarques récentes de M. Kunstler montrent que ces derniers savants doivent avoir raison de se montrer sceptiques sur la réalité d'amours accidentelles et fructueuses entre lièvres et lapins! De tels ménages d'ennemis ne sauraient exister!

GEORGES VITOUX.

A travers le Monde

CONGO

M. Martin, chef de mission de la maladie du sommeil, après un arrêt en Guinée et à la Côte-d'Ivoire, où il avait à compléter son étude sur les trypanosomiases, est actuellement au Congo.

En passant devant Libreville, où il put descendre à terre, il s'entretint de la mission avec le médecin de l'hôpital; il fit de même avec les médecins de Ndjolé et de Lango et, dans l Etat indépendant, avec des confrères belges chargés d'études similaires.

De son côté, M. Lebœuf écrit le 16 Décembre de Brazzaville, qu'en attendant l'achèvement de l'immeuble mis par le Gouvernement général à leur disposition, M. Allain a provisoirement installé la mission à l'hôpital et dans un annexe. Le matériel est parvenu en parfait état. Dès son arrivée à Brazzaville, la mission, munie de ses laboratoires de campagne, a pu se mettre au travail et réunir de nombreux matériaux d'étude.

Le Dr Gustave Martin écrit de Brazzaville, ces jours-ci, que les travaux continuent :

« Parmi les dernières recherches effectuées par la missou d'études, l'importante découverte de l'évolution et de la multiplication du trypanosoma gambieux chez le moustique, genre stegomya, est à signaler, car, jusqu'à présent, la mouche tsétsé seule était incriminée dans la propagation de la maladie du sommeil. Des mesures de prophylaxie seront donc également à prendre contre le stegomya, bien connu et déjà redouté parce qu'il est l'agent de la transmission de la fièvre jaune.

« Le Gouvernement du Congo s'intéresse à cette question et a pris les premières mesures pour lutter avantageusement contre les mouches et les moustiques. La mission a installé de superbes laboratoires et poursuit des études sur le traitement de la maladie. »

HONG-KONG

Hong-Kong, dont les Anglais ont pris possession en 1841, est actuellement, au point de vue du trafic, un des ports les plus importants sinon le plus important du monde entier. Les Anglais y ont institué le *Hong-Kong College Medecine for Chinese* en vue de fournir aux Chinois l'enseignement complet de la médecine. Cette école est, paraît-il, très florissante.

LIVRES NOUVEAUX

Le Fur. — *Maladies des voies urinaires inférieures.* Un fascicule du « Traité de médecine et thérapeutique » de Brouardel et Gilber. Vol. grand in-8° de 458 pages, avec 67 figures, Paris, 1906. Prix : 8 fr. (J.-B. BAILLIÈRE et fils, éditeurs).

Un nouveau fascicule du traité de Brouardel et Gilbert vient de paraître. Il est dû à la plume alerte et élégante de M. Le Fur, que désignaient nettement ses travaux antérieurs. Le Fur expose nos connaissances actuelles sur les urétrites, particulièrement les urétrites blennorragiques; il montre le danger éloigné de ces urétrites qui, méconnues et insuffisamment traitées, peuvent conduire à l'hypertrophie de la prostate; il donne les moyens simples et pratiques de les dépister et de les soigner et insiste à juste titre sur l'efficacité des hautes dilatations et du massage prostatique. Le second chapitre traite des maladies de la prostate et contient un article entièrement nouveau sur les prostatiques jeunes. Puis vient l'étude des cystites avec celle de l'ulcère de la vessie, qui entre, pour la première fois, avec Le Fur, dans le cadre nosographique.

La description de l'empoisonnement urineux et des inflammations du testicule termine le livre.

Ce traité est excellent : dégagé de toute bibliographie encombrante, il est écrit dans un but pratique. On ne saurait trop en recommander la lecture aux médecins.

PAUL DELBET.

Prof. Bechterew. — *L'activité psychique et la vie,* traduit et adapté du russe par M. KERAVAL. 1 vol. de 347 pages. Paris, 1907. Prix : 5 fr. (CH. BOULANGÉ, éditeur.)

Comme son titre l'indique, ce livre est un essai de psychologie générale où l'auteur s'est proposé d'éclaircir diverses questions concernant les rapports réciproques des phénomènes biologiques et des processus psychiques de l'organisme. Le grand problème est toujours de comprendre comment l'activité physique de la substance vivante s'accompagne d'une activité psychique consciente. L'explication du professeur Bechterew est fournie par sa théorie de l'énergie. Pour lui, tout dans la vie n'est qu'énergie. Toutes ses manifestations matérielles, de même que toutes ses manifestations psychiques, sont redevables de leur genèse à l'énergie. Ainsi le parallélisme psycho-physique, qui n'est que la constatation d'un fait de simultanéité, s'explique, non par une identité du physique et du psychique, mais par l'origine commune des deux ordres de phénomènes dont la cause unique est l'énergie. Il n'y a donc pas de force nerveuse ou psychique spéciale produisant la pensée et la conscience, mais une énergie vivante unique, condensée dans tout l'organisme. La conscience, en particulier, serait liée à la haute tension de l'énergie dans les centres nerveux.

Telle est la thèse essentielle que soutient le professeur Bechterew, dégagée de toutes les considérations historiques et critiques au milieu desquelles elle se développe un peu confusément peut-être. En revanche, l'abondance des extraits et des citations, surtout d'auteurs russes peu connus chez nous, renforce l'intérêt naturel d'un ouvrage consacré à de si hauts problèmes. Nous l'ayant rendu accessible, il faut louer sincèrement son traducteur, M. Keraval, pour la peine qu'il a prise à cette délicate adaptation et pour y avoir si bien réussi.

P. HARTENBERG.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. AMÉDÉ BAUMGARTNER, prosecteur, commencera un cours pratique sur la chirurgie du tube digestif et de ses annexes, le mardi 7 Mai 1907, à 8 h. 1/2 du matin.

I. Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — II. Traitement de la hernie ombilicale. Traitement des éventrations. Technique des laparotomies. — III. Traitement des hernies étranglées : Kélotomie. Bouton de Murphy. Entéroanastomoses. — IV. Anus artificiel temporaire (occlusion intestinale). Anus artificiel définitif (cancer du rectum). — V. Extirpation du rectum. Recto-coccypexie. — VI. Gastrostomie. Gastro-entérostomie. — VII. Gastrectomie. Résection de l'appendice. — VIII. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen. Technique des sutures intestinales. Résection de l'intestin. — IX. Résection des hémorroïdes. Splénectomie. Splénopexie. — X. Chirurgie du foie. Suture. Cholécystostomie. Cholécystectomie. Cholédocotomie. Drainage de l'hépatique.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. PAUL LE GENDRE reprendra ses *conférences de pratique médicale* (*thérapeutique et déontologie*) le samedi 4 Mai, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants.

Hôpital Laënnec. — MM. ONFRAY et CAILLAUD, assistants du service, commenceront le lundi 10 Juin, à 1 h. 1/2, une série d'exercices pratiques de technique ophtalmologique.

Application à la clinique des procédés d'optique, d'électricité (emploi de l'électro-aimant, électrolyse, électrothérapie, radiothérapie oculaire, etc.) et des procédés de laboratoire. Le cours sera complet en 20 leçons. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades et au maniement des appareils; leur nombre est, par conséquent, limité. Prière de s'inscrire dès maintenant, dans la matinée, auprès de M. ONFRAY, à l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres.

Internat. — En raison de la création d'un second poste d'interne en médecine dans les services de M. Sebileau, à l'hôpital Lariboisière, et de M. Ballet, à l'Hôtel-Dieu, MM. Périer (Romain) et di Chiara, premiers internes provisoires, sont nommés internes titulaires des hôpitaux de Paris.

Asiles d'aliénés. — M. Trénel est nommé médecin en chef de l'asile d'aliénés de Maison-Blanche.

M. Roques de Fursac est nommé médecin-adjoint à l'asile d'aliénés de Ville-Evrard.

Institut orthopédique de Berck-sur-Mer. — Pour répondre à la demande qui lui a été faite par des médecins et des étudiants, M. CALOT exposera à l'Institut orthopédique de Berck, avec l'assistance de MM. PRIVAT et FOUCHOU, du 19 au 29 Août prochain, le traitement des tuberculoses externes et l'orthopédie indispensable au praticien.

Programme du cours. — 19 Août. M. CALOT : Technique des appareils. Appareil plâtré (membres inférieur et supérieur). Appareils amovibles. Manière de faire un appareil en celluloïd. — 20 Août. : M. CALOT : Traitement des abcès froids et des tuberculoses externes, formo sèche, suppurée, fistuleuse, injections et liquides modificateurs. Traitement des adénites, de la tuberculose du testicule et de l'épididyme. — 21 Août. M. CALOT : Traitement du mal de Pott, les corsets plâtrés. — 22 Août. M. CALOT : Traitement de la coxalgie. — 23 Août. M. CALOT : Traitement des tumeurs blanches : genou, pied, épaule, coude, poignet; tuberculose costale, spina-ventosa. Appareils de ces régions. — 23 Août (soir). M. PRIVAT : Traitement marin des enfants anémiques, prétuberculeux, tuberculeux et rachitiques. Balnéation. Massothérapie. Electricité médicale. — 24 Août (matin). M. FOUCHOU : Le matériel et les notions indispensables à la radiographie et à la radiothérapie. — 24 Août (soir). Mlle LARSON (diplômée de l'Institut orthopédique royal de Stockholm, professeur de gymnastique suédoise) : Gymnastique médicale. Séance de gymnastique suédoise. Traitement par la gymnastique de la scoliose essentielle de l'adolescent. — 26 Août. M. CALOT : Traitement de la luxation congénitale de la hanche. — 27 Août. M. CALOT : Traitement du pied bot congénital. Traitement du pied bot paralytique et de la paralysie infantile. — 28 Août, M. CALOT : Traitement des déformations rachitiques : scoliose rachitique, genu valgum, coxavara. Traitement du torticoli congénital. — 29 Août. M. CALOT : Traitement de la maladie de Little. Traitement de la tarsalgie, du genu valgum des adolescents. Un mot des autres malformations congénitales ou acquises : Ostéomyélite. Cals vicieux, etc.

Sont admis les médecins et étudiants français et étrangers. Chaque élève inscrit sera exercé individuellement à la construction des appareils plâtrés et aussi dans la mesure du possible aux diverses opérations, soit par M. CALOT, soit par MM. PRIVAT et FOUCHOU.

Pour l'inscription, les renseignements et le mode d'installation à Berck, s'adresser dès maintenant à M. PRIVAT, à l'Institut orthopédique, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Prix du cours, 100 francs pour les 12 démonstrations et les exercices pratiques.

Le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire à l'avance.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Darroze, à Poatoux-sur-l'Adour (Landes). OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Bouquet, à Paris.

Association des médecins de la Seine. — *L'Association des médecins de la Seine*, fondée en 1833 par Orfila, en faveur des membres malheureux de la profession médicale, a tenu, dimanche, sa 74e Assemblée annuelle, sous la présidence de M. FERNET.

Le secrétaire général, M. BARTH, a donné lecture du compte rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 71.412 francs, dont 15.580 francs fournis par les cotisations, 2.315 francs par les dons et legs, et le reste par le revenu des fonds placés.

Avec ces ressources, l'Association a secouru 7 sociétaires, 62 veuves ou familles de sociétaires, enfin 46 autres personnes appartenant au corps médical de Paris ou du département. De plus, 3 pensions viagères de 1.200 fr. chacune ont été allouées à des sociétaires âgés et infirmes.

Le total des secours distribués s'est élevé à 51.650 fr. Une somme de 13.990 francs a été versée au fonds de réserve.

A la fin de la séance ont eu lieu les élections du bureau pour le prochain exercice; ont été élus : président, M. F. GUYON; vice-présidents, MM. FERNET et NÉLATON.

Congrès médicaux pendant l'Exposition de Bordeaux. — Parmi les nombreux Congrès qui doivent tenir leurs assises à Bordeaux pendant la durée de l'Exposition, nous en relevons un certain nombre se rapportant à la médecine : Congrès d'hygiène maritime, du 9 au 14 Septembre ; Congrès dentaire, du 25 au 28 Juillet; Congrès des étudiants, du 1er au 7 Septembre. Enfin un Congrès médical pour le vin dont la date n'est pas encore fixée.

Précautions d'hygiène. — Un certain nombre de militaires, provenant de différents corps d'armée, s'étant présentés à la place de Marseille, porteurs de titres de permission valables pour une durée plus ou moins longue, le ministre vient de rappeler que l'interdiction d'accorder aux militaires des permissions pour aller en jouir à Marseille n'a pas encore été rapportée.

Exception ne peut être faite que pour des cas urgents, tels que maladie grave ou décès de parents, etc., dont l'autorité supérieure restera juge.

Médecin de l'état civil. — M. Cornet est nommé médecin de l'état civil du XIIIe arrondissement.

Inspection des écoles. — M. Hamelin est nommé médecin-inspecteur des écoles du 10e arrondissement (5e circonscription).

Le centenaire de l'internat à Marseille. — On vient de célébrer à l'Hôtel-Dieu de Marseille le centenaire de la fondation de l'Internat en médecine dans cette ville. Grâce à l'activité de M. Pluyette, chirurgien des hôpitaux, assisté de MM. Seignès, Rouslacroix, Roche, Benoit, Beltrami, les fêtes ont eu le plus brillant succès. A 5 heures du soir une plaque commémorative était remise à la commission administrative en présence des autorités municipales et départementales.

M. Pluyette, au nom des anciens internes, et M. Chanot, maire de Marseille, ont prononcé deux discours très applaudis.

A 8 heures, un banquet de 100 couverts réunissait jeunes et vieux autour d'une table somptueusement servie et la plus cordiale gaieté n'a cessé de régner durant le repas. Un livre d'or de l'internat est en préparation et paraîtra incessamment.

Habitations salubres et économiques. — Une exposition internationale des habitations à bon marché et de constructions salubres et économiques aura lieu au cours du mois d'Août prochain, à Rosny-sous-Bois.

Étranger.

La méningite cérébro-spinale. — La méningite cérébro-spinale fait des progrès inquiétants dans le district de Sarrebruck. Plusieurs cas mortels ont déjà été signalés.

Exposition internationale de Dublin. — La section française de l'Exposition de Dublin organise une *Bibliothèque collective d'hygiène, de médecine et de chirurgie* qui comprendra les livres, thèses, revues, journaux, tirages à part, etc., traitant de ces sujets. Chaque adhérent à cette bibliothèque aura le titre, les droits et avantages de tout exposant et sera examiné séparément. (Prix : 10 francs pour un volume, 5 francs par chaque volume en plus.) Envoyer les demandes d'admission à la Commission de Dublin, comité français des expositions à l'étranger, Bourse de Commerce, rue du Louvre, Paris.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 27 Avril.* — Ont obtenu : MM. Leven, 20; Hallé, 20; Grenet, 20.

Séance du 29 Avril. — Ont obtenu : MM. Nattan-Larrier, 20; Camus, 20.

La séance de classement a lieu aujourd'hui à l'hôpital de la Charité.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 27 Avril.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 25 ; Kendirdjy, 24 ; Alglave, 25.

Accoucheur des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du concours d'accoucheur des hôpitaux, MM. Ribemont-Dessaigne, Championnière, Lepage, Demelin, qui ont accepté, et MM. Auvard, P. Marie et Picqué, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Prosectorat. — Par arrêté ministériel inséré au *Journal officiel* du 30 Avril, les dispositions des articles 16 et 17 de l'arrêté du 15 Mars 1907, relatives à l'épreuve de sous-admissibilité dans le concours du prosectorat à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, ne seront appliquées qu'à dater du concours de 1908.

Internat de Nanterre. — Un concours sera ouvert le 6 Mai 1907, pour quatre emplois d'interne en médecine et en chirurgie, à la Maison départementale de Nanterre.

Durée des fonctions : du 1er Juin 1907 au 31 Mai 1908.

Traitement annuel : 1.800 francs, plus une indemnité de logement de 300 francs.

Tout interne qui serait reçu docteur avant le 1er Mars 1908, ne pourra continuer à exercer ses fonctions.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes : 1° être Français ; 2° être âgés de moins de trente ans; 3° être pourvus d'au moins douze inscriptions en médecine, justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° avoir accompli le stage obstétrical ; 5° n'être pas reçus docteurs en médecine.

Ecole du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 13 Juin 1907 (épreuves écrites) pour l'admission en 1907 à l'Ecole du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues dans les préfectures du 1er au 18 Mai. Les épreuves orales auront lieu du 22 Juillet au 17 Août. Le programme arrêté le 21 Mars 1907 donnant les conditions du concours a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (partie supplémentaire), imprimé par MM. Chapelot et Cie, éditeurs, 2, rue Christine, à Paris.

Hôpitaux de Versailles. — Un concours pour la nomination d'un interne en médecine sera ouvert le 16 Mai 1907, à 9 heures du matin.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel de 360 francs pour la première et la deuxième années, de 500 francs pour la troisième et la quatrième années.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de troisième et quatrième années d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier, ainsi que le stage obstétrical exigés par la Faculté de médecine.

Les candidats pourront avoir des renseignements complémentaires au cabinet du Directeur, à l'hôpital civil, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 2 heures à 4 heures du soir.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour une place de chirurgien-adjoint sera ouvert, le lundi 23 Septembre 1907, pour une place de chirurgien-adjoint des hôpitaux.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

La Presse Médicale publie désormais les « Actes de la Faculté » dans son numéro du samedi, quatre jours plus tôt que précédemment et plus d'une semaine avant ces « Actes ».

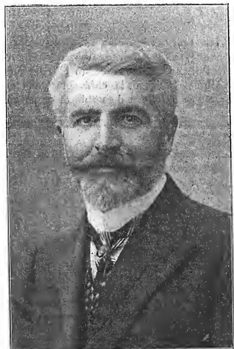
Cette modification permettra à nos abonnés et à nos acheteurs aux numéros de connaître, dès la première heure, la répartition des examens et la composition des jurys.

SOMMAIRE

PAUL POIRIER

— 1853-1907 —

La mort frappe à coups redoublés. Le Professeur Poirier, qui semblait avoir devant lui de longues années de travail et d'activité, disparaît aujourd'hui, en pleine possession de sa force et de son talent.



Il y a un mois à peine, nous apprenions sa maladie, et la nouvelle de sa mort vient nous surprendre avec une brutalité sans mesure.

Je ne veux point énumérer ici les travaux qui l'avaient conduit à la chaire d'anatomie. Ils sont nombreux, et la direction seule de son Traité d'Anatomie Humaine est une œuvre considérable.

Mais le souvenir de Poirier restera, chez ceux qui l'ont connu, plus encore par le relief extraordinaire de sa personnalité que par l'importance et l'originalité de ses travaux.

C'était un de ces hommes qui s'imposent par les qualités les plus brillantes et que ne saurait oublier aucun de ceux que les hasards de la vie ont mis sur son chemin.

La nature avait été généreuse pour ce fils de la Normandie, que son regard profond et ses cheveux trop tôt blanchis auraient permis de croire conçu dans un pays où le soleil est plus ardent et le ciel moins mélancolique.

Sa voix prenante et métallique avait des inflexions caressantes. Il savait la conduire avec un art admirable et la faire servir aux manifestations d'une éloquence naturelle qui l'élevait parfois à la hauteur des hommes qui savent commander aux foules. Et ce n'est point un homme ordinaire que celui qui put comme lui, en des heures tumultueuses, entrer calme et souriant sous les cris hostiles d'un amphithéâtre déchaîné, pour en sortir bientôt après au milieu des acclamations.

Si ses leçons ne pouvaient faire oublier les cours incomparables de son prédécesseur Farabeuf, elles étaient, par leur clarté, par leur précision, par leur élégance, de vivantes démonstrations où les élèves accouraient en foule.

Mais les travaux purement scientifiques ne pouvaient suffire à satisfaire ses qualités d'homme d'action. Poirier était encore un chirurgien de grande allure. Il aimait la chirurgie pour elle-même, pour ce qu'elle a de noble et de passionnant. Il était de ceux qui, dans cet art difficile, peuvent prétendre aux premiers rangs. Il avait foi dans sa puissance, et nous avons encore présentes à l'esprit les paroles, peut-être un peu trop retentissantes, mais à coup sûr convaincues, par lesquelles il s'efforçait récemment de persuader aux incrédules et aux découragés que nous pouvons souvent remporter la victoire dans la lutte contre le cancer !

Sa puissance de travail était grande, et il n'était pas de ceux auxquels les soucis de la production scientifique enlèvent tout loisir et toute préoccupation. Il aimait les beautés de la nature et les splendeurs de l'art, et rien ne le laissait indifférent de ce qui peut embellir l'existence et ajouter aux charmes de la vie.

Aussi se laissait-il aller à la douceur de vivre avec une sorte de détachement philosophique qui le rendait indulgent aux fautes d'autrui, sans même qu'il demandât en retour une indulgence semblable pour celles qu'il pouvait commettre, et, s'il était amoureux de sa liberté, il n'a jamais songé à entraver celle des autres.

Son caractère affable, sa gaîté, son esprit, sa fidélité dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, lui avaient fait beaucoup d'amis dont l'attachement était véritable. Il était adoré de ses élèves et les regrets qu'il laissera seront sincères et profonds.

Il avait la main large et le cœur généreux, et, s'il est permis de dire qu'il eut parfois l'humaine faiblesse de provoquer autour de lui le murmure flatteur d'une renommée trop facile, au moins ne connut-il ni l'envie, ni la jalousie, ni la rancune vile. Il était fidèle à la parole donnée et ceux-là mêmes qui peuvent ne pas l'aimer — car un homme de sa trempe ne saurait traverser la vie sans soulever sur son passage quelques inimitiés — ne sauraient contester qu'il possédait une rare vertu : le courage.

La mort, qu'il ne craignait pas, l'a surpris avant l'heure, et c'est pourquoi je ne puis sans une tristesse profonde voir s'éteindre à jamais la flamme de ces yeux ardents, et disparaître cette force sans qu'elle ait rempli son destin.

J.-L. Faure.

L'IMPOT SUR LE REVENU ET LES MÉDECINS

Pendant que le Parlement continue l'étude du projet d'impôt sur le revenu, il n'est pas inutile de revenir sur cette question et de montrer tout l'arbitraire et toute l'iniquité du projet.

Dans le dernier numéro du *Bulletin officiel des syndicats médicaux de France*, notre excellent confrère Boudin, d'Oyonnax, présente des observations très justes contre le projet actuel.

Le projet Caillaux, sur l'impôt sur le revenu, lésera d'une façon très préjudiciable, nous dit-il, les intérêts du corps médical. En effet :

I. L'article 51 du projet prévoit la taxe sur les bénéfices nets réalisés pendant l'année précédente. Comme pour les médecins rien n'est prévu comme dépenses inhérentes à la profession, alors que ce l'est pour les industriels (art. 32), il en résulte que tout honoraire sera considéré comme bénéfice net.

En conséquence, seront frappés par l'impôt :

a) Les indemnités dérisoires accordées pour le service de l'assistance médicale gratuite, des enfants assistés, de la protection du premier âge, des vaccinations ;

b) Les allocations infimes allouées aux médecins d'hospices et d'hôpitaux ;

c) Les traitements déjà très réduits des mutualités, des compagnies d'assurances-accidents ;

d) Le prix total d'une course à la campagne, sans que soient défalqués les frais de voiture

(Dans ce cas, les frais de voiture seront imposés deux fois : le médecin paiera la taxe, puisque ces frais sont compris dans ses bénéfices globaux ; le voiturier la paiera puisqu'il reçoit salaire pour son travail) ;

e) Les frais d'instruments, de livres, de fournitures quelconques, de pansement, etc., ne seront pas défalqués sur les frais généraux.

Conclusion : l'impôt frappera donc non les revenus, mais le travail et les instruments de travail du médecin.

II. Cet impôt sera encore plus que *doublé* par les centimes additionnels ;

III. La patente, déjà si lourde, n'est pas supprimée ;

IV. Les agents du fisc auront le droit, en vertu de l'article 53, de vérifier les comptes et d'interroger sur les origines des honoraires. En conséquence :

a) Notre secret professionnel sera illusoire et l'article 378 du Code pénal sera complètement violé ;

b) Le médecin sera constamment sous le coup de l'arbitraire : l'agent du fisc pourra toujours prétendre que, pour le tromper, le médecin de campagne aura pris, pour une opération, des honoraires qu'il estime trop minimes par rapport aux honoraires royaux réclamés par les maîtres pour la même intervention ;

c) Le médecin ne sera plus libre de faire le bien, en consentant des remises partielles ou totales de dettes aux familles nécessiteuses. En plus, comment faire la preuve des notes d'honoraires impayées ?

Ce sera l'*arbitraire* et la *délation* qui seront toujours menaçants, l'article 54 permettant au fisc de prétendre que le médecin l'a trompé par omission ou insuffisance de déclaration, d'où la quintuple amende et le droit pour le fisc de réclamer les arriérés pendant cinq ans.

V. Comment taxer une année en prenant pour base les bénéfices de l'année précédente ? Rien n'est plus variable que la clientèle médicale, d'où des années de rapport inégal.

Pour tous ces motifs, les médecins protestent contre l'application d'un tel projet de loi si injuste, si arbitraire et si contraire aux immuables principes du secret professionnel.

P. D.

A travers le Monde

ROUMANIE

Le capitaine médecin Roussowitch étudie les conditions hygiéniques de l'armée roumaine ; nous passerons sur certaines critiques concernant le chauffage, l'éclairage des chambrées qui pourraient s'adresser aussi bien à l'armée française. De même les fournisseurs de viande se montrent en Roumanie aussi peu scrupuleux que leurs collègues des autres pays ; Roussowitch déclare d'ailleurs que les fraudes sont souvent expliquées mais non justifiées, par le bas prix des adjudications.

Le point plus particulier sur lequel il insiste est la nécessité d'inculquer au soldat des notions de propreté individuelle qui lui font totalement défaut. 20 pour 100 des malades militaires entrent à l'hôpital pour des affections des oreilles, du nez ou de la bouche. Cette proportion est évidemment très forte, et nous ne croyons pas que les armées françaises ou allemandes présentent des chiffres de ce genre. L'auteur demande que des sous-officiers sous la direction des médecins veillent à l'exécution des soins de propreté : lavage du conduit auditif à l'eau de savon, des dents avec du charbon végétal pulvérisé et de la craie. Pour obtenir ce charbon à bon marché, Roussowitch propose de faire carboniser un pain de munition par compagnie ; enfin, faire enduire de vaseline les narines pour éviter les catarrhes du nez. (Roussowitch. — *Revista sanitara militara*, Bucharest, 1906, fasc. 3.)

J.-P. L.

LIVRES NOUVEAUX

J. Batuaud. — *La neurasthénie génitale féminine.* Un volume in-16, de 260 p. Paris, 1906. Prix : 4 fr. (A. Maloine, éditeur).

Frappé depuis longtemps de la fréquence des rapports existant entre certains états pelviens et la neurasthénie, M. Batuaud a entrepris une étude complète de la neurasthénie génitale chez la femme.

Cette étude comporte cinq chapitres essentiels : un premier, employé à étudier la coexistence de la neurasthénie avec une infection génitale ; un second, dans lequel se trouve exposée l'influence de la neurasthénie sur l'appareil utéro-ovarien ; un troisième, consacré à l'examen de la neurasthénie à point de départ génital ; un quatrième, réservé à l'étude de la clinomanie neurasthénique, et un cinquième enfin, dans lequel après avoir procédé à une revision des faits précédemment mis en lumière et après en avoir tiré des conclusions logiques, M. Batuaud établit les règles générales du traitement de la neurasthénie que l'on ne saurait ici séparer du traitement de l'affection locale. — Le livre de M. Batuaud est, on le voit, essentiellement pratique, et, à ce titre, mérite de retenir l'attention.

Georges Vitoux.

BIBLIOGRAPHIE

1388. — **P. Merklen.** — Examen et séméiotique du cœur : I. *Inspection, palpation, percussion, auscultation. Troisième édition*, entièrement refondue. 1 vol. petit in-8°, de 176 pages, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*. Prix : broché 2 fr. 50 ; cartonné toile, 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1389. — **P. Vignard et G. Monod.** — La pleurésie purulente aigue chez l'enfant : *Traitement chirurgical simplifié*. 1 vol. in-8°, de 165 pages. Prix : 2 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo et l'Ibogaïne.

L'*Iboga* est une plante qui croît dans les régions de l'Afrique occidentale et surtout au Congo. Elle a été importée en France par l'explorateur *J. Dybowski*, qui avait remarqué au cours de ses nombreux voyages que les nègres en faisaient une notable consommation « prétendant, dit le Dr *A. Landrin*, qui a consacré à ce végétal exotique un très intéressant travail «, que l'absorption de la plante « permet de résister à une longue fatigue, « en enlevant tout besoin de sommeil et de » fournir une ration supplémentaire de tra- « vail... »

Ed. Landrin qui l'a étudiée aussi complètement que possible, en a extrait un alcaloïde nettement défini qu'il a nommé l'Ibogaïne, susceptible de se combiner avec les acides pour former des sels dont le plus communément utilisé est le chlorhydrate. Les expériences de laboratoire, ainsi que les essais cliniques qui en ont été faits dans les hôpitaux, et plus particulièrement dans le service et sous la direction du prof. *Huchard*, permettent de préciser l'action physiologique de l'Ibogaïne, et, par conséquent, ses indications thérapeutiques. Cette action est complexe et s'exerce sur la circulation, les contractions cardiaques étant à la fois ralenties et augmentées d'énergie : sur le système nerveux central, dont l'excitabilité est accrue ; sur les échanges nutritifs, l'oxygène étant absorbé en plus grande quantité et l'acide carbonique éliminé plus abondamment.

Il s'agit donc d'un médicament tonique musculaire et nerveux, toni-cardiaque et excitant de la nutrition, qui doit être avantageusement prescrit dans tous les cas où il y a lieu de produire un effet stimulant sur l'organisme.

La dose moyenne d'ibogaïne est de 0 gr, 01 à 0 gr. 03 par jour, sous différentes formes, ce médicament se prêtant à tous les modes de préparations pharmaceutiques. Mais il est préférable de recourir aux dragées Nyrdahl, dosées à 0 gr. 005 de principe actif, très faciles à administrer et dont on ordonnera 2, 3, 4, quotidiennement et plus.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 15 Mai 1907, à 1 haure. — M. LEFÈVRE : Les arsénicaux en thérapeutique. Essai historique ; MM. Gautier, Blanchard, Desgrez, Legry. — M. FEUVRIER-LAYOSÉT : Les fasciolidæ parasites de l'homme. Contribution à l'étude des maladies à trématodes ; MM. Blanchard, Gautier, Desgrez, Legry. — M. LABAYLE : Contribution à l'étude de l'ozène trachéal ; MM. Brissaud, Dejerine, Teissier, Claude. — M. AUMAITRE : Contribution à l'étude de l'hystérie religieuse. Mme Guyon ; MM. Dejerine, Brissaud, Teissier, Claude.

Jeudi 16 Mai 1907, à 1 heure. — M. BERGER : Suppuration des fibromes au cours de la puerpéralité ; MM. Le Dentu, Albarran, Marion, Morestin. — M. SIEGEL : L'épithélioma branchial du cou ; MM. Le Dentu, Marion, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 Mai 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Mauclaire, Pierre Duval. M. Gaucher, censeur ; M. Proust, suppléant. — 5e (Deuxième série) (1re série), Charité : MM. Brissaud, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Dejerine, Legry, Balthazard. M. Roger, censeur ; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 14 Mai 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Morestin. — 5e, Chirurgie Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. M. Joffroy, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 15 Mai 1907. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Wallich, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé. M. Landouzy, censeur ; M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 16 Mai 1907. — 3e (Deuxième partie), laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Achard, Maillard, épreuve pratique. — 1re, Oral : MM. de Lapersonne, Launois, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Renon, Carnot. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Raymond, Thiroloix, Fernand Bezançon. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Troisier, Gouget, Jeanselme. — 4e (1re série) : MM. Joffroy, Vaquez, Méry. — 4e (2e série) : MM. Chantemesse, Chussevant, Dupré. — 4e (3e série) : MM. Gilbert, Thoinot, Wurtz. — 4e (4e série) : MM. Robin, Gilbert, Ballet, Richaud. M. Berger, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 17 Mai 1907. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Joffroy, Gaucher, Claude. — 3e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Brissaud, Dejerine, Marcel Labbé. — 3e (Deuxième partie) (3e série) : MM. Roger, Teissier, Legry. — 4e (1re série) : MM. Landouzy, Wurtz, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Desgrez, Macaigne. M. Kirmisson, censeur ; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Proust, suppléant.

Samedi 18 Mai 1907. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Gilbert Ballet, Vaquez. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Méry, Richaud. M. Berger, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Troisier, Achard, Carnot. M. De Lapersonne, censeur ; M. Morestin, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. BABINSKI commence ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux, aujourd'hui, samedi 4 Mai, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera tous les samedis, à la même heure, pendant les mois de Mai, Juin et Juillet.

Tous les mercredis, à 10 heures du matin, consultation publique.

NOUVELLES

Ecole supérieure de pharmacie de Paris. — M. Moureu, agrégé près l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, est nommé professeur de pharmacie chimique à ladite école.

Société de l'Internat. — Rappelons que ce soir a lieu dans les salons du ministère de l'Intérieur la soirée-concert suivie de bal organisée par la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Distinctions honorifiques. — Le ministre de la Guerre a adressé ses félicitations personnelles aux officiers du corps de santé des troupes coloniales dont les noms suivent, qui ont obtenu de l'Académie de médecine les récompenses ci-après :

Prix Clarens : Mention très honorable à M. le médecin-major de 1re classe Le Moal. — *Prix Desportes* : Mention honorable à M. le médecin-major de 2e classe Spire. — *Prix du baron Larrey* : Mention à M. le médecin-major de 2e classe Régnier.

SERVICE DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de bronze* : MM. les médecins-majors de 1re classe Devaux, Pujol, Sarailhé.

SERVICE DE LA VACCINE. — *Médaille d'or* à M. le médecin major de 1re classe Bailly. — *Encouragement* de 400 fr. à M. le médecin-major de 2e classe Martin.

SERVICE DE L'HYGIÈNE DE L'ENFANCE. — *Médaille de bronze* à M. le médecin principal de 2e classe Merveilleux.

Prix de médecine navale. — Le prix de médecine navale pour l'année 1906 a été décerné à M. le médecin principal Girard pour son rapport d'inspection générale (1906) sur le cuirassé d'escadre *Henri IV*.

D'autre part, il a été accordé à cette occasion :

Mention très honorable avec témoignage de satisfaction : M. le médecin de 1re classe Moulinier.

Témoignages officiels de satisfaction : MM. Bellet, Charuel, médecins de 1re classe ; Gazeau, médecin en chef de 2e classe ; Lassabatie, médecin principal ; Titi, médecin de 1re classe ; Ortal, médecin en chef de 1re classe.

CONCOURS

Agrégation (*Chirurgie et accouchements*). — Liste par ordre alphabétique des candidats admissibles aux épreuves définitives :

CHIRURGIE. — MM. Alglave (Paris), Caubet (Toulouse), Cavaillon (Lyon), Colle (Lille), Dambrin (Toulouse), David (Montpellier), Duvergey (Bordeaux), Guyot (Bordeaux), Lapointe (Paris), Laroyenne (Lyon), Latarjet (Lyon), Lecène (Paris), Lenormant (Paris), Leriche (Lyon), Martin (Montpellier), Molin (Nancy), Ombrédanne (Paris), Piquand (Nancy), Potel (Lille), Riche (Montpellier), Rocher (Bordeaux-Toulouse), Sencert (Nancy), Thévenot (Lyon), Vanverts (Lille), Schwartz (Paris).

ACCOUCHEMENTS. — MM. Couvelaire (Paris), Delestre (Paris), Fournier (Toulouse), Garipuy (Bordeaux-Toulouse), Gonnet (Lyon), Jeannin (Paris), Péry (Bordeaux), Pauliot (Bordeaux-Toulouse), Rudaux (Paris), Sauvage (Paris), Trillat (Lyon), Voron (Lyon).

Ordre de passage pour la leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation. — CHIRURGIE. — MM. 1. Piquand ; 2. Vanverts ; 3. Guyot ; 4. Schwartz ; 5. Lapointe ; 6. Dambrin ; 7. Rocher ; 8. Riche ; 9. Potel ;

10. Duvergey; 11. Martin; 12. Laroyenne; 13. Ombrédanne; 14. Caubet; 15. Leriche; 16. Molin; 17. Cavaillon; 18. Lenormant; 19. Thévenot; 20. Alglave; 21. Colle; 22. David; 23. Seneert; 24. Lecène; 25. Latarjet.

ACCOUCHEMENTS. — MM. 1. Garipuy; 2. Sauvage; 3. Trillat; 4. Rudaux; 5. Péry; 6. Voron; 7. Delestre; 8. Couvelaire; 9. Pouliot; 10. Gonnet; 11. Jeannin; 12. Fournier.

Agrégation (*Anatomie, physiologie, sciences naturelles*). — 1° *Juges titulaires* : MM. Richet, Farabeuf, Blanchard, Gley, Mulussez, Barrois (de Lille), Gillis (de Montpellier), Nicolas (de Nancy), Abelous (de Toulouse).

2° *Juges suppléants* : MM. Langlois, Rieffel, Cunéo, Branca.

— *Candidats* : MM. Dallest, Boyer, Lasserre, Castelain, Dubois, Lepage, Sonneville, Dubreuil, Lacomme, Rajal, Cabanes, Martin, Jeandelize, Collin, Gautié, Mandoul, Roques, Alquier, Ambard, Blatin, Brumpt, Busquet, Camus, Delamare, Frédet, Géraudel, Lassablière, Mulon, Odin, Turlais.

Agrégation (*Physique, chimie, pharmacologie*). — 1° *Juges titulaires* : MM. A. Gautier, Gariel, Pouchet, André Broca, Gérard (de Lille), Hugounenq (de Lyon), Bergonié.

2° *Juges suppléants* : MM. Hanriot, Desgrez, Maillard, Richaud.

— *Candidats* : MM. Labat, Chanoz, Nogier, Florence, Dufour, Robert, Dorléans, Brissemoret, Derrien, Guillemard, Guilleminot, Mouneyrat, Nicloux, Zimmern.

Médecin des hôpitaux. — Sont déclarés admissibles au concours de médecin des hôpitaux : MM. Hallé, Clerc, Laignel-Lavastine, Decloux, Camus, Balthazard, Leri, Rathery, Coyon.

— Sont désignés pour faire partie du jury du concours de nomination à trois places de médecin des hôpitaux : MM. Oulmont, Thibierge, Aviragnet, Brissaud, de Beurmann, Bourcy, Hucharđ, Letulle, Demoulin.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 30 Avril.* — Ont obtenu : MM. Chevassu, 28; Schwartz, 25; Alexandre, 25; Hallopeau, 26.

Séance du 2 Mai. — Ont obtenu : MM. Chevrier, 24; Guibé, 26.

Samedi 26, à Lariboisière, à 4 h. 1/2, première épreuve clinique.

Accoucheur des hôpitaux. — Le jury est définitivement composé comme suit : MM. Ribemont-Dessaignes, Championnière, Lepage, Potocki, Demelin, P. Marie, Broca.

Internat de Charenton. — Un concours pour l'emploi d'interne en médecine de la Maison nationale de Charenton sera ouvert le 28 Mai prochain.

Pour prendre part au concours, les candidats, qui doivent être Français ou naturalisés Français, être âgés de moins de trente ans et pourvus de douze inscriptions, devront adresser leur demande au Secrétariat de la Maison nationale avant le mercredi 22 Mai 1907.

A l'appui de leur demande ils devront produire : 1° leur acte de naissance; 2° un certificat de scolarité; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs.

La durée de l'internat est de trois ans. Les internes reçoivent une indemnité de 1.500 francs pour la première année, 1.600 francs pour la deuxième année, 1.700 francs pour la troisième année. Ils ont droit, en outre, au déjeuner tous les jours; seul, l'interne de garde a droit à tous les repas de la journée.

Ecole de médecine de Rennes. — Un concours pour un emploi de professeur suppléant, des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale sera ouvert devant la Faculté de médecine de Paris, le 24 Juin 1907, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Les professeurs suppléants sont nommés pour neuf ans, leur traitement annuel est de 2.000 francs; ils sont chargés, s'il y a lieu, de remplacer les professeurs titulaires, ils prennent, en outre, une part active à l'enseignement et font des cours complémentaires.

Hôpitaux de Lyon. — Le 10 Juin 1907, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon un concours pour la nomination d'élèves internes titulaires et d'élèves internes provisoires, appelés à faire le service de médecine et de chirurgie, dans les établissements de l'Administration des hospices civils de Lyon. Le nombre des élèves internes titulaires et provisoires à nommer sera fixé à la fin du concours.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire à l'Administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures et de 3 heures à 5 heures; le registre d'inscription sera clos le samedi 25 Mai 1907, à 11 heures du matin; 2° déposer leur acte de naissance et un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré récemment; 3° justifier de huit inscriptions, prises pour le doctorat en médecine; 4° avoir rempli, à la satisfaction de l'Administration, pendant un an au moins, les fonctions d'élève externe si le candidat est élève de la Faculté de Lyon; s'il appartient à une autre Faculté ou à une Ecole de médecine, justifier qu'il a rempli, à la suite d'une nomination au concours et pendant un an, soit les fonctions d'élève externe des hôpitaux de Paris, soit les fonctions d'élève interne dans un hôpital.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — Un prix de 300 francs fondé par M. le Professeur Sirus Pirondi, président d'honneur du Comité médical, sera décerné en Avril 1908.

Sont admis à concourir tous les docteurs en médecine français.

Les mémoires doivent être inédits et remis au secrétaire général du Comité médical avant le 31 Décembre 1907.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général du Comité médical des Bouches-du-Rhône, 3, marché des Capucins, à Marseille.

RENSEIGNEMENTS

Jeune médecin, bon chirurgien, ex-chef de service dans maison de santé, désire *association* ou *situation* dans *clinique*, France ou Algérie. S'adresser *P. M.*, n° 350.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A PROPOS DU TRAITEMENT DE LA MORVE

Un cas de morve humaine terminé par la guérison.

(Injections de sérum normal de bovidés.)

Nous avons publié ici même, il y a cinq ans, une observation de morve humaine démontrée par l'étude expérimentale et dans laquelle l'infection paraissait s'être terminée par la guérison. Celle-ci ne datait alors que de dix mois et nous semblait encore trop récente pour que nous puissions affirmer qu'elle était définitive. Le sous-titre de notre article : *Guérison réelle ou guérison apparente*[1], et nos conclusions traduisaient notre réserve.

Celle-ci ne semble plus aujourd'hui légitime. Cinq ans se sont passés, en effet, depuis la disparition des derniers symptômes et notre malade reste parfaitement guéri.

Les cas indiscutables de guérison de la morve chez l'homme sont d'une telle rareté que le lecteur nous excusera si nous revenons brièvement sur notre observation avant d'en tirer les quelques enseignements qu'elle comporte.

Voici cette observation résumée :

Le 4 Juillet 1901, H. L..., âgé de dix-sept ans, de constitution robuste éprouve en travaillant aux champs une sensation de corps étranger dans l'œil gauche. Il se frotte vigoureusement l'œil avec la main. Son père qui est présent examine l'œil et ne voit rien. Le lendemain, au réveil, le malade constate la présence

1. C. NICOLLE et DUBOS. — « Un cas de morve humaine terminé par la guérison (guérison réelle ou guérison apparente) ». *La Presse Médicale*, 1902, 11 Octobre, n° 82.

d'un petit nodule sous-cutané indolore siégeant au devant de l'oreille gauche. Deux jours après, apparition d'une masse volumineuse en dessous et en arrière de la mâchoire du même côté. L'état général reste excellent.

Douze jours se passent, au bout desquels une troisième tumeur identique se montre dans la profondeur du mollet gauche. Toutes ces masses augmentent rapidement de volume sans s'accompagner de phénomènes inflammatoires et sans réaction générale. La présence dans l'exploitation de deux chevaux malades, sur lesquels aucun diagnostic ferme n'avait été porté, amène le médecin traitant à penser à la morve. L'étude expérimentale (inoculation positive au cobaye mâle du pus recueilli par ponction des masses du cou et de la jambe, et cultures), confirme rapidement ce diagnostic. Les tumeurs farcineuses sont extirpées entièrement le 7 Août par le professeur A. Martin (de Rouen); l'opération amène une amélioration momentanée suivie rapidement d'une récidive sur place. Le traitement médical institué : suralimentation, repos, vie au grand air, cacodylate de soude, ne produit qu'un arrêt dans la marche de la maladie. Au début du troisième mois, sans attendre de cette médication un résultat appréciable, nous décidons d'inoculer au malade du *sérum de génisse* (les bovidés sont, on le sait, naturellement réfractaires à la morve). Une injection de ce sérum est pratiquée tous les six jours; la dose inoculée à chaque séance est de 5, puis de 10 centimètres cubes. Au total 190 centimètres cubes ont été injectés en deux mois et demi, du 11 Septembre au 27 Décembre. Très rapidement, à partir de la première inoculation, les symptômes s'améliorent; l'une après l'autre les tumeurs farcineuses se résorbent, les ulcérations consécutives à l'opération se cicatrisent, de petites masses ganglionnaires, qui s'étaient développées en divers points de l'organisme (régions cervicale des deux côtés, préthyroïdienne, etc.), disparaissent.

La guérison est complète avant la fin du troisième mois de ce traitement, six mois après le début des accidents.

Il est à noter que, pendant la durée de son infection, le malade n'a présenté qu'exceptionnellement de la fièvre (38°, 38°5), et que son état général est resté excellent.

Depuis la date de la publication de notre premier article (11 Octobre 1902), jusqu'au jour où nous rédigeons celui-ci (Mars 1907), le malade a été suivi d'une façon régulière par l'un de nous. La guérison s'est maintenue entière, définitive.

* * *

Dans notre précédent travail, nous avions relevé dans la littérature médicale les observations de guérison de morve chez l'homme jusque-là publiées. Leur nombre s'élevait alors à vingt-huit. Nous devons y ajouter l'observation de Gourfein, Marignac et Valette[1]. Nous n'avons pas eu connaissance de nouveaux cas. La plupart de ces observations ne présentent qu'une valeur discutable; l'étude expérimentale n'a été pratiquée que dans sept cas, et les malades n'ont généralement pas été suivis depuis le jour où leurs lésions ont semblé disparues.

Or, MM. Hallopeau et Jeanselme ont montré que la morve pouvait récidiver, sans contamination nouvelle, après une rémission complète de trois ans. Si donc nous admettons, ce qui n'est pas démontré, que tous les cas donnés par les auteurs comme ayant guéri, étaient des cas de morve humaine, nous ne pouvons regarder comme cas de guérison indiscutables que ceux dans lesquels le malade suivi plus de trois ans n'a présenté aucune récidive. Ces cas sont au nombre de six, sept en y joignant le nôtre, pour une période de près d'un siècle (1837-1907). :

Ce sont :

Deux cas d'Hertwig[2] traités toutes deux par les frictions mercurielles; sans étude expérimentale.

1er cas. — Contamination équine; piqûre du doigt; angiocholite. Guérison en neuf semaines. *Suivi quatre ans* environ.

2e cas. — Contamination équine, piqûre du doigt, abcès multiples. Guérison en huit mois. *Suivi douze ans.*

Le cas personnel d'Henri Boulay[1]. Contamination équine; inoculation à la main; abcès multiples (18). Suralimentation et cautérisation au fer rouge. Guérison en quinze mois. *Survie quarante ans.* Pas d'étude expérimentale.

Un cas de Denenbourg, analogue, très incomplet. *Longue survie.* Pas d'étude expérimentale.

Un cas de Cazin. Mode de contamination et de début inconnus; abcès multiples. Traitement par l'aconit et l'iodure de potassium. Guérison en quatre mois. *Suivi quatre ans.* Pas d'étude expérimentale.

Le cas de Gourfein, Marignac et Valette. Fistule lacrymale, extension à la conjonctive. Traitement chirurgical; guérison lente. *Suivi plus de cinq ans.* Etude expérimentale complète.

Enfin notre cas.

Sept observations de guérison de la morve chez l'homme, cela est peu. Ce chiffre, cependant, est peut être encore exagéré, car, abstraction faite du cas d'Henri Boulay, que la personnalité de l'auteur rend peu discutable, et des deux dernières observations où la preuve expérimentale a été apportée, les autres cas ne sont pas absolument démonstratifs.

Il est curieux de constater que, dans le cas de Gourfein comme dans le nôtre, la porte d'entrée du bacille morveux a été la conjonctive.

* * *

Ces constatations et l'examen de notre observation permettent d'énoncer quelques conclusions :

1. Gourfein, Marignac et Valette. — *Revue médicale de la Suisse romande*, 1897, p. 737. — Consulter également Morax. *Encyclopédie française d'Ophtalmologie.* Article « Maladies de la conjonctive », chap. XX, p. 192.
2. Cité par Rayer. — « De la morve et du farcin chez l'homme », 1837.

1. Cité, de même que les cas de Denenbourg et Cazin, par Rémy. — « Morve chronique de l'homme ». *Archives de médecine expérimentale*, 1907, p. 145.

CHAIX & Cie. 10, Rue de l'Orne, PARIS

La première est que l'infection morveuse chez l'homme, si exceptionnels que soient les cas indiscutables de guérison, n'est pas absolument fatale et qu'il y a lieu de tenir compte de ce fait pour le pronostic et peut-être pour le traitement.

Seule, jusqu'à présent, la forme farcineuse paraît permettre la guérison. La morve interne semble toujours mortelle.

En présence d'un cas avéré de farcin, le médecin devra donc se rappeler les moyens de traitement qui ont été employés dans les quelques cas favorables. Ce sont, en dehors de certains médicaments (arsenicaux, mercure), la suralimentation, la vie en plein air, la cautérisation des nodules limités et surtout l'*intervention chirurgicale précoce et totale*. Il faut enlever jusqu'au plus petit débris du tissu morveux.

A ces moyens nous conseillons d'ajouter l'emploi des *injections de sérum normal de bovidés* suivant la technique employée par nous. Nous n'affirmons pas que ce soit à ce traitement que notre malade doive sa guérison aujourd'hui définitive; mais il n'est pas non plus démontré qu'il n'y ait eu là qu'une simple coïncidence.

La maladie est presque fatale; le moyen est simple, inoffensif; on pourra toujours le tenter.

C. NICOLLE
Directeur de l'Institut Pasteur de Tunis.

DUBOS
De Réalcamp (Seine-Infér.).

VARIÉTÉS

La double chaussure turque au point de vue hygiénique.

Dans un article déjà ancien [1], nous faisions remarquer que la comparaison au point de vue de l'hygiène des églises et des mosquées n'était pas du tout en faveur des premières. Fouler le sol d'une mosquée avec des chaussures qu'ont souillées la boue et la poussière de la rue serait considéré comme une profanation. On se déchausse avant d'entrer, et il s'ensuit que l'air des mosquées est aussi exempt de poussière que l'atmosphère des églises en est riche. Cette excellente habitude hygiénique, limitée en Algérie et en Tunisie aux seules mosquées, s'étend en Turquie à tous les établissements publics comme à toutes les demeures privées. Les Turcs portent, par-dessus leurs chaussures ordinaires, des galoches, petites bottines basses munies au talon d'une saillie qui facilite l'enlèvement. En entrant chez eux, ils se débarrassent automatiquement des galoches comme nous le faisons en France pour nos cannes ou nos parapluies. Ils se comportent de même en entrant à leur bureau, dans un ministère ou une administration quelconque ou chez un particulier à qui ils vont rendre visite. Les très pauvres gens qui ne peuvent s'offrir le luxe relatif d'une double paire de bottines se déchaussent complètement en entrant chez quelqu'un. Un Turc ne s'étonne nullement de voir une personne se présenter à lui avec ses seuls bas. Les gens du peuple tiennent pour plus poli d'entrer chez quelqu'un avec des bas, voire même pieds nus, qu'avec des chaussures souillées par les ordures de la rue. Ils prennent du reste à cet égard les soins de propreté les plus minutieux et se lavent les pieds au moins une fois par jour, chez eux, aux fontaines proches des mosquées..., etc. Ces habitudes qui de prime abord nous paraissent singulières, sont en réalité tout à fait rationnelles et, bien que séculaires, rigoureusement conformes aux données de la science moderne. La politesse occidentale est-elle d'accord avec l'hygiène et même avec le simple bon sens en nous obligeant à quitter notre chapeau lorsque nous rendons visite à quelqu'un et en nous autorisant par contre à lui apporter avec nos semelles les immondices de la rue les plus répugnantes? La bienséance nous recommande, il est vrai, de ne pas faire de visite avec des bottines sales, mais cette saleté vise beaucoup plus les parties apparentes que la semelle, à peu près seule dangereuse cependant. Et puis, en Europe, combien n'y a-t-il pas de circonstances où la malpropreté même apparente de la chaussure n'a aucune espèce d'importance! Qu'on veuille bien réfléchir à la quantité vraiment prodigieuse de poussières, partant de germes, — la plupart saprophytes il est vrai mais non pas tous, — qui sont introduits chaque jour par ce moyen dans les administrations petites et grandes et même dans les simples appartements particuliers. On en conclura certainement que la généralisation de la double chaussure serait fort à souhaiter. On objectera qu'en Orient la voirie laisse plus à désirer qu'en Occident, que les intérieurs sont souvent encombrés de tapis, véritables éponges à poussières qu'il convient de protéger, que chez nous les paillassons et décrottoirs atténuent dans une certaine mesure le danger. Il n'en est pas moins vrai que celui-ci existe, et qu'il pourrait être évité à l'aide d'une mesure hygiénique très simple puisque plusieurs millions d'habitants y sont déjà astreints et depuis fort longtemps.

P. REMLINGER.

1. P. REMLINGER. — « Les églises au point de vue de l'hygiène ». *Rev. d'Hyg. et de Pol. sanit.*, Juillet 1900.

BIBLIOGRAPHIE

1390. — **R. Sand.** — LA SIMULATION ET L'INTERPRÉTATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. 1 vol. in-8°, de IV-640 pages, cartonné toile. (*H. Lamertin*, éditeur à Bruxelles.)

1391. — **Lévy-Bing.** — LE MICROORGANISME DE LA SYPHILIS. 1 vol. in-18, de 350 pages, avec figures et une planche en couleurs, cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1392. — **J. Grasset.** — THÉRAPEUTIQUE DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX. 1 vol. in-18, de 600 pages, cartonné toile. Prix : 5 fr. (O. *Doin*, éditeur.)

1393. — **Ch. Debierre.** — LE CERVEAU ET LA MOELLE ÉPINIÈRE *avec applications physiologiques et médico-chirurgicales*. 1 vol. gr. in-8°, de 500 pages, avec 373 figures et 14 planches hors texte. Prix : 15 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1394. — **A. Bier.** — L'HYPERÉMIE ET SON ACTION THÉRAPEUTIQUE. Ouvrage traduit sur la 4e édition allemande, par MM. A. MACHARD et A. VALLETTE. 1 vol. in-8°, de XX-412 pages, avec 32 figures. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; et *Georg et Cie*, éditeurs à Genève.)

FACULTÉ DE PARIS

Anatomie pathologique. — M. ALQUIER, chef des travaux anatomiques, commencera le lundi 17 Juin 1907, à 5 heures et demie de l'après-midi, un cours pratique d'anatomie pathologique au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique des maladies nerveuses, à la Salpêtrière.

Programme des leçons. — 1re et 2e leçons : Technique générale. Principales méthodes de fixation et de coloration. Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale : ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. — 3e leçon : Méthode des coupes après inclusion à la celloïdine. Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. — 4e leçon : Principales altérations des tissus conjonctifs, cartilagineux et osseux. Inclusion à la paraffine. — 5e leçon : Principales altérations des muscles. — 6e leçon : Principales altérations des épithéliums. — 7e leçon : Tuberculose. Syphilis. — 8e leçon : Tumeurs bénignes (lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus, adénomes, papillomes, kystes dermoïdes). — 9e leçon : Sarcomes conjonctif et névroglique. Endothéliome. — 10e leçon. Cancer. — 11e leçon : Principales lésions de l'appareil circulatoire. — 12e leçon : Principales lésions de l'appareil respiratoire. — 13e leçon : Principales lésions de l'appareil digestif. — 14e leçon : Principales lésions du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires. — 15e leçon : Principales lésions de l'appareil urinaire. — 16e leçon : Principales lésions de l'appareil génital mâle et femelle. — 17e leçon : Principales lésions des organes lymphoïdes, de la rate et de la moelle osseuse. — 18e leçon : Principales lésions des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde et parathyroïdes, capsules surrénales, ilots de Langerhans du pancréas, thymus. — 19e leçon : Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Méthode de Romon y Cajal. Lésions des cellules nerveuses. — 20e leçon : Dissociation. Méthode de Weigert-Pal et de Marchi. Dégénérescence wallérienne. Dégénération des principaux faisceaux blancs. Névrites. — 21e leçon : Inflammation du tissu nerveux (méningites, encéphalites, myélites). Ramollissement du tissu cérébral, myélomalacie. — 22e leçon ; Tuberculose et tumeurs des centres nerveux. — 23e leçon : Syphilis nerveuse. Tabès. Paralysie générale. — 24e leçon : Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique.

Le cours aura lieu tous les jours (dimanches exceptés), à 5 heures et demie de l'après-midi. Le laboratoire sera ouvert, aux élèves qui voudront y travailler, tous les jours, de 9 heures du matin à midi, et de 1 heure et demie de l'après-midi à 5 heures et demie. Les matériaux d'étude, réactifs et instruments nécessaires, seront mis gratuitement à leur disposition. Le droit à verser est fixé à 80 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser, le matin, à M. ALQUIER, à la Salpêtrière.

Chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 1er Juillet 1907.

1° *Pièces à produire* : Un extrait authentique de l'acte de naissance, et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce ;

Un extrait du casier judiciaire ;

Soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 30 Juillet 1886, modifié par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures ;

Un certificat constatant que le candidat a accompli, dans l'une des Ecoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'Ecole, indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc. ;

Un certificat individuel, délivré par M. le Directeur des Travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certificat justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection.

2° *Consignations*. Les consignations seront reçues au Secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, les vendredi 21, samedi 22 et lundi 24 Juin 1907.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 26 Février 1907 (40 fr. pour le premier examen, 30 fr. pour les deuxième et troisième examens, 20 fr pour chaque certificat d'optitude, et 100 fr. pour le diplôme).

Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Denucé, professeur de clinique des maladies chirurgicales des enfants à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à ladite Faculté.

COLLÈGE DE FRANCE

Ecole des hautes études. — M. Henri Iscovesco est nommé maître de conférences de médecine expérimentale.

Le laboratoire qui lui est confié est rattaché à la chaire de pathologie générale du Collège de France.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier* : MM. Barberin, Buret, Foveau de Courmelles, Kaminski, à Paris; Dufau, à Léon (Landes); Perrin, à Sidi-Bel-Abbès (Algérie).

Médecin des enfants assistés. — Sont nommés médecins du service des enfants assistés de la Seine; MM. Milanoff, à Champignelles (Yonne); Duboselard, à Charensat (Puy-de-Dôme); Lafarcinade, à La Châtre (Indre).

Médaille offerte à M. Ch. Monod. — La remise de la médaille offerte à M. Ch. Monod par ses élèves et ses amis aura lieu dans une réunion présidée par le professeur F. Guyon le dimanche 12 Mai, à 4 heures du soir, à l'hospice de la Salpêtrière (service du professeur Segond).

Une médaille au professeur Heckel. — Dimanche dernier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des sciences de Marseille, les collègues, les élèves et les amis du professeur Heckel lui offraient une médaille frappée en souvenir de l'Exposition coloniale. Successivement MM. Queirel, directeur de l'Ecole de médecine et président du Comité de la médaille, Charve, doyen de la Faculté des sciences; Mastier, préfet; Chanot, maire; Charles Roux, commissaire général de l'Exposition, etc., ont rappelé la vie et les travaux du professeur Heckel.

Association des Anatomistes. — La 10e session de l'*Association des anatomistes* aura lieu à Marseille, du 13 au 15 Avril 1908, sous la présidence de M. le professeur Jourdan.

La méningite cérébro-spinale. — A la suite de quelques cas de méningite cérébro-spinale observés parmi les hommes du 15e d'artillerie, en garnison à Douai, les réservistes viennent d'être renvoyés dans leurs foyers.

Congrès coloniaux français. — En Juin prochain s'ouvrira à Paris, dans les locaux de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, un Congrès colonial placé sous la présidence de M. François Deloncle.

Ce Congrès comporte une section de médecine, hygiène et pharmacie dont le bureau est composé comme suit : MM. Charrin, Schlagdenhauffen, *présidents d'honneur* ; Raphaël Blanchard, *président* ; Brault, Le Dantec, Jeanselme, Perrot, *vice-présidents* ; Brumpt, Goris, Lutz, Lahille, *secrétaires*.

CONCOURS

Agrégation. — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation. — *Séance du 6 mai.* — M. Vanverts (Lille) : *Cals vicieux*. — M. Guyot (Bordeaux) : *Indication et technique de la ponction lombaire*.

Séance du 7 mai. — M. Lapointe (Paris) : *Fractures du poignet*. — M. Schwartz (Paris) : *Plaies et corps étrangers de l'orbite et du globe oculaire*.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 4 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 16; Mouchet, 17; Grégoire, 14.

Médecin-adjoint des asiles d'aliénés. — A la suite du concours d'adjuvat des médecins des établissements d'aliénés, ouvert au ministère de l'Intérieur, le classement suivant a été arrêté : MM. Charpentier, Dupuy, Albès (Seine); Audemard, Carrier (Rhône); Courbon, Alaize (Seine); Robert (Gironde); Rougean (Haute-Garonne); Olivier (Loir-et-Cher); Arsimoles (Lot).

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe et de gynécologie avec examens au lit des malades, faites par interne en chirurgie, du 14 Mai au 14 Juin. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA SOIRÉE DE L'INTERNAT

La Société de l'Internat, en donnant une soirée dans les salons du ministère de l'Intérieur, le 4 Mai courant, a rempli le troisième point de son programme de fondation, les deux premiers, instruction scientifique et défense professionnelle de ses membres, ayant été déjà largement réalisés. L'idée de créer une soirée artistique à laquelle seraient conviés les familles et les amis des anciens internes et des internes en exercice a été sans doute maintes fois émise dans les salles de garde; mais il fallait la réaliser. Un des membres du bureau de la Société, M. Le Fur, s'est attaché avec une ardeur infatigable à préciser et grouper toutes les bonnes volontés et, sous son impulsion, une commission a été nommée et a eu la bonne fortune de se voir présider par M. Maurice de Fleury et de compter parmi ses membres MM. Castex, Luys et Trémolières.

Faut-il ajouter que cette heureuse commission eut même une présidente, dont le charme et l'exquise amabilité se reflétèrent dans les précieux et discrets conseils qu'elle voulut bien donner?

Se souvenant sans doute de son provisoriat à Bicêtre, M. Clemenceau ouvrit largement à la Société ses magnifiques salons de réception, dont les superbes tapisseries de haute lisse rehaussent l'éclat. Dès 9 heures 1/2 la grande salle des fêtes se garnit et, en une demi-heure, elle est déjà comble, bien qu'elle puisse contenir plus de sept cents places.

M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et M. Mirman, directeur de l'Assistance au ministère de l'Intérieur, honorent la Société de l'Internat de leur présence.

L'aspect est celui d'une grande première, où les habits noirs sont délicieusement encadrés de fraîches et claires toilettes, mais où existe une

intimité particulière, car tout le monde se connaît.

Au premier rang est assis notre doyen, M. le professeur Debove, arrivé dès le début et qui, tout comme un jeune collègue de première année, restera jusqu'à la fin ; les professeurs Armand Gautier, Chantemesse, Roger et Albarran M. Guinon, M. Walther, M. Dupré, M. Lepage, M. Babinski, M. et Mme Legueu, M. et Mme J.-L. Faure, etc., suivent l'exemple du doyen.

Le bureau de la Société est au complet avec M. Verchère, son président actuel, MM. Jacquet et Vaquez, ses anciens présidents.

Des collègues de province n'ont pas craint de se déranger avec leur femme et leur fille et sont enchantés d'avoir fait le voyage.

Les jeunes collègues sont en grand nombre et remplissent leur rôle de commissaire avec zèle et entrain.

Enfin, de nombreux confrères, non anciens internes, sont venus avec leur famille; la Société de l'Internat, n'ayant aucune prétention d'exclusivisme, a été heureuse de les voir s'associer à cette fête médicale.

***

Sur le programme, artistiquement dessiné par A. Barrère, un interne, nouvel Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, s'enfuit à toutes jambes avec ses livres, son microscope et son grand couteau pour échapper aux regards tentateurs d'une svelte ballerine qui, en équilibre sur la roue de la fortune, jette l'or à pleines mains.

La soirée commence par : « A-propos en vers » de M. Raoul Fauquez.

Mlle Lily Laskine, fille d'un de nos collègues, obtient un très grand succès en interprétant délicieusement sur la harpe un « Impromptu-caprice » de Gabriel Pierné et « La Source » de Zabel.

M. Dominique Bonnaud nous montre très spirituellement les beautés de l'impôt Caillaux et les avantages de la grève de l'alimentation.

M. Busser, chef d'orchestre à l'Opéra, a magistralement dirigé un chœur chanté par les élèves du Conservatoire.

Mme Felia Litvinne a tenu la salle entière sous le charme de sa voix puissante et si harmonieusement nuancée, interprétant, avec une âme de très grande artiste, Gluck, Schumann et Raoul Brunel.

Des danses variées furent exécutées avec une grâce exquise par Mlle Léa Piron, de l'Opéra, par Mlles Lolita et Esméralda; puis par Mlles Sandrini et Delsaux, de l'Opéra, dans une pantomime de MM. Horace Bianchon et Michel Carré, dont la musique était de M. Raoul Brunel.

M. Bachelet, chef du chant à l'Opéra, s'est acquitté de ses fonctions d'accompagnateur avec une précision et un art dignes de tout éloge.

La Comédie de MM. H. Meilhac et Halévy « Le petit Hôtel », très finement interprétée par MM. G. Baillet, A. Brunot, Paul Numa (de la Comédie-Française), M. Saillard (du Gymnase), Mlle B. Vernières (du Vaudeville), a été très vivement appréciée.

M. Armand Bour et Mlle Breitner ont dit avec beaucoup de talent le « Dialogue » en vers de M. J.-L. Faure, dont les lecteurs de la *Presse Médicale* apprécieront le tour charmant :

LA MUSE

Qui donc es-tu, jeune homme au front pensif et grave?
Pourquoi cet air rêveur qui par instant s'aggrave,
Et ce sourire amer?

Dans tes yeux inquiets quel est donc ce nuage?
Et ce pli douloureux qui s'imprime avant l'âge,
Sur ton front calme et fier?

N'as-tu pas devant toi la vie et son ivresse?
N'as-tu pas le plaisir, n'as-tu pas la jeunesse?
Le soleil rayonnant?

Tu vis sous le ciel clair de notre douce France!
N'as-tu donc plus au cœur la divine Espérance,
Et l'amour triomphant?

L'INTERNE

Qui je suis? — Celui qui, dès sa jeunesse ardente,
Vit avec la douleur, la mort et l'épouvante
Au milieu des souffrants!
Qui voit des malheureux la misère infinie,
Et qui vient se pencher, pendant leur agonie,
Sur le front des mourants!

Bien souvent dans la nuit glacée
Je vais apaiser la douleur,
Calmer la poitrine oppressée,
Sécher les larmes et les pleurs!
Je vais vers celui qui tressaille
Sous la souffrance qui tenaille,
Et je viens, pendant la bataille,
Soulager son affliction!
Et quand j'ai perdu l'espérance,
Quand la mort lentement s'avance,
Je viens endormir la souffrance
Sous la divine Illusion!

Au bord de la couche sanglante
Où va surgir le nouveau-né,
J'aide la nature impuissante
Dans son travail prédestiné.
Lorsque, dans les douleurs, la mère
Se lamente et se désespère,
C'est moi qui viens lui dire : « Espère,
Espère en ta Maternité!
Celui qui naît de ta souffrance,
Et dont tu berceras l'enfance,
Sera la sublime semence
De la future Humanité! »

Et quand le mal stupide a choisi sa victime,
Et vient, comme un bandit qui savoure son crime,
S'installer en triomphateur,
Je suis le justicier qui vient pour le combattre,
Et mon bras souverain se lève pour l'abattre
Sous le couteau libérateur!

Mais je vis chaque jour dans l'attente angoissée!
Une âpre inquiétude opprime ma pensée
D'un poids toujours présent,

Et mon âme s'attriste en ces luttes ardentes,
Lorsque je plonge au sein des entrailles vivantes
Mes bras rouges de sang !

Et quand la mort, que rien n'arrête,
Voyageuse au rictus béant,
A fini sa tâche muette
Et fait son œuvre de néant !
Lorsque le cadavre livide,
Décharné par la mort avide,
Le front glacé, l'orbite vide,
Dans son linceul enseveli,
Attend abandonné dans l'ombre,
Etendu sur la dalle sombre,
Et laisse voir dans la pénombre
Ses yeux ouverts sur l'infini !...

Je suis celui qui viens, dans le froid de la tombe,
Chercher aux flancs du mort, sur qui la nuit retombe,
Le secret de nos maux !
Et les jours les plus beaux de mes jeunes années,
S'effeuillent tristement, comme des fleurs fanées,
Sur le bord des tombeaux !

LA MUSE

Eh bien ! relève-toi, jeune homme !
Relève ton front noble et pur,
Et chasse ta tristesse, comme
Le vent chasse un nuage obscur !
Car sur cette terre où la foule
Au hasard se meurt et s'écoule,
Comme la barque que la houle
Ballotte au gré des flots amers,
Tu passes dans la foule avide,
Le cœur ouvert et la main vide,
Comme le pilote qui guide
Le navire au milieu des mers !

Car ton œuvre est superbe et noble et magnifique !
Car tu portes en toi, comme le prêtre antique,
Le rayonnant espoir !
Et dans ce monde immense, aujourd'hui sans mystère,
Ton rôle est le plus beau qui, sur toute la terre,
Se puisse concevoir !
Car tu peux corriger l'œuvre de la nature,
Tu peux du mal hideux tarir la source impure,
Et, d'un sublime effort,
Arrêter le destin marquant l'heure suprême,
Et, comme un dieu vivant descendu du ciel même,
Triompher de la mort !

Enfin, le désopilant M. Polin a terminé la partie théâtrale de la soirée en récoltant, par ses chansons comiques, un long succès de fou rire et d'interminables applaudissements.

* * *

Après une pause au buffet, d'ailleurs bien garni, les invités « rangés » ont quitté les salons brillamment illuminés, laissant toute la place aux jeunes, qui jusqu'à une heure très matinale ont valsé et bostonné avec entrain.

Ce pendant, et pour ne pas perdre une ancienne tradition, quelques tables de bridge retenaient des amateurs invétérés.

F. Jayle.

LIVRES NOUVEAUX

Paul Bar, agrégé, accoucheur de l'hôpital Saint-Antoine. — *Leçons de pathologie obstétricale*, 2e fascicule, Paris (Asselin et Houzeau, 1907).

Le deuxième fascicule des leçons de pathologie obstétricale qui vient de paraître consacre près d'un millier de pages et plus de trois cents tracés graphiques ou tableaux à l'étude de la pathologie et la physiologie générale de la grossesse, spécialement envisagées au point de vue de la genèse de l'éclampsie. Pour élucider le problème complexe des perversions humorales et des troubles cellulaires quasi-généralisés qui aboutissent à l'état de mal éclamptique, l'auteur s'est attaché à rechercher, par l'expérimentation et l'analyse chimique, à quoi la grossesse par elle-même, dans l'état de santé régulière, imprimait à la nutrition de la femme gestante une allure toute spéciale. Normalement, il doit exister, selon l'expression de l'auteur, une *symbiose harmonique homogène* dans l'association de la mère et du fœtus. Sans être d'ordre pathologique, cet état spécial n'en diffère pas moins de celui qui répond à l'état de non-gestation. L'équilibre dans les échanges nutritifs, entre l'assimilation et la désassimilation est moins stable. Les auto-intoxications, dont l'éclampsie est le terme ultime, découlent de la rupture de cet équilibre.

L'ensemble des leçons de ce fascicule peut se diviser en trois groupes. Le premier groupe a trait aux études suivantes : le foie des éclamptiques, les reins des éclamptiques, le foie et les reins des enfants nés de mères éclamptiques, l'exploration fonctionnelle des reins pendant la grossesse normale, pendant la grossesse compliquée d'albuminurie, pendant la grossesse compliquée d'éclampsie.

Le second groupe comprend les études sur l'urine et la nutrition dans la grossesse normale, l'urine des éclamptiques.

Le troisième embrasse l'étiogénie de l'éclampsie; il comporte la critique des théories microbiennes, de la théorie d'origine fœto-placentaire, l'exposé de la conception actuelle de la toxémie et se termine par l'examen du bilan des points connus et des points ignorés en la matière.

Il s'agit en somme, non pas d'un traité didactique, mais de l'exposé d'un faisceau de recherches dans le domaine de l'anatomie pathologique, de la physiologie et de la pathologie expérimentale, de la biochimie appliquées à la femme gestante. Nul n'était mieux préparé que P. Bar, de par ses travaux spéciaux antécédents, qui remontent à sa thèse inaugurale, pour embrasser un tel champ d'études. Il fallait être rompu à la fois à la pratique de l'histologie et à la technique expérimentale sur l'animal vivant, et posséder des notions approfondies en chimie biologique. Dans ces recherches, l'auteur s'est manifestement inspiré de l'enseignement de Cornil et de Bouchard; mais il n'est pas simplement le reflet de ces maîtres : il est surtout lui-même.

La somme de labeur que représente l'exposé de recherches si ardues, étagé sur une documentation bibliographique aussi étendue que précise, donnerait à penser que ce livre émane d'un auteur n'ayant point d'instants à soustraire au travail du laboratoire et de la bibliothèque. Aussi ne laisse-t-elle pas d'étonner si l'on songe que, dans les multiples domaines de la

clinique pure, de l'enseignement propédeutique par leçons et écrits, de l'expérimentation d'ordre mécanique, P. Bar arrive à faire une part égale, dans ses recherches et travaux, à celle que nous lui voyons consacrer ici à la médecine et à la physiologie obstétricales.

Nous nous sommes contenté de citer l'objet des diverses leçons : la matière d'un tel lieu ne se prête pas à une analyse plus étendue dans le cadre restreint d'une notice bibliographique. Il s'y prête d'autant moins que la solution des nombreux problèmes ne peut se condenser en formules concrètes et précises. D'ailleurs, selon l'esprit scientifique juste, l'auteur ne conclut jamais qu'avec la certitude établie par les faits; aussi parmi les questions qu'il aborde en est-il qui ne sont solutionnées qu'avec un point d'interrogation.

L'ouvrage intéresse au même titre le médecin et l'accoucheur soucieux de perfectionner leur savoir. Ce n'est pas un livre pour les débutants. Nous accueillons sa venue avec une vive satisfaction. Il contribue à élargir notre domaine et il aide à asseoir, à côté de l'ancienne dénomination d'art des accouchements, celle de science obstétricale.

E. Bonnaire.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 Mai 1907, à 1 heure. — M. de Lascazas de Saint-Martin : Sur la nature pneumococcique de certains œdèmes du poumon ; MM. Lannelongue, Brissaud, Segond, Cunéo. — M. Lemaire : La déformation ogivale de la voûte palatine : MM. Brissaud, Lannelongue, Segond, Cunéo. — M. Roche : De l'ostéomyélite aiguë de la croissance au niveau du coude ; MM. Segond, Lannelongue, Brissaud, Cunéo. — M. Hucher : Traitement des luxations anciennes du coude chez l'adulte ; MM. Segond, Lannelongue, Brissaud, Cunéo.

Jeudi 23 Mai 1907, à 1 heure. — M. Bausset : De l'avortement criminel. Etude historique et sociale ; MM. Debove, Raymond, Robin, Demelin. — M. Gaillet : Des différents débuts de la sclérose latérale amyotrophique ; MM. Raymond, Debove, Robin, Demelin. — M. Josterson ; De l'amélioration du logement ouvrier ; MM. Robin, Debove, Raymond, Demelin. — M. Mongnier : Actinomycose primitive des canalicules lacrymaux ; MM. De Lapersonne, Albarran, Auvray, Morestin. — M. Haas : Contribution à l'étude des compérites dans l'uréthrite chronique ; MM. Albarran, de Lapersonne, Auvray, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 22 Mai 1907. — 4e, MM. Dejerine, André, Macaigne. M. Roger, censeur ; M. Branca, suppléant. — — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Delens, Legueu, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Landouzy, Claude, Marcel Labbé. M. Kirmisson, censeur ; M. Proust, suppléant.

Jeudi 23 Mai 1907. — 4e (1re série), MM. Joffroy, Desgrez, Richaud. — 4e (2e série), MM. Chantemesse, Chassevent, Dupré. — 4e (3e série), MM. Gilbert, Gilbert Ballet, Méry. — 4e (4e série), MM. Thoinot, Vaquez, Langlois. M. Cornil, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 24 Mai 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) ; Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Necker : MM. Delens, Mauclaire, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur ; M. Proust, suppléant.

Samedi 25 Mai 1907. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Gilbert Ballet, Vaquez. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Méry, Richaud. M. Berger, censeur ; M. Carnot, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Renon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Fernand Bezançon. M. De Lapersonne, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Clinique chirurgicale. — On annonce que M. le professeur Terrier est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

Médecine opératoire spéciale. — M. Paul Lecène, prosecteur, ouvrira un cours d'*opérations d'urgence et de pratique courante*, le lundi 13 Mai 1907, à 1 h. 1/2.

I. Sutures des plaies chirurgicales et accidentelles. Anesthésie locale à la cocaïne. Anesthésie des doigts. Ongle incarné. Ablation des petites tumeurs (kystes sébacés, kystes synoviaux), des corps étrangers. Greffes simples. — II. Plaies des artères et des veines : ligature dans la plaie. Sutures des tendons et des nerfs. Incisions des abcès des membres : Panaris, phlegmons des gaines, phlegmon diffus, phlegmons sous-pectoral. — III. Arthrotomies pour arthrites purulentes : genou, tibio-tarsienne, coude. Ostéomyélite : Trépanation d'urgence. Amputations utiles. Amputations atypiques pour écrasement des doigts de la main. Amputation des doigts, de l'avant-bras, du bras. — IV. Amputations atypiques pour écrasement du pied, de la jambe. Amputations des orteils du pied au niveau du métatarse et du tarse. Amputations tibio-tarsiennes (calcaneum intact, calcaneum envahi). Amputations de jambe, de cuisse. — V. Fractures du crâne : Intervention d'urgence dans les cas de compression. Mastoïdite : Trépanation d'urgence de l'apophyse mastoïde. Incisions des abcès du cou : Abcès rétro-pharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — VI. Trachéotomie. Pleurésie purulente : Intervention d'urgence : Pleurotomie, résection de côte. Plaies de l'abdomen. — VII. Ablation du sein cancéreux. Appendicite : Intervention d'urgence : large drainage du péritoine, résection à froid de l'appendice. — VIII. Hernie étranglée. Cure radicale de la hernie inguinale et crurale. — IX. Anus temporaire (occlusion intestinale) et définitif (cancer du rectum). Hémorroïdes. Abcès de la marge de l'anus. Fistules. — X. Rupture de l'urètre. Infiltration d'urine. Phimosis. Hydrocèle. Castration. Varicocèle.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les leçons sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Rivel, médecin-major de 2e classe.

Etuves municipales de désinfection (statistique de l'année 1906). — Rue des Récollets, 18.338 opérations. Rue Chaligny, 13 435 opérations. Rue du Château-des-Rentiers, 15.896 opérations. Rue Stendhal, 10.301 opérations. Nombre total d'opérations, 57.970.

Répartition par maladies : Fièvre typhoïde, 6.253. — Variole, 1.179. — Rougeole, 7.112. — Scarlatine, 8.095. — Coqueluche, 416. — Diphtérie et croup, 4.106. — Affections cholériformes, 73. — Tuberculoses, 9.830. — Fièvres puerpérales, 150. — Erysipèle, 1.089. — Divers et mesures d'hygiène, 19.667. — Total, 57.970.

Opérations faites à la demande des : Mairies, 5.355. — Médecins, 1.425. — Particuliers, 20.558. — Hôpitaux, 1.928. — Préfecture de police, 11.085. — Stations d'ambulance, 9.916. — Direction de l'Enseignement, 3.330. — Divers, 4.373. — Total, 57.970.

Répartition par arrondissements : 1er arrondissement, 1.200. — 2e arr., 970. — 3e arr., 1.642. — 4e arr., 1.778.

— 5e arr., 2.254. — 6e arr., 1.682, — 7e arr., 1.288. — 8e arr., 1.400. — 9e arr., 1.923. — 10e arr., 2.885. — 11e arr., 4.405. — 12e arr., 5.470. — 13e arr., 3.250. — 14e arr., 3.267. — 15e arr., 4.163. — 16e arr., 2,278. — 17e arr., 4.164. — 18e arr., 5.661. — 19e arr., 3.793. — 20e arr. 4.453. — Divers, 44. — Total, 57,970.

Service de santé militaire. — Sont désignés pour être détachés pendant les saisons thermales de 1907 aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après, savoir :

Hôpital de Bourbonne-les-Bains. (Du 15 Mai au 15 Septembre) : MM. Salle, médecin principal de 2e classe; Levy, Bazin, médecins-majors de 1re classe; Grysez, médecin-major de 2e classe; Boyé, médecin aide-major de 1re classe; Thellier, médecin aide-major de 2e classe.

Hôpital de Vichy (du 14 Mai au 13 Septembre) : MM. Lumbert, médecin principal de 2e classe; Baratte, Collinet, Frilet, médecins-majors de 1re classe; Raymond, médecin-major de 2e classe; Godeau, Montané, médecins aides-majors de 1re classe; Mazot, médecin aide-major de 2e classe.

Hôpital de Bourbon-l'Archambault (du 15 Mai au 15 Septembre) : MM. Vaek, Armeilla, médecins aides-majors de 1re classe.

Hôpital de Barèges (du 12 Juin au 15 Septembre) : MM. Warnecke, médecin principal de 2e classe; Batut, Puissan, médecins-majors de 1re classe; Colin, médecin aide-major de 1re classe.

— Sont décidées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe : M. Ravenez est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Versailles.

Médecin principal de 2e classe : M. Villedary est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens.

Médecins-majors de 1re classe : M. Ferry est nommé médecin chef de l'hôpital militaire du Belvédère à Tunis; M. Duroux est affecté à l'hôpital militaire de Nancy. M. Fradet est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Chartres. M Trédos est maintenu au 26e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Cavalier-Benezet passe au 31e rég. d'artillerie. M. Marotte passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Jolly passe au 98e rég. d'infanterie. M. Gorse passe au 4e escadron du train des équipages militaires. M. Taste passe au 10e bataillon de chasseurs à pied. M. Chaudoye est maintenu aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Genevrier passe au 1er rég. étranger.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Téchoueyres passe au 36e rég. d'infanterie. M. Michel passe au 140e rég. d'infanterie. M. Muller passe à la place de Lyon. M. Perrier passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Jacques passe au 137e rég. d'infanterie. M. Biend passe au 162e rég. d'infanterie.

Un legs à l'Académie de médecine. — Par décret, l'Académie de médecine est autorisée à accepter aux clauses et conditions imposées, le legs d'une somme de 40.000 francs fait par M. Léveau et dont les arrérages seront distribués chaque année s'il y a lieu, et à titre de récompenses, aux élèves en médecine ou en pharmacie, aux médecins et pharmaciens qui auraient trouvé des moyens nouveaux et efficaces pour soulager et guérir des maladies, notamment la migraine et les coliques néphrétiques.

Société des sciences médicales de Gannat. — Cette société vient de procéder au renouvellement biennal de son bureau. Ont été nommés : MM. Lepetit (Clermont-Ferrand), président; Ranglaret (Moulins), vice-président; de Lemallerée (Varennes), secrétaire général; Surrot (Gannat), secrétaire des séances; Roux (Saint-Nectaire), trésorier; Mansier (Gannat), archiviste.

Une nouvelle source à Châtel-Guyon. — Les recherches qu'avait entreprises la Société des eaux de Châtel-Guyon dans le thalweg de la vallée viennent heureusement d'aboutir à la découverte d'une nouvelle source chaude d'eaux minérales. Sa température est de 37° environ, et sa composition apparaît semblable à celle de toutes les autres sources de Châtel-Guyon et, en particulier, à sa source-type, la grande source Gubler.

CONCOURS

Agrégation. — LEÇON ORALE D'UNE HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 8 Mai.* — M. DAMBRIN (Toulouse) : *La pustule maligne.* — M. ROCHER (Toulouse) : *Traitement des luxations irréductibles.*

Séance du 10 Mai. — M. RICHE (Montpellier) : *Tumeurs d'origine dentaire.* — M. POTEL (Lille) : *Des abcès froids non tuberculeux.*

Séance du 11 Mai. — M. DUVERGEY (Bordeaux) : *Des mastoïdites.* — M. MARTIN (Montpellier) : *Du choc traumatique.*

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 Mai.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 19; Piquand, 15; Gasne, 13.

Séance du 9 Mai. — Ont obtenu : MM. Iselin, 10; Chevassu, 17; Mareille, 17.

Médecin des hôpitaux. — Le concours s'ouvrira jeudi prochain 16 Mai à l'hôpital de la Charité.

Dans la liste d'admissibilité que nous avons publiée, c'est par erreur qu'a été omis le nom de M. Pierre Lereboullet.

RENSEIGNEMENTS

Jeune docteur sérieux et actif, pouvant faire de l'automobile et désirant s'établir, *trouverait jolie situation* dans chef-lieu de canton du département de la Marne. Écrire R. K., poste restante, Meaux.

Leçons pratiques *de clinique externe et de gynécologie* avec examens au lit des malades, faites par interne en chirurgie du 14 Mai au 14 Juin. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

A louer, bon marché, par j. médecin, *luxueux cabinet de consultation*, dans hôtel privé, 16, rue Ballu (9e).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partant du commencement de chaque mois.

AVIS

Nos abonnés de Paris trouveront dans ce numéro le tableau annuel du service médical des hôpitaux et hospices de Paris. Il sera envoyé, sur leur demande, à nos autres abonnés.

SOMMAIRE

LA MÉDAILLE D'OR
DES HOPITAUX DE PARIS

Dans ces temps où il est sans cesse question de réformes, soit de nos concours hospitaliers, soit de l'enseignement médical, le lecteur s'imaginera tout de suite qu'il s'agit encore de réformes dans le présent article. Il n'en est rien. Nous voudrions seulement démontrer qu'il faut donner au concours dit « de la médaille d'or » plus d'ampleur et plus d'avantages que ceux qu'il procure aux concurrents.

* * *

En général, un interne de quatrième année qui affronte les épreuves de la médaille d'or est un jeune homme sérieux, qui a fait une œuvre originale et consciencieuse, résultat d'études scientifiques, théoriques et cliniques. Il se désigne par elle à l'attention de ses chefs, de ses camarades et du public médical; car elle est bien souvent la base ou l'origine de travaux futurs. Un pareil candidat, en toute justice, ne peut être à la merci d'un jury réuni par les hasards du tirage au sort, et qui fera de lui, à son gré, « le premier » de ce concours avec toutes les prérogatives inhérentes à cette place, ou lui assignera un rang quelconque avec des avantages nuls ou à peu près. Il ne faut pas, non plus, que ce candidat, s'il a, suivant l'expression consacrée, un « Internat sans chef », soit dans un état d'infériorité vis-

à-vis de ses collègues, qui, plus heureux que lui, ont pu avoir un « Internat épatant » représenté par des chefs dont la notoriété et l'influence sont considérables. En outre, on doit se demander si un jury, même composé de cinq juges, peut se vanter d'avoir toute la compétence désirable pour apprécier exactement les sujets, parfois très différents, présentés dans les « mémoires » qui sont la base du concours.

Ces sujets concernent, les uns la bactériologie, les autres l'histologie, les autres la chimie biologique, d'autres, enfin, la neuropathologie.

Et chacun de nous sait combien il est difficile de se tenir seulement au courant de toutes ces sciences.

D'autre part, est-ce qu'un juge peut se faire en un mois (temps réglementaire), une idée complète des manuscrits, au nombre d'une douzaine environ, et comprenant chacun entre 200 et 1.200 pages?

Je constate que le groupe des jeunes gens qui sont capables de fournir un travail original sérieux et d'une certaine envergure se réduit à un chiffre pas très élevé. C'est dans ce groupe qu'il est impossible de faire un classement. Je dirai même plus : il est blâmable de peser des qualités aussi abstraites et complexes que celles qui constituent la valeur d'une intelligence.

Ce sont, sans doute, ces considérations qui ont suggéré à certains de nos collègues l'idée de supprimer le concours de la médaille d'or. Ainsi, pensaient-ils, disparaîtrait un concours mauvais dans son essence et dans sa manière de fonctionner, à moins que (ajoutent quelques esprits paradoxaux) on ne veuille donner à nos jeunes Internes un avant-goût des luttes futures. Tout le monde partagera mon avis, qui est le suivant : il ne faut pas s'en tenir à ce dénigrement excessif et désastreux; il faut, au contraire, envisager les faits avec l'espérance de réagir efficacement. Le concours de la médaille d'or doit rester et durer tel qu'il est. Il est utile en lui-même, il suscite des travaux importants, il est un stimulant, il oblige à l'âge où on travaille et où on réfléchit beaucoup, à tirer parti des matériaux considérables que l'on trouve dans les hôpitaux, travaux éclairés et développés à la faveur des sciences histologiques, chimiques et physiques que l'on continue à apprendre à cette époque de la vie et que l'on oublie trop dans la suite. Enfin, ce concours peut être — je le crois du moins et je le prouve ultérieurement — une des conditions de la stabilité et de la pérennité de l'Internat. Aussi, il ne faut pas le détruire; et, sans le réformer, on peut lui redonner une importance qu'il a perdue.

Pour atteindre ce but, voici ce que je propose :

Il faut que TOUT interne de quatrième année qui a de la valeur et qui a travaillé puisse, ses quatre années révolues, concourir pour « les prix de l'Internat » et que, dans les résultats de ce concours, il trouve, s'il a fait œuvre scientifique, des avantages appréciables et cela sans qu'il puisse se prévaloir vis-à-vis de ses concurrents d'une supériorité quelconque. Il faut élargir le concours actuel. Il ne faut pas faire « un premier », mais « des premiers ». Il faudrait, ce qui serait aisé (et de ce fait nous en avons eu la preuve dans le dernier concours), faire une première sélection des candidats ayant une réelle valeur et à chacun d'eux donner des avantages à peu près égaux. Mais comment? me dira-t-on. Le moyen est bien simple, selon moi. Nous ne pouvons que le suggérer étant dans l'impossibilité de lui donner une sanction.

Ce serait de créer « des prix argent » pouvant récompenser jusqu'au huitième, si le nombre des sujets méritants comporte ce nombre, et, quand ce nombre serait inférieur, de reporter les sommes inutilisées sur les années suivantes. M. Zambaco Pacha, en donnant 10.000 francs pour servir une rente, malheureusement insuffisante, au troisième, a, par ce geste généreux, tracé la voie qu'on doit suivre. On trouvera, nous le croyons, dans le corps des anciens Internes, des chefs « arrivés », auxquels la fortune a souri et qui seront heureux, de leur vivant, d'attacher leur nom à une œuvre méritoire et féconde en nombreux résultats.

*
* *

Tout d'abord, l'Internat dans un concours ainsi régénéré puisera une nouvelle force. Il sera difficile d'abolir cette institution qui aura des legs importants. On ne saurait trop penser à la sauvegarder dans ces temps où on parle sérieusement de la supprimer, et je crois que nous tous, anciens internes et internes, devons diriger nos efforts en ce sens. Nous devons trop à l'Internat pour le laisser disparaître ; c'est à lui que nous devons le meilleur de nous-même. En outre, il est certain qu'on arrive, par cette compréhension nouvelle du concours « des prix de l'Internat », à corriger des injustices inévitables.

De plus, ce concours rajeuni reprend de l'importance et, l'émulation étant plus grande, il offre plus d'intérêt. Il a de l'intérêt par le fait même de la suppression de *cette place de premier* qui, seule, je le répète, a malheureusement de la valeur dans le concours actuel. Car je suis sûr qu'à l'avenir on ne verra plus, comme le fait se présente trop souvent aujourd'hui, la majorité des candidats se rebuter et renoncer à la lutte dès la première épreuve sous prétexte que l'un d'eux les distance de 1 ou 2 points. Enfin, dernière considération à mettre en évidence : pourquoi les Internes lauréats, fortunés ou non, ne trouveraient-ils pas une récompense légitime à leurs efforts dans une allocation pécuniaire sérieuse, soit pour leur faciliter de nouvelles recherches, soit pour les aider matériellement dans ces moments difficiles qui suivent la fin de l'internat? Cette allocation serait d'autant plus utile que l'Interne, pendant ses

années d'internat, a donné tout son temps à ses malades et à des études théoriques sans souci du lendemain. G. Caussade.

VARIÉTÉS

La variole.

Variole et vaccine ont ému ces temps derniers véhémentement la population parisienne.

Il est intéressant de rappeler ce que nous avons à craindre de ce fléau.

La fréquence (1901-1905) de la variole à Paris est de 5 décès par an pour 100.000 vivants.

Elle était un peu moindre pendant les deux périodes quinquennales précédentes.

Comparaison avec les grandes capitales — Le tableau suivant montre que Paris, à cet égard, est assez comparable aux autres grandes capitales européennes.

Sur 100.000 habitants, combien de décès par variole?

	1891-1900	1901-1904
Paris	3	6
Londres	1	8
Saint-Pétersbourg	12	6
Berlin	0	0
Vienne	3	0
New-York	2	5

On voit qu'à Saint-Pétersbourg la variole est encore assez répandue, tandis qu'elle est à peu près inconnue à Berlin, comme dans le reste de l'empire allemand, depuis la vaccination et la revaccination obligatoires.

Marseille présente un chiffre très élevé; Roubaix, Lille et Bordeaux ont des chiffres égaux ou supérieurs à celui de Saint-Pétersbourg. On ne trouve des chiffres comparables à celui de Paris que pour Lyon, Reims, Nice et Toulouse.

Variation de fréquence dans le cours du temps. — La variole est une des causes de décès dont on peut suivre le mouvement à Paris depuis 1817. Cette maladie est essentiellement irrégulière, et, pour ainsi dire, indisciplinée; tantôt très meurtrière et tantôt très rare, sans que le motif de ces variations puisse toujours être soupçonné. Autrefois, elle était incomparablement plus fréquente qu'aujourd'hui. Jusqu'en 1830, elle causait un chiffre moyen d'environ 77 décès pour 100.000 habitants, et on compte trois épidémies redoutables (1817-1818, 1822-1823, 1825). Les années les plus favorisées sont 1820 et 1828, avec 14 et 15 décès pour 100.000 habitants. De 1831 à 1840, le taux moyen s'abaisse déjà à 54 décès pour 100.000 habitants. De 1841 à 1850 il s'abaisse encore à 32; il est encore de 36 entre 1851 et 1860, et 39 entre 1861 et 1869. Dans cette longue période de quarante ans, la mortalité s'est élevée plusieurs fois dans les environs de 78 (en 1833-1835, 1840, 1854), et jamais elle n'a été inférieure à 20.

Pendant le siège de Paris, la variole fut extrêmement meurtrière; elle régnait déjà à l'état épidémique avant la guerre, mais le milieu obsidional lui donna une effrayante gravité. Elle se répandit ensuite dans une partie de l'Europe. Pendant les trois années suivantes, et notamment en 1873, elle descendit à un chiffre inconnu jusque-là, mais que nous retrouverons dans les temps actuels. On s'explique qu'après la terrible épidémie du siège, elle soit devenue très rare; tous ceux qui étaient susceptibles de la contracter l'ayant contractée.

En 1875-1876, elle reprend un peu, pour reculer pendant les deux années suivantes, malgré l'arrivée des ouvriers nombreux qui préparaient l'exposition universelle. En 1879, survint une recrudescence considérable qui aboutit à l'épidémie de 1880, cruelle surtout dans l'est de Paris; la variole se localise dans cette partie de la ville et y reste fréquente jusqu'en 1883. L'épidémie de 1883, malgré sa gravité, ne se compare pas (quant à la fréquence de la maladie) aux quatre années épidémiques de la Restauration, ni surtout à l'épouvantable épidémie du siège.

Depuis 1884, la variole est devenue extrêmement rare. Son taux moyen pendant les dix dernières années, 1896-1905 n'est que de 3 décès pour 100.000 habitants; encore ce chiffre est-il dû presque tout entier à une petite épidémie locale survenue en 1901 dans le centre de Paris, épidémie aussitôt enrayée par de nombreuses revaccinations.

Variations de fréquence dans les grandes capitales. — Cette atténuation de la variole, grâce à la vaccination et à la revaccination largement pratiquées se remarque aussi dans les grandes capitales européennes:

Sur 100.000 habitants, combien de décès annuels par variole?

Londres.		Berlin.		Vienne.	
1851-1860.	28	1871-1880.	81	1881-1885.	75
1861-1870.	28	1881 1890.	1	1886-1890.	10
1871-1880.	46	1891-1895.	0,1	1891-1895.	7
1881-1890.	44	1896-1900.	0,0	1896-1900.	0
1891-1900.	1	1901-1904.	0,0	1901-1904.	0
1901-1904.	8.5				

A Londres, le taux s'est relevé pendant la dernière période en raison d'une petite épidémie qui s'est manifestée en 1902 (28 décès pour 100.000 habitants pendant cette année). A Berlin et à Vienne, la variole a disparu.

Les premières années de la vie sont de beaucoup les plus frappées. Depuis que la variole est devenue une rareté, l'influence de l'âge s'atténue beaucoup.

Pendant la période 1881-1885, où la variole était loin d'être rare, la répartition par âge était la suivante: les deux premières années étaient de beaucoup les plus frappées (290 décès pour 100.000 vivants pendant la première année de la vie et 127 pendant la seconde), puis la fréquence de la maladie diminuait progressivement jusque vers quinze ans (7 décès seulement pour 100.000 vivants).

De quinze à cinquante ans, la fréquence de la maladie se maintenait au taux d'environ 20 pour 100.000 vivants. Après cinquante ans, elle diminuait progressivement de fréquence. Ainsi deux groupes d'âge étaient très exposés à la variété: les enfants de moins de cinq ans (dont beaucoup n'étaient pas encore vaccinés) et les adultes de quinze à cinquante ans (dont beaucoup avaient perdu l'immunité conférée par la vaccine et ne s'étaient pas fait revacciner).

Aujourd'hui, ces différences sont bien atténuées. Toutefois, le premier âge reste de beaucoup le plus exposé [1]. P. D.

1. Jacques Bertillon. — « De la fréquence des principales causes de décès à Paris pendant la seconde moitié du XIXe siècle et notamment pendant la période 1886-1906. » Paris, *Imprimerie municipale*.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Exercices pratiques de bactériologie. — Une série d'*exercices pratiques de bactériologie* commencera le lundi 27 Mai 1907.

Les conférences, suivies de travaux pratiques, auront lieu à 2 h. 1/2, au laboratoire de bactériologie de M. le professeur Cornil.

Programme du cours. — 1re leçon : Caractères généraux des microbes. Technique de la coloration des microbes. — 2e et 3e leçons : Stérilisation. Préparation des milieux de culture. — 4e leçon : Charbon. — 5e leçon : Analyse bactériologique du pus; microbes pyogènes : Staphylocoque, bacille pyocyanique. — 6e leçon : Streptocoque. — 7e leçon : Peste. Morve. — 8e leçon : Analyse bactériologique des exsudats séro-fibrineux. Méningocoque. Tétragène. — 9e leçon : Analyse bactériologique des crachats. Pneumocoque. — 10e leçon : Grippe. — 11e leçon : Bacille de Koch. —

12e leçon : Bacilles acido-résistants; pseudo-tuberculoses. — 13e leçon : Actinomycose. Muguet. — 14e leçon : Angines et diphtérie. — 15e leçon : Microbes de l'intestin; colibacille. — 16e leçon : Bacille d'Eberth; bacilles paratyphiques. Séro-diagnostic. — 17e leçon : Choléra. Dysenterie. — 18e leçon : Analyse bactériologique de l'air et de l'eau. — 19e leçon : Analyse bactériologique du sang. Hématozoaire, trypanosome, etc. — 20e leçon : Anaérobies. Tétanos. Gangrène. — 21e leçon : Infections de l'appareil génito-urinaire. Gonocoque. — 22e leçon : Bacille du chancre mou. Syphilis. — 23e leçon : Maladies microbiennes et parasitaires de la peau. Teignes, etc. — 24e leçon : Immunité. Vaccination.

Le droit à verser pour cette série d'exercices est de 60 francs.

Pathologie interne. — A partir d'aujourd'hui, la conférence de pathologie interne aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 4 à 5 heures, au lieu de 5 à 6 heures dans le petit amphithéâtre de la Faculté.

Exercices opératoires. — M. Maurice Chevassu, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le mercredi 15 Mai 1907, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

CONCOURS

Agrégation (chirurgie et accouchements). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 13 mai.* — M. Laroyenne (Lyon) : *Traitement des hypertrophies de la prostate,* — M. Ombrédanne (Paris) : *Séméiologie des urines en chirurgie.*

Séance du 14 Mai. — M. Caubet (Toulouse) : *Abcès sous diaphragmatiques.* — M. Leriche (Lyon) : *Des hémorragies intra-péritonéales.*

Séance du 15 Mai. — M. Cavaillon (Lyon) : *L'hystérotraumatisme.* — M. Lenormant (Paris) : *Des fistules biliaires.*

— L'entrée des hôpitaux suivants, Hôtel-Dieu, Charité, Clinique Tarnier, où auront lieu les épreuves cliniques, est interdite aux candidats.

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles.* — Ordre de passage pour la leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — Anatomie : MM. 1. Colin; 2. Alquier; 3. Dubreuil; 4. Mulon; 5. Géraudel; 6. Delamare.

Physiologie : MM. 1. Sonneville; 2. Turlais; 3. Lassablière; 4. Castelin; 5. Camus; 6. Busquet; 7. Dubois; 8. Ambard; 9. Jeandelize; 10. Lepage.

Les séances auront lieu au petit amphithéâtre de la Faculté tous les jours, à 5 heures.

Séance du 14 Mai. — M. Collin (Nancy) et M. Alquier (Paris) : *Les voies biliaires.*

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 11 Mai.* — Ont obtenu : MM. Schwartz, 17; Alglave, 10; Kendirdjy, 18.

Adjuvat. — Le jury du concours de l'adjuvat est composé de MM. Guyon, Terrier, Quénu, Gley et Legueu.

Epreuve écrite. — *Anatomie des muscles fessiers, physiologie de l'articulation de la hanche.*

Lecture des copies. — *Séance du 10 Mai.* — Ont obtenu : MM. Küss, 28; Denicker, 27; Cottard, 25; Lemoine, 23.

Séance du 13 Mai. — Ont obtenu : MM. Chochon-Latouche, 24; Deverre, 23; Poupardin, 24; Villandre, 24.

Prosectorat. — Le jury de ce concours est composé de MM. Le Dentu, de Lapersonne, Reclus, Gley et Rieffel.

La première séance aura lieu le 21 Mai.

Internat de Nanterre. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés : *Internes titulaires,* MM. Couton, Maurat, Jacques, Cottu; *internes provisoires,* MM. Courcières, Gaujoin, Thévenot.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur HAYEM

A l'hôpital Saint-Antoine, à côté de pavillons tout neufs, près de bâtisses qui semblent menacer ruine, au milieu de baraquements provisoires toujours debout, s'élève un bâtiment de bel aspect et de date récente où se fait deux fois par semaine la clinique médicale.

*
* *

Ce fut une des premières cliniques transplantées loin du « Quartier ». Cette décentralisation permit de belles installations, qui se prêtèrent mieux aux commodités des maîtres et des élèves. Ceux-ci cependant ne semblaient pas d'abord en apprécier tous les avantages et ne paraissaient pas disposés à renoncer facilement à leurs habitudes. Beaucoup restèrent dans les cliniques du centre, au risque de les encombrer. Et dans bien des services excentriques l'affluence était restreinte. Combien semblent mieux adaptées aux commodités de l'étudiant certaines organisations de l'étranger, à Vienne, par exemple, où toutes les cliniques sont porte à porte, dans le même hôpital!

L'amphithéâtre des cours est près des laboratoires, dans une aile du bâtiment consacré aux services de la clinique. L'ensemble forme une belle installation claire, spacieuse et bien comprise. On la doit au professeur Hayem, qui prodigua ses conseils.

Le Maître, en congé depuis deux ans, est suppléé par de jeunes agrégés. Chacun d'eux sut apporter dans ces fonctions une note originale et continuer ainsi la tradition. Car le professeur Hayem pratiquait ici un mode d'enseignement bien personnel. Il faisait amener le sujet sur une sorte de lit roulant. Il lisait à haute voix devant l'auditoire les antécédents recueillis par les élèves et procédait à l'examen du malade, qu'il voyait souvent pour la première fois. Au cours de l'examen il faisait part de ses constatations et en tirait des conclusions pour le diagnostic, le traitement, etc. Excellente méthode d'instruction clinique qui méritait de séduire les élèves et de les attirer en plus grand nombre.

La voix un peu sourde, la diction sans éclat ni relief, le geste sobre et las semblaient bien s'adapter à l'air détaché, comme indifférent du Maître. Avec ses longs cheveux bouclés encadrant le visage au teint olivâtre, avec ses lunettes sur le nez à courbure accentuée, il avait l'air, a-t-on dit, d'un alchimiste aux allures mystérieuses et hiératiques de l'Initié parlant à des Profanes.

En plus de cette leçon, le professeur en faisait une autre le samedi. En redingote et tablier, assis derrière la table à tapis vert, plaçant le lorgnon sur les lunettes, et ne cessant de l'enlever pour l'essuyer et le remettre encore, le Maître faisait une leçon d'ordre didactique, quoique se rapportant souvent à un malade du service. Et là encore, il gardait cette attitude froide et réservée, cet air distant, cette allure glaciale, dédaigneuse de toute attirance, qui contrastent avec l'entrain et l'ardeur que déployèrent ses jeunes suppléants.

Ce fut d'abord M. Carnot qui sut attirer et intéresser un nombreux auditoire. Il s'ingénia à donner aux élèves un enseignement original et varié. C'est ainsi qu'en dehors des leçons cliniques habituelles, il faisait examiner à tour de rôle, par les élèves, des malades amenés à l'amphithéâtre sur un brancard roulant. Après l'examen minutieusement fait sous sa direction et son contrôle, il disait aux élèves de formule par écrit le traitement. Chacun faisait une ordonnance, la remettait au professeur, qui la rendait corrigée le lendemain, à la leçon consacrée à la critique. Il y avait aussi des conférences de technique clinique, des leçons pratiques de thérapeutique élémentaire et de pharmacologie, de même que des démonstrations spéciales pour les maladies d'estomac, l'ophtalmologie, l'électrothérapie, etc. Dès ses débuts, ce très jeune Maître fit montre de qualités qui lui valurent de brillants succès, des mieux justifiés.

Puis vint M. Pierre Teissier, qui, dans une langue précise et pure, avec sa diction impeccable, son élocution élégante et aisée, fait les jolies leçons d'une précision et d'une pureté de doctrine qui frappent et que vient encore mettre en relief la netteté de l'expression et de la pensée. Droit et immobile dans son fauteuil, il ébauche à peine de temps à autre un geste simple et discret. De sa voix bien timbrée, nette malgré la rapidité du débit, d'un ton d'autorité qui s'impose malgré l'aspect très jeune, il tient sous le charme grâce à ce beau talent de parole qui, par sa simplicité et sa correction élégantes, font encore ressortir les qualités de premier ordre de ce jeune Maître, tout à son art et à sa fonction éducatrice, qu'il aime et qu'il honore.

A ce « pur classique » succède M. Thiroloix, « l'ardent romantique ». Celui-ci, avec son talent nerveux et vibrant, ses affirmations énergiques, sa diction tumultueuse et précipitée, sa langue un peu heurtée mais d'une grande aisance, fait sa leçon d'un ton décidé et brusque, d'un débit sec, bref, comme martelé. D'allure extraordinairement jeune, bien pris dans sa redingote, il s'agite nerveusement. Il sait exposer ses idées, toujours originales et intéressantes, avec un brio saisissant, une ardeur persuasive qui cherche à convaincre et sait toujours s'imposer à l'attention. Et devant l'auditoire vite conquis, il se prodigue et se dépense sans compter. A l'enseignement par la parole, il joint l'instruction par l'image. Ici comme à la Faculté, il tient à illustrer ses leçons par des séries de projections explicatives qui animent la clinique et la rendent attrayante.

La leçon terminée, l'assistance quitte l'amphithéâtre, et souvent dans les couloirs on voit passer le professeur Hayem qui, solitaire et silencieux, se rend à son laboratoire. Et si on ne devait regretter l'absence d'un tel Maître, on pourrait parfois se féliciter, pour le plus grand profit des élèves, que de jeunes talents puissent se produire de temps à autre et donner un regain de vie à des cliniques parfois languissantes.

PIERRE MAUREL.

VARIÉTÉS

La question de l'anthracose à la Société de Biologie.

La possibilité ou l'impossibilité de l'absorption de poussières fines, notamment de poussières de charbon, par la muqueuse intestinale, peut paraître à nombre de nos confrères une question oiseuse; cette question présente néanmoins une véritable importance, car elle aide à comprendre l'étiologie de certaines maladies, le mode de pénétration de certains microbes, du bacille de Koch en particulier. En Février dernier, la Société de Biologie nommait une Commission composée de MM. Dastre, président; Borrel, secrétaire; Henneguy, Letulle et Malassez.

Cette Commission était instituée à la demande d'expérimentateurs éprouvés qui se trouvaient en désaccord sur une question de fait, ou jugée telle : la pénétration ou la non-pénétration des poussières de charbon par la voie intestinale.

Il y avait contradiction entre les résultats obtenus par les uns et par les autres, et précisément en opérant sur les mêmes animaux, les cobayes. M. Cal-

mette affirmait la possibilité du passage, et présentait à l'appui de son opinion des préparations microscopiques. M. Basset niait ce passage, au moins dans les conditions physiologiques. MM. Kuss et Lobstein soutenaient, en dernier lieu, une opinion intermédiaire : pour eux, le passage était obtenu à la condition de répéter l'ingestion ou l'introduction des poussières à diverses reprises.

La Commission a rendu compte de ses travaux dans la séance du 11 Mai de la Société de Biologie.

1° Elle a fait remarquer tout d'abord que la question en litige était la pénétration de poudres inertes ou supposées telles, de poussières de charbon, et nullement la pénétration de microorganismes, de bacilles vivants ou morts.

2° La Commission ne s'est occupée que de l'anthracose intestinale ou mésentérique. Elle a laissé de côté la question de l'anthracose pulmonaire.

Le lundi 25 Février, la Commission s'est réunie au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, Il s'agissait tout d'abord de décider si comme le soutenaient Calmette et ses collaborateurs, l'introduction dans l'estomac, en une seule fois, et à la sonde, de 20 centimètres cubes d'encre de Chine (marque Bourgeois), permettait de constater le passage de particules charbonneuses dans les ganglions mésentériques.

Les conditions fixées par les expérimentateurs furent réalisées : des cobayes à jeun depuis vingt-quatre heures reçurent à la sonde la dose fixée.

Au bout de six heures, les animaux furent sacrifiés par section du cou et autopsiés : l'estomac et les premières portions de l'intestin (10 centimètres environ), étaient à peu près vides ; par contre, les anses intestinales étaient uniformément remplies d'un liquide noirâtre, l'intestin grêle était distendu par le liquide sur toute sa longueur tout en présentant un aspect flasque, dû à une sorte de parésie des couches musculeuses. Les ganglions mésentériques et le poumon ne présentaient rien d'anormal.

L'étude microscopique des coupes parfaitement nettes préparées par M. Borrel, et examinées par la Commission, à l'Institut Pasteur, le 1er Mars, montra les villosités intestinales œdématiées, mais aucune particule de charbon ne fut constatée à l'intérieur même de ces villosités. Le charbon se trouvait, au contraire, en nombreux amas au niveau de la surface libre de l'épithélium ou dans les espaces de séparation des villosités accolées. L'examen des ganglions fut négatif ; aucune granulation noire n'était appréciable soit dans les cellules, soit en dehors des cellules.

M. Basset, le même jour 25 Février et à la même heure, avait procédé d'une autre manière.

Deux centimètres cubes d'encre Bourgeois, mélangés à du son, furent donnés à deux cobayes, comme nourriture et rapidement déglutis par les animaux, à jeun depuis vingt-quatre heures. Six heures après ingestion, les deux cobayes furent autopsiés. Rien d'anormal à l'autopsie, sauf la coloration intense de l'intestin. Examen microscopique négatif : pas d'anthracose dans les ganglions.

Deux grammes de carmin intimement mélangé à du son furent aussi donnés comme nourriture à un cobaye à jeun depuis vingt-quatre heures. L'animal, sacrifié six heures après ingestion, ne montra de particules de carmin ni dans les villosités, ni dans les ganglions mésentériques.

Sur l'observation de M. Calmette, attribuant à la qualité de l'encre employée les résultats négatifs constatés, il fut décidé de procéder à une nouvelle série d'expériences et dans des conditions nouvelles.

Le lundi 18 Mars, au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, plusieurs cobayes, à jeun depuis vingt-quatre heures furent inoculés par M. Calmette :

— Un cobaye reçut à la sonde, dans l'estomac, 5 centimètres cubes d'une fine émulsion d'encre de Chine en bâton, préparée à Lille, et ce cobaye eut à manger de la pulpe de carotte imprégnée de la même émulsion.

— Deux cobayes reçurent :

1° Trois centimètres cubes de l'émulsion dans l'estomac ;

2° Deux centimètres cubes dans le rectum, à la sonde.

3° Ils eurent aussi à manger de la pulpe de carotte imprégnée d'encre comme ci-dessus.

— Un cobaye reçut à la sonde, dans l'estomac, 20 centimètres cubes de la nouvelle encre dans les conditions de l'expérience du 25 Février.

Ces animaux furent sacrifiés au bout de six heures.

L'examen macroscopique et microscopique des ganglions mésentériques fut négatif. Il ne fut pas possible de constater sur les coupes le passage de particules de charbon.

De ces deux premières séries d'expériences, il paraissait donc ressortir l'imperméabilité absolue de la barrière intestinale vis-à-vis des particules les plus ténues de charbon ou de carmin, après une seule séance d'ingestion et dans les six heures qui suivent. Mais la Commission, prenant en considération les résultats obtenus par M. Kuss, d'après lequel l'ingestion répétée et prolongée paraissait favoriser la pénétration des particules de charbon, prit l'initiative d'instituer des expériences nouvelles.

A partir du 20 Mars, au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, 5 cobayes reçurent comme nourriture exclusive de la pulpe de carotte imprégnée d'une émulsion d'encre de Chine. La plupart des animaux (4 sur 5) succombèrent dans un intervalle de neuf jours, sans lésions intestinales apparentes, mais avec dénutrition, amaigrissement.

Le 29 Mars, pour le dernier cobaye restant, on mélangea à la ration de carotte jugée insuffisante, du son également imprégné d'encre de Chine, dont on réduisit d'ailleurs la dose à moitié, et deux cobayes nouveaux furent soumis à partir de ce jour à ce nouveau régime.

Le 13 Avril, l'autopsie de ces animaux fut faite et les organes prélevés. Chez un des cobayes, après quinze jours d'ingestion, l'anthracose des ganglions mésentériques était déjà visible à l'œil nu.

L'examen microscopique porta, dans cette dernière série d'expériences, sur les ganglions mésentériques de quatre cobayes :

— Un cobaye malade, sacrifié le 29 Mars, après neuf jours d'ingestion ;

— Un cobaye soumis à l'ingestion vingt-quatre jours ;

— Deux cobayes soumis à l'ingestion quinze jours.

Chez tous ces animaux, des particules de charbon furent constatées dans les ganglions mésentériques.

Le fait du passage de particules de charbon, dans ces conditions expérimentales, doit être considéré comme démontré.

Les conclusions de la Commission sont donc les suivantes :

1° *La Commission n'a pas constaté le passage de particules de charbon, de l'intestin aux ganglions mésentériques, dans les conditions primitivement fixées : cobayes sacrifiés six heures après l'introduction d'encre de Chine dans l'estomac.*

2° *D'autre part, la Commission a constaté le passage des poussières dans le cas d'ingestion répétée.*

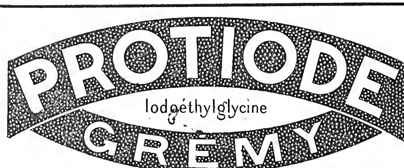
3° *La Commission a réservé la question de l'Anthracose pulmonaire.*

La question de l'Anthracose, on le voit, est loin d'être résolue. P. D.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la thérapeutique anti-neurasthénique.

Dans le traitement de la neurasthénie, le praticien doit employer certains médicaments reconstituants qui stimulent l'organisme général. Les glycéro-phosphates, les cacodylates, semblent avoir fait leur temps ; les formiates eux-mêmes ont donné souvent de sérieux mécomptes. Actuellement, la mode est à l'ibogaïne, nouvel alcaloïde tiré d'une plante du Congo, l'iboga. En effet, les nègres de la côte occidentale de l'Afrique mâchent les racines d'une plante nommé iboga, toute les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail. C'est ainsi que Ed. Landrin a été amené à étudier l'iboga et à en retirer un principe nouveau qu'il a dénommé ibogaïne. Cet alcaloïde est un névrosthénique de premier ordre, en même temps qu'il est toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl (2 à 6 par jour), dont la formule est due au Dr Landrin qui l'a étudiée.



G. GREMY, 16, rue de La Tour-d'Auvergne, Paris.

Nouveau composé iodé organique dans lequel l'iode est fixé sur le plus petit groupement moléculaire entrant dans la constitution du protoplasma cellulaire. Il représente la combinaison iodo-albuminoïde la plus chargée en iode que, théoriquement, il soit actuellement possible de réaliser.

Il n'est pas toxique. Il s'élimine lentement, ce qui permet d'obtenir une médication intensive avec un minimum de dose.

Il ne provoque pas d'iodisme.

Toutes les indications de l'iode et des iodiques.

DOSES et MODE D'EMPLOI. — Gouttes dosées à 1 centig. de **PROTIODE** par goutte. 15 à 20 gouttes 2 ou 3 fois par jour dans un peu d'eau ou de boisson habituelle. — **N'a aucun mauvais goût.**

Le Flacon. Prix : 5 fr. — La dose journalière revient à environ 0 fr. 20 centimes.

PRODUITS HEYDEN

COLLARGOL

Action excellente dans toutes les affections septiques : **Septicémie, Processus puerpéral, — Méningite, Rhumatismes blennorragiques, Diphtérie, Typhus**, etc. — Lavages antiseptiques, ni irritants, ni toxiques, pour muqueuses infectées, Plaies de toute nature, cavités, etc.

Prescrire { *En Pommade : ONGUENT CREDÉ, pots à 25 grammes.*
En Comprimés à 5 centigr. : TUBES n° 50.
En Nature : FLACONS de 5 grammes. }

OMOROL

Nouvelle combinaison protéique d'argent à 10 0/0. Insoluble dans l'eau, soluble dans les sécrétions, le sérum physiologique, etc. **Antiseptique énergique à action pénétrante et durable pour muqueuses enflammées et plaies infectées. L'OMOROL n'est pas un caustique et n'a pas d'effet irritant.**

INDICATIONS : *Diphtérie, angine* (traitement local), *pharyngite, amygdalite*, etc. (Gargarismes, badigeonnages, insufflations); *Affections de la conjonctive* et de *l'appareil génital.*

Littérature et échantillons gratuits chez le Représentant des Produits HEYDEN : M. Paul ROUVEL, 3, rue du Plâtre, Paris (4e)

HOPOGAN — USAGE INTERNE — MgO_2

PEROXYDES MEDICINAUX CHIMIQUEMENT PURS *exclusivement préparés pour l'Usage Médical* 17 Rue d'Athènes Paris

EKTOGAN — USAGE EXTERNE — ZnO_2

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS
par les Injections Mercurielles Intra-Musculaires de VIGIER

HUILE GRISE STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER
à 40 0/0 de mercure

Prix du flacon, 2 fr. 25; Double flacon, 4 fr. 25

Dose ordinaire pour adulte : Une injection de 8 centigr. de mercure par semaine pendant sept semaines. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc. — Se servir de préférence de la *Seringue spéciale du Dr Barthélemy* à *15 divisions*, chaque division correspond exactement à *1 centigr.* de mercure métallique.

Seringue spéciale du Docteur Barthélemy



Nouveau modèle déposé n° 22123

La seringue avec une aiguille en platine iridié de 5 ct.; Prix, à la **PHARMACIE VIGIER : 15 fr.** — Si on se sert de la *Seringue de Pravaz* une division correspond à 0 gr. 025 de mercure.

HUILE AU CALOMEL STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER
à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

Grâce à la consistance spéciale *de cette huile, le* Calomel *est maintenu en suspension.*

Dose ordinaire : Injecter une seringue de Pravaz tous les 10 jours. Faire une série de 5 injections. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc.

HUILE AU BIIODURE DE HG INDOLORE DE VIGIER
à 4 milligr. par cent. cube et à 1 centigr. par cent. cube.

Huile au sublimé indolore Vigier, à 1 centimètre par centimètre cube.
Suppositoires d'huile grise de Vigier, à 2 centigr. et à 4 centigr. de mercure.
Ovoïdes mercuriels de Vigier, à 4 gr. et à 6 gr. d'onguent pour frictions.
Savon mercuriel Vigier, à 33 p. 100 de mercure, remplace les frictions.
Emplâtre au calomel du Dr Quinquaud, contre la syphilis de l'enfance.

SAVON DENTIFRICE VIGIER
LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE
pour l'entretien des dents, gencives, muqueuses. Il prévient les accidents buccaux et chez les syphilitiques.
PRIX DE LA BOITE PORCELAINE : 3 FR.

PHARMACIE VIGIER, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

OBESITÉ - GOITRE - MYXŒDÈME - INFANTILISME - CRÉTINISME - FIBROMES

THYROIDINE FLOURENS

PASTILLES DOSÉES à 0.20 centig.		PILULES DOSÉES à 5 centig.	
Adultes	2 à 6 par jour.	Adultes	8 à 20 par jour.
Enfants	1 à 2 — —	Enfants	1 à 8 — —

OVAIRINE FLOURENS

AMENORRHÉE - MENOPAUSE - CHLOROSE - TROUBLES POST-OVARIOTOMIQUES
PILULES DOSÉES à 10 centigrammes : 2 à 10 par jour.

Sont également préparées à la Phie FLOURENS, 62, rue Notre-Dame, BORDEAUX les pilules de
CAPSULE SURRENALE — ENCEPHALINE — HEPATINE — MEDULLOSSINE
MYOCARDINE — NEPHROSINE — ORKITINE — PNEUMONINE — PROSTATINE
SEMINALINE — SPLENINE — TUMOSINE

GROS : *SOCIÉTÉ FRANÇAISE, 9, rue de la Perle, PARIS.*

Névrosthénine Freyssinge

Gouttes de glycérophosphates alcalins (ni chaux, ni sucre, ni alcool), X à XV à chaque repas
Neurasthénie, Surmenage, Dépressions nerveuses
83, RUE DE RENNES, PARIS — 3 FR. LE FLACON

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Communication au XIIIe Congrès international de Médecine, Paris 1900.

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications, sans Iodisme.

Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
DOSES MOYENNES : cinq à vingt gouttes pour Enfants; dix à cinquante gouttes pour Adultes.

Demander Brochure sur l'Iodothérapie physiologique par le Peptoniode.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 Mai 1907, à 1 heure. — M. Boutin : Contribution à l'étude des embolies au cours des endocardites; MM. Landouzy, Gaucher, Claude, Marcel Labbé. — M. Lépine : Contribution à l'étude des incidents pleuro-pulmonaires au cours de la syphilis secondaire; MM. Gaucher, Landouzy, Claude, Marcel Labbé. — M. Masini : Des indications opératoires dans les grands écrasements du membre inférieur; MM. Reclus, Segond, Gosset, Pierre Duval. — M. Durand : La scopolamine, anesthésique général en chirurgie infantile; MM. Reclus, Segond, Gosset, Pierre Duval. — M. Dorny : Luxation trapézo-métacarpienne et fracture de Bennett; MM. Segond, Reclus, Gosset, Pierre Duval.

Jeudi 30 Mai 1907, à 1 heure. — M. Pageot : Des suppurations pyélorénales chez les typhoïdiques. Rôle pathogénique du bacille d'Eberth; MM. Dieulafoy, Gilbert, Robin, Rénon. — M. Lelièvre : De l'exercice illégal de la médecine en Bretagne. Les guérisseurs, dormeuses et rebouteurs du pays breton; MM. Gilbert, Dieulafoy, Robin, Rénon. — M. Moreau : De la stomatorragie; MM. Robin, Dieulafoy, Gilbert, Rénon. — M. Lafosse : Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement des pancréatites aiguës; MM. Le Dentu, Berger, Auvray, Morestin. — M. Monier : Contribution au traitement des fractures de jambe par l'extension continue. Description d'un appareil nouveau; MM. Berger, Le Dentu, Auvray, Morestin. — M. Larrunie : Quelques considérations sur l'esprit du médecin; MM. Berger, Le Dentu, Auvray, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 Mai 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Macaigne. M. Brissaud, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 28 Mai 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, de Lapersonne, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Thoinot, Dupré. M. Cornil, censeur; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 31 Mai 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delens, Mauclaire, Pierre Duval. M. Joffroy, censeur; M. Proust, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Macaigne, suppléant.

Samedi 1er Juin 1907. — 5e (Deuxième partie (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Rénon, Fernand Bezançon. M. Gilbert, censeur; M. Méry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Travaux pratiques (séries Supplémentaires de Juin 1907). — Afin de permettre à certains étudiants de régulariser leur situation scolaire, des séries supplémentaires, pour les travaux pratiques mentionnés ci-après, seront formées en Juin 1907.

Première année : Chimie biologique, histologie, physique et physiologie. — 2e année : Physique, histologie et physiologie. — 3e année : Parasitologie, anatomie pathologique et chimie pathologique.

Seront seuls inscrits dans ces séries supplémentaires, après autorisation du doyen : 1° Les étudiants n'ayant pas répondu à leur convocation pour une série régulière; 2° ceux dont les notes d'assiduité et de travail ont été insuffisantes dans le cours de la série régulière. MM. les étudiants qui désirent être admis à accomplir des travaux pratiques dans les séries supplémentaires de Juin 1907 devront en faire la demande écrite à M. le Doyen, avant le 2 Juin 1907, en indiquant la nature des travaux qu'ils désirent suivre.

Les élèves inscrits seront convoqués par lettre individuelle.

Médecine opératoire spéciale. — M. Okinczyc, prosecteur, ouvrira un cours d'*opérations sur la tête et le cou* le lundi 27 Mai 1907, à 1 h. 1/2.

I. Chirurgie du crâne et de l'encéphale : Topographie cranio-encéphalique. Trépanation. Craniectomie. Traitement des enfoncements de la voûte. Exploration de l'encéphale. Recherche et traitement des épanchements sanguins intra-craniens et des abcès du cerveau. Traitement des corps étrangers du cerveau. Drainage cranio-encéphalique. — II. Chirurgie d'urgence de l'apophyse mastoïde : Trépanation de la mastoïde. Traitement des abcès cérébraux et cérébelleux d'origine otique. Traitement de la phlébite du sinus latéral. Ligature de la jugulaire interne. — III. Chirurgie du trijumeau : Résection du bord alvéolaire. Névrotomies périphériques (nerfs lingual, mentonnier, sus et sous-orbitaire). Section du nerf dentaire inférieur. Résection des nerfs maxillaires. Ablation du ganglion de Gasser. — IV. Chirurgie des sinus de la face : Trépanation du sinus frontal. Drainage fronto-nasal. Trépanation du sinus maxillaire. Chirurgie des cavités orbitaires : Voies d'accès. — V. Chirurgie de la langue : Traitement du cancer de la langue. Ablation des ganglions du cou. Ligature de la carotide externe. Chirurgie des glandes salivaires. — VI. Traitement radical des otites moyennes : Evidement pétro-mastoïdien. Extirpation des osselets. Chirurgie de l'ethmoïde : Traitement de l'empyème ethmoïdal. — VII. Résection du maxillaire supérieur. Chirurgie réparatrice de la face : Autoplasties. Cheiloplasties. Bec-de-lièvre. Staphylorraphie. — VIII. Chirurgie du pharynx : Voies d'accès. Résection du maxillaire inférieur. Abcès rétropharyngien. Végétations adénoïdes. Amputations de l'amygdale. — IX. Chirurgie du corps thyroïde : Enucléation intra-glandulaire. Thyroïdectomie. Chirurgie des nerfs du cou et de la face : Anastomose spino-faciale. Sympathectomie. — X. Chirurgie du larynx : Trachéotomie. Laryngotomie. Laryngectomie. Chirurgie de la portion cervicale de l'œsophage : Œsophagotomie externe.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale. — M. Maurice Chevassu, prosecteur, ouvrira un cours de *chirurgie des os et des articulations* le mercredi 19 Juin 1907, à 1 h. 1/2.

I. Technique des trépanations : Trépanation du tibia, trépanation du crâne, craniectomies. Technique des arthrotomies : Arthrotomie de l'épaule, du coude, du poignet. — II. Technique des sutures osseuses : Suture de l'olécrâne, suture et cerclage de la rotule, traitement des pseudarthroses de la diaphyse humérale. Technique des résections : Résection de l'épaule. — III. Technique des ostéotomies : Ostéotomie du fémur. Technique des arthrodèses : Arthrodèse tibio-tarsienne. — IV. Technique des amputations ostéoplastiques : Amputation ostéoplastique fémoro-tibiale. Résection de la hanche. — V. Résection totale de la mâchoire supérieure. Trépanation de la mastoïde. — VI. Technique des résections avec interposition musculaire : Résection du coude. Résection du poignet. — VII. Désarticulation interscapulo-thoracique. Résection des côtes. Laminectomie. — VIII. Technique du traitement opératoire des pieds bots. Tarsectomie. Traitement de l'hallux valgus et de l'orteil en marteau. Astragalectomie. — IX. Résection du genou. Symphyséotomie. — X. Résections partielles et temporaires du massif facial supérieur (voies d'accès sur le naso-pharynx). Résection de la mâchoire inférieure.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Le Conseil de la Faculté vient de désigner M. le professeur J. Teissier pour succéder à M. le professeur Bondet, qui prend sa retraite, dans la chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Jacques, agrégé libre, est rappelé à l'exercice jusqu'au 31 Octobre 1907.

Ecole de médecine de Nantes. — M. le professeur Roger est délégué pour présider les examens de médecine à l'Ecole de médecine de Nantes pendant la session de Juillet 1907.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. Hallopeau a repris ses *leçons cliniques sur les maladies cutanées et syphilitiques*, le jeudi 16 Mai à 3 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hospice de la Salpêtrière. — M. Deny commencera le dimanche 26 Mai, à 10 heures, et les continuera les dimanches suivants à la même heure, des *conférences cliniques sur les maladies mentales.*

Hôpital Saint-Antoine. — M. P. Le Noir commencera le lundi 27 Mai à 9 h. 1/2, un *cours élémentaire sur les maladies de l'estomac*, et le continuera tous les jours à la même heure. Ce cours sera complet en 15 leçons.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de bronze.* — MM. Seran, à Toulouse; Lenret, à Bordeaux; Cremer, Dupuy, internes à la maison d'arrêt de Saint-Lazare, à Paris; Légard, externe à l'hôpital Claude-Bernard, à Paris; Mothes, externe des hôpitaux de Bordeaux; Cruchand, Fromaget, Dhoste, Turgis, étudiants en médecine.

Laboratoire de pathologie exotique. — M. Jacques Matignon est nommé chef du laboratoire de pathologie exotique, emploi fondé par l'Institut colonial de Bordeaux.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. A. Larroche, à Audenge (Gironde) et de M. Sagot, à Saint-Mandé (Seine).

CONCOURS

Agrégation (*chirurgie et accouchement*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 16 Mai* (matin). — M. Thévenot (Lyon) : *Des péritonites par perforations pathologiques du tube digestif, appendicites exceptées.* — M. Alglave (Paris) : *Des sinusites de la face.*

Séance du 16 Mai (soir). — M. Colle (Lille) : *Des luxations pathologiques non congénitales.* — M. David (Montpellier) : *Occlusions intestinales post-opératoires.*

Séance du 17 Mai. — M. Sencert (Nancy) : *Névralgies faciales et leurs traitement chirurgical.* — M. Lecène (Paris) : *Gangrène des membres inférieurs.*

— Les épreuves cliniques auront lieu, savoir : Pour la chirurgie : vendredi 24 Mai, matin, à 9 h. 1/2, Charité; mardi 28 Mai, matin, à 9 h. 1/2, Hôtel-Dieu; mardi 28 Mai, soir, à 4 h. 1/2, Charité; mercredi 29 Mai, soir, à 4 h. 1/2, Charité.

Pour les accouchements : jeudi 30 Mai, matin, à 9 h. 1/2 et jeudi 30 Mai, soir, à 4 h 1/2, à la clinique Tarnier.

L'épreuve d'anatomie pathologique aura lieu le vendredi 31 Mai, matin, à la Faculté.

L'épreuve de médecine opératoire aura lieu le vendredi 31 Mai, soir, à 4 heures, à l'Ecole pratique.

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 15 Mai.* — M. Dubreuil et M. Mulon : *Le ventricule moyen du cerveau.*

Séance du 16 Mai. — M. Géraudel et M. Delamare : *Arbre trachéo-bronchique.*

Séance du 17 Mai. — M. Sonneville et M. Turlais : *Influence du système nerveux sur la glycémie.*

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 14 Mai.* — Ont obtenu : MM. Chevrier, 19; Guibé, 16; Lecène, 19.

Séance du 16 Mai. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 16; Alexandre, 18; Chifolian, 18.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 16 Mai.* — Ont obenu : MM. Clerc, 16; Gallois, 17; Lœper, 17.

Accoucheur des hôpitaux. — Question écrite. — *Trompes utérines, anatomie et physiologie.* — Lecture des copies. — *Séance du 15 Mai.* — Ont obtenu : MM. Sauvage, 19; Delestre, 15; Jannin, 18; Devraigne, 16; Couvelaire, 20.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Léon Sourdille vient d'être nommé, après concours, chef de clinique chirurgicale.

RENSEIGNEMENTS

VICHY, la première des stations thermales, vient d'ouvrir ses portes, et malgré le temps incertain, un grand nombre de baigneurs se pressent pour demander aux sources célèbres le rétablissement de leur santé.

Les agrandissements effectués il y a trois ans, la reconstruction totale des établissements thermaux, l'installation des appareils perfectionnés de massage, d'hydrothérapie et d'électrothérapie, font de Vichy la première station du monde.

Les dyspepsies, les entérocolites muco-membraneuses, l'entéroptose, les maladies du foie et des voies biliaires, le diabète et les maladies des voies urinaires, y sont traitées avec succès.

Nous rappelons au corps médical que les mois de Mai et de Juin sont les plus favorables pour le traitement des maladies graves, qui évitent ainsi l'encombrement.

A louer, bon marché, pour j. médecin, *luxueux cabinet de consultation*, dans hôtel privé, 16, rue Ballu (9e).

Docteur cherche association dans affaire médicale. Ecrire : *P. M.*, n° 354.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

A. CHARRIN

— 1857-1907 —

Pour la plupart des hommes, le travail n'est qu'un moyen; pour Charrin, le travail était le but



unique. Son esprit se complaisait dans l'étude des questions générales et des problèmes abstraits; les applications pratiques lui importaient peu.

Son culte pour la Science fut désintéressé; aux succès faciles il préféra le labeur obscur du laboratoire. Il méprisa les acclamations de la foule; il conquit l'admiration du monde scientifique.

* * *

Né à Condrieu, en 1857, Charrin commença ses études médicales à Lyon. En 1880, il vint à Paris, fut nommé externe des hôpitaux et, l'année suivante, devint interne et préparateur à la Faculté de médecine. Il s'adonna aussitôt aux recherches personnelles. Sous la direction du professeur Bouchard, il entreprit une série de travaux qui devaient bientôt le faire connaître et lui ouvrir une brillante carrière. Il fut successivement nommé chef du laboratoire de pathologie générale (1884), médecin des hôpitaux (1889), agrégé des Facultés de médecine (1892), membre du Comité consultatif d'hygiène (1892), professeur suppléant au Collège de France (1896). Enfin, en 1902, on créait pour lui, au Collège de France, une chaire de pathologie générale et comparée. L'enseignement qu'il eut l'honneur d'inaugurer attira de nombreux auditeurs que charmaient l'élégance de sa parole, la clarté de son élocution, l'originalité de ses idées, la profonde philosophie de ses doctrines.

Tout semblait réuni pour assurer à Charrin une existence particulièrement heureuse. Et cependant que de tristesses lui étaient réservées! Peu de temps après son mariage, la maladie vint terrasser la compagne qu'il avait choisie, la jeune femme simple, douce, intelligente, qui semblait née pour partager la vie d'un savant, pour s'intéresser à son œuvre, s'associer à ses travaux. Une affection incurable l'immobilisa sur un lit de douleurs. En rentrant le soir, après une journée passée dans l'air malsain du laboratoire, Charrin trouvait installées à son foyer la souffrance et la tristesse. Il prit à tâche de consoler celle qu'il savait irrémédiablement perdue et, pendant les années que dura cette lente agonie, il suivit avec angoisse l'évolution progressive et fatale. L'année dernière, la mort termina l'œuvre que la maladie avait commencée. Quelques mois plus tard, Charrin était atteint à son tour. Dès le premier jour, il comprit qu'il était condamné et que l'échéance serait brève. Avec une parfaite tranquillité, il envisagea les progrès du mal, essayant encore, au milieu des souffrances, de poursuivre ses études, dirigeant ses élèves, indiquant les expériences à faire, méditant sur les recherches à entreprendre. Et peut-être, comme beaucoup de savants, s'est-il endormi, rêvant à une idée nouvelle dont la tombe a enfoui le secret.

* * *

Bien qu'elle ait été interrompue par une mort prématurée, l'œuvre de Charrin est considérable. C'est que, dès le début de sa carrière, Charrin eut le bonheur de travailler auprès d'un Maître qui savait diriger les vocations et soutenir les talents. Il s'engagea dans la voie à peine ouverte de la bactériologie. Ses premiers travaux sur le microbe de la morve, sur le bacille pyocyanique révélaient la puissance de ses conceptions et l'habileté de sa technique. Malgré les concours qui, trop souvent, arrêtent l'essor et stérilisent l'esprit le plus fécond, Charrin continua d'avancer tranquillement dans la voie qu'il avait choisie. En se servant du bacille pyocyanique, il démontra le polymorphisme expérimental des bactéries, établit les variations de leur fonction chromogène, s'attacha surtout à l'étude de leurs produits de culture. C'est à lui que revient le mérite d'avoir établi que les accidents des maladies infectieuses relèvent, pour la plupart, des poisons sécrétés par les microbes. C'est Charrin qui, des premiers, réalisa la vaccination par produits solubles. C'est encore lui qui établit le rôle dévolu aux propriétés bactéricides du sang dans la défense de l'organisme contre les infections; au cours de ses recherches, il réalisa une découverte qui devait conduire aux plus belles applications pratiques : je veux parler de l'agglutinement des microbes.

Ses travaux sur les poisons microbiens le conduisirent à transporter dans le domaine de la bactériologie les procédés de la physiologie expérimentale. Il appliqua la méthode graphique à l'étude des troubles provoqués par les toxines et s'attacha spécialement à préciser les variations des mouvements cardiaques et les modifications des vaso-moteurs.

Parmi ses autres travaux, je citerai ses recherches sur la pseudo-tuberculose bacillaire, sur les effets tardifs des infections, sur la dégénérescence amyloïde, sur le diabète infectieux. Charrin s'attacha encore aux auto-intoxications et publia une série de mémoires sur les poisons de l'urine, du sang, du tube digestif. Enfin, dans ces dernières années, il se consacra surtout au problème de l'hérédité et de l'innéité; il étudia la nutrition du nouveau-né; il établit l'influence des tares maternelles; il réussit à reproduire expérimentalement toute une série de lésions et de malformations congénitales.

Je n'ai fait que mentionner rapidement les principales publications de Charrin; par cette sèche énumération, on voit que notre collègue avait abordé les problèmes les plus divers de la biologie. S'il a pu entreprendre et mener à bien une œuvre pareille, c'est qu'il a trouvé dans ses maîtres, ses amis, ses élèves, des collaborateurs habiles et dévoués. Quelle joie pour un savant d'avoir pu travailler avec des hommes tels que : Abelous, Arnaud, d'Arsonval, Bouchard, Camus, Capitan, Carnot, Gley, Guignard, V. Henri, Lapicque, Moussu, Ruffer, Tissot! Quelle joie pour un maître d'avoir pu grouper autour de soi une pléiade de jeunes travailleurs dont plusieurs aujourd'hui sont déjà en passe de devenir célèbres!

Parmi ses contemporains et ses disciples, Charrin s'est acquis des amitiés inébranlables. Et, si les hasards de la vie ont éloigné de lui quelques-uns de ses collaborateurs, tous ont conservé le souvenir vivace de son caractère loyal, de sa nature droite et désintéressée. Aussi est-ce avec une émotion profonde que je me reporte à l'époque, déjà lointaine, où nous avons travaillé côte à côte dans le laboratoire du professeur Bouchard. Pendant douze ans, nous nous sommes vus chaque jour, nous avons uni nos efforts. Il est des liens qui peuvent se desserrer, mais que rien ne saurait rompre. Et c'est avec une réelle tristesse, avec un pénible serrement de cœur que je vois disparaître le collaborateur de ma jeunesse. Il nous quitte en pleine maturité scientifique. Il part à cette période de la vie où le savant reprend son œuvre pour en consolider les assises et pour en ciseler la façade. Tel qu'il est, l'édifice est suffisamment solide pour résister aux assauts du temps.

Celui-là peut dormir tranquille qui a laissé de son passage sur la terre une trace ineffaçable.

H. Roger.

L'UNIVERSITÉ DE LONDRES A PARIS

Hier matin, à dix heures, a eu lieu à la Sorbonne, dans le grand amphithéâtre, la réception solennelle des membres de l'Université de Londres, venus en France sur l'invitation de l'Université de Paris.

Cette première réunion des fêtes universitaires, tenue sous la présidence de M. Aristide Briand, a été particulièrement brillante, et c'est devant un auditoire nombreux, qu'avait peine à contenir la vaste salle superbement décorée, que le ministre de l'Instruction publique, entouré du corps universitaire au grand complet et en costume, a souhaité en termes éloquents la bienvenue aux éminents représentants de la Science anglaise, parmi lesquels l'on remarquait tout particulièrement :

Sir Edward Busk, vice-chancelier de l'université ; sir Philip Magnus, membre du Parlement pour l'université; sir Arthur Rucker, membre de la Société royale, principal de l'université; sir Henri Roscoe et M. P. H. Pye-Smith, membres de la Société royale, ex-vice-chanceliers de l'université; le professeur sir Thomas Barlow, baronet; M[me] Bryand; M. C. W. Kimmins, inspecteur général de l'enseignement du County Council de Londres; M.-E.-G.-G. Little; le professeur S.-L. Loney; MM. T.-L. Mears; S.-R. Wells; T. Gregory Forster; sir William Collins, membre du Parlement; miss Beatrice Edgell; les professeurs M.-J.-M. Hill, membre de la Société royale; sir Frederick Bridge; J.-R. Bradford et J.-B. Farmer, membres de la Société royale; M.-J.-L.-S. Hatton, directeur des études à la faculté des sciences; le professeur D.-S. Capper; M.-H.-J. Mackinder, membres du Sénat de l'université.

Après le discours très applaudi du ministre, M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui avait déjà reçu lundi à leur arrivée à la gare du Nord la majeure partie des membres de la délégation anglaise, a prononcé une allocution fort bien accueillie.

Sir Edward Busk, vice-chancelier de l'Université de Londres, a répondu en anglais aux deux orateurs précédents; puis, la parole a été successivement donnée à M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, et à M. Gardner, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Londres.

Après ces discours fort goûtés de l'assistance, dans laquelle on remarquait en grand nombre de claires et élégantes toilettes qui rehaussaient l'éclat de cette cérémonie, la séance a été close et les délégués se sont rendus à l'Hôtel de Ville pour assister au déjeuner offert par la Ville de Paris. Les convives se sont ensuite rendus à la gare des Invalides où les attendait un train spécial qui les a amenés à Versailles où ils ont fait la visite charmante du château, du parc et des deux Trianons.

Le soir, une réception à l'ambassade d'Angleterre a réuni tous les délégués.

Jacques Serda.

LIVRES NOUVEAUX

Professeur G. Cornet. — *Die Tuberculose*. Wien, 1907. 2 vol. gr. in-8° d'ensemble XVI-1442 pages, avec 15 figures, 1 carte et 5 planches hors texte. Prix : 32 marks (A. Hölder, éditeur).

Tous ceux qui ont touché de près ou de loin à la tuberculose connaissent le livre classique du professeur Cornet. Sa première édition remonte à 1899; la seconde, qui vient de paraître, se présente sous forme d'un fort volume de près de 1.500 pages, accompagné d'une carte, de 5 planches hors texte et de 15 figures.

Comme M. Cornet nous l'apprend dans sa préface, dans l'intervalle de ces deux éditions il a paru sur la tuberculose le nombre fantastique de 13.000 travaux. Il ne fallait pas songer à lire toute cette bibliothèque. Cependant M. Cornet s'est fait un scrupule de prendre connaissance de ceux qui présentaient un intérêt particulier, et c'est ainsi que, malgré cette sélection, son livre contient encore la mention de 9.500 mémoires appartenant à 8.000 auteurs.

Nous ne pouvons songer à analyser ici chapitre par chapitre le livre du professeur Cornet. Il nous suffira de dire que tout ce qui touche aux diverses manifestations et localisations du bacille de Koch, tout ce qui concerne la tuberculose, maladie sociale, s'y trouve traité d'une façon concise, mais largement suffisante pour la compréhension. Un index bibliographique très complet, permet au lecteur de se reporter aux travaux originaux pouvant l'intéresser d'une façon particulière.

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1395. — **M. Borst.** — Festschrift für Georg Eduard von Rindfleisch. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-620 p., avec 38 figures et 21 planches en couleurs. Prix : 60 marks. (*Wilhelm Engelmann*, éditeur à Leipzig.)

1396. — **R. Martial.** — Hygiène industrielle du travailleur. 1 vol. in-12. de XVII-351 pages. Prix : 4 fr. (*V. Giard et E. Brière*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. Gernez, prosecteur, ouvrira son cours de *Chirurgie infantile et chirurgie du thorax* le vendredi 7 Juin 1907 à 1 h. 1/2. 1° Bec-de-lièvre. Perforations palatines. Végétations adénoïdes. Ablation des amygdales. — 2° Trépanation de l'apophyse mastoïde. Abcès du cerveau et du cervelet. — 3° Tubage. Trachéotomie. Corps étrangers des voies digestives et respiratoires. Œsophagotomie. — 4° Traitement du torticolis. Incision des abcès du cou, des abcès rétro-pharyngiens. Traitement des ganglions tuberculeux du cou. Autoplasties. — 5° Traitement du pied bot, du pied plat, du genu valgum, des courbures rachitiques, arthrodèses, anastomoses tendineuses. — 6° Traitement de la péritonite tuberculeuse. Cure radicale de la hernie inguinale. Appendicite. Anus contre nature. — 7° Hydrocèle, cure radicale. Ectopie testiculaire. Hypospadias. Phimosis. Paraphimosis. — 8° Abcès du sein. Ablation du sein cancéreux et curage de l'aisselle. Opérations esthétiques sur le sein. Résection costale pour abcès froids. — 9° Ponction et pleurotomie pour pleurésies. Opération d'Estlander. Thoracoplastie. Volets thoraciques. Pneumotomie. — 10° Ponction du péricarde. Chirurgie du cœur. Voie d'accès dans le médiastin postérieur.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Albert Mathieu, M. Jean Ch. Roux, ancien interne des hôpitaux, assistant de la consultation des maladies de l'appareil digestif, et M. A. Laboulais, ancien interne en pharmacie des hôpitaux, chef du laboratoire, commenceront un *Cours théorique et pratique sur les Maladies de l'estomac et de l'intestin*, le 3 Juin 1907.

Le cours sera complet en cinq semaines et aura lieu au laboratoire de l'hôpital Saint-Antoine (20, rue de Cîteaux), à 5 h. 1/2 du soir, les lundis, mercredis, vendredis. Les travaux pratiques (examen du suc gastrique, de la digestion intestinale et autres procédés de diagnostic) auront lieu les mêmes jours, de 4 h. 1/4 à 5 h. 1/4, avant le cours.

Pour les renseignements et l'inscription, s'adresser au laboratoire de l'hôpital Saint-Antoine (20, rue de Cîteaux) tous les matins, de 8 heures à midi, et tous les soirs de 1 heure à 6 heures, sauf le dimanche.

CONCOURS

Agrégation (*chirurgie et accouchements*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 21 Mai* — M. Latarget (Lyon) : *Des indications des résections du coude.* — M. Garipuy (Bordeaux et Toulouse) : *Appendicite et grossesse.*

Séance du 22 Mai — M. Sauvage (Paris) : *La môle vésiculaire.* — M. Trillat (Lyon) : *De l'influence que l'hystéropexie proprement dite et les diverses opérations ligamentaires répondant aux mêmes indications cliniques peuvent exercer sur la grossesse et l'accouchement.*

— Les candidats à l'agrégation en chirurgie doivent se rendre à l'hôpital de la Charité (service de M. le professeur Reclus) le vendredi 24 Mai à 9 h. 1/2 pour subir les épreuves cliniques.

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. *Séance du 18 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 15; Alglave, 15; Schwartz, 16; Mouchet, 18.

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 10 Juin 1907, à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir doivent se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (Service du personnel), de midi à 3 h., jusqu'au samedi 25 Mai inclusivement.

Adjuvat. — Épreuve orale. — *Artère carotide externe.* — Ont obtenu : MM. Latouche, 15; Cottard, 14; Deniker, 18; Küss, 17; Lemoine, 13; Poupardin, 16; Roubier, 18; Roux, 18; Villandre, 16.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira le 30 Octobre 1907, devant l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et histologie à ladite École.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, pouvant disposer d'un certain capital, cherche situation dans maison de santé ou clinique marchant bien, Paris ou gr. ville province. Écrire : *P. M.*, n° 355.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 42. Samedi, 25 Mai 1907.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.

F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES INFIRMERIES INDIGÈNES DANS L'EXTRÊME SUD-ORANAIS

Les soldats qui tiennent dans l'Extrême-sud Algérien le drapeau de la France ne se contentent pas de faire le coup de feu contre les pillards du désert. Ils se font aussi les éducateurs des populations nouvellement conquises à notre influence, et, lorsque la tranquillité revenue leur en donne le loisir, ils laissent leur fusil pour s'occuper d'administration, de justice, d'éducation, d'agriculture. Ils s'occupent aussi d'hygiène, et sous ce rapport j'ai pu me rendre compte par moi-même de l'influence bienfaisante de nos confrères de l'armée.

J'ai vu des « infirmeries indigènes » sur la frontière du désert, à Colomb-Béchar, tête de ligne actuelle du chemin de fer qui pénètre dans le sud du Maroc, et à Beni-Ounif, à quelques kilomètres des merveilleuses oasis du Figuig. Ces deux infirmeries, qui sont dues en grande partie à l'intelligente libéralité de notre confrère Henri de Rothschild, sont fort convenablement aménagées. Il y a une salle de consultations, une salle de pansements, un petit laboratoire, deux salles de cinq ou six lits qui permettent d'hospitaliser les indigènes, sinon très luxueusement, au moins dans des conditions de confort qui leur sont inconnues. Il y a même une salle d'opérations, fort modeste, mais qui, avec sa table à renversement, sa bouillotte qui donne de l'eau propre, son étuve à alcool grâce à laquelle on peut stériliser les instruments, permet de pratiquer dans de bonnes conditions une foule de petites opérations, et même, en cas d'urgence ou d'accident, des opérations plus sérieuses. Le Gouvernement général de l'Algérie pourvoit largement à l'entretien de ces infirmeries, où les médicaments ne manquent pas et où les objets de pansement sont en abondance. Il y a donc tout ce qu'il faut pour faire de bonne besogne. Mais il y a mieux encore : il y a des hommes d'expérience et de dévouement, des médecins militaires qui, dans ces pays lointains, sous ce climat brûlant, restent parfois de longues années fidèles à leur poste, attachés à leur devoir,

retenus aussi par le charme étrange de ces pays du soleil et par la conscience des grands services qu'ils rendent chaque jour.

Peu à peu les indigènes s'habituent à venir à eux. Ils se rendent compte de plus en plus que les soins des médecins arabes, qui, à côté d'un peu de bien leur font souvent beaucoup de mal, ne peuvent être comparés à ceux qu'ils trouvent auprès de nous. Ils viennent souvent de fort loin, de 20, 40 kilomètres et même davantage. Il est vrai que le temps et l'espace ne comptent guère pour eux. Mais ce qui montre mieux encore leur confiance, c'est qu'ils viennent en nombre des villages mêmes du Figuig, qui, jusqu'à ces derniers temps, était resté réfractaire à toute pénétration européenne. Le médecin va souvent lui-même dans les villages de l'oasis, où l'on rencontre encore cependant bien des hommes à l'œil méfiant et qui ne supportent qu'avec impatience notre domination récente. Il y a deux ans, il y avait eu à l'infirmerie de Beni-Ounif 3.000 consultants. Il y en a eu 4.000 cette année, et ces chiffres montrent mieux que tout raisonnement la grandeur de l'œuvre poursuivie là-bas, avec toute leur science et tout leur dévouement, par nos confrères de l'armée.

J.-L. Faure.

VARIÉTÉS

La Chine et l'opium.

Le gouvernement français n'ose interdire la vente de l'absinthe et laisse l'opiummanie faire chaque jour des prosélytes parmi ses fonctionnaires et ses officiers. Par un singulier contraste, les Chinois se préoccupent de prohiber progressivement la consommation de l'opium. Nous lisons dans *l'Avenir du Tonkin* :

E. Tcheng Kœi long, gouverneur du Kiangsou, vient de donner l'ordre suivant, concernant les mandarins :

« A partir du sixième jour de la première lune (18 février), les fonctionnaires, civils et militaires, de grade supérieur ou subalterne, qui ont l'habitude de fumer de l'opium, devront demander eux-mêmes au gouverneur ou au vice-roi un congé de cinq mois pour faire une cure contre l'opium.

Ils pourront retourner à leur poste lorsqu'ils seront guéris de leur mauvaise habitude.

Si, dans le courant des cinq mois, ils n'ont pu se dégager et se débarrasser de la coutume d'opium, nous prolongerons encore leur congé de trois mois, afin qu'ils puissent rompre tout à fait avec l'usage de la drogue.

Celui qui persistera à fumer encore après ces derniers trois mois méritera la punition de la destitution immédiate et sera empêché de se procurer un emploi officiel durant le reste de sa vie.

Nous espérons que tous serez enclins à vous soumettre fidèlement à cet ordre et que nous n'aurons pas à sévir par la suite. »

Il en est de même dans toute la Chine : une réglementation vient de paraître qui interdit toute nouvelle plantation de pavots et ordonne de réduire d'un dixième par an les plantations existantes ; de plus tout, fumeur devra se faire inscrire et indiquer la quantité d'opium qu'il consomme, et seuls les inscrits en pourront recevoir. Les fumeries d'opium seront fermées dans un délai de six mois. Les autorités donneront des ordonnances médicales à ceux qui sont adonnés à l'habitude de fumer ; personne ne sera autorisé dorénavant à commencer à fumer l'opium ; les fumeurs actuels devront diminuer leur consommation de 20 pour 100. S'ils ne le font pas, les magistrats seront révoqués, les gradués dépouillés de leurs diplômes. Les fumeurs âgés de plus de soixante ans seront traités avec indulgence, mais les fonctionnaires devront cesser de fumer dans un délai de six mois ou démissionner.

Les professeurs, les lettrés, les soldats et les marins devront se guérir en trois mois ; les princes, ducs, vice-rois, généraux devront informer le trône de leur intention de cesser de fumer dans un délai donné. En attendant, ils seront autorisés à employer des adjoints pour ne reprendre leurs fonctions qu'après leur guérison. Les sociétés contre l'usage de l'opium seront invitées à relever toutes les infractions à ces dispositions. De plus, les représentants de l'Inde, de Perse, de France et de Hollande seront pressentis pour obtenir que l'importation d'opium cesse dans un délai de dix ans.

Comme on voit bien que les Chinois sont moins civilisés que les Français !

P. D.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Consommation d'eau dans les villes. — Voici quelques chiffres sur la quantité d'eau alimentaire consommée quotidiennement par l'habitant de certaines villes allemandes. Le maximum de 318 litres est atteint à Dortmund, tandis que le chiffre correspondant n'est que de 113 litres à Berlin, 150 à Barmen, à Munich et à Altona, 170 à Leipzig, 189 à Hambourg, 125 à Nuremberg, 129 à Stettin, 85 seulement à Brême, 76 à Aix-la-Chapelle et 65 à Königsberg.

* * *

Mortalité typhique. — A considérer l'ensemble des villes allemandes les plus importantes, on voit que le maximum de mortalité par la fièvre typhoïde est atteint à Essen, où l'on compte 29,7 cas par 10.000 habitants ; c'est ensuite, en décroissant, 24,2 à Dortmund, 19,6 à Stettin, 17 à Aix-la-Chapelle, 16,7 à Königsberg, 15,5 à Dantzig, 11 à Halle, 10 à peu près à Cologne, Brunswick, Barmen. Cette même mortalité tombe à moins de 6 à Munich, à 5 à peu près à Dresde, à 4,5 à Nuremberg, et encore moins à Stuttgard.

CANADA

Incinération des ordures ménagères. — Dans la petite ville de Westmond, au Canada, qui ne compte que 11.000 habitants, l'enlèvement des immondices revenait à un peu plus de 20.000 francs par an.

La dépense annuelle est plus élevée avec le nouveau procédé : elle atteint un peu plus de 37.000 fr. Mais comme l'installation est faite pour produire de la vapeur utilisée effectivement, que, de plus, on vend les scories pour la réfection des chemins notamment, on arrive à ce que les frais annuels nets ne dépassent pas 16.500 francs.

LIVRES NOUVEAUX

Paul Bar, Brindeau et Chambrelent. — *La pratique de l'art des accouchements*, 2 volumes de 1744 pages, avec 864 figures. Paris, 1907 (Asselin et Houzeau, édit.).

Voici un ouvrage auquel étudiants et praticiens feront le meilleur accueil, car il répond indiscutablement à un besoin, et il y répond heureusement, complètement. Tenant la place intermédiaire entre les volumineux traités, qui s'adressent aux spécialistes, et les précis, de lecture toujours si ingrate, cet ouvrage fera connaître, tant au point de vue théorique que pratique, tout ce qui a été fait de saillant en obstétrique, tant en France qu'à l'étranger.

La rédaction de chaque chapitre ayant été confiée à des collaborateurs spécialement désignés pour traiter le sujet qui leur était proposé, les lecteurs seront sûrs d'être mis au courant des plus récents progrès réalisés en chaque branche de l'art des accouchements ; d'autre part, M. Paul Bar, en revoyant chaque article, a assuré à l'ensemble une parfaite homogénéité.

Voici, d'ailleurs, un rapide aperçu qui permettra de se rendre compte et de l'excellence du plan de l'ouvrage, et de l'importance des différents chapitres.

1re Partie : *Anatomie et physiologie.* — M. Keiffer, dont les travaux sont connus de tout le monde scientifique, a rédigé cet important chapitre, mettant au point ce qui a trait au bassin osseux et mou, à l'utérus et à l'œuf, aux mamelles.

2e Partie : *La grossesse normale; l'accouchement dans les différentes présentations.* — Dans un style d'une élégante lucidité, M. Puech a réussi à rendre attrayante l'étude du mécanisme normal de l'accouchement, en général si aride. Un chapitre particulièrement important a été consacré à l'étude de la grossesse gémellaire, étude qui, dans les classiques, n'était, il faut le reconnaître, jusqu'ici qu'ébauchée.

3e Partie : *La délivrance normale et pathologique.* — Est-il en obstétrique un point plus intéressant que ce qui a trait à la délivrance? Cet acte, qui domine le pronostic de l'accouchement, doit donc être connu de tous, dans ses moindres détails. Il le sera, et très complètement, grâce à l'impeccable étude de M. Commandeur.

4e Partie : *Suites de couches normales et pathologiques.* — M. Macé a réuni, en quelques pages, tout ce qu'il importe de connaître sur les phénomènes physiologiques des suites de couches et sur la conduite à tenir vis-à-vis d'une nouvelle accouchée. — MM. Bar et Jeannin ont consacré tous leurs soins à l'étude des suites de couches pathologiques. Ils ont tenu à résumer les nombreuses découvertes éclairant la pathogénie des infections puerpérales, à en décrire minutieusement les différents types cliniques, afin d'en discuter, point par point, le traitement.

5e Partie : *Le nouveau-né.* — La moitié des soins de l'accoucheur s'adressant à l'enfant qui vient de naître, on ne saurait trop s'attacher à l'étude de l'hygiène de la première enfance, de l'allaitement, des maladies, de la mortalité des enfants du premier âge ; aussi, MM. Maygrier et Jeannin ont-ils donné à ce chapitre un long développement.

6e Partie : *Des maladies et des états de la mère capables de devenir une cause de complication pendant la grossesse et pendant l'accouchement.* — Ici, nous devons malheureusement nous en tenir à une simple énumération, chaque chapitre demandant à lui seul un développement incompatible avec les limites de cet aperçu :

A) Maladies infectieuses, intoxication pendant la grossesse, par M. Chambrelent.

B) Maladies propres à la femme enceinte, par MM. Chambrelent et Cathala.

C) Viciations pelviennes, par M. Commandeur.

D) Maladies de l'appareil génital, par M. Treub.

7e Partie : *Des anomalies du fœtus et de ses annexes capables de devenir une cause de complications pendant la grossesse et l'accouchement.* — M. Brindeau a traité, avec une compétence toute spéciale, quelques-uns des principaux chapitres de l'obstétrique. Nous attirons spécialement l'attention du lecteur sur la grossesse extra-utérine, le placenta prævia, la môle hydatiforme, l'hydramnios, l'avortement, la rupture utérine, etc.

8e Partie : *Des opérations et manœuvres usitées en obstétrique.* — Cette partie, qui, au point de vue pratique, doit être mise au premier rang, a été traitée, par MM. Bar et Guéniot, avec tout le soin qu'elle méritait. Le praticien y trouvera un guide sûr et concis qui lui rendra les plus grands services, en présence des différents cas de la clinique, cas faciles et fréquents, ou difficiles et exceptionnels.

Appendice : Un aperçu rapide, et complet cependant, de la *tératologie* a été tracé par M. Rabaud, que ses travaux antérieurs désignaient tout particulièrement pour cette tâche. Enfin, M. Morache a résumé en quelques pages dont l'intérêt n'échappera à personne tout ce qu'il importe à l'accoucheur de connaître de *médecine légale*.

Nous aurons tout dit quand nous aurons ajouté qu'une illustration abondante et absolument originale concourt à faire de cet ouvrage un livre qui honore la science moderne.

Cyrille Jeannin.

BIBLIOGRAPHIE

1397. — **G. Deny** et **P. Camus.** — La psychose maniaque dépressive. 1 plaquette in-16, de 96 pages, avec 10 figures, cartonnée. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1398. — **E. Forgue** et **V. Riche.** — Le diverticule de Meckel : *Son rôle dans la pathologie et la thérapeutique abdominales.* 1 vol. gr. in-8°, de 339 pages, avec 70 figures. Prix : 8 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 6 Juin 1907, à 1 heure. — M. DESEGLISE : L'infantilisme tardif de l'adulte ; MM. Debove, Jeoffroy, Gilbert, Jeanselme. — M. DELMAS : La mort avec ictus dans la paralysie générale ; MM. Joffroy, Debove, Gilbert, Jeanselme. — M. NACHMIAS : Greffe dentaire (réimplantation) ; MM. Gilbert, Debove, Joffroy, Jeanselme. — M. HUBERT : Etude sur l'amastie ; MM. Le Dentu, Berger, Auvray, Morestin. — M. DE FOUMESTRAUX : Les accidents cérébraux et oculaires consécutifs à la ligature de la carotide primitive (étude expérimentale et clinique) ; MM. Berger, Le Dentu, Auvray, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Juin 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Broca, Thiéry, Legueu — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Walther, Rieffel, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Tuffier, Wallich, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Dejerine, censeur ; M. Macaigne, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Mauclaire, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Gosset, Proust. M. Brissaud, censeur ; M. Teissier, suppléant.

Mardi 4 Juin 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Le Dentu, Rieffel, Morestin. — 2e : MM. Gley, Launois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Berger, Thiéry, Demelin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Gouget, Jeanselme. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud, M. Joffroy, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. De Lapersonne, Ricard, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Albarran, Hartmann, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Thiroloix, Rénon. M. Raymond, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 5 Juin 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Lejars, Thiéry, Legueu. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, Roger, André. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Delbet, Sebileau, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delens, Wallich, Cunéo. M. Kirmisson, censeur ; M. Macaigne, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Landouzy, Teissier, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Brissaud, Legry, Claude. M. Dejerine, censeur ; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Proust, suppléant.

Jeudi 6 Juin 1907 — Dissection, Ecole pratique : MM. Albarran, Hartmann, Thiéry. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Achard, Maillard. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Retterer, Chassevant, Langlois. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Marion, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Rénon, Carnot. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Vaquez. M. Dieulafoy, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Vendredi 7 Juin 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Sebileau, Aug. Broca, Mauclaire. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Desgrez, Balthazard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Lejars, Rieffel, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delbet, Wallich, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Roger, Claude. — 4e : MM. Landouzy, Thoinot, Macaigne. M. Gaucher, censeur ; M. Teissier, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delens, Legueu, Pierre Duval. M. Brissaud, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique ((Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Legry, suppléant.

Samedi 8 Juin 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Méry, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Retterer, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Maygrier, Thiéry, Auvray. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Troisier, Gouget, Carnot. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Richaud. M. Berger, censeur ; M. Vaquez, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Rénon, Jeanselme. M. Le Dentu, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Médecine opératoire spéciale. — M. RAYMOND GRÉGOIRE, prosecteur, commencera un cours d'*opérations gynécologiques* le lundi 17 Juin 1907, à 8 h. 1/2.

PROGRAMME SOMMAIRE DU COURS : 1. Dilatation de l'utérus. Curettage. Des amputations du col. — 2. Traitement du prolapsus génital : Colporraphie antérieure ; colpopérinéorraphie, suture des releveurs de l'anus. — 3. Traitement des sténoses du col. Colpotomie postérieure. — 4. Colpotomie antérieure. Hystéropexie vaginale. Traitement des déchirures du périnée. — 5. Hystérectomie vaginale. Ablation des fibromes intra-utérins. Opérations sur la glande vulvo-vaginale. — 6. Dilatation de l'urètre. Uréthrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules recto-vaginales et vésico-vaginales. — 7. Raccourcissement extra-péritonéal et raccourcissement par inclusion pariétale des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. — 8. Principes généraux des opérations abdominales. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — 9. Des différents procédés de castration abdominale totale pour annexites suppurées. Technique et indications. — 10. Hystérectomie abdominale. Hystérectomies subtotale et totale. Myomectomie.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de bronze* : MM. Croix, Dubosc, Huchet, Morel, Thépénier, internes des hôpitaux; Aine, Baldini, Girauld, Malterre, Pageot, Riché, Vinçon, externes des hôpitaux.

L'organisation générale de l'Assistance publique. — Une Commission est instituée près le ministre de l'Intérieur pour l'étude des diverses questions qui se rattachent à l'organisation générale de l'Assistance publique à Paris. En font partie : MM. Bonnaire, Debove, Faisans, Navarre et Walther ; M. Georges Bourgeois est nommé secrétaire.

Les amis de l'Université de Paris. — Une somme de 2.000 francs est mise par la société des Amis de l'Université de Paris à la disposition de M. le professeur Roger, pour l'achat d'appareils nécessaires à l'examen du fonctionnement de l'estomac et de l'intestin au moyen des rayons de Rœntgen.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. — M. Engel est nommé membre de ce Conseil en remplacement de M. Moissan.

Enfants assistés. — MM. Allen, résidant à Entrains (Nièvre), Jacobson, résidant à Treigny (Yonne), Delurras, résidant à Fours (Nièvre), et Dotézac, résidant à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), sont nommés médecins du service des Enfants assistés de la Seine.

CONCOURS

Agrégation (*Chirurgie et accouchements*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 23 Mai* (matin). — M. Pery (Bordeaux) : *Bassins viciés par claudication.* — M. Rudaux (Paris) : *Paralysies obstétricales.*

Séance du 23 Mai (soir). — M. Voron (Lyon) : *La dystocie par fibromes utérins.* — M. Delestre (Paris) : *Rétention de l'arrière-faix après l'accouchement.*

Séance du 24 Mai. — M. Couvelaire (Paris) : *Des lésions traumatiques du crâne fœtal au cours de l'accouchement.* — M. Pouliot (Bordeaux-Toulouse) : *Thrombus puerpéral de la vulve et du vagin.*

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation). — *Séance du 22 Mai.* — M. Lassablière : *Des actions trophiques nerveuses.*

Séance du 23 Mai. — M. Camus et M. Busquet : *Régulation de la pression artérielle par les variations de composition du milieu utérin.*

Séance du 24 Mai. — M. Dubois et Ambard : *La respiration des tissus.*

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — Epreuve écrite. — *Circulation sanguine.*

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 22 Mai.* — Ont obtenu : MM. Lereboullet, 20 ; Boix, 17 ; Bulthazard, 18 ; Coyon, 16.

Séance du 24 Mai. — Ont obtenu : MM. Léri, 19 Michel, 17 ; Pissavy, 18 ; Rathery, 17.

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. *Séance du 21 Mai.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 19 ; Alexandre, 16 ; Grégoire, 18 ; Iselin, 14.

Séance du 23 Mai. — Ont obtenu : MM. Lecène, 20 ; Marcille, 18 ; Kindirdjy, 18 ; Chifoliau, 19 ; Piquand, 16.

Accoucheur des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 17 Mai.* — Ont obtenu : MM. Le Lorier, 19 ; Monchotte, 18 ; Funck, 19 ; Chéron, 15. — *Absent* : M. Lequeux.

Séance du 22 Mai. — Ont obtenu : MM. Guéniot, 17 ; Schwaab, 18 ; Lacasse, 17. — *Absent* : M. Cathala.

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 17 Juin 1907, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu : I. Pour le clinicat médical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et de deux chefs de clinique adjoints. — II. Pour le clinicat chirurgical : A la nomination de deux chefs de clinique titulaires et d'un chef de clinique adjoint. — III. Pour le clinicat obstétrical : A la nomination d'un chef de clinique adjoint. — IV. Pour le clinicat des maladies mentales : A la nomination d'un chef de clinique titulaire. — V. Pour le clinicat des maladies du système nerveux : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — VI. Pour le clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — VII. Pour le clinicat chirurgical infantile : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — VIII. Pour le clinicat gynécologique : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — IX. Pour le clinicat thérapeutique : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, avant le 9 Juin 1907. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur.

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Protectorat. — Epreuve écrite. — *La circulation veineuse du cerveau et le liquide céphalo-rachidien.* — *Abcès par congestion.*

Adjuvat. — A la suite du concours de l'Adjuvat, le jury a classé les candidats dans l'ordre suivant : MM. Deniker, Küss, Rouhier, Roux et Villandre.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury des concours des prix de l'internat en pharmacie MM. Sommelet, André, Portes, Tiffeneau, Champigny.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur. 1. rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HAFFKINE
ET LA PESTE AUX INDES

Le *Times* publiait, il y a peu de jours, un article du professeur Ronald Ross, de Liverpool, sur l'injustice dont a été victime Haffkine à l'occasion d'un accident arrivé au cours des inoculations antipesteuses aux Indes. *The British Medical Journal*, *The Lancet*, *The Journal of Tropical Medicine* avaient précédemment exposé toutes les phases de la lutte soutenue par un homme seul, durant quatre ans, contre toutes les autorités administratives, pour aboutir à la démonstration de la vérité. Le monde médical français ne doit pas passer indifférent devant cet épisode de la lutte antipesteuse menée par un des plus dignes disciples de Pasteur.

* * *

Quand la peste, après une certaine trêve, reparut dans l'Inde, en 1896, elle ne fut d'abord pas reconnue ; elle eut le temps de cheminer dans la région de Bombay pendant six mois, ignorée des autorités locales, avant d'être diagnostiquée par Surveyor et Haffkine, lequel s'occupait depuis trois ans de vaccinations anticholériques. Le fléau reconnu, ce fut l'avalanche des ordres contradictoires et mal exécutés, ce fut la panique, et, « au milieu de la tourmente », dit Ronald Ross, « Haffkine a été le seul homme qui ait fait face au danger ». Il chercha et trouva le vaccin anti-pesteux, obtint du gouvernement les moyens nécessaires à sa préparation, fonda le laboratoire, organisa les expéditions sanitaires vaccinales, les conduisit lui-même, accomplit une œuvre gigantesque. Le nombre de doses vaccinales expédiées dépasse six millions pour l'Inde seule; la mortalité, dans les régions où les vaccinations ont été pratiquées au cours de l'épidémie, a diminué de 85 pour 100; « personne, depuis Jenner, n'a sauvé autant de vies humaines. »

Telle était la situation en Octobre 1902, lorsque survint l'accident qui fit oublier tout cela : un médecin sanitaire et son assistant firent une série d'inoculations dans le village de Mulkowal, et les dix-neuf personnes vaccinées avec le con-



tenu du premier flacon de vaccin furent atteintes de tétanos et succombèrent toutes, tandis qu'on n'observa aucun autre cas de ce genre chez les personnes vaccinées avec le contenu des autres flacons. La nouvelle de ce malheur se répandit, le vaccin prophylactique tomba dans le discrédit, et quelques milliers de décès sont sans doute attribuables à la suspension temporaire des vaccinations. Une commission, nommée par le gouvernement de l'Inde fit une enquête et conclut à la contamination du flacon au laboratoire même; elle attribua l'accident au fait qu'en 1902, vu le pressant besoin de vaccine en grande quantité, Haffkine avait remplacé le mode de culture classique par un autre procédé beaucoup plus rapide: la culture du bacille pesteux était faite sur gélose à l'eau et la vaccine n'était plus additionnée d'acide phénique à 0, 5 pour 100, comme dans le procédé classique. Le gouvernement publia une ordonnance, destinée à calmer la population, dans laquelle il expliquait la chose et décidait que seul le procédé classique de préparation de la vaccine carbolisée serait autorisé.

Haffkine ayant protesté contre ces conclusions, le gouvernement demanda l'avis du Lister Institute, lequel confirma les conclusions de la commission d'enquête, mais ajouta qu'il n'était pas possible d'affirmer que la contamination eût eu lieu au laboratoire; elle aurait aussi pu se produire sur place. Et c'est là que gît précisément tout l'intérêt scientifique de la cause, car les deux hypothèses ne sont pas admissibles à la fois : elles s'excluent absolument ainsi que nous allons le voir, ainsi que Haffkine l'a établi par de nombreuses expériences au cours de ces dernières années.

Un flacon bouché, plein de vaccine antipesteuse, dans lequel on a ensemencé du tétanos, en particulier le spécimen trouvé à Mulkowal, donne lieu à une culture tétanique anaérobie extrêmement riche, si bien qu'avant trois jours, en débouchant le flacon, on est frappé par une mauvaise odeur pénétrante. Le flacon tétanigène de Mulkowal avait quitté le laboratoire depuis des semaines, M. Elliot avait d'autant plus attentivement examiné le flacon débouché qu'il venait de proposer de se faire vacciner lui-même en premier lieu, et il avait bien constaté l'absence de toute odeur, ce qui est la règle pour les cultures pesteuses sur gélose à l'eau. La culture anaérobie qui se serait produite si la souillure avait daté du laboratoire, injectée à la dose de un demi-centimètre cube par personne, aurait dû causer des cas de tétanos foudroyants, tandis que les 19 cas mortels ont eu la marche habituelle, lente, telle qu'on l'observe communément après les infections accidentelles par des doses minimes de virus non cultivé. C'est une culture tétanique faible qu'on a retrouvée au fond du flacon contaminé, telle qu'elle se développe pauvrement dans les conditions aérobies.

La seringue qui a servi à inoculer à dix-neuf personnes le contenu du premier flacon a été simplement lavée à l'eau phéniquée avant d'être rechargée avec le contenu d'un autre flacon: ce nettoyage avait donc suffi à la rendre stérile. De nombreuses expériences ont démontré qu'après avoir aspiré avec cette seringue une culture tétanique produite dans les conditions admises par la commission pour le flacon infecté, il est impossible de désinfecter l'instrument par simple lavage, il conserve après ce lavage assez de virus tétanique pour tuer dix-sept animaux sur dix-neuf; l'infection s'arrêtant après le lavage et le changement de flacon est encore une preuve que le liquide injecté et l'instrument n'avaient reçu que peu de microorganismes, que ce n'était pas une culture.

Quant à l'antisepsie par l'acide phénique, elle n'était pas utile pour la vaccine sur gélose à l'eau, qui est stérilisée par d'autres procédés; la carbolisation n'est utilisée pour la préparation d'aucun sérum à l'Institut Pasteur, qui ne compte pas de cas de tétanos à son actif, tandis que le sérum antidiphtérique de Milan, quoique carbolisé à 0,5 pour 100, a causé des accidents tétaniques multiples et mortels.

Ces divers points ont été l'objet d'expériences multipliées sous toutes les formes, dans toutes les conditions possibles; elles démontrent que le virus tétanique n'a pas cultivé dans le flacon plein de vaccine, il n'a pu y pénétrer qu'à Mulkowal même, à l'ouverture du flacon et, dernière preuve, *last not least*, voici ce qui y est arrivé et ce qui a été péremptoirement établi : les vaccinations eurent lieu à Mulkowal, hors du village, au milieu de la foule des villageois; au moment de déboucher le flacon, le préparateur laissa tomber la pince sur le sol, il la ramassa et, au lieu de la flamber suivant les prescriptions du laboratoire, il se borna à la passer à l'eau phéniquée et s'en servit pour déboucher le flacon, qui devint fatal. Il ne faut pas oublier que le sol tropical, en particulier le sol de l'Inde, est beaucoup plus riche en virus tétanique que celui des zones tempérées.

Haffkine ne mérite pas et ne peut accepter le blâme que lui a infligé la commission d'enquête, ni le bénéfice du doute que lui accorde le Lister Institute, et l'on ne peut qu'admirer, avec les professeurs Simpson et Ronald Ross, la ténacité qu'il met à lutter jusqu'à ce que la vérité, scientifiquement démontrée, ait été officiellement rétablie.

Mme Nageotte-Wilbouchewitch.

VARIÉTÉS

Projet de Loterie médicale.

Lisez le *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux du* 20 Mars 1907; à la page 163, vous y trouverez un *Projet de loterie en faveur des infortunes du corps médical, infirmes, veuves, orphelins*.

Ce projet, dû à notre confrère Smester, de Paris, consiste à lancer, après autorisation ministérielle, une loterie de x millions dont le bénéfice servirait à créer une caisse d'allocations temporaires aux malades et de pensions aux invalides de la profession médicale ainsi qu'aux veuves et orphelins de médecins.

L'organisme chargé de gérer cette Caisse serait un organisme déjà existant ou une Société nouvelle.

De nombreux syndicats médicaux, paraît-il, encouragent ses efforts par leur adhésion morale et par l'envoi d'une contribution de 20 francs à titre de frais de propagande. L'Assemblée générale des syndicats médicaux de l'Hérault, dans sa séance du 11 Décembre 1901, a décidé d'associer ses efforts à ceux de M. Smester et a chargé M. Magnol d'envoyer 20 francs à M. Dordelin, de Montrouge, secrétaire du Comité d'action.

Certainement ceux de nos confrères qui ont émis ou approuvé ce projet de loterie ont les plus louables intentions, mais je trouve néanmoins que ce projet est bien singulier. Qu'on fasse des loteries pour secourir les enfants tuberculeux, pauvres êtres sans défense, la chose est excusable. Mais le corps médical est composé dans son ensemble d'hommes bien portants. Un homme vigoureux, sain d'esprit, qui accomplit un travail utile, *a le droit et le devoir d'exiger* de la société un salaire lui permettant de vivre et d'élever ses enfants. Le corps médical devrait fonder pour les invalides de la profession une véritable caisse de retraites et d'allocation temporaire. Ne serait-il pas humiliant pour lui d'avoir recours à une forme déguisée de la mendicité ? [1]. P. D.

1. Au cours de la dernière réunion de l'*Assemblée générale des médecins de France*, le principe de la loterie « au profit du corps médical » a été rejeté. Le principe de la loterie « applicable aux veuves et aux orphelins dans la gêne ou la misère » a été renvoyé à l'examen des Sociétés locales.

LIVRES NOUVEAUX

M. A. Bier, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Bonn. — *L'hyperémie et son action thérapeutique*. Ouvrage traduit de l'allemand par MM. A. Machard et A. Vallette. 1 vol. gr. in-8°, de xx-412 pages, avec 32 figures dans le texte. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Notre journal a été un des premiers, sinon le premier, à attirer l'attention sur la méthode de Bier, lorsque, il y a bientôt quatre ans, le savant professeur de Bonn fit connaître ses premières recherches sur l'hyperémie veineuse et ses résultats thérapeutiques. Par toute une série d'analyses, de communications, de revues, d'articles originaux, nos lecteurs ont été tenus au courant de cette nouvelle thérapeutique. Cependant, pendant ces trois ans, « l'hyperémie » est devenue une véritable science, au même titre que le massage, par exemple, ayant ses indications particulières, sa technique propre, une instrumentation appropriée à chaque groupe de cas.

C'est précisément en vertu de ces considérations qu'il nous semble intéressant de signaler d'une façon toute particulière la traduction française du livre du professeur Bier par deux confrères genevois, les docteurs A. Machard et A. Vallette.

Ce livre est un véritable traité et, en même temps, un véritable *vade-mecum* de l'hyperémie veineuse à l'usage des praticiens.

Après quelques considérations sur le rôle de l'hyperémie dans les processus vitaux, M. Bier donne la description de divers procédés qu'on peut utiliser pour provoquer l'hyperémie : air chaud, bandes élastiques, ventouses et appareils aspirateurs, révulsifs et dérivatifs chimiques. Il étudie ensuite les effets généraux de l'hyperémie, ses effets bactéricides, son action résolutive, son influence sur la résorption des produits pathologiques et sur la nutrition et la régénération des tissus.

La base scientifique de sa méthode thérapeutique une fois bien établie, M. Bier passe à ses applications pratiques dans les diverses maladies : suppurations aiguës et chroniques, affections osseuses et articulaires, inflammations spécifiques, maladies d'yeux et d'oreilles, maladies de la bouche et des voies respiratoires, traumatismes, lymphangites, etc. Dans chacune d'elles, M. Bier décrit en détail le mode d'application de la bande ou de la ventouse, le temps qu'on doit les laisser en place, les accidents qui peuvent se produire, la façon de les éviter. Les nombreuses observations cliniques, et les figures enlèvent à ces chapitres tout ce que leur lecture pourrait avoir d'aride.

« Je crois, écrit le professeur Bier dans ses conclusions, que l'application pratique de l'hyperémie représente la méthode de traitement la plus générale et la plus étendue qui existe, car aucun procédé, à ma connaissance, ne pourrait être employé avec plus de succès dans des cas aussi variés et dans des affections aussi diverses. » Si cela est — et cela semble être — on peut prédire au livre du professeur Bier, à la traduction qu'en ont donnée MM. Machard et Vallette, le succès qu'il mérite.

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

1399. — **P. Barbarin.** — Vingt-cinq leçons pratiques d'anatomie élémentaire et de petite chirurgie pour le personnel des hôpitaux et des dispensaires. 1 vol. in-18, de 250 pages, avec 84 figures. Prix : 3 fr. 50. (*O. Doin*, éditeur.)

1400. — **F.-J. Collet** et **J. Nicolas.** — Le Rein : *Notions nouvelles sur sa physiologie, sa pathologie générale et sa thérapeutique*, 1 vol. in-18, de 240 pages avec tracés. Prix : 3 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1401. — **A. Arthuis.** — Guide pratique des applications médicales de l'électricité statique. 1 vol in-8° de 62 pages, avec 14 figures. Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1402. — **Coste de Lagrave.** — Le vade-mecum du tuberculeux. 1 vol. in-12, de VIII-244 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1403. — **A. Baumgarten.** — La neurasthénie. *Sa nature, sa guérison, sa prophylaxie*, traduit par M. Bonnaymé. 1 vol. in-8°, de XVI-296 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur).



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. J. Jolly commencera le 11 Juin, à 5 h. 1/2, au laboratoire de la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, un cours particulier sur l'*Histologie normale et pathologique du sang et les maladies du sang.* Ce cours aura lieu les mardis, jeudis, samedis à la même heure, et comprendra quinze leçons. S'inscrire d'avance au laboratoire.

Asile public d'aliénés de Maison-Blanche. — M. Truel est nommé médecin en chef de l'Asile.

Asile d'aliénés. — M. Leroy est nommé directeur-médecin de l'Asile d'aliénés de Moisselles.

Hôpital de Versailles. — Sont nommés internes après concours : MM. Fabre de Purrel, Adain.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent*. — M. Buard, à Bordeaux.

Médaille de bronze. — M. Lœwel, à Paris.

Anatomie comparée. — M. Contremoulins, chef du laboratoire principal de radiographie des hôpitaux, a commencé, dans le nouvel amphithéâtre d'anatomie comparée, une série de six conférences complémentaires sur la radiographie appliquée à l'anatomie comparée, et les continuera les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 Juin, à 10 h. du matin.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Bourges, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Jules Ferry*, à Toulon.

— M. le médecin de 1re classe Giraud, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Mousquet* comme médecin-major de la 1re flotille de torpilleurs des mers de Chine.

— M. le médecin principal Girard, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de chef du service de santé à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

— M. le médecin de 2e classe Candiotti, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la canonnière cuirassée *Phlégéton*, dans la division navale de la Tunisie.

Les pupilles difficiles de l'Assistance publique. — Il est institué, au ministère de l'Intérieur, une commission chargée d'établir le programme d'éducation et d'enseignement médico-pédagogique des pupilles difficiles de l'Assistance publique et d'examiner les différentes questions qui pourront lui être renvoyées.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Bourneville, Maurice de Fleury, Janet, Paul-Boncour, Philippe, Raymond, Roubinovitch et Thulié.

Cours pratique d'hypnotisme et de psychothérapie. — MM. BÉRILLON et PAUL FAREZ commenceront, le mardi 11 Juin 1907, un cours d'hypnotisme et de psychothérapie.

Ce cours sera privé; il comportera des démonstrations pratiques et sera complet en 10 leçons; il se fera à l'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, où les inscriptions sont reçues les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi. On peut également s'inscrire par correspondance. Le droit d'inscription est fixé à 50 francs.

Les leçons auront lieu aux dates suivantes : M. BÉRILLON, les 11, 13, 15, 18 et 20 Juin, à 10 h. 1/2 du matin. M. PAUL FAREZ, les 11, 13, 14, 19 et 20 Juin, à 6 heures du soir.

CONCOURS

Agrégation (*Chirurgie et accouchements*). — LEÇON ORALE D'UNE HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 27 Mai* — M. GONNET (Lyon) : *Indication de l'application du forceps*. — M. JEANNIN (Paris) : *L'examen clinique du bassin*. — M. FOURNIER (Toulouse) : *Bassin oblique ovalaire de Naeglé*.

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 25 Mai*. — M. JEANDELIZE et M. LEPAGE : *Mécanisme de l'absorption*.

Séance du 27 Mai. — M. MARTIN et M. CABANE : *Histoire naturelle des trichophytoses*.

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE APRÈS TROIS HEURES DE PRÉPARATION. — *Séance du 27 Mai*. — MM. BRISSEMORET et NICLOUX : *Synthèse de l'aconitine et des alcaloïdes qui s'y rattachent*.

Séance du 28 Mai. — M. DORLÉANS et M. FLORENCE : *Synthèse des sucres*.

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — Ont obtenu : MM. Chevassu, 17; Guibé, 18; Chevrier, 17; Baumgartner, 18.

Sont déclarés admissibles aux épreuves définitives : MM. Lecène, 67 points; Fredet, 66; Chifoliau, 62; Marcille, 62; Chevassu, 62; Mouchet, 61; Guibé, 60; Chevrier, 60.

Chirurgien des hôpitaux (2e concours). — Sont désignés pour faire partie du jury du deuxième concours de chirurgien des hôpitaux, MM. J.-L. Faure, Hartmann, Kirmisson, Lannelongue, Le Dentu, Morestin, Hayem.

Accoucheur des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. *Séance du 24 Mai*. — Ont obtenu : MM. Delestre, 18; Guéniot, 16; Mouchotte, 18.

Séance du 27 Mai. — Ont obtenu : MM. Devraigne, 14; Sauvage, 15; Couvelaire, 19.

Prosectorat. — LECTURE DES COMPOSITIONS. — Ont obtenu : MM. Martin, 15; Descamps, 24; Gnimbellot, 21.

La prochaine séance aura lieu le lundi 3 Juin à 10 h. 1/2 du matin.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AIMÉ BONPLAND

MÉDECIN, NATURALISTE, PLANTEUR [1]

Parmi les esprits originaux que compta en grand nombre le corps médical français du XIXe siècle, il faut faire une place à part à notre confrère Aimé Bonpland, médecin, botaniste, naturaliste, agronome, planteur. Caractère aventureux, Bonpland mena une vie peu banale et donna de merveilleux exemples de hardiesse, d'énergie et de ténacité.

* * *

Aimé-Jacques Goujaud-Bonpland, plus connu sous le nom de Bonpland donné à son père, est né à La Rochelle, le 28 Août 1773, d'une famille de chirurgiens et d'apothicaires.

En 1791, il était à Paris avec son frère pour y étudier la médecine. Il s'y lia de bonne heure avec Humboldt; il l'initiait à l'anatomie et à la botanique, alors que celui-ci enseignait la minéralogie et la physique du globe.

Tous deux amoureux de voyages, anxieux de découvertes, quittèrent Paris pour rejoindre l'expédition d'Egypte; mais les événements s'y opposèrent; les deux amis partirent pour visiter

1. M. E. Hamy. — Aimé Bonpland, médecin et naturaliste, sa vie, son œuvre, sa correspondance. Paris, Guilmoto, 1907 (analysé in *La Géographie*, 1907, 15 Mars, n° 3).

les colonies espagnoles d'Amérique. Pendant cinq ans et deux mois ils procédèrent à cette périlleuse exploration si riche en résultats. Au cours de ce long voyage, Bonpland ne cessa de s'occuper particulièrement de botanique, constituant un herbier superbe, amassant des notes précieuses, commençant des rédactions pleines de vues nouvelles, s'intéressant à tout et n'achevant rien. Toute cette période de la vie de Bonpland est bien connue par la publication des lettres de Humboldt, dernièrement éditées par M. Hamy. On trouve dans cette correspondance les témoignages nombreux du zèle, de l'activité, de la science et du dévouement de Bonpland.

Au cours de cette mémorable randonnée à travers l'Amérique se scella entre les deux savants une amitié qui dura toute leur vie. A leur retour en Europe, Humboldt fut nommé correspondant de l'Institut, Bonpland reçut une pension de 3.000 francs.

C'est à cette époque, 1808, que Bonpland est nommé botaniste de l'impératrice Joséphine et intendant de la Malmaison et, peu après le divorce, administrateur du domaine de Navarre, non loin d'Evreux.

Bonpland s'adonna entièrement à ses nouvelles fonctions et réunit une collection de plantes merveilleuses, soit qu'il les ait obtenues des graines par lui rapportées, soit qu'il se les soit procurées par voies d'échanges ou d'acquisitions, car il s'était mis en relations avec les botanistes les plus célèbres et les établissements les plus réputés. La Malmaison et Navarre lui durent d'être des centres fameux où collectionneurs et savants venaient s'approvisionner. Joséphine mourut en 1814 et Bonpland résista aux instances du prince Eugène qui voulait lui conserver son poste. Il partit.

Il visite les jardins de Kew et de Kinsington, se met en relations avec Banks et les principaux naturalistes, puis, toujours aussi riche d'illusions, reprend le chemin de l'Amérique (1816).

Il s'installe à Buenos-Ayres; il exerce la médecine; il fait un cours à l'Université; puis, à la suite de discussions de ménage, il quitte la ville, s'enfonce dans l'intérieur pour y créer une tannerie et exploiter la *yerba maté*; il y fonde un établissement dans l'ancienne mission de Santa-Ana, sur un territoire qu'il regardait comme faisant partie de la province de Corrientes.

En 1821, les collections qu'il avait rapportées comprenaient huit ou neuf cents espèces de plantes, sans compter les insectes, les coquilles et un certain nombre de pièces anatomiques. Tout sourit à notre botaniste, à la tête d'une *estancia* où se trouvent réunis des plantes, des arbustes et des arbres de toute sorte que ne soignent pas moins de 45 *peones*. C'est à ce moment, où Bonpland voit ses efforts couronnés de succès, que M. Francia, dictateur du Paraguay, entre violemment dans sa vie. Francia, qui a fermé le pays aux étrangers, revendique les territoires sur lesquels notre compatriote s'est établi; voulant supprimer la concurrence que lui fait Bonpland avec ses plantations de *maté*, il le fait saisir, détruit son *estancia* et l'emmène en captivité, les fers aux pieds. Bonpland devait rester captif neuf ans et deux mois.

L'attentat dont le naturaliste français avait été victime ne tarde pas à être connu à Buenos-Ayres, à Montevideo, à Rio, en Europe même. Le monde savant n'y pouvait rester indifférent; l'Institut, le Muséum d'Histoire naturelle protestent, puis, sans succès, à diverses reprises, s'efforcent d'émouvoir Francia. Enfin, tout à coup, sans raison, Bonpland est expulsé le 12 Mai 1829, et l'on ne lui donne que cinq jours pour arranger ses affaires. A force d'instances il obtient un léger délai, puis il franchit la frontière et s'établit à San-Borja sur la rive brésilienne de l'Uruguay où, sur un sol fertile, il recommence sa vie de planteur.

Avide de mouvement après ses neuf années de captivité, le botaniste s'en donne à cœur joie; il parcourt ce pays presque inconnu, y ramasse de nombreuses collections, et, lorsque, en 1832, il descend à Buenos-Ayres, il est accueilli avec enthousiasme. Au bout de huit mois de séjour à Buenos-Ayres, Bonpland ayant adressé au Muséum vingt-cinq caisses de produits animaux, végétaux et minéraux, reprend la route de l'intérieur. Guizot l'a décoré, il est correspondant d'innombrables sociétés scientifiques, mais rien ne vaut pour lui l'air libre de la pampa et les jouissances toujours nouvelles qu'apporte la découverte de quelque plante inconnue.

A San-Borja, son centre d'opérations, il a, de ses mains, planté ce merveilleux jardin qui devait faire quelques années plus tard l'admiration de Demersay, et où sont réunis 4.600 orangers, des pêchers, des citronniers, des melons, des patates, du manioc, de l'arachide. Sa vie se partage entre ses recherches botaniques, ses occupations de propriétaire et ses devoirs de médecin.

Il ne fait une nouvelle apparition à Buenos-Ayres qu'en 1837 et, cette fois encore, il envoie au Muséum de nouvelles caisses contenant, avec des ossements de Mégathérium et de Glyptodon, des coquilles, des graines et des roches, 250 oiseaux empaillés, appartenant à 119 espèces ignorées d'Azara ou mal décrites par lui.

Non content de ses plantations, Bonpland s'était adonné à l'élevage des moutons mérinos, des mules et du bétail. Dans l'Etat de Corrientes, sur cinq lieues carrées, il possède en 1838, 5.000 mérinos de race croisée, 200 chevaux, 400 juments, des ânes et 500 vaches. Tout cela prospère lorsque la guerre civile éclate, et en quelques jours il est complètement ruiné.

* * *

La vie de Bonpland est un perpétuel recom-

mencement; mais comme notre héros est d'un optimisme inaltérable, il ne perd pas courage et recommence ses tentatives. En 1840, une lettre adressée à F. Delessert annonce sa prochaine arrivée en France, où il veut faire connaître ses nouveautés. On le voit en 1849 où il descend à Montevideo. Bien qu'il ait alors soixante-seize ans, il est encore plein d'illusions, et fertile en projets grandioses; mais la vue baisse, le poids de l'âge se fait sentir. Bonpland envoie de nouveaux échantillons au Muséum et notamment les grains de cette magnifique nymphéacée, la *Victoria regia*.

Ses dernières années se passent à San-Borja et à Santa-Ana où sont situées ses deux propriétés; ses voyages à Montevideo se font plus rares; on le voit cependant encore en 1855 présider dans cette ville un banquet où l'on célèbre la prise de Sébastopol. Puis, il est chargé d'organiser le Musée de Corrientes et pense, à quatre-vingt-quatre ans, à entreprendre de nouveaux voyages.

Humboldt, qui l'avait toujours chéri, avait entretenu avec lui une correspondance aussi active que l'avaient permis les événements; il était au courant de ses travaux et de ses découvertes, et il chargea le voyageur Avé Lallemand d'aller le voir. C'est la dernière visite d'un Européen que reçut Bonpland, et le récit qu'en publia Avé à son retour laisse une pénible impression de tristesse.

Vingt-trois jours plus tard, le 11 Mars 1858, notre confrère s'éteignait à Rostauracion, où l'avaient amené ses trois enfants.

Le gouverneur Pujol, voulant lui donner une sépulture nationale dans la capitale distante de 70 lieues, fit embaumer le corps qui fut confié à la garde d'un jeune homme.

Sur ces entrefaites, un *gaucho* ivre salua, du pas de la porte, Bonpland étendu sur sa couche funèbre. Ne recevant pas de réponse, il se jeta alors sur lui et, à coups de poignard, il lacéra le cadavre, rendant ainsi l'embaumement inutile et empêchant les funérailles nationales qui devaient être faites.

Telle fut la vie si agitée de Bonpland, qui ne trouva même pas le repos dans la mort.

P. Desfosses

VARIÉTÉS

La mortinatalité à Paris.

La mortinatalité est plus faible dans les arrondissements pauvres que dans les arrondissements riches de Paris.

A Vienne également, on voit très nettement la mortinatalité varier en raison inverse du degré d'aisance des arrondissements.

A Berlin, la même règle se vérifie, mais avec un peu moins de régularité (les arrondissements très aisés présentent une mortinatalité plus élevée encore que les riches et très riches).

La même règle se vérifie lorsqu'on étudie séparément la natalité légitime et la natalité illégitime. Celle-ci est toujours plus élevée que celle-là.

Elle est très considérable dans les arrondissements riches, au point qu'à Vienne, dans le plus riche des « Bezirke », le cinquième des enfants illégitimes sont des morts-nés.

Ce résultat paraît paradoxal au premier abord, car la mortinatalité augmente dans les périodes de misère; cela est bien prouvé notamment par l'étude de la mortinatalité avant, pendant et après le siège de Paris, en 1870-71, par l'étude de la Finlande pendant la famine de 1868, etc... (D'après Bertillon).

LIVRES NOUVEAUX

G. Lyon et P. Loiseau. — *Formulaire thérapeutique*, 5e édition, avec la collaboration de MM. L. Delherm et Paul-Emile Lévy. 1 vol. de 761 pages sur papier indien très mince, relié maroquin souple, tête dorée. Prix : 7 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

L'éloge de ce formulaire n'est plus à faire et l'épuisement rapide des éditions successives est la meilleure preuve de son succès auprès du public médical.

Le principe qui a présidé à la confection de ce formulaire est, on le sait, le suivant : indiquer au praticien qui veut formuler ce qu'il doit faire, tout ce qu'il doit faire et rien que ce qu'il doit faire. Aussi les auteurs, sans se départir de l'impartialité qui convient dans ce genre d'ouvrages, ont éliminé les drogues et les médications surannées, employé des formules types simples, bref, recherché la clarté, la rigueur et la précision.

Nous rappellerons qu'après des notions générales sur la pharmacodynamie et l'art de formuler et un formulaire magistral qui constitue le fond même de l'ouvrage, des chapitres très nourris sont consacrés à l'électrothérapie, à l'opothérapie, à la sérothérapie, aux régimes alimentaires, à l'antisepsie et à l'asepsie, à la radio- et à la photothérapie, à la psychothérapie, à la climatothérapie, à la masso- et à la kinésithérapie, à la cure de repos, à l'aérothérapie, à l'hydrothérapie, aux eaux minérales et aux diverses méthodes biochimiques d'investigation clinique. Un Index alphabétique très complet termine l'ouvrage.

En dehors de corrections, d'additions et de suppressions diverses, cette 5e édition se distingue des précédentes par l'introduction de médicaments nouveaux ayant conquis droit de cité, tels le solvéol, la théobromose, le formiate de quinine, le trypanroth, l'acide thyminique, etc.

On sait avec quel luxe le volume est édité sur papier de riz et sous couverture souple; la disposition typographique est d'une clarté, d'un fini qu'on ne saurait assez louer.

Alfred Martinet.

1404. — **A. Monteuuis.** — L'Alimentation et la cuisine naturelles dans le monde. 1 vol. petit in-8°, de 521 pages, Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 Juin 1907, à 1 heure. — M. Fauconnier : Contribution à l'étude de l'amaurose et de la cécité au cours de la grossesse ; MM. Pinard, Segond, Legueu, Pierre Duval. — M. Brisard : Contribution à l'étude de l'hématocolpos ; MM. Segond, Pinard, Legueu, Pierre Duval. — M. Stephon : Contribution à l'étude de l'appendicite chez le nourrisson ; MM. Segond, Pinard, Legueu, Pierre Duval. — M. Clappier : De la puériculture avant la naissance ; MM. Landouzy, Brissaud, Marcel Labbé, Macaigne. — M. Bucas : Tubage et détubage du larynx au cour du croup (Étude historique et critique des différents procédés) ; MM. Brissaud, Landouzy, Marcel Labbé, Macaigne.

Jeudi 13 Juin 1907, à 1 heure. — M. Garric : Epoque d'apparition, forme et répartition des syphilides secondaires consécutives au chancre extra-génital ; MM. Debove, Jeoffroy, Gilbert, Jeanselme. — M. Levert : Contribution à l'étude de l'involution sénile ; MM. Joffroy, Debove, Gilbert, Jeanselme. — M. Bloch : Contribution à l'étude anatomo-clinique de la tuberculose primitive de la rate ; MM. Gilbert, Debove, Joffroy, Jeanselme.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Tuffier, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Pierre Duval. M. Roger, censeur ; M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Reclus, Aug. Broca, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Segond, Delens, Proust. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dejerine, Gaucher, Macaigne. M. Brissaud, censeur ; M. Balthazard, suppléant.

Mardi 11 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Le Dentu, Albarran, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Berger, Thiéry, Marion. M. Thoinot, censeur ; M. Gouget, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Retterer, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Hartmann, Rieffel. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Dupré, Rénon. M. Cornil, censeur ; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Mercredi 12 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Reclus, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Delens, Mauclaire, Proust. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Dejerine, Roger, Teissier. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Gaucher, Legry, Claude. M. Kirmisson, censeur ; M. Cunéo, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Wallich, Potocki. M. Branca, suppléant.

Jeudi 13 Juin 1907. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Albarran, Thiéry, Demelin. M. Thoinot, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Vendredi 14 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Pierre Duval. M. Terrier, censeur ; M. Gosset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Macaigne, suppléant.

Samedi 15 Juin 1907. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

NOUVELLES

Commission du Congrès des praticiens. — (*Communiqué du Bureau*). — M. Dubuisson a présenté hier matin vendredi à M. le ministre de l'Instruction publique les délégués de la Commission de la réforme de l'enseignement du Congrès des praticiens.

Les organisateurs du Congrès, a dit M. Reymond au ministre, ont compris que des questions aussi complexes que celles des réformes médicales ne pouvaient être traitées en quelques jours par 1.300 délégués des Sociétés savantes ou professionnelles. Dix-neuf rapports portant sur des points spéciaux avaient été confiés chacun à un rapporteur spécial. Les membres du Congrès ont pu prendre connaissance de ces travaux avant d'en discuter les conclusions.

Cette discussion a eu cela de tout nouveau qu'elle s'est produite en grande partie entre les professeurs de nos facultés, d'une part, et les étudiants d'autre part. Ceux-ci nous ont montré ce qu'étaient les étudiants de notre époque, moins amusants mais plus pratiques que ceux d'autrefois ; ils veulent apprendre et précisent ce dont ils ont besoin pour exercer leur profession.

La discussion a été instructive pour tous, ardente, toujours correcte, respectueuse de la dignité du Congrès.

Les étudiants ont dit l'insuffisance de leur enseignement ; les professeurs ont renchéri sur cette opinion. Les premiers ont proposé des remèdes, les seconds ont affirmé qu'une grande partie de ces remèdes, eux, professeurs, les réclamaient en vain depuis de longues années.

Et presque tout le monde, alors, se trouva d'accord pour regretter que des dispositions surannées entravent toute initiative féconde, gênent l'enseignement au lieu de le faciliter, enlèvent à la Faculté de médecine sa personnalité, l'obligent à se déformer pour rentrer dans le cadre universitaire qui lui a été destiné par avance.

Ce qui a été dit à ce propos dans le Congrès a, depuis lors, été précisé de façon inattendue par un homme de haut talent, M. le vice-recteur Liard, s'adressant en Sorbonne aux professeurs de l'Université de Londres.

« Lorsqu'il y a quelques années, il nous parut bon de « refaire l'Université de Paris, nous avons pris nos cinq « Facultés qui étaient chacune un corps, nous les avons « unies en un corps collectif. A ce corps collectif nous « avons donné un conseil, une personnalité. C'est taillé « droit comme un jardin à la française.

« Chez vous, au contraire, ce sont les lignes sinueuses « d'un vaste parc anglais... »

Et M. le vice-recteur explique comment l'Université de Londres a ménagé l'autonomie de toutes les Facultés, en particulier celle d'une douzaine d'écoles de médecine, laissant chacune à sa place, les entourant d'allées souples qui les enveloppent sans les déformer.

Voilà bien, en effet, M. le Ministre, notre situation : nous sommes en plein jardin à la française, et celui-ci n'est plus de notre temps.

Les sciences médicales toujours plus nombreuses et plus vivantes ne peuvent plus être transplantées par goût de symétrie, il faut les laisser là où elles ont pris racine.

Notre secrétaire général, M. Leredde, va vous demander, M. le Ministre, d'accepter les travaux du Congrès déjà publié ; n'y voyez pas la prétention d'avoir fait œuvre définitive, mais le modeste espoir d'avoir consciencieusement étudié une série de questions urgentes, d'avoir réuni des éléments qui pourront être utiles à ceux qui seront chargés de construire.

M. le Ministre a écouté la délégation avec la plus grande attention et l'a assurée qu'il tiendrait le plus grand compte des vœux du Congrès des praticiens et qu'après avoir recueilli tous les avis, il prendrait une décision qu'il chercherait à rendre profitable à tous.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Oberlin, à Paris ; Marini, interne à Tunis.

Médaille de bronze : M. Lemaire, interne à Toulon.

Le personnel des réserves du corps de santé. — Le *Journal officiel* publie une instruction relative à l'appel, en 1907 des médecins de réserve et de l'armée territoriale.

Seront convoqués pour des périodes de quatre semaines (réserve) : 10 médecins-majors de 2e classe, 65 aides-major de 1re classe et 426 de 2e classe; pour des périodes de deux semaines (territoriale) : 29 médecins-majors de 2e classe, 213 aides-major de 1re classe et 77 de 2e classe.

La variole hémorragique. — On signale l'apparition à Ivry-sur-Seine de plusieurs cas de variole.

On a également constaté un foyer de variole à Saint-Nizier-d'Azergnes, près Lyon.

Maison nationale de santé de Saint-Maurice. — M. Mignot est nommé médecin en chef de la Maison nationale de Saint-Maurice, en remplacement de M. Autheaume, nommé médecin en chef honoraire.

La vaccine en Algérie. — Il vient d'être promulgué un règlement d'administration publique pour l'application en Algérie de la loi du 15 Février 1902, relative à la vaccination et à la revaccination.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Michel, du port de Toulon, est désigné pour remplir, auprès de l'amiral Krantz, les fonctions de médecin de division.

Une clinique chez un médecin grec. — Au cours de la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Edmond Pottier a donné lecture d'une note sur un petit vase à figures rouges de la collection Peypel.

C'est une très jolie peinture attique du ve siècle représentant une clinique chez un médecin grec. On y voit le chirurgien à sa consultation, examinant et soignant des blessés qui portent tous des bandelettes de pansement.

Hommage à M. Tripier. — La Société française d'électrothérapie, en reconnaissance des services rendus à la science par M. Tripier, a décidé de lui offrir un souvenir, en un banquet qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de Juin.

Le montant de la souscription est fixé à 20 francs.

Les personnes qui ne peuvent assister au banquet et qui désirent voir leur nom figurer sur le livre d'or, devront envoyer une cotisation spéciale dont le minimum est fixé à 10 francs.

Envoyer adhésion et souscription à M. G. Bloch, 21, rue Godot-de-Mauroy.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Brunet, à Tourcoing.

CONCOURS

Agrégation (*Chirurgie et accouchements*). — Chirurgie. — Sont nommés : *Paris* : MM. Lecène, Ombredane, Lenormand; *Montpellier*. M. Riche; *Nancy*. M. Sancerre; *Lille*. M. Potel; *Lyon*. MM. Cavaillon, Laroyenne : *Bordeaux*. M. Guyot; *Toulouse*. M. Caubet.

Accouchements. — Sont nommés : *Paris*. MM. Couvelaire, Jeannin; *Lyon*. M. Voron; *Bordeaux*. M. Pery; *Toulouse*, M. Garipuy.

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 28 Mai*. — M. Brumpt et M. Cabane : *L'uncinariose (ankylostomiase)*.

Séance du 29 Mai. — M. Mandoul et M. Lasserre : *Les microorganismes à corps spiralé*.

— Ordre de passage des candidats pour l'exposé de leur titres : *Anatomie*. — MM. Géraudel, Alquier, Dubreuil, Mulon, Colin, Delamare.

Physiologie. — MM. Camus, Jeandelize, Busquet, Lepage, Lassablière, Ambard, Sonneville, Turlais, Dubois.

Histoire naturelle. — MM. Lasserre, Mandoul, Martin, Gautié, Cabane, Brumpt.

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 29 Mai*. — M. Mouneyrat et M. Robert : *Pyrazols*.

Séance du 30 Mai. — M. Derrien : *Indol et ses dérivés*. — M. Nogier : *Courants de hautes fréquence : production, graduation, propriétés physiques et physiologiques*.

Séance du 31 Mai. — M. Chanoz et M. Dufour : *Acuité visuelle. Mesure. Valeur pratique*.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 29 Mai*. — Ont obtenu : MM. Nobécourt, 17; Laignel-Lavastine, 19; Hallé, 16; Camus, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — Médecine opératoire. *Séance du 28 Mai*. — Ont obtenu : MM. Mareille, 29; Lecène, 28; Mouchet, 27; Fredet, 28; Chifoliau, 25; Chevrier, 26; Chevassu, 25; Guibé, 25.

Epreuve orale. — *Seance du 30 Mai*. — Ont obtenu : MM. Fredet, 19; Lecène, 19; Mouchet, 19; Mareille, 15.

Chirurgien des hôpitaux (*2e concours*). — Le jury est actuellement composé comme suit : MM. J.-L. Faure, Walther, Le Dentu, Morestin, qui ont accepté, et MM. Hartmann, Terrier, Huchard, qui n'ont point encore fait connaitre leur acceptation.

Accoucheur des hôpitaux. — Épreuve clinique. *Séance du 29 Mai*. — Ont obtenu : MM. Lorier, 18; Schwaab, 19; Funck, 19.

Prosectorat. — Lecture des copies. — M. Martin a obtenu la note 25.

Hôpital Saint-Joseph. — Le concours d'Internat de l'hôpital Saint-Joseph s'ouvrira le 20 Juin pour six places d'internes titulaires, dont une dans le service d'oto-rhino-laryngologie, et plusieurs places d'internes provisoires.

Les internes titulaires sont nommés pour deux ans et reçoivent annuellement un traitement de 600 francs et une indemnité de logement de 500 francs.

Les demandes d'inscription (pièces à fournir : certificat de 15 inscriptions et références personnelles), doivent être adressées avant le 10 Juin, à M. l'administrateur délégué de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, Paris (XIVe arr.).

RENSEIGNEMENTS

M. Cluzet et Rubcrol, internes des hôpitaux, commenceront vers le 15 Juin, une révision du programme de l'*Externat*. S'adresser au concierge de l'Hôtel-Dieu.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen au lit des malades, faites par interne en chirurgie, du 4 Juin au 4 Juillet. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 5 heures. Droit d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de l'Hotel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'HOPITAL DE SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL)

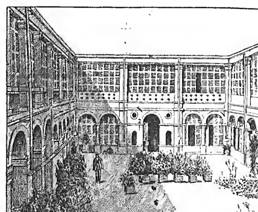
Mieux partagée que bien des villes de la métropole, Saint-Louis du Sénégal possède deux hôpitaux :

Le premier compte 200 lits dont près des deux tiers ne sont jamais occupés : c'est l'*hôpital militaire*. Il offre cependant à sa clientèle une somme de confort qu'on trouve rarement dans les établissements hospitaliers des colonies, et, s'il n'est pas plus peuplé, la seule raison en est dans la pénurie des malades.

L'*hôpital civil* est beaucoup plus modeste, puisqu'il contient seulement 67 lits.

Les termes d'après lesquels sont désignées l'une et l'autre maison ne sont pas tout à fait exacts.

La plupart des Européens se font en effet soigner à l'hôpital militaire, tandis que la clientèle de l'hôpital civil est surtout composée d'indigènes.



Cour principale de l'Hôpital civil de Saint-Louis.

L'auteur de cet article a dirigé, par intérim, ce dernier hôpital, durant l'année 1905 et de nouveau pendant le dernier semestre de 1906. Il a pensé qu'il serait intéressant d'en faire connaître l'organisation, comme aussi de passer en revue les maladies qu'on y rencontre.

La variété de ces affections est, du reste, assez remarquable pour qu'on puisse, en les énumérant, présenter un tableau assez complet de la riche pathologie sénégalaise.

* * *

L'hôpital civil fut créé, vers 1855, sur l'emplacement d'un ancien cimetière, ce qui d'abord ne contribua d'aucune manière à assurer son succès. Bâti à l'extrémité sud de l'île Saint-Louis, il se compose d'un bâtiment élevé d'un étage et flanqué de deux ailes.

Une baraque en planches pour les chroniques, quelques cabanons étroits pour les fous, si nombreux au Sénégal, enfin les dépendances ordinaires, buanderies, cuisines, salles de visite pour les filles publiques, salle pour les morts, etc., complètent la liste de ses constructions.

Les indigènes occupent le rez-de-chaussée et l'annexe. Aux Européens et assimilés sont réservées les pièces de l'étage qui comportent environ 24 lits.

Une des chambres du haut tient lieu de salle d'opérations. Elle est, à cet effet, munie d'une table en bois pour les malades et d'une vitrine pour les instruments.

Une autre pièce, qui se trouve à l'entrée de l'établissement, sert de salle de consultation pour les malades du dehors. Cette consultation, entièrement gratuite, inaugurée en même temps que la visite des filles publiques au début de 1905, était alors assurée par l'unique médecin de l'hôpital. Il s'y est présenté jusqu'à 25 malades par jour. Les pansements des malades de cette consultation se font en plein air, dans la seconde cour de l'hôpital.

Le personnel médical de l'établissement est actuellement composé d'un directeur résidant à quatre galons et d'un autre médecin à un galon, chargé de la consultation.

Une sage-femme, officiellement attachée à l'hôpital civil, donne cependant ses soins, quand il y a lieu, aux clientes de l'hôpital militaire.

Le personnel secondaire est fort nombreux : il atteint le chiffre de 22 en y comprenant les manœuvres. La solde des infirmiers de salle, tous indigènes, varie de 750 à 1.500 francs, plus une légère indemnité de vivres. Quelques-uns d'entre eux donnent satisfaction. La sévère appréciation de Bérenger-Féraud, cet ancien et si estimé chef du service de santé du Sénégal, qui stigmatisait « l'incurie extrême et incorrigible des infirmiers noirs », n'en est pas moins trop souvent justifiée. Susceptible d'un dévouement héroïque sur les champs de bataille, le noir ne peut, par contre, semble-t-il, donner à des malades l'attention soutenue et la minutie des soins que ceux-ci ont le droit d'exiger.

* * *

Pour fixer les idées sur les grands services que rend, tel qu'il est, l'hôpital civil à la population de Saint-Louis, quelques chiffres sont ici de rigueur.

555 malades y ont été traités en 1905. Parmi eux se trouvaient 50 blancs environ et autant de mulâtres. Les statistiques comptent comme Européens tous les individus, de quelque race qu'ils soient, soignés en première et deuxième classe ; on ne peut donc accepter leurs indications.

Le budget de l'hôpital s'est élevé dans la même année, en dépenses à 85.366 francs, en recettes à 54.800 francs, dont la majeure partie proviennent des diverses administrations, service local, municipalité, etc.

Mais la variété des maladies traitées à l'hôpital est plus grande que ne pourrait faire supposer le petit nombre relatif des entrants.

La syphilis et les autres maladies vénériennes comptent pour un dixième dans le chiffre total.

Les affections chirurgicales de tout genre sont plus fréquentes encore (127 malades). Les fractures de membres, morsures d'animaux, mais surtout les plaies phagédéniques, en forment la plus grosse part. L'éléphantiasis des bourses et des membres inférieurs, le « streptotryx madurœ » qui étend son aire bien au delà du pied, s'y rencontrent également, de même que les tumeurs malignes. 24 opérations d'importance diverse ont été tentées cette année-là, presque toutes avec succès.

Ce chiffre s'accroîtra d'autant plus rapidement que les indigènes commencent à se rendre compte de l'immense supériorité de nos procédés sur les leurs. Ils ne pratiquent du reste aucune opération, leur médecine elle-même est très rudimentaire. Les remèdes les plus inoffensifs employés par leurs marabouts consistent dans l'imposition des mains, la récitation des prières ou le jet d'un peu de salive.

Le nombre des accouchements effectués à l'hôpital s'accroît également d'année en année. Il fut de 22 en 1905. Les négresses ne se résolvent encore trop souvent à venir à l'hôpital qu'en cas de complications et après des retards parfois dangereux. Les cas de dystocie osseuse ou non ne sont pas rares. La fièvre puerpérale, l'éclampsie, se voient souvent en ville. Quelques-unes des victimes de ces affections viennent quelquefois à l'hôpital. Les applications de forceps y sont nombreuses. Une basiotrypsie a dû être exécutée dans l'année sur un fœtus macéré, une autre l'a été également en 1906.

Les affections génitales des femmes sont si fréquentes qu'elles pourraient alimenter un véritable service de gynécologie.

On n'a enregistré en ville aucune épidémie dans le courant de ces dernières années.

Mais le paludisme — et le contraire surprendrait à bon droit — y sévit régulièrement. La petite forme tropicale de l'hématozoaire se rencontre presque exclusivement dans le sang des malades pendant les mois d'hivernage. Elle cède très nettement la place aux grandes formes dans la saison sèche et froide.

La bilieuse hématurique, très fréquente jadis à Saint-Louis, s'y rencontre plus rarement.

La dysenterie y vient ordinairement du dehors. Les abcès du foie s'y trouvent quelquefois, aussi bien chez les noirs que chez les Européens et assimilés.

On rencontre aussi la lèpre, l'aïnum, etc.

Sept cas de maladie du sommeil, provenant de la Casamance ou de la petite côte, ont, de plus, été traités dans le cours des années 1905-06, avec des succès divers (une guérison confirmée).

La catégorie des maladies dites sporadiques est également très chargée.

On doit citer encore la tuberculose, qui sévit durement, sous toutes ses formes, chez les noirs et les mulâtres à cause de leur hygiène déplorable.

La fièvre typhoïde se rencontre.

Le tétanos n'est pas rare. Il s'attaque surtout aux nouveau-nés par suite de la déplorable habitude qu'ont les noirs de panser, après l'accouchement, les plaies du cordon avec de la terre mouillée.

Les maladies parasitaires sont très nombreuses à Saint-Louis. Il faut citer l'ankylostomiase, cause d'anémies souvent mortelles qui frappent surtout de petits enfants « géophages ». Quatre de ces cas ont été enregistrés dans le dernier trimestre 1906 La numération globulaire d'un de ces malades donna, peu de jours avant la mort, le chiffre de 776.000 globules.

Sans être inconnu dans la ville, le béribéri toutefois n'a causé, dans le même temps, l'entrée d'aucun malade à l'hôpital.

On trouve également des trichocéphales, des distomes, de très nombreux tænias (inerme) des vers de Guinée, des vers du Cayor, etc.

Le médecin actuel de l'hôpital a récemment opéré un kyste du genou renfermant une filaire (F. volvulus ?).

Les maladies des yeux et de la peau sont aussi très fréquentes.

La richesse de la pathologie locale n'a rien qui puisse étonner lorsqu'on connaît la profonde ignorance des noirs en ce qui concerne les lois de l'hygiène les plus élémentaires.

La natalité indigène atteint en ville le chiffre de 35 pour 100.

Elle ne peut cependant balancer la mortalité qui décime les natifs.

Et si la population s'accroît à Saint-Louis comme dans les autres villes de la colonie, c'est seulement grâce à une immigration venue des provinces.

L. d'Anfreville.

LIVRES NOUVEAUX

Pierre Merklen. — *Examen et séméiotique du cœur : inspection, palpation, percussion, auscultation.* 3e édition, entièrement refondue. Petit in-8° (19 × 12) de 176 pages avec 18 figures. [*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire.*] Paris, 1907. Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

La troisième édition de ce petit livre, préparée et poussée fort loin par P. Merklen, a été terminée par son élève J. Heitz. Cette édition, destinée, comme les précédentes, aux étudiants et aux jeunes médecins, a pour but de leur faciliter l'étude de la symptomatologie physique du cœur. Etant donné le développement considérable consacré à la description des altérations du rythme, cette partie de l'ouvrage a dû être mise à part et elle formera le sujet d'un second volume qui paraîtra dans un bref délai.

Le présent volume reproduit en partie les chapitres de l'édition précédente consacrés à l'examen direct du cœur. En maints endroits, P. Merklen a mis à profit des observations personnelles, au point que certains chapitres sont devenus complètement nouveaux. Les indications diagnostiques de la palpation et surtout de la percussion ont été particulièrement étendues : de nombreux schémas de la matité, reproduits dans le texte, montrent tout le parti qu'on peut tirer de cette méthode d'exploration. A l'auscultation, signalons particulièrement les pages nouvelles sur l'accentuation du deuxième bruit, sur le bruit de galop et le bruit de rappel, sur les souffles anorganiques et le syndrome physique du rétrécissement mitral. Enfin le lecteur trouvera dans ce livre l'indication des travaux de ces dernières années sur les différents points de la séméiologie cardiaque.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1405. — **J. Roger.** — La vie médicale d'autrefois. 1 vol. gr. in-8°, de 229 pages, avec gravures. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1406. — **P. Vignard, P. Cavaillon, Chabanon.** — Les formes postérieures de l'appendicite. 1 vol. in-12, de 143 pages. Prix : 1 fr. (*A. Poinat*, éditeur.)

1407. — **R. Felhoen.** — Etude statistique sur la mortalité infantile a Roubaix, Lille et Tourcoing (1871-1905). 1 vol. in-8°, de 263 pages avec nombreux graphiques. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1408. — **A. Niceforo.** — La police et l'enquête judiciaire scientifiques. 1 vol. gr. in-8°, de VII-445 pages, avec 240 figures. (*Librairie universelle.*)

1409. — **Colette Yver.** — Princesses de science, roman. 1 vol. in-8°, de 407 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Calmann-Lévy*, éditeur.)

1410. — **P. Brouardel** et **A. Gilbert.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique : XII. *Maladies de la nutrition : goutte, obésité, diabète*, par H. Richardière et J.-A. Sicard. 1 vol. gr. in-8° de 378 pages, avec 15 figures. Prix : 7 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1411. — **E. Gautrez.** — L'Insalubrité publique et l'expropriation. 1 vol. in-18, de 174 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1412. — **J. Grasset.** — L'Occultisme : *Hier et aujourd'hui ; le merveilleux préscientifique.* 1 vol. in-8°, de 436 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris ; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — MM. les professeurs Bondet, Mayet et Soulier sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite, à partir du 1er Novembre 1907, et nommés professeurs honoraires.

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes. — M. le professeur Braté est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Novembre 1907, et nommé professeur honoraire.

Ecole de médecine de Marseille. — M. Cotte, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est chargé, du 1er Août au 31 Juillet 1907, d'un cours d'histoire naturelle pendant la durée du congé accordé à M. le professeur Heckel.

Ecole de médecine de Reims. — M. le professeur Harman est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er Mai 1907, et nommé professeur honoraire.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Donnet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans, à dater du 24 Novembre 1907.

M. Faugeron est chargé, jusqu'au 15 Août 1907, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et histologie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Il est attribué, pour services rendus à l'Assistance publique, des médailles de bronze à MM. Hervé, au Mans (Sarthe); Patay, à Rennes; Pasteau, à Paris.

Le monument à Théophile Roussel. — Ce matin, à 10 heures, aura lieu, sous la présidence de M. Fallières, l'inauguration du monument élevé à Théophile Roussel.

Ce monument, qui est l'œuvre du statuaire Champiel, s'élève non loin de l'entrée principale de l'Observatoire, à l'intersection de l'avenue de l'Observatoire et de la rue Denfert-Rochereau.

Le syndicat des médecins de Villeurbanne-les-Lyon et le repos hebdomadaire. — Ce syndicat a informé le public qu'à partir du 1er Juin 1907 le prix de toute visite demandée à ses membres pour être effectuée le dimanche, sera le double de celui de la visite ordinaire. Cette décision est conforme à celle qui a été prise au récent Congrès des médecins praticiens de France.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. L. Bailly, à Paris; de M. André Cannieu, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; de M. Demeulenaere, à Dunkerque; de M. Pegou, à Saint-Pierre-Rembert (Pas-de-Calais).

CONCOURS

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — Leçon orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation. — *Séance du 1er Juin.* — M. Guilleminot et M. Zimmern : *Courant alternatif. Production, graduation, mesure et applications médicales.*

Ordre de passage pour l'exposé des titres des candidats : MM. Dufour, Guilleminot, Nogier, Zimmern, Chanoz, Brissemoret, Nicloux, Robert, Moaneyrat, Florence, Derrien.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 1er Juin.* — Ont obtenu : MM. Decloux, 20; Kahn, 19; Ramond, 20; Castaigne, 17; Ravaut, 20.

Epreuve clinique. — *Séance du 4 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ravaut, 19; Laignel-Lavastine, 18.

Chirurgien des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Lecène et Fredet.

Chirurgien des hôpitaux (2e *concours*). — Le jury est définitivement composé comme suit : MM. J.-L. Faure, Walther, Terrier, Le Dentu, Morestin, Delbet et Sircdey.

Accoucheur des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM. Jeannin, 18; Lacasse, 14.

Oral. — *Séance du 3 Juin.* — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 18; Gueniot, 19; Lorier, 17; Couvelaire, 18; Schwaab, 18.

Prosectorat. — Lecture des copies. — *Séance du 3 Juin.* — Ont obtenu : MM. Capette, 22 ; Lardennois, 28; Mathieu, 27.

RENSEIGNEMENTS

M. **Cluret et Riberol**, internes des hôpitaux, commenceront, vers le 15 Juin, une révision du programme de l'*Externat*. S'adresser au concierge de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

TOPIQUES CHAUMEL

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS — DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)

DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'AIR DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

Vanter les bienfaits de l'air de la campagne est banal. Médecins et malades renchérissent sur ce thème facile. Cette formule simple : vivre à la campagne, les satisfait. La prescription, plus réflexe que réfléchie, dit M. Landouzy, n'est pas analysée. Au lieu de vivre au cinquième étage dans Paris, on franchit les fortifications et, dans la banlieue, le long d'une voie de chemin de fer, noire d'escarbilles, ou d'une route empestée par les automobiles, on loue une ou deux chambres dans une maison à multiples habitants, qui ont la jouissance commune d'un jardin grand comme un mouchoir, brûlant quand le soleil y donne et glacial dès qu'il a tourné, où un arbre étique s'étiole à côté d'une grosse boule de verre.

Une pareille « campagne » est pire que Paris.

Pour s'en rendre compte, il suffit, entre autres épreuves, d'en examiner l'air. Sa composition chimique est celle de l'atmosphère des villes.

* * *

L'atmosphère des villes[1] est polluée, non par CO^2 et CO qui, rejetés à torrents de tous les foyers, se dispersent dans toute la masse atmosphérique, parce qu'ils sont insolubles dans l'eau à la pression où ils se trouvent, mais par les produits gazeux de la respiration, sels à bases volatiles, sels ammoniacaux à propriétés réductrices, dont on a isolé l'aldéhyde formique, formaldéhyde ou méthanal. Ces corps sont ramenés dans les

1. H. HENRIET. — « L'atmosphère des villes ». *Revue générale des sciences*, 1907, 13 Mars. Cet important travail est l'origine de cette chronique.

couches inférieures de l'air, parce qu'ils sont solubles dans l'eau à la pression où ils se trouvent et qu'ils se condensent avec la vapeur d'eau.

On voit donc l'importance de l'état hygrométrique de l'air, qui, au plus fort de l'été, dans Paris, ne s'abaisse guère en moyenne au-dessous de 60.

Or, M. Langevin a démontré que, dans une semblable atmosphère non saturée de vapeur d'eau, il peut y avoir équilibre pour des gouttelettes d'eau d'un diamètre voisin de 1/100 de *micron*. L'acide formique et ses sels, ainsi que le formaldéhyde, sont très solubles dans l'eau, et leur dissolution très étendue n'a pas de tension de vapeur sensible à la pression et à la température ordinaires. Il s'ensuit qu'ils sont facilement enrobés par les gouttelettes liquides qui les ramènent constamment à terre.

Ces gouttelettes, qui persistent même l'été, sont très petites et ne tombent que lentement sur le sol, de sorte que toutes les vapeurs qu'elles ont dissoutes restent en suspension dans l'atmosphère polluée au maximum. L'hiver, au contraire, où les condensations sont nombreuses et intenses, où les gouttes liquides sont très grosses et tombent rapidement, l'air se débarrasse plus vite qu'en été de ses vapeurs malsaines.

Malgré tout, il faut malheureusement constater que, d'un bout de l'année à l'autre, l'air parisien est vicié.

D'une part, les brouillards et les brumes sont le réceptacle de toutes les impuretés de l'atmosphère et, d'autre part, l'été, l'air, quoique généralement plus sec, n'est guère favorable aux poumons, puisqu'il contient des matières réductrices en plus grande quantité.

Seul, le vent peut combattre ce mauvais état de choses. Malheureusement, dans une ville de grande étendue, surtout si elle se trouve à l'intérieur d'un vallonnement, dit Henriet, les couches inférieures de l'air ne se renouvellent qu'avec une vitesse plus faible que celle de la pollution, ou ne subissent de la part de l'air des hautes régions qu'un brassage sur place, sans purification appréciable.

C'est le cas de Paris, bâti dans une immense cuvette. Les courants atmosphériques balayent la partie supérieure, mais ne produisent dans la partie inférieure que des remous inefficaces.

Par opposition à l'air de la ville, l'air de la campagne et de la mer a des propriétés énergiquement oxydantes et contient de l'*ozone* qui disparaît dans les villes à cause de la présence de gaz réducteurs.

Il y a donc, en plus des différences bactériologiques ou physiques, une divergence de propriétés chimiques extrêmement nette entre l'atmosphère urbaine et rurale, et il est infiniment probable que l'état d'infériorité du citadin sur le campagnard est dû, en partie, à l'air que chacun d'eux respire.

Ce qu'il faut donc prescrire au malade, ce n'est pas n'importe quelle campagne, mais l'air pur.

On reconnaîtra cet air pur, exempt des souillures émanant des grandes agglomérations humaines, à ce qu'il renferme de l'ozone d'une façon permanente, bien qu'en proportion variable, et qu'on n'y constate jamais la présence de produits réducteurs et surtout de formaldéhyde.

*
* *

Vous tous, qui avez soif d'air pur comme d'eau pure, je vous conseille donc de faire l'*aéro-diagnostic* du séjour que vous voulez choisir, comme vous vous informez de la pureté de l'eau.

Rien, d'ailleurs, n'est plus simple.

Vous emportez, d'une part, un *papier ioduré et amidonné* sensible à l'ozone, et, d'autre part, un flacon de *réactif de Nessler*, dont vous versez, sur le lieu de l'expérience, quelques gouttes dans une soucoupe. Si le papier bleuit peu à peu, sous la caresse du vent, par suite de la formation d'iodure d'amidon, en même temps que l'autre réactif reste intact, vous pouvez être sûr de la pureté de l'air. Il contient de l'ozone et pas de sels réducteurs.

Si le vent soufflant dans une autre direction, vous avez le même résultat, installez-vous sans crainte. Vous ferez chimiquement une bonne cure d'air. Si, au contraire, le réactif de Nessler noircit en donnant des taches noires de mercure métallique, sans que le papier perde rien de sa blancheur, allez ailleurs. L'air est réducteur, il n'est pas chimiquement meilleur qu'à la ville.

LAIGNEL-LAVASTINE.

RADIOGRAPHES ET MÉDECINS

Nous trouvons dans le journal *Le Rappel*, en date d'hier, la note suivante :

RADIOGRAPHES ET MÉDECINS. — Le groupe socialiste du Conseil municipal, qui s'est réuni hier, a décidé de poser une question à l'Administration au sujet d'une proposition de M. Soller, qui offre une somme d'un million de francs pour créer un service de contrôle des opérations chirurgicales faites dans les hôpitaux sur les malades indigents. Le donateur met comme condition à sa libéralité que le contrôle sera exercé par des personnes n'appartenant pas au personnel médical.

Des constatations faites par des radiographes auraient démontré que les chirurgiens d'hôpitaux se seraient souvent trompés dans leurs diagnostics, parce qu'ils ne tenaient pas compte des observations des laboratoires radiographiques.

Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique se montre plus qu'hésitant à accepter le don ainsi offert, car les médecins mis en cause protestent. Il y aura probablement à ce sujet une très importante discussion au Conseil municipal. A. B.

Nous comprenons volontiers les hésitations du Conseil de surveillance de l'Assistance publique dont parle l'auteur de la note ci-dessus.

Il n'est pas douteux que son embarras serait non moins grand si, demain, un généreux et uto-

piste donateur venait à lui offrir une somme de deux millions pour la création d'un corps de contrôleurs de comptabilité qui devrait, comme conditions *sine qua non*, être recruté parmi les botanistes et les archéologues pouvant, au préalable, justifier de leur ignorance des quatre règles de l'arithmétique !

Quand un propriétaire veut faire construire une maison, il s'adresse en général à un architecte et à un maçon et ne confie pas l'exécution de son futur immeuble à un savetier ou à un fabricant de chapeaux de paille.

Les simples mortels, quand ils sont malades, estiment d'ordinaire qu'il vaut mieux recourir à un médecin qu'à un photographe; à l'Assistance publique, on professe également cette opinion qu'un radiographe médecin sera naturellement plus compétent qu'un photographe (avec ou sans rayons X) pour interpréter les radiographies médicales et décider des conditions les plus favorables à leur obtention, et pour appliquer la radiothérapie.

Nous ne voulons pas douter que le Conseil municipal de Paris, après examen de la question, ne partage notre manière de voir que nous croyons, sans vouloir nous enorgueillir, être celle du bon sens.

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

G. Luys. — *Exploration de l'appareil urinaire.* Paris, 1907, 1 vol. in-8°, avec 165 figures et 5 planches en couleurs, relié toile. Prix : 15 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

On sait la part très importante que M. Luys a pris dans ces dernières années au perfectionnement des méthodes d'exploration des voies urinaires. Nul n'était mieux que lui qualifié pour nous donner une étude d'ensemble sur cette importante question.

Le livre qu'il nous donne aujourd'hui est un travail complet, le plus complet, sans aucun doute, qui existe en cette matière.

L'examen de l'urètre et des glandes annexes, de la vessie, de l'uretère, des reins, forme quatre grands chapitres, au cours desquels sont étudiés tous les moyens d'exploration actuellement connue.

L'urétroscopie, la cytoscopie à prisme et à vision directe, le cathétérisme des uretères avec l'étude critique et comparée de tous les instruments et de toutes les méthodes connues, l'exploration des reins, la séparation des urines, l'étude des caractères de l'urine sont exposés dans tous leurs détails. Il n'y a pas moins de 165 figures et 5 planches en couleur dans le cours de cet ouvrage. C'est donc un travail entièrement complet. Il renferme beaucoup d'observations originales qui viennent pour ainsi dire l'illustrer et augmenter encore son intérêt.

Bref, c'est un livre d'une grande portée pratique où chacun de nous peut s'instruire et puiser des idées claires sur cette partie si délicate de la chirurgie.

J'ajoute que le soin qui a été apporté à l'exécution matérielle de l'ouvrage, la commodité du format, la clarté, des figures rendent facile et attrayante la lecture de ce beau travail. J.-L. F.

Bonnette, médecin major de 2e classe. — *Dangers des tirs à blanc.* 1 vol. in-8° de 232 pages, avec 45 figures dans le texte (Maloine, éditeur.)

Dans cette intéressante monographie, le médecin major Bonnette attire l'attention sur les effets dynamiques et vulnérants de la cartouche à fausse balle, que les Traités de chirurgie de guerre semblent trop dédaigner pour ne s'occuper que de la balle réelle.

L'auteur étudie successivement les larges abrasions faites aux vêtements par ces projectiles d'exercice, les explosions à l'air libre de ces cartouches à blanc jetées dans le feu et les horribles mutilations produites par des coups de canon tirés à blanc.

Un curieux chapitre est consacré aux projectiles *secondaires* lancés à l'aide de ces cartouches à blanc.

Et, à propos d'une balle Lebel ainsi lancée, qui avait traversé le mollet d'un de ses soldats, M. Bonnette s'est livré à une série d'expériences, tendant à étudier les modifications subies par les étuis dans les tirs normaux et anormaux, afin de retrouver le coupable.

Il conclut qu'il faut attirer l'attention des soldats sur les effets dynamiques et vulnérants de ces projectiles d'exercice et les engager à manier toujours prudemment leur arme, qu'elle soit chargée d'une vraie ou d'une fausse balle.

En écrivant ce livre, selon l'expression de M. le professeur Nimier, du Val-de-Grâce, le médecin-major Bonnette « a fait une œuvre utile ».

M. Chailly.

BIBLIOGRAPHIE

1413. — **M. de Fleury.** — Quelques conseils pour vivre vieux. 1 vol. in-8°, de x-385 pages. Prix : 3 fr. 50 (*Paul Ollendorf*, éditeur.)

1414. — **J. Comby.** — Traité des maladies de l'enfance. 5e édition, revue et considérablement augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de vii-1014 pages. Prix : 25 fr. (*J. Rueff*, éditeur.)

1415. — **Bourneville.** — Premiers mémoires de Seguin sur l'idiotie. 1 vol. in-8°, de 180 pages. Prix : 4 fr. (*Bibliothèque du Progrès médical.*)

1416. — **E. Seguin.** — Traitement moral, hygiène et éducation des idiots. 1 vol. in-8°, de 530 pages. Prix : 10 fr. (*Bibliothèque du Progrès médical.*)

1417. — **Bourneville.** — Traitement médico-pédagogique des différentes formes de l'idiotie. 1 vol. in-8°, de 130 pages. Prix : 4 fr. (*Bibliothèque du Progrès médical.*)

1418. — **Bourneville.** — Recherches cliniques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie. 1 vol. in-8° de cxlvii-167 pages avec 17 figures. Prix : 7 fr. (*Bibliothèque du Progrès médical.*)

1419. — **Gilbert Ballet.** — L'Hygiène du neurasthénique. *Troisième édition.* 1 vol. in-16, de xi-414 pages, de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 19 Juin 1907, à 1 heure. — M. Harpey : Contribution à l'étude de la leucorrhée; MM. Pinard, Kirmisson, Aug. Broca, Mauclaire. — M. Chapiet : Contribution à l'étude des rapports du diabète sucré et de la puerpéralité; MM. Pinard, Kirmisson, Aug. Broca, Mauclaire. — M. Chevillard : Contribution à l'étude du sarcome primitif des côtes; MM. Kirmisson, Pinard, Aug. Broca, Mauclaire. — M. Ortal : Contribution à l'étude de l'obturation des cavités osseuses consécutives à l'ostéomyélite. — M. Kirmisson, Pinard, Aug. Broca, Mauclaire. — M. Lemerle : Contribution à l'étude expérimentale de la prothèse interne; MM. Terrier, Reclus, Segond, Gosset — M. Peltier : Sporotrichose gommeuse disséminée ou maladie de Beurmann; MM. Reclus, Terrier Segond, Gosset. — M. Duverger : Traitement des anévrismes artério-veineux de l'aisselle; MM. Reclus, Terrier, Segond, Gosset. — M. Robert : La délivrance dans la présentation du siège; MM. Segond, Terrier, Delens, Gosset. — M. Beauduin : Étude sur les kystes kydatiques du cerveau chez les enfants; MM. Brissaud, Roger, Desgrez, Cuneo. — M. De Lacombe : La médecine et la grande presse; MM. Roger, Brissaud, Cunéo, Desgrez.

Jeudi 20 Juin 1907, à 1 heure. — M. Martin : Traitement de la maladie de Basedow par le sang et le sérum d'animaux éthyroïdés; MM. Debove, Dieulafoy, Gilbert, Rénon. — M. Worth : De la pigmentation des muqueuses dans la mélanodermie phtiriasique et du diagnostic différentiel de cette affection avec la maladie d'Addison; MM. Dieulafoy, Debove, Gilbert, Rénon. — M. Pignerol : L'urée chez le nourrisson. Ses variations suivant le régime alimentaire : MM. Gilbert, Debove, Dieulafoy, Rénon. — M. Lefièvre : Recherches expérimentales sur l'évolution et le fonctionnement de la cellule rénale; MM. Gilbert, Debove, Dieulafoy, Rénon. — M. Chesneau : Quelques considérations cliniques sur les hallucinations; MM. Joffroy, Hutinel, Pozzi, Demelin. — M. Tixier : Rapport entre les fonctions digestives et l'hématopoïèse; MM. Hutinel, Joffroy, Pozzi, Demelin. — M. Joubert : Des indications opératoires au cours de la grossesse compliquée de fibrome; MM. Pozzi, Joffroy, Hutinel, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 17 Juin 1907. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), MM. Delens, Lepage, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Tuffier, Thiéry, Potocki. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Legry, Marcel Labbé. M. Gaucher, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) Hôtel-Dieu : MM. Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Claude, Balthazard. M. Kirmisson, censeur; M. Wallich suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Terrier, Gosset, Cunéo. — 5e, Chirurgie (Première partie), (2e série), Charité : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dejerine, Teissier, Macaigne. M. Segond, censeur; M. Branca, suppléant.

Mardi 18 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Méry, Rénon. M. Thoinot, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Hartmann, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Dupré, Carnot. M. Cornil, censeur; M. Gouget, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Mercredi 19 Juin 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Delens, Sebileau, Thiéry. — 5e, Chirurgie (Première partie), (2e série), Laënnec : MM. Tuffier, Rieffel, Proust. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Landouzy, Claude, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Teissier, Legry, Macaigne. M. Dejerine, censeur; M. Legueu, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Wallich, Potocki. M. Pierre Duval, suppléant.

Jeudi 20 Juin 1907 — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Launois, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Albarran, Thiéry, Morestin. — 2e : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Le Dentu, Retterer, Brindeau. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Robin, Thiroloix, Jeanselme. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Troisier, Méry, Gouget. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Achard, Fernand Bezançon, Carnot. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Chassevant, Dupré. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Wurtz, Vaquez. — 4e (3e série) : MM. Gilbert Ballet, Langlois, Richaud. M. Cornil, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 21 Juin 1907. — 1er, Oral (1re série) : MM. Kirmisson, Sébileau, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Cunéo, Macaigne. — 2e (1re série) : MM. Dejerine, Weiss, Branca. — 2e (2e série) : MM. Roger, Retterer, Desgrez. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Brissaud, Teissier, Legry. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Claude, Marcel Labbé. — 4e (1re série) : MM. Geoffroy, Thoinot, André. — 4e (2e série) : MM. Landouzy, Wurtz, Balthazard. M. Terrier, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Delens, Tuffier, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Aug. Broca, Mauclaire, Proust. M. Segond, censeur; M. Legueu, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Lepage, suppléant.

Samedi 22 Juin 1907. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Albarran, Bar, Thiéry. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Robin, Thiroloix, Méry. — 3e, Oral

(Deuxième partie) (2e série): MM. Troisier, Fernand Bezançon, Carnot. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série): MM. Achard, Gouget, Jeanselme. M. Raymond, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Mutations de chaires. — M. Hutinel, professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique des maladies des enfants à ladite Faculté, à partir du 1er Novembre 1907.

M. Segond, professeur d'opérations et appareils à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé sur sa demande, professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté, à partir du 1er Novembre 1907.

Vacances de chaire. — La chaire de clinique obstétricale de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

La chaire d'opérations et appareils de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

La chaire d'histologie de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres à ces diverses chaires.

Technique histologique et histo-bactériologique. — M. Manouélian fera, à partir du 17 Juin 1907, au laboratoire du cours de pathologie interne, des exercices pratiques de technique : Fixation : mélanges au sublimé, mélanges au formol, liquide de Flemming-Borrel. Inclusion à la paraffine, inclusion à la celloïdine. Colorations progressives et régressives; méthode de Benda, hématoxyline et acide picrique, rubine S. et orange G.; safranine, magenta et picro-indigo-carmin, Heidenhain, van Gieson, Nissl, Holmgreen. Métallisation : chromo-argentique de Golgi-Cajal; chlorure d'or; méthode des neurofibrilles de Cajal. Méthode de coloration du sang, de la moelle osseuse, de ganglions lymphatiques et de la rate : méthode d'Ehrlich, Dominici, Unna-Pappenheim.

Méthodes de coloration des microbes. Gram. Coloration du bacille tuberculeux. Coloration de l'hématozoaire du paludisme, des trypanosomes, des spirilles, des spirochètes : méthodes Marino, Giemsa. Méthode d'imprégnation argentique des spirilles et des spirochètes dans les tissus et les organes.

Les exercices dureront un mois, à raison de 3 séances par semaine, de 2 à 4 heures, les lundis, mercredis et vendredis, à partir du 17 Juin 1907.

Le nombre des élèves est limité. Le montant du droit à acquitter est de 60 francs. Les microscopes et réactifs seront fournis.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Teissier, professeur de pathologie interne à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale à ladite Faculté, à partir du 1er Novembre 1907.

CONCOURS

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation. — *Séance du 6 Juin.* — M. Mulon : *Etat actuel de la question du neurone.* — M. Delamare : *Des séreuses en général.*

Séance du 7 Juin. — M. Dubreuil : *Processus généraux du développement de la musculature squelettique.* — M. Alquier : *Structure et systématisation de l'écorce cérébrale.*

Séance du 8 Juin. — M. Camus : *Les mutations de l'énergie dans les organismes vivants.* — M. Collin : *Développement des fibres nerveuses et leur regénération.*

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 6 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lereboullet, 20; Camus, 19.

Accoucheur des hôpitaux. — Oral. — *Séance du 5 Juin.* — Ont obtenu : MM. Funck, 17; Sauvage, 19; Delestre, 18; Jeannin, 18.

Prosectorat. — Lecture des copies. — *Séance du 5 Juin.* — Ont obtenu : MM. Desmarets, 23; Cauchoix, 25; Muret, 23.

Oral. — *Séance du 6 Juin.* — *Urètre membraneux et aponévrose moyenne du périnée chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Martin, 17; Descomps, 15; Capette, 17; Mathieu, 16; Lardennois, 18; Desmarest, 15; Muret, 16; Cauchoix, 19.

La prochaine séance aura lieu lundi 10 Juin, à 5 heures.

Hôpitaux de Tunis. — Un concours pour un emploi de médecin sera ouvert au siège de la Faculté de médecine de Paris, le lundi 15 Juillet 1907, à 9 heures du matin, pour un emploi de médecin chef de service à l'hôpital civil de Tunis.

Pour se présenter au concours, les candidats devront réunir les conditions suivantes : 1° Etre Français ; 2° avoir le diplôme d'Etat de docteur en médecine conféré par une Faculté française ; 3° ne pas être âgé de plus de quarante-cinq ans.

Les docteurs justifiant de trois années au moins d'exercice en Tunisie bénéficieront d'une majoration de 10 pour 100. Les candidats devront se faire inscrire à la direction de l'hôpital civil de Tunis avant le 25 Juin 1907.

Ils déposeront en même temps que leur demande : 1° Leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur; 3° l'indication de leur résidence actuelle et une notice sur leurs titres, travaux et services antérieurs.

Le registre d'inscription sera clos le 25 Juin 1907.

L'entrée en fonctions est fixée au 15 Août 1907, pour une période renouvelable de six années. Les avantages attachés à l'emploi consistent pour cette période en une indemnité annuelle de 3.000 francs.

RENSEIGNEMENTS

Très bon poste, 2 h. Paris (14.000 fr. dont 4.000 de fixes), à *échanger*, p. raison de santé, contre situat. médic. ou paraméd. modeste, mais facile. Ecrire *P. M.* 358.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

COMMENT ACCOUCHENT LES SAHARIENNES

Dans le Sahara, comme presque partout en Afrique, les jeunes filles sont livrées à l'homme avant d'être nubiles. Il en résulte qu'elles restent souvent maîtresses et bêtes à plaisir exclusives pendant trois, quatre ou cinq ans, et que ce n'est qu'après ce laps de temps qu'elles deviennent mères. Leur fécondité est proverbiale. Le dur labeur qui est leur apanage ne cesse pas quand elles sont enceintes. Un mari auquel je faisais un jour des représentations sur la fatigue qu'il imposait à sa femme me pria poliment de m'occuper de ce qui me regardait.

On reconnaît souvent qu'une Saharienne est enceinte, même depuis peu, par la simple inspection de son vêtement. Elle élargit la ceinture que toutes les nomades portent autour de la taille, la serre plus fortement et soutient ainsi les parois abdominales, de façon à pouvoir accomplir ses travaux habituels avec une moindre lassitude.

Il existe à ma connaissance plusieurs accoucheuses dans le cercle de Biskra, mais une seule, qui habite l'oasis de Tolga, paraît posséder quelque connaissance fort incomplète, il est vrai, de son métier.

L'avortement n'est pas rare chez les femmes indigènes.

Il se pratique couramment chez les Ouled-Naïls. Ces femmes, dont bon nombre sont praticiennes de la galanterie, ne voient aucun crime à supprimer un être qui, disent-elles, ne vit pas.

Pour provoquer l'avortement, ma collègue Sacria — c'est le nom de l'accoucheuse de Tolga



— emploie les procédés suivants : elle commence par faire prendre à sa cliente une pincée de « Zadj ». Ce remède vendu par les colporteurs kabyles est du sous-chlorure de mercure, produit éminemment toxique qui ne tarde pas à provoquer les symptômes d'un grave empoisonnement par le mercure. L'avortement a lieu presque toujours au cours des accidents produits par l'absorption du Zadj. Ce moyen échoue-t-il, notre matrone a recours à une dissolution de poudre dans l'eau. Le salpêtre et le soufre se comporteraient comme des poisons agissant de la même manière que les sels de mercure.

Lorsque ces procédés indirects n'aboutissent pas, elle emploie les grains de piment, dont elle bourre le vagin de sa cliente. Il se produit une violente congestion utérine, suivie d'une hémorragie abondante avec décollement et expulsion de l'œuf.

Sacria n'a cure de l'anatomie ; elle ignore les moyens s'adressant directement au contenu de l'utérus. Tout indirectes qu'elles soient, ces manœuvres n'en sont pas moins parfois suivies d'accidents mortels.

Sacria se dit d'une habileté extraordinaire dans l'art de diagnostiquer la grossesse. Elle ne base son diagnostic que sur la palpation. Elle prétend même par ce moyen d'investigation sommaire, reconnaître le sexe de l'enfant. Est-ce un garçon, elle sent dans le flanc gauche une saillie unique ; est-ce une fille, elle trouve trois saillies, deux sur le même plan et une autre plus bas. Je me suis un jour permis de douter d'un tel diagnostic, mais Sacria protesta de son infaillibilité et, lorsque, peu convaincu, je lui demandai si elle ne s'était jamais trompée, elle me répondit que cela ne lui était arrivé que lorsque Allah l'avait voulu ! Réponse type d'une bonne musulmane.

*
* *

Au terme de la grossesse, lorsque le travail commence, la parturiente est placée dans une position demi-allongée. Une femme la soutient en arrière, de ses bras qui enlacent le thorax de l'accouchée par-dessous les aisselles ; la matrone s'asseoit en face d'elle, prend ses jambes sur les siennes, les écarte fortement et attend les événements. Afin de faciliter les efforts d'expulsion, la patiente tire sur une corde attachée quelque part à la partie supérieure du gourbi.

Pendant la période d'expulsion, l'aide qui soutient le buste de la parturiente secoue celle-ci de toutes ses forces pour hâter le dénouement. L'expulsion tarde-t-elle à se produire, la femme en douleurs doit ingurgiter du beurre fondu qui facilite le glissement !

Une fois l'enfant mis au monde, le cordon est coupé à trois ou quatre travers de doigt de l'ombilic, et l'extrémité est tantôt frottée avec un mélange d'huile et de henné, tantôt saupoudrée avec de l'antimoine, après quoi, on l'entoure d'un morceau de linge.

Un lavage sommaire de l'enfant avec de l'eau tiède est aussitôt pratiqué, ainsi que des onctions huileuses sur toutes les parties du corps, et principalement sur les lèvres.

La mère entortille le nouveau-né très étroitement dans un maillot formé de cinq ou six pièces de linge que ficèlent des cordelettes en poil de chameau. Il reste ainsi ligotté pendant quarante jours. Le sein lui est livré environ une heure après l'accouchement.

Y a-t-il rétention placentaire ? on fait priser à la femme de la poudre de piment, qui provoque de violents éternuements et, par suite, des contractions des muscles abdominaux favorables à l'expulsion du placenta. On introduit aussi dans le même but toutes sortes d'objets dans la gorge de l'accouchée afin de provoquer des efforts de vomissements ; le procédé extrême consiste à frictionner violemment le ventre avec un bâton. Si ces moyens échouent, on laisse le placenta là où il est, et la femme succombe généralement aux atteintes de la septicémie puerpérale.

Sacria ne procède à aucun lavage. Après la délivrance, elle se contente de saisir l'une après l'autre les jambes de la patiente et exerce sur elles des tractions énergiques pour remettre en place (!) les os du bassin. Cela fait, elle entoure le ventre de l'accouchée avec de larges bandes de laine et lui ordonne le repos pendant une huitaine de jours.

Ce laps de temps écoulé, la mère reprend le cours de ses travaux.

La mortalité maternelle est relativement faible. Les femmes supportent avec beaucoup de patience les douleurs et les dangers de l'enfantement, car elles savent que si elles succombent, une place spéciale leur est réservée dans le paradis de Mahomet.

*
* *

Les moyens que Sacria possède pour parer aux accidents de l'accouchement sont assez médiocres. Dans le cas d'asphyxie imminente de l'enfant, elle le plonge brusquement et à plusieurs reprises dans une grande terrine d'eau, en même temps qu'elle lui introduit des clous de girofle dans la bouche et de la poudre de piment dans les narines. Elle sait que le cordon ombilical peut être procident, qu'il peut s'enrouler autour du cou du nouveau-né, mais elle ignore les moyens d'y remédier. Elle est désarmée en face d'une hémorragie et la considère dans tous les cas comme un événement favorable.

Quand l'enfant n'a pas été expulsé au bout de deux ou trois jours de travail (ce qui est à peu près le seul moyen de diagnostic de sa mort qu'elle possède), elle coupe le fœtus par morceaux, avec un simple couteau qu'elle introduit dans la matrice sur la face palmaire de l'index, selon le vieux procédé d'Albucasiz. Elle déploie dans ce travail de morcellement une patience extraordinaire et ne

détermine presque jamais des lésions sérieuses de l'utérus.

Pendant le cours de la grossesse, elle a comme principe de ne jamais donner de médicaments à la mère, fût-elle atteinte d'une maladie grave, de peur qu'ils ne tombent dans la bouche de l'enfant!

Le sevrage a lieu à l'âge de deux ans pour les garçons et de dix-huit mois pour les filles, parce qu'elles n'ont pas besoin d'être aussi fortes que ceux-là (Le Koran).

Un remède pour faire passer le lait : la patience; un autre pour lutter contre son excès : donner à la femme un ou deux autres enfants à allaiter; un moyen de donner du lait à celles qui n'en ont pas : mettre la femme au vert, c'est-à-dire l'emmener dans les champs et lui faire brouter de l'herbe, en même temps qu'on lui fait boire du lait de chèvre.

Le quarantième jour, on enlève à l'enfant son maillot et on le revêt d'une gandoura ou chemise sans manches. Il est déposé ainsi sur le sol à moitié nu, où il contracte librement le germe de toutes sortes de maladies. Chaque fois qu'elle sort, la mère le charge sur son dos et l'enveloppe dans sa melhalfa, qu'elle noue ensuite sur les épaules pour l'empêcher de glisser. Dès qu'il peut marcher, l'enfant s'esquive nu-tête, nu-pieds, couvert de quelques lambeaux de cotonnade pour tout vêtement, malgré le soleil, la pluie, la poussière et le froid; aussi la sélection se fait-elle ici d'une façon terrible. Tous ceux qui sont malingres ou maladifs ne tardent pas à succomber; ceux qui survivent sont endurcis à la fatigue, habitués aux intempéries et offrent une force de résistance incroyable à toutes les causes de destruction.

M. Boigey.
Médecin aide-major.

LIVRES NOUVEAUX

A. Ribemont-Dessaignes, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, accoucheur de la Maternité de Beaujon, chargé de cours, directeur de l'enseignement des sages-femmes de la Faculté, membre de l'Académie de médecine. — *Iconographie obstétricale*, [Fascicule 1er]. 1 vol. gr. in-8°, comprenant 12 planches en couleurs, avec texte explicatif. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Plus que jamais l'enseignement des sciences médicales se fait par l'image. Une bonne figure vaut mieux qu'un long texte, si elle est vraie et si elle est claire.

Ce sont ces qualités d'exactitude scientifique et de lumineuse clarté qui donnent une valeur inappréciable aux planches reproduisant les aquarelles de M. Ribemont-Dessaignes : c'est la nature même, étudiée par un savant et représentée par un artiste dans sa forme et dans sa couleur.

Depuis plus de trente ans, M. Ribemont-Dessaignes a patiemment constitué une collection inestimable d'aquarelles personnelles reproduisant les faits rares ou dignes d'intérêt recueillis, soit dans son service, soit dans ceux de ses amis, et, à l'heure où les pièces anatomiques blanchies ou jaunies dans les locaux des laboratoires ne seraient plus que des momies fragiles, il les offre toutes fraîches, grâce aux procédés modernes de simili-gravure en trois couleurs, et met ainsi entre les mains de tous un très riche musée obstétrical.

Cette *Iconographie obstétricale* est publiée en fascicules de 12 planches accompagnées d'un texte explicatif.

Ces fascicules seront consacrés aux faits suivants :

Rétention *in utero* du fœtus mort, l'œuf étant clos; états pathologiques et malformations fœtales, particulièrement celles dues aux adhérences, aux brides amniotiques; malformations fœtales par arrêt de développement; monstruosités dystociques; lésions vulvo-périnéales; ruptures de l'utérus; anomalies et lésions placentaires; modifications plastiques du fœtus; opérations obstétricales; avortement, etc.

Le premier fascicule vient de paraître. Il est précédé d'une étude magistrale de la rétention du fœtus dans l'utérus avec intégrité des membranes. Les planches représentent les œufs clairs, les fœtus momifiés, les macérés syphilitiques, les macérés avec étranglement du cordon, les macérés avec ascite, les fœtus morts pendant le travail et enfin les *macérés vivants* dont l'histoire avait déjà été commencée par l'auteur en 1898.

Cette œuvre considérable fait le plus grand honneur à la science obstétricale française et à l'éditeur qui, ayant assumé le soin de sa publication, a su vaincre de grosses difficultés techniques avec une perfection qui n'a jamais été atteinte.

A. Couvelaire.

G. Colin. — *La blennorragie maladie sociale.* 1 vol. in-8° de 268 pages. Paris, 1907. Prix : 3 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

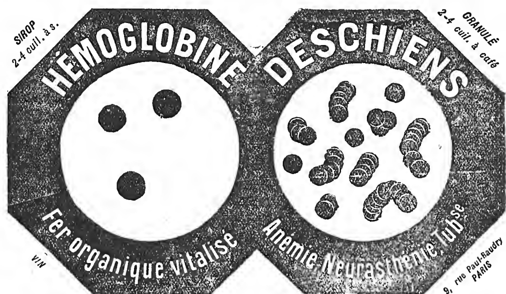
L'auteur fait ressortir avec raison les conséquences sociales parfois très graves de la blennorragie dans les deux sexes. Le problème consiste à mieux soigner et guérir plus sûrement les urétrites de l'homme, éviter par cela même la fréquence de la contamination, et, si celle-ci se produit chez la femme, la reconnaître et la guérir à temps.

C'est cette œuvre que M. Colin a entreprise dans ce livre en montrant quels sont les préjugés et les erreurs qui règnent encore, concernant tant la contamination blennorragique que le traitement.

Il insiste sur la gravité de la blennorragie, ses complications et ses conséquences dans les deux sexes. Il s'étend longuement sur les rapports de la blennorragie et le mariage, car c'est à ce titre que la blennorragie peut être considérée comme un danger social. Il termine par un chapitre très intéressant de prophylaxie médiate et immédiate chez l'homme et chez la femme.

Somme toute, ce livre, qui est un résumé condensé de toutes les notions se rattachant de près ou de loin à la blennorragie, est d'une grande portée pratique.

D. Estrabaut.





FACULTÉ DE PARIS

Une décision du Conseil de la Faculté. — Un vote fort important a été émis au dernier Conseil de la Faculté.

L'assemblée a décidé que dorénavant les fonctions de médecin, de chirurgien et d'accoucheur des hôpitaux seraient incompatibles avec celles de professeur d'anatomie, d'histologie, de physique, de chimie et de pharmacologie. Les professeurs de chaires spéciales devront prendre l'engagement de se consacrer exclusivement à leur enseignement.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux : sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Conseil international des infirmières. — Une conférence internationale se réunira à Paris les 18, 19 et 20 Juin prochains, au *Musée social*, 5, rue Las-Cases.

Programme : Mardi 18 Juin : Séance du matin, 9 h. 1/2. Président de session : M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, qui prononcera le discours d'ouverture. *Le mouvement professionnel en France.* — Rapports : L'œuvre « de l'Assistance publique dans l'enseignement des infirmières », M. Mesureur ; « La laïcisation des hôpitaux de Paris », M. Bourneville ; « L'Association pour le développement de l'assistance aux malades, et l'Ecole de la rue Amyot », Mme Alphen-Salvador, fondatrice et présidente ; « La Maison-Ecole d'infirmières privées de Paris », Mlle L. Chaptal ; « L'enseignement préliminaire des infirmières à l'hospice de la Salpêtrière », Mme P. Gillot, ancienne directrice des écoles de la Salpêtrière ; « L'organisation des hôpitaux de province », M. Landi, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique et administrateur des hôpitaux civils de Bordeaux ; « Les Ecoles d'infirmières de Bordeaux », par Mme Anna Hamilton, directrice de la maison de santé protestante et de l'Ecole d'infirmières de Bordeaux ; « Ce qu'il reste à faire », M. Rist, médecin des hôpitaux de Paris.

Séance de l'après-midi, 2 heures à 4 heures. Présidente de session : Mrs Bedford Fenwick, fondatrice du Conseil international des infirmières. *L'enseignement pratique des infirmières.* « Des cours hospitaliers préparatoires d'instruction des infirmières », Miss Adelaïde Nutting, surintendante de l'Ecole d'infirmières du « Johns Hopkins Hospital », Baltimore, Etats-Unis, professeur à l'Université de Colombia (New-York) ; « Un cours préparatoire pour une école centrale d'infirmières », par Miss Huxley, anciennement monitrice à l'hôpital de Sir Patrick Dun (Dublin) ; « L'instruction pratique des infirmières dans les salles, la position et les devoirs d'une monitrice », par Miss Isla Stewart, monitrice et surintendante de l'hôpital Saint-Barthélemy à Londres, présidente du Conseil des monitrices de Grande-Bretagne et d'Irlande ; « Les progrès de l'éducation des infirmières en Allemagne », par Schwester Agnès Karll, présidente de l'Association allemande des infirmières ; « L'état de la profession en Hollande », par Mlle Van Lanschot Hubrecht, secrétaire de l'Association hollandaise des infirmières ; « Les essais tentés en Italie », par Miss Amy Turton et Miss Baxter ; « Le programme unique et l'examen spé-

cial des monitrices en Australie », par Miss S. B. MAGGAHEY, présidente du Conseil international des infirmières ; « La direction et l'administration de l'Hôpital », cours spécial pour les monitrices au collège de Colombia (New-York U. S. A.), par Miss L. DOCK, Hon., secrétaire du Conseil international des infirmières. Discussion : Ouverture par Miss MOLLER, monitrice à l'hôpital royal de South Hants.

Mercredi, 19 Juin : Séance du matin, 9 h. 30. Présidente : Mme ALPHEN-SALVADOR. *Les responsabilités publiques et sociales d'une infirmière.* « La mission de l'infirmière dans les maternités », par Miss M. BREAY, Hon. Sec. du Conseil des monitrices ; « L'aide maternelle », par M. DUBRISAY, ancien chef de clinique du professeur Budin ; « L'assistance aux femmes et aux enfants des familles ouvrières », par Mlle L. CHAPTAL ; « La lutte contre la mortalité infantile en Allemagne », par SCHWESTER ERNA WEYDEMANN, surveillante à l'hôpital de Dusseldorf (Allemagne) ; « Le rôle de l'infirmière dans la lutte antituberculeuse », par Miss M. L. JOHNSON, surintendante des infirmières dans l'Association des infirmières de Cleveland U. S. A ; « L'infirmière dans les écoles publiques », par Miss ROGERS, présidente du Comité des infirmières des écoles publiques, au Conseil de salubrité de New-York, et Miss H. L. PEARSE, surintendante de l'école des infirmières du Conseil de comté de Londres. Discussion ouverte par Miss EDLA WORTABET.

Séance de l'après-midi, 2 heures à 4 heures. Présidente : Mme M. Adéluïde NUTTING, professeur de l'Université de Colombia, New-York. « Les soins à domicile chez les pauvres », par Miss HUGHES, surintendante générale de l'Institut du jubilé de la reine Victoria pour les infirmières en Angleterre, et Miss FULMER, surintendante de l'Association des infirmières de Chicago U. S. A. ; « Les Settlements d'infirmières » (New-York), par Miss LILIAN D. WALD, fondatrice ; « Les devoirs des infirmières privées », par Miss E. M. ROBARTS, ancienne surintendante de la corporation des infirmières de Londres. Discussion ouverte par Lady HERMIONE BLACKWOOD, présidente de l'Association des infirmières irlandaises (Uester branch).

Jeudi 20 Juin : Séance du matin, 9 h. 30 à 1 heure. Présidente : Miss Isla STEWART, monitrice et surintendante de l'hôpital Saint-Barthélemy. *Organisation professionnelle.* « L'organisation de la profession : 1° par les infirmières ; 2° par l'Etat », par Mrs BEDFORD FENWICK ; « Rapport sur l'organisation et les lois aux Etats-Unis », par Miss SARAH E. SLY, secrétaire-présidente de l'Association des infirmières du Michigan ; « La loi sur l'inscription d'Etat pour les infirmières en Allemagne », par SCHWESTER CHARLOTTE von CAEMMERER (Berlin). Discussion par Mrs KILDARE TREACY, présidente de l'Association des infirmières irlandaises. *L'historique de la presse professionnelle des infirmières.* « Le British Journal of Nursing » et la presse professionnelle en Angleterre, par Miss M. BURR, rédactrice ; « The american Journal of Nursing » et la presse américaine », par Miss E. P. DAVIS BOSTON U. S. A. ; « Unterm Lazaruskreuz », par SCHWESTER AGNÈS KARLL, directrice-éditrice ; « Bulletin professionnel des infirmières et gardes-malades », par Mme GILLOT, directrice-fondatrice ; « La garde-malade hospitalière », par Mme Anna HAMILTON. *Echanges de services internationaux.* « Echanges de services internationaux en ce qui concerne l'instruction professionnelle des infirmières », par Mlle van VOLLENHOVEN (Hollande). Discussion ouverte par Miss C. ELSTON, directrice de l'hôpital civil du Tondu et de l'école des infirmières du Tondu (Bordeaux).

CONCOURS

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — LEÇON ORALE D'UNE HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 10 Juin.* — M. JEANDELIZE : *Influence de la chaleur sur les actions chimiques de l'organisme.* — M. DUBOIS : *Influence du système nerveux sur les actions chimiques de l'organisme.*

Seance du 11 Juin. — M. BUSQUET : *Evolution du carbone dans l'organisme animal.* — M. AMBARD : *Les phenomènes rythmiques dans les fonctions de l'organisme animal.*

Séance du 12 Juin. — M. MANDOUL : *Les blastomycoses.* — M. CABANE : *Leishmanioses et babésioses.*

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — LEÇON ORALE D'UNE HEURE APRÈS QUARANTE-HUIT HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 10 Juin.* — M. ROBERT : *La production de l'urée dans les tissus.* — M. MOUNEYRAT : *Métabolisme des principes chimiques les plus importants chez les diabétiques.*

Seance du 11 Juin. — M. FLORENCE : *Ferments de l'intestin grêle et digestion intestinale.* — M. NICLOUX : *Les ferments du sang.*

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 8 Juin.* — Ont obtenu : MM. Kahn, 18 ; Léri, 16.
— *Séance du 11 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ramond, 20 ; Decloux, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — EPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 10 Juin.* — *Region temporale ; épanchements traumatiques intra-craniens.*

Accoucheur des hôpitaux. — MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Seance du 7 Juin.* — Ont obtenu : MM. Couvelaire, 19 ; Schwaab, 17 ; Funck, 19 ; Jeannin, 17 ; Mouchotte, 19 ; Guéniot, 17 ; Le Lorier, 19 ; Sauvage, 15 ; Delestre, 12.

CONSULTATION. — *Séance du 10 Juin.* — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 19 ; Schwaab, 19 ; Funck, 19 ; Gueniot, 19.

Prosectorat. — ORAL (PHYSIOLOGIE). — *Seance du 10 Juin.* — Ont obtenu : MM. Martin, 16 ; Maret, 18 ; Descomps, 16 ; Mathieu. 17 ; Lardennois, 18 ; Cauchoix, 19 ; Capette, 15 ; Desmarest, 16.

Adjuvat. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours pour les places d'aide d'anatomie vacantes à l'amphithéâtre des hôpitaux : MM. Terrier, P. Sebileau, Mauclaire, P. Duval, Danlos.

RENSEIGNEMENTS

MM. Clunet et **Riberol,** internes des hôpitaux, commenceront vers le 15 Juin une revision du programme de l'*externat.* S'adresser au concierge de l'Hôtel-Dieu.

Bon poste de doctoresse à céder dans grande ville nord-africaine. Situation d'avenir (départ pour raison de famille). Indemnité : 1.000 fr. au comptant. On céderait aussi mobilier, livres, instruments, le tout à tempérament et à des conditions très avantageuses. *Très urgent.* Ecrire *P. M.* 360.

Revision complète du programme de l'Externat par deux internes des hôpitaux. S'adresser au concierge de la Maison Dubois ou à celui de l'hôpital Saint-Louis.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

Le hasard de mes lectures m'a mis sous les yeux le programme des études pour les écoles primaires du Sénégal. J'en détache un feuillet, persuadé que nos confrères apprendront avec intérêt de quelle sollicitude sont entourés les électeurs à peau noire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté. Égalité. Fraternité.

GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES RÉGIONALES ET LES ÉCOLES PRIMAIRES DU SÉNÉGAL

(3e *trimestre*).

Partie théorique. — 1° *Comment nous devons soigner nos malades.* Comment on prend la température d'un malade. Diverses sortes de tisane (par macération, infusion, décoction). Des cataplasmes, des sinapismes. Application des vésicatoires. La poche de glace.

Exercices pratiques. — 1° Avec un thermomètre médical faire prendre la température d'un élève ; 2° Préparer les tisanes les plus courantes ; 3° faire un cataplasme de farine de lin, de fécule, etc.

Partie théorique. — 2° *En attendant le médecin* [1]. Que faut-il faire pour les brûlures, pour une syncope, pour une congestion, pour une hémorragie. Soins à donner à un noyé. De la propreté spéciale des mains d'une garde-malade.

Exercices pratiques. — 1° Montrer comment on pratique la respiration artificielle ; 2° faire subir aux mains les différentes opérations nécessaires pour pouvoir servir d'aide à un chirurgien.

1. Le médecin peut se faire attendre plusieurs années, car le nombre de nos confrères exerçant au Sénégal est des plus restreints.

Partie théorique. — 3° *Des maladies infectieuses.* Les microbes de la vaccine. Comment on détruit les germes infectieux. Principales maladies contagieuses. Précautions à prendre pour ne pas les répandre. Pansements antiseptiques.

Confrères peu fortunés, vous qui voyez avec angoisse chaque année les centimes additionnels restreindre votre maigre budget, consolez-vous, votre argent est bien employé; grâce à vous les nègres du désert connaîtront les *microbes de la vaccine*!? et sauront la meilleure façon d'appliquer un *sac de glace* sur le noir abdomen de leurs épouses.



Pendant que le Midi s'agite pour ne plus payer les impôts, les médecins continuent à protester vigoureusement contre le projet Caillaux.

M. Louis Rénon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de la Pitié, vice-président du Syndicat des médecins de la Seine, a présenté, le 5 Juin 1907, au Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine, un rapport en ces termes :

« Le projet actuel de l'impôt sur le revenu (projet Caillaux) *a suscité contre lui* l'opinion de tous les médecins de France.

Déjà, l'année dernière, redoutant l'impôt sur le revenu basé sur le loyer, j'espérais que « les Syndicats médicaux s'uniraient pour montrer aux pouvoirs publics les dangers d'une fiscalité contraire à l'hygiène populaire, et pour leur demander un peu de bienveillance et de justice pour notre profession ». Cette année, dès que j'eus pris connaissance du texte du projet Caillaux, je faisais voir que l'article 53 nous obligeait purement et simplement à violer le secret professionnel, ce qui était « tout à fait contraire à notre charte médicale ». En même temps, d'autres médecins attiraient aussi l'attention du monde médical sur le péril de l'impôt sur le revenu. M. P. Desfosses s'élevait contre l'écrasement fiscal qui menace les médecins, et il se demandait si « les médecins, comme les autres contribuables, se laisseraient dévaliser sans crier ». Puis, c'était M. Le Sourd, qui faisait remarquer que « le projet Caillaux ne s'occupe que des contributions de l'Etat. Une loi ultérieure organisera les centimes départementaux et communaux. Dans le cas probable où le taux des centimes atteindrait 100 pour 100, il faudrait *doubler* les chiffres pour obtenir le chiffre réel de l'impôt ». Ensuite, c'était M. Georges Vitoux, qui montrait les difficultés de l'apposition d'un timbre fiscal sur les ordonnances, moyen préconisé par quelques auteurs pour remplacer la patente; il ne considérait pas ce mode de taxation comme suffisant « pour permettre d'édifier un projet définitif d'impôt sur le revenu ». C'était encore M. Boudin (d'Oyonnax), qui indiquait la protestation des médecins « contre l'application d'un tel projet de loi si injuste, si arbitraire et si contraire aux immuables principes du secret professionnel ». C'étaient aussi des confrères, dont j'ignore le nom, qui, dans diverses publications et dans plusieurs sociétés médicales, luttaient contre ce projet. C'était enfin le *Congrès des Praticiens*, composé de 1.400 médecins et de plus de 100 sociétés médicales, dont quelques-unes, comme l'Association des médecins de France, l'Union des Syndicats médicaux, le Concours médical, représentent chacune *plusieurs milliers* de membres, qui adoptait le 14 Avril dernier le vœu suivant : « Le Congrès des praticiens, considérant que l'impôt sur le revenu (projet Caillaux) augmentera considérablement les charges des médecins et les obligera à violer le secret professionnel, engage tous ses membres à voter contre le projet. »

L'opinion médicale française tout entière est donc *hostile* au projet Caillaux. Elle lui reproche, avec juste raison, de lui faire violer le secret professionnel et d'augmenter de près de moitié ses charges fiscales.

La Commission de législation fiscale de la Chambre des députés, qui vient d'achever l'examen du projet Caillaux, a-t-elle tenu *le moindre compte* des doléances des médecins? En aucune façon. L'article 53, si grave pour les *malades* puisqu'il nous oblige à une déclaration de nos revenus « accompagnée de toutes les justifications nécessaires pour établir l'exactitude », a été maintenu. M. Caillaux traite la violation du secret professionnel « d'accusation fantaisiste », et n'a pas craint de déclarer qu'en Angleterre et en Allemagne les médecins subissent la déclaration sans faire d'opposition.

Il suffit de parcourir la troisième édition du livre de M. Max Kamen pour se convaincre que les médecins allemands n'ont pas le moindre enthousiasme pour l'impôt sur le revenu.

La Commission n'a pas appliqué aux médecins le second paragraphe de l'article 32 ainsi conçu : « Le revenu imposable est constitué par l'excédent des recettes brutes sur les dépenses inhérentes à l'exercice de la profession. » On considérera comme *bénéfice* toutes les sommes que nous recevons, et nous ne pourrons pas en déduire nos dépenses, c'est-à-dire nos frais généraux, loyer, voitures, etc. *Nous sommes donc franchement et résolument sacrifiés*[1].

L'intérêt du public et le nôtre *réclament* le maintien du *statu quo*. Qu'on améliore notre patente, comme le demande M. Maurice Perrin (de Nancy), en nous dégrevant pendant les premières années d'exercice de notre profession et suivant le nombre de nos enfants, mais qu'on ne nous inflige pas le projet Caillaux, si néfaste aux malades et à notre profession!

Le moment est venu de montrer à tous la puissance des médecins. Si nous savons nous entendre, — et notre union sur ce sujet est parfaite, — *usons de notre force* pour éviter à nos concitoyens un système de fiscalité dont ils seront les premières dupes et nous les premières victimes.

***

A la suite de la lecture de ce rapport, le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine a émis le vote suivant :

Considérant : 1° Que le projet Caillaux lèse les intérêts des malades par la violation du secret professionnel et impose aux médecins une inquisition vexatoire;

1. En Allemagne, le fisc déduit de la recette brute du médecin toutes sortes de frais et de dépenses, jusqu'à l'abonnement téléphonique et aux vêtements utilisés dans les salles d'opérations !

2° Que l'opinion unanime du corps médical français est opposée à ce projet.

Décide : 1° D'éclairer l'opinion publique sur les graves inconvénients que le projet Caillaux présente pour les malades et leur famille;

2° D'engager les membres du groupe médical parlementaire à lutter énergiquement contre ce projet;

Donne mandat à tous les membres du Syndicat de s'aboucher, le moment venu, avec les députés et les sénateurs de leur circonscription électorale, et de les inviter à voter contre tout projet d'impôt sur le revenu;

Saisit l'Union des Syndicats médicaux de France de cette question, et l'engage à dicter aux Syndicats affiliés une conduite analogue.

P. Desfosses.

A travers le Monde

CONGO

M. Gustave Martin, chef de mission, informait, le 17 Février, M. Le Myre de Vilers que M. Morel, pharmacien des troupes coloniales, au cours d'une tournée de vaccine effectuée dans la région basse du Congo en Décembre 1906 et Janvier 1907, avait recueilli des indications d'un haut intérêt pour la répartition de la maladie du sommeil dans cette contrée. Il a constaté que la maladie du sommeil est inconnue dans le Boulé N'Tangou. Cette région, située au nord du Bakongo, est comprise entre les vallées supérieures de l'Ogooué, du Djoué et du Niari. Elle est limitée au sud par la route des caravanes (route de Brazzaville à Loango). Le Boulé N'Tangou est privilégié au point de vue sanitaire. Les moustiques y sont rares et M. Morel n'a rencontré de tsétsés que dans le marais de Mana et non loin des sources du Niari. Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans le reste du bas Congo. Dans certaines régions comme le Djoué, la Foulakiri, les rives du fleuve Congo, la tsétsé (*Gl. palpalis*) est abondante et la maladie du sommeil y cause de grands ravages. La race la plus atteinte est la race Bakongo, entre Manyanga et Kimpanzou.

La mission s'est également assuré le concours d'un médecin des troupes coloniales qui, pendant son séjour à Brazzaville, a travaillé dans son laboratoire. Il remonte le haut Oubangui et doit s'occuper de connaître, dans les sultanats (Bangassou, Rafaï), quelle est la distribution de la maladie du sommeil.

Faisant suite à cette lettre, une autre, du même correspondant, datée de Brazzaville, le 15 Mars, contient les passages suivants :

« Au 1er Mars nous avons pris possession du premier étage de notre bâtiment, et nous avons commencé à aménager nos laboratoires du rez-de-chaussée. Toutes les caisses ont pu être enfin déclouées et nous avons pu vérifier et mettre en place notre matériel qui est arrivé en bon état. Seuls les annexes et les locaux pour les animaux d'expérience sont inachevés et ne nous seront livrés qu'à la fin du mois.

« En Avril, j'ai l'intention de partir avec M. Roubaud, sur l'Alima, à bord du *Léon XIII*, petit vapeur de la mission catholique que Mgr Augouard a mis gracieusement à notre disposition. Nous pourrons ainsi nous arrêter dans les villages intéressants et dans les endroits contaminés le temps nécessaire à nos études. Les malades sont maintenant installés dans le pavillon construit spécialement pour eux. De grandes ouvertures munies de toiles métalliques assurent l'aération.

« Nos malades atteints de trypanosomiase humaine et traités par l'atoxyl ou aux couleurs de Mesnil et Nicolle (traitement mixte), sont en voie de guérison. »

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier. — *Chirurgie de l'estomac*, Paris, 1907, (O. Doin, éditeur.)

Comme le dit excellemment Th. Tuffier dans la préface de ce livre, le temps est passé où les chirurgiens n'étaient que des opérateurs. De fortes notions anatomo-pathologiques, une connaissance approfondie du diagnostic sont nécessaires actuellement au chirurgien, pour prendre au cours d'une intervention un parti opératoire judicieux.

Le livre qui paraît aujourd'hui sur la chirurgie de l'estomac n'est donc pas simplement un livre de technique opératoire. C'est le travail d'ensemble le meilleur et le plus important qui ait paru jusqu'ici en France sur la chirurgie gastrique.

Le livre se divise en douze chapitres.

Le premier comprend une étude très complète de l'anatomie chirurgicale de l'estomac (développement, anatomie topographique, structure de l'estomac, vaisseaux sanguins de l'estomac, etc.) et de la physiologie de l'estomac qui s'est modifiée si complètement en ces dernières années.

Dans le chapitre II l'auteur indique ce qu'on doit entendre par chimisme stomacal et quels renseignements on peut tirer de l'examen du suc gastrique.

Dans le chapitre III il enseigne comment on doit examiner un estomac, et quels sont les moyens modernes d'exploration stomacale (inspection, palpation, percussion, gastro-diaphanie, radioscopie, etc.).

Les chapitres suivants sont consacrés à la pathologie gastrique : *Troubles de la motilité de l'estomac, vices de position de l'estomac, vices de formation de l'estomac, traumatismes de l'estomac, tuberculose, syphilis de l'estomac, ulcère, cancer gastrique, tumeurs non cancéreuses, fistules gastriques.* Signalons tout particulièrement les pages consacrées à l'étude de l'ulcère de l'estomac et de ses complications; ce chapitre si important de pathologie gastrique est traité avec tous les développements désirables.

Dans le chapitre XII les opérateurs trouveront la description de la *technique des opérations qui se pratiquent sur l'estomac* : gastrolyse, gastropexie, gastroplication, gastroplastie, dilatation du pylore, gastrostomie, gastrectomie, gastro-entérostomie, gastroduédonostomie, jéjunoplastie, etc., etc.

Une des caractéristiques du « Traité de chirurgie de l'estomac » est la richesse de son illustration; l'auteur n'a pas craint de multiplier les figures non seulement pour éclairer la description des divers procédés opératoires, mais pour aider à la compréhension des différentes affections de l'estomac. Un certain nombre de ces figures ont été dessinées d'après les pièces du musée Dupuytren; nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir eu d'heureuse idée de faire servir les richesses de nos musées médicaux à l'enseignement du corps médical tout entier.

P. Desfosses.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Ibogaïne, Ouabaïne, Yohimbine.

On confond souvent l'ibogaïne avec l'ouabaïne ou la yohimbine, dont les propriétés sont complètement différentes. L'ouabaïne, extrêmement toxique, a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche. L'yohimbine est un aphrodisiaque.

L'ibogaïne, tirée de l'iboga du Congo, est peu toxique. C'est un médicament névrosthénique, et en même temps toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On la prescrit sous forme de dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne (formule du Dr Landrin), 2 à 6 par jour.

Indications : neurasthénie, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, convalescences, dilatation du cœur, etc.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 Juin 1907, à 1 heure. — M. VACHEZ : Ulcère peptique du jéjunum; MM. Terrier, Segond, Gosset, Pierre Duval. — M. TOSTIVINT : Contribution à l'étude de l'ostéomyélite du tibia et du péroné au niveau de leur extrémité inférieure; MM. Segond, Terrier, Gosset, Pierre Duval. — M. DE MARTEL : Traitement opératoire des hémorragies immédiates consécutives aux plaies du poumon; MM. Segond, Terrier, Gosset, Pierre Duval. — M. CHABRIER : Contribution à l'étude chimique des dérivés organiques de l'iode; MM. Landouzy, Roger, Teissier, Marcel Labbé. — M. WATEL : A propos de l'origine intestinale de la tuberculose pulmonaire; MM. Landouzy, Roger, Teissier, Marcel Labbé. — M. SANDOZ : Introduction à la thérapeutique naturiste par les agents physiques et diététiques; MM. Roger, Landouzy, Teissier, Marcel Labbé. — M. TANADE : De la ponction lombaire dans le traitement du rhumatisme cérébral et de certains exsudats méningés; MM. Brissaud, Gaucher, Legry, Claude. — M. NEULLIES : Insuffisance rénale et traitement mercuriel; MM. Gaucher, Brissaud, Legry, Claude. — M. MERLET : Le thorax en entonnoir dans ses rapports avec l'hérédo-syphilis; MM. Gaucher, Brissaud, Legry, Claude.

Jeudi 27 Juin 1907, à 1 heure. — M. COQUATRIX : Du pronostic dans le rétrécissement congénital de l'artère pulmonaire avec communication interventriculaire; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. DENECHAU : Des suites médicales de la gastro-entérostomie pour l'ulcère et ses complications; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. AZAM : Sur un syndrome d'insuffisance hypophysaire au cours des maladies toxi-infectieuses (essai clinique et thérapeutique); MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Jeanselme. — M. MOY : Contribution à l'étude des abcès latéro-pharyngiens chez l'enfant, abcès de la région styloïdienne; MM. Gilbert, Robin, Demelin, Carnot. — M. VAURY : Contribution à l'étude du foie dans la goutte, ictères chroniques simples et goutte; MM. Gilbert, Robin, Demelin, Carnot. — M. ROUCHY : Étude statistique et pronostique de la coqueluche à l'hôpital Bretonneau; MM. Gilbert, Robin, Demelin, Carnot. — M. JAPIOT : Tarnier (1828-1893). Sa vie et son œuvre obstétricale; MM. Robin, Gilbert, Demelin, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 Juin 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Balthazard, Marcel Labbé, M. Reclus, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 25 Juin 1907. — 1er, Sages-femmes : MM. Bar, Demelin, Morestin, M. Muillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Thiroloix, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Thoinot, Vaquez, Dupré, M. Albarran, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 2e, Sages-femmes, Clinique Tarnier : MM. Ribemont-Dessaignes, Maygrier, Brindeau.

Mercredi 26 Juin 1907. — 1er, Sages-femmes : MM. Sebileau, Lepage, Wallich, M. Dejerine, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Ribemont-Dessaignes, Potocki, M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 27 Juin 1907. — 1er, Sages-femmes : MM. Maygrier, Morestin, Brindeau, M. Thoinot, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 28 Juin 1907. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque : MM. Ribemont-Dessaignes, Lepage, Potocki, M. Macaigne, suppléant.

Samedi 29 Juin 1907. — 2e, Sages-femmes, Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau, M. Langlois, suppléant.

NOUVELLES

Laboratoire de toxicologie. — M. Thoinot, professeur de médecine légale, médecin-inspecteur de la Morgue, est chargé de la direction scientifique du laboratoire de toxicologie, en remplacement de M. le professeur Brouardel, décédé.

M. Ogier, sous-chef du laboratoire de toxicologie, est nommé chef de ce laboratoire.

Voyages d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le 9e voyage d'études médicales aura lieu du 31 Août au 13 Septembre 1907. Il comprendra les stations de l'Est et du Jura : *Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne-les-Bains, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillère, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.*

Le V. E. M. de 1907 — comme les huit précédents — est placé sous la direction scientifique de M. LANDOUZY, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des Conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration, *Reims* (Cie de l'Est).

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée à la fin de la tournée, au point de dislocation : *Divonne*, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De *Reims* à *Divonne*, prix à forfait : 300 francs, pour tous frais : chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires. Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe et par train spécial.

Onze bourses de voyage sont données au V. E. M. de 1907 : par le professeur Heurot, — les administrations des eaux minérales de *Châtelguyon, Évaux-les-Bains, Évian, Mont-Dore, Plombières, Pougues, Royat, Vichy*, — le Conseil municipal des Eaux-Bonnes, la compagnie générale des Eaux minérales et Bains de mer.

Elles sont attribuées par leurs fondateurs à : 1° Un médecin anglais; 2° un médecin, membre du concours médical et de l'Association générale des médecins de France; 3° un interne des hôpitaux de Belgique, 4° deux internes des hôpitaux de Paris; 5° un interne des hôpitaux de Reims; 6° un étudiant de chacune des Facultés de médecine de Bordeaux, Lille, Paris, Toulouse.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1907, terme de rigueur.

Monument Tillaux. — Le Comité a décidé que le monument élevé à la mémoire du professeur TILLAUX, et dont l'exécution a été confiée à M. Chaplain, membre de l'Institut, serait érigé dans la cour de l'Amphithéâtre des hôpitaux (Clamart).

L'inauguration de ce monument aura lieu dans le courant de l'année 1908.

Société d'hypnologie et de psychologie. — La seizième séance annuelle de la Société d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 18 Juin 1907, à 4 heures précises, au Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton, sous la présidence d'honneur de M. L. MIRMAN, directeur de l'assistance et de l'hygiène au ministère de l'Intérieur.

Association des journalistes médicaux français. — Le premier banquet amical de l'Association, qui a eu lieu le 24 Mai dernier, n'a pas réuni moins de 41 convives. C'est un succès à l'actif de la jeune Association, qui compte, à l'heure actuelle, 110 membres adhérents. Ce banquet avait été précédé d'une Assemblée générale, au cours de laquelle avaient été discutées diverses questions professionnelles : affiliation de l'Association à une fédéra-

tion de presse; projet de constitution d'une Caisse de secours immédiats et d'une Caisse de retraites; réduction de tarif en faveur des membres de l'Association sur les chemins de fer.

Pour faire partie de l'Association, deux ans de collaboration médicale à un journal suffisent à tout docteur ou étudiant en médecine français.

Pour renseignements et candidatures, s'adresser au Secrétaire général de l'A. J. M. F., 9, rue de Poissy, Paris.

Société médico-historique. — Notre confrère M. Cabanès vient de fonder une Société nouvelle, la *Société médico-historique*, qui se propose d'étudier et de chercher à solutionner toutes les questions d'histoire générale, de littérature et d'art, dans leurs rapports avec la médecine.

Le Comité de direction et de patronage de la nouvelle Société comprend 40 membres appartenant à l'Institut, à l'Académie de Médecine, au Collège de France ou à l'Université. Ce Comité directeur sera une sorte de Bureau de consultations permanent, qui s'emploiera à aider de ses conseils tout membre de la Société en quête d'un sujet à traiter de médecine historique, littéraire ou artistique.

Pour détails complémentaires, s'adresser à M. Cabanès, 9, rue de Poissy, Paris.

Maladies des voies urinaires. — M. Paul Delbet, ancien prosecteur, commencera le 1er Juillet, un cours pratique et privé sur les maladies des voies urinaires. S'inscrire, 14, rue Roquépine.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. H. Moreau, à Talence (Gironde); de M. Domecq-Turon, à Espœy (Basses-Pyrénées).

CONCOURS

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 13 Juin.* — M. Brumpt : *Les brachycères et leur rôle pathogène.*

Épreuve pratique d'histologie. — *Les épithéliums vibratiles.*

Épreuve pratique de physiologie. — *Montrer l'effet sur le rythme cardiaque de l'excitation des nerfs accélérateurs du cœur.*

Épreuve pratique de dissection. — *Le plexus brachial; sa constitution, ses collatérales, les origines de ses branches terminales.*

Agrégation (*Sciences physiques, chimiques et pharmacologiques*). — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre. — *Séance du 12 Juin.* — M. Derrien : *Les zymases oxydo-réductrices.* — M. Brissemoret : *Établissement du bilan nutritif de l'économie.*

Séance du 13 Juin. — M. Zimmern : *Mesures anthropométriques : déduction à en tirer au point de vue physiologique et pathologique.* — M. Chanoz : *Propriétés physiques des rayons X. Études qualitative et quantitative.*

Séance du 14 Juin. — M. Dufour : *Calorimétrie pratique chez l'homme, ses difficultés, son importance, son avenir.* — M. Nigier : *Éclairage artificiel des lieux habités. Conséquences pour l'hygiène de l'œil.*

Séance du 15 Juin. — M. Guilleminot : *Mécanisme physique de la constance de la température chez l'homme.* — M. Labat : *Médicaments par voie électro-chimique.*

Médecin des hôpitaux. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux : MM. Ramond, Lereboullet, Ravaut.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 11 Juin.* — Ont obtenu : MM. Alexandre, 16; Hallopeau, 22; Guibé, 27.

Séance du 13 Juin. — Ont obtenu : MM. Chevrier, 25; Grégoire, 21; Chifolian, 26.

Les hôpitaux suivants, Charité, Hôtel-Dieu, Laënnec, Necker, sont dès à présent consignés aux candidats.

Accoucheur des hôpitaux. — Consultation. — *Séance du 12 Juin.* — Ont obtenu : MM. Couvelaire, 20; Le Lorier, 16.

Prosectorat. — Oral (Chirurgie). — *Séance du 12 Juin.* — *Complication des hémorroïdes.* — Ont obtenu : MM. Muret, 17; Cauchoix, 15; Desmarest, 16; Capette, 14; Martin, 16; Lardennois, 15; Mathieu, 17; Descomps, 12.

La séance de médecine opératoire aura lieu le lundi 17 Juin, à 4 h. 1/2, à l'École pratique.

Hôpitaux de Grenoble. — Un concours public pour la nomination d'un médecin-adjoint des hôpitaux de Grenoble sera ouvert le lundi 9 Décembre 1907.

Hôpitaux de Calais. — Un concours pour une place d'interne à l'hôpital Saint-Pierre de la Faculté de l'État sera ouvert le vendredi 28 Juin 1907.

Ce concours aura lieu devant un jury composé de professeurs et agrégés de la Faculté de Lille, dans les locaux de la Faculté.

Peuvent seuls concourir : Les élèves en médecine ayant au moins dix inscriptions, ayant moins de vingt-huit ans, et sortant des Facultés de l'État.

L'interne titulaire est nommé pour deux ans, à partir du 1er Juillet 1907, et recevra de l'administration un traitement de 500 francs par an. Il est logé, chauffé et nourri.

RENSEIGNEMENTS

Infirmière diplômée, directrice d'une œuvre libre, demande service dans clinique, le soir, à partir de 6 heures. Écrire *P. M.*, 361.

Cours pratiques par d'anciens internes. — La série d'été 1907 comprendra les cours suivants (droit d'inscription, 40 francs) :

1° A partir du 24 Juin : *Voies urinaires*, M. Minet, clinique, 15, rue Malebranche, lundi, mercredi, vendredi, 1 h. 1/2. — *Estomac et intestin*, M. Lippmann, Sociétés savantes, rue Danton, mardi, jeudi, samedi, 3 heures. — *Obstétrique*, M. Lequeux, clinique Tarnier, rue d'Assas, mardi, jeudi, samedi, 6 heures. — *Électro-radiothérapie*, M. Delherm, 1er cours, le 25, à 5 h. 1/2, 15, rue Malebranche; les autres à l'hôpital, mardi, jeudi, samedi, 11 heures.

2° A partir du 20 Juillet : *Laryngologie*, M. Bourgeois. — *Maladies de la peau*, M. Lenglet. — *Maladies des enfants*, M. Ball. — *Chirurgie infantile*, M. Judet. — *Chirurgie pratique*, M. Huguier. — *Gynécologie*, M. Bender. — *Maladies du système nerveux*, M. Rose. — *Physiothérapie*, M. Esmonet (consulter ultérieurement l'horaire).

Outre les deux séries annuelles, d'autres cours pratiques sont organisés *toute l'année*, à la demande d'un nombre suffisant d'auditeurs.

Renseignements et inscriptions : M. Minet, 15, rue Malebranche, et M. Ball, 31, rue Saint-Pétersbourg, lundi, mardi, vendredi, 2 à 4 heures et par correspondance.

Paris. Bon noyau de clientèle à céder de suite, cause départ, peu de frais, très légère indemnité. *P. M.*, 362.

Revision complète du programme de l'Externat par deux internes des hôpitaux. S'adresser au concierge de la Maison Dubois ou à celui de l'hôpital Saint-Antoine.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMERO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

L'HOPITAL OUVERT POUR L'OBSERVATION DES ALIÉNÉS DE GLASCOW

La question des hôpitaux pour maladies mentales est rouverte par les récents débats de la loi Dubief en France. Le Conseil supérieur d'Assistance à Paris vient à son tour de la mettre à l'ordre du jour et de m'en confier le rapport.

J'ai décrit antérieurement, à la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance et dans la *Revue philanthropique*, le service d'Anvers créé par Sano; Régis, à Bordeaux, a créé celui de l'hôpital Saint-André; à l'Hôtel-Dieu de Paris, M. Gilbert Ballet a créé également un service analogue à la suite des vœux adoptés par la Société médicale des hôpitaux.

Ayant visité, il y a quelques mois, le service d'hôpital ouvert de Glascow, j'en donnerai ici un aperçu succinct basé sur le tout récent rapport de ses cinq années de fonctionnement.

* * *

Pour le dernier exercice 1905 à 1906 seul, 1.016 enquêtes ont été présentées par l'inspecteur des pauvres relativement à des personnes présumées aliénées; si l'on compte 30 rapports qui restaient de 1904-5, cela fera un total de 1.046 cas.

La statistique suivante montre le résultat de la mise en observation préalable de ces cas.

	H.	F.	Tot.	Entrées précéd.
Reconnus aliénés . .	287	241	528	583
Non reconnus	283	195	478	414
Reste (15 Mai 1906).	19	21	40	30
	589	457	1046	1027

528 malades ont été reconnus aliénés (au lieu de 583 l'année dernière et 544 l'année précédente); cela fait une moyenne générale de 6/10.000 habitants.

Sur ces 528 cas certifiés, 164 avaient présenté des accès antérieurs.

Les 364 restants sont des internés pour la première fois.

Si l'on considère par décade les statistiques, on remarque que l'accroissement du nombre des malades porte surtout sur des vieillards au-dessus de soixante ans.

En quinze ans, la moyenne annuelle des cas de maladies mentales mis en observation, comparée à celle des folies confirmées, oscille de 50 à 68 pour 100; pour les femmes elle est plus élevée que pour les hommes. Elle est moindre pour les rechutes que pour les premiers accès.

Les causes prédisposantes de folies confirmées le plus fréquemment relevées sont: l'affaiblissement sénile (70), ainsi que le faisait prévoir l'augmentation des malades âgés et la prédisposition par accès antérieurs, ainsi que le montrait la proportion plus fréquente des rechutes (86).

Les causes accidentelles les plus fréquentes furent, d'autre part, la paralysie générale (33), l'épilepsie (41) et l'alcoolisme (37).

Rappelons, comparativement à ces chiffres annuels du quartier d'hôpital psychiatrique ouvert, le contingent des aliénés assistés durant l'année.

Aux asiles :	Woodilie	907
	Gartloch	684
Assistance familiale		521
Enfants arriérés en Institut spécial		33
	Total.	2.145

Sur les 50 pour 100 de malades retenus au service d'observation préalable, 61,5 guérirent sans envoi aux asiles; 6,7 moururent avant; 28 furent internés après observation de cinq jours à cinq semaines.

Le service d'observation comprend 50 lits (25 de chaque sexe) en pavillon séparé de l'hôpital du district Est.

Le service est assuré par une surveillante femme avec deux sous-surveillantes.

La veille est assurée par 2 veilleuses aux femmes et 2 veilleurs aux hommes.

A l'exemple de Glascow, d'autres districts d'Ecosse ont généralisé le système des petits services hospitaliers pour la mise en observation préalable des personnes aliénées, et ces essais ont donné les meilleurs résultats.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITÉ LOCAL DE DIRECTION

11 Avril 1906.

« Il est désirable d'assurer l'observation et le traitement des personnes présentant des symptômes de troubles mentaux temporaires et ne nécessitant pas leur envoi aux Asiles. »

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

« Le passage à l'Asile rend difficile pour certains le retour consécutif à des emplois antérieurs. Pour les femmes guéries surtout, les employeurs apprenant leur passage à l'Asile, les congédient aussitôt; aussi est-il nécessaire d'éviter ce passage toutes les fois que possible. »

En 1902-1903, 242 cas ont été mis en observation au quartier du Poorhouse Barnhill à Glascow et 36 seulement ont dû être consécutivement placés à l'Asile.

Barnhill a commencé dès 1890 à établir 2 salles d'observation hospitalière de 6 lits chacune. Ces salles ont été remplacées en 1904 par 2 pavillons de 25 lits annexés à l'hôpital paroissial neuf de Duke street à Glascow.

Gowan, Paisley et Dundee ont suivi l'exemple. Une instruction spéciale fut rédigée par le Local Government Board pour fixer les conditions d'espace, de personnel d'organisation médicale psychiatrique et de tenue de registres.

Le temps de séjour a été fixé à six semaines, sauf exception justifiée par rapport et circonstances spéciales.

Dans ce temps les malades sont dans la même situation que toute personne en traitement hospitalier, sans contrainte à l'encontre de leur gré, sans situation légale exceptionnelle. Cependant les inspecteurs du service des aliénés visitent le service et en font l'objet de rapports au Local Government Board.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'ORGANISATION DES QUARTIERS D'OBSERVATION DES POORHOUSE D'ÉCOSSE

1° Les quartiers d'observation, quand ils ne seront pas construits spécialement, devront être séparés du reste de l'établissement et ne sauraient être mélangés à d'autres assistés non soumis à l'observation médicale spéciale.

Leur disposition sera celle d'une salle d'hôpital ordinaire. Ils devront faire partie ou être annexés aussi près que possible du Poorhouse;

2° Cubage *minimum* : 1.000 pieds cubes et 100 pieds carrés de surface.

Des chambres d'isolement seront annexées au dortoir.

Si le service comprend un certain nombre de lits, ils devront être groupés en vue d'un commencement de classement par catégorie mentale;

3° Ils ne pourront être prévus pour moins de 8 lits (4 de chaque sexe);

4° On n'y maintiendra les malades que durant six semaines.

En cas de cure exceptionnelle, le médecin pourra transmettre un rapport particulier, exposant les raisons pouvant militer en faveur d'un sursis supplémentaire dont la durée devra être indiquée;

5° Des registres d'inscriptions médicales seront tenus sous la responsabilité du médecin traitant en quadruple expédition;

6° Si le nombre des lits dépasse 16, un médecin spécialiste devra résider au Poorhouse;

7° Le régime sera celui de l'hôpital et autant que possible, l'alitement;

8° Le personnel secondaire sera d'au moins 1/8 patients ou 1/10 s'il n'y a que 10 lits en tout, à condition qu'il y ait une personne de surveillance générale pourvue d'une suppléante;

9° Un service de veille à part dans la proportion de 1/10 sera constitué;

10° En cas de service assuré aux hommes par des femmes, un auxiliaire homme sera prévu en cas de besoin:

11° L'ouverture des quartiers d'observations sera soumise à l'attestation préalable du Board que les prévisions précitées sont assurées.

***

Ainsi se trouvent réalisée pour l'Ecosse, conformément aux vues de notre maître regretté Sir John Sibbald, l'observation préalable et la mise en traitement hospitalier des cas rapidement curables, pour le plus grand bienfait des malades et le désencombrement des asiles de traitement dont l'assistance familiale évacue parallèlement les chroniques inoffensifs.

Grâce à ces précautions, l'accroissement progressif du nombre des aliénés internés est désormais enrayé en Ecosse.

Il est juste d'ajouter que l'Ecosse jouit du stage psychiatrique obligatoire pour les études médicales et peut ainsi pourvoir ses colonies familiales et ses quartiers paroissiaux d'observation, de médecins compétents en matière psychiatrique.

A. Marie (de Villejuif).

LIVRES NOUVEAUX

E. Sergent. — *Syphilis et tuberculose*, 1 vol. in-8°, de 316 pages, Paris, 1907. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

La syphilis et la tuberculose, les plus fréquentes des infections chroniques, sont assez souvent associées chez le même sujet : tantôt c'est un tuberculeux qui contracte la syphilis; tantôt c'est un ancien syphilitique qui devient tuberculeux.

Différents problèmes diagnostiques, pronostiques et thérapeutiques, parfois fort ardus, se posent alors. M. E. Sergent les étudie très minutieusement, en se plaçant, pour le plus grand bien des médecins et des malades, sur le terrain solide des faits bien observés.

Sans bon diagnostic, la thérapeutique est hasardeuse et aléatoire. Aussi M. E. Sergent, dans la première partie de son livre, s'efforce-t-il de poser les éléments du diagnostic différentiel de la syphilis et de la tuberculose lorsqu'elles se manifestent par des localisations ou des symptômes qui prêtent à confusion, et ce diagnostic est d'autant plus délicat que les deux infections juxtaposées, se traduisent souvent par des lésions hybrides de scrofulate de vérole, selon l'expression pittoresque de Ricord.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur tente l'étude étiologique et la description pathologique de cette syphilo-tuberculose. Il montre les syphilitiques prédisposés à la tuberculose, établit le rôle du *terrain syphilitique*, acquis ou héréditaire, dans l'étiologie de la phtisie, des tuberculoses locales et de la scrofule. Il cherche à définir l'action réciproque des deux maladies, l'aggravation ou l'atténuation de l'une par l'autre.

L'avenir des syphilo-tuberculeux est intimement lié à la thérapeutique mise en œuvre. Les indications fournies par chacune des deux maladies associées se combinent. Si le traitement spécifique suffit parfois à améliorer les manifestations de la tuberculose chez les syphilitiques, il y a cependant intérêt à lui associer la médication antituberculeuse. D'autre part, le mode d'application du traitement de la syphilis est loin d'être indifférent : il consiste surtout en l'administration du mercure, non associé à l'iodure de potassium, que son action congestionnante doit toujours faire proscrire chez les tuberculeux.

Telles sont, trop rapidement esquissées, les grandes lignes de ce livre, du plus haut intérêt pratique, où sont associés une grande érudition, un sens clinique très développé et le noble souci, trop souvent négligé, d'apporter au malade prompte et sûre guérison. F. Trémolières.

H. Morestin. — *Chirurgie générale des articulations.* 1 vol. in-18 de 600 pages avec 59 figures. Paris 1907. Prix : 7 fr. (O. Doin, éditeur).

Dans la première partie de cet ouvrage Morestin fait l'étude générale des entorses, luxations, fractures articulaires, plaies articulaires. Puis viennent les lésions infectieuses : arthrites blennorragiques, syphilitiques, tuberculeuses, ostéomyélitiques. Dans une troisième partie, sont traitées les difformités articulaires : ankyloses, arthrite sèche, corps étrangers. Dans la quatrième partie, les arthropathies d'origine nerveuse et les amyotrophies d'origine articulaire. Morestin termine par la technique opératoire : arthrotomie, arthrectomie, arthrodose, résection.

L'auteur a su rendre intéressants les divers chapitres de cette chirurgie un peu aride, en apportant à chaque page quelque détail de sa pratique personnelle; les figures se rapportent également à des cas observés par lui-même.

En recommandant ce livre aux étudiants et aux praticiens nous croyons leur rendre service; ils y trouveront beaucoup de choses utiles et nouvelles car, comme le dit à juste titre l'auteur dans sa préface, « son travail n'est pas fait exclusivement avec les travaux d'autrui ». Ch. Dujardier.

1420. — **Cruet.** — Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche. *Deuxième édition.* 1 vol. in-16 de XIII-413 pages, de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*; cartonné toile, tranches rouges. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Mutation de chaire. — M. Dejerine, professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie est nommé, sur sa demande, professeur de pathologie interne.

Vacance de chaire. — La chaire d'anatomie de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Cours d'hygiène. — M. le professeur Chantemesse fera, avec les élèves du cours d'hygiène, des visites pratiques aux établissements suivants :

Jeudi 20 Juin : Visite des filtres à sable d'Ivry. Réunion à l'usine d'Ivry à 5 heures.

Samedi 22 Juin : Visite des champs d'épandage de Gennevilliers et du Jardin d'essai de la Ville de Paris. Rendez-vous à la statue de Durand-Claye à 5 heures.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de pathologie générale, la chaire de pathologie interne et la chaire de thérapeutique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

CONCOURS

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés agrégés : Anatomie. — *Paris*, M. Mulon; *Nancy*, M. Collin.

Physiologie. — *Lille*, M. Dubois.

Histoire naturelle. — *Paris*, M. Brumpt; *Montpellier*, M. Cabanes; *Bordeaux*, M. Mandoul.

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du deuxième concours pour trois places de médecin des hôpitaux, MM. Béclère, Guinon, Rénon, Netter, Muselier, Landrieux, Thoinot, Gilbert, Launay.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 15 Juin.* — Ont obtenu : MM. Schwartz, 27; Chevassu, 22; Kendirdjy, 25.

Accoucheur des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 14 Juin.* — Ont obtenu : MM. Schwaab, 27; Couvelaire, 27.

Clinicat chirurgical. — Épreuve écrite. — Rapports de la prostate. Rétrécissements traumatiques de l'urètre.

Clinicat chirurgical infantile. — Épreuve écrite. — De la coxa vara. Ses rapports avec les fractures et décollements [épiphysaires de l'extrémité supérieure du fémur.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratiques]par d'anciens internes. — La série d'été 1907 comprendra les cours suivants (droit d'inscription, 40 francs) :

1° A partir du 24 Juin : *Voies urinaires*, M. Minet, clinique, 15, rue Malebranche, lundi, mercredi, vendredi, 1 h. 1/2. — *Estomac et intestin*, M. Lippmann, Sociétés savantes, rue Danton, mardi, jeudi, samedi, 3 heures. — *Obstétrique*, M. Lequeux, clinique Tarnier, rue d'Assas, mardi, jeudi, samedi, 6 heures. — *Electro-radiothérapie*, M. Delherm, 1er cours, le 25, à 5 h. 1/2, 15, rue Malebranche; les autres à l'hôpital, mardi, jeudi, samedi, 11 heures.

2° A partir du 20 Juillet : *Laryngologie*, M. Bourgeois. — *Maladies de la peau*, M. Lenglet. — *Maladies des enfants*, M. Ball. — *Chirurgie infantile*, M. Judet. — *Chirurgie pratique*, M. Huguier. — *Gynécologie*, M. Bender. — *Maladies du système nerveux*, M. Rose. — *Physiothérapie*, M. Esmonet (consulter ultérieurement l'horaire).

Outre les deux séries annuelles, d'autres cours pratiques sont organisés *toute l'année*, à la demande d'un nombre suffisant d'auditeurs.

Renseignements et inscriptions : M. Minet, 15, rue Malebranche, et M. Ball, 31, rue Saint-Pétersbourg, lundi, mardi, vendredi, 2 à 4 heures et par correspondance.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

OXYDASES. — Ces ferments solubles, producteurs d'ozone et d'oxygène, peuvent décupler l'action de certains médicaments en provoquant une assimilation instantanée. L'Hémoglobine leur doit sa grande valeur hématopoïétique, à la condition d'être préparée avec un soin extrême, de façon à conserver toutes les oxydases du sang (Sirop de Deschiens).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA MUTUELLE MÉDICALE FRANÇAISE DE RETRAITES

Tout le monde est présentement d'accord sur ce point, que l'existence devient de moins en moins aisée pour les médecins; pour le médecin non fortuné, c'est-à-dire en somme pour la grande majorité des praticiens, l'avenir est assez mal garanti et il est de premier intérêt de prendre certaines précautions propres à le sauvegarder.

A cet égard, le mode le plus simple, en apparence au moins, est la contractation à l'une des multiples Compagnies spéciales d'une assurance sur la vie combinée convenablement. Rien de plus pratique, en effet, quand l'on veut s'assurer à une époque fixe un capital déterminé. Mais, pour être exécutée, une telle opération demande encore la libre disposition de capitaux relativement importants.

Combien de médecins, vivant bien juste de l'exercice de leur profession, ne peuvent disposer de telles sommes pour sauvegarder, les mauvais jours venus, leur vie et celle de leurs proches!

C'est dire que la forme habituelle de l'assurance sur la vie n'est point le mode de prévoyance qui convienne ici dans tous les cas.

Au surplus, ce que demandent le plus grand nombre de praticiens, ce n'est pas, la cinquantaine ou la soixantaine venue, de toucher un capital plus ou moins important. Leur besoin est autre. Ne tenant point, s'ils sont encore actifs, à abandonner l'exercice de leur profession, ils recherchent surtout une combinaison capable de les garantir au cas où les circonstances les rendraient incapables de continuer la clientèle.

En d'autres termes, ce qui leur est nécessaire, ce n'est pas l'assurance à date fixe des Compagnies, mais l'assurance éventuelle en cas d'abandon définitif de l'art médical.

Cette assurance spéciale si désirable, que les

Compagnies ne font pas et ne peuvent pas faire, elle existe actuellement et depuis plusieurs années, grâce à la mutualité.

Et c'est bien pourquoi c'est faire œuvre vraiment utile que d'appeler l'attention sur la Société *la Mutuelle médicale française de retraites*, Société ouverte à tous les médecins et à leurs femmes, qui, tout dernièrement, tenait à Saumur, sous la présidence de M. Coutand (de Saumur), son assemblée générale annuelle.

* * *

L'objet de cette Société est le suivant : « Assurer la vieillesse des médecins, les secourir en cas de maladie les mettant dans l'impossibilité d'exercer leur profession et venir en aide à leurs femmes et à leurs veuves. »

Pour réaliser pratiquement un tel objectif, voici l'organisation qui a été adoptée.

Chaque participant à la Mutuelle médicale française de retraites, docteur en médecine ou femme de docteur, verse durant vingt années une cotisation annuelle de 60 francs. Arrivé à l'âge de cinquante ans, ses vingt ans de participation révolus, le membre peut bénéficier d'une pension de 1.500 francs sous la condition de prendre l'engagement écrit de cesser d'exercer.

Pour les femmes de médecin, après vingt ans de participation et si leur mari est lui-même titulaire d'une pension, elles touchent 1.500 francs par année et cela sans condition d'âge.

Mais tout le monde n'a point la fortune heureuse de conserver une santé florissante jusqu'à la cinquantaine. Pour ceux-là, il leur suffit d'avoir, durant seulement cinq années, payé régulièrement leur cotisation annuelle pour recevoir une pension proportionnelle se montant exactement à autant de fois 75 francs qu'ils ont versé de cotisations. Naturellement, ils doivent alors prendre l'engagement écrit de renoncer à l'exercice de la médecine.

Quant aux veuves de médecins affiliées à l'Association, elles jouissent du même avantage de la retraite proportionnelle, sous la condition également d'avoir appartenu cinq années à l'Association. Même, mesure des plus libérales, si leur mari vient à mourir alors qu'elles sont participantes depuis seulement trois ans, elles se voient autorisées à faire deux nouveaux versements annuels, et leur cinquième année de sociétariat ainsi acquise, elles peuvent encore bénéficier de la retraite proportionnelle, voire même continuer à faire leurs versements annuels de manière à accroître régulièrement d'autant de vingtièmes leur pension, jusqu'au jour où celle-ci deviendra entière.

* * *

Voilà, n'est-il pas vrai, une œuvre éminemment pratique et intéressante. Ce n'est point tout cependant. *La Mutuelle médicale française*, en vue de faire face à diverses nécessités, — aide à des sociétaires se trouvant dans une situation précaire les empêchant momentanément de régler leurs cotisations, secours à des veuves non adhérentes, secours aux enfants de participants décédés ou à des participants non retraités, — a créé une caisse générale auxiliaire, dite caisse de prévoyance, qu'alimentent des ressources particulières et prévues.

Comme l'on en peut juger par ce court exposé que nous venons de faire, *la Mutuelle médicale française* mérite au premier chef d'attirer l'attention des médecins.

Ceux-ci, en effet, lui pourront devoir à l'occasion une garantie sérieuse contre les infortunes de l'existence, un moyen efficace de sauvegarder en des circonstances difficiles la dignité de la vie.

GEORGES VITOUX.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES NURSES

La mode, une mode qui a beaucoup de bons côtés, multiplie aujourd'hui les Congrès. Toutes les corporations ayant les leurs, celle si importante des infirmières ne pouvait manquer de suivre l'exemple donné. Et voici comment, dans la grande salle du Musée social, vient de se tenir à Paris, sous la présidence effective de M. G. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, et sous le patronage de MM. Léon Bourgeois, Mirman, Navarre, P. Strauss, Félix Voisin, Lande, etc., une *Conférence du nursing*, — conférence dont nous avons récemment publié le programme détaillé, — dont les séances furent occupées par des communications nombreuses émanant des personnalités les plus compétentes de France et des pays étrangers en matière d'assistance hospitalière.

Ouvert par un fort intéressant discours de M. Mesureur, qui a retracé l'historique du « nursing » en France, le Congrès a successivement procédé à l'examen des diverses questions portées à son ordre du jour.

La première, consacrée à « l'évolution moderne du nursing en France », a motivé une série de communications fort intéressantes de MM. Mesureur et Bourneville, de Mmes Alphen Salvador, Chaptal, Gillot, de M. Lande, de Mlle Hamilton, de M. Rist, communications dont M. Letulle a ensuite présenté un lumineux résumé au cours duquel il a montré que dans l'esprit populaire de la France, la conception générale du rôle de l'infirmière s'est transformée : celle-ci ne doit plus être une sorte de bonne à tout faire, mais être une femme instruite et experte, capable d'apporter au médecin une collaboration précieuse. L'idéal à poursuivre et à réaliser est qu'il ne puisse être fait de distinction entre la femme du monde adonnée aux soins du malade et l'infirmière de profession.

Pour obtenir un tel personnel de choix, il faut relever la condition des infirmières, leur assurer une situation particulièrement honorable.

La première séance du Congrès ayant ainsi été consacrée exclusivement à l'étude du côté moral de la situation de l'infirmière, les réunions suivantes ont été employées à l'examen des questions suivantes d'intérêt professionnel : *L'enseignement pratique des gardes-malades ; Les responsabilités publiques et sociales d'une garde-malade ; Les soins à domicile ; Organisation professionnelle ; Historique de la presse professionnelle ; Echanges de services internationaux.*

Comme tout congrès qui se respecte, la *Conférence du nursing* aura eu ses fêtes et excursions, et celles-ci, inaugurées par une réception à l'Hôtel de Ville et terminées aujourd'hui même, sur l'invitation de Mme la baronne James de Rothschild, par la visite du château de Chantilly et par un banquet d'adieux qui aura lieu ce soir à huit heures, auront été fort suivies et particulièrement appréciées.

VARIÉTÉS

La viande de cheval. — La viande de cheval n'entre pas encore pour une bien grosse part dans l'alimentation de notre pays. Cependant les abattoirs des grandes villes reçoivent des chiffres croissants d'animaux à livrer à la consommation. En 1903, les abattoirs de la Villette ont reçu près de 30.000 chevaux (28.965 chevaux, 409 ânes, 172 mulets), donnant un poids de 7 millions 300 et quelques milles kilogrammes de viande. Ce chiffre déjà élevé, si l'on se reporte à trente ans en arrière, où les hippophages étaient considérés comme des curiosités, est peu élevé en comparaison du débit qui se fait en Allemagne : en 1904 plus de 120.000 chevaux ont été livrés aux abattoirs, en 1905 le nombre a monté à 180.000. Que sera-ce chez nos voisins et chez nous quand l'automobile aura supplanté une grande partie des véhicules à traction chevaline !

La viande de cheval, quand elle provient d'animaux sains, ni trop vieux ni trop épuisés, est bonne, quoique moins savoureuse et moins tendre que celle de la race bovine. Mais il faut être un vrai gourmet ou un fin connaisseur pour deviner si le rosbif qu'on sert cuit à point provient du bœuf ou du cheval.

A travers le Monde

BOLIVIE

La coca, dont le rendement annuel est de 3.450.000 kilogrammes, valant 3 millions de bolivars, est cultivée en Bolivie sur le versant oriental des Andes, dans le Yungas, à une altitude comprise entre 650 et 1.600 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'Indien consomme la majeure partie de la production et le surplus est exporté à l'étranger pour la fabrication de la cocaïne. La qualité la plus appréciée provient du département de La Paz qui fournit, d'ailleurs, à lui seul, les trois quarts de la récolte générale ; le reste est produit par les provinces de Cochabamba, d'Inquisivi et de Caupolican.

LIVRES NOUVEAUX

E. Forgue et V. Riche. — *Le diverticule de Meckel ; son rôle dans la pathologie et la thérapeutique abdominales.* 1 vol. gr. in-8°, de 339 pages avec 70 figures. Prix : 8 fr. (O. Doin, éditeur).

Dans cet intéressant ouvrage, le professeur Forgue, de Montpellier, et son chef de clinique Riche donnent une monographie des plus complètes sur *le diverticule de Meckel ou appendice de l'iléon.* Dans la première partie, les auteurs traitent de l'embryologie normale de la vésicule ombilicale et de son pédicule ou canal omphalo-mésentérique, dont l'involution incomplète ou anormale peut donner naissance à une foule de dispositions pathologiques intéressantes. Ensuite vient une étude anatomique très détaillée du diverticule de Meckel lui-même, avec ses différentes dispositions et rapports.

Dans la seconde partie, les auteurs traitent de la pathologie des restes omphalo-mésentériques. *L'occlusion intestinale* produite par le diverticule de Meckel est longuement et soigneusement étudiée dans ses différents mécanismes (vices de position, invagination, volvulus, torsion de l'intestin, coudures, compression (nœuds diverticulaires de Parise), (étranglements par brides ou anneaux formés par le diverticule fixé). Le traitement, c'est-à-dire les indications opératoires et la technique de l'intervention chirurgicale dans ces cas d'occlusions diverticulaires sont également traitées avec détails.

Vient ensuite l'étude des *diverticulites*, si voisines des appendicites, des hernies du diverticule de Meckel, et des kystes entéroïdes ou entérokystomes, si proches parents du diverticule de Meckel.

Enfin les restes omphalo-mésentériques présentent, on le sait, des rapports intéressants avec la pathologie de l'ombilic ; aussi les auteurs terminent-ils leur livre par une étude complète des hernies ombilicales diverticulaires, du prolapsus du diverticule à l'ombilic avec toutes ses modalités anatomiques et cliniques, ainsi que des tumeurs de l'ombilic d'origine diverticulaire (tumeurs bénignes, kystes ou tumeurs adénoïdes diverticulaires, et tumeurs malignes conjonctives ou épithéliales.

En résumé, cet ouvrage représente ce que nous possédons actuellement de plus complet et de plus intéressant sur le diverticule de Meckel et son rôle en pathologie chirurgicale.

P. Lecène.

BIBLIOGRAPHIE

1421. — **A. Döderlein.** — Précis d'opérations obstétricales, traduit par L. Aubert. 1 vol. de 211 pages, avec 150 figures, cartonné toile souple. Prix : 5 fr. (*F. Alcan*, éditeur.)

1422. — **P. Maurel.** — Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8° de 104 pages. Prix : 2 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1423. — **P. Bar, A. Brindeau et J. Chambrelent.** — La pratique de l'art des accouchements. 2 vol. gr. in-8° formant 1.750 pages, avec 864 figures. Prix : 35 fr. (*Asselin et Houzeau*, éditeurs.)

1424. — **V. Wallich.** — Eléments d'obstétrique. 1 vol. in-16 de 660 pages, avec 88 figures, cartonné toile. Prix : 8 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 3 Juillet 1907, à 1 heure. — M CHANAL : De la croissance au cours et dans la convalescence des maladies aigues fébriles du jeune âge, de la fièvre typhoïde en particulier ; MM. Landouzy, Gaucher, Claude, Marcel Labbé. — M. COBSON : Des causes de l'alcoolisme ; MM. Landouzy, Gaucher, Claude, Marcel Labbé. — M. MONTAU : Vomissements périodiques chez les enfants ; MM. Landouzy, Gaucher, Claude, Marcel Labbé.

Jeudi 4 Juillet 1907, à 1 heure. — M. CHIR : Contribution à l'étude de la mort chez les femmes éclamptiques et leurs enfants. Statistique de la Maternité de Saint-Antoine ; MM. Le Dentu, Berger, Pozzi, Proust. — M. FOURNIER : Considérations sur le traitement de l'anthrax ; MM. Berger, Le Dentu, Pozzi, Proust. — M. LABBÉ : De l'éventration post-opératoire ; MM. Pozzi, Le Dentu, Berger, Proust. — M. SAIAS : Contribution à l'étude des sténoses syphilitiques du col de l'utérus comme causes de dystocie ; MM. Pozzi, Le Dentu, Berger, Proust. — M. LABBI : Recherches cliniques sur la polyurie insipide ; MM. Chantemesse, Thoinot, Méry, Richaud. — M. MAGNY : Rats et peste ; MM. Chantemesse, Thoinot, Méry, Richaud.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 1er Juillet 1907. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Thièry, Macaigne. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Brissaud, Gley, Cunéo. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Roger, Retterer, Rieffel. M. Gautier, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Marcel Labbé. M. Reclus, censeur ; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 2 Juillet 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Robin, Dupré, Gouget. M. Albarran, censeur ; M. Morestin, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Vaquez, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Thoinot, Méry, Carnot. M. Cornil, censeur ; M Marion, suppléant.

Mercredi 3 Juillet 1907. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Branca. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Roger, Cunéo, Macaigne. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gley, Thièry, Rieffel. M. Pouchet, censeur ; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 4 Juillet 1907 — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Gley, Rieffel, Morestin. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Thièry, Launois, Langlois. M. Joffroy, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 5 Juillet 1907. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Dejerine, Sebileau, Cunéo. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Roger, Retterer. Branca. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gley, Rieffel, Macaigne. M. Gariel, censeur ; M. Desgrez, suppléant.

Samedi 6 Juillet 1907. — 1er, Chirurgien-dentiste : MM. Gley, Thièry, Morestin. M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Achard, Rénon. M. Gilbert, censeur ; M. Launois, suppléant.

Vacance de chaire. — La chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — *Deux cours de technique clinique et therapeutique* avec application des procédés nouveaux de diagnostic et de traitement seront faits, l'un en Juillet, l'autre en Septembre, à l'hôpital Saint-Antoine, dans le service de M. le professeur HAYEM, par MM. BENSAUDE, GEORGES ROSENTHAL et AGASSE LAFONT.

Ces cours, absolument pratiques, comprendront l'examen clinique des malades et la démonstration de quelques procédés spéciaux de diagnostic et de traitement.

On étudiera spécialement, M. ROSENTHAL : Les affections de l'appareil respiratoire, tuberculose au début, épanchements pleuraux, examen des crachats, injections intratrachéales, gymnastique respiratoire, collargol, etc.

M. BENSAUDE : Les affections du tube digestif. Ulcère de l'estomac, sténose du pylore, diagnostic précoce du cancer, entéro-colite muco-membraneuse, gastrodiaphanie, rectosigmoïdoscopie, etc.

M. AGASSE LAFONT : Les affections du cœur, des vaisseaux et du sang, endocardites, aortites, anévrismes, leucémies, médication cardiaque, digitale, saignée, etc.

Chaque cours, complet en 25 leçons, aura lieu le matin à l'hôpital Saint-Antoine, salle Moïana, les lundis, mercredis, jeudis et samedis de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4 et de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Le cours de Juillet commencera le lundi 1er. Le droit à verser est de 100 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu (cours de vacances). — Sous la direction de M. le prof. DE LAPERSONNE, MM. MONTHUS et CANTONNET, chefs de clinique, feront du 26 Août au 7 Septembre 1907 un cours de revision avec présentations et examens de malades.

I. Maladies des paupières. — II. Conjonctivites aiguës et chroniques. — III. Traitement des maladies des voies lacrymales. — IV. Kératites superficielles et kératite interstitielle. — V. Iritis et conséquences : la pupille dans les maladies générales. — VI. Glaucomes et tumeurs de l'œil. — VII. Rétinites et névrites. Altération du nerf optique dans les maladies des centres nerveux. — VIII. Les cataractes. — IX. Traumatismes de l'orbite. Exophtalmie et tumeurs. Radiographie de l'orbite. — X. Para-

lysies oculaires et strabisme. — XI. Eléments sur le choix des lunettes dans les vices de réfraction. Hygiène oculaire. — XII. Traumatismes de l'œil. Accidents du travail. Simulation. Rapports médico-légaux.

Le droit d'inscription est fixé à 50 francs. S'inscrire à la Faculté à partir du 1er Juillet.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. HIRTZ, médecin de l'hôpital Necker, fera le lundi 24 Juin, à dix heures du matin, amphithéâtre Laënnec, une leçon sur la *Réaction de défense du poumon contre la tuberculose.*

NOUVELLES

Association française pour l'avancement des sciences. — *Congrès de Reims, 1-6 Août 1907.* — Le professeur LANDOUZY adresse au corps médical la circulaire suivante :

Paris, le 1er Juin 1907.

Monsieur et très honoré confrère,

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa trente-sixième session à Reims, le 1er Août prochain.

Nous espérons pouvoir faire de ce Congrès, qui depuis vingt-six ans ne s'est pas réuni dans la grande ville champenoise, une solennité imposante.

La vieille cité rémoise vous apparaîtra à vous, médecin, particulièrement curieuse et intéressante par ses institutions d'hygiène, d'assistance, par son grand hôpital et ses hospices, comme par mille choses de son passé.

Vous n'ignorez pas que Reims, après avoir été le siège d'une Université et d'une Faculté de médecine célèbres aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, est demeurée Ecole de médecine importante et centre médico-chirurgical laborieux et réputé.

Nous espérons, durant la prochaine session, faire œuvre féconde: cela grâce au zèle du comité rémois de propagande de la section; cela grâce au concours des savants français qui nous ont promis leur collaboration; grâce aussi à la présence d'étrangers éminents qui veulent bien accepter l'invitation de notre comité local.

Appelé par nos collègues réunis, l'an dernier, à Lyon, à l'honneur de présider la section des Sciences médicales, je viens solliciter votre collaboration. Je vous demande de prendre part aux discussions amorcées lors de la lecture des rapports sur des questions d'actualité; je vous prie également de nous apporter des communications dont vos recherches et vos travaux vous fourniront le sujet.

Je vous prierais seulement, pour faciliter la constitution de nos ordres du jour et pour rendre notre besogne aussi fructueuse que possible, de nous envoyer, *avant le 1er Juillet prochain*, le titre des communications que vous compteriez faire, nous adressant en même temps un court résumé des conclusions que vous auriez à développer.

Veuillez agréer, etc.

Le président de la Section des Sciences médicales,
L. LANDOUZY,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine

Prière d'adresser les lettres soit à M. le professeur L. Landouzy, 15, rue de l'Université, Paris, soit au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, à Paris.

CONCOURS

Agrégation (*Sciences anatomiques, physiologiques et naturelles*). — Sont nommés agrégés : PHYSIQUE. — *Paris*, M. Zimmern; *Lyon*, M. Nogier; *Nancy*, M. Dufour.

CHIMIE. — *Paris*, M. Nicloux; *Lyon*, M. Mouneyrat; *Montpellier*, M. Derrien; *Nancy*, M. Robert.

PHARMACOLOGIE. — *Bordeaux*, M. Labat.

Médecin des hôpitaux. — Le jury du 2e concours pour trois places de médecin des hôpitaux est actuellement composé comme suit: MM. Rénon, Barth, Muselier, Raymond, Gilbert, Launay, qui ont accepté, et de MM. Béclère, Guinon, Ménétrier, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 18 Juin.* — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 29; Piquand, 20; Desjardins, 16; Gasne, 14.

Séance du 20 Juin. — Ont obtenu : MM. Alglave, 24; Bouchet, 15; Mouchet, 26.

Accoucheur des hôpitaux. — EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 19 Juin.* — Ont obtenu : MM. Mouchotte, 28; Funck, 28.

Clinicat chirurgical. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Desjardins et Iselin.

Prosectorat. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, le jury a classé les candidats dans l'ordre suivant : MM. Lardennois, Cauchoix, Descamps, Mathieu.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratiques par d'anciens internes. — La série d'été 1907 comprendra les cours suivants (droit d'inscription, 40 francs) :

1° A partir du 24 Juin : *Voies urinaires*, M. Minet, clinique, 15, rue Malebranche, lundi, mercredi, vendredi, 1 h. 1/2. — *Estomac et intestin*, M. Lippmann, Sociétés savantes, rue Danton, mardi, jeudi, samedi, 3 heures. — *Obstétrique*, M. Lequeux, clinique Tarnier, rue d'Assas, mardi, jeudi, samedi, 6 heures. — *Electro-radiothérapie*, M. Delherm, 1er cours, le 25, à 5 h. 1/2, 15, rue Malebranche; les autres à l'hôpital, mardi, jeudi, samedi, 11 heures.

2° A partir du 20 Juillet : *Laryngologie*, M. Bourgeois. — *Maladies de la peau*, M. Lenglet. — *Maladies des enfants*, M. Ball. — *Chirurgie infantile*, M. Judet. — *Chirurgie pratique*, M. Huguier. — *Gynécologie*, M. Bender. — *Maladies du système nerveux*, M. Rose. — *Physiothérapie*, M. Esmonet (consulter ultérieurement l'horaire).

Outre les deux séries annuelles, d'autres cours pratiques sont organisés *toute l'année*, à la demande d'un nombre suffisant d'auditeurs.

Renseignements et inscriptions : M. MINET, 15, rue Malebranche, et M. BALL, 31, rue Saint-Pétersbourg, lundi, mardi, vendredi, 2 à 4 heures et par correspondance.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimos. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

HYGIÈNE SOCIALE

LES JARDINS OUVRIERS A LILLE

Il est surabondamment prouvé que, dans une grande ville, dans les quartiers très peuplés, dans les « cités », les « cours » où habitent de trop nombreuses personnes, la maladie (la tuberculose surtout) et la mort sévissent proportionnellement à la densité de la population.

L'étiolement, conséquence fatale du défaut d'air et de lumière, diminue la résistance de l'organisme, augmente sa réceptivité pour tous les agents infectieux, plus nombreux aussi là où manque le soleil, là où il y a plus d'individus.

Il y a plus encore. Quand l'ouvrier quitte son travail, il hésite à rentrer dans son habitation trop exiguë, encombrée par les enfants; il trouve beaucoup plus simple de s'attarder au cabaret, où il dépense la meilleure partie de son gain, tout en usant ses organes par l'alcool qu'il absorbe. « Le taudis est le pourvoyeur du cabaret. » (J. Simon.)

Comme conséquence de cette fréquentation, car tout s'enchaîne, la table est bien mal garnie, la ménagère ne percevant qu'un salaire insuffisant, obéré par les dépenses extérieures du mari.

Trop souvent même, elle se voit dans l'obligation de quitter à son tour le domicile, d'aller travailler à l'usine, à l'atelier, si bien que de la vie d'intérieur il ne reste rien dans le ménage.

Les enfants, les nourrissons surtout, souffrent et souvent meurent de cet absentéisme maternel,

qui se trouve à l'origine de bien d'autres dangers.

Comment remédier à tous ces maux?

Assainir les villes en ouvrant de larges artères, créer des jardins urbains, fonder des jardins populaires, c'est déjà faire œuvre éminemment utile. Et M. Letulle[1] a eu mille fois raison d'insister sur ce point d'hygiène urbaine. Outre l'ensoleillement auquel chaque maison a droit, outre la large circulation d'air parmi les voies de communication, malgré une adduction d'eau potable excellente et une évacuation parfaite des eaux d'égout, il faut, pour assurer l'état sanitaire de la cité, réserver, de place en place, de vastes espaces plantés d'arbres et y créer des jardins publics, voire même des parcs destinés à remplir, au milieu des agglomérations urbaines, le rôle de réservoirs d'air pur indispensable à la revivification de nos poumons.

La valeur hygiénique des jardins intra-urbains est incontestable; mais ils ne peuvent répondre à tous les desiderata.

L'idéal serait qu'il en soit à la ville comme à la campagne, que chaque maison soit entourée d'un petit jardin. C'est là chose impossible à réaliser; aussi a-t-on pensé à une autre combinaison.

Pour qui connaît la nature humaine, il apparaît nettement que l'ouvrier préférera de beaucoup aux vastes jardins urbains un petit lopin de terre qu'il pourrait cultiver et dont il pourrait jouir en véritable propriétaire. C'est là d'ailleurs une observation qu'ont pu faire tous ceux qui ont fréquenté les centres houillers du Nord et du Pas-de-Calais. La plupart des mineurs possèdent ce lopin de terre cultivable et ils en profitent largement. Il est vraiment intéressant de les voir, à leurs moments de repos, au milieu de leur jardin, le costume réduit au pantalon et à la chemise, remuer la terre, semer, enlever les mauvaises herbes et examiner avec un plaisir manifeste les produits de cette terre, fertilisée par leurs bras.

Pourquoi les mineurs sont-ils ainsi favorisés? C'est ce que nous a appris M. Reumaux, directeur général des mines de Lens, au II[e] Congrès international des jardins ouvriers.

L'extraction du charbon a été primitivement une industrie saisonnière et les mineurs étaient alors tous agriculteurs. La Compagnie a fait tous ses efforts pour maintenir cette tradition. Elle a annexé des jardins aux 6.000 maisons qu'elle a dû construire progressivement pour loger une population qui s'élève aujourd'hui à 70.000 personnes; des terrains sont, en outre, mis à la disposition des mineurs qui veulent étendre leurs cultures. Le jardinier en chef de la Compagnie passe régulièrement dans les corons et donne des conseils pratiques aux ouvriers qui les réclament.

N'y a-t-il pas moyen d'octroyer aux ouvriers des villes les mêmes avantages? C'est le problème qu'ont essayé de résoudre les institutions que l'on englobe sous le nom général d'œuvres de « jardins ouvriers ».

* * *

L'historique de cette question a été magistralement traité dans l'ouvrage de M. L. Rivière, dans la thèse de M. Schaepelynck (Lille, 1905). Nous n'insisterons pas.

Rappelons, toutefois, qu'en 1891, à Sedan, M[me] F. Hervieu imagina de substituer à l'aumône qu'elle avait coutume de faire à une famille malheureuse le prêt d'un jardin. Le succès fut complet, si bien qu'en 1893 était fondée, à Sedan, une société ayant pour but de faire bénéficier d'autres familles de ce mode d'assistance. En 1903, 260 familles, composées de 1.500 personnes, cultivaient des jardins couvrant plus de 22 hectares, moyennant une dépense de 6.401 francs.

Des organisations semblables existent maintenant dans de nombreuses villes de France et l'étranger n'est point en retard sur nous à ce point de vue, loin de là.

Dans les Pays-Bas, « la terre classique de l'assistance par le travail, spécialement par le travail de la terre », on trouve dès 1818 les colonies agricoles de la Société de bienfaisance. Ceci prouve que l'idée n'est pas neuve, mais prouve une fois de plus que les idées, même les meilleures, ont souvent peine à germer, à fructifier.

Mais qu'importe! L'élan est maintenant donné.

En 1898, il y avait en France 45 œuvres de jardins ouvriers, comptant ensemble 2.000 jardins.

En Octobre 1903, on constate un total de 134 œuvres possédant 6.592 jardins d'une contenance de 269 hectares 26 ares 73 centiares pour 4.000 personnes environ.

En Novembre 1906, le rapport de M. Rivière nous apprend qu'il existe 229 groupements possédant 11.547 jardins, représentant une surface totale de 330 hectares. Ces chiffres sont assez éloquents et nous montrent suffisamment les progrès du développement des jardins ouvriers en France.

* * *

Si nous envisageons maintenant ce qui se passe plus particulièrement à Lille, nous voyons que ce n'est guère qu'en 1906, au mois de Mars, qu'il fut question des jardins ouvriers.

Ce retard s'explique. A Lille, ville fortifiée, entourée d'une large zone militaire, on ne pouvait créer des jardins qu'à une distance assez éloignée des habitations. C'était un inconvénient sérieux à la réalisation d'un projet de création de jardins ouvriers, inconvénient qui ne pouvait être compensé que par un moyen de transport rapide et peu coûteux, presque réalisé actuellement par les tramways électriques.

1. Letulle. — « Les jardins populaires ». *La Presse Médicale*, 26 octobre 1904, n° 86.

1. L. Rivière. — « La terre et l'atelier. Jardins ouvriers », 1904.
2. Schaepelynck. — « Les jardins ouvriers. » *Thèse*, Lille, 1905.

En Mars 1906, a donc été fondée « l'Œuvre lilloise des Jardins ouvriers », par M. Maxime Ducrocq, notaire. L'Association a pour but (art. 1er des statuts) d'encourager la création, à Lille et dans les environs, de jardins à l'usage des travailleurs. A cet effet, elle peut, notamment, acquérir ou prendre à bail des terrains, les aménager, les revendre, louer ou concéder gratuitement par parcelles, procurer à ses assistés les engrais, semences et outils de jardinage nécessaires à leur culture. Elle étudie, soutient et organise toutes institutions similaires ou connexes propres à améliorer la condition matérielle et morale des classes laborieuses.

L'activité de l'Œuvre s'exerce sous des formes multiples :

1° Exploitation directe. — Des terrains appartenant à des particuliers sont loués par l'Œuvre, qui les fait enclore, y trace des chemins, y place des arbustes, des bancs, des abris et les lotit en jardins qu'elle concède moyennant une redevance minime à des ouvriers besogneux et chargés de famille, sans aucune préoccupation politique ou religieuse dans le choix de ses assistés.

Un représentant de l'Œuvre fait dans ces groupes de fréquentes visites pour encourager les jardiniers et les aider de ses conseils ;

2° Organisation de groupes indépendants. — L'Œuvre procure à d'autres associations charitables, ou à des particuliers désireux de créer des jardins ouvriers et d'en conserver l'administration, les terrains et tous renseignements utiles à l'exécution de leurs intentions. En ce cas, elle offre, sans l'imposer, le concours de son personnel technique au fondateur du groupe; celui-ci établit comme bon lui semble, et sous sa responsabilité, le règlement intérieur de son groupe.

3° L'Œuvre encourage sous toutes ses formes le rapprochement fécond de l'ouvrier et de la terre. Elle organise des concours auxquels non seulement ses assistés directs, mais encore tous les ouvriers cultivant un jardin sont admis à prendre part, et elle distribue des récompenses à ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats au point de vue de la bonne tenue des jardins, de la qualité et de la valeur des produits.

Subventionnée par la ville de Lille et le Conseil général du Nord, l'Œuvre lilloise des jardins ouvriers possède un Conseil d'administration comprenant les représentants des administrations publiques, des établissements communaux d'assistance, et des représentants d'Œuvres privées. Toutes les opinions, toutes les compétences y ont leur place, les fondateurs ayant cherché à créer un type tel qu'il doit exister dans les grandes villes. L'Œuvre a ainsi été conçue avec une très grande largeur d'idées, sans distinction de partis, avec une neutralité telle qu'elle lui permet de grouper autour d'elle toute autre organisation existante.

L'Œuvre lilloise des jardins ouvriers comprend actuellement 5 groupes :

1° Groupe de Saint-André (gr. A.). Il comprend 20 jardins « situés en contre-bas des rampes d'accès au pont supérieur du chemin de fer, dans cette banlieue immédiate d'une ville où l'insatiable fièvre de production souffle la noire fumée des usines » ; ils proviennent de la division d'une pâture, au milieu de laquelle se dresse un élégant pavillon qui sert d'abri. Leur superficie totale est 6.300 mètres carrés. Ils sont soumis à l'exploitation directe.

2° Groupe de la porte d'Ypres (gr. B), groupe indépendant appelé groupe Delemer, composé de 30 jardins ayant une superficie totale de 9.000 mètres carrés.

3° Groupes de Fives, subdivisé en 3 groupes C, D, E, comprenant : E, 64 jardins; D, 25 jardins; C, 11 jardins; total 100 jardins occupant une surface de 30.000 mètres carrés.

En résumé, il existe à Lille 150 jardins comprenant 45.300 mètres carrés, chaque jardin ayant ainsi une contenance de 300 mètres carrés.

A ce chiffre nous pourrions encore ajouter un groupe de 16 jardins, situé au faubourg de Béthune, fondé par un Cercle d'études, ce qui porterait le total à 166 jardins. Et ce n'est qu'un début, car l'Œuvre lilloise se propose d'ouvrir, au printemps de 1908, au moins 200 nouveaux jardins dans les quartiers populeux de Fives et du faubourg des Postes.

L'Œuvre fournit la location gratuite la première année ; elle demande pour les années suivantes une indemnité de 8 francs environ.

Tout titulaire d'un jardin s'engage :

1° A le cultiver avec soin toute l'année, sans en mettre plus d'un tiers en pommes de terre ;

2° A ne pas le céder à d'autres ;

3° A ne pas déplacer les bornes, à entretenir en bon état les chemins et fossés le longeant ;

4° A ne pas y faire d'autres plantations d'arbres, constructions ou clôtures que celles qui seront autorisées par le représentant de l'Œuvre.

Telles sont les conditions qui régissent l'occupation de ces jardins ; pour la modique somme de 8 francs, l'occupeur peut retirer de son jardin 70 à 80 francs ; il n'y a pas lieu de s'étonner que pour une vacance à une section il y ait environ 10 demandes.

***

On le voit, si Lille semble avoir quelque peu tardé à se lancer dans la voie des jardins ouvriers, elle ne peut manquer d'aller désormais de l'avant ; sa marche ne pourra qu'être accélérée si le déclassement tant réclamé est accordé.

Que d'espace, occupé maintenant par les terrains militaires improductifs, pourrait ainsi être utilisé pour le plus grand bien de l'ouvrier lui-même, de la mère de famille qui pourrait rester à son foyer, se procurer ainsi à peu de frais un supplément d'excellente nourriture et nourrir elle-même ses enfants !

V. Buf et A. Goubet
(de Lille).

FACULTÉ DE PARIS

Les professeurs de sciences accessoires. — Le vœu sur l'incompatibilité des fonctions de professeur d'une science accessoire avec les fonctions de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, émis par le Conseil de la Faculté, a été écarté par la section permanente du Conseil de l'Instruction publique. Il a été considéré, en effet, comme contraire à la jurisprudence et à l'équité, comme ayant un effet rétroactif, comme lésant enfin les droits acquis de plusieurs agrégés spécialisés.

Clinique des maladies des enfants. — Un cours de perfectionnement comprenant 54 conférences théoriques et pratiques de clinique infantile, aura lieu du 1er au 31 Juillet 1907, à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la direction de M. H. Méry, professeur agrégé, chargé de cours.

Les conférences seront faites par MM. Méry, P. Armand-Delille, L. Babonneix, A. Zuber, Jean Hallé et E. Terrien, Grisel, Gasne, Ed. Rist, B. Weill-Hallé, Félix Terrien, Cuvillier et Labat.

Programme des conférences : *Maladies des nourrissons* : 1. Gastro-entérites aiguës. — 2. Gastro-entérites chroniques. — 3. Prophylaxie et traitement diététique des gastro-entérites. — 4. Dyspepsies du sevrage et alimentation de la deuxième année. — 5. Syphilis du nourrisson. — 6. Tuberculose du nourrisson. — 7. Rachitisme. Maladie de Barlow. — 8. Infections cutanées du nourrisson.

Maladies de l'appareil circulatoire et du rein : 9. Complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu. — 10. Péricardites. Symphyse rhumatismale et symphyse cardio-tuberculeuse. — 11. Affections congénitales du cœur chez l'enfant. — 12. Néphrites de l'enfance. Tuberculose rénale.

Maladies de l'appareil respiratoire : 13. Broncho-pneumonie aiguë et chronique ; dilatation des bronches. — 14. Adénopathie trachéo-bronchique et tuberculose pulmonaire. — 15. Diagnostic précoce de la tuberculose ganglio-pulmonaire chez l'enfant ; son traitement. — 16. Pleurésies purulentes.

Maladies du tube digestif, du péritoine et du foie : 17. Entéro-colite muco-membraneuse. Entérite tuberculeuse. — 18. Fièvre typhoïde. — 19. Péritonite tuberculeuse. Tuberculose hépatique.

Maladies du sang et de l'appareil hématopoïétique : 20. Séméiologie des anémies chez l'enfant. — 21. Lymphadénie. Leucémie et splénomégalies chez l'enfant. — 22. Purpuras chez l'enfant.

Maladies du système nerveux : 23. Chorées de l'enfance. Complications et traitement. — 24. Scléroses cérébrales. Hémiplégie cérébrale infantile. Maladie de Little. — 25. Tumeurs et abcès du cerveau. — 26. Paralysie infantile et polynévrites infectieuses. — 27. Myopathies. — 28. Idiotie. Myxœdème. — 29. Convulsions infantiles. Epilepsie et hystérie. — 30. Méningite cérébro-spinale épidémique et méningite tuberculeuse. Ponction lombaire et cytodiagnostic.

Maladies des yeux : 31. Les conjonctivites ; leurs complications ; leur traitement. — 32. Hérédo-syphilis oculaire.

Maladies de la peau : 33. Teigne. Tricophyties. Favus. Examen microscopique et traitement. — 34. Formes cliniques ; complications et traitement des eczémas de l'enfance.

Maladies chirurgicales : 35. Mal de Pott et difformités rachitiques. — 36. Tumeurs blanches et coxalgie. — 37. Invagination intestinale. — 38. Prolapsus du rectum. Polypes. Imperforation anale. — 39. Examen et traitement des traumatismes du coude. — 40. Diagnostic et traitement de l'appendicite. — 41. Diagnostic et traitement de la mastoïdite aiguë. — 42. Diagnostic et traitement de l'ostéomyélite aiguë.

Principes d'électrothérapie : 43. Traitement électrique de la paralysie infantile, de la paralysie diphtérique et des paralysies névritiques. — 44. Traitement électrique des angiomes et des nævi.

Maladies du naso-pharynx et de ses annexes : 45. Hypertrophie des amygdales. Végétations adénoïdes. — 46. Complications nasales et auriculaires des affections pharyngées.

Diphtérie : 47. Diagnostic clinique de l'angine diphtérique. — 48. Diagnostic bactériologique et sérothérapie de la diphtérie. — 49. Diagnostic du croup. — 50. Tubage et trachéotomie.

Fièvres éruptives : 51. Rougeole ; formes cliniques ; diagnostic ; complications. — 52. Scarlatine : ses complications.

Principes d'hygiène scolaire : 53. Bâtiment et mobilier scolaire. — 54. Examen individuel des enfants. Fiche sanitaire.

Excursions du dimanche : Visite de la Pouponnière de Versailles et du Lactarium. Visite-excursion avec billets à tarif réduit à Berck-sur-Mer. Visite du service de la Teigne à l'hôpital Saint-Louis. Visite des services d'enfants arriérés à l'hospice de Bicêtre.

Le droit à verser est de 100 francs. Un programme détaillé, avec dates et heures des différentes conférences, sera remis à chaque auditeur inscrit au début du cours. S'adresser à M. Armand-Delille, chef de clinique, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

NOUVELLES

Société de l'internat des hôpitaux de Paris. — La séance de la Société de l'internat aura lieu le jeudi 27 Juin à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Ordre du jour. — Communications à 4 h. 1/2. — 1° Cancer de l'estomac (présentation de malades), par M. Doyen ;

2° Deux cas de dysenterie, par M B. Weill-Hallé ;

3° L'endoscopie utérine au moyen d'un hystéroscope à éclairage interne. Résultats pratiques au point de vue du diagnostic et du traitement des lésions intra-utérines, par M. David ;

4° Traitement des cicatrices vicieuses consécutives à l'écrasement de la main, par M. Dupuy ;

5° Inutilité des controverses sur les formules : Suggestion et persuasion. L'éducation, traitement des névroses, par M. P.-L. Lévy ;

6° Grossesse extra-utérine récidivée ; hystérectomie abdominale ; occlusion intestinale post-opératoire, guérison par M. Dartigues ;

7° Vulvectomie avec curage inguino-crural pour Kraurosis vulvæ avec dégénérescence épithéliomateuse, par M. Dartigues.

Conférence à 5 h. 3/4, par M. Béclère : *L'évolution de la radiothérapie.*

Médecin des enfants assistés. — M. Roy est nommé médecin des enfants assistés de la Seine, pour la circonscription de Saint-Benoit-d'Azy (Nièvre).

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Ed. Pruvost, à Quesnoy-sur-Deule (Nord) ; de M. Lacaze, à Majunga (Madagascar).

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 22 Juin.* Ont obtenu : MM. Schwartz, 18 ; Alglave, 18 ; Grégoire, 18.

Accoucheur des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Couvelaire et Funck.

Clinicat. — A la suite des concours qui viennent d'avoir lieu, sont nommés :

Clinicat des maladies mentales. — M. Charpentier, chef de clinique titulaire.

Clinicat des maladies du système nerveux. — MM. Dreyfus-Rose, chef de clinique titulaire ; Touchard chef de clinique adjoint.

Clinicat médical. — MM. Salomon, chef de clinique titulaire ; Vitry, chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical infantile. — MM. Auffret, chef de clinique titulaire ; Gasne, chef de clinique adjoint.

Prosectorat. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours pour les places de prosecteur vacantes à l'amphithéâtre des hôpitaux : MM. Terrier, Sebileau, J.-L. Faure, Picqué, Mauclaire, Courtois-Suffit, Widal. M. Courtois-Suffit a accepté.

Adjuvat. — Épreuve écrite. — *Séance du 24 Juin.* — *Fibres musculaires striées. Contractions musculaires.*

Ecole de médecine de Reims. — Après concours, M. Blum est nommé professeur suppléant des chaires de médecine.

Hôpitaux de Bordeaux. — Des concours pour sept places d'internes et cinquante-cinq places d'externes des hôpitaux seront ouverts les 14 et 15 Octobre prochain.

RENSEIGNEMENTS

Très urgent. — Dans station balnéaire très florissante, 2.500 habitants population locale, *on demande*, pour remplacer confrère décédé, un *jeune docteur en médecine* capable et actif. Situation d'avenir avec bonne clientèle de suite. Il y a déjà 2 pharmaciens et un autre médecin. Se hâter. Ecrire *P. M.*, 364.

Clientèle à céder, centre métallurg. Nord. 15.000 hab. ; 20 000 francs touchés. Conditions à débattre. S'adresser à M. Caplain, 11, rue Bridnine, Paris.

Clinique chirurgicale de M. le professeur Le Dentu, à l'Hôtel-Dieu. — Sous la direction de M. le Dr Pichevin, chef des travaux gynécologiques, M. Félix Marsan, interne du service, commencera le mercredi 3 Juillet, à 5 heures, une série de 12 conférences de gynécologie, et les continuera le vendredi et le lundi à la même heure. Les élèves assisteront aux opérations faites dans le service et seront exercés individuellement au toucher gynécologique, à la consultation les lundis, mercredis et samedis à 9 h. 1/2, à la salle Saint-Jean. Droits d'inscription : 50 fr. Prière de s'inscrire d'avance chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Docteur représentant bien, demandé pour *poste vacant*, petite ville, Centre. Ecrire *P. M.*, 367.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA QUESTION DE L'ASILE COLONIAL

A propos des asiles indigènes égyptiens.

Dans une série d'études récentes, je me suis efforcé d'attirer l'attention, à la suite de la mission qui me fut confiée à cet effet, sur la nécessité de créer des asiles coloniaux (pour l'assistance des aliénés indigènes comme des psychoses tropicales des Européens colons ou fonctionnaires).

J'ai pris comme type d'établissement à constituer d'abord, dans nos possessions du nord de l'Afrique, les asiles d'aliénés indigènes que j'ai décrits, en particulier ceux d'Abbassieh et de Kakuha en Egypte.

Ces établissements répondent aux conditions dans lesquelles devra être établi l'asile nécessaire pour l'Algérie-Tunisie en attendant ceux d'Extrême-Orient imités de ceux décrits pour les Indes anglaises (au nombre de 21)[1] par M. Janselme, ou des colonies hollandaises décrits par M. Margain.

A l'asile d'Abassieh, les sections réservées aux indigènes sont des plus simples. Toutes au rez-de-chaussée, dallées ou carrelées, donnant en général de plain-pied sur le jardin intérieur, suivant une disposition qui rappelle assez la maison arabe privée.

Les chambres d'isolement sont échelonnées sous un préau couvert, avec la natte-alcôve pour le coucher; le jardin est planté d'eucalyptus bas et sillonné de ruisselets d'irrigation.

Chaque chambre a le cubage normal de 30 mètres cubes environ, avec parois enduites de ciment à hauteur d'homme; une fenêtre et une

1. Il faut ajouter 6 asiles pour l'Afrique du Sud, 9 pour l'Amérique du Sud, 11 pour le Canada, 1 à Malte, et 26 en Australie, soit 74 asiles coloniaux anglais.

porte face au jardin. L'absence de toit visible et la disposition en terrasse achèvent de donner l'aspect des maisonnettes arabes privées. La longue chemise flottante et le bonnet rouge sont le costume général des pensionnaires.

Il y a en moyenne à Abassieh 400 Arabes et 200 aliénés autres : 600.

Le tableau des malades admis par diagnostic, au moment de notre visite, était le suivant pour l'exercice courant :

Folie par haschich	74
— alcool	12
— pellagre	52
— épilepsie	12
— paralysie générale	35
— démence sénile	18
— manie	126
— congénitaux	11
— mélancolie	46
— démence précoce	9
— paranoia	11
— démence vésanique	79
	485

Une annexe de la prison de Tourah est réservée comme asile-prison aux aliénés criminels ou en observation médico-légale (80 lits), et un asile-village de 300 chroniques et tranquilles est en construction à Kaknah près Matarieh (j'en ai publié les plans dus à l'obligeance du service khédival des aliénés dans la *Revue philanthropique* du 15 Janvier 1907).

Remarquons, en passant, la fréquence des affections pellagreuses, des délires haschichiques et de la paralysie générale qui passe cependant pour exceptionnelle chez l'Arabe.

L'asile d'Abassieh est bien antérieur à l'occupation anglaise, mais c'est depuis qu'il a été organisé scientifiquement et à la moderne.

Un personnel d'infirmiers et d'infirmières, en partie indigènes, est en voie de reconstitution, sous la direction d'une surveillante générale anglaise, directrice des nurses.

Le personnel médical comprend, en outre, MM. Warnock et ses adjoints, aliénistes du corps médical anglais, tirés du personnel des asiles d'Australie, et quatre médecins assistants indigènes.

Les médecins assistants sortent de l'Ecole de médecine du Caire ou de Beyrouth; les médecins anglais ou égyptiens et les nurses anglaises parlent l'arabe et peuvent interroger directement leurs malades. C'est la condition capitale pour la bonne appréciation de leurs états mentaux, et on conçoit les difficultés insurmontables lorsqu'il faut examiner un délire avec le secours d'interprètes. Cependant, la diversité d'origine des malades y oblige encore parfois, les dialectes arabes variant de la Nubie à la Syrie et l'Arabie, et l'Université de la mosquée d'Elazar attirant des étudiants de tous les pays musulmans, y compris le Maroc, et même la Perse, la Russie et la Chine.

Nous avons vu la même situation exister à Nijni-Novgorod pour nos confrères de l'asile au moment de la foire internationale qui réunit des échantillons si variés des populations asiatiques.

En France, les aliénés arabes transportés à Pierrefeu ou Aix n'y sont pas compris des médecins ni du personnel et aucune communication ne leur est plus possible d'autre part avec leur famille.

Le changement total de mœurs et de climat contribue aussi à la dépression, et l'on comprend dès lors l'énorme mortalité qu'ils fournissent (2/3).

Un asile colonial pour nos possessions nord-africaines s'impose; ce chapitre d'assistance est déjà ouvert, puisqu'il coûte annuellement plus d'une centaine de mille francs.

Grâce au bienveillant appui de M. le Directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, j'ai pu relever la statistique complète des aliénés indigènes de ces 15 dernières années pour les seuls trois départements d'Alger, Oran et Constantine.

Pour Alger seulement, les entrées de 1890 à 1906 ont été de 296 — (240 hommes et 56 femmes).
Les sorties 84 — (75 hommes et 9 femmes).
Les décès 176 — (145 hommes et 31 femmes).
Reste 115 — (93 hommes et 22 femmes).

Dépenses correspondantes 625.000 francs (dont 23.000 de transports).

Soit une dépense annuelle moyenne de 36.764 fr. pour 72 assistés contingent moyen.

Cela met à 500 francs par an la pension d'Alger et le prix de journée à 1 fr. 40.

Si l'on triple ces chiffres pour les trois départements, et sans compter la Tunisie ni les aliénés européens, colons ou fonctionnaires, cela fait un effectif et un budget déjà ouvert plus que suffisant pour justifier l'édification immédiate d'un asile colonial pour le plus grand bienfait de l'humanité et de l'influence morale et matérielle de la France vis-à-vis de ses colonies.

A. Marie (de Villejuif.)

CORRESPONDANCE

Nous recevons du Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine la lettre suivante :

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous communiquer l'Ordre du jour suivant adopté à l'unanimité dans sa dernière réunion, par le Conseil Général des Sociétés Médicales d'Arrondissement de Paris et de la Seine :

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'offre faite par M. Soller, d'une donation ayant pour objet la création de services spéciaux, chargés, sous la direction d'hommes de science (*non médecins*), du contrôle des actes médicaux et chirurgicaux dans les hôpitaux de Paris, appelle votre bienveillante attention sur les Considérations suivantes :

La Médecine est l'art de guérir ; elle utilise, d'une façon complexe, les données fournies par les sciences :

Les éléments que ces sciences apportent à la Médecine exigent, pour être utilisés et interprétés, une éducation médicale complète ;

Ces sciences restant actuellement accessoires, on ne saurait les faire intervenir, *d'une façon exclusive*, comme moyen de diagnostic ou de contrôle contre les médecins ;

Dans l'intérêt supérieur des malades, les médecins et chirurgiens doivent pouvoir appliquer le traitement qui leur paraît le meilleur, dans les limites que fixent leur conscience et les lois ; celles-ci établissent en effet, la responsabilité du médecin en cas d'imprudence ou faute lourde.

En conséquence, le Conseil Général des Sociétés Médicales d'Arrondissement ne saurait s'élever avec trop d'énergie contre la création projetée d'un corps de contrôleurs, ne possédant aucune instruction médicale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Président pour 1907, DUTARD. *Le Secrétaire Général,* DUCOR.

LIVRES NOUVEAUX

Gilbert Ballet. — *Hygiène du neurasthénique*, 3e édition, Paris, 1907, 1 vol. in-16, de 414 pages, cartonné toile : 4 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

La réimpression rapide d'une troisième édition témoigne du succès recueilli par cet ouvrage parmi les médecins et même dans le grand public. Clair, précis et complet, il répond en effet à toutes les questions pratiques qui composent la direction médicale des neurasthéniques, où l'hygiène tient une place au moins égale aux traitements médicamenteux. C'est ainsi, qu'après les premiers chapitres de définition et de description indispensables de la névrose, sont étudiés tour à tour la prophylaxie, le régime de vie, l'alimentation, la climatothérapie, l'exercice physique, la psychothérapie enfin, avec cette élégance de forme et cette judicieuse sagacité qui marquent les travaux de M. Ballet. Mais cette troisième édition est en outre enrichie d'additions qui lui confèrent un intérêt d'actualité. L'auteur a cru nécessaire d'y préciser la signification de l'affection ainsi que son diagnostic différentiel. Ces pages où il combat des tendances nouvelles au nom des doctrines et des traditions de l'école française, sont des modèles de discussion courtoise et de saine logique. Elles suffisent à donner à cette réédition la valeur et la nouveauté d'une œuvre originale.

P. HARTENBERG.

M. de Fleury. — *Quelques conseils pour vivre vieux*. 1 vol. in-12 de x-386 pages. Prix : 3 fr. 50 (P. OLLENDORF, éditeur).

Avec toute sa compétence de médecin et tout le charme de son style, l'auteur de l'*Introduction à la médecine de l'esprit* met cette fois à la portée de tous des conseils nombreux et précis à l'usage de tous ceux qui ont le désir de ne point trop souffrir, de se préserver, eux et leur entourage, des maladies qu'on appelle évitables. C'est à la fois un très documenté et très captivant bréviaire d'hygiène pratique, et même, çà et là, de morale usuelle.

R. R.

J. Comby. — *Traité des maladies de l'Enfance*. 5e édition. 1 vol. gr. in-8°, de VII-1014 pages. Prix : 25 francs. (RUEFF, éditeur.)

Cette cinquième édition, revue et augmentée, a été soigneusement tenue au courant des progrès de la médecine des enfants. Grâce à une modification typographique, le nouveau volume est moins gros que l'ancien ; il ne dépasse guère 1000 pages, alors que l'autre atteignait presque 1200. Cependant il contient de nombreux articles nouveaux, dont quelques-uns font pour la première fois leur apparition dans un *Traité* des maladies de l'enfance.

Parmi les articles inédits, nous citerons : Erythème épidémique, Dysplasie périostale, Mélanoglossie, Hémorroïdes, Langue scrotale, Stomatite nécrosante des nourrissons, Géophagie, Abcès sous-phréniques, Tumeurs malignes du foie, Tumeurs malignes de l'ovaire, Trachéocèle, Emphysème sous-cutané, Tumeurs malignes du poumon et de la plèvre, Maladies des artères et des veines, Surdité verbale, Encéphalite aiguë, Idiotie amaurotique, Mongolisme, Démence précoce, Atonie musculaire congénitale, Chloroma, Tumeurs malignes de la peau.

L'ouvrage est écrit dans un style simple et clair, qui permet de suivre aisément et sans fatigue les descriptions les moins attrayantes. Il constituera un guide précieux pour le médecin et l'étudiant.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1425. — **F. Barbary.** — LA GRANDE FAUCHEUSE ; vade-mecum de l'éducation antituberculeuse. 2e *édition*. 1 vol. in-8° de 340 pages, avec 46 figures. Prix : 7 fr. (*F. R. de Rudeval*, éditeur.)

1426. — **A. Böhm** et **A. Oppel.** — MANUEL DE TECHNIQUE MICROSCOPIQUE, traduit par E. DE ROUVILLE, 4e édition française. 1 vol. in-16 de 498 pages, cartonné toile. Prix : 7 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1427. — **A. Herpin.** — ÉVOLUTION DE L'OS MAXILLAIRE INFÉRIEUR. 1 broch. in-8° de 82 pages, avec figures. Prix : 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1428. — **P. Redard.** — PRÉCIS DE TECHNIQUE ORTHOPÉDIQUE. 1 vol. in-18 de 594 pages, avec 429 figures, cartonné toile. Prix : 12 fr. (*F. R. de Rudeval*, éditeur.)

1429. — **G. M. Debove**, **Ch. Achard**, **J. Castaigne.** — MANUEL DES MALADIES DU TUBE DIGESTIF. Tome I : *Bouche, pharynx, œsophage, estomac*, par G. PAISSEAU, F. RATHERY, J. CH. ROUX. 1 vol. gr. in-8° de 725 pages, avec figures. Prix : 14 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1430. — **S. Artault.** — CONTES SOI-DISANT IMMORAUX D'UN MÉDECIN. 1 vol. in-16 de XVI-303 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Albin Michel*, éditeur.)

1431. — **Ch. Julliard.** — MANUEL PRATIQUE DES BANDAGES : *Pansements et appareils chirurgicaux*, 1 vol. gr. in-8° de XVI-163 pages, avec 200 figures. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Les états dépressifs et l'Ibogaïne

Il existe physiologiquement pour chacun de nos appareils, aussi bien que pour chacune des fonctions correspondantes, une certaine tonalité moyenne, un certain équilibre, inséparables de l'intégrité organique et fonctionnelle. Quand cet équilibre se rompt, quand cette sorte de potentiel vital subit une chute appréciable ou durable, on dit qu'il y a dépression : dépression musculaire, dépression nerveuse, dépression cardiaque, etc.

Le prototype des états dépressifs est incontestablement la neurasthénie, dans laquelle tous les organes sont plus ou moins touchés par le processus morbide ; mais on ne saurait traiter en quantités négligeables la dépression générale qui succède à toutes les maladies aiguës et en accompagne la convalescence, les dépressions plus localisées, les asthénies, comme on a coutume de les nommer, qui intéressent l'appareil circulatoire, et le cœur en particulier, à la suite de la grippe et de la fièvre typhoïde ; les psychasthénies, suites de surmenage cérébral, etc.

Contre ces états si communément observés et en dehors des règles de l'hygiène et des régimes alimentaires, nous possédons tout un arsenal de médicaments dits toniques, qui vient de s'enrichir récemment d'un nouveau produit, sur lequel on fait les plus légitimes espérances. Il s'agit de l'ibogaïne, extraite de l'iboga du Congo, plante dont un empirisme heureux avait depuis longtemps révélé aux habitants de ces régions tropicales, les vertus stimulantes et anti-déperditrices. L'ibogaïne, étudiée plus particulièrement par E. Landrin et le Dr A. Landrin s'est montrée, aussi bien dans les expériences de laboratoire entreprises de concert avec le Prof. Pouchet que dans les essais cliniques, comme un tonique musculaire et nerveux, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

Le mode d'administration le plus commode et le plus agréable est sans contredit la dragée Nyrdahl, dosée à 0,005 milligr. de chlorhydrate d'ibogaïne. Dose : 2 à 6 par jour au moment des repas.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 10 Juillet 1907, à 1 heure. — M. THÉVENIN : Syndrome cholécystique et syndrome appendiculaire; MM. Joffroy, Brissaud, Teissier, Claude. — M. BAUDOIN : La diphtérie à l'hôpital Trousseau en 1905 (service de M. Netter); MM. Brissaud, Joffroy, Teissier, Claude. — M. ESCHBACH : Recherches sur la plagéocéphalie chez l'enfant, ses rapports avec le rachitisme; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Macaigne. — M. MAZILIER : Contribution à l'étude de l'embryologie du diaphragme; MM. Roger, Gaucher, Marcel Labbé, Macaigne. — M. MOLLIMARD : L'anesthésie locale pour les opérations pratiquées sur l'appareil auditif; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Proust. — M. MERLNIER : Contribution à l'étude du décollement épiphysaire de l'extrémité inférieure du radius; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Proust.

Jeudi 11 Juillet 1907, à 1 heure. — M. BOUTAUD : Des ruptures traumatiques des sinus craniens et de leur traitement chirurgical; MM. Cornil, Pozzi, Hartmann, Marion. — M. GAILLARD : De la hernie du diaphragme d'origine congenitale; MM. Pozzi, Cornil, Hartmann, Marion. — M. BILHANT : Evolution du traitement chirurgical du cancer utérin; MM. Pozzi, Cornil, Hartmann, Marion. — M. ROULLAND : Des processus pathologiques non infectieux du bassin et des annexes chez la femme (fausses annexites); MM. Pozzi, Cornil, Hartmann, Marion. — M. HOULBRECQUE : Ankylose de la colonne vertébrale par ossification des ligaments vertébraux consécutive aux affections chroniques de la plèvre; MM. Dieulafoy, Chantemesse, Méry, Rénon. — M. BOUILLY : Contribution à l'étude de la tachycardie tuberculeuse; MM. Dieulafoy, Chantemesse, Méry, Rénon. — M. D'UZER : Rapports de la diarrhée infantile dans l'allaitement artificiel avec le mode d'alimentation des vaches; MM. Chantemesse, Dieulafoy, Méry, Rénon. — M. JARDRY : La sécrétion interne de l'ovaire. Synergie thyro-ovarienne; MM. Le Dentu, Albarran, Rieffel, Morestin. — M. FENOUIL : Contribution à l'étude du kyste hydatique du foie, sa fréquence chez l'enfant; MM. Le Dentu, Albarran, Rieffel, Morestin. — M. PASTEAU : Etude sur la pleurésie purulente du sommet; MM. Albarran, Le Dentu, Rieffel, Morestin. — M. WOJLANSKY : De la cure radicale des rétrécissements traumatiques de l'urètre périnéal par la méthode de MM. Pasteau et Iselin; MM. Albarran, Le Dentu, Rieffel, Morestin. — M. BAGUENIER-DESORMEAUX : Contribution à l'étude physiologique de quelques éthers; MM. Pouchet, Raymond, Gilbert, Carnot. — M. HOUPERT : Pleurésie purulente interlobaire; MM. Raymond, Pouchet, Gilbert, Carnot. — M. RUHAULT : Les pansements avec bismuth dans les maladies de l'estomac : MM. Gilbert, Pouchet, Raymond, Carnot. — M. MARÇAIS : Contribution à l'étude de l'hépatite syphilitique hypertrophique avec ictère chronique; MM. Gilbert, Pouchet, Raymond, Carnot. — M. MAZEAU : Essai sur le traitement du cancroïde de la lèvre inférieure; MM. Berger, de Lapersonne, Thiéry, Launois. — M. GAUDELET : Des greffes d'Ollier-Thiersch abandonnées à l'air libre avec pansement protecteur à distance; MM. Berger, de Lapersonne, Thiéry, Launois. — M. NEEL : Contribution à l'étude de l'arthrectomie; MM. Berger, de Lapersonne, Thiéry, Launois. — M. VERRIEN : De l'anastomose interorectale par le procédé de la pince porte-bouton de Lardennois; MM. Berger, de Lapersonne, Thiéry, Launois.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 8 Juillet 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Landouzy, Roger, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Retterer, Teissier. M. Segond, censeur; M. Legueu, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dejerine, Legry, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Gaucher, Claude, Macaigne. M. Reclus, censeur; M. Mauclaire, suppléant.

Mardi 9 Juillet 1907. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Cornil, Robin, Morestin. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Chantemesse, Albarran, Desgrez. 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Pozzi, Fernand Bezançon, Richaud. — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Gilbert, Marion, Balthazard. M. Berger, censeur; M Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Raymond, Vaquez, Gouget. M. Le Dentu, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Dupré, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Thoinot, Méry, Carnot. M. De Lapersonne, censeur; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 10 Juillet 1907. — 5e (Deuxième partie), Laënnec; MM. Landouzy, Dejerine, Legry. M. Legueu, suppléant.

Vendredi 12 Juillet 1907. — 2e Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Balthazard, Pierre Duval. — 2e Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Landouzy, Macaigne, Proust. — 2e Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Reclus, Desgrez, Marcel Labbé. M. Thoinot, censeur; M. Gosset, suppléant.

Samedi 13 Juillet 1907. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Cornil, Marion, Vaquez. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. De Lapersonne, Troisier, Desgrez. — 2e Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gilbert, Carnot, Morestin. — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Robin, Hartmann, Dupré. — 2e, Chirurgien-dentiste (5e série) : MM. Albarran, Gilbert Ballet, Richaud. M. Berger, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Dieulafoy, Achard, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Raymond, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Jeanselme, Fernand Bezançon. M. Le Dentu, censeur; M. Launois, suppléant.

NOUVELLES

Hommage au professeur Thoinot. — Nous rappelons que la souscription ouverte par les amis et les élèves du professeur THOINOT pour lui offrir son buste

exécuté par le statuaire Champeil, sera close le 30 Juin. Les souscriptions sont reçues jusqu'à cette date, par MM. J.-B. Baillière, 19, rue d'Hautefeuille. Tout souscripteur de la somme de 25 francs recevra une médaille.

Association française de chirurgie (XX° Congrès, 7-12 Octobre 1907) — Le XX° Congrès de l'*Association française de chirurgie* s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 7 Octobre 1907, sous la présidence de M. le professeur Paul Berger, membre de l'Académie de médecine, chirurgien de l'hôpital Necker.

Trois questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *Influence des rayons de Rœntgen sur les tumeurs malignes.* Rapporteurs : MM. Béclère, de Paris, et Maunoury, de Chartres.

2° *Des transplantations nerveuses, musculaires et tendineuses dans le traitement des paralysies.* Rapporteurs : MM. Kirmisson, de Paris, et Gaudier, de Lille.

3° *Des affections chirurgicales chroniques (tuberculose et cancer) dans leurs relations avec les accidents du travail.* Rapporteurs : MM. Segond, de Paris, et Jeanbrau, de Montpellier.

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 Juillet, le titre et les conclusions de leurs communications à M. Walther, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'objets de pansement, électricité médicale, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

Conférence sur l'application de la méthode hyperémique de Bier. — Jeudi prochain, M. Tuffier fera, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Beaujon, dans son service, une conférence sur l'application de la méthode de Bier (hyperémie).

La lutte contre l'absinthisme. — A la Chambre des députés, la Commission de l'hygiène publique a repoussé à une forte majorité l'article premier de la proposition préparée par le rapporteur, M. Schmidt, tendant à l'interdiction absolue des absinthes.

La Commission s'est déterminée par plusieurs raisons. D'abord elle ne veut pas faire subir au budget une perte considérable. Ensuite elle estime que si on veut supprimer l'absinthe comme dangereuse, il faut faire porter la suppression sur tous les apéritifs dangereux au même titre.

Elle préfère entrer dans une autre voie, c'est-à-dire ne permettre que les absinthes de luxe faites avec des alcools de vin et par distillation. Elle voudrait, au contraire, supprimer les absinthes grossières fabriquées avec des alcools d'industrie et des essences frelatées.

C'est dans cet ordre d'idée qu'elle va préparer une proposition de loi qui sera soumise à la Chambre après les vacances.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 25 Juin.* — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 18; Chifoliau, 14; Chevassu, 17.

Clinicat. — Sont nommés :

Clinicat thérapeutique. — M. Corjon, chef de clinique titulaire; M. Vitman, chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies cutanées et syphilitiques. — M. Loust, chef de clinique titulaire; M. Fouquet, chef de clinique adjoint.

Asile public d'aliénées de Château-Picon (Bordeaux). — Le concours d'internat s'est terminé par la nomination de MM. Latreille et Calmettes, internes des hôpitaux de Bordeaux.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours pour l'internat vient de se terminer pour les nominations suivantes : MM. Perrin, Lambert, Espenel, Armand, Collard, Vincent, Magdinier, Crémieu, Marçonnet, Colombet, Olivier, Courjon, Daujat et Orsat.

Dispensaire général de Lyon. — Le concours vient de se terminer par les nominations de MM. Duroux, Mouriquand, Porot et Revol.

Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux. — Le prix Jean Dubreuil, d'une valeur de 400 francs, sera délivré pendant l'année 1908 au meilleur mémoire sur le sujet ci-après : « L'avenir obstétrical des femmes dont l'utérus a subi à l'occasion d'un accouchement antérieur un traumatisme chirurgical ou accidentel ».

Adresser les mémoires à M. Frèche, secrétaire de la Société de médecine, cours de Tourny, 42, à Bordeaux.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 22 Juillet 1907, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Clientèle à céder, centre métallurgique Nord. 15.000 habitants; 20 000 francs touchés. Conditions à débattre. S'adresser à M. Caplain, 11, rue Bridaine, Paris.

Clinique chirurgicale de M. le professeur Le Dentu, à l'Hôtel Dieu. — Sous la direction de M. Pichevin, chef des travaux gynécologiques, M. *Félix Marsan*, interne du service, commencera le mercredi 3 Juillet, à 5 heures, une série de 12 conférences de gynécologie, et les continuera le vendredi et le landi à la même heure. Les élèves assisteront aux opérations faites dans le service et seront exercés individuellement au toucher gynécologique, à la consultation les lundis, mercredis et samedis à 9 h. 1/2, à la salle Saint-Jean. Droits d'inscription : 50 fr. Prière de s'inscrire d'avance chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Les docteurs Luc et Guisez viennent d'ouvrir une *maison de santé avec clinique*, consacrée au traitement et à l'enseignement des *affections oto-rhino-laryngologiques*, comprenant les méthodes nouvelles d'*œsophagoscopie* et de *bronchoscopie*, *15, rue de Chanaleilles* (près la rue Vaneau). — Les malades nouveaux y seront reçus *tous les matins, de 10 heures à 11 heures, sauf le mardi et le samedi.* — Consultations gratuites *le mardi à 4 heures et le samedi à 2 heures*, aux *malades indigents* (adressés par leur médecin).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

POURQUOI
IL Y AURA TOUJOURS DES REBOUTEURS

Le médecin souffre souvent de sentir son action contrecarrée par les préjugés populaires, de savoir ses prescriptions discutées par les commères et de voir la pseudo-science du rebouteur mise en parallèle et en opposition avec sa science personnelle, acquise en de longues années de labeur scolaire, et affinée par la patiente observation des faits cliniques.

Beaucoup de personnes attribuent cet état de choses aux honoraires relativement élevés que les médecins sont obligés de demander à la campagne, en raison de la distance plus ou moins grande qui sépare de leur résidence le domicile des malades. Bref, les médecins seraient eux-mêmes responsables de tous leurs malheurs!

Je ne crois pas que le tarif kilométrique et la crainte des honoraires expliquent le succès des illégaux; et en disant cela, j'exprime non seulement mon opinion personnelle, mais aussi celle de nombreux confrères urbains ou ruraux, dont



certains sont très exposés à ces mauvaises rencontres.

Les *commères*, voisines ou amies, on en trouve auprès de presque tous les malades et d'autant plus en général qu'il s'agit d'un milieu moins éclairé. Leur présence n'est pas en raison inverse de la fréquence des visites des médecins et de la solvabilité des clients. Elle dépend surtout de la docilité plus ou moins grande d'un auditoire disposé à écouter leurs conseils et à appliquer leurs « remèdes de bonnes femmes ». De plus fréquentes visites du médecin ne les feront jamais partir des maisons où elles ont été une fois accueillies.

Quant aux *rebouteurs*, la question a un double aspect, suivant qu'ils sont petits ou grands.

Dans certains hameaux de la montagne, très pauvres et très éloignés de tout médecin, on s'adresse volontiers à certains guérisseurs locaux, paysans plus « débrouillards », qui croient avoir et qu'on croit avoir « de bonnes recettes pour guérir les maladies » des hommes ou des animaux. Leur thérapeutique se résume d'ordinaire en tisanes ou en pratiques insignifiantes, habituellement inoffensives. Ces petits guérisseurs, bien voisins des commères, ne sont pas des concurrents sérieux pour le médecin : la situation budgétaire des malades et des municipalités, la longue distance, le temps considérable qu'il faudra perdre pour venir le chercher et son arrivée tardive sont autant de conditions qui rendent et rendront toujours les appels rares et réservés à des cas exceptionnels.

Les rebouteurs à pourchasser, ce sont les *grands rebouteurs*, les rebouteurs professionnels dont la renommée atteint ou dépasse les limites du canton, de l'arrondissement, du département même. Ces gens qui guérissent par le « secret », qui remettent les « nerfs levés », qui se livrent à des pratiques bizarres, se trouvent d'ordinaire dans des localités de moyenne importance, parfois porte à porte avec le médecin. Il y en a aussi dans les grandes villes : j'en connais plusieurs à Nancy et, en particulier, une dame qui gagne largement sa vie en exécutant des dessins sur la peau des patients à l'aide du révulseur de Baumscheidt! Et ce ne sont pas les « pauvres diables » seuls qui vont les consulter, ce sont aussi les cultivateurs riches, les propriétaires petits et grands, les négociants et artisans qui ne regardent pas à la dépense, voire même les magistrats et les industriels. L'acceptation du paiement en nature est peut-être, comme on l'a dit, une des causes du succès des rebouteurs auprès des paysans, mais cette explication ne s'applique qu'à quelques cas. Les causes principales sont le mystère dont ils s'entourent, le caractère quasi-surnaturel de leurs soins, leur absence absolue d'hésitation ou de scrupules, leurs succès thérapeutiques dans les cas qui relèvent de la suggestion, et leur habitude de pratiquer le massage (trop dédaigné par certains médecins). Les malades qui les consultent placent en eux une confiance aveugle et sans bornes, surtout quand le médecin n'a pu guérir une maladie chronique.

En définitive, de l'avis même des médecins directement concurrencés par de tels rebouteurs, le succès de ceux-ci ne repose pas sur une question d'économie; comme me l'écrivait récemment un praticien expérimenté des Vosges, « *leur concurrence existera toujours, quand bien même nous exercerions pour rien* ».

Maurice Perrin (de Nancy).

VARIÉTÉS

Le tabac dénicotinisé.

Depuis quelque temps, on trouve dans les débits de tabac, dans certains au moins, des paquets — mis en vente par la régie — d'un « caporal » spécial dont la particularité est d'être dénicotinisé.

Très suffisamment agréable au goût, au moins à ce que prétendent les connaisseurs, ce tabac nouveau genre présente cet avantage des plus appréciables de n'être point toxique, grâce à quoi les fumeurs qui l'utilisent ne connaissent plus les troubles que l'abus du tabac ordinaire finit toujours par entraîner chez eux.

Ceci n'est en aucune façon une assertion injustifiée. Des expériences comparatives méthodiquement poursuivies et dont M. Ch. Lesieur (de Lyon) a tout dernièrement fait connaître les résultats, établissent, en effet, sans réplique, l'innocuité complète pour le consommateur des cigarettes ou des pipes garnies avec le nouveau produit que nous devons — une fois n'est pas coutume — à la sollicitude éclairée de l'administration.

On sait qu'un expérimentateur, M. Baylac, ayant injecté à des lapins des infusions ou macérations de scaferlati ordinaire, d'abord tous les deux jours, puis toutes les vingt-quatre heures, vit survenir chez ces animaux, en l'espace de trente-huit à cinquante-six jours, des lésions d'aortite chronique. On sait encore que MM. Adler et Hensel, par des injections de nicotine pure, ont déterminé pareillement chez des lapins des dilatations anévrismales de l'aorte accompagnées de plaques calcaires et d'une nécrose des fibres musculaires circulaires de la tunique moyenne.

Reprenant ces recherches et les complétant, M. Ch. Lesieur imagina de soumettre comparativement des lots de lapins, les uns au régime des injections d'infusions de scaferlati ou de tabac anglais, les autres à celui des injections de macérations de tabac dénicotinisé.

Les essais furent décisifs. Dans le premier cas, ainsi que M. Baylac, il constata à l'autopsie des lésions d'aortite chronique; dans le second cas, après soixante inoculations effectuées en l'espace de trois mois, les animaux qui avaient engraissé sans jamais avoir présenté des symptômes particuliers, furent trouvés avec des organes parfaitement sains.

Mais, ce n'est pas tout! Chaque injection de macération de tabac ordinaire amenait chez l'animal traité une crise de tabagisme aigu caractérisée par des convulsions épileptiformes suivies d'une paralysie passagère, voire même par des accidents rapidement mortels si la dose injectée était un peu forcée.

Au contraire, avec le tabac désintoxiqué, nul symptôme anormal ne fut jamais relevé.

Les recherches de M. Ch. Lesieur, comme l'on voit, comportent un réel intérêt pratique. Elles établissent, en effet, comment le fumeur impénitent, incapable de résister à une passion qui compromet sa santé, peut échapper au danger qui le menace.

Avis soit donc à tous les fumeurs forcenés que guette l'angine de poitrine.

Désormais, sans mettre leur existence en péril, il leur est loisible de continuer à culotter des pipes ou à griller des cigarettes pour le plus grand bénéfice des finances de l'Etat.

GEORGES VITOUX.

CORRESPONDANCE

Monsieur,

A propos de la pathogénie du mal de mer, M. F. Regnault, dans *La Presse Médicale* [1] et à la Société de l'Internat [2], a émis cette opinion qu'à côté du mal de mer somatique, réel et causé par les mouvements du bateau, il fallait admettre l'existence du mal de mer d'imagination. Cette opinion a été combattue à la Société de l'Internat par M. M. Baudouin [3], pour qui le mal de mer d'imagination, s'il existe, doit être rare. Il admet par contre deux formes de mal de mer somatique, sans que cette distinction s'explique bien, sinon parce que dans un cas la naupathie existerait en dehors des troubles gastriques antérieurs qui en seraient l'origine dans le second cas.

En somme, pour M. Regnault très souvent il s'agit de mal de mer d'imagination. Pour expliquer le mal de mer somatique, il adopte la théorie abdominale qui, à côté de causes banales (frottements) d'irritation des ganglions nerveux viscéraux, fait intervenir dans la production du mal de mer les troubles gastriques antérieurs, ptoses et dyspepsies. Par une explication un peu semblable, ce serait, pour M. Baudouin, un état spécial du système nerveux gastrique ou gastro-intestinal qui causerait la plupart du temps la naupathie.

J'ai trouvé dans un récent mémoire du professeur Holzknecht (de Vienne [1]), incidemment émise, une explication pathogénique du mal de mer que j'accepte volontiers, et qu'on peut d'ailleurs concilier aisément avec la théorie abdominale adoptée par M. Regnault, non moins qu'avec l'opinion de M. Baudouin. A la suite de ses recherches radioscopiques, que j'ai consignées et répétées dans ma thèse [2], Holzknecht a été amené à admettre que normalement l'estomac constitue une simple dilatation du canal alimentaire, *tendue*, pour ainsi dire, entre le cardia et le pylore, sans cul-de-sac inférieur, le pylore en étant le point le plus déclive : forme normale, mais non la plus fréquente chez l'adulte même sain, dont l'estomac présente le plus souvent le cul-de-sac inférieur figuré par les classiques. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'opinion de Holzknecht, qui me semble juste de tous points. En tout cas, c'est, pense-t-il, dans l'existence et dans la fréquence de la disposition de l'estomac regardée jusqu'ici comme normale qu'on peut trouver l'explication du mal de mer et de sa fréquence. Le cul-de-sac stomacal inférieur, sans soutien et ballant comme le sac d'un semeur oscillant au rythme du pas, subirait le contre-coup de toutes les oscillations imprimées au corps entier par le roulis et le tangage d'un bateau, les secousses d'une voiture, le balancement d'une escarpolette. De ces mouvements du cul-de-sac inférieur de l'estomac, répétés plus ou moins régulièrement, résulteraient le tiraillement et l'irritation des plexus nerveux pariétaux, et par acte réflexe les nausées et les vomissements. Cette explication s'accorde donc en beaucoup de points avec celles de M. Baudouin et de M. Regnault, en particulier avec les faits signalés par ce dernier dans sa seconde chronique en faveur de la théorie abdominale, qu'elle ne fait d'ailleurs que reproduire avec plus de précision. Le fait que les ptoses viscérales et les dyspepsies, si souvent liées à l'existence de gastrectasies, sont des conditions favorables à la production du mal de mer, l'efficacité du port de ceintures (à ce point qu'on fabrique aujourd'hui des ceintures élastiques spéciales contre le mal d'auto) contre cette naupathie et d'autres affections analogues, n'ont pas de meilleure explication que l'existence du ballottement du cul-de-sac inférieur de l'estomac, qu'immobilisent les ceintures. Pour le reste, les odeurs interviennent peut-être pour provoquer la première nausée, en hâter la venue, au même titre que le vertige éprouvé par beaucoup de personnes rien qu'à la vue d'un objet en mouvement.

En un mot le mal de mer, en dehors des cas dus à l'imagination, serait moins en relation avec un état spécial du système nerveux gastrique ou gastro-intestinal, comme le compte rendu de *La Presse Médicale* le fait dire à M. Baudouin, qu'à la forme même de l'estomac, et à l'existence d'un cul-de-sac à sa partie inférieure, cul-de-sac dont les mouvements dans certaines conditions amèneraient secondairement l'irritation des plexus nerveux de la paroi gastrique, de la façon qu'on a vue.

Veuillez agréer, etc.

GUILLON (de Calais).

1. *La Presse Médicale*, nos 11 du 6 Février et 21 du 13 Mars 1907.
2. *Société de l'Internat*, séance du 28 Mars 1907.
3. BAUDOUIN. — *Société de l'Internat*, séance du 23 Mai 1907.

1. HOLZKNECHT. — « Der normale Magen nach Form, Lage u. Grösse ». *Mitteilungen aus dem Laborat. f. rad. Diagn. u. Therapie*, 1, 1, Iéna, 1906.
2. RENÉ F. GUILLON. — « L'exploration radiologique de l'estomac ». Paris, 1907.

BIBLIOGRAPHIE

1432. — **I. Waynbaum.** — LA PHYSIONOMIE HUMAINE : *Son mécanisme et son rôle social.* 1 vol. in-8° de 320 pages. Prix : 5 fr. (*F. Alcan*, éditeur.)

1433. — **L. Butte.** — FORMULAIRE PRATIQUE DE THÉRAPEUTIQUE DES MALADIES CUTANÉES ET VÉNÉRIENNES. 1 vol. in-18 de 636 pages, cartonné toile. Prix : 6 fr. (*F. R. de Rudeval*, éditeur.)

1434. — **A. Binet.** — L'ANNÉE PSYCHOLOGIQUE. *Treizième année, 1907.* 1 vol. in-8° de 495 pages. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, et LÉON BERNARD, médecins des hôpitaux; LORTAT-JACOB, LAIGNEL-LAVASTINE et SALOMON, chefs de clinique; HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, et VITRY, sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux : sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 16 Septembre 1907, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur DIEULAFOY, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.) applicables au diagnostic: 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques. Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. CROUZON, NATTAN-LARRIER, LŒPER, RENÉ GAULTIER, BONNIER, DÉHU et LACAILLE.

Programme du cours. — Lundi 16 Septembre, matin, M. LŒPER : Examen clinique du sang; anémies, polyglobulies; leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir, M. NATTAN-LARRIER : Technique de l'examen bactériologique du sang; cultures du sang. La médication intra-veineuse.

Mardi 17 Septembre, matin, M. BONNIER : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx; soir, M. O. CROUZON : Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 18 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques; soir, M. NATTAN-LARRIER : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculations aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 19 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Technique de l'examen clinique du cœur, Asystolie : son traitement; soir, M. RENÉ GAULTIER : Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 20 Septembre, matin, M. BONNIER : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre; soir, M. LŒPER : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les sérodiagnostics.

Samedi 21 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique. (Présentation de malades); soir, M. O. CROUZON : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lom-

baire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalorachidien.

Lundi 23 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite: l'entérotyphlocolite; soir, M. Nattan-Larrier : Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 24 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate; soir, M. René Gaultier : Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin; examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 25 Septembre, matin, M. Déhu : Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire; soir, M. Nattan-Larrier : Le tréponème pâle de Schaudin. Les trypanosomes. L'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 26 Septembre, matin, M. Lœper : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration; soir, M. René Gaultier : Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 27 Septembre, matin, M. Déhu : Traitement de la syphilis: la médication mercurielle; soir, M. Lœper : Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram.

Samedi 28 Septembre, matin, M. Lagaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; soir, M. Lagaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Congrès français de médecine (9e session). — Le Congrès français de médecine siégera à Paris les lundi 17 Octobre, mardi 18 Octobre et mercredi 19 Octobre 1907. La première séance aura lieu le lundi 17 Octobre, à 9 heures, à la Faculté de médecine de Paris.

Le bureau du Congrès est composé de : Professeur Debove (Paris), *Président*; Professeur Teissier (Lyon), Barth (Paris), *Vice-Présidents*; Fernand Bezançon (Paris), *Secrétaire général*; V. Griffon (Paris), *Secrétaire général adjoint*; Jules Renault (Paris), *Trésorier*; P. Masson, éditeur, *Trésorier adjoint*.

Rapports dont les sujets ont été fixés au précédent Congrès (Liége) : *Traitement de l'ulcère simple de l'estomac*, rapporteurs : MM. Linossier et Castaigne. — *Pathogénie et traitement du goitre exophtalmique*, rapporteurs : MM. Gilbert Ballet, Delherm et Sainton. — *L'Hémophilie*, rapporteurs, MM. Carrière et Marcel Labbé.

Questions devant être discutées au Congrès : *Traitement chirurgical de l'ulcère simple de l'estomac. La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou d'origine intestinale? Les bacilles acido-résistants. Action thérapeutique du radium. La médication ionique. La médication par le collargol. Valeur thérapeutique de la tuberculine. Sérothérapie de la dysenterie. Les sporotrichoses cutanées.*

Les souscriptions devront être envoyées à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès devra être adressé à MM. Fernand Bezançon, 84, rue de Monceau, Paris, V. Griffon, 16, rue de l'Université, Paris.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Deuxième épreuve clinique. — *Séance du 27 Juin.* — Ont obtenu : MM. Hallopeau, Kendirdjy et Mouchet, 13.

Séance du 29 Juin. — Ont obtenu : MM. Guibé, 17; Chevrier, 16.

La prochaine séance (première de consultation) aura lieu le jeudi 4 Juillet, à 4 h. 1/4, à l'Hôtel-Dieu.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. Adjuvat. — *Séance du 26 Juin.* — Ont obtenu : MM. Poupardin, 28; Cottard, Combier, 27; Moreau, 24; Trèves, 22.

Séance du 28 Juin. — Ont obtenu : MM. Cottard, Poupardin, 17; Combier, 16.

Séance du 1er Juillet (épreuve opératoire). — MM. Cottard, 18; Combier, 16 et Poupardin, 15.

Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Poupardin et Cottard.

École de médecine de Nantes. — Après concours, M. Chastenay de Géry, ancien chef de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine, a été nommé chirurgien suppléant des hôpitaux.

Hôpitaux et hospices de Bordeaux. — Les dates d'ouverture des concours pour sept places d'internes et cinquante-cinq places d'externes des hôpitaux sont fixées aux 14 et 15 Octobre prochains.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA TUBERCULOSE EN ASIE MINEURE

Son extension et ses causes.

Si l'on se livrait à une enquête sur la tuberculose en Anatolie, on serait frappé de trois faits saillants : 1° de la progression continue de la phtisie depuis une trentaine d'années; 2° de la propagation du mal du littoral vers l'intérieur; 3° de la coïncidence des modifications des mœurs du peuple turc avec les progrès de ce terrible fléau.

A part l'optimisme des gens âgés du vieux temps, tous les vieillards sont unanimes à affirmer que la tuberculose, telle qu'on la rencontre en ce moment dans le pays, était inconnue jadis. La phtisie et la scrofule existaient dans la contrée, mais elles se cantonnaient dans une famille, dans une maison, pour s'éteindre sur place, tandis qu'aujourd'hui le fléau social court les rues. D'autre part, on a remarqué que la progression de cette terrible maladie a commencé par les ports de mer de l'Anatolie, pour faire tache d'huile vers l'intérieur.

Depuis que les us et coutumes des Occidentaux s'implantent dans le pays, par suite des rapports de plus en plus intimes avec les Européens, les mœurs locales dégénèrent. En général,

quand une civilisation s'impose dans un pays, les indigènes commencent par adopter les vices de cette civilisation.

Il m'a semblé intéressant de me livrer à l'étude des coutumes disparues ou qui tendent à disparaître et des nouveaux usages établis ou qui prennent peu à peu droit de cité. En ne considérant la question qu'au point de vue de l'hygiène sociale, je suis arrivé aux considérations qui vont suivre.

* * *

Voyons d'abord ce qu'il en est des habitations.

Sans entrer dans le détail des modifications qu'ont subies les constructions au point de vue architectural, les habitations turques laissent, dans leur ensemble, beaucoup à désirer ; le côté hygiénique n'entre jamais en ligne de compte dans la construction d'une maison en Anatolie.

L'intérieur d'une maison bourgeoise, en Asie Mineure, se fait remarquer par la propreté et la sobriété dans l'ameublement : j'entends un intérieur turc non modernisé. Dans certaines localités, pourtant, cette propreté est plutôt douteuse. Si l'on se rapporte aux pratiques séculaires des ménages, on ne peut qu'admirer leur portée hygiénique. Ainsi, c'était une pratique courante, dans toute maison qui se respectait, que d'essuyer à plusieurs reprises les parquets à l'aide de torchons mouillés, sinon tous les jours, du moins tous les deux jours ; et tous les deux ou trois mois un grand lavage et brossage des parois de tous les appartements.

De plus, on n'était jamais autorisé à pénétrer dans un appartement avec ses chaussures, qu'on devait laisser au seuil de la porte. On a ainsi une idée de la propreté des gens du pays, pour ce qui concerne leur intérieur. L'usage de quitter les chaussures pour pénétrer dans un appartement relève plutôt de la civilité orientale, qui exige qu'on se déchausse et qu'on se découvre la tête devant le monde, comme marque de déférence et de respect. Quoi qu'il en soit, c'est autant une marque de politesse qu'une coutume de propreté, car le maître de la maison quitte également ses souliers avant de pénétrer chez lui.

Ce qui frappait encore dans un intérieur turc, c'était la nudité des murs et l'absence de bibelots, ces nids à poussière en si grand honneur en Europe.

Eh bien ! à l'heure actuelle, il n'est pas une maison qui ait conservé cette rigueur dans la tenue; il n'y a plus que les mosquées où il soit défendu d'entrer avec les chaussures. On a remplacé volontiers l'essuyage au torchon mouillé par les coups de balai ; les grands lavages et brossages des appartements ne s'effectuent qu'une ou deux fois par an ; les murs ont perdu leur blancheur virginale : on accroche des tapis, ou cloue des photographies, des images...

Si l'on envisage les mœurs sociales et individuelles, on est tout d'abord frappé de la misère croissante du pays. D'autre part, le peuple s'est créé des besoins factices, en désaccord avec sa fortune et sa contexture héréditaire ; les boissons alcooliques frelatées, faites sur place avec de l'alcool à brûler, ont remplacé les vins et l'eau-de-vie (raki) qui se faisaient exclusivement avec du jus de raisin. La lutte pour la vie est devenue plus âpre, les moyens d'existence plus précaires. La mentalité du peuple, son genre de vie privée ont subi une évolution trop complexe pour être résumée en quelques lignes.

Qu'il me suffise de dire que le terrain physiologique de la population est en tout apte à la germination de la tuberculose, et, si l'on considère les conditions également favorables à la pullulation des germes dans le milieu de l'existence journalière du peuple, par suite de l'abandon de ses coutumes hygiéniques de premier ordre, on comprendra sans peine l'extension du mal.

Il est curieux enfin de noter que la tuberculose a reçu son coup de fouet dans les ports de mer où il y a le plus d'Européens, à cause de l'activité commerciale exclusive des villes du littoral. C'est aussi précisément dans ces ports de mer que sont écloses ces modifications hybrides dans le genre de vie de l'Anatoliote, pour faire route ensemble vers l'intérieur avec ce fléau social.

* * *

En écartant la question de la réceptivité individuelle pour la tuberculose, réceptivité héréditaire ou acquise, qui se présente toujours sous le même aspect partout, il me semble évident que ces innovations, mal comprises dans l'intérieur turc en Anatolie, sont pour beaucoup dans l'extension du mal qui ravage le pays.

Quoi de plus absurde, en effet, que le colportage incessant dans les appartements, par les chaussures, des poussières et des ordures des rues ? Si l'on se donne la peine de réfléchir, n'est-il pas illusoire de se frotter les chaussures sur les décrottoirs pour se croire débarrassé des ordures sur lesquelles on a marché toute la journée ? On entre dans les appartements avec des souliers encore salis par ces ordures, qu'on frotte complaisamment sur les parquets, les tapis et même sur les meubles. Ce dépôt d'impuretés plus ou moins moites, recélant des légions de microbes nocifs, imprègne en fines poussières tous les meubles des appartements. Les microbes qui, au grand air des rues et sous l'action des rayons solaires, manquaient de pouvoir pathogène en pénétrant dans l'obscurité et l'humidité des appartements, recouvrent leur virulence première. Par suite de l'abandon de leur routine de propreté, les habitants d'une maison turque, plus ou moins modernisés, vivent constamment dans une atmosphère méphitique. Pour peu que leur organisme soit en état de faible résistance, ils sont bientôt attaqués par les germes répandus à profusion autour d'eux.

On doit donc être aussi sobre que possible dans le décor des appartements. Les tentures, les tapisseries, sont, au premier chef, des foyers de poussières suspectes. Je ne vais pas jusqu'à demander leur suppression complète, mais on doit les désinfecter aussi souvent que possible : toutefois, la création d'un système de désinfection pratique pour les ménages reste à l'étude. Par contre, le nettoyage quotidien des appartements à l'aide de torchons mouillés ou humectés n'est pas dans l'ordre des choses impraticables; on devrait, à tout jamais, renoncer aux balais, qui ne servent qu'à déplacer la poussière. Quant à l'habitude de pénétrer avec ses chaussures dans les appartements, on ne saurait astreindre les gens à se déchausser; ce qu'on pourrait faire pour tourner la difficulté, c'est d'inventer un système de semelles en caoutchouc, se fixant aux souliers à l'aide de ressorts, et de porter des galoches quand il y a de la boue dans les rues.

MÉDINI.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

Le Quinoforme.

Le quiniforme est le *formiate basique de quinine*. C'est un sel assez soluble dans l'eau puisqu'il se dissout dans 10 fois son poids de liquide; il est, en tout cas, beaucoup plus soluble que les sels de quinine généralement employés, puisque le bromhydrate exige 60 fois, le chlorhydrate 25 fois, le sulfate 680 fois et le valérianate 110 fois leur poids d'eau. Cette solubilité plus grande favorise l'absorption médicamenteuse et est précieuse pour les enfants lorsqu'on ne veut pas leur faire prendre le sel par voie hypodermique.

Il a, sur les autres sels de quinine, l'avantage de réduire au minimum les symptômes d'intoxication même chez les personnes très sensibles. Ceux qu'incommodent le chlorhydrate et le bromhydrate ne ressentent aucun de leurs malaises habituels avec le formiate : il y a peu ou pas du tout de bourdonnements d'oreilles, pas de vomissements, comme cela arrive si fréquemment quand on administre tout autre sel de quinine par voie buccale au cours des accès de fièvre; pas de brûlures d'estomac, peu ou pas de vertige ni d'ivresse.

M. Fontoynont, de Tananarive, l'a expérimenté en le donnant par ingestion et par injection à des personnes de tout âge et de tout sexe. Il s'en déclare très satisfait (*Le Caducée*, 1906, p. 202).

Il considère que le formiate de quinine est, aux colonies, extrêmement précieux pour les personnes, rares il est vrai, qui ne consentent pas à prendre de quinine ou en prennent trop peu, à cause des troubles auditifs et nerveux qu'elles ressentent après l'absorption de cet alcaloïde.

A travers le Monde

CHINE

Le lait végétal. — Le lait est, en Chine, d'un emploi alimentaire très restreint. L'immense empire que gouverne le fils du Ciel n'est, en effet, propice à l'élevage que dans ses régions Nord et Ouest, c'est-à-dire dans une faible partie de son étendue; partout ailleurs, le climat et la nature du sol ne permettent pas la culture fourragère; ces raisons purement géographiques expliquent à elles seules pourquoi le lait végétal est abondamment consommé dans la majorité des provinces chinoises.

Ce lait végétal, dont la dénomination est évidemment étrange et un peu paradoxale, est fabriqué avec les graines du *Soja hispida*, ou haricot oléagineux de Chine, plante annuelle de la famille des légumineuses. Pour l'obtenir, on cuit d'abord les graines, puis on les presse fortement; on obtient ainsi une sorte de purée qui, dissoute dans de l'eau tiède, constitue un breuvage qui est le *lait végétal* très nourrissant. Quand on le traite par un sel minéral, jouant vis-à-vis de lui un rôle très analogue à celui de la présure vis-à-vis du lait, il se coagule et, par égouttage, donne une sorte de fromage (*to-fou*) qui entre pour une part importante dans la nourriture des peuples chinois et japonais. On le consomme généralement à l'état frais et le jour même de sa fabrication. Mais on peut aussi le conserver, soit après l'avoir fait cuire, soit le plus souvent en le salant ou le fumant. On trouve dans le commerce trois variétés principales de fromage végétal : l'une, qui est fermentée, est de couleur blanche, jaune ou grise, et de goût piquant rappelant celui du Roquefort; la seconde, qui est blanche et salée, ressemble au fromage de chèvre; la troisième est fumée et a l'aspect du gruyère.

Au cours des manipulations qui accompagnent la fabrication du lait végétal et du to-fou, les Chinois recueillent avec soin les sous-produits de toute nature et les utilisent avec ingéniosité pour la nourriture des animaux ou pour la fumure des champs; de cette manière, rien n'est perdu dans le soja, puisque les tiges sont employées comme fourrage, les cosses, les enveloppes diverses de la graine et les sous-produits comme provende. Grâce à cette utilisation intégrale et grâce aussi au bas prix de la main-d'œuvre célestiale, le fromage de soja est mis en vente à des prix extrêmement modérés, puisque la ration qu'en consomme journellement un homme adulte (110 centimètres carrés de surface sur 2,5 centimètres d'épaisseur) ne coûte guère plus de 1 centime, soit 50 à 60 fois moins cher que ne coûterait une quantité égale de fromage animal.

Quant à la valeur alimentaire du lait de soja, elle est sensiblement égale à celle du lait de vache; il contient en effet des quantités importantes de légumine, dont la constitution chimique se rapproche beaucoup de celle de la caséine.

1435. — **H. Sahli.** — LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE, traduit sur la deuxième édition allemande par E. GUDER et J. PALLARD. 1 vol. in-8° de 99 pages. (*A. Lemoigne*, éditeur, Paris.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 15 Juillet 1907, à 1 heure. — M. Cugno : Contribution à l'étude du procédé de raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds dans le traitement des rétro-déviations de l'utérus (un nouveau procédé, ligament rétro-utérin sous-tubo ovarien; MM. Pinard, Terrier, Lepage, Gosset. — M. Hernette : Sur les résultats immédiats et éloignés de la cholécystostomie et de la cholécystectomie; MM. Terrier, Pinard, Lepage, Gosset. — M. Boursier : Des tumeurs fibreuses du vagin; MM. Terrier, Pinard, Lepage, Gosset. — M. Jamain : Fibromes utérin et puerpéralité; MM. Terrier, Pinard, Lepage, Gosset. — M. Royer : De l'absolue nécessité de l'assistance des enfants anormaux et ses résultats au point de vue social; MM. Brissaud, Dejerine, Claude, Balthazard. — M. Lesueur : Du diagnostic du siège de la lésion dans la paralysie faciale; MM. Brissaud, Dejerine. Claude, Balthazard. — M. Chauveau : Péritonite typhique; MM. Brissaud, Dejerine, Claude, Balthazard. — M. Rousselier : Les troubles de la sensibilité dans la radiculite sciatique syphilitique; MM. Dejerine, Brissaud, Claude, Balthazard. — M. Chaudebris : Contribution à l'étude du genu valgum tibial de l'adolescent; M. Kirmisson, Reclus, Mauclaire, Pierre Duval. — M. Poirier : Contribution à l'étude de l'ostéopsathyrose idiopathique (maladie de Lobstein; MM. Reclus, Kirmisson, Mauclaire, Pierre Duval. — M. Bosseleur : Pathogénie, évolution et traitement des anus contre nature consécutifs à l'appendicite; MM. Reclus, Kirmisson, Mauclaire, Pierre Duval. — M. Subra de Salafa : Contribution à l'étude des lesions vasculaire et nerveuses (veines et artères sous clavières et plexus brachial) dans les fractures fermées de la clavicule; MM. Reclus, Kirmisson, Mauclaire, Pierre Duval. — M. Roblin : Etude clinique des pigmentations du cou dans la syphilis; MM. Gaucher, Roger, Legry, Macaigne. — M. Meyer : De la leucoplasie balano-préputiale; MM. Gaucher, Roger, Legry, Macaigne. — M. Morillon : De la syphilis linguale séléro-gommeuse héréditaire; MM. Gaucher, Roger, Legry, Macaigne. — M. Gaugain : Recherches sur les infections d'origine intestinale au cours de la puerpéralite; MM. Roger, Gaucher, Legry, Macaigne. — M. Maury : De l'engouement herniaire; MM. Segond, Tuffier, Aug. Broca, Legueu. — M. Decournau : Contribution à l'etude de la nécrose de l'os incisif; MM. Segond, Tuffier, Aug. Broca, Legueu. — M. Delouvrier; Contribution à l'étude des fractures spontanées dans la syphilis héréditaire; MM. Segond, Tuffier, Aug. Broca, Legueu. — M. Johanno : Du traitement de la gangrène herniaire par la résection intestinale suivie d'entéro-anastomose; MM. Segond, Tuffier, Aug. Broca, Legueu.

Mardi 16 Juillet 1907, à 1 heure. — M. Charrière : Contribution à l'étude de l'absence congénitale du corps thyroïde et de ses conséquences dans l'arrêt du développement physique et intellectuel; MM. Cornil, Gilbert, Vaquez, Méry. — M. Seive : De l'influence des professions insalubres sur les maladies héréditaires chroniques du système nerveux; MM. Cornil, Gilbert, Vaquez, Méry. — M. Elicagaray : Des injections de sérums frais dans les états hémorragiques (méthode de P. Emile Weil); MM. Gilbert, Cornil, Vaquez, Méry. — M. Auzols ; Diarrhée, traitement par la gélatine; MM. Gilbert, Cornil, Vaquez, Méry. — M Barthélemy : Diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire chronique chez l'adulte par les signes d'auscultation et la méthode d'examen clinique de M. le professeur Grancher; MM. Joffroy, Raymond, Dupré, Gouget. — M. Massonie : Contribution à l'étude des troubles phonétiques dans la démence précoce; MM. Joffroy, Raymond, Dupré, Gouget. — Mlle Sionitzky : Valeur séméiologique de l'épilepsie; MM. Raymond, Joffroy, Dupré, Gouget. — M. Sevaux : Traitement chirurgical de la paralysie faciale; MM. Raymond, Joffroy, Dupré, Gouget — M. Berty : Contribution à l'étude des fibromes compliqués de grossesse; MM. Pozzi, De Lapersonne, Langlois, Marion. — M. Canque : Recherches sur le traumatisme, et en particulier les états de commotion de l'œil; MM. De Lapersonne, Pozzi, Langlois, Marion. — M. Nerveu : La photo-irritabilité de l'iris (étude de physiologie comparée); MM. De Lapersonne, Pozzi, Langlois, Marion. — M. Sanson : Traitement de la dacryocystite chronique par l'extirpation du sac lacrymal; MM. De Lapersonne, Pozzi, Langlois, Marion.

Mercredi 17 Juillet 1907, à 1 heure. — M. Hybord : Contribution à l'étude du coryza du nouveau-né; MM. Gautier, Gariel, Pouchet, André Broca. — M. Brilloret : Etude physique et thérapeutique des ions et particulièrement de l'ion iode; MM. Gariel, Gauthier, Pouchet, André Broca. — M. Vayanos : Contribution à l'étude physiologique de quelques acides mono-aminés; MM. Pouchet, Gautier, Gariel, André Broca. — M. Ribière : Contribution à l'étude des accidents provoqués par la scopolamine; MM. Pouchet, Gautier, Gariel, André Broca. — M. Eudes : Essai sur les rapports qui existent entre le kyste de l'ovaire et la menstruation; MM. Pinard, Segond, Lepage, Pierre Duval. — M. Bonamy : Du sarcome primitif du grand épiploon; MM. Segond, Pinard, Lepage, Pierre Duval. — M. Lomon : La pyométrie dans le cancer utérin; MM. Segond, Pinard, Lepage, Pierre Duval. — Mlle Raitsiss : L'arrêt des vomissements incoercibles par dilatation du col de l'utérus par les tiges laminaires; MM. Segond, Pinard, Lepage, Pierre Duval. — M. Capette : Contribution à l'étude du traitement chirurgical du cancer de la langue; MM. Terrier, Reclus, Gosset, Potocki. — M. Delon : De l'hypérémie passive par stase veineuse employée comme agent thérapeutique technique et principales indications spéciales; MM. Terrier, Reclus, Gosset, Potocki. — M. Filhonland : De la grossesse extra-utérine récidivée; MM. Terrier, Reclus, Gosset, Potocki. — M. Chabassut : Les consultations du soir à Cochin-Ricord; MM. Reclus, Terrier, Gosset, Potocki. — M. de Jong : Etude histo-chimique et cytologique des crachats; MM Landouzy, Roger, Marcel Labbé, Macaigne. — M. Thévenin : Histoire de l'institution des crèches : MM. Landouzy, Roger, Marcel Labbé, Macaigne. — M. Lazard : Contribution à l'étude du diabète sucré chez les enfants; MM. Landouzy, Roger, Marcel Labbé, Macaigne. — M. Cloitre : Etat actuel et revue critique de l'électrolyse ménieamenteuse; MM. Roger, Landouzy. Marcel Labbé, Macaigne.

Jeudi 18 Juillet 1907, à 1 heure. — M. Leportier : De la question de quantité dans les injections de sérum après les hémorragies; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. Constant : Contribution à l'étude de l'hystéro-rhumatisme dans le travail des caissons; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. Moreau : Contribution à l'étude des anévrismes disséquants de la crosse de l'aorte; MM. Debove, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — Mlle Grunspan : Contribution à l'étude du vitiligo; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Jeanselme. — M. Chartier : L'encéphalite aiguë non suppurée; MM. Raymond, Thoinot, Dupré, Méry. — M. Charrier : Les anticorps syphilitiques dans le liquide céphalo-rachidien; MM. Raymond, Thoinot, Dupré, Méry. — M. Dardel : La question du traitement des aliénés envisagée au point de vue législatif en France; MM. Raymond, Thoinot, Dupré, Méry. — M. Froissard : La paralysie générale post-traumatique : MM. Thoinot, Raymond, Dupré, Méry. — M. Dreyfus : Tumeurs malignes primitives de l'ovaire : MM. Berger, Pozzi, Marion, Morestin. — M. Tziklich : Insuffisance ovarienne et greffes ovariennes (essai de thérapeutique expérimentale) : MM. Berger, Pozzi, Marion, Morestin. — M. Drevet : Effets thérapeutiques du corps jaune de l'ovaire; MM. Pozzi, Berger, Marion, Morestin. — M. Coppel : Des ostéomes du brachial antérieur; MM. Pozzi, Berger, Marion, Morestin. — M. Benzart : De la dégénérescence sarcomateuse des fibromes de l'ovaire; MM. Pozzi, Berger, Marion, Morestin.

Vendredi 19 Juillet 1907, à 1 heure. — M. DEDRUNE : Grippe et suites de couches; MM. Pinard, Reclus, Mauclaire, Wallich. — M. COUASNON : Contribution à l'étude du traitement des rétrécissements infranchissables de l'œsophage par le cathétérisme rétrograde; MM. Reclus, Pinard, Mauclaire, Wallich. — M. RISACHER : Contribution à l'étude du thymol camphré comme agent de fonte des fongosités tuberculeuses; MM. Reclus, Pinard, Mauclaire Wallich. — M. DESCLOZEAUX : De la rupture précoce des membranes; MM. Reclus, Pinard, Mauclaire, Wallich. — M. MOLVEAUX : L'appendicite comme complication de la fièvre typhoïde, symptômes, diagnostic, traitement. — M. DESPORTES : De la suture osseuse dans le traitement des fractures de l'olécrâne. Indications et résultats, MM. Terrier, Aug. Broca, Rieffel, Legueu. — M. COURCIÈRES : Résultats éloignés du traitement des hémorrhoïdes par le procédé de Witehead; MM. Terrier, Aug. Broca, Rieffel, Legueu. — M. BOUVERET : Des kystes entéroïdes juxta-intestinaux; MM. Terrier, Aug. Broca, Rieffel, Legueu. — M. CHAUVOIS : L'alimentation hydrocarbonée chez les diabétiques; MM. Landouzy, Thoinot, Balthazard, Marcel Labbé. — M. FOURNIER : Le traitement du bubon vénérien, notamment par l'hyperhémie au moyen de la ventouse de Bier; MM. Landouzy, Thoinot, Balthazard, Marcel Labbé. — M. SEVERIE : La pression artérielle chez les diabétiques; MM. Landouzy, Thoinot, Balthazard, Marcel Labbé. — M. DUBS : Recherches histologiques sur le pancréas diabétique et non diabétique. Contribution à l'étude du diabète considéré comme un syndrome d'insuffisance langerhansienne; MM. Thoinot, Landouzy, Balthazard, Marcel Labbé. — M. SERGIRON : Des abcès de la fosse temporale à la suite de l'inflammation de l'oreille moyenne; MM. Segond, Ricard, Pierre Duval, Proust. — M. DECORDE : Du traitement des fractures pénétrantes de la voûte du crâne; MM. Segond, Ricard, Pierre Duval, Proust. — M. RICHE : Contribution à l'étude des perforations utérines instrumentales; MM. Segond, Ricard, Pierre Duval, Proust. — M. LUTAUD : Traitement des fistules urétéro-vaginales et urétéro-cervicales par un procédé nouveau et rapide d'urétéro-cysto-néostomie (ses autres applications); MM. Segond, Ricard, Pierre Duval, Proust.

Samedi 20 Juillet 1907, à 1 heure. — M. JOURDAN : Du signe de Kernig en dehors des méningites; MM. Debove, Cornil, Robin, Marion. — M. PARRICAL DE CHAMMARD : Néphroptose et scoliose réflexe; MM. Cornil, Debove, Robin, Marion. — M. VERNY : Résection cunéiforme médio-tarsienne dans le traitement du pied bot varus équin; MM. Cornil, Debove, Robin, Marion. — M. DURAND : De la sérothérapie dans la variole; MM. Robin, Debove, Cornil, Marion.

Élections. — Le Conseil des professeurs de la Faculté de médecine, dans sa séance tenue le 4 Juillet, a dressé les listes de présentation des candidats aux chaires déclarées vacantes, dans l'ordre suivant (votants : 33).

Chaire de clinique d'accouchements. — 1re ligne : M. Bar, 18 voix. — 2e ligne : M. Ribemont-Dessaignes, 14 voix. — 1 bulletin blanc.

Chaire d'opérations et appareils. — 1re ligne : M. Quénu, à l'unanimité. — 2e ligne : M. Schwartz, à l'unanimité.

Chaire d'histologie. — Après 2 tours de scrutin : 1re ligne : M. Prenant, 18 voix. — 2e ligne, M. Launois, 14 voix.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DES ÉPIDÉMIES. — La médaille en argent est décernée à M. Alexandre Moutier, médecin de la maison centrale de Beaulieu (Calvados). La médaille en bronze à MM. Péraldi (de Toulon), Guillon (de Calais).

MM. Feuilhé et Laux, internes des hôpitaux de Paris.

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses de la Ville de Paris. — Ce Laboratoire met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis*, sur demande écrite, la veille ou le jour même de leur emploi, et les résultats des analyses sont communiqués généralement vingt-quatre heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés.

Le Laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, y compris dimanches et fêtes.

Le dépôt d'une somme de 50 centimes donne droit à une réponse télégraphique.

Ecole de médecine de Marseille. — Le ministre de l'Instruction publique vient de charger d'une mission en Autriche, Italie et Allemagne du Nord M. Platon, chargé de cours de clinique gynécologique. Notre confrère va continuer son enquête sur les installations gynécologiques commencée l'an dernier lors d'une mission officielle en Allemagne.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. EVESQUE, député de Die (Drôme).

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — DEUXIÈME CONCOURS. — *Séance du 1er Juillet.* — Ont obtenu : MM. Lœper, 19; Nobécourt, 18; Hallé, 17; Clerc, 17.

Concours pour un emploi de professeur agrégé à l'Ecole d'application du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 14 Novembre 1907, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire « Chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie ».

Hôpitaux et hospices de Bordeaux. — Le concours pour une place de médecin-adjoint s'est terminé par la nomination de M. Cruchet.

— La Commission administrative a fixé au 21 Octobre prochain le concours pour deux places d'internes en pharmacie.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ENQUÊTE

SUR LE TARIF KILOMÉTRIQUE DES HONORAIRES MÉDICAUX

La tarification des honoraires basée sur la distance entre le domicile du malade et celui du médecin est d'un usage général dans toutes les régions de la France. Certains confrères la considèrent pourtant comme préjudiciable au médecin comme au malade et proposent diverses solutions pour remédier à l'état de choses qu'ils croient défectueux.

Certaines solutions sont basées sur le principe de la mutualité; d'autres font du médecin un fonctionnaire de l'Etat ou du département; une autre enfin consiste dans l'inscription des frais de déplacement du médecin au budget des communes desservies par lui. Cette dernière solution paraît au premier abord plus acceptable que les autres, mais, comme elles, elle ne résiste pas à un examen sérieux.

Bien qu'habitant une grande ville, je me suis fait depuis longtemps une opinion sur cette question, grâce à de fréquentes relations avec des villageois et avec des confrères exerçant à la campagne : mon opinion est donc à la fois impartiale et documentée. Et elle se trouve renforcée par les réponses qui m'ont été obligeamment faites par diverses personnes auxquelles j'ai demandé leur avis sur cette question dans plusieurs départements de la région de l'Est (maires et conseillers municipaux, clients éventuels, c'est-à-dire

paysans de diverses catégories, médecins de campagne et de petites villes).

Tous reconnaissent évidemment qu'une distance de plusieurs kilomètres entre le domicile du médecin et celui du malade est une cause de dépenses parfois lourdes pour ce dernier, quoique légitimées par la nécessité de dédommager le médecin de ses frais de transport et de sa fatigue. Tous, d'autre part, préfèrent l'état actuel à l'inscription dans un budget officiel quelconque des frais de déplacement des médecins.

* * *

« A tout seigneur, tout honneur », dit le proverbe lorrain. Commençons par l'avis de *M. le maire* ou plus exactement de tous ceux qui ont à gérer les budgets communaux.

Les communes rurales qui ont de gros revenus dus à des forêts, à des concessions de mines ou de carrières, à des droits de péage, etc., sont extrêmement rares. Dans la plupart des cas, les revenus proprement dits sont très modestes et même souvent nuls; des budgets qui atteignent à peine quelques centaines de francs seraient impossibles à équilibrer sans les impôts, déjà bien lourds. L'instruction obligatoire et l'assistance médicale ont encore augmenté les charges des contribuables; beaucoup de municipalités verront leur équilibre financier rompu par l'assistance aux vieillards.

Et c'est dans ces conditions que l'on voudrait encore inscrire au budget communal les frais de déplacement des médecins! Il faudrait alors demander aux habitants de nouveaux impôts.

Dans les communes pauvres, il suffirait d'un seul malade exigeant ou « froussard » pour augmenter considérablement les charges de la collectivité et rompre irrémédiablement l'équilibre du malheureux budget. Car les municipalités ne redoutent pas seulement l'inscription d'une nouvelle dépense, elles craignent aussi l'abus que feront forcément certaines personnes. On ne redoute pas que le médecin fasse trop de visites: le corps médical français a dans son ensemble une moralité assez haute pour que cela ne soit pas, d'autant plus qu'un médecin qui abuserait aurait en définitive plus à perdre qu'à gagner pour sa dignité et pour son avenir professionnel. Ce qu'on craint, ce sont les malades qui dérangeront le médecin au moindre « bobo », dès qu'un enfant « éternue de travers », comme cela se voit dans les sociétés de secours mutuels, les administrations, les usines, les bureaux de bienfaisance, etc. Tous les gens qui ne sont pas arrêtés par la crainte de la dépense, surtout ceux qui ne paient pas ou paient très peu, sont souvent exigeants et appellent beaucoup le médecin. Dans tel village où la visite se paie huit francs, si la commune en prend six à sa charge, bien des personnes feront venir le médecin quatre fois pour le même prix payé personnellement; et la commune en sera de son côté pour vingt-quatre francs. Multipliez cela par plusieurs personnes, la dépense à inscrire au budget sera vite considérable. A plus forte raison dans les villages très éloignés du médecin, situés par exemple à 16, 18, 20 kilomètres de sa résidence, si les malades ne peuvent supporter le tarif, la commune ne pourra pas davantage le supporter!

D'ailleurs la réforme, pour être complète, ne devrait pas s'arrêter aux médecins de campagne: les médecins d'expérience renommée et les professeurs, lorsqu'on les appelle en consultation, sont obligés, eux aussi, de tenir compte de la distance pour la fixation des honoraires. Les Francs-Comtois, par exemple, paient plus cher que les Vosgiens le déplacement d'un membre du corps enseignant de Nancy; il serait de bonne logique de demander aussi aux communes ou aux départements de prendre ces frais à leur charge. Pauvres budgets!

Et puis, faudrait-il limiter la réforme aux seuls médecins? Les notaires ont aussi un tarif kilométrique, et les vétérinaires également! Si les ruraux sont exonérés personnellement des frais de déplacement occasionnés par leur santé, ne voudront-ils pas l'être aussi de ceux que nécessitent le besoin de faire un testament, ou les maladies de leurs bêtes?

Il n'est pas jusqu'aux ouvriers qui n'aient leur tarif kilométrique. Si le charpentier va travailler un peu loin de sa résidence, il fait payer ses heures de trajet, etc., etc.

Ayez pitié des communes! Et ne les obligez pas à demander de nouveaux impôts.

* * *

Les *clients* (à part de très rares personnes entachées d'avarice ou dont les ressources sont inférieures aux apparences) verraient d'un très mauvais œil cette immixion de la municipalité dans leurs affaires.

Il faudra sans doute que M. le maire délivre d'abord un bon de maladie pour que la commune participe aux frais et rétribue le médecin. Si je ne suis pas du parti de M. le maire ou si la commune est pauvre, le refus est à craindre, ou tout au moins la discussion. Il faudra alors expliquer mon cas et justifier devant l'autorité (compétente oh! combien) de la nécessité de la venue du médecin.

Le libre choix du médecin par le malade risque d'être compromis: si celui que je désire demeure à 7 kilomètres et qu'un autre, ami du maire ou de l'instituteur-greffier, demeure à 6 kilomètres seulement, on m'imposera fatalement le second.

Si mon village est desservi par deux médecins d'une même localité voisine, et que je veuille celui qui n'est pas de la bonne nuance, je ne l'aurai pas sans difficulté.

Sans compter que le conseil municipal, vu ses ressources, pourra décider de ne payer qu'un déplacement à jour fixe, tous les huit ou quinze

jours. Tant pis pour ceux qui seront malades dans l'intervalle! Ils ne participeront pas aux libéralités communales, mais ils auront payé leur cote-part d'impôts pour la visite municipale à jour fixe. Cela sera vrai surtout pour les localités très éloignées des médecins : les frais de déplacement sont forcément très élevés et, si le médecin veut au moins rentrer dans ses débours, le prix de la visite pourra atteindre 15 ou 20 francs. La charge est évidemment bien lourde pour le malade qui paie directement son médecin; elle serait lourde aussi pour l'ensemble des malades considérés comme contribuables. Ces localités très éloignées donnent un fondement réel aux critiques contre le tarif kilométrique, mais elles sont relativement peu nombreuses, et le remède n'est pas dans le paiement des frais de déplacement par la commune.

En général, pour l'ensemble des villages et hameaux, la situation de fortune des clients les répartit en trois catégories : aisance, médiocrité, pauvreté. Les malades aisés peuvent continuer à payer comme par le passé; les pauvres ont l'assistance médicale gratuite. Quant aux gens de condition modeste, ou bien ils obtiennent l'assistance médicale gratuite en cas de maladie longue, ou bien ils s'arrangent avec le médecin qui consent à des réductions d'honoraires ou à des délais interminables; ils craignent que la réforme leur coûte aussi cher en impôts qu'en honoraires actuels, avec les facilités d'arrangement en moins (ne parlons pas bien entendu des gens qui oublient de payer les soins; ce ne sont pas toujours ceux qui ont le moins de ressources!).

* * *

Ecoutons maintenant les *médecins*.

« Le remède serait pire que le mal », m'écrit un distingué praticien de la Haute-Saône. Tous estiment que nous serions sans cesse aux prises avec des municipalités qui renacleront sur le prix, voudront choisir leur médecin, avoir avec lui un abonnement annuel. Le moindre mal serait le système des bons de réquisition visés par la mairie : mais les médecins de l'assistance médicale gratuite savent combien il est facile de contrecarrer le paiement de leurs honoraires quand leurs relations avec un maire manquent de cordialité!

Si les clients abusent, les municipalités seront forcées de demander un abaissement du tarif et mettront au besoin l'affaire en adjudication... au rabais. Le corps médical tout entier serait obligé forcément de diminuer ses tarifs, juste au moment où la vie devient partout plus chère! Si bien qu'on travaillera plus pour gagner peut-être moins.

S'il n'y a pas d'abonnement ou de bons de déplacement, et si le médecin envoie sa note à la commune, le conseil municipal en appréciera le bien fondé! N'est-ce pas assez d'être discutés par les mutualités, faut-il l'être encore par des municipalités plus ou moins rapaces?

De toutes façons, l'aboutissant fatal du paiement par la commune de l'indemnité kilométrique serait la *communalisation* du médecin, j'allais dire sa domestication. Il deviendrait un fonctionnaire exposé aux caprices de M. le maire, aux critiques de MM. les conseillers, comme un simple garde-champêtre! Le médecin ne peut ni ne doit devenir un fonctionnaire, pas plus de la commune que du département ou de l'Etat.

Nous n'avons rien à gagner à de telles réformes; et la profession risquerait de devenir plus dure et d'y perdre le reste d'auréole qui l'encadre encore.

* * *

Ainsi donc municipalités, clients et médecins, sont d'accord pour considérer comme irréalisable et inapplicable en pratique l'inscription au budget communal des frais de déplacement des médecins et pour désirer conserver le tarif kilométrique en usage. D'ailleurs, peut-on changer d'un trait de plume des habitudes traditionnelles, même défectueuses, et trouver un système nouveau et meilleur, applicable à la fois au Nord et au Midi, à la plaine et à la montagne, à la banlieue des villes et aux campagnes les plus reculées? Le progrès est fait d'évolutions et non de révolutions.

MAURICE PERRIN (de Nancy).

LIVRES NOUVEAUX

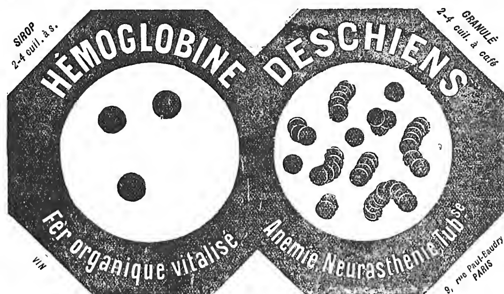
Ménétrier et Aubertin. — *La leucémie myéloïde*. 1 vol. in-8° de 206 pages. « *Encyl. scient. des Aide-Mémoire* ». (MASSON ET Cie, éditeurs.)

La question des leucémies et des états voisins est devenue aujourd'hui, par les progrès de l'étude et aussi en raison d'un regrettable manque de fixité dans la terminologie, un sujet d'une compréhension ardue pour tous les non spécialistes. Ceux-là, cliniciens et hommes de laboratoire, sauront infiniment gré à MM. Ménétrier et Aubertin de leur petit livre.

Ils y trouveront une étude d'ensemble de la leucémie myéloïde, faite non seulement d'après les travaux récents français et étrangers, mais surtout d'après les documents personnels des auteurs; ils y trouveront aussi, à propos du diagnostic, un aperçu très précis de l'ensemble de nos connaissances sur les splénomégalies, pures ou associées, et sur les myélémies.

Le chapitre consacré à la thérapeutique était hier encore à peu près inexistant; c'est maintenant, avec la radiothérapie, un des plus captivants de cette étude. L'un des auteurs était mieux à même que quiconque d'en discuter les indications et d'en interpréter les résultats.

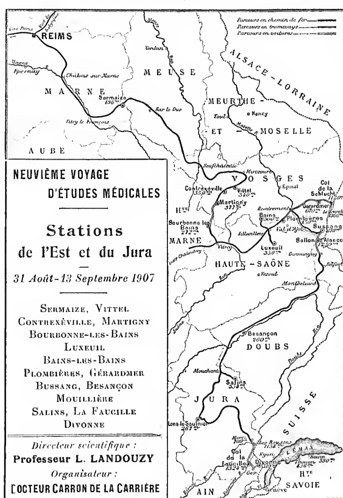
PH. PAGNIEZ.





IXe VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES
VOSGES ET JURA

ITINÉRAIRE



Conditions du voyage.

I. — La ville de Reims est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Reims (Compagnie de l'Est), les Compagnies de chemins de fer accordent une *réduction de moitié prix* à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes de médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Reims, à son gré, avant le 31 Août.

II. — De Reims à Divonne, les voyageurs visiteront en groupe : *Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne-les-Bains, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillière, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.*

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe, par train spécial.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment de la concentration à Reims, le 31 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Divonne, le vendredi 13 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le vendredi 13 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à Divonne, à midi environ.

Pour retourner de Divonne à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Reims, de la *réduction de moitié de prix* sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire; les bagages à la main sont seuls admis.

Samedi 31 Août. — Rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville de Reims, à 2 heures. Visite de la Ville sous la direction du professeur Henrot.

Dimanche 1er Septembre. — Réunion à la gare de Reims à 10 heures du matin. Départ en train spécial, à 10 h. 15, pour Sermaize. Visite. Le soir, dîner et coucher à Vittel.

Lundi 2 Septembre. — Le matin, visite de Vittel. Dîner et coucher à Contrexéville.

Mardi 3 Septembre. — Le matin, visite de Contrexéville. L'après-midi, visite de Martigny. Dîner et coucher à Martigny.

Mercredi 4 Septembre. — Le matin, départ pour Bourbonne-les-Bains. Visite. Le soir, dîner et coucher à Luxeuil.

Jeudi 5 Septembre. — Le matin, visite de Luxeuil. L'après-midi, visite de Bains-les-Bains. Le soir, dîner et coucher à Plombières.

Vendredi 6 Septembre. — Le matin, visite de Plombières. L'après-midi, excursion ou Val d'Ajol. Dîner et coucher à Plombières.

Samedi 7 Septembre. — Dans la matinée, arrivée à Gérardmer. L'après-midi, excursion à La Schlucht et au Honeck. Dîner et coucher à Gérardmer.

Dimanche 8 Septembre. — Le matin, départ pour Bussang. Visite. Dîner et coucher à Bussang.

Lundi 9 Septembre. — Le matin, à 6 heures, départ pour le Ballon d'Alsace. L'après-midi, visite de Besançon-Mouillière. Dîner et coucher à Besançon.

Mardi 10 Septembre. — Le matin, départ pour Salins. Visite. L'après-midi, excursion à Nans-sous-Sainte-Anne. Dîner et coucher à Salins.

Mercredi 11 Septembre. — Le matin, départ pour Lons-le-Saunier. Visite. Déjeuner. Excursion. Dîner et coucher à Lons-le-Saunier.

Jeudi 12 Septembre. — Le matin, départ pour Morez. Déjeuner. Les Rousses, le Col de la Faucille, Gex. Dîner et coucher à Divonne.

Vendredi 13 Septembre. — Visite de Divonne. Dislocation après le déjeuner.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe) : 1° nom et adresse lisiblement écrits; 2° indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, au Dr Jouaust, 19, rue du Colisée, Paris (VIIIe).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1907, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — M. Wallich, agrégé, commencera le mercredi 21 Août 1907, à 10 heures du matin, des *Conférences de clinique obstétricale.* Ces conférences auront lieu les mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Tous les matins à 10 heures, visite dans les salles.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Chauvin est désigné pour embarquer à la 1re flottille des torpilleurs de la Méditerranée.

Premier congrès français de stomatologie. — Le 1er Août prochain s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris le premier Congrès français de stomatologie, qui durera jusqu'au 5 Août et sera suivi immédiatement de la première réunion de la Fédération stomatologique internationale. Ce Congrès sera accompagné d'une *grande exposition rétrospective* de tout ce qui intéresse la stomatologie. Les organisateurs de cette exposition, tenant à la compléter en rassemblant le plus possible d'*ouvrages, de livres anciens et modernes* concernant la stomatologie et l'odontologie, font appel au concours, de tous les auteurs de travaux concernant ces matières.

Les livres envoyés seront, pendant la durée du Congrès, exposés à la Faculté de médecine de Paris dans la salle de lecture organisée à côté des salles de conférences, et pourront être consultés par les congressistes.

Après le Congrès, ces livres seront réexpédiés à leurs propriétaires, à moins que ceux-ci n'en fassent don à la bibliothèque de la Société de stomatologie de Paris.

Tout envoi d'ouvrages devra être fait *franco* avant le 1er Juillet au nom de M. Chompret, 182, rue de Rivoli.

Projet de monument au professeur Brouardel. — Un Comité a été constitué, sous le haut patronage de M. le Président de la République et de MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour élever un monument à la mémoire du professeur Brouardel. M. Puech, membre de l'Institut, a été chargé de l'exécution du monument. Les souscriptions sont reçues dès maintenant par MM. J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

Congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences (36e session). — Ce Congrès se tiendra à Reims, du 1er au 6 Août 1907, sous la présidence de M. Henrot, directeur honoraire de l'Ecole de médecine. Les séances du Congrès auront lieu au lycée. Le secrétariat sera ouvert le mercredi 31 Juillet, à 2 h. 1/2, dans cet établissement.

Le programme du Congrès est ainsi réglé :

Jeudi 1er Août. — Le matin, séance d'ouverture du Congrès. Dans l'après-midi, séances de sections. Le soir, réception offerte par la Municipalité et le Comité local.

Vendredi 2. — Le matin, séances de sections. Dans l'après-midi, séances de sections, séance générale, visites scientifiques et industrielles.

Samedi 3. — Le matin, séances de sections. Dans l'après-midi, séances de sections, visites à Verzenay et à Epernay.

Dimanche 4. — Excursion générale à Laon et à Coucy.

Lundi 5. — Le matin, séances de sections. Dans l'après-midi, séances de sections, séance générale. Le soir, conférence de M. S. Leduc, de Nantes : « La diffusion et l'osmose. »

Mardi 6. — Le matin, séances de sections. Dans l'après-midi, assemblée générale de clôture.

Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9. — Excursion finale

Charleville, la vallée de la Semoy, la vallée de la Meuse, Dinant, les grottes de Han.

Question mise à l'ordre du jour du Congrès pour être discutée en séance générale : « L'épuration des eaux d'égout »; rapporteur : M. Rolants, chef du laboratoire d'hygiène appliquée de l'Institut Pasteur de Lille.

La 12e section (électricité médicale), présidée par M. Guilloz, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Nancy, a mis à son ordre du jour :

1° Sur les méthodes et instruments de mesure dans l'application et la production des courants de haute fréquence; rapporteur : M. Gaiffe;

2° Rôle du médecin électricien dans les expertises médico-légales, et en particulier dans les accidents du travail; rapporteurs : M. le professeur Bergonié, MM. Belot et Laquerrière.

XVIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Ce Congrès se tiendra à Genève et Lausanne du 1er au 7 Août 1907.

PROGRAMME DES TRAVAUX ET EXCURSIONS :

GENÈVE. — *Jeudi 1er Août* : 9 heures du matin, séance d'inauguration du Congrès à l'Université, salle de l'Aula.

A 2 heures, salle de l'Aula, 1er rapport : L'expertise médico-légale et la question de responsabilité; rapporteur, M. Gilbert Ballet (Paris); discussion.

A 6 h 30 précises, promenade sur le lac, offerte aux congressistes (le bateau stationnera au deuxième embarcadère du quai du Mont-Blanc, devant le monument Brunswick). Dîner sur le bateau. Retour vers 10 heures.

Vendredi 2 Août : 9 heures du matin, visite de l'asile de Bel-Air, à Chêne-Bourg.

A 10 heures, séance à l'asile; communications diverses.

Midi, déjeuner offert aux congressistes par le Conseil d'Etat de Genève, au restaurant Pellet (Chêne-Bourg). Retour en ville par tramway spécial.

A 2 heures, Université (salle de l'Aula), 2e rapport : Les psychoses périodiques; rapporteur, M. Antheaume (Paris); discussion. Après la séance réunion du Comité permanent.

Samedi 3 Août : 9 heures du matin, séance à l'Université; communications diverses; présentations de pièces et de coupes; projections.

Midi, les congressistes sont invités à déjeuner à l'établissement du Champel-les-Bains (voitures à la sortie de la séance). Retirer les cartes d'invitation au bureau du Congrès avant le vendredi 2 Août à midi.

A 2 heures, séance à l'Université; communications diverses; réunion du Congrès en assemblée générale.

Dimanche 4 Août : Pas de réunion officielle du Congrès. Excursion à Divonne-les-Bains (Ain) ou à Evian-les-Bains (Haute-Savoie); retirer la carte d'invitation pour l'une ou l'autre de ces réceptions au bureau du Congrès, avant le vendredi 2 Août, 6 heures du soir.

1° Pour Divonne-les-Bains, départ de Genève (gare de Cornavin), à 9 h. 15 du matin. Arrivée à Nyon, à 9 h. 52. Train spécial pour Divonne. Réception et déjeuner au Grand-Hôtel. L'après-midi, retour par train spécial à Nyon (ligne Genève-Lausanne).

2° Pour Evian-les-Bains, départ en bateau à 9 h. 15. Arrivée à Evian à 11 h. 40. Réception et déjeuner offerts par la Société des Eaux d'Evian.

LAUSANNE. — *Lundi 5 Août* : 9 heures du matin, séance au palais de Rumine, place de la Riponne; 3e rapport : Nature et définition de l'hystérie; rapporteurs, MM. Claude (Paris) et Schnyder (Berne); discussion.

L'après-midi, départ à 1 h. 33 pour Cery (chemin de fer de Lausanne-Echallens); arrivée à Cery, à 1 h. 45.

A 2 heures, asile de Cery; dernière séance du Congrès; communications diverses; après la séance, visite de l'asile et collation.

Retour à Lausanne, trains pour Montreux et Territet, à 7 h. 15, 8 heures, 9 h. 35; bateau à 7 h. 45.

Mardi 6 Août : Excursion à Glion, Caux et aux Rochers de Naye.

Départ de la gare de Territet-Glion à partir de 8 heures par trains de 40 personnes (dernier train à 10 heures); de Glion aux Rochers de Naye, trains successifs de 50 personnes.

Aux rochers de Naye (2.000 mètres, jardin alpestre, grottes), collation offerte par la Société vaudoise de médecine. Départ de Naye à partir de midi.

A 2 heures, banquet offert au Caux-Palace; trains pour Territet à 4 h. 20 et 5 h. 35.

Soirée au Kursaal de Montreux. Buffet, souper à volonté de 9 heures à minuit.

Prix de la carte pour la journée (chemin de fer de Territet aux rochers de Naye, banquet et soirée) : 14 francs. S'inscrire au bureau du Congrès avant le vendredi 2 Août, à 6 heures du soir.

Mercredi 7 Août : Excursion dans la Gruyère.

Départ de Montreux à 9 heures du matin; arrivée à Bulle, à 11 h. 45; réception et déjeuner offerts par l'asile de Marsens; l'après-midi, promenade en voiture.

Prix du trajet Montreux-Bulle en billet collectif : 3 fr. 30. S'inscrire avant le samedi 3 Août, à 6 heures.

Dislocation du Congrès.

Des réductions de tarif de 50 pour 100 sont accordées aux membres adhérents et associés du Congrès par les Compagnies de chemins de fer français. Les bons de réduction sont valables du 27 Juillet au 17 Août sur la ligne du Nord, du 25 Juillet au 13 Août sur les autres lignes.

Pour pouvoir bénéficier de ces réductions, MM. les Congressistes sont priés d'envoyer avant le 10 Juillet l'indication de l'itinéraire qu'ils ont à suivre pour se rendre à Genève.

MM. les Congressistes sont instamment priés d'envoyer avant le 15 Juillet, les titres et un résumé de leurs communications (une page d'impression au maximum), et d'indiquer notamment s'ils comptent faire des projections.

Prière d'adresser les adhésions et correspondances à M. le Dr Long, secrétaire général du Congrès, 6, rue Constantin, Genève.

Les alcooliques aliénés. — L'enquête ouverte dans les asiles d'aliénés, pour déterminer le nombre exact des malades chez lesquels l'aliénation mentale a eu pour cause exclusive ou adjuvante l'intoxication alcoolique, vient de se terminer.

Dans le rapport qu'il adresse au président du Conseil (*Journal officiel* du 3 Juillet 1907), M. Mirman, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, constate que le nombre des aliénés chez lesquels l'alcoolisme doit être incriminé, soit comme cause exclusive, soit comme cause prédisposante, est de 9.932 sur 71.547, soit 13,60 pour 100 du contingent global des asiles.

Ce chiffre montre une augmentation de 57 pour 100 depuis 1897.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Dupuis, d'Anor (Nord).

CONCOURS

Médecins des hôpitaux (Deuxième concours). — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 4 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Pissavy, 20; Balthazard et Decloux, 19; Coyon, 18.

Séance du 6 Juillet. — Ont obtenu : MM. Castaigne et Gallois, 20; Boix et Léri, 17.

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION. — *Séance du 6 Juillet.* — MM. Kendirdjy, 19; Mouchet, 18; Chevrier, 16; Grégoire, 15.

Faculté de médecine de Lyon. — Le concours du prosectorat vient de se terminer par la nomination de M. Latarjet.

Faculté de médecine de Lille. — Le jeudi 18 Juillet 1907, à 9 heures précises, il sera ouvert, à la Faculté de médecine de Lille, un concours public pour la nomination à trois places d'interne en médecine et à trois places d'interne provisoire aux asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières.

Corps de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 16 Décembre 1907, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire pour l'admission aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires.

Ecole de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 15 Juillet 1907, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

OFFRE DE DONATION SOLLER[1]

Rapport de M. SILHOL

Maître des requêtes au Conseil d'État.

Messieurs,

Dans votre séance du 6 Juin dernier, vous avez confié à une Commission spéciale le soin d'examiner la suite qu'il convenait de donner au projet de donation formé par Mlle Rémya Soller, et par son père, M. Charles Soller, en vue d'organiser un contrôle scientifique des actes médicaux et chirurgicaux dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, qui devrait être confié à des hommes de science compétents, responsables et non médecins. J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom de votre Commission, le résultat de ses travaux.

M. le Directeur lui a successivement donné lecture :

1° De la lettre qu'il a adressée le 30 Mai 1907 à M. Soller pour l'inviter à soumettre à l'Administration un projet d'acte résumant en un texte précis les conditions de la donation;

2° D'une lettre de M. Soller, en date du 31 Mai 1907, sollicitant l'envoi d'un collaborateur de M. le Directeur au château de la Tour de Précy;

3° D'une note, rédigée le 5 Juin 1907, dans laquelle M. Gory, inspecteur principal, fait connaître à M. le Directeur le résultat négatif de sa visite à Précy, M. Soller ayant déclaré qu'avant

1. Extrait des Comptes rendus du Conseil de surveillance de l'Assistance publique à Paris.

de donner aucune explication, il désirait que l'Administration fît savoir qu'elle acceptait le principe du projet, but de la donation;

4° D'une nouvelle lettre du 8 Juin 1907 dans laquelle M. Soller déclare qu'il va porter ses vœux et ses offres, en les appuyant des lamentables éléments qui en ont été les raisons déterminantes, devant une autre juridiction, puisque le Directeur a personnellement condamné et repoussé l'offre de donation en raison de son but, et que le Conseil de surveillance l'a également condamné et repoussé en fait par ses votes des 30 Mai et 6 Juin, alors qu'il approuvait, au contraire, les conclusions du rapport de M. Honoré sur l'organisation des laboratoires de radiologie. Mlle Soller et M. Soller estiment qu'il n'y a plus lieu d'insister auprès de personnes dont la partialité médicale ne craint pas de s'accuser avec une telle inconscience;

5° D'une note complémentaire du 11 Juin 1907, dans laquelle M. Gory fait connaître à M. le Directeur qu'au cours de son entrevue avec M. Soller celui-ci lui a demandé s'il lui conserverait le secret dans le cas où, après que M. Soller lui aurait fait connaître son système de contrôle, il le jugerait inapplicable comme contraire aux lois et règlements qui régissent actuellement l'exercice de la médecine et l'organisation de l'Assistance publique. M. Gory avait dû répondre à M. Soller que, dans l'espèce, son opinion personnelle ne pouvait faire poids, et que, chargé d'une mission, il n'avait point qualité pour recevoir des confidences;

6° D'une dernière lettre en date du 13 Juin 1907 dans laquelle M. Soller déclare à M. le Directeur que celui-ci s'est trompé lorsqu'il a interprété sa lettre du 8 Juin dans le sens du retrait de l'offre de la somme d'un million de francs. M. Soller n'a retiré d'aucune manière cette offre de donation, mais celle-ci ayant été, en fait, condamnée par le Directeur et le Conseil de surveillance, il confirme que Mlle Soller et lui font appel de cette décision en portant leurs vœux et leurs offres devant une autre juridiction.

Il vous appartiendra de décider, Messieurs, si, conformément à ce que vous avez déjà fait le 30 Mai 1907 pour les premières lettres de Mlle Soller et de M. Soller, ces différents documents, tout particulièrement les lettres échangées entre M. Soller et la direction, ne devront pas figurer *in extenso* dans le procès-verbal de la séance de ce jour, afin de compléter le dossier de cette affaire, quelque peu étrange tout au moins par la manière dont le Conseil de surveillance en a été saisi au moment même où il avait à statuer sur les conclusions du rapport de M. Honoré sur l'organisation des laboratoires de radiologie. Il est en effet possible de se demander si elle n'a pas été introduite uniquement pour retarder l'adoption de ce rapport qui devait permettre l'installation d'organismes demandés depuis longtemps par le corps médical, dans le but de soigner avec une efficacité encore plus éclairée que dans le passé les malades des hôpitaux.

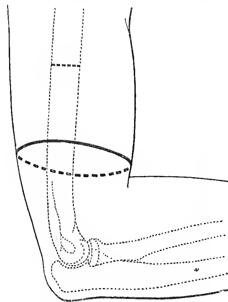
Votre Commission, étant donnés les termes des lettres de M. Soller en date des 8 et 13 Juin 1907, ne pouvait que dresser un procès-verbal de carence. On a fait observer d'ailleurs qu'à aucun moment depuis le 11 Mai, date des premières lettres de Mlle Soller et de M. Soller, l'Administration de l'Assistance publique ne s'est trouvée en face d'une véritable promesse de donation. Celle-ci aurait dû, conformément aux articles 931 et suivants du Code civil, être constatée dans un acte notarié, où auraient été exprimées en termes précis les clauses et conditions imposées par les donateurs. Alors seulement l'Administration et le Conseil de surveillance auraient pu, d'une part, peser en connaissance de cause les avantages qu'en aurait retirés l'Assistance publique et les charges qui en seraient résultées pour elle, et, d'autre part, apprécier la légalité de la clause impulsive et déterminante de la donation, dont l'inexécution aurait pu exposer l'Assistance publique à une action en révocation. Alors, ainsi, vous auriez pu décider s'il convenait, en procédant à une acceptation provisoire de la libéralité, de rendre définitif l'engagement pris par les donateurs, jusqu'au jour où, après avis du Conseil municipal, le Préfet de la Seine aurait autorisé l'acceptation de la donation. En nommant une Commission spéciale chargée d'examiner ce qu'il y avait de réalisable dans les intentions exprimées par Mlle Soller et par M. Soller dans leurs lettres du 11 Mai, le Conseil de surveillance a fait preuve de dispositions exceptionnellement favorables; il a été au delà de ses obligations normales, car, à aucun moment de l'instruction, il n'a eu à délibérer sur une promesse de donation, mais seulement sur l'expression d'une intention peut-être généreuse, mais formulée à coup sûr d'une manière tout à fait insuffisante, et qui, il importe de le constater, n'a jamais engagé en quoi que ce soit ceux qui en étaient animés.

J'aurais terminé mon rapport, si je n'avais à vous rappeler, au nom de votre Commission, que, dans certains documents du dossier, de vagues mais graves accusations ont été portées contre le corps médical des hôpitaux de l'Assistance publique. Aucun fait précis n'a été indiqué par les auteurs de ces accusations, sans quoi votre Commission n'aurait pas hésité à vous proposer d'ordonner une enquête pour en reconnaître le bien ou le mal fondé. Dans ces conditions, votre Commission vous propose d'affirmer à nouveau l'estime et la confiance que le Conseil de surveillance, sûr d'être en cela l'interprète de la population malheureuse des hôpitaux, éprouve pour le personnel médical, dont le dévouement et la science n'ont jamais été pris en défaut.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Monod et J. Vanverts. — *Traité de technique opératoire*, 2e édition entièrement refondue. Tome Ier, avec 1189 figures dans le texte. Paris, 1907. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le *Traité de technique opératoire* de MM. Monod et Vanverts a été un beau succès de librairie; aussi les auteurs ont-ils été rapidement amenés à publier une seconde édition de leur œuvre.



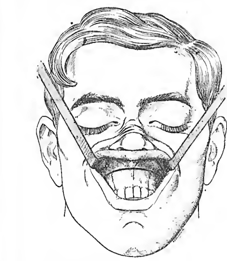
Amputation du bras. — Méthode circulaire.

Le tome Ier qu'ils présentent aujourd'hui au public est consacré aux généralités (asepsie, anesthésie, hémostase; aux opérations sur les divers tissus et sur les membres; aux opérations sur le crâne et l'encéphale, le rachis et la moelle, les fosses nasales, l'oreille, l'appareil visuel, le cou et le thorax.

Parmi les additions, signalons particulièrement la *ligature des artères* et les *amputations*, l'*oblitération des anévrismes*, les *anastomoses artério-veineuses* et *veino-veineuses*, les *transplantations périostales des tendons*, les *anastomoses spino- et hypoglosso-faciales*, les *injections épidurales*, la *suture de la moelle*, les *injections prothétiques de paraffine*, la *résection* et *la suture de la trachée*, la *bronchoscopie*, etc., etc.

Le nombre des figures a été également extrêmement augmenté; un grand nombre d'entre elles sont originales.

Une des caractéristiques du livre de MM. Monod et Vanverts, c'est le soin apporté à la bibliographie: les auteurs ont su la placer en bonne place et la faire très complète, sans lui donner le caractère pédantesque affecté par certaines bibliographies, aussi touffues qu'inexactes, qui encombrent maints traités.



Rhinotomie sous-labiale. — Incision au fond du sillon labio-gingival.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le Traité de MM. Monod et Vanverts est excellent. C'est le traité le plus complet qui existe en France sur la technique opératoire.

P. Desfosses.

R. Sand, assistant à la Faculté de médecine de Bruxelles. — *La simulation et l'interprétation des accidents du travail*, 1 vol. in-8° de IV-640 pages, cartonné toile, 1907 (Lamertin, éditeur à Bruxelles).

Comme le dit le professeur Rommelaere dans la préface de l'ouvrage, l'introduction des lois accordant des indemnités aux victimes des accidents du travail ouvre aux praticiens un champ d'activité qui jusqu'ici était réservé plus spécialement aux médecins légistes.

L'auteur a divisé son livre en trois parties :

La première traite de la simulation en général et de son diagnostic ainsi que de l'interprétation des symptômes. — La deuxième traite de la simulation des maladies organiques et elle est étudiée appareil par appareil. — La troisième étudie tout spécialement le diagnostic de la simulation de toutes les névroses et psychoses traumatiques.

Cet ouvrage, certainement le plus complet qui existe sur le sujet, est luxueusement édité et constitue un véritable compendium très clair, que les praticiens auront de nombreuses occasions de consulter avec fruit pour interpréter les conséquences des accidents de travail.

J. Lamouroux.

BIBLIOGRAPHIE

1436. — **A. Ribemont-Dessaignes.** — Iconographie obstétricale. Fascicule 1. 1 vol. gr. in-8°, contenant 12 planches en couleurs, avec texte explicatif et observations. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1437. — **H. Dufour.** — Séméiologie du système nerveux. 1 vol. in-18 de 534 pages, avec figures, cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1438. — **Th. Tuffier.** — Chirurgie de l'estomac. 1 vol. in-18 de 554 pages, avec 128 figures, cartonné toile. Prix : 7 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1439. — **Trillat** et **Violet.** — Contribution a l'étude du déciduome malin. 1 brochure in-8° de 60 pages. Prix : 2 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération: ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.



TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

par les Injections Mercurielles

Intra-Musculaires de VIGIER

HUILE GRISE STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 40 0/0 de mercure

Prix du flacon, 2 fr. 25; Double flacon, 4 fr. 25

Dose ordinaire pour adulte : Une injection de 8 centigr. de mercure par semaine pendant sept semaines. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc. — Se servir de préférence de la ***Seringue spéciale du Dr Barthélemy*** à *15 divisions*, chaque division correspond exactement à *1 centigr.* de mercure métallique.

Seringue spéciale du Docteur Barthélemy — VIGIER - PARIS — Nouveau modèle déposé n° 22123

La seringue avec une aiguille en platine iridié de 5 ct.; Prix, à la **PHARMACIE VIGIER : 15 fr.** — Si on se sert de la *Seringue de Pravaz* une division correspond à 0 gr. 025 de mercure.

HUILE AU CALOMEL STÉRILISÉE ET INDOLORE DE VIGIER

à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

Grâce à la consistance spéciale *de cette huile, le* Calomel *est maintenu en suspension.*

Dose ordinaire : Injecter une seringue de Pravaz tous les 10 jours. Faire une série de 5 injections. — *Repos.* — Faire une 2e série, etc.

HUILE AU BIIODURE DE HG INDOLORE DE VIGIER

à 4 milligr. par cent. cube et à 1 centigr. par cent. cube.

Huile au **sublimé** indolore Vigier, à 1 centimètre par centimètre cube.
Suppositoires d'huile grise de Vigier, à 2 centigr. et à 4 centigr. de mercure.
Ovoïdes mercuriels de Vigier, à 4 gr. et à 6 gr. d'onguent pour frictions.
Savon mercuriel Vigier, à 33 p. 100 de mercure, remplace les frictions.
Emplâtre au calomel du Dr Quinquaud, contre la syphilis de l'enfance.

SAVON DENTIFRICE VIGIER

LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE
pour l'entretien des dents, gencives, muqueuses. Il prévient les accidents buccaux et chez les syphilitiques.
PRIX DE LA BOITE PORCELAINE : 3 FR.

PHARMACIE VIGIER, *12, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.*

ARTHRITISME - DIABÈTE - ANÉMIE

PHOSPHATURIE — NEURASTHÉNIE

ALEXINE

(GRANULE)

ACIDE PHOSPHORIQUE ENTIÈREMENT LIBRE

Biphosphate de Manganèse. — Biphosphate de fer.

FORMULE ET PROCÉDÉ DU LABORATOIRE JOULIE

DOSE. — 1 à 2 bouchons-mesure, à chaque repas, dans de l'eau.
Enfants. — Réduire de moitié.

J. CHATELAIN, Pharmacien de 1re classe, ancien interne des Hôpitaux.
Usine et Dépôt : 15, rue de Paris, PUTEAUX (Seine)
TOUTES PHARMACIES. — SPÉCIALITÉ RÉGLEMENTÉE

ARTÉRIOSCLÉROSE - TUBERCULOSE

PRODUITS THÉRAPEUTIQUES TITRÉS ECALLE-LABÉLONYE

PRÉPARATIONS TITRÉES *d'après leur richesse naturelle en leur principal principe actif* "**Digitaline**".

COMPRIMÉS de DIGITALE

H. ÉCALLE

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.

Chaque comprimé renferme 0,10 cgr de **Poudre** de **Feuilles** de **Digitale** titrée à 2 gr. 50 de **Digitaline** crist. par 1.000 gram de plante et contient par conséquent exactement un quart de milligr. de **Digitaline cristallisée.**
Il est destiné soit à une *infusion*, soit à une *macération* (de 1 à 4 en 24 heures).

Solution de DIGITALINE crist.

H. ÉCALLE

Titrée au millième.

Cinq gouttes du *flacon compte-gouttes spécial* renferment mathématiquement un dixième de milligramme de **Digitaline cristallisée.**
(20 à 50 gouttes en 24 heures).

Sirop de Digitale de LABÉLONYE

Titré

à un tiers de milligramme de **Digitaline crist.** par cuillerée à bouche.

Trois cuillerées à bouche ou la dose normale de 24 heures, renferment par conséquent un milligramme de **Digitaline cristallisée.**

GRANULES de DIGITALINE crist.

H. ÉCALLE

au dixième de milligr. *(4 à 10 en 24 heures)*

AMPOULES PROPULSIVES (Brevet Robert et Carrière) de **DIGITALINE** crist. **H. ÉCALLE**
Titrées au cinquième de milligr.
(1 à 4 en 24 heures)
(Directement injectables)

LABÉLONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS

Solution de
DIGITOXINE SOLUBLE CLOETTA
$C^{34}H^{23}O^5$
P M = 280

DIGALÈNE

Mêmes effets thérapeutiques
qu'avec la
MACÉRATION DE FEUILLES FRAICHES DE DIGITALE

DOSAGE RIGOUREUX - ACTION PLUS RAPIDE
SOLUBILITÉ PARFAITE - PAS D'ACCUMULATION
PAS D'INTOLÉRANCE

La **DIGALÈNE** s'emploie par la bouche, le rectum, en injections intraveineuses et intramusculaires indolores

Échantillons et Litterature : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, Rue Saint-Claude, PARIS



ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

COLCHI-SAL DE MIDY

Chaque Capsule contient : 1/4 milligr. *Colchicine pure;* 20 cgr. *Salicylate* de *Méthyle naturel.*
4 à 16 CAPSULES PAR JOUR.

Soulagement et Disparition des Douleurs

Modifiant complètement la Diathèse urique

GOUTTE ET RHUMATISMES AIGUS

BETUL-OL

Liniment à base de *Salicylate* de *Méthyle nat.* et de *Chloro-Menthol.*

DOULEURS des ARTICULATIONS, NÉVRALGIES, LUMBAGOS et RHUMATISMES

Rapidement absorbé par la peau en frictions et en compresses.

Remplace le Salicylate de Soude à l'intérieur

FACULTÉ DE PARIS

Élections. — Le Conseil des professeurs, dans sa séance tenue le 11 Juillet, a dressé les listes de présentation des candidats aux chaires restées vacantes, dans l'ordre suivant :

Chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie : En 1re ligne, M. Gilbert Ballet; en 2e ligne, M. Ernest Dupré.

Chaire d'anatomie : En 1re ligne, M. Nicolas (de Nancy); en 2e ligne, M. Rieffel.

Clinique d'accouchement Tarnier. — *Cours de pratique obstétricale*, sous la direction de M. Lepage, agrégé, avec le concours de MM. Coudert et Cathala, chefs de clinique; Lequeux, chef de laboratoire, et Devraigne, ancien interne des hôpitaux.

Trois cours de pratique obstétricale, avec manœuvres, complets en un mois, auront lieu pendant les mois de Juillet, Septembre et Octobre 1907.

Chaque cours commencera le 1er de chaque mois et comprendra 24 leçons ou manœuvres. Les leçons auront lieu le matin à 10 h. 1/4, dimanche excepté. Elles seront faites, en Juillet, par MM. Cathala et Lequeux; en septembre, par MM. Coudert et Devraigne; en Octobre, par MM. Coudert et Cathala. Des leçons publiques de clinique seront faites par M. Lepage, le mardi et le samedi à 10 heures.

Programme des Cours : Conduite à tenir dans la présentation du sommet, de la face et du front, du siège, de l'épaule. — Délivrance normale. — Délivrance pathologique. — Des déchirures au cours de l'accouchement. — Vomissements incoercibles. — Albuminurie. Eclampsie. — Les hémorragies puerpérales. — De l'avortement. — Mort du fœtus pendant la grossesse. — Bassins rachitiques. — Bassins rétrécis non rachitiques. — Dystocie fœtale. — Procidence du cordon et des membres. — Du forceps. — De la version. — Craniotomie. Basiotripsie. Embryotomie cervicale et rachidienne. — Accouchement provoqué. Symphyséotomie. — Opération césarienne. Opération de Porro. — Traitement des infections puerpérales. — Phlegmatia alba dolens.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Congrès français de médecine. — L'ouverture de ce Congrès aura lieu à la Faculté de médecine de Paris le lundi 14 Octobre, et non le lundi 17 Octobre, ainsi qu'on l'a annoncé par erreur.

Ministère de la Guerre. — Par modification à l'article 1er du décret du 6 Août 1906, le nombre des membres de la commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaire, instituée par décret du 31 Mai 1904, est porté à 18, dont 9 médecins civils, 8 médecins militaires et 1 officier général provenant de l'arme du génie.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse. — Une place de professeur titulaire est déclarée vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Reims. — M. Harmun, professeur d'anatomie descriptive, est mis à la retraite, et nommé professeur honoraire. — M. Brunndet, suppléant, est nommé professeur d'anatomie en remplacement de M. Harman.

Ecole de médecine de Rennes. — M. Assicot, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale est nommé professeur de clinique ophtalmologique en remplacement de M. Bruté.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Sourdille est nommé chef de clinique chirurgicale.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Bonnet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans.

XVIIe Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Ce Congrès aura lieu à Genève et Lausanne du 1er au 7 Août 1907.

Programme. — *Genève.* — Jeudi 1er Août. — Matin : Séance d'inauguration. — Après-midi : 1er Rapport. M. Gilbert Ballet : *L'expertise médico-légale et la question de responsabilité.* Discussion. — Soir : Promenade en bateau et dîner sur le lac.

Vendredi 2 Août. — Matin : Séance à l'Asile de Bel-Air. Communications diverses. — Après-midi : 2e Rapport. M. Antheaume : *Les psychoses périodiques.* Discussion. Réunion du Comité permanent.

Samedi 3 Août. — Matin : Communications diverses. Démonstrations anatomiques et projections. — Après-midi : Communications diverses. Réunion du Congrès en Assemblée générale.

Dimanche 4 Août. — Pas de réunion officielle. Les congressistes iront à Divonne-les-Bains (Ain) ou à Evian-les-Bains (Haute-Savoie), où des réceptions sont organisées par les établissements hydrothérapiques de ces stations.

Lausanne. — Lundi 5 Août. — Matin : Séance au Palais de Rumine. 3e Rapport. MM. Claude et Schnyder : *Nature et définition de l'hystérie.* Discussion. — Après-midi : Asile de Cery-sur-Lausanne. Dernière séance. Communications diverses. Collation offerte par l'Asile. Départ pour Montreux-Territet.

Mardi 6 Août. — Excursion à Glion, Caux, Rochers de Naye. Déjeuner à Caux. Dîner au Kursaal de Montreux.

Mercredi 7 Août. — Excursion dans la Gruyère. Réception par l'Asile de Marsens (près Bulle). Dislocation du Congrès.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents (docteurs en médecine); 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine, présentés par un membre adhérent). Les Asiles qui s'inscrivent au Congrès figurent parmi les membres adhérents. Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents, 10 francs pour les membres associés.

Adresser à M. Long, secrétaire général du Congrès, 6, rue Constantin, Genève : 1° Les adhésions et le montant des cotisations; 2° les titres et résumés des communications.

Un programme plus détaillé avec des indications pour les hôtels, excursions, etc., sera envoyé à la fin de Juin aux adhérents déjà inscrits et aux médecins qui en feront la demande.

Les membres adhérents et associés inscrits recevront en même temps un formulaire à remplir pour les demandes de billets de réduction sur les chemins de fer français (réduction 50 pour 100; durée 25 Juillet-15 Août). Ce formulaire, avec l'indication du trajet à parcourir jusqu'à Genève (gare du P.-L.-M.), devra revenir au Secrétariat général avant le 10 Juillet.

Le jeu dans les stations thermales ou climatériques. — Sont nommés membres de la Commission chargée de déterminer les localités auxquelles le caractère de station balnéaire, thermale ou climatérique sera attribué par le ministre de l'Intérieur, en vue de l'attribution à ces dites localités, d'une autorisation de jeu : MM. Armand Gautier, Hanriot et Landouzy, Villejean, Bouffet, Chantemesse, Cornil, Michel Lévy, Pédebidou, Surrien, Cère, Durand-Furdel, Lepiez, Mirman, Hennion, Grunbach, Huguet et Arago.

Association corporative des étudiants en médecine de Montpellier. — Cette association, dont le siège social est établi 17, rue Saint-Firmin, à Montpellier, vient d'organiser, en vue des remplacements médicaux dans toute la région du Midi, un service de remplacements strictement surveillé et offrant aux médecins désireux de s'absenter toutes les garanties désirables.

Inspection des écoles. — M. Desmons est nommé médecin-inspecteur des écoles du XIIIe arrondissement.

La lutte contre l'alcoolisme en Allemagne. — Une récente circulaire ministérielle fait défense aux cabarets de recevoir les individus signalés comme professionnels de l'ivrognerie, et de leur vendre des boissons à emporter.

La lutte contre la tuberculose. — Un musée de la tuberculose vient d'être créé à Halle, dans le but d'appuyer la lutte contre cette maladie populaire.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 9 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Laignel-Lavastine, 20 ; Camus et Michel, 19 ; Rathery, 18.

Leçon clinique. — *Séance du 11 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Laignel-Lavastine, 20 ; Pissavy, 20 ; Gallois, 18.

La prochaine séance aura lieu le mardi 16 Juillet, à 4 heures, à l'hôpital Necker.

Chirurgiens des hôpitaux. — Consultation. — *Séance du 9 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Chevassu, 19 ; Baumgartner et Guibé, 18 ; Alglave, 17.

Séance du 11 Juillet. — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 18 ; Chifoliau, 15 ; Schwartz, 14.

La prochaine séance (*Epreuve opératoire*) aura lieu le samedi 13 Juillet, à 4 h. 1/2, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

Externes en médecine. — Un concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine dans les hôpitaux et hospices civils de Paris aura lieu le lundi 16 Septembre 1907, à quatre heures précises, dans la salle des concours de l'administration rue des Saints-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du jeudi 1er Août au samedi 31 Août inclusivement.

Conditions d'admission. — Pour les places d'élève, les Français et les étrangers, de l'un et l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées.

Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'Etat, peut se présenter au concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire : 1° Un certificat de ses inscriptions ; 2° son acte de naissance ; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente ; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les élèves externes sont nommés pour deux ans, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une troisième, une quatrième, une cinquième et une sixième année par arrêté du directeur de l'administration sur le vu de leurs notes individuelles.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peuvent être accueillie.

Les épreuves sont réglées ainsi qu'il suit :

Une épreuve orale sur une question d'anatomie descriptive. — Il est accordé cinq minutes à chaque candidat pour développer cette question, après cinq minutes de réflexion.

Une deuxième épreuve orale sur une question élémentaire de pathologie ou de petite chirurgie. — Chaque candidat a également cinq minutes pour traiter cette question, après cinq minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer aux candidats pour chacune de ces épreuves est fixé à 20.

Les questions sont rédigées par le jury avant l'ouverture de chaque séance, et tirées au sort entre trois au moins. Les questions sorties sont les mêmes pour tous les candidats qui sont appelés dans la séance.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

RENSEIGNEMENTS

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital, M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 23 Juillet, un *cours élémentaire pratique d'auscultation* appliquée au diagnostic des maladies des organes respiratoires (bronches, poumons, plèvre), qui aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2. Ce cours sera complet en 12 leçons. Les élèves seront exercés individuellement à la pratique de l'auscultation. Le prix du cours est fixé à 40 francs. Le nombre des élèves étant limité, s'inscrire d'avance, le matin, auprès de M. Pinard, interne.

Cours pratique de bronchoscopie et œsophagoscopie. — Le Dr Guisez commencera le mardi 23 Juillet à 2 heures un cours de bronchoscopie et œsophagoscopie, avec examen de malades. Le cours sera complet en 4 leçons et aura lieu à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Chomel). S'inscrire avant le 20 Juillet par envoi de carte et droit d'inscription au Dr Guisez, 72, boulevard Malesherbes, Paris. (Droits d'inscription 100 fr.)

Deux externes demandent remplaçant pour Août à Lariboisière, et Septembre à Necker, 50 fr. par mois. Ecrire *P. M.*, 375.

Deux internes des hôpitaux commenceront incessamment une revision complète et pratique du programme de l'*externat*. S'adresser au concierge de l'hôpital Tenon ou Lariboisière.

Cours pratiques par d'anciens internes. — Les cours suivants auront lieu à partir du 20 Juillet dans différents hôpitaux ou cliniques : *Laryngologie*, M. Bourgeois. — *Mal. de la peau*, M. Lenglet. — *Mal. des enfants*, M. Bull. — *Chirurgie infantile*, M. Judet. — *Gynécologie*, M. Bender. — *Mal. nerveuses*, M. Rose. — *Chirurgie pratique*, M. Huguier. — Demander l'horaire au Dr Minet, 15, rue Malebranche (lundi, mercr., vendr, 2 à 4 heures.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

UTILITÉ DE LA DISSÉMINATION DES MÉDECINS POUR EUX-MÊMES ET POUR LES MALADES

Dans une précédente chronique[1], j'ai montré que le tarif kilométrique des honoraires médicaux est bien supporté par la généralité des malades, et que les intéressés (municipalités, clients et médecins) ne désirent pas de modifications à l'état de choses actuel, les moyens proposés jusqu'à ce jour risquant d'être plus désagréables pour tous que le système en usage.

J'ai dû faire une réserve cependant en ce qui concerne les *localités très éloignées*, distantes de 15, 18, 20 kilomètres de la résidence du médecin; il est bien évident qu'une visite qui impose un déplacement aussi considérable au médecin et qui lui prend toute une demi-journée, devra être rémunérée en raison de ces conditions, et qu'un prix de 15 à 20 francs, sans être excessif au point de vue du médecin, pourra être très onéreux pour le malade, s'il est un petit travailleur agricole ou forestier. Cette lourde charge n'aurait pas son remède dans la substitution de la commune au malade pour le paiement des frais de déplacement.

La question ne laisse pas que d'être troublante

1. « Enquête sur le tarif kilométrique des honoraires médicaux. » *La Presse Médicale*, 1907, n° 55, p. 441.

et aucune solution immédiate ne s'impose pour la généralité des cas.

La solution viendra pourtant, et elle viendra d'un mal professionnel, comme les médicaments se tirent des plantes vénéneuses. Il y a trop de médecins, et il en surgit, paraît-il, 500 de plus tous les ans, qu'il n'y a de vides à combler. *Ils s'entassent dans les villes* grandes et petites; beaucoup y végètent : tel un jeune confrère, installé en ville après une bonne scolarité, et avouant 72 francs d'honoraires encaissés pendant une année d'exercice! Si les médecins sont trop à l'étroit dans notre France, c'est qu'ils sont *mal répartis* : en ville, les rayons de clientèle se limitent forcément à des quartiers de plus en plus restreints; à la campagne, trop de médecins sillonnent les routes dans une zone de 10 ou 12 kilomètres autour des gros bourgs, alors qu'il se trouve au delà de cette distance des zones, *également éloignées de tout centre médical*, dans lesquelles on demande peu de visites, parce que trop onéreuses, et on n'appelle le médecin qu'en cas d'absolue nécessité.

Les jeunes médecins s'installant dans des centres un peu importants, succombent sous le poids des *frais généraux*, s'ils n'ont pas une hérédité pécuniaire qui leur permette de supporter la longue attente de la clientèle. S'ils savaient borner leur ambition et devenir médecins de village, s'installer dans de *petites* localités, *ils vivraient mieux tout en faisant un chiffre d'affaires peu élevé*; c'est que leurs frais généraux (loyer, patente, décorum, domestique, nourriture du cheval) seraient alors beaucoup moins élevés.

Un médecin fort distingué d'un chef-lieu d'arrondissement de Champagne m'a signalé le cas de trois jeunes confrères qui sont venus successivement s'installer dans sa ville, où il y a déjà trois anciens médecins. Ces jeunes médecins ont « mangé de l'argent » et ont dû partir. Deux d'entre eux se sont alors installés dans de *petites localités situées à la périphérie du rayon de clientèle de la ville*, et ont réalisé à leur profit de petits rayons plus limités qui leur permettent de vivre. Les anciens confrères de la ville se sont ainsi trouvés dépossédés de la partie la plus éloignée de leur clientèle, mais leur chiffre d'affaires s'est maintenu sensiblement au même taux, car perdant moins de temps en longues courses, ils ont pu se mettre plus facilement à la disposition des malades locaux ou peu éloignés, et il est resté dans leur ancienne clientèle éloignée un certain nombre de familles qui, tout en s'adressant pour les menus soins journaliers au nouveau confrère plus voisin, les font appeler de temps en temps en consultation dans les maladies plus sérieuses.

Ainsi donc, les anciens médecins de la petite ville ont gardé leur situation avec moins de fatigue, et les nouveaux s'installant dans la zone jusqu'alors déshéritée s'y sont fait des situations, modestes peut-être, mais certainement plus rémunératrices que celles qu'ils auraient eues en ville.

Ces confrères installés dans les villages ont d'ailleurs d'autres bénéfices que les revenus mêmes de leur profession. Sans manquer aucunement à leur dignité et sans étonner personne, ils peuvent s'occuper un peu de culture (au moins pour ne pas acheter le fourrage nécessaire à leur cheval), ou bien encore ils élèvent des gallinacés, des lapins, des abeilles : ce sont là des occupations faciles, diminuant leurs débours, et même procurant des recettes réelles; les femmes de ces médecins, ordinairement villageoises, trouvent là un passe-temps utile, ayant beaucoup plus de loisirs que les femmes des médecins urbains obligées de perdre leur temps en relations mondaines. Il ne faut jamais négliger ces revenus accessoires, quand on se trouve dans un milieu où semblables occupations sont compatibles avec l'exercice de la médecine.

Les médecins qui exercent actuellement ont intérêt à favoriser la dissémination des jeunes docteurs. Sans doute, le résultat ne sera pas toujours aussi favorable pour eux-mêmes que dans l'exemple précité; mais la diminution de leurs honoraires produite par la création de nouveaux centres médicaux à la périphérie de leur rayon, sera toujours moins importante que celle produite à la longue par la présence d'un nouveau confrère dans la résidence même de l'ancien médecin. Cela est évident.

Le moyen de réaliser la dissémination des médecins *sans essais malheureux préalables* pourrait être celui-ci. Les Syndicats départementaux et les secrétariats des Facultés recueilleraient tous les documents nécessaires fournis par les médecins eux-mêmes sur l'étendue des circonscriptions, les ressources des localités et leurs besoins en matière de soins, etc.; tous ces renseignements pourraient être précis *sans pour cela être indiscrets* sur la situation exacte des médecins actuels; il s'agirait là d'une simple centralisation de documents que chacun se procure d'ordinaire plus ou moins difficilement avant de s'installer. Il faudrait que ces documents soient tenus au courant : par exemple un médecin, devenant acquéreur d'un auto, étend son rayon; un autre renonce à ce mode de locomotion et préfère se contenter désormais d'une clientèle plus restreinte; les disponibilités varient donc. Les jeunes médecins, décidés à s'installer dans telle ville ou dans telle région, pourraient s'adresser au Syndicat ou à la Faculté, et savoir ainsi exactement la situation qu'ils peuvent espérer, et modifier leurs projets en conséquence s'il y a lieu. Il serait bon, si ce moyen était admis, de l'organiser de façon à éviter toute fuite en dehors du corps médical, et d'exiger la discrétion la plus absolue des jeunes confrères auxquels des renseignements seraient donnés. Je n'indique d'ailleurs ce moyen qu'à titre documentaire, sans le présenter comme le procédé parfait et unique.

Pratiquement, il ne faut pas que les rayons de clientèle s'étendent au delà d'une dizaine ou exceptionnellement d'une quinzaine de kilomètres sous peine d'entraîner de trop gros frais pour les malades et de grandes fatigues pour les médecins. Il faut donc engager les jeunes, quand leur habileté professionnelle n'est pas suffisante pour concurrencer des praticiens expérimentés, ou quand leur situation de fortune ne leur permet pas d'attendre longtemps les clients; il faut, dis-je, les engager à ne pas s'entasser dans les villes et bourgs, mais *à créer, dans les villages actuellement éloignés des médecins, de petits centres médicaux* où, sans concurrence et avec peu de frais, ils se feront en quelques mois des situations présentables. Ils ne seront pas seuls à y trouver leur compte : les gens du pays, soignés plus facilement et payant moins de kilomètres, ne pourront que bénéficier pour leur santé de ce voisinage médical.

La dissémination des médecins apparaît donc comme un remède à la pléthore médicale et au principal inconvénient du tarif kilométrique.

MAURICE PERRIN (de Nancy).

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Les abattoirs de Berlin. — Une surveillance sanitaire des plus sévères est exercée sur les abattoirs et marchés aux bestiaux de Berlin. Des vétérinaires inspectent les wagons à leur arrivée, et le bétail ne peut être déchargé qu'à la condition expresse de présenter toutes les garanties possibles. Si un seul animal ne répond pas scrupuleusement aux conditions sanitaires exigées, le wagon tout entier est dirigé aussitôt vers un emplacement spécial, où tous les animaux qui le composent sont soumis à un examen des plus minutieux, pendant une quarantaine qu'on leur fait subir dans des locaux *ad hoc*. Les bestiaux sortent de l'établissement, pour être dirigés vers le marché, alors seulement que toute crainte de contamination est complètement disparue et que l'état de parfaite santé des animaux est incontestable. Le marché aux bestiaux de Berlin est situé en dehors de la ville, dans la banlieue de la capitale, à Friedrichsfeld; c'est un modèle du genre. Il forme un immense domaine, entouré et sillonné par plusieurs lignes de chemins de fer, les unes amenant les animaux, les autres les dirigeant vers les divers points de l'Empire. Le marché est divisé en cinq sections distinctes : les bêtes à cornes, la race ovine, les porcs, les volailles ont chacun leurs quartiers respectifs. Le district le plus important est celui des porcs, puis celui des oies, qui les uns et les autres représentent la base de la nourriture des Allemands. On a calculé qu'en moyenne 28.000 oies sont vendues quotidiennement à Berlin. La plupart de ces bêtes sont importées; elles sont de provenance russe. (*La Nature*).

LIVRES NOUVEAUX

L. Cruet. — *Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche.* Deuxième édition, Paris, 1907, 1 vol. in-16, de XIII-413 pages, de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges. Prix : 4 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Le livre de M. Cruet est divisé en quatre parties.

Dans la première, consacrée aux indications générales, sont étudiés en trois chapitres : les *notions anatomiques* (31 p.), les *considérations physiologiques* (5 p.) et le *milieu buccal* (15 p.).

La seconde comprend la pathologie : les *modifications au milieu buccal* (6 p.), les *maladies de la muqueuse buccale, stomatites et gingivites* (34 p.), des *gencives* (6 p.), des *parois de la bouche* (11 p.), des *mâchoires* (24 p.), la *pathologie du système dentaire* (*accidents de la dentition*) (20 p.), les *anomalies du système dentaire* (42 p.), les *maladies de la dent* (81 p.), les *maladies d'origine buccale et dentaire, et de voisinage* (48 p.).

La troisième partie traite des opérations qui se pratiquent sur la bouche et sur les dents en des chapitres qui sont : l'*anesthésie* (13 p.), l'*hygiène des opérations* (6 p.), les *opérations* elles-mêmes (31 p.). Sous cette dernière rubrique, l'auteur décrit seulement les extractions, l'ouverture des abcès, les cautérisations, le limage et la greffe. Ce qu'on appelle communément opérations dentaires a été passé en revue précédemment au paragraphe « traitement » dans la partie consacrée aux maladies de la dent.

La quatrième et dernière partie réalise effectivement le programme formulé par le titre général de l'ouvrage. Elle est en effet consacrée à l'*Hygiène et à la thérapeutique générales de la bouche* et comprend 29 pages réparties en : *agents de l'antisepsie* (11 p.), *hygiène individuelle* (15 p.), *hygiène collective* (3 p.).

Ce livre, avec ses 209 pages consacrées aux maladies des dents et aux opérations qui s'y pratiquent, et ses 195 réservées aux maladies de la bouche, peut être considéré autant comme un mémento d'art dentaire que comme un manuel d'hygiène buccale.

A ce double titre, nous souhaitons à la seconde édition tout le succès de la première.

G. MAHÉ.

BIBLIOGRAPHIE

1440. — **A. Chantemesse** et **E. Mosny.** — TRAITÉ D'HYGIÈNE. Fascicule XI. *Hygiène coloniale.* 1 vol. gr. in-8°, de 559 pages, avec 69 figures et 3 planches. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1441. — **Ch. Rouchy.** — LES EAUX D'ÉGOUT DE PARIS. 1 vol. in-12 de 195 pages. Prix 3 fr. (*Jules Rousset*, éditeur.)

1442. — **Ch. Blarez.** — L'URINE AU POINT DE VUE CHIMIQUE ET MÉDICAL. 1 vol. in 18 de X-290 pages, avec figures. Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1443. — **M. Dufour.** — QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES VERRES DE LUNETTES ET LEUR EMPLOI. 1 brochure in-8° de 47 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1444. — **G. Morice.** — ANNUAIRE DES EAUX MINÉRALES POUR 1907. 1 vol. in-12 de 346 pages. Prix : 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association française d'urologie. — La XI[e] session de l'Association française d'urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 10 au 12 Octobre 1907, sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante : « Des suppurations non tuberculeuses de la prostate », rapporteur : M. Oraison (de Bordeaux).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général, M. E. Desnos, 59, rue La Boëtie, Paris.

Congrès international d'hygiène scolaire. — Un Congrès international d'hygiène scolaire se tiendra à Londres du 5 au 10 Août 1907.

Le prix de l'adhésion est de 25 francs. Il doit être envoyé au D[r] J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle, ou encore à l'Office de renseignements de la Sorbonne et du Musée pédagogique. La demande d'inscription doit être accompagnée d'une carte de visite. Il est délivré des cartes de Dames au prix de 10 francs; elles donneront le droit d'assister aux réunions générales, aux fêtes, réceptions et excursions.

Les congressistes qui désireraient profiter de leur séjour en Angleterre pour faire des excursions dans ce pays peuvent demander à l'Agence Cook, de Paris, le Livret-guide illustré des excursions en Angleterre, qui leur sera envoyé gratis et franco.

II[e] Congrès international de physiothérapie. Facilités de voyage exceptionnelles. — A l'occasion de ce Congrès qui se tiendra à Rome du 13 au 16 Octobre 1907, le ministre italien des Travaux publics a bien voulu accorder aux membres du Congrès des facilités exceptionnelles de voyage sur tous les réseaux des chemins de fer de l'Etat, aussi bien dans la péninsule que dans les îles.

Le Comité organisateur est autorisé à délivrer à chaque membre titulaire ou associé, régulièrement inscrit, un *Carnet de voyage à coupons*. Chaque coupon donne droit à effectuer un voyage à tarif réduit de 40 à 60 pour 100. Le *Carnet* se composant de 20 coupons, ce seront donc 20 voyages à tarif réduit que les membres pourront effectuer.

Ces facilités exceptionnelles de voyage ont été accordées en vue de l'importance de ce Congrès, qui réunira à Rome de nombreux savants de toutes les nations.

Mais ce qui a déterminé le gouvernement italien à délivrer le *Carnet de voyage à coupons*, a été l'intention d'offrir aux membres du Congrès, surtout aux étrangers, le moyen de visiter à peu de frais les villes et autres lieux de l'Italie qui présentent un intérêt spécial, au point de vue de leurs richesses naturelles, c'est-à-dire les endroits climatériques, au bord de la mer et sur la montagne, les principales villes d'eaux et stations thermales.

La durée de validité de ce Carnet de voyage est fixée à 45 jours, à partir du 1[er] Octobre jusqu'au 15 Novembre 1907. Les dames régulièrement inscrites au Congrès comme membres associés, et les exposants seront admis à voyager avec le Carnet susdit.

Des démarches ont été faites auprès des différents gouvernements de l'Europe et de l'Amérique, afin d'obtenir des facilités de voyage sur les parcours de leur territoire aussi bien par chemin de fer que sur les lignes de navigation.

Adresser les adhésions, avec un mandat poste de 20 francs pour les membres titulaires, et de 15 francs pour les membres associés, à M. Albert-Weil, secrétaire du Comité français, 21, rue d'Edimbourg, Paris, ou bien à M. Ch. Colombo, secrétaire général du Comité organisateur, Via Plinio, 1, Rome.

MM. Bouchard et Armand Gautier ont été désignés par l'Académie des sciences pour la représenter au Congrès de physiothérapie.

Association des médecins du département de la Seine. — Une bourse de voyage de la Société d'études médicales complémentaires, est mise à la disposition de l'*Association des médecins de la Seine* (fondation Orfila). MM. les membres de cette association, qui seraient disposés à accepter le bénéfice de cette bourse, comportant un voyage dans l'Allemagne du sud et en Autriche, du 7 au 23 Août, sont priés de se faire connaître à M. Barth, secrétaire général, 2, rue Saint-Thomas d'Aquin, avant le 21 Juillet.

Hôpital Beaujon. — M. Dominici fera, jeudi 18 Juillet, dans le service de M. Tuffier, une conférence sur les *Processus de cicatrisation*.

Prix de la Société médico-psychologique. — Année 1908. — *Prix Esquirol*. — Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale.

Prix Aubanel (1.200 francs). — Question : « Des amnésies dans les lésions organiques et traumatiques du cerveau. »

Année 1909. — *Prix Esquirol*. — Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale.

Prix Moreau (de Tours) (200 francs). — Ce prix sera décerné au meilleur mémoire manuscrit ou imprimé, ou bien à la meilleure des thèses inaugurales soutenues en 1905 et en 1906, dans les Facultés de médecine de France, sur un sujet de pathologie mentale et nerveuse.

Prix Semelaigne (500 francs). — Question : « Histoire de l'origine et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale. »

Année 1910. — *Prix Esquirol*. — Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale.

Prix Belhomme (900 francs). — Question : « Du rôle comparatif de la syphilis et de l'alcoolisme dans la genèse de l'idiotie. »

Nota. — Les mémoires manuscrits ou imprimés devront être déposés le 31 Décembre 1907 pour les prix à décerner en 1908, le 31 Décembre 1908 pour les prix à décerner en 1909, et le 31 Décembre 1909 pour les prix à décerner en 1910, chez M. Ant. Ritti, médecin de la Maison nationale de Charenton, secrétaire général. Les mémoires manuscrits devront être inédits et pourront être signés; ceux qui ne seront pas signés devront être accompagnés d'un pli cacheté avec devise, contenant les noms et adresses des auteurs.

Faculté de médecine de Lille. — Par arrêté ministériel, M. Combemale, professeur de clinique médicale est nommé pour trois ans, à partir du 24 Juillet 1907, doyen de ladite Faculté.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — *Séance du samedi 13 Juillet.* — Epreuve opératoire. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 29; Mouchet, 29; Schwartz, 28; Chevassu, 27; Alglave, 27; Chevrier, 26; Guibé, 25; Kendirdjy, 20.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le 22 Juillet 1907 devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de médecine de Rennes. — Des concours seront ouverts devant l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes :

1° Le 7 Octobre 1907, pour un emploi de chef de clinique chirurgicale;

2° Le 14 Octobre 1907, pour un emploi de chef de clinique obstétricale et gynécologique.

Sont admis à concourir, les docteurs en médecine français et les étudiants en médecine ayant soutenu leurs cinq examens de doctorat, avec condition d'être docteur dans les six mois.

Les candidats ne doivent pas avoir plus de trente-cinq ans au moment de l'ouverture du concours.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles de suppléant, de chef de travaux, de médecin ou chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'Ecole un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans; ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Ecole d'application du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 11 Novembre 1907, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire « Chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie ».

En exécution de l'article 10 du décret du 29 Octobre 1898, les pharmaciens-majors de 1re et de 2e classes sont seuls admis à concourir.

Les épreuves sont déterminées par la note ministérielle du 30 Décembre 1901.

Elles seront subies rigoureusement dans les conditions prévues par les décisions ministérielles du 6 Avril 1878, 30 Décembre 1901 (B. O., E. R. volume 32, n° 1, p. 282).

Les demandes formulées par les pharmaciens-majors, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part au concours, seront adressées au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau) avant le 15 Octobre 1907 (terme de rigueur).

Elles devront être appuyées de l'avis motivé de leurs chefs et transmises par la voie hiérarchique.

Ecole de médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira, le 24 Octobre 1907, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Faculté libre de Lille. — Concours d'adjuvat. — Ce concours vient de se terminer par la nomination de MM. Fiévet et Phalempin.

— Concours de clinicat médical. — Le concours pour une place de chef de clinique médicale s'ouvrira le lundi 4 Novembre 1907.

— Concours d'internat et d'externat. — Ces concours s'ouvriront le lundi 28 Octobre, à l'hôpital de la Charité.

Hospices de Grenoble. — Un concours pour la nomination de deux internes titulaires et d'un interne provisoire en pharmacie aura lieu le jeudi 14 Novembre 1907, à 9 heures du matin, à l'hôpital de Grenoble.

Asiles publics d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Un concours pour la nomination à trois places d'interne titulaire en médecine dont deux à Bailleul et une à Armentières, et à trois places d'interne provisoire dont deux à Bailleul et une à Armentières aura lieu le jeudi 18 Juillet 1907, à 9 heures précises.

Hôpital civil de Mustapha. — Un concours pour cinq places d'interne en pharmacie aura lieu le lundi 4 Novembre 1907, à 1 h. 1/2 de relevée, à l'hôpital civil de Mustapha.

Un concours sera ouvert en Novembre 1907 pour un emploi de chirurgien-adjoint. Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Un concours sera ouvert en Mars 1908 pour un emploi de médecin suppléant. Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Villard, de Guéret.

— On annonce la mort de M. Peloux, médecin-major de 1re classe.

RENSEIGNEMENTS

On demande un étudiant connaiss. allemand et anglais pour petit travail de bibliographie. Ecrire *P. M.*, 377.

Etudiant, ayant 16 inscriptions, ancien interne des hôpitaux, demande à faire *remplacements*, Paris ou départements. Disponible de suite. Ecrire *P. M.*, 378.

Médecin expérimenté demande à *acheter clientèle* dans les environs de Paris. Ecrire *P. M.*, 372.

Cours pratiques par d'anciens internes. — Les cours suivants auront lieu à partir du 20 Juillet dans différents hôpitaux ou cliniques : *Laryngologie*, M. Bourgeois. — *Mal. de la peau*, M. Lenglet. — *Mal. des enfants*, M. Ball. — *Chirurgie infantile*, M. Judet. — *Gynécologie*, M. Bender. — *Mal. nerveuses*, M. Rose. — *Chirurgie pratique*, M. Huguier. — Demander l'horaire au Dr Minet, 15, rue Malebranche (lundi, mercr., vendr, 2 à 4 heures.

Hôpital Saint Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital, M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 23 Juillet, un *cours élémentaire pratique d'auscultation* appliquée au diagnostic des maladies des organes respiratoires (bronches, poumons, plèvre), qui aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2. Ce cours sera complet en 12 leçons. Les élèves seront exercés individuellement à la pratique de l'auscultation. Le prix du cours est fixé à 40 francs. Le nombre des élèves étant limité, s'inscrire d'avance, le matin, auprès de M. Pinard, interne.

Externe en médecine, hôpital Beaujon, demande un *remplaçant* (8 inscriptions) pour le mois d'Août. Indemnité : 50 francs. Ecrire *P. M.*, 379.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE PROFESSEUR J.-J. GRANCHER

— 1843-1907 —

En frappant à coups redoublés dans nos rangs, la mort semble, depuis de longues années, choisir de préférence ses victimes parmi les personnalités les plus marquantes, parmi les plus illustres du monde médical.

Peu de figures auront été aussi discutées, aucune ne paraîtra plus attachante que celle du professeur Grancher.

Ce Maître succombe, à soixante-quatre ans, terrassé en quelques heures par une pneumonie grippale, après trente-cinq années de luttes opiniâtres, sans cesse renaissantes et toujours victorieuses, en somme, contre une maladie chronique qui sut le torturer, sans jamais entamer ni son caractère énergique, ni son indomptable volonté de vivre, ni son amour passionné pour le travail.

Pour aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, je retrouve, partout où, depuis je le revis souvent, le même visage pâle, les mêmes traits profondément burinés, le même masque tragique qui m'apparut pour la première fois, voilà tantôt trente-six ans, un matin d'hiver, à la Pitié.

Deux « services », celui de mon maître Vulpian

et celui de Gallard, se croisaient devant la porte de la clinique du professeur Lasègue. Gallard, dans la force de l'âge, petit, un peu obèse, déjà grisonnant, enfoui dans sa longue redingote traditionnelle, l'air affable et « bon enfant », descendait avec, à sa gauche, son interne de quatrième année, Joseph Grancher, et le présentait à Vulpian. Grand, maigre, le crâne rasé de près, la barbe blonde, un peu rare, taillée très courte et en pointe au menton, le teint blafard, le regard glacial, les lèvres minces et pâles, tout dans Grancher forçait l'attention et exprimait les hautes aspirations d'un caractère fortement trempé, la volonté de parvenir, le sentiment de sa valeur et de son autorité naissantes. Toutefois, déjà, sur ce visage ascétique creusé de plis profonds, sur ces traits émaciés faisant penser à ceux d'un moine espagnol du temps de l'Inquisition, la souffrance avait labouré ses lignes douloureusement heurtées ; les ans n'eurent qu'à les fouiller davantage.

Les succès ne se firent point attendre. La thèse de doctorat de Grancher (1873) sur « l'unicité de la tuberculose » fut un véritable coup de maître. Elle réhabilitait, au nom même de l'histologie pathologique, l'œuvre de Laënnec sapée alors en Allemagne par les travaux de Virchow, de Reinhardt, de Niemeyer sur la pneumonie caséeuse et la dualité de la phtisie pulmonaire. La précision d'un style toujours simple et d'une correction parfaite, la clarté lumineuse des arguments anatomo-pathologiques, une impeccable méthode d'exposition, jointe à une concision toute voulue, assurèrent le triomphe d'une idée vraie défendue avec autant de force que de talent. Tous les mémoires qui suivirent, consacrés à la tuberculose, et, jusqu'à ces dernières semaines, tous les travaux de Grancher, ont conservé, en les amplifiant même, ces qualités maîtresses, expliquant ainsi, pour une grande part, la réelle puissance de persuasion du Maître et son indiscutable autorité, vite conquise.

Nommé agrégé en 1875, à son premier concours, il entrait à la Faculté en même temps que Dieulafoy, Liouville, Lépine et Legroux. Ceux de ma génération ont gardé le souvenir émerveillé des leçons d'agrégation de Grancher et des ovations qui le sacraient professeur. Une voix claire, douce, prenante; une parole calme, exempte



d'éclats, mais pleine de force et d'autorité, sûre de l'idée qu'elle développait, sans élans, comme sans écarts, mais d'une logique serrée, qui, ayant tout bien classé, ne laissait rien au hasard; une méthode d'exposition parfaite, réglée dans ses moindres détails et mettant en valeur, du premier mot jusqu'au dernier, ce qui méritait de fixer la mémoire, toutes ces qualités d'enseignement jointes à un charme incontestable qui s'exhalait de l'orateur, je ne dirai pas à son insu, mais par le fait même qu'il avait pris possession de son auditoire, firent de bonne heure la grande réputation méritée de Grancher. Il avait en lui, inné, le don de l'enseignement; il sut s'appliquer, dès son internat, à le cultiver jusqu'aux dernières limites de la perfection. Dès 1872, Tillaux, déjà au summum du succès comme directeur de l'Ecole d'anatomie de Clamart, conquis par ce jeune talent, créait, pour Grancher, un laboratoire d'histologie normale et pathologique et l'en décrétait le chef. La foule des internes et des étudiants accourait rue du Fer-à-Moulin entendre ces leçons d'histologie, au cours desquelles Grancher défendait sans relâche, avec son ami Thaon, l'œuvre immortelle de Laënnec.

En 1875, il arrivait médecin des hôpitaux, à son second concours, et n'ayant pas eu le temps de terminer les deux ans de son clinicat chez Bouilland. Pendant les huit années qui suivirent et où l'agrégé resta dans le rang, attendant une chaire à la Faculté, il perfectionna son instruction clinique, fouilla à fond l'auscultation des poumons et des pleurésies, compléta ses travaux sur la tuberculose pulmonaire et combattit en faveur de l'isolement curateur des tuberculeux hospitalisés. Enfin, et surtout, conquis des premiers par le génie de Pasteur, il apporta à ce nouveau Messie l'appoint de sa foi dans la doctrine qui allait révolutionner de fond en comble les sciences biologiques et la médecine. Il offrait au maître l'autorité de son enthousiasme réfléchi, son grand talent de propagandiste et le dévouement sans réserves de son apostolat. On peut dire qu'à cette époque historique, Vulpian et Grancher symbolisèrent autour de Pasteur, l'un la science auguste et vénérable, l'autre la jeune médecine scientifique, étayant ainsi en commun les angoissantes et mémorables expériences sur la préservation de la rage humaine par les inoculations en série de moelles de lapins rabiques.

Jusqu'à la fin, Grancher resta le disciple fer-

vent de Pasteur et le zélé propagateur de ses doctrines microbiennes.

En 1883, à la mort de Parrot, la Faculté ouvrit ses portes à Grancher et le nomma professeur de clinique des maladies de l'enfance. Dans cette chaire, à laquelle la souplesse de son talent eut vite fait de l'adapter, Grancher demeura l'élève de Pasteur et s'efforça d'appliquer à la préservation des maladies contagieuses les principes de l'antisepsie et de l'hygiène prophylactiques. Ces principes, jusqu'à la fin de sa vie, lui tinrent profondément à cœur.

Les écarts de sa santé chancelante ne permirent malheureusement pas au professeur de consacrer, comme il l'avait rêvé, tout son temps et toutes ses forces à la science. Trop souvent, sa volonté de travail, écrasée par la souffrance, cédait devant l'urgente nécessité de soins qui le retenaient loin de Paris.

Les années scolaires passèrent ainsi, entrecoupées de reprises de travail et de défaillances de santé, qui martyrisèrent la vie de Grancher, empoisonnant jusqu'aux joies de sa vie intime à laquelle une compagne dévouée apportait tant de douceur et tant de consolation.

Les honneurs lui arrivaient en foule. L'Académie l'avait reçu dans sa section d'anatomie pathologique; les pouvoirs publics sollicitaient ses conseils. Recherché par les élèves, par les médecins soucieux de profiter de sa sagace expérience, Grancher avait réglé sévèrement son existence. Réfugié depuis de longues années au pays du soleil pendant les mauvais mois d'hiver, il revenait à Paris avec le beau temps reprendre ses travaux au laboratoire de l'hôpital des Enfants-Malades et retrouver contact auprès de ses élèves dévoués. Il y a quelques semaines, il cédait aux sollicitations des siens et donnait sa démission de professeur...

*
* *

L'homme était d'un abord difficile, froid, protégé par sa grande allure et sa réelle distinction. Sous une parfaite correction et une forme quelque peu théâtrale, Grancher, fermé même à ses amis, cachait d'une manière jalouse une grande bonté, un cœur dévoué, capable de la plus délicate générosité. Mieux que quiconque ce grand silencieux savait juger les hommes; du premier coup, il appréciait la valeur réelle de ceux qui lui étaient présentés, se plaisant à deviner leurs pensées les plus secrètes, discernant comme en un jeu leurs qualités, leurs travers et jusqu'à leurs faiblesses. Avec lui, pas de questions inutiles, pas de digressions, pas de détails oiseux. Dirigeant à son gré la conversation, il l'avait tôt orientée et avec une telle maîtrise, que les plus prévenus se voyaient contraints à admirer la netteté prodigieuse de sa conception et son inflexible logique. Polémiste redoutable, gardant, au plus fort de la discussion, la pleine possession de ses moyens, il opposait à l'éloquence des mots celle, toujours victorieuse, des faits, soulignant d'un geste les contradictions de ses adversaires et les réduisant ainsi au silence.

Arrivé au faîte, Grancher n'oubliait pas ses débuts plus que modestes. Lorsque, à dix-sept ans, en 1860, il avait quitté Felletin, dans la Creuse, pour venir faire ses débuts à Paris, sa mère, réalisant son humble pécule, avait abandonné pour le suivre ce petit coin de terre où s'était jusque-là écoulée sa laborieuse existence. Depuis lors, elle ne quitta plus son fils et le suivit sur sa route triomphale, lui prodiguant ses soins et son amour maternel. La « fleur cachée », sentimentale, son « fils » la cultivait loin du bruit; c'est elle qui lui fit accepter, dès 1889, de présider l'œuvre fondée par notre collègue et ami Queyrat en faveur de leurs compatriotes pauvres et méritants. L' « Association amicale de la Creuse » qu'il dirigea, et qu'il aida de son influence et de sa bourse, montre un Grancher inconnu du grand public, et grandi de toutes les sympathies et de toutes les reconnaissances qui l'accompagnaient, hier, à sa dernière demeure.

L'œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose, fondée par lui et par Mme Grancher, par laquelle le maître, effrayé des progrès du mal, voulait arracher au fléau les enfants, sains encore, de parents tuberculeux, cette œuvre prouve encore, comme l'autre, les hautes qualités de cœur et la généreuse philanthropie de celui qui vient de disparaître.

Cette œuvre était devenue la passion dominante de sa vie; il la voulait puissante afin de faire le plus de bien possible. Sa dernière joie aura été de savoir que sa femme bien-aimée, ses élèves et ses amis la poursuivront, la parferont jusqu'à en constituer un instrument de lutte incomparable en faveur de cette « hygiène sociale », pour le triomphe de laquelle il avait prodigué ses derniers efforts et concentré sa suprême pensée.

MAURICE LETULLE.

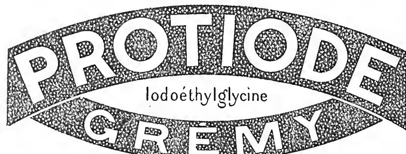
BIBLIOGRAPHIE

1445. — **A. Malret** et **J.-E. Florence.** — LE TRAVAIL INTELLECTUEL ET LES FONCTIONS DE L'ORGANISME. 1 vol. in-8° de 128 pages. Prix : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

1446. — **Ch. Monod** et **J. Vanverts.** — TRAITÉ DE TECHNIQUE OPÉRATOIRE. *Deuxième édition, entièrement refondue.* Tome I, 1 vol. gr. in-8° de XI-1016 pages, avec 1189 figures. Prix : 20 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1447. — **E. Demléville.** — LES LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'ARTICULATION DU COU-DE-PIED. 1 vol. in-8° de 92 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Librairie nouvelle*, à Lausanne.)

1449. — **V. Ménard.** — ÉTUDES SUR LA COXALGIE, 1 vol. gr. in-8° de IX-438 pages, avec 208 figures et 26 planches hors texte. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



G. GREMY, 16, rue de La Tour-d'Auvergne, Paris.

Nouveau composé iodé organique dans lequel l'iode est fixé sur le plus petit groupement moléculaire entrant dans la constitution du protoplasma cellulaire. Il représente la combinaison iodo-albuminoïde la plus chargée en iode que, théoriquement, il soit actuellement possible de réaliser.

Il n'est pas toxique. Il s'élimine lentement, ce qui permet d'obtenir une médication intensive avec un minimum de dose.

Il ne provoque pas d'iodisme.

Toutes les indications de l'iode et des iodiques.

DOSES et MODE D'EMPLOI. — Gouttes dosées à 1 centig. de **PROTIODE** pa goutte. 15 à 20 gouttes 2 ou 3 fois par jour dans un peu d'eau ou de boisson habituelle. — **N'a aucun mauvais goût.**

Le Flacon. Prix : 5 fr. — La dose journalière revient à environ 0 fr. 20 centimes.

ENTÉRITE Pâtes, Farineux spéciaux. — BIGNON-PARIANI, 5, Rue de l'Arcade — PARIS
CATALOGUE et ECHANTILLONS GRATUITS à MM. les DOCTEURS

TRAITEMENT DES MALADIES SPÉCIFIQUES

CACODYLATE IODO-HYDRARGYRIQUE

En AMPOULES dosées à 0 gr. 03 par cent. cubes. | **En GRANULES** dosés à 0 gr. 01 chaque.

En GOUTTES dosées à 0 gr. 05 par 25 gouttes.

Laboratoires MARIUS FRAISSE

PARIS — 85, rue Mozart — PARIS *Téléphone 682-16*

POUDRE DE VIANDE DE BOEUF

Echantillon et Littérat^re franco.

P. ANDOUARD, Pharmacien
Rue Kervégan, 32, NANTES

Le meilleur des aliments azotés concentrés. — PURE VIANDE DE BŒUF de FRANCE, sans mélange. 90 % de principes nutritifs. 10 fois son poids de viande crue. La seule agréable aux Malades. — INDICATIONS : Anémies, Convalescences, Tuberculose, Neurasthénie. Maladies d'estomac, États de dénutrition.

Dans les **BRONCHITES** AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES

CAPSULES SÉRAFON

de GAIACOL IODOFORMÉ

amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.

Préparation et Vente en Gros : **ADRIAN et Cie, Paris.**

Pilules de Quassine Frémint

0 gr. 02 de Quassine amorphe titrée et Extraits amers. 1 ou 2 avant chaque repas, contre :
Dyspepsie, Anorexie, Calculs, Constipation rebelle

83, RUE DE RENNES, PARIS — 3 FR. LE FLACON

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Communication au XIIIe Congrès international de Médecine, Paris 1900.

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications, sans Iodisme.

Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
DOSES MOYENNES : cinq à vingt gouttes pour Enfants ; dix à cinquante gouttes pour Adultes.

Demander Brochure sur l'Iodothérapie physiologique par le Peptoniode.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

Produits organiques de F. VIGIER

CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER
à 0 gr. 10 c.
Obésité. — Myxœdème. — Fibrome. — Métrorrhagie. — Arrêt de croissance. — Consolidation des Fractures, etc.

CAPSULES OVARIQUES VIGIER
à 0 gr. 20 c.
Chlorose. — Troubles de la Ménopause et de la Castration. Aménorrhée. — Dysménorrhée, Maladies nerveuses, etc.

CAPSULES SURRÉNALES VIGIER à 0 gr. 25 centigr. Maladie d'Addison, Diabète insipide, Myocardite scléreuse (aryth. card.), Rachitisme.	**CAPSULES DE THYMUS VIGIER** à 0 gr. 30 centigr. CHLOROSE, Aménorrhée, Troubles de la croissance, Maladie de Basedow, Pelade ; Pour développer les seins.
CAPSULES HÉPATIQUES VIGIER à 0 gr. 30 centigr. Contre la Cirrhose, Ictère, Hémoptysie, Goutte, etc.	**CAPSULES DE PAROTIDE VIGIER** à 0 gr. 20 centigr. Contre Affections ovariennes, Diabète ; pour faciliter la digestion des féculents.
Capsules PANCRÉATIQUES Vigier à 0 gr. 50 centigr. Contre la Diabète (calme la soif).	**Capsules PROSTATIQUES VIGIER** à 0 gr. 20 centigr. Contre les Maladies de la prostate.
CAPSULES SPLÉNIQUES VIGIER à 0 gr. 30 centigr. de rate. Contre Cachexie palustre. Anémie, etc.	**CAPSULES ORCHITIQUES VIGIER** à 0 gr. 20 centigr. Neurasthénie, Ataxie, Débilité sénile.

CAPSULES GALACTOGÈNES à 0 gr. 30 cent. de placenta.

CAPSULES EUPEPTIQUES à 0 gr. 30 c. de substance intestinale. Contre Affections de l'intestin.	**CAPSULES RÉNALES** à 0 gr. 30 centigr. de rein. Albuminurie, Néphrites.

Pour toutes ces **sortes de capsules** *la dose est de 2 à 6 par jour.*

Pharmacie VIGIER, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

SOLUTION DE DIGITALINE Cristallisée AU MILLIÈME 1 milligr. par 50 gouttes

APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE — MÉDAILLE d'OR de la SOC^té de PHARMACIE

DIGITALINE d'HOMOLLE & QUEVENNE

GRANULES de DIGITALINE chloroformique À 1/4 MILLIGR. 1 à 3 par jour

Ph^ie COLLAS, 8, Rue Dauphine, PARIS, ET TOUTES P^ies PHARMACIES.

IXe VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

VOSGES ET JURA

ITINÉRAIRE

NEUVIÈME VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

Stations de l'Est et du Jura

31 Août-13 Septembre 1907

SERMAIZE, VITTEL
CONTREXÉVILLE, MARTIGNY
BOURBONNE-LES-BAINS
LUXEUIL
BAINS-LES-BAINS
PLOMBIÈRES, GÉRARDMER
BUSSANG, BESANÇON
MOUILLIÈRE
SALINS, LA FAUCILLE
DIVONNE

Directeur scientifique :
Professeur L. LANDOUZY
Organisateur :
DOCTEUR CARRON DE LA CARRIERE

Conditions du voyage.

I. — La ville de REIMS est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de REIMS (Compagnie de l'Est), les Compagnies de chemins de fer accordent une *reduction de moitié prix* à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, oa, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes de médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Reims, à son gré, avant le 31 Août.

II. — De REIMS à DIVONNE, les voyageurs visiteront en groupe : *Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne-les-Bains, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussaug, Le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillière, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.*

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe, par train spécial.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment de la concentration à Reims, le 31 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Divonne, le vendredi 13 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le vendredi 13 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à DIVONNE, à midi environ.

Poar retourner de DIVONNE à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à REIMS, de la *réduction de moitié de prix* sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importaats en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire; les bagages à la main sont seuls admis.

Samedi 31 Août. — Rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville de REIMS, à 2 heures. Visite de la Ville sous la direction du professeur HENROT.

Dimanche 1er Septembre. — Réunion à la gare de Reims à 10 heures du matin. Départ en train spécial, à 10 h. 15, pour SERMAIZE. Visite. Le soir, diner et coacher à Vittel.

Lundi 2 Septembre. — Le matin, visite de VITTEL. Dîner et coacher à Contrexéville.

Mardi 3 Septembre. — Le matin, visite de CONTREXÉVILLE. L'après-midi, visite de MARTIGNY. Dîner et coucher à Martigny.

Mercredi 4 Septembre. — Le matin, départ pour BOURBONNE-LES-BAINS. Visite. Le soir, dîner et coucher à Luxeail.

Jeudi 5 Septembre. — Le matin, visite de LUXEUIL. L'après-midi, visite de BAINS-LES-BAINS. Le soir, dîner et coucher à Plombières.

Vendredi 6 Septembre. — Le matin, visite de PLOMBIÈRES. L'après-midi, excursion au Val d'Ajol. Diner et coucher à Plombières.

Samedi 7 Septembre. — Dans la matinée, arrivée à GÉRARDMER. L'après-midi, excursion à LA SCHLUCHT et au Honeck. Dîner et coucher à Gérardmer.

Dimanche 8 Septembre. — Le matin, départ pour BUSSANG. Visite. Dîner et coucher à Bussang.

Lundi 9 Septembre. — Le matin, à 6 heures, départ pour le BALLON D'ALSACE. L'après-midi, visite de BESANÇON-MOUILLIÈRE. Diner et coucher à Besançon.

Mardi 10 Septembre. — Le matin, départ pour SALINS. Visite. L'après-midi, excursion à Nans-sous-Sainte-Anne. Dîner et coucher à Salins.

Mercredi 11 Septembre. — Le matin, départ pour LONS-LE-SAUNIER. Visite. Déjeuner. Excursion. Diner et coucher à Lons-le-Suanier.

Jeudi 12 Septembre. — Le matin, départ pour Morez. Déjeaner. Les Roasses, le COL DE LA FAUCILLE, Gex. Diner et coucher à Divonne.

Vendredi 13 Septembre. — Visite de DIVONNE. Dislocation après le déjeuner.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe) : 1° nom et adresse lisiblement écrits; 2° indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, au Dr JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (VIIIe).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1907, terme de rigueur.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Faculté de médecine de Lyon. — L'assemblée des professeurs vient de proposer, pour les chaires vacantes, les candidats suivants :

Chaire de pathologie interne : M. ROQUE.
Chaire de pathologie générale : M. COLLET.
Chaire de thérapeutique : M. PIC-FROMENT est nommé chef de clinique médicale.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Denis est nommé chef de clinique obstétricale.

XIVe Congrès international d'Hygiène et de Démographie. — Pendant le Congrès qui aura lieu à Berlin du 23 au 29 Septembre, la presse trouvera l'accueil le plus large de la part du Comité d'organisation. Mais, afin de garantir l'exactitude des rapports, et à cause des dimensions des locaux mis à la disposition du Congrès, il a paru nécessaire de n'admettre comme représentants officiels que les correspondants légitimés par le Comité national de leur pays respectif; les journaux qui désirent être représentés sont, par suite, priés d'envoyer leur demande à M. MOSNY, secrétaire général du Comité national, 8, rue de Berri, Paris, avant le 1er Août, afin que les préparatifs nécessaires puissent être pris dans la mesure suffisante.

Commission du Congrès des Praticiens (communiqué du Bureau). — UN APPEL DU COMITÉ DE VIGILANCE. — Le Comité de vigilance, issu du Congrès des Praticiens, considérant :

1° Qu'il a pour mission de poursuivre la réalisation des vœux exprimés par le Congrès;

2° Que son action aura d'autant plus de force que la cohésion médicale sera plus générale et plus étroite à la fois;

Considérant, d'autre part :

1° Que la diffusion des idées d'union, de solidarité et de défense nécessaire est liée, pour une grande part, à la propagande active, incessante, de la presse professionnelle;

2° Que certains organes médicaux, loin de servir la cause du praticien, ont opposé — soit en critiquant, soit en ignorant d'une manière systématique, le soulèvement médical, le Congrès et ses travaux — une hostilité de principe à ses aspirations les plus légitimes.

Conclut : Tout médecin-praticien, syndiqué ou non, est instamment prié, dans l'intérêt supérieur de la démocratie médicale, de ne plus accorder de subsides, sous forme d'abonnements, à une presse qui le dédaigne en attendant qu'elle le trahisse, et, par contre, de donner tout son appui aux organes dévoués qui ont ouvertement pris sa défense.

Association syndicale des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France. — Le Bureau central de l'Association est composé comme suit : MM. Luvergne, de Biarritz, président; Gallard, de Biarritz, secrétaire général; Pelizza, de Pau, trésorier. — *Section occidentale* : MM. Petit, de Salies-de-Béarn, vice-président; Matton, de Salies-de-Béarn, secrétaire. — *Section centrale* : MM. Gandy, de Bagnères-de-Bigorre, vice-président; Lafforgue, de Bagnères-de-Bigorre, secrétaire. — *Section orientale* : MM. Carcassonne, d'Amélie-les-Bains, vice-président; Pagès, de Vernet-les-Bains, secrétaire.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — LEÇON CLINIQUE. *Séance du 16 Juillet.* — A obtenu : M. Castaigne, 20.

Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Pissavy, Castaigne et Laignel-Lavastine.

Chirurgien des hôpitaux. — *Séance du 16 Juillet.* — ÉPREUVE ORALE. — Ont obtenu : MM. Alglave, 18; Guibé, 18; Baumgartner, 17; Schwartz, 17; Mouchet, 16.

Séance du 18 Juillet. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 18; Mouchet, 18; Schwartz, 15.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours de l'externat vient de se terminer par les nominations suivantes :

1. MM. Devic (André), Murard, Mlle Monret, MM. Durand (Gilbert), Pillon, Martin (Joseph) et Payot (*ex æquo*), Gravier, Eparvier, Gillet. — 11. Croizier, Langeron, Greffier, Lacoe, de Labretoigne, Gaté, Calin, Bertoye, Girot (Vincent), Maillefer. — 21. Garnier (Joseph), Dufourt, de Charette, Durif, Favre et Lançon (*ex æquo*), Fabresse, Cristini, Volmat, Aloin. — 31. Arbez et Fouilloud-Buyat (*ex æquo*), Lacassagne, Bonnet (Maurice) et Mlle Perrot (*ex æquo*).

— Un concours public pour la nomination de pharmaciens-adjoints des hôpitaux de Lyon aura lieu le jeudi 24 Octobre à 8 heures du matin. Pour les conditions d'admission, s'adresser à l'Administration des hospices civils de Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 56.

Ecole du service de santé militaire. — Liste, par ordre alphabétique, des candidats admis à subir les épreuves orales d'admissibilité du concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire en 1907 : Agostini, Aillaud, Alanore, Amidieu, Amster, Anglade, Aubert, Aubriot, Aveline, Ballet, Battesti, Bellocq, Belvèze, Bernard (Gabriel-Pierre), Berranger, Bertet, Betta, Billot, Bonnefoy, Bonnin, Bouissou, Braye, Brelet, Bret, Brugeas, Bureau, Cambon, Camo-Seine, Camus, Carras, Cavaillon, Chapuis, Charlin, Chauvin, Chénelot, Cheville, Coïc, Collilieux, Convers, Coronado, Dautrey, Deffuant, Delrieu, Delorme, Détis, Dioclès, Dumousseau, Duplay, Durand, Duret, Ehringer, Fauquey, Flèche, Fonbeur-Buéli, Fournier, Freydier, Frilet, Fructus, Gabalda, Galou, Gauthier, Georges, Giacardy, Gibert, Gosswiller, Got, Gourdon, Gonrsolas, Grandmange, Greyfié de Bellecombe, Grézel, Guillaume, Guy, Hanin, Henrion, Henry, Heyraud, Houlez, Jacquetty, Jourdan, Juif, Laborie, Lacassagne, Lafon (Gaston-Maurice), Landret.

RENSEIGNEMENTS

Externe à Cochin demande remplaçant du 10 au 31 Août. Indemnité 40 fr. Ecrire : *P. M.*, n° 380.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES RADIOGRAPHES NON MÉDECINS

La question des radiographes non médecins dans les hôpitaux continue à soulever de vives discussions.

Si on enlève aux médecins la radiographie médicale, il n'y a aucune raison pour qu'on ne leur enlève pas la cystoscopie, la bronchoscopie et, d'une façon générale, toutes les applications médicales de l'électricité.

On comprend que le Conseil d'administration du Syndicat des médecins de la Seine se soit ému de cette question. Dans la séance du 5 Juin 1907, notre confrère Guillemonat a insisté en ces termes :

Il est d'une extrême importance au point de vue de nos intérêts professionnels d'adhérer à l'initiative du Conseil général des Sociétés d'arrondissements : la question de la radiographie hospitalière vient demain matin devant le conseil de surveillance de l'Assistance publique. Il s'agit de savoir si les futurs radiographes des hôpitaux seront des médecins ou des non-médecins. Le conseil de surveillance est en ce moment divisé sur la question, car il vient de survenir un incident que l'on peut qualifier d'extraordinaire. M. Soller a proposé à l'Assistance publique

une somme d'un million pour établir dans les hôpitaux des *laboratoires de contrôle des actes médicaux et chirurgicaux*. Dans l'intérêt des malades, nous devons protester énergiquement contre cette immixtion dans notre profession, de personnes incompétentes.

Je demande au nom du Syndicat des électrologistes, dont je suis secrétaire général, que le président du Syndicat des médecins de la Seine veuille bien adresser au directeur de l'Assistance publique la lettre suivante :

« Le conseil du Syndicat des médecins de la Seine, dans sa séance du 5 Juin 1907, a décidé de s'associer à l'Académie de médecine, à la Société des chirurgiens des Hôpitaux, à la Société de l'Internat, au Conseil général des sociétés d'arrondissements, à la Société d'électrothérapie, enfin, au Syndicat des électrologistes et radiologistes, pour demander qu'à l'avenir les applications médicales des rayons Röntgen soient réservées aux seuls docteurs en médecine.

« En conséquence, le conseil du Syndicat émet le vœu que, désormais, les *radiographes* des hôpitaux de Paris soient choisis parmi le corps médical à l'exclusion des personnes non pourvues du diplôme de docteur en médecine.

« Le président du Syndicat compte sur l'amabilité de Monsieur le directeur de l'Assistance publique pour communiquer ces vœux au conseil de surveillance des hôpitaux ».

Cette proposition a été adoptée et M. Guillemonat a été chargé de faire parvenir la lettre.

M. Levassort a ajouté : « Quoi qu'il en soit, tout radiographe non médecin qui se livre à des opérations de diagnostic ou de traitement fait acte médical et tombe sous le coup de la loi. A la résolution qui vient d'être votée, je demande qu'on ajoute :

« Le Syndicat des médecins de la Seine est décidé à poursuivre de la façon la plus énergique tout acte d'exercice illégal constitué par l'application des rayons X. »

Cette proposition de M. Levassort a été adoptée.

***

Les médecins, en cette question, n'ont-ils pas complètement raison? Mais, hélas! ce n'est pas la raison qui gouverne le monde: comme le cœur, la politique a ses raisons que la raison ne connaît pas.

P. D.

LE CANCER ET LA THÉORIE KARYOGAMIQUE

A l'occasion du premier article de M. Hallion sur la théorie karyogamique du cancer, M. J. Roux a rappelé qu'il avait eu une conception identique il y a plusieurs années. J'ai, de mon côté, complété la conception de M. J. Roux, et, à l'occasion du nouvel article que M. Hallion consacre à la théorie pathogénique du cancer dans *La Presse Médicale* du 26 Juin 1907[1], je voudrais rappeler ce que j'ai dit à ce sujet dans une séance de la Société nationale de médecine de Lyon le 13 Janvier 1902. Voici en quels termes est rédigé le procès-verbal de cette séance à la page 128 du *Lyon Médical*, tome XCVIII :

« Si je crois que parmi ces corps singuliers « (les soi-disant parasites du cancer) il y a des « productions de dégénérescence ou de phago- « cytose, je crois qu'il y en a aussi qui sont de « véritables corps vitellins ou corps de Balbiani. « ..... L'apparition de corps semblables dans les « cellules du cancer donne une grande force à la « théorie d'après laquelle une fécondation cel- « lulaire surviendrait, absolument comme cela « se passe chez les êtres unicellulaires après « une longue série de plusieurs générations « asexuées..... »

M. Hallion a donc eu comme précurseurs, non seulement Schleich et J. Roux, mais encore moi-même.

1. L. Hallion. — « La nature des tumeurs malignes ». *La Presse Médicale*, 1907, p. 402.

Cette qualité de précurseur me donne un titre pour intervenir dans la question et pour émettre une opinion qui, à défaut d'autres mérites, a celui d'avoir été longuement mûrie.

Je persiste à croire que la fécondation d'une cellule par une autre est la cause de la prolifération des cellules néoplasiques, mais la fécondation offre précisément ce caractère que la pullulation des cellules est limitée, alors que la pullulation des cellules cancéreuses est illimitée.

Je crois actuellement, contrairement à ce que soutient M. Hallion, que la théorie karyogamique pure ne peut expliquer que la genèse des néoplasies bénignes et non celle des néoplasies malignes.

Il y a dans le cancer un phénomène beaucoup plus curieux encore que la prolifération cellulaire : c'est le phénomène de la non-disparition des cellules. Tout tissu que l'on cherche à greffer dans le péritoine ou dans le tissu cellulaire subit une lente destruction, une cytolyse qui aboutit à la disparition de ce tissu, sauf dans les cas où il a subi un enkystement. Tous les chirurgiens connaissent l'insuccès des greffes hétéroplastiques. Les cellules cancéreuses sont les seules cellules qui vivent et prolifèrent dans le péritoine, dans les espaces lymphatiques, dans le sang et partout où les cellules non cancéreuses seraient cytolysées.

Il y a donc dans le cancer non seulement à envisager l'hyperproduction de cellules, mais encore et surtout la non-cytolyse de ces cellules.

La théorie karyogamique n'envisage qu'un des côtés du problème, et, à mon avis, l'autre côté est beaucoup plus important.

Tout cancer suppose une tumeur primitive et des noyaux de généralisation. La théorie karyogamique suffit à expliquer la tumeur primitive, mais, pour expliquer la généralisation il faut faire intervenir la non-cytolyse des cellules. Or, la disparition de propriétés telles que la cytolyse

est d'observation courante en pathologie générale. Dans le diabète, le glucose n'est plus détruit par suite de la disparition du ferment glycolytique ; dans la goutte, l'acide urique n'est plus dissocié en deux molécules d'urée, et dès lors le sucre et l'acide urique s'accumulent dans l'organisme.

Je conclus que nous connaîtrons la cause du cancer quand nous saurons pourquoi les cellules ne se détruisent pas et qu'il est beaucoup moins important de savoir pourquoi elles se produisent.

Le cancer est une maladie de même ordre que le diabète et la goutte. Je crois que là est la vérité.

Louis Dor,
Chef de laboratoire à la Faculté de Lyon.

A travers le Monde

ALSACE

La disparition de la fièvre paludéenne à Strasbourg et dans ses environs. — Autrefois, à Strasbourg et dans les environs de cette ville, la morbidité paludique était considérable, atteignant, de 1825 à 1828, 73 pour 100 de tous les cas de maladies internes. Depuis, la proportion des palustres est allée toujours en diminuant, tombant, de 1859 à 1862, en moyenne à 39 pour 100, et s'abaissant, dans les années de 1884 à 1889, à 0,20 pour 100. Aujourd'hui, enfin, la malaria ne se rencontre plus à Strasbourg que de façon tout à fait exceptionnelle.

Cette disparition à peu près complète des fièvres paludéennes semble avoir été amenée par de nombreux et judicieux travaux d'assainissement, en particulier par la régularisation et l'endiguement du Rhin et par la construction d'un canal de dérivation entre l'Ill et le Rhin en vue d'assurer l'écoulement des hautes eaux de la rivière dans le fleuve. Ces divers travaux ont amené, au moins pour une part importante, la disparition des inondations auparavant fréquentes, ainsi que celle des eaux stagnantes et des marécages, naguère encore fort abondants dans la région. Ces transformations n'ont point du reste été accompagnées de la disparition des moustiques. Ceux-ci, parmi lesquels l'on trouve toujours des anophèles, sont nombreux à Strasbourg.

M. Goldschmidt, au cours d'une étude publiée par la *Revue d'Hygiène*, conclut de ces remarques : 1° que la malaria peut disparaître d'une région où elle a sévi fort longtemps, bien qu'il y coexiste des anophèles et des palustres ; 2° que, malgré la présence des deux facteurs reconnus propres, sinon indispensables à la dissémination de la fièvre paludéenne, celle-ci peut faire défaut ; 3° que, par le seul fait d'assainir jusqu'à un certain point le sol, il est possible de soustraire la population à ses atteintes sans faire la chasse aux culicides et sans procéder à la destruction de leurs larves.

Ce sont là, fait remarquer M. Goldschmidt, des constatations qui ne plaident pas précisément en faveur de la doctrine anophélienne exclusive, mais qui, au contraire, semblent indiquer l'existence d'une voie de transmission de l'hématozoaire autre que celle par les piqûres de diptères. Ces constatations montrent donc, en somme, qu'il doit y avoir, non pas un mode, mais des modes pour la transmission de la malaria.

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

T. Potel. — *Introduction à l'étude de la chirurgie.* Paris, 1907. (O. Doin, éditeur.)

L'auteur, dans un livre très documenté et très clair, a voulu faciliter aux débutants l'étude de la chirurgie et il s'est attaché à montrer quelles sont les grandes lois qui président aux affections chirurgicales.

L'auteur considère une affection chirurgicale comme une lutte engagée entre un agent extérieur (mécanique, physique, microbien) et un organisme humain, et il passe en revue les divers facteurs de cette lutte.

Il étudie successivement l'*offensive*, c'est-à-dire les grands facteurs pathologiques contre lesquels le chirurgien doit lutter journellement, les traumatismes, les infections, les néoplasmes et les malformations.

Il passe ensuite au *terrain*, c'est-à-dire aux modifications apportées dans l'organisme des blessés par l'hérédité, le sexe, l'âge, la profession, les maladies antérieures.

La troisième partie est consacrée aux *réactions de l'organisme*. L'auteur essaie de suivre les péripéties de la lutte engagée entre l'organisme et l'agent pathogène, et de comprendre le mécanisme des troubles morbides présentés par le malade.

La lecture du livre de Potel sera certainement très instructive, non seulement pour l'étudiant et pour le débutant, mais aussi pour le praticien ; pour bien connaître cliniquement un malade, il est nécessaire d'avoir en pathologie des idées générales qui permettent d'apprécier non seulement les détails, mais l'ensemble d'une affection et d'aborder avec ampleur la question du pronostic. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1448. — **V. Arnulphy.** — La santé par la science de la respiration. 1 brochure de 56 pages. Prix : 2 fr. (Librairie *H. Roux*, Paris.)

1450. — **P. Duval.** — Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme. *Deuxième édition.* 1 vol. in-8° du « *Précis de technique opératoire* » par les Prosecteurs de la Faculté de Paris, XIX-218 pages, avec 222 figures dans le texte, cartonné toile. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1451. — **P. Merklen** et **J. Heitz.** — Examen et séméiotique du cœur. Tome II. *Le rythme du cœur et ses modifications. Troisième édition.* 1 vol. pet. in-8° de 160 pages, avec 28 figures. Prix : broché 2 fr. 50, cartonné toile, 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — M. Broca fera, pendant le mois d'Août, à l'hôpital des Enfants-Malades, un cours de *Chirurgie ostéo-articulaire.*

Les lundis et vendredis, leçon clinique de 1 h. 1/2 à 2 h. 1/2 de l'après-midi : opérations et appareillages de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

Les mardis et samedis, de 10 heures à midi, à la *consultation*, examen des malades par les élèves, sous la direction du chef de service.

Maximum : 20 élèves. Prix 50 francs.

M. Lesné commencera le samedi 10 Août, à 10 h. 1/2, des *Leçons de clinique et de thérapeutique infantiles* à l'hôpital Bretonneau et les continuera les samedis suivants, à la même heure, pendant les mois d'Août et de Septembre.

M. Dufour fera, du lundi 2 Septembre au jeudi 14 Septembre, une série de *Conférences et de travaux pratiques de clinique et thérapeutique infantiles* avec exercice individuel des élèves, à l'hôpital Saint-Louis et à l'hôpital Hérold.

Le nombre des élèves est limité à 10.

Se faire inscrire dans le service de M. Dufour, à l'hôpital Saint-Louis, avant le 20 Août.

M. Sergent fera, tous les matins, à 9 h. 1/2, au lit du malade, des *Démonstrations et exercices de médecine pratique*, à l'hôpital Necker, du 8 Août au 10 Septembre et du 1er Octobre au 15 Octobre.

M. Gasne commencera le mardi 3 Septembre, à 11 heures, des *Conférences sur la séméiologie du système nerveux (intelligence, sensibilité, réflexes, mouvements, langage, circulation et trophisme)* et les continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure, à l'hôpital Beaujon.

M. Robineau fera, du 15 Août au 15 Septembre, les mercredis et vendredis à 10 heures, des démonstrations de *Gynécologie avec examen clinique et opérations.*

Se faire inscrire dans le service à l'hôpital Beaujon.

M. de Massary. A partir du 15 Août, les mardis et jeudis, de 10 heures à 11 heures, salles Cruveilhier et Corvisart, *Examen et traitement des cardiaques*, à l'hôpital de la Charité.

M. E. Rist fera, tous les samedis, de 10 heures à midi, pendant les mois d'Août et de Septembre, salle Magendie, des *Conférences pratiques sur les affections des organes thoraciques avec démonstrations radioscopiques*, à l'hôpital Saint-Antoine.

M. Labey commencera, le mercredi 7 Août, une série de *Démonstrations cliniques et d'opérations de chirurgie et de gynécologie*, qu'il continuera les mercredis suivants à la même heure, hôpital Saint-Antoine.

M. Roubinowitch fera, tous les jeudis à 10 heures, des *Conférences de psychiatrie clinique* pendant les mois d'Août et de Septembre, à l'hospice de la Salpêtrière.

Se faire inscrire d'avance à l'hospice de la Salpêtrière.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Faculté de médecine de Lyon. — Viennent d'être nommés chefs de clinique après concours :

Médecine générale : M. Froment.
Médecine infantile : M. Mouriquand.
Dermatologie : M. Jambon.
Accouchement : M. Trillat.

Distinctions honorifiques. — *Médaille de bronze.* — M. Guedj (Rhamin), médecin des consultations gratuites à Sétif.

M. Glatard (Raymond), médecin à l'hôpital d'Oran.

Mentions honorables. — M. Demay, directeur de l'hôpital civil de Constantine.

M. Griffiths (Edouard), interne à l'hôpital civil de Constantine.

M. Haffner (Léon), médecin municipal à Oran.

Un legs du professeur Grancher. — Le Conseil d'administration de l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose s'est réuni chez Mme Grancher, sous la présidence de M. Cheysson, membre de l'Institut, son vice-président.

Lecture a été donnée d'une clause du testament du professeur Grancher, léguant à l'œuvre la somme nécessaire à l'achat d'un titre de rente de 20.000 francs.

Mme Grancher a été nommée membre et vice-présidente du Conseil d'administration.

M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a accepté la présidence, et M. Faisans reste chargé de l'organisation médicale.

Par suite, le Conseil d'administration se trouve ainsi composé : président, M. Roux ; vice-présidents, Mme Grancher, MM. Léon Bourgeois, Emile Cheysson et Faisans.

Cette œuvre, comme son nom l'indique, est une œuvre de préservation et non une œuvre de traitement. Elle prend dans les familles, dont un ou plusieurs membres sont reconnus tuberculeux, les enfants que la contagion n'a pas encore atteints, les place à la campagne dans les familles de paysans sains et vigoureux.

Premier Congrès français de stomatologie. — La stomatologie, qui embrasse l'art dentaire ou odontologie dans toutes ses parties, doit, pour prendre toute sa signification, y ajouter la connaissance scientifique et pratique de toutes les manifestations pathologiques de la cavité buccale, quelles qu'en soient l'origine et la nature. Cette connaissance nécessaire ne peut se concevoir qu'avec l'instruction médicale intégrale, se traduisant, non seulement dans notre pays, mais presque dans le monde entier, par le titre de docteur en médecine. On peut dire, en effet, que le *doctorat en médecine* seul, aujourd'hui, commun pour tous, assure à chacun, dans toutes les spécialités, la valeur et la dignité du praticien et la sécurité du public.

La stomatologie ainsi définie est, à l'heure actuelle, si bien comprise, qu'elle attire chaque jour à elle des adhérents nouveaux et que le jour approche où le nombre croissant des médecins spécialisés assurera, sur tous les points du territoire, au plus humble de nos concitoyens comme au plus fortuné, les soins éclairés et égaux auxquels ils ont droit.

L'œuvre qu'on a voulu accomplir ou du moins commencer, en fondant le premier Congrès français de stomatologie, sera à la fois scientifique et sociale.

Le premier Congrès français de stomatologie se tiendra à la Faculté de médecine de Paris du 1er au 5 Août prochain.

L'importance de cette réunion, qui comprendra au moins 300 membres, ne saurait échapper au public médical. En dehors de la France, de nombreux médecins allemands, américains, anglais, autrichiens, belges, espagnols, hollandais, hongrois, italiens, portugais, roumains, suisses, etc., y prendront part. Ces confrères feront, dans divers hôpitaux de Paris, des opérations nouvelles d'autoplastie et de prothèse qui débordent le cadre de la spécialité et peuvent intéresser tous les praticiens.

Les adhésions et cotisations seront reçues soit par le secrétaire général, M. Chompret, 182, rue de Rivoli, soit par le trésorier, M. Gires, 4, rue de Rome.

Les adhérents sont priés de faire parvenir au secrétaire général leur carte de visite portant leur nom, prénoms, titres, qualités et adresse d'une façon très exacte et très lisible.

Chaque congressiste inscrit et ayant acquitté sa cotisation recevra une carte d'identité personnelle qui lui servira de document pour pouvoir profiter de tous les avantages signalés à l'article 12.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Jules Christian, médecin en chef honoraire de la Maison nationale de Charenton.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — *Séance du samedi 19 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Guibé, 18; Alglave, 17.
Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Baumgartner et Guibé.

Internat en pharmacie des hôpitaux de Paris. — Viennent d'être nommés internes après concours :
MM. Mérigon, Guerithault, Robin, Douetteau, Tiger, Descottes, Gontier, Labbé, Colin, Mottay, Piault, Aucouturier, Blanchard, Gonnet, Kuhn, Vouillard, Ancel, Lheritean, Hedou, Tardif, Legeat, Mascré, Soupiron, Cheyssial, Bars, Monvoisin, Olivieri, Aurousseau, Courret, Deverne, Lemarchal, Artaud, Maire, Moussu, Loisy, Epailly, Grigaut, Basseporte, Dupas, Guichon, Ilion, Vinet, Legras, Cécile, Muraz, Jeunnon, Durant, Legros, Doussot, Chaigneau, A. Moreau, Pourtoy, Benoist, Bidot, Fluteaux, Lefebvre, Coulon, Lemaitre, Chauveau, Mairey et Masson.

Prix Filloux. — En conformité du legs fait à l'administration générale de l'Assistance publique par M. Filloux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *maladies de l'oreille*. En 1907, ces prix seront de 800 fr. chacun.
Pour l'année 1907, le concours sera ouvert le mardi 3 Décembre.
Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 1er au 12 Octobre inclusivement.
Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le samedi 12 Octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Elève en pharmacie des dispensaires. — Un concours pour la nomination aux places vacantes d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique sera ouvert le lundi 2 Décembre 1907, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.
Cette séance sera consacrée à la composition écrite.
MM. les élèves en pharmacie qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, de midi à 3 heures, du mardi 15 Octobre au vendredi 15 Novembre 1907 inclusivement.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 30 Octobre 1907, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

École de médecine de Rennes. — *Concours pour deux emplois de chef de clinique.*
Ces concours seront ouverts devant l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes : 1° Le 7 Octobre 1907, pour un emploi de chef de clinique chirurgicale; 2° le 14 Octobre 1907, pour un emploi de chef de clinique obstétricale et gynécologique.
Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans; ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

École de médecine de Marseille. — Après concours viennent d'être nommés : chef de clinique médicale, M. Vincentelli; chef de clinique médecine infantile, M. Benoit; chef de clinique chirurgicale, M. Billon.
Médaille d'argent : M. Moreau (Edmond-Charles-Alexandre), médecin à Nœung-sur-Beuvron; M. Noir (Jean-Marie-Julien), médecin de l'Assistance à domicile à Paris.

École de médecine d'Alger. — Un concours pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, à l'Ecole de médecine et de pharmacie d'Alger, s'ouvrira le 24 Octobre 1907, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier. Ce concours aura lieu suivant les prescriptions réglementaires du décret du 25 Juillet 1885.
Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, avant le 24 Septembre 1907, et déposer entre les mains du Secrétaire leur acte de naissance, leurs diplômes, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils sont auteurs.
Ils devront justifier en même temps de leur qualité de Français et du diplôme de docteur en médecine.
La durée des fonctions est fixée à neuf ans.

— Un concours pour une place de chef de clinique des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées s'ouvrira le lundi 11 Novembre 1907, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger.

École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes. — M. Moisnard, ancien interne des hôpitaux de Nantes, a été nommé accoucheur suppléant des hôpitaux de Nantes.
— Un concours s'ouvrira, le 28 Octobre 1907, devant l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes, pour l'emploi de chef des travaux de physique à ladite école.
Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hospices de Montpellier. — Un concours pour une place d'interne titulaire et deux places d'interne provisoire en pharmacie s'ouvrira le lundi 25 Novembre 1907, à 8 heures du matin, à l'Hospice Général.

Faculté de médecine de Montpellier. — Un concours pour une place de chef de clinique des maladies mentales et nerveuses s'ouvrira le vendredi 25 Octobre 1907.

Hôtel-Dieu d'Orléans. — Un concours s'ouvrira le mardi 17 Décembre prochain, à 2 h. 1/2, pour deux places d'interne titulaire et trois places d'interne provisoire.

Service de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 16 Décembre 1907, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire pour l'admission aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires. Les programmes arrêtés le 31 Mai 1907 donnant les conditions de ces concours ont été insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (P. S.).

RENSEIGNEMENTS

Médecin expérimenté demande à *acheter clientèle* dans les environs de Paris. Ecrire *P. M.*, 372.

Interne des hôpitaux, au courant de l'oto-rhino-laryngologie, demande place d'assistant intéressé ou rétribué dans clinique. Prendrait éventuellement succession. Ecrire *P. M.*, 381.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET « MÉDECINS MARRONS »

La loi sur les accidents du travail laisse depuis au blessé le droit de choisir son médecin. Or, quand on interroge les médecins sur ce point, ils sont unanimes à déclarer qu'ils ne sont presque jamais appelés à donner leurs soins à des blessés du travail. Il y a même ceci de curieux que les médecins qui exercent dans des quartiers ou des centres ouvriers, n'ont pas reçu, depuis trois ans que cette loi existe, la visite d'un seul accidenté. Si j'ajoute que les médecins des compagnies d'assurances ne sont pas mieux partagés sous ce rapport, on devine la question qui se pose : par qui, en effet, par quels heureux confrères ces blessés sont-ils soignés?

On a eu un commencement de réponse à cette question au récent Congrès des praticiens. Le rapporteur du libre choix du médecin disait en effet ceci dans son rapport : « On dit, ce qui n'est d'ailleurs pas prouvé, que certaines cliniques vont jusqu'à payer en argent l'assiduité de leurs habitués. Si cela est vrai, j'estime cela parfaitement légitime, sinon très recommandable. Il faut bien que les médecins se mettent dans la tête que les blessés du travail ne viendront pas chez eux tout seuls et qu'il faut, pour qu'ils aient cette clientèle, qu'ils la méritent et qu'ils la recherchent. »

Le Congrès n'a cependant pas voulu suivre son rapporteur dans cette voie. Il est allé même plus loin et a formellement condamné les pratiques auxquelles on le conviait : « Le Congrès, déclarait le vœu émis à cette occasion, proteste contre le racolage des blessés du travail par les cliniques au moyen des versements en espèces et regrette que de pareilles mœurs s'introduisent dans le corps médical. »

Du Congrès ou de son rapporteur, lequel avait raison? Nos lecteurs seront fixés sur ce point quand ils auront pris connaissance des documents très suggestifs qu'un de nos confrères qui légifère sous la coupole du palais du Luxembourg, M. Petitjean, a réunis dans un mémoire sur les médecins et les accidents du travail.

* * *

Si les médecins ne voient guère les accidents du travail, cela tient à ce que ceux-ci sont savamment drainés par des « confrères » d'une espèce très particulière. Ces spécialistes, qui tiennent boutique, ont compris que la loi sur les accidents du travail était une mine d'or et que cette mine, pour qui saurait l'exploiter, valait mieux que les mines du Transvaal. Pour employer les expressions du rapporteur cité plus haut, ces confrères ont compris que pour « mériter » la clientèle des blessés du travail, il fallait la rechercher. Quant à la façon de faire, quant à la façon de s'attacher cette clientèle, il ont adopté celle des hommes d'affaires marrons.

Comme ces hommes d'affaires, nos confrères usent d'abord de l'annonce insérée en bonne place dans un quotidien à gros tirage. La manière dont sont rédigées ces annonces varie naturellement. En voici toujours une qu'on peut considérer comme une modèle du genre :

AUX VICTIMES DES ACCIDENTS

Les blessés, victimes des accidents du travail ou de la voie publique, ont le droit absolu de choisir leur médecin.

La polyclinique (ici l'adresse) a ouvert, à cet effet et *dans un but humanitaire*, un cabinet médical qui donne aux blessés les soins médicaux ainsi que les certificats dont ils peuvent avoir besoin, leur indique la marche à suivre en cas de litige, et leur donne à titre gracieux l'évaluation de l'indemnité à percevoir.

Les blessés n'ont rien à verser aux médecins, les honoraires sont dus et payés par les assurances responsables.

Il va de soi que l'annonce est régulièrement renforcée par le prospectus distribué sur la voie publique ou envoyé à domicile. Et quel prospectus ! M. Petitjean cite le médecin d'une ville manufacturière du Nord qui, dans ses prospectus, annonce qu'il donne des bons de pain, de soupe et de viande aux blessés du travail.

Mais le vrai pivot du système est le rabatteur, le racoleur qui va chercher les clients. M. Petitjean a tracé de ce racoleur et de sa façon de faire un tableau qui est une vraie merveille :

« Le racolage des blessés du travail, écrit M. Petitjean, s'exerce dans les grandes villes, impudemment, au grand jour, au moyen de rabatteurs qui reçoivent généralement 2 francs par blessé qu'ils amènent à l'officine qui les emploie. Ces rabatteurs sont presque toujours des ouvriers sans profession bien définie. Ils se promènent aux abords des mairies, des chantiers et des usines, aux portes des sociétés ou des médecins d'assurances, aux consultations et même dans les services d'hôpitaux, partout où ils ont la certitude de rencontrer des blessés. Aussitôt qu'ils en aperçoivent un, ils l'abordent sous n'importe quel prétexte, feignent de s'intéresser à son accident, l'entraînent chez le marchand de vins et, devant le comptoir, ils parviennent facilement à lui persuader qu'il a intérêt à s'adresser au « grand médecin, ami des ouvriers, qui les soigne dans un but philanthropique » dont ils lui remettent la carte remplie de promesses alléchantes... » Et le tour est joué.

* * *

On devine la façon dont les blessés sont soignés dans ces boutiques, le brigandage qui y fleurit.

Voici, à titre d'exemple, la note d'un de ces forbans pour des soins qui ont duré exactement quarante-cinq minutes.

Consultation.	2 fr.	Art.	1
Certificat descriptif	5 »	»	9 § 2
Nettoyage des plaies de la face.	2 »	»	1
Tamponnement des fosses nasales	5 »	»	14 B
Réduction luxation du pouce .	10 »	»	10 D
Réduction fracture de l'avant-bras droit.	30 »	»	10 G
Réduction de l'apophyse styloïde du cubitus	20 »	»	10 E
Total.	74 fr.		

Et le blessé est rentré chez lui, son médecin a constaté qu'aucune de ces fractures n'était réduite et que celle du cubitus n'existait même pas.

On devine également les procédés dont se servent ces médecins pour grossir démesurément la note. Pour le moindre traumatisme, ce ne sont que grands et petits pansements, massages et frictions. On les fait tous les jours, quand ce n'est pas deux fois par jour. Et pour retenir le malade on lui alloue un franc par consultation ou par visite.

De même, pour éviter les poursuites, on a soin de faire signer au blessé, *d'avance*, sur un registre, 20 ou 30 fois suivant la durée présumée du traitement : on n'a ensuite qu'à mettre en regard de la signature une date de consultation, de massage ou de pansement.

Dois-je ajouter que ces médecins ont leurs pharmaciens ? Aussi bien pour le moindre traumatisme ce sont des quantités considérables d'ouate, de compresses, de liniments, de vins toniques, du malaga, du champagne. Voici, à titre d'exemple, la note d'un pharmacien, pour une contusion de l'abdomen :

26 Août.	Solution 193.431	1 fr. 10
	Ether	40
27 —	1 Evian	70
	1 Evian	70
28 —	Solution	1 fr.
	Potion	2 fr. 60
	1 Appollinaris	75
	1 Moët et Chandon. . .	6 fr. 50
29 —	1 Urinal	2 fr. 50
	2 Evian	1 fr. 40

et ainsi de suite jusqu'au 25 Octobre !

* * *

Ces faits se passent de tout commentaire, et l'on entrevoit la tempête qu'ils déchaîneront quand la grande presse en aura pris connaissance. Au reste un journal de province, *La France du Sud-Ouest*, les a déjà signalés en les qualifiant comme ils le méritent.

M. Petitjean a donc parfaitement raison de dire que « pour l'honneur du corps médical, et dans son intérêt, il faut faire cesser les agissements de ces médecins marrons, il faut que le Parlement les mette dans l'impossibilité de continuer leur exploitation des industriels, qui finirait par imposer à l'industrie nationale une charge beaucoup plus lourde que celle qui lui est causée par la réparation légitime des accidents du travail ».

R. Romme.

VARIÉTÉS

Les tickets de tramway et la santé publique.

A diverses reprises, les hygiénistes ont insisté sur le danger pouvant résulter pour la santé publique de la fâcheuse habitude commune à un grand nombre de contrôleurs de tramways, de mouiller de salive leurs doigts en vue de détacher plus aisément les tickets de papier qu'ils doivent remettre aux voyageurs en échange du prix de leur place.

Nul doute qu'une telle pratique soit déplorable. Comme le faisait tout dernièrement encore observer M. Maurice Perrin (de Nancy), « la salive des employés de tramways, comme celle de tous leurs concitoyens, peut contenir habituellement ou transitoirement des agents pathogènes; elle peut aussi dissoudre des souillures restées adhérentes aux doigts; en la tartinant sur un billet, les employés peuvent donc offrir « par-dessus le marché », aux clients de la Compagnie, bien des germes de contagion, et s'il se trouve parmi les voyageurs un individu apte à contracter la tuberculose, un débilité apte à prendre la grippe, un fumeur dont la lèvre est excoriée, il pourra se contaminer, soit qu'il mette le billet à sa bouche, comme le font quelques personnes, soit qu'il porte à celle-ci les doigts qui auront tenu ou plié ce dangereux papier ». Si l'on passe des voyageurs aux employés, le danger continue de subsister, ceux-ci récoltant sur les doigts qu'ils portent sans cesse à leur bouche des bacilles les plus divers au contact notamment des pièces de monnaie de toutes provenances qu'ils reçoivent.

Rien, semble-t-il, ne serait plus aisé que de se mettre en garde contre un tel mode de contamination.

Il suffirait tout simplement, pour cela, aux contrôleurs de tramways de ne plus, sous aucun prétexte, mouiller leurs doigts de salive. Aussi bien, à cet effet, des moyens pratiques ont-ils été proposés et sont-ils employés, en une certaine mesure au moins. On a, entre autres, imaginé de munir le crayon dont se servent les contrôleurs de tramways d'un morceau de caoutchouc dont le frottement sur le paquet de tickets permet de les séparer convenablement. Mais, en dépit de sa commodité, le procédé, le plus souvent, demeure inutilisé, à preuve cette instructive statistique relevée au cours d'une enquête personnelle de M. Perrin, enquête portant sur 76 employés de la Compagnie des tramways de la ville de Nancy.

Sur ces 76 employés, 40 se servent habituellement de leur doigt mouillé; 11 mouillent souvent leur doigt; 14 ayant un caoutchouc mouillent quelquefois leur doigt; 8 se servent uniquement du caoutchouc; 3 enfin n'utilisent que leur doigt sec.

Cette statistique, on le voit, n'est guère encourageante. Elle montre, en effet, que l'on ne doit guère espérer vaincre une pratique routinière et que le seul moyen de faire cesser la fâcheuse et quasi instinctive habitude des employés de tramways est de les mettre dans l'impossibilité d'y sacrifier. La chose, au surplus, est facile à réaliser. Au lieu de recommander aux contrôleurs d'utiliser un frottoir de caoutchouc pour séparer les tickets les uns des autres, il est bien plus simple de leur remettre des provisions de tickets disposés de telle sorte que cette séparation ne soit pas à faire.

Rien n'est plus aisé. Il suffit, et c'est ce qui est en usage en divers endroits, à Copenhague en particulier, et aussi sur certaines lignes du réseau des chemins de fer suisses pour les billets ou les suppléments pris en cours de route, d'établir les tickets sur une bande de papier enroulée en séparant chacun d'eux par un trait pointillé.

Avec une telle disposition, le contrôleur n'a plus jamais à craindre de prendre deux billets accolés, et, par suite, il n'est plus sollicité de porter à sa bouche ses doigts pour les enduire de salive.

Le remède, on le voit, est aussi simple qu'économique.

Mais, les compagnies intéressées songeront-elles à l'adopter?

Georges Vitoux.

BIBLIOGRAPHIE

1452. — **A. Ribemont-Dessaignes.** — Iconographies obstétricales. Fascicule 2. 1 vol. in-4°, avec 12 planches en couleurs, pages 39 à 92. (Planches XIII à XIV). Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1453. — **R. de Ryckère.** — La servante criminelle; étude de criminologie professionnelle. 1 vol. gr. in-8° de 160 pages. Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

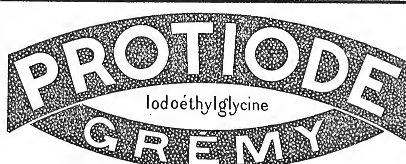
1454. — **G. J. Witkowski.** — Les seins a l'église. 1 vol. gr. in-8° de VIII-382 pages, avec 263 figures. Prix : 10 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

La neurasthénie

Les mémoires récents sur la neurasthénie des ouvriers, qui viennent d'être publiés en Allemagne par MM. Leubuscher et Bibrowicz, et en France par M. Iscovesco, montrent que cette maladie, tout comme l'hystérie, frappe non seulement les classes aisées, mais encore les milieux plus modestes.

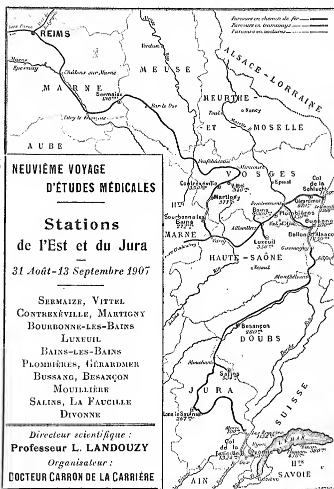
Le traitement de la neurasthénie est donc à l'ordre du jour. L'hygiène morale, les sports, et quelques médicaments — glycérophosphates, lécithine, cacodylates — constituaient jusqu'ici le traitement de choix. Les derniers essais cliniques du Pr Huchard sur l'ibogaïne font espérer que ce nouveau médicament est appelé à rendre d'utiles services dans le traitement de la neurasthénie et des atonies nerveuses. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl à base d'ibogaïne (2 à 6 par jour), d'après la formule donnée par le Dr Landrin qui l'a étudiée.



IXe VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

VOSGES ET JURA

ITINÉRAIRE



Conditions du voyage.

I. — La ville de REIMS est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de REIMS (Compagnie de l'Est), les Compagnies de chemins de fer accordent une *réduction de moitié prix* à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes de médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Reims, à son gré, avant le 31 Août.

II. — De REIMS à DIVONNE, les voyageurs visiteront en groupe : *Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne-les-Bains, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillière, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.*

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe, par train spécial.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment de la concentration à Reims, le 31 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Divonne, le vendredi 13 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le vendredi 13 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à DIVONNE, à midi environ.

Pour retourner de DIVONNE à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à REIMS, de la *réduction de moitié de prix* sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire ; les bagages à la main sont seuls admis.

Samedi 31 Août. — Rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville de REIMS, à 2 heures. Visite de la Ville sous la direction du professeur HENROT.

Dimanche 1er Septembre. — Réunion à la gare de Reims à 10 heures du matin. Départ en train spécial, à 10 h. 15, pour SERMAIZE. Visite. Le soir, dîner et coucher à Vittel.

Lundi 2 Septembre. — Le matin, visite de VITTEL. Dîner et coucher à Contrexéville.

Mardi 3 Septembre. — Le matin, visite de CONTREXÉVILLE. L'après-midi, visite de MARTIGNY. Dîner et coucher à Martigny.

Mercredi 4 Septembre. — Le matin, départ pour BOURBONNE-LES-BAINS. Visite. Le soir, dîner et coucher à Luxeuil.

Jeudi 5 Septembre. — Le matin, visite de LUXEUIL. L'après-midi, visite de BAINS-LES-BAINS. Le soir, dîner et coucher à Plombières.

Vendredi 6 Septembre. — Le matin, visite de PLOMBIÈRES. L'après-midi, excursion au Val d'Ajol. Dîner et coucher à Plombières.

Samedi 7 Septembre. — Dans la matinée, arrivée à GÉRARDMER. L'après-midi, excursion à LA SCHLUCHT et au Honeck. Dîner et coucher à Gérardmer.

Dimanche 8 Septembre. — Le matin, départ pour BUSSANG. Visite. Dîner et coucher à Bussang.

Lundi 9 Septembre. — Le matin, à 6 heures, départ pour le BALLON D'ALSACE. L'après-midi, visite de BESANÇON-MOUILLIÈRE. Dîner et coucher à Besançon.

Mardi 10 Septembre. — Le matin, départ pour SALINS. Visite. L'après-midi, excursion à Nans-sous-Sainte-Anne. Dîner et coucher à Salins.

Mercredi 11 Septembre. — Le matin, départ pour LONS-LE-SAUNIER. Visite. Déjeuner. Excursion. Dîner et coucher à Lons-le-Saunier.

Jeudi 12 Septembre. — Le matin, départ pour Morez. Déjeuner. Les Rousses, le COL DE LA FAUCILLE, Gex. Dîner et coucher à Divonne.

Vendredi 13 Septembre. — Visite de DIVONNE. Dislocation après le déjeuner.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion au Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe) : 1° nom et adresse lisiblement écrits ; 2° indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, au Dr JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (VIIIe).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1907, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Cours de vacances (laryngologie, rhinologie et otologie). — M. CASTEX, chargé de cours, MM. COLLINET, RABÉ et BLANLUET, assistants de M. CASTEX, commenceront, le mardi 10 Septembre 1907, à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique de la Faculté, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), une série de 18 leçons avec présentation de malades. Ces leçons auront lieu tous les jours (excepté le dimanche), à 3 heures. Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme. — 1. Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie. — 2. Affections et chirurgie des amygdales. — 3. Tuberculose du larynx. — 4. Tumeurs bénignes et malignes. — 5. Corps étrangers du larynx et de la trachée. — 6. Névroses du larynx. — 7. Rhinites hypertrophique et atrophique (ozène). — 8. Malformations de la cloison. — 9. Epistaxis. — 10. Syphilis du nez. — 11. Tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales. — 12. Végétations adénoïdes. — 13. Sinusites et ethmoïdites. — 14. Corps étrangers de l'oreille. — 15. Maladies de la trompe d'Eustache. Cathétérisme. — 16. Infections de l'oreille moyenne. Complications. — 17. Sclérose tympano-labyrinthique. — 18. Vertiges otiques. Maladie de Ménière. Infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs. Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (Guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Un certificat d'études est délivré aux Elèves.

Répartition des stagiaires dans les services hospitaliers. — 1° *Inscription et classement des stagiaires.* — Le choix des services hospitaliers pour la période de stage comprise entre le 1er Novembre 1907 et le 1er Mars 1908, aura lieu les 22, 23 et 24 Octobre 1907, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté.

Seront seuls inscrits d'office pour être appelés à choisir, MM. les étudiants en cours régulier d'études, c'est-à-dire ayant pris à la Faculté de médecine de Paris, en Juillet 1907, les 4e, 8e ou 12e inscriptions. Ne seront appelés que sur leur demande écrite, MM. les étudiants soumis au stage, se trouvant dans l'une des situations suivantes : 1° élèves en cours irrégulier d'études; 2° élèves libérés du service militaire; 3° élèves sortant d'une Faculté ou Ecole des départements.

Les demandes d'inscription devront parvenir à M. le Doyen avant le 15 Septembre. Une lettre de convocation individuelle sera adressée aux élèves inscrits.

2° *Dispositions relatives aux internes et externes des hôpitaux.* — Le stage de spécialité, imposé aux élèves de 4e année par l'article 1er du décret du 20 Novembre 1893, n'est pas exigé des internes et externes titulaires des hôpitaux. Toutefois, en consignant pour la première partie du 5e examen, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Le certificat à produire doit être revêtu de la signature du chef de service d'accouchement et du Directeur de l'hôpital, ainsi que du visa de M. le Secrétaire général de l'Assistance publique.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Commandeurs : MM. Czernicki (médecin inspecteur de l'armée); Grall (médecin inspecteur des troupes coloniales).

Officiers : MM. M.-J.-T. Cardot, H.-F. Comte, Massonaud, Radouan, F.-H. Renaut, Testevin (médecins de l'armée active); P.-V. Perrin (ancien médecin militaire); Ambiel (médecin de la marine).

Chevaliers : MM. Armynot du Châtelet, Benoît dit Beckor, Cousin, Creton, Destrez, Donnadieu, Escande de Messières, Esprit, H.-P. Fromont, Gilliard, J.-A. Julia, Laine, R. Lejeune, Loustalot, Malafosse, Moingeard, Pous, D.-A. Roux, Sebillon, Sire, Teissier, Visbecq, Viteux (médecins de l'armée active); Ducasse, Gravot (médecins des troupes coloniales); Auregan, Lecœur, Meslet, Mottin, Pernet, Porre (médecins de la marine).

— La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après :

Médaille d'argent : M. Montier (de Caen).

Médailles de bronze : MM. Guillen (de Calais); Péraldi (de Toulon); MM. Feuillé (interne des hôpitaux de Paris); Luux (externe des hôpitaux de Paris).

— Les récompenses suivantes ont été attribuées aux médecins ci-après, pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique :

Médaille d'argent : M. Pachot (de Vincennes).

Médailles de bronze : MM. Chambellan (de Paris); Benoist (inspecteur départemental de l'assistance publique pour le Morbihan); Dupret (de Groslay).

Service des épidémies. — Par une circulaire en date du 10 Juillet, M. Lépine, préfet de police, rappelle aux médecins que, aux termes de la loi du 28 Novembre 1892, la déclaration des maladies contagieuses doit être faite *aussitôt le diagnostic établi*, et leur fait remarquer que le nombre de cas de scarlatine constatés depuis quelques semaines à Paris rend indispensable la stricte application de cette disposition tutélaire.

Il ajoute que seule une déclaration faite dès l'apparition de la maladie permet une désinfection continue et méthodique du linge, écartant ainsi une cause importante de contamination, tant pour l'entourage du malade que pour les blanchisseurs ou autres personnes qui auraient à manipuler les objets souillés, et qu'en ce qui concerne la désinfection du local occupé par le malade, elle pourra, comme d'ordinaire, n'être opérée qu'une fois la maladie terminée et lorsque la guérison aura été jugée complète.

M. Lépine invite, en conséquence, les médecins à déclarer à son Administration, sans aucun délai, tout cas de maladie contagieuse, et notamment, en ce moment, tout cas de scarlatine qu'ils seraient appelés à constater.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, très au courant de l'électrothérapie, de la radiologie et de l'hydrothérapie demande place dans maison de santé Paris ou province, ou association avec confrère exerçant ces spécialités. Ecrire *P. M.* 382.

Étudiant en médecine, allemand, demande pension chez médecin ou dans un sanatorium, de préférence au bord de la mer, pendant les mois d'Août et Septembre. Ecrire Stark, Werftstrasse 16II *Berlin NW* 52.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

BON SENS ET BIENFAISANCE

Plutarque nous dit qu'à Lacédémone tout enfant qui venait de naître était porté dans un lieu appelé Leschée où s'assemblaient les anciens de chaque tribu. Si l'enfant était bien constitué, il recevait un apanage et l'Etat veillait à ce qu'il fût bien nourri ; si l'enfant était chétif ou contrefait, il était précipité dans un gouffre.

Les Grecs, épris de beauté, soucieux de la grandeur de leur pays, aimaient la nature et se conformaient à sa grande loi de sélection.

L'anormal, le contrefait, était supprimé sans hésitation; l'être normal, l'être fort, seul, devait survivre, devait être soigné, éduqué pour la défense et pour l'accroissement de l'Etat. Ainsi s'éleva une race intelligente et forte dont l'influence se fait sentir encore au xx[e] siècle sur le monde civilisé tout entier.

Les Français, soumis à de vagues idées sentimentales, ont pendant presque toute la durée du xix[e] siècle pris le contre-pied du système spartiate et marché à rebours du bon sens et de la logique. Les municipalités, les associations philanthropiques ne s'occupent de l'enfant, ne lui donnent un *apanage* que s'il est crétin, bossu, dégénéré. La ville de Paris construit des installations confortables pour les enfants idiots, édifie des hôpitaux marins pour les enfants tuberculeux : elle laisse des familles de sept, huit enfants s'entasser avec leurs parents dans une seule pièce, sans lumière et sans air; elle attend, pour s'occuper d'eux, que ces enfants soient déformés par la tuberculose ou par le rachitisme.

Sparte, parmi ses enfants naissants, choisissait les forts, les normaux; Paris choisit les débiles, les dégénérés.

* *
*

Ces lignes, que j'écrivais en 1903[1], sont une manifestation d'un état d'esprit qui commence à se répandre de plus en plus dans le corps médical, esprit de révolte contre la sensiblerie larmoyante mise à la mode par les poètes et les litté-

1. P. Desfosses. — « Les Gouttes de lait ». *La Presse Médicale*, 1903, 4 Juillet, n° 53, p. 345.

rateurs du XIX[e] siècle et exploitée par les vieilles barbes qui les lisaient. Un écrivain médical des plus goûtés, notre distingué confrère Maurice de Fleury, dans un livre récent[1], a bien mis en relief les périls de la voie où sont engagées encore l'Assistance publique et l'hygiène sociale. Je ne puis résister au besoin de citer quelques-unes des fortes pensées qu'il a émises :

« A force d'éliminer les faibles et de multiplier les forts, les Anglo-Saxons et tous ceux qui adopteront leur manière finiront par constituer une race merveilleusement vivace et résistante à la contagion microbienne, une race d'élite, au point de vue physique tout au moins. Chacun des membres de cette collectivité sélectionnée, scientifiquement épurée de ses éléments maladifs et nuisibles, aura le loisir de travailler librement, non seulement avec la satisfaction intime que procurent la santé et la sécurité, mais encore allégé du poids des misères d'autrui, qui seront rares et peu coûteuses à la collectivité.

« Chez nous, tout au contraire, les invalides, les mal venus, les à demi-vivants et les malades étant considérés comme plus touchants et plus dignes d'attention que les gens en santé, il en résultera que le nombre des citoyens français incapables de se suffire, et subsistant à la charge de la communauté, ira toujours croissant. Et ils pèseront d'un poids lourd sur les épaules de leurs frères valides.

. . . .

« Les Français bien portants — qui se feront de plus en plus rares, si l'on ne se décide pas à les protéger énergiquement — auront à fournir un labeur véritablement formidable, car il leur faudra, non seulement suffire à leurs propres besoins et aux besoins de leur famille, mais encore à la subsistance, au logement et au traitement de tous les malades du pays, fatalement plus nombreux chaque jour, si la prophylaxie n'est pas organisée.

« Ce sera le découragement des meilleurs et l'appauvrissement national par multiplication systématique des faibles et l'affaiblissement des forts.

« Nous tous qui détenons une part d'influence, si minime soit-elle, sur l'opinion publique, sachons donc nous défier des mots que nous prononçons trop souvent par coutume, par snobisme ou par désir de plaire, de ces mots « amour des humbles », « culte de la souffrance », « tendresse fraternelle pour les déshérités ». Ils expriment assurément les sentiments personnels les plus nobles, mais ils perdent leur sens alors qu'il s'agit d'organiser — dans un pays aux finances très obérées — la lutte contre le mal physique et les misères qui en découlent.

« En faisant de fréquents abus de ces paroles évangéliques, nos hommes politiques semblent flatter un peu grossièrement leurs pauvres diables d'électeurs, plutôt qu'ils ne font preuve de science sociologique et de bon sens économique.

« Soyons charitables et bons, secourons les malades, venons en aide aux malheureux; mais, si nous voulons demeurer un peuple vivant et qui compte, n'oublions pas que la sauvegarde de l'homme sain doit nécessairement dominer notre conception de la bienfaisance publique. C'est une faute irréparable que d'appauvrir, que d'affaiblir, pour l'amour de l'égalité, les vaillants et les énergiques, car ce sont eux seuls qui produisent, pour eux et pour autrui. »

P. Desfosses.

1. Maurice de Fleury. — « Quelques conseils pour vivre vieux. » Paris, 1907 (Librairie Paul Ollendorf).

VARIÉTÉS

Le casier sanitaire des écoliers.

La question d'introduire dans les établissements d'instruction publique l'usage d'un carnet sanitaire individuel, carnet sur lequel seraient portées par le médecin des indications périodiques relatives à la santé et à la croissance des enfants, est depuis quelque temps à l'ordre du jour.

En raison du grand nombre des sujets sur lesquels doivent porter les examens, il est nécessaire, pour être pratiques, que ceux-ci soient faits le plus simplement possible. Pour cela, MM. Binet et Simon estiment que le médecin peut trouver dans le personnel scolaire existant des collaborateurs précieux. Voici, en particulier, d'après leur expérience personnelle, la partie de l'enquête que ce personnel peut exécuter avec une suffisante précision. Ce sont : 1° *Les mensurations corporelles* qui doivent être faites périodiquement, chaque année ou chaque trimestre, et dont l'ensemble constitue l'anthropométrie scolaire. 2° Les observations et mesures, d'ordre pédagogique, sur la *vision* et l'*audition*. 3° *Les renseignements de la famille* sur l'*état de santé des enfants*.

En ce qui concerne l'anthropométrie scolaire, MM. Binet et Simon demandent que l'on prenne une fois par an la taille et le diamètre biacromial, ce dernier comme simple indice du développement transversal, et chaque trimestre le poids. Ces diverses mensurations permettront, en les comparant aux moyennes établies pour chaque âge, de noter pour chaque sujet son coefficient de robustesse ou de chétivité.

L'examen de la vision et de l'audition peut se faire aussi aisément par les maîtres de classes au moyen de la copie d'une échelle optométrique réduite et d'une dictée orale de mots connus. La correction de ces épreuves faite selon des règles précisées d'avance permettra aux maîtres d'effectuer un triage qui servira plus tard au médecin en appelant son attention.

Quant aux renseignements à obtenir des familles, il semble que les directeurs d'école soient particulièrement bien placés pour les obtenir sans peine et sans perte de temps.

Tous ces renseignements variés peuvent être recueillis sans compliquer en rien le service des professeurs. Inscrits sur les fiches individuelles de chaque enfant, ils constituent une sorte de dossier sur lequel apparaissent les moindres présomptions de tares pathologiques. Par suite, l'attention du médecin n'est plus condamnée à s'éparpiller sur la

totalité des enfants, mais est naturellement appelée sur les suspects, et ainsi peuvent être dépistées de bonne heure des affections encore aisément curables.

GEORGES VITOUX.

La thérapeutique du mal de montagne.

Les travaux récents sur le mal de montagne, déterminé comme l'on sait par la raréfaction de l'air, ont montré que deux causes principales interviennent dans la production de ses symptômes, à savoir : l'anoxyhémie et l'acapnie, c'est-à-dire une réduction de la quantité d'oxygène portée par le sang aux tissus, ainsi qu'une réduction de la proportion d'anhydride carbonique habituellement renfermé dans le sang, ainsi que l'a en particulier constaté M. le professeur Mosso.

De ces deux causes, la seconde paraît être celle jouant le rôle principal dans les phénomènes. L'expérience a, en effet, montré que l'anoxyhémie combattue en faisant respirer de l'air suroxygéné, comme le firent Paul Bert, Sivel, Crocé-Spinelli et Tissandier, Schrötter, Süring et Berson, ne permet pas d'atteindre de grandes dépressions sans ressentir les accidents du mal de montagne dont les manifestations sont ainsi seulement reculées en une certaine mesure. Si l'on vient, par contre, à combattre l'acapnie, l'on obtient un résultat incomparablement plus efficace. Ainsi Mosso, dans sa troisième expédition au Mont-Rose, avait emporté des provisions d'oxygène et d'acide carbonique. Ayant fait absorber aux personnes qui paraissaient incommodées, tantôt de l'oxygène pur, tantôt de l'oxygène additionné de 8 à 10 pour 100 d'acide carbonique, il constata que ce dernier mélange soulageait beaucoup mieux les sujets indisposés que l'oxygène pur.

M. Albert Aggazzoti, reprenant l'étude de cette question, a constaté que le mélange gazeux le plus favorable doit renfermer 67 d'oxygène, 13 d'acide carbonique et 20 d'azote. Un tel mélange permet de pousser très loin la raréfaction. Ainsi, expérimentant sur lui-même, dans une cloche où l'on faisait le vide, il a pu, sans être le moins du monde incommodé, dans une première expérience, faire descendre la pression jusqu'à 140 millimètres de mercure, ce qui correspond à une altitude de 13.491 mètres, et dans une seconde expérience jusqu'à 122 millimètres, ce qui correspond à l'altitude de 14.589 mètres.

L'examen sphygmographique, pratiqué au cours de ces dernières expériences, a montré que la tension sanguine ne se modifie pas, alors que la pression atmosphérique varie de 742 millimètres à celle de 122 millimètres.

Enfin l'expérience a montré, connaissance importante au point de vue pratique, que pour combattre les phénomènes du mal de montagne, il faut employer par personne et par heure 509 litres du mélange d'oxygène, d'acide carbonique et d'azote à la pression normale.

GEORGES VITOUX.

LIVRES NOUVEAUX

P. Merklen et J. Heitz. — *Examen et séméiotique du cœur.* [Tome II : *Le rythme du cœur et ses modifications.*] — Troisième édition entièrement refondue. Un vol. petit in-8° de l'« *Encyclopédie des Aides-Mémoire* », de 159 pages, avec 28 figures. Prix, broché : 2 fr. 50; cartonné toile : 3 francs. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Cette seconde partie de l'*Examen et séméiotique du cœur* vient faire suite au volume publié il y a trois mois et dans lequel se trouvaient résumées les indications que l'on peut tirer de l'examen direct du cœur par l'inspection, la palpation, la percussion et l'auscultation. Le volume actuel, complètement nouveau, comprend, dans un premier chapitre, le résumé des doctrines et des travaux récents sur le rythme cardiaque, sur la question de l'origine neurogène ou myogène de ce rythme et sur le rôle du faisceau auriculo-ventriculaire de His. Les modifications pathologiques du rythme ont été longuement étudiées. Le lecteur trouvera dans ce livre tout ce qu'il importe de savoir sur les différentes allorythmies ou arythmies ordonnées (intermittences, rythme couplé, troubles de la conductibilité, irrégularités respiratoires). La description du syndrome de Stokes-Adams comprend l'analyse des importants travaux français et étrangers parus sur cette question au cours de ces dernières années. Viennent ensuite une série de chapitres consacrés aux formes désordonnées de l'arythmie, à la bradycardie et aux diverses tachycardies. Ces différentes formes ont été étudiées surtout au point de vue clinique, et l'on y trouvera, en maints endroits, avec l'exposé des données cliniques, celui de l'opinion propre des auteurs et des faits de leur expérience personnelle.

J. D.

Nouveau Traité de Chirurgie, publié sous la direction de A. LE DENTU et PIERRE DELBET, Paris 1907, (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs).

Les années passent et le *Traité de chirurgie clinique et opératoire*, qui avait eu, à son heure, un légitime succès, avait besoin d'être rajeuni. C'est ce qu'entreprennent de faire les deux hommes qui avaient procédé à sa publication. Le *Nouveau traité de chirurgie*, pour lequel ils ont conservé la plupart de leurs anciens collaborateurs, auxquels ils en ont adjoint quelques-uns, plus jeunes, comme le veut la loi de nature, sera donc l'œuvre ancienne rajeunie. Mais une idée très heureuse a présidé à la publication nouvelle : le *Nouveau traité de chirurgie* paraît en fascicules séparés. « Ceux-ci représentent autant de monographies où se groupent naturellement les affections ayant entre elles des connexions plus ou moins étroites, au point de vue de leur nature ou de leur siège. Leur indépendance absolue permettra d'en poursuivre la publication plus rapidement que s'il s'agissait de faire paraître plusieurs volumes dans un ordre conforme au plan général de l'ouvrage. »

Deux fascicules viennent de paraître : l'un, le premier de tous, est consacré aux « grands principes morbides » — traumatismes, infections, troubles vasculaires et trophiques, cicatrices — par M. Pierre Delbet aidé de MM. M. Chevassu, A. Schwartz et V. Veau; le second, le neuvième de l'ouvrage complet, est dû à L. Ombredanne, et s'occupe des muscles, tendons, bourses séreuses.

Si, comme on n'en saurait douter, les autres fascicules ressemblent à ceux qui viennent de paraître, le *Nouveau traité de chirurgie* est assuré d'un succès semblable à celui de son aîné.

J.-L. F.



FACULTÉ DE PARIS

Technique clinique. — Un cours de vacances sera fait du 2 au 23 Septembre, à l'hôpital Saint-Antoine, dans le service de M. le professeur Hayem, par MM. Bensaude, Georges Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs et ancien chef de clinique.

Ce Cours, absolument pratique, comprendra l'examen clinique des malades, et la démonstration de quelques procédés spéciaux de diagnostic et de traitement.

On étudiera spécialement :

Les affections de l'appareil respiratoire : tuberculose au début, épanchements pleuraux, suralimentation, régime alimentaire dans les pneumonies, examen des crachats, injections intra-trachéales, gymnastique respiratoire, abcès de fixation, collargol, etc. (M. G. Rosenthal).

Les affections du tube digestif : ulcère de l'estomac, sténose du pylore, diagnostic précoce du cancer, entérocolite muco-membraneuse, gastrodiaphanie, recto-sigmoïdoscopie, etc. (M. Bensaude).

Les affections du cœur, des vaisseaux et du sang : endocardite, aortite, anévrisme, chlorose, anémies, leucémies, médication cardiaque, digitale, saignée, etc. (M. Agasse-Lafont).

Le cours complet en 25 leçons, aura lieu le matin, à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, les lundis, mercredis, jeudis et samedis, de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4, et de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Le Cours commencera le lundi 2 Septembre et sera terminé le lundi 23 Septembre.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours élémentaire et pratique de *Neurologie clinique*, sous la direction de M. Claude, agrégé, et de MM. P. Lejonne, F. Rose, chefs de clinique, et P. Touchard, commencera le lundi 23 Septembre. Ce cours sera complet en 20 leçons. Chacune de ces leçons comprendra : 1° un court exposé théorique; 2° la présentation par les conférenciers de malades atteints des affections qui ont fait l'objet de la leçon théorique; 3° examen de malades, recherches de symptômes, exercices de diagnostic pratique par les élèves sous la direction des conférenciers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir des notions élémentaires de neurologie et aux docteurs en médecine qui veulent posséder des connaissances pratiques sur les affections du système nerveux.

Programme du Cours : 1re Leçon : Anatomie générale du système nerveux. Topographie de l'encéphale et de la moelle. Examen de pièces anatomiques. — 2e Leçon : Séméiologie générale des affections du système nerveux. Exercices de recherche des principaux symptômes. — 3e Leçon : Troubles moteurs d'origine périphérique. Névrites, polynévrites, paralysies périphériques. — 4e Leçon : Troubles moteurs d'origine médullaire. Paraplégies. Mal de Pott. Tumeurs de la moelle. — 5e Leçon : Troubles moteurs d'origine encéphalique. Hémiplégie. Hémorragie et ramollissement cérébral. Aphasie. — 6e Leçon : Atrophies musculaires. Myopathie. Atrophies de cause myélopathique. — 7e Leçon : Séméiologie des troubles sensitifs. Les anesthésies. Syringomyélie. Névralgies. — 8e Leçon : Séméiologie des troubles de l'équilibre et de la marche. Tabes. Friedreich. — 9e Leçon : Séméiologie des troubles intellectuels. Paralysie générale. Idiotie. Débilité mentale. Psychasthénie. — 10e Leçon : Séméiologie et examen clinique de l'œil. Paralysies oculaires. Hémianopsie. — 11e Leçon : Séméiologie des tremblements. Goitre exophtalmique. Parkinson. Tics. Chorée. — 12e Leçon : Crises convulsives. Hystérie. Epilepsie. Epilepsie Jacksonienne. — 13e Leçon : Infections. Méningites, myélites, encéphalites. Paralysie infantile. Encéphalopathies infantiles. Sclérose en plaques. — 14e Leçon : Tumeurs cérébrales. Syndromes méningés. Ponction lombaire. — 15e Leçon : Syphilis nerveuse. Hérédo-syphilis. Syphilis acquise. Accidents parasyphilitiques. — 16e Leçon : Thérapeutique spéciale du système nerveux. Chirurgie nerveuse. Electricité. Rééducation motrice et mentale. Hydrothérapie. Médicaments nervins. — 17e, 18e, 19e et 20e Leçons. Examen de malades, exercices de diagnostic, rédaction d'observations, d'ordonnances, de certificats par les élèves.

Ces cours auront lieu tous les jours à 4 h. 1/2, sauf le dimanche, à la salle d'examen des malades, clinique Charcot, à la Salpêtrière. Le nombre des élèves est limité. Le montant du droit à verser pour les 20 leçons est de 80 francs.

S'adresser, pour se faire inscrire dès à présent, jusqu'au 23 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le Conseil de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux vient d'émettre le vœu :

1° Que des exercices techniques d'orthopédie soient annexés à l'enseignement officiel de la chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie;

2° Qu'il soit créé un emploi de démonstrateur technique de ces exercices.

Dès que l'emploi sera créé, un nouvel avis sera inséré dans les journaux.

Ecole de médecine de Marseille. — L'assemblée des professeurs de l'École de médecine de Marseille vient de présenter le vœu suivant tendant à la transformation de l'École en Faculté de médecine :

L'Assemblée de l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Considérant : 1° que le nombre des étudiants est suffisant pour justifier la création d'une Faculté mixte de médecine et de pharmacie;

2° Que lors de la transformation des Écoles de Lyon, Bordeaux, Lille et Toulouse et du transfert de celle de Strasbourg à Nancy, ces Écoles avaient une centaine d'élèves de moins que celle de Marseille;

3° Considérant les grands sacrifices que fait la Ville pour son École de plein exercice depuis trente-deux ans;

4° Que l'importance de la ville de Marseille est de nature à alimenter, dans une large mesure, l'enseignement, surtout par ses ressources anatomiques et cliniques, hors de pair avec celle de toutes les autres villes de France, Paris excepté;

5° Que ses relations coloniales la mettent dans une situation privilégiée au point de vue de l'installation d'un enseignement colonial, comme le prouve, du reste, le fonctionnement déjà très florissant de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales qui vient d'être créée à Marseille;

6° Que le nombre des chaires est aussi élevé que celui des Facultés et permet aux étudiants d'y trouver un enseignement équivalent, à la dénomination près.

Émet le vœu que l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille soit transformée en Faculté mixte de médecine et de pharmacie pourvue d'un enseignement colonial complet et prie M. le recteur de l'Académie de vouloir faire approuver ce vœu par le Conseil de l'Université et le transmettre à M. le ministre de l'Instruction publique en l'appuyant de son avis le plus favorable.

Don à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Le doyen de la Faculté est autorisé, au nom de cette Faculté, à accepter le legs fait par M. Danel, d'un capital de 50.000 francs, dont les arrérages devront être affectés à la fondation d'une chaire d'accouchement.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Sont promus ou nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade d'officier : MM. Pellegrin et Léonce Petit (de Paris).

Au grade de chevalier : MM. Barral, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon; Coutière, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris; Nicloux (de Paris), Sommelet, pharmacien en chef des hôpitaux de Paris, et Thil (de Paris).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin principal de 2e classe, M. le médecin principal de 2e classe retraité Arami; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 1re classe retraités : Recoules, Le Guen, Pinard, Morel, Bouyssou ; au grade de médecin-major de 2e classe, M. le médecin-major de 2e classe démissionnaire, Montel ; au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. le médecin aide-major de 1re classe démissionnaire, Girandon.

Hommage à M. Lucas-Championnière. — Les amis et les élèves de M. Lucas-Championnière, désirant célébrer sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, ont décidé de lui offrir une plaquette dont l'exécution a été confiée à M. Paul Richer, membre de l'Institut, ancien interne de M. Lucas-Championnière.

Les membres du Comité se composent de : MM. Lord Lister, président d'honneur; le professeur Guyon, membre de l'Institut, président; Debove, doyen de la Faculté de médecine; Roux (de l'Institut), directeur de l'Institut Pasteur; Périer (de l'Académie de médecine); Pinard, professeur à la Faculté de médecine; P. Berger, professeur à la Faculté de médecine; Paul Segond, ancien président de la Société de chirurgie; H. Hartmann, chirurgien de l'hôpital Lariboisière; Demelin, accoucheur des hôpitaux; H. Delagenière (Le Mans); Gentil, médecin inspecteur général; Jacques Reverdin, professeur à la Faculté de médecine de Genève; Auguste Reverdin, professeur à l'Université de Genève; Saxtorph, chirurgien de l'hôpital communal de Copenhague; G. Stoicesco, professeur à la Faculté de médecine de Bucarest; Crouzet (Creil); Louis Legendre, Grandjux, Michon, Dagron, Le Marchadour, secrétaires du Comité.

Les cotisations sont reçues chez M. Georges Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

Tout souscripteur d'une somme de 25 francs aura droit à une plaquette de bronze.

Inspection des Ecoles. — M. Delaunay est nommé médecin-inspecteur des écoles du canton de Montreuil-sous-Bois.

Colonies françaises.

Université d'Alger. — A la suite de la récente inspection des Ecoles supérieures d'Alger par le regretté Moissan et le professeur Bouchard, qui s'étaient déclarés favorables à la création de l'Université d'Alger, le gouverneur général de l'Algérie a repris le projet et l'a proposé aux délégations financières, qui l'ont voté. Ce vote concorde avec l'opinion de M. Cazeneuve, rapporteur du budget de l'Algérie, qui réclamait cette création d'une Université de l'Afrique du Nord.

Moissan et le professeur Bouchard avaient, dans leur rapport, proposé l'établissement d'instituts de sciences naturelles, d'acclimatation botanique et zoologique, d'hygiène, etc., et avaient insisté sur les conséquences politiques et sociales de la création d'une Université, qui serait un puissant agent de cohésion entre les races diverses composant la population de notre colonie.

Une Université à Hanoï. — M. Beau, gouverneur de l'Indo-Chine, a proposé, sans grand succès d'ailleurs, l'organisation d'une Université indigène à Hanoï, pour répondre à un sérieux mouvement qui pousse les Annamites vers les études des sciences européennes. Les succès des Japonais, transformés par la civilisation occidentale, leur a démontré la nécessité de cette initiation à cette civilisation.

La récente création d'une Université chinoise sur le modèle des Universités européennes, est de nature à entraîner les Annamites dans ce mouvement. Déjà de jeunes étudiants sont partis au Japon et en France.

Étranger.

La lutte contre l'absinthisme. — En attendant que les Chambres française se décident à interdire la fabrication et la vente de l'absinthe, ces diverses mesures sont dès à présent strictement appliquées en Belgique.

En vertu d'une loi votée l'an dernier et promulguée au *Moniteur* le 27 Septembre 1906, à partir du dimanche 28 Juillet 1907, la fabrication, le transport ainsi que la détention pour la vente des absinthes sont interdites en Belgique sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, et d'un emprisonnement de huit jours à six mois.

IIIe Congrès international pour l'assistance des aliénés. — Ce Congrès aura lieu à Vienne, les 7-11 Octobre 1908, sous la direction de M. le professeur Obersteiner, conseiller aulique.

Les déclarations d'adhésions, des rapports et des démonstrations doivent etre adressées jusqu'au 1er Juillet 1908, au secrétaire général docent MM. Alexandre Pilcz, Wien, IX, Lazarettgasse, 14, qui donnera tous les renseignements voulus.

Les détails du programme seront publiés plus tard.

RENSEIGNEMENTS

Médecin expérimenté demande à *acheter clientèle* dans les environs de Paris. Ecrire *P. M.*, 372.

Docteur capable représentant bien est demandé de suite petite ville du centre. Ecrire *P. M.*, 346.

Externe chirurgie Saint-Louis, demande remplacement du 1er Août au 10 Sept., 30 fr. Ecrire *P. M.*, 384.

Poste à 2 heures Paris; 7.000 francs touchés, 1.400 fr. de fixe. On céderait pour 3.500 fr. ; avec pharmacie, cheval et voiture. S'adresser *P. M.*, 3851.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
ET
LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

La loi sur les accidents du travail laisse au blessé le droit de choisir son médecin. Or, quand on interroge les médecins sur ce point, la plupart d'entre eux déclarent qu'ils ne sont presque jamais appelés à donner leurs soins à des blessés du travail. Notre collaborateur R. Romme[1] vient de montrer que, si les médecins ne voient guère les accidentés du travail, cela tient, en grande partie, à ce que ceux-ci sont savamment attirés par des « confrères » d'une espèce toute particulière qu'il appelle « les médecins marrons ».

* * *

Cette question des accidents du travail est des plus touffues et, quand on la connaît quelque peu, on est à même d'assister à des scènes bien curieuses de la comédie humaine.

* * *

La classe ouvrière a-t-elle retiré de grands bénéfices de cette fameuse loi sur les accidents du travail? Il est permis d'en douter. En tout

1. R. ROMME. — Accidents du travail et « Médecins marrons ». *La Presse Médicale*, 1907, 27 Juillet, n° 60.

cas, les pêcheurs en eau trouble, les ouvriers paresseux ont trouvé là une mine précieuse à exploiter. Causez sur ce sujet avec quelque médecin de quartier et vous collectionnerez rapidement une série d'édifiantes anecdotes.

Pour faire pendant au rôle des « médecins marrons », il faudrait montrer les agissements des hommes d'affaires louches qui rôdent autour des ateliers, les lamentations des ouvriers qui se font blesser exprès, éternisent un bobo ou attribuent au travail d'atelier la contusion reçue après boire. Il serait exagéré également de croire que les Compagnies d'assurances ne sont que de pauvres agnelles sans défense et poursuivies par des loups dévorants. Il y a des Compagnies prospères, dirigées par des hommes intelligents, qui n'hésitent pas à payer convenablement les médecins pour que les blessés, bien soignés, guérissent vite et n'occasionnent pas à la Compagnie des frais de pension onéreux. D'autres Compagnies joignent avec difficulté les deux bouts et n'hésitent pas à faire flèche de tout bois. Lisez, à ce sujet, l'ouvrage de notre confrère Maurice Chopinet[1] :

« Les Compagnies d'assurances sont de riches collectivités constituées dans un but de spéculation. Elles sont fondées avec de gros capitaux; l'intérêt, pour elles, prime tout; il leur faut le plus de bénéfices possible, elles n'ont pas d'autre but en se créant.

« Aussi, n'est-il pas étonnant que, pour arriver à ce résultat, elles s'ingénient à réduire les frais de toute nature qui leur incombent. Or, ces frais se composent notamment des indemnités qu'elles doivent verser aux blessés qui sont leurs assurés et des frais médicaux que réclament les médecins qui ont soigné ces blessés. Il ne leur est pas facile d'échapper à l'obligation d'acquitter les premiers, et c'est surtout les seconds qu'elles ont cherché à diminuer en s'assurant le concours de médecins qu'elles rétribuent d'une façon dérisoire.

« Or, les médecins, en subissant les exigences des Compagnies d'assurances, ne font qu'enrichir les actionnaires de ces Sociétés financières, et c'est à leurs dépens que ceux-ci encaissent d'énormes bénéfices.

« Chaque administrateur touche de fructueux jetons de présence ; 10 pour 100 des bénéfices bruts sont répartis entre eux ; chaque président possède un traitement de 50.000 francs ; celui des sous-directeurs et inspecteurs est à l'avenant.

« Et ce sont ces administrateurs à gros appointements qui prétendent que le médecin est trop honoré au tarif ouvrier et veulent lui imposer un tarif à forfait dérisoire[1].

« Ce sont eux qui prétendaient, avant le vote de la loi de 1905, que, si on les obligeait à payer aux ouvriers le demi-salaire dès le premier jour de l'accident et aux médecins leurs honoraires selon le tarif ouvrier substitué au tarif de l'Assistance médicale gratuite, *ce serait porter un grand coup à l'industrie française*, qui serait obligée de payer alors aux Compagnies des primes plus élevées. En réalité, ce sont les Compagnies qui prélèvent sur les industriels, les blessés et les médecins, une véritable dîme pour leur permettre de répartir entre leurs actionnaires de gros traitements et de gros dividendes.

« On comprend alors qu'avec cette mentalité les Compagnies d'assurances défendent leur caisse avec une âpreté qui n'a d'égale que leur peu de scrupule. »

Pour réduire leur frais médicaux dans la plus grande mesure possible, les Compagnies d'assurances confiaient à des médecins choisis et rémunérés par elles le soin de soigner les blessés de leurs assurés. Le médecin de la Compagnie qui aurait touché 8 francs pour faire les certificats nécessaires, opérer, panser, par exemple, pendant plusieurs semaines un phlegmon de la cuisse, se contentait de faire un premier certificat, d'encaisser les 8 francs et engageait le blessé à aller à l'hôpital ; il lésait donc un confrère et volait le budget de l'Assistance publique et les contribuables. Le médecin de la Compagnie et la Compagnie étaient les seuls à retirer un bénéfice de cette belle opération.

Depuis la loi de 1905 cette petite spéculation est un peu gênée ; les Compagnies d'assurances, de par cette loi, sont tenues de payer aux hôpitaux les frais de séjour de leurs assurés. Aussi certaines Compagnies d'assurances ont fondé des cliniques dirigées par des médecins et des chirurgiens salariés par elles, et où elles attirent les ouvriers victimes d'accidents du travail par des procédés qui ne sont pas sans quelque analogie avec ceux qu'emploient les « *médecins marrons* » : avantages pécuniaires consentis aux blessés qui se font soigner dans ces cliniques; *racolage* par les agents des Compagnies qui « parcourent les chantiers en recommandant aux patrons de ne pas appeler certains médecins en cas d'accidents, allant même jusqu'à les menacer s'ils n'obéissent pas à ce mot d'ordre de résilier leur police. Ils obligent les patrons à leur adresser leurs sinistrés, sermonnent ceux-ci et usent de tous les moyens pour les contraindre à se rendre chez le médecin de la Compagnie ». (Chopinet.)

* * *

Ces faits et les faits mentionnés par R. Romme ont une grande importance pour le corps médical. La loi du 31 Mars 1905 prévoit que le tarif des honoraires médicaux en usage actuellement pourra être modifié au bout de deux ans; nous approchons de cette revision des honoraires médicaux; à certains indices on sent venir la tempête qui va probablement se déchaîner dans la grande presse à seule fin de faire modifier ce

1. Maurice Chopinet. — « La situation matérielle du médecin et les lois nouvelles ». Paris, 1907.

1. Jai sous les yeux un de ces engagements à forfait, il porte :
Huit francs à forfait pour chaque accident, quelle qu'en soit l'importance, pour soins donnes et certificats de constatation et de guérison, fournis à la Société sur les imprimés habituels.

tarif dans le sens désiré par les Compagnies d'assurances.

Les Compagnies d'assurances ont constitué un dossier considérable avec les agissements des « médecins marrons » et elles comptent bien l'utiliser au bénéfice de leur cause.

Le corps médical doit se préparer à se défendre, pour faire maintenir le libre choix du médecin et pour conserver des tarifs raisonnables. Il ne faut pas que les fautes de quelques-uns, habilement exploitées, retentissent sur la masse des médecins.

Il serait hautement désirable que directeurs des Compagnies d'assurances sérieuses et médecins consciencieux s'entendent pour lutter contre les pirates de tous bords et pour établir un équitable *modus vivendi*, où les intérêts des ouvriers honnêtes, des assureurs et des médecins seraient également respectés. C'est l'intérêt de tous.

Il ne faut pas se le dissimuler : beaucoup d'hommes politiques seraient désireux de voir l'Etat s'emparer du monopole des assurances des accidents pour caser ses fonctionnaires, ses médecins et enrichir le budget ; Compagnies d'assurances, ouvriers et médecins seraient ainsi mis d'accord.

La fable de l'huître et des plaideurs est toujours d'actualité.

P. Desfosses.

A travers le Monde

TIBET

L'expédition anglaise à Lhassa a appelé l'attention sur le Tibet et donné aux publications qui le concernent un intérêt nouveau. Aujourd'hui l'empire britannique domine en réalité ce pays, mais les Anglais n'auront guère de contact avec les indigènes que dans des marchés-frontières et le Tibet rentrera dans son isolement, imposé par la théocratie qui le gouverne.

L'ouvrage allemand *Das Kloster Kumbum*, dû au lieutenant prussien Filchner, est consacré à la description du célèbre couvent bouddhiste de Koumboum, situé dans le Tibet oriental (Amdo), presque à la frontière de la Chine. Ce couvent doit sa réputation non seulement à ce qu'il a été le lieu de naissance et de séjour du réformateur Tson-kha-pa, fondateur du bouddhisme-lamaïte, mais encore à ce qu'il recèle, au milieu de ses temples et de ses collèges, l'arbre miraculeux qui, dit-on, reproduit constamment sur ses feuilles, tantôt l'image de Bouddha, tantôt les formules magiques du bouddhisme, en caractères sacrés, lantsa ou tibétains.

Un plan détaillé donne l'emplacement des principaux édifices de Koumboum.

On peut ainsi suivre pas à pas l'auteur dans son excursion et se croire transporté avec lui à Koumboum. De la porte d'entrée en forme de *stoupa* (tchorten) on se rend au « Temple des huit stoupa », puis du « Palais du trésorier du grand collège », monument de style tibétain, à la « Grande cuisine à thé », de style chinois, où, dans d'immenses marmites, on fait bouillir tous les jours des milliers de litres de thé, additionné d'une grande quantité de beurre et de *tsampa* (farine grillée). Contournant cette cuisine, on arrive à la « Faculté de médecine ». Plus de 600 novices, sous la conduite de lamas-médecins, y étudient l'emploi des vingt-quatre remèdes contre les vingt-quatre maladies principales, après avoir passé la belle saison dans les montagnes environnantes pour y ramasser les simples qui sont desséchés, pulvérisés, mis en paquets par leurs soins et vendus ensuite aux fidèles, au profit du couvent.

Le bel édifice de la « Faculté de médecine » borde, au nord, un ensemble de trois temples qui constituent la gloire de Koumboum. C'est d'abord le « Temple au toit d'or », dont les colonnes de style tibétain, entourées d'étoffes, supportent deux étages garnis, à la manière des pagodes chinoises, de toits recourbés aux angles et recouverts de plaques de cuivre portant une épaisse dorure (de 3 à 6 millimètres). A l'intérieur, ce temple est sombre, comme tous les autres temples bouddhistes-lamaïtes, et il y règne la même odeur *sui generis*. C'est une salle carrée de 17 mètres de côté, au milieu de laquelle se dresse, sur un socle de 3 mètres de haut, une statue colossale de Tsong-kha-pa, en cuivre doré.

A droite et à gauche du « Temple au toit d'or » se trouvent ceux de Tsong-kha-pa et de Dipangkara-Bouddha, avec des statues dorées de ces personnages sacrés. Le premier de ces temples contient en outre l'image du fondateur du lamaïsme peint par lui-même avec son propre sang à l'époque où il étudiait à Lhassa. Il envoya cette image à sa mère qui, restée à Koumboum, était attristée de cette séparation. Quel ne fut pas son étonnement quand, ayant développé cette image, elle l'entendit parler et lui raconter dans tous ses détails la vie édifiante de l'absent!

En face des trois temples se trouve le « Grand Collège », où plus d'un millier de moines du premier degré apprennent la dogmatique bouddhiste. C'est une sorte de faculté de théologie qui, avec la « Faculté de médecine » et deux autres facultés dont le siège est au sud des temples, presque au milieu des cellules et des maisons qu'habitent les moines, constitue ce qu'on pourrait appeler l'Université de Koumboum.

LIVRES NOUVEAUX

J. Visoin-Cornateano. — *La mort par inhibition.* Un vol. in-8°, de 128 pages, avec une préface de M. Brouardel. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

En médecine légale, il est d'un haut intérêt de ne rien ignorer des circonstances pouvant amener la mort par inhibition.

Les médecins légistes, les magistrats surtout, auront donc avantage à consulter le travail de M. Visoin-Cornateano. Ils y trouveront des documents précieux sur cette question si importante.

G. V.

FACULTÉ DE PARIS

Nominations. — Le *Journal officiel* vient d'enregistrer les nominations suivantes :
Chaire d'anatomie : M. Nicolas.
Chaire d'histologie : M. Prenant.
Chaire de clinique obstétricale : M. Bar.
Chaire d'opérations et appareils : M. Quénu.
Chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie : M. G. Ballet.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — *Comité de direction* : Le doyen, le professeur de médecine légale, le professeur de clinique des maladies mentales.

La présence des élèves est obligatoire à tous les cours et conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

Cours théorique de médecine légale. — Ce cours sera professé les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à la Faculté (amphithéâtre de pharmacologie), à 4 heures.

1° En Novembre et Décembre 1907, par M. le professeur Thoinot; 2° en Janvier et Février 1908, par M. Balthazard, agrégé. Le premier cours aura lieu le lundi 11 Novembre 1907.

Cours pratique de médecine légale. — Ce cours commencera à la Morgue, le mercredi 13 Novembre 1906, à deux heures de l'après-midi et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Les mercredis : M. le professeur Thoinot; les vendredis : M. Descoust, chef du laboratoire de médecine légale; les lundis : M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Conférences de médecine légale pratique. — M. le professeur Thoinot, assisté de M. Courtois-Suffit, médecin des hôpitaux, de M. Demoulin, chirurgien des hôpitaux, et de MM. Dervieux et Paul, moniteurs, dirigera les mardis et vendredis de neuf heures à midi, des exercices pratiques portant sur toutes les questions médico-légales : autopsies, expertises au criminel, au civil et en matière d'accidents de travail.

Les conférences auront lieu soit à la Morgue, soit à la Faculté, soit à l'hôpital Laennec. Suivant les sujets, le lieu des réunions sera indiqué au fur et à mesure pour chaque conférence.

MM. Ogier, Vibert, Descoust feront chaque semaine au laboratoire de toxicologie des conférences et des exercices pratiques de chimie et de microscopie appliqués à la toxicologie et aux recherches médico-légales.

Cours clinique de psychiatrie. — M. le professeur Joffroy commencera ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne le samedi 16 Novembre 1907 à dix heures du matin, et le continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie. — MM. Dupouy et Charpentier, chefs de clinique des maladies mentales commenceront ce cours, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne, le jeudi 7 Novembre 1907, à neuf heures, et le continueront les samedis, lundis et jeudis suivants à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie medico-légale. — M. N..., agrégé, commencera ce cours le lundi 3 Février 1908, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les jeudis et lundis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports. — MM. Dupouy et Charpentier, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront ces exercices pratiques, qui se feront à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les landis et jeudis à 10 heures, et commenceront le lundi 11 Novembre 1907, à la même heure.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de medecine légale et de psychiatrie. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de seize inscriptions) et étrangers, sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures. Les titres et diplômes, et de plus pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : un droit d'immatriculation, 20 francs; un droit de bibliothèque, 10 francs; quatre droits trimestriels de laboratoire à 75 fr., soit 300 fr.; un droit d'examen, 100 fr.

HOPITAUX ET HOSPICES

Un hospice départemental à Villejuif. — Le Conseil général, sur la proposition de M. Roussel, a ratifié l'acquisition des terrains pour la construction d'un hospice départemental de vieillards à Villejuif. Les travaux de construction vont être mis en adjudication. Ils s'élèveront à 4.285.000 francs; la fournitare du mobilier sera confiée autant que possible à des associations ouvrières. On demandera une subvention à l'Etat.

Psychiatrie clinique. — M. Roubinowitch fera, tous les jeudis à 10 heures, des *Conférences de psychiatrie clinique* pendant les mois d'Août et de Septembre, à l'hospice de la Salpêtrière.

Se faire inscrire d'avance à l'hospice de la Salpêtrière.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille de l'Assistance publique. — *Médaille d'or.* — M. H. Thuilié, à Paris.

Médaille d'argent. — M. Peaucellier, à Amiens.

Médaille de bronze. — MM. Cournal, à Cusset (Allier); Gaube, à Villefranche-Saint-Phal (Yonne); David, à Angoulême (Charente).

Corps de santé de la marine. — La loi nouvelle, portant organisation du corps de santé de la marine, vient d'être promulguée au *Journal officiel*.

D'après le titre 1er de la nouvelle loi, les cadres du corps de santé, dans la ligne médicale, sont composés comme suit :

Médecin général de 1re classe, 1; médecins généraux de 2e classe, 6; médecins en chef de 1re classe, 14; médecins en chef de 2e classe, 15; médecins principaux, 65; médecins de 1re classe, 140; médecins de 2e classe, 100; médecins de 3e classe. (Nombre variable selon les besoins du service.)

École du service de santé de la marine et de ses annexes. — Un arrêté ministériel modifie comme suit : les articles 9, 77 et 80 de l'arrêté du 12 Octobre 1891.

Art. 9 (paragraphe 3 nouveau). — Les jeunes gens qui se destinent à la carrière pharmaceutique doivent justifier pour l'admission au concours : soit du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire ou du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique avec la mention « lettres-philosophie », ou avec la mention « lettres-mathématiques », ou du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire moderne avec l'une ou l'autre des trois mentions, soit transitoirement du diplôme de bachelier ès-sciences complet. Ils doivent en outre pour être admis à prendre part aux épreuves du susdit concours justifier de l'accomplissement de deux années de stage dans une Ecole annexe de médecine navale, ou tout au moins d'une année s'ils comptent déjà un an de stage officinal.

Art. 77 (nouveau). — Les Ecoles annexes ont pour objet



de faire accomplir par les jeunes gens qui se destinent à la médecine leur première année d'études médicale et par les candidats à la carrière pharmaceutique les années de stage réglementaire.

Art. 80 (paragraphe 2 nouveau). — Les élèves en pharmacie admis dans les Écoles annexes y accomplissent deux années de stage réglementaire ou taut au moins une année s'ils comptent déjà un an de stage officinal.

(Paragraphe 3 nouveau). — Après avoir accompli, pour les étudiants en médecine, une année d'études médicales et, pour les étudiants en pharmacie, la période de stage prévue au paragraphe précédent, ces élèves prennent part au concours d'entrée à l'École principale du service de santé de la marine.

Les étudiants en pharmacie admis au susdit concours sont dispensés de la troisième année de stage, l'année de stage à l'École d'application des médecins et pharmaciens de la marine ou à celle des médecins et pharmaciens militaires devant leur en tenir lieu. De plus, les épreuves du concours d'admission à l'École principale du service de santé de la marine à Bordeaux dispensent ces étudiants de l'examen de validation de stage.

Chirurgiens-dentistes. — La seconde session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira, en 1907, au chef-lieu de chaque Académie, le 16 Octobre.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :
Epreuves écrites : mercredi 16 Octobre.
Epreuves orales : jeudi 17 Octobre.

Les registres d'inscriptions seront ouverts du 16 Septembre au 12 Octobre inclus.

Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Le dispensaire-école Marie-Amélie. — Le dispensaire situé 37, rue de la Glacière, a été fondé par Mme Achille Fould pour former des infirmières professionnelles qui pourraient devenir des directrices pour les dispensaires ou des gardes privées.

L'école reçoit gratuitement, par an, douze élèves internes et douze élèves externes. L'instruction dure deux ans comme dans la plupart des écoles d'infirmières à l'étranger.

Pendant la première année, les élèves font le service du dispensaire. Elles ont deux cours par semaine, avec interrogations, faits par différents médecins, chirurgiens et spécialistes.

A la fin de la première année, les élèves subissent un examen de passage qui leur donne le droit d'être admises en deuxième année.

Les élèves de deuxième année ont un cours par semaine et font des stages de trois mois dans divers hôpitaux et dans les diverses spécialités.

Au dispensaire les élèves soignent en outre les opérés et servent les opérations.

A la fin de la deuxième année, un jury composé de chirurgiens et de médecins, fait passer l'examen final et remet à chaque élève son diplôme.

L'école reste en contact avec les élèves diplômées et sert d'intermédiaire sans aucune rétribution entre elles, et les docteurs qui désirent, soit des gardes pour la ville, soit des directrices de dispensaires.

Pour les inscriptions s'adresser à la directrice du dispensaire, 37, rue de la Glacière. Les cours ouvrent dans la première semaine d'Octobre et les inscriptions sont reçues dès maintenant pour l'année 1907-1908.

Étranger.

La lutte contre le cancer. — On annonce de Genève que M. Robert Odier vient de créer un Institut suisse pour l'étude des maladies cancéreuses.

IIe Congrès international de physiothérapie (Rome, 13 Octobre 1907). — *Facilités de voyage* : Chaque membre du Congrès doit réclamer un carnet de voyage à coupons. Le carnet se compose de 20 coupons. Chaque coupon donne droit à un voyage à tarif réduit de 50 pour 100. Ces voyages peuvent être effectués d'un bout à l'autre de l'Italie et dans les Iles (Sicile, Sardaigne, Lipari, etc.). Les coupons sont valables du 1er Octobre au 15 Novembre 1907.

Toutes les demandes relatives aux voyages en Italie doivent être adressées, dès à présent, au professeur Colombo, via Plinia, 1, Rome.

Les adhésions et demandes pour la France doivent être adressées à M. A. Weil, 21, rue d'Edimbourg, Paris. (Prix des cotisations : 20 francs pour les membres titulaires, 15 francs pour les membres associés. Peuvent être membres associés les dames, parents et amis des membres titulaires).

Pour tous renseignements concernant les travaux du Congrès, rapports, communications, exposition (appareils, instruments, eaux thermales, stations climatériques, photographies, livres, etc.), s'adresser à M. Maurice Faure, à La Malou (Hérault).

Le Congrès se tiendra à Rome, du 13 au 16 Octobre, sous la présidence du professeur Baccelli.

Le Comité français d'initiative et de propagande est présidé par M. le professeur Landouzy.

Congrès des gouttes de lait. — Un Congrès des gouttes de lait et de la protection de l'enfance se tiendra à Bruxelles du 12 au 16 Septembre prochain.

Pour les adhésions et renseignements, s'adresser à M. E. Lust, secrétaire général, 27, rue de la Limite, à Bruxelles.

CONCOURS

Asile d'aliénés de la Seine. — Un arrêté ministériel autorise le préfet de la Seine à recruter par un concours spécial les médecins des asiles d'aliénés de la Seine.

D'après cet arrêté, seront admis à prendre part au concours les médecins en chef et les médecins adjoints des asiles publics, asiles privés faisant fonctions d'asiles publics, à la condition qu'ils aient occupé effectivement un poste dans un de ces établissements pendant une période d'au moins deux ans.

RENSEIGNEMENTS

Externe chirurgie, Saint-Louis, demande remplacement du 10 Août au 1er Sept., 30 fr. Ecrire *P. M.*, 384.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA PROPRETÉ JAPONAISE

Nous nous faisons des illusions sur la propreté britannique. La classe aisée et l'aristocratie sont très propres, sans doute; mais le peuple et même la petite bourgeoisie sont aussi sales que chez nous. Nos paysans de Gascogne ou nos ouvriers du Nord n'ont rien à envier, au point de vue propreté, à leurs congénères de Birmingham ou du Devonshire.

De mes pérégrinations à travers le monde, j'ai rapporté cette impression qu'il n'y a qu'un peuple vraiment propre, le peuple japonais.

*
* *

L'empire du Soleil Levant détient le record de la propreté. Celle-ci régnait en maîtresse au pays des *mousmées* bien avant que les Européens se fussent aventurés dans ces lointains parages.

Le besoin de la propreté est inné chez le Japonais. Son bain quotidien est pour lui une nécessité aussi impérieuse que celle de son bol de riz. Les circonstances les plus périlleuses ou les plus dramatiques ne lui font pas oublier qu'il doit rester propre et prendre son bain.

Pendant la campagne de Mandchourie, les marches forcées, les coups de fusil des Russes, la rigueur de l'hiver ont été, j'en suis convaincu, moins durs au troupier nippon que l'obligation de rester souvent sale, couvert de sueur, de boue ou de poussière, sans pouvoir se laver de la tête aux pieds.

Aussi, chaque fois que l'occasion se présentait

pour lui de se nettoyer, ne la laissait-il pas échapper. Dès que les troupes stationnaient dans un village, des marmites chinoises étaient allumées pour faire chauffer de l'eau. Les baignoires manquaient, mais dans un coin de la cour, à l'abri du vent, si c'était pendant l'hiver, les hommes, peu sensibles au froid, se débarrassaient de leurs habits et se passaient sur tout le corps des serviettes trempées dans l'eau bouillante, légèrement exprimées. Les troupes stationnaient-elles pour quelques jours dans un village, aussitôt des baignoires de fortune étaient improvisées. L'esprit inventif des hommes et des officiers se donnait libre cours pour trouver des appareils aussi pratiques qu'originaux, aussi économiques que d'une réalisation facile. Les grandes jarres chinoises, en terre cuite et vernissées qui se trouvent dans toutes les maisons, étaient le modèle de baignoire le plus employé. Enfoncées en terre, on creusait autour d'elles un foyer et la même eau chaude servait à 15 ou 20 hommes. Ce communisme nous paraîtrait un peu désagréable, mais mieux vaut encore, en campagne, se baigner tous les jours dans l'eau utilisée par 20 camarades que de ne pas se baigner du tout.

Cette propreté native du Japonais fait de lui un sujet particulièrement apte à bien saisir les grandes lois de l'hygiène. Nous aurons fort à faire, bien que nous soyons la nation la plus intelligente du monde — ou que nous le croyions ! — pour égaler les Nippons sous le rapport de l'hygiène.

Les résultats de la campagne de Mandchourie ont démontré aux Japonais ce qu'ils savaient déjà : l'hygiène des troupes est le premier facteur de la victoire, la maladie faisant plus de vides dans les effectifs que le feu de l'ennemi. Des prescriptions générales d'hygiène, qui sont des modèles du genre, avaient été édictées[1] par le Service de santé japonais. Elles formaient le *Manuel d'hygiène individuel*, qui se trouvait dans tous les sacs, dont les soldats savaient tous la teneur, comme ils connaissaient la théorie du fusil ou celle du service en campagne.

A une époque où le « capital humain » prend de plus en plus de valeur, nous devrions, nous aussi, comme les Japonais, nous efforcer de faire comprendre au soldat l'importance de ce facteur, la santé, non seulement en prévision de la guerre, mais pour la lutte pour la vie.

La rédaction de ce manuel était faite en un style quasi lapidaire, à la fois simple et expressif et bien fait pour frapper l'intelligence du troupier.

En outre, les médecins, les officiers avaient fait des conférences à leurs hommes. Car, fait digne de remarque, les officiers nippons sont les précieux auxiliaires des médecins ; les conseils de ces derniers sont écoutés, exécutés comme des règlements, alors que je connais une autre armée où les médecins sont « pris à la blague », considérés comme des empêcheurs de danser en rond par les combattants ; d'où les folles — on a même dit criminelles — équipées comme notre dernière campagne de Madagascar, dans laquelle pour quelques 5 tués et 95 blessés nous eûmes plus de 7.000 morts de maladies !

Cette foi en l'hygiène, nous la trouvons synthétisée dans cette boutade d'un médecin militaire japonais, au début de la campagne : « Nous nous proposons de faire disparaître la mort par maladie comme facteur de diminution de nos effectifs. Dans toutes les guerres on a compté un tué pour quatre à cinq morts de maladies. Nous, nous n'aurons que des morts par le feu. Les Russes pourront mettre un million d'hommes sous les armes, nous cinq cent mille. Les Russes auront beaucoup de morts par maladies, nous, pas ; les chances seront alors égales ».

Il faut reconnaître que cette audacieuse boutade s'est presque réalisée complètement.

Grâce, en effet, à ces excellentes prescriptions d'hygiène — grâce aussi aux conditions de salubrité du pays et au *modus faciendi* de la guerre — l'armée japonaise, pour une campagne de dix-huit mois, a renversé la proportion de la *mortalité-feu* à la proportion *mortalité-maladie* à laquelle nous étions habitués. On comptait ordinairement 1 tué pour 5 à 10 morts de maladie. Les Japonais, qui sont des novateurs, ont interverti l'ordre des facteurs et ont eu 1 mort de maladie pour 5 tués.

Pendant cette guerre de Mandchourie, l'armée japonaise a détenu un quadruple record : la discipline, la bravoure, le patriotisme et la propreté, cette dernière étant un facteur du succès aussi important peut-être que les trois autres.

* * *

Une première condition pour être propre — et, partant, prendre des habitudes de propreté — est d'avoir de l'eau. Les Nomades des hauts plateaux de l'Asie sont excusables d'être sales : on ne connaît guère dans ces régions, horriblement arides, que l'eau qui tombe du ciel. Le Japon, par contre, a été admirablement pourvu d'eau par la nature. Les sources y abondent, gazeuses, sulfureuses, froides, chaudes.

Le voyageur qui ne voit du Daé-Nippon que les ports d'escales, Yokohama, Kobé ou Nagazaki, ne peut se faire une idée de cette propreté native du peuple japonais. Pour bien l'apprécier, il faut aller dans l'intérieur du pays, ou visiter les petits villages de pêcheurs cachés au fond des criques de la côte, découpée comme une dentelle de rochers. Là, l'indigène a gardé son caractère original et n'a pas encore emprunté à la civilisation occidentale le chapeau de soie ou la bottine vernie. C'est une impression de propreté parfaite qu'on éprouve en pénétrant dans ces villages. Les petites maisons de bois, qui ouvrent sur la rue par de larges baies, laissent voir partout, à l'intérieur, la blancheur immaculée du

1. Voir MATIGNON. — « Manuel d'hygiène du soldat japonais ». *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*, Décembre 1906.

papier recouvrant les cloisons mobiles qui séparent les pièces. Les *tatamis* (nattes) moelleux, qui cachent les parquets, sont vierges de toute trace de boue et de poussière, les habitants circulant dessus pieds nus ou simplement chaussés de chaussettes en toile blanche : habitude excellente que les soldats avaient conservée en campagne et au cantonnement ; pour circuler sur les nattes qui recouvraient les lits de camp chinois, ils enlevaient toujours leurs brodequins. On ne connaît pas la boue dans la maison japonaise : les socques de bois sont laissés à la porte par les visiteurs, et l'Européen invité à pénétrer dans l'appartement doit, ou bien ôter ses bottines et circuler simplement en chaussettes, ou bien passer sur ses souliers de larges chaussons de toile dont les maisons qui reçoivent des étrangers sont toujours pourvues.

Autre petit détail de la propreté du home japonais. Les water-closets sont à tinettes mobiles, ce qui est infiniment supérieur à nos fosses fixes, trop souvent non étanches. Mais il y a mieux. A côté des cabinets, se trouve toujours un seau d'eau avec une écuelle pour y puiser. Tout Japonais qui sort des cabinets se passe de l'eau sur les mains. Tous les water-closets des gares ont également des récipients d'eau pour le nettoyage des mains. Dans tous les hôtels ou auberges, dès qu'un voyageur sort des latrines, une bonne accourt pour présenter de l'eau. Ces habitudes avaient été transportées par l'armée en Mandchourie. Dans beaucoup de cantonnements, à côté des fosses creusées en terre pour les ordures, se trouvaient deux baquets, ou deux seaux. L'un contenait de l'eau pour les mains, l'autre de la cendre, de la terre pulvérulente dont chaque soldat jetait une pelletée sur ses matières avant de se retirer[1].

Dès qu'ils s'installaient dans un village, le premier soin des Japonais était de le nettoyer : des caniveaux étaient creusés pour l'écoulement des eaux, des margelles étaient élevées autour des puits pour empêcher leur souillure et des factionnaires les surveillaient.

Aux abords des villages, des « chalets de nécessité » de fortune étaient dressés pour les indigènes, et des proclamations des commandants d'armes les invitaient à s'en servir.

Cette méthode était indispensable, tant les villages en Corée et en Mandchourie sont sales. Tout est jeté dans la rue et notre « tout à l'égout » est remplacé par le « tout à la rue », plus simple et économique.

Les indigènes se satisfont là où ils se trouvent. Lors de leur première campagne de 1895 contre la Chine, les Japonais essayèrent de remédier à cette saleté des habitants en Corée. Dans les rues de Seoul, la capitale, dont ils étaient les maîtres, ils firent édifier des cabinets publics. Des affiches en langue coréenne et chinoise en expliquaient le but et en imposaient l'usage. Les délinquants n'étaient point punis d'amende, mais battus par leurs propres armes, si on peut dire. Tout Coréen surpris par un soldat ou un gendarme japonais en train de se satisfaire en dehors des édicules officiels, était, après bourrades, obligé de ramasser de ses mains le produit qu'il venait de déposer et de le transporter aux water-closets. Cette méthode donna de très bons résultats, et, quand je visitai Seoul deux ans après la guerre, les bons effets de cette méthode, un peu brutale, mais salutaire, se faisaient encore sentir.

* * *

Le Japonais se tient propre, *intus* et *extra* pourrait-on dire. S'il a soin de sa peau, il ne néglige ni sa bouche, ni ses dents.

En se levant, le Japonais se lave la bouche et les dents. Beaucoup se nettoyent la langue en la raclant avec une petite lame de corne souple. Dans les stations de chemins de fer, le matin, on trouve des réservoirs d'eau chaude où vont puiser, pour se laver la bouche, les voyageurs des trains de nuit.

Sur le transmandchourien, aux gares importantes, on avait organisé des réservoirs identiques. Un matin, j'étais en gare de Liao-Yang, au moment où arrivait un train venant de Dalny qui apportait des troupes. Dès que le train eut stoppé, les hommes coururent aux réservoirs d'eau chaude, et, tirant de leur poche leur brosse à dents, commencèrent leur toilette.

Chaque soldat japonais avait dans son sac sa brosse à dents et de la poudre dentifrice. Poudre et brosse figuraient d'ailleurs parmi les objets les plus fréquemment envoyés à l'armée par les sociétés patriotiques.

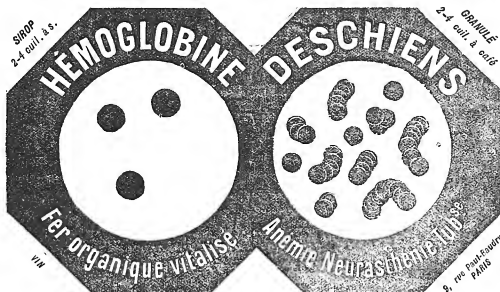
Le Japonais a grand soin de sa mâchoire. Un fait m'avait déjà frappé au cours de mes voyages antérieurs au Japon : le nombre considérable de gens du peuple qui avaient des dents aurifiées. Chez nous, la classe aisée seule — et encore — fréquente chez le dentiste et se nettoie les dents.

J.-J. Matignon,
Ex-attaché à la legation de France à Pekin.

1. Pour plus de détails sur ces questions d'hygiène pendant la campagne de Mandchourie, voir mon livre : *Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise*, 1 vol. in-8, avec 100 cartes, plans, croquis ou photos de l'auteur, Paris 1907 (Maloine, éditeur).

BIBLIOGRAPHIE

1456. — **A. Demmler.** — La chirurgie du champ de bataille d'après les enseignements modernes. *Méthodes de pansements et interventions d'urgence.* 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*, de 164 pages. Prix : broché 2 fr. 50 ; cartonné toile : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu (cours de vacances). — Sous la direction de M. le prof. de Lapersonne, MM. Monthus et Cantonnet, chefs de clinique, feront du 26 Août au 7 Septembre 1907 un cours de revision avec présentations et examens de malades.

I. Maladies des paupières. — II. Conjonctivites aiguës et chroniques. — III. Traitement des maladies des voies lacrymales. — IV. Kératites superficielles et kératite interstitielle. — V. Iritis et conséquences : la pupille dans les maladies générales. — VI. Glaucomes et tumeurs de l'œil. — VII. Rétinites et névrites. Altération du nerf optique dans les maladies des centres nerveux. — VIII. Les cataractes. — IX. Traumatismes de l'orbite. Exophtalmie et tumeurs. Radiographie de l'orbite. — X. Paralysies oculaires et strabisme. — XI. Eléments sur le choix des lunettes dans les vices de réfraction. Hygiène oculaire. — XII. Traumatismes de l'œil. Accidents du travail. Simulation. Rapports médico-légaux.

Le droit d'inscription est fixé à 50 francs. S'inscrire à la Faculté à partir du 1er Juillet.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Sont prorogés pour l'année scolaire 1907-1908, dans leurs fonctions : MM. Juste Calle et Leroy, chefs de clinique chirurgicale, Caudron, chef de clinique médicale, Debeve, chef de clinique ophtalmologique.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Audebert est nommé professeur de clinique obstétricale.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — M. Coudrin, à la Boissière-de-Montaign.

Corps de santé militaire. — Ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve : M. Eude.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : M. Lallemant.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Perrin, Gaillard, Pougis, Bonnéry, Castel, de Poul de Lacoste, Malgat, Bazin, de Tastes, Courboulès, Trédos, Bourdin, Foubert, Rocheblanc.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve : M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire Kolb.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve : MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active démissionnaires Dreyfus et Gailhard.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. Lebarbier, Albahary, Salon, Hybram, Nivollet, Aubourg, Marais, Debonnesset, Adda, Tuguet, Salamo, Stélianidès, Klotz, Dupuy, Paisseau, Landowski, Anastaze, Perretière, Cathala, Chiray, Queuille, Villaret, Brolet, Pouliquen, Bidou, Poissonnier, Caudron, Dotézac, Daviau, Bichon, Musy, Ferlut, Galippe, Bayard, Kraut, Paul, Thiriet, Magne, Noé, Alliot, Le Sourd, Pottier, Fleig, Milliat, Charlot dit Tourneur, Bordes, Lucas-Championnière, Franck, Aucaturier, Ramus, Caraguel, Duhem, Chopard, Caillebar, Lecaplain, Leroy, Rolet, Lévy, Bouffard, Jouen, Mortegoute, Gelly, Chardon, Bezançon, Bacqué, Barbé, Vernière, Moisset, Macheras, Ort, Miser, Schwartz, Lafarcinade, Petit, Suzanne, Léger, Vunel, Faugeron, Tisserand, Mathieu, Boismard, Brion, Josseran, Voirin, Rome, Rachaix, Costa, Dernoncour, Poirel, Desmarquest, Verron, Poissonnier (de Beauvais), Ferrand, Ravry, Dehan, Artault, Roy, Mazet, Vitrey, Ferrand (de Paris), Durand, Armengau, Bernard, Boteazo, Reulos, Minon, Blanche, Lemoine, Cantonnet, Orgebin, Allaire, Chanveau, Jumelais, Driout, Merson.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Catz.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Plazy, du port de Lorient, est désigné pour embarquer à la 2e flottille des torpilleurs des mers de Chine.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Cochinchine, MM. Delassus, médecin-major de 1re classe; Lehardy, Morin.

Dans l'Inde, M. Bec, médecin-major de 2e classe.

Au corps d'occupation de Chine, M. Beilard, médecin-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Le Gendre, médecin-major de 1re classe, Camus, Lowitz, médecins-majors de 2e classe; Collin, Geniès, Grilliat, médecins aides-majors de 1re classe.

Au Dahomey, M. Vielle, médecin aide-major de 1re classe.

Au Gabon, M. Revault, médecin-major de 2e classe.

A Madagascar, M. Jauneau, médecin aide-major de 1re classe.

A Mayotte, M. Rouffiandis, médecin-major de 2e classe.

A la Nouvelle-Calédonie, M. Cozanet, médecin aide-major de 1re classe

En France, MM. Rocoules, Emily, médecins-majors de 1re classe; Coulogner, Parezols, Erdinger, Lonjarret, médecins-majors de 2e classe; Perrel, Asselin, Janréguiber, Allard, médecins aides-majors de 1re classe.

La tuberculose chez les marins. — Le ministre de la Marine vient de charger M. Tartarin (de Menton) d'une mission dans les Pays scandinaves, ayant pour but d'étudier la tuberculose chez les pêcheurs et chez les marins.

Mutuelle médicale française. — Le Conseil d'administration de cette Association est ainsi composé pour l'année 1907 : MM. Coutand, à Saumur, président; Monprofit, à Angers, vice-président; Levraud, à Saumur, secrétaire; Tabaraud, à Fontevrault (Maine-et-Loire), trésorier; Gaadar, à Saumur, trésorier-adjoint; Peton, à Saumur, administrateur; Buradat, à Cannes; Mlle Landais, à Paris; Peyssonnié, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire); Terrien, à Varenne (Maine-et-Loire). Membres du Conseil de surveillance : MM. Baudriller, Gilbert, à Saumur; Pellier, Vinsonneau, à Angers; A. Gilbert, à Paris.

Nominations. — M. Truelle, médecin adjoint de la colonie de Dun-sur-Auron, vient d'être nommé directeur-médecin de cet établissement, et M. Raoul Dupuy a été nommé membre de la Commission des logements insalubres, en remplacement de M. Berthod, décédé.

Hospices civils d'Orléans. — On demande de suite un interne aux hospices d'Orléans. S'adresser au secrétaire desdits hospices.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Henryet de Launay, à Paris.

Étranger.

IIe Congrès international de physiothérapie (Rome, 13 Octobre 1907). — *Programme des travaux.* — Sont désignés comme présidents français du Congrès : M. le professeur LANDOUZY, président du Comité français au IIe Congrès, et M. le professeur GILBERT, précédemment président du Comité français au 1er Congrès.

Délégués du ministère de l'Instruction publique : professeurs BOUCHARD, GARIEL, ARM. GAUTIER, L. LANDOUZY.

Le Congrès est divisé en trois sections : 1° SECTION D'ÉLECTROTHÉRAPIE. — *Présidents français* : MM. D'ARSONVAL, BERGONIÉ, GARIEL, OUDIN. — *Rapporteurs français* : MM. BÉCLÈRE et BELOT : Radiothérapie des néoplasmes. — ALBERT WEIL : Les bains hydro-électriques. — DELHERM et LAQUERRIÈRE : Médication ionique.

2° SECTION DE KINÉSITHÉRAPIE et ORTHOPÉDIE. — *Présidents français* : MM. DEMENY, KIRMISSON, LAGRANGE, SIGALAS. — *Rapporteurs français* : MM. KIRMISSON : Le traitement de la scoliose. — DEMENY et PHILIPPE : L'éducation de la fonction respiratoire. — LAGRANGE : Le surmenage. — SIGALAS : Traitement mécanothérapique des accidents du travail. — CHIPAULT : Traitement du mal de Pott. — MAURICE FAURE : La rééducation. — BOURDON : Traitement de la luxation congénitale de la hanche.

3° SECTION D'HYDROLOGIE ET DE CLIMATOLOGIE. — *Présidents français* : MM. GARRIGOU, GAUTIER, HUCHARD, ROBIN. — *Rapporteurs français* : MM. HEITZ : Les modifications de la tension vasculaire dans les différentes formes d'hydrothérapie. — HUCHARD et PIATOT, GARRIGOU, DURAND-FARDEL, QUINTON.

Les rapports officiels devront être expédiés à M. le professeur COLOMBO, secrétaire général, via Plinio, 1, Rome, avant le 15 Août. Ils ne pourront excéder 20 pages de texte imprimé format in-8°. Ils devront être accompagnés d'un résumé en français de 2 pages de texte imprimé. Les rapports seront distribués à tous les congressistes avant l'ouverture du Congrès. Les résumés seront distribués au Congrès même à toute personne y assistant.

S'adresser, dès à présent, à M. MAURICE FAURE, à La Malou (Hérault), pour l'inscription des communications, la discussion des rapports et tous renseignements relatifs aux travaux du Congrès.

Voir la note précédemment publiée pour les facilités de voyage accordées aux congressistes. Une note sera prochainement publiée, relativement à l'Exposition de Thérapeutique physique organisée à l'occasion du Congrès.

CONCOURS

École d'application du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 11 Novembre 1907, à l'École d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire « Chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie ».

En exécution de l'article 10 du décret du 29 Octobre 1898, les pharmaciens-majors de 1re et de 2e classe sont seuls admis à concourir.

Les épreuves sont déterminées par la note ministérielle du 30 Décembre 1901.

Elles seront subies rigoureusement dans les conditions prévues par les décisions ministérielles du 6 Avril 1878, 30 Décembre 1901 (B. O., E. R., volume 32, n° 1, p. 282).

Les demandes formulées par les pharmaciens-majors, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part au concours, seront adressées au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau) avant le 15 Octobre 1907 (terme de rigueur).

Elles devront être appuyées de l'avis motivé de leurs chefs et transmises par la voie hiérarchique.

Faculté de médecine de Montpellier. — Un concours pour une place de chef de clinique des maladies mentales et nerveuses s'ouvrira le 25 Octobre prochain.

Hôpitaux de Saint-Étienne. — La Commission administrative des hospices civils de Saint-Étienne, prévient qu'il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 17 Février 1908, un concours public pour une place de médecin suppléant de ses établissements.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices, rue Valbenoite, 40, à Saint-Étienne.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PREMIER

CONGRÈS FRANÇAIS DE STOMATOLOGIE

Organisé par la Société de Stomatologie de Paris, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, le premier Congrès français de Stomatologie s'est tenu du 1er au 5 Août, à la Faculté de médecine, où le doyen, M. le professeur Debove, lui avait accordé la plus aimable et la plus large hospitalité.

Plus de 300 médecins de tous pays avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation qui, sous la présidence de MM. Galippe, Redier et Cruet, et grâce à l'inlassable activité de son secrétaire général M. Chompret, a assuré la brillante réussite de cette première manifestation internationale de la Stomatologie.

Un grand nombre de nos maîtres de la Faculté de médecine de Paris avaient bien voulu apporter leur concours au Congrès en figurant dans son Comité d'honneur et en assistant à la séance d'ouverture présidée par M. le doyen Debove, représentant le ministre de l'Instruction publique. Ce furent surtout M. le professeur Landouzy, qui aida à la réussite du Congrès de toute l'influence de sa haute autorité scientifique; M. le professeur Fournier, qui voulut bien prêter un grand nombre de pièces et de gravures provenant de ses précieuses collections; MM. les professeurs Bouchard, Cornil, Lannelongue, Richet, Pinard, Le Dentu, Gaucher et Alb. Robin.

Le nombre et la variété des communications et des démonstrations ont été tels, que plusieurs

sections ont dû être organisées et qu'il me serait impossible ici, non seulement de tout analyser, mais même de tout citer. Passant rapidement sur les travaux d'ordre technique, qui ont été particulièrement nombreux et intéressants, je parlerai surtout des travaux d'ordre scientifique, d'un intérêt médical plus général.

* * *

Le premier rapport avait pour sujet : *Les dents considérées comme voie d'infection et d'intoxication générale*, et avait été confié à M. Caumartin (de Lille). Son travail est une remarquable mise au point d'une question à l'étude de laquelle les travaux des stomatologistes français ont le plus contribué, et dont l'importance, trop longtemps méconnue, s'impose aujourd'hui sans conteste.

Le second rapport, traitant *Des principes fondamentaux du redressement des dents*, a été pour M. Gires l'occasion d'une étude d'ensemble des plus intéressantes. Ressortissant uniquement de la stomatologie dans leurs principes et dans leur technique, les redressements dentaires sont d'intérêt médical général, d'abord et avant tout par leur importance thérapeutique trop souvent méconnue, ensuite et accessoirement par leurs indications esthétiques.

La première question, mise à l'ordre du jour du Congrès, était celle des *Inscrustations dentaires*. De nombreuses communications et démonstrations, en particulier celles de MM. P. Robin et Solbrig sur les blocs d'or, ont été faites sur ce sujet et suivies d'intéressantes discussions.

Le sujet de la seconde question était le *Traitement de la pyorrhée alvéolaire*. Un grand nombre d'orateurs, et en particulier MM. P. Robin, Richer, Pitsch, Galippe, Granjon, Montaigne, Brahy, Courchet, Charézieux, Château, ont pris la parole au cours de la discussion. Il s'en est dégagé cette impression d'ensemble qu'un effort important a été fait et un progrès considérable accompli dans le traitement de cette affection. Si la guérison absolue avec *restitutio ad integrum* demeure un idéal irréalisable, il est démontré que, dans un grand nombre de cas, l'on peut obtenir une guérison clinique, un arrêt presque absolu de la marche de la maladie, arrêt que, par une hygiène buccale spéciale et rigoureusement poursuivie, le malade peut rendre durable si un traitement général opportun a réussi à modifier son terrain morbide. M. Talbot et M. P. Robin ont particulièrement insisté sur cette hygiène spéciale du pyorrhéique.

* * *

Voici maintenant, citées plutôt que résumées, quelques-unes des communications faites dans les différentes sections du Congrès.

De M. J. Tellier (de Lyon), une étude des *Formes gastriques de la septicémie d'origine bucco-dentaire* et un travail sur les *Rapports de la grossesse avec les affections des dents*.

M. Jacquet est venu défendre devant le Congrès ses études si personnelles sur les *Réactions organiques d'origine bucco-dentaire*. Partout où M. Jacquet apporte, avec une inlassable persistance, des faits nouveaux à l'appui de ses théories, il suscite d'ardentes discussions et des controverses toujours renaissantes. Les études de M. Jacquet intéressent trop vivement les stomatologistes pour qu'il en ait été autrement au Congrès, et une discussion très animée a suivi, à laquelle ont pris part entre autres MM. Cruet, Chompret, Hallopeau, Nicolesco, Tellier, Nuyts.

De M. Letulle, deux communications, l'une sur les *Kystes radiculaires*, l'autre sur la *Stomatite mercurielle*.

M. Morestin a décrit le procédé qu'il emploie pour le *Traitement chirurgical de la leucoplasie linguale*. Ce procédé consiste, dans les formes étendues, à enlever toute la muqueuse de la face supérieure de la langue en la circonscrivant par une incision au devant du V lingual et une incision curviligne suivant les bords. Une suture en Y reconstitue la langue, qui reprend rapidement sa forme normale. Il a insisté surtout sur l'absence de troubles fonctionnels consécutifs, tant au point de vue de la phonation qu'au point de vue du goût, et sur les avantages d'un procédé permettant, avec ce résultat fonctionnel parfait, une ablation large et profonde de la lésion.

A propos d'une communication de M. Redier (de Lille) sur les *Kystes radiculo-dentaires*, et de M. Cavalié sur les *Kystes folliculaires*, s'est élevé une discussion des plus intéressantes au cours de laquelle M. Malassez a pris la parole et précisé certains points de l'histologie du follicule. Ses explications ont particulièrement intéressé les congressistes, qui ont décidé de mettre la question à l'ordre du jour d'un prochain Congrès.

M. Brown (de Milwaukee) a fait une conférence avec projections sur les résultats de sa méthode chirurgicale de *Traitement des becs-de-lièvre et de gueules-de-loup*. Les résultats esthétiques obtenus par M. Brown, résultats dont les photographies projetées donnaient une idée très précise, ont été fort applaudis. M. Brown a opéré à l'hôpital Saint-Louis, par son procédé, un enfant atteint de division palatine. De nombreux congressistes, et en particulier M. Ehrmann, ont assisté à cette intéressante démonstration.

MM. Claude et F. Martin (de Lyon) ont présenté au Congrès des modèles d'*Appareils permettant la succion chez le nouveau-né atteint de bec-de-lièvre et de gueule-de-loup*, et de nouveaux *Appareils pour le redressement du nez*.

L'hygiène prophylactique de la bouche à l'état de santé et dans les diverses maladies a été étudiée par M. Hallopeau, qui a apporté au Congrès les résultats de *Recherches bactériologiques sur l'état microbien de la cavité buccale* après l'emploi de divers antiseptiques et procédés de nettoyage, et en a tiré d'intéressantes conclusions.

De M. Zsigmondy (de Vienne), un résumé de ses importantes études sur l'*Hypoplasie dentaire*. A la suite de sa communication a eu lieu une discussion présentant le plus vif intérêt et à laquelle ont pris part M. Capdepont, dont on connaît les travaux sur l'érosion dentaire, travaux auxquels M. Zsigmondy s'est plu à rendre hommage, et M. Chompret qui a exposé ses idées personnelles sur la question.

M. Nogué a décrit son *Procédé d'anesthésie diploïque*, qui consiste essentiellement à injecter la solution anesthésique, après trépanation de la lame externe du maxillaire, dans le tissu osseux aréolaire de l'os autour des racines de la dent. Ce procédé a donné à son auteur, dans plus de 500 cas d'extractions, des résultats excellents sans aucun accident. Il permet également l'anesthésie immédiate de la dentine et de la pulpe.

M. Beltrami a résumé devant le Congrès ses *Etudes sur l'articulation alvéolo-dentaire*.

M. Gastou a fait en son nom et au nom de M. Chompret une intéressante étude des *Glossites desquamatives*, accompagnée de présentation de moulages de langues provenant du musée de l'hôpital Saint-Louis.

De M. Cavalier (de Bordeaux), plusieurs communications. Dans l'une d'elles sont exposées les idées de l'auteur sur la *Carie dentaire*. Une très vive discussion, à laquelle ont participé MM. Rodier, Capdepont, Chompret a suivi.

Beaucoup d'autres travaux ont été communiqués au Congrès. Dans l'impossibilité de les citer tous, je tiens au moins à mentionner ceux de MM. Arkovy (de Budapest), Amoédo, Béal (de Lille), Charézieux, Chaminade, Herpin, Monier et Belot, Niculesco (de Bucarest), Pageix, Popovic (de Belgrade), Redard (de Genève), Rivière, Wallace (de Londres). Des discussions intéressantes et animées ont suivi la plupart des communications.

* * *

Pendant toute la durée du Congrès, des séances opératoires et des démonstrations pratiques ont eu lieu simultanément chaque matin à la Faculté de médecine, à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Saint-Louis. Ces variés de prothèse, démonstrations de chirurgie et de dentisterie opératoire, nouveaux procédés d'anesthésie générale et locale, y ont intéressé un grand nombre de congressistes.

M. Gastou, qui s'est dépensé sans compter pour le succès du Congrès, avait ouvert largement le Laboratoire central de l'Hôpital Saint-Louis à ses membres. Ils ont pu y examiner des préparations microscopiques de MM. Galippe, Zsigmondi, Gastou, Chompret, Capdepont, Redier, Cavalié, et des projections y ont été faites devant eux. Quelques congressistes ont été reçus par M. Malassez au Collège de France. Ils ont eu la bonne fortune de pouvoir étudier ses préparations si particulièrement intéressantes.

Un véritable musée de stomatologie avait été organisé à la Faculté de médecine dans la Galerie des Professeurs par M. Chompret. M. le doyen Debove avait autorisé le prêt des pièces les plus intéressantes des musées Orfila et Dupuytren. Grâce à MM. Fournier, Gaucher, Hallopeau, le merveilleux musée de l'Hôpital Saint-Louis avait également prêté ses plus remarquables moulages d'affections buccales et péri-buccales. M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, avait autorisé le prélèvement dans divers hôpitaux d'instruments anciens. M. Barrier, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, avait envoyé un grand nombre de pièces. M. Rodier, avec sa très riche collection particulière et celles d'autres congressistes, en particulier de M. Michaëls, avait organisé une vitrine d'anomalies dentaires qui a été l'une des plus admirées et à coup sûr la plus curieuse. Le professeur Ehrmann exposait une très importante collection de moulages représentant les résultats éloignés et définitifs de ses opérations pour malformations buccales. Je ne puis que citer les moulages destinés aux démonstrations d'étude du professeur Arkovy, la collection si riche de M. Zsigmondy, l'exposition de MM. C. et F. Martin (de Lyon), dont le nom seul suffit à dire tout l'intérêt, les pièces de prothèse et les modèles si remarqués de M. Gaillard, les crânes préhistoriques de M. Pitsch, les redressements de M. Siffre, une vitrine de modèles de cas pathologiques variés exposés par M. Chompret, une collection des plus complètes et des plus intéressantes d'instruments anciens et de céramique dentaire ancienne, etc. La partie iconographique comprenait en particulier une partie de la collection du professeur Fournier, des reproductions d'études histologiques de MM. Galippe et Malassez, des photographies prêtées par M. Gastou.

Lorsque j'aurai ajouté qu'une bibliothèque stomatologique importante avait été réunie qu'une exposition annexe avait été organisée par les fournisseurs d'instruments et d'appareils, qu'enfin une très riche galerie de gravures et de dessins professionnels appartenant à M. Chompret avait été installée à la Faculté, je n'aurai pas encore été complet.

* * *

Des réceptions des plus brillantes ont été offertes par MM. Galippe et Ferrier, et par M. Cruet aux congressistes, qui s'y sont rendus en grand nombre.

A l'issue du Congrès, son bureau et ses membres ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal, qui a tenu ainsi à s'associer à une manifestation scientifique dont la France, la première, a su prendre l'initiative.

Par le nombre de ses adhérents, par la notoriété de beaucoup d'entre eux, par la partie scientifique et la variété des travaux qu'il a suscités, le premier Congrès français de stomatologie a remporté le plus indiscutable des succès.

P. Fargin-Fayolle.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Un excitant des Tropiques.

Pendant les grandes vacances les remèdes sont généralement laissés de côté. Les malades s'en vont puiser des forces nouvelles au bord de la mer et dans les montagnes; mais ils veulent trop souvent se livrer à des sports violents qu'ils n'ont jamais pratiqués. Il en résulte un surmenage rapide qui engendre parfois l'anémie cérébrale. On peut dans ce cas prescrire un bon excitant des Tropiques, l'ibogaïne, qui est l'alcaloïde de l'iboga du Congo. Doses : 10 à 30 milligrammes par jour ou 2 à 4 dragées Nyrdahl. (Formule du Dr Landrin.)

IXe VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

VOSGES ET JURA

ITINÉRAIRE



Conditions du voyage.

I. — La ville de REIMS est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de REIMS (Compagnie de l'Est), les Compagnies de chemins de fer accordent une *réduction de moitié prix* à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes de médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Reims, à son gré, avant le 31 Août.

II. — De REIMS à DIVONNE, les voyageurs visiteront en groupe : *Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne-les-Bains, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Le Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillière, Salins, Lons-le-Saunier, La Faucille, Divonne.*

Les parcours en chemin de fer se feront en 1re classe, par train spécial.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment de la concentration à Reims, le 31 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Divonne, le vendredi 13 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le vendredi 13 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à DIVONNE, à midi environ.

Pour retourner de DIVONNE à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à REIMS, de la *réduction de moitié prix* sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire : les bagages à la main sont seuls admis.

Samedi 31 Août. — Rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville de REIMS, à 2 heures. Visite de la Ville sous la direction du professeur HENROT.

Dimanche 1er Septembre. — Réunion à la gare de Reims à 10 heures du matin. Départ en train spécial, à 10 h. 15, pour SERMAIZE. Visite. Le soir, dîner et coucher à Vittel.

Lundi 2 Septembre. — Le matin, visite de VITTEL. Dîner et coucher à Contrexéville.

Mardi 3 Septembre. — Le matin, visite de CONTREXÉVILLE. L'après-midi, visite de MARTIGNY. Dîner et coucher à Martigny.

Mercredi 4 Septembre. — Le matin, départ pour BOURBONNE-LES-BAINS. Visite. Le soir, dîner et coucher à Luxeuil.

Jeudi 5 Septembre. — Le matin, visite de LUXEUIL. L'après-midi, visite de BAINS-LES-BAINS. Le soir, dîner et coucher à Plombières.

Vendredi 6 Septembre. — Le matin, visite de PLOMBIÈRES. L'après-midi, excursion au Val d'Ajol. Dîner et coucher à Plombières.

Samedi 7 Septembre. — Dans la matinée, arrivée à GÉRARDMER. L'après-midi, excursion à LA SCHLUCHT et au Honeck. Dîner et coucher à Gérardmer.

Dimanche 8 Septembre. — Le matin, départ pour BUSSANG. Visite. Dîner et coucher à Bussang.

Lundi 9 Septembre. — Le matin, à 6 heures, départ pour le BALLON D'ALSACE. L'après-midi, visite de BESANÇON-MOUILLIÈRE. Dîner et coucher à Besançon.

Mardi 10 Septembre. — Le matin, départ pour SALINS. Visite. L'après-midi, excursion à Nans-sous-Sainte-Anne. Dîner et coucher à Salins.

Mercredi 11 Septembre. — Le matin, départ pour LONS-LE-SAUNIER. Visite. Déjeuner. Excursion. Dîner et coucher à Lons-le-Saunier.

Jeudi 12 Septembre. — Le matin, départ pour Morez. Déjeuner. Les Rousses, le COL DE LA FAUCILLE, Gex. Dîner et coucher à Divonne.

Vendredi 13 Septembre. — Visite de DIVONNE. Dislocation après le déjeuner.

Pour s'inscrire, envoyer :

1. Son adhésion au Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (VIIIe) : 1° nom et adresse lisiblement écrits ; 2° indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

2. Sa souscription, 300 francs, au Dr JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (VIIIe).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1907, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 16 Septembre 1907, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.) applicables au diagnostic; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques. Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon, Nattan-Larrier, Lœper, René Gaultier, Bonnier, Dénu et Lacaille.

Programme du cours. — Lundi 16 Septembre, matin, M. Lœper : Examen clinique du sang; anémies, polyglobulies; leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir, M. Nattan-Larrier; Technique de l'examen bactériologique du sang; cultures du sang. La médication intra-veineuse.

Mardi 17 Septembre, matin, M. Bonnier : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx; soir, M. O. Crouzon : Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 18 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques; soir, M. Nattan-Larrier : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculations aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 19 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement; soir, M. René Gaultier : Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 20 Septembre, matin, M. Bonnier : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre; soir, M. Lœper : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les sérodiagnostics.

Samedi 21 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades); soir, M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalorachidien.

Lundi 23 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite; l'entérotyphlocolite; soir, M. Nattan-Larrier : Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 24 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate; soir, M. René Gaultier : Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin; examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 25 Septembre, matin, M. Dénu : Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire; soir, M. Nattan-Larrier : Le tréponème pâle de Schaudin. Les trypanosomes. L'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 26 Septembre, matin, M. Lœper : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration; soir, M. René Gaultier : Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 27 Septembre, matin, M. Dénu : Traitement de la syphilis : la médication mercurielle; soir, M. Lœper; Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram.

Samedi 28 Septembre, matin, M. Lacaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; soir, M. Lacaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de grand-croix : M. le professeur Chauveau (de Paris).

Au grade d'officier : M. le professeur Dastre (de Paris); M. le professeur Gross (de Nancy).

Au grade de chevalier : M. Borrel (de l'Institut Pasteur de Paris); M. le professeur Hugounenq (de Lyon).

Corps de santé de l'armée. — Au grade de commandeur : M. le médecin inspecteur Czernicki, directeur du service de santé du 18e corps.

Au grade d'officier : MM. les médecins principaux de 1re classe Radouan, médecin-chef de l'hôpital Bégin; Testevin, médecin-chef de l'hospice de Toars.

MM. les médecins principaux de 2e classe Comte, médecin-chef de l'hospice d'Angoulême; Massonnaud; Renant, médecin-chef de l'hospice de Douai.

MM. les médecins-majors de 1re classe Cardot, du 4e d'artillerie; Perrin.

Au grade de chevalier : MM. les médecins-majors de 1re classe Armynot du Châtelet, du 151e d'infanterie; Benoit dit Becker, du 3e génie; Creton, du 7e d'infanterie; Esprit, du 4e génie; Lejeune, du 18e d'artillerie; Moingeard, du 97e d'infanterie; Sébillon, du 1er étranger; Vitoux, du 161e d'infanterie.

MM. les médecins-majors de 2e classe Cousin, du 9e chasseurs à pied; Destrez, du 87e d'infanterie; Donnadieu, du 4e chasseurs; Escande de Messières, du 21e d'artillerie; Fromont, du 15e d'artillerie à pied; Gilliard, du 110e d'infanterie; Julia, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique; Laine, du 6e cuirassiers; Loustolot, du 4e escadron du train; Malafosse, du 41e d'infanterie; Pons, aux hôpitaux de la division de Constantine; Roux, de la garde républicaine; Sire, du 20e dragons; Teissier, du 10e dragons; Visbecq, à la section technique du service de santé.

RENSEIGNEMENTS

Dame désirerait emploi dans cabinet médical ou clinique pour recevoir clientèle. Ecrire *P. M.*, 386.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Parmi les nombreux chevaliers de la Légion d'honneur nommés à l'occasion du 14 Juillet, nous relevons le nom de M. J.-L. Faure, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Cochin et membre du Comité de direction scientifique de *La Presse Médicale*.

Les lecteurs de *La Presse Médicale* seront, nous n'en doutons point, heureux de se joindre à la Rédaction et à l'Administration de ce journal pour féliciter M. J.-L. Faure de la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

SOMMAIRE

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS DU DISPENSAIRE DE LA CAISSE DES ÉCOLES DU VIIe ARRONDISSEMENT ET LA MORTALITÉ INFANTILE DANS LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU

Depuis la réorganisation du Dispensaire, qui date de cinq ans, nos efforts ont-ils abouti à un résultat tangible, c'est-à-dire à une diminution de la mortalité infantile dans le quartier du Gros-Caillou ? Nous allons essayer de répondre à cette question.

Pour ce faire, nous avons limité nos recherches au groupe d'âge de zéro à un an, de beaucoup le plus intéressant. Tous les travaux récents démontrent que la mortalité de ce groupe d'âge s'est sensiblement abaissée depuis quelques années, du moins en ce qui concerne Paris. Les chiffres que nous donnons ci-dessous, comparant deux périodes de cinq années, 1897-1901 et 1902-1906, semblent démontrer que, pendant cette seconde période, le quartier du Gros-Caillou a été plus particulièrement favorisé, et que la diminution de la mortalité de zéro à un an y fut plus sensible que dans le reste de la capitale.

		1re Pér. 1897-1901.	2e Pér. 1902-1906.
Enfants nés vivants.	Paris.	278.913	269.586
	Gros-Caillou.	3.656	3.533
Décès de 0 à 1 an.	Paris.	33.208	29.009
	Gros-Caillou.	302	228
Décès par gastro-entérite	Paris.	12.280	9.874
	Gros-Caillou.	90	52

On sait combien la statistique est chose délicate à manier et facile à fausser : nos chiffres n'ont d'autre mérite que celui d'être absolus ; de plus, nous nous sommes volontairement abstenu de les modifier par aucune considération ; il nous faut cependant les expliquer et dire pourquoi nous les avons choisi.

Dans un travail publié en 1905, Bresset [1] démontrait qu'il est actuellement impossible de calculer exactement, pour Paris, le taux de la mortalité infantile de zéro à un an, soit en comparant le rapport entre les naissances et les décès de zéro à un an, soit en établissant la proportion de ces décès par rapport aux décès de tout âge, soit encore d'après le rapport entre les chiffres de population fournis par les recensements et la moyenne annuelle des décès de zéro à un an ; chacun des chiffres ainsi obtenus prête à discussion, parce que sujet à de nombreuses causes d'erreur. Nous sommes donc obligés de prendre les chiffres absolus que nous donne la statistique [2].

Décès de zéro à un an, par rapport aux enfants nés vivants :

	Paris.	Gros-Caillou.
1897-1901 . .	119 pour 1.000.	82 pour 1.000.
1902-1906 . .	107 —	62 —
Diminution .	12 —	20 —

Décès par gastro-entérite par rapport aux décès de zéro à un an :

	Paris.	Gros-Caillou.
1897-1901 . .	369 pour 1.000.	298 pour 1.000.
1902-1906 . .	343 —	228 —
Diminution .	26 —	70 —

1. Bresset. — « La mortalité infantile dans le VII[e] arrondissement et dans les arrondissements voisins (VI[e] et XV[e]) de 1884 à 1903 ». Steinheil, Paris, 1905.

2. Nos chiffres sont tirés de l'Annuaire statistique de la Ville de Paris.

La proportion des décès de zéro à un an par rapport aux enfants nés vivants est loin d'indiquer la mortalité de ce groupe d'âge ; il ne faut pas oublier que le tiers des enfants nés à Paris sont envoyés en nourrice. Dans quelle proportion les enfants du quartier du Gros-Caillou sont-ils placés en nourrice ? Cette proportion est-elle plus ou moins élevée pour ce quartier que pour le reste de Paris ? Cette proportion a-t-elle diminuée ou augmenté dans la seconde période ? Rien ne peut nous renseigner à ce sujet.

* * *

Tels quels, nos chiffres montrent — ce que Bresset avait déjà prouvé en 1905 — « une diminution appréciable et constante de la mortalité infantile ». Pour Paris, pris dans son ensemble, et par rapport aux enfants nés vivants, cette diminution est de 12 pour 1.000 ; le Gros-Caillou y contribue, pour sa part, d'une façon sensible, puisque, dans ce quartier, la diminution s'élève à 20 pour 100.

« Il existe un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité. » (Quetelet.) D'après les chiffres que nous citons plus haut, la natalité a diminué, à Paris, dans la proportion de 33 pour 1.000 ; si le quartier du Gros-Caillou suivait la loi de Quetelet, la proportion devrait être plus forte, puisque la mortalité y est moindre ; il n'en est rien : la diminution des naissances n'y est que de 33 pour 1.000 également.

D'après notre maître regretté, le professeur Budin, « près de la moitié des enfants qui succombent sont, directement ou indirectement, emportés par la gastro-entérite [1] ». Si donc la mortalité infantile est en décroissance, ce gain d'existences humaines doit être obtenu, en grande partie, par une diminution de la mortalité par gastro-entérite. Pour Paris, les décès par gastro-entérite par rapport aux décès de zéro à un an ont diminué dans la proportion de 26 pour 1000, et, dans le quartier du Gros-Caillou, dans la proportion de 70 pour 1.000. Ces chiffres se passent de commentaires. Nous ne pouvons, cependant, passer sous silence la part active et, selon nous, prépondérante, que prennent les consultations de nourrissons dans la lutte contre la mortalité infantile et surtout contre la mortalité par gastro-entérite ; il suffit, pour en être convaincu, de relire la communication de Budin à l'Académie de médecine [1], le 12 Juin 1906.

1. Budin. — « La Ville de Paris et la mortalité infantile ». *Revue philanthropique*, 10 Février 1904.

Pour être fixés sur la part qui revient au Dispensaire dans ces résultats, il nous faudrait savoir quelle est la mortalité exacte des enfants de zéro à un an qui fréquentent nos consultations ; chose malheureusement impossible, toutes les enquêtes tentées à ce sujet demeurant en partie infructueuses. En 1904, une enquête portant sur 430 nourrissons, et pour une période de trois mois seulement, nous donnait déjà 11 p. 100 de recherches négatives [2]. Une constatation qui, d'ailleurs, pourrait nous rendre modeste, c'est qu'un cinquième à peine des enfants nés et élevés dans le quartier du Gros-Caillou [3] suivent nos consultations pendant plus de trois mois ; ce sont les seuls sur l'élevage desquels notre influence peut être active et qui retirent de nos

1. Budin. — « Les consultations de nourrissons. Leurs résultats ». *Bulletin de l'Académie de médecine*, 12 Juin 1906.

2. Bresset et Carel. — « La mortalité infantile par gastro-entérite à Paris pendant l'été de 1904 ». *Revue pratique d'Obstétrique et de Pædiatrie*. Novembre 1904, p. 341.

3. Le Dispensaire, situé 109 rue Saint-Dominique, est exclusivement réservé aux enfants du quartier du Gros-Caillou.

consultations tout le bien qu'elles sont susceptibles de produire. Nous nous heurtons ici, une fois de plus, à l'indifférence ou à la mauvaise volonté des mères, car, s'il existe deux classes d'enfants qui ne nous sont jamais amenés — les privilégiés de la fortune et ceux qui, dénués de toute ressource, sont des enfants moralement abandonnés — il nous semble que notre clientèle régulière pourrait être singulièrement plus étendue qu'elle n'est. En effet, pendant la période 1902-1906, 3.533 enfants sont nés dans le quartier du Gros-Caillou; sur ce nombre, 968, près d'un tiers, ont été inscrits à notre consultation avant l'âge de un an.

Armand Carel.

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

L'acide gymnémique et les médicaments amers.

C'est souvent une grande difficulté pour les médecins que de faire absorber — aux enfants par exemple, et aux personnes nerveuses — des médicaments amers. L'enrobage dans le gluten ou l'insertion en azymes n'est pas toujours possible, certains malades déglutissant avec peine, et les excipients les mieux choisis sont souvent incapables de masquer la saveur amère de certains remèdes.

Il est permis, dès lors, de se demander pourquoi la thérapeutique ne fait pas un usage plus fréquent de l'acide gymnémique, qui est l'agent actif de la *Gymnema sylvestris* et dont la formule chimique est $C^{32}H^{55}O^{12}$. Cet acide se présente sous la forme d'une poudre vert blanchâtre, de saveur acide, âcre, bien soluble dans l'alcool dilué, très peu soluble dans l'eau et l'éther.

Quand on frotte la langue avec de l'acide gymnémique, il survient une agustie complète pour le sucré et l'amer, et les sujets sont incapables de distinguer la quinine d'avec le sucre, tandis qu'ils continuent à reconnaître, sans altération aucune, la saveur des substances acides, salées, astringentes et piquantes. Si l'on ajoute que l'acide gymnémique n'est nullement toxique et que son emploi peut être pendant longtemps continué sans aucun inconvénient, on voit qu'il y aurait un réel intérêt, avant l'administration des médicaments amers, à se rincer la bouche avec une solution à 12 pour 100 d'acide gymnémique dans l'eau alcoolisée.

(*La Nature.*)

La poudre Kutnow.

Tout le monde connaît les bons effets des sels de Carlsbad (mélange de sulfates de soude et de potasse et de traces de lithium et de strontium) chez les constipés, les obèses, les pléthoriques, chez tous ceux qui ont besoin d'assurer l'évacuation régulière et copieuse de leur intestin. Mais le sel de Carlsbad est difficilement accepté par la plupart des malades en raison de sa saveur plus que désagréable, franchement nauséabonde. Aussi faut-il savoir gré à MM. Kutnow et Cie d'avoir su préparer une *poudre effervescente de Carlsbad perfectionnée* qui possède les mêmes principes actifs que le sel ordinaire et les mêmes propriétés thérapeutiques, mais qui est de saveur plutôt agréable.

Une cuillerée à soupe de cette poudre, dissoute dans un demi-verre d'eau, qu'on prend le matin à jeun, suffit, dans la plupart des cas, à provoquer une copieuse garde-robe.

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. Chantemesse et Mosny. — Fasc. XI. *Hygiène coloniale*, par MM. Alliot, Clarac, Fontoynont, Kermorgant, Marchoux, Noc, Sergent, Simond et Wurtz. 1 vol. gr. in-8 de 559 pages, avec 69 figures et 3 planches coloriées. Broché, 12 fr. Cartonné, 13 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Ce fascicule du Traité d'hygiène qui vient de paraître est consacré à l'Hygiène coloniale. Il comprend une suite d'articles intéressants et des mieux documentés sur : l'*Hygiène coloniale générale*, par R. Wurtz, professeur d'hygiène à l'Ecole coloniale (climatologie tropicale, effets des climats tropicaux sur l'organisme des Européens, salubrité de l'habitation, hygiène individuelle du colon, hygiène des expéditions coloniales, prophylaxie des maladies exotiques); — L'*Hygiène de l'Afrique septentrionale* (Algérie, Tunisie), par Ed. et Et. Sergent, de l'Institut Pasteur; — L'*Hygiène de l'Afrique orientale* (Madagascar, La Réunion, Comores), par M. Fontoynont, professeur à l'Ecole de médecine de Tananarive; — L'*Hygiène de l'Afrique occidentale*, par Marchoux; — L'*Hygiène des Antilles et de la Guyane*, par Clarac, directeur de l'Ecole du service de santé des troupes coloniales; — L'*Hygiène des Établissements français de l'Inde*, par A. Kermorgant, inspecteur général du service de santé des colonies; — L'*Hygiène de l'Indo-Chine*, par Simond. — L'*Hygiène de la Nouvelle-Calédonie*, par Noc; — L'*Hygiène de Saint-Pierre et Miquelon*, par Alliot.

Cet ouvrage sera consulté avec profit non seulement par les médecins que préoccupent les grands problèmes de l'Hygiène, mais aussi par tous ceux — fonctionnaires, militaires, colons — qu'intéressent directement les conditions de la vie dans nos possessions coloniales.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1455. — **J. Moliné.** — Les tumeurs malignes du larynx. 1 vol. in-8° de xvi-463 pages, avec 65 figures. Prix : 12 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1457. — **G. Dromard** et **J. Levassort** — L'amnésie au point de vue sémiologique et médico-légal. 1 vol. in-16 de 260 pages, cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Répartition des stagiaires dans les services hospitaliers. — I. *Inscription et classement des stagiaires.* — Le choix des services hospitaliers, pour la période de stage comprise entre le 1er Novembre 1907 et le 1er Mars 1908, aura lieu les 22, 23 et 24 Octobre 1907, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Seront seuls inscrits d'office pour être appelés à choisir, MM. les étudiants en cours régulier d'études, c'est-à-dire ayant pris à la Faculté de médecine de Paris, en Juillet 1907, les quatrième, huitième ou douzième inscriptions. Ne seront appelés que sur leur demande écrite : MM. les étudiants soumis au stage, se trouvant dans l'une des situations suivantes : 1° Elèves en cours irrégulier d'études; 2° élèves libérés du service militaire; 3° élèves sortant d'une Faculté ou école des départements. Les demandes d'inscription devront parvenir à M. le doyen avant le 15 Septembre. Une lettre de convocation individuelle sera adressée aux élèves inscrits.

II. *Dispositions relatives aux internes et externes des hôpitaux.* — Le stage de spécialité imposé aux élèves de quatrième année par l'article 1er du décret du 20 Novembre 1893 n'est pas exigé des internes et externes titulaires des hôpitaux. Toutefois, en consignant pour la première partie du cinquième examen, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Le certificat à produire doit être revêtu de la signature du chef de service d'accouchement et du directeur de l'hôpital, ainsi que du visa de M. le secrétaire général de l'Assistance publique.

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1907-1908. — 1° *Enseignement clinique.* — L'enseignement clinique par M. le professeur De Lapersonne a lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1907.

Horaire des cours. — Lundi : Polyclinique et examen des malades. — Mardi : Opérations et visites dans les salles. — Mercredi : Polyclinique et ophtalmoscopie. — Jeudi : Opérations et visites dans les salles. — Vendredi : Polyclinique, à 10 heures leçons cliniques à l'amphithéâtre Dupuytren. — Samedi : Laboratoire.

2° *Cours pratique d'ophtalmologie.* — Ce cours fait par le professeur De Lapersonne, assisté de MM. Monthus, Cantonnet et Pley, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 22 Octobre 1907 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique. Le droit à verser est de 50 francs.

3° *Conférences sur les maladies des yeux* (1re série). — Ces conférences seront faites par M. Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 25 Novembre 1907 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades) Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

4° *Leçons pour l'Institut colonial.* — M. le professeur De Lapersonne fera les lundi 25 Novembre, 2, 9 et 16 Décembre, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

5° *Conférences sur les maladies des yeux* (2e série). — Ces conférences sont faites par M. Terrien, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants Malades, à partir du lundi 16 Mars 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

6° *Cours de perfectionnement.* — M. le professeur De Lapersonne, assisté de M. Weiss, professeur agrégé de physique, et de MM. Monthus, Cantonnet, Gellé, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours le mardi 21 Avril 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° La médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs.

7° *Cours de vacances.* — MM. Monthus et Cantonnet, chefs de clinique et de laboratoire, feront un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et de Septembre 1908. Le droit à verser est de 50 francs.

Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire des cours annexes.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. *Officier :* MM. Larat, Lubet-Barbon, à Paris; Teillais, à Nantes; Radouan, Testevin, Patellaz, Comte, Massonnaud, Renaut, Cardot, Perrin.

Chevalier : MM. F. Bezançon, Boulloche, J.-L. Faure, Gainard, Parmentier, Descoust, Emery, Camescasse, Leredde, à Paris; Fremont, à Vichy; Témoin, à Bourges; Despeignet, à Mont-de-Marsan; Labat, à Laplume; Toulouse, à Montigny-le-Roi; Henseval, à Béthune; Moulonguet, à Amiens; Goudrin, à la Boissière-le-Montaigu; Armynot du Châtelet, Benoît dit Becker, Creton, Esprit, Lejeune, Moingeard, Sébillon, Vitoux; Coasin, Destrez, Donnadieu, Escande de Messières, Fromont, Gilliard, Julia, Laine, Loustolot, Malafosse, Pons, Roux, Sire, Teissier, Visbecq, Lafaye de Michaux, Onimus, Roubaud.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. Albarran, Nicloux, Roger, Brissemoret, à Paris; Aloy, à Toulouse; Biais, à Limoges; Bodin, à Rennes; Boussac, à Albi; Faivre, à Poitiers; Guiart, Vallas, à Lyon; Guibert, à Lille; Jacques, Lambert, à Nancy; Lautier, Le Monier, à Rennes; Monnier, à Nantes; Rivière, à Bordeaux; Vedel, à Montpellier.

Officiers d'Académie. — MM. Dupré, Lamy, à Paris; Abadie, à Bordeaux; Ancel, Aurand, à Lyon; Busset, à Bordeaux; Bichon, à Nancy; Cestan, à Toulouse; Degouy, à Amiens; Dusser, à Montpellier; Escat, à Marseille; Fruhinsholz, à Nancy; Galimard, à Lyon; Garraud, à Limoges; Gauthier, à Marseille; Léger, à Poitiers; Lerat, à Tours; Laguet, à Bordeaux; Neveu-Lemaire, à Lyon; Oddo, à Marseille; Osmont, à Caen; Pigeolet, à Châteauroux; Raymond, à Nice; Salager, à Montpellier; Termier, à Grenoble.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été promus dans le corps de santé des troupes coloniales et maintenus dans leur poste actuel : Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. les médecins-majors de 2e classe, Castaeil (A.), 4e d'infanterie à Toulon; Lamy (C.), 1er d'artillerie à Lorient; Lefèvre (A.), 5e d'infanterie à Cherbourg; Ségain (C.), au Tonkin; Audibert (A.), à Madagascar; Gaide (C.), au Tonkin.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les médecins aides-majors de 1re classe, Grilliat (A.), en Afrique occidentale; Léger (C.), 3e d'infanterie à Rochefort; Combier (A.), en Chine; Grofillez (A.), en congé; Braud (C.),

à la Côte d'Ivoire; Chagnolleau (A.), en Afrique occidentale; Lamoureux (A.), à Madagascar; Bougenault (C.), à la Côte d'Ivoire; Verdier (A.), 5e d'infanterie, à Cherbourg.

Un médecin communal. — Le Conseil municipal d'une commune qui ne possède pas de médecin peut-il tenter d'attirer un docteur en médecine en proposant d'offrir à celui qui viendra s'y établir un traitement fixe pendant quelques années?

Une commune de la Haute-Garonne avait pris cette initiative. Mais plusieurs contribuables ont demandé au Conseil d'Etat de la déclarer illégale et ils viennent d'obtenir gain de cause.

Le Conseil d'Etat a jugé, en effet, que la loi ne permet aux conseils municipaux que d'organiser l'assistance médicale gratuite des indigents conformément à la loi du 15 Juillet 1893.

S'ils peuvent, dans des circonstances exceptionnelles, intervenir pour procurer des soins médicaux aux habitants qui en sont privés, ce n'est pas le cas dans la commune. Il en résulte donc que le Conseil municipal a excédé ses pouvoirs en allouant un traitement annuel à un médecin chargé de soigner gratuitement tous les habitants, pauvres ou riches, indistinctement.

Nomination. — M. Barthès (de Perpignan) vient d'être nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Colonies françaises.

Mesures contre l'alcoolisme en Afrique occidentale. — Le *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française vient de promulguer la loi du 4 Février 1873 tendant à réprimer l'ivresse publique et à combattre les dangers de l'alcoolisme.

Un décret signé par M. Dufaure, la même année 1873, avait déclaré cette loi « applicable » aux colonies. C'est seulement trente-cinq ans après qu'on a senti le besoin, à ce qu'il semble, de l'appliquer sur la côte occidentale d'Afrique.

Étranger.

VIe Congrès international de dermatologie. — Le VIe Congrès international de dermatologie aura lieu à New-York du 9 au 13 Septembre 1907.

Les questions suivantes ont été choisies pour être l'objet de rapports :

1° Rôle étiologique des microorganismes trouvés dans la peau, dans les exanthèmes; 2° maladies tropicales de la peau; 3° possibilité de l'immunisation contre la syphilis; 4° état actuel de nos connaissances sur la parasitologie de la syphilis.

Le montant de la cotisation est de 25 francs, payable, soit au secrétaire général, M. Fordyce, 80 West 40 th street, New-York, soit aux secrétaires étrangers.

Le secrétaire pour la France est M. Thibierge, 64, rue des Mathurins, Paris.

Syndicat et grève des médecins. — La Cour d'appel de Colmar vient de rendre un arrêt intéressant. En 1905, le syndicat des médecins de Colmar avait décidé de refuser ses soins aux malades de la Caisse de secours de Colmar-Campagne. Ils prétendirent forcer quatre médecins qui s'étaient retirés du syndicat à prendre part à ce boycottage. Les quatre médecins refusèrent d'obéir et soignèrent les malades de la Caisse de secours.

Le syndicat les actionna en payement d'une somme de 5.000 marks pour chacun. Le tribunal de première instance donna raison au syndicat et condamna les médecins.

Mais sur appel, la cour de Colmar, cassant le jugement de première instance débouta le syndicat et le condamna à tous les frais du procès.

CONCOURS

Faculté de médecine de Lille. — Les concours de fin d'année viennent de se terminer par les nominations suivantes : *1re année.* — Prix : M. Leroy; mentions honorables, MM. Devulder, Lesûr et Foulon.

2e année. — Prix : M. Pierret.

3e année. — Prix : M. Vanheeke; mentions honorables, M. Duvillier.

4e année. — Aucun prix n'a été décerné.

École de médecine de Rennes. — Un concours pour un emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale sera ouvert devant la Faculté de médecine de Paris, le 6 Juillet 1908, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'Ecole de plein exercice et de médecine et de pharmacie de Rennes.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine pris dans une Faculté française.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Ecole de médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira le 25 Novembre 1907 devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — Le président du Comité des Bouches-du-Rhône rappelle à tous les docteurs en médecine français, que le prix triennal (300 francs), fondé par M. le professeur Sirus Pirondi, président d'honneur du Comité, sera décerné pour la première fois en Avril 1908.

Les mémoires auront pour objet : « L'art de guérir ».

Adresser les demandes de renseignements au secrétariat, Marché-des-Capucins, n° 3.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

SOMMAIRE

LA VACCINATION

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

On sait que la loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique a rendu la vaccination et la revaccination obligatoires pour tous les Français.

Un décret portant règlement d'administration publique établit que des séances de vaccination et de revaccination gratuites seront établies pour les personnes qui ne pourraient satisfaire autrement aux obligations de la loi.

Enfin, l'organisation du service de la vaccine dans chaque département a été confiée au Conseil général en vertu de l'article 20 de la loi. L'interprétation de ce même article 20 veut que le Préfet de la Seine soit chargé de l'organisation de la vaccination à Paris, tandis que le Préfet de Police est chargé de l'organiser dans les communes du département de la Seine. Inutile d'insister sur cette bizarrerie assez singulière puisque le budget des deux services dépend du Conseil général, mais on comprend sans peine qu'il est difficile de réaliser une conformité de vues entre deux administrations foncièrement différentes.

* * *

En vertu de ce qui précède, le Conseil général de la Seine a été saisi, à diverses reprises, de deux projets; l'un émanant du Préfet de la Seine pour Paris, l'autre du Préfet de Police pour les communes du département de la Seine.

Ces divers projets ont été repoussés par le Conseil général, ont été remplacés par d'autres, et finalement ont été adoptés dans la séance du 6 Juillet 1907 les deux projets suivants :

Pour Paris, le Préfet de la Seine, en faisant observer que le service des vaccinations gratuites est assuré depuis de longues années par l'Administration de l'Assistance publique et par la Ville de Paris dans les écoles, estime que, pour obéir à la loi du 15 Février 1902, il n'y a pas lieu de faire table rase de toute l'organisation actuelle. Il demande un crédit pour faire étudier le fonctionnement actuel de ce service et les modifications et améliorations à y apporter. Ce projet a été adopté.

Pour les communes de la Seine, le Conseil a adopté le projet suivant du Préfet de police :

« Article premier. — Le service de vaccination sera assuré par des médecins locaux nommés chaque année par le Préfet de Police sur une liste formée de tous les médecins qui en auront fait la demande. Le roulement entre eux sera fait par rang d'ancienneté.

« Art. 2. — Les médecins vaccinateurs recevront une indemnité de 30 centimes par vaccination. Il leur sera assuré un minimum de 15 fr. par séance de vaccination et de 10 francs par séance de revision des résultats.

« Art 3. — Les médecins vaccinateurs devront apporter aux séances tous les objets nécessaires (blouse, lancettes, lampes, etc., sauf le vaccin). Ils recevront pour l'achat et l'entretien de ce matériel une somme de 5 francs par séance.

« Art. 4. — Le vaccin sera fourni aux médecins vaccinateurs par la préfecture de police.....

« Art 6. — La revision des résultats sera effec-

tuée par les médecins vaccinateurs en présence du médecin inspecteur des épidémies. Les certificats seront délivrés par ce dernier. »

* * *

Le projet du Préfet de police appelle quelques remarques. D'abord, il est inspiré d'un esprit assez libéral si on le compare aux projets précédents. Il consacre le droit pour tous les praticiens de participer aux séances de vaccinations gratuites s'ils en font la demande. C'est là une question de principe qu'il importe de signaler et dont il convient de féliciter le Préfet de police et le Conseil général. N'oublions pas que les praticiens ont trouvé dans cette assemblée des défenseurs éclairés, parmi lesquels il convient de signaler tout particulièrement notre confrère Marcel Durand.

On pourra peut-être s'étonner de la présence nécessaire du médecin inspecteur pour contrôler les résultats. Mais il résulte des délibérations du Conseil d'hygiène que « l'opération vaccinale » est une opération « des plus délicates ». Aussi la présence d'un médecin inspecteur pour vérifier les résultats ne semblera superflue à personne.

Et certainement l'anesthésie chloroformique, les interventions obstétricales, la thoracentèse, opérations que le premier praticien venu exécute couramment, ne sont que jeux d'enfant à côté de celle-là !

Il importe de remarquer aussi qu'avec ce nouveau projet du Préfet de police, le département de la Seine sera le plus favorisé de tous au point de vue des honoraires. Car, si, dans certains départements, le prix de chaque vaccination en particulier peut être plus élevé que 0 fr. 30, il n'y en a aucun où on garantisse un minimum de 30 francs par séance (vaccination et revision comprise).

Suivant la décision très juste du Conseil d'hygiène, il ne peut être fait usage que du vaccin en pulpe glycérinée. Il sera fait appel pour cette fourniture indistinctement à tous les établissements privés existant dans le département et contrôlés par les délégués du Conseil d'hygiène.

Les établissements fournisseurs seront tenus d'avoir toujours en réserve une certaine provision de tubes en prévision des épidémies.

JEAN LAMOUROUX.

SUR LA PRÉSENTATION

DE QUELQUES PANSEMENTS ASEPTIQUES

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour admettre que les pansements aseptiques (cotons, gazes, compresses) doivent être conservés en flacons de verre ou en boîtes métalliques, les enveloppes en papier ou en carton ne donnant pas toutes les garanties désirables. Dans la pratique, ce sont surtout les boîtes métalliques que l'on emploie et plusieurs raisons militent en faveur de ce choix : 1° elles supportent sans altération appréciable la vapeur humide sous pression, c'est-à-dire le mode parfait de stérilisation pour les cotons, gazes et compresses; 2° elles sont moins fragiles et, par conséquent, d'utilisation plus commode que tout autre procédé d'enveloppement; 3° elles donnent toute sécurité au point de vue de la conservation de l'asepsie, etc.

Trois catégories de boîtes sont en usage; suivant la forme affectée par leur base, on les dit rondes, carrées ou rectangulaires. Les unes et les autres présentent comme mode de fermeture soit un couvercle à frottement simple, ce qui ne semble pas suffisant, soit une bande métallique soudée, ce qui offre plus de garanties.

Mais ne convient-il pas d'examiner, dans un ordre d'idées légèrement différent, si les boîtes métalliques de pansement livrées par l'industrie sont toutes d'utilisation facile et pratique? L'opérateur ne peut-il pas préférer une forme à une autre, tel dispositif spécial ou tel autre plus simple?

Sans doute cette question n'offre qu'un intérêt secondaire pour les salles d'opération des hôpitaux et des cliniques chirurgicales particulières, où la stérilisation des pansements se fait tous les jours, où une installation modèle permet d'opérer avec toutes les précautions aseptiques d'usage; il n'est point besoin ici de renfermer et de conserver le coton stérilisé en boîte métallique : il est utilisé dès la sortie de l'autoclave. Mais, pour les traitements à domicile, pour la campagne, pour les voyages, le sujet vaut, à mon avis, la peine d'être envisagé.

* * *

Toute question de bonne stérilisation mise à part et considérée comme résolue, il me semble qu'une boîte métallique de pansements, pour être vraiment pratique pour le chirurgien, doit satisfaire à plusieurs conditions :

1° Renfermer les pansements disposés de telle sorte qu'après ouverture, on puisse en retirer une partie sans craindre de souiller ce qui reste;

2° Etre aussi peu encombrante que possible;

3° S'ouvrir facilement et sans trop grand effort;

4° Posséder un couvercle permettant de la recouvrir immédiatement après avoir enlevé la quantité voulue du produit aseptique.

Or l'usage des boîtes rondes, pour contenir du coton, des gazes ou des compresses aseptiques, n'est peut-être pas aussi pratique qu'on l'avait pensé au début. C'est surtout la première condition qui n'est point réalisée : la masse totale du coton aseptique, par exemple, doit être sortie à peu près complètement de la boîte pour permettre au chirurgien d'en couper une nappe de dimensions voulues; ce qui reste est ensuite enfermé de nouveau. On comprend aisément qu'une telle façon de faire constitue presque une imprudence opératoire, la partie non utilisée risquant fort, en effet, d'avoir été contaminée.

Les boîtes à base carrée sont beaucoup moins employées, les chirurgiens les trouvent embarrassantes, surtout lorsqu'elles sont de grandes dimensions.

Par contre, les boîtes rectangulaires me paraissent susceptibles de répondre à toutes les exigences, à toutes les conditions que j'ai énumérées plus haut. Voici, du reste, les dispositifs que j'ai fait adopter par la Fabrique internationale d'objets de pansement de Montpellier.

Les boîtes en fer-blanc ont la forme d'un coffret rectangulaire dont les dimensions, variables, sont appropriées à la quantité de pansements qu'elles doivent contenir; l'intérieur est verni couleur d'or; le couvercle s'adapte bien au corps de la boîte; soudée à la fois au couvercle et à la boîte se trouve une bande de fer-blanc, terminée par un anneau (voir les figures 1 et 2).

L'ouverture de la boîte se fait tout simplement en tirant sur l'anneau; la bande soudée se détache très facilement; le couvercle peut alors être enlevé pour permettre de retirer les produits aseptiques contenus dans la boîte. Et ces pansements sont disposés de telle sorte qu'il est facile au chirurgien de les utiliser peu à peu, sans craindre la contamination des parties qui demeurent.

Ainsi, le coton aseptique constitué par une seule nappe régulière de 20, 25, 30 centimètres de largeur, suivant les besoins, est plié en accordéon; au moment de l'opération on en coupe une longueur déterminée, sans sortir de la boîte la totalité qu'elle contient. Pour la gaze hydrophile, une disposition semblable procure les mêmes avantages; la gaze est pliée sur elle-même en plusieurs doubles, dans le sens de la longueur, jusqu'à ce qu'elle puisse entrer dans la boîte; elle affecte également la forme accordéon. Quant aux compresses de gaze, qu'elles soient simples ou multiples, non cousues ou cousues, elles sont convenablement pliées et placées dans les boîtes, les unes sur les autres. Une telle présentation est d'ailleurs susceptible d'être étendue aux champs opératoires, aux compresses de toile, aux compresses-éponges de gaze hydrophile, aux tampons-éponges, aux bandes, etc.

Cette boîte métallique de pansements aseptiques répond bien à toutes les conditions de forme et d'utilisation pratique précédemment posées. J'ajouterai qu'un tube témoin peut, au besoin, être placé dans la boîte.

* * *

Mais si les pansements aseptiques en boîtes métalliques présentent toute garantie et toute sécurité pour le chirurgien, leur prix de revient constitue néanmoins, dans quelques cas, un écueil sérieux à leur emploi.

Une opération, même de peu d'importance, nécessite le plus souvent l'utilisation de coton, de compresses, de bandes. Or ces divers objets doivent toujours être aseptiques, bien qu'employés en petite quantité, et les boîtes livrées par l'industrie en contiennent généralement plus qu'il n'en faut. Il suit de là qu'une portion plus ou moins grande de ces produits reste fréquemment inutilisée.

Il y a donc intérêt à placer dans les boîtes métalliques, non pas seulement une catégorie unique d'objets de pansement, mais bien un ensemble composé de telle manière que, dans des cas d'urgence, à la campagne, à l'atelier, en voyage, dans un poste de secours, dans un ménage peu fortuné, etc., il puisse rendre le maximum de services avec le minimum de pertes.

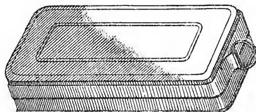


Fig. 1

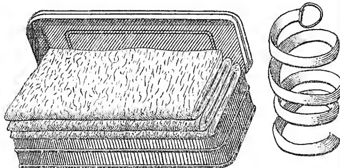


Fig. 2.

C'est ce qu'on réalise avec les *pansements composés aseptiques*. Ils renferment généralement des tampons de coton hydrophile pour éponger, des compresses de gaze hydrophile, une nappe de coton hydrophile, une ou plusieurs bandes de gaze hydrophile et quelques épingles de sûreté; le tout est convenablement aseptisé. Bien entendu, la composition de tels pansements peut varier dans des limites très larges; on doit les combiner pour qu'ils puissent être utilisés complètement en une ou deux fois.

Les notions que je viens de développer ont simplement pour but de montrer quelques-unes des transformations opérées, dans ces dernières années, dans la fabrication des objets de pansement. Une telle vulgarisation ne me paraît pas superflue; les médecins, les pharmaciens, et par contre-coup les malades, en retireront peut-être quelque profit.

A. Astruc
Professeur agrégé
à l'École supérieure de Pharmacie
de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

1458. — **A. Mairet.** — La responsabilité; étude psycho-physiologique. 1 vol. in-8° de 136 pages. Prix : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

1459. — **W. Lloyd.** — Hay-Fever, Hay-Asthma : *its causes, diagnosis and treatment*. 1 vol. in-8° de 95 pages, cartonné. (*Henry J. Glaisher*, éditeur, à Londres.)

1460. — **J.-J. Matignon.** — Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise. 1 vol. gr. in-8° de 448 pages, avec cartes, plans, croquis, schémas et photographies de l'auteur. (*A. Maloine*, éditeur.)

1461. — **H. Lenhartz.** — Mikroskopie und Chemie am Krankenbett. *Cinquième édition*. 1 vol. in-8° de XI-405 pages, avec 85 figures dans le texte et 4 planches en couleurs, relié toile. Prix 9 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, et LÉON BERNARD, médecins des hôpitaux; LORTAT-JACOB, LAIGNEL-LAVASTINE et SALOMON, chefs de clinique; HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, et VITRY, sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu (cours de vacances). — Sous la direction de M. le prof. DE LAPERSONNE, MM. MONTHUS et CANTONNET, chefs de clinique, feront du 26 Août au 7 Septembre 1907 un cours de révision avec présentations et examens de malades.

I. Maladies des paupières. — II. Conjonctivites aiguës et chroniques. — III. Traitement des maladies des voies lacrymales. — IV. Kératites superficielles et kératite interstitielle. — V. Iritis et conséquences : la pupille dans les maladies générales. — VI. Glaucomes et tumeurs de l'œil. — VII. Rétinites et névrites. Altération du nerf optique dans les maladies des centres nerveux. — VIII. Les cataractes. — IX. Traumatismes de l'orbite. Exophtalmie et tumeurs. Radiographie de l'orbite. — X. Paralysies oculaires et strabisme. — XI. Éléments sur le choix des lunettes dans les vices de réfraction. Hygiène oculaire. — XII. Traumatismes de l'œil. Accidents du travail. Simulation. Rapports médico-légaux.

Le droit d'inscription est fixé à 50 francs. S'inscrire à la Faculté à partir du 1er Juillet.

NOUVELLES

Paris et Départements.

IVe Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Ce Congrès se tiendra à Biarritz du 20 au 25 Avril 1908 (semaine de Pâques) sous la présidence du professeur PITRES, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux.

Les questions suivantes sont dès à présent mises à l'ordre du jour et feront l'objet de rapports spéciaux :

« Indications et contre-indications du climat océanien dans les états neurasthéniques ». Rapporteur : M. RÉGIS, professeur des maladies mentales à la Faculté de médecine de Bordeaux;

« De l'action combinée du climat marin et de la médication chlorurée-sodique dans la tuberculose ganglionnaire ». Rapporteur : M. RICHARDIÈRE, médecin des hôpitaux de Paris;

« La cure marine et la cure chlorurée-sodique dans le rachitisme ». Rapporteur : M. DENUCÉ, professeur de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de médecine de Bordeaux;

« Les bureaux municipaux d'hygiène et les règlements sanitaires dans les stations climatiques ». Rapporteur : M. MOSNY, médecin des hôpitaux de Paris, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France;

« Climatologie du golfe de Gascogne ». Rapporteur : M. CAMINO, médecin du sanatorium d'Hendaye.

Le Comité d'organisation du Congrès a son siège à Biarritz où l'on peut adresser toute demande de renseignements à M. F. GALLARD, secrétaire général.

Corps de santé de la marine. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : au grade d'officier : M. le médecin en chef de 1re classe Ambiel.

Au grade de chevalier : MM. les médecins de 1re classe Aurégan, Lecœur, Mottin, Meslet, Pernet, Porre.

— M. le médecin de 1re classe Dufour est désigné pour embarquer sur la *Justice*.

M. le médecin de 2e classe Subra de Salafa est désigné pour embarquer sur le *Vétéran*.

M. le médecin de 2e classe Badin est désigné pour embarquer sur la *Mouette*, stationnaire à Constantinople.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier : M. le médecin-major de 2e classe Gravot, mission du Sud-Cameroun.

M. le médecin aide-major de 1re classe Ducasse, 21e d'infanterie.

Médecin des Enfants assistés. — M. Renaud est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Cluis (Indre).

M. Caron est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Nouvion-en-Ponthieu (Somme).

M. Polonski est nommé médecin des Enfants Assistés

de la Seine pour la circonscription de Cérans-Foulletourte (Sarthe).

Nécessité de créer un Institut hydrologique au centre universitaire de la région pyrénéenne. — En vue d'acquérir sur les eaux minérales de la région pyrénéenne tous les renseignements scientifiques sans lesquels il n'est point permis d'espérer pouvoir tirer tout le parti thérapeutique possible de ces eaux, M. Barthès (*Gazette des eaux*, 1907, p. 65 à 66) appuie vivement le vœu des professeurs de la Faculté de Toulouse concernant la création dans cette ville d'un Institut hydrologique complet.

Situé entre les Pyrénées et l'Auvergne, cet Institut aurait un champ d'action très étendu pour les études hydrologiques; il rendrait d'immenses services à l'hydrologie générale et aussi à chaque station qui serait ainsi étudiée à fond scientifiquement et cliniquement.

Colonies françaises.

Les infirmeries indigènes en Algérie. — Suivant les instructions de M. Jonnart, on a établi dans l'Extrême-Sud algérien des postes d'assistance médicale confiés aux médecins militaires, en particulier à Géryville, Colomb-Béchar, Taghit et dans les oasis sahariennes de Timmimoun, d'Adrar et d'In-Salah. Grâce à la générosité de M. H. de Rotchschild, une infirmerie indigène a été organisée à Beni-Ounif; elle a hospitalisé, en 1906, 183 malades et a donné 4.103 consultations.

Un service de vaccinations et de revaccinations a été organisé dans ces postes, d'où rayonneat des tournées dans les tribus. La variole, qui décimait certaines contrées comme le Gourara, y devient très rare.

Étranger.

Congrès international laryngo-rhinologique. — Pendant la durée du Congrès international laryngo-rhinologique qui aura lieu du 21 au 25 Avril 1908, aura lieu une exposition concernant la laryngologie, la rhinologie, l'œsophagoscopie et la bronchoscopie, et où seront exposés des instruments destinés à l'examen, au traitement et aux opérations, des appareils d'inhalation, électro-médicaux et d'éclairage, ainsi que d'autres objets techniques, des prothèses, des manuscrits, des livres, des préparations, des dessins, etc. Tous les intéressés devront communiquer au secrétaire, M. le professeur M. Groszmann, IX, Garnisongasse 10, à Vienne, leurs intentions, au plus tard jusqu'au 31 Décembre 1907, avec l'exacte description des objets à exposer, en vue de la formation du catalogue. Prière d'envoyer les objets d'exposition jusqu'au 15 Février 1908, au plus tard, à l'adresse suivante : Herrn Ober-Ingenieur Jaroschka, Inspektor des k. k. Universitätsgebaudes in Wien, qui se chargera de les garder. Par les soins du Comité exécutif, les objets envoyés seront assurés contre l'incendie, le vol et les dégâts. Les autorités compétentes ont concédé l'importation et l'exportation libres; quant à la douane, MM. les exposants voudront bien demander au secrétaire les documents nécessaires pour l'envoi en question.

CONCOURS

Médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le 3 Décembre prochain à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, pour l'admission de docteurs en médecine à des emplois de médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales.

Conditions à remplir par les candidats : 1° Etre nés ou naturalisés Français; 2° avoir ou moins de trente-deux ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnu apte à servir activement dans l'armée en France et aux colonies ; 4° souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de leur nomination au grade d'aide-major.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 15 Novembre 1907.

Ces pièces sont : 1° *Avant le concours*. 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi ; 2° diplôme, ou à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificats du commandant de recrutement, établi l'année du concours, constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire; 5° Certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire, ou état signalétique et des services; 6° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service. Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit. Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 6.

2° *Après l'admission*. Engagement de servir pendant six ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe, pour compter du 1er Février de l'année suivante, et vont suivre à Marseille, pendant huit mois, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales ; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50; il leur est en outre alloué une première mise d'équipement de 575 francs reversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des écoles militaires du service de santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminé par le règlement intérieur de l'Ecole, il sera fait application de l'article 26 du décret du 3 Octobre 1905.

RENSEIGNEMENTS

Franche-Comté. Situation opportune, pour médecin, avec facilité faire pharmacie. Pays agréable, chasse, pêche. De préférence médecin ayant exercé. Renseignements : S'adresser au Dr Dircksen, 120 *bis*, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine. Téléphone : 596.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL URÉTHRALES
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES BAINS MIXTES AU JAPON

La plus extraordinaire baignade militaire des temps modernes sera sans doute celle de l'armée japonaise à son retour de Mandchourie. Les 6 ou 700.000 hommes qui venaient de prendre part à la campagne furent, à leur débarquement au Japon, baignés, savonnés, lavés à deux eaux, désinfectés ainsi que leurs effets avant de pouvoir se mêler à la foule de leurs compatriotes qui les attendaient avec impatience pour fêter les vainqueurs de Liao-Yang, du Sha-Ho et de Moukden.

Tout le monde se soumit de gaîté de cœur à cette désinfection générale, aussi bien le maréchal, commandant en chef de l'armée de Mandchourie, que le dernier de ses sapeurs. Car, en même temps que la terre natale, le troupier trouvait, dès son débarquement, le bain, le bain japonais bien chaud, qui lui avait fait défaut pendant dix-huit mois de guerre et dont l'absence lui avait été particulièrement pénible[1].

***

Chaque maison japonaise, à moins qu'elle ne soit trop misérable, a toujours deux choses : un

1. Matignon. — « La désinfection des troupes rentrant de Mandchourie », *Académie de médecine* et *Revue d'hygiène et de Police sanitaire*, Septembre, 1906.

drapeau national et une baignoire. La propreté du Japonais n'a d'égal que son patriotisme. Tous nos hôtels de France ont un pavillon tricolore; que n'ont-ils, tous aussi, comme les maisons nippones, une modeste baignoire!

La baignoire japonaise est fort simple: une cuve de bois de 300 litres environ. On s'y tient accroupi. L'eau est chauffée au moyen d'une sorte de petit poêle en fonte qui fait corps avec la baignoire, fixé sur la paroi de la cuve, qui présente à sa partie inférieure un orifice par lequel se fait le chargement en combustible. Le tuyau de dégagement de fumée remonte intérieurement et une planche, large de 40 centimètres, fixée au fond et au rebord supérieur de la cuve, protège les membres du baigneur du contact du fourneau. Le chauffage se fait au bois. Celui-ci ayant peu de valeur au Japon, la préparation du bain occasionne une dépense minime. Ici, comme en campagne, la même eau sert à plusieurs personnes: le père, la mère, les enfants passent successivement dans la même baignoire, nus comme des vers. La température est toujours fort élevée: 40 degrés et au-dessus sont tout au plus, là-bas, des bains tièdes! Le Japonais qui n'a pas le temps ou les moyens de prendre son bain quotidien chez lui le prend au dehors. Le voyageur arrivant à l'hôtel trouve toujours une baignoire prête à le recevoir. Il faut que l'Européen qui voyage et s'arrête à l'auberge japonaise sache faire abstraction des visiteurs qui seront passés avant lui dans l'eau qui n'aura pas été changée. Dans les plus petites villes on trouve des bains publics, des piscines. Bien avant Rouen et Bordeaux, les cités nippones avaient organisé le système des bains à très bon marché... et mixtes. Hommes, femmes et enfants, simplement vêtus de leurs cheveux — lesquels ne sont pas très longs — prennent leurs ébats dans le même bassin.

Les eaux minérales sont très en faveur au Japon. On y vient de très loin pour soigner les dermatoses, la syphilis et les douleurs rhumatismales. Les hôpitaux militaires ont des annexes établies dans nombre de stations, et, pendant la guerre de Mandchourie, quantité de blessés allèrent dans ces différents centres achever leur convalescence.

J'ai eu l'occasion de visiter, il y a dix ans déjà, une de ces stations thermales de montagnes, à Onzen, dans la presqu'île de Shimabarra, où je pérégrinais à bicyclette avec un ami. Depuis, tout a bien changé. Des bains primitifs, rien ne se retrouve, paraît-il. Aux modestes auberges japonaises, que fréquentaient les seuls Nippons, ont fait place ces énormes hôtels, véritables caravansérails, d'Extrême-Orient, construits sur un type uniforme, de Hong-Kong à Yokohama. Les étrangers s'y viennent soigner pendant la saison, et la pudibonderie occidentale a, peu à peu, fait disparaître la simplicité naïve et pleine de charme de ces bains indigènes, où tous les âges, les sexes se coudoyaient dans la plus parfaite nudité.

Cette simplicité de mœurs avait quelque chose de la douce naïveté de l'époque heureuse de l'âge d'or, qui, hélas! disparaît aussi pour le Japon, et c'est le souvenir de ces « choses vues » que je voudrais essayer de faire revivre ici.

* * *

Un matin, je me trouvais à Obama, petit port de pêche situé au pied des montagnes de Onzen. Je m'étais rendu au débarcadère pour voir arriver le petit steamer qui fait le service du golfe. De chaque côté de l'appontement se trouvent des établissements de bains très fréquentés, si j'en juge par les nombreux cris et éclats de rire qui en partent... Un coup de sifflet retentit, annonçant l'approche du bateau, et, au même instant, je me vois entouré d'une vingtaine de personnes des deux sexes, sorties en hâte pour voir accoster le vapeur: le vêtement est uniforme et coupé sur le patron de celui que portaient Adam et Ève avant la malencontreuse pomme. Je fus un peu surpris de ce brusque déploiement de nu: mais ma présence ne parut en rien gêner ces baigneurs en rupture de piscine. Une photo instantanée, faite par mon compagnon de route, me donne un vague aspect de missionnaire en train d'évangéliser une tribu de Cafres ou de Bassoutos.

On comprend très bien que des misses anglaises — et même françaises, si elles voyageaient — soient offusquées par un semblable spectacle, et on pressent leurs exclamations indignées.

Les fameux bains sulfureux de Onzen se trouvent au-dessus d'Obama, à 6 ou 700 mètres d'altitude. Le site est charmant. La végétation y est particulièrement jolie: quelque chose entre la luxuriance maladive de celle des tropiques et l'imposante majesté de celle des régions du Nord de l'Amérique. Les vapeurs sulfureuses qui encombrent l'atmosphère ne gênent en rien le développement des arbres qui poussent vigoureux à côté des sources bouillonnantes.

L'eau sourd de partout: ici chaude, là froide, ailleurs sulfureuse, les divers puits étant parfois séparés de quelques mètres à peine. La terre tremble, l'oreille est assourdie et le voyageur a la sensation de se trouver au milieu de 4 ou 5 grands steamers lâchant l'excès de vapeur de leurs chaudières. Dans le village de Onzen, une abondante source sulfureuse fournit de l'eau à 94°. A dix pas d'elle, une source froide d'eau ordinaire à 12° permet, par un moyen économique de canalisation par tubes de bambou, d'amener dans les piscines un mélange à 45 ou 48°.

Hommes, femmes, enfants, absolument nus, se pressent debout, les uns contre les autres, dans de grandes cuves qui servent de baignoires, et cette promiscuité des peaux ne produit aucun effet excitant, en apparence au moins, chez les mâles. Le traitement hydro-minéral, pour les dermatoses, la syphilis ou le rhumatisme, comporte plusieurs bains par jour, pendant trois semaines en

moyenne. Est-ce pour raison thérapeutique ou par manque de linge que les baigneurs ne s'essuient pas après le bain ? Je ne sais. Dans tous les cas, on les voit, en général, au sortir de la piscine, se promener sans vêtements, s'asseoir sur le bord des routes, absolument nus, demandant au soleil de vouloir bien les sécher.

Cette singulière habitude de se promener en « adamiste » par les rues, après le bain, est faite pour surprendre l'étranger, peu entraîné à cette exhibition ambulante de chairs. Comme je débouchais, avec mon compagnon de voyage, des bois sur la rue principale d'Onzen, je me trouvai en présence de quatre jeunes femmes absolument en costume d'Ève. Elles ne parurent nullement effarouchées de notre apparition soudaine, répondirent par un rire gai et sonore à notre *ho-haio* (bonjour) et n'essayèrent pas de se dérober à l'indiscrétion de nos appareils photographiques. Après ces dames, nous rencontrâmes des hommes qui se promenaient, aussi peu vêtus, puis d'autres femmes également dans le plus simple des apparats. Aux balcons des maisons, quantités de femmes et de fillettes, toujours très nues, étaient occupées à se coiffer. D'autres, étaient assises sur le pas de la porte également dévêtues.

La nudité n'est pas inconvenante dans cet heureux pays. Le *nu nature* ne choque pas le Japonais, qui, en revanche, ne comprend pas le *nu artistique*, et que nos expositions de peinture, avec leurs profusions de chairs trop roses, trop flamboyantes ou trop flasques, ne manqueraient pas de profondément scandaliser. Il y a quelques années, un jeune peintre, éduqué en Europe, eut l'idée de présenter au Salon de Tokio une femme nue à sa toilette. Ce fut un beau scandale, je vous assure. La toile dut être retirée et une interpellation faillit se produire à ce sujet à la Chambre. Le député indigné ne comprenait pas que le gouvernement permît pareille exhibition pornographique, imitée des nations d'Occident.

Le nu, disais-je, ne choque pas le Japonais... ni la Japonaise. Tout au plus pourrait-on avancer qu'il peut, dans certains cas, éveiller chez cette dernière une curiosité plutôt enfantine que malsaine. A notre arrivée dans une auberge de la ville de Shimabarra, mon compagnon de route et moi demandâmes aussitôt un bain. On nous présenta, dans un coin de la cour, la classique baignoire pleine d'eau chaude. Sans doute, pour ne pas offenser notre pudibonderie occidentale, le patron de l'auberge crut aimable de tendre au devant de la baignoire un ou deux drapeaux. L'un de nous se déshabille et se met au bain. A peine était-il à l'eau, qu'un essaim de Japonaises, gaies, rieuses, espiègles, envahissent la cour et, du geste le plus naturel, écartent les drapeaux pour voir ce que les Etrangers pouvaient bien faire derrière. Nous n'avions plus qu'à être galants et aussitôt nous engageâmes la conversation, si toutefois on peut donner ce qualificatif aux échanges des vagues phrases que nous pouvions articuler en langue nippone, grâce à l'emploi incessant d'un petit vocabulaire anglo-japonais. Nos visiteuses, très intéressées, prolongeaient leur visite d'une façon tellement intempestive, que le baigneur se vit dans l'obligation de sortir de l'eau, *coram populo*. Les dames ne se voilèrent pas la face, regardèrent de tous leurs yeux, si bien que le deuxième voyageur mis en confiance par une telle sérénité, se déshabilla à son tour, produisit son torse nu, puis disparut dans la baignoire.

* * *

C'était le beau temps, l'âge d'or du Japon, au moins pour les Etrangers, cette époque des bains mixtes. Il est à craindre que, nos idées pénétrant de plus en plus au Pays du Soleil-Levant, n'entraînent les Nippons à modifier leurs costumes, leur morale peut-être. En seront-ils plus heureux ? Sera-ce un progrès ? Dans tous les cas, ce soi-disant progrès enlèvera au Japon de plus en plus de son originalité native et le rendra de moins en moins intéressant pour le voyageur.

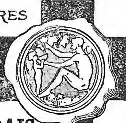
Les Japonais nous ont beaucoup emprunté. Ils ont commencé par les canons, ont continué par la redingote et le chapeau haut de forme. Que ne s'en tiennent-ils là ! Malheureusement les sociétés de missionnaires, avec un zèle d'empêcheurs de danser en rond que rien ne peut lasser, ont déclaré la guerre à ces bains mixtes. Elles sont tenaces dans leurs revendications et le succès les rend plus exigeantes. Déjà elles ont obtenu depuis plusieurs années que les traîneurs de pousse-pousse qui, jadis, avaient, comme costumes, de beaux tatouages, fussent maintenant vêtus. Elles ont partiellement obtenu la suppression de l'exposition des femmes derrière les grilles des maisons du Yoshiwara de Tokio [1]. Aujourd'hui, ce sont les bains mixtes dont elles veulent obtenir la fermeture au nom de la morale. Elles sont déjà arrivées à Kobé à un résultat considérable. La piscine est toujours commune aux hommes et aux femmes, qui s'y baignent encore nus comme vers... Mais on a tendu une ficelle pour séparer les sexes et, de la rue, le passant voit au travers des claire-voies ce qui se passe à l'intérieur de l'établissement.

J.-J. Matignon.
Ex-attaché à la légation de France à Pékin.
Chef du Laboratoire de Pathologie exotique à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE

1462. — **F. Tardif** et **G. Sersiron.** — Indications respectives du Mont-Dore et de la Bourboule. 1 broch. gr. in-8°, de 100 pages, avec 12 figures. Prix : 2 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1. Matignon. — « La prostitution au Japon ». *Archives d'Anthropologie criminelle*, Octobre 1906.



FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1907-1908 : D'un cours de médecine légale, M. Patoir, agrégé; d'un cours complémentaire de clinique chirurgicale infantile, M. Gaudier, agrégé; d'un cours complémentaire de clinique médicale et de syphilis infantile, M. Delearde, agrégé; d'un cours théorique et pratique de médecine mentale, M. Raviart, agrégé.

Sont nommés aux fonctions de : chef des travaux d'anatomie, M. Georges Gérard, agrégé; chef des travaux de pharmacie, M. Vallée, agrégé ; chef des travaux de micrographie et de parasitologie, M. Desoil; chef des travaux de chimie minérale, M. Louis; chef des travaux de chimie organique, M. Ricquet; chef des travaux de physique, M. Demeure.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Vouzelle est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile de Moulins. — Une place d'interne est vacante à l'Asile de Moulins.

Les conditions pour être admis sont les suivantes :

1° Envoi d'une demande au médecin directeur;

2° Certificat de scolarité constatant 10 inscriptions au moins.

3° Certificat de bonne vie et mœurs.

4° Fournir toutes autres références.

Pour tous renseignements s'adresser au directeur de l'Asile, à Yseure, près Moulins.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Horeau, à Fresnay-sur Sarthe.

Officier de l'Instruction publique. — MM Desgrez, Portier, Chompret, Didsbury, Ganchas, Héry, Miquel, Planteau, Rotschild, Sicard, Mme Bouët, à Paris; Rivet, médecin-major; Christen, à Versailles; Durteyre, à Tallende (Puy-de-Dôme); Delattre, à Roubaix; Delobel, à Noyon (Oise); Goudard, à Pau; Guichard, à Liguières-Sonneville (Charente); Keller, à Colombes (Seine); Labache, à Chaume (Seine-et-Marne); Mary, à Nanterre (Seine); Morisson, à Maisons-Alfort (Seine); Raynaud, à Alger; Rocher, à Rouen; Tassard, à Saint-Laurent-du-Jura (Jura); Vallat, à Vincennes (Seine); Verdun, à Lille.

Officier d'Académie. — MM. Maillard, Basset, Galimard, Ballet, Chabry, Chevrey, Deyber, Goupil, Izard, Lelen, Monille, Pinard, Prieur, Rougier, Samué, Vaillant, Vrain, à Paris; Barbet, à Savigny-sur-Orgo (Seine-et-Oise); Baude, à Arras; Berthaud, Montet, à Saint-Paul-en-Jarret (Loire); Biolet, à Arras; Bonnard, à Blida; Bouruy, à Salins (Jura); Bréhier, à Orbec (Calvados); Conloujou, à Toulouse; Debray, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Delabouse, à Roubaix; Delaunay, à Montreuil-sous-Bois (Seine); Delmas, à Dax; Foucault, à Lisieux; Fuchs, à Lagny (Seine-et-Marne); Gaston, à Saint-Etienne; Jacquemet, à Montpellier; Javillier, à Tours; Joly, à Champrond-en Gatine (Eure-et-Loir); Laurens, à Bicêtre (Seine); Livon, à Marseille; Monificat, à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône); Marchand, à Châteauneuf (Charente); Marcombes, à Clermont-Ferrand; Michaud, à Billom; Montel, à Thiers; Mousson-Lanauze, à Saint-Mandé (Seine); Painblanc, à Lille; Paté, à Pont-d'Ouilly (Calvados); Pécastaing, à Dax; Pégurier, à Nice; Pélissard, à Alger; Perrin, à Sidi-bel-Abbès (Oran); Perrin, à Bezons (Seine-et-Oise); Planel, à Beaumont-le-Roger (Eure); Raveleau, à Mamers; Rebreyend, à Calais; Ribière, à Bordeaux; Robet, à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre); Roche, à Sorgues (Vaucluse); Roger, à Montreuil-sous-Bois (Seine); Samalens, à Auch; Truffier, à Arras; Vidal, à Alger Voirin, à Bar-le-Duc; Wicart, à Aix-Moulette (Pas-de-Calais); Winckler, à Villeréal (Lot-et-Garonne); de Wisner, à Bois-Colombes (Seine); Mlle Peytral, à Alger.

Hygiène militaire. — Le sous-secrétaire d'État à la Guerre a chargé M. Dopter d'étudier à l'Institut Pasteur le sérum contre la méningite cérébro-spinale de MM. Kolb et Wassermann.

D'autre part, le sous-secrétaire d'État à la Guerre a encore prescrit, à titre d'expérience, dans plusieurs régiments, l'emploi de certaines mesures prophylactiques contre les maladies vénériennes.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Janicot, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Bouvet*, dans la 3e division de l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Colomb, du port de Lorient, est autorisé à servir temporairement à Rochefort à l'expiration de son congé de convalescence.

— M. le médecin de 2e classe Hutin, du port de Brest, est désigné pour embarquer immédiatement sur l'aviso *Élan* (école de pilotage).

Etat civil. — M. Deffaux est nommé médecin de l'état civil du 5e arrondissement.

L'eau saine dans les hôtels. — Le Touring-Club organise un concours en vue de munir les hôtels d'un moyen certain d'assurer une eau saine.

Sous la présidence de M. J. Lucas-Championnière, une Commission, composée de MM. Bonjean, Briand, Gariel, Guinochet et Miquel, a formulé le programme de ce concours, ouvert à tous les inventeurs, d'un système de stérilisation tel qu'il satisfasse à la fois la Faculté, l'hôtelier et le voyageur.

Le meilleur de ces appareils sera recommandé à tous les hôteliers comme à tous les membres du T. C. F.

Société de médecine sanitaire maritime de France. — Cette Société, créée il y a onze ans, a décidé de se transformer en Syndicat. Elle a élu à cet effet un bureau provisoire d'organisation du Syndicat. Ce bureau est ainsi constitué :

Président : M. Reynès, de Marseille; vice-présidents : MM. Mouilleron, Macé, Fayol, pour Marseille ; M. Vigné, pour le Havre; secrétaire général : M. Bouisson; trésorier : M. Crillon; secrétaires-trésoriers : MM. Clerc et Crespin; archiviste : M. Rossi.

Étranger.

11e Congrès international de physiothérapie (Rome, 13 Octobre 1907). — *Règlement de l'exposition.* — Une exposition spéciale de physiothérapie sera annexée au Congrès. Elle comprendra tous les appareils de mécanothérapie ou d'orthopédie; les instruments d'électrothérapie, de photothérapie, de balnéothérapie; des échantillons d'eaux thermales, et tous renseignements et appareils concernant la captation, le pompage et l'exploitation des sources; des photographies, plans, descriptions de stations hydrologiques et climatériques, et d'Instituts de thérapeutique physique; des échantillons de produits d'alimentation hygiénique et d'eaux minérales naturelles, etc., etc.

En conséquence, MM. les propriétaires d'établissements thermaux, d'Instituts médicaux, MM. les constructeurs d'appareils, d'instruments, etc., sont priés de se faire inscrire comme membres associés, à raison de 15 francs. Adresser les adhésions à M. A. Weil, 21, rue d'Edimbourg, Paris.

L'exposition sera ouverte le même jour que le Congrès (13 Octobre 1907). Elle sera fermée le 25 Octobre. L'emplacement d'un mètre carré coûte 25 francs. On ne peut prendre moins de 2 mètres carrés. Les objets à exposer doivent être adressés à M. Clarotti, douane de Rome, et

envoyés par le chemin de fer (non pas en colis postal). Ils doivent arriver avant le 20 Septembre. Le Comité n'est pas responsable des objets qui arriveraient après cette date. Les envois doivent être faits franco. Le bordereau des colis, avec indication des numéros et marques, et nomenclature des objets contenus dans lesdits colis, doit être envoyé par lettre à M. Clarotti, via Plinio, 1, Rome. On pourra mettre en vente, durant l'exposition, les objets exposés. Ces objets peuvent également être assurés contre tout risque, sur la demande du propriétaire, et par les soins de M. Clarotti, le Comité n'étant pas responsable des dégâts, accidents, incendie, vol, etc. Dans le délai d'un mois, après la clôture de l'exposition, tous les objets seront retournés aux propriétaires et à leurs frais par les soins du Comité.

Le Comité français d'organisation et de propagande, placé sous la présidence de M. le professeur Landouzy, est actuellement constitué et chargé de fournir tous renseignements concernant les travaux et l'exposition. S'adresser au secrétaire du Comité M. Maurice Faure, à La Malou (Hérault).

Voir les notes précédemment publiées, relativement aux facilités de voyage et au programme des travaux.

XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie (Berlin 22-29 Septembre 1907). — Le Comité français a l'honneur d'informer les congressistes qu'il a obtenu : 1° Des grandes compagnies des chemins de fer français une réduction de 50 pour 100 en leur faveur pour le voyage d'aller et retour de toutes gares françaises au point frontière de sortie de France. La réduction sera faite par les gares sur présentation d'un bon valable du 15 Septembre au 10 Octobre ;

2° La délivrance avant le départ et conjointement avec les bons ci-dessus de billets complémentaires aller et retour et circulaires, avec arrêts facultatifs, au gré des intéressés, de la frontière à Berlin et retour soit par Hambourg, soit par toute autre voie.

Les bons de réduction nécessaires pour jouir de la réduction sur les chemins de fer français doivent être demandés par le Comité aux Compagnies des chemins de fer intéressés, au nom de chaque congressiste. Pour en faciliter l'établissement, les congressistes sont priés de remplir un questionnaire, et de l'adresser sans retard, et en tout cas avant le 5 Septembre, à M. Maurice Junot, directeur des *Voyages pratiques*, 9, rue de Rome, Paris (8e), qui est chargé d'assurer ce service. (Joindre un timbre pour l'envoi du bon comme lettre.)

Une ambulance Rothschild à Tanger. — M. Henri de Rothschild vient de s'entendre avec le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine pour organiser à Tanger une ambulance où seront reçus les blessés de Casablanca.

Congrès international de la tuberculose. — Ce Congrès aura lieu à Washington (20 Septembre au 10 Octobre 1908). Il est organisé par la « National Association for the Study and prevention of tuberculosis ». Le Comité se compose de MM. Flick (de Philadelphie), Bowditch (de Boston), A. Meyer (de New-York), Walsh (de Philadelphie), Litchfield (de Pittsburg), Hatfield (de Philadelphie). S'adresser dès à présent pour tout ce qui concerne le Congrès, à M. Fulton (de Baltimore), secrétaire général, qui a installé un bureau au Colorado-Building, à Washington.

Les honoraires des médecins. — Les médecins strasbourgeois ont, paraît-il, décidé d'augmenter le montant des honoraires qu'ils demandent pour leurs consultations. Celles données dans le cabinet devront être rétribuées sur-le-champ. Les visites à domicile devront être annoncées le matin avant neuf heures, ou l'après-midi avant la fin de la consultation, sous peine d'être soumises à *une double taxe*; pour les visites de nuit, soit de 8 heures du soir à 8 heures du matin, et pour les visites du dimanche après-midi, les médecins exigeront le *triple* de la taxe fixée; enfin les consultations téléphoniques seront considérées au même titre que les autres consultations, et les factures devront être envoyées au moins tous les six mois.

CONCOURS

Externat. — Nous rappelons que le concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 15 Mai 1908 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris aura lieu le lundi 16 Septembre 1907, à quatre heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours sont admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, jusqu'au samedi 31 Août inclusivement.

Prix Fillioux. — *Avis aux internes et externes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris.* — En conformité du legs fait à l'administration générale de l'Assistance publique par M. Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. En 1907, ces prix seront de 800 francs chacun.

Pour 1907, le concours sera ouvert le mardi 3 Décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), tous les jours, les dimanches exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 12 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le 12 Octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — La Commission administrative des hospices civils de Saint-Etienne, prévient qu'il sera ouvert à l'Hotel-Dieu de Lyon, le lundi 16 Mars 1908, un concours public pour une place d'ophtalmologiste de ses établissements.

Ce concours aura lieu devant la Commission, assistée d'un jury médical; il se composera de 5 épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices, rue Valbenoite n° 40, à Saint-Etienne.

RENSEIGNEMENTS

Pour raisons de famille, *à céder*, dans chef-lieu du canton de l'Ouest, *clientèle médicale* rapportant quatorze mille francs touchés, en voie de progression. Condition : Dix mille francs dont huit mille comptant. Ecrire *P. M.*, n° 388.

On offre situation à doctoresse. S'adresser de 3 à 5 h. tous les jours, samedis except., à *Viavi*, 24, r. Royale, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES

RÉCENTES CRÉATIONS SANITAIRES

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

La mode coloniale n'est plus aujourd'hui celle de l'assimilation, ou tout au moins n'est-il plus de bon ton de parler d'assimiler les colonies à la métropole.

On ne prononce guère que le mot d'association. Ce terme est à coup sûr mieux choisi que le précédent. Une expression quelconque possède toutefois la seule valeur qu'on veut bien lui donner et, en politique, surtout en politique coloniale, les mots dont on abuse si souvent ne sont rien, les idées sont tout, ainsi que les actes découlant de celles-ci.

L'Afrique occidentale française a, sous la direction de M. Roume, et depuis quelques années déjà, inauguré la politique d'association avec les indigènes.

Un des meilleurs moyens, sinon le plus fécond, employés par le Gouverneur général actuel pour réaliser cette nouvelle politique, fut d'améliorer l'hygiène publique parmi l'élément indigène.

Quelques efforts avaient déjà été réalisés dans ce sens, mais, demeurés partiels et, sans qu'ils aient été perdus le moins du monde, ils ne donnaient pas, pour ce motif, tous les résultats désirables.

On comptait, en effet, dans certaines villes, plu-

sieurs hôpitaux où pouvaient être admis les indigènes. Il existait également d'autres établissements spéciaux d'assistance, tels que la léproserie de Sor.

Le Gouvernement général voulut créer de toutes pièces un service médical spécialement affecté aux besoins des natifs, mais dont la fonction ne serait pas seulement de soigner un plus ou moins grand nombre d'individus : la masse totale de la population devait pouvoir en tirer un profit immédiat ou tout au moins indirect.

Le haut commerce est, d'autre part, concentré entre les mains d'Européens habitant un certain nombre de grandes villes que ravagent, comme le reste du pays, des endémies meurtrières auxquelles s'ajoutèrent trop souvent des épidémies désastreuses.

L'irruption nouvelle d'une de ces maladies épidémiques et notamment de la fièvre jaune, dans notre Afrique occidentale risque à chaque instant d'y arrêter toutes les transactions, de ruiner le pays et, en désorganisant l'administration et la défense, de retarder son évolution sinon, de compromettre son existence.

Améliorer la situation sanitaire des grandes villes surtout peuplées de noirs, prendre les mesures les plus propres à préserver ces agglomérations, souvent importantes, la plupart en pleine période de croissance, était aussi un des meilleurs moyens de rendre service aux populations indigènes elles-mêmes et le Gouvernement général s'en rendit compte très nettement.

Il créa donc deux services médicaux qui s'inspirent au premier chef de la politique nouvelle d'association et doivent l'un et l'autre améliorer dans des proportions notables l'hygiène publique africaine.

Comme ce sont des médecins civils qui remplissent, en principe, les cadres de ces deux nouvelles formations, le corps médical métropolitain a donc, sans parler de l'intérêt général qui s'attache à des créations de ce genre, un intérêt particulier à n'en pas ignorer l'existence.

***

Des services municipaux d'hygiène furent d'abord institués par arrêté du 5 Janvier 1905 à Dakar, Gorée, Rufisque, à Saint-Louis et à Konakry qui sont les villes les plus importantes de la côte et en même temps les principaux ports par lesquels les épidémies venues du dehors ont le plus de chance de pénétrer dans l'ensemble de nos possessions africaines. La loi sur l'hygiène publique de 1902 a du reste prévu la création d'organismes analogues dans nos villes de la métropole. Mais c'est surtout dans nos colonies africaines qu'on est en droit d'attendre les meilleurs résultats du fonctionnement de pareils services.

Les progrès récents de la science nous ont fait connaître l'extrême importance des moustiques dans la pathologie exotique.

Les piqûres des moustiques Anophèles et Stégomya propagent, comme on sait, le paludisme, qui cause en Afrique la moitié au moins de la mortalité annuelle, et la fièvre jaune dont les atteintes ne sont pas plus meurtrières aux Antilles que sur cette côte.

Or nous possédons aujourd'hui des armes très sûres contre ces ennemis naguère invincibles.

La lutte entreprise contre eux avait déjà extirpé la fièvre jaune de la Havane et de Rio. Leur destruction suffit également à assainir les marais Pontins, la ville d'Ismaïlia, d'autres points encore précédemment ravagés par le paludisme.

Les services municipaux d'hygiène ne devaient pas seulement servir, dans l'esprit du Gouvernement général, aux villes où ils étaient installés, mais encore aux régions voisines, préservées, grâce à eux, de toute contamination venue du dehors.

Les faits semblent n'avoir jusqu'ici démenti aucun de ces espoirs.

Les attributions des services municipaux d'hygiène sont du reste multiples. Ils ne doivent pas se borner à la lutte contre les moustiques qui demeure toutefois le premier et le plus important de leurs devoirs : ils doivent encore surveiller la façon dont sont appliqués par les diverses autorités locales et respectés par les particuliers les nombreux arrêtés concernant l'hygiène, et cette partie de leurs fonctions n'est pas la moins délicate.

La seconde création du Gouvernement général est essentiellement différente de la première, mais son utilité n'est pas moins incontestable.

Le service d'assistance médicale indigène date également de l'année 1905. Il a pour objet de pourvoir chaque cercle des diverses colonies de l'Afrique occidentale française d'un médecin jeune, actif, pourvu de connaissances spéciales, qui s'occupera gratuitement de donner ses soins aux indigènes de son cercle.

Les médecins de l'assistance indigène sont fixés dans le chef-lieu de leur cercle où vivent généralement la plupart des Européens, colons ou fonctionnaires de la région.

Un dispensaire pourvu du matériel indispensable et autant que possible de quelques lits, sera, au fur et à mesure des ressources, mis à la disposition de chacun d'eux ; mais ils devront aussi effectuer dans leurs territoires respectifs des tournées régulières, au cours desquelles ils vaccineront, soigneront les malades et combattront ainsi, sur place, auprès des indigènes, l'influence, trop souvent néfaste et jusqu'ici inattaquée, des marabouts et des sorciers.

D'ici peu d'années, quand les quatre-vingts cercles de l'Afrique française seront pourvus de leur médecin d'assistance, il n'existera donc pas un seul indigène qui ne sache où trouver des soins gratuits et compétents, qui ne sache du même coup l'intérêt que lui porte le gouvernement de la France.

C'est dire la grande importance que doit avoir cette création au point de vue de la pacification des esprits et du rapprochement des indigènes vis-à-vis de la race conquérante.

Mais d'autres avantages en sortiront encore qui auront une heureuse répercussion sur la situation économique de notre Afrique.

L'accroissement de la population et, partant, celui de la main-d'œuvre, est à coup sûr un des plus considérables et des plus assurés.

Différentes autres mesures ont déjà été prises en vue d'augmenter encore le rendement des nouvelles formations médicales, et elles seront suivies d'autres encore, sans nul doute.

La création de laboratoires de bactériologie, d'instituts de vaccine, celle d'un corps d'infirmiers aides-médecins indigènes doivent être signalées en premier lieu.

Cette dernière elle-même rendra de grands services si l'on se souvient que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien, et si l'on ne songe pas à transformer insensiblement en médecins des gens que leur mentalité condamnera longtemps, pour le moins, à n'être que des aides peu sûrs.

* * *

Telle est, dessinée à grands traits, l'œuvre sanitaire de M. le gouverneur général Roume en Afrique occidentale française. On voit combien elle méritait d'être signalée à l'attention publique.

L. d'Anfreville.

VARIÉTÉS

La nèfle dans le traitement de l'entérite chronique. — Notre confrère Mercier (*Archives de médecine navale*, Février 1907, n° 2, page 115) atteint, depuis nombre d'années, de colite chronique, consécutive à une dysenterie d'origine coloniale, remarqua en 1903 que, depuis deux ans, pendant la saison des nèfles, l'ingestion de ces fruits améliorait son affection au point de lui permettre l'alimentation commune. Sous cette influence, les selles, au lieu d'être parsemées de nombreuses mucosités ou de sécrétions glaireuses comme d'ordinaire, devenaient absolument normales et sèches.

Après avoir observé dans sa clientèle privée plusieurs faits analogues, M. Mercier expérimenta le remède sur une plus grande échelle.

En 1904, 1905 et 1906, il soumit à ce traitement 24 malades se répartissant ainsi :

Entérite chronique (contractée en France). .	2
Entéro-colite chronique (d'origine coloniale).	22

L'effet de la médication fut à peu près constant, quelle que fût la variété de l'affection, quelle qu'ait été antérieurement la durée de la maladie, quel que fût le caractère des selles, sous la réserve toutefois que l'on n'eût pas affaire à une crise de dysenterie aiguë. Deux, trois ou quatre jours au plus après l'ingestion des premières nèfles, les selles étaient moulées et conservaient ce caractère jusqu'à la sortie des malades de l'hôpital. Leur aspect prenait la couleur du fruit.

Voici comment était formulée la prescription d'une façon uniforme : 2 litres de lait, 230 grammes de nèfles, à prendre dans les vingt-quatre heures. Inutile d'ajouter qu'il était recommandé au malade de peler le fruit et d'en extraire les noyaux.

On ne doit, naturellement, utiliser le fruit qu'à l'état blet. Dès que les selles sont normales, on augmente graduellement l'alimentation d'après l'échelle suivante : œufs crus, crème de riz, poisson, ris de veau, cervelle, poulet, bifteck, pain, lait comme boisson.

Ce qu'il faut relever dans cette méthode, c'est la constance et la rapidité des résultats. Ajoutons que la nèfle ne constipe jamais. Les malades ont souvent deux selles par jour, mais elles sont moulées.

Notre confrère a réussi à faire des conserves de nèfles qui lui ont donné de bons résultats et qui lui ont permis de continuer le traitement en dehors de la période des fruits.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Binet-Sanglé. — *Les lois psychophysiologiques du développement des religions. L'évolution religieuse chez Rabelais, Pascal et Racine.* Un vol. in-18 de 400 pages. Paris, 1907. Prix : 4 francs. (A. Maloine, éditeur.)

Dans ce livre d'un haut intérêt, M. Binet-Sanglé, en s'appuyant sur l'exemple de Rabelais et sur ceux de Pascal et de Racine, montre que l'idée religieuse subit une évolution diverse suivant qu'elle intéresse un sujet physiquement et mentalement bien constitué ou au contraire des individus porteurs de tares psychopathiques.

L'ouvrage est d'une lecture aisée et digne à tous égards d'attirer l'attention de quiconque se passionne quelque peu pour les questions philosophiques et pour celles ressortissant de la psychophysiologie.

G. V.

BIBLIOGRAPHIE

1463. — **Ch. Michel** et **M. Perret.** — La ration alimentaire de l'enfant, depuis sa naissance jusqu'à deux ans. 1 vol. in-8°, de 200 pages. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1464. — **M. Chopinet.** — La situation matérielle du médecin et les lois nouvelles. 1 vol. in-8°, de 280 pages. Prix : 6 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1465. — **M. Ide.** — Traité de thérapeutique comprenant la pharmacodynamie et les éléments de pharmacologie. 2e édition. 1 vol. gr. in-8°, de 560 pages. Prix : 12 fr. 50. (*O. Doin*, éditeur.)

1466. — **E. Hirtz** et **C. Simon.** — Thérapeutique médicale d'urgence. 1 vol. in-18, de 300 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1469. — **A. Chassevant.** — Précis de pharmacologie. 1 vol. gr. in-18, de 176 pages, avec 105 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (*de Rudeval*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu (cours de vacances). — Sous la direction de M. le prof. de Lapersonne, MM. Monthus et Cantonnet, chefs de clinique, feront du 26 Août au 7 Septembre 1907 un cours de revision avec présentations et examens de malades.

I. Maladies des paupières. — II. Conjonctivites aiguës et chroniques. — III. Traitement des maladies des voies lacrymales. — IV. Kératites superficielles et kératite interstitielle. — V. Iritis et conséquences : la pupille dans les maladies générales. — VI. Glaucomes et tumeurs de l'œil. — VII. Rétinites et névrites. Altération du nerf optique dans les maladies des centres nerveux. — VIII. Les cataractes. — IX. Traumatismes de l'orbite. Exophtalmie et tumeurs. Radiographie de l'orbite. — X. Paralysies oculaires et strabisme. — XI. Éléments sur le choix des lunettes dans les vices de réfraction. Hygiène oculaire. — XII. Traumatismes de l'œil. Accidents du travail. Simulation. Rapports médico-légaux.

Le droit d'inscription est fixé à 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Poitiers. — M. Sauvage est nommé professeur de chimie et toxicologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Conférences de clinique infantile. — M. Armand-Delille, chef de clinique, fera, du 2 au 21 Septembre, une série de conférences privées avec étude de malades, pour un petit groupe d'élèves.

S'inscrire à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

Hôpital civil français de Tunis. — A la suite d'un concours ouvert devant la Faculté de Paris, M. Porot, chef de clinique médicale à la Faculté de Lyon, vient d'être nommé médecin de l'hôpital civil français de Tunis.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — *Médecins-majors de 1re classe* : M. Watier passe au 43e régiment d'infanterie. M. Chambaud passe au 72e régiment d'infanterie. M. Castaing passe au 118e régiment d'infanterie. M. Claude passe au 73e régiment d'infanterie. M. Munceaux passe au 4e régiment de zouaves. M. Vielle passe au 29e régiment d'infanterie. M. Haury passe au 2e zouaves. M. Denommé passe à l'état-major du gouvernement militaire et de la place de Paris.

Médecins-majors de 2e classe : M. Bourlange passe à l'hôpital militaire de Bordeaux. M. Rolland passe au 19e bataillon de chasseurs à pied.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Chapellier passe au 115e régiment d'infanterie. M. Escher passe au 161e régiment d'infanterie. M. Cahuzac passe au 103e régiment d'infanterie. M. Pasteur passe au 56e régiment d'infanterie. M. Bertrand passe au 5e bataillon du 4e régiment de zouaves. M. Taillefer passe au 7e régiment du génie. M. Courand passe au 7e régiment d'infanterie. M. Peyre passe au 2e spahis. M. Fontnnel passe au 115e régiment d'infanterie. M. Guichard passe au 49e régiment d'infanterie. M. Petit (Marcel) passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Bourland passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Auvert passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Floquet passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Jagues passe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie. M. Petit (Georges) passe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Armengaud passe au 83e régiment d'infanterie.

— Ont été promus : au grade de médecin principal de 1re classe, MM. Grivet, Dubrulle, médecins principaux de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Vedel, Ferry, Sieur, médecins-majors de 1re classe; au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Chambaud, Gilles, Iversene, Habert, Pichon, Cavalier-Bénezet, Busquet, Pascal, Cultin, Lauillet, Vialle, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Vennat, Villa, Randon, Prat, Gamaud, Forget, Melnotte, Saint-Martin, Pierre, Duchesne, Domage, Henri, Ferron, Foureines, Petit, Casaux, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Grenier, du 50e d'infanterie. et M. le médecin aide-major de 2e classe Mangenot, du 78e d'infanterie, sont autorisés à permuter.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Arène, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Patrie*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. le médecin de 1re classe Meslet, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la 2e flottille de torpilleurs de l'Océan.

— M. le médecin de 2e classe Duville, du port de Toulon, est remis au service général.

— M. le médecin de 2e classe Lutaud, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le croiseur de 1re classe le *d'Entrecasteaux*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— M. le médecin de 2e classe Quentel, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Décidée*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— M. le médecin de 1re classe Frezouls, du port de Toulon, est désigné pour embarquer immédiatement sur le transport *Mytho*, en armement à Toulon.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés, en France : MM. Jouveneeau, Brisemur, Grosfillez, Roquemaure, médecins-majors de 2e classe; Bussière, Destelle, Asselin, Izard, médecins aides-majors de 1re classe; Marque, médecin aide-major de 2e classe.

— Est affecté à la Guyane : M. Touin, médecin-major de 1re classe.

— Est affecté, en Guinée : M. Savignac, médecin-major de 2e classe.

— Sont affectés : au 5e régiment d'infanterie coloniale à Cherbourg, M. le médecin aide-major de 1re classe Dhoste; au 24e régiment d'infanterie coloniale à Perpignan, M. le médecin-major de 2e classe Roubaud.

Responsable de son infirmier. — M. Ouachie, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine, avait demandé à la Société des ambulances parisiennes de lui procurer un garde-malade, et cette société lui envoya un nommé Humblot. Or, celui-ci profita de ses allées et venues dans l'appartement pour dérober une somme de 2.250 francs.

Humblot fut condamné à trois ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour sur la plainte déposée par M. Ouachie, qui assigna la Société des ambulances parisiennes comme civilement responsable des actes de son employé en payement de la somme de 2.250 francs.

La 1re chambre du tribunal, après plaidoiries de Mes Roux et Numès, a reconnu la responsabilité de cette société, à qui il a fait application de l'article 1384 du Code civil, et il l'a condamnée au payement de la somme réclamée.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Emile Maurel, à Aix-en-Provence.

Étranger.

IIe Congrès international de physiothérapie. (*Facilités de voyage*). — Le Comité d'organisation de ce Congrès a fait des démarches auprès des principales Compagnies de navigation italiennes et étrangères, au but d'obtenir des facilités spéciales de voyage pour les membres du Congrès qui se rendront à Rome par la voie de mer.

Les Compagnies : *Società veneziana di navigazione a vapore, La Veloce, Lloyd italiano* et *Navigazione generale italiana* (Florio e Rubattino) ont accordé des réductions de 30 à 50 pour 100 sur leurs tarifs ordinaires.

Le Comité central de Rome est en train d'organiser un service d'hôtels pour les membres du Congrès, dans les meilleurs établissements de Rome et des principales villes italiennes, à des conditions très spéciales; et cela dans le but de rendre plus faciles et agréables leurs excursions en Italie.

Nous rappelons que le *Livret à coupons* pour 20 voyages sur les chemins de fer de l'Italie, à réduction de 60 p. 100, peut être délivré aussi aux dames et autres personnes de la famille des membres titulaires du Congrès.

Les chemins de fer français accordent pour le parcours en France des billets à demi-tarif.

Prière d'adresser les demandes d'inscription et les cotisations à M. le professeur Colombo, secrétaire général du Comité d'organisation (via Plinio, 1, Rome), ou à M. Albert-Weil, 21, rue d'Edimbourg, à Paris, secrétaire du Comité français.

La peste. — Trois cas mortels de peste bubonique ont été constatés à San-Francisco.

Les médecins de la marine ont découvert deux foyers d'épidémie.

CONCOURS

Faculté de médecine de Bordeaux. — Un concours pour trois places d'aide d'anatomie sera ouvert le 9 Septembre prochain.

Sont admis à concourir les étudiants en médecine français ayant au moins dix inscriptions de doctorat.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 2 Septembre.

Hôpitaux de Marseille. — Des concours seront ouverts à l'Hôtel-Dieu, le 21 Octobre pour quatre places d'élèves internes, et le 28 Octobre, pour dix places d'élèves externes.

Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux. — (*Prix Jean Dubreuilh*). Ce prix, de 400 francs, sera délivré, pendant l'année 1908, au meilleur mémoire sur le sujet ci-après : *L'avenir obstétrical des femmes dont l'utérus a subi, à l'occasion d'un accouchement antérieur, un traumatisme chirurgical ou accidentel.*

Adresser les mémoires à M. Frèche, secrétaire de la *Société de médecine*, cours de Tourny, 42, à Bordeaux.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 69. Mercredi, 28 Août 1907.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

E. DE LAVARENNE

La Presse Médicale vient de perdre un de ses fondateurs. Le Dr De Lavarenne a succombé le 19 Août 1907 à la maladie cruelle qui, depuis plus de deux ans, le tenait éloigné de nous. Les lecteurs de la *Presse*, pour le développement et la prospérité de laquelle il s'était tant dépensé, s'associeront, nous en sommes certains, au deuil que nous portons de notre pauvre ami.

*
* *

C'est une figure singulièrement attachante que celle de ce médecin qui, sans titres officiels, avec un ensemble de qualités précieuses et de défauts très humains, était arrivé à se tailler dans le monde médical une grande et très enviée situation.

Originaire de Saint-Amand, dans le Cher, il était venu, peu de temps après la guerre, faire ses études médicales à Paris. Reçu externe, élève préféré de M. Millard, il semblait dès lors que la voie des concours lui était ouverte. Sa santé toujours délicate ne lui permit pas de s'y engager : il



passa très vite sa thèse (1879), et c'est en se soignant à Luchon qu'il eut l'idée de s'installer dans cette jolie ville d'eaux.

A cette époque, la situation ne paraissait pas très engageante pour un jeune médecin. Elle semblait occupée pour longtemps par des hommes dont la réputation était faite et qui laissaient peu

de chose à glaner après eux. Soutenu, à ces premières heures de la clientèle, souvent si cruelles, par des hommes comme Peyrot, Landouzy, Legroux, le professeur Fournier, Péan et quelques autres, il ne désespéra pas, et bientôt la disparition coup sur coup de plusieurs confrères plus anciens lui permit d'acquérir une des plus belles places de la médecine thermale.

On a dit que De Lavarenne avait eu de la chance dans le cours de sa carrière médicale. Mais, si l'on voulait bien analyser de quels éléments était fait le succès de notre ami, on ne devrait pas s'en étonner. Tout le monde se souvient de son abord aimable et souriant, de sa physionomie si fine, de son regard légèrement voilé par le lorgnon cerclé d'or, de sa correction élégante. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'il possédait une mémoire prodigieuse, lui permettant de se souvenir, avec une remarquable précision, après plus de dix ans, d'un malade examiné un petit nombre de fois au cours d'une saison, de suppléer à une fiche souvent égarée, de rappeler à son client non seulement le diagnostic, le traitement déjà appliqué, mais encore de pouvoir lui dire son pays d'origine, le nom de son médecin et, au besoin, des détails sur sa propre famille. Comme corollaire de ce don précieux, il avait à un haut degré la faculté d'assimilation qui lui permettait d'être au courant d'une foule de sujets et de pouvoir converser, sans la moindre fatuité d'ailleurs, sur des questions fort éloignées de la médecine.

Par-dessus tout, le secret de la confiance extraordinaire inspirée à ses malades était sa foi absolue, presque naïve à force d'être sincère, dans les effets du traitement qu'il ordonnait. Il n'avait pas du tout ce léger scepticisme, cette ombre de doute, si fréquente parmi nous, qui souvent fait perdre le bénéfice des meilleurs conseils. Il ne se contentait pas d'une prescription banale, mais il s'occupait directement de ses malades et les suivait dans l'application de leur traitement.

Il contribua ainsi à faire cesser à Luchon l'ancienne pratique des bains prolongés, des traitements fatigants, entraînant trop souvent la *crise* dite *thermale*. Malgré des hostilités multiples, il payait d'exemple et ne craignait pas de donner lui-même la douche dans les cas difficiles. — Il fut un des premiers à se servir du traitement mercuriel intensif par les injections intramusculaires, éminemment favorisé par les eaux sulfureuses. — Il s'était toujours occupé avec prédilection d'oto-rhinologie; pendant plusieurs années, il traita certaines formes de surdité par les vapeurs sulfureuses portées directement dans la trompe d'Eustache. Son habileté manuelle lui faisait réussir avec une curieuse dextérité ce cathétérisme, qui paraît souvent très difficile, même à des spécialistes.

Malgré l'accroissement énorme de sa clientèle, il ne voulut jamais renoncer à appliquer lui-même tous ces traitements. C'était, hélas ! au prix d'un véritable surmenage, qui nous le ramenait tous les ans, à la fin de la saison, fatigué et vieilli.

* * *

C'est en 1893, qu'avec Letulle il eut l'idée de fonder *La Presse Médicale*. Il ne fut rebuté ni par les difficultés matérielles que présentait un tel projet, ni par les démarches qu'il nécessitait, ni par les déboires qu'il pouvait entraîner. Et, là encore, il réussit à merveille.

Ai-je besoin de rappeler ici qu'aidé par un Comité, qui a toujours pris une part très effective à la direction scientifique du journal, il vit le succès de *La Presse Médicale* nécessiter très vite une édition bi-hebdomadaire, ce qui rendait très lourde la charge du Secrétaire général. Si, malgré une crise difficile dont il est sorti plus fort, ce journal n'a cessé de prendre le développement que l'on connaît, c'est en bonne partie à De Lavarenne que nous le devons. Pendant plus de dix ans, il se consacra, huit mois de l'année, à la partie matérielle de la confection de chaque numéro, ne craignant pas de s'atteler à la correction des épreuves et de la mise en pages, voyant tout d'un coup d'œil rapide et très sûr.

Il cherchait à réaliser sans cesse de nouvelles améliorations, et c'est ainsi qu'il donna en première page de la couverture ces « Chroniques » si appréciées par nos lecteurs. Pendant longtemps, il fit paraître une fois, et même deux fois par semaine, une série d'articles sur des sujets se rapportant particulièrement à l'hygiène, à la déontologie et à l'enseignement médical. En parcourant ces articles, on est frappé du souci de la documentation, de la largeur et de l'indépendance des idées qui y sont développées.

Malgré cette indépendance dans les idées, De Lavarenne n'était pas un combatif et il se rendait facilement, dans la discussion, aux bonnes raisons qu'on lui donnait. Tous ceux qui l'ont approché ont pu reconnaître son caractère conciliant et aimable; aussi avait-il beaucoup d'amis.

* * *

Les membres du Comité de *La Presse Médicale* qui, plus que tous autres, ont apprécié le charme de sa camaraderie, conserveront de lui le plus touchant souvenir.

F. DE LAPERSONNE.

VARIÉTÉS

Restauration prothétique d'une grande partie de la face.

Le 17 Juillet dernier, M. Pierre Sebileau a présenté à la Société de Chirurgie un malade qui est un bel exemple des résultats vraiment surprenants que peut donner l'application des méthodes actuelles de prothèse.

Le 6 Avril 1906, Jean R..., de Beaumont (Dor-

dogne), reçoit à bout portant un coup de fusil dans la face.

Il a perdu de ce fait : le menton et une grande partie du maxillaire inférieur dont il n'a conservé que deux tronçons et quelques dents ; de plus la lèvre inférieure, la moitié antérieure de la langue et une partie du plancher de la bouche, tout le maxillaire supérieur moins six dents, la lèvre et le nez.

M. Delair a réalisé sur ce pauvre mutilé un véritable chef-d'œuvre de mécanique.

Voici les trois pièces qui constituent l'appareil :

1° Une gouttière en argent enchâssant les dents inférieures ; en dehors est rapporté un appareil dentaire en étain fondu et portant des dents minérales ; de chaque côté et en avant sont ménagés deux tubes en argent devant servir à la pose du menton et de la lèvre artificiels. Cette pièce inférieure pèse 100 gr. et tient par son poids.

2° En haut, un appareil dentaire en vulcanite et or s'adaptant sur les dents restantes. Il s'appuie sur les cornets et comble toute la cavité nasale, il obture en même temps le sinus droit défoncé. Il porte neuf dents. A sa partie antérieure est fixé un mécanisme d'or qui sert à accrocher la pièce faciale. Le tout, malgré son volume, ne pèse que 34 grammes.

3° Le menton et la lèvre inférieurs sont en caoutchouc mou et peint. Une fausse barbe y est ajoutée. Deux tenons parallèles fixés en arrière de la pièce s'introduisent dans les deux trous de la pièce dentaire et l'y réunissent.

4° La lèvre supérieure et le nez, très minces aussi et légers, sont peints et munis d'une moustache postiche. A l'arrière sont fixées deux agrafes d'or qui s'introduisent automatiquement sur le mécanisme d'accrochage de la pièce dentaire formant obturateur.

Le mutilé pose et ôte lui-même ces dernières pièces. Il mange grâce à ces dents artificielles et commence à mieux parler.

A travers le Monde

ILE MAURICE

Notre distingué confrère M. Lafont, du cadre colonial, a été choisi par le Gouvernement anglais pour créer à l'île Maurice un laboratoire de Bactériologie analogue aux Instituts Pasteur français. Il s'agit principalement d'entreprendre une lutte énergique contre le « surra », ce cousin germain de la maladie du sommeil qui fait perdre un million annuellement à la colonie. D'autres luttes se préparent contre la peste, le paludisme très meurtrier, l'ankylostomiase, la fièvre typhoïde.

M. Lafont vient de passer six mois à l'école d'Alfort, où il avait institué aux frais du Gouvernement anglais des expériences sur le surra et son traitement.

Il vient de partir ces jours-ci pour l'île Maurice.

Notre confrère Lafont a déjà une longue expérience des affections tropicales de la côte est de l'Afrique.

Nommé médecin à Obock en Juin 1895, il inaugura Djibouti quand Obock fut abandonné. En 1897, il prit contact avec l'Abyssinie dans une mission importante (mission Lagarde), qui rouvrait les communications officielles avec l'Abyssinie, à peu près interrompues depuis le voyage de Rochet d'Héricourt en 1842.

De 1899 à 1902, Lafont résida dans les Comores et visita successivement Anjouan, Mayotte, La Grande Comore et Mohelli.

De 1903 à 1906, il dirigea un laboratoire de bactériologie à la Réunion, il entreprit des campagnes vaccinales en utilisant un vaccin produit sur place, et fit des recherches aussi bien sur la pathologie animale que sur la pathologie humaine.

LIVRES NOUVEAUX

P. Oulmont et F. Ramond. — *L'obésité.* Un vol. in-18, de 235 p. Paris 1907. Prix, 3 francs (O. Doin, éditeur).

Ce livre, tout en résumant d'une façon très claire les connaissances actuelles sur l'obésité, apporte un fort contingent de notions nouvelles qui résultent des recherches cliniques, physiologiques et expérimentales que les auteurs poursuivent depuis plusieurs années. Ces faits éclairent la pathogénie de l'affection et conduisent à une thérapeutique rationnelle.

Les auteurs étudient le fonctionnement des divers appareils chez les obèses pléthoriques et anémiques. Les résultats fournis par l'étude des chimismes respiratoire, gastrique, intestinal et urinaire montrent que l'obèse pléthorique, à égalité de nourriture et d'absorption intestinale, excrète par les urines plus d'azote que l'individu normal; il combure plus d'albumine, mais combure moins de graisses et d'hydrocarbures qu'il met en réserve, d'où l'engraissement. Cette constatation a une conséquence diététique directe, à savoir la suppression, en partie tout au moins, des graisses et aussi des hydrocarbones alimentaires que l'obèse utilise fort peu, et, au contraire, l'ingestion d'une quantité suffisante d'albuminoïdes pour suppléer à la quantité volontairement insuffisante des autres aliments.

La teneur des urines en azote donnera des indications pronostiques : chez l'obèse pléthorique l'hypoazoturie est d'un mauvais présage, car elle montre que le ralentissement de la nutrition qui, primitivement, ne portait que sur les graisses puis sur les hydrocarbones, porte maintenant sur l'albumine; chez l'obèse anémique, l'hypoazoturie est précoce; elle indique un pronostic moins favorable que dans le type précédent.

L'étude physiologique de l'absorption des graisses et des mutations qu'elles subissent dans l'organisme est très personnelle et aboutit à des considérations très intéressantes sur la pathogénie de l'obésité. Elle conduit aussi à des conclusions thérapeutiques. Les auteurs ont essayé en thérapeutique humaine l'action d'un sérum antigraisseux; les résultats ne sont pas encore assez nombreux ni assez démonstratifs pour permettre de tirer une conclusion définitive de cet intéressant essai.

C'est donc en possession de tous les éléments du problème que les auteurs établissent, dans la troisième partie de leur livre, pour les différents types d'obésité, les régimes, l'hygiène et les médications appropriés. L. Boidin.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 16 Septembre 1907, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur DIEULAFOY, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.) applicables au diagnostic; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques. Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. CROUZON, NATTAN-LARRIER, LŒPER, RENÉ GAULTIER, BONNIER, DÉHU et LACAILLE.

Programme du cours. — Lundi 16 Septembre, matin, M. LŒPER : Examen clinique du sang; anémies, polyglobulies; leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir, M. NATTAN-LARRIER : Technique de l'examen bactériologique du sang; cultures du sang. La médication intra-veineuse.

Mardi 17 Septembre, matin, M. BONNIER : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx; soir, M. O. CROUZON : Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 18 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques; soir, M. NATTAN-LARRIER : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculations aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 19 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement; soir, M. RENÉ GAULTIER : Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 20 Septembre, matin, M. BONNIER : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre; soir, M. LŒPER : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les sérodiagnostics.

Samedi 21 Septembre, matin, M. O. CROUZON : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades); soir, M. O. CROUZON : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalorachidien.

Lundi 23 Septembre, matin, M. RENÉ GAULTIER : Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite : l'entérotyphlocolite; soir, M. NATTAN-LARRIER : Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 24 Septembre, matin, M. RENÉ GAULTIER : Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate; soir, M. RENÉ GAULTIER : Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin; examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 25 Septembre, matin, M. DÉHU : Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire; soir, M. NATTAN-LARRIER : Le tréponème pâle de Schaudin. Les trypanosomes. L'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 26 Septembre, matin, M. LŒPER : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration; soir, M. RENÉ GAULTIER : Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 27 Septembre, matin, M. DÉHU : Traitement de la syphilis : la médication mercurielle; soir, M. LŒPER : Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram.

Samedi 28 Septembre, matin, M. LACAILLE : Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; soir, M. LACAILLE : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Congrès des praticiens (*Commission permanente*). — La Commission permanente du Congrès des praticiens, dans son ordre du jour de l'Assemblée générale du 17 Juillet 1907, a émis le vœu suivant :

Considérant que le recrutement des professeurs des sciences fondamentales dans un corps uniquement enseignant, et que l'échange des professeurs entre les diverses Facultés de médecine de France constituent deux des desiderata acceptés par le Congrès des praticiens, faisant abstraction de toute question de personne, félicite le Conseil de la Faculté de médecine de Paris d'avoir choisi comme professeurs d'anatomie et d'histologie des maîtres s'engageant à se consacrer à leur enseignement en dehors de toute clientèle;

Regrette l'opposition faite par le Conseil supérieur de l'Instruction publique à cette réforme unanimement réclamée par le corps médical, dont la compétence en pareille matière ne saurait être méconnue.

La maison des étudiants. — A la dernière assemblée générale de l'Association des étudiants, le vœu avait été émis que des pourparlers fussent engagés avec les représentants de la Ville de Paris, pour la construction de « la maison des étudiants » sur les terrains municipaux de la place du Panthéon. Cet emplacement avait paru à la majorité de l'assemblée de beaucoup préférable à la vieille construction de l'ancienne Ecole de médecine, rue de la Bûcherie.

Des démarches ont été faites par le bureau de l'association auprès du préfet de la Seine, du président et des membres du bureau du Conseil municipal; la réponse unanime a été que les étudiants n'avaient aucune chance

de voir aboutir leur demande de terrain de la place du Panthéon. Ce terrain ne peut être acquis à moins de 400 francs le mètre, et l'état actuel des ressources de l'association rend impossible une pareille acquisition.

Dans ces conditions, une commission a été nommée pour étudier de nouveaux projets. Elle a dû reconnaître que les emplacements convenables manquaient dans le Ve arrondissement; deux immeubles seuls ont été trouvés : l'un rue Saint-Jacques, du prix de 500.000 francs; l'autre rue Jean-de-Beauvais, du prix de 300.000 francs.

Ces résultats ont été communiqués au comité de l'association, qui a pris la décision suivante :

« Après avoir constaté l'impossibité de trouver actuellement un terrain, le comité croit agir dans l'intérêt de notre association en réservant la notification du refus par l'assemblée générale du terrain de la rue de la Bûcherie. »

De nouveaux projets devront être soumis à une nouvelle assemblée générale. Tout porte à croire que les étudiants seront obligés de revenir au projet de la rue de la Bûcherie.

A propos du secret professionnel. — D'un arrêté récent rendu par la Chambre des requêtes de la Cour de cassation, il ressort que les causes de la mort d'une personne décédée dans un hôpital à la suite d'une opération ne sont nullement des faits secrets de leur nature, par rapport à la famille de la personne défunte. Elles sont légitimement portées à la connaissance de la famille par l'administration hospitalière, et le chirurgien, chef de service, a le droit et même le devoir de s'expliquer, dans un certificat et une déclaration complémentaire par lui délivrés à la sœur de la défunte, sur la relation de cause à effet ayant existé entre la maladie dont souffrait celle-ci et sa mort. En conséquence, le juge peut faire état de ces documents pour prononcer la nullité d'un contrat de rente viagère, par application de l'article 1975 du Code civil.

Académie des sciences morales et politiques. — Cette compagnie vient d'attribuer, à M. Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif, et à M. Gimbal une récompense de 1.000 francs dans le concours pour le prix Saintour dont le sujet était : « Des modifications à apporter à la législation française sur les aliénés. »

Ecoles municipales d'infirmiers et d'infirmières. — Le jeudi, 3 Octobre prochain, s'ouvriront les cours professionnels des Ecoles municipales d'infirmiers et d'infirmières de la Salpêtrière (élèves femmes seulement), de la Pitié et de Lariboisière. Ces cours, destinés à des élèves externes, sont publics et gratuits, et les candidats, âgés d'au moins dix-huit ans, doivent justifier de connaissances primaires élémentaires. En raison du nombre des cours et de l'importance des matières, le dernier délai pour les inscriptions a été ramené du 1er Décembre au 15 Octobre, date à laquelle aucun élève ne sera plus admis.

Les cours ont lieu le soir, à 8 heures, et l'enseignement pratique est donné dans les services hospitaliers.

La variole à Toulouse. — L'épidémie de variole qui sévit depuis plus d'un mois à Toulouse continue à faire tous les jours quelques victimes.

L'armée, qui jusqu'ici en avait été indemne, commence à en souffrir; bien que tous les hommes aient été revaccinés, on signale l'entrée à l'hôpital militaire de quelques soldats.

Le service de santé a pris des mesures énergiques pour arrêter la contagion encore à son début.

La fièvre typhoïde à Perpignan. — On signale une légère épidémie de fièvre typhoïde parmi les troupes détachées dans le 16e corps d'armée.

M. Claudot, inspecteur général du service de santé, a été chargé d'inspecter l'état sanitaire de la garnison et les casernements.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Knopff, Bonnefin, à Paris; de M. Rodanet, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique; de M. Maurel, à Aix-en-Provence; de M. Mondot, à Oran.

Colonies françaises.

Congrès international d'hydrologie, de climatologie et de géologie. — Ce Congrès tiendra sa huitième session à Alger, du 4 au 10 Avril 1909, au moment des vacances de Pâques, sous les auspices de M. le gouverneur général de l'Algérie, et sous la présidence effective de M. MOREAU, professeur d'hygiène à l'Ecole de médecine d'Alger.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées 46, rue d'Isly, Alger, au professeur ARDIN-DELTEIL, vice-président général du Comité d'organisation du Congrès.

Étranger.

Académie royale de médecine de Belgique. — M. le professeur Raphaël Blanchard (de Paris) est élu membre honoraire étranger.

XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie (*Berlin, 23-29 Septembre* 1907). — Pour le XIVe Congrès d'hygiène et de démographie qui aura lieu à Berlin du 23 au 29 Septembre de cette année et pour lequel il a été déjà reçu plus de 1400 adhésions, le Comité d'organisation prépare une série d'ouvrages commémoratifs destinés à être offerts à MM. les congressistes. Le mémoire publié par les autorités impériales allemandes qui participent au Congrès, l'Office impérial de santé et l'Office impérial de statistique a pour titre : *L'Empire allemand sous le rapport sanitaire et démographique*. Des deux ouvrages commémoratifs du ministère des Cultes prussien, l'un traite de la loi dernièrement promulguée contre les maladies contagieuses, l'autre contient des monographies sur les nouveaux établissements sanitaires et médicinaux en Prusse, qui ont une valeur spéciale au point de vue hygiénique. La ville de Berlin de son côté prépare une œuvre sur les institutions hygiéniques les plus importantes de la capitale de l'Empire allemand. Outre cela, il sera remis à chaque congressiste, dès son arrivée, un opuscule intitulé : *Le Guide hygiénique*. Ce petit ouvrage disposé d'une façon bien maniable sous tous les rapports traite sous forme de notices brèves et écrites en trois langues des visites — réservées pour les après-midi — de 120 établissements et institutions hygiéniques environ de Berlin et de ses faubourgs. Il est préparé par l'Institut hygiénique universitaire de Berlin et l'Institut pour les maladies contagieuses de Berlin.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'IDENTIFICATION OBLIGATOIRE

Un arrêté du Ministre de la Guerre a fait entrer dans le domaine militaire les procédés scientifiques d'investigation, et cela dans le but d'écarter de l'armée une catégorie de sujets particulièrement tarés.

« Lorsqu'un militaire sera expulsé pour inconduite, soit des troupes coloniales, soit de l'un des régiments étrangers, il sera l'objet d'un signalement très détaillé, établi par les soins du médecin chef de service. Indépendamment des renseignements portés au livret, ce signalement indiquera les marques particulières existant sur les différentes parties du corps de l'homme, les déformations, tatouages, cicatrices, etc... Au verso de ce document, le médecin du corps fera prendre l'empreinte du pouce et des doigts des deux mains. » (*Journal officiel*).

Un tel signalement, envoyé aux chefs des troupes coloniales et des régiments étrangers, écartera définitivement de l'armée les individus expulsés, en empêchant leur incorporation dans les seules troupes où ils seraient tentés de chercher asile, sous le couvert d'un anonymat officiel. On ne saurait trop louer une telle mesure; elle nous suggère quelques réflexions.

*
* *

Pourquoi l'identification ne serait-elle point obligatoire pour tous les citoyens? Chacun possède un état civil. De même chacun devrait avoir une fiche d'identité et celle-ci deviendrait à la fois une sauvegarde personnelle et une garantie sociale : elle mettrait chaque individu, mort ou vivant, à l'abri des usurpateurs d'état civil; elle garantirait en même temps la société en lui fournissant un moyen rapide et absolu de ne conserver aucun doute sur la personnalité de tel ou tel escroc. En effet, on ne possède actuellement aucun document identificateur, s'il ne s'agit point de récidivistes. De plus, l'identification obligatoire fournirait de précieux renseignements sur tel malade frappé subitement d'amnésie ou arrêté sur la voie publique en plein délire ambulatoire.

Comment pourrait-on procéder, en pratique? Et d'abord, à quel âge devrait-on constituer la fiche d'identité pour la conserver soigneusement dans les « cabriolets » officiels? A première vue, on est tenté de choisir l'époque de la conscription : des listes sont dressées; les conscrits, con-

voqués devant les conseils, peuvent aisément subir l'examen d'identification. Mais l'époque de la vingtième année est trop tardive. Les annales du crime, voire de la simple escroquerie, nous dévoilent de plus en plus des criminels jeunes et de jeunes escrocs. Au point de vue social, il importe donc de recueillir de façon précoce le document-défense. Pour les intérêts personnels et familiaux, il y aurait là un grand avantage: tel jeune homme se dispose à partir pour se perfectionner dans l'étude des langues ou pour affiner son éducation commerciale; n'est-il pas important d'offrir au jeune voyageur l'utile sauvegarde de l'identification?

Nous pensons qu'on pourrait raisonnablement fixer à l'âge de quinze ans l'époque de choix. Inutile d'ajouter que les femmes aussi seraient soumises à cette formalité. Le document identificateur deviendrait, à l'égal de l'acte de naissance, un document municipal.

*
* *

Pour qu'une telle mesure soit possible, il convient de choisir judicieusement les moyens de réalisation. En effet, tous les procédés anthropométriques ne sauraient être acceptés. Eliminons immédiatement la mesure des indices céphaliques qu'on ne pourrait facilement appliquer aux femmes en raison de leur chevelure. Pour des motifs faciles à comprendre, nous éliminons toutes les mensurations et observations qui exigent l'examen des parties ordinairement recouvertes par le vêtement : on imposerait difficilement aux femmes des procédés d'investigation aussi complets. D'ailleurs, le visage et les mains offrent les documents identificateurs les plus constants.

Tout d'abord, le *portrait parlé*, dans sa brièveté rigoureuse, fournit de précises indications pour le bertillonnage. On enregistre la description de l'oreille droite, la couleur de l'iris gauche, la caractéristique des autres traits.

Enfin, la *dactyloscopie* permet de prendre les impressions digitales. Ces impressions varient avec les individus, mais restent constantes pour chaque individu : « Depuis[1] la formation de la « main chez le fœtus jusqu'à l'état de putréfaction « où l'épiderme des mains se détache, les lignes « de ce dessin peuvent changer de dimension suivant la croissance, mais jamais, en aucun cas, « elles ne changent de nombre, de rapport ou de « disposition. L'empreinte une fois prise permettra donc de retrouver infailliblement le « sujet après un laps de temps quelconque..... « Enfin, les lésions pathologiques qui ne détruisent pas le tégument n'altèrent pas le dessin « des crêtes papillaires. Si l'on fait une brûlure « légère, la pellicule qui recouvre la phlyctène « garde le dessin antérieur à la brûlure. Ce même « dessin est intégralement reproduit après la réparation. »

Il y a un an, le procédé de la dactyloscopie fut vivement attaqué, au point que le Ministre la Justice s'en émut et pria l'Académie des Sciences de remettre la question à l'étude. Une commission spéciale fut nommée, et, récemment, M. Dastre fit connaître les résultats de l'enquête[2]. Le procédé mérite toute confiance, tant la forme générale et les particularités des lignes digitales offrent de nombreuses variétés (groupées seulement en six classes), impossibles à confondre entre elles. L'empreinte digitale peut être considérée comme spécifique pour un individu déterminé.

Ainsi de tels documents ont l'avantage de rester positifs durant toute la vie de l'individu. Grâce au portrait parlé et à la dactyloscopie, on peut identifier un vieillard à l'aide des indications recueillies alors qu'il avait quinze ans. Et, dans l'énorme travail d'identification obligatoire, on ne sera pas

1. A. Lacassagne. — *Précis de médecine légale*, 1906, p. 209.
2. M. Dastre. — *Académie des Sciences*, 1er Juillet 1907.

conduit à composer des fiches identiques. En effet, la seule méthode dactyloscopique « permet d'établir 64 milliards de fiches différentes[1] ».

La méthode est donc praticable. Elle conduit à des résultats indélébiles, ce qui lui assure une grande portée. Il serait souhaitable que des conventions internationales vinssent assurer l'unité absolue des procédés et permettre un fructueux échange de documents. M. Dastre a d'ailleurs formulé ce souhait.

*
* *

Est-il possible d'imposer une telle mesure? Il semble qu'on ne doive guère protester au nom de la liberté individuelle. Celle-ci n'est pas lésée du fait de la constitution de l'état civil qui enregistre l'existence de chacun, en lui donnant des droits déterminés par la loi. L'état civil délimite les intérêts; il ne peut les sauvegarder. L'identification assurera l'individu contre les voleurs de droits; elle complètera l'œuvre que l'état civil est impuissant à parachever.

Peut-être est-il permis d'espérer que cette méthode scientifique fournira quelque suggestion utile (la science est salutaire partout où elle passe) en imposant à l'esprit encore malléable du jeune homme cette idée que, dès lors, sa propre individualité est repérée. A l'âge où, dans un certain monde, les suggestions mauvaises produisent leur action dissolvante, il n'est point négligeable de mettre en œuvre une suggestion moralisante. Et, l'esprit ne serait-il actionné que par la crainte, ce serait encore tout bénéfice si l'on comptait un peu moins d'adolescents criminels.

Considérons l'unité individuelle ou l'unité sociale : l'identification obligatoire assurera la défense de chacune de ces unités. Elle garantira les droits; elle affirmera les devoirs. Elle sera la menace constante suspendue sur la tête de ceux

1. Lacassagne. — *Ibidem*.

qui s'évadent de leurs devoirs pour atteindre le droit des autres; elle protégera la liberté de ceux qui accomplissent leur propre devoir en respectant le droit de leurs semblables.

CHAMPEAUX,
Médecin aide-major au 123e d'infanterie.

VARIÉTÉS

Les papiers de Paris.

Tout récemment, le Conseil municipal de Paris était saisi par l'un de ses membres, M. Levée, au nom de l'esthétique et de l'hygiène, d'une proposition ayant pour objet, écrivait son auteur, « de faire disparaître, dans la mesure du possible, un fâcheux état de choses qui frappe désagréablement nos yeux tous les jours et auquel, croyons-nous, l'on n'a jamais tenté de remédier : nous voulons parler de l'envahissement, chaque jour plus considérable, de nos trottoirs par les papiers de toute sorte : fragments de journaux, lambeaux de vieilles affiches, enveloppes plus ou moins maculées de victuailles et de paquets et surtout par les prospectus, de format et de couleurs multiples, que les passants jettent à terre sans même les avoir honorés d'un coup d'œil.

« Cette coutume, regrettable pour la propreté et le bon aspect de nos rues, est également déplorable au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, et soulève depuis longtemps de nombreuses récriminations ».

Rien ne serait plus simple, au reste, estime M. Levée, que de remédier à ce fâcheux état de chose. Il suffirait, tout bonnement, pour cela, « d'établir dans les rues, de distance en distance, des récipients, d'une forme à déterminer, dans lesquels les passants et les agents de la voirie jetteraient les papiers dont ils voudraient se débarrasser ou qu'ils trouveraient à terre et dont tous les matins les chiffonniers recueilleraient le contenu.

« Le public prendrait vite l'habitude de cette petite innovation qui ne pourrait qu'avoir les meilleurs résultats à tous les points de vue ».

Cette proposition de M. Levée, la chose n'est point douteuse, est des plus judicieuses et mérite, à juste titre, de recevoir un bon accueil. Aussi bien, n'est-ce pas la première fois que des réclamations semblables ont été faites, voire même écoutées, à preuve que, dans certaines promenades, certains jardins publics, il existe de tels paniers destinés à recevoir les papiers abandonnés.

Mais, il y a mieux à faire ! Les papiers ne sont point, à beaucoup près, les seuls produits de déchet qui encombrent et souillent fâcheusement la voie publique. Sur l'étendue même de celle-ci, plus spécialement en certains points d'élection, les excréments des animaux utilisés pour la traction des voitures diverses circulant sans discontinuité s'accumulent au point de constituer parfois des couches épaisses de fumier qui répandent dans le voisinage des odeurs désagréables et malsaines. Tel est le cas, en particulier, au devant de presque toutes les stations d'omnibus et de tramways à traction animale.

De tels inconvénients, en vérité fort graves, devraient être évités si le service de la voirie était assuré comme il convient. L'entreprise est, en effet, réalisable, à preuve qu'elle est réalisée ailleurs. Ainsi, par exemple, à Londres, ville où la circulation est notablement plus intense qu'à Paris, la chaussée est toujours propre et l'on ne connaît pas ces relents ammoniacaux qui, en certains endroits de Paris, prennent les passants à la gorge. Mais, à Londres, jamais les excreta de chevaux ne séjournent sur le sol. A peine sont-ils tombés qu'il sont prestement recueillis à l'aide d'une pelle et d'un petit balai par de jeunes fonctionnaires répartis en équipes et qui s'empressent, leur récolte faite, d'aller la déposer dans de vastes boîtes métalliques en forme de bornes disposées le long des trottoirs de distance en distance. Le fumier ainsi recueilli est rapidement emporté et utilisé pour les besoins agricoles.

Chez nous, le service de la voirie est incomparablement moins bien compris. Tout le jour, les déchets s'accumulent, et c'est seulement durant la seconde partie de la nuit que des équipes de balayeurs viennent pousser au ruisseau, non sans soulever une poussière nauséabonde qui se répand jusque dans les demeures par les fenêtres demeurées ouvertes, les débris recouvrant la voie publique. Quant aux ordures ménagères, leur récolte concentrée dans les poubelles s'opère durant toute la matinée à l'aide de vieux chariots plus ou moins mal installés, car bien peu nombreuses encore sont les voitures en fer susceptibles d'être désinfectées, conformément aux prescriptions de l'hygiène moderne.

On le voit, le timide vœu émis par M. Levée est à beaucoup près loin d'être un vœu superflu, et ce n'est pas sans motif que ce conseiller municipal, ami éclairé de l'hygiène, demande à l'administration compétente de prendre des mesures.

Le Conseil municipal de Paris, au surplus, a compris l'importance pratique de la requête de M. Levée et, sur sa demande, a voté le renvoi à l'Administration du projet de délibération suivant :

« Le Conseil

« Invite l'administration à étudier les moyens d'établir dans les rues de Paris des récipients destinés à recevoir les papiers de toute nature jetés quotidiennement par les passants sur la voie publique. »

Puisse à présent l'Administration donner rapidement une suite favorable à la dite délibération. Ainsi, en effet, elle apportera une première amélioration à l'état actuel de malpropreté de nos rues et ce sera le commencement, beaucoup trop longtemps attendu, de la toilette de nos boulevards.

GEORGES VITOUX.

BIBLIOGRAPHIE

1467. — **E. J. Moure** et **A. Blindel.** — GUIDE PRATIQUE DES MALADIES DE LA GORGE, DU LARYNX, DES OREILLES ET DU NEZ. 1 vol. in-8°, de 700 pages, avec 358 figures, cartonné toile. Prix : 9 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1468. — **L. Jacquet** et **M. Ferrand.** — TRAITEMENT DE LA SYPHILIS. 1 vol. petit in-8°, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*, de 164 pages. Prix : broché 2 fr. 50, cartonné toile 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



HOPITAUX ET HOSPICES

La laïcisation des hôpitaux. — M. Maujan vient d'adresser la circulaire suivante aux préfets :

Monsieur le préfet,

Je vous prie de faire dresser et de me transmettre, pour chaque établissement hospitalier de votre département, un état indiquant, au 1er Juillet 1907, l'importance du personnel, en distinguant les laïques des congréganistes.

Dans la colonne des observations, vous me marquerez si la laïcisation de l'établissement est projetée ; sinon, quelle raison spéciale l'empêche (raison d'ordre *confessionnel* ou *financier*, difficultés éventuelles de recrutement du personnel).

A cet état sera jointe une note indiquant s'il existe dans votre département une école d'infirmières ; si oui, en quelle situation elle se trouve et ce qu'on peut en espérer, et dans le cas où une école fondée naguère aurait périclité ou disparu, vous me feriez connaître les raisons de cet insuccès.

L'état que vous m'aurez fait ainsi parvenir, et dont l'importance ne vous échappera pas, pour la constitution d'un inventaire qu'il faut que je connaisse, devra être tenu rigoureusement à jour ; vous devrez donc m'aviser désormais de toute laïcisation projetée ou accomplie, partielle ou totale d'établissement hospitalier, et de toute modification importante, extension ou dépérissement, survenant dans les écoles d'infirmières.

Vous veillerez à ce que l'état précité me parvienne avant le 15 Septembre.

Pour le président du Conseil,
MAUJAN.

Les hôpitaux militaires. — Le sous-secrétaire d'État à la guerre vient d'adresser aux généraux commandants de corps d'armée une circulaire fixant les principes à observer dans la construction ou la restauration des hôpitaux militaires.

Dans cette circulaire, le sous-secrétaire d'Etat rappelle que « tout ce qui touche à la santé du soldat intéresse directement l'avenir de la nation, qu'une importance toute spéciale s'attache donc à l'observation stricte des règles formulées ».

Le programme qui fait suite à la circulaire s'applique au cas d'un hôpital régional de 300 lits. Il pose successivement les règles relatives à l'emplacement à choisir, à la surface à occuper, à la répartition et à l'aménagement des pavillons, aux dispositions à prendre à l'intérieur de ceux-ci pour l'imperméabilité du sol et des parois, la disposition des fenêtres, le mobilier, etc.

Les salles communes ne renfermeront pas plus de six lits.

C'est une disposition, dit le sous-secrétaire d'Etat dans sa circulaire, à laquelle j'attache la plus grande importance. D'une part, les malades séparés en petits groupes jouissent d'une tranquillité qu'ils n'ont pas quand ils sont réunis en grand nombre. De plus, la désinfection de ces petites salles peut être pratiquée sans désorganiser tout un service. Chaque pavillon, même quand il n'est pas destiné à des contagieux, sera doté de chambres individuelles permettant d'isoler les malades graves, les agités, les moribonds.

La circulaire règle tout ce qui est relatif, soit au service médical, soit au service chirurgical. Pour ce dernier, on aura toujours soin de prévoir une salle d'opérations pour les septiques et une salle pour les aseptiques. Les contagieux seront isolés.

Un pavillon sera édifié pour le logement du médecin en chef qui devra habiter l'hôpital pour pouvoir surveiller constamment tous les services.

L'hôpital sera relié par téléphone à la place et aux divers casernements de la garnison.

Ces dispositions, applicables aux hôpitaux à construire dans l'avenir, devront inspirer les travaux de réfection et de restauration à exécuter dans les hôpitaux existants. Dès maintenant les services de santé et du génie sont invités à établir des propositions en vue de corriger les principales défectuosités signalées dans les hôpitaux militaires, notamment celles qui sont relatives à l'isolement des contagieux et à l'installation des salles d'opération.

Les mêmes services devront être appelés à établir un rapport sur la situation des locaux réservés aux militaires dans les hôpitaux mixtes, afin que les améliorations indispensables puissent être imposées aux commissions administratives lors du renouvellement et des conventions passées entre ces hôpitaux et les autorités militaires.

Les tuberculeux à l'hôpital Laënnec. — On sait que l'Assistance publique avait décidé la création, à l'hôpital Laënnec, d'un sanatorium pour la cure de la tuberculose pulmonaire et d'y adjoindre un dispensaire destiné à assister les malades des deux sexes atteints de tuberculose et ne pouvant ou ne voulant pas être hospitalisés.

Selon le projet adopté, les immeubles affectés à ce double service auront accès dans la rue Vaneau, presque à l'angle de la rue de Sèvres. Les habitants du quartier s'émurent à la pensée d'un voisinage qu'ils jugeaient dangereux, surtout pour les enfants fréquentant l'école maternelle située dans cette même rue.

Ils pétitionnèrent en vue de demander au ministre de l'Instruction publique qu'il s'opposât à la création du dispensaire, ou tout au moins de n'en point permettre l'accès par la rue Vanneau, en raison des dangers de contamination que pourraient courir les enfants.

Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine fut saisi de cette question et désigna une commission d'étude, laquelle avait chargé M. Maurice Letulle de rédiger le rapport.

Au cours de la dernière séance du Conseil d'hygiène et de salubrité, M. Maurice Letulle a fait connaître les résultats de son enquête sur le bien ou mal-fondé des protestations :

L'entrée du dispensaire de l'hôpital Laënnec, a-t-il dit en substance, sera distante de plus de 150 mètres de l'école maternelle; d'ailleurs, celle-ci occupe le côté impair de la rue Vanneau, alors que le dispensaire se trouvera de l'autre côté et qu'une rue et une impasse coupent les trottoirs conduisant à l'école et au dispensaire.

Et M. Letulle conclut :

L'expérience universelle des procédés de prophylaxie antituberculeuse utilisés dans tous les pays démontre d'une manière indiscutable que le dispensaire antituberculeux, loin de nuire aux habitants du voisinage, contribue au contraire à assainir le quartier qu'il occupe et dessert, et à y faire diminuer dans des proportions remarquables les cas de tuberculose pulmonaire. Il est matériellement impossible de considérer le futur dispensaire comme susceptible de contaminer d'une façon quelconque les enfants de l'école maternelle, tant pendant leurs allées et venues que pendant les heures de garde où ils logent à l'école.

En conséquence, le Conseil, après une courte discussion sur les divers moyens de prophylaxie antituberculeuse, a décidé le rejet de la pétition adressée au ministre de l'Instruction publique contre le dispensaire antituberculeux de l'hôpital Laënnec.

Les nouveaux services fonctionneront à une date très rapprochée, date qui sera fixée par un avis du directeur général de l'Assistance publique.

Un hôpital pour les accidents d'automobiles. — Le 18 Juillet 1906, M. Stillmann, avocat à New-York, était victime d'un accident d'automobile aux environs de Lisieux. Il mourut quelques semaines plus tard à l'hôpital de cette ville. En souvenir du défunt, la famille Stillmann a fondé à l'hôpital un pavillon nouveau, destiné surtout aux victimes des accidents d'automobile.

Ce pavillon a été inauguré tout récemment.

NOUVELLES

Les maladies contagieuses dans les écoles communales. — M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser aux préfets une circulaire relative aux précautions à prendre dans les établissements publics d'enseignement primaire contre certaines maladies contagieuses.

Le ministre déclare tout d'abord que, désireux de mettre fin à une incertitude qui est de nature à inquiéter les familles, il a résolu de retrancher la pelade du nombre des maladies contagieuses, et cela conformément à la solution adoptée par le Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine.

Voici, d'autre part, les mesures qui doivent être prises lorsque les maladies ci-dessous désignées sévissent dans les écoles :

Variole. — Eviction des enfants malades (durée : quarante jours). Destruction de leurs livres et cahiers. Désinfection générale. Revaccination de tous les maîtres et élèves.

Scarlatine. — Eviction des enfants malades (durée : quarante jours). Destruction de leurs livres et cahiers. Désinfection générale. Licenciement si plusieurs cas se produisent en quelques jours malgré toutes précautions.

Rougeole. — Eviction des enfants malades (durée : seize jours). Destruction de leurs livres et cahiers. Au besoin, licenciement des enfants au-dessous de six ans.

Varicelle. — Evictions successives des malades.

Oreillons. — Evictions successives de chacun des malades (durée : dix jours).

Diphtérie. — Eviction des malades (durée : quarante jours). — Destruction des livres, des cahiers, des jouets qui ont pu être contaminés. Désinfections successives.

Coqueluche. — Evictions successives (durée : trois semaines).

Teigne. — Evictions successives. Retour après traitement et avec pansement méthodique.

Ecole du service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Ratelier, du port de Toulon, est désigné pour occuper un emploi d'officier surveillant à l'Ecole principale du service de santé de Bordeaux.

La Mutuelle médicale française de retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le *Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'*Association des Médecins de Maine-et-Loire*.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation), soit proportionnelle (après cinq ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Juin dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 238; l'avoir social, à 72.432 fr. 73, avec deux pensionnaires pour 1907 : une veuve, pensionnaire retraitée à 375 francs; un confrère impotent, retraité à 450 francs.

S'adresser au président, M. Coutaud, à Saumur, pour tous renseignements.

Association amicale des internes en pharmacie des hôpitaux de Paris. — Cette association vient de procéder à l'élection de son bureau. Ont été désignés : *Président* : M. Paul Couroux (Tarnier). — *Vice-présidents* : MM. Breton (Saint-Antoine) ; Douris (Broca). — *Secrétaire* : M. Flament (Boucicaut). — *Trésorier* : M. Grosjean (Maternité). — *Conseillers* : MM. Boulay (Pitié) ; Guéritheau (Charité); Douetteau (Necker); Mérigon (Cochin); Darrigade (Ricord).

Un don de 4 millions à la Croix-Rouge. — La Société de secours aux blessés militaires vient de recevoir, à titre de donation anonyme, le domaine du Mont-des-Oiseaux, situé en face des îles d'Hyères, comprenant un parc de 80 hectares, des terrasses, des jardins, une forêt de pins, un immeuble de 120 chambres et 5 villas jetées au milieu du parc, et représentant une valeur de 4 millions.

La Croix-Rouge va en faire un séjour de convalescence pour nos officiers blessés ou malades. Une somme de 100.000 francs pour les premiers frais d'entretien est jointe à ce don.

Repos hebdomadaire. — Le Syndicat des médecins du Rhône, s'inspirant des principes de la loi sur le repos hebdomadaire et se conformant aux décisions du Congrès des médecins praticiens de France, a récemment décidé qu'à partir du 1er Juillet 1907 le prix de toute visite demandée à ses membres pour être effectuée les dimanches et jours fériés sera le double de celui de la visite ordinaire.

Le choléra. — On mande de Constantinople qu'en raison de l'accroissement de l'épidémie de choléra à Bakou et à Batoum, le Conseil international sanitaire vient de prescrire des mesures sévères contre les provenances du littoral russe.

Une intéressante création. — On annonce la création, à Genève, d'une importante organisation internationale, sous le titre de Société universelle de la Croix-Blanche de Genève. Cette organisation nouvelle a pour objet de grouper les efforts faits dans tous les pays en vue de lutter contre la tuberculose, le cancer, les maladies épidémiques et infectieuses et les maladies sociales, telles que l'alcoolisme, etc.

IVe Congrès italien d'orthopédie. — Le IVe Congrès italien d'orthopédie se tiendra à Bologne le 15 Octobre prochain. Le traitement de la spondylite tuberculeuse est à l'ordre du jour avec des rapports de M. Riccardo Galeazzi, de Milan, et Raffaele Pastianelli, de Rome.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. J. Decorse, à Paris; de MM. Numa et Fortunat, à Port-au-Prince (Haïti).

RENSEIGNEMENTS

Clientèle médicale, 9.000 fr. à prendre de suite, cause de décès. — Canivet, 27, r. Villebois-Mareuil, Vincennes.

A céder dans l'Ouest, *clientèle médicale* rapportant plus de quatorze mille francs touchés. Prix à débattre selon comptant. Ecrire, *P. M.*, 391.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CONGRÈS CONTRE L'ALCOOLISME DE STOCKHOLM

L'un des Congrès les plus importants qui se soient tenus dans ces derniers temps est certainement le XIe Congrès international contre l'alcoolisme. C'est aussi l'un de ceux, hélas, où l'on a compté le moins de Français. Il semblerait que l'alcoolisme n'intéresse point la France. A vrai dire, la conscience publique, même dans le monde scientifique, n'est pas encore à la hauteur des énormes dangers que le fléau nous fait courir.

Stockholm et la Suède étaient une attraction dans le cas particulier, non pas seulement en raison de l'éloignement et du pittoresque, mais encore parce que la Scandinavie jouit, si l'on en croit les reportages et les légendes, du privilège de s'être habilement débarrassée de l'alcool. J'ai déjà, il y a deux ans, fait justice de cette légende[1]; mais bon nombre de congressistes de tous les pays furent attirés par le désir d'entendre de curieuses choses sur le réputé système de Gothembourg et d'en étudier le fonctionnement.

Je puis bien dire que le profit le plus certain du XIe Congrès, profit, qui, en vérité, n'est pas mince, est l'édification que chacun a pu rapporter touchant le régime de l'alcool et des spiritueux dans le pays de Magnus Huss. C'est beaucoup que de perdre des illusions. Quant à la valeur intrinsèque du Congrès, hormis de très rares travaux sur lesquels je reviendrai plus loin, elle n'a pas été grande. Cela ne veut pas dire qu'on y ait perdu son temps : il s'en faut. Mais j'ai appris que, dans la plupart des Congrès, c'est à côté et en dehors qu'on travaille le plus, et le plus fructueusement.

1. *En Suède.* (Aux bureaux des *Annales antialcooliques*, 14, rue de Tournon).



*
* *

A Stockholm, les grandes manifestations populaires, les conférences publiques et spéciales (instituteurs, femmes, socialistes, etc.), où les apôtres réputés des différents pays prenaient la parole, la formation d'une Société internationale groupant les Sociétés nationales de médecins *abstinents* (il y en a en Angleterre, en Suède, en Danemark, en Allemagne, etc.), la constitution d'un Bureau international de défense contre l'alcoolisme, avec siège central à Lausanne, tout cela et surtout la visite privée des boutiques du monopole de l'alcool a procuré aux congressistes une ample moisson de documents.

*
* *

Le système de Gothembourg est un système de monopole très particulier. L'Etat concède à une Société fermière le droit exclusif de vendre de l'alcool en se soumettant à un certain nombre d'exigences dont la raison d'être avouée, et probablement sincère, est le souci de l'hygiène publique.

La Société réduit le nombre des débits au strict minimum; elle est censée n'avoir aucun bénéfice sur la vente de l'alcool, mais seulement sur celle des boissons hygiéniques (?) et des aliments; les clients ne reçoivent pas plus de deux verres d'alcool à la fois et ils sont obligés de manger. Les heures d'ouverture et de fermeture sont sévèrement réglées. Les débits sont propres et confortables. On n'y doit pas servir les ivrognes; on doit, au contraire, leur donner des soins. Quant aux bénéfices, ils sont partagés entre l'Etat, la commune, les actionnaires de la Société (pas plus de 5 pour 100 de leur capital) et les tenanciers. Voilà les grandes lignes du système.

J'ai, comme la plupart des congressistes, fait la tournée des débits. Je l'avais déjà faite : ils n'ont pas changé. Je les classe en trois catégories : le grand estaminet, le petit café-restaurant, le caboulot populaire.

Le grand estaminet est en général concédé par la Compagnie à des hôteliers-cafetiers et buffetiers; il échappe au contrôle. On y fait ce qu'on veut. J'y ai vu l'alcool couler à volonté.

Le petit restaurant est une belle installation. Quand il n'est pas concédé, le débit de l'alcool y est assez surveillé. Dans le cas contraire, on y peut recevoir, avec les deux verres réglementaires, bière et liqueurs. J'y ai vu servir de l'absinthe que l'on boit pure dans de petits verres. Les aliments sont bons, mais chers.

Le caboulot est plus convaincant. Je cite une visite au hasard : nous sommes sur le port, il est 2 heures. Trente clients sont attablés. Il y a 15 ivrognes plus ou moins titubants. Presque tous ont le facies très particulier de la stupeur alcoolique; les visages sont ravagés, l'œil est inerte. Un ivrogne entre, le poing menaçant. Il s'aplatit sur une chaise et réclame impérieusement à boire. On verse un verre, et l'on attend qu'il soit absorbé pour verser le second. On apporte quelques aliments que le buveur touche du bout des lèvres pour la forme et pour satisfaire au règlement. Jamais le tenancier n'attend qu'on lui demande de l'alcool; il ne suppose pas qu'on puisse lui demander autre chose : il verse. Les ivrognes, sont non pas soignés, mais expulsés. C'est 3.500 que l'on a ramassés à Stockholm dans une année. Un service de policiers veille de très près sur les boutiques hygiéniques du monopole qui voisinent toujours avec les dispensaires non moins hygiéniques à gros numéros. J'en aurais pour longtemps si je voulais dire ce que chacun a pu voir à son aise sans avoir besoin de se cacher. Et chacun de se dire, en regardant son voisin : « C'est cela le fameux système ! Ce n'est pas apparemment mieux que chez nous ! »

Disons que c'est moins bien, parce que nos cabarets ne se donnent pas au moins des airs de vertu, tandis qu'en Suède le cabaret est un remède officiel à l'alcoolisme. Ce qu'il fait de mieux est de rapporter 5 pour 100 aux actionnaires, tous bourgeois et naturellement modérés, tous philanthropes. Les Suédois, surtout les Norvégiens, se divisent en deux catégories : les capitalistes, d'une part, qui empoisonnent le peuple avec un alcool dont ils vivent; ce sont là les représentants de la Modération et de l'alcool-aliment; — d'autre part, le peuple, qui devient de plus en plus *abstinent* parce qu'il se sent, grâce au *Système*, exploité par le Capital. Et voilà comment la question de l'alcool tend à se confondre là-bas avec la question sociale. Il n'y a pas moins de 150.000 *Bons Templiers* en Suède (il y en a 100 en France).

*
* *

Le clou des travaux du Congrès est, sans contredit, le mémoire du professeur LAITINEN (d'Helsingfors), sur l'*Influence de minimes quantités d'alcool sur le pouvoir de résistance de l'organisme animal*, en ce qui regarde surtout la descendance.

M. Laitinen, dont le nom est déjà classique dans la science antialcoolique, s'est proposé de rechercher par l'expérimentation physiologique, conduite avec une extrême rigueur et variée à l'infini, les effets produits par 0 c. c. 1 d'alcool par kilogramme d'animal. Un nombre considérable d'animaux, divisés en séries comparables entre elles, fut traité et observé pendant huit mois. Les animaux alcoolisés furent tous moins résistants aux auto-infections et à la toxine diphtérique que les animaux témoins. De même le pouvoir hémolytique du sang est gravement altéré. Quant au pouvoir bactéricide, de faibles doses d'alcool ne paraissent pas l'avoir influencé. — Les résultats concernant la descendance sont plus importants : la mortalité a atteint 61 pour 100 (54 pour 100 chez les témoins). Le poids moyen

des petits à la naissance est constamment plus élevé chez les animaux témoins; il en est de même de l'augmentation journalière du poids du corps. Mortinatalité morbide plus grande, ralentissement de la nutrition, voilà ce que les nouvelles expériences fort belles de Laitinen prouvent pour des doses d'alcool qui avaient échappé jusqu'ici à l'expérimentation.

* * *

Mon devoir de narrateur m'oblige à citer le travail sur l'*Alcool-aliment* que le professeur Landouzy avait envoyé au Congrès. Ce travail n'est que la mise au point de recherches faites par le distingué professeur en vue de constituer des formules de régime où l'alcool occupe une place exactement rationnelle et théoriquement mesurée. Je suis bien obligé de dire que ce travail n'a guère été du goût du Congrès qui lui a réservé un accueil plutôt frais. Ce n'est pas sans raison, en effet, que l'on redoute dans les milieux combatifs de l'antialcoolisme les travaux de laboratoire ou de théorie dont le plus célèbre fut, on le sait, celui de Duclaux.

Les congressistes, habitués à n'emprunter à la science que les données qui sont en parfaite harmonie avec celles de la science sociale, ont craint, non sans quelque raison, de voir dans la théorie de l'*alcool-condiment* un danger analogue à celui que fut la thèse de l'alcool-aliment. On sait quelle fortune fut cette thèse pour les cabaretiers et les amateurs d'alcool. On a eu beau clamer : vérité en deçà du laboratoire, erreur au delà, la malencontreuse boutade de l'Institut Pasteur n'a pas moins stérilisé pour longtemps les efforts des antialcoolistes. Combien de gens s'excuseront demain de prendre de l'alcool en s'appuyant sur les données les plus récentes de la science médicale et en disant : « Ce n'est pas comme aliment que je prends du vin, c'est comme assaisonnement ». Le Congrès s'est vu dans la nécessité d'affirmer très haut : « Condiment soit, mais triste condiment ». La moutarde vaut mieux, au moins elle ne fait ni fous ni criminels.

Les meilleures vérités, encore que ce soient des vérités, ne sont pas toutes bonnes à dire, surtout quand on considère que nombre de vérités sont détruites par d'autres et cessent par suite d'être des vérités.

C'est le cas pour les vérités partielles que pense découvrir chaque jour l'antialcoolisme et qui s'évanouissent dès qu'on les accole aux autres dans ce Tout effroyablement complexe qu'est l'alcoolisme individuel et social. C'est ce que dit si éloquemment le professeur Tigerstedt, d'Helsingfors, dans son discours officiel au Congrès. Cet expérimentateur et ce savant de premier ordre n'a pas craint de se montrer moraliste en discutant les mérites réciproques de l'abstinence et de la modération. C'est sans rougir qu'il conclut pour la première au nom de ce seul argument, devant lequel pâlissent tous les autres : Aime ton prochain. Peu m'importe que l'alcool soit un aliment, s'il est capable d'anéantir des centaines de milliers d'innocents que j'ai le devoir de sauvegarder.

Legrain,
Médecin en chef de l'Asile de Ville-Evrard.

LIVRES NOUVEAUX

Lévy-Bing. — *Le microorganisme de la syphilis : Treponema pallidum (Schaudinn)*, 1 vol. in-18 cartonné toile de 330 pages, avec figures dans le texte et une planche chromolithographique hors texte. Paris, 1907, Octobre. (Doin, éditeur.)

Deux ans se sont écoulés depuis que Schaudinn et Hoffmann ont annoncé la présence du *spirochæta pallida* dans certaines lésions syphilitiques. Depuis lors, un grand nombre de chercheurs ont tenté de déterminer le rôle de ce microorganisme dans l'étiologie de la syphilis. Ce rôle est aujourd'hui bien établi, et les savants poussent plus avant leurs investigations. L'œuvre considérable accomplie jusqu'ici méritait d'être réunie et exposée dans son ensemble. C'est ce que l'auteur vient de faire avec autant d'érudition que de talent didactique.

Après un rapide *historique*, M. Lévy-Bing aborde l'étude du tréponème en décrivant, avec une minutie dont les bactériologistes lui seront reconnaissants, les différentes *techniques* dont nous disposons pour le mettre en évidence.

L'étude descriptive et l'histoire naturelle de ce microorganisme font l'objet d'un second et très important chapitre, dans lequel sont successivement envisagés sa *morphologie*, son *diagnostic différentiel*, les *rapports des tréponèmes entre eux*, la question si confuse encore de leurs *rapports avec les microorganismes et les formations diverses qui peuvent leur être associées*, enfin l'*évolution* et la *classification* du parasite; cette dernière question, en particulier, est discutée d'une manière remarquablement claire et intéressante.

Passant ensuite en revue les diverses manifestations de la syphilis humaine et expérimentale, l'auteur met en relief le double fait de la *présence du tréponème dans les lésions syphilitiques*, de son *absence dans d'autres lésions, au cours des recherches de contrôle*, d'où il conclut à sa *valeur diagnostique*. L'examen des coupes imprégnées à l'argent lui permet d'approfondir les *rapports du tréponème avec l'anatomie pathologique de la syphilis*, et d'élucider aussi quelques détails relatifs à ses *migrations* à travers l'organisme.

Enfin, après un chapitre consacré à l'*action du traitement mercuriel* sur le microorganisme de Schaudinn, M. Lévy-Bing conclut en montrant comment les résultats acquis permettent, sauf quelques réserves de pure forme, de considérer comme résolu par l'affirmative le problème de la *valeur étiologique de Treponema pallidum*. Il signale enfin dans quelles voies paraît devoir s'orienter l'étude du microorganisme de la syphilis (culture du tréponème, étude de son évolution, recherche du parasite *dans l'intervalle* des périodes éruptives, etc.).

F. Trémolières.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hémutique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier* : M. Charvet, médecin principal de 2e classe.

Chevalier : MM. Gendre, Carrié, Bézy, Lendral, Pineau, Delisle, Martinet, Rousseau, Froger.

Mérite agricole. — *Commandeur* : M. Mandereau, à Mamirolle (Doubs).

Officier : MM. Aubert, à Saint-Sauvent (Charente-inférieure); Fabre-Domergue, à Paris.

Chevalier : MM. Baillot, à Tours (Indre-et-Loire); Baratte, médecin-major, à Vichy (Allier); Bellier, à Dijon (Côte-d'Or); Collinet, à Vichy (Allier); Dubois, à Nantes (Loire-Inférieure); Giraud, médecin de la marine, à Toulon (Var); Guilloteau, à Alfort (Seine); Husson, Lannois, à Paris; Mirveaux, à Pellevoisin (Indre); Tapret, à Dammartin-sur-Tigeaux (Seine-et-Marne).

Association d'enseignement médical professionnel. — *Liste des cours qui auront lieu du 1er Octobre au 14 Octobre 1907.* — 1° A l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente. — 8 heures, M. Cazin. — 11 heures, Chirurgie dentaire : M. Roy. — 4 heures, Orthopédie et chirurgie infantile : M. Barbarin. — 5 heures, Accouchement : M. Dubrisay. — 6 heures, Electrothérapie : M. Zimmern;

2° Dans différents hôpitaux. — 8 heures, Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique : M. Leredde, Etablissement dermatologique. — 9 h. 1/2, Auscultation : M. Audistère, Hôtel-Dieu. — 9 h. 1/2, Gynécologie : M. d'Herbécourt, Clinique, 73, rue d'Amsterdam. — 11 heures, Maladies des voies urinaires : M. Pasteau, Necker. — 1 h. 1/2, Oto-rhino-laryngologie : M. Laurens, Clinique de la Trinité. — 5 heures, Ophtalmologie : M. de Font-Réaulx, Clinique, 73, rue d'Amsterdam.

Le droit d'inscription de chaque cours (qui comprendra en moyenne 9 leçons) est fixé à 25 francs, payables en s'inscrivant. On peut s'inscrire par correspondance, ou bien le mardi 1er Octobre, à 11 h. 1/2, à l'Hôtel des Sociétés savantes.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré.

Service de santé de la marine. — MM. les médecins de 2e classe Hutin, embarqué sur l'aviso *Élan*, école de pilotage, et Goéré, en service au 2e dépôt, sont autorisés à permuter de poste pour convenances personnelles.

— M. le médecin principal Rétière, du port de Brest, est désigné sur sa demande, pour remplir, à compter du 14 Septembre 1907, les fonctions de médecin-major du 2e dépôt.

— M. le médecin de 1re classe Durand, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer le 14 Septembre 1907, à la 2e flotille des torpilleurs de la Manche.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : Au 21e rég. d'infanterie coloniale à Paris, M. le médecin-major de 2e classe Wagon. Au 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg, M. le médecin-major de 2e classe Rey.

Fractionnement illicite d'une note d'honoraires. — Le juge de paix du XVIe arrondissement, à Paris, a récemment rendu le jugement suivant, jugement établissant qu'un médecin ayant terminé le traitement d'un blessé du travail ne peut fractionner sa note en plusieurs parties (ne dépassant pas chacune 300 francs) dont il demande le paiement successivement au Tribunal, de façon à mettre le défendeur dans l'impossibilité de se pourvoir en appel, si bon lui semblait.

Le Tribunal,

Attendu que par exploit du 20 Mai 1907, le Dr L... a cité M... en paiement de la somme de 299 francs pour honoraires de soins médicaux donnés pendant les mois

d'Avril, Mai et Juin 1906 à D..., victime d'un accident du travail, au service du défendeur;

Dit que M... ne conteste ni le réalité du traitement ordonné à D..., ni le montant des honoraires réclamés par L..., et se borne à soutenir que ce dernier avait, au sujet du même accident, formé une première demande en paiement de 213 francs, réduite, après expertise, à 208 fr. 50 par jugement du 25 Octobre 1906 pour la période de Novembre, Décembre 1905, et Janvier 1906; puis une nouvelle demande en paiement de 288 francs accueillie entière après expertise par un jugement du 14 Février 1907 pour la période de Février et de Mars 1906, et que même c'était plus facile pour lui que de n'agir qu'une seule fois pour la totalité de ses honoraires en épargnant ainsi les frais d'une seconde expertise et ceux d'un troisième procès; que c'est dans ces conditions que M... conclut à ce que L... soit condamné à lui payer, à titre de dommages-intérêts, la somme de 350 francs;

Attendu que le système de défense de M... est parfaitement justifié;

Que, déjà dans le jugement du 14 Février 1907, le Tribunal avait cru devoir relever cette manière de faire de la part du demandeur, laquelle sur sa division en trois parties de la créance qui, cependant, était échue au moment de la 1re demande, puisque le traitement se trouvait alors entièrement terminé, avait manifestement pour but de faire échapper L... à la possibilité de l'appel de M...;

Que c'est pour cela que les dépens avaient été, frais d'expertise compris, mis intégralement à la charge de L..; attendu que le Tribunal pensait alors que L..., en procédant de la sorte, n'avait fait que céder à d'imprudents conseils dont il était néanmoins responsable au regard de M...;

Mais qu'il résulte d'une pièce laissée au dossier que c'est bien à l'initiative de L... lui-même que doit être attribuée cette combinaison, qu'en bonne justice le Tribunal ne peut pas plus sanctionner aujourd'hui qu'au mois de Février;

Qu'il y a une faute commise par le demandeur et que la conséquence de cette faute est que les dépens lui incombent :

Que cette décision donne une suffisante satisfaction à M..., qui d'ailleurs, en dehors des dépens, ne justifie pas avoir éprouvé de préjudice appréciable.

Par ces motifs :

Le Tribunal, jugeant publiquement et contradictoirement, et en dernier ressort.

Dit que M... paiera au Dr L..., pour règlement final et pour solde de tous les honoraires à raison du traitement médical suivi par D..., la somme de 299 francs;

Rejette les conclusions de M..., en paiement de 300 francs de dommages et intérêts.

Condamne L... aux dépens.

La responsabilité des pharmaciens et des parents. — En Décembre 1906, une fillette de douze ans, la jeune L..., se présentait chez M. M..., pharmacien à Nancy, et lui demandait « quelque chose pour détruire les verrues qu'elle avait sur les mains ». Le pharmacien remit à l'enfant du nitrate de mercure, lui indiquant qu'elle devait, avec une allumette, appliquer la substance sur les verrues de deux en deux heures.

La fillette, après la première application, vit ses mains et ses bras enfler et eut les mains atrocement brûlées. Trois mois après, elle n'était pas encore guérie et avait de fortes cicatrices aux mains.

Le parquet poursuivit M. M... pour infraction à la loi sur la pharmacie, tandis que la mère de la fillette, se portant partie civile, réclamait 10.000 francs de dommages-intérêts, « ma fille étant, alléguait-elle, esthétiquement atteinte par les cicatrices, et ayant été empêchée de poursuivre durant plusieurs mois ses études de piano, dont elle veut devenir professeur. »

Le tribunal a rendu le jugement suivant :

Attendu que du rapport dressé par les experts il résulte que l'application faite sur la face dorsale des mains de la jeune L... de la substance mercurielle ne causera pour l'avenir aucun préjudice à sa santé;

Que l'accident lui a fait subir un préjudice actuellement constaté (douleurs consécutives, incapacité de travail temporaire et partielle, frais médicaux et pharmaceutiques), mais que dans l'avenir le seul préjudice possible se réduira uniquement à une question d'esthétique qui a d'ailleurs son importance, les médecins ayant exprimé l'avis que, selon toutes les probabilités, les cicatrices actuelles pourront ne pas disparaître d'une façon complète en certains points de la pigmentation;

Attendu, d'autre part, qu'il y a lieu de tenir compte de l'imprudente et défectueuse application faite de la substance caustique par la jeune L... qui n'a pas observé les recommandations du pharmacien, et aussi de l'imprudence de la mère qui s'est absentée en confiant son enfant à une domestique alors qu'une surveillance plus étroite et plus intelligente aurait pu empêcher l'accident.

Par ces motifs, condamne M... à 50 francs d'amende, le condamne en outre à 500 francs de dommages-intérêts pour le préjudice causé à la jeune fille, et donne acte à la partie civile de ses réserves.

Étranger.

Congrès international laryngo-rhinologique (*Jubilé de Turck Czermack*). — Pendant la durée du « Congrès international laryngo-rhinologique », qui aura lieu à Vienne du 21 jusqu'au 25 Avril 1908, le Comité exécutif a pris la décision d'organiser une exposition concernant la *Laryngologie, la Rhinologie, l'Œsophagoscopie et la Bronchoscopie*. On exposera : des instruments destinés à l'examen, au traitement et à l'opération; des appareils d'inhalation, électro-médicaux et d'éclairage ainsi que d'autres objets techniques, des prothèses, des manuscrits, des livres, des préparations, des dessins, etc. Nous prenons la liberté de nous adresser à tous les intéressés avec prière de vouloir bien participer à cet arrangement et de communiquer au secrétaire (M. le professeur M. Grossmann, IX, Garnisongasse, 10, à Vienne) leurs intentions, au plus tard jusqu'au 31 Décembre 1907, avec l'exacte description des objets à exposer, en vue de la formation du catalogue. Prière d'envoyer les objets d'exposition jusqu'au 15 Février 1908 au plus tard, à l'adresse suivante : *Hern Ober Ingenieur Jaroschka* Inspekto des k. k. Universitätsgebäudes in Wien, qui se chargera de les garder. Par les soins du Comité exécutif, les objets envoyés seront assurés contre l'incendie, le vol et les dégâts. Les autorités compétentes ont concédé l'importation et l'exportation libres quant à la douane. Messieurs les exposants voudront bien demander au secrétaire les documents nécessaires pour l'envoi en question. Pour le Comité exécutif : *Le Président* : professeur O. Chiari, I. Bellariastrasse, 12, Wien. *Le Secrétaire* : professeur M. Grossmann, IX, Garnisongasse, 10, Wien.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 72. Samedi, 7 Septembre 1907.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

SOMMAIRE

LA VIE DES ESKIMOS

Roald Admunsen a fait, il y a quelque temps, à la Société de géographie, une fort intéressante description de son expédition vers le pôle magnétique boréal par le passage du Nord-Ouest.

Il nous donne sur la vie et les mœurs des Eskimos du Nord-Amérique des détails inédits qui intéresseront certainement les médecins, car ils permettent de saisir sur le vif un peuple à un stade de civilisation qu'on croirait volontiers préhistorique.

L'expédition de Roald Admunsen a passé dix-sept mois avec les Eskimos Netchjilli, avec lesquels elle vécut dans la plus grande cordialité. Nechjilli que les Eskimos Netchjilli regardent comme leur pays, comprend les bords du grand lac de Willersted, dans l'isthme de Boothia et la partie de la rivière qui met ce lac en communication avec la mer.

« A partir de la fonte des glaces, c'est-à-dire en Juin et Juillet jusqu'en Janvier et Février de l'année suivante, ils vivent dans cette région l'été sous les tentes, puis lorsque la neige recouvre le sol, dans des huttes en neige. Aux changements de saison, en Juin, par exemple, quand la neige est trop humide pour bâtir une hutte complète, ils emploient parfois seulement la neige pour les murs et couvrent l'abri avec des peaux; en Septembre, quand le froid arrive et que les lacs sont gelés avant l'apparition de la neige, ils construisent une hutte avec des blocs de glace et un toit de peau. Quand un Eskimo veut bâtir une hutte, il consulte toujours son « hervond », un bâton en corne de renne redressée garnie à une extrémité d'un os de bœuf musqué, et à l'autre d'une poignée en os de renne. Il mesure une largeur d'un mètre environ, puis d'un œil de connaisseur il examine le terrain, et à l'endroit qu'il choisit, il plante son hervond dans la neige pour en connaître l'épaisseur. Il est aussi important pour un Eskimo de trouver de la bonne neige qu'à un maçon d'avoir de bon mortier.

Il faut une grande pratique pour se connaître ainsi à la neige; c'est pourquoi ce soin est laissé volontiers au plus âgé. La meilleure neige est celle qui a environ 30 centimètres d'épaisseur avec une première couche tendre et dont le fond est compact.

La couche profonde ne doit pas être trop dure non plus, sinon les blocs sont trop difficiles à couper. Quand l'emplacement de la hutte est choisi, la neige molle est balayée et disposée tout autour, délimitant le plan de l'habitation. La neige compacte étant à nu, l'Esquimo, avec un couteau à long manche et à très longue lame, y découpe les blocs. La hutte se construit par l'intérieur et les blocs proviennent

1. R. Admunsen. *La Géographie*, année 1907, n° 4.

exclusivement du terrain sur laquelle elle est érigée.

L'aspect général de la construction est celui d'une ruche. L'abri achevé, le sol de l'habitation se trouve couvert d'une quantité de neige qui sert à construire le lit et le foyer.

Pendant ce temps la mère de famille jointoie les murs avec de la neige molle; si elle en a une quantité suffisante, elle en recouvre toute la hutte ce qui contribue à la rendre plus chaude.

Quand l'intérieur est terminé, l'homme fait un trou à la hauteur du lit; il sort par là et laisse entrer sa femme; il lui passe alors la grande peau de la pirogue qu'elle étend sur le lit, puis les peaux de renne, ensuite les ustensiles de ménage, la marmite, le séchoir, l'huile pour la lampe et une foule d'autres articles nécessaires à la vie. Ceci fait, la mère de famille est comme emmurée. Que fait-elle dans sa cellule? Serait-il indiscret d'y pratiquer une petite ouverture pour regarder? Au nom de la science tout est permis. Avec un bâton je fais un trou dans le mur et je vois à l'intérieur. Le premier soin de la ménagère est de préparer et d'allumer la lampe; elle remplit ensuite la marmite de neige et la fait fondre pour abreuver la soif de son époux, puis elle prépare le lit, dispose les peaux de renne, en un mot elle essaie de rendre l'intérieur aussi confortable que possible, puis revient à la lampe pour en activer la flamme. Je comprends à présent son plan; la chaleur doit rendre les blocs de neige plus cohérents et assurer leur assiette. Ce résultat ne sera certainement pas obtenu si je continue à regarder: c'est pourquoi je bouche le trou et je m'éloigne. Pendant ce temps le mari a déblayé un couloir de 3 à 4 mètres, accédant à la hutte, mais il ne commence pas la percée du mur sans l'ordre de sa femme; entre temps, il cause et plaisante avec ses camarades qui sont occupés au même travail. C'est un beau type d'homme, grand, bien bâti, de cinq à six pieds de haut. Lorsque la voix claire des femmes résonne, les époux qui attendaient ce signal peuvent terminer leur œuvre et percer le mur. Entrons dans une hutte; ces habitations sont de grandeurs différentes, leur diamètre varie de 3 à 4m50, d'après l'effectif de la famille. Nous sommes en Janvier, le froid est rude; aussi bien, pour se tenir chaud mutuellement, deux familles habitent parfois ensemble.

Les membres de la famille sont réunis après leur journée de travail; la mère est assise à sa place et chante un chant monotone qui ne comprend que quatre mots et autant de notes, mais qu'elle reprend sans cesse sur des tons différents.

En rentrant chez lui un Eskimo commence par secouer la neige qui le couvre, pour éviter qu'en fondant, elle ne mouille ses vêtements. S'il reste à la maison toute la soirée, il se dévêt et remet son costume à sa femme qui l'étend sur le séchoir. L'heure du repas arrivé, des morceaux de viande et de poisson sont servis gelés naturellement. Mais cela ne fait rien, des quantités énormes disparaissent rapidement à l'aide d'un couteau dont les indigènes se servent avec une adresse merveilleuse. Tenant le morceau de viande entre les dents et de la main gauche son couteau, l'Eskimo tranche la bouchée au ras des lèvres et du nez, si bien qu'on s'étonne qu'ils ne les coupent pas en même temps. D'énormes morceaux de lard disparaissent rapidement; une fois la famille bien repue, elle s'endort après avoir fermé hermétiquement la porte et s'être déshabillée complètement. Parfois, les indigènes dorment vingt-quatre heures de suite, s'ils ont des vivres en quantité suffisante et n'ont point besoin d'aller à la chasse. L'Eskimo doit-il séjourner un certain temps dans la même localité, il va chercher dans le lac voisin un morceau de glace et le dispose en guise de vitre, au-dessus de la porte de sa hutte, pour permettre à sa femme de voir clair pendant le jour. La mère de famille est toujours très occupée. Assise près du foyer, les jambes reployées à la manière des tailleurs, elle surveille la lampe et les enfants, qui jouent, entrent et sortent en courant; elle a l'air tout à fait heureuse. Le plus petit est à peine sorti de la poche, dans laquelle la mère l'a porté sur le dos jusqu'à l'âge de deux ans environ; à cinq ans, il sera presque un homme fait. Le jeu se ralentit peu à peu, le plus jeune enfant s'approche de sa mère et la regarde d'un air suppliant. Elle comprend : les enfants ne sont pas si tôt sevrés que chez nous et le lait maternel continue à leur être prodigué longtemps après qu'ils peuvent courir. J'ai vu des garçons de dix ans mettre la pipe de côté pour participer au festin.

Quand une mère s'aperçoit que son enfant n'est pas propre, si l'eau est rare ou fait défaut, elle le lèche, puis le remet en place.

Lorsque le temps est beau, les hommes vont chasser le phoque sur la glace; rarement ils reviennent les mains vides. Le phoque qu'ils rapportent est confié à la mère de famille qui le divise de la façon suivante : les intestins, la plus délicate des friandises, reviennent au chasseur, et le reste est partagé entre les autres.

Après le dîner, par les longs soirs d'hiver, lorsque les Eskimos veulent se divertir, ils se réunissent dans la plus grande des huttes, et y passent plusieurs heures à danser et à chanter. Ces huttes mesurent 11 m. 50 de large et 4 m. 20 de haut. Les femmes s'assoient en cercle et entonnent leur chant monotone; les hommes entrent ensuite dans le cercle et dansent chacun à leur tour en frappant sur un tambourin couvert d'une peau de renne tannée, très mince et très sonore.

Un soir, un sorcier donna une séance. Bien que nous n'ayions pas été invités nous nous y rendîmes. Seule une petite lumière brûlait dans l'intérieur comme pour donner un sens mystérieux à la cérémonie. En pareil cas le sorcier et sa femme se placent le plus souvent sur le lit, tandis que les spectateurs sont rangés à l'autre bout de la salle. On éteint la lampe. Ceux-ci commencent alors à pousser des hurlements affreux comme s'ils s'entretuaient. Après une demi-heure de ce vacarme, tout devient tranquille; la lumière est rallumée et au grand étonnement des spectateurs, le sorcier montre deux trous dans son vêtement, qui avant l'extinction de la lampe était intact, l'un sur le devant l'autre dans le dos. Pendant la scène bruyante, avec l'assistance de sa femme, le bonhomme a dû déchirer sa fourrure au moyen de sa lance. Les spectateurs avaient l'air de prendre tout cela au sérieux, mais quand plus tard, je me moquais devant eux de leur comédie, ils rirent avec moi et trouvèrent qu'au fond ce n'était qu'une plaisanterie. Ces gens ne manifestent jamais des signes d'étonnement. Une fois seulement il m'est arrivé de les voir un peu surpris. Occupé à exécuter des observations à dix milles du navire, j'avais envoyé par lettre ordre de m'envoyer une certaine quantité de munitions. Le lendemain mon messager indigène revint ; quand je lui eus dit combien de cartouches il

m'apportait de chaque espèce, et cela avant qu'il me les eût données, il fut très étonné de voir après que c'était vrai, et admira l'art de l'écriture. Plus tard ils s'amusèrent à griffonner sur des morceaux de papiers et à nous les remettre. Nous feignîmes chaque fois une grande surprise en y lisant n'importe quoi; et cela les amusait énormément.

La vie de famille en général semble heureuse; cependant, j'ai connu des maris qui maltraitaient leurs femmes. Les hommes étant plus nombreux que les femmes, il n'était pas rare de voir des ménages composés d'une femme et de deux maris. Je n'ai pas constaté le cas inverse. D'habitude, l'homme commande et la femme obéit passivement. Des veuves d'un âge avancé avaient parfois beaucoup d'influence. Leur religion a ceci de commun avec la nôtre en ce qu'ils ont le sentiment du bien et du mal, des récompenses et des châtiments. Si on s'est bien conduit ici-bas, on va après la mort dans les Champs-Elysées et dans la lune. Si, au contraire, on a beaucoup péché, on entre dans la terre.

Pendant les longs mois que nous vécûmes avec ces indigènes, il y eut environ quatre naissances et deux décès. Ces derniers furent des suicides. Le suicide est pratiqué quand la maladie ou les douleurs deviennent intolérables, et il n'est point considéré comme un crime. Leur manière d'en finir avec la vie est vraiment curieuse. Une courroie est tendue dans la hutte d'un mur à l'autre, environ à 0 m. 30 du sol. Le malade resté seul essaie de s'étrangler en appuyant la gorge contre la courroie tandis que les autres membres de la famille regardent par des trous pratiqués dans le mur. Si le patient n'arrive pas promptement au résultat désiré, un spectateur vient l'aider et presse sa tête contre la courroie. Des rixes se produisent de temps en temps et même des assassinats.

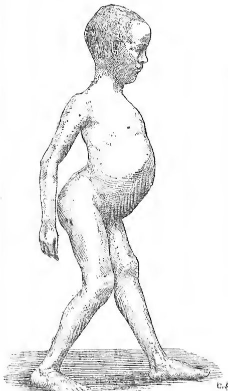
Ainsi pendant l'été 1904, à la station, un enfant de douze ans tua, par accident, un autre gamin de sept ans. Le père de l'enfant tué saisit aussitôt le meurtrier, qui était son fils adoptif, le traîna hors de la tente et le mit à mort.

Les Eskimos ensevelissent leurs morts dans des peaux de rennes et après les avoir cousues, les déposent dans la neige, entourés de certains objets, d'arcs, de flèches, de lances, etc.

LIVRES NOUVEAUX

V. Menard. — *Etude sur la coxalgie*, 1 vol. gr. in-8 de IX-438 pages, avec 208 figures et 27 planches hors texte. Prix : 15 francs. (Masson et Cie., éditeurs.)

Tous les médecins s'occupant quelque peu de chirurgie infantile connaissent le beau livre de V. Menard sur le mal de Pott. L'auteur publie aujourd'hui le pendant de ce travail magistral en consacrant à la coxalgie un livre de près de 500 pages illustré de plus de 200 figures.



Ce livre est l'ouvrage français le plus documenté qui ait paru sur la tuberculose de la hanche; il se divise en trois parties : 1° anatomie pathologique; 2° étude clinique; 3° traitement.

L'auteur passe en revue toutes les modalités si diverses de la coxalgie au point de vue clinique aussi bien qu'au point de vue anatomique et au point de vue des indications thérapeutiques. Il présente à la fin de son livre 26 épreuves radiographiques de bassins coxalgiques qui constituent des documents de tout premier ordre.

Dans le cours de son livre, l'auteur s'attache à mettre en relief cette idée que la coxalgie est curable, mais que le traitement d'une coxalgie doit durer des années.

« On peut affirmer qu'un nombre respectable de coxalgies guérissent intégralement, avec conservation des surfaces articulaires et des mouvements normaux, si l'on a su mettre le traitement d'accord avec la marche et la durée de l'affection.

« A l'époque actuelle, ces guérisons heureuses auxquelles on veut à peine croire, sont exceptionnelles, parce que le monde médical ne veut pas admettre la longue durée du mal et la nécessité de la longue durée du traitement. »

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1470. — **E. Castex.** — Précis d'électricité médicale. 2e édition. 1 vol. gr. in-18, de VII-982 pages, avec 241 figures, cartonné. Prix : 12 fr. (*de Rudeval*, éditeur.)

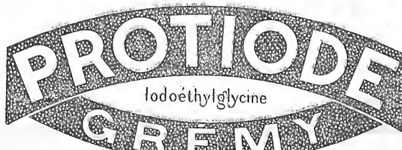
1471. — **P. Saintyves.** — Le miracle et la critique scientifique. 1 broch., de V-101 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Emile Nourry*, éditeur, Paris.)

1472. — **A. Gabriélidès.** — Ophtalmologie microbiologique. 1 vol. in-8°, de 250 pages. Prix : 4 fr. (*Imprimerie A. Christidis*, Constantinople.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Un excitant des Tropiques.

Pendant les grandes vacances les remèdes sont généralement laissés de côté. Les malades s'en vont puiser des forces nouvelles au bord de la mer et dans les montagnes; mais ils veulent trop souvent se livrer à des sports violents qu'ils n'ont jamais pratiqués. Il en résulte un surmenage rapide qui engendre parfois l'anémie cérébrale. On peut dans ce cas prescrire un bon excitant des Tropiques, l'ibogaïne, qui est l'alcaloïde de l'iboga du Congo. Doses : 10 à 30 milligrammes par jour ou 2 à 4 dragées Nyrdahl. (Formule du Dr Landrin.)



FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté libre de médecine et de pharmacie de Lille. — Le titre de professeur honoraire est accordé à MM. Bouchaud et Eustache, qui prennent leur retraite.

M. le professeur Delassus est chargé du cours de clinique obstétricale et de gynécologie; M. le professeur Lavrand, du cours de pathologie interne; M. le professeur Voituriez, du cours des élèves sages-femmes, M. le professeur Derville est nommé professeur-adjoint à la clinique médicale; M. le professeur Bosquier joindra désormais l'enseignement de la pathologie générale élémentaire à celui de la parasitologie; M. Besson est nommé maître de conférences, et chargé du cours de médecine légale; M. Bonnet-Laborderie est nommé aide de clinique obstétricale (fonction créée).

HOPITAUX ET HOSPICES

Le nouvel hôpital militaire de Châlons. — On va prochainement inaugurer à Châlons, en présence du ministre de la Guerre, un nouvel hôpital militaire qui paraît réunir tous les aménagements désirables.

C'est une sorte de sanatorium divisé en trois bâtiments reliés par une galerie vitrée. Le premier bâtiment est réservé aux services d'administration; le second est destiné aux blessés, avec cinquante-cinq lits et une salle spéciale d'opérations. Le troisième, dit « pavillon des fiévreux », pourra abriter soixante-quinze malades. Un pavillon pour les contagieux s'élève à gauche, séparé de tout le reste de l'hôpital.

L'hydrothérapie règne partout.

Un vaste jardin entoure les bâtiments.

Le service d'égouts mérite une mention spéciale : les eaux, traversant une série de fosses septiques à siphons, sont incolores et pures comme à une source lorsqu'elles sortent de la fosse.

Cet hôpital aura coûté 800.000 francs. Les travaux duraient depuis cinq années.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Czernicki, directeur du service de santé du 18e corps d'armée, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine, au grade de médecin de 2e classe, MM. les médecins de 3e classe sortant de l'Ecole d'application, Coulomb, Mathieu, Valleteau de Moulliac, Laurès, Moreau, Violle, Le Bunetel, Pellé, Thiebaudet, Baril, Mirguet, Huber, Marcandier.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Liste par ordre alphabétique et par port des candidats à l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux, reconnus admissibles aux épreuves orales à la suite des examens écrits (année 1907):

Brest. — MM. Adrien, Ardouin, Bablet, Bienvenue, Chapel, Chauvel, Collin, Dauvert, Demelun, Dénès, Doré, Dufour, Giudicelli, Goéré, Govy, Guay, Kérébel, Le Bris, Le Gallen, Le Houerf, Le Maux, Lemoussu, Le Tulle, Levot, Lhuerre, Louarn, Michaud, Navennec, Prat, Proux, Quéméner, Rault, Robillard, Scouarnec, Vourch.

Rochefort. — MM. Bérard, Bonnet, Bonrepaux, Calvel, Chagnaud, Conreaud, Dissez, Fauquey, Faur, Filâtre, Flèche, Fraudet, Garnaud, Gayot, Guierre, Hollier, Jouin, Juhel, Kervrann, Laborit, Larroque, Laurence, Lebouvier, Liberge, Marmouget, Martin, Mauranges, Mazères, Mirabail, Montel, Muguet, Parcellier, Pautet, Pénissou, Périer, Puncet, Quériaud, Ramoad, Ruynaud, Rondet, Séguy, Suldey, Valat.

Toulon. — MM. Agostini, Bédier, Bévengut, Carbillet, Chevreau, Eggimann, Esquier, Fabri, Gautier, Guy, Labanowski, Labernadie, Moracchini, Noël, Odinet, Pasquet, Quenouille, Renard, Robin, Saltet d'Estières, Scotti, Stefani, Talpain, Trégan, Verdollin, Voizard.

Admission aux Ecoles annexes de médecine navale. — *Admission dans les Ecoles annexes.* — Les candidats qui sollicitent leur admission dans une des Ecoles annexes de Brest, Rochefort ou Toulon, doivent se faire inscrire, du 15 Septembre au 1er Octobre, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille ou celui où ils poursuivent leurs études. Les dossiers sont transmis au ministre de la Marine par les préfets avant le 15 Octobre, délai de rigueur.

Tout candidat, lors de son inscription, doit justifier :

1° Qu'il est Français ou naturalisé Français;

2° Qu'il est âgé de dix-sept ans au moins au 1er Janvier qui suit la date de l'admission, ou qu'il n'est pas susceptible d'être appelé sous les drapeaux au mois d'Octobre de l'année d'admission;

3° Qu'il a été vacciné avec succès ou qu'il a eu la petite vérole;

4° Qu'il est robuste, bien constitué, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire;

5° Qu'il est pourvu des diplômes suivants :

a) *Pour la médecine* : Le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, ou le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique avec mention « lettres-philosophie », et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles; soit avec dispense du baccalauréat lettres-philosophie, les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des sciences : physique, chimie, botanique, zoologie ou physiologie générale ou embryologie générale.

b) *Pour la pharmacie* : Soit le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique, avec mention « lettres-philosophie », ou avec la mention « lettres-mathématiques », ou le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire moderne, avec l'une ou l'autre des trois mentions; soit transitoirement, le diplôme de bachelier ès lettres ou le diplôme de bachelier ès science complet.

Le candidat doit, en outre, produire un certificat de bonnes vie et mœurs et le consentement des parents ou tuteurs.

Les admissions ont lieu du 1er au 30 Novembre de chaque année, par décision ministérielle.

Les candidats admissibles aux Ecoles annexes subissent un premier examen de santé à leur entrée, un deuxième à la fin de la première année d'études et avant le concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux. Ils sont ensuite contre-visités à leur arrivée à l'Ecole principale.

Les élèves en médecine admis dans les trois Ecoles annexes de Brest, de Rochefort et Toulon y accomplissent une année d'études médicales.

Les élèves en pharmacie admis dans les Ecoles annexes de médecine navale y accomplissent deux années de stage réglementaire ou tout au moins une année s'ils comptent déjà un an de stage officinal. Ils sont ensuite dispensés de la troisième année, l'année de stage à l'Ecole d'application des médecins et pharmaciens de marine ou à celle de médecins et pharmaciens militaires devant en tenir lieu. De plus, les épreuves du concours d'admission à l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux dispensent ces élèves de l'examen de validation de stage.

Après avoir accompli une année d'études médicales, pour les étudiants en médecine, et deux années de stage, pour les étudiants en pharmacie, ils prennent part au concours d'entrée à l'école principale du service de santé de la marine.

Les élèves des écoles-annexes s'entretiennent à leurs frais; ils logent et prennent leurs repas en ville et ne

portent pas d'uniforme. Ils ne contractent aucun engagement.

Ces élèves acquittent les droits des trois premières inscriptions. Ils sont exonérés de tous frais universitaires à partir de leur entrée à l'école principale.

Congrès international des étudiants. — Le Congrès international des étudiants qui vient de se tenir à Bordeaux a voté un vœu demandant la réduction du nombre des Facultés de province, qui devraient être spécialisées, et la création d'agrégations déterminées.

De plus, les délégués des groupes de médecine de Paris, Amiens, Lille, Lyon, Montpellier et Bordeaux ont décidé la création de groupements corporatifs autonomes et l'adhésion de ces groupements à la fédération nationale.

Après un renvoi pour tuberculose. — Il y a quelque temps, un employé de la Compagnie du Nord, faisant depuis dix-sept années partie du personnel, était congédié. On justifiait son renvoi par ce fait qu'il était atteint de la tuberculose, ce qui le rendait impropre à tout service.

L'employé congédié a assigné la Compagnie du Nord devant la 3e chambre du tribunal civil en dommages-intérêts.

Le tribunal, après avoir commis un expert, vient de rendre son jugement. Il alloue au demandeur la somme de 5.000 francs, attendu qu'il n'est nullement établi qu'il soit incapable d'un travail actif et régulier, l'affection dont il est atteint — infiltrations bacillaires du sommet des deux poumons — étant à marche très lente et lui laissant la force nécessaire de remplir ses fonctions.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Paul Berthod (de Paris).

Étranger.

Le choléra en Russie. — On mande de Saint-Pétersbourg que le choléra fait des progrès à Novgorod, où l'on signale 13 nouveaux cas.

Les médecins en surcharge dans les tramways. — Les médecins de Berlin ont demandé à l'Administration des tramways de les admettre, sur la justification de leur identité, à monter en surcharge dans les tramways. La Chambre médicale de Vienne vient de suivre cet exemple. Elle s'est adressée à la Ville, qui est propriétaire du réseau municipal des tramways, et le Conseil municipal a décidé de demander l'autorisation du ministre des Chemins de fer. L'accès en surcharge de la voiture ne serait autorisé qu'à un seul médecin.

CONCOURS

Externat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Externat, MM. Rumond, Ravaut, Pissavy, André Riche, Fredet, Baumgartner, Guibé et Funck.

Ecole annexe de médecine navale. — Un concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Rochefort sera ouvert dans ce port le 15 Octobre 1907.

Service médical de colonisation de l'Algérie. — Un concours sera ouvert simultanément à Alger et à Paris en Mars prochain, pour le recrutement de dix médecins de colonisation en Algérie.

Pour tous renseignements s'adresser au gouvernement général de l'Algérie (direction de l'Intérieur, 2e bureau) et à l'Office du gouvernement général de l'Algérie, à Paris, Palais-Royal, 5, Galerie d'Orléans.

RENSEIGNEMENTS

Jeune docteur, 30 ans, serait reconnaissant à confrère pouvant lui procurer place auprès de personne âgée, infirme ou malade, passant l'hiver dans le Midi et ayant besoin de soins médicaux continus. Ecrire *P. M.*, 392.

A céder, dans l'Ouest, *clientèle médicale* rapportant plus de 14.000 francs touchés. Prix à débattre selon comptant. Ecrire *P. M.*, 391.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES FUMEURS D'OPIUM EN FRANCE

Une récente circulaire du ministre de la Marine vient de remettre à l'ordre du jour la question des « fumeurs d'opium », dont parlait récemment, dans une chronique, M. Laignel-Lavastine[1], analysant un travail de M. Jeanselme[2].

Or, même parmi les médecins — sauf chez les coloniaux et les marins — il en est peu qui soient exactement renseignés sur les méfaits de la « Fumée noire », d'où parfois des hésitations quand il s'agit de traiter ceux qui se sont adonnés à son culte.

* * *

Un « fumeur » — il convient de l'établir tout de suite — bien que morphinomane évidemment, n'est pas morphinomane au même titre qu'un fervent de la seringue de Pravaz. Il n'est pas intoxiqué de la même manière et sa mentalité est complètement différente.

Celui qui s'injecte de la morphine sous la peau, l'absorbe totalement et suivant un mode brutal : rien n'est perdu du contenu de la seringue et l'action très rapide est violente.

Le fumeur, au contraire, ne fixe pas toutes les molécules de morphine de la « drogue », même lorsqu'il en avale religieusement les bouffées : les parois de la pipe et du fourneau en arrêtent au passage de grandes quantités, ainsi que le montrent les déchets considérables très riches en apo et en hypomorphines (dros). Incontestablement, l'opium fumé agit sur l'organisme plus lentement et d'une manière moins énergique que la morphine injectée. Ajoutons que le fumeur absorbe du même coup[1] des gaz de combustion qui deviennent toxiques à la longue ou à une dose élevée, et dont l'effet s'ajoutera à celui de l'opium : il a donc bien réellement une intoxication qui lui est propre.

C'est en Chine ou aux colonies que l'on rencontre le type répondant à la description de Jeanselme. Le fumeur en France n'offre généralement pas un aspect aussi délabré. Il possède souvent un système musculaire intact, parfois même doublé d'une couche notable de graisse, et tel présente, quand il n'est pas en état de besoin ou sous l'influence récente de pipes trop répétées, tous les signes extérieurs d'une parfaite santé.

1. Laignel-Lavastine. — « Fumeurs d'opium ». *La Presse Médicale*, 1907, 10 Avril, p. 233.
2. E. Jeanselme. — *Revue générale des sciences*, 1907, n° 1, p. 19-36.

1. Impression accusée par les fumeurs, après le sevrage, d'un besoin qu'ils éprouvent de remplir leur estomac d'une fumée chaude quelconque.

Autre caractéristique, le fumeur est beaucoup plus l'esclave de l'heure que de la quantité. Nous avons eu dans notre clientèle tel colonial qui en quinze jours arrivait assez facilement à réduire du double au simple le nombre journalier de pipes, et cela sans souffrances. Arrivé au minimum, il commençait à diminuer le volume des pipes pendant une semaine environ, avant d'affronter les angoisses cruelles du sevrage.

Le fait que nous citons n'est pas une exception : il se présente assez fréquemment. Nombreux sont les fumeurs qui commencent à se préparer ainsi, au moment où une occupation sérieuse va les forcer à renoncer à leur dévotion. Le moment venu, ils suppriment complètement, employant pour tout médicament quelque recette de Saïgon ou de Canton ; au bout d'une dizaine de jours, ils ont terminé leur cure de sevrage et tout est fini. Chez des gens qui font preuve d'un semblable caractère, la volonté n'est pas abolie.

Le morphinomane ordinaire serait incapable d'un pareil effort. Nombre de neuropathologues le considèrent d'ailleurs comme un toxomane très difficile à guérir et qui en arrivera toujours à substituer à la morphine un autre poison, cocaïne ou chloral.

N'est pas morphinomane qui veut, tandis qu'au contraire la mentalité du fumeur est la normale. Il y a chez tout homme l'étoffe d'un fumeur : il ne s'agit que de rencontrer des circonstances, un milieu favorable, pour faire du premier venu un adorateur occasionnel du « bambou ». Puis vienne telle ou telle passe physique ou sentimentale pénible, et l'occasionnel se transformera rapidement en fanatique. Voilà le danger.

L'opium est un mal qu'il faut combattre, de même qu'il faut lutter contre l'alcoolisme, cause dans notre marine et dans notre armée de ravages considérables : l'ivrognerie est à la portée de toutes les bourses et de tous les grades.

Le correctif est qu'en France il est vraiment difficile de fumer. La fumerie publique est un mythe. On ne se procure pas l'opium comme on veut, même mauvais, et la préparation de la pipe est singulièrement compliquée. Aussi les fumeurs sont-ils dans notre marine et dans notre armée coloniale en France, en réalité, moins nombreux qu'on l'a prétendu. Encore faut-il parmi les pratiquants faire une large part à ceux sur qui sévit le snobisme, tout jeunes gens qui n'ont pas même à invoquer l'excuse d'une campagne pénible en Extrême-Orient.

Il n'en reste pas moins indiscutable qu'un vrai fumeur, entièrement consacré à l'opium, est l'esclave de l'heure. Celui-là tôt, ou tard sera forcé de quitter la marine ou l'armée parce qu'il souffre de ne pouvoir, au moment précis, satisfaire au besoin absolu de quelques pipes. Il est alors complètement annihilé : sa volonté, son jugement, son intelligence sont arrêtées ; il ne recommence à vivre véritablement que sous l'opium.

Et nous conclurons : un homme sur qui pèse une lourde responsabilité à de certaines heures et qui peut être à tout moment appelé à prendre une décision grave, celui-là n'a pas, en conscience, le droit de fumer.

A.-C. Tartarin (de Menton).

VARIÉTÉS

Quelques réflexions sur la Gymnastique suédoise.

Le snobisme parisien, en ces dernières années, a entouré la gymnastique suédoise d'une auréole de gloire ; notre capitale est envahie par plusieurs escouades de sous-officiers de l'armée suédoise, plus ou moins diplômés de quelque lointain Institut ; ces guerriers en disponibilité se transforment en Paris en officiers de santé et en professeurs de massage, et font au corps médical français une déloyale autant que fructueuse concurrence.

*
* *

Les Picards semblent sur cette question moins gobeurs que les Parisiens ; il est bon de citer quelques-unes des lignes humoristiques que notre confrère Perdu écrivait dernièrement dans *La Gazette Médicale de Picardie*[1] :

« Parmi les innovations toutes plus rationnelles les unes que les autres qui nous viennent du Septentrion, figure au premier rang la gymnastique suédoise. Avec la littérature scandinave pénétrait en France une nouvelle méthode de culture physique. Nous devions déjà à celle-là la conception du surhomme ; celle-ci nous apporte l'image du surmuscle, évocatrice d'une autre image plus ensoleillée et plus gaie, le double muscle du héros tarasconnais.

« Et depuis quelques années, nous voyons les coryphées de la vraie science du corps humain, abdiquer entre les mains de quelques caporaux soigneurs aux noms inarticulables, dans le hall desquels défilent pêle-mêle des Apollons et des Thersites, des boxeurs et des ankylosés. On y voit même des pottiques !

« Et dans leur chambre, le matin, les adeptes du nouveau culte, un livre suédois dans une main, leur chemise de nuit dans l'autre, font trois pas dans un sens, une torsion du tronc, un salut, s'égarent quelquefois sur le balcon, en plein boulevard, et s'enferment ensuite toute la journée dans une claustration malsaine, satisfaits d'avoir payé leur obole à la nature.

« A côté de ces convaincus, il y a les sceptiques, ceux qui n'ont pu prendre au sérieux la méthode, ceux qui, comme j'en connais, ne lisent le livre suédois qu'aux heures mélancoliques pour se dérider ; il y a surtout la lamentable théorie des déformés qu'on a bercés d'un palliatif illusoire et qu'aurait pu sauver un traitement énergique et bien conduit.

« Fanatisme des uns, haine et dédain des autres, tel est l'apanage d'une méthode qui ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. La vérité est sur ce terrain comme sur d'autres, là où se croisent les flèches, ce qui a pour conséquence que la dire, c'est

1. M. Perdu. — « La méthode suédoise. Sa valeur ». *Gazette Médicale de Picardie*, 1907, n° 3, p. 993-995.

s'exposer à en recevoir des deux côtés ; nous allons pourtant essayer de le faire.

« Qu'y a-t-il d'abord dans la gymnastique suédoise ? Comme dans toute autre, des mouvements et un rythme. Les mouvements d'abord. Sont-ils nouveaux ? Je résiste difficilement à l'envie de faire ici la réponse célèbre de Malgaigne à son contradicteur : Parmi les choses que vous dites, il y a de bonnes choses et des choses nouvelles, mais celles qui sont bonnes ne sont pas nouvelles et celles qui sont nouvelles ne sont pas bonnes ; ici, nous dirons seulement ne valent pas la peine qu'on en parle. Ce serait encore trop de sévérité, car si nous trouvons dans les théories de gymnastique française tous les mouvements ou presque adoptés par les Suédois, les plus simples, les plus importants, n'y figurent qu'à titre d'exercice préparatoire, incomplets et mal conçus dans la théorie, à peine appliqués parce que peu intéressants dans la pratique. La méthode suédoise leur a rendu leur véritable place, la première. Elle en a fait des buts et non plus des moyens. Et ce fut justice.

« Mais c'est surtout sur la question du rythme que les modifications furent sérieuses et utiles. Plus d'effets d'ensemble décoratifs, mais inutiles, plus de ces synchronismes impressionnants : on demande au muscle un travail et non un geste. On l'exerce, on ne le surmène pas. Et les nouveaux règlements militaires ont fort bien compris la supériorité de cet exercice sur l'ancien.

« Tel est l'outil que nous avons en main. A quoi peut-il nous servir ? Deux sortes de sujets en réclament le bénéfice. D'une part des êtres à la musculature saine et bien équilibrée dont l'on veut pendant la croissance activer le développement ; d'autres dont on veut compenser l'inactivité physique imposée par leur profession et leur milieu. D'autre part, de véritables malades, des individus nés ou devenus anormaux, des déséquilibrés fonctionnels dont la musculature en tout ou en partie est devenue non plus seulement faible, mais réellement insuffisante pour les besoins de la statistique et des fonctions actives. Ce sont les déformés et les atrophiés.

« Parlons d'abord des premiers.

« Ceux-là ont tout à gagner à l'emploi de la méthode suédoise mais à deux conditions : d'abord, qu'ils la mettent réellement en pratique, et puis, qu'ils ne négligent aucune des autres prescriptions de l'hygiène. Il y a un réel mérite en effet à satisfaire à la première de ces conditions ; s'il est vrai, et nous le croyons, que le meilleur des sports est celui qu'on pratique le plus volontiers, la gymnastique suédoise est sans contredit le plus mauvais. Elle n'a même plus l'attrait de la vieille gymnastique, coquette, batailleuse et faraude. La plupart du temps nous obtiendrons de meilleurs résultats à conseiller le canotage que les exercices de renversement sur le banc, l'escrime que le mouvement de fente en avant ; et la culture respiratoire n'y perdra rien, au contraire.

« Il n'est pas plus indifférent d'insister sur la seconde condition. La gymnastique suédoise est trop souvent présentée, en effet, comme un tout complet qui se suffit à lui-même ; il en résulte un dédain absolu de toutes les autres pratiques heureuses auxquelles on peut et doit avoir recours. L'exemple cité plus haut du sujet qui, après quelques mouvements exécutés au saut du lit, s'enferme, rassuré, dans le milieu le plus déplorable, n'est pas une plaisanterie. Un de mes amis envoie il y a six mois sa fillette en Allemagne chez un professeur, plusieurs fois docteur, qui donne à ses enfants et à quelques pensionnaires une éducation hyper-rationnelle. Il va la voir quelque temps après et trouve avec plaisir à côté de la salle de travail, une salle de gymnastique suédoise parfaitement organisée. Son enthousiasme fut quelque peu rafraîchi lorsqu'il apprit qu'il n'y avait pas d'autre lieu de récréation et que les promenades étaient prohibées comme passe-temps inutile et dangereux, lisons : immoral. Il faut après les exercices, la grand' route, le jeu, l'application après l'entraînement, pour coordonner les efforts musculaires et tonifier le système nerveux. Nos races latines ne peuvent se plier dociles et résignées à la froide exécution d'efforts à vide sans but immédiat, et les jeux olympiques resteront longtemps la plus haute et la plus séduisante manifestation de la culture physique.

« La statuaire antique nous a laissé des conceptions morphologiques du corps humain qui ne nous feront pas regretter ce penchant. »

LIVRES NOUVEAUX

P. Dignat, ancien chef de clinique à la Faculté de Bordeaux, chef-adjoint du Laboratoire d'électrothérapie de la Clinique des maladies nerveuses (Salpêtrière). — *Les récentes découvertes et leur influence sur l'électrothérapie*, in-8 de 108 pages, avec 11 figures dans le texte, Paris, 1907 (Doin, éditeur).

Ce travail est destiné à mettre tous les praticiens au courant des grands progrès apportés dans le domaine de l'électrothérapie par les récentes découvertes et à signaler, à ceux qui ne sont pas spécialisés dans cette branche de la thérapeutique, les affections justiciables de ces applications nouvelles.

Après avoir rappelé les notions nécessaires pour comprendre le mode d'action des diverses médications électriques, l'auteur décrit sommairement les divers appareils employés pour la production des courants galvanique, faradique, sinusoïdal, de haute fréquence, de Morton. Puis il aborde l'action physiologique de chacune de ces modalités électriques et leurs applications thérapeutiques. Il montre les bons effets que l'on peut attendre du courant sinusoïdal dans le traitement de l'obésité, de la goutte, de la neurasthénie ; les résultats de la haute fréquence dans le diabète, le rhumatisme ; enfin les succès de la radiothérapie dans certaines lésions cutanées, dans les affections tuberculeuses, dans le cancer, dans la leucémie. Le dernier chapitre est consacré à la radiumthérapie ; l'auteur signale quelques cas relatant l'action du radium sur l'élément douleur.

En somme, ouvrage intéressant que l'auteur a su mettre à la portée de tous les praticiens en donnant des définitions simples, des exposés dépourvus de toute formule complexe, ce qui en rend la lecture très facile.

G. Haret.

1473. — **F. Raymond.** — Névroses et psychonévroses. Leçons faites à l'hospice de la Salpêtrière. 1 vol. in-8° de 171 pages. Prix : 3 fr. (*Delarue*, éditeur.)



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances, commençant le 16 Septembre 1907, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 4 heures.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de laboratoire (recherche de microbes, examen du sang, des urines, des fèces, des sérosités, etc.) applicables au diagnostic; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques. Ce cours comprendra 24 leçons et sera fait en deux semaines. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. O. Crouzon, Nattan-Larrier, Lœper, René Gaultier, Bonnier, Dérhu et Lacaille.

Programme du cours. — Lundi 16 Septembre, matin, M. Lœper : Examen clinique du sang; anémies, polyglobulies; leucocytose et leucémie. Cytodiagnostic; soir, M. Nattan-Larrier : Technique de l'examen bactériologique du sang; cultures du sang. La médication intra-veineuse.

Mardi 17 Septembre, matin, M. Bonnier : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx; soir, M. O. Crouzon : Examen clinique du poumon et de la plèvre : indications et technique de la thoracentèse.

Mercredi 18 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Diagnostic clinique précoce de la tuberculose. Indications thérapeutiques; soir, M. Nattan-Larrier : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculations aux animaux. Tuberculine.

Jeudi 19 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Technique de l'examen clinique du cœur. Asystolie : son traitement; soir, M. René Gaultier : Méthodes d'exploration clinique des vaisseaux : le sphygmographe et le sphygmomanomètre. La médication hypotensive.

Vendredi 20 Septembre, matin, M. Bonnier : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre; soir, M. Lœper : Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Les sérodiagnostics.

Samedi 21 Septembre, matin, M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes); étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades); soir, M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général. Ponction lombaire : cytodiagnostic et bactérioscopie du liquide céphalorachidien.

Lundi 23 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie clinique de l'estomac et de l'intestin : les dyspepsies; l'appendicite : l'entérotyphlocolite; soir, M. Nattan-Larrier : Diagnostic bactériologique des angines. Diphtérie et sérothérapie.

Mardi 24 Septembre, matin, M. René Gaultier : Séméiologie du foie et du pancréas : obstruction calculeuse du cholédoque et pancréatites. Séméiologie de la rate; soir, M. René Gaultier : Séméiologie chimique de l'estomac et de l'intestin; examen du suc gastrique; examen des fèces. Thérapeutique des affections gastro-intestinales.

Mercredi 25 Septembre, matin, M. Dérhu : Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire; soir, M. Nattan-Larrier : Le tréponème pâle de Schaudinn. Les trypanosomes. L'hématozoaire du paludisme.

Jeudi 26 Septembre, matin, M. Lœper : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie, indications de la saignée; déchloruration; soir, M. René Gaultier : Examen chimique des urines, ses applications à l'étude des maladies de la nutrition et des régimes alimentaires. Glycosurie et diabète.

Vendredi 27 Septembre, matin, M. Dérhu : Traitement de la syphilis : la médication mercurielle; soir, M. Lœper : Analyse bactériologique du pus : recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram.

Samedi 28 Septembre, matin, M. Lacaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence; soir, M. Lacaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours élémentaire et pratique de *Neurologie clinique*, sous la direction de M. Claude, agrégé, et de MM. P. Lejonne, F. Rose, chefs de clinique, et P. Touchard, commencera le lundi 23 Septembre. Ce cours sera complet en 20 leçons. Chacune de ces leçons comprendra : 1° un court exposé théorique; 2° la présentation par les conférenciers de malades atteints des affections qui ont fait l'objet de la leçon théorique; 3° examen de malades, recherches de symptômes, exercices de diagnostic pratique par les élèves sous la direction des conférenciers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir des notions élémentaires de neurologie et aux docteurs en médecine qui veulent posséder des connaissances pratiques sur les affections du système nerveux.

Le cours aura lieu tous les jours à 4 h. 1/2, sauf le dimanche, à la salle d'examen des malades, clinique Charcot, à la Salpêtrière. Le nombre des élèves est limité. Le montant du droit à verser pour les 20 leçons est de 80 francs. (Voir le programme dans le numéro du 31 Juillet.)

S'adresser, pour se faire inscrire dès à présent, jusqu'au 22 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire fera *un cours de pratiques et de manœuvres obstétricales*, dans son service, à l'hôpital Lariboisière, avec l'assistance de M. Jeannin, agrégé, du 25 Septembre à la fin d'Octobre.

Un second cours aura lieu en Novembre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Ecole du service de santé militaire. — Sont nommés élèves de l'Ecole du service de santé militaire à la suite du concours de cette année : MM. 1. Rome; 2. Renesson; 3. Bonnefoy; 4. Le Bourdellès; 5. Séchan; 6. Gauthier; 7. Zoeller; 8. Aubriot; 9. Bertel; 10. Sondag; 11. Liégeois; 12. Jourdan; 13. Nivière; 14. Risser; 15. Giacardy; 16. Collilieux; 17. Hanin; 18. Robert; 19. Landret; 20. Du Laurens de la Barre; 21. Théveney; 22. Nain; 23. Lèques; 24. Delrieu; 25. Raux; 26. Sarrat; 27. Détis; 28. Camo-Seine, et 29. Gosswiller, *ex æquo*; 30. Chénélot; 31. Maix; 32. Coïc; 33. Longuet; 34. Ballet; 35. Georges; 36. Le Landais; 37. Ehringer, et 38. Goursolas, *ex æquo*; 39. Frilet, 40. Guillaume, 41. Mathiot, et 42. Talpain, *ex-æquo*; 43. Vialatte; 44. Ausler; 45. Sarrazin; 46. Noël (Jean-Raymond), et 47. Sieur, *ex æquo*; 48. Aveline, et 49. Mulot, *ex æquo*; 50. Chapuis.

Ceux de ces élèves qui ont déjà accompli un an de service militaire devront se présenter au médecin-inspecteur, directeur de l'Ecole du service de santé militaire, le jeudi 10 Octobre 1907, à 8 heures du matin.

Les autres devront, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique au service armé, accomplir avant leur entrée à l'Ecole une année de service dans l'un des régiments de cavalerie ou d'artillerie stationnés dans le corps d'armée où leur famille est domiciliée (décret du

29 Juin 1907, *Journal officiel* du 4 Juillet), sous réserve, pour la cavalerie, de satisfaire aux conditions de taille exigées pour les engagés volontaires, savoir :

Régiments de cuirassiers : taille minimum, 1 m. 70; taille maximum, 1 m. 85.

Régiments de dragons : taille minimum, 1 m. 64 ; taille maximum, 1 m. 74.

Régiments de chasseurs et hussards : taille minimum, 1 m. 59; taille maximum, 1 m. 68.

Régiments de chasseurs d'Afrique : taille minimum, 1 m. 59; taille maximum, 1 m. 72.

Tous les élèves de cette dernière catégorie devront adresser, avant le 10 Septembre 1907, au ministère de la Guerre (7e direction), la liste par ordre de préférence des corps dans l'un desquels ils désirent servir. Cette liste devra comprendre tous les régiments (cavalerie ou artillerie ou les deux armes, s'ils n'ont pas de préférence pour l'une d'entre elles) offerts à leur choix dans les conditions ci-dessus. Satisfaction leur sera donnée autant que possible d'après leurs numéros d'admission à l'Ecole et dans les limites fixées. Si les renseignements nécessaires ne sont pas parvenus au ministère à la date du 10 Septembre, les affectations seront faites d'office. Chaque élève recevra ensuite le certificat d'admission à l'Ecole du service de santé militaire indiquant dans quel corps il devra accomplir son année de service.

Munis de ce certificat, les élèves qui ne sont pas encore inscrits sur les tableaux de recensement se présenteront du 1er au 5 Octobre au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent pour être visités; puis ils contracteront le double engagement (engagement militaire et engagement sexennal) dont le modèle (n° 4) est annexé au décret du 27 Juin 1905. Les autres rejoindront leur corps d'affectation dans les mêmes conditions que les appelés de la classe; l'engagement sexennal (modèle n° 4 simple) ne sera contracté par eux que lors de leur entrée à l'Ecole du service de santé militaire.

Les élèves qui renonceraient au bénéfice de leur admission à l'Ecole du service de santé militaire devront adresser d'urgence leur démission au ministère de la Guerre en y joignant l'autorisation de leur père (ou mère ou tuteur) s'ils sont mineurs.

La date susmentionnée du 10 Octobre 1907 est également celle à laquelle entreront à l'Ecole les élèves nommés en 1906, qui ont accompli depuis cette époque l'année de service exigée par la loi.

Association d'enseignement médical professionnel. — Le cours que M. Cazin fera du 1er au 14 Octobre à 8 heures du matin à l'hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente, est un cours de chirurgie pratique.

La variole à Agde. — De nouveaux cas de variole viennent d'être signalés à Agde.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Jules Coirault, professeur honoraire à l'Ecole de médecine de Poitiers; M. Jean-Félix Guyon, directeur-adjoint du laboratoire de physique biologique à l'École des hautes études et de M. Couquet, à Bordeaux.

Étranger.

Le choléra en Russie. — Une réunion de la commission d'hygiène vient d'avoir lieu au ministère prussien de l'Instruction publique, provoquée par la recrudescence et l'extension de l'épidémie de choléra en Russie. Trois stations d'observation ont été installées à la frontière : à Porgarzelice, Schulitz et Schilnof.

Les provinces russes de Samara, Saratof, Astrakhan, tout le bassin de la Volga et de la Vistule sont infestés ; et à Nijni-Novgorod l'épidémie fait, d'après les dernières nouvelles, beaucoup de victimes.

Les autorités prussiennes considèrent la situation comme menaçante, malgré toutes les précautions prises contre l'introduction de l'épidémie de ce côté de la frontière russe, et de fait, on signale le décès à Dantzig, par suite de choléra, d'un marinier du Weser.

La variole en Autriche. — On signale l'existence à Vienne d'une épidémie de variole hémorragique. De nombreux cas ont été relevés ces jours derniers.

La peste en Turquie. — Un cas de maladie qu'on soupçonne être un cas de peste vient de se produire dans l'île de Mithylène.

CONCOURS

Internat. — Le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine pour l'année 1907-1908, et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 1er Mai 1908 sera ouvert le landi 16 Décembre 1907, à midi précis.

Les élèves seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du Personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le samedi 2 Novembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur 6e année d'Externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs trois premières années d'Externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externes.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA SESSION LYONNAISE
DE L'ALLIANCE D'HYGIÈNE SOCIALE
ET LE CONGRÈS DES ARCHITECTES INGÉNIEURS ET HYGIÉNISTES MUNICIPAUX

La ville de Lyon, il y a quelque temps, réunissait autour d'une exposition d'Hygiène urbaine, deux Congrès : celui de l' « Alliance d'Hygiène sociale », et celui de l' « Association internationale des architectes, ingénieurs et hygiénistes municipaux ».

Ces manifestations d'hygiène remportèrent un grand succès.

Dans son discours d'ouverture, le nouveau président de l' « Alliance », M. Léon Bourgeois, après avoir rendu hommage en termes émus à M. Casimir Perier, « qui a donné un si grand exemple en sachant s'élever de la vie politique à la vie sociale », rappelle que le but de ces Congrès est d'apprendre aux individus et à l'Etat à vivre de la vie sociale.

« En enseignant à tous l'horreur des maux évi- « tables, en leur faisant connaître les joies res- « senties par tous ceux qui ont déjà épargné des « souffrances, nous parviendrons sans doute à « faire accepter joyeusement par tous les hom- « mes le service obligatoire dans la bataille con- « tre la douleur, la maladie et la mort. »

Les trois séances du Congrès de l' « Alliance » se sont succédé très chargées et des discussions, parfois ardentes, s'y sont produites.

La première était présidée par M. le professeur Arloing. Les rapports de M. le professeur Fabre : l' « Allaitement de l'enfant »; de MM. les professeurs Porcher et Nicolas : l' « Alimentation des grandes villes en lait »; de M. Bigallet : la « Législation sur les fraudeurs de lait », posent à nouveau la question du lait et de l'enfance.

M. Fabre s'attache à l'étude des moyens propres à enrayer la mortalité infantile et rappelle les idées de Budin. MM. Porcher et Nicolas adoptent comme conclusion le système coopératif d'après lequel les producteurs groupés livreraient directement leur lait aux consommateurs. En attendant que les associations de producteurs se généralisent, la société laitière à laquelle le producteur livre sa marchandise doit être l'unique intermédiaire entre le consommateur et l'agriculteur. M. Bigallet indique que, contrairement à ce qui existe pour certaines marchandises, il n'y a pas en France de loi spéciale concernant la surveillance et la réglementation du commerce du lait. Il conclut en repoussant le projet Delory et affirme qu'il suffirait d'un « décret » pour préciser dans tous ses détails cette grave question de la fraude du lait.

M. Ambroise Rendu rappelle les résultats obtenus par l' « Œuvre du bon lait », qui fournit à Paris 55.000 litres par jour, et M. Gagnière soutient les avantages du lait de chèvre.

Sur la question de savoir si la faible teneur en

beurre d'un lait, même exempt de fraude, présente ou non un danger pour l'enfant, M. Cheysson craint les formules trop étroites. A la ville, on peut réserver le lait riche pour les enfants, pas à la campagne où l'on fait travailler la vache aux labours et aux transports. Le professeur Arloing rappelle que toutes les races ne donnent pas un lait de valeur nutritive égale et que les différences proviennent de causes multiples : sol, plantes, climat.

M. Faure estime qu'une déclaration résumant les caractéristiques du bon lait devrait être rédigée pour les pouvoirs publics. Le professeur Arloing émet l'avis que le plus sûr moyen d'avoir un lait sain est d'empêcher la vache de devenir tuberculeuse et, le cas échéant, d'interdire que son lait soit distribué. Le lait doit être surveillé, comme l'eau, à sa source même.

Les rapports de M. Vivien : la Mutualité maternelle de Vienne (Isère) » ; de M. Levy (Nancy) : « l'Allaitement maternel pendant le travail dans l'industrie », ont suscité une vive discussion.

Mme Bourlier, M. Guerry, M. Lanoir montrent qu'en favorisant la femme enceinte, en cherchant à la retenir au foyer, c'est par centaines de mille qu'on peut relever la natalité française.

M. E. Fuster rappelle les projets de loi déposés par MM. Strauss et Engerand, et dit que l'Etat est loin d'avoir fait, jusqu'ici, son devoir. Il faut créer des « crèches d'usine » et tendre à faire de la femme enceinte, de l'accouchée, de la nourrice, une assistée légale.

Les conclusions déposées par M. Vivien peuvent se résumer ainsi : Protéger le travail de la femme enceinte ; n'admettre au travail les femmes accouchées que quelques semaines après leurs couches ; créer des Mutualités maternelles auxquelles toute femme travaillant à l'atelier sera affiliée ; obtenir, pour la femme, les repos nécessaires à l'allaitement ; faire subventionner par l'Etat les Mutualités maternelles.

* * *

Les habitations ouvrières, les logements insalubres ont rempli la deuxième séance.

La discussion s'est ouverte sur les rapports de M. Pic : l' « Habitation ouvrière et la législation française » ; de M. Augustin Rey : « Les habitations ouvrières et les espaces libres ; les formes de l'habitation moderne salubre ; les Compagnies d'assurances sur la vie et les habitations populaires » ; de M. L. Mabilleau : « La Mutualité et les logements salubres » ; du professeur Tessier : « Le carnet sanitaire scolaire » ; de M. Benoit-Lévy : « Les cités jardins ».

Sur la proposition de M. L. Mabilleau, un vœu est voté : « Le Congrès, approuvant la décision unanime du Congrès mutualiste de Nice, « émet le vœu que les Sociétés de secours mutuels entreprennent directement la solution du « problème de l'habitation salubre et à bon marché, d'abord en affectant à des constructions « populaires une partie de leurs fonds inaliénables, ensuite en comprenant l'habitation parmi « les services mêmes de la Mutualité et en y appliquant les procédés qui ont fait la force et la « vitalité de cette institution ».

M. Guerry, secrétaire général de la Bourse du Travail de Lyon, demande que le Congrès émette un vœu pour demander aux pouvoirs publics d'inscrire dans la loi le droit des Syndicats à la propriété. M. Léon Bourgeois soutient cette proposition, que M. Boureille résume dans le vœu suivant voté :

« Le Congrès, estimant que l'idée de propriété « est au plus haut point une idée de progrès et « de préservation sociale, émet le vœu que les « organisations syndicales et coopératives dirigent tous leurs efforts et consacrent le meilleur « de leurs ressources à l'édification de maisons à « à bon marché pour tous leurs membres, et que « la loi soit, au besoin, modifiée dans ce sens. »

La proposition suivante de M. Guerry, est également adoptée :

« Le Congrès émet le vœu que l'Alliance d'Hygiène sociale fasse publier une brochure contenant toutes les règles d'hygiène applicables « aux adultes et aux enfants, brochure qui sera « distribuée à profusion dans les milieux « ouvriers. »

Sur la proposition de M. Augustin Rey, est voté ce vœu :

« Que, sous peine de nuire aux travaux d'assainissement et d'entretien du logement, il ne « soit plus procédé à de nouvelles aggravations « d'impôts sur la propriété bâtie servant à l'habitation. »

En ce qui concerne les espaces libres, M. Augustin Rey fait adopter deux vœux. Le premier, concernant l'inventaire des espaces libres :

« Que les pouvoirs publics, à la suite d'une « enquête générale dans toutes les villes françaises de plus de 20.000 habitants, dressent la « liste des « espaces libres » actuels, appartenant aux Administrations publiques et, par « mesures législatives, déclarent ces espaces « inaliénables et ne pouvant servir à édifier des « constructions. »

Le second, qui portait la signature de MM. Rey, Ambroise Rendu, Marc et Talamon, a pour but de préciser par quels moyens pratiques — presque automatiques — pourront être créés par les municipalités de nouveaux espaces libres, destinés à des habitations populaires :

« Le Congrès émet le vœu que, chaque fois « qu'une opération de voirie urbaine ayant pour « but l'élargissement de voies existantes ou la « création de voies nouvelles, nécessite des démolitions d'immeubles, les municipalités votent, « dans la proportion des ressources destinées à « cette opération, un tant pour cent pour l'acquisition de terrains inaliénables destinés à être « loués pour la construction par des Sociétés

« d'Habitations économiques, de logements popu-
« laires; et propose de stipuler que cette somme
« sera, jusqu'à son emploi définitif, déposée à la
« Caisse des Dépôts et Consignations avec men-
« tion de son affectation spéciale. »

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cheysson, Talamon, Gautrez, Siegfried, Guérin, Rey, Boureille, Fuster, le Congrès a renouvelé les vœux votés à Genève et à Marseille, en 1906, sur les mesures à prendre pour l'expropriation des logements insalubres. Une législation équitable, mais efficace et expéditive, doit permettre l'expropriation de l'immeuble insalubre, « évalué à sa valeur sanitaire » réelle.

A. Rey.

LIVRES NOUVEAUX

J. Grasset. — *Thérapeutique des maladies du système nerveux. Encyclopédie scientifique*, publiée sous la direction du Dr Toulouse (O. Doin, éditeur, 1907, 584 p.).

Ce nouveau livre, dû à la plume alerte de M. Grasset, mérite d'être signalé à cause de la façon nouvelle dont il présente la thérapeutique des maladies nerveuses.

Au lieu d'indiquer le traitement de chaque affection du système nerveux, ce qui est fait partout et expose à des redites, Grasset fait d'abord l'analyse clinique des malades, les décompose en leurs éléments morbides, et seulement alors pose les indications thérapeutiques qui en dérivent.

Puis il passe en revue les grandes médications répondant aux diverses indications à remplir chez les nerveux.

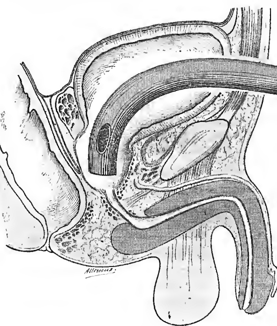
Toutes ces médications s'adressant aux affections nerveuses déjà constituées, leur étude devait être précédée de quelques principes de prophylaxie.

Aussi, après avoir montré que le médecin doit aller du malade au médicament, et de ses éléments morbides fonctionnels, anatomiques et étiologiques aux indications correspondantes, l'auteur ouvre un chapitre très suggestif de thérapeutique préventive sous ses trois formes : individuelle, familiale et sociale.

Le livre se termine par un long index bibliographique et une double table alphabétique des auteurs et des matières, bien établie pour faciliter les recherches.

Laignel-Lavastine.

P. Duval. — *Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme*, 2e édition avec 222 figures dans le texte. 1 vol. des « Précis de technique opératoire » par les Prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris, Paris, 1907 (Masson et Cie, éditeurs).



Le précis de technique opératoire publié par les prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris a remporté, dans le monde des étudiants et des praticiens, le succès le plus complet et le plus rapide. La première édition est épuisée, une seconde édition commence à paraître. Nous avons déjà attiré l'attention du monde médical sur la *Pratique courante et chirurgie d'urgence* de Victor Veau. Nous mentionnerons, aujourd'hui, la *Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme*.

On y trouve décrites, en un style très précis et très clair, les différentes opérations qui se pratiquent sur le *rein et le bassinet, sur l'uretère, la vessie, la prostate, l'urètre, l'appareil génital de l'homme*.

L'auteur y publie une excellente description de la prostatectomie transvésicale, opération qui a véritablement conquis, en peu de temps, droit de cité dans la chirurgie moderne.

P. Desfosses.

G. Joland. — *Hygiène oculaire*, 2e édition, 1907. Un vol. in-8° de 200 pages. Prix : 4 francs. (O. Doin, éditeur.)

L'auteur, dès le début, insiste sur ce fait que la cécité est évitable dans un grand nombre de cas et montre la nécessité d'une bonne hygiène oculaire. Il l'étudie aux différents âges de la vie (nouveau-nés, enfants, adolescents, adultes, vieillards) et passe en revue les différentes affections pouvant occasionner des troubles oculaires évitables par une hygiène et une prophylaxie appropriées. A signaler, en particulier, un chapitre sur les vices de réfraction dans leurs rapports avec les études scolaires, l'éclairage, etc... et un chapitre sur les troubles provoqués par certaines professions.

C'est un livre clair où tout ce qui n'est pas exclusivement pratique est soigneusement laissé de côté.

A. Cantonnet.

BIBLIOGRAPHIE

1474. — **F. Sandoz.** — Introduction a la thérapeutique naturiste par les agents physiques et diététiques. 1 vol. gr. in-8° de 260 pages. Prix : 6 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1475. — **F. von Friedlander.** — Chirurgische Diagnostik. 1 vol. in-16, de VIII-440 pages, cartonné toile. Prix : 6 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

CHAIX & Cie. 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres et techniques de diagnostic commencera le lundi 16 Septembre 1907 (matin) et comportera 24 leçons faites, le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, et Vitry, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Programme des cours : *Lundi 16 Septembre.* — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. La glycosurie.

Mardi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. Diagnostic de l'insuffisance rénale. — Soir : Examen chimique des urines. Principes azotés et principes minéraux. Coefficients urinaires.

Mercredi 18 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. Diagnostic de l'insuffisance surrénale. — Soir : Examen chimique des urines : principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes thyroïdiens. Goitre exophtalmique; myxœdème. — Soir : Les syndromes hépatiques. Diagnostic de l'insuffisance hépatique.

Vendredi 20 Septembre. — Matin : Nutrition et matière alimentaire. — Soir : Les syndromes gastriques et intestinaux; sécrétoires et moteurs.

Samedi 21 Septembre. — Matin : Les régimes alimentaires dans les états pathologiques. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Lundi 23 Septembre. — Matin : Bactérioscopie et cytoscopie des épanchements : pleurétiques, ascitiques. Cytodiagnostic. — Soir : les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémie pernicieuse. Chlorose.

Mardi 24 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Stade bacillaire; stade tuberculeux. Formes larvées de la tuberculose. — Soir : Diagnostic des formes communes et frustes du tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites et névralgies.

Mercredi 25 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose. Examen de crachats. Inoculations; injections de tuberculine. Séro-diagnostic. — Soir : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie.

Jeudi 26 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : Dothiénentérie; paratyphoïde. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Cultures du sang. Examen des fèces. — Soir : Valeur nutritive et énergétique des aliments : leur transformation, leur utilisation, leurs déchets.

Vendredi 27 Septembre. — Matin : Diagnostic bactérioscopique des angines. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Samedi 28 Septembre. — Matin : Diagnostic des adénopathies et des splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies. — Soir : Symptomatologie du grand sympathique : cutanée, pupillaire, viscérale. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien.

Le montant du droit à verser est de 100 francs pour les douze jours de cours. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement relatifs au cours, sont délivrés, dès à présent, jusqu'au 16 Septembre 1907, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Legs Marjolin. — Par son testament, en date du 1er Novembre 1894, M. Marjolin (René-Nicolas) a légué à la Faculté de médecine de l'Université de Paris une somme dont le revenu est de 5.161 francs.

La disposition testamentaire est ainsi conçue :

« Ce revenu sera affecté, chaque année, au remboursement des frais d'inscriptions d'étudiants en médecine français, internes ou externes des hôpitaux de Paris, s'étant fait remarquer par leur zèle, leur exactitude et ayant recueilli avec soin des observations dans leurs services. »

MM. les internes et externes français des hôpitaux de Paris, qui désireraient obtenir sur le legs Marjolin le remboursement de leurs inscriptions prises antérieurement, devront adresser à M. le Doyen une demande libellée sur papier timbré de 0 fr. 60.

Les demandes sont reçues au secrétariat de la Faculté deux fois par an du 1er au 15 Avril et du 1er au 15 Octobre.

HOPITAUX ET HOSPICES

Le travail dans les hôpitaux maritimes. — A propos d'une lettre du directeur du service de santé de Brest faisant ressortir les avantages qu'il y aurait à occuper dans les hôpitaux maritimes les malades convalescents au point de vue de leur rétablissement, le ministre de la Marine a adressé une circulaire dans laquelle, constatant les effets salutaires des essais auxquels il a été procédé, il dit :

« Je vous autorise à occuper à de menus travaux de jardinage, de menuiserie, de peinture, etc., suivant leurs aptitudes, les malades convalescents qui en feraient la demande, sur proposition conforme du médecin traitant; mais aucune faveur ne leur sera accordée pour ces travaux accomplis de plein gré, et il est bien entendu que leur séjour à l'hôpital ne devra en aucun cas être prolongé à raison des services qu'ils pourraient rendre. »

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Gaubin, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la *Couronne*.

M. le médecin de 1re classe Alain, du port de Toulon, est désigné pour servir en sous-ordre à l'arsenal de Lorient.

M. le médecin de 2e classe d'Auber de Peyrelongue, du port de Toulon, est désigné pour servir en sous-ordre aux établissements de pyrotechnie à Toulon.

Nécessité d'un minimum d'acuité visuelle chez les conducteurs d'automobile. — Au Comité médical des Bouches-du-Rhône, M. Roche a fait remarquer que la mauvaise acuité visuelle est peut-être un des facteurs qui contribuent à augmenter la fréquence des accidents d'automobiles. « L'on exige, a-t-il dit, un examen visuel très sérieux des conducteurs de trains, et pourtant mécaniciens et chauffeurs n'ont qu'à interpréter un petit nombre de signaux dont la visibilité est établie de façon à ce qu'elle soit aussi nette que possible. A plus forte raison, un conducteur d'auto marchant sur une route libre, aux vitesses folles que peuvent atteindre les grandes voitures actuelles, doit-il avoir une vision au moins moyenne ».

A l'appui de son dire, il a cité les deux observations suivantes :

La première concerne le chauffeur d'un confrère, borgne d'un œil par suite de taies de la cornée, et dont l'autre œil, astigmate myopique de cinq dioptries, a une acuité visuelle d'*un cinquième*.

La deuxième est celle d'un jeune avocat, astigmate qui, tout dernièrement, en motocyclette, fut fort étonné de se

trouver au milieu d'un troupeau de moutons. Il avait bien vu devant lui une masse grise, mais il attribuait cette teinte à la route qu'il croyait arrosée!

Il semble à M. Roche qu'un minimum d'acuité visuelle doit être fixé pour les personnes autorisées à conduire des automobiles.

La question a été renvoyée à l'étude d'une Commission.

CONCOURS

Externat. — Le jury du prochain concours de l'Externat est définitivement composé de MM. Ramond, Ravaut, Pissavy, André Riche, Fredet, Baumgartner, Guibé et Funck.

Médecin et pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales. — Conformément à l'article 3, n° 2, du décret du 21 Juin 1906, portant règlement d'administration publique sur l'organisation du corps de santé des troupes coloniales, un concours s'ouvrira le 3 Décembre prochain, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé, à Marseille, pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmacien de 1re classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées : 1° Etre nés ou naturalisés Français; 2° avoir au moins de trente-deux ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies; cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins; 4° souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir sont les suivantes :

I. Pour les docteurs en médecine. — 1° Composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° examen clinique de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale; 3° épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° interrogation sur l'hygiène.

II. Pour les pharmaciens de 1re classe. — 1° Composition écrite sur une question d'histoire naturelle des médicaments et de matière médicale; 2° interrogations sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la pharmacie; 3° préparation d'un ou plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination des substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés); 4° épreuve de chimie analytique : recherches des acides et des bases renfermés dans deux ou plusieurs sels simples ou dissous.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 15 Novembre prochain. Ces pièces sont :

I. Avant le concours. — 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire l'aptitude réelle au service militaire; 5° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services; 6° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 6.

II. Après l'admission. — Engagement de service pendant six ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 1er Février de l'année suivante et vont suivre à Marseille, pendant huit mois, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50; il leur est, en outre, alloué une première mise d'équipement de 575 francs réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des Ecoles militaires du Service de santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major dans l'ordre de classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminé par le règlement intérieur de l'Ecole, il sera fait application de l'article 26 du décret du 3 Octobre 1905.

Étranger.

Retour de mission. — On annonce le retour à Berlin, pour le mois de Novembre prochain, du professeur Koch, qui a terminé en Afrique ses recherches sur la maladie du sommeil.

RENSEIGNEMENTS

Rouen : à louer très bel appartement occupé depuis 6 ans par docteur oculiste; position certaine. Pour renseignements, écrire à M. Toupin, ppre, 3, rue Flaubert, Rouen.

Jeune docteur, 30 ans, serait reconnaissant à confrère pouvant lui procurer place auprès de personne âgée, infirme ou malade, passant l'hiver dans le Midi et ayant besoin de soins médicaux continus. Ecrire *P. M.*, 392.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LES ASSISES DE L'ALLIANCE D'HYGIÈNE SOCIALE A LYON

La troisième séance de la session lyonnaise de l'Alliance d'hygiène sociale [1], consacrée à la lutte contre la tuberculose, fut présidée par M. le Professeur Landouzy, assisté de MM. Arloing, Courmont, Métin, délégué du ministère du Travail, Cheysson, H. Sabran, Teissier, Pic, Weil, A.-J. Martin.

M. Paul Courmont présente un rapport sur la lutte antituberculeuse dans la région lyonnaise.

Il établit tout d'abord quelles sont les idées directrices de la lutte antituberculeuse : traitement des tuberculeux par les sanatoria et hôpitaux spéciaux de cure, prophylaxie directe par destruction des bacilles et l'isolement des tuberculeux. Il envisage le danger de la cohabitation. La création d'hôpitaux spéciaux pour tuberculeux est une nécessité et un devoir social, dit-il, d'abord pour le malade non tuberculeux qu'il faut préserver, ensuite pour le tuberculeux lui-même, qui sera mieux soigné.

A Lyon, les œuvres de traitement sont nombreuses : « Œuvre lyonnaise des tuberculeux indigents et sanatorium F. Mangini, d'Hauteville; Hôpital maritime René Sabran, de Giens; Service antituberculeux et Dispensaire général de Lyon, rue Molière; l'Œuvre privée des hospices pour tuberculeux, qui a un asile de cinquante lits, pour femmes, à Francheville. »

Dans les œuvres de prophylaxie, se placent : le « Dispensaire antituberculeux de Lyon, type Calmette », fondé par MM. Arloing et Courmont; le « Bureau de l'hygiène municipale », avec ses services de désinfection, d'inspection sanitaire des écoles, de distribution de lait stérilisé; c'est aussi « l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose ».

Enfin, dans les œuvres de prophylaxie indirecte, il parle des « Hospices de convalescents », de « l'Asile P.-M. Perret », de « l'Asile des femmes convalescentes », de « l'Œuvre des enfants à la montagne », des « Sociétés des colonies de vacances ». Il signale « l'Œuvre des jeunes filles à la campagne », sur laquelle M. Weigert, son initiateur à Lyon, a présenté un rapport suggestif au Congrès. C'est aussi « l'Œuvre lyonnaise des Jardins ouvriers », fondée en 1901. Il parle ensuite de la prophylaxie chez le nourrisson, exercée par la Société protectrice de l'enfance, par la « Goutte de lait ».

Ce qui a été fait n'est rien à côté de ce qui reste à faire. Il meurt à Lyon 2.000 tuberculeux par an. Il ne faut plus que la Croix-Rousse, « la colline où l'on travaille », de Michelet, soit aussi la colline où l'on meurt le plus de la tuberculose,

1. *La Presse Médicale*, n° 74, 14 Septembre 1907.

de la « phtisie des canuts ». Il faut enfin que l'Administration des hospices se préoccupe de la création d'hôpitaux d'isolement pour tuberculeux.

Après M. Courmont, M. Arloing donne des détails sur le fonctionnement du « Dispensaire antituberculeux de Lyon ». Ce dispensaire prodigue des soins et des conseils à plus de mille personnes inscrites au bureau de bienfaisance.

M. Lacomme présente au Congrès une étude faite en collaboration avec M. Dupin, sur « la tuberculose à Lyon, par maison ». Il résulte de cette étude qu'il existe à Lyon, dans certains quartiers d'ouvriers, de véritables foyers d'infection tuberculeuse. Une mesure qui s'impose est la création du *casier sanitaire des maisons*.

M. le Professeur Weil parle de l'œuvre qu'il a nouvellement créée à Lyon sur le modèle Grancher, et qui consiste à préserver l'enfant du contact d'un parent ou d'un frère tuberculeux.

M. Landouzy présente un rapport[1] sur les mesures de prophylaxie générale et de traitement applicables aux soldats de terre et de mer, renvoyés par congé ou réforme dans leurs foyers pour affections pulmonaires. Ces mesures s'imposent d'autant plus qu'avec la loi de deux ans devient d'autant plus intensif le passage de toute la nation par la caserne, et que, de ce fait, augmenteront les congés et les réformes pour affections pulmonaires. De ce chef, deviendra plus facile l'*amenée* d'endémies tuberculeuses campagnardes par le retour au village de maintes de ces tuberculoses que nous savons éclore plus souvent que naître à la caserne, à la faveur des causes occasionnelles que l'on connaît.

L'importance des mesures de prophylaxie et de traitement applicables aux soldats réformés, particulièrement pour tuberculose, vient d'être reconnue par l'Allemagne, par un décret du ministre de la Guerre autorisant « les officiers du service de santé à désigner aux autorités de l'administration civile, chargées de l'application des mesures convenables, tous les hommes pour lesquels une intervention est utile, tant pour la prévention des maladies que pour le traitement des malades ».

Il est évident que cet avertissement sanitaire serait un des moyens — moyen d'éducation individuelle, familiale et publique, autant que moyen de protection — propres à diminuer, pour une part, la progression au village de la tuberculose, qui, partout, est signalée comme effrayante.

A la suite de ce rapport, le Congrès émet un vœu demandant :

« Que des mesures de prophylaxie générale et « de traitement soient appliquées aux soldats « de terre et de mer renvoyés par congé ou par « réforme dans leurs foyers pour affection pulmonaire. »

M. Boureille présente les vœux suivants (adoptés) :

« 1° Considérant que l'union de toutes les « œuvres de colonies de vacances françaises est « désirable (leur autonomie étant strictement « respectée), émet le vœu que les œuvres des « colonies de vacances se groupent en unions « régionales pour former ensuite la Fédération « française des œuvres de colonies de vacances « au grand air ;

« 2° Le Congrès, considérant que l'envoi des « enfants au grand air par les œuvres de préservation, genre Grancher, et par les œuvres de « colonies de vacances au grand air, est un des « moyens les plus efficaces dans la lutte antituberculeuse,

« Emet le vœu que les municipalités, les organisations ouvrières, de bienfaisance, les groupements corporatifs consacrent, chaque année, « une part de leurs ressources à l'envoi des « enfants au grand air. »

M. Beauvisage parle des enfants anormaux et de l'institution du dispensaire médico-pédagogique municipal de Lyon. M. Chazal, médecin du bureau d'hygiène de Lyon, donne des détails sur le fonctionnement de ce nouveau dispensaire. Il y a actuellement, dans les écoles de Lyon, environ 400 enfants anormaux auxquels devraient s'adresser des méthodes pédagogiques spéciales.

Mme Boulier propose d'organiser un Congrès mutualiste féminin et familial, afin de faire pénétrer l'hygiène dans la famille.

M. Prothière, de Tarare, présente un rapport sur l'organisation des offices mycologiques urbains, qui examinent gratuitement toutes les espèces de champignons qui leur sont présentées et permettent d'utiliser des réserves alimentaires précieuses.

La séance se termine par le vote par l'Assemblée d'une série de vœux.

Après les allocutions du professeur Arloing et de M. Métin, qui a présenté au Congrès les regrets de M. Viviani, ministre du Travail, de n'avoir pu assister à ces débats, M. Landouzy félicite, au nom du Comité parisien de l'Alliance d'Hygiène sociale, ses collègues lyonnais de l'organisation de leur Congrès, d'autant plus parfaite et complète que, par le Musée, ouvert au centre de la ville, ont pu être donnés au public les meilleures « leçons de choses » d'hygiène morale et physique.

* * *

Des *conférences populaires du soir*, suivies par une grande foule venue de toutes les parties de la ville, ont été une des caractéristiques du Congrès de l'Alliance d'Hygiène sociale.

1. Publié in *La Presse Médicale*, n° du 18 Mai 1907.

L'*absinthe* a été le sujet de la première conférence, présidée par M. CHEYSSON. M. JEAN LÉPINE démontre que, quel que soit son procédé de fabrication, l'absinthe est toujours un poison. C'est un « mal social », car il attaque l'individu en lui-même et dans sa descendance et atteint ce qu'il y a de plus précieux en lui : le cerveau.

M. FULLIQUET préconise comme seul remède la prohibition absolue de la fabrication et de la vente de l'absinthe. En Suisse, le canton de Vaud, puis le canton de Genève, ont voté des lois prohibitives, réclamées par un referendum populaire, et cette interdiction semble devoir gagner successivement tous les cantons suisses.

« Là-bas comme en France, cependant, ajoute « M. FULLIQUET, des populations sont intéressées « à la vente de l'absinthe et en vivent. Mais dans « un pays vraiment libre, l'intérêt général doit « passer avant les intérêts particuliers, quels « qu'ils soient. »

*
* *

La seconde conférence, présidée par M. CALMETTE, traitait la question du lait et de l'enfance.

M. VIVIEN montre les résultats obtenus par les Mutualités maternelles, notamment celles de Vienne (Isère). Il serait désirable de voir l'Etat, qui accorde une subvention de 900.000 francs pour diminuer la mortalité du bétail en France, accorder la subvention de 720.000 francs qu'on lui demande contre la mortalité infantile, et essayer ainsi de sauver la graine humaine, la plus précieuse de toutes. « L'enfant, comme l'a dit si jus- « tement M. CHEYSSON, doit être le trait d'union « entre les classes, pour la paix sociale. »

Le professeur PORCHER passe en revue les principales usines à lait de l'étranger, dans lesquelles le lait subit rationnellement la filtration, la pasteurisation, la conservation par des mélanges réfrigérants, l'homogénéisation par une machine spéciale qui empêche la crème de se séparer du lait. Très nombreuses en Allemagne, au Danemark, en Suisse, ces usines devraient être imitées en France.

Un enseignement complet et pratique sur l'allaitement de l'enfant doit être propagé dans tous les milieux; des notions saines sur la protection de la mère et de l'enfant doivent remplacer les habitudes et les erreurs déplorables qui existent encore dans la population française.

*
* *

Le sujet de la troisième conférence était : « Mutualité et prévoyance hygiénique ». Présidée par M. LÉOPOLD MABILLEAU, et devant une foule débordante, M. CHAUMIER, au nom du Comité général des Sociétés mutuelles de secours et de retraite du Rhône, et M. DREYFUS, au nom de l'Union mutualiste du Rhône, montrent les rapports étroits qui doivent exister entre la mutualité et l'éducation hygiénique de l'homme.

M. MILLERAND, dans un discours magistral, expose à larges traits l'œuvre d'hygiène sociale immense qui s'offre à la mutualité, et qui se résume par ces mots : « Mieux vaut prévenir que guérir. »

Cette collectivité nationale qu'est l'Etat doit servir la cause de l'Hygiène publique par des lois sages. A propos des lois de 1894 à 1906, M. MILLERAND raille le titre adopté « d'habitations à bon marché », qui évoque une idée de charité et d'aumône. Il faut lui substituer les termes d'*habitations hygiéniques et économiques*.

La loi du 15 Février 1902 pour la protection de la santé publique doit être appliquée, et, dans ce but, l'Etat doit donner l'exemple. « Il doit être un patron modèle », a dit Freycinet. Il lui faut de nombreux collaborateurs, et au premier rang les techniciens et les médecins. En s'adressant aux médecins, M. MILLERANN ajoute que l'éloge du corps médical n'est plus à faire. Et il se plaît à saluer, autour de lui, les plus illustres qui ont pris la tête de cette croisade pour l'Hygiène sociale. « Ce mouvement sera suivi bientôt par le corps médical tout entier, qui s'engagera enfin dans cette voie féconde et nouvelle de la prévention de la maladie. »

A. REY.

LIVRES NOUVEAUX

A. Wylm. — *La morale sexuelle*. 1 vol. in-8° de 324 pages. Prix : 5 fr., 1907. (F. ALCAN, éditeur.)

Encore un ouvrage de vulgarisation sur les questions sexuelles. Après l'historique du mariage et de la famille, l'auteur examine l'état actuel de nos lois, de nos sentiments, de nos mœurs touchant ces institutions, étudie les principes qui doivent régir les relations des sexes, enfin trace les règles d'un régime idéal pour l'avenir.

Tous ces importants problèmes sont envisagés du seul point de vue de la raison, sans aucune influence de tradition ou de croyance religieuse. C'est dire que le livre est riche en idées saines, exprimées sur un ton persuasif, mais dont l'exposé aurait certainement gagné en netteté ce que l'auteur aurait retranché en longueur.

P. HARTENBERG.

BIBLIOGRAPHIE

1476. — **S. Pansini.** — SULLA MALATTIA DI THOMSEN (Myotonia congenita). 1 vol. in-8° de 212 pages, avec 47 figures dans le texte, et 2 planches hors texte, Prix : 6 lires (Casa editrice *Cav. Dott. V. Pasquale*, à Naples.)

1477. — **G. Klein.** — ALTE UND NEUE GYNÆKOLOGIE. Festschrift für F. V. Winckel. 1 vol. in-4° de 174 pages avec 30 figures dans le texte, et 5 planches. Prix : 12 marks. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

NOUVELLES

Bureaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après dans les conditions respectivement déterminées par les arrêtés municipaux :

Bastia (Corse), arrêté municipal du 20 Juillet 1907. Traitement : 4.000 francs.

Vienne (Isère), arrêté municipal du 28 Mai 1907. Traitement : 3.600 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 7 *Octobre 1907*, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

La demande doit préciser notamment la date de naissance du candidat et la date des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'hygiène.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Lamarle, à La Bourboule.

La fièvre typhoïde en Algérie. — Plusieurs cas de fièvre typhoïde s'étant produits à Blida, le général Servières, commandant le 19e corps d'armée, s'est rendu dans cette ville pour inspecter le casernement du 1er régiment de chasseurs d'Afrique. Le quartier a été évacué, et après le transport à l'hôpital des malades, toutes les mesures sanitaires ont été prises.

Sur les dix-huit malades qui ont été transportés à l'hôpital, six ont succombé.

IIe Congrès international de physiothérapie. — Les adhésions pour le Congrès de physiothérapie dont la valeur scientifique promet d'être des plus considérables peuvent être adressées jusqu'au 25 Septembre au secrétaire du Comité français M. Albert-Weil, 21, rue d'Edimbourg (Paris). Passée cette date le Comité ne peut plus garantir que les permis carnets à demi tarif et autres pièces puissent être envoyés à temps.

Jusqu'à présent, 200 médecins français environ se sont fait inscrire.

La variole en Autriche. — Par les soins de la municipalité de Vienne et du gouvernement provincial de la Basse-Autriche, il a été constitué cinquante sections permanentes de vaccine, à chacune desquelles sont vaccinées en moyenne 500 personnes par jour. L'obligation du vaccin est imposée à tous les fonctionnaires municipaux et du gouvernement de la province. Quant à l'épidémie, elle est stationnaire.

L'empereur François-Joseph s'est fait vacciner pour donner l'exemple à une population où les adversaires de la vaccine sont encore nombreux.

La variole au Maroc. — Deux décès causés par la variole s'étant produits dans la population civile de Casablanca, un service de vaccination gratuite a été aussitôt installé au consulat de France. Le médecin-major principal Bassompierre a pris également des dispositions pour vacciner nos troupes.

CONCOURS

Externat. — Les candidats au concours de l'Externat sont au nombre de 557. Ils sont répartis comme suit :

Première moitié (*Première série*). — 1. MM. Abramovski ; 2. Alary ; 3. Alfarie ; 4. Allamagny ; 5. Allo ; 6. Alphand ; 7. Amyot ; 8. Anglès-Dauriac ; 9. Antonelli ; 10. Apard ; 11. Ardillier ; 12. Arnal ; 13. Arnaud ; 14. Arnaudon ; 15. Auclair ; 16. Aujoy de la Dure ; 17. Audebert ; 18. Bailleul ; 19. Balland ; 20. Barat ; 21. Barbaux ; 22. Bardet (G.-L.) ; 23. Bardet (Daniel) ; 24. Bardon ; 25. Barety ; 26. Barraud ; 27. Barrio ; 28. Barthélemy ; 29. Bartissol ; 30. Baruteau ; 31. Battesti (A.-M.) ; 32. Battesti (Paul) ; 33. Baud ; 34. Baude ; 35. Baudouin ; 36. Baudson ; 37. Mlle Beauvais ; 38. MM. Beix ; 39. Benoiste-Pilloire ; 40. Benoits ; 41. Béraud ; 42. Berger ; 43. Bergès ; 44. Bernard (Edmond) ; 45. Bernard (U.-G.) ; 46. Bernardin ; 47. Berthomier-Lamer ; 48. Bertrand ; 49. Besançon ; 50. Besset ; 51. Bessière ; 52. Bettinger ; 53. Bideaux ; 54. Blanc ; 55. Blanchès ; 56. Mlle Blanchier ; 57. MM. Blanco ; 58. Bloch (Jacques) ; 59. Bloch (René) ; 60. Blutel ; 61. Bonhomme ; 62. Bonnedame ; 63. Bonnet ; 64. Mlle Borch ; 65. MM. Borel (Adrien) ; 66. Borel (Paul) ; 67. Bortnowski ; 68. Boube ; 69. Bouchon ; 70. Bouhéret ; 71. Boulanger (Marcel) ; 72. Boulanger (Gaston) ; 73. Boulay (Edouard) ; 74. Boulay (Henri) ; 75. Bourdeaux ; 76. Bourgeois ; 77. Bourgon ; 78. Bourlon ; 79. Boutin ; 80. Bouvier ; 81. Branchu ; 82. Braye ; 83. Bréhier ; 84. Brétineau ; 85. Brenot ; 86. Brésard ; 87. Briault ; 88. Bronet ; 89. Bronshteyn ; 90. Brun ; 91. Bruneau ; 92. Buchet ; 93. Buffet ; 94. Bureau ; 95. Mlle Cahon ; 96. MM. Cambessédès ; 97. Camiao ; 98. Mlle Campergae ; 99. MM. Capdevila ; 100. Carpanetti.

(*Deuxième série*). — 101. MM. de Carvalho ; 102. Castang ; 103. Cavaillon ; 140. Mlle Celnik ; 105. MM. Chabrol ; 106. Chabrun ; 107. Chaisemartin ; 108. Cholard ; 109. Chamlian ; 110. Champeau ; 111. Champy ; 112. Chardon ; 113. Charrier ; 114. Chasseray ; 115. Chassin ; 116. Chatelin ; 117. Chazalnoël ; 118. Chevaliéras ; 119. Chevallereau ; 120. Chevrier ; 121. Cheyrou-Lagrèze ; 122. Chomanet ; 123. Cleisz ; 124. Colleu ; 125. Collignon ; 126. Combres ; 127. Mlle Condat ; 128. MM. Conte ; 129. Coppin ; 130. Corbineau ; 131. Coronado ; 132. Cotineau ; 133. Coninaud ; 134. Coulon ; 135. Courjon ; 136. Crussaire ; 137. Dagnan ; 138. Daniel ; 139. David ; 140. Decrop ; 141. Dedet ; 142. Deffaux ; 143. Dejardin ; 144. Delagrange ; 145. Delavierre ; 146. Delmas (Antoine) ; 147. Delmas (Léon) ; 148. Delor ; 149. Delotte ; 150. Deraneourt ; 151. Deron ; 152. Desaux ; 153. Desnaux ; 154. Desprez ; 155. Desvignes ; 156. Détape ; 157. Détis ; 158. Devaux ; 159. Deville ; 160. Devilliers ; 161. Devimeux ; 162. Didier ; 163. Dietz ; 164. Dioudonnat ; 165. Mlle Dobkewitch ; 166. MM. Dognon ; 167. Doulcet ; 168. Dozan ; 169. Dragatzis ; 170. Dacastaing ; 171. Ducrotoy ; 172. Dufau ; 173. Dunoyer ; 174. Dupradeau ; 175. Duquet ; 176. Durand (Jacques) ; 177. Durand (Raymond) ; 178. Datheillet de Lamothe ; 179. Ecalle ; 180. Edelmann ; 181. Eissen ; 182. Escalier ; 183. Escoubonnée ; 184. Escudié ; 185. Esmein ; 186. Eudel ; 187. Fabrègue ; 188. Faige ; 189. Farcy ; 190. Fauvet ; 191. Faveret ; 192. Faure ; 193. Fay ; 194. Mlle Felghine ; 195. MM. Feret ; 196. Feuillet (Gustave) ; 197. Feuillet (Raoul) ; 198. Filâtre ; 199. Fischer ; 200. Fleurot.

(*Troisième série*). — 201. MM. Floquet ; 202. Fortineau ; 203. Fontanel ; 204. Fourgous ; 205. Fourny ; 206. Fourquier ; 207. Françon ; 208. Frèze ; 209. Frogé ; 210. Froment ; 211. Gaillard ; 212. Galluchon ; 213. Garcin ; 214. Garnier ; 215. Gatellier ; 216. Mlle Gastov-Gatovsky ; 217. MM. Gaudol ; 218. Gaudrat ; 219. Gaulène ; 220. Gauraz ; 221. Gauthier (Jean) ; 222. Gauthier (Raoul) ; 223. Gautier (Ernest) ; 224. Gavronski ; 225. Mlle Gékouline ; 226. MM. Gendron ; 227. Genty ; 228. Gérard (Paul) ; 229. Géraud (Jean) ; 230. Gerber ; 231. Ghiannoulatos ; 232. Mlle Giboulot ; 233. MM. Girard (Louis) ; 234. Girard (Lucien) ; 235. Girardeau (Maurice) ; 236. Girardot (Edouard) ; 237. Girod (Fernand) ; 238. Mlle Goldenfann ; 239. MM. Golowinsky ; 240. Gommès ; 241. Gouin ; 242. Goulfier ; 243. Gouverneur ; 244. Grandin ; 245. Grisoni ; 246. Grodville ; 247. Grosjean ; 248. Guelfucci ; 249. Guerche ; 250. Mlle Guichardon ; 251. MM. Guillaume ; 252. Guillaumot ; 253. Guillemin ; 254. Guillermain ; 255. Guinaud ; 256. Guinet ; 257. Guisoulphe ; 258. Hahault ; 259. Hanriot ; 260. Haristoy ; 261. Hoyot ; 262. Hémery ; 263. Mme Henri ; 264. MM. Herdhébaut ; 265. Héricourt ; 266. Herviea ; 267. Hoël ; 268. Mme Honoré ; 269. MM. Hosteing ; 270. Hous-

siaux ; 271. Huard (Jean); 272. Mme Huard ; 273. MM. Hue ; 274. Humbert ; 275. Ignard ; 276. Jablonski ; 277. Jacobée.

DEUXIÈME MOITIÉ (*Première série*). — 278. MM. Jacquemin ; 279. Jagot-Lacoursière ; 280. Jamin ; 281. Mlle Jarocbewski ; 282. MM. Jay y Ruiz ; 283. Jeannest ; 284. Juin ; 285. Kœchlin ; 286. Mlles Koniehovsky ; 287. Kononoff ; 288. Kopeikine ; 289. M. Kopelman ; 290. Mlle Kosloff ; 291. MM. Kudelski ; 292. Kubn ; 293. Labbée ; 294. Lacau Saint-Guily ; 295. Lafage ; 296. de Lafargue-Barès ; 297. Lagarrigue ; 298. Lamare ; 299. Lambert ; 300. Lambour ; 301. Landrieu ; 302. Langlois ; 303. Lanos ; 304. Lapeyre ; 305. Laplanche ; 306. Laroque ; 307. Larrieu ; 308. Lartigau ; 309. Lotour ; 310. Lauriat ; 311. Luvabre ; 312. Lavaud ; 313. Lavedan ; 314. Laverge (L.-G.) ; 315. Mlle Lavergne ; 316. MM. Lebas ; 317. Leblan (Eugène) ; 318. Leblanc (Albert) ; 319. Le Bourdellès ; 320. Le Carpentier ; 321. Lechelle ; 322. Leclerc (Jean) ; 323. Leclercq (André) ; 324. Ledoux ; 325. Lefranc ; 326. Legillon ; 327. Lehmann ; 328. Le Jamtel ; 329. Lelongt ; 330. Le Louët ; 331. Le Maux ; 332. Lemoine ; 333. Mlle Lempert ; 334. MM. Lenormand ; 335. Leonetti ; 336. Le Roux ; 337. Leroy (Maurice) ; 338. Leroy (Maxime) ; 339. Leroy (René) ; 340. Lesca ; 341. Lesicur (Emile) ; 342. Lespinasse, 343. Lesueur (Raoul) ; 344. Mlle Leven ; 345. Mme Leventis ; 346. M. Lévêque ; 347. Mlle Lévi-Alvarès ; 348. MM. L'Hirondel ; 349. Libert ; 350. Mlle Lipkine ; 351. MM. Lordez ; 352. de Lastange-Beduer ; 353. Lubelski (Alfred) ; 354. Lubetzki (Albert) ; 355. Lucas-Championnière ; 356. Lugnier ; 357. Luquet ; 358. Lutikoff ; 359. Malavialle ; 360. Maleyx ; 361. Morchak ; 362. Marcorelles ; 363. Marey ; 364. Marmier ; 365. Marqueste ; 366. Marquet ; 367. Marro ; 368. Mas ; 369. Massé (Jean) ; 370. Masselot ; 371. Maupin ; 372. Maurel (Gérard) ; 373. Mazzoléni ; 374. Mégain ; 375. Ménagé ; 376. Métras ; 377. Mearisse.

(*Deuxième série*). — 378. MM. Meusaier ; 379. Michaux ; 380. Michel ; 381. Minoret ; 382. Modot (Henri) ; 383. Moineau ; 384. Mlle Monbiot ; 385. MM. Monfleur ; 386. Monguillan ; 387. Monod (Lorensi) ; 388. Monod (Raoul) ; 389. Montagne ; 390. Moreau ; 391. Morel (André) ; 392. Moricand ; 393. Morigny ; 394. Morin (Alexandre) ; 395. Morin (Pierre) ; 396. Morisson-Lacombe ; 397. Morize (Paul) ; 398. Morlot ; 399. Mossé (Sylvain) ; 400. Narcy ; 401. Nédey ; 402. Nevière ; 403. Négreneuf ; 404. Nicollon des Abbayes ; 405. Noël (Charles) ; 406. Noël (H.-A.) ; 407. Nuytten ; 408. Mlle Oberlin ; 409. MM. Œconomas ; 410. Obanianz ; 411. Olive ; 412. Paloy ; 413. Parent ; 414. Parès ; 415. Parin ; 416. Parisi ; 417. Pauliac ; 418. Penet ; 419. Pépin ; 420. Perelman ; 421. Pérochon ; 422. Peroni ; 423. Perret ; 424. Perrin ; 425. Perrin-Maréchal ; 426. Mme Pertat ; 427. MM. Peyrot ; 428. Philardeau ; 429. Philip ; 430. Pichaucourt ; 431. Pichard ; 432. Pierson ; 433. Pinard ; 434. Pinault (André) ; 435. Pinault (Alfred) ; 436. Pinon (Marcel) ; 437. Pitaud ; 438. Plotkin ; 439. Pons ; 440. Porak ; 441. Porcheron ; 442. Mlle Posuel de Verneaux ; 443. MM. Pottecher ; 444. Poujoula ; 445. Poursain ; 446. Powilewicz ; 447. Mlle Protopopoff ; 448. MM. Prunier ; 449. Quénot ; 450. Quirot ; 451. Mlles Rubuteau ; 452. Raphaël ; 453. MM. Raphaël (Isaac) ; 454. Raymondaud ; 455. Réau ; 456. Regnier (Jean) ; 457. Rehm ; 458. Renard ; 459. Reynier (Jacques) ; 460. Rigoulet (Ancel) ; 461. Rigoulet (Pierre) ; 462. Robert (L.-E.) ; 463. Robert (Pierre) ; 464. Robillard ; 465. Mlle Rocheline ; 466. MM. Rochrich ; 467. Rongier ; 468. Ropiteau ; 469. Rose ; 470. Mlles Rosenthal ; 471. Rosoff ; 472. MM. Roubeau ; 473. Rouché ; 474. Rouffignac ; 475. Rouillard ; 476. Roussel ; 477. Raaud.

(*Troisième série*). — 478. MM. Rudelle ; 479. Sabutier ; 480. Salles ; 481. Sarrazin ; 482. Sannier ; 483. Sax ; 484. Schilmann ; 485. Mlles Sckmarine ; 486. Schmiergeld ; 487. MM. Schoofs ; 488. Schwartz ; 489. Sécheret ; 490. Sellet ; 491. Séménoff ; 492. Sienra ; 493. Siguret ; 494. Sikorav ; 495. Silva ; 496. Simon ; 497. Simonnet ; 498. Sondag ; 499. Sorel ; 500. Speth ; 501. Steibel ; 502. Stepanoff ; 503. Strébaiano ; 504. Surun ; 505. Mlle Temkin ; 506. MM Térai ; 507. Terrasson de Fougères ; 508. Testard ; 509. Teulière ; 510. Théroude ; 511. Théry (Louis) ; 512. Thévenard ; 513. Thibault ; 514. Thibierge ; 515. Thibon de Courtry ; 516. Thierry (Henri) ; 517. Thiers ; 518. Thomas ; 519. Tizon ; 520. Touchard ; 521. Tournadour d'Albay ; 522. Mlle Trélat ; 523. MM. Trémolières ; 524. Treyve ; 525. Trifaud ; 526. Triquet ; 527. Mlles Trzaskovsky ; 528. Tschonmakov ; 529. MM. Turnesco ; 530. Ubago ; 531. Usse ; 532. Vacher ; 533. Vallée ; 534. Valleraut ; 535. Vaquette ; 536. Vayssières ; 537. Verdun ; 538. Verne ; 539. Vernier ; 540. Vérut ; 541. Viard (Marcel) ; 542. Videau ; 543. Vinçotte ; 544. Virenque ; 545. Vivier ; 546. Wageon ; 547. Weber ; 548. Mlle Weil ; 549. MM. Weisgerber ; 550. Weisweiller ; 551. Welsch ; 552. Wiart (Louis) ; 553. Zielenski.

CANDIDATS MILITAIRES. — MM. Dentier, Galliot, Lafaix, Quartier.

COMPOSITION DES JURYS. — *Anatomie.* — MM. Pissavy, Ramont, Fredet, Baumgartner.

Pathologie. — MM. A. Riche, Ravant, Guibé, Funck.

ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — *Anatomie.* — 1° Candidats militaires. 2° Deuxième moitié : 2e, 3e et 1re séries ; première moitié : 1re, 2e et 3e séries.

Pathologie. — 1° Candidats militaires.

2° Première moitié : 1re, 2e et 3e séries ; deuxième moitié : 2e, 3e et 1re séries.

JOURS ET HEURES DES SÉANCES. — *Anatomie.* — Mardis, jeudis et samedis, à 4 heures, à la salle de la rue des Saints-Pères.

Pathologie. — Lundis, mercredis et vendredis, à 4 h. 30, à la salle de la rue des Saints-Pères.

PATHOLOGIE. — *Séance du 16 Septembre.* — *Symptômes et diagnostic de la coxalgie.* Ont obtenu : MM. Besset, 14 ; Lafaix, 12 ; Dentier, 2 ; Quartier, 9 ; Galliot, 11 ; Boutin, 13 ; Alphond, 4 ; Besançon, 15 ; Berger, 8 ; Béraud, 15 ; Bergès, 9 ; Brenot, 14 ; Carpanetti, 9 ; Benoist, 2 ; Blutel, 16 ; Borel (Paul) ; Boulay (Edouard), 12 ; Bouchon, 10 ; Bardet (Daniel), 8 ; Bourdeaux, 14. — *Absents* : MM. Bernard (Edmond), Amyot, Buchet, Borel (Adrien), Baud (Louis), Beix, Allo, Ardilier.

Ecole vétérinaire d'Alfort. — Un concours sera ouvert le 4 Novembre 1907, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de pathologie générale, pathologie médicale et clinique de ladite Ecole.

Le programme de ce concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles vétérinaires) et dans les trois Ecoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Rouen : à louer très bel appartement occupé depuis 6 ans par docteur oculiste ; position certaine. Pour renseignements, écrire à M. Toupin, ppre, 3, rue Flaubert, Rouen.

Jeune docteur, 30 ans, serait reconnaissant à confrère pouvant lui procurer place auprès de personne âgée, infirme ou malade, passant l'hiver dans le Midi et ayant besoin de soins médicaux continus. Ecrire *P. M.*, 392.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS — DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS — ENFANTS SUPPOSITOIRES — ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL — PESSAIRES CHAUMEL — MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE — BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)

DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE HOSPITALIÈRE EN PAYS MUSULMAN

La France s'est efforcée d'assurer l'administration de ses colonies musulmanes en respectant la religion, les mœurs et les habitudes des « natifs ». Elle a créé des communes indigènes, des écoles indigènes, des régiments indigènes, des tribunaux indigènes, etc., afin d'administrer, d'enseigner, de discipliner et de punir vite et justement.

Elle a tenté de secourir et de protéger les malades, estimant à bon droit que les épidémies et les maux conjurés ou guéris aideraient à la fusion des deux peuples au même titre que les sanctions les plus rapides et les plus légitimes.

L'assistance aux malades, aux vieillards et aux infirmes a donc été organisée. Les médecins de colonisation, aidés d'auxiliaires indigènes récemment créés par la sollicitude éclairée des pouvoirs publics et les médecins de l'armée, ont été chargés de soigner les natifs auxquels sont ouverts les hôpitaux civils et militaires, et les infirmeries indigènes. Eh bien, il faut avoir le courage de le dire, ces établissements inspirent généralement aux indigènes la même répulsion instinctive qu'une église, un temple ou une synagogue.

* * *

En même temps qu'il suce le lait maternel, le musulman suce le lait des doctrines du Koran, et son âme en reste imprégnée pour la vie. Ce qui lui vient du « Roumi » lui cause une invincible répugnance. Dans nos établissements hospitaliers, nous procurons à cet homme habitué à une sobriété proverbiale et à la vie dure, un excès de bien-être qui contraste brusquement avec son existence habituelle et qui équivaut pour lui à l'absence de tout bien-être.

Nos œuvres d'assistance déconsidèrent bien souvent ceux qui en profitent. Beaucoup de disciples de Mohammed, âmes incultes et superstitieuses, préfèrent mourir sans avoir recours aux remèdes administrés par les Infidèles. Le taleb, le marabout, dépositaires de la vérité, détiennent les amulettes et sont les vrais guérisseurs; le médecin ne peut détenir que le mensonge.

Sans doute, il arrive que des individualités ont spontanément recours à nos soins, mais elles sont toujours représentées par des pauvres diables abandonnés de tous, par des fonctionnaires ou par des indigènes que le négoce, leur genre de vie ou leurs occupations mettent habituellement en rapport avec nous. La masse du peuple musulman garde une certaine défiance à l'endroit

des médecins européens, tout en reconnaissant leur supériorité indiscutable.

On peut aisément se représenter les incidents et les commentaires qui accompagnent l'entrée à l'hôpital d'un musulman. Nommons-le Ali.

Les gens du douar ou du village discutent l'événement. Comment ce disciple du prophète peut-il consentir à vivre d'aliments autres que ceux que Mohammed autorise? La malédiction du ciel fondra tôt ou tard sur lui, sans préjudice de la déconsidération qu'il en éprouvera auprès de ses coreligionnaires. D'ailleurs, le marabout se chargera de hâter la vengeance céleste en stigmatisant d'un verset du Koran approprié la défection du malade.

Ali succombe-t-il aux atteintes du mal? C'est le châtiment du ciel. Guérit-il, au contraire, le marabout en attribue le mérite à la vertu de ses amulettes. De sorte que ceux qui seraient tentés d'avoir recours aux soins des Roumis, préfèrent se coucher sur une natte ou sur le lit de terre bâti près de la porte de leur maison, mettre à leur cou le talisman délivré par le taleb ou par l'homme d'Allah, et... attendre le miracle.

Chaque jour, la voix obsédante du marabout retentit à leurs oreilles : « Dans quelque lieu que vous soyez, la mort vous atteindra; elle vous atteindra sur les plus hautes tours... Le terme de la vie de tous les hommes est fixé; ils ne peuvent en avancer ni en reculer l'heure. » (Verset 32 de la sourate VII).

Surmontant sa répulsion ou poussé par la nécessité, voici notre homme à l'hôpital. Il arrive; les infirmiers le reçoivent; Ali s'étonne, se défie, est gêné. Le voilà transporté sans transition dans un milieu dont le seul aspect le trouble et lui enlève son habituelle tranquillité d'âme. Ce sont les Infidèles, objet des paniques de son enfance, qui le soignent. Les voici qui s'approchent. Comme il est sale, couvert de haillons sordides, ils s'empressent autour de lui, se dévouent et le lavent. Ali s'en étonne intérieurement. Il les trouve vraiment inférieurs à sa noble personne musulmane, et, loin d'être satisfait, se trouve surtout malheureux d'être tombé entre leurs mains.

Mis en présence d'un lit haut surmonté de matelas propres et blancs, il songe aussitôt à la simple natte étendue par terre. Il hésite et finit par s'y coucher, mais il s'y trouve si mal que, resté seul, il étend sa couverture sur le sol et s'endort sur elle.

Voici l'heure du repas. Ali est perplexe. Il se demande avec inquiétude si les mets qui lui sont présentés ne contiennent rien d'impur, rien qui soit prohibé par le Koran. Son choix arrêté, il est stupéfait de se servir d'une assiette, lui qui n'a jamais usé que d'écuelles de bois, et encore pas toujours. Il traite donc cette vaisselle comme il traitait ses ustensiles de bois et la brise involontairement.

Son burnous, sa chemise (gandoura), son haïck, ses savates lui ont été enlevés pour être envoyés à la désinfection ou au blanchissage. On lui a donné l'uniforme des malades. Ali se trouve mal à l'aise dans cet accoutrement; il regrette l'ampleur de son burnous. Il est déconcerté par l'étroitesse ou, si l'on veut, la justesse du col. Il renonce à utiliser les manches de sa capote, qu'il jette sur ses épaules sans la boutonner. Les effets qu'on lui a confiés ne tardent pas à subir le même sort que la vaisselle.

Un jour, sa tenue éveille les rires des malades européens. Il en est profondément vexé et se promet bien de ne plus jamais revenir à l'hôpital.

Un autre jour, pris d'un besoin naturel, Ali avise une allée solitaire, bien ensablée, ratissée avec soin, et s'y accroupit. L'infirmier se précipite : il est trop tard. On lui a bien donné les indications nécessaires, mais il préfère le grand air pour certaines commodités. Use-t-il des latrines, comme le Koran lui interdit l'usage du papier écrit, de peur que le nom d'Allah ne s'y trouve imprimé, il le remplace par des cailloux polis qu'il précipite dans les siphons, détraquant ainsi les appareils sanitaires.

Qu'à la place d'Ali soient entrés à l'hôpital un enfant ou bien une femme, les mêmes faits se reproduiront, aggravés d'inconvénients que les appétits sexuels des musulmans expliquent et sur lesquels il ne convient pas d'insister.

Notre homme sort enfin de l'hôpital guéri, à moins que ce séjour, lui étant devenu insupportable, il ne s'en soit évadé avant le terme du traitement. Le bien qu'on a essayé de lui faire, s'il n'est pas méconnu, n'éveille pas une réelle reconnaissance. Ali ne ressent pour ceux qui l'ont soigné qu'une sorte de sympathique mépris.

* * *

L'assistance hospitalière que nous donnons aux musulmans, parfaite dans son objet, semble donc laisser à désirer dans ses moyens. Quelles formes vraiment pratiques doit-elle revêtir?

Les hôpitaux ou infirmeries destinés aux musulmans doivent être exclusivement *indigènes*. Tout le personnel subalterne : infirmiers, infirmières, cuisiniers, interprètes, doit être musulman. Dans les établissements importants, un ministre du culte assurera régulièrement le service religieux et offrira ainsi un utile aliment à la superstition des indigènes.

L'hôpital aura l'aspect d'une maison arabe agrandie à laquelle sera annexée une petite mosquée surmontée de son minaret. C'est essentiel. Toutes les salles de malades, sauf une destinée à recevoir les indigènes civilisés qui demanderaient à être soignés à « la française », seraient pourvues d'un mobilier de forme, sinon de fabrication, indigène. C'est dire qu'il se réduirait à presque rien. Les lits en pierre ou en terre revêtue de plâtre et blanchis à la chaux ne comporteraient que des couvertures et des draps. L'habillement,

la chaussure et l'alimentation seraient ceux des indigènes aisés. Les salles des femmes et des enfants seraient séparées du quartier des hommes par une cloison infranchissable et desservies par des infirmières indigènes.

Les services de la maternité seraient indépendants de ceux de médecine et de chirurgie.

Les latrines du type dit « à la turque » seraient nombreuses, d'accès facile et d'une grande propreté.

Les pouvoirs publics ont ouvert, en Algérie, des infirmeries indigènes, innovation récente qui a déjà produit les meilleurs résultats et qui a été complétée par la création d'un corps d'auxiliaires médicaux indigènes.

Le fonctionnement de ces infirmeries a été couronné de succès, précisément parce qu'elles répondent à une organisation rationnelle. L'indigène y trouve un milieu adéquat à sa mentalité. Il s'y plaît et s'y soumet volontiers au traitement du médecin européen.

*
* *

Ce que, en fin de compte, il faudra instituer, ce seront de grands hôpitaux indigènes dans lesquels le marabout ayant sa place marquée au même titre que le médecin, amènera à celui-ci les malades, au lieu de les lui enlever.

Les infirmiers militaires ou civils pourront ainsi être rendus à la défense du territoire ou aux soins de leurs nationaux.

Dès lors, l'hôpital deviendra non seulement un lieu d'assistance, mais un moyen de pacification excellent fondé sur le respect des croyances d'un peuple dont la seule loi directrice est la loi religieuse.

MAURICE BOIGEY,
Médecin-major.

VARIÉTÉS

L'Hippophagie à Paris.

Voici la statistique de l'hippophagie à Paris, qui nous est communiquée par l'Inspection vétérinaire sanitaire de la Ville :

Années.		Chevaux abattus.	Anes.	Mulets.	Total des solipèdes abattus.
1866.		982			982
1867.		2.039	59	24	2.122
1870.	1er sem.	1.904	86	2	1.992
1870.	2e sem. } 1871. 1er sem.	64.362	635	3	65.000
1871.	2e sem.	1.863	250	17	2.130
1887.		12.820	177	32	13.029
1896.		15.541	185	49	15.775
1906.		45.825	621	114	46.560
A PANTIN (SEINE)					
1887.		3.462	34	5	3.501
1896.		5.600	52	12	5.664
1906.		11.909	201	109	12.219
PARIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE					
1887.		16.282	284	22	16.588
1896.		21.141	227	61	21.429
1906.		57.734	822	223	58.779

LIVRES NOUVEAUX

J. Grasset. — *L'occultisme hier et aujourd'hui. Le merveilleux pré-scientifique.* Paris et Montpellier, 1907, 1 vol in-8° de 435 pages. Prix : 5 fr. (MASSON ET Cie, et COULET ET FILS, éditeurs.)

Il n'y a pas encore bien longtemps, aucun esprit sérieux n'aurait un seul instant voulu admettre que l'on pût accorder quelque attention à l'examen des phénomènes occultes.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Au lieu de repousser de parti délibéré des phénomènes dont la cause prochaine échappe, et de ce fait sont réputés merveilleux par certains et faux par les autres, quelques savants éminents estiment qu'il y a lieu de procéder à une étude minutieuse des faits, en vue d'en établir avec exactitude les circonstances.

Telle est la préoccupation qui a guidé M. J. Grasset dans la rédaction de son fort intéressant volume *l'Occultisme hier et aujourd'hui*. Comme le dit excellemment le savant professeur de la Faculté de médecine de Montpellier, « l'occultisme n'est pas l'étude de tout ce qui est caché à la science, c'est l'étude des faits qui, n'appartenant pas encore à la science, — la science positive au sens d'Auguste Comte, — peuvent lui appartenir un jour ».

Mais, de cette définition même de l'occultisme ressort cette conséquence que l'occulte, une fois désocculté, devient de la science courante, si bien que le merveilleux d'hier se trouve parfois être la réalité précise de demain. Et ainsi en est-il bien effectivement.

Le mesmérisme a été le point de départ de l'hypnotisme.

Pourquoi n'arriverait-on pas, par des expériences méthodiques et conduites avec persévérance, à faire de même rentrer dans la science positive les phénomènes de lévitation ou de déplacement d'un objet sans contact qui sont encore aujourd'hui du domaine du spiritisme, ceux de suggestion mentale, de transmission de la pensée sans contact, les expériences de clairvoyance ou de vision à travers les corps opaques, etc. ?

Tout ce merveilleux, qui est encore aujourd'hui de l'occulte, entrera vraisemblablement quelque jour dans le domaine de la science précise, à la condition toutefois que, suivant les indications de M. le professeur Grasset, les hommes de science veuillent bien ne point se désintéresser de ces phénomènes encore mal déterminés, mais au contraire les étudier systématiquement et avec soin.

GEORGES VITOUX.

1478. **A. Le Dentu** et **P. Delbet.** — NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE. Fasc. III. *Maladies chirurgicales de la peau*, par J.-L. FAURE. 1 vol. gr. in-8° de 144 pages avec figures. Prix : 4 fr. (J.-B. BAILLIÈRE, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération : ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter ; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active ; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.



HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, MM. Paul-Laurens et Maitant, assistants du service, commenceront, le lundi 11 Novembre 1907, un *cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.* Le cours aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin. Il sera complet en 30 leçons. Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments. Le nombre des places étant limité, prière de se faire inscrire d'avance, dans le service, auprès de M. Paul-Laurens.

Asile d'aliénés de Quimper. — Une place d'interne est vacante à l'Asile des aliénés de Quimper. Conditions : être Français, âgé de vingt et un ans au moins, avoir 10 inscriptions. Nommé pour trois ans, l'interne est nourri, logé, éclairé, chauffé, blanchi; il reçoit un traitement de 800 francs par an. Bibliothèque, laboratoire.

S'adresser au Directeur-médecin en chef à Quimper (Finistère).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier* : M. V. Guillaumont, à Aix-en-Provence.

CONCOURS

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 21 Octobre 1907, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu : I. Pour le clinicat médical : A la nomination d'un chef de clinique adjoint. — II. Pour le clinicat médical infantile : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — III. Pour le clinicat obstétrical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et de deux chefs de clinique adjoints. — IV. Pour le clinicat gynécologique. A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté avant le 10 Octobre 1907. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Sont admis à concourir tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Bourses de doctorat. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu, au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le mercredi 30 Octobre 1907.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 19 Octobre, à 4 heures.

En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 Décembre 1901, les épreuves du concours consistent en compositions écrites. Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de 1re année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angéiologie).

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie), ou une composition d'histologie; *b*) une composition de physiologie.

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie.

4° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Les candidats qui justifient soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention *assez bien* au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 17 Septembre.* — *Omoplate.* — Ont obtenu : MM. Galliot, 13; Lafaix, 13; Quartier, 10; Porak, 15; Morlot, 13; Morigny, 12; Peroni, 13; Philip, 15; Morin (Pierre), 12; Roubeau, 14; Perelman, 9; Perochon, 15; Noël (Henri), 12; Mlle Monbiot, 15; Morisson-Lacombe, 17; Œconomos, 5; Pépin, 6; Okanianz, 15; Paley, 14; Pichard, 13. — *Absents* : MM. Dentier, Olive, Montagne, Nuytten, Meyreneuf, Monfleur, Peyrot, Parent.

Séance du 19 Septembre. — *Configuration extérieure et rapports du foie.* — Ont obtenu : MM. Réou, 7; Mossé (Sylvoin), 9; Rehm, 11; Marchak, 11; Perrin (Pierre), 11; Prunier, 13; Perrin-Muréchol; Rouillard, 18; Parin, 11; Rouché, 8; Roaffignac, 13; Porcheron, 4; Quirot, 15; Poarsain, 2; Monguilan, 6; Philardeau, 15; Mlles Oberlin, 8; Protopopoff, 13; Rabuteau, 11; Raphaël, 15. — *Absents* : MM. Regnier (Jean), Simon (Marcel), Narcy, Poujoula, Moreau; Mlles Posuel de Verneaux, Koehline.

Pathologie. — *Séance du 18 Septembre.* — *Epistaxis.* — Ont obtenu : MM. Baude, 12; Baudson, 12; Masse (Jean), 9; Borot, 12; Copdevila, 9; Marchak, 13; Boudouin, 12; Audebert, 8; Auclair, 5; Brouet, 15; Braye, 10; Aujoy de la Dure, 16; Alury, 11; Bouloy (Henri), 9; Bourgeois, 9; Boulanger (Gaston), 6; Boube, 7; Briault, 12; Blanco, 5; Bortissol, 7. — *Absents* : MM. Bourlon, Blanc (Georges), Batteste (Antoine-Mare).

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — Le ministre de l'Intérieur vient de prendre l'arrêté suivant réglant les conditions nouvelles de concours pour le poste de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine :

Article premier. — Un concours sera ouvert toutes les fois qu'il y aura lieu de pourvoir à un poste de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine, à l'exclusion des postes de directeur-médecin des colonies familiales, dont les titulaires continueront à être nommés comme par le passé.

Art. 2. — Par mesure transitoire, un poste sur deux sera réservé au fur et à mesure des vacances dans les asiles de la Seine aux directeurs-médecins des colonies familiales actuellement en fonctions.

Art. 3. — Les concours, dont les opérations s'effectueront à Paris, par les soins de la Préfecture de la Seine, sont annoncés au moins un mois à l'avance par des affiches qui sont apposées, à Paris et dans la banlieue, dans les endroits publics les plus apparents ; dans les départements, au siège de la préfecture et, s'il y a lieu, à la Faculté de médecine et à l'asile départemental d'aliénés.

Art. 4. — Sont admis à prendre part au concours les directeurs-médecins des colonies familiales de la Seine; les directeurs-médecins et médecins en chef et les médecins adjoints des asiles publics et quartiers d'hospices de France, à la condition qu'ils aient occupé effectivement un poste dans un de ces établissements pendant une période d'au moins deux ans et qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de cinquante ans au moment de l'ouverture du concours.

Art. 5. — Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à la préfecture de la Seine (direction des Affaires départementales, service des Alié-

nés, 1er bureau, 2, rue Lobau, Paris), pour obtenir leur inscription, en déposant les certificats ou diplômes constatant qu'ils remplissent les conditions d'exercice prescrites par l'article 4.

Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée. Toute demande d'inscription faite après le jour fixé pour la clôture des inscriptions ne peut être accueillie.

Art. 6. — La liste des candidats admis à prendre part au concours est arrêtée par le ministre de l'Intérieur, après avis du Préfet de la Seine, et close quinze jours avant la date de l'ouverture du concours.

Art. 7. — Dès que la liste des candidats est close, les membres du jury qui doivent être désignés, conformément aux dispositions de l'article 9, sont tirés au sort par les soins d'une commission composée d'un inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur, président; d'un délégué du Préfet de la Seine et de deux membres délégués par la Commission de surveillance des asiles publics d'aliénés du département.

Chaque candidat peut se présenter à la Préfecture de la Seine pour connaître la composition du jury.

Art. 8. — Tout degré de parenté ou d'alliance, jusque et y compris le sixième degré, entre un concurrent et l'un des membres du jury, ou entre les membres du jury, donne lieu à récusation d'office de la part de l'Administration.

Si les concurrents ont à proposer des récusations, ils forment immédiatement une demande motivée, par écrit et cachetée, adressée au Préfet de la Seine. Les candidats ont cinq jours, à partir de la constitution définitive du jury, pour formuler leurs réclamations.

Art. 9. — Le jury est composé comme suit: Un inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur, nommé par le ministre, président; un professeur ou agrégé, choisi par le ministre de l'Intérieur sur une liste de trois noms présentée par la Faculté de médecine de Paris; deux médecins en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine; un médecin en chef appartenant soit à la Maison nationale de Charenton, soit aux quartiers d'hospices de Bicêtre ou de la Salpêtrière, soit à l'infirmerie du dépôt près la Préfecture de police; deux directeurs médecins ou médecins en chef des asiles publics des départements autres que la Seine; deux suppléants, dont l'un pris parmi les médecins en chefs des asiles de la Seine, et l'autre parmi ceux des asiles des autres départements.

Les listes des médecins, parmi lesquels sont tirés au sort les membres du jurys, sont arrêtées par le ministre, sur la proposition du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, après avis du Préfet, et ne doivent comprendre que des médecins comptant au moins cinq années de grade et n'ayant pas pris part aux opérations du précédent concours, aucun juge, sauf le président, ne pouvant faire partie de deux jurys consécutifs.

Sont adjoints au jury, avec voix consultative :

Le chef du service des Aliénés de la préfecture de la Seine et le chef du 1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au ministère de l'Intérieur. En outre, un secrétaire administratif est désigné, par arrêté préfectoral, pour assister le jury dans les diverses opérations du concours.

Art. 10. — Si un membre du jury, pour un motif quelconque, ne peut assister à une séance du concours, il ne pourra plus continuer à siéger dans le jury dudit concours; mais le jury devra, pour délibérer, être composé de cinq membres au moins.

Art. 11. — Les épreuves du concours sont réglées de la manière suivante : 1° Une épreuve écrite de pathologie mentale, pour laquelle il sera accordé quatre heures; 2° une épreuve clinique sur deux malades d'un service d'aliénés. Le candidat aura une heure pour l'examen des deux malades, vingt minutes de réflexion et trente minutes d'exposition; 3° une épreuve écrite sur l'examen de deux aliénés dont l'un sera l'objet d'une consultation, l'autre l'objet d'un rapport médico-légal. Il sera accordé au candidat trente minutes pour examiner chacun des malades et trois heures au total pour rédiger le rapport et la consultation; 4° une épreuve écrite sur une question relative aux soins à donner aux différentes catégories d'aliénés, pour laquelle il sera accordé deux heures; 5° une épreuve de clinique médicale ordinaire portant sur un malade. Il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen, vingt minutes de réflexion et vingt minutes d'exposition; 6° une épreuve sur titres. Les points de l'épreuve sur titres sont donnés au début du concours.

Art. 12. — Le maximum des points attribués à chacune des épreuves est fixé à 30.

Dans le cas où le nombre des candidats ayant pris part aux deux premières épreuves est supérieur au quadruple du nombre des places, ces deux premières épreuves peuvent être considérées comme éliminatoires pour la moitié des candidats.

Art. 13. — La police générale du concours est confiée au jury, qui détermine notamment les règles à appliquer au choix des compositions, à la lecture et à la remise des copies, désigne les services où doivent être subies les épreuves cliniques, fixe le choix des malades qui seront l'objet de ces épreuves, et prend toutes dispositions utiles pour assurer la régularité et la sincérité du concours.

Art. 14. — En dehors du jury et du secrétaire administratif, sont seuls admis dans les locaux consacrés aux épreuves écrites les candidats appelés à prendre part au concours. Les épreuves orales sont publiques.

Art. 15. — A la fin de chaque séance, il est donné publiquement connaissance aux candidats des points qui leur sont attribués.

Art. 16. — Les candidats qui ont passé avec succès les épreuves du concours sont, en cas de plusieurs places vacantes, classés par le jury dans l'ordre de mérite; ils font alors choix des places à attribuer, suivant leur ordre de classement.

RENSEIGNEMENTS

A céder dans l'Ouest, *clientèle médicale* rapportant plus de quatorze mille francs touchés. Prix à débattre selon comptant. Ecrire *P. M.*, n° 391.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois d'Octobre. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi à 5 heures. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Rouen : à louer très bel appartement occupé depuis 6 ans par docteur oculiste; position certaine. Pour renseignements, écrire à M. Toupin, ppre, 3, rue Flaubert, Rouen.

Jeune docteur, 30 ans, serait reconnaissant à confrère pouvant lui procurer place auprès de personne âgée, infirme ou malade, passant l'hiver dans le Midi et ayant besoin de soins médicaux continus. Ecrire *P. M.*, 392.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CONGRÈS DES ARCHITECTES INGÉNIEURS ET HYGIÉNISTES MUNICIPAUX A LYON[1]

Le Congrès des Architectes, Ingénieurs et Hygiénistes municipaux, sous la présidence de M. DABAT, directeur de l'Hydraulique au Ministère de l'Agriculture, de M. A.-J. MARTIN et de M. IMBEAUX, réuni à Lyon en même temps que l'Alliance d'Hygiène sociale, consacra ses séances aux multiples problèmes de l'assainissement des villes. L'infatigable dévouement de son secrétaire général, M. l'ingénieur I. REGNARD, en assura le succès éclatant.

Dans la première séance, on étudia les divers procédés d'épuration des eaux d'égout sur les rapports de M. CALMETTE : lits bactériens de contact; de M. MICHEL : effets du Septic-Tank; de M. BEZAULT : épuration des eaux d'égout. A la discussion prirent part plusieurs membres du Congrès, notamment MM. de MONTRICHER et LOUIS GAULTIER.

L'épandage des eaux d'égout sur des terres choisies à proximité des villes doit être appliqué à des terrains très filtrants, reposant sur un lit imperméable, situés à un niveau peu différent de l'émissaire et — ceci est essentiel — par grandes surfaces et à bon marché. Si l'on filtre par an et par hectare plus de 40.000 mètres cubes d'eau d'égout, les terres se colmatent, s'infectent, et, la filtration ne s'effectuant plus, les nappes d'eau souterraines, les rivières, les fleuves environnants deviennent, à leur tour, des foyers d'infection.

Sur un littoral maritime, le « tout à la mer » est une solution généralement parfaite, si l'étude en a été conduite avec une parfaite maîtrise, comme à Marseille, grâce aux beaux travaux de l'ingénieur CARTIER. Mais cette solution a contre elle de perdre pour l'agriculture les engrais contenus dans les eaux d'égout.

L'épuration complète des eaux résiduaires par les *procédés biologiques* semble, de l'avis d'éminents hygiénistes, être appelée à rendre les plus grands services dans l'avenir, surtout pour les agglomérations de moyenne importance. Cette épuration, qui est actuellement l'objet des plus ardentes discussions, procède par *transformation anaérobie*, puis par nitrification des produits ou *transformation aérobie*. Le faible espace que nécessite son application, l'assurance que M. CALMETTE a apportée au Congrès de la destruction en quelques heures du bacille typhique dans les fosses septiques sont des raisons dignes d'attirer l'attention.

* * *

Le Congrès s'est occupé ensuite de l'épuration

1. Voir *La Presse Médicale*, n° 74, 14 Septembre 1907, et n° 75, 18 Septembre 1907.

des eaux potables. Cette épuration doit-elle se faire par filtration ou par stérilisation ?

La première méthode a été préconisée par M. Chabal, ingénieur, qui a conclu que la filtration par le sable était le procédé définitif, qu'il éliminait tous les bacilles pathogènes, et qu'il était inutile de parler de stérilisation.

M. Bruère, chimiste, a défendu la cause de la stérilisation. Reconnaissant que la filtration par le sable avait été un grand progrès, il a fait ressortir, en s'appuyant sur l'autorité de Duclaux, Piefke, Fraenkel, Miquel, Gambier, que le filtre n'était nullement un appareil « imperméable aux microbes », que s'il diminuait dans une proportion très notable le nombre des bactéries, il laissait cependant dans l'eau filtrée un échantillon de toutes les espèces contenues dans l'eau brute. Ces filtres, surtout précédés des dégrossisseurs Puech-Chabal, d'après les analyses publiées par l'Observatoire de Montsouris, laissent passer plus fréquemment le coli bacille (58 fois pour 100) que ceux munis de simples décanteurs (30 fois sur 100).

Lorsqu'il s'agit de gros volumes d'eau nécessaires à l'alimentation des villes, comment stériliser ? On ne peut s'adresser à la chaleur. Il serait imprudent de se confier aux divers procédés chimiques qui laissent dans l'eau stérilisée un résidu de leur réaction. Celui basé sur l'emploi de l'ozone n'a pas cet inconvénient ; son efficacité constante est prouvée par de nombreux essais. La stérilisation est d'autant plus nécessaire en France que toutes les sources quelque peu importantes sont sources de terrains crétacés, c'est-à-dire éminemment contaminables. Leur surveillance est une utopie malheureusement trop prouvée par de nombreux exemples, et par les récents travaux sur la persistance du bacille d'Eberth dans les urines des typhiques guéris.

M. de Montricher appuie les affirmations de M. Bruère, en ajoutant cependant que la question est complexe et mérite encore des études attentives.

MM. Imbeaux et Augustin Rey présentent un rapport d'un réel intérêt sur la question du chauffage. Ils constatent que le système des cheminées généralement appliqué dans nos pays est à la fois le plus coûteux d'installation et d'entretien et n'utilise qu'une faible partie des calories produites. La filtration des gaz de la combustion par les fissures imperceptibles des conduits de fumées de nos hauts immeubles à étages, vraies petites cheminées d'usine, est une cause d'intoxication pour les habitants et contribue à aggraver, dans nos grandes agglomérations, la morbidité si accentuée des mois d'hiver.

Au contraire, le chauffage par « station centrale » supprime tous ces inconvénients. Appliqué sur la plus vaste échelle aux Etats-Unis, il y a fait ses preuves économiques. Distribuer aux habitants d'une ville la chaleur au compteur est aussi familier en Amérique que fournir à domicile l'eau, l'électricité, le gaz, la force motrice, le froid. Les auteurs précisent les conditions techniques générales de ce genre d'installation qui doivent répondre également aux nécessités d'aération des locaux. Il serait illusoire de prétendre chauffer hygiéniquement, si l'on ne résolvait parallèlement la question du renouvellement de l'air, chauffage et aération étant les termes complémentaires d'une même action, dont dépend, en grande partie, l'hygiène de l'habitation. En supprimant les conduits de fumées, qui par dizaines de milliers déshonorent dans nos villes l'aspect des édifices, dispersent la plus grande partie des calories, contaminent l'air de l'habitation, l'atmosphère de la cité et, par les rideaux opaques de fumées produites, absorbent les rayons lumineux dans une proportion considérable, on réalisera un progrès de la plus haute portée.

Les conclusions de cet important travail, votées à l'unanimité par le Congrès, sont à citer :

« Il y a lieu, dans les villes, de favoriser les « entreprises de chauffage central par secteurs.

« Il y a le plus grand intérêt, pour les administrations publiques, à rechercher, dans la « récupération de la chaleur perdue dans les « grandes usines concessionnaires de l'éclairage « électrique ou de la force motrice, la source du « chauffage central de leurs bâtiments administratifs. »

Un des premiers devoirs de l'Hygiène sociale est de se rendre populaire et de se mettre à portée de la compréhension de la foule. Il est en effet de toute nécessité que le peuple arrive à la connaissance des principes qui ont pour but de conserver et d'améliorer la santé générale. Casimir Perier préconisait avec raison la fondation d'un *musée d'hygiène populaire, gratuit.*

« Quelle puissance de pénétration dans l'âme « populaire, disait-il, dans la conférence qu'il fit « au Congrès de la tuberculose, en Octobre 1905, « peut avoir une telle leçon de choses, elle qui, « sans bruit, s'affiche en termes clairs, précis, « colorés, imagés même et sollicite le passant, « sans exiger de lui la fatigue et l'attention trop « prolongée. »

La Ville de Lyon, par l'*Exposition d'hygiène urbaine* qui s'est ouverte au centre de la cité, en même temps que les deux Congrès dont nous venons de rendre compte, a compris et appliqué cette idée féconde entre toutes de l'enseignement par l'image, les tableaux, les reconstitutions, les comparaisons.

Cette exposition de Lyon, que l'on doit à l'intelligente et infatigable initiative du professeur Courmont, a fait faire au public un grand pas dans cette voie, car ses différentes sections étaient bien faites pour attirer et retenir l'attention.

Quel tableau saisissant que celui de ces trois affreux taudis habités encore, à la date du 30 Avril 1907, et que M. Courmont fit transporter au centre même de l'Exposition ! Ils exis-

taient — ce qui est très pénible à dire —, sur les terrains mêmes appartenant aux hospices de Lyon. Infectes masures, abritant la misère, suivie de son cortège de maladies et d'immoralité, inférieures même aux demeures des peuplades sauvages, qui ont au moins pour elles, entre autres avantages, celui de la gratuité. Et ces innombrables bouges se paient, en plein vingtième siècle, 468 francs par an.

Et ces deux salles représentant l'hôpital d'aujourd'hui et celui d'autrefois! Cette fois la comparaison est tout à l'honneur de notre époque.

Voici les perfectionnements apportés aux écoles, aux bâtiments collectifs, les progrès réalisés dans les questions d'alimentation, d'épuration des eaux potables, d'aménagements des canalisations, des égouts, d'épuration des eaux usées, des procédés de nettoyage, de chauffage. Voici enfin les études sur les réformes nécessaires dans la construction de l'habitation urbaine et en particulier des logements ouvriers, de M. Augustin Rey, et les superbes plans de M. T. Garnier sur une cité industrielle modèle, qu'il eut le courage de présenter à l'Académie des Beaux-Arts comme conclusion de ses travaux de pensionnaire de la villa Médicis à Rome, au lieu des relevés de ruines grecques ou romaines imposés par les règlements.

***

Cet exemple montre à quel point est nécessaire la création de *musées permanents d'hygiène sociale*. Par ces organes, l'hygiène s'infiltrerait petit à petit dans la masse populaire. Après les bons exemples donnés par quelques-uns, d'autres suivraient, et les notions primordiales de propreté s'inculqueraient dans l'esprit du peuple, par la contagion de l'exemple d'abord, puis, bientôt, par la puissance de la tradition.

A. Rey.

LIVRES NOUVEAUX

Binet. — *L'année psychologique* [XIII[e] année]. 1 vol. in-8° de 495 pages. Paris, 1907, Prix : 15 fr. (Masson et C[ie], éditeurs).

Le treizième volume de l'Année psychologique, qui vient de paraître, ne contient pas moins de vingt-six articles originaux, dont un grand nombre se rattachent directement à des questions de médecine et, plus spécialement, à des questions de physiologie et de pathologie nerveuse. Dans cet ordre d'idées, on nous permettra de citer, d'une façon particulière : l'article de Zeliony sur la sécrétion de la salive psychique d'après les travaux de Pawlov; le mémoire de Wertheimer sur la douleur et les nerfs dolorifiques; celui de von Gehuchten sur les voies sensitives du système nerveux; l'article de von Biervlich sur le toucher et le sens musculaire; l'article de Bourdon sur le sens articulaire; etc., etc.

Sur les questions de psychologie pure nous trouvons, cette année, dans ce volume, un travail de M. Foucaut sur les progrès de la psycho-physique; un autre, de M. Souriau, sur la perception des faits psychologiques; un troisième, de M. Bohn, sur l'acquisition des habitudes chez les animaux; etc., etc.

Cette simple énumération montre suffisamment l'intérêt que ce volume présente pour tous ceux qui s'intéressent soit à la physiologie et à la pathologie du système nerveux, soit aux questions qui s'y rattachent directement ou indirectement. R. R.

Chantemesse et Borel. — *Frontières et prophylaxie*, 1 vol. in-8°, avec 6 cartes en couleurs et 4 tableaux noirs, 313 pages, 1907. Prix : 7 francs (Doin, éditeur).

Sans vouloir médire du passé, il nous semble, en lisant l'ouvrage récent d'hygiène internationale que viennent d'écrire MM. Chantemesse et Borel, qu'il y a quelque chose de changé dans l'administration de notre service sanitaire. Quand l'inspecteur général des services sanitaires, associé avec le directeur du service d'un de nos grands ports de commerce, viennent résolument exposer au public scientifique les graves lacunes de notre système de défense sanitaire, quand les officiels, loin de montrer un optimisme de commande, nous déclarent, en s'appuyant sur une documentation sévère, que les émigrants qui transitent en France constituent un redoutable danger contre lequel nous sommes absolument désarmés et réclament énergiquement des mesures législatives analogues aux dispositions allemandes, nous sommes plus enclins à leur accorder confiance quand ils viennent affirmer que la défense contre les maladies importées par navire est désormais organisée.

Les chapitres consacrés à l'organisation du règlement de police sanitaire et des agents chargés de l'appliquer sont particulièrement intéressants. Le médecin sanitaire maritime, cet agent indispensable de la prophylaxie internationale, est enfin défendu comme il convient. Il est curieux de noter que cette création, qui a eu pour effet de relever la valeur et, par suite, le prestige, mais non la situation matérielle, hélas! du médecin naviguant, ait surtout rencontré dans ces dernières années l'opposition d individualités médicales ou même de syndicats qui se sont faits les champions inconscients des compagnies maritimes. L'ouvrage de Chantemesse et de Borel, en mettant en lumière le rôle important de ces agents, constituera leur meilleure défense.

Les premiers chapitres sont consacrés à l'étude des trois grandes maladies exotiques : peste, fièvre jaune, choléra. De l'exposé très habile de la pathogénie et de l'épidémiologie de ces trois maladies découlent des conclusions qu'il était bon de mettre en lumière (chap. IV). C'est que la prophylaxie ne doit pas être univoque, mais disposer de moyens multiples, comme les causes de contagion elles-mêmes. Une phrase résume heureusement la lutte hygiénique : « Dans la fièvre jaune et la peste, c'est le navire qu'il faut redouter; dans le choléra, ceux qui le montent ».

J.-P. Langlois.

1479. **M. Chartier.** — L'Encéphalite aigue non suppurée. 1 vol. in-8°, de III-130 pages, avec 2 planches hors texte. (G. Jacques, éditeur, Paris.)

COLLÈGE DE FRANCE

Hématologie. — M. J. Jolly commencera le mardi 8 Octobre 1907, au Laboratoire d'histologie du Collège de France, un *cours particulier sur l'histologie normale et pathologique du sang et les maladies du sang*. Ce cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis à 2 heures. Il sera accompagné de démonstrations et comprendra 15 leçons dont le programme est le suivant :

Morphologie du sang. Technique générale. Examen du sang frais. Méthode de fixation et de coloration. Numération des globules rouges. Hémoglobine. Colorimétrie. Diamètre des globules rouges. Mesure du grossissement. Altérations des globules rouges. Globules rouges nucléés. Etude des anémies.

Leucocytes. Morphologie. Physiologie. Numération des variétés de leucocytes. Leucocytose. Leucémies. Exsudats. Leucocytes du tissu conjonctif, des exsudats et du pus. Résistance des globules rouges. Isotonie. Sérum. Coagulation. Examen médico-légal du sang.

Hématopoièse. Formation du sang chez l'embryon. Régénération du sang. Rate. Ganglions et organes lymphoïdes. Moelle osseuse.

Le nombre des élèves étant limité, on est prié de s'inscrire d'avance (Laboratoire d'histologie, Annexe du Collège de France, rue des Ecoles).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire fera *un cours de pratiques et de manœuvres obstétricales*, dans son service, à l'hôpital Lariboisière, avec l'assistance de M. Jeannin, agrégé, du 25 Septembre à la fin d'Octobre.

Un second cours aura lieu en Novembre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Conditions d'aptitude physique pour l'admission dans les Ecoles. — Un décret vient de déterminer les conditions d'aptitude physique à exiger des jeunes gens reçus dans les Ecoles suivantes :

Ecole polytechnique. — Les jeunes gens reçus à l'Ecole qui ne seraient point reconnus aptes au service militaire au moment de l'entrée à ladite Ecole, n'y peuvent être admis que si cette inaptitude résulte soit d'une faiblesse de constitution paraissant susceptible de s'améliorer avec le temps, soit de vices de conformation et d'infirmités ne faisant pas obstacle au port de l'uniforme et n'étant pas de nature à mettre ceux qui en sont atteints hors d'état de suivre les cours et exercices militaires de l'Ecole, non plus qu'à les rendre impropres à un service public.

Ecole des eaux et forêts. — Les jeunes gens reçus qui ne seraient point reconnus aptes au service armé au moment de l'entrée à ladite Ecole n'y peuvent être admis que si cette inaptitude résulte d'une faiblesse de constitution paraissant susceptible de s'améliorer avec le temps.

Ecole normale supérieure. — Les jeunes gens reçus qui ne seraient point reconnus aptes au service militaire au moment de l'entrée à ladite Ecole, y sont admis sans avoir à faire preuve de conditions d'aptitudes physiques autres que celles qui sont nécessaires pour l'enseignement.

Autres Ecoles. — Les jeunes gens reçus à l'une des Ecoles ci-après : Ecole centrale des art et manufactures, Ecole nationale supérieure des mines, Ecole nationale des ponts et chaussées, Ecole des mines de Saint-Etienne, qui ne seraient point reconnus aptes au service militaire au moment de leur entrée aux dites Ecoles, y sont admis sans avoir à faire preuve de conditions d'aptitudes physiques autres que celles qui sont nécessaires pour en suivre les cours.

Service de santé de la marine. — MM. le médecin principal Labadens, du port de Rochefort, le médecin de 1re classe Borius, du port de Brest, sont respectivement attachés, le premier au port de Toulon, le second au port de Lorient.

— M. le médecin de 1re classe Béguin est maintenu pour une nouvelle période de deux années dans ses fonctions de professeur à l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

— M. le médecin de 2e classe Coulomb, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Dunois*, dans la 3e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Mathieu, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Redoutable*, (division navale de l'Indo-Chine).

— M. le médecin de 2e classe Valleteau de Mouliac, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Rance* (mission hydrographique de Madagascar).

— MM. les médecins de 2e classe de la promotion du 1er Septembre 1907 sont attachés aux ports ci-après, savoir : au port de Cherbourg, MM. Le Bunetel, Mirguet, Huber et Marcandier; au port de Brest, MM. Mathieu, Violle et Baril; au port de Lorient, MM. Pellé et Thibaudet; au port de Rochefort, M. Laurès; au port de Toulon, MM. Coulomb, Valleteau de Mouliac et Moreau.

— M. le médecin de 2e classe Cuzeneuve, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Calédonien*, navire-école des gabiers.

— M. le médecin de 1re classe Coquin, du port de Brest, est désigné pour servir au 4e dépôt des équipages de la flotte.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : au 2e rég. d'infanterie coloniale, à Brest, M. le médecin-major de 2e classe Condé; à la direction des troupes coloniales (1er bureau), M. le médecin-major de 2e classe Rousseau.

Congrès français de médecine (9e session). — Rappelons que le Congrès français de médecine siégera à Paris les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 Octobre 1907. La première séance aura lieu le lundi 14 Octobre à 9 heures, à la Faculté de médecine de Paris. Le bureau du Congrès est composé de : Professeur Debove (Paris), président; professeur Teissier (Lyon), Barth (Paris), vice-présidents; Fernand Bezançon (Paris), secrétaire général; V. Griffon (Paris), secrétaire adjoint; Jules Renault (Paris), trésorier; P. Masson, éditeur trésorier, adjoint.

Rapports dont les sujets ont été fixés au précédent Congrès (Liège) : *Traitement de l'ulcère simple de l'estomac*. Rapporteurs : MM. Linossier et Castaigne. — *Pathogénie et traitement du goitre exophtalmique*. Rapporteurs : MM. Gilbert Ballet, Delherm et Sainton. — *L'hémophilie*. Rapporteurs : MM. Carrière et Marcel Labbé.

Questions devant être discutées au Congrès : *Traitement chirurgical de l'ulcère simple de l'estomac. La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou d'origine intestinale ? Les bacilles acido-résistants. Action thérapeutique du radium. La médication ionique. La médication par le collargol. Valeur thérapeutique de la tuberculine. Sérothérapie de la dysenterie. Les sporotrichoses cutanées.*

Les souscriptions devront être envoyées à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès devra être adressé à MM. Fernand Bezançon, 84, rue de Monceau, Paris, ou V. Griffon, 16, rue de l'Université, Paris.

Association française d'urologie. — Rappelons que la onzième session de l'Association française d'urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 10 au 12 Octobre 1907, sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante :

« *Des suppurations non tuberculeuses de la prostate.* » — Rapporteur : M. Oraison (de Bordeaux).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général, M. E. Desnos, 59, rue de La Boëtie, Paris.

La variole à Autun. — On vient de constater à Autun un cas de variole hémorragique.

La fièvre typhoïde à l'Arbresle. — A l'Arbresle, on signale une épidémie de fièvre typhoïde. 150 cas ont été constatés depuis quinze jours, dont deux suivis de décès. De nombreux malades seraient encore en danger. Les quatre médecins, surmenés, évacuent les typhiques sur les hôpitaux de Lyon. Il n'y a pas de doute que l'épidémie ne soit due aux infiltrations qui se produisirent lors des dernières pluies succédant à une période de grande sécheresse.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Grenoble, de M. Doyon, correspondant de l'Académie de médecine.

Étranger.

Le choléra en Russie. — Jusqu'à présent, on a constaté 4.512 cas de choléra, dont 2.320 suivis de mort, dans les gouvernements de Samara, Saratof, Simbirsk, Astrakan, Nijni-Novgorod, Kasan, Ostroma, Yaroslaf, Bukou, Wyaka, Tchernikof, Perm et Wladimir, dans les villes de Kief et d'Ekaterinoslaf et dans les territoires du Syr-Dariu et de Smolensk.

La peste à San-Francisco. — On a constaté jusqu'à présent à San-Francisco 35 cas de peste bubonique, dont 20 suivis de mort. 20 malades sont en observation.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 21 Septembre.* — *Artères carotides primitives.* — Ont obtenu : MM. Pottecher, 13; Morize, 17; Massé (Jean), 10; Noël (Charles), 2; Morin (Alexandre), 11; Rongier, 9; Monod (Raoul), 17; Powilewicz, 9; Pinault (André), 16; Raymondaut, 8; Mlle Rosoff, 13; MM. Rœhrich, 14; Pineau (Alfred), 9; Rose, 15; Ruaud, 7; Roussel, 5; Michaux, 10. — *Absents* : MM. Rigoulet (Ancel), Perret, Pauliac, Rohillard, Parisi, Renard, Piersoa, Raphaël (Isaac); Mlle Rosenthal.

Pathologie. — *Séance du 23 Septembre.* — *Hydarthrose du genou.* — Ont obtenu : MM. Bourgon; Bortnowski, 3; Benoiste-Pilloeré, 17; Bessière, 9; Antonelli, 5; Cambassédès, 11; Baud, 8; Barety, 15; Ardillier, 10; Bruneau, 11; Buffet, 10; Buchet; Bideaux, 15; Barraud, 13; Abranowski, 9; Mlles Campergue, 6; Borch, 13; Cahen, 9. — *Absents* : MM. Barbaux, Arnaud.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira le 23 Mars 1908, devant la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour la nomination à trois places d'élèves internes en pharmacie des hôpitaux de Marseille sera ouvert le lundi 18 Novembre 1907, à 3 heures de l'après-midi, dans l'amphithéâtre des concours de l'Hôtel-Dieu de Marseille.

Les élèves qui voudront concourir devront se faire inscrire au secrétariat de l'Administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu, de 9 heures à midi et de 3 heures à 5 heures du soir, jusqu'au 11 Novembre inclusivement.

Service de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 16 Décembre 1907, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire pour l'admission aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires. Les programmes arrêtés le 31 Mai 1907 donnant les conditions de ces concours ont été insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre.

Prix de la Société médico-psychologique. — Année 1908. — *Prix Esquirol.* Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale.

Prix Aubanel (1.200 francs). — Question : « Des amnésies dans les lésions organiques et traumatiques du cerveau. »

Année 1909. — *Prix Esquirol.* Ce prix, d'une valeur de 200 francs, plus les œuvres de Baillarger, sera décerné au meilleur mémoire manuscrit sur un point de pathologie mentale.

Prix Moreau (de Tours, 200 francs). — Ce prix sera décerné au meilleur mémoire manuscrit ou imprimé, ou bien à la meilleure des thèses inaugurales soutenues en 1905 et en 1906, dans les Facultés de médecine de France, sur un sujet de pathologie mentale et nerveuse.

Prix Semelaigne (500 francs). — Question : « Histoire de l'origine et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale. »

RENSEIGNEMENTS

Très urgent : A jeune docteur capable et actif, on offre *poste vacant*, sans indemnité. Rapport 6.000 fr. minimum à 10.000, selon capacité et réussite. Beau pays ; clientèle assurée. Ecrire de suite : *P. M.*, n° 395.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois d'Octobre. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi à 5 heures. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Rouen : à louer très bel appartement occupé depuis 6 ans par docteur oculiste; position certaine. Pour renseignements, écrire à M. Tompin, ppre, 3, rue Flaubert, Rouen.

Jeune docteur, 30 ans, serait reconnaissant à confrère pouvant lui procurer place auprès de personne âgée, infirme ou malade, passant l'hiver dans le Midi et ayant besoin de soins médicaux continus. Ecrire *P. M.*, 392.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL À LA GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'HYGIÈNE DU MÉTROPOLITAIN

Depuis peu de temps, à Paris, les wagons de 1re classe du chemin de fer métropolitain sont munis de ventilateurs électriques destinés, en brassant l'air des voitures, à donner aux voyageurs une sensation de fraîcheur relative en même temps que l'illusion d'un renouvellement de l'atmosphère.

En ce qui regarde le confort, le progrès n'est point douteux. Que n'en est-il de même vis-à-vis de l'hygiène? Mais, il faut bien le reconnaître, après comme avant le ventilateur, l'hygiène ne cesse de demeurer déplorable. Rien de moins surprenant!

La présence de ventilateurs ne saurait, en effet, rien modifier aux multiples éléments d'insalubrité propres au « métro » et dépendant justement de son mode d'établissement et des conditions même de son utilisation.

Tout chemin de fer souterrain est par nature nécessairement malsain ; et, ce que l'on peut tenter, ce n'est pas de l'assainir totalement, mais de réduire au minimum les inconvénients qu'il présente.

A Paris, le grand défaut du métropolitain — défaut qu'il partage du reste avec tous les chemins de fer souterrains installés ailleurs — est d'avoir une aération défectueuse. L'atmosphère en est humide, de température élevée et à tel point chargée de poussières et d'odeurs plus ou moins nauséabondes que la respiration, à certaines heures au moins, devient vraiment pénible.

La viciation de l'air du tunnel tire sa source d'éléments divers. Les voyageurs qui circulent durant tout le jour en nombre considérable y contribuent pour une part importante ; par leur respiration, en effet, ils dégagent du gaz carbonique et de la vapeur d'eau, et ils émettent de plus des produits volatils plus ou moins toxiques et mal odorants. Les éléments nuisibles de telle origine sont loin de constituer une quantité négligeable. Des recherches récentes poursuivies par MM. Albert Lévy et Pécoul ont établi que partout la proportion de gaz carbonique contenu dans l'atmosphère du métropolitain est notablement supérieure à la proportion de 100 litres par 100 mètres cubes d'air admise comme maximum par les hygiénistes. Sur la ligne Vincennes-Porte-Maillot, cette teneur en certains points atteint, en effet, 150 litres, et sur toute la partie comprise entre la Bastille et l'extrémité Ouest de la ligne elle est toujours supérieure à 100 litres. De même, sur la ligne Villiers-Gambetta, la proportion d'anhydride carbonique s'élève jusqu'à 170 litres, et sur la ligne des boulevards extérieurs, elle dépasse partout 100 litres par 100 mètres cubes. Il est vrai qu'en certains locaux confinés, au Palais de Justice, à la première Chambre du tribunal civil, à la huitième Chambre correctionnelle, les analyses ont révélé des teneurs en gaz carbonique s'élevant à 191 et à 221 litres. Mais ces constatations montrent seu-

lement qu'il est des endroits plus malsains que les tunnels du métropolitain.

L'insalubrité de l'atmosphère du chemin de fer souterrain ne tient pas uniquement à la présence en quantité exagérée de gaz carbonique. Elle est due encore aux produits gazeux et miasmatiques excrétés par les voyageurs et dont la quantité suit du reste une même proportion que celle du gaz carbonique et de la vapeur d'eau dégagée par la respiration, aux poussières solides, siliceuses et ferrugineuses, provenant pour la meilleure part du ballast et de l'usure des rails par le frottement des roues, poussières que le passage de chaque train remet en circulation. Or, la quantité de ces poussières est loin d'être négligeable. Une enquête menée au Subway de New-York a montré que le poids des poussières produites par le frottement des sabots du frein peut être évaluée à 825 kilogrammes par kilomètre de voie ferrée.

*
* *

Comment remédier à ces diverses causes d'insalubrité, et le peut-on? A Paris, pour combattre le danger des poussières, la Compagnie du métropolitain, fort judicieusement, fait arroser chaque nuit le ballast avec des matières antiseptiques. Mais une telle mesure ne pallie que bien peu les inconvénients relevés. Beaucoup mieux vaudrait-il faire disparaître la cause principale de la production des poussières. C'est là un résultat que l'on pourrait obtenir, au moins pour une bonne part, en supprimant le ballast purement et simplement. De plus, on pourrait encore enlever une proportion notable des poussières restantes au moyen d'arrosages du souterrain, arrosages pratiqués la nuit durant le temps où le service est interrompu, à l'aide d'appareils pulvérisateurs circulant sur un wagon spécial. Cette dernière pratique aurait encore un avantage fort appréciable dans la circonstance, celui de rafraîchir l'atmosphère.

Ces divers moyens, cependant, ne sauraient suffire à réaliser de façon parfaite l'assainissement du réseau métropolitain. Diminuer les poussières, abaisser la température excessive, c'est assurément accomplir une besogne utile. Le principal de l'œuvre, le renouvellement de l'air, reste encore à faire. Ici, par exemple, les difficultés sont grandes quand les nécessités de l'établissement de la voie obligent, comme tel a été le cas pour la ligne Vincennes-Porte-Maillot, à réaliser sa construction en un tunnel continu. En des cas semblables, en effet, l'on ne peut espérer, comme on l'avait escompté pourtant, assurer le renouvellement de l'atmosphère par le refoulement de l'air sous la pression des trains lancés à toute vitesse. Reste seulement la ressource de la ventilation artificielle au moyen de machines; mais, celle-ci n'est vraiment pratique qu'à la condition de s'exercer sur de petites sections. Or, jusqu'ici, dans l'établissement du réseau métropolitain, il semble que personne n'ait songé à cette nécessité grande, de multiplier les rapports entre l'atmosphère intérieure du tunnel et le milieu extérieur.

Ainsi, sur la ligne allant de la place de la Nation à la porte Dauphine, les stations sont, à peu d'exceptions près, immédiatement en-dessous de la surface des boulevards extérieurs. Il eût été, partant, tout à fait aisé de construire toutes ces stations à ciel ouvert. Cette mesure si simple, qui aurait présenté de multiples avantages, entre autres celui de l'économie, n'a pourtant point été adoptée, et il a fallu l'accident de la station des Couronnes où périrent de nombreuses victimes pour montrer l'intérêt qu'il y aurait eu à avoir des stations recevant le jour et l'air. Aussi, depuis, a-t-on, en un ou deux points du parcours de la voie, enlevé partiellement la voûte séparant le tunnel de la chaussée, de façon à laisser directement pénétrer l'air et la lumière.

On le voit, la question de l'hygiène des métropolitains souterrains constitue un problème assez difficile à résoudre au point de vue pratique.

Il n'est point insoluble cependant et nullement disproportionné avec les ressources actuelles de l'art de l'ingénieur.

Georges Vitoux.

NÉCROLOGIE

Nous recevons, d'un de nos confrères, la lettre suivante, qui concerne le Docteur J. Decorse, mort récemment :

Mon cher Confrère.

« Permettez-moi de vous adresser quelques lignes au sujet de la disparition d'un des nôtres, encore tout jeune, M. Jules Decorse.

Il avait fait ses études à Paris et en dernier lieu avait été externe du Professeur Chantemesse, au Bastion 29. Il entra dans le cadre des médecins coloniaux dès que sa thèse fut passée.

Après un séjour pénible à Madagascar, d'où il rapportait les germes de la maladie qui devait l'enlever plus tard, Decorse revint à Paris fréquenter le Muséum et fut désigné ensuite pour accompagner la mission Chevalier du Congo au lac Tchad.

Notre camarade publia récemment son carnet de voyage sous ce même titre. Avec ses notes, il avait rapporté de cette pénible exploration une santé tout à fait délabrée.

Cela ne l'empêchait pas de repartir bientôt en mission en Tunisie, puis au Soudan, où il allait étudier l'élevage de l'autruche et celui des autres oiseaux à plumages. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur l'année passée, en cours de route.

Si Decorse s'était spécialisé dans les sciences naturelles, s'il écrivit également des articles intéressants sur diverses questions d'économie politique et d'ethnographie, il n'en demeurait pas moins un médecin savant et dévoué jusqu'à l'héroïsme.

Malade lui-même, il se levait de son lit, dans un poste soudanais où il était de passage, pour soigner un camarade peut-être moins malade que lui.

Lorsqu'il passa en Avril dernier à Saint-Louis pour rentrer en France, il refusait d'accepter de trop fréquentes invitations pour ne pas trop se séparer de ses compagnons de route. Plus jeunes et moins gradés que lui, ceux-ci pourraient croire, pensait-il, qu'il tenait à marquer les distances.

Decorse est revenu en France, prévoyant son état véritable, pour mourir d'un abcès au foie, suite de la dysenterie dont il ne s'était jamais débarrassé.

Le *Temps*, qui lui consacrait quelques lignes, a dit que son amour des voyages l'avait tué; n'est-ce pas aussi son dévouement et son courage?

Cet homme de trente-quatre ans laisse des frères encore jeunes et dont il était, je crois, le principal soutien. Il laisse aussi parmi ses amis le souvenir d'un homme de cœur et de conscience. Quoiqu'on en trouve encore beaucoup comme lui, dans ce pays et dans notre profession, il m'a semblé qu'il était bon de rappeler son nom une dernière fois, et je vous remercie par avance si vous pensez comme moi. »

L. d'Anfreville.

A travers le Monde

ANGLETERRE

Fusion de sociétés médicales en Angleterre. — Pour donner plus de vitalité à leurs réunions, pour diminuer les charges inhérentes au fonctionnement, aux publications des comptes rendus, un certain nombre de sociétés médicales anglaises ont décidé de se réunir, de fusionner, pour ne plus former qu'une société unique, qui prendra le nom de Royal society of medicine, avec des sections inhérentes aux diverses spécialités. Les sociétés, au nombre de quatorze, qui ont décidé de fusionner sont les suivantes avec la date de leur fondation : Royal medical and chirurgical Society (1805), Pathological Society (1846), Epidemiological Society (1850), Odontological Soc. of Great Britain (1856), Obstetrical Society (1858), Clinical Society (1867), Dermatological Society of London (1882), Gynæcological Soc. (1884), Neurological Soc. (1886), Laryngo-rhino-otological Association (1888), Laryngological Society of London (1893), Dermatological Soc. of Great Britain (1894), Electrotherapeutic Society (1901), Therapeutical Society (1902).

HONGRIE

Le ministère de l'Intérieur a autorisé le projet de construction, par la ville de Budapest, d'un hôpital pour 400 tuberculeux. En même temps, l'Etat a fait entrevoir une subvention pour participer aux frais de construction et d'entretien.

MAROC

M. H. de Rothschild s'est rendu à Tanger, accompagné de collaborateurs et d'auxiliaires, pour y établir à ses frais une ambulance destinée aux blessés de l'expédition française.

La Société de secours aux blessés militaires a, de son côté, établi un hôpital de campagne. Huit infirmiers professionnels et dix dames infirmières formeront le personnel de ce petit hôpital.

L'Union des Femmes de France est également prête à installer son ambulance et elle a procédé à l'envoi d'objets ou denrées à destination du Maroc.

SUISSE

Il vient de se créer à Genève une importante organisation sous le titre de Société universelle de la Croix-Blanche de Genève. Elle a pour objet de grouper les efforts faits dans tous les pays en vue de lutter contre la tuberculose, le cancer, les maladies épidémiques et infectieuses et les maladies sociales, telles que l'alcoolisme, etc. En font partie, entre autres : MM. Bole, conseiller du commerce extérieur de France à Paris ; François Deloncle, ministre plénipotentiaire et député de Cochinchine ; Raphaël Blanchard, membre de l'Académie de médecine de Paris ; Charles Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; Jules Harmand, ambassadeur, etc.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Debierre. — *Le cerveau et la moelle épinière, avec applications physiologiques et médico-chirurgicales.* 1 volume de 500 pages, avec 373 figures en noir et en couleur dans le texte et 14 planches hors texte (Alcan, éditeur, 1907).

« Il n'existe qu'une science en médecine, répétait Claude Bernard, et cette science est la physiologie, appliquée à l'état sain comme à l'état morbide. »

Il faut que le médecin se pénètre de cette vérité, éclatante surtout en neuropathologie, qu'il est impossible de porter un diagnostic précis et d'établir un traitement rationnel, sans connaître à fond l'anatomie et la physiologie.

Aussi, M. Debierre, non content de décrire dans ce nouveau volume les rouages si multiples de la machine nerveuse humaine, a entrepris de compléter la description anatomique par la narration succincte de la fonction régulière des différentes parties du névraxe et de leurs fonctions dévoyées en état morbide.

A la suite de chacune des parties consacrées aux centres nerveux, moelle, bulbe, tronc cérébral, cervelet et cerveau, sont jointes des considérations essentielles d'ordre physiologique et pathologique. Ainsi, se trouvent rattachées à l'étude anatomique de l'organe ses propriétés physiologiques et sa pathologie. C'est de l'*anatomie médicale*, suivant le mot de M. Landouzy.

Et c'est cette façon d'envisager le névraxe qui fait de ce livre, le compagnon utile de l'étudiant comme du médecin, du chirurgien et du philosophe.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1480. **R. Kraus** et **C. Levaditi.** — Handbuch der Technik und Methodik der Immunitätsforschung. Tome I. Livraison 1. 1 vol. gr. in-8°, de 368 pages, avec 1 planche hors texte en couleurs et 32 figures dans le texte. Prix : 15 marks. (Gustav Fischer, éditeur à Iéna.)

1481. — **P. Jousset.** — Prophylaxie de la tuberculose. 1 vol. in-8° de 172 pages. Prix : 2 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie aura lieu du 14 Octobre au 18 Décembre 1907, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de MM. BAR, DANLOS, BALZER, DE BEURMANN, CASTEX, QUEYRAT, HUDELO, MORESTIN, GASTOU, EMERY, Edmond FOURNIER, MILIAN, TERRIEN, LACAPÈRE, CATHELIN, PARIS, SABATIÉ, ROSTAINE.

Le cours sera complet en 99 leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre de la Clinique. Il commencera le lundi 14 Octobre 1907 et finira le mercredi 18 Décembre 1907.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours : MM. GAUCHER : Lésions élémentaires de la peau. Matière médicale dermatologique et médication hydrominérale. — BAR : Syphilis et grossesse. — DANLOS : Radiothérapie et traitement par les courants de haute fréquence. — BALZER : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — DE BEURMANN : Psoriasis. Lupus. Tuberculoses cutanées. Sporotrichoses. Traitement du lupus. — CASTEX : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — QUEYRAT : Blennorragie aiguë. Blennorragie chronique. Complications et traitement de la blennorragie. Les balanoposthites. Herpès. Végétations. Phimosis. Chancre mou. Chancre syphilitique. — HUDELO : Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurit et prurigo. Lichens, Pityriasis. Pemphigus. — MORESTIN : Chirurgie du lupus, des nævi et des tumeurs de la peau. Opérations esthétiques. — GASTOU : Maladies parasitaires du cuir chevelu : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Examen des cheveux et des poils dans les maladies parasitaires. Diagnostic dermatologique par les méthodes de laboratoire. Examen des squames, sérosité, sang, pus. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Electrothérapie. Photothérapie. Petite chirurgie dermatologique. — EMERY : Traitement de la syphilis. — Edmond FOURNIER : Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. — MILIAN : Syphilis tertiaire : Syphilides tuberculeuses. Syphilides ulcéreuses. Gommes. Ulcères de jambes. Syphilis de la langue, du voile du palais, des amygdales, du pharynx, du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Parasyphilis. Neurasthénie. Paralysie générale. Tabès. — TERRIEN : Syphilis oculaire. — LACAPÈRE : Pelade. Séborrhée et acnés. Eczéma acnéique. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. — CATHELIN : Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystite. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS : Zona. Dystrophies pigmentaires. Purpura. Morve et farcin. Actinomycose. Eléphantiasis. — SABATIÉ : Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshydrose. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. — ROSTAINE : Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermies. Sclérodermie. Lèpre.

Un cours semblable a lieu deux fois par an : le premier en Mai, Juin et Juillet ; le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Récompenses attribuées pour le zèle et le dévouement apportés à l'organisation, l'administration et le fonctionnement des Sociétés de tir territoriales et mixtes au cours de l'année 1906 :

Médaille d'argent avec lettre de félicitations et citation au Bulletin officiel. — M. Dresch (de Pontfaverger) ; — M. le médecin-major de première classe de l'armée territoriale Perrenot.

Lettres de félicitations avec citation au Bulletin officiel. — M. le médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale Céry ; — M. le médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale Dorel ; — M. le médecin aide-major de réserve Duruty.

Congrès français de médecine. — Le bureau du Congrès français de médecine rappelle que le Congrès qui siégera à Paris, les 14, 15 et 16 Octobre 1907, ouvrira le lundi 14 Octobre, à 9 heures du matin, à la Faculté de médecine de Paris.

Il informe les congressistes que la réduction de tarif accordée par les compagnies de chemins de fer pour leur voyage à Paris s'étendra aux membres de leur famille. Les billets seront valables du 8 Octobre au 23 Octobre inclus. Les demandes de billets doivent être adressées au plus tard le samedi 28 Septembre.

La cotisation de membre titulaire est fixée à 20 francs. Les étudiants en médecine pourront être admis comme membres associés en payant une cotisation de 10 francs.

Les souscriptions devront être envoyées à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès devra être adressé à MM. FERNAND BEZANÇON, *84, rue de Monceau, ou* VINCENT GRIFFON, *16, rue de l'Université, Paris.*

Corps de santé militaire. — M. Fournié, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 12e corps d'armée, est nommé au grade de médecin inspecteur dans la 1re section du cadre du corps de santé militaire, et désigné pour les fonctions de directeur du service de santé du 18e corps d'armée à Bordeaux.

— Sont promus : Au grade de médecin principal de 1re classe, MM. les médecins principaux de 2e classe, Dziewonski, Polin, Altemaire, Renaut, Léguer : au grade de médecin principal de 2e classe, MM. les médecins-majors de 1re classe, Clavelin, Petit, Brousse, Couillaut, Sanglé-Ferrière ; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe, Louis, Courtet, Guillaume, Spillmann, Arnavielhe, Maré, Barrier, Vialaneix, Destrez, Malafosse, Couturier ; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe, Dugrais, Tranchant, Guilbaumon, Thollon, Boigey, Borie, Guérin, Techoueyres, Talabère, Michel, Massol, Clément, Chapellier, Dusserre, Evrard.

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 1re classe. — M. Gerbault est nommé directeur du service de santé du 12e corps d'armée ; M. Monart est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Bourges ; M. Dubrulle est nommé médecin chef de l'hôpital militaire Villemanzy, à Lyon.

Médecins principaux de 2e classe. — M. Barois est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Toul ; M. de Santi est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Belfort ; M. Renaut est nommé médecin chef à l'Ecole Polytechnique.

Médecins-majors de 1re classe. — M. Billet passe à l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; M. Duval est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Poitiers ; M. Curlier est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Douai ; M. Rouget passe au 4e rég. d'artillerie ; M. Weiss est maintenu au 156e rég. d'infanterie ; M. Labanowski passe aux hôpitaux de la division d'Oran ; M. Pailloz passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel ; M. Gruet passe à l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; M. Olivier passe au 2e rég. d'artillerie ; M. Arnaud

passe à l'hôpital militaire de Marseille; M. Kein passe au 36e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Donnadieu passe au 64e rég. d'infanterie; M. Sire passe au 69e rég. d'artillerie; M. Lanusse-Crousse passe au 92e rég. d'infanterie; M. Laine passe au 40e rég. d'artillerie; M. Blum passe au 35e rég. d'infanterie; M. Fromont passe au 17e rég. d'infanterie; M. Teissier passe au 7e rég. d'artillerie; M. Vielle passe au 9e rég. d'infanterie; M. Moutet passe au 4e rég. de tirailleurs algériens; M. Moinet passe au 148e rég. d'infanterie; M. Dettling passe aux batteries à cheval du 13e rég. d'artillerie; M. Hirtz passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Garret passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Fournié passe au 24e rég. de dragons; M. Binet est affecté à l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé, et détaché à la 7e direction du ministère de la Guerre; M. Duhaut passe au 1er rég. d'artillerie; M. Oui passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Gauthier passe au 8e escadron du train des équipages militaires; M. Fadeuille passe au 9e rég. de chasseurs à cheval; M. Dumény passe au 4e rég. de chasseurs à cheval; M. Rabusson passe au 20e rég. de dragons; M. Rouffiandis passe au 12e bataillon d'artillerie à pied; M. Baron passe au 10e rég. de dragons; M. David passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie des Andelys; M. Angué passe au 15e bataillon d'artillerie à pied; M. Pigeon passe au 6e rég. de cuirassiers; M. Blondeau passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Wyart passe au 39e rég. d'infanterie; M. Savornin passe à l'école de gymnastique de Joinville; M. Antoine passe à la direction du service de santé du 9e corps d'armée; M. Laplanche est affecté au bataillon du 81e rég. d'infanterie, détaché en Crète.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. Périé est maintenu au 25e rég. d'artillerie; M. Lajoux est affecté à l'hôpital militaire du camp de Châlons; M. Pons passe au 40e rég. d'infanterie; M. Maitre passe au 113e rég. d'infanterie; M. Borderies passe au 144e rég. d'infanterie; M. Boussenot passe au 106e rég. d'infanterie; M. Carret passe au 8e rég. d'infanterie; M. Piétremont passe au 133e rég. d'infanterie; M. Moursou passe au 52e rég. d'infanterie; M. Béraud est affecté au bataillon du 81e rég. d'infanterie détaché en Crète; M. Alaux passe au 17e rég. de dragons; M. de Saint-Vincent de Parois passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Lhomme est affecté au bataillon du 81e rég. d'infanterie détaché en Crète; M. Mioreec est affecté au bataillon du 81e rég. d'infanterie détaché en Crète; M. Carayon passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Vignon passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Hornus passe au 89e rég. d'infanterie et M. Paitre, au 57e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. Chailly passe au 27e rég. d'infanterie; M. Mazot passe au 16e rég. de dragons; M. Minel passe au 6e bataillon de chasseurs à pied; M. Suffores passe au 21e rég. d'infanterie; M. Playoust passe au 17e rég. d'infanterie.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. A. Lucau, ancien médecin de la marine; de M. Guiraud, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

CONCOURS

Médecin adjoint de Bicêtre. — Un concours public pour la nomination à une place de médecin adjoint du service des aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière sera ouvert le lundi 25 Novembre 1907, à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saint-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs qui voudront concourir seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration, de midi à 3 heures, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, du lundi 21 Octobre au samedi 9 Novembre inclusivement.

Les candidats qui se présentent aux concours ouverts pour les places de médecin adjoint des quartiers d'aliénés dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière doivent justifier de la qualité de Français et être âgés de vingt-huit ans au moins.

Ils doivent justifier de cinq années de doctorat.

Pour les candidats ayant été internes en médecine dans les hôpitaux et hospices de Paris ou dans les asiles publics d'aliénés de la Seine, les années d'internat seront comptées comme années de doctorat.

Les candidats doivent se présenter au Service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés pourront demander leur inscription par lettre chargée.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 24 Septembre.* — *Articulation temporo-maxillaire.* — Ont obtenu : MM. Robert (L.-E.), 5; Moricaud, 11; Minoret, 16; Rigoulet (Pierre), 6; Morel (André), 5; Michel, 3; Pichancourt, 16; Monod (Lorenz), 13; Moineau, 12; Reynier (Jacques), 17; Penet, 6; Plotkin, 10; Modot (Henri), 3; Vaquette, 5; Trifaud, 14; Usse, 17; Siguret, 4; Ubago, 3; Wageon, 7. — *Absents* : MM. Pitaud, Pinard, Thibault, Sieura, Séménoff, Wéber.

Séance du 26 Septembre. — *Articulation de la hanche.* — Ont obtenu : MM. Speth, 14; Ziélenski, 14; Kopelman, 7; Toncluard, 16; Silva, 14; Sabatier, 8; Sikorav, 10; Thiers, 16; Thomas, 13; Sellet, 15; Testard, 14; Wiart (Louis), 14; Pétaud, 11; Sécheret 15; Surun, 13; Welsch, 9; Stréhaiano, 13; Vallerant, 13; Mlles Temkin, 14; Trélat, 17 1/2. — *Absents* : MM. Triquet, Viard (Marcel), Sarrazin, Teulière, Terrasson de Fougères, Térai, Schwartz.

Pathologie. — En l'absence de M. Guibé, la séance du mercredi 25 Septembre n'a point eu lieu et la prochaine séance est renvoyée au mercredi 2 Octobre.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

VIEUX PAPIERS

« Il y a déjà longtemps, disait La Bruyère, que l'on rit des médecins et que l'on s'en sert... Ceux qui se portent bien deviennent malades, il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. »

La mode de se gausser des médecins n'est pas nouvelle, et les diatribes modernes contre le corps médical ne diffèrent des critiques anciennes que par un peu plus d'âpreté et beaucoup moins d'esprit.

Le hasard m'a fait tomber sous les yeux un petit livre datant du milieu du siècle dernier et intitulé *Physiologie du médecin*; je ne puis résister au plaisir d'en reproduire quelques pages.

LE MÉDECIN DES DAMES

Si je n'étais pas ce que je suis, — c'est-à-dire rien du tout, position sociale la plus agréable de toutes, — je voudrais être médecin des dames.

Le médecin des dames a de nos jours remplacé le confesseur; et il est même encore plus que le confesseur, car il est le souverain directeur de l'âme et du corps de sa cliente. Une femme peut avoir des secrets pour son mari ou pour son amie la plus véritable (s'il existe des amies véritables); mais elle n'en a pas pour son docteur, qui, même pour traiter un simple coryza, exige préalablement que sa jolie malade lui déclare si le moral n'est pas attaqué.

Or, il n'est pas une femme — femme surtout — qui n'ait le moral plus ou moins attaqué.

L'une désire un cachemire vert, l'autre des boucles d'oreilles en diamants; celle-ci veut une calèche, celle-là une maison de campagne. Or, le meilleur moyen d'arriver à faire satisfaire par le mari tous ces goûts plus ou moins ruineux, c'est d'avoir une bonne petite maladie nerveuse qui rende inévitable l'intervention du médecin et du spécifique nommé plus haut.

Il faudrait qu'un mari fût un barbare pour ne pas faire l'emplette d'un cachemire vert ou d'une petite maison de campagne prescrite par la Faculté.

Quand les conseils du médecin ont produit leur effet, la jolie malade lui dit : — Docteur, vous êtes un homme charmant! — C'est la manière de remercier le mari.

Il y a des femmes qui, pour se poser agréablement dans le monde, touchent du piano, jouent la

comédie de société, ou pratiquent l'accordéon; d'autres se font des femmes de lettres et donnent des soirées où, sous l'appât d'un punch à la romaine qui n'arrive jamais, elles font avaler à leurs invités plusieurs élégies escortées de pas mal de rêveries! D'autres, enfin, privées de tous ces talents que nous aurons la politesse de nommer d'agrément, ne veulent pas renoncer au plaisir de poser aussi d'une manière quelconque; en conséquence, elles se posent en femmes malades.

De la sorte elles ont toujours un sujet de conversation inépuisable, chose la plus précieuse pour toute femme qui n'a rien à faire du matin au soir. Il est bien entendu qu'elle se crée alors une maladie dont les détails n'ont rien de disgracieux, — et les nerfs sont tout ce que l'on peut choisir de mieux.

Un médecin qui voudrait prouver à sa jolie cliente qu'elle est bien portante quand elle veut être malade, serait un être bien peu intelligent; aussi a-t-il toujours quelque remède à prescrire pour combattre cette terrible maladie. L'ordonnance de l'emploi le plus fréquent consiste en un verre d'eau filtrée, dans lequel on fait dissoudre avec le plus grand soin quelques *centigrammes* de cette substance blanche que l'on vend chez les pharmaciens et aussi chez les épiciers, sous le nom de sucre; puis on ajoute à cette potion quelques gouttes d'une petite fiole qui sent, à s'y méprendre, l'eau de fleurs d'oranger.

Et voilà une femme sauvée! — au moins pour quelques jours.

Le médecin de dames est presque toujours attaché à quelque théâtre, et il peut encore continuer dans les coulisses son rôle de Français galant, en accédant à tous les caprices des actrices à la mode, qui désirent avoir un certificat de maladie pour pouvoir aller faire une partie de campagne ou assister aux courses de Chantilly.

Une autre spécialité de médecin de dames, c'est d'être d'une force prodigieuse pour savoir choisir des nourrices. Ce sont des gourmets-jurés que l'on consulte et que l'on écoute religieusement toutes les fois qu'il s'agit de décider entre une grosse Alsacienne ou une appétissante Cauchoise. Et ne croyez pas que ces fonctions soient puériles. Plusieurs docteurs des plus à la mode ont dû leur vogue et toutes sortes de croix d'honneur pour le talent avec lequel ils savent déguster le lait qui leur est soumis.

Ils reconnaissent le cru, rien qu'à une simple goutte!

Ce sont les Brillat-Savarin du bureau des nourrices!

LES DOCTEURS EN JUPON

Les vieilles femmes, en général, et les vieilles portières, en particulier, ont une passion véritable pour la médecine, et cette passion, que je ne crains pas de qualifier de malheureuse, vient encore puissamment en aide aux ravages exercés par le vulgaire des docteurs patentés.

Les portières surtout sont incorrigibles sur ce point, et rien ne peut leur ôter de l'idée que les médecins ne sont que des ânes et que les seuls remèdes qui puissent guérir sont les remèdes dits de *bonnes femmes*, — qualification qui me semble bien risquée si on l'applique aux vieilles portières. — Enfin, n'importe!

Non contentes d'occuper leurs vieux loisirs en faisant des ménages, de la soupe aux choux et des cancans, les portières veulent encore faire de la médecine.

Le dictionnaire complet des remèdes prescrits par ces hippocrates en jupon serait très curieux, mais tiendrait au moins vingt-cinq volumes in-folio, attendu que dans chaque pays, dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque quartier, les vieilles femmes ont, sur une même maladie, des manières de voir totalement différentes et des remèdes non moins variés.

Néanmoins, il est certains points sur lesquels toutes les portières du monde sont entièrement d'accord. D'abord, elles reconnaissent à l'unanimité que la diète prescrite par les médecins dans la plupart des maladies est une chose monstrueuse; aussi on ne leur ôtera jamais de la tête que presque tous les malades meurent de faim.

En conséquence, toute portière qui a pris un locataire en affection ne manque jamais de venir, lorsqu'il est malade, lui prodiguer les conseils les plus nourrissants, et au lieu du bouillon de veau qui ne sert qu'à creuser l'estomac, elle lui fait prendre une bonne assiétée de soupe au lard émaillée de haricots blancs et de quelques petites tranches de cervelas à l'ail, pour relever l'appétit.

C'est inouï, la quantité de cervelas à l'ail qui est pêchée chaque jour au fond des tasses de bouillon apportées par les familles aux malades de l'Hôtel-Dieu et des autres hôpitaux de Paris! Le jambon est aussi regardé comme excellent pour l'estomac des malades et des convalescents: aussi les concierges des hôpitaux font-ils concurrence aux employés de l'octroi et connaissent-ils parfaitement toutes les manières dont on cherche à dissimuler un jambon, un pâté de veau froid ou un gigot.

Un autre principe général de la médecine des bonnes femmes, c'est que tout noyé ne meurt que par suite de la grande quantité d'eau qu'il a avalée; en conséquence, lorsqu'on retire un pauvre diable à moitié mort du fond de la rivière, s'il se trouve dans les environs une bonne femme, son affaire est faite: on le pend la tête en bas, jusqu'à ce qu'il ait rendu toute l'eau qui le gênait.

Quand il est bien mort, la bonne femme explique à l'assistance qui l'entoure que le noyé est mort parce qu'on ne l'avait pas pendu assez vite.

Quant aux bosses que se procurent les gamins en se culbutant sur le pavé, il est aussi reconnu à l'unanimité par les mêmes docteurs qu'on les guérit parfaitement en appliquant sur ladite bosse

une pièce de cinq francs, et sur ladite pièce plusieurs bons coups de poing.

Le patient hurle, mais la bonne femme prétend que ça lui fait beaucoup de bien.

La colique était un mal trop vulgaire, mais aussi trop poignant pour ne pas éveiller le génie inventif des Esculapes en bonnet à barbe; aussi le nombre des recettes bonnes *pour* la colique est-il immense. Il nous suffira de dire que l'on n'a que l'embarras du choix entre une omelette aux fines herbes appliquée brûlante sur le creux de l'estomac, ou l'absorption immédiate d'une bouteille de vin dans laquelle on a fait infuser du genièvre, deux gousses d'ail, trois onces de cassonade et une pincée de tabac d'Espagne.

C'est là un remède souverain, il est rare que la même personne le prenne deux fois de suite.

Les maux de dents étant produits par la présence d'un petit ver blanc qu'on nomme *asticot*, la bonne femme, à laquelle on a recours, se met immédiatement à sa chasse avec une aiguille à tricoter, et à force de fouiller, de fouiller, elle finit par amener... un bon morceau de la gencive.

Quant au brigand d'asticot, il sait toujours se réfugier au fond de la mâchoire.

Dieu vous délivre à tout jamais des *bonnes femmes !*

Jugez d'après cela de ce que doivent être les *mauvaises!* P. D.

A travers le Monde

ANGLETERRE

L'augmentation des dépenses d'assistance publique pour l'Angleterre et le pays de Galles a passé de 211.000.000 de francs en 1890 à 360.000.000 de francs en 1905 ; cette dernière somme correspond à une charge de 10 fr. 50 par habitant. Le nombre des indigents assistés en 1905 a été de 898.000 ; à Londres, l'assistance de 143.000 indigents a coûté 100.500.000 francs.

PENSYLVANIE

Un crédit de 5.000.000 de francs est mis à la disposition de l'Office de la santé publique pour la création d'un dispensaire antituberculeux dans chacun des 67 comtés de l'Etat. On projette, en outre, la construction, dans des forêts domaniales, de deux sanatoriums ; ceux-ci seront composés d'une infirmerie pour les cas avancés et, pour les malades encore valides, de cottages en bois ; lorsqu'ils seront rétablis, les tuberculeux pourront être employés à des travaux forestiers.

ÉTATS-UNIS

Un crédit de 7.500.000 francs vient d'être voté pour l'exécution, à New-York, de travaux hospitaliers. Ces travaux comprendront, notamment, la construction d'un pavillon pour le logement des infirmières de l'hôpital d'enfants de Randall's Island (1.000.000 de francs), d'une école et de logements pour les infirmières de l'hôpital de Kings County (1.250.000 francs), de nouveaux dortoirs à la « Farm Colony » (1.000.000 de francs), l'agrandissement du quartier de tuberculeux à l'hôpital de Blackwell's Island (900.000 francs), la construction d'un pavillon d'habitation pour les médecins résidents de l'hôpital métropolitain (400.000 francs).

LIVRES NOUVEAUX

P. Verdun. — *Précis de Parasitologie humaine.* Un vol. in-18 de 727 pages, avec 310 figures et 4 planches en couleur, Paris, 1907, Prix : 8 francs. (Octave Doin, éditeur.)

En ces dernières années, l'étude de la parasitologie a pris en médecine une place des plus importantes due en grande part aux conditions nouvelles créées par les entreprises coloniales aujourd'hui si multipliées.

Pour cette raison, médecins et étudiants trouveront un réel bénéfice à disposer d'un livre suffisamment clair et précis propre à les guider dans l'étude des nombreux organismes, tant végétaux qu'animaux, qui jouent un rôle dans notre pathologie. Et c'est justement le but que remplit le mieux du monde le nouvel ouvrage que vient de publier M. P. Verdun, professeur de zoologie médicale et pharmaceutique à la Faculté de médecine de Lille. Accompagné de nombreuses figures, judicieusement choisies et soigneusement dessinées, ce livre, qui enregistre les découvertes les plus récentes de la science, paraît donc appelé à rendre de réels services à ses lecteurs.

Georges Vitoux.

Félix Le Dantec. — *Eléments de philosophie biologique.* 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Félix Alcan, éditeur).

L'auteur s'attache à montrer que, à côté de la méthode générale des sciences physiques, la biologie peut employer aussi une méthode propre qui en fait une science fermée. Et, comme les résultats obtenus par ces deux méthodes concordent rigoureusement, il semble qu'il n'y ait rien dans la vie qui soit inaccessible à la mécanique.

C'est à cette démonstration qu'est consacrée la première partie du livre de M. Le Dantec. Dans la seconde, l'auteur prouve qu'il en est bien ainsi, en étudiant les questions les plus propres à illustrer les méthodes exposées dans la première. Il s'applique surtout à donner une formule scientifique à l'évolution individuelle et à l'hérédité des caractères acquis, ce qui conduit naturellement à la formation des espèces et à la loi biogénétique. R. R.

BIBLIOGRAPHIE

1481. — **M. Arthus.** — Précis de chimie physiologique. *Cinquième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8° de la *Collection de Précis médicaux*, de XI-427 pages, avec 111 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs. Cartonné toile souple. Prix : 6 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Bibliothèque. — MM. les étudiants sont informés qu'ils sont tenus de présenter leur carte d'immatriculation pour être admis à la Bibliothèque.

A partir du 16 Novembre, l'entrée de la Bibliothèque sera refusée à tout étudiant qui ne présentera pas sa carte d'immatriculation.

Nul ne peut prendre part aux travaux de la Faculté (cours, cliniques, bibliothèque, travaux pratiques réglementaires ou facultatifs, travaux de laboratoire) sans être porté sur le registre d'immatriculation. (Décret du 21 Juillet 1897.) Voir l'affiche: Immatriculation, inscriptions, etc.

Examens. — MM. les candidats ajournés avant le 31 Mai 1908 pourront renouveler leurs épreuves, savoir : 1° L'épreuve pratique de dissection, à partir du 1er Juin 1908 ; 2° L'épreuve pratique de médecine opératoire, à partir du 6 Avril et à partir du 1er Juin 1908.

Les épreuves orales seront renouvelées : 1° A partir du 1er Juin pour les candidats ayant échoué avant le 3 Mai; 2° A partir du 15 Juin pour les candidats ayant échoué après le 3 et avant le 31 Mai.

Les candidats admis à renouveler l'épreuve pratique de médecine opératoire à partir du 6 Avril consigneront les 23 et 24 Mars. Les candidats qui ne pourront renouveler cette épreuve qu'à partir du 1er Juin, consigneront les 11, 12, 18 et 19 Mai inclusivement, dernier délai.

Pour les épreuves autres que la médecine opératoire, les candidats ajournés avant le 3 Mai consigneront les 11, 12, 18 et 19 Mai inclusivement, dernier délai, pour passer à partir du 1er Juin. Les candidats ajournés après le 3 et avant le 31 Mai, consigneront les 1er et 2 Juin, pour passer à partir du 15 Juin. Ils seront tenus de déclarer, en consignant, la date exacte de leur échec. Les élèves ajournés après le 31 Mai à un examen, quelle qu'en soit la nature, ne pourront plus se présenter avant les vacances. MM. les étudiants sont prévenus que ces dispositions seront rigoureusement appliquées.

N. B. — Les sessions extraordinaires de Juin et Juillet 1908 ne seront ouvertes qu'en tenant compte des dispositions de l'article 4 du décret du 24 Juillet 1899, et l'article 1er du décret du 20 Mai 1902.

Doctorat. — Session de Novembre 1907 à Février 1908. — 2e Examen. — Seront admis les candidats pourvus de huit inscriptions non périmées. Les consignations seront reçues le lundi et le mardi de chaque semaine, de midi à 3 heures, du 7 Octobre 1907 au 21 Janvier 1908. La session aura lieu d'Octobre 1907 au 16 Février 1908. MM. les candidats qui n'auront point subi le 2e examen avant la clôture du registre des inscriptions de Janvier 1908 ne pourront prendre la 10e inscription qu'en vertu d'une autorisation spéciale de la commission scolaire. Par suite, ils ne seront admis à prendre part aux travaux pratiques de chimie pathologique et de médecine opératoire que sur leur demande, et si le service le permet.

Les candidats ajournés avant le 16 Février 1908 pourront se présenter de nouveau dans une session qui aura lieu du 4 au 9 Mai 1908. Pour cette dernière session, les consignations seront reçues les 6 et 7 Avril 1908. Toutefois, MM. les candidats seront soumis, selon les cas, aux délais d'ajournement fixés par le décret du 24 Juillet 1899.

Session de Mars à Mai 1908. — 1er *Examen*. — Seront admis les candidats pourvus de six inscriptions non périmées, et ayant disséqué pendant deux semestres. Les consignations seront reçues les 21, 22, 24 et 25 Février 1908. La session commencera le 9 Mars 1908.

N. B. — En se présentant au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, pour consigner, MM. les étudiants devront être munis de leur feuille d'inscriptions.

Exercices de dissection. — Classement dans les pavillons de dissection. (Ecole pratique de la Faculté et amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux).

I. *Etudiants de 2e année de dissection.* — Les étudiants de 2e année de dissection sont appelés et classés dans les pavillons de la Faculté et de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, d'après la note obtenue pendant la première année de dissection.

Seront inscrits et convoqués d'office, pour le choix des pavillons, les étudiants qui auront pris la 4e inscription en Juillet, à la Faculté de médecine de Paris.

Sont invités à demander, par écrit, leur inscription, avant le 15 Septembre, les étudiants qui seraient en cours irrégulier d'études, et qui n'auraient pas disséqué pendant deux semestres, — ou qui auraient pris la 4e inscription dans une Faculté ou Ecole des départements (le dossier des élèves venant de province devra être parvenu à Paris avant le 15 Septembre).

Le classement aura lieu au petit amphithéâtre de la Faculté, à 9 heures du matin, le lundi 21 Octobre 1907. Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque étudiant inscrit. (Faire connaître les changements d'adresse, s'il y a lieu).

II. *Etudiants de 1re année de dissection.* — Ces étudiants seront classés et convoqués d'après l'ordre de leur inscription à la Faculté. Les étudiants appelés sous les drapeaux sont priés d'en informer le Doyen aussitôt que possible.

Accouchements et gynécologie. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir :

1° *Accouchements.* — Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Paquy, ancien chef de clinique, et M. Mouchotte, chef de clinique.

Ce cours a commencé le lundi 23 Septembre 1907, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois; il a lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque.

2° *Gynécologie.* — Cours clinique et pratique de gynécologie, par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de M. Le Masson. Ce cours commencera à la clinique Baudelocque le mercredi 20 Novembre 1907, à 10 heures du matin, et aura lieu les jours suivants à la même heure.

Il sera complet en 18 leçons.

Le nombre des élèves est limité à douze. Si les inscriptions dépassaient ce chiffre, il y aurait un cours supplémentaire.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur De Lapersonne, assisté de MM. Minthier, Cantonnet et Pley, commencera le mardi 22 Octobre prochain, à 3 heures (amphithéâtre Dupuytren), un *cours pratique* d'ophtalmologie.

Ce cours, qui sera complet en 21 leçons, aura lieu tous les jours et sera suivi de démonstrations cliniques et d'exercices pratiques.

Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont nommés médecins aides-majors de 2e classe, MM. Desquiens, Langlois, Leduc, Walther.

— Médecins aides-majors de 2e classe. Sont affectés : MM. Bellot, hôpital d'instruction du Val-de-Grâce (laboratoire de bactériologie); Jandot dit Danjou, hôpital Villemanzy à Lyon; Legrand, hôpital d'instruction du Val-de-Grâce (diagnostic chirurgical spécial); Perret, hôpital Villemanzy à Lyon; Bercher, 81e rég. d'infanterie; De Person, hôpital Saint-Martin, Paris; Cristau, hôpital Saint-Martin, Paris; Bonnenfant, hôpital de Versailles; Rouch, hôpital Saint-Martin, Paris; Jeandin, hôpital Bégin, Saint-Mandé; Pagnier, hôpital Bégin, Saint-Mandé; Christiany, hôpital de Versailles; Favet, hôpital

Bégin, Saint-Mandé; Laurent, hôpital Bégin, Saint-Mandé; Billet, 7e rég. d'artillerie; Cayrel, hôpital de Versailles; Cavarroc, hôpital de Versailles; Bech, hôpital de Marseille; Courboulès, 3e rég. de chasseurs à cheval; Jacquemart, hospice mixte de Reims; Heuraux, hôpital de Nancy; Contant, hôpital de Lille; Lefébure, 140e rég. d'infanterie; Decour, hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; Mathieu de Fossey, hospice de Tours; Médan, hôpital de Toulouse; Lancelot, hôpital de Rennes; Legendre, hôpital de Bordeaux; Renoux, hôpital de Marseille; Pouchet, 6e rég. de cuirassiers; Aulong, hôpital de Lille; Lescuyer, hôpital de Rennes; Chabardès, hôpital de Bordeaux; Batier, hôpital de Lille; Rouzaud, hôpital de Toulouse; Dubulen, hospice de Besançon; Blanc, hôpitaux de la division d'Oran; Torresse, hôpitaux de la division d'Alger; Mercier (Marie-Adolphe-Eugène), 116e rég. d'infanterie; Gand, hôpital de Rennes; Pitois, 48e rég. d'infanterie; Pichet, hôpital de Briançon; Fonvielle, hôpital de Nancy; Mercier (Pierre-Georges), hôpital de Belfort; Ufferte, hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; Roussille, hôpital de Toulouse; Mahot, hôpitaux de la division d'Oran; Moy, hôpitaux de la division de Constantine; Morras, hôpitaux de la division de Constantine; Bertaux, hôpital de Nancy; Anglade, hôpital de Lille; Heyraud, hôpital de Bordeaux; Odinot, hôpital de Marseille; Richard, hôpital de Marseille; Richard, hôpital de Toul; Vialle, hôpitaux de la division d'Alger; Paris, hospice de Verdun; Roussel, 42e rég. d'infanterie; Vallot, hospice de Verdun; Nicod, hôpital de Belfort; Clot, hospice de Verdun; Toinon, hôpital de Belfort; Solle, hôpital de Toul; Simoni, hôpital de Bastia; Minouflet, 149e rég. d'infanterie; Larrazet, hôpital de Toul; Théron, hospice de Langres; Boisseau, 153e rég. d'infanterie.

Exercices du service de santé. — Des exercices spéciaux du service de santé auront lieu dans le gouvernement militaire de Paris, pour le personnel médical et infirmiers du gouvernement militaire de Paris et des 3e, 4e et 5e corps d'armée.

Ces exercices, qui seront dirigés au point de vue technique par M. le médecin principal de 1re classe Rillot, médecin-chef de l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris, comporteront le développement d'un programme militaire et technique destiné à permettre aux médecins de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale de perfectionner leur instruction professionnelle, au moyen d'une série d'applications pratiques faites tant sur le terrain que dans les formations sanitaires qui fonctionneront avec un certain nombre de blessés fictifs.

Le personnel convoqué appartient aux régiments du gouvernement militaire de Paris, des 3e, 4e et 5e corps d'armée; en plus des médecins normalement convoqués pour entrer dans la constitution des formations sanitaires, tous les médecins de la réserve et de l'armée territoriale sont invités instamment à suivre, en spectateurs, les opérations des exercices spéciaux. Toutes les facilités leur seront ménagées pour qu'ils puissent se rendre facilement sur les terrains de combat et sur les centres de fonctionnement des formations qui ont été choisis à proximité des voies ferrées et de gares commodes.

Les infirmiers appartiennent aux sections du gouvernement militaire et aux 3e, 4e et 5e sections actives et territoriales.

Les troupes de manœuvres seront fournies par la 10e division d'infanterie qui en fournira le noyau et sera renforcée par des unités empruntées aux autres corps de la garnison.

Le programme comprendra les journées des 5, 6, 7, 8 et 9 Octobre.

Les manœuvres se termineront par l'installation d'un hôpital auxiliaire par la Société de secours aux blessés.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés : en Indo-Chine, MM. Talbot, Imhert, médecins-majors de 2e classe; au corps d'occupation de Chine, M. Ledoux, médecin-major de 2e classe; en Mauritanie, MM. les médecins-majors de 2e classe May et Couvy; en France, M. Camail, médecin-major de 1re classe; MM. Grilliat, Esquer, médecins-majors de 2e classe; MM. Castueil, David, Fleury, Heusch, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont promus dans le corps de santé des troupes coloniales, au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe Jousset, David.

— MM. les médecins-majors de 1re classe Grognier et Jacquin sont désignés pour servir en Afrique occidentale.

Ecoles d'infirmières. — Les demandes d'admission à l'Ecole des infirmières de l'Assistance publique, à l'hospice de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, doivent être adressées au directeur de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, 3, avenue Victoria, avant le 5 Octobre 1907, dernier délai.

L'examen aura lieu du 16 au 19 Octobre pour les candidats dont l'aptitude physique aura été reconnue à la suite de l'examen médical, qui aura lieu du 13 au 15.

Études sur l'ankylostomiase. — Le docteur allemand Michel Weinberg et le docteur russe Rominongo, chargés par leurs gouvernements respectifs de procéder à une enquête sur l'ankylostomiase dans les centres miniers du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de l'Aveyron et de la Saône-et-Loire, viennent d'arriver à Decazeville, où ils séjourneront une quinzaine de jours.

Colonies françaises.

La peste à Oran. — On signale à Oran plusieurs cas de peste. Toutes les mesures ont été prises pour empêcher l'extension de l'épidémie qui paraît actuellement enrayée.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 28 Septembre.* — *Configuration extérieure et rapports du rectum chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Virenque, 16; Vincotte, 14; Trzaskovsky, 5; Thibault, 3; Sorel, 7; Vérnt, 3; Schmiergeld, 2; Sckmarine, 9; Schilmann, 13; Thibierge, 18; Verne, 13; Sax, 16 1/2. — *Absent* : M. Weisweiler.

RENSEIGNEMENTS

Bon poste médical à prendre dans localité agréable de Seine-et-Oise. S'adress. à MM. Nicolle, 9, rue Racine, Paris.

Rouen : à louer très bel appartement occupé depuis 6 ans par docteur oculiste; position certaine. Pour renseignements, écrire à M. Toupin, ppre, 3, rue Flaubert, Rouen.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

AUTOUR DU XIVe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE

Il y a quelque temps, dans une *Chronique* parue ici même et consacrée au dernier Congrès contre l'Alcoolisme de Stockholm, M. Legrain faisait ressortir que, « dans la plupart des Congrès, c'est à côté et en dehors qu'on travaille le plus, et le plus fructueusement ». Je crois qu'on peut rééditer cette remarque à propos du Congrès d'Hygiène et de Démographie qui s'est tenu la semaine dernière à Berlin. Les travaux mêmes de ce Congrès, pour intéressants qu'ils aient été, n'ont mis au jour aucune découverte sensationnelle, n'ont marqué aucun progrès important dans la science de l'Hygiène : ce qui avait attiré, je crois, un si grand nombre de congressistes étrangers à Berlin, c'était le désir de voir comment les Allemands, passés maîtres depuis si longtemps en matière d'Hygiène, ont organisé dans leur pays la « Lutte pour l'Hygiène » et quels sont les profits qu'ils en ont retirés jusqu'ici, d'après les enseignements des Pettenkofer, Virchow, Robert Koch, et de leurs élèves.

Je n'ai ni l'intention, ni la prétention d'exposer, même sommairement, l'organisation de l'Hygiène publique en Allemagne, son but, ses moyens, ses résultats. Ce que je veux, c'est marquer simplement, en quelques notes brèves, ce que j'ai vu, ce que nous avons tous pu voir à Berlin.

* * *

Parlons d'abord de l'Exposition d'Hygiène, installée dans le palais même du Reichstag, où siégeait le Congrès.

Organisée grâce au concours du Chancelier de l'Empire, des Ministres de l'Instruction publique et des Cultes, des Finances, des Travaux publics et du Président du Reichstag, richement dotée par

les Instituts hygiéniques universitaires, les Municipalités et un grand nombre d'établissements industriels et commerciaux, cette Exposition, parfaitement conçue, avait pour but « de présenter, de la façon la plus propre à frapper la vue et l'esprit, un aperçu très complet des conquêtes réalisées dans le domaine de l'Hygiène ».

Cette exposition, faisant suite à l'Exposition spéciale des villes allemandes ayant plus de 100.000 habitants, qui avait été si brillamment réunie à Dresde il y a trois ans, avait aussi — il n'est que juste de le reconnaître — pour but de témoigner des efforts considérables faits par l'Allemagne, ses Instituts scientifiques, ses administrations publiques et ses habitants à divers titres, dans l'application pratique de l'Hygiène.

En se rendant aux séances, les congressistes pouvaient ainsi chaque jour prendre une véritable « leçon de choses », constater *de visu* les admirables résultats des recherches expérimentales poursuivies inlassablement par de nombreux et patients travailleurs dans les divers Instituts d'hygiène d'Allemagne relativement à l'étiologie, à l'anatomie pathologique, à la prophylaxie et à la thérapeutique des maladies infectieuses. Je signale notamment, en passant, les admirables pièces anatomiques et préparations microscopiques exposées par l'Office impérial d'Hygiène; les belles cultures microbiennes de l'Institut royal pour les maladies infectieuses; l'intéressante collection de glossines, anophèles, tiques, serpents venimeux du même Institut, etc.; l'exposition tout à fait remarquable de l'Institut d'hygiène de l'Ecole supérieure vétérinaire de Berlin (organes d'animaux d'abattoir qui étaient atteints de maladies contagieuses transmissibles à l'homme — tuberculose, morve, anthrax, etc. —; parasites animaux et organes de parasites animaux transmissibles à l'homme par les aliments — cysticerques, ténias, trichine —; collection de bactéries pouvant être transmises à l'homme par la viande ou le lait, etc...).

Des tableaux muraux, des cartes, des reproductions plastiques en forme de cônes, cylindres, cubes, prismes, etc., permettaient de juger, d'un coup d'œil, des résultats obtenus en Allemagne — et, comparativement, dans les autres pays d'Europe — par l'application des diverses mesures prophylactiques contre les maladies infectieuses. En ce qui concerne particulièrement la fièvre typhoïde, la tuberculose, et surtout la variole et la rage, les Français ont pu faire plus d'une comparaison désavantageuse — disons mieux : désolante — pour leur pays.

Par contre l'Alcoolisme — pas plus qu'en France, pas plus qu'ailleurs — n'a sensiblement perdu de terrain en Allemagne, malgré toutes les mesures législatives prises contre lui, malgré la propagande la plus variée faite par diverses Ligues et Sociétés, en particulier par la Société allemande contre l'abus des boissons alcooliques, de Berlin.

L'Hygiène des Nourrissons, qui nous préoccupe si vivement en France et qui a d'ailleurs donné chez nous les admirables résultats qu'on connaît, ne laisse pas l'Allemagne indifférente, malgré la natalité considérable de cette nation : d'année en année, ce pays marque des progrès nouveaux dans cette branche de l'hygiène, et nul doute que, là encore, il ne tarde à nous égaler et peut-être à nous dépasser.

Je n'en finirais pas si je devais même simplement énumérer tout ce que j'ai vu à cette intéressante Exposition d'Hygiène de Berlin : plans d'hôpitaux, de sanatoriums, d'écoles, de casernes, de prisons, de logements ouvriers, de bains populaires; systèmes divers d'approvisionnement des villes en eau potable; systèmes d'évacuation des eaux d'égouts et de résidus industriels; systèmes d'enlèvement, de combustion ou de transformation des ordures ménagères; plans de champs d'épandage, modèles d'installations pour clarification des eaux d'égouts par procédés biologiques ou par procédés chimiques; appareils et établissements crématoires; dépôts mortuaires, si nombreux en Allemagne; procédés de nettoiement des rues; systèmes et appareils de désinfection pour hôpitaux, navires, maisons particulières, voitures, wagons de chemins de fer, etc.; moyens pour pratiquer la dératisation, notamment sur les navires; systèmes et appareils d'aération, de chauffage et d'éclairage; appareils et ustensiles pour laboratoires de recherches scientifiques; dessins et moulages pour l'enseignement de l'hygiène dans les établissements d'instruction, parmi lesquels il faut citer, entre autres, comme des modèles les moulages coloriés de Rœder, représentant les différentes sortes d'excréments normaux et pathologiques du nourrisson, etc.

Je mentionnerai seulement, pour terminer, dans la section des « Maladies professionnelles », l'intéressante exposition de l'Institut império-royal de médecine légale de Vienne, relative aux dégâts matériels et lésions organiques causés par la foudre et les courants électriques, et la très curieuse exposition de la Société allemande pour la lutte contre le Charlatanisme, où nos confrères ont pu prendre connaissance des innombrables moyens mis en œuvre par les charlatans passés et présents pour attirer à eux la clientèle crédule et payante, et aussi de l'insuffisance des armes dont nous disposons pour les combattre.

*
* *

Sortis de l'Exposition d'Hygiène et sans quitter Berlin, les congressistes n'avaient que l'embarras du choix pour étudier *de visu* les multiples questions dont l'Exposition synthétisait les méthodes et la plupart des résultats. C'est ainsi que les Instituts scientifiques, tels que ceux de l'Office sanitaire impérial, centre d'études hygiéniques

et de documentation administrative pour l'Empire allemand tout entier; l'Institut royal de Berlin pour les maladies contagieuses; l'Institut d'hygiène de l'Université de Berlin; la Section médicale du Ministère de la Guerre prussien, leur étaient largement ouverts.

D'autre part, la ville de Berlin elle-même avait tenu à montrer comment, depuis trente-cinq ans, elle a su se transformer hygiéniquement, et d'une ville, connue par sa saleté, son incommodité et presque sa laideur, devenir, depuis ce temps relativement court, et peu à peu, l'une des capitales les plus salubres, les plus propres et les plus belles de l'Europe.

Un Comité local s'était d'ailleurs constitué dont les membres se mirent, avec la plus grande complaisance, à la disposition des congressistes pour leur faire visiter par petits groupes tous les établissements publics (Instituts, musées, hôpitaux, écoles, casernes, prisons, sanatoriums, bains publics, etc.) et même privés (usines, grands magasins), ainsi que tous les services municipaux (eaux, égouts, désinfection, etc.), susceptibles de les intéresser au point de vue de l'hygiène.

Je me propose, du reste, de décrire prochainement ce qui, dans ces visites, m'a paru plus particulièrement intéressant pour le médecin.

J. Dumont.

CORRESPONDANCE

A propos de l'article de M. Caboche *Sur le rôle de la muqueuse pituitaire dans la pathogénie du lupus vulgaire de la face* paru dans le n° 77, 25 Septembre 1907, nous recevons la lettre suivante :

Je vous serai obligé de bien vouloir faire passer dans votre prochain numéro de *La Presse Médicale* une petite rectification :

Dans une lettre qu'il nous adresse, M. Brocq nous fait remarquer que notre article paru dans *La Presse Médicale* du 25 Septembre laisse croire qu'il n'attache aucune importance aux lésions de la pituitaire comme facteur étiologique du lupus cutané, alors que, depuis longtemps déjà, il soutient que la plupart des lupus du nez ne sont que la propagation à la peau d'un lupus de la muqueuse.

C'est, en effet, par erreur que, dans notre très rapide esquisse historique de la question, nous n'avons pas placé son nom à côté des éclectiques qui admettent l'origine muqueuse pour les téguments du nez, et l'origine exogène pour les autres régions de la face.

H. Caboche.

LIVRES NOUVEAUX

J. Molinié. — *Les tumeurs malignes du larynx.* (Préface du Prof. Moure). Un vol. in-8° de 463 pages avec 65 figures dans le texte. Paris, 1907. Prix : 12 fr. (A. Maloine, éditeur.)

Depuis l'époque où Fauvel publia son *Traité des tumeurs du larynx*, il n'a été fait en France aucun traité spécialement consacré à cette question.

Dans sa préface, le professeur Moure se plaît à le rappeler, en assignant à l'ouvrage de Molinié la place qui lui convient.

Les progrès réalisés en histologie pathologique, le perfectionnement des moyens d'exploration du larynx, et, en général, l'évolution des idées médicales et chirurgicales contemporaines, imposaient, non pas un traité refondu, mais une œuvre nouvelle : tel est le livre de Molinié.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur présente une étude complète de la pathologie des tumeurs malignes du larynx. Toutes les opinions exprimées sont fondées sur des faits ou observations anatomiques. Elles sont déduites d'une expérience que l'on peut considérer comme démonstrative, en raison des matériaux qui lui servent de base.

La deuxième partie est consacrée à la thérapeutique. L'auteur, après avoir exposé les conditions de curabilité des tumeurs malignes, s'est surtout occupé de la technique des diverses interventions, en ayant soin d'en poser les indications et d'en faire connaître les résultats opératoires et thérapeutiques. La statistique est des plus encourageantes.

En somme, M. Molinié a fait une œuvre utile et intéressante; aussi son ouvrage restera comme un véritable document dans l'histoire de la laryngologie.

Robert Leroux.

I. Waynbaum. — *La physionomie humaine, son mécanisme et son rôle social.* 1 vol. in-8° de 320 pages. Paris, 1907. Prix : 5 francs. (F. Alcan, éditeur.)

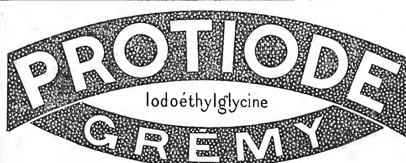
La théorie de la mimique formulée par M. Waynbaum est originale, mais bien audacieuse. Pour lui, toutes les expressions ont pour but, au moyen des contractions des muscles faciaux, d'assurer l'égalité de l'irrigation cérébrale par un équilibre constant entre les réseaux intra- et extra-craniens. Toutes les autres explications sont rejetées par l'auteur, qui ne tient compte ni des états de tonicité musculaire, ni des adaptations motrices des organes des sens, ni des irradiations réflexes, etc. Je doute que beaucoup de physiologistes suivent M. Waynbaum dans une interprétation aussi exclusive.

La seconde partie du livre, consacrée au rôle social de la physionomie, contient des vérités plus générales et moins discutables. Elle nous présente des portraits bien observés de la physionomie de l'orateur, de l'enfant, des aveugles, et en particulier des considérations sur le rôle de la physionomie médicale qui seront lues avec intérêt par tous les praticiens.

P. Hartenberg.

BIBLIOGRAPHIE

1482. — **A. Gilbert** et **L. Thoinot.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Fasc. xvii. *Maladies de l'intestin*, par L. Gaillard, Guiard, Hutinel, Thiercelin. 1 vol. gr. in-8°, de 501 pages, avec 79 figures. Prix : 9 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)



HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique Tarnier. — M. G. Lepage, agrégé, a repris ses *leçons de clinique obstétricale*, qu'il continuera pendant le mois d'Octobre les mardis et samedis à 10 heures du matin.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Congrès français de médecine. — Voici le programme succinct du Congrès français de médecine qui s'ouvrira à la Faculté de Paris le lundi 14 Octobre, à 9 heures du matin, sous la présidence du professeur Dubove.

Les séances du matin, qui commenceront à 9 heures, seront réservées à la lecture et à la discussion des rapports. Celles de l'après-midi, qui commenceront à 3 heures, seront consacrées aux diverses communications des membres du Congrès.

Le mardi soir 15, le président du Congrès et Mme Debove recevront les congressistes, 53, rue La Boétie.

La municipalité de Paris recevra les congressistes à l'Hôtel de Ville à une date qui sera ultérieurement fixée.

Le banquet de clôture du Congrès aura lieu le mercredi soir 16 Octobre.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès doit être adressé à M. Fernand Bezançon, 84, rue de Monceau, Paris, ou à M. V. Griffon, 16, rue de l'Université, Paris.

Les souscriptions (20 francs) doivent être versées à la librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les congressistes qui désirent prendre connaissance des *rapports* avant la séance d'ouverture pourront retirer le volume sur la présentation de leur quittance à partir du vendredi 11 Octobre à la librairie Masson.

Les télégrammes médicaux urgents. — Le Conseil général de l'Ardèche vient d'adopter un vœu demandant que les télégrammes appelant un médecin en cas d'accident ou de grave maladie soient transmis d'urgence en dehors des heures de bureaux.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Fossard est attaché à l'état-major de M. le contre-amiral de Ford (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin principal de Gouyon de Pontouraude, du port de Rochefort, est désigné pour servir à l'arsenal de ce port.

— M. le médecin de 1re classe Dessemond-Sicard, du port de Cherbourg, est rattaché au port de Lorient.

— M. le médecin de 1re classe Mottin, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

— M. le médecin de 2e classe Chemin, du port de Rochefort, est désigné pour servir au 5e dépôt des équipages de la flotte.

— M. le médecin de 2e classe Colomb, du port de Lorient, est désigné pour servir au bataillon d'apprentis-fusiliers.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Sont admis à l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux : MM. Kervrana, Guay, Jubel, Fabri, Parcellier, Seguy, Rondet, Mazères, Louarn, Chanvel, Scournec, Pénissou, Pautet, Labernadie, Bablet, Le Bris, Rault, Chagnaud, Laborit, Vourch, Suldey, Laurence, Montel, Marmouget, Dissez, Adrien, Moracchini, Esquier, Flèche, Noël, Bérard, Agostini, Kérébel, Guy, Robin, Guay, Fabri, Séguy, Scournec, Bablet, Vourch, Montel, Dissez, Adrien, Flèche, Noël, Agostini, Guy, Hamet, Yver, Blazy, Le Jeune, Hédérer, Curet, Pichon, Thomas, Artur, Granié, Thiédu, Sicé, Soleard, Beauvallet, Hervier, Bizard, Alexandre, Henry, de Bourayne, Melchior, Decomis, Calvi, Robert, Franck, Cahuzac, Saporte, Léger, Huot, Commenge, Gaussen, Babin, Le Dentu et Gaudiche.

Les alcooliques aliénés. — L'enquête ouverte dans les asiles d'aliénés, pour déterminer le nombre exact des malades chez lesquels l'aliénation mentale a eu pour cause exclusive ou adjuvante l'intoxication alcoolique, vient de se terminer.

Dans le rapport qu'il adresse au président du Conseil, M. Mirman, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, constate que le nombre des aliénés chez lesquels l'alcoolisme doit être incriminé, soit comme cause exclusive, soit comme cause prédisposante, est de 9.932 sur 71.547, soit 13,60 pour 100 du contingent global des asiles.

Ce chiffre montre une augmentation de 57 pour 100 depuis 1897.

Le serment purgatoire des créances pour soins médicaux ne peut être prêté que par le débiteur. — Une instance en attribution du prix d'un immeuble ayant été engagée dernièrement, devant le tribunal civil de la Seine, entre les créanciers d'une succession vacante, les médecins du débiteur, qui était mort depuis plusieurs années, demandèrent leur collocation par privilège pour soins donnés au cours de la dernière maladie, en vertu de l'article 2101 du Code civil, paragraphe 3, ainsi conçu : « Les frais quelconques de la dernière maladie, quelle qu'en ait été la terminaison, sont répartis entre ceux à qui ils sont dus. » Le vendeur de l'immeuble, qui avait comme tel le privilège établi par l'article 2103, déclara leur opposer la prescription édictée par l'article 2272.

Les juges ont donné gain de cause à nos deux confrères. De leur décision, il résulte que la prescription *brevis temporis* établie par l'article 2272 du Code civil est fondée sur une présomption de paiement, susceptible d'être combattue, en vertu de l'article 2275 du même Code, par la délation du serment au débiteur qui l'oppose. Ces prescriptions ne sont donc acquises au débiteur qu'à la charge par lui de prêter le serment purgatoire prévu par le Code civil, et, comme la prestation de serment constitue un moyen ayant un caractère purement personnel, il ne peut émaner des créanciers du débiteur agissant au lieu et place de celui-ci. En conséquence, si le débiteur, qui serait fondé à exciper de la prescription en ce qui concerne les honoraires médicaux, est décédé, les créanciers ne peuvent, en son nom et à son défaut, se prévaloir des dispositions de l'article 2272 du Code civil.

Ainsi donc, toute créance pour soins donnés au cours de la dernière maladie continue de subsister, assortie des privilèges qui en garantissent le recouvrement, et est opposable aux créanciers du débiteur décédé, qui se prévalent à tort d'un droit que celui-ci eût seul pu exercer de son vivant.

Ecole des bonnes d'enfants diplômées. — L'œuvre des Crèches parisiennes vient de réaliser la création d'une Ecole des bonnes d'enfants diplômées dont le but est d'apprendre à toute femme sans état et ayant la vocation maternelle, comment elle doit élever et soigner les enfants selon les meilleurs principes de l'hygiène.

Grève de pharmaciens. — Le tarif officiel des produits pharmaceutiques ayant été établi pour l'usage des Compagnies d'assurances contre les accidents sans consulter les pharmaciens, les pharmaciens de Loos et de Haubourdin ont refusé de fournir aux blessés des médicaments sous prétexte que les prix indiqués sur le tarif étaient dérisoires. L'un d'eux a déclaré que tous ses collègues de Loos et de Haubourdin avaient décidé de se mettre en grève et de réclamer l'application du tarif de la Société de prévoyance des pharmaciens de la Seine à l'usage des sociétés de secours mutuels.

Colonies françaises.

Le gavage des nouveau-nés au riz mâché en Annam. — Le gavage au riz mâché commence dès les

premiers jours, alors que le lait de la mère est abondant et suffirait amplement. Le soin de mâcher le riz avant de le donner à l'enfant est souvent abandonné à une sœur, à la grand'mère, ou même à une domestique. Chez les pauvres, l'enfant est soumis à ce régime le cinquième jour après la naissance. Quand la mère reste au champ toute la journée ou va jusqu'au marché de la ville, on fait taire l'enfant en augmentant la dose. Rien d'étonnant à ce que, dans de pareilles conditions, un grand nombre d'enfants succombent à des entérites.

Étranger.

Congrès international de la tuberculose. — L prochain Congrès international de la tuberculose se tiendra du 21 Septembre au 12 Octobre prochain à Washington (Etats-Unis).

Contre la tuberculose bovine. — Le professeur A. Eber, qui dirige l'Institut vétérinaire de l'Université de Leipzig, publie les résultats de ses expériences faites pendant deux ans avec le sérum contre la tuberculose bovine du professeur Behring. Il conclut que le sérum de Behring ne constitue pas un remède suffisamment efficace et définitif contre la contagion du bétail. Ce sérum peut être considéré simplement comme un remède auxiliaire, utile quand on l'emploie conjointement avec d'autres remèdes.

Une institution utile. — Un bureau de renseignements médicaux vient d'être créé au « Kaiserin Friedrich Hause », à Berlin. Ce bureau renseigne les médecins se rendant à Berlin, dans un but d'étude. On pourra y obtenir tous les renseignements sur les cours gratuits et payants qui se donnent en cette ville pour les médecins; sur les organisations d'ordre médical, les hôpitaux, les collections, etc.; sur le moyen de suivre des conférences de clinique ainsi que les cours du soir des Sociétés médicales et enfin sur la faculté d'assister à des opérations dans les cliniques et les hôpitaux.

Tous les renseignements sont fournis gratuitement.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 1er Octobre.* — *Muscles psoas-iliaque*, — Ont obtenu : MM. Tschonmakow, 15; Weisgerber, 12; Thibon de Courtry; 8; Sondag, 13; Simon, 7; Tournadour d'Alboy, 3; Théry, 15; Schoofs, 14; Trémolières, 11; Stépanoff, 10; Vallée, 4; Thierry, 5; Radelle, 13; Hayssières, 14; Steibel, 6; Weber, 6; Vivier, 14; Turnesco, 15; Mlle Weil, 15. — — *Absents* : MM. Treyve, Theroude.

Séance du 3 Octobre. — *Sacrum.* — Ont obtenu : MM. Verdier, 9; Pierson, 4; Videau, 10; Marey, 13; Le Jamtel, 8; Lenormand, 5; Lanos, 16; Meurisse, 10; Juin, 13; Jagot-Lacoussière, 8; Jeannest, 4; Mazzoléni, 11; Ménagé, 1; Maurel (Gérard), 11; Jamin, 17; Mégnin, 5; Masselot, 6; Langlois, 14; Mlles Konichovsky, 13; Jarochewski. — *Absents* : MM. Tizon, Saunier, Métras, Maupin.

Pathologie. — *Séance du 2 Octobre.* — *Examen gynécologique.* — Ont obtenu : MM. Boulanger (Marcel), 5; Borel (Adrien); Marey, 5; Bardon, 15; Œconomos, 7: Barthélemy, 16; Bonnet, 14; Bonnedame, 6; Bloch (René), 12; Amyot, 10; Allo, 4; Bréhier, 12; Bernard (Ulrich), 7; Berthomier-Lamer, 7; Baruteau, 8; Breitman, 8; Apard, 8; Blanchès, 5; Mlle Blanchier, 14. — *Absents* : MM. Allamagny, Barrio, Bernardin.

Hôpitaux de Saint-Étienne. — Un concours pour la nomination d'un médecin suppléant sera ouvert le lundi 17 Février 1908.

Un autre concours pour la nomination d'un ophtalmologiste des hôpitaux de Saint-Etienne sera ouvert le landi 16 Mars 1908, également à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Conditions d'admission à ces concours. — 1° Au jour fixé pour le concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteur. Toutefois, cette condition n'est pas obligatoire pour ceux qui auraient fait, après une nomination au concours, pendant quatre ans et à la satisfaction de l'Administration, le service d'élève interne dans les hôpitaux de Paris, Lyon et de toute autre ville où siège une Faculté de l'Etat. Les candidats internes des hôpitaux de Saint-Etienne et autres villes dans lesquelles l'Internat n'est que de trois ans devront justifier, en outre de leurs années d'internat, d'une année de pratique comme docteur; 2° Les candidats devront être Français ou naturalisés Français; 3° Ils seront tenus de se faire inscrire, quinze jours au moins avant l'ouverture du concours, au secrétariat de l'Administration des hospices civils de Saint-Etienne, rue Valbenoite, 40, et d'y déposer leur diplôme de docteur, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le maire de leur résidence. Tout candidat qui se présentera en invoquant le titre d'interne sorti de l'un des hôpitaux civils ci-dessus désignés devra justifier en outre, par pièces émanées de l'Administration de cet hôpital, qu'il a été nommé interne au concours, et qu'il en a fait le service à la satisfaction de ladite Administration; 4° Avant de concourir, chaque candidat prendra connaissance des règlements relatifs au service médical dans les hospices civils de Saint-Etienne, et sera réputé de plein droit s'être engagé, en cas de nomination, à se conformer à tous ces règlements et à tous autres que l'Administration jugerait convenable d'adopter pour le bien du service. Les candidats pourront déposer au secrétariat leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés concernant la médecine, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront mis sous les yeux de MM. les jurés.

Le médecin nommé remplira dans les établissements hospitaliers les fonctions de médecin suppléant et recevra un traitement proportionnel à la durée de ses suppléances, traitement calculé sur la base de 2.000 francs par an.

Le médecin sera titularisé, de droit, à la 1re vacance qui se produira dans le Corps des médecins des hospices.

La durée des fonctions est fixée à vingt années, qui prendront cours du jour de la titularisation.

Le traitement annuel sera de 2.000 francs.

L'ophtalmologiste nommé entrera en exercice le 1er Avril 1908. Son traitement annuel sera de 2.000 francs et la durée de ses fonctions est fixée à vingt ans.

Service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé de la marine dont les noms suivent sont autorisés à prendre part au concours pour l'externat des hôpitaux de Bordeaux qui doit s'ouvrir le 15 Octobre 1907 : MM. Léger, de Bourayne, Thiédu, Guay, Curet.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CONGRÈS INTERNATIONAL DE DERMATOLOGIE & DE SYPHILIGRAPHIE

New-York, 9-15 Septembre 1907.

Le VIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie s'est tenu à New-York, du 9 au 15 Septembre, dans les salles de l'Académie de Médecine, où la Société de Médecine de New-York lui avait accordé la plus large et la plus somptueuse hospitalité.

Plus de deux cents médecins de tous les pays avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation qui, sous la présidence de M. White, et grâce à l'activité et à l'amabilité de son secrétaire général, M. Fordyce, a assuré la brillante réussite de cette première manifestation internationale de la dermatologie dans le Nouveau-Monde.

Un grand nombre de maîtres de la dermatologie avaient bien voulu apporter leur concours au Congrès, et nous avons rencontré, parmi les délégués italiens, le professeur Campana, MM. Bertarelli, Lombardo et Terzaglii; parmi les délégués allemands, le professeur Hoffmann, MM. Veiel et Neuberger; le professeur Wolff et M. Hügel, d'Alsace-Lorraine. La France était représentée par le professeur Gaucher, MM. Hallopeau, Alex. Renault, Gaston et Levy-Bing.

L'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, le Japon, la Russie, la Pologne étaient également représentés par un ou plusieurs délégués. Quant aux Américains, ils étaient venus, très nombreux, de tous les points de leur immense pays : de San-Francisco, de Chicago, de la Nouvelle-Orléans, de Philadelphie, de Baltimore, de Boston et de toutes les villes importantes.

A la séance d'ouverture, le président, M. White, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès. Il les remercie d'avoir choisi New-York comme siège du VIe Congrès de dermatologie et retrace, dans un long discours, tous les progrès accomplis dans le traitement et la thérapeutique des maladies cutanées et syphilitiques.

M. Ira Remsen, président de l'Université John Hopkin, adresse un cordial salut aux congressistes au nom des Universités américaines.

Le chirurgien-général, M. Rixey, de la marine américaine, représentant le président Roosevelt, lit une adresse de bienvenue au nom du gouvernement des États-Unis.

Après cette séance inaugurale, le Congrès

passe à l'exposé et à la discussion des rapports et des communications.

Citons quelques-unes des communications faites dans les différentes sessions.

M. Campana (de Rome). Quelques propositions en vue de diminuer la propagation de la lèpre, et traitement de la lèpre.

M. Gonzalez Uruena (de Mexico). La tuberculose de la peau dans la ville de Mexico.

M. Duncan Bulkley (de New-York). Valeur du régime végétal absolu dans le psoriasis. (Ce régime a donné à l'auteur de très bons résultats.)

Le deuxième jour a été consacré à la présentation d'un grand nombre de malades, parmi lesquels beaucoup de nègres.

Puis, M. Neuberger (de Nüremberg) lit une communication sur le traumatisme comme facteur étiologique des maladies de la peau.

M. Heidingsfeld (de Cincinnati). Considérations étiologiques, cliniques et pathologiques sur un cas d'épithélioma cystique bénin.

M. Howard Fox (de New-York). Observations de maladies cutanées chez les nègres.

M. Towle (de Boston). Gangrène de la peau d'origine hystérique. — A ce propos, M. Gaucher rappelle que, au dernier Congrès français de neurologie, il a été seul, avec le professeur Raymond, pour admettre l'existence de la gangrène hystérique. Evidemment, il faut ou un léger traumatisme ou une éruption antécédente, le plus souvent bulleuse, comme point de départ de cette gangrène, mais la vaso-constriction d'origine hystérique fait que cette gangrène se développe comme phénomène tropho-neurotique chez les hystériques; alors que les mêmes causes ne pourraient produire semblables phénomènes chez d'autres sujets.

M. F. Schamberg (de Philadelphie). Injections bactériennes dans le traitement de certaines maladies de la peau.

M. T. Corlett (de Cleveland). Erythème circiné bulleux et hémorragique.

M. Marcus Haase (de Memphis). Hydroa des enfants, avec biopsie et recherches histo-pathologiques.

Le troisième jour, le Congrès décide de choisir Rome comme siège du VIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie, et le professeur De Amicis (de Naples) est élu président.

Le quatrième journée est consacrée aux rayons X et au radium.

M. Robert Abbe (de New-York). Action spécifique du Radium sur les affections cutanées.

MM. Terzaghi et Campana (de Rome). Effets des rayons X dans la maladie de Paget.

M. Herman Lawrence (de Melbourne). Rayons X et maladies de la peau.

M. Pusey (de Chicago). Rapport sur une série de cas d'épithéliomas traités depuis plus de trois ans par les rayons Röntgen.

M. Stern (de New-York). Rapport sur 800 cas d'affections cutanées traités par les rayons X et les courants de haute fréquence à l'hôpital du Mont-Sinaï.

Suit une longue discussion.

M. Gaucher dit que les rayons X et le radium n'agissent que sur les épithéliomas superficiels, qu'on peut d'une façon beaucoup plus rapide, beaucoup plus sûre et beaucoup moins coûteuse détruire par la cautérisation ignée. Des épithéliomas très étendus doivent être enlevés par le bistouri et il y aurait danger à perdre son temps en les traitant par les rayons X.

M. Veiel (de Kanstadt) partage absolument l'opinion de M. Gaucher, comme il l'a déjà dit d'ailleurs au Congrès de Berlin.

M. Chambers (de Toronto) soutient la même opinion.

Le cinquième jour fut consacré à la bactériologie de la syphilis.

M. Erich Hoffmann (de Berlin). Rapport sur l'état actuel de nos connaissances sur la parasitologie de la syphilis.

MM. Hallopeau et Gastou (de Paris). Sur les localisations systématisées du Treponema Pallidum.

M. Gaucher (de Paris). L'hérédo-syphilis quaternaire du tissu réticulé.

MM. Gaucher et Levy-Bing (de Paris). Les ostéopathies de l'hérodo-syphilis quaternaire.

Les dernières séances furent remplies par des présentations de malades et d'intéressantes communications.

M. W. Taylor (de New-York). Contribution à l'étude de l'hérédo-syphilis. — Des dangers de l'infection syphilitique par le massage.

M. Post (de Boston). Les dents d'Hutchinson; leurs variations et leur valeur.

M. Zeisler (de Chicago). Zona arsenical.

M. Gilchrist (de Baltimore). Recherches expérimentales sur l'urticaire factice.

M. Lombardo (de Modane). Méthode simple et rapide de recherche du mercure dans l'urine.

Vendredi soir, 13 Septembre, eut lieu un banquet somptueux qui réunit tous les congressistes dans le superbe hôtel Waldorf-Astoria. Le professeur Gaucher, auquel on donna la parole le premier, au nom de la France, prononça le discours suivant :

Monsieur le Président, Messieurs,

Je suis heureux, au nom de la République française, de saluer la libre Amérique, au nom de la patrie de Lafayette, de saluer la patrie de Washington, au nom de la Faculté de Médecine de Paris, de saluer les médecins des Etats-Unis, au nom de la Dermatologie française, de saluer la Dermatologie américaine.

Je me plais à proclamer que le Congrès de New-York a été à la hauteur des précédents et que la Dermatologie internationale, grâce à nos réunions

périodiques, aquiert, avec le temps, une prospérité grandissante : *Vires acquirit eundo.*

Il y a, d'ailleurs, dans ce pays, des écoles dermatologiques importantes, et la jeune Amérique n'a rien à envier à la vieille Europe. Il y a, à New-York, à Boston, à Philadelphie, à Baltimore, à Chicago, à Cincinnati, à San-Francisco, à la Nouvelle-Orléans et ailleurs, des dermatologistes de premier ordre, dont les travaux sont connus de tous et dont les découvertes ne se comptent plus. Je n'en citerai qu'une, c'est la maladie de Dühring, *Duhring's disease*, qui a pris droit de cité dans la science médicale du monde entier.

Messieurs, l'Amérique est un très beau pays et vous êtes un grand peuple ; nous avons beaucoup à apprendre chez vous. Après avoir été vos éducateurs, nous avons besoin de devenir vos disciples et, en réunissant nos forces respectives, la sagesse et les traditions de la vieille Europe, l'ardeur conquérante et la témérité de la jeune Amérique, nous pourrons fournir le travail le plus productif pour le progrès et la prospérité de la Dermatologie.

Ce discours a été accueilli par de vifs applaudissements.

A la séance de clôture, le professeur Gaucher, désigné pour prendre la parole au nom des représentants étrangers, remercie le comité d'organisation et souhaite au prochain Congrès de Rome le même succès qu'à celui de New-York.

M. Bertarelli remercie au nom de l'Italie et donne rendez-vous aux Congressistes à Rome en 1911.

Alfred Levy-Bing.

A travers le Monde

AFRIQUE OCCIDENTALE

Mission d'études de la maladie du sommeil. — M. Gustave Martin a rendu compte, par lettres des 5 et 26 Juin, des travaux de la mission. La tournée qu'il avait entreprise avec M. Roubaud, naturaliste, dans la vallée de l'Alima, a été terminée le 28 Mai. Elle a été très fructueuse et les notes médicales prises en cours de route ont été l'objet d'un rapport à l'Institut Pasteur. Les deux voyageurs se félicitent de l'accueil qu'ils ont reçu de Mgr Augouard, qui leur a facilité la besogne. « Dans les missions de Sainte-Radegonde, de Boundji et de Lékéti, nous avons pu examiner sans ennuis un grand nombre d'enfants. Dans les factoreries de N'Kounda, d'Okoyo, grâce à l'activité et au zèle des agents concessionnaires, nous avons été à même, malgré un arrêt très court, de faire œuvre utile et précieuse aux points de vue diagnostic et prophylaxie. J'ai mis en route M. Lebœuf qui est parti à bord du *Dolisie* jusqu'à Trébou. De là, il gagnera Bangui et Fort de Possel, s'arrêtera à la descente du Congo, dans la région contaminée de la région de Loukolila et remontera la Sangha.

« Au laboratoire, les études suivent leur cours. De nombreux malades en traitement ont été améliorés. Des recherches sur l'anatomie pathologique de la trypanosomiase humaine sont commencées.

« Les bâtiments annexes sont terminés. Des cages métalliques pour élever des mouches tsétsé et des moustiques ont été construites ; elles serviront aux expériences de la transmission. Un aquarium a été prévu également pour l'étude des trypanosomes des poissons. Treize jeunes crocodiles sont en notre possession, ainsi qu'un chimpanzé en parfait état et qui doit être inoculé. »

LIVRES NOUVEAUX

H. S. Frenkel. — *L'ataxie tabétique. Ses origines. Son traitement par la rééducation des mouvements.* Traduction de Van Biervliet. Préface du professeur Raymond. 1 vol. in-8° de 327 pages, avec 132 figures. Prix : 8 francs, 1907, Paris (F. Alcan, éditeur).

De tous les traitements de l'ataxie, dont le nombre même et la diversité proclament l'insuffisance, un seul demeure, qui, rationnellement établi, s'est peu à peu imposé comme incontestablement efficace : c'est le traitement par la rééducation.

Son promoteur, M. Frenkel, groupant et synthétisant les résultats de ses longues observations et de ses patientes recherches, a consacré au traitement par la rééducation un important ouvrage, dont la traduction se présente aux lecteurs français sous les auspices autorisés du professeur Raymond.

Divisé en deux parties, ce livre comporte d'abord une étude de l'ataxie tabétique, de ses formes, de ses causes, et en particulier du rôle dans sa production des troubles des sensibilités superficielles et profondes et de l'hypotonie.

Le dernier chapitre est la partie technique du livre ; elle a été rédigée par l'auteur avec l'objectif constant de fournir aux médecins des données directement applicables dans la pratique. Ceux-ci, dès lors, y trouveront, minutieusement détaillée, la description de toute la gamme des exercices de rééducation, dont la variété infinie peut s'adapter à toutes les modalités de l'ataxie. Déterminer celle-ci, choisir dans la progression indiquée le type d'exercice et le dispositif approprié reste le rôle du praticien, qui trouvera ici toutes les indications nécessaires pour lui permettre de diriger judicieusement et utilement la rééducation de son malade.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

1483. — **E. Barral.** — Précis d'analyse chimique biologique générale. 1 vol. in-18 de 412 pages, avec 155 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1485. — **A. Gouget.** — L'artério-sclérose et son traitement. 1 plaquette in-16 de 96 pages, avec 5 figures. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1486. — **Z. Meirelles.** — Febre Amarella ; *estudo clinico.* 1 vol. in-16 de 268 pages, avec tracés. (*H. Garnier*, éditeur, à Rio-de-Janeiro.)

1487. — **L. Dumont.** — Conseils pratiques sur l'électricité et les Rayons X à l'usage des médecins. 1 vol. in-8° de 270 pages, avec 85 figures. Prix : 2 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)



FACULTÉ DE PARIS

Diplôme de chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 4 Novembre 1907.

Les candidats produiront les pièces suivantes : 1° Un extrait authentique de leur acte de naissance, et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce; 2° un extrait de leur casier judiciaire; 3° soit un diplôme de bachelier, soit de certificat d'études prévu par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures; 4° un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des Ecoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'Ecole indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc. ; 5° un certificat individuel, délivré par M. le Directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certifiant justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection.

Les consignations seront reçues, au secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, aux dates ci-après désignées, savoir : 1er examen, les 21 et 22 Octobre 1907; 2e examen, les 11 et 12 Novembre 1907; 3e examen, les 2 et 3 Décembre 1907.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 26 Février 1907 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour les 2e et 3e examens, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme). Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

Les examens auront lieu aux dates ci-après désignées, savoir : 1er examen, du 4 au 9 Novembre 1907; 2e examen, du 25 au 30 Novembre 1907; 3e examen, du 16 au 21 Décembre 1907.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Nantes. — M. A. Malherbe, professeur d'anatomie pathologique à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes, est nommé, pour trois ans, à partir du 1er Novembre 1907, directeur de ladite Ecole.

M. Maignien est nommé préparateur de bactériologie à l'Ecole de médecine de Nantes.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — *Maladies nerveuses et mentales.* — M. Gilbert-Ballet reprendra sa consultation externe et sa policlinique, le samedi 19 Octobre, à 9 h. 1/2, et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

Hôpital Saint-Antoine. — Cours de vacances, par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours, du dimanche 20 Octobre au dimanche 27 Octobre.

Matin : 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin : 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et de l'estomac.

Soir : 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 20 Octobre à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 fr. ; ils auront lieu à partir du landi 21 Octobre (En raison du nombre forcément très restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

NOUVELLES

Congrès français de médecine. — *Programme scientifique résumé :* Séances du lundi 14 Octobre. A 9 heures

LA QUESTION DU LAIT
A PARIS

« Il vaut mieux, dit le Dr Jacques Bertillon, pour un petit Parisien même légitime être mis aux enfants trouvés, surtout s'il y est mis dès sa naissance, que d'être envoyé en nourrice ».

Cette constatation qui termine l'appréciation du chapitre sur la mortalité de l'enfance dans l'Annuaire statistique de la Ville de Paris 1903, précise une fois de plus l'importance des soins donnés à l'enfance.

Pour le corps médical, la préoccupation est d'un ordre double : 1° établir la ration alimentaire du nourrisson d'après la composition chimique et la valeur énergétique des aliments donnés à l'enfant; 2° s'assurer des qualités hygiéniques et de l'innocuité de ces aliments, notamment du lait qui est la base de la ration alimentaire.

Ces préoccupations sont d'autant plus importantes que — si l'on tient compte de la nécessité où se trouvent les mères des classes pauvres de cesser rapidement, pour reprendre leur travail, l'allaitement maternel — l'utilité d'avoir un lait sain, hygiénique, s'impose davantage à l'attention du médecin.

Il est inutile de rappeler que le lait, liquide éminemment altérable, est un milieu de culture très recherché par les diverses variétés de microbes pathogènes. Le défaut de soins à la production, durant le transport, à la vente, et dans la famille, est une des causes d'ensemencement constantes.

Aussi, depuis longtemps, les vétérinaires, les puériculteurs, réclament l'organisation d'un contrôle permanent du lait depuis l'étable jusqu'au moment de la consommation. Les récents Congrès de laiterie, le dernier Congrès de la tuberculose, la Commission permanente de la tuberculose au Ministère de l'Intérieur ont insisté, à diverses reprises, très énergiquement pour que ce contrôle fût établi. Malheureusement, la prévention des éleveurs et des fermiers d'un côté, le souci de ne pas engager des dépenses budgétaires nouvelles en quantités considérables d'autre part, ont été la raison de l'échec des vœux émis par les hygiénistes et le corps médical; et la seule surveillance qui soit exercée à l'heure actuelle sur le lait a pour objet la découverte des falsifications.

C'est une surveillance purement de police, nécessairement inefficace, parce qu'elle est limitée à l'examen chimique des prélèvements effectués et qu'elle laisse complètement de côté l'examen bactériologique, par lequel se révèlent les maladies contagieuses.

Il y a très loin de cette surveillance de police au véritable contrôle, qui est pourtant seul capable s'il porte à la fois sur la santé et la nourriture des bêtes à l'étable, sur l'hygiène de l'étable, sur l'asepsie de la traite et des ustensiles, sur la composition chimique du lait et sur l'analyse bactériologique à l'étable et à l'arrivée au magasin de vente.

Ce contrôle complet permet seul de prévenir les contaminations du lait tout en assurant sa valeur nutritive.

En ce qui concerne la propreté de l'étable, la santé des vaches laitières, la propreté de la traite et du personnel, on est suffisamment édifié depuis longtemps par les nombreux travaux scientifiques qui ont trait à ces matières. Mais on est moins convaincu de l'utilité de voir le contrôle s'exercer au magasin de vente. Sans doute, les exemples sont suffisamment nombreux de cas de transmission de fièvre scarlatine, thyphoïde, etc., par le lait aux magasins de vente : mais la vente dans des magasins spéciaux n'a jusqu'à présent pas été réclamée comme complément nécessaire des mesures hygiéniques de prophylaxie des maladies contagieuses par le lait. On s'est aussi préoccupé des récipients servant au transport du lait, mais c'est surtout l'étamage qui a attiré l'attention des Pouvoirs publics, et les questions très importantes de nettoyage aseptique des pots et de bouchage ont été à peu près négligées.

Sur ce dernier point, nous croyons devoir rappeler les expériences faites à Boston. Le bouchage des bouteilles à lait à l'aide du liège, du bois ou du caoutchouc présente les dangers d'infection quand, réutilisés, ces bouchons devenus craquelés ne peuvent être stérilisés à fond. Ainsi, un bouchon ayant été passé à la vapeur avant l'expédition du lait et présentant à première vue l'apparence d'un bouchon parfaitement propre et stérilisé, a été gratté à la surface ainsi que dans ses craquelures avec la pointe d'un canif. La substance ainsi obtenue, soumise au traitement ordinaire des petites plaques de gélatine, a démontré l'existence d'un nombre considérable de bactéries dont la présence dans le lait ne pouvait être que pernicieuse.

Un autre bouchon, choisi celui-là parmi ceux des bidons renvoyés à la ferme, a donné des résultats plus concluants encore. Un grattage permit de débarrasser la surface de moisissures, mais les fissures étaient si imprégnées qu'un mélange d'un peu de lait stérilisé avec les impuretés provenant du grattage fit tourner le lait dans les vingt-quatre heures, et la culture sur plaque de gélatine donna par gramme les résultats suivants :

Nombre des bactéries digérant le lait.	2.760.000
— — produisant la formation gazeuse ammoniacale.	680.000
Surplus produisant l'acide lactique.	52.240.000
Total.	55.680.000

Lorsque, en dehors de ces dangers, la présence dans le magasin où le lait est vendu de produits divers susceptibles de causer les émanations délétères ou de provoquer l'ensemencement de microbes dangereux se produit (ainsi qu'il est d'usage dans la plupart des maisons de vente en détail), les causes de contamination sont encore accrues, et il apparaît alors plus nettement que, pour écarter toute cause d'infection du lait à la vente, il est préférable qu'elle soit opérée dans des locaux spéciaux installés et aménagés conformément aux exigences les plus rigoureuses des prescriptions hygiéniques.

En ce qui concerne l'utilité du contrôle à la production, nous savons que le prochain Congrès français de médecine porte à son ordre du jour la question de l'origine intestinale de la tuberculose. Mais, quelque conclusion qui puisse intervenir, les faits aujourd'hui connus prouvent surabondamment la nécessité de la surveillance du bétail par l'examen bactériologique du lait. Nous rappellerons seulement les travaux concluants du professeur Moussu (d'Alfort), qui ont établi la facilité avec laquelle les mamelles de vaches en apparence saines sécrètent un lait rempli de bacilles tuberculeux. On en peut conclure que si la tuberculose a pu se développer aussi rapidement en France parmi les bovidés et causer les ravages qu'on est unanime à lui attribuer, les résultats seraient bien différents si, par l'examen bactériologique du lait, les bêtes tuberculeuses avaient été dès l'origine écartées.

La vérité d'une telle démonstration est encore établie par les résultats obtenus par l'expérience que fait l'Association de l'Œuvre sociale du Bon Lait.

Préoccupée à juste titre de la nécessité d'organiser un contrôle complet depuis la production jusqu'à la vente, cette Association, dont le Comité médical est présidé par M. le Dr Porak, professeur agrégé et membre de l'Académie de Médecine, a réalisé depuis quatre ans les desiderata des hygiénistes en matière du contrôle du lait.

Il est intéressant pour le corps médical de savoir que tout le lait qui est soumis à son contrôle présente toutes les garanties de salubrité et d'innocuité exigées par la science.

Mais l'Association de l'Œuvre sociale du Bon Lait n'a pu réaliser cette expérience et mettre en pratique le contrôle vétérinaire, chimique et bactériologique, que parce que, tandis que la presque totalité des producteurs craint le contrôle, la Société Laitière Maggi a offert à l'Association du Bon Lait le contrôle des étables de ses fermiers, l'examen bactériologique et la surveillance chimique du lait à la production, en cours de transport et dans ses magasins de vente.

L'exemple est ainsi donné. En attendant qu'il soit suivi, le corps médical est dès à présent assuré d'avoir à sa disposition du lait parfaitement hygiénique.

De quelle façon y a-t-il lieu d'en faire usage dans l'établissement des rations alimentaires des nourrissons?

Quelle est la valeur nutritive et énergétique de ce lait? Quelles bases offre-t-il à l'alimentation du nourrisson aux divers âges?

Nous examinerons ces divers points dans un article ultérieur, de façon que le médecin ait, pour l'établissement du régime des nourrissons, des chiffres précis et non pas seulement des indications vagues et insuffisantes.

du matin. Séance inaugurale. Rapports sur l'hémophilie. Discussion et communications sur l'hémophilie, le purpura, les anémies, les splénomégalies.

A 3 heures de l'après-midi, communications sur la tension artérielle, l'athérome, les maladies du rein, du foie, le diabète, l'obésité, le cancer.

Séances du mardi 15. A 9 heures du matin. Rapports sur le traitement de l'ulcère de l'estomac. Discussion et communications. Affections du tube digestif.

A 3 heures de l'après-midi : Communication sur la tuberculose, tuberculine, bacilles acido-résistants, sporotrichose.

Séances du mercredi 16. A 9 heures du matin. Rapports sur la pathogénie et le traitement du goitre exophtalmique. Discussion et communications. Hypophyse. Système nerveux.

A 3 heures de l'après-midi Communications sur les colloïdes, l'argent colloïdal, l'atoxyl, l'introduction électrolytique de médicaments, physiothérapie et radiumthérapie.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales Percheron est rappelé à l'activité et est affecté au 24e régiment d'infanterie coloniale à Perpignan.

Cours d'hypnotisme et de psychothérapie. — MM. Bérillon et Paul Farez commenceront, le mardi 15 Octobre 1907, un cours d'hypnotisme et de psychothérapie. Ce cours sera à la fois théorique et pratique; il comportera douze leçons et aura lieu à l'Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts, où les incriptions sont reçues les mardis, jeudis et samedis, de 10 h. à midi. On peut, également, s'inscrire par correspondance. Le droit d'inscription est de 50 francs.

Les leçons seront faites aux dates suivantes :

M. Bérillon, les 15, 17, 19, 22, 24 et 26 Octobre, à 10 h. 1/2 du matin.

M. Paul Farez, les mêmes jours, à six heures du soir.

Société française d'archéologie. — Une excursion archéologique dans la vallée de l'Oise aura lieu le dimanche 13 Octobre.

On quittera Paris à 9 heures du matin (rendez vous à la gare du Nord, à 8 h. 3/4 devant le guichet de la ligne de Compiègne). Le retour aura lieu à 6 h. 30.

Pour prendre part à l'excursion, envoyer avant le 10 Octobre, terme de rigueur, un bon de poste de treize francs à M. Heuzé, membre du conseil de la Société, 16, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

On recevra en échange une carte qui représentera le prix du billet, de la voiture et du déjeuner.

Il est impossible de réserver des places dans les voitures aux personnes qui n'auront pas versé à l'avance le prix de l'excursion.

La peste à Oran. — Sur l'avis de M. Faivre, inspecteur général des services sanitaires, M. Clemenceau avait levé l'interdit qui pesait sur le port d'Oran. Malheureusement, deux nouveaux cas de peste viennent d'être constatés; le préfet d'Oran en a avisé le président du conseil. Dans ces conditions, les mesures d'hygiène et de protection primitivement prises viennent d'être maintenues. Les autorités croient toutefois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, et qu'en raison des précautions prises, le foyer de l'épidémie ne s'étendra pas.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 4 Octobre.* — *Examen clinique des urines.* — Ont obtenu : MM. Brésard, 8; Camino, 13; Block (Jacques), 16; Balland, 9; Arnaudon, 13; Bouhéret, 11; Bernardin, 10; Bardet (G.-L.), 11; Bronshteyn, 2; Bailleul, 13; Brun, 15; Bouvier, 14; Bureau, 19; Arnal, 9; Delavierre, 6; Edelmann, 11; Eissen, 13; Henrot, 9; Delor, 4; Delmas (A.), 11. — *Absents* : MM. Batteit (Paul), Cotineau; Mlle Beauvais.

Séance du 7 Octobre. — *Technique de l'autopsie des cavités thoracique et abdominale.* — Ont obtenu : MM. David, 5; Feuillet (Raoul), 11; Coppin, 11; Corbineau, 13; Conte, 8; Ecalle, 13; Collignon, 6; Delmas (Léon), 11; Esmein, 13; Devilliers, 14; Feuillet (Gustave), 12; Champeau, 13; Didier, 10; Eudel, 11; Chevalérias, 9; Détape, 5; Chevallereau, 9; Deffaux, 12; Mlles Cordut, 17; Celnik, 6. — *Absents* : MM. Cavaillon, Dupradeau, Combres, Dutheillet de Lamothe.

Service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé dont les noms suivent sont autorisés à prendre part au concours pour l'externat des hôpitaux de Bordeaux qui doit s'ouvrir le 15 Octobre 1907 :

MM. Blazy, Bauvallet, Hervier, Le Dentu, Solcard, Thomas, Seguy, Dissez et Flèche.

Ces élèves devront avoir rallié Bordeaux le 12 Octobre; ils seront admis à l'Ecole en attendant l'ouverture des cours.

RENSEIGNEMENTS

Interne des hôpitaux commencera prochainement une conférence privée d'*externat*. Ecrire *P. M.*, 398.

Interne des hôpitaux commencera prochainement une conférence préparatoire à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon. Ecrire *P. M.*, 399.

Cours pratique sur les affections chirurgicales du nez, oreilles, larynx et broncho-œsophagoscopie. — Les docteurs Luc et Guisez commenceront à leur clinique le mardi 12 Novembre prochain, à 10 heures, un cours *théorique et pratique* sur les affections chirurgicales du larynx, nez, sinus, oreilles, et la technique de la broncho-œsophagoscopie, avec examen des malades, maniement des instruments spéciaux, technique opératoire. Le cours comprendra 20 leçons et durera 5 semaines. S'inscrire, par envoi de carte et droits d'inscriptions (100 fr.), à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles.

Série de 15 conférences élémentaires pour les étudiants de 1re année. Clinique interne et examen de malades par interne des hôpitaux. Ecrire *P. M.*, 400.

Docteur demande *remplaçant* un mois ou plus, de préférence externe ou interne. Donner détails et conditions. Ecrire : *P. M.*, n° 401.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Un numéro supplémentaire paraîtra Mardi matin et sera consacré au Congrès de médecine.

SOMMAIRE

NOTES SUR L'HYGIÈNE PUBLIQUE A BERLIN

— LES INSTITUTS D'HYGIÈNE —

Nombreux sont les établissements et services publics qui, à Berlin, méritent de retenir l'attention de l'hygiéniste et qui, en fait, lors du dernier Congrès international d'hygiène tenu dans cette ville, ont reçu la visite de la plupart des médecins, venus à l'occasion de ce congrès.

La place m'étant mesurée, je ne puis exposer ici, comme je l'aurais voulu, les observations intéressantes que j'ai faites, que nous avons tous pu faire au cours de nos rapides visites à ces divers établissements où éclate à chaque pas le souci constant de la part de l'Etat, des grandes Administrations, des associations philanthropiques, de faire profiter immédiatement l'Hygiène publique des acquisitions les plus récentes de la science.

Je me bornerai donc, en quelques articles, à donner un aperçu général aussi bref que possible de quelques établissements de toute première importance, plus particulièrement caractéristiques, et dont la visite s'impose à tous ceux que préoccupent les questions d'Hygiène publique au triple point de vue de son étude scientifique, de son enseignement, de ses applications pratiques. Ces établissements sont :

L'Office impérial d'Hygiène, l'Institut d'Hygiène de l'Université de Berlin, l'Institut royal pour les Maladies contagieuses, le Musée d'Hygiène, le Musée d'Hygiène industrielle, l'Hôpital municipal Rudolf Virchow, les Sanatoriums de Beelitz.

*
* *

L'Office impérial d'Hygiène, dont on ne trouve nulle part l'analogue, a été créé le 28 Novembre 1875 à titre de dépendance de la Section de l'Intérieur de l'Administration générale de l'Empire d'Allemagne, sous les ordres directs du Chancelier, « afin d'imprimer une direction uniforme aux efforts tentés dans le domaine de l'Hygiène publique ».

Intermédiaire entre la Science et l'Etat, déclare son acte constitutif, il doit préparer et réaliser l'application pratique, dans le domaine de la législation, des données acquises à la science.

Aussi a-t-il vu ses attributions s'accroître considérablement au cours de ces dernières années et actuellement ses différents services et laboratoires sont chargés de procéder à toutes les recherches concernant l'Hygiène publique, et d'étudier et présenter les mesures sanitaires, édictées sous forme de lois, règlements ou instructions spéciales, de façon à fournir une appréciation scientifique rigoureuse sur ces recherches et sur ces mesures avant d'en introduire l'application dans les règlements et lois de police sanitaire de l'Empire. C'est dans ses laboratoires, disons-le en passant, que Robert Koch, alors simple collaborateur de l'Office, jeta les bases des études bactériologiques qui s'y poursuivent aujourd'hui.

L'Office impérial d'Hygiène comprend quatre sections : Une *Section de médecine*, qui s'occupe des questions touchant la police sanitaire, les établissements hygiéniques de bienfaisance, le service de la vaccine, la statistique et les publications de l'Office d'Hygiène. — Une *Section de chimie et d'hygiène*, avec laboratoires de chimie, d'hygiène, de physiologie et de pharmacologie dont l'attribution principale est de faire toutes les analyses scientifiques (denrées alimentaires, produits pharmaceutiques, eaux, etc.). — Une *Section vétérinaire* qui s'occupe de tout ce qui touche à la médecine vétérinaire, à l'élevage du bétail, à la consommation publique des viandes, etc. — Une *Section de bactériologie*, enfin, qui est chargée de toutes les recherches bactériologiques, y compris des recherches expérimentales, notamment en ce qui concerne l'étude des protozoaires.

Tous les services et laboratoires de l'Office impérial d'Hygiène, sauf ceux de la Section de bactériologie, sont installés dans de magnifiques constructions situées à l'extrémité est du « Thiergarten », dans la Klopstockstrasse. Il est à peine besoin de dire que ses laboratoires, parfaitement outillés, sont non moins parfaitement tenus, et quant aux travaux qui en sortent, il n'y a, pour juger de leur nombre et de leur valeur, qu'à consulter la riche collection de publications que contient la bibliothèque de l'Office.

La Section bactériologique de l'Office impérial d'Hygiène est installée depuis l'an dernier dans le grande banlieue de Berlin, à Dahlem-Gross-Lichterfelde, sur la ligne de Potsdam. Le déplacement et l'agrandissement des laboratoires et écuries du service de bactériologie, jusque-là

compris dans le bâtiment principal de l'Office, avaient, en effet, été rendus nécessaires par le nombre toujours croissant des recherches qu'on demandait à ce service. On songea alors à l'installer au large, en plein air, de façon à pouvoir donner à ses différents organes tout le développement nécessaire et à assurer en même temps à ses animaux les conditions de milieu les plus favorables à leur vie normale.

Nous avons pu visiter, sous la conduite de l'éminent directeur de l'Office impérial d'Hygiène, M. Bumm, ce superbe établissement-annexe de Dahlem-Gross-Lichterfeld, situé dans une des plus jolies « campagnes » des environs de Berlin, au milieu de verdoyants jardins et de coquettes villas. Il comprend un bâtiment à quatre étages occupés par les laboratoires, huit bâtiments servant d'écuries, plusieurs habitations pour le service, des jardins, des étangs, ainsi que toutes les annexes nécessaires (chauffage, installation électrique, four crématoire, appareils de désinfection, etc.). Les bâtiments et surtout les écuries et les laboratoires ont été, cela va sans dire, construits et agencés avec tous les perfectionnements modernes qu'on peut apporter dans les établissements de ce genre. Tous ceux qui les ont visités ont été frappés non seulement de leur élégante installation, mais surtout de leur parfaite organisation et, plus encore peut-être, de leur admirable tenue.

Pour en terminer avec l'Office impérial d'Hygiène, disons que son personnel se compose actuellement : du président, de 3 directeurs, d'un chef de section, de 16 membres ordinaires (11 médecins, 1 chimiste, 1 pharmacien, 12 vétérinaires et 1 juriste), 11 aides à engagement fixe pour les travaux scientifiques et 28 occupés temporairement, dont 5 officiers du service de santé détachés de l'armée allemande. Plus 36 employés de bureau, mécaniciens, chauffeurs, garçons de bureau nécessaires, etc.

Le budget pour 1907 est de 694.560 marks, dont 217.000 marks pour achats divers.

* * *

Institut d'hygiène de l'Université de Berlin. — L'enseignement officiel de l'hygiène, en Allemagne comme en France, est donné, d'une façon qu'on peut qualifier d'élémentaire, dans toutes les Universités; mais, en outre, nos voisins possèdent des Instituts d'hygiène, centres spéciaux d'enseignement de l'hygiène et de formation de médecins-hygiénistes. C'est exclusivement parmi ceux qui ont acquis ainsi une éducation sanitaire technique que se recrutent les nombreux fonctionnaires sanitaires des divers Etats, provinces et communes de l'Allemagne.

L'Institut d'Hygiène annexé à l'Université de Berlin, et situé d'ailleurs assez loin du Palais de l'Université, dans la Hessische-Strasse, peut être considéré comme un modèle des établissements de ce genre. Nous décrirons rapidement sa disposition :

Le rez-de-chaussée comprend : le réfectoire, la salle de lecture, la bibliothèque, une petite salle de cours, la salle d'examen des candidats de physique, la section clinique de bactériologie, des salles de bain, l'atelier et l'appartement du mécanicien, les locaux de l'économat.

Au premier étage se trouvent les bureaux du directeur, la grande salle de cours avec la salle de préparation, la collection de produits chimiques, le laboratoire de chimie, les locaux pour les appareils respiratoires et pour les calorimètres, la salle de pesage, la salle de combustion, la salle de physique, la salle d'incubation, les salles pour l'analyse des gaz et l'analyse spectrale.

Le deuxième étage est occupé par la section de bactériologie, qui comprend six salles pour les aides et les praticiens, ainsi que trois salles de cours, des salles d'incubation, etc.

Au troisième étage se trouve le musée d'hygiène; dans une aile latérale, la salle des protozoaires et les laboratoires pour les maladies contagieuses dangereuses (choléra, peste).

Dans les mansardes : les collections, l'atelier de photographie et une plate-forme pour les travaux météorologiques.

Dans le sous-sol : la salle des cartes, le chauffage, les dépôts de matériel, la presse hydraulique, une grande essoreuse électrique, etc.

Ecurie pour les animaux et four crématoire dans un bâtiment annexe.

L'Institut d'Hygiène est actuellement dirigé par le professeur Rubner.

* * *

L'Institut royal pour les maladies contagieuses est l'analogue de notre Institut Pasteur. Aussi bien peut-on l'appeler — et les Allemands l'appellent-ils souvent — l'Institut-Kock (« Kochs-Institut »). Il fut, en effet, créé dans le but de donner à Robert Koch un laboratoire digne de lui où il pût se consacrer tout entier à ses recherches bactériologiques et expérimentales sur les maladies contagieuses et étudier l'application de ses découvertes à la prophylaxie de ces maladies.

L'Institut fut établi primitivement, d'après les plans même de Koch, en 1890-1891, dans les dépendances de la Charité-Royale, d'où il fut transféré en 1900 sur l'emplacement qu'il occupe actuellement. Il fut divisé lors de sa création en deux sections : une section scientifique et une section hospitalière. Cette dernière est supprimée depuis le 1er octobre 1906, date du fonctionnement de la section des maladies contagieuses qui fut créée à l'hôpital Rudolf Virchow, proche de l'Institut. Le médecin-directeur de cette section est en même temps membre de l'Institut pour les Maladies contagieuses.

L'Institut a principalement pour but de poursuivre l'étude scientifique des maladies conta-

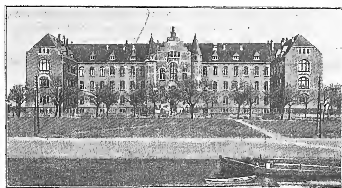


Figure 1. — Institut Koch, vue de face.

gieuses. En outre, il fournit des rapports au ministère royal des cultes et, lorsqu'il y est invité, il participe à la lutte contre les maladies contagieuses.

Actuellement l'Institut est organisé comme il suit : section scientifique, section pour les maladies particulièrement dangereuses, section de recherches d'immunisation, section d'hygiène tropicale, section pour la protection contre la rage, section chimico-hygiénique.

L'Institut comprend : un grand bâtiment à trois étages contenant les laboratoires et les bureaux, quatre étables pour les animaux servant aux essais, deux bâtiments contenant les appartements des employés et un bâtiment d'autopsie. Ce dernier est situé sur les dépendances de l'hôpital Rudolf Virchow et communique avec la section des maladies contagieuses de cet hôpital.

L'administration est sous les ordres d'un directeur, qui est actuellement le Dr Gaffky. L'Institut occupe en outre : six chefs de services, neuf aides, un certain nombre d'auxiliaires scientifiques rémunérés ou volontaires, ainsi qu'un personnel de vingt-sept employés et garçons de bureau.

Les dépenses se montent annuellement à environ 290.000 fr. ; elles sont couvertes par des subventions de l'Etat.

Au point de vue hygiénique, il y a lieu de signaler particulièrement les installations de l'Institut servant à la lutte contre les maladies contagieuses d'après le diagnostic bactériologique, les laboratoires ambulants, les mesures prises pour empêcher l'importation et la transmission des germes contagieux au cours des travaux scientifiques faits sur eux ; les cabines et étables pour les animaux, le four crématoire, enfin les baraques d'isolement pour les contagions éventuelles de laboratoires.

J. Dumont.

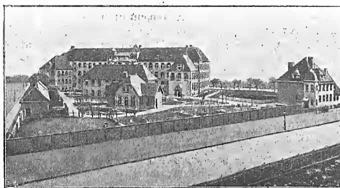


Figure 2. — Institut Koch, vue d'ensemble.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE DU NEUVIÈME CONGRÈS DE MÉDECINE

Lundi 14 Octobre 1907.

Séance inaugurale à 9 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté.

Rapports de M. Carrière (de Lille) et Marcel Labbé (de Paris) : **L'Hémophilie.**

Communications : P. Emile-Weil : Traitement des hémophilies et des états hémorragipares par les injections de sérum sanguin frais.

P. E.-Weil et O. Claude : Histoire d'un grand hémophile familial traité pendant un an.

Achard et Feuillié : Leucémie aiguë hémorragique.

Lenoble : Un cas chronique de purpura myéloïde.

Perrin : L'anémie des cirrhotiques.

Launois et P. Emile-Weil : Splénomégalies et endocardites chroniques.

Séance de l'après-midi.

(Trois heures, grand amphithéâtre de la Faculté).

Communications diverses. — Tension artérielle, athérome, maladie du rein, du foie; diabète, obésité, cancer.

M. E. Binet (Vichy) : Hypertension artérielle et hypertrophie du foie chez les obèses. Action des alcalins.

Jeandelize et J. Parisot : De la pression artérielle dans le goitre et l'insuffisance thyroïdienne.

Ernest Barié : Le volume du cœur dans la tuberculose pulmonaire.

Lœper : Poisons alimentaires et athérome. *Discussion* : Josué.

Snyers : Les lésions du faisceau de His dans la maladie d'Adams Stokes.

Chiray : Les variations albumineuses du sérum sanguin au cours de quelques œdèmes.

F. Chiaïs : Le déterminisme expérimental de la sécrétion urinaire ; son importance en physiologie et en pathologie,

L. Beco et Léon Plumier : Les variations de la quantité d'urine excrétée ne sont-elles pas toujours tributaires des modifications de l'irrigation sanguine du rein?

Achard et Paisseau : L'élimination rénale de l'acide urique étudiée par la méthode histochimique.

Castaigne et Chiray : Des albuminuries digestives et de leur traitement.

Ferrand : Néphrite syphilitique secondaire.

Desnos : Diagnostic de la tuberculose du rein.

Fernand Bezançon et Philibert : Les bacilles acido-résistants de l'urine.

Ferrand : Néphrite syphilitique secondaire.

Gaultier : Calculs des voies biliaires et pancréatites; le syndrome pancréatico-biliaire; son diagnostic par l'examen des fèces.

Gellé (Lille) : Formes de transition dans le pancréas des diabétiques.

Gaultier : De l'action physiologique et thérapeutique de l'extrait aqueux de foie. Son emploi dans les hémorragies et comme médicament hypotenseur.

A. Lamarre : Des angiocholites chroniques des pays chauds.

Marcel Labbé : Obésités simples et obésités compliquées.

Jardel et Nivière : Les fruits crus dans le régime des diabétiques.

Doyen : Etiologie du cancer chez l'homme et chez les animaux.

Launois : Les tumeurs du nerf auditif.

Auché et Peyre : Kystes congénitaux.

Mardi 15 octobre 1907.

Séance du matin : 9 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté).

Rapport de MM. Linossier, Castaigne et Dujarier : **Traitement de l'ulcère simple de l'estomac.**

Discussion des Rapports. — MM. Doyen, Hartmann, Oliver, Monprofit, Tuffier : Traitement chirurgical de l'ulcère simple.

Communications. — **Maladie du tube digestif.**

Deschamps : Traitement physiologique des affections bénignes de l'estomac, préventif de certaines formes de l'ulcère simple.

Gilbert et Lereboullet : Pseudo-ulcère stomacal d'origine biliaire.

Lemaitre : Contribution à l'étude de l'acidité du suc gastrique.

A. Cade et Ch. Bourret : Hémorragies occultes du tube digestif et réaction de Weber.

Michel Cohendy : Thérapeutique microbienne des affections intestinales chez l'adulte.

P. Gallois : Gastro-entérites infantiles. Traitement par le régime sec.

Delacour : Relation des végétations adénoïdes avec l'entérite mucomembraneuse et l'appendicite.

Séance de l'après-midi (3 h.). Grand amphithéâtre.

Communications sur les questions proposées pour être discutées au Congrès.

I. **La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou d'origine intestinale.** — M. Vallée et Kuss.

Letulle : Portes d'entrée de la tuberculose.

Jousset : La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou intestinale ?

Pruvost : Origine intestinale de la tuberculose pulmonaire.

L. Revillet : La tuberculose infantile à la campagne; son origine intestinale.

P. Lenoir et Jean Camus : Recherches du bacille de Koch dans l'air des salles des tuberculeux.

S. Bernheim : La prétuberculose.

II. **Valeur thérapeutique de la tuberculine.** — Vallée, Guinard (de Bligny), Leredde, O. Benoist.

De Stella : Le traitement de la tuberculose pulmonaire par la tuberculine.

Bauer : Valeur thérapeutique des tuberculines en général et en particulier de la tuberculine Beranek.

Gérard et Lemoine (Lille) : La paratoxine. Traitement de la tuberculose.

André Bergeron : Tuberculine (Méthode de Spengler).

Stephani et Gouraud : Tuberculinisation progressive par la tuberculine de Denys; Technique. Avantages et inconvénients.

Ch. Mantoux : Epreuve de l'ophtalmo-réaction chez 200 enfants non malades.

III. **Les bacilles acido-résistants.**

Rodet et Galavielle : Expériences concernant l'influence d'un bacille acido résistant saprophyte (bacille de la phléole) sur la réceptivité du cobaye à l'égard de la tuberculose.

Rodet et Galavielle : Sur le pouvoir pathogène d'un bacille acido-résistant saprophyte (bacille de la phléole) et ses relations avec le bacille de Koch. Ce bacille modifie-t-il ses propriétés dans les lésions qu'il détermine? Essais de passage en séries.

Fernand Bezançon et A. Philibert : Revision du groupe des bacilles dits acido-résistants.

IV. **Les sporotrichoses cutanées.** — De Beurmann, Ravaut et Civatte.

Rathery et Brissaud : Sur un cas de sporotrichose.

Gastou : A propos des sporotrichoses cutanées et viscérales. Les mycoses dans leurs rapports avec la tuberculose : prédisposition, association, action immunisante.

Mercredi 16 octobre 1907.

Séance du matin, 9 heures (Grand amphithéâtre).

Rapports de MM. Gilbert Ballet et Delherm et de M. Sainton : **Pathogénie et traitement du goitre exophtalmique.**

Discussion : MM. Doyen, Abadie, Kocher, Gautier (Genève).

Communication. — Launois et Ch. Esmein. — Sur l'interprétation de certains symptômes du goitre exophtalmique.

David (Limoges) : Sur un cas de goitre exophtalmique, traité par les eaux-mères de Salies-de-Béarn.

Autres communications diverses sur les glandes à sécrétion interne et le système nerveux.

Hypophyse. Sajous : Les sécrétions internes. L'appareil hypophyséo-surrénal; son rôle à l'état normal et à l'état pathologique (travail présenté par M. Launois).

L. Rénon : Insuffisance hypophysaire et myocardite.

P. Jeandelize et M. Perrin : Sur la posologie des produits opothérapiques.

Système nerveux. Faure (La Malou) : Paralysies spasmodiques primitives et secondaires, origine et traitement.— Physiologie pathologique et rééducation motrice des troubles viscéraux des tabétiques. — Pourquoi le traitement mercuriel des tabétiques améliore les uns, aggrave les autres et reste indifférent dans beaucoup de cas (Leredde).

Donadieu : Cardiosclérose chez les vieux ataxiques. Mécanothérapie.

Sainton et Ferrand : Varicosités généralisées et symétriques chez une tabétique.

Sainton et Roger Voisin : Le signe de Kernig d'origine cérébrale.

Pierre Parisot : Quelques considérations sur l'hystéro-traumatisme chez le vieillard.

P. Lévy : Inutilité des controverses sur les formules suggestion et persuasion. L'éducation, traitement des névroses.

Achard : Traitement d'une contracture consécutive au tétanos par la stase veineuse artificielle.

Séance de l'après-midi, 3 heures (Grand amphithéâtre).

Suite des communications sur les questions proposées pour être discutées au Congrès.

V. **La médication par l'argent colloïdal.**

V. Henri : Action physiologique des colloïdes.

Iscovesco : Les colloïdes, leur importance en médecine et en thérapeutique. — **Discussion** : Netter, Chatin (Lyon), Jousset, Triboulet, Paul Petit.

VI. **Introduction électrolytique des médicaments.** Zimmern, Deschamps (Rennes).

F. Chiais : Les conditions physiologiques de l'ionisation des électrolytes dans l'organisme et du transport des ions dans le milieu cellulaire.

Laquerrière ; L'application méthodique de l'électrothérapie et de l'ion.

VII. **Action thérapeutique du radium.**

De Beurmann, Wickham et Degrais : Emploi du radium dans le prurit et les dermatoses chroniques. Discussion : Leredde.

Dominici : De l'application du radium à la thérapeutique interne.

De Beurmann, Dominici et Rubens Duval : Action du radium sur un cas de mycosis (à type lymphosarcomateux).

Dominici et Baréat : Réactions histologiques du tissu conjonctivo-vasculaire sous l'influence du radium.

Wickham et Degrais : Considérations générales sur l'emploi du radium en dermatologie. Dosage et valeur des tissus de réparation.

Autres communications diverses ayant trait à la thérapeutique.

Kouindjy : La méthodicité dans l'application des agents physiques en médecine. L'application méthodique du massage et de la gymnastique.

J.-A. Rivière : Effluves et étincelles de haute fréquence dans le traitement des tumeurs maligues.

Traitement de la syphilis.

Hallopeau : Nouvelles notes sur l'emploi thérapeutique de l'atoxyl.

Milian, Vedel : Traitement de la syphilis par l'atoxyl.

Hallopeau : Indications de pratiquer l'ablation du chancre induré et de son ganglion satellite ou d'en atténuer la virulence.

Rodet et Lagriffoul : Sérothérapie antityphique.

Auché (Bordeaux) : Sérothérapie antidysentérique.

Nœgeli Akerblom (de Genève) : Quelques médications et médicaments ressuscités.

Piogey : Action curative de l'amylensulfase sur la tuberculose, la coqueluche, le rhumatisme articulaire aigu, l'appendicite et sur d'autres maladies d'origine microbienne.

Jarre : La médication par l'acide chromique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Aumont, à Caumont-l'Eventé (Calvados).

Médaille de bronze. — MM. Sarrazin, à Halleneourt (Somme); Berthaux, Brûlé, Descomps, Duvoir, Simon, Flurin, Ruis, internes des hôpitaux de Paris; Penard, interne provisoire des hôpitaux de Paris; Cabiran, Duchnzeaubeneix, Le Cointe, Libert, Pironneau, Steru, Rouèche, Couton, externes des hôpitaux de Paris; Hericourt, étudiant en médecine; Carles, interne des hôpitaux de Bordeaux; Poot, interne des hôpitaux de Rouen.

Mérite agricole. — *Officier.* — M. Pradel, à Sorges (Dordogne). — *Chevalier.* — M. Bloc à Paris.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 8 Octobre.* — *Artère fémorale et ses branches.* — Ont obtenu : MM. Lévi-Alvarès, 19; Leblan (Eugène), 5; Lafage, 8; Mas, 3; Lebas, 14; Larrieu, 5; Lucan Saint-Guily, 15; Léonetti, 3; Marro, 7; Lundrieu, 7; Kudelski, 11; Lavaud, 12; Lespinasse, 9; Luquet, 17; Lesueur (Raoul), 14; Lambert, 15; Le Louët, 10; Mlles Leven, 15; Luvergne, 9; Lempert, 16 1/2. — *Absents* : MM. Simonet, de Lostange, Beduer, Lavergne (Louis-Jean).

Séance du 10 Octobre. — *Anatomie du nerf radial.* — Ont obtenu : MM. Murqueste (Pierre), 8; Lucas-Championnière, 16 1/2; Labbe, 4; Kœchlin, 15; Lubetzki (Albert), 12; de Lafargue-Barès, 9; Jay y Ruiz, 8; Lavedan, 17; Kuhn, 13; Lutikoff, 7; Lugnier, 5; Marcorelles, 16; Maleyx, 13; Mlles Kosloff, 14; Kopeikine, 8; Kokonoff, 14. — *Absents* : MM. Marquet (Fernand), Lubelski (Alfred), Lordez, Laroque.

Pathologie. — *Séance du 9 Octobre.* — *Examen clinique du cœur et des vaisseaux sanguins.* — Ont obtenu : MM. Daniel, 8; Chevrier, 4; Didet, 17; Ducastaing, 14; Desaux, 13; Decroy. 12; Chomnuet, 10; Cleisz, 18; Escudié, 12; Dufau, 10; de Carvalho, 14; Fay, 9; Faure, 8; Devaux, 8; Couinaud, 13; Coulon, 11; Coronado; Dognon, 9; Farcy, 11; Doyen, 7. — *Absents* : MM. Champy, Détis; Mlles Dobkewitch.

RENSEIGNEMENTS

Dans chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, à céder *clientèle médicale* rapportant quatorze mille francs et susceptible d'augmentation. Conditions modérées. S'adresser au docteur Labignette, à Pipriac (Ille-et-Vilaine).

Interne des hôpitaux commencera prochainement une conférence privée d'*externat* Ecrire *P. M.*, 398.

Cours pratique sur les affections chirurgicales du nez, oreilles, larynx et broncho-œsophagoscopie. — Les docteurs Luc et Guisez commenceront à leur clinique le mardi 12 Novembre prochain, à 10 heures, un cours *théorique et pratique* sur les affections chirurgicales du larynx, nez, sinus, oreilles, et la technique de la broncho-œsophagoscopie, avec examen des malades, maniement des instruments spéciaux, technique opératoire. Le cours comprendra 20 leçons et durera 5 semaines. S'inscrire, par envoi de carte et droits d'inscriptions (100 fr.), à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles.

Interne des hôpitaux commencera prochainement une conférence préparatoire à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon. Ecrire *P. M.*, 399.

Docteur s'installant achèterait occasion instrumentation, meubles, appareils électriques. Ecrire *P. M.*, 402.

Jeune docteur au courant de l'oto-rhino-laryngologie désirerait place dans cabinet ou clinique. Ecrire *P. M.*, 404.

MM. Fiessinger, interne, et **Küss**, aide d'anatomie, reprendront le 17 Octobre leur conférence privée d'*internat*. S'inscrire à l'hôpital Cochin

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

9e Session. — Paris, 14-17 Octobre 1907.

L'ouverture du neuvième Congrès de médecine a eu lieu hier, au grand amphithéâtre de la Faculté, au milieu d'une nombreuse affluence. Le bureau était constitué par M. le professeur Debove, président; M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur; M. Liard, vice-recteur; M. Lépine, préfet de police; M. Félix Roussel, président du Conseil général; M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique; M. Bucquoy, vice-président de l'Académie de médecine, MM. les professeurs Cornil et Lépine, anciens présidents du Congrès; MM. Barth et Teissier (de Lyon), vice-présidents; F. Bezançon, secrétaire général; V. Griffon, secrétaire général adjoint; J. Renaud, trésorier du Congrès actuel.

— Dans l'assistance se trouvent plusieurs professeurs et professeurs agrégés de la Faculté de Paris, de nombreux médecins des hôpitaux de Paris ; les professeurs Arloing, P. Courmont, de Lyon ; Mossé, de Toulouse ; Bernheim, Parisot, de Nancy ; D'Espine, Bard, de Genève ; Coyne, Sabrazès, de Bordeaux ; Henrijean, de Liège ; Suyers, de Gand, etc.

* * *

— MM. Debove et Bezançon prononcent les discours que nous reproduisons plus loin, puis le Congrès se met au travail ; de nombreuses et importantes questions sont portées au programme, la plupart d'ordre purement médical, d'autres touchant par le côté thérapeutique au domaine de la chirurgie. Le Congrès a fait appel pour leur discussion au concours des chirurgiens. Beaucoup ont répondu à cet appel, qui constitue une heureuse innovation. Nul doute qu'il ne sorte de précieux enseignements de cette collaboration entre médecins et chirurgiens.

DISCOURS DE M. DEBOVE

PRÉSIDENT

J'adresserai d'abord mon remerciement aux membres du précédent Congrès qui m'ont fait l'honneur de me nommer à la présidence de celui-ci, car les distinctions dues au suffrage de nos confrères ont seules une valeur indiscutable. En les décernant, vous ne tenez compte que de l'effort scientifique et de la rectitude professionnelle. Aussi suis-je profondément touché qu'on ait pu me juger digne de la place que j'occupe aujourd'hui.

* * *

Suivant l'usage, je dois inaugurer vos travaux par une allocution, et, dès le premier pas, je sens la difficulté de ma tâche.

Je ne ferai pas l'éloge de la science médicale, il est inutile de développer un sujet qui ne soulève aucune contradiction. Quelques esprits chagrins refusent seuls de considérer les progrès accomplis et nous reprochent d'ignorer ce que nous désirons si vivement connaître. Ces critiques sont généralement faites par des personnes étrangères à toute science, simples spectatrices du labeur des autres et inconscientes des obstacles que le travailleur rencontre sur sa route.

On reconnaîtra considérable le chemin parcouru si l'on veut bien penser que la science médicale est de date récente. On protestera contre cette affirmation en citant les grands noms d'Hippocrate et de Galien. Sans entrer dans le

détail de leur œuvre, ayons pour eux le respect dû à des ancêtres illustres dont les ouvrages ont fait loi jusqu'au XVIIIe siècle, mais ils étaient alors l'objet d'un culte qui s'opposait à tout progrès. Vous ne pouvez en avoir de meilleure preuve que la correspondance de Guy Patin, qui reflète l'opinion de son temps. Il semble, en la lisant, que la médecine soit une religion, qu'Hippocrate et Galien en soient les prophètes et que leurs œuvres soient des textes sacrés. Tout l'art consistait à les commenter; encore fallait-il le faire avec prudence, sous peine d'une condamnation prononcée par la Faculté et pour laquelle était invoqué le bras séculier du Parlement. Les choses ne pouvaient être autrement, car l'esprit d'un siècle se reflète d'une façon identique dans toutes les branches de son activité. Les contemporains de Louis XIV raisonnaient en médecine comme en politique, en religion, en philosophie. Le XVIIIe siècle, qui ébranla tant de croyances, révolutionna aussi la médecine. On examina, on douta, tout l'ancien édifice médical fut considéré avec scepticisme, et on cessa de chercher la vérité dans les livres des grands hommes inspirés des dieux. Je n'exagère rien en faisant intervenir la divinité, car dans le vieil amphithéâtre où nous sommes réunis vous pouvez lire au-dessus de ma tête cette maxime gravée sur la pierre : « Ils tiennent des dieux les secrets qu'ils nous ont transmis ». L'inspiration divine ayant cessé, il fallut chercher ailleurs, on s'adressa à l'observation et à l'expérimentation.

En observant, nous regardons et essayons de comprendre, nous enregistrons des expériences pour ainsi dire faites par la nature et nous les expliquons par des hypothèses; mais nous sommes obligés d'attendre qu'elles nous soient présentées dans des conditions favorables, de là une difficulté! En effet, qu'un physicien ou un chimiste publie une découverte, immédiatement on se met à l'œuvre dans les laboratoires et, dans l'espace de quelques semaines, on sait s'il s'agit d'une acquisition réelle. Souvent, au contraire, les faits annoncés par un clinicien ne peuvent être soumis à un contrôle immédiat, l'épreuve du temps détermine seule leur valeur. Il ne faut cependant pas déprécier l'observation, car elle est la mère de notre science. Grâce à elle, nos plus grands médecins ont produit des œuvres justement admirées et que les générations futures admireront encore. Il suffit de rappeler dans le dernier siècle celles de Laënnec et de Charcot.

La rareté des faits observés dans des circonstances favorables devait amener à l'expérimentation, qui permet de les étudier dans des conditions variées et déterminées à l'avance. Mais, si vaste que soit la voie expérimentale, la médecine ne peut s'en contenter. D'abord on ne peut expérimenter que sur les animaux. Cette règle ne comporte aucune exception, car l'homme ne saurait être, même avec son consentement, l'objet d'aucune expérience. On objectera qu'on a expérimenté sur l'homme certains médicaments. Nous répondrons que toute intervention qui a pour but la guérison du malade peut être autorisée, qu'elle devient criminelle si elle doit satisfaire la curiosité scientifique. Ceci montre déjà que l'expérimentation ne peut nous suffire, puisque toutes les maladies humaines ne peuvent être transmises aux animaux, et qu'un résultat obtenu expérimentalement sur l'animal ne saurait, sans plus ample information, être déclaré applicable à la pathologie humaine. Ces réserves faites, il faut proclamer que les progrès dus à la méthode expérimentale sont considérables. Les travaux sortis de l'Ecole Pastorienne le démontrent pleinement, travaux qui ont éclairé d'un jour nouveau la pathogénie et le traitement des maladies infectieuses et qui ne sont probablement que le prélude de découvertes futures.

Il semble que, grâce à l'observation et à l'expérimentation, la médecine doive faire les plus rapides progrès. Ils sont malheureusement ralentis par des causes multiples, nous en énumérerons quelques-unes.

***

Une de nos plus fâcheuses causes d'erreur, c'est que nous nous laissons séduire par les théories. On peut dire d'elles le plus grand bien ou le plus mal, leur appliquant ce qu'Esope disait de la langue. Elles permettent de relier les faits, elles satisfont l'esprit en donnant une explication plausible, elles incitent à faire de nouvelles expériences, destinées à les confirmer, ou les infirmer, mais il faut reconnaître qu'elles ont souvent aveuglé des savants, trop tendres pour les enfants de leur cerveau. Présentées avec art, elles ont pu troubler le jugement de plusieurs générations. Pour le démontrer, il suffit de relire les discussions qui eurent lieu dans plusieurs Sociétés savantes, lorsque Villemin affirma la contagion de la phtisie. Suggestionné par le roman des diathèses, on ne voulait rien voir ni entendre qui fût contraire à l'enseignement traditionnel. Trop souvent, en effet, les hommes considèrent l'intensité de leur conviction comme une preuve de vérité, oubliant avec quelle facilité l'esprit humain se trompe et croit ce qui le satisfait.

On a répété: c'est la foi qui sauve; nous dirons : c'est la foi qui trompe. Il ne faut pas se contenter de croire, il est nécessaire de discuter et de rejeter ce qui n'est pas prouvé par des arguments scientifiques.

Quelle morale tirer de ceci? Que les théories sont nécessaires, qu'il faut toujours les distinguer des faits, ne jamais les considérer comme des vérités. Ne contractons avec elles que des unions passagères, soyons prêts à les abandonner dès qu'elles cessent d'être utiles. Il est entendu que nous limitons au domaine scientifique les conseils donnés sous cette forme.

Une autre cause d'erreur fréquente dans notre science, c'est l'abus de la littérature. Nombre de médecins sont très lettrés, écrivent et parlent bien. Ces qualités sont développées par notre système de concours, qui consiste en épreuves dans lesquelles la forme joue souvent un grand rôle. Peut-être ne faut-il pas s'en plaindre, car exprimer clairement ses idées est un avantage et même un devoir, mais on ne peut s'empêcher de penser que bien des systèmes qui ont eu leur jour de succès n'auraient jamais retenu l'attention, si leurs auteurs n'avaient eu un talent littéraire qui a trop souvent masqué l'inconsistance de leur doctrine. Il ne faut pas s'imaginer qu'on a trouvé quelque chose quand on a rencontré une métaphore heureuse ou inventé un néologisme, ni croire qu'on réfute des expériences par des discours.

Les Sociétés savantes atténuent les difficultés que nous venons d'énumérer en soumettant les travaux qui leur sont présentés à une critique aussi profitable aux auteurs qu'au public médical. Aussi se sont-elles multipliées, et on peut se demander, étant donné leur nombre, si un Congrès comme le nôtre est d'une réelle utilité. Je répondrai oui, sans hésiter.

* * *

Beaucoup de Sociétés savantes sont, en effet, devenues des Cercles aristocratiques très fermés : on ambitionne d'y être admis, moins pour publier ses travaux que pour accroître sa notoriété, son influence, et leur accès est réservé à un petit nombre d'élus. Nous accueillons au contraire tous les travailleurs, sans nous inquiéter de leur situation officielle ni de leur pays d'origine.

Aussi votre dernière réunion eut-elle lieu à Liége. Je suis heureux, en le rappelant, de remercier nos confrères belges de leur cordial accueil.

Grâce à la notoriété de vos membres, nous pouvons affirmer d'avance le succès de votre œuvre. Vous montrerez, une fois de plus, en accroissant notre patrimoine scientifique, que la Médecine française est bien vivante, car vous n'êtes pas de ceux qui prétendent que la science n'a pas de patrie, et lorsqu'une découverte est faite par un de nos compatriotes, vous en éprouvez un légitime orgueil.

C'est le même sentiment qui nous fait désirer que nos Facultés soient des foyers scientifiques dont l'avenir surpasse même le passé. Il serait en effet déplorable que nos Ecoles devinssent simplement professionnelles et qu'on se contentât d'y enseigner la pratique médicale. Ce serait fâcheux à tous égards : les étudiants n'y recevraient plus la culture qui les dispose à comprendre les progrès de la science, et les professeurs n'auraient plus le sens critique qu'ils ne peuvent acquérir que par leurs travaux personnels.

* * *

Ces idées devront inspirer nos commissions de réformes d'études ; car si, nous occupant exclusivement de clinique, nous négligions les branches multiples de la biologie, nous serions à la remorque des Universités qui auraient davantage sacrifié au culte de la Science. Je n'exprime qu'une crainte, elle ne se réalisera pas, nos concitoyens ont un bon sens et un patriotisme qui nous préserveront de ce danger. Aussi sommes-nous certains que par un effort commun des professeurs, des savants qui n'ont pas d'attache officielle, des praticiens dévoués à leur art, la Médecine française sera digne de son passé et que nos Universités continueront à attirer de nombreux étrangers, témoignage vivant de leur prospérité.

RAPPORT

DE M. FERNAND BEZANÇON

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Messieurs,

Si nous avons aujourd'hui l'honneur et le plaisir de vous recevoir à Paris, nous le devons, vous le savez, non à une vieille tradition, mais au contraire à une modification toute récente des statuts du Congrès français de médecine.

Le Congrès français de médecine, dont s'ouvre aujourd'hui la 9e session, fut d'abord un Congrès exclusivement provincial et siégea successivement à Lyon, à Bordeaux, à Nancy, à Montpellier, à Lille et à Toulouse; ce ne fut qu'à la suite du Congrès de Toulouse, quand eut été épuisée la série des villes universitaires, qu'il fut décidé que dorénavant le Congrès aurait ses assises alternativement en province et à Paris. C'est ainsi qu'en 1904 le Congrès siégea pour la première fois à Paris, sous la présidence de mon maître le professeur Cornil. En se séparant, le bureau de ce Congrès chargé de désigner la ville universitaire où devait siéger le prochain Congrès, eut la pensée d'agrandir le cercle de vos réunions et décida que la 8e session aurait lieu à Liége, en 1905. C'était là, Messieurs, une heureuse initiative qui transformait notre Congrès français en un Congrès de langue française et amorçait, pour la première fois, un groupement scientifique entre la Belgique, la Suisse et la France. Le succès de ce Congrès, présidé par le professeur Masius, de Liége, et par le professeur Lépine, de Lyon; organisé, vous savez avec quel soin et avec quelle bonne grâce, par le professeur Henrijean, le succès de ce Congrès fut considérable. Les circonstances, d'ailleurs, étaient particulièrement favorables! Liége attirait les congres-

sistes par l'attrait de sa belle exposition universelle; c'était la première fois que le Congrès français siégeait en dehors des frontières, et les médecins des pays de langue française étaient heureux de se réunir à Liège pour sceller cette première manifestation d'entente scientifique. La présence de M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique de France, accentuait encore le caractère de manifestation internationale du Congrès.

*
* *

C'était donc à nouveau à Paris que revenait l'honneur de recevoir les médecins des pays de langue française, mais la réunion qui aurait dû avoir lieu en 1906, fut remise à cette année 1907, le Congrès international de médecine devant en 1906 se réunir à Lisbonne. Ce deuxième Congrès parisien allait-il avoir le même succès que ses deux devanciers? En 1904, c'était la première fois que le Congrès se réunissait à Paris; en 1905, à Liége, c'était le premier Congrès de langue française; en 1907, il n'y a plus l'attrait de la nouveauté, mais, par contre, une véritable pléthore de congrès : Congrès de Reims, Congrès de Berlin, Congrès de Vienne, et, en même temps que le Congrès de Paris, ouvrant presque à la même date, le Congrès de Rome. Dans ces conditions défavorables, le Congrès allait-il réussir.

Vous avez répondu, Messieurs, en venant à Paris encore plus nombreux qu'autrefois, attestant ainsi la vitalité et aussi l'utilité de notre Congrès.

On a beaucoup médit des Congrès, c'est là un thème banal de conversation entre médecins; les Congrès ont cependant leur agrément et leur utilité. Leur agrément, car ils offrent des occasions presque uniques de revoir de vieux amis que l'on n'a pas vus depuis longtemps et aussi de créer des liens d'amitiés avec des collègues qu'on n'avait jusque-là jamais rencontré, mais avec lesquels cependant on se sentait depuis longtemps à distance en communion d'idées, pour avoir eu les mêmes pensées sur certains sujets, pour s'être intéressé aux mêmes recherches, pour avoir eu les mêmes préoccupations scientifiques.

L'utilité des Congrès, elle n'est pas contestable, pour tous ceux de nos confrères qui, n'habitant pas de grands centres universitaires, n'ont pas comme nous, Parisiens, à leur disposition, des sociétés savantes hebdomadaires ou mensuelles pour communiquer leurs travaux. Le Congrès est une grande tribune ouverte à tous, et une tribune où la voix a une longue portée, si la communication elle-même est retentissante.

Les Congrès servent enfin surtout à un groupement des idées, à une coordination des travaux; c'est dans ce but que le bureau du Congrès qui finit lègue au Congrès qui succèdent trois sujets de rapports; autour de ces rapports se groupent des communications sur les mêmes sujets ou sur des sujets circonvoisins.

Le bureau de ce IXe Congrès a pensé, Messieurs, qu'il y avait utilité à donner comme thème à vos travaux non seulement la discussion des rapports mais d'y ajouter celle d'un certain nombre de *questions proposées à l'avance.*

Il y a intérêt en effet à ce que dans un Congrès la rubrique « Communications diverses » n'occupe pas trop de place et qu'on canalise, pour ainsi dire, le choix des sujets de communication. Mais ces questions ne doivent pas être choisis dans le même esprit que les rapports.

Alors que les rapports doivent surtout traiter des questions déjà à l'étude depuis de nombreuses années, au sujet desquelles de nombreux travaux ont été publiés, fournissant pour ainsi dire des monographies, non pas définitives certes, mais fixant l'état de science, marquant un temps d'arrêt, les questions proposées, au contraire, doivent avoir trait à des sujets d'actualité, encore en pleine discussion; de ces questions, les unes, plus tard, pourront faire l'objet de sujets de rapports, les autres disparaîtront de l'horizon scientifique.

Jamais plus qu'à notre époque n'est apparue l'utilité de la discussion dans les Congrès de ces questions d'actualités. Si vous parcourez en effet, Messieurs, les grands périodiques, vous verrez qu'au même moment, dans tous les pays, dans tous les centres de travail, on étudie les mêmes questions. Un travailleur a eu une idée heureuse; un progrès de la physique ou de la chimie, une nouvelle technique ont ouvert une nouvelle voie de recherches. Vite de tous côtés on se met au travail pour vérifier l'exactitude de cette decouverte; souvent après tout ce bruit le silence se fait l'oubli vient, ou bien au contraire, le fait étudié entre dans la catégorie des choses définitivement admises.

Il en est ainsi dans le domaine scientifique, et il suffit de vous rappeler les multiples recherches suscitées dans ces dernières années, par les travaux sur les agglutinines, sur les sensibilisatrices, les agressines, les opsonines, les dernières venues. Mais c'est surtout dans le domaine thérapeutique que nous voyons apparaître sans cesse à l'horizon de nouveaux météores; pendant une année, quelquefois deux, ils brillent avec éclat. On ne parle plus que d'eux, tous les périodiques s'en occupent. Des industriels habiles, par une savante réclame, nous en montrent les propriétés merveilleuses; puis le temps fait son œuvre, quelques-unes de ces médications prennent une place définitive dans la thérapeutique, la plupart disparaissent pour jamais.

Eh bien, Messieurs, c'est dans les Congrès qu'il faut étudier ces questions d'actualité, surtout ces questions de thérapeutique nouvelle, qu'il faut en parler entre soi, se communiquer ses observations, apporter ses espérances, mais aussi et surtout formuler ses critiques.

C'est dans cet esprit que votre bureau a proposé à votre discussion un certain nombre de

questions d'actualité dont la solution intéresse au plus haut point l'hygiéniste ou le thérapeute.

La tuberculose pulmonaire est-elle d'origine aérienne ou d'origine intestinale ?

La valeur thérapeutique de la tuberculine ;
les bacilles acido-résistants ;
les sporotrichoses cutanées ;
la médication par l'argent colloïdal ;
l'introduction électrolytique des médicaments ;
l'action thérapeutique du radium.

Comme vous l'avez lu par la lecture du programme, un grand nombre de communicateurs, et des plus qualifiés, ont répondu à notre appel. Au nom du bureau je les remercie ainsi que MM. les rapporteurs et les membres du comité de patronage, du concours qu'ils nous ont apporté.

M. le Ministre de l'Instruction publique et M. le Président du Conseil municipal de Paris, en accordant une subvention importante, ont aussi beaucoup contribué à assurer le succès de ce Congrès. Qu'ils nous permettent de leur exprimer nos sentiments de profonde gratitude.

Il me reste pour terminer, messieurs, à exprimer mes sentiments personnels de vive reconnaissance à mes collègues du Congrès de Liége, pour le grand honneur qu'ils m'ont fait en me désignant comme secrétaire général de ce Congrès.

FIÈVRE TYPHOÏDE ET "ULCÉRATION DE DUGUET"

Par Maurice LETULLE

De tous les signes diagnostiques isolés par la clinique ou par l'anatomie pathologique dans l'étude de la dothiénentérie, il n'en est peut-être pas qui ait aussi bien résisté à l'épreuve du temps et aux révolutions de la science bactériologique que celui esquissé, il y a plus de trente ans déjà, par Bouveret, repris, fouillé à fond et enfin imposé à la science médicale, en 1883, par Duguet sous le terme « d'angine ulcéreuse de la fièvre typhoïde ». Entrez dans un service d'hôpital où se trouvent en traitement plusieurs malades typhoïdiques ; examinez chaque jour leur gorge en bonne lumière et en prenant soin d'abaisser la base de la langue, sans brutalité comme sans faiblesse : vous aurez grande chance (au moins une fois sur 7 ou 8 cas) de trouver le « signe de Duguet », ulcération staphylienne intéressante à coup sûr, puisque, selon l'avis de tous ceux d'entre nous qui, depuis près d'un quart de siècle, poursuivent l'enquête, elle constitue une *lésion pathognomonique*. Traçons-en rapidement les caractères.

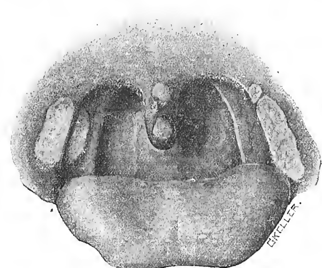


Figure 1. — *Exulcérations typhoïdiques des piliers et de la luette.*

Exemple remarquable de 7 « ulcérations de Duguet », siégeant au nombre de 4 sur les piliers, et de 3 sur la face antérieure de la luette.

* * *

Sur un point quelconque de la face antérieure d'un pilier antérieur du voile du palais, le plus souvent vers sa moitié supéreure, plus rarement sur le relief formé par le pilier postérieur, ou encore à la face inférieure du voile ou de la luette, apparaît une perte de substance, une exulcération plutôt qu'une ulcération, ovalaire et dirigée suivant l'axe des piliers, ou nettement arrondie. Le fond en est gris-jaunâtre, gris-rosé, lisse ou granité ; ses bords, nets, non tuméfiés, sont régulièrement rouges, taillés à pic. La surface de cette plaie est toujours très superficielle ; ses dimensions varient entre 6 à 7 millimètres et 15 à 20 millimètres ; elle n'est jamais recouverte de fausses membranes ni d'enduit pultacé. Elle est, d'habitude, indolore et passe inaperçue quand on ne surveille pas, chaque matin, la gorge des malades. Au bout d'une huitaine, une douzaine tout au plus, après une période d'augmentation de trois ou quatre jours pendant laquelle l'altération s'est peu étendue ou s'est légèrement accusée en profondeur jusqu'à parfois mettre à nu les fibres musculaires du pilier, la réparation s'effectue par un fin léger bourgeonnement rosâtre. Quelque grave que soit la forme générale de la fièvre typhoïde, la guérison de cette petite plaie superficielle est la règle.

Le nombre des ulcérations de Duguet, pour un cas donné, est variable. Le plus souvent, on n'en découvre qu'une ou deux, situées presque toujours alors d'une façon symétrique sur la partie moyenne ou supérieure des piliers antérieurs. Une seule fois (fig. 1) j'en ai trouvé jusqu'à 7, semées sur les piliers et la luette. Ce grand nombre est l'ex-

ception. Le reste de la cavité buccale demeure, d'ordinaire, indemne. Une fois, j'ai vu, en même temps que le signe de Duguet, une exulcération aphtiforme à la face interne de la lèvre inférieure.

L'époque d'apparition de cette affection si curieuse offre un réel intérêt. D'ordinaire, le signe de Duguet se montre dans le courant du second septénaire, en même temps que les taches rosées lenticulaires. Toutefois, il lui arrive d'apparaître *avant* l'éruption cutanée et *avant* que le séro-diagnostic de Widal ne soit encore positif. Ce double caractère fait de l'ulcération gutturale un « signe diagnostique hâtif » et lui donne une valeur considérable. Jusqu'à présent, en effet, aucune maladie générale autre que la dothiénentérie ne peut revendiquer ce signe; d'autre part, jamais non plus l'ulcération gutturale typhoïdique ne débute passé le quinzième jour au plus tard. Ce détail, joint à la bénignité constante de l'affection et à sa courte durée, permet de la différencier de toutes les variétés de pharyngo-laryngo-typhus dont les ulcérations profondes, creusées aux dépens du tissu réticulé des régions périlaryngienne et laryngée, ont une longue durée et comportent une gravité redoutable.

* * *

La fréquence de cette manifestation spécifique est grande; elle varie suivant les années, peut-être aussi suivant les saisons; elle m'a paru être plus commune pendant le semestre d'été. Soumise à des enquêtes serrées en France au moment où Duguet la mit en valeur, cette ulcération staphylienne compta parmi ses parrains une pléiade de cliniciens. Landouzy, Derignac, Chauffard, Hutinel, Lécorché et Talamon, Gilbert Ballet, Raymond, Tripier, Devie, Fontan, Rappin apportèrent leur contribution à l'œuvre nouvelle et donnèrent à ce signe droit de cité dans la nosologie.

L'étranger suivit. Kahn, Wagner, Fränkel, Dwonieglazoff, Burton-Fauning reprirent la question sous différentes faces. Puis un long silence se fit, jusqu'en 1899, où mon élève et collaborateur Schæfer consacra à l'ulcération gutturale typhoïdique ses recherches entreprises avec moi, à Boucicaut. Il est donc difficile d'établir sur des chiffres positifs la fréquence de ce signe. Si je m'en rapporte au dire des auteurs et de mes collègues des hôpitaux de Paris, c'est une fois sur six, une fois sur dix cas de fièvre typhoïde qu'en clinique on le décèle. Mon maître Duguet me déclarait, il y a quelques semaines, l'avoir rencontré dans sa clientèle, tant hospitalière qu'urbaine, plus d'une centaine de fois. En 1899, avec Schæfer, j'en ai vu neuf cas; auparavant, en quinze années d'hôpital, j'en avais recueilli une trentaine; depuis 1899, j'en vois, chaque année, quatre ou cinq observations, tantôt plus, tantôt moins, suivant l'épidémicité; cela porte à mon actif plus d'une soixantaine de cas.

Comme, sur ce chiffre déjà important, je n'ai eu qu'une seule fois la possibilité d'examiner *post mortem* la lésion, toutes mes autopsies de fièvre typhoïde étant soigneusement faites, il me semble permis d'en conclure que le signe de Duguet est plutôt fréquent dans les formes bénignes de la fièvre typhoïde.

L'anatomie pathologique de la lésion ne repose, à l'heure actuelle, que sur un très minime nombre de faits: je citerai surtout le mien, qui montre l'ulcération en évolution complète, et celui de Launois, qui correspond à la réparation cicatricielle. L'histologie pathologique de la plaie est des plus simples (fig. 2). La perte de substance est peu profonde; elle peut cependant

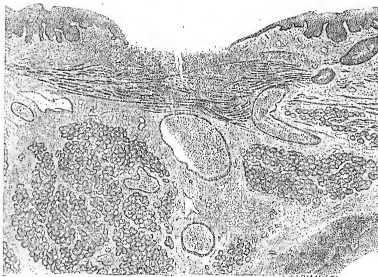


Figure 2. — *Ulcération typhoïdique du pilier antérieur du voile du palais* (*Ulcération de Duguet*). Grossissement 24/1.

A la portie supérieure de la figure, le revêtement épithélial pavimenteux de la muqueuse a cédé sur un point, qui correspond à l'ulcération.

Le derme, encore intact aux deux extrémités de la préparation, se montre, au centre, partiellement détruit, et forme le fond de l'ulcération. Ses mailles, à ce niveau, sont infiltrées de nombreux éléments lymphatiques qui, à gauche, rejoignent même la couche profonde des épithéliums sans y former un îlot de tissu réticulé.

Au-dessous du derme, les faisceaux musculaires et les fibres élastiques du pilier antérieur, surtout au fond de l'ulcération, sont dissociés par les éléments lymphatiques diapédésés. Quelques fibres musculaires tapissent le fond de la perte de substance.

Les couches plus profondes, glandes et squelette conjonctivo-vasculaire, sont normales. Les canaux glandulaires, très larges, sont remplis de leucocytes.

mettre à nu et entamer les fibres musculaires parsemant la sous-muqueuse. L'ulcération est aiguë, tapissée de leucocytes mononucléaires en proportions assez discrètes ou rares, sans grandes fusées interstitielles latérales; on ne peut trouver sur les bords de la perte de substance de traces nettes de follicules lymphatiques. S'il en existait à ce niveau, ils ont été détruits. Le fond de l'ulcération est plan, couvert de microbes multiples, parmi lesquels, pendant la vie du malade, il nous a été jusqu'à présent impossible, à mes collaborateurs Schæfer et Bergeron et à moi, d'isoler et de cultiver un bacille d'Eberth caractéristique. Le bacille de Vincent et son spirille satellite y font également défaut.

* * *

En l'absence d'une preuve biologique permettant d'affirmer la nature éberthienne de l'ulcération gutturale, il est bien difficile d'établir l'origine et la cause de cette lésion. Bouveret, rapportant les premiers cas, rattacha judicieusement cette plaie à la maladie typhoïdique, et songea à l'identifier aux lésions folliculaires décrites jadis par Louis pour le pharyngo-larynx et l'intestin.

Le microscope, en montrant, d'une part, l'exceptionnelle rareté des follicules lymphatiques dans les régions préférées par l'ulcération de Duguet, de l'autre, l'absence habituelle du bacille typhique à ce niveau, remit tout en question. Devic voit, dans la compression exercée dans le décubitus typhique par la langue fuligineuse, un « point d'appel » pour les toxines éberthiennes; Schæfer y ajoute la sécheresse habituelle du voile et son immobilité, conditions très favorables, d'ailleurs, au muguet primitif du voile, naguère encore fréquent dans le cours de la dothiénentérie.

Peu importe, au reste, pour la question. Qu'il suffise de savoir les corrélations étroites, spécifiques, de l'ulcération staphylienne et de la fièvre typhoïde et de se rappeler sa grande valeur séméiotique.

L'ulcération de Duguet se reconnaît au premier coup d'œil. On ne peut la confondre ni avec l'herpès guttural, ni avec la stomatite aphteuse, ni avec les fausses membranes diphtériques, encore moins avec la tuberculose aiguë bucco-pharyngée. Le diagnostic s'impose : il suffit de regarder. Aucune erreur n'est possible.

* * *

Pourquoi donc, s'il en est ainsi, ce signe si précis, qui ne trompe jamais, et si facile à reconnaître, n'est-il pas plus utilisé? Pourquoi ne semble-t-il pas plus connu, puisqu'on ne le cite guère dans les mémoires ayant trait à la fièvre typhoïde? Depuis tantôt huit ans, aucun travail important sur ce point de séméiotique n'a, que je sache, vu le jour. La cause, je ne dis pas de cette défaveur, mais de ce silence? J'en connais au moins une, que mes collègues des hôpitaux confirmeront sans doute : nos élèves n'examinent la gorge des typhiques que si les malades se plaignent d'en souffrir. Or, la gorge est rarement fort douloureuse au cours de cette maladie; sinon c'est fort tard, aux heures angoissantes du laryngotyphus, et à cette époque le signe de Duguet a déjà disparu; la plaie, s'il en exista, est détergée.

A l'exemple de plusieurs de mes collègues, j'exige que, tous les matins, la gorge de chaque typhoïdique soit inspectée avec soin. C'est le secret de ma riche collection.

Enfin, voici peut-être un moyen d'être bientôt fixé sur la fréquence de cette affection. A ma connaissance, l'ulcération de Duguet n'existe pas dans les diverses formes et variétés des para-typhoïdes. Si les observations ultérieures confirment cette remarque, le signe de Duguet deviendra un élément capital du diagnostic différentiel, *et il faudra toujours le rechercher et le signaler dans les états typhoïdiques*. La parole est aux faits nouveaux.

MAURICE LETULLE.

NOTES

SUR L'HYGIÈNE PUBLIQUE A BERLIN

— HOPITAUX ET SANATORIUMS —

Berlin possède de nombreux hôpitaux, anciens ou modernes. Tous ont été construits ou transformés à plusieurs reprises sans ménager l'argent, de façon à les tenir toujours à la hauteur des progrès de l'Hygiène. Le plus beau type de ces hôpitaux nous est offert par l'Hôpital municipal Rudolph Virchow.

Quant aux Sanatoriums, si l'on veut avoir une idée de la conception actuelle que s'en font les Allemands, il faut aller visiter les Sanatoriums que l'Office régional d'Assurances de Berlin a construits dans ces dernières années à Beelitz.

* * *

HÔPITAL MUNICIPAL RUDOLPH VIRCHOW. — Nous avons eu l'occasion de visiter ce superbe établissement, le plus récent et aussi le plus vaste des hôpitaux de Berlin, en même temps que la délégation du Conseil municipal de Paris venue pour étudier l'organisation de l'hygiène hospitalière en Allemagne. Il faut espérer que nos édiles sauront s'inspirer, au moment de la construction des nouveaux hôpitaux projetés, des observations qu'ont dû faire leurs collègues, en particulier au cours de cette visite, et qui seront sans doute consignées dans leur rapport. Quoi qu'il en soit, nous tenons à remercier vivement ici M. Ohlmüllers, directeur administratif de l'hôpital Virchow, de l'amabilité avec laquelle il nous a guidés et donné tous les renseignements intéressants sur l'aménagement des bâtiments et l'organisation du service.

L'hôpital Virchow est une véritable cité couvrant plus de 25 hectares, dont les 62 bâti-

A, Bâtiment d'entrée (Administration); A I, Habitation des médecins; A II, Habitation des infirmières; A III, Service de gynécologie; A IV, Service d'accouchement; A V, Casino des médecins; B, Habitations des directeurs; B I, Habitations des employés; B II, Habitation des concierges; C, Pavillon pour malades hommes et C I, Pavillon pour malades femmes (Sect. des maladies cutanées et sexuelles); D, Pavillons pour malades hommes et D I, Pavillons pour malades femmes (Sect. de médecine); E, Pavillons pour malades hommes et E I, Pavillons pour malades femmes (Sect. de chirurgie); F, Pavillon pour malades agités; G, Pavillon pour malades atteints de maladies contagieuses (quarantaine); G I, Pavillon pour malades atteints de diphtérie; G II, Pavillon pour malades hommes et G III, Pavillon pour malades femmes (Section des maladies contagieuses); G IV, Pavillon d'autopsie; H, Pavillon des bains; I, Pharmacie; K, Pavillon des grandes salles d'opérations; L, Pavillon des rayons X; M, Institut anatomo-pathologique; M I, Chapelle; M II, Allée de sortie pour les convois funèbres; N, serre; O, Écuries pour animaux à expériences; P, Désinfection; Q, Cuisine; Q I, Remise pour les denrées alimentaires; Q II, Remise pour les bouteilles et futailles; R, Chaudières; R I, Dépôt de charbon; R II, Machines; R III, Cheminées; R IV, Château-d'eau; S, Buanderie; S I, Pré à blanchir le linge; S II, Remise pour les blanchisseurs; T, Ateliers; U, Parc pour convalescents; U I, Rotonde dans le parc; V, Espace reservé aux jeux des enfants; W, Allée de service.

Figure 1. — Hôpital Virchow (Plan général).

ments, entourés d'arbres, de pelouses, de jardins fleuris, peuvent donner asile à 2.000 malades et loger, en outre, un personnel médical, infirmier et administratif de plus de 500 personnes. Le plan ci-contre indique la disposition de ses différents bâtiments. Ce qu'il n'exprime pas, c'est l'impression agréable qu'on éprouve à la vue de tous ces pavillons, pourtant si simples d'aspect, mais si bien proportionnés et disposés,

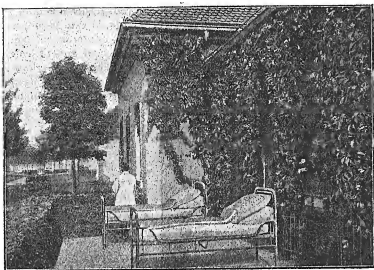

Figure 2. — Hôpital Virchow. (Une terrasse.)


Figure 3. — Hôpital Virchow. (Une chambre de malade.)

avec leurs petites terrasses bordées de gazon, de haies d'arbustes et de plates-bandes en fleurs, avec leurs portes et leurs fenêtres enguirlandées de plantes grimpantes, avec leurs allées transversales ombragées d'arbres et coupées çà et là de corbeilles fleuries. Quant à l'allée centrale, elle a vraiment grand air quand l'œil l'embrasse dans toute sa longueur, depuis la cour d'honneur aux pelouses verdoyantes jusqu'à la chapelle qui, tout au fond, montre son dôme par-dessus la cîme des arbres et les jets d'eau élancés. Le joli parc contigu à l'hôpital, le calme qui règne dans ces lieux achèvent de leur donner un caractère quasi-champêtre.

L'hôpital Virchow est un hôpital général qui comprend 2 sections de médecine et 2 sections de chirurgie, 2 sections pour les maladies cutanées et sexuelles, 2 sections pour les maladies contagieuses banales, 1 section pour les maladies contagieuses graves (bâtiment de la quarantaine), 1 section pour les maladies des yeux, 1 section pour les maladies des oreilles, de la gorge et du nez, 1 section de gynécologie et d'accouchement, 1 section pour les agités, plus des services de radiologie — dirigés par un médecin ! —, de photothérapie, d'hydrothérapie, de mécanothérapie, une pharmacie, un institut anatomo-pathologique, des laboratoires de chimie et de bactériologie et quantité de services annexes : cuisine, buanderie, bâtiment de désinfection, etc.).

Je n'entrerai pas dans les détails d'aménagements de ces différents services. Je dirai seulement que la section des maladies contagieuses est reliée directement à l'Institut pour les maladies contagieuses (Institut Koch) situé en face, de l'autre côté de la Föhrerstrasse ; d'autre part, que les pavillons de médecine et de chirurgie sont disposés de chaque côté de la grande allée centrale et, perpendiculairement à cette allée, les pavillons de médecine à droite (en se dirigeant vers la chapelle), les pavillons de chirurgie à gauche. Dans chacune de ces sections il y a quatre pavillons pour les femmes; par contre, s'il y a sept pavillons pour hommes dans la section de chirurgie, il n'y en a que cinq dans la section de médecine. Dans

cette dernière section, le bâtiment de l'hydrothérapie établit la séparation entre les pavillons des femmes et les pavillons des hommes ; dans la section de chirurgie, c'est le pavillon des grandes salles d'opération qui établit cette séparation.

Chaque pavillon, qu'il s'agisse d'un pavillon de médecine ou d'un pavillon de chirurgie, ne comprend qu'un rez-de-chaussée et contient, deux salles de malades (la fig. 3 représente l'une de ces salles), séparées l'une de l'autre et aussi de l'extrémité correspondante du pavillon par des petites salles de service (petite cuisine, salle de petite chirurgie, salle de réunion pour les malades, pour les sœurs, réfectoire, salle de désinfection, petite salle de bains, water-closets, lavabos. Le nombre de lits par salle est de vingt, jamais plus ; jamais on n'ajoute de « brancards » supplémentaires.

Chaque salle est tenue d'une façon irréprochable, construite et aménagée d'après les données les plus récentes de l'hygiène. Des peintures claires, des fleurs, des plantes vertes, placées çà et là, celles qui encadrent toutes les fenêtres, donnent à ces salles un aspect attrayant. D'ailleurs, comme je l'ai dit déjà, les façades des pavillons sont bordées de terrasses cimentées sur lesquelles, quand le temps s'y prête, on tire les lits des malades qui ne peuvent se lever, faisant ainsi bénéficier ces malades d'une véritable cure d'air et de soleil (fig. 2).

Quant aux malades qui peuvent marcher, ils ont à leur entière disposition un très beau parc (lundis, mercredis, vendredis pour les femmes, mardis, jeudis, samedis pour les hommes), avec des bancs et rotondes de repos et de larges espaces nivelés pour les jeux. La façon dont ce parc était entretenu, la façon surtout dont il était respecté par les malades a été un sujet d'étonnement pour nos compatriotes qui s'aperçoivent tous les jours à quel point les « Avis » et Règlements » affichés à la porte de nos jardins et de nos monuments ont le don de réveiller chez les Français l'esprit d'indiscipline et l'instinct de destruction.



Figure 4. — Une partie des pavillons, vue du parc.

J'en termine avec l'hôpital Virchow. Et pourtant il y aurait encore bien des choses à dire, par exemple sur l'installation modèle des pavillons pour maladies contagieuses, sur l'aménagement des salles d'opération, sur les services d'hydrothérapie et de mécanothérapie, sur les cuisines, buanderies, les appareils de désinfection, le chauffage, la ventilation, etc.

J'ajouterai seulement, pour ceux qui aiment les chiffres, que l'hôpital Virchow a coûté près de 24 millions de francs dont 4 millions pour l'aménagement intérieur, que sa construction a duré sept ans et demi, qu'il a été inauguré il y a juste un an, que dans les six premiers mois de son existence il a hospitalisé 2.758 malades, enfin que les frais d'exploitation s'élèvent par an à 1.750.000 francs.

Sanatoriums de l'Office régional d'Assurances de Berlin, a Beelitz i/M. — Construits par application de la loi sur l'Assurance contre les maladies et la vieillesse qui autorise les Caisses d'Assurances à faire appliquer un traitement prophylactique dans le but d'éviter l'incapacité de travail prématurée d'un assuré, les Sanatoriums de l'Office régional d'assurances de Berlin occupent à Beelitz, à quelques 50 kilomètres de Berlin, un vaste terrain de 140 hectares, situé à 63 mètres seule-

ment au-dessus du niveau de la mer, entouré d'une ceinture de bois de pins s'étendant à plusieurs kilomètres au loin. La plus proche agglomération humaine en est éloignée de 5 kilomètres. Le voisinage du chemin de fer (grande ligne de Hanovre à Berlin) rend les communications avec Berlin des plus faciles.

Les Sanatoriums de Beelitz, qui sont construits et aménagés d'après les plus récentes données de l'hygiène et de la physiothérapie, sont au nombre de quatre : savoir deux *sanatoriums* proprement dits pour *prétuberculeux* et deux *sanatoriums-hôpitaux pour phtisiques* avérés, mais susceptibles de guérir et de recouvrer leur capacité de travail. Les tuberculeux diagnostiqués incurables sont rigoureusement exclus de ces sanatoriums et soignés chez eux à l'aide de l'indemnité maladie à laquelle ils ont droit.

Comme on le voit sur le plan général ci-dessus, les sanatoriums proprement dits A^1 et A^2 sont séparés des sanatoriums-hôpitaux B^1 et B^2 par un large intervalle de terrain au milieu duquel court, de l'est à l'ouest, la ligne du chemin de fer. Dans chaque groupe, le sanatorium pour femmes est séparé du sanatorium pour hommes par la grande route régionale qui coupe perpendiculairement la ligne du chemin de fer.

Dans chaque sanatorium, les pavillons occupés par les malades sont tous orientés longitudinalement de l'est à l'ouest. Leur disposition et leur aménagement sont sensiblement les mêmes dans les deux groupes de sanatoriums. Les chambres des malades sont exclusivement ouvertes au sud, le nombre de lits qu'elles contiennent est habituellement de deux à quatre, exceptionnellement de six à huit. Le mobilier est réduit au strict nécessaire. Les parquets carrelés, les murs peints à l'huile, et avec tous leurs angles arrondis, permettent le nettoyage et la désinfection faciles du local. Les lits sont entourés de paravents dont le revêtement est fréquemment changé et désinfecté et qui sont destinés à empêcher les malades d'expectorer les uns sur les autres pendant la nuit. Le chauffage est fait à l'eau chaude ou à la vapeur à basse pression au moyen d'une installation à distance dont les chaudières servent en même temps à produire la vapeur pour les bains, pour la cuisine et la buanderie. Quant à la ventilation, l'air frais est amené aux bâtiments par des kiosques d'aérage et des canaux souterrains d'arrivée d'air, extrêmement larges et recouverts de carreaux émaillés, donc faciles à nettoyer; il est conduit aux différents bâtiments au moyen de ventilateurs et de canaux spéciaux. Dans les pavillons du sanatorium de phtisiques, dans l'établissement central de bains, dans les réfectoires, les cabines de bains, les corridors et les cages d'escalier du pavillon du sanatorium, l'air frais est réchauffé dans des chambres spéciales et humecté au moyen de vapeur d'eau. L'air vicié est évacué par des cheminées qui le conduisent sous le toit où les différentes cheminées sont réunies dans des canaux en cloisons Rabitz et conduites aux cheminées d'évacuation. Chacune de ces cheminées d'évacuation contient un radiateur servant à augmenter le tirage naturel.



Figure 5. — Hôpital Virchow. (Un pavillon dans le parc.)

Outre les chambres des malades, chaque pavillon contient, il va sans dire, tous les aménagements nécessités par le traitement physiothérapique moderne de la tuberculose pulmonaire, notamment des salles d'hydrothérapie, de massage, une installation pour bains de lumière, etc.

Trois pavillons possèdent chacun un petit laboratoire pour les analyses chimiques et les recherches microscopiques; le quatrième possède un grand laboratoire de bactériologie et un autre de radiologie.

De grands halls, ouverts au midi et compris entre les pavillons, sont destinés aux cures de repos à l'air libre; ils sont reliés par des galeries de promenade ayant la même exposition et où se rendent les malades quand le mauvais temps les empêche de sortir.

Le plan ci-contre dessus l'emplacement et la légende l'énumération de tous les bâtiments accessoires mais nécessaires au fonctionnement du sanatorium : bâtiment de l'administration, établissement central de bains, buanderies, cuisines, salles des machines, ateliers divers, bâtiments de désinfection, villas des médecins chefs de service, etc., etc.

Chaque groupe de sanatorium peut donner asile actuellement à 300 malades (200 hommes, 100 femmes), mais les agrandissements projetés et dont une partie — la moitié — est achevée et mise

en service depuis dimanche dernier, augmenteront prochainement ce nombre d'une quantité notable.

La direction économique de l'ensemble des sanatoriums de Berlitz est confiée à un inspecteur principal de l'Office d'assurances régional de Berlin. Le personnel médical et infirmier comprend : 2 médecins en chef, 2 premiers médecins, 6 internes, 12 sœurs, 22 infirmiers et infirmières; le personnel administratif et secondaire, près de 250 personnes.

Pour expliquer cette abondance de personnel, je dois ajouter que le sanatorium de Berlitz fait non seulement ses légumes, mais son pain et sa viande, son eau de seltz, etc., et que toutes les réparations du matériel des établissements sont exécutés dans ses ateliers.

Ainsi sont évitées, dans la limite du possible, toutes les causes de contamination des fournisseurs par les malades et des malades par les fournisseurs. Pour empêcher la contamination des malades entre eux, on a pris, est-il besoin de le dire, les mesures les plus sévères auxquelles les Allemands, avec leur esprit de discipline, se plient d'ailleurs sans peine. Je n'insiste pas sur les règlements minutieux imposés aux malades, sur la désinfection des crachoirs et des crachats, des linges et vêtements, des ustensiles de table et de cuisine, voire des eaux d'égouts, qui sont ensuite emmenées à plusieurs kilomètres dans un champ d'épandage, d'ailleurs séparé des sanatoriums par une large bande de forêt.

Ce qui est surtout remarquable, c'est que cet établissement, qui a déjà six ans de fonctionnement, est aussi propre et en aussi parfait état de conservation que s'il

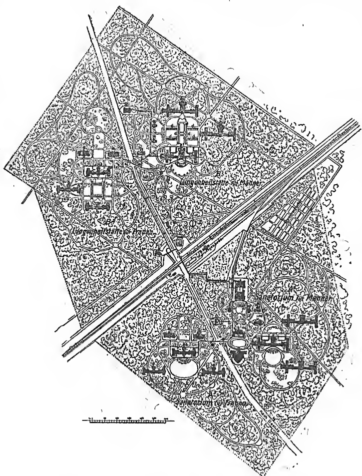


Figure 6. — Plan général des Sanatoriums de Beelitz.

A^1, sanatorium pour prétuberculeux (hommes); A^2, sanatorium pour prétuberculeux (femmes); B^1, sanatorium pour tuberculeux avérés (hommes); B^2, sanatorium pour tuberculeux avérés (femmes); *a.b*, agrandissements projetés; *c*, bâtiment des bains; *dd*, halles et galeries de cure; *ee*, ateliers; *ff*, pavillons d'habitation du personnel (projetés); *g*, bâtiment de désinfection, de crémation et d'autopsie; h^1, bâtiment de l'administration; *h*, bâtiment de l'administration (projeté); *i*, bâtiment des chaudières et machines, et château d'eau; *k*, dépôt de charbon; *ll*, bâtiment des pompes élévatoires et puits; *m*, jeu de boules; *nn*, buanderies; *oo*, cuisines; *pp*, puisards pour le recueillement et l'évacuation des eaux sales et des matières usées; *qq*, villas des médecins directeurs; *rrrr*, concierges; *s*, chapelle; *t*, écuries et pompes à incendie; *u*, serre et maison du jardinier.

venait d'être ouvert. N'oublions pas qu'il est exclusivement fréquenté par la population ouvrière de la capitale.

Nous n'avons pas à juger, en ce moment et à cette place, la question, ailleurs si controversée, des résultats que donnent de tels établissements, tant au point de vue prophylactique qu'au point de vue social et économique. On sait que, grâce aux deux milliards et demi que possèdent actuellement les Caisses d'Assurances ouvrières en Allemagne, on y peut créer de nombreuses institutions de toutes sortes dans l'intérêt des travailleurs, institutions où ils se sentent d'autant plus à l'aise qu'ils savent que c'est grâce à leur épargne continuelle, sagement administrée, qu'ils en doivent la réalisation. Bureaux d'assistance et de renseignements, asiles spéciaux, maisons salubres, villes assainies, institutions d'hygiène, etc., tout cela se multiplie et s'affirme aux yeux pour le plus grand profit de la nation allemande. On comptait en Allemagne, au printemps de 1907, en activité : 87 sanatoriums populaires, avec 8.422 lits ; 35 sanatoriums privés avec 2.118 lits; 17 pour enfants tuberculeux avec 650 lits ; 67 pour enfants scrofuleux avec 6.902 lits ; et, en construction, 11 sanatoria populaires devant comprendre plus de 800 lits. Ajoutons-y 2 colonies rurales, 67 établissements de convalescence installés en forêts, environ 90 comités et 117 bureaux de renseignements et d'assistance aux tuberculeux, 3 écoles forestières et 4 sanatoriums spéciaux pour les personnes atteintes de lupus.

Tel est le bilan actuel de l'effort fait en Allemagne en vue de la prophylaxie et de la préservation de la tuberculose.

J. Dumont.

PUISSANCE BACTÉRICIDE ET INNOCUITÉ

DE L'ANIODOL

Réalisation de l'antisepsie interne.

Il n'est peut-être pas de question qui ait soulevé de plus chaudes discussions, de plus ardentes controverses que la question de l'antisepsie. Tour à tour glorieuse et détrônée, elle a de nos jours incontestablement triomphé, grâce aux améliorations apportées par nos chimistes dans la fabrication des antiseptiques. Après d'infatigables recherches, ils sont arrivés en effet à produire un antiseptique exempt de tout reproche, qui satisfait à la fois le bactériologiste du laboratoire et le clinicien dans la pratique. Nous avons cité l'**Aniodol**. Et l'on peut dire que cet excellent produit n'a pas peu contribué à remettre en honneur dans ces dernières années l'antisepsie qui demeure, malgré tous les procédés modernes, la condition essentielle du succès. A l'heure actuelle, depuis le plus petit praticien de campagne, jusqu'au professeur le plus éminent, tous emploient avec succès l'Aniodol. C'est que, nous l'avons dit, le laboratoire se ligue avec la clinique pour déclarer l'*Aniodol* le *Bactéricide le plus puissant*, comme il devient en applications le guérisseur le *plus rapide*, le plus incontestable et le plus *inoffensif*. Ce sont là certes les qualités les plus précieuses que l'on doit aujourd'hui exiger d'un bon antiseptique. Le pouvoir bactéricide de l'Aniodol avait été depuis longtemps constaté par les cliniciens quand un de nos chimistes les plus distingués, M. Fouard, de l'Institut Pasteur, détermina scientifiquement et d'une façon pour ainsi dire *mathématique*, la *puissance antiseptique* de l'Aniodol.

Et voici le procédé qu'il a employé :

« *Pour le pouvoir antiseptique, dit-il dans son rapport, l'ensemencement d'une culture de chaque microbe développée en douze heures à l'étuve, a été fait sur 1/10 de centimètre cube de culture pour 5 centimètres cubes de bouillon stérile renfermant la dose d'antiseptique mesurée. Les observations relatives au développement du microbe dans le milieu antiseptique ont été faites au bout de vingt-quatre heures.*

« *Pour le pouvoir bactéricide, l'ensemencement sur 5 centimètres cubes de bouillon stérile a été pratiqué comme ci-dessus, en présence de la dose d'antiseptique mesurée, et après un séjour de dix heures à l'étuve, il a été pratiqué un nouvel ensemencement, sans antiseptique, de tous les milieux précédents, à raison de 5/10 de centimètre cube dans des tubes de bouillon stérile portés à l'étuve à 37 degrés. Les observations de développement ont été relevées au bout de quarante-huit heures.* »

Voici quelques-uns des résultats qu'il a obtenus et qui se passent de commentaires.

Pour la puissance antiseptique, M. Fouard a pris comme terme de comparaison, le Phénol.

Alors que, pour empêcher toute culture dans un milieu ensemencé de *staphylocoque doré*, il faut 1 gr. 40 de phénol pour 1000, il faut seulement *0 gr. 07 d'Aniodol*. Pour le *streptocoque pyogène*, cet ennemi terrible, il faut 1 gr. 30 de Phénol et seulement *0 gr. 06 d'Aniodol*. Pour le bacille d'Eberth, 1 gr. 05 de Phénol, et seulement *0 gr. 035 d'Aniodol*. Pour le bacille choléra (Cassini), 1 gr. 3 de Phénol et seulement 0 gr. 05 d'Aniodol.

Les résultats ne sont pas moins concluants pour la puissance bactéricide. Pour tuer au bout de dix heures une semence de staphylocoque doré, il faut 2 gr. 5 pour 1000 de Phénol et seulement 0 gr. 25 d'Aniodol. Pour le streptocoque pyogène, 1 gr. 35 de Phénol et 0 gr. 09 d'Aniodol. Pour le bacille typhique, 3 gr. 5 de Phénol et 0 gr. 15 d'Aniodol. Pour le bacille Anthracis, 11 gr. 5 de Phénol et 0 gr. 04 d'Aniodol.

Rien que ces chiffres montrent d'une façon *mathématique* l'incontestable supériorité de l'Aniodol sur tous les produits préparés jusqu'à ce jour. C'est que l'Aniodol ne fait pas comme le sublimé et les anciens antiseptiques qui coagulaient les humeurs de l'organisme et limitaient ainsi leur action à la surface des plaies. Lui, il est *anti-coagulant*, il a ainsi, non une action extérieure sur le corps du microbe, mais, comme le dit Fouard, une action « physiologique interne, modificatrice du protoplasma, conséquence d'une pénétration osmotique à travers la membrane d'enveloppe. »

La clinique d'ailleurs avait déjà, avant l'heure, amplement confirmé ces démonstrations de laboratoire. Il y a déjà près de huit ans que le professeur Pinard, ayant expérimenté l'Aniodol à la Clinique Baudelocque le déclarait le plus puissant des antiseptiques connus. Il proclamait le savon à l'Aniodol un bactéricide et un désodorisant parfait. Chacun connaît l'odeur repoussante et persistante de la putréfaction fœtale ou placentaire. « Eh bien, dit le professeur Pinard, il suffit de se laver à l'*Aniodol* pour que cette odeur disparaisse, non pas pour un moment, mais complètement. Je ne connais pas un désodorant qui agisse aussi instantanément, aussi complètement. »

Le professeur Queirel, à la Maternité de Marseille, et ses élèves, publièrent maintes fois les résultats merveilleux obtenus en obstétrique et M. Jean Livon ne disait-il pas encore au dernier Congrès de gynécologie (Alger, avril 1907) : « L'Aniodol est dépourvu d'odeur, n'attaque pas les instruments et a un pouvoir bactéricide *presque double* de celui du sublimé. Nous en avons obtenu les meilleurs effets dans l'ophtalmie des nouveau-nés, et l'efficacité comme bactéricide de la flore vaginale. » A la suite de ces grands maîtres, tous les praticiens employèrent l'Aniodol et l'appliquèrent dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie. Il n'est pas de spécialité où l'Aniodol n'ait tenu ses promesses — et ses résultats ont été *durables* ; depuis de longues années, ils se maintiennent toujours constants, toujours certains, et c'est à cela que l'Aniodol doit sa place à la tête des antiseptiques modernes.

Il serait fastidieux de citer les innombrables observations qui nous viennent tant de la France entière que de l'étranger : nous choisirons parmi les plus récentes, celles qui nous paraissent les plus propres à éclairer le praticien dans sa pratique journalière : le Professeur Gauderon, de Besançon, nous cite le cas d'une escarre très étendue et très profonde de la région sacro-coccygienne qu'il avait dans son service de l'hôpital Saint-Jacques : tous les médicaments les plus recommandés et les plus actifs avaient échoué : acide phénique, nitrate d'argent, sublimé, permanganate de potasse, levure de bière, etc. Il eut l'idée des lavages avec la solution d'Aniodol (1 cuillerée par litre d'eau bouillie) et rapidement la suppuration diminua : en quelques jours, la plaie, devenue rose, bourgeonnait et la *Poudre d'Aniodol* acheva la complète cicatrisation. C'est bien dans ces cas rebelles à tout traitement qu'apparaît la supériorité incontestable de l'Aniodol.

Le professeur Constantinides Alvanos, de Tinos (Grèce), dans un récent ouvrage le recommande à la science hellénique comme un antiseptique puissant, comme le roi de tout autre du même genre. Dans un article récent sur le Traitement des fractures de la colonne vertébrale, M. Raymond Belbèze (*Province médicale*, 7 Septembre 1907) recommande pour l'antisepsie des sondes et de la vessie dans le cas de rétention d'urine, la solution d'Aniodol au 1/100, et il ajoute comme recommandation : « Ne jamais avoir le malheur de remplacer cette solution par de l'eau phéniquée. »

N'a-t-on pas d'ailleurs rapporté des cas de guérison rapide d'uréthrite blennorragique, de vaginite et d'ulcérations chancreuses par lavages avec la solution d'Aniodol recouverte ensuite de Poudre d'Aniodol ?

M. Armaignac, de Bordeaux, nous a rapporté des cas de dacryocystites rebelles avec obstruction du canal nasal, pour lesquelles il employa une pommade à l'Aniodol qu'il injecte avec une seringue de Pravaz munie d'une canule ayant à peu près la grosseur d'une sonde n° 3 de Bowmann ? Les résultats, dit-il, dépassent tout ce qu'il avait obtenu avec les autres antiseptiques.

Enfin Claisse recommande de priser dans le coryza aigu ou chronique la poudre suivante :

Poudre d'Aniodol . .	3 grammes.	M.S.A.
Lactose en poudre . .	7 —	

En terminant cette étude, citons enfin quelques cas de médecine journalière qui nous ont été signalés par d'honorables confrères.

M. Lierre, de Toulouse, cite le fait suivant : un enfant de cinq ans atteint de pleurésie purulente dut subir une large thoracentèse : une suppuration interminable épuisait le pauvre enfant qui, se cachectisant de plus en plus, inspirait à son entourage les craintes les plus justifiées. M. Lierre eut l'idée de faire dans la plèvre de grands lavages à l'Aniodol (1 cuillerée par litre d'eau bouillie). L'amélioration ne se fit point attendre : en quelques jours, l'état s'améliora notablement, la suppuration diminuant très vite, et il guérit contre tout espoir.

De même le Dr G. Petit, de Paris, appelé en consultation pour des *ulcérations tuberculeuses*, insista pour les lavages à l'Aniodol suivis d'applications de Poudre d'Aniodol sur les plaies, et en quelques jours la cicatrisation était obtenue.

Dans un cas de grippe infectieuse une malade faisait une température de 40° tous les soirs avec légères rémissions matinales. L'état général devenant mauvais, le médecin traitant ordonna 1 *cuillerée* d'Aniodol le soir dans une tasse de lait chaud. Le lendemain, 2 cuillerées à trois heures d'intervalle. En trois jours, l'amélioration apparut et la convalescence fut très rapide. C'est bien là l'antisepsie interne, desideratum cher à notre maître, le professeur Bouchard, et recherché en vain depuis de longues années.

Grâce à l'Aniodol, on peut *aseptiser* et *désodoriser* le tube digestif, à l'exemple de M. Parmentier, de Tiff, qui, dans deux cas de gastro-entérite, rebelle au traitement classique, obtint la disparition de tous les accidents : fétidité de l'haleine et des selles, météorisme, diarrhée, en faisant prendre à ses malades, âgés de trois et de neuf ans, une cuillerée de la solution ordinaire d'Aniodol au centième, dans un litre d'eau, par verrées, dans les vingt-quatre heures.

C'est là un immense progrès qui permettra de lutter avec succès, non seulement contre l'*auto-intoxication*, mais encore contre les diverses infections microbiennes, cause d'un si grand nombre de maladies, de faire usage de l'Aniodol, non comme un antiseptique réservé à certaines spécialités, mais comme un antiseptique général, applicable dans la plupart des cas.

En présence de ces résultats si remarquables, nous ne pouvons, comme le professeur Pinard, qu'engager nos confrères à expérimenter largement l'Aniodol.

Dr Rednaz.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA
RÉPERCUSSION DES CHARGES FISCALES SUR L'HYGIÈNE

Il y a deux manières d'équilibrer un budget : réduire les dépenses, accroître les recettes. Certaines nations, dont la nôtre, préfèrent la seconde manière; et comme les recettes de l'Etat, des départements et des communes résident surtout dans les impôts, ceux-ci ne peuvent qu'augmenter et constituent des charges bien lourdes pour l'immense majorité des contribuables.

* * *

Parfois, sous le prétexte de dégrever les petits contribuables, on augmente les charges des autres, remplaçant par exemple l'octroi, « impôt pour tous », par une imposition sur la propriété bâtie, « impôt pour les propriétaires seulement ». Voilà du moins la théorie : mais en pratique est-on bien sûr de n'atteindre que les propriétaires?

Je ne veux pas me placer ici au point de vue du droit au respect qu'a la propriété immobilière ou mobilière. Le capital est le fruit de l'épargne, grâce à laquelle le salaire, produit du travail, est partiellement mis en réserve pour l'avenir. Si le travailleur, après avoir dépensé le nécessaire, a le droit de consommer en nourriture et en boisson supplémentaires l'excédent qui lui reste, pourquoi n'aurait-il pas celui de réserver cet excédent pour en jouir plus tard ou en faire bénéficier ses enfants? Et si ultérieurement il apporte sa collaboration en capital à une entreprise dans laquelle d'autres apporteront leur collaboration en travail immédiat, pourquoi ce capital, auxiliaire de ce travail, n'aurait-il pas le droit d'être rémunéré au même titre que lui? Je n'insiste pas sur ce point de vue, voulant seulement exposer ici les *conséquences fâcheuses pour celui qui ne possède rien* de l'impôt pesant lourdement sur celui qui possède quelque chose.

En ce qui concerne la propriété bâtie, la possibilité de cette répercussion a été signalée d'abord par M. Paul Leroy-Beaulieu, dont la compétence en économie politique fait autorité dans le monde entier. *A priori*, en effet, on pouvait prévoir que l'augmentation des taxes sur la propriété bâtie aurait les conséquences suivantes :

Les propriétaires plus imposés feront moins construire d'immeubles nouveaux ou réparer d'anciens immeubles, d'où diminution de travail et de bien-être pour les ouvriers du bâtiment; la conservation des vieilles maisons, moins hygiéniques certainement que les nouvelles constructions, aura pour conséquence un retard dans les progrès de l'assainissement des villes. Peu à peu, les loyers augmenteront, même pour les tout petits logements, même pour les logements ouvriers, et les locataires seront souvent obligés de faire à leurs frais certaines réparations que les propriétaires refuseront de faire après l'augmentation de leurs charges. Les familles nombreuses manqueront de place suffisante, à cause de la cherté des loyers. Les propriétaires, ayant vu diminuer leurs revenus, seront moins larges dans leurs souscriptions aux œuvres d'assistance et de philanthropie dont bénéficient les ouvriers. Bref, l'impôt qui ne devait atteindre que les propriétaires atteindra aussi les locataires; machine de guerre contre le capital, il frappera par ricochet le « prolétaire » qu'il était censé favoriser.

Ces prévisions se sont réalisées de point en

point, et de divers côtés on a signalé ces répercussions fâcheuses. Deux exemples suffiront, car ils sont topiques.

J'emprunte le premier à une « Etude sur les charges de la propriété bâtie à Lyon », présentée par M. André George au Congrès de la propriété bâtie, tenu à Versailles en 1906.

La ville de Lyon a supprimé son octroi pour le remplacer par diverses taxes. Actuellement, le montant des charges communes à tous les immeubles lyonnais absorbe de 25 à 33 pour 100 du revenu net. *Aussi l'arrêt de la construction dans cette ville est-il frappant*; et d'autre part, les loyers ont augmenté et l'hygiène est devenue plus défectueuse. L'auteur conclut :

L'expérience de Lyon comporte un enseignement d'ordre général, c'est qu'il existe dans le monde économique une justice immanente des choses. Les socialistes lyonnais, au moyen d'une répartition savamment calculée, avaient pris toutes leurs dispositions pour faire supporter à la propriété bâtie presque toute la charge de la suppression de l'octroi. Ils n'ont pas complètement atteint leur but. Sans doute, ils ont déchaîné une crise immobilière aiguë, mais, par le jeu mystérieux d'incidences économiques complexes, *les énormes taxes sur les maisons finirent par glisser, en partie, sur les épaules de l'immense masse des prolétaires* qui avaient été arbitrairement affranchis de toute contribution à la réforme. *L'augmentation assez générale des loyers des pauvres* a été le choc en retour des taxes oppressives sur les riches. C'est une erreur sociale au premier chef de faire de l'immeuble le pilier unique de tous les impôts nouveaux. A force de superposer indéfiniment les taxes sur les maisons, les législateurs modernes paralysent toutes les généreuses initiatives en faveur de l'amélioration des conditions hygiéniques de l'habitution ouvrière; ils découragent la construction et provoquent ainsi des hausses de loyers qui frappent, en définitive, dans le logement, un des besoins les plus impérieux de l'humanité.

Voici maintenant un second exemple que je trouve dans une interview de M. Saradin, maire de Nantes, prise par *L'Information* et reproduite par de nombreux journaux lors du récent Congrès de l'Octroi (Paris, 21 Mai 1907). Je cite textuellement : « Les taxes de remplacement, dit le maire de Nantes, ont eu pour résultat de faire augmenter les loyers, aussi bien ceux de la classe ouvrière que ceux de la classe moyenne. La diminution du prix des objets de consommation n'est pas venue compenser cette augmentation des loyers; le prix des denrées précédemment assujetties à l'octroi est resté le même pour la population ouvrière qui achète au détail. »

Les faits prouvent donc que les charges fiscales de la propriété bâtie atteignent les ouvriers dans leur travail et dans l'équilibre de leur modeste budget. Leur hygiène en souffre également puisqu'ils sont obligés de se loger plus étroitement et d'économiser davantage sur leur nourriture et sur leurs vêtements; et en définitive l'ouvrier subit dans sa santé et dans celle de ses enfants le choc en retour des taxes qui ne devraient grever que les riches. J'ajoute que les familles ouvrières sont atteintes aussi dans leur *moralité*, par l'effet de l'entassement, des promiscuités de voisinage, du découragement qui résulte de la misère. Si bien qu'on peut dire sans paradoxe qu'il faut dégrever les propriétaires pour améliorer le sort de ceux qui ne le sont pas [1].

*
* *

Bien d'autres impôts sont antihygiéniques, tel celui des portes et fenêtres, qui va contre l'aération des appartements; telles aussi les charges fiscales de la terre, contribuant à rendre la culture peu rémunératrice et par contre-coup à dépeupler les campagnes, etc.

D'ailleurs *le mode d'assise* de nos impôts actuels ou des divers impôts proposés pour les remplacer est défectueux; les charges fiscales, en effet, sont toujours d'autant plus grandes que les contribuables sont plus chargés de famille.

Dans de telles conditions, les familles riches, aisées ou moyennes peuvent encore se tirer d'affaire, par la diminution du superflu pour les uns, du bien-être pour les autres; mais les familles modestes, les familles ouvrières en particulier, sont exposées à descendre au-dessous du minimum de bien-être nécessaire pour l'observance des règles élémentaires d'hygiène.

Par analogie, on peut critiquer bien des mesures sanitaires ou d'assistance [1]. Ces mesures, destinées, en principe, à faire du bien aux humbles, sont trop coûteuses et créent de nouveaux impôts dont la répercussion lointaine amènera indirectement une diminution de l'hygiène; on devrait donc prévoir ces effets tardifs et ces contre-coups.

En dernière analyse, toutes les classes de la société sont solidaires les unes des autres; si le riche est surtaxé par le fisc, le pauvre en souffre; si les fortunes étaient nivelées, les industries de luxe seraient anéanties et leurs ouvriers sans travail; si tous les hommes étaient assujettis au même labeur matériel, c'en serait fait de la science, de l'art et du progrès; si la propriété personnelle venait à disparaître pour faire place à la propriété collective, l'initiative et l'émulation n'auraient plus de raison d'être et disparaîtraient, etc. Il faut donc que les législateurs tiennent compte de ce lien entre tous les citoyens; il faut aussi que les lois fiscales ne soient jamais inspirées par la haine ou l'envie, mais restent en harmonie avec les principes de la justice et de la probité sociales.

MAURICE PERRIN (de Nancy).

1. Le Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale récemment tenu à Lyon vient d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur cette question en votant ce vœu de M. Augustin Rey, « que sous peine de nuire aux travaux d'assainissement et d'entretien du logement, il ne soit plus procédé à de nouvelles aggravations d'impôt sur la propriété bâtie servant à l'habitution ». *La Presse Médicale*, 1907, 14 Septembre, n° 74.

1. P. DESFOSSES. — « Bon sens et bienfaisance ». *La Presse Médicale*, 1907, 31 Juillet, n° 61.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

D'après *Tuberculosis*, le rapport du Comité central allemand sur le dernier exercice (L'état de la lutte contre la tuberculose au printemps de 1907), publié par M. Nietner, donne les chiffres suivants des institutions servant à cette lutte en Allemagne. A présent il y en a activité : 87 sanatoriums populaires avec 8.422 lits (5.472 pour hommes, 2.658 pour femmes et 292 pour hommes et femmes indistinctement), 35 sanatoriums privés avec 2.118 lits, 17 sanatoriums pour enfants tuberculeux avec 650 lits et 67 établissements pour enfants scrofuleux, etc., avec 6.092 lits. En outre, il y a en cours de construction 11 sanatoriums populaires avec 800 lits en chiffres ronds. Il existe aussi 10 maisons de traitement particulières (et 2 autres sont en construction), 2 colonies rurales, 67 établissements de convalescence forestiers, 117 bureaux de renseignement et d'assistance et environ 90 comités de tuberculose d'une valeur égale dans le Grand-Duché de Bade, 3 écoles forestières et enfin 4 sanatoriums spéciaux pour les personnes atteintes de lupus.

AUTRICHE

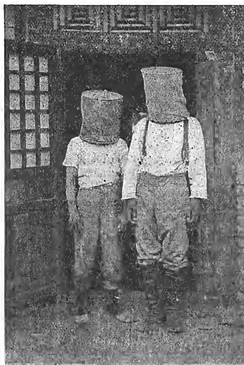
Les autorités municipales de Vienne songent à utiliser et capter une partie des sources de la rivière Salza, sur les limites de la Basse-Autriche, pour augmenter d'au moins 180 millions de litres par jour les ressources du service des eaux de la capitale.

CHINE

On annonce qu'un édit, publié à Pékin, a prohibé la consommation de l'opium ; l'emploi devra avoir cessé dans dix ans. On sait tout l'intérêt que comporte cette mesure, d'abord à cause de ses résultats bienfaisants pour la santé publique, et ensuite en raison des sommes considérables engagées dans le commerce de l'opium. L'Inde anglaise fournissait la presque totalité de l'opium en Chine, soit 2 millions et demi de kilogrammes par an; ce commerce rapportait en moyenne dans ces dernières années 100 millions de francs.

LIVRES NOUVEAUX

A. Laveran, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine. — *Traité du Paludisme*. Deuxième édition, entièrement refondue. 1 vol. gr. in-8° de VII-622 pages, avec 58 figures dans le texte et une planche hors texte en couleurs. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)



Soldats japonais munis de la moustiquaire réglementaire.

Le paludisme est aujourd'hui l'une des maladies les mieux connues. Ses causes, sa propagation, les moyens de le traiter et de le prévenir sont passés au rang des notions classiques de pathologie. Nul n'était plus compétent pour exposer l'histoire complète de cette maladie, que l'auteur de la découverte de son parasite à qui l'on doit, en outre, une série d'importantes recherches sur son anatomie pathologique, sa propagation par les moustiques et sa prophylaxie.

La première édition de cet ouvrage a été publiée en 1898. Depuis lors, l'hypothèse émise par M. Laveran, dès 1884, sur le rôle des moustiques dans la propagation du paludisme a été vérifiée. Il est aujourd'hui démontré que l'hématozoaire du paludisme accomplit plusieurs phases de son évolution dans le corps des moustiques du genre anopheles, et que les anopheles qui se sont infectés en suçant le sang de sujets atteints de paludisme transmettent la maladie par leurs piqûres. Cette découverte, si importante au point de vue de la prophylaxie, a entraîné des remaniements nombreux dans cette nouvelle édition. Un chapitre a été consacré à l'étude de l'évolution de Hœmamæba malariæ dans les anopheles et à l'exposé des notions élémentaires que le médecin doit posséder aujourd'hui sur l'anatomie, la biologie et la systématique des culicides.

Le chapitre relatif à la prophylaxie a dû être remanié et a reçu le développement que comporte cette question capitale dans le paludisme. M. Laveran en pose les règles fondamentales et précises; il entre dans les détails les plus circonstanciés sur les différentes méthodes prophylactiques, en particulier sur les moyens de destruction des moustiques, les mesures à prendre contre les piqûres, la prophylaxie médicamenteuse, et enfin les progrès économiques et hygiéniques dont l'influence sur le paludisme n'est pas douteuse.

Tous les autres chapitres de l'ouvrage ont été remaniés et mis au courant de la science. C'est donc là le traité le plus original et le plus complet du paludisme; il est écrit avec cette sobriété de style, cette clarté et cette précision sévère qui caractérisent les ouvrages de M. Laveran. Le praticien qui a à compter avec les manifestations polymorphes du paludisme, les médecins de la marine et des colonies, les médecins de plantation, les médecins sanitaires maritimes trouveront dans cet ouvrage toutes les données utiles pour combattre le redoutable fléau.

FACULTÉ DE PARIS

Institut de médecine coloniale. — L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales. Les cours durent environ deux mois et demi. La session de 1907 a commencé le 14 Octobre et sera terminée vers la fin de Décembre.

Peuvent s'inscrire les étudiants pourvus de 16 inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers. A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen et obtiennent un diplôme.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de médecine (Ecole pratique, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine), dans les laboratoires suivants : *Pathologie expérimentale et comparée. Parasitologie. Hygiène.* L'enseignement clinique est donné à l'hôpital d'Auteuil (hôpital des Dames françaises), 93, rue Michel-Ange. L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à l'Ecole pratique. L'enseignement clinique, deux fois par semaine, le matin, à 10 heures, à l'hôpital d'Auteuil.

Programme des cours. — *Technique bactériologique et hematologique*, par M. le professeur Roger (15 leçons et démonstrations pratiques) : Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture. Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales.

Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

Parasitologie, par M. le professeur Blanchard (21 leçons et démonstrations pratiques) : Parasites animaux. Examen du sang de l'homme et des animaux. Analyse des matières fécales. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

Chirurgie des pays chauds, par M. le professeur Le Dentu et M. Morestin, agrégé chargé du cours (6 leçons à l'amphithéâtre du Laboratoire de pathologie expérimentale et comparée). I. Considérations générales. Les hépatites. — II. Traitement chirurgical des hépatites. — III. La rate paludique (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). Lésions chirurgicales de la filariose. — IV. Lésions chirurgicales de la filariose (*suite*). La bilharziose. Le ver de Médine. — V. L'éléphantiasis des Arabes. — VI. Bubon d'Orient. Aïnhum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.

Maladies des yeux dans les pays chauds, par M. le professeur de Lapersonne (4 leçons, à l'Hôtel-Dieu). — I. Ophtalmies. — II. Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, etc. Irido-choroïdites infectieuses. — III. Héméralopies. Les amblyopies toxiques. — IV. Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil. Hygiène de l'œil dans les pays chauds.

Epidémiologie exotique, par M. le professeur Chantemesse (6 leçons et exercices pratiques) : I. Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde. — II. Hygiène à bord. — III. Désinfection.

Pathologie et hygiène tropicales, par M. Wurtz, agrégé, chargé de cours. — Pathologie exotique (17 leçons) : Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharziose. Dracunculose. Lèpre (distribution géographique et bactériologie). Béribéri. Aïnhum. Verruga. Pied de Madura. Maladie du sommeil. Fièvre japonaise de rivière, etc. Hygiène tropicale (10 leçons. Trois de ces leçons seront consacrées aux maladies pestilentielles envisagées au point de vue des médecins maritimes). — Vingt exercices de diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (laboratoire d'hygiène).

Affections de la peau (M. le professeur Gaucher). Huit leçons de dermatologie tropicale. Quatre leçons par M. le professeur Gaucher : Lèpre. Boutons d'Orient. Ulcères des pays chauds. Quatre leçons par M. Jeanselme, agrégé : Syphilis exotique. Pian ou Frambœsia. Dermatomycoses exotiques : Tokelau; Caratés. Dermatoses produites par des parasites animaux. Hygiène de la peau sous les tropiques. Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude des maladies cutanées. Les leçons de M. le professeur Gaucher auront lieu à 10 h. du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre de la clinique). Les quatre leçons de M. Jeanselme auront lieu à l'hôpital Saint-Louis (salle des conférences du Laboratoire municipal).

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 francs; un droit de bibliothèque, 10 francs; un droit de laboratoire, 150 francs; deux examens, gratuits.

Envoyer les demandes, par écrit, au Doyen de la Faculté de médecine, et pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté (Guichet n° 1). Les titres et diplômes, et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Pendant le semestre d'hiver, à partir du 5 Novembre, M. Mathieu, aidé de ses assistants, fera une série de conférences; ces leçons auront lieu aux jours et heures indiqués ci-dessous, dans le service de la consultation (20, rue de Citeaux).

Le mardi à 10 heures : Examen des malades de la consultation externe, par M. Mathieu. Le mercredi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. J.-Ch. Roux. Le jeudi, à 10 h. 1/2 : Conférence de M. Mathieu. Le vendredi, à 10 heures : Conférence de M. Laboulais, sur les méthodes d'exploration gastro-intestinale, ou de M. Moutier, sur l'anatomie pathologique de l'appareil digestif. Le lundi à 10 heures : Visite dans la salle Chamel; conférence et présentation de malades.

Hôpital Saint-Louis. — M. Hallopeau reprendra ses leçons cliniques sur les maladies cutanées et syphilitiques, le jeudi 17 Octobre, à 3 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Congrès français de médecine. — Le bureau du Congrès communique les deux informations suivantes :

Les membres du Congrès seront reçus mercredi 16 Octobre à 2 heures précises par la municipalité de Paris. Les congressistes devront se rendre séparément à la salle du Budget.

Le banquet de clôture du Congrès aura lieu mercredi soir 16 Octobre, à 7 h. 3/4, au restaurant Ledoyen (Champs-Elysées).

Association internationale d'urologie. — Une Assemblée générale des délégués de presque toutes les nations d'Europe et d'Amérique vient d'avoir lieu à l'hôpital Necker, sous la présidence du professeur Albarran. Elle a décidé la constitution d'une Association internationale d'urologie dont les bases sont à peu près les mêmes que celles de la Société internationale de chirurgie. Elle doit se réunir en Congrès tous les trois ans, ne comprendre qu'un nombre très limité de membres pour chaque nation et ne discuter que des questions mises à l'ordre du jour. Le premier Congrès aura lieu à Paris pendant la première semaine d'Octobre 1908.

Le bureau du Comité permanent de l'Association est le suivant : *Président* : M. le professeur Guyon (Paris).

Vice-présidents : M. le professeur HARRISON (Londres); M. le professeur ISRAEL (Berlin). *Secrétaire-général* : M. DESNOS (Paris); *Trésorier* : M. PASTEAU (Paris).

Le bureau du Congrès de 1908 est composé ainsi : *Président* : M. le professeur ALBARRAN (Paris), *Vice-présidents* : M. le professeur POSNER (Berlin); M. le professeur WATSON (Boston).

L'hygiène dentaire dans l'armée. — M. Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, vient de lancer une circulaire relative à l'hygiène dentaire dans l'armée.

Jusqu'ici on s'est peu occupé de cette question dans l'armée, où cependant les journées d'indisponibilité pour lésions dentaires atteignent un chiffre élevé. En 1903, notamment, les affections des dents ont entraîné l'hospitalisation de 1.845 soldats avec 18.639 journées de traitement.

A l'avenir, il sera donné à l'École d'application du service de santé, au Val-de-Grâce, un enseignement de la stomatologie.

D'autre part, au moment de l'incorporation des recrues, les médecins chargés de la visite procéderont à l'examen de la bouche et des dents de chaque soldat et mentionneront le résumé de leurs constatations sur une fiche spéciale.

Des examens ultérieurs pratiqués tous les trois mois, permettront de tenir cette fiche au courant.

L'organisation nouvelle ne permettra pas seulement d'éviter à l'avenir bien des journées d'indisponibilité parmi les jeunes gens, mais elle aura, en outre, l'avantage de leur donner des habitudes d'hygiène qu'ils conserveront après le régiment et qu'ils pourront répandre autour d'eux pour le bien général.

Hommage à M. Hallopeau. — Nous rappelons que la souscription ouverte par les amis et les élèves de M. HALLOPEAU pour lui offrir une médaille exécutée par M. CHAPLAIN, sera close le 10 Novembre 1907.

Les souscriptions sont reçues par MM. J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille. Tout souscripteur de la somme de 25 francs recevra une médaille.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Hervé, est désigné, sur la proposition du préfet maritime du Ve arrondissement, pour remplir les fonctions de secrétaire-archiviste du conseil de santé du port de Toulon.

— MM. les médecins de 1re classe Bérand et Lowitz sont autorisés à prendre part au concours pour un emploi de professeur d'histologie et de physiologie à l'école annexe de médecine navale de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Colomb, du port de Lorient, est autorisé à prendre part au concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Rochefort.

La variole à Toulouse. — On signale à Toulouse de nombreux cas de variole hémorragique.

Inauguration de l'Ecole de santé coloniale. — On vient de procéder, au parc du Pharo, à Marseille, à l'inauguration de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, sous la présidence du général de division Archinard, commandant en chef le corps d'armée des troupes coloniales, représentant le ministre de la guerre.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. H. Vaschide, directeur-adjoint du laboratoire de psychologie expérimentale de l'Ecole des hautes études, à l'asile de Villejuif, et celle de M. Emile Lévy, médecin principal de 1re classe en retraite.

Étranger.

Congrès international des Gouttes de lait. — Le prochain *Congrès international des Gouttes de lait* se tiendra à Berlin, en 1910.

Le dernier Congrès, qui vient de se tenir à Bruxelles, a désigné comme président du Bureau permanent, M. ESCHERICH (de Vienne), et a décidé que désormais le Congrès prendrait le nom d'*Union internationale des œuvres de protection de l'enfance*.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Middletown (Etats-Unis), de M. le professeur W.-O. Atwater.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 12 Octobre.* — *Crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : MM. Le Maux, 17; Lefranc, 16; Marmier, 8; Lavabre, 3; Lartigau, 16; Laplanche, 7; Lamare, 16; Lévêque, 4; Ledoux, 6; Malavialle; Leroy (Maurice), 4; Lagarrigue, 4; Lapeyre, 13; Le Roux, 1; Lesca, 4; Mlle Leventès, 2. — *Absent* : M. Le Bourdellès.

PATHOLOGIE. — *Séance du 11 Octobre.* — *Des accidents de la chloroformisation. Manière de les éviter et traitement à leur opposer.* — Ont obtenu : MM. Dragatzis, 5; Chazalnoël, 10; Escalier, 11; Faveret, 13; Desprez, 12; Chamlian, 6; Chabrol, 11; Dagnan, 13; Ducrotoy, 15; Colleu, 7. — *Absent* : M. Escoubonée.

Séance du 14 Octobre. — *Technique des injections sous-cutanées, intra-musculaires et intra-veineuses.* — Ont obtenu : MM. Desvignes, 10; Fabrègue, 11; Chalard, 11; Deron, 9; Chatelin, 10; Faige, 11; Dietz, 16; Derancourt, 11; Doulcet, 11; Chasseray, 12; Charrier, 17; Devimeux, 11; Cheyrou-Lagrèze, 12; Fischer, 11; Crussaire, 10; Chardon, 9; Chaisemartin, 7; Durand (Jacques), 14; Couyon, 9; Delotte, 12. — *Absents* : MM. Desnos, Chabrun, Duquet.

RENSEIGNEMENTS

Dame désirerait emploi dans cabinet médical ou clinique de Paris pour recevoir clientèle. Ecrire *P. M.*, 386.

Dans chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, à céder *clientèle médicale* rapportant quatorze mille francs et susceptible d'augmentation. Conditions modérées. S'adresser au docteur Lubignette, à Pipriac (Ille-et-Vilaine).

MM. Flessinger, interne, et **Küss**, aide d'anatomie, reprendront le 17 Octobre leur conférence privée d'*internat*. S'inscrire à l'hôpital Cochin.

Interne des hôpitaux commencera très prochainement une conférence privée d'*externat*. Ecrire *P. M.*, 406.

Interne des hôpitaux commencera prochainement une conférence préparatoire à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon. Ecrire *P. M.*, 399.

Docteur s'installant achèterait occasion instrumentation, meubles, appareils électriques. Ecrire *P. M.*, 402.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

XIe CONGRÈS INTERNATIONAL

CONTRE L'ALCOOLISME

Stockholm, Juillet 1907.

Ce Congrès aura surtout servi à exalter les facilités d'abstinence dont s'enorgueillit la Suède.

J'ai dit ailleurs — mais il faut bien y revenir — l'état d'âme des congressistes, subissant l'influence allemande qui absorbera bientôt leur pays, et marquant leurs antipathies pour les Latins.

Les bannières déployées, les chants enflammés, les discours exaltés, une propagande peu retenue, tout contribuait à donner de l'ensemble l'impression d'une « congrégation laïque qui s'est juré d'exterminer le démon Alcool[1] », car le but que se proposent les abstinents — et ils ne s'en cachent point — est d'amener, par tous les moyens possibles, les gouvernements à la prohibition absolue, non seulement de l'alcool, mais du vin.

1. A. T. — « Le 11e Congrès international contre l'alcoolisme ». *Le Temps*, 12 Août.

Qui veut trop prouver ne prouve rien; les « totalistes » l'oublient, et, pour leur zèle inconsidéré, tous les arguments sont bons qui favorisent leur thèse.

C'est ainsi qu'avec une belle inconscience ils déforment l'Histoire, nous montrant, d'un côté, « les peuples classiques tomber peu à peu dans « une ivrognerie presque incroyable; de l'autre, « les habitants du Nord, et les peuples germa- « niques en général, à qui revient, avant tout, la « gloire des Européens, comme s'étant rendus « capables d'accomplir leurs grandes destinées « dans une vie sans alcool (?) » (*L'ivrognerie des anciens peuples du Nord*, par A. E. Lidström. D. M. Orebro).

Je ne parle naturellement pas des statistiques, et je passe sous silence les arguments psychologiques invoqués à tous propos. Je ne veux examiner ici que la Physiologie, la Thérapeutique et la Science Médicale, appelées à fournir le même concours que l'Histoire. Dès qu'un fait se présente qui ne favorise pas la théorie de l'abstention, on l'écarte, simplement. De gens accoutumés à ne chercher dans la Science que les données qui sont en accord avec la Sociologie, on serait en droit d'attendre plus d'impartialité.

* * *

Voulant avoir pour soi la Science, le Comité d'organisation du Congrès avait innové en créant une section spéciale d'*Alcoologie* — « dont le dé-

« veloppement a été si rapide ces derniers temps, « mais qui, au contraire de la plupart des autres « sciences, a jusqu'ici été privée de l'avantage « d'un Congrès international, qui permette à ses « représentants dans les différents pays de se « rencontrer pour échanger leurs idées et se com- « muniquer leurs découvertes ou leurs expé- « riences les plus récentes ». (*Programme officiel du Congrès.*) A cette section d'alcoologie, section scientifique, dans laquelle l'alcool devait être envisagé en soi, en dehors de toute considération sentimentale, le professeur Landouzy et M. H. Labbé, dont on avait instamment sollicité la collaboration, avaient, sur la foi des traités, présenté un rapport sur l'*alcool-aliment*. Leur travail était basé, non sur des expériences de laboratoire portant sur des animaux, mais sur des faits cliniques; ils avaient, se plaçant exclusivement sur le terrain physiologique et ne considérant que l'HYGIÈNE ALIMENTAIRE, étudié les effets de l'alcool-vin, dans une ration calculée, pour un homme normal.

MM. Landouzy et H. Labbé concluaient en s'appuyant sur les travaux d'Atwater, de Duclaux et d'Armand Gautier :

« L'alcool est un *aliment-condiment* dont, « *physiologiquement*, l'emploi est licite dans une « *alimentation rationnelle*, autant que son mésu- « sage est contremandé. »

Cette thèse de la modération, si modérée en elle-même, émane d'esprits pratiques qui voient les choses telles qu'elles sont, avec les yeux de la raison; qui pensent qu'en matière de lutte antialcoolique, comme de lutte antituberculeuse et antivénérienne, c'est scientifiquement et non sentimentalement que doivent être étudiées les questions. La thèse souleva chez les abstinents une tempête de protestations. Quelques énergumènes germains y trouvèrent une provocation à la débauche et l'occasion leur fut bonne de crier à l'immoralité des Français! Le président fut forcé d'intervenir, et une dame suédoise prit la parole pour rappeler que, dans une section scientifique, toute opinion avait le droit de se faire entendre. Mais il ne saurait être question de discuter dans ces conditions, avec un auditoire fanatisé, qui répondait sentiment, lorsqu'on lui parlait Physiologie et Alimentation *rationnelle*.

* * *

Tout autre fut l'accueil réservé au Rapport du professeur Taav. Laitinen (d'Helsingfors), que l'on nous avait, à Stockholm, représenté comme devant être l'œuvre capitale du Congrès.

D'après des expériences faites sur des lapins et sur des cochons d'Inde, il déclara que de petites doses d'alcool diminuaient le pouvoir de résistance de l'organisme animal. Je résumerai brièvement et impartialement l'étude de M. Laitinen.

Un certain nombre de cobayes et de lapins, bien installés et vivant exactement dans les mêmes conditions, sont divisés en deux groupes. Aux uns, qui seront les animaux témoins, on donne à boire de l'eau ordinaire; à l'eau de boisson des autres, on ajoute de l'alcool (1 centimètre cube par kilogramme d'animal).

On expérimenta leur pouvoir de résistance vis-à-vis de l'auto-infection et vis-à-vis de l'intoxication par la diphtérie.

Il s'est trouvé, dit M. Laitinen, que les animaux alcoolisés « possédaient une résistance « moindre. Cette différence n'était pas trop « grande, mais très nettement reconnaissable ».

L'expérimentateur constata que les petites doses d'alcool avaient nettement influencé le pouvoir hémolytique du sang des lapins et peu diminué son pouvoir bactéricide[1].

1. Nous nous sommes imposé de reproduire textuellement dans cette note les chiffres donnés par M. Laitinen, afin que le lecteur puisse contrôler la valeur scientifique de ses recherches.

Pour ce qui concerne la progéniture de ces animaux, voici les résultats obtenus :

Lapins alcoolisés.	Lapins témoins.
61,29 pour 100 des petits sont morts. . .	54,17 pour 100
38,71 — — ont vécu. . . .	45,83 —
Ils pèsent en moyenne à la naissance : 79 grammes.	87 gr. 9
Ils augmentent, pendant les 20 premiers jours, de 7 gr. 13 par jour	9 — 46

Cobayes alcoolisés.	Cobayes témoins.
36,76 pour 100 des petits sont morts. . .	21,74 pour 100
63,24 — — ont vécu. . . .	72,26 —
Ils pèsent en moyenne à la naissance : 79 gr. 41.	77 gr. 31
Et augmentent, pendant les 10 premiers jours, de 3 gr. 76 par jour.	4 — 12
Et les 20 premiers jours de 4 gr. 30. . .	5 — 2

Et M. Laitinen ajoute : « L'influence des petites « doses d'alcool sur la dégénérescence, bien que « peu considérable, est nettement mise au jour. »

Ces expériences sont évidemment intéressantes; mais enfin des cochons d'Inde et des lapins à l'homme il y a tout de même de la marge — sans compter que nos ancêtres s'accommodaient vraisemblablement mieux de l'alcool et du vin que les animaux de laboratoire.

* * *

Il suffisait pour être écouté au Congrès de parler suivant le mode sentimental.

Ceux-là qui mettaient un crime de plus sur le compte de l'alcool étaient assurés des faveurs du public.

Le professeur Aschaffenburg, de Cologne, nous apprend que « 5 grammes d'alcool absolu amè- « nent déjà une *destruction* de l'action de la vo- « lonté; on peut le prouver ». [*Alkohol und Zurechnungsfähigkeit.* Professeur Aschaffenburg (Köln a/R.).]

Nous avons chez nous l'habitude de traiter quelques maladies avec l'alcool. «Autrefois, alors

« que les autres narcotiques de la série grasse « n'étaient pas encore connus, l'importance thé- « rapeutique de l'alcool était encore considé- « rable. Il en est tout autrement aujourd'hui. « *Somme toute, en thérapeutique, il est facile de « se passer de l'alcool.*

« Toute une série d'anciennes indications pour « l'usage de l'alcool sont dépourvues de principe « scientifique.

« L'usage de l'alcool dans les hôpitaux diminue « de plus en plus. L'alcool ne doit être employé « que quand il est strictement indiqué, pour des « raisons psychologiques[1]. » [*Alkohol und Medicin. Leitgedanken von D^r med. Vogt (Christiania)*].

Une certaine réaction s'est opérée contre l'abus qu'on en avait pu faire autrefois. Faut-il nous attendre à le voir disparaître complètement de la liste des médicaments ?

Voici ce que dit M. Vogt :

« Le professeur Max Kassowitz nous apprend encore que « l'alcool n'est ni un bon ni un mau- « vais aliment, mais un poison, qui, comme toutes « les autres substances toxiques, détruit le pro- « toplasma, c'est-à-dire la substance vivante « des tissus, tandis que les aliments servent à « renouveler les portions de protoplasma dé- « truites par l'activité vitale ». [*Alkoholdiät und Alkoholtherapie*. Prof. Max Kassowitz (Wien)] [2].

1. Toujours les raisons psychologiques. Mais il y avait tant de psychiatres et d'aliénistes à ce Congrès !

2. « Lorsqu'on ordonne de l'alcool dans les maladies « infectieuses, on ne peut arriver au but qu'on se propose : « ou de combattre les ferments morbides, ou de fortifier « l'organisme dans sa lutte contre les parasites qui l'as- « saillent.

« Dans un sens comme dans l'autre, on n'atteint que le « contraire.

« Des hommes alcoolisés et des animaux expérimenta- « lement alcoolisés sont beaucoup plus sensibles à la con- « tagion et sont attaqués beaucoup plus souvent et beau- « coup plus vite par les maladies infectieuses que ceux « non alcoolisés. » (*Loc cit.*, 9.)

Le professeur Kassowitz nous apprend encore que l'alcool diminue la résistance à la maladie. Chez un alcoolique, c'est évident, mais non chez un non alcoolique. Peut-on envisager de la même façon l'alcool dont est imprégné un buveur invétéré qui fait une pneumonie, et l'alcool de la potion de Todd ?

Nous avons entendu répéter que la consommation de l'alcool diminuait en Suède. Cela doit être. Mais il y a une chose non moins certaine, c'est que le nombre des alcooliques augmente, si nous nous en rapportons aux chiffres fournis par M. Victor Almquist (Stockholm) dans son travail sur *l'Alcool et la Criminalité*.

Il me semble que l'on n'a pas fait suffisamment attention à cette « vétille ». J'avoue qu'elle me déconcerte. La Suède est un pays où la lutte contre l'alcool est engagée à outrance et qui compte, comme chacun sait, plus de 150.000 Bons Templiers, sans compter les autres Templiers et diverses Sociétés d'abstinence...

En vérité, ces gens que l'on voit tout sacrifier à leur idée fixe sembleraient atteints d'une maladie nouvelle, la *phobie de l'alcool*. Leur point de départ était excellent, mais leurs exagérations, leur absolutisme intransigeant, l'excommunication sentimentale dont ils frappent tout ce qui est modéré, constituent, il faut bien le dire, un plaidoyer peu adroit en faveur de la cause, pourtant si intéressante, de l'anti-alcoolisme.

A.-C. TARTARIN (Menton).

LIVRES NOUVEAUX

Louis Fiaux. — *Le délit pénal de contamination intersexuelle*, 1 vol. in-16 de 261 pages. Prix : 2 fr. 50, 1907, (F. ALCAN, éditeur.)

La *Commission extraparlementaire du régime des mœurs*, estimant que la répression pour contagion vénérienne frappant la femme seule, sans inquiéter l'homme, constituait une iniquité, a purement et simplement voté l'abolition de l'ancienne police des mœurs. Elle la remplace par un régime de droit commun dont les deux principaux traits sont : 1° le *délit de racolage scandaleux*, permettant sous une forme nouvelle la surveillance de la prostitution ; 2° les *délits civil et pénal de contamination intersexuelle*, applicables aux personnes des deux sexes, sans distinction de condition ni d'état.

Le délit civil existe depuis longtemps dans la jurisprudence, le délit pénal est un fait nouveau. Voici le texte de la loi : « Les pénalités prévues par les articles 309, 310, 311, 319 et 320 du Code pénal sont applicables, suivant les distinctions y contenues, à la communication des maladies vénériennes. »

C'est à la discussion de ce délit pénal, avec nombreux documents à l'appui, qu'est consacré l'ouvrage de M. Louis Fiaux, dont la compétence en matière de police des mœurs est bien connue.

Au moment où le ministre de l'Intérieur vient de déposer sur le bureau de la Chambre le projet de loi formulé plus haut, ce livre acquiert pour les hygiénistes et les médecins un haut intérêt d'actualité.

P. HARTENBERG.

BIBLIOGRAPHIE

1488. — **G. Daremberg.** — LES GRANDS MÉDECINS DU XIXe SIÈCLE. 1 vol. in-8° de 252 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1489. — **F. de Grandmaison.** — TRAITÉ DE L'ARTHRITISME. 1 vol. in-8° de VI-496 pages. Prix : 8 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1490. — **L. Delherm** et **A. Laquerrière.** — L'IONOTHÉRAPIE ÉLECTRIQUE. 1 plaquette in-16 de 96 pages, avec 11 figures, cartonnée. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1491. — **E. Kræpelin.** — INTRODUCTION A LA PSYCHIATRIE CLINIQUE, traduite sur la seconde édition allemande par A. Devaux et P. Merklen. 1 vol. gr. in-8°, de XIV-439 pages. Prix : 12 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

NOTES DE THERAPEUTIQUE

Traitement de la Neurasthénie par l'Ibogaïne.

On a vécu longtemps avec cette idée erronée que certaines névroses, la Neurasthénie, l'Hystérie, sont l'apanage exclusif des hautes classes de la Société. Il semblait qu'un certain minimum de fortune est indispensable pour être atteint de ces maladies qu'on eût volontiers considérées comme des articles de luxe, au comptoir de la morbidité. Or, il est loin d'en être ainsi, et les travaux récents des Leubuscher, des Bibrowicz en Allemagne, des Iscovesco en France ont surabondamment démontré que la neurasthénie n'épargne pas les classes pauvres, et qu'elle sévit même avec une certaine intensité dans les milieux ouvriers. Et ces faits sont d'autant plus regrettables que cette affection, chronique par essence, ne s'améliore et ne guérit qu'aux prix d'un traitement long et coûteux. Ce qui est sans inconvénient pour les malades fortunés qui ont à la fois devant eux le temps et l'argent devient au contraire un obstacle difficile, sinon impossible à vaincre pour les toutes petites bourses.

Comment, en effet, consacrer le temps voulu à se reposer, à changer de milieu, à s'isoler au besoin, quand la nécessité de vivre est là pressante et que la vie n'est assurée que par le travail? Aussi ne saurait-on accueillir avec assez de satisfaction les médicaments susceptibles de produire sur les organismes atteints le maximum d'effet dans le minimum de temps.

L'Ibogaïne, introduite dernièrement dans la thérapeutique par les recherches de E. Landrin et du Dr A. Landrin, apparaît comme un agent efficace, susceptible de remplir ce programme. Extraite de l'Iboga du Congo, que les nègres utilisent de temps immémorial comme stimulant et antidéperditeur, l'Ibogaïne possède des propriétés incontestables comme tonique musculaire, tonique nerveux, tonique cardiaque. C'est à ce titre qu'elle trouve son emploi tout à fait justifié dans le traitement de la neurasthénie. L'Ibogaïne s'emploie sous forme de chlorhydrate. La préparation la plus facile à administrer et la plus agréable à prendre est sans contredit la Dragée Nyrdahl. Dose : 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Marcel Labbé. M. Gaucher, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Reclus, Delens, Proust. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dejerine, Balthazard, Macaigne. M. Roger, censeur; M. Claude, suppléant.

Mardi 22 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion, — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Morestin, M. Dieulafoy, censeur; M. Dupré, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Mercredi 23 Octobre 1907. — 2e, salle Richet : MM. Ch. Richet, Desgrez, Branca. — 4e, salle Béclard : MM. Pouchet, Dejerine, Macaigne. M. Roger, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Legueu, Mauclaire. M. Brissaud, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.— 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Legry, suppléant.

Jeudi 24 Octobre 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuve pratique. — 2e, salle Béclard : MM. Pouchet, Launois, Langlois. — 3e Oral (Première partie), salle Broussais : MM. Pozzi, Thiéry, Brindeau. — 4e (1re série), salle Corvisart : MM. Gilbert, Gilbert Ballet, Méry. — 4e (2e série), salle Thouret : MM. Thoinot, Vaquez, Dupré. — 1er, Sages-Femmes, salle Vulpian : : MM. Bar, Demelin, Morestin. M. Berger, censeur; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 25 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) Necker : MM. Kirmisson, Delens, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Proust. M. Dejerine, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 26 Octobre 1907. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. André Broca, suppléant.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Programme du *Cours pratique d'ophtalmologie*, du 22 Octobre au 16 Novembre 1907, Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren et Polyclinique de Paris), service de M. le professeur De Lapersonne.

I. *Mardi 22 Octobre*, 3 heures. — M. De Lapersonne : Introduction. *Cornée*. Kératites en général. K. phlycténulaire, K. pannense, K. purulente.

II. *Mercredi 23 Octobre*, 2 heures. — M. Monthus : Kératite interstitielle. Conséquences des kératites : taies et staphylomes. Sclérites et épisclérites.

III. *Jeudi 24 Octobre*, 2 heures. — M. Cantonnet : *Conjonctive*. Les conjonctivites aiguës : examen bactériologique des principales espèces microbiennes.

IV. *Vendredi 25 Octobre*, 2 heures. — M. Pley : Examen de l'œil. Éclairage focal. Ophtalmoscope : notions élémentaires.

V. *Samedi 26 Octobre*, 3 heures. — M. De Lapersonne : Conjonctivites chroniques : C. folliculaires : trachome. Syphilis et tuberculose. Tumeurs du limbe.

VI. *Lundi 28 Octobre*, 2 heures. — M. Pley : Examen à l'image droite et à l'image renversée.

VII. *Mardi 29 Octobre*, 2 heures. — M. Cantonnet : *Voies lacrymales*. Dacryocystites et péricystites. Dacryoadénites. Tumeurs de la glande lacrymale.

VIII. *Mercredi 30 Octobre*, 2 heures. — M. Monthus : *Paupières*. Des blépharites. Dermatoses et tumeurs des paupières. Déviation du bord palpébral et troubles musculaires.

IX. *Jeudi 31 Octobre*, 2 heures. — M. Monthus : *Tractus uvéal*. Iritis et iridochoroïdites, leurs conséquences.

X. *Lundi 4 Novembre*, 2 heures. — M. Pley : Skiascopie : Mesure de la myopie et de l'hypermétropie. Astigmatisme. Ophtalmométrie.

XI. *Mardi 5 Novembre*, 2 heures. — M. Cantonnet : Séméiologie de la pupille : les réflexes pupillaires. Tumeurs intraoculaires.

XII. *Mercredi 6 Novembre*, 2 heures. — M. Monthus : Des glaucomes.

XIII. *Jeudi 7 Novembre*, 2 heures. — M. Cantonnet : *Cristallin*. Classification des cataractes. Luxations du cristallin.

XIV. *Vendredi 8 Novembre*, 2 heures. — M. Pley : Acuité visuelle. Echelles optométriques. Verres de lunettes. Diploscope.

XV. *Samedi 9 Novembre*, 3 heures. — M. De Lapersonne : *Rétine*. Hémorragies. Embolie et thrombose de l'artère et de la veine centrale. Décollement de la rétine.

XVI. *Lundi 11 Novembre*, 2 heures. — M. Pley : Champ visuel. Périmétrie. Perception des couleurs.

XVII. *Mardi 12 Novembre*, 2 heures. — M. Cantonnet : Rétinites et choriorétinites.

XVIII. *Mercredi 13 Novembre*, 2 heures. — M. Monthus : *Voies optiques*. Névrites optiques : stase. Atrophie pupillaire. Les amblyopies et l'hémianopsie.

XIX. *Jeudi 14 Novembre*, 2 heures. — M. Cantonnet : Traumatisme de l'œil : accidents infectieux. Ophtalmie sympathique.

XX. *Vendredi 15 Novembre*, 2 heures. — M. Monthus : *Orbite*. Phlegmon et thrombophlébite. Conséquences des sinusites. Tumeurs de l'orbite.

XXI. *Samedi 16 Novembre*, 3 heures. — M. De Lapersonne : *Appareil moteur de l'œil*. La diplopie : moyen de la reconnaître. Paralysies oculaires. Strabisme.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet, reprendra le cours gratuit, à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le mardi 9 Novembre 1907, à 3 heures.

Programme du cours : 1° Mardis, jeudis, samedis, M. Castex : Présentation de malades; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. Collinet, Rabé et Blanluet : Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu toute l'année sans interruption.

Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 à 5 heures.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. le professeur Brissaud reprendra ses leçons de consultation des maladies nerveuses, le mercredi 23 Octobre, à 9 heures, dans le salon de la salle Sainte-Madeleine, et les continuera tous les mercredis à la même heure.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier d'Académie. — M. Denis, à Imphy (Nièvre).

Mérite agricole. — *Chevalier* : M. Cuénod, à Tunis.

Bureaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après, dans les conditions respectivement déter-

minées par les arrêtés municipaux: Fougères (Ille-et-Vilaine), arrêté municipal du 15 Juillet 1907; traitement: 4.000 francs; Rennes (Ille-et-Vilaine), arrêté municipal du 21 Septembre 1907; traitement: 4.000 francs; Roanne (Loire), arrêté municipal du 16 Septembre 1907; traitement: 4.500 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 31 Octobre 1907, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

La demande doit préciser notamment la date de naissance du candidat et la date des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages et articles publiés. Les candidats peuvent demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

A la date du 2 Octobre 1907, la même note a été insérée au *Journal officiel* en ce qui concerne le bureau d'hygiène de Roubaix (Nord). Traitement alloué: 5.000 francs. Le délai pour faire acte de candidature expire le 21 Octobre

Service de santé de la marine. — Sont promus:

Au grade de médecin général de 2e classe: M. le médecin en chef de 1re classe Burot; au grade de médecin en chef de 1re classe, M. le médecin en chef de 2e classe Machenaud; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. le médecin principal Michel; au grade de médecin principal, MM. les médecins de 1re classe Gastinel, Ripoteau; au grade de médecin de 1re classe, MM. les médecins de 2e classe Chemin, Denier.

— M. le médecin principal Thamin, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin de la division navale de l'Indo-Chine.

— M. le médecin de 2e classe Moreau, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la canonnière *Surprise*, dans la division navale de l'océan Indien.

Bactériologie. — M. Lorrain, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 5 Novembre, à 2 heures, au laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph (7, rue Pierre-Larousse), une série de 20 leçons pratiques de bactériologie médicale. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis, à la même heure.

Union française pour le sauvetage de l'enfance. — Consultations médico-pédagogiques gratuites pour les enfants retardataires, difficiles, indisciplinés, vicieux, pervers, atteints de maladies nerveuses ou mentales. Médecin consultant: M. Jacques Roubinovitch, médecin de la Salpêtrière, tous les mardis à 4 heures, 115, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

Médecins des enfants assistés de la Seine. — MM. Genton, résidant à Issoire, Paul Malsang, résidant à Champeix, Darteyre, résidant à Saint-Amand-Tallendre, Malterre, résidant à Vic-le-Comte, Force, résidant à Sauxillanges, Levadoux, résidant à Saint-Germain-Lembron, Sauvat, médecin en chef à l'hôpital d'Issoire, et Ernous, résidant à la Chartre-sur-Loire, sont nommés médecins des Enfants assistés de la Seine (emplois créés).

— M. Goujon est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine à Mailly-la-Ville.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Épreuve orale. — *Séance du 15 Octobre.* — Ont obtenu: MM. Capette, 15 1/2; Papin, 16; Mathieu, 17; Descomps, 19.

Séance du 17 Octobre. — Ont obtenu: MM. Mocquot, 18 1/2; Muret, 18 1/2; Sauvé, 16; Picot, 17.

Prix Fillioux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours pour le prix Fillioux, MM. Bourgeois, Sebileau, Lermoyez, Joffroy, Rochard.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 15 Octobre.* — *Articulation tibio-tarsienne.* — Ont obtenu: MM. Lelong, 16; Légillon, 8; Leblanc (Albert), 13; Lavergne (Louis), 7; Libert, 14; Leroy (Maurice), 10; L'Hirondel, 13; Leroy (René), 15; Lauriot, 10; Latour, 9; Léchelle, 8; Lambour, 15; Le Carpentier, 6; Bonnet, 14; Audebert, 10; Béraud, 16.

Séance du 17 Octobre. — *Description des cavités du cœur.* — Ont obtenu: MM. Arnal, 12; Boulanger (Gaston), 3; Briault, 14; Bourgeois, 3; Carparette, 6; Bergès, 6; Bardon, 16; Bureau, 13; Baudouin, 10; Capdevila, 4; Barat, 13; Buffet, 5; Bideaux, 5; Bruneau, 8; Benoiste-Pilloire, 15; Mlle Cahan. — *Absents*: MM. Boube, Benoits (Maurice).

Hôpitaux de Bordeaux. — Voici les noms des membres des jurys des concours qui doivent avoir lieu prochainement:

Concours de l'Internat. — *Juges titulaires*: MM. Durand, Picot, Abadie, Chavannaz, Courtin, Verdelet, Victor Picot. *Juges suppléants*: MM. Dumur, Mesnard, Lamacq, Venot, Pousson, de Boucaud, Hirigoyen.

Concours de l'Externat. — *Juges titulaires*: MM. Demons, Micheleau, Bousquet, Guyot, Duvergey. *Juges suppléants*: MM. Lannelongue, Mongour, Verger, Cabannes, Rocher.

RENSEIGNEMENTS

Dame désirerait emploi dans cabinet médical ou clinique de Paris pour recevoir clientèle. Ecrire *P. M.*, 386.

On offre situation à un *médecin* pouvant donner tout son temps à une entreprise ayant un côté médical et un côté commercial. Il est nécessaire d'avoir la parole facile, d'être très sérieux et d'avoir une bonne tenue. Se présenter à M. Hundré, 24, rue Royale, Paris.

Cours pratique pour les maladies des oreilles, nez, larynx, broncho-œsophagoscopie. — Le cours des Drs Luc et Guisez (annoncé pour le 12) commencera le *jeudi 14 Novembre, à 5 heures du soir.* Essentiellement pratique, il comprendra 20 leçons avec examens de malades, technique, petites opérations. S'inscrire et envoyer droits d'inscriptions (100 fr.), à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles (1, rue Vaneau). Nombre des places limité.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois de Novembre. Trois leçons par semaine: mardi, jeudi, samedi, à 5 heures. Droits d'inscription: 40 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant: Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

AUX MANŒUVRES DU SERVICE DE SANTÉ DU 8e CORPS

— ENVIRONS DE DIJON —

Les manœuvres du service de Santé qui viennent d'avoir lieu du 1er au 5 Octobre dans les environs de Dijon, sous la direction technique de M. le médecin principal de 1re classe Monart, secondé par M. le médecin principal de 2e classe Boisson, ont été intéressantes à plus d'un titre.

Nous ne décrirons pas tous les incidents de ces manœuvres, que suivaient avec beaucoup d'attention et d'intérêt trois de nos confrères de l'armée russe, et nous ne parlerons ni de l'installation de l'ambulance, de l'hôpital de campagne, ni des évacuations faites *réellement* par péniches sur le canal de Bourgogne, etc., opérations toutes parfaitement réussies grâce à l'activité de nos confrères militaires et à la bonne volonté remarquable des infirmiers. Nous ne retiendrons de ces manœuvres que deux faits :

1° L'usage qui a été fait, pour la première fois en France, de brancards roulants ;

2° La conception nouvelle de la façon dont doit être compris le service de l'avant pendant le combat et après la bataille.

Le *brancard roulant* que nous avons vu fonctionner se compose : d'un brancard ordinaire à compas, de deux roues qui s'adaptent, très rapidement, par un mécanisme ingénieux, à un essieu en forme d'U renversé, et de deux brancards, formant en même temps châssis, auxquels on suspend confortablement, grâce à des ressorts adaptés *ad hoc*, le brancard portant le blessé. Toutes ces pièces, que l'on réunit facilement en quelques minutes, sont transportées par un fourgon aménagé spécialement à cet effet et qui loge quinze brancards roulants complets. Dans ce véhicule le blessé n'éprouve aucune secousse trop rude et n'a pas d'appréhension. Ce moyen de transport des blessés de l'endroit où ils sont tombés ou des *nids de blessés* — dont nous parlerons tout à l'heure — au poste de secours ou autres formations, peut donc rendre de grands services. Il est, en tout cas, beaucoup plus apprécié des blessés que l'antique cacolet et que la litière, et, de plus, il ne nécessite que trois ou même deux brancardiers. Un seul homme roule, à l'aide d'une bricole, l'appareil chargé du blessé.

La façon dont doit être compris le *service de l'extrême-avant*, pendant le combat et après le combat, a été remarquablement expliquée par M. le médecin principal Boisson, médecin divisionnaire, dans la conférence qu'il fit aux médecins des différentes formations et aux médecins de la réserve et de la territoriale qui suivaient les manœuvres, le 2 Octobre : « La tactique nouvelle et les effets meurtriers des armes nouvelles, obligeront, dans les prochaines batailles, tous les combattants à se défiler, à chercher des abris, même dans leurs mouvements d'approche, et à se terrer, pour ainsi dire, pendant de longues heures, de longues journées peut-être. Ceci est une vérité bien mise en lumière par ce qui s'est passé dans la dernière guerre de Mandchourie. Pendant le combat, pendant la rafale, il sera absolument impossible aux brancardiers d'aller sur la ligne de feu, ou même dans la zone dangereuse proche de cette ligne de feu, chercher les

blessés. Ceux-ci ne pourront être relevés que pendant les accalmies du feu, ou, bien souvent, que dans la soirée ou la nuit.

« Mais un fait certain se produira : c'est que tous les blessés qui pourront marcher, se traîner même, ne resteront pas à l'endroit où ils seront tombés. Une force naturelle, involontaire, les contraindra à chercher le chemin de l'arrière, et ils feront, en sens inverse, se traînant, se défilant, le chemin qu'ils auront fait pour s'approcher de l'ennemi. Ils rechercheront les abris pour ne pas être blessés de nouveau. Quand ils auront trouvé un abri sûr, entre la ligne de feu où ils sont tombés et le poste de secours, ils s'arrêteront, ils se grouperont là; il y aura à cet endroit un *nid de blessés*.

« Le rôle du *poste de secours*, qui devra être toujours — et en cela les anciennes conceptions sont toujours vraies — placé dans un endroit efficacement abrité du feu, sera donc, dès qu'il le pourra, le plus tôt possible, d'envoyer des brancardiers, conduits par des médecins auxiliaires ou même par des aides-majors, à la recherche des nids de blessés en attendant qu'il soit possible, au moment d'une accalmie du feu, ou le soir, ou après le combat, d'aller ramasser les blessés isolés sur la ligne de feu et partout où ils seront tombés. Au poste de secours, il faudra faire le plus de pansements provisoires possible, utiliser, pour l'évacuation sur l'ambulance, tous les moyens de transport, en emprunter à l'ambulance qui en est riche, en trouver à tous prix. On pourra ainsi secourir, dans le délai le plus bref, le plus grand nombre de blessés, et faire sentir au combattant qu'il n'est pas abandonné, que le pansement est là tout près, que le médecin, lui aussi, le cherche et l'attend pour le guérir et le réconforter. »

***

Ces idées, qui découlent de la logique des faits observés dans les dernières guerres et des probabilités futures, ont été mises en pratique dès le lendemain, 3 Octobre, au moment de l'installation et du fonctionnement des postes de secours et de l'ambulance. Malgré le temps exécrable qu'il fit pendant cette journée, la recherche et le transport des blessés se firent de la façon la plus satisfaisante. En très peu de temps, en moins d'une heure grâce aux moyens de transports : brancards ordinaires, brancards roulants, cacolets, voitures de blessés, tirés de l'ambulance et sans tenir compte des relais d'ambulance dont le rôle est assez mal défini, plus de 180 blessés furent transportés des nids de blessés aux postes de secours, puis des postes de secours à l'ambulance, sur un terrain de 4 kilomètres de front et de 1.500 mètres de profondeur.

E. DE PRADEL
Médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale.

NOTES

SUR L'HYGIÈNE PUBLIQUE A BERLIN

— LES MUSÉES —

MUSÉE D'HYGIÈNE. — Le Musée d'hygiène occupe dans la Klosterstrasse un bâtiment qui était contigu à l'ancien Institut d'hygiène, dirigé par le professeur Koch. Nous avons vu que, depuis, on a érigé pour ce dernier un établissement scientifique plus important; mais le Musée d'hygiène est resté installé dans l'ancien palais qui lui était affecté.

Une exposition nationale d'hygiène avait eu lieu à Berlin en 1883; le ministère de l'Instruction publique donna l'ordre de conserver tous les objets envoyés par les États confédérés et bon nombre de villes et de services publics. Ce fut ainsi que fut tout d'abord formé le Musée d'hygiène, qui ne tarda pas à s'enrichir de dons en nombre considérable, provenant de sociétés philanthropiques ou d'enseignement et de beaucoup d'industriels.

Tel qu'il est aujourd'hui, il constitue assurément encore la collection la plus importante d'objets relatifs à l'hygiène qui existe en Europe.

Un catalogue descriptif, qui compte près de 1.100 numéros, énumère les objets exposés, qui sont groupés de la manière suivante :

Appareils de sauvetage et de sécurité. — Sécurité du travail dans les manufactures. — Hygiène industrielle. — Maisons ouvrières. — Appareils de chauffage et de désinfection. — Appareils de ventilation. — Enlèvement des immondices. — Approvisionnement en eau potable. — Habitations. — Éclairage. — Secours aux blessés civils et militaires. — Vêtements. — Hygiène de l'enfance. — Hygiène scolaire. — Gymnastique. — Alimentation. — Hôpitaux, hospices, asiles, crèches, prisons.

Tous les objets, maquettes, modèles, plans, cartes, diagrammes, etc., ainsi réunis, sont répartis dans trente-quatre salles occupant deux étages. On y compte, en plus, une bibliothèque et une salle de lecture.

Le Musée est ouvert tous les jours et gratuit. Un concierge et deux personnes de service suffisent pour en assurer l'entretien sous la haute direction de l'un des professeurs de l'Université.

Il n'a fallu qu'environ 100.000 francs pour son aménagement, et son entretien absorbe une somme infime. La valeur des objets qu'il renferme dépasse 600.000 francs.

Placé au centre même de Berlin, non loin du Rathhaus (Hôtel de Ville) et dans une rue très fréquentée, il constitue un moyen d'enseignement populaire extrêmement précieux. On y peut facilement étudier, en effet, non seulement les installations sanitaires de l'Allemagne, mais même les dispositifs les mieux appropriés à la préserva-

tion et à l'amélioration des conditions de la vie humaine à tous les âges et dans toutes les classes sociales.

Musée d'hygiène industrielle. — L'exposition permanente du bien-être ouvrier (Die standige Ausstellung für Arbeiterwohlfahrt) a été inaugurée le 13 Juin 1903 à Charlottenburg, près de Berlin. C'est l'équivalent pour nous d'un musée de la prévention des accidents et de l'hygiène industrielle, comme il en a été installé un il y a quelques années dans des conditions plus modestes au Conservatoire des arts et métiers à Paris.

Le bâtiment d'administration comprend, outre les pièces de l'administration proprement dite, une bibliothèque, une salle de lecture, des salles pour le musée de la tuberculose et une salle de conférences pouvant recevoir 200 auditeurs. Le hall d'exposition qui lui fait suite présente, au rez-de-chaussée, une superficie de 1.360 mètres carrés; il possède une galerie supérieure de 830 mètres carrés de surface, soit au total 2.190 mètres carrés.

L'entretien et la surveillance du Musée sont assurés par une subvention annuelle de 40.000 marks environ allouée par le Reichstag.

Le Musée compte deux sections particulièrement importantes : l'une consacrée à l'exposition permanente des mesures destinées à assurer la protection de l'ouvrier contre les accidents, l'autre réservée aux questions d'hygiène industrielle et d'hygiène sociale.

Pour la première, le principe a été de n'admettre que les appareils qui ont déjà trouvé leur application dans les ateliers et usines, de telle sorte que le Musée donne des notions très complètes de la technique appliquée à la protection ouvrière.

Cent quinze machines sont exposées en plein fonctionnement; elles sont commandées par un moteur, en tant qu'elles ne sont pas construites pour la commande à bras. Elles sont toutes installées sur le sol du hall, tandis que la galerie reçoit de nombreux appareils, modèles, dessins et photographies. De courtes descriptions fournissent les renseignements nécessaires pour en faciliter l'intelligence. Les pièces servant à prévenir les accidents sur les objets exposés sont peintes en rouge; les dispositifs servant à l'enlèvement des poussières, gaz ou vapeurs nuisibles à la santé sont peints en bleu.

Dans le vestibule sont disposés les appareils pour la protection des yeux : treillis métalliques, lunettes de verre, de mica, de celluloïde. Dans la salle principale, à droite, sont différents modèles de moufles avec arrêt automatique; des machines pour le travail du bois : scies circulaires, machines à raboter, à fraiser; en face, les machines pour le travail du métal : balanciers, cisailles avec protecteurs, machines à essieu avec dispositifs destinés à recueillir les éclats ou à enlever les poussières. Plus loin, des machines pour la préparation ou l'impression du papier ou des presses à savon montrent des dispositifs destinés à protéger les mains des ouvriers.

Citons également des machines à hacher la viande, les légumes, etc.

Au milieu de la salle sont les machines agricoles, les objets de sûreté pour la navigation : obturation des voies d'eau par pression hydraulique, étanchéité des parois, appareils de sauvetage. Citons, en outre une collection d'appareils variés pour chaudières à vapeur, manomètres et boîtes à graisse. L'industrie des transports et l'industrie des mines, les filatures ont également une large place dans ces collections.

Bref, toutes les industries sont représentées. Chacune d'elles montre ce qu'elle a su faire pour protéger le travailleur dans son labeur, même contre lui-même s'il commet quelque imprudence ou quelque oubli.

La deuxième section du Musée est particulièrement destinée à enseigner les mesures prises pour assurer la protection des ouvriers contre les influences nocives qu'ils peuvent rencontrer dans leurs travaux.

C'est ainsi qu'on a réuni les appareils destinés à purifier l'air des salles, à enlever les poussières dangereuses. On voit notamment des masques faits d'une étoffe filtrante qui sépare l'air des poussières qui le souillent avant de le laisser pénétrer dans la bouche ou le nez.

Le Musée vulgarise encore les notions relatives aux habitations, à l'alimentation de l'ouvrier, aux soins, à l'éducation à donner aux enfants et à la jeunesse. Il se complète par une bibliothèque où tous ceux qu'intéressent ces questions peuvent venir travailler et puiser des renseignements.

Une grande salle spéciale sert aux cours et conférences qui ont lieu chaque semaine et sont assidûment suivis.

Pour constituer les collections du Musée, l'administration a fait appel au concours des constructeurs et des inventeurs. Elle leur a offert gratuitement la place et la force motrice, estimant qu'ils trouveraient intérêt à donner la grande publicité du Musée à leurs machines ou à leurs inventions. Elle les a même autorisés à placer, à côté de chaque objet, des prospectus mis à la disposition du public. Elle a compté aussi sur l'appui de tous les groupements intéressés à l'œuvre du Musée et particulièrement des corporations syndicales.

Elle s'est réservé, d'ailleurs, le droit de n'accepter que les objets qu'elle estimera pouvoir figurer utilement dans les collections. Ces objets sont considérés comme prêtés temporairement et l'administration peut, en tout temps, les remettre à la disposition du prêteur, qui devra les enlever.

J. Dumont.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 31 Octobre 1907, à 1 heure. — M. SAUBIES : Physiologie de l'aéronaute; MM. Dieulafoy, Joffroy, Dupré, Renon. — M. LETTRY : Les rechutes de la scarlatine; MM. Dieulafoy, Joffroy, Dupré, Renon. — M. LÉVY : L'hématothérapie de la maladie de Basedow; MM. Joffroy, Dieulafoy, Dupré, Renon. — M. VIEILLIARD : Etude des crises douloureuses abdominales en rapport avec le purpura; MM. Hutinel, Gilbert, Albert Robin, Méry. — M. RIVET : Recherches cliniques, bactériologiques et urologiques sur l'évolution des gastro-entérites infantiles (influence de divers régimes); MM. Hutinel, Gilbert, Albert Robin, Méry. — M. REMBERT : L'athérome aortique expérimental; MM. Gilbert, Hutinel, Albert Robin, Méry. — M. BRISSY : Recherches expérimentales sur les injections intra-musculaires d'huile grise; MM. Albert Robin, Hutinel, Gilbert, Méry.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delens, Gosset, Pierre Duval. M. Gaucher, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Reclus, Aug. Broca, Proust. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Roger, Marcel Labbé, Macaigne. M. Dejerine, censeur; M. Claude, suppléant. — 2e, Sages-Femmes, Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. André Broca, suppléant.

Mardi 29 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Renon. M. Pozzi, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Mercredi 30 Octobre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Kirmisson, Legueu, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Brissaud, Legry, Claude. — 5e (deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Dejerine, Balthazard, Marcel Labbé. M. Reclus, censeur; M. Macaigne, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. André Broca, suppléant.

Jeudi 31 Octobre 1907. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Morestin. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 4e : MM. Pouchet, Gilbert Ballet, Langlois. M. Alharran, censeur; M. Thiroloix, suppléant.

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera à l'hôpital Beaujon son *Cours de clinique thérapeutique* le jeudi 14 Novembre 1907, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER commencera ce cours le mercredi 6 Novembre 1907, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre des cliniques), et le continuera les dimanches et mercredis suivants, à la même heure. — Mercredi : Leçon clinique; dimanche : Leçon didactique; dermatoses vasculaires; dermatoses pigmentaires; dermatoses hypertrophiques et tumeurs de la peau. La première leçon (mercredi 6 Novembre) sera consacrée à l'étude du spirochète de la syphilis.

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1907-1908.

Enseignement clinique. — L'enseignement clinique par M. le professeur DE LAPERSONNE a lieu tous les jours, à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1907. Lundi : Polyclinique et examen des malades; Mardi : Opérations et visites dans les salles; Mercredi : Polyclinique et ophtalmoscopie; Jeudi : Opérations et visites dans les salles; Vendredi : Polyclinique; à 10 heures, leçons cliniques à l'amphithéâtre Dupuytren; Samedi : Laboratoire.

Cours pratique d'ophtalmologie. — Ce cours, fait par le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. MONTHUS, CANTONNET et PLEY, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 22 Octobre 1907 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique. Le droit à verser est de 50 francs.

Conférences sur les maladies des yeux (1re série). — Ces conférences seront faites par M. POULARD, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du lundi 25 Novembre 1907 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Elles porteut sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

Leçons pour l'Institut colonial. — M. le professeur DE LAPERSONNE fera, les lundis 25 Novembre, 2, 9 et 16 Décembre, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

Conférences sur les maladies des yeux (2e série). — Ces conférences sont faites par M. TERRIEN, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants-Malades, à partir du lundi 16 Mars 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

Cours de perfectionnement. — M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de M. WEISS, professeur agrégé de physique, et de MM. MONTHUS, CANTONNET, GELLÉ, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours le mardi 21 Avril 1908 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren).

Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 4° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs.

Cours de vacances. — MM. MONTHUS et CANTONNET, chefs de clinique et de laboratoire, feront un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et de Septembre 1908. Le droit à verser est de 50 francs.

Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire des cours annexes.

Anatomie. — M. le professeur A. NICOLAS commencera le *Cours d'anatomie* le samedi 9 Novembre 1907, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure. — *Objet du cours :* Centres nerveux.

Chimie biologique. — M MAILLARD, agrégé, commencera les *Conférences de chimie biologique*, le samedi 9 Novembre 1907, à 4 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les constituants chimiques de l'organisme.

Pharmacologie et matière médicale. — Conférences pratiques et étude du Droguier, par M. CHEVALIER, prépa-

rateur du cours de pharmacologie et de matière médicale. Le laboratoire de pharmacologie et de matière médicale est ouvert à MM. les étudiants de 3e, 4e et 5e années pour l'étude du Droguier.

Indication sommaire des conférences : I. Notions générales de physiologie appliquée à l'étude des médicaments : Art de formuler; synergiques, antagonistes. — II. Antiseptiques; désinfection. — III. Série des phénols; éthers phénoliques; acides phénols. — IV. Antithermiques-analgésiques; acide salicylique, antipyrine, quinine. — V. Généralités sur les hypno-anesthésiques; groupe du chloroforme. — VI. Hypnotiques; chloralides, sulfonalides. — VII. Opium et morphine. — VIII. Chanvre indien; analgésiques locaux; groupe de la cocaïne. — IX. Alcaloïdes des solanées vireuses; atropine; ésérine; pilocarpine. — X. Muscarine et poisons des champignons; ciguë; picrotoxine. — XI. Strychnine; aconitine; colchicine. — XII. Digitale et digitaliques. — XIII. Caféiques; ergot de seigle. — XIV. Groupe des métaux lourds; arsenicaux. — XV. Antimoniaux; groupe des vomitifs. — XVI. Iodiques; phosphore. — XVII. Acides et alcalis; ammoniacaux. — XVIII. Purgatifs. — XIX. Essences; résines; térébenthines. — XX. Antispasmodiques; emménagogues; opothérapie.

Il sera fait, en outre, par M. Siffre, une conférence par semaine de pharmacologie et de matière médicale appliquées à la stomatologie (chirurgie dentaire d'urgence, traitement des différentes caries et de leurs complications).

Pour être mis en série, MM. les étudiants devront se faire inscrire au Laboratoire, les mardis, jeudis et samedis, de 3 heures à 4 heures, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits prescrits. Le nombre des places de chaque série est limité. Il sera fait 5 conférence par semaine. Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations. Une série commencera le 24 Octobre.

S'inscrire de suite.

Clinicat. — Clinicat gynécologique : M. Lœvy, chef de clinique titulaire; M. Bender, chef de clinique adjoint.

Clinicat obstétrical, clinique Tarnier : M. Cathala, chef de clinique titulaire; M. Legueux, chef de clinique adjoint.

Clinique de l'hôpital Beaujon : M. Theuveny, chef de clinique adjoint.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier :* MM. Chambrelent, à Bordeaux; Lavoste, à Relizane (Algérie).

Société de l'internat des hôpitaux de Paris. — La prochaine séance de la Société de l'internat aura lieu le jeudi 24 Octobre, à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Ordre du jour : Communications à 4 h. 1/2. Présentation de malade : Un cas d'épilepsie jacksonienne guéri par l'opération, par M. Péraire. — Communication : 1° Un cas de fausse suggestion mentale, par M. Félix Regnault. — 2° Traitement pré-opératoire de la gastro-entérostomie, par M. Péraire. — 3° Endocardite infectieuse à tétragènes, par MM. Georges Rosenthal et Brissaud. — 4° Albuminurie chez les morphinomanes, par M. P. Sollier. — 5° Compte rendu du Congrès d'urologie, par M. Le Fur.

Conférence à 5 h. 3/4, par M. Levaditi, de l'Institut Pasteur : Séro-diagnostic de la syphilis.

Patronage familial. — Jeudi 24 Octobre, à 4 h. 1/2, 14, place Dauphine, aura lieu, sous la présidence de M. Gilbert Ballet, la séance mensuelle de la section médico-pédagogique du patronage familial.

Ordre du jour : M. G. Bessière, Le rôle des sections médico-pédagogiques; M. J. Roubinowitch, Quels enfants anormaux relèvent de l'Internat? M. J. Philippe, Les classes d'anormaux à Lyon et à Bordeaux.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Sevestre, médecin des hôpitaux et membre de l'Académie de médecine.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 19 Octobre.* — *Configuration extérieure et rapports des reins.* — Ont obtenu : MM. Boulanger (Marcel), 5; Quenot, 6; Abramowski, 7; Brenot, 17; Baudron, 11; Brésard, 10; Antonelli, 6; Brun, 18; Blanchès, 15; Bessière, 9; Bronet, 17; Mlle Campergue, 13. — *Absents :* MM. Bernard (Ed.), Bouchon, Barrio, Battesti (Paul); Mlle Bauvais.

Pathologie. — *Séance du 18 Octobre.* — *Signes et diagnostic de l'étranglement des hernies.* — Ont obtenu : MM. Delagrange, 7; Dunoyer, 7; Dejurdin, 8; Dieudonnat, 14; Chassin, 9; Feret, 8; Castang, 9; Deville, 12; Gouin, 13; Gaudot, 6; Fontanel, 13; Huc, 13; Ignard, 14; Gommès, 12; Guillaume, 10; Goulfier, 8; Floquet, 12; Guerche, 13; Gatellier, 16; Gouverneur, 17. — *Absents :* MM. Durand (Raymond), Jacobée, Golowinsky; Mlle Feighine.

Séance du 21 Octobre. — *Signes, diagnostic et traitement des fractures récentes et non compliquées de la diaphyse du fémur.* — Ont obtenu : MM. Françon, 14; Guillaumot, 13; Grisoni, 7; Fourquier, 13; Quénot, 12; Frogé, 10; Fortineau, 7; Géraud (J.), 9; Fourny, 10; Combres; Froment; Hanriot, 12; Girardot (Edouard), 9; Guillermain, 13; Hémery, 12; Hubault, 7; Hervier, 8; Ganraz, 7; Mlles Protopopoff, 7; Guichardon, 8. — *Absents :* MM. Guillard, Gauthier (Jean).

RENSEIGNEMENTS

Dame désirerait emploi dans cabinet médical ou clinique de Paris pour recevoir clientèle. Ecrire *P. M.*, 386.

MM. Fiessinger, interne, et **Küss**, aide d'anatomie, ont repris, le 17 Octobre, leur conférence privée d'*internat*. S'inscrire d'urgence à l'hôpital Cochin.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 87 Samedi, 26 Octobre 1907.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

SEVESTRE

1843-1907

Notre collègue Sevestre, médecin des enfants, vient de s'éteindre à soixante-quatre ans, à la veille de prendre sa retraite, après une carrière aussi bien remplie qu'elle fut exemplaire.

* * *

Peu d'existences médicales auront été plus simples et plus régulières dans leur progression vers les hautes destinées de notre corporation que celle de cet excellent médecin doublé d'un parfait honnête homme, que fut notre cher et regretté président. Au sortir de son internat, choisi comme chef de clinique par Germain Sée, Sevestre arrivait sans tarder, presque sans lutte, médecin des hôpitaux, tant son érudition sûre et ses grandes qualités de clinicien le désignaient pour les premières places. Bientôt son mariage, en le faisant entrer dans la famille d'un maître éminent en pédiatrie, Archambault, décidait Sevestre à se spécialiser dans la pratique de la médecine infantile. Il y devait trouver bien vite une notoriété, une considération qui allaient faire de lui à son tour, jusqu'à ces derniers mois, un des maîtres les plus incontestés de cette école qui, depuis plus d'un siècle, enfanta tant de grandes et belles figures, les Rilliet, les Barthès, les Roger, les Bergeron, les Labric, les Cadet de Gassicourt, pour ne citer que quelques-uns des noms les plus illustres.

C'est que Sevestre avait su, par un don de nature, joindre à une science consommée de la pathologie infantile, acquise à force d'études et d'observation, toutes les qualités professionnelles, toutes les vertus désirables chez un médecin d'enfants.

Ceux d'entre nous qui, comme moi, ont eu la joie de vivre de longs mois côte à côte avec lui, dans la sympathique intimité de la salle de garde de la Charité, ne me contrediront certes pas. Ils se rappelleront la courtoisie empreinte d'aménité, la bonhomie débordante de douceur, mais aussi rehaussée par une grande finesse, qui, déjà, je parle d'il y a trente ans, caractérisaient la personnalité toute discrète, fort modeste et combien pleine de charme du jeune chef de clinique à la Faculté. Tel il était alors, tel Sevestre est demeuré sa vie entière, semblable à lui-même, exempt de jalousie, n'ayant pas d'ennemis, pas même d'envieux, incapable je ne dis pas d'une mauvaise action, mais seulement d'une mauvaise pensée envers ses rivaux, surtout lorsque les circonstances avaient fait d'eux ses vainqueurs. Jamais un mot cruel, nulle acrimonie, aucun reproche ne seront sortis de ses lèvres, si durs que lui aient été les coups de la destinée.

A une bonté rayonnante et inépuisable, Sevestre joignait une aimable simplicité.

La douceur de sa voix, l'harmonieuse réserve de ses gestes, son calme proverbial, sa prudence lui acquéraient d'emblée la confiance de ceux qui s'adressaient à lui, conquéraient leur amitié fidèle, et lui attachaient l'affection si touchante de ses petits malades en ville ainsi qu'à l'hôpital.

* * *

Médecin fort instruit, esprit ouvert à tous les progrès de la science, comme ses travaux sur la

diphthérie et sur le sérum antidiphtérique en font foi, observateur expérimenté et thérapeute sagace, notre collègue aura fourni sa carrière sans heurts, sans connaître les heures de découragement, sans souffrir de l'injustice de ses pairs. L'Académie de médecine lui ouvrait ses portes au moment propice, en pleine maturité cérébrale; et, comme Sevestre avait décidé de borner sa seule ambition aux douces joies du devoir professionnel bien rempli et de l'affection de sa chère famille, il sut ainsi être heureux.

Enfin, vint un jour où, à des signes qui ne pouvaient tromper sa longue expérience, notre ami sentit que l'heure décisive, l'heure du destin allait bientôt sonner pour lui; cet homme de bien ceignit ses reins, se reconnut prêt, et la philosophie sereine qui avait éclairé sa vie le prépara à la mort. Il dut attendre de longs mois sa fin; il le fit avec une patience, une égalité d'humeur, une douce résignation qui ne manquaient pas de grandeur. De ses jours comptés il acceptait l'échéance prochaine sans amertume, sans révolte, comme il avait autrefois accepté les deuils intimes, les douloureuses épreuves qui ne l'avaient guère ménagé durant un demi-siècle de lutte pour la vie.

Il voyait s'éteindre en lui progressivement la flamme intérieure, le *quid divinum* auquel il devait ses succès mérités, sa notoriété scientifique et, biens plus précieux encore, sa haute, son impeccable moralité, grâce à laquelle il avait pu passer dans la vie avec un caractère bien trempé, un cœur bon, une âme forte.

Son dernier regret aura été de partir un peu trop tôt, avant d'avoir pu assurer l'avenir médical d'un fils tendrement aimé.

Souhaitons que la grande famille médicale, à laquelle notre éminent collègue fit tant honneur, réalise bientôt, car elle le peut, le vœu suprême d'un père mourant.

Maurice Letulle.

VARIÉTÉS

Un client sérieux.

Ce qui va suivre n'est pas un conte de Courteline mais une histoire vraie, une page de l'histoire d'un coufrère électro-thérapeute.

Il y a quelques mois, dans le cabinet d'un de nos coufrères dont le nom est des plus connus dans le monde médical parisien, se présentait un étranger à type et à accent yankees.

— Docteur, dit l'Américain, je suis atteint depuis plus de cinq ans d'une névralgie faciale extrêmement douloureuse; j'ai consulté nombre de vos confrères, soit en Amérique, soit en Europe, et aucun des traitements suivis ne m'a procuré le moindre soulagement. J'ai entendu parler de vous comme ayant guéri parfaitement des cas analogues au mien, et je viens vous demander si vous voudriez m'appliquer votre traitement.

— Je crois, en effet, dit notre confrère, que dans beaucoup de cas de névralgie faciale l'électricité amène rapidement la disparition des douleurs et, sans vous promettre absolument la guérison, je suis disposé à faire de mon mieux pour arriver à vous débarrasser de cette névralgie; si vous voulez, nous pouvous commencer le traitement dès aujourd'hui.

La proposition est acceptée; dès la première séance, l'Américain est soulagé, et, en quelques séances la guérison était complète. A la dernière consultation l'étranger dit à notre confrère : — Docteur, vous m'avez rendu un très grand service et, si vous le permettez, je vous enverrai demain les honoraires que je vous dois.

Assentiment du confrère, shake-hands, exiit l'Américain.

Le lendemain, notre électro-thérapeute recevait une lettre où, à sa grande stupeur, il trouvait un chèque de cent mille francs avec une carte où se lisait le nom d'un milliardaire bien connu.

Etonné, notre confrère se rendit à l'hôtel où logeait le riche yankee, se fit annoncer et dit à son ex-malade :

— Je viens de recevoir un chèque; je crois, Monsieur, qu'il y a une erreur de chiffres, car la somme indiquée est de cent mille francs.

— Il n'y a aucune erreur de ma part, et je suis très heureux de pouvoir reconnaître le service que vous m'avez rendu en me débarrassant d'une infirmité insupportable.

— Vous vous exagérez l'importance du service; je vous ai fait un nombre de x séances d'électricité, à tant la séance: vous me devez seulement la somme de A.

— Nullement, nullement, insista l'Américain, gardez le chèque. Je ne me tiens pas du reste comme quitte envers vous, et j'espère bien vous faire en plus un petit cadeau.

Quelques jours après, l'électro-thérapeute recevait les titres de propriété d'un hôtel situé non loin de l'Arc de Triomphe, où il a installé depuis son cabinet médical et son domicile particulier, et dont la valeur marchande est estimée plus d'un million.

Cette histoire *arrivée* méritait, n'est-ce pas? d'être rapportée. De tels clients, l'espèce est vraiment trop rare.

A travers le Monde

CHINE

Le gouvernement chinois a accepté officiellement les propositions américaines du 21 Juin, l'invitant à ouvrir une enquête au sujet du commerce de l'opium, de concert avec les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Hollande et la Grande-Bretagne. Il faut espérer que cette adhésion va se marquer par de sérieux résultats.

CONGO

L'Etat indépendant du Congo a fait construire dans ces derniers temps toute une série de lazarets destinés aux indigènes atteints de la maladie du sommeil; le *Mouvement géographique* signale que celui de Léopoldville est déjà en plein fonctionnement; d'autres sont achevés ou vont l'être, à Boma, Nouvelle-Anvers, Ibembo, Luzambo, Kabinda. Ces lazarets sont toujours établis à grande distance des villages et des rivières, dans le dessein d'éviter la contamination.

ÉTATS-UNIS

A New-York, un vieux bateau à vapeur est utilisé

pour procurer une cure d'air aux tuberculeux des deux sexes des quartiers surpeuplés; les malades arrivent à 7 heures du matin et passent la journée en mer; ou leur donne du pain et du beurre à volonté, et on fait des distributions d'œufs et de lait; le prix de journée est de 1 fr. 55.

ISLANDE

En 1905, la population de l'Islande s'élevait à 80.500 invidus. L'émigration, qui chaque année enlève à cette grande île du nord de nombreux habitants et qui a abouti à la constitut on d'une importante colonie islandaise aux Etats-Unis, a, en 1905, enregistré 300 départs.

D'après le rapport du consul de Grande-Bretagne à Reykjavik, l'Islande aurait le privilège d'être le pays du monde où l'on vit le plus vieux. La durée moyenne de la vie y serait de 61,8 ans, dépassant notablement celle constatée en Suède et en Norvège pour la période 1881-1890, qui sont respectivement de 50,02 et de 49,94 ans.

LIVRES NOUVEAUX

G. Deny et **Paul Camus**. — *La Psychose maniaque dépressive*. 1 plaquette in-16 de 96 pages avec 10 figures. Cartonnée, prix : 1 fr. 50. (J.-B. Baillière, éditeur.)

Ce petit livre est consacré à une œuvre de synthèse qui vise à grouper comme manifestations d'une seule et même maladie fondamentale, *la folie maniaque dépressive*, des états qui, actuellement, sont encore décrits séparément sous les vocables de manie et mélancolie simples, intermittentes et périodiques, de folies à double forme, circulaires, etc.

Un premier chapitre d'historique critique et de définition permet à MM. Deny et P. Camus de discuter la légitimité de cette conception et d'en préciser les origines.

L'étude clinique très fouillée, appuyée de figures peu nombreuses mais parfaitement expressives, est divisée en plusieurs chapitres consacrés à une description d'ensemble de la psychose maniaque dépressive et de ses symptômes fondamentaux, à une description de détail de ses types cliniques et de leur évolution, ceux-ci répartis en trois groupes : états maniaques, états dépressifs, états mixtes.

Suivant cette conception, la manie n'est donc plus l'antithèse de la mélancolie; l'une et l'autre naissent sur un fond de dépression et débutent par des phénomènes de dépression accompagnés de douleur morale. La *nature* intime de la psychose maniaque dépressive est encore bien insuffisamment déterminée, mais déjà l'on peut dire qu'elle est primitivement une maladie de la sensibilité morale, de la cénesthésie cérébrale qui ne devient que secondairement une maladie de l'intelligence.

Elle rentre dans le grand groupe des *cénesthopathies*, dont l'étude n'est qu'à peine ébauchée, mais dont on peut juger de l'intérêt qu'elle présentera par le premier chapitre que viennent d'écrire MM. Deny et Paul Camus.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

1492. — **P. Joire**. — Traité de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique; ses applications à la médecine, à l'éducation et à la psychologie. 1 vol. in-8° de 456 pages, avec 44 figures. Prix : 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1493. — **Schmieden**. — Instruction pour le traitement de l'hyperémie, traduite de l'allemand par Mme Fortoul. 1 brochure in-8° de 46 pages, avec 13 figures. Prix : 1 fr. 25. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1494. — **H. Mendel**. — Memento thérapeutique des maladies des organes respiratoires. 1 vol. in-18 de 216 pages. Prix 4 fr. 50 (Chez l'auteur, 9, rue d'Assas).

1495. — **L. Jullien**. — Le mauvais mal. 1 vol. in-8° de 360 pages. Prix : 2 fr. (*Ch. Boulangé*, éditeur).

1496. — **P. Soubeyran** et **P. Ardin-Delteil**. — Petite chirurgie et pratiques spéciales courantes. 1 vol. in-8° de 406 pages, avec 236 figures, cartonné toile. Prix : 9 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs, à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs, à Montpellier).

1497. — **H. Obersteiner**. — Die progressive allgemeine Paralyse. Zweite Auflage auf Grund der Darstellung von Weiland Prof. R. V. Krafft-Ebing neubearbeitet. 1 vol. in-8° de 217 pages (*Alfred Hölder*, éditeur, à Leipzig).

1498. — **G. Lyon**. — Traité élémentaire de clinique thérapeutique. *Septième édition, revue et augmentée*. 1 vol. gr. in-8° de XVI-1726 pages, relié toile. Prix : 25 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs).

1499. — **G. H. Roger**. — Introduction a l'étude de la médecine. *Troisième édition, revue et corrigée*. 1 vol. in-8° de XII-741 pages. Prix : 9 fr. cartonné, 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs).

1500. — **L. Bard**. — Précis des examens de laboratoire employés en clinique. 1 vol. in-8° (*Collection de Précis Médicaux*) de XX-627 pages, avec 138 figures dans le texte, en noir et en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 9 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs).

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE. Recueil de travaux originaux, d'analyses et de bibliographie concernant la neurologie et la psychiatrie, paraissant le 15 et le 30 de chaque mois. Organe officiel de la Société de Neurologie de Paris. Direction : E. Brissaud et Pierre Marie. Rédaction : Henry Meige. — France, 30 fr. Union postale, 32 fr. Le numéro 1 fr. 50.

Sommaire du n° 19 (15 Octobre 1907).

Mémoires originaux :

I. — **G. Etienne**. Phénomènes oculomoteurs d'origine cutanée, labyrinthique et cochléaire chez un tabétique; leurs significations.

II. — **E. Jeanselme** et **Sézary**. Herpès de la face et syndrome sympathique cervical chez un tabétique.

Analyses :

Neurologie, psychiatrie, thérapeutique.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Novembre 1907, à 1 heure. — M. GAUTHIER : La mort subite dans le mal de Pott. Etude clinique et médico-légale; MM. Gaucher, Reclus, Marcel Labbé, Ombredanne. — M. BRAZIN : Etude sur les tumeurs solides primitives du mésentère; MM. Reclus, Gaucher, Marcel Labbé, Ombredanne.

Jeudi 7 Novembre 1907, à 1 heure. — M. COTTU : Contribution à l'étude des fugues (étude clinique, diagnostique, pronostique et médico-légale); MM. Debove, Raymond, Gilbert Ballet, Castaigne. — M. MAGNIN : Etat psychique des accidentés. L'hystérie de rente; MM. Raymond, Debove, Gilbert Ballet, Castaigne. — M. MAILLARD : Considérations sur la maladie de Parkinson et sur quelques fonctions nerveuses : tonus, équilibration, expression; MM. Gilbert Ballet, Debove, Raymond, Castaigne. — M. LE FRÊCHE : Contribution à l'étude du traitement des luxations anciennes de l'épaule (variété antérieure); MM. Berger, Gilbert, Carnot, Lenormant. — M. PUYBARAUD : Etude clinique des albuminuries massives dans la tuberculose du poumon; MM. Gilbert, Berger, Carnot, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Lecène, Ombredanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Sicard, Lœper. M. Dejerine, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 5 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5e, (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Hutinel, Claude, Nobécourt. M. Albarran, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 6 Novembre 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique, MM. Segond, Gosset, Nicloux. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Potocki, Proust. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Roger, Sicard. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Branca. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Gley, Thiéry, Macaigne. M. Blanchard, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 7 Novembre 1907. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Desgrez. — 3e (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Fernand Bezançon. — 1er, Chirurgien-dentiste : MM. Gley, Thiéry, Launois. M. Poachet, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Vendredi 8 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Proust, Ombredanne. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM Segond, Pierre Duval, Lecène. M. Landouzy, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 9 Novembre 1907. — Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

CLINIQUES

Clinique médicale. — M. le professeur DEBOVE fera ses leçons de clinique médicale tous les matins, à 10 heures, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale (hôpital Beaujon).

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures, salles Behier (femmes) et Sandras (hommes).

Tous les vendredis, à 10 heures, démonstrations de dermatologie par M. JEANSELME, agrégé.

Clinique médicale. — M. MARCEL LABBÉ, agrégé, commencera le *Cours de clinique médicale*, à l'hôpital Saint-Antoine, le jeudi 14 Novembre 1907, à 10 h. 1/2, au pavillon Moïana, et le continuera les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement (tous les jours, visite à 9 heures précises). — Lundi : Leçon de séméiologie clinique. — Mardi : Examen des malades entrants. — Mercredi : Examen des malades entrants. — Jeudi : Leçon de clinique médicale. — Vendredi : Consultation spéciale pour les maladies de l'estomac, par M. BENSAUDE. — Samedi : Leçon de thérapeutique clinique.

Des démonstrations spéciales seront faites par MM. ROSENTHAL et AGASSE-LAFONT, chefs de clinique ; BENSAUDE, GHIKA et WINTER, chefs du laboratoire ; LEBON, chef du service d'électrothérapie; G. A. WEILL, chef du service d'oto-rhino-laryngologie, et DOLBEAU.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur KIRMISSON commencera son *Cours de clinique chirurgicale infantile*, le mardi 5 Novembre 1907, à 10 heures du matin, et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Mardi et samedi, à 10 heures : Leçons du professeur. — Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (Conférence clinique et examen des malades). MM. AUFFRET et GASNE, chefs de clinique, feront des conférences complémentaires sur la Chirurgie infantile. La date de ces conférences sera fixée ultérieurement.

Maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL commencera le *Cours de Clinique des maladies infantiles*, le samedi 16 Novembre 1907, à 10 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

Clinique thérapeutique. — Organisation de l'enseignement, pour l'année scolaire 1907-1908. Tous les jeudis, à 10 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique avec présentation de malades, par M. le professeur ALBERT ROBIN (grand amphithéâtre des cours, hôpital Beaujon).

Tous les matins, à 9 heures, au lit du malade, salles Axenfeld et Louis, enseignement pratique suivi d'interrogations.

Trois fois par semaine, les lundis, mercredis, vendredis, de 10 heures et demie à 11 heures et demie, un enseignement complémentaire de thérapeutique sera fait avec le concours des collaborateurs suivants : M. G. BARDET, l'art de formuler; M. LÉON BELLIN, maladies du nez, de la gorge et de l'oreille ; M. BOURNIGAULT, chimie biologique appliquée à la thérapeutique ; M. F. CATHELIN, maladies des voies urinaires ; M. CLARET, maladies du poumon ; M. A. COYON, chef de clinique, maladies de la nutrition ; M. H. DOMINICI, maladies du sang ; M. DELHERM, électricité médicale ; M. RENÉ GAULTIER, maladies de l'intestin, du foie, du pancréas ; M. GAUTIEZ, massage ; M. LEREDDE, maladies cutanées et syphilitiques ; M. MICHEL, maladies du cœur ; M. CH. SAUVINEAU, maladies des yeux ; M. PAUL SAINTON, maladies du système nerveux ; M. VITMAN, chef de clinique adjoint, maladies des reins.

Un programme détaillé sera remis à chacun des élèves. En outre, chaque semaine, les élèves seront exercés individuellement aux recherches de laboratoire (chimisme gastrique, analyse d'urines, etc.).

Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale. — M. le professeur JOFFROY commencera le *Cours de clinique des maladies mentales*, le samedi 16 Novembre 1907, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'Asile Sainte-Anne, et le continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie : MM. DUPOUY et CHARPENTIER, chefs de clinique, commenceront un cours théorique de psychiatrie, à l'Asile Sainte-Anne, le jeudi 7 Novembre 1907, à 9 heures, et le continueront les samedis, lundis et jeudis suivants, à la même heure, pendant les mois de Novembre, Décembre et Janvier.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports : MM. DUPOUY et CHARPENTIER, chefs de clinique, dirigeront ces exercices pratiques qui se feront à la clinique des maladies mentales, les lundis et jeudis, à 10 heures, et commenceront le lundi 11 Novembre 1907, à la même heure.

Exercices pratiques de psychologie : M. G. DUMAS, chef du laboratoire de psychologie, chargé du Cours de psychologie expérimentale à la Faculté des Lettres, dirigera les exercices pratiques de psychologie, les dimanches matin à 9 h. 1/2 (laboratoire de psychologie).

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur RAYMOND commencera le cours de *Clinique des maladies du système nerveux* le mardi 19 Novembre 1907, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Programme d'enseignement complémentaire : Pathologie générale du système nerveux : M. HENRI CLAUDE, agrégé. — Séméiologie des maladies du système nerveux : M. ROSE. — Histologie normale et pathologie du système nerveux : M. ALQUIER. — Psychologie clinique : M. JANET. — Electrodiagnostic et électrothérapie : M. HUET. — Examen du larynx : M. CARTAZ. — Examen des yeux : MM. DUPUY-DUTEMPS et KŒNIG. — Examen des oreilles : M. GELLÉ.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — M. le professeur PAUL BAR reprendra le *Cours de clinique d'accouchements* le mardi 19 Novembre 1907, à 9 heures du matin (Clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Ordre du cours. — Mardi et samedi : Leçons à l'amphithéâtre. Leçons au lit des malades, tous les matins, à 9 heures.

COURS

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son cours le jeudi 7 Novembre 1907, à 4 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet du Cours : Suppuration. Gangrène. Tuberculose.

Pathologie chirurgicale. — M. PROUST, agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de pathologie chirurgicale le lundi 4 Novembre 1907, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure.

Sujet du Cours : Affections traumatiques du crâne et du rachis. Affections des organes génito-urinaires.

NOUVELLES

La peste à Dunkerque. — Un cas de peste bubonique s'est déclaré à bord d'un vapeur arrivé à Dunkerque.

Toutes les mesures prophylactiques ont été prises pour éviter la propagation de la maladie.

Erratum. N° 85, page 685, Contribution à l'étude de l'acidité du suc gastrique. Au lieu de M. LAMOTTE, lire M. LEMATTE.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 22 Octobre. — Développement et rapports du rectum.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 16; Bréchot, 17 1/2; Heitz-Boyer, 18; Desmarets, 19.

Séance du 24 Octobre. — Doctrine des localisations cérébrales. — Ont obtenu : MM. Bréchot, 16; Muret, 17; Mercadé, 17; Snuvé, 19.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Diagnostic et traitement de la rétention d'urine chez l'homme et chez la femme.* — Ont obtenu : MM. Girardot (Maurice), 5; Grosjean, 5; Guisoulphe, 4; Haristoy, 10; Gaudrat, 10; Herdhebaut, 4; Grodvolle, 8; Frèze, 13; Guillemin, 10; Girod (Fernand), 12; Guelfucci, 13; Gerber, 14; Gauthier (Raoul), 3; Fourgous; Guinet, 3; Mmes Henri, 9; Huard; Mlles Gèkouline; Giboulot. — *Absents* : MM. Humbert, Girard (Louis), Gautier (Ernest), Grandin. Gérard (Paul), Giannoulatos, Genty, Mlle Goldenfann.

RENSEIGNEMENTS

Bon poste médical à prendre dans localité agréable de Seine-et-Oise. S'adress. à MM. Nicolle, 9, r. Racine, Paris.

Interne des hôpitaux désirerait remplacement de docteur à Paris ou dans banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 413.

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital, M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 11 Novembre un cours élémentaire pratique d'auscultation appliquée au diagnostic des affections de l'appareil respiratoire. Le cours, complet en 12 leçons, aura lieu tous les matins à 8 h. 1/2. Droits d'inscription : 40 fr. S'inscrire auprès de M. Pinard.

Jeune docteur demande place dans clinique oto-rhino-laryngologique. Ecrire *P. M*, n° 411.

Dame veuve désirerait place de secrétaire chez médecin ou dentiste, ou de directrice dans une clinique ou maison de santé. Ecrire *P. M.*, n° 410.

Oral, 3e examen, 1re partie : revision par 3 internes en 40 leçons, dont 15 avec examen de malades : 50 fr. S'adress. Salle de garde de la Charité, lundi, mercredi, vendredi.

Cours pratique pour les maladies des oreilles, nez, larynx, broncho-œsophagoscopie. — Le cours des Drs LUC et GUISEZ (annoncé pour le 12) commencera le *jeudi 14 Novembre, à 5 heures du soir.* Essentiellement pratique, il comprendra 20 leçons avec examens de malades, technique, petites opérations. S'inscrire et envoyer droits d'inscriptions (100 fr.), à la Clinique, 15, rue de Chanaleilles (1, rue Vaneau). Nombre des places limité.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois de Novembre. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 5 heures. Droits d'inscription : 40 fr. S'inscrire chez le concierge de l'Hôtel Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS — DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL — ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL — CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS — PESSAIRES CHAUMEL — MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE — BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)

DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

A PROPOS DE MADAME BOVARY

Un matin d'Octobre 1878, notre camarade Henri Dumort entra dans le réfectoire des internes, à l'Hôtel-Dieu de Rouen, ayant un grand panier au bras. « Je vous apporte, dit-il, des poires venant d'un arbre planté par Bovary ! » On fit honneur à la « manifestation » du camarade et on n'en parla plus. Cet incident avait piqué ma curiosité et je poursuivis Dumort de mes questions. Il y répondait de très bonne grâce. Il me raconta que sa famille habitait le village de Ry et précisément la maison où s'était empoisonnée Mme Bovary; il me dit que beaucoup de détails du roman étaient vrais, que la pharmacie, l'auberge, les Halles existaient encore.

Tous ces détails me parurent intéressants. Ils donnaient des indications sur la méthode de travail de Flaubert, et, à mes yeux, animaient le roman d'une vie particulière.

J'avais souvent entendu ma mère parler de Blainville et de Ry, parce qu'elle était originaire de la région. Je la questionnai comme j'avais questionné Dumort. Ma mère me parut tout d'abord peu désireuse de parler; il semblait que le sujet lui répugnât; peu à peu je finis par savoir quelques détails : l'héroïne du roman s'appelait de son vrai nom Delphine C...; elle avait été, dans son enfance, une compagne de ma mère, elles avaient été en pension quelques mois ensemble dans le joli bourg de Cailly, chez Mlle Pauline Bisson, qui tenait une institution de « Jeunes demoiselles ». Très liée d'abord avec son amie Delphine C..., ma mère ne tarda pas à la perdre de vue.

Elle ne la retrouva que quelques années plus tard; c'était alors une fille assez coquette, se laissant conter fleurette par nombre de garçons du pays. Elle avait un goût particulier pour les clercs de notaires, parmi lesquels était mon oncle, un frère de ma mère, clerc de notaire à Blainville.

Quand on apprit qu'elle épousait un médecin, ce fut un événement. Quelques mois après son mariage, elle vint voir ses amies et leur donner des détails sur sa nouvelle existence. Les confidences furent interrompues par la sonnerie des vêpres, mais elle s'abstint d'aller à l'office en disant que son mari n'avait jamais sali le pavé d'une église. Ce fut la dernière entrevue des deux compagnes. D'après les dires de ma mère, Delphine C... était très jolie; c'était une brune aux yeux troublants, un type exceptionnel en Normandie. Grande, bien faite, de belle allure. D'une intelligence médiocre, elle n'avait aucune culture; très prétentieuse, il lui arrivait souvent de faire des cuirs et des velours en parlant.

Henri Dumort donnait aussi quelques indications sur Bovary, qui, de son vrai nom, s'appelait D... Il avait été élève du service de Flaubert père, à l'Hôtel-Dieu, et sa mère devait être en relations assez suivies avec Mme Flaubert. C'était un garçon

lourdaud que son peu de culture et de fortune rendait ridiculement timide. Une fois par semaine, sa mère lui apportait à Rouen un morceau de veau cuit à la casserole avec de petites carottes, et c'était le meilleur de son menu pour la semaine entière. Dans la réalité comme dans le roman, il y avait antagonisme entre l'homme lourd et grossier et la femme ayant du sang.

Telles étaient les indications recueillies en 1878, à l'Hôtel-Dieu.

Je ne pensais plus à ces histoires quand mon savant camarade et ami Georges Dubosc attira l'attention sur *La véritable Madame Bovary* dans une série d'articles très intéressants parus dans le *Journal de Rouen* du 22 Novembre 1870. Entre temps, plusieurs littérateurs s'étaient occupés de l'héroïne de Ry, entre autres M. Emile Deshayes.

Le corps médical fut toujours un admirateur de Flaubert, dont la méthode dérive des procédés médicaux d'observation. Bien souvent j'eus l'occasion de conduire des confrères de Paris dans le pavillon de l'Hôtel-Dieu où sont nés les Flaubert. L'excellent et regretté Hanot fut, avec Strauss, le Parisien le plus passionné de Flaubert, et il me poussa à recueillir des notes sur Delphine C...

La première chose à faire était un pèlerinage au village de Ry. C'est un joli petit bourg normand blotti dans la vallée et sous le feuillage. Il est propret et tout en longueur. Les maisons y respirent le calme et l'aisance, et le jour de notre visite de petits tas roses au coin des portes indiquaient que les ménagères venaient de faire leurs confitures. La pharmacie existe toujours; jusque dans ces derniers temps, elle avait conservé son comptoir en hémicycle, ses bocaux Louis XVI et Empire, et le capharnaüm avec la planche aux poisons. Il y a quelques mois seulement qu'un bouleversement sacrilège a dispersé tant de documents célèbres. L'extraordinaire et délicieuse officine de M. Tranchepain, à Bihorel, près Rouen, a recueilli bon nombre d'objets venant de la pharmacie Homais.



Homais s'appelait en réalité J... C'était, paraît-il, un gros bonhomme finassier et clérical, contrairement à la fable. Ce n'est pas lui qui servit de modèle à Flaubert, mais bien plutôt un pharmacien de Forges-les-Eaux nommé M... (Robert Duquesne, *M. Homais voyage*, Paris, 1905). Flaubert s'installa un mois à Forges, à l'Hôtel du Mouton, pour étudier les mœurs de la campagne, et en particulier celles du pharmacien. Ce dernier était un anti-clérical à tous crins et un républicain désintéressé. En 1848, il donna son argenterie à la Monnaie pour faire des pièces de cent sous.

Revenons à Ry. J'ai beaucoup connu le fils du pharmacien de Ry, Napoléon, le frère d'Athalie (Gustave Flaubert avait dans sa famille un Achille et un Cléophas), C'était un excellent homme, docteur en médecine de je ne sais quelle Faculté américaine, pharmacien, philanthrope et fouriériste. Il avait inventé des engrais chimiques pour lesquels il obtint un diplôme au Comice agricole. Il n'y eut jamais de Comice agricole à Ry. C'est celui de Darnétal que Flaubert a décrit. Je suis l'heureux possesseur du diplôme obtenu à ce Comice par le fils d'Homais!

Je crois bien qu'il ne sut jamais exactement

quel rôle son père avait joué dans l'imagination des lecteurs du roman, mais on aurait dit qu'il avait pris à tâche de reproduire dans la vie réelle le type idéal que Flaubert avait forgé. Comme Bouvard et Pécuchet, il avait entrepris cent choses. Il cultivait « l'industrie et les beaux-arts, ces deux sœurs ».

L'église de Ry est un délicieux monument précédé d'un porche en bois, petit chef-d'œuvre de la Renaissance. Près la porte est la tombe d'Emma. Depuis longtemps déjà la pierre tumulaire a été enlevée pour couper court aux allées et venues scandaleuses des curieux venus de Rouen. C'était une pauvre petite pierre verticale contrastant avec le *monument* relativement somptueux de la première Mme D... Emma était morte un soir de marché, le 6 Mars 1848, et quand on l'inhuma, la fosse étant trop petite, on la mit presque debout. Un enfant de chœur qui assistait à la cérémonie existe encore.

La maison de Bovary n'existe plus; elle a été supprimée en 1859 par la construction d'une route, mais il y a encore un coin de jardin donnant sur la rivière, et si on ne voit plus la *planche aux vaches*, on voit la place où Emma passait pour aller à ses rendez-vous.

La seconde maison de Bovary existe encore. Elle est presque en face du *Lion d'or*. C'est dans son jardin qu'on trouve les poiriers plantés par Bovary. Près de la maison est un vieux puits au milieu d'un buisson de noisetiers où Emma se rendait la nuit. Au fond du jardin, une allée très étroite filant entre deux haies et conduisant hors du village à l'abri de tous les regards. C'était une maison à échappement.

Le *Lion d'or* a été malheureusement transformé. Une bâtisse moderne a remplacé la cuisine avec sa grande cheminée normande. Disparue aussi la diligence! Le père Hivert, de son vrai nom Thérain, est mort il y a deux ans. Que de choses il devait savoir! C'est lui qui le mardi et le vendredi rapportait, de la ville, pour Emma, les livres des cabinets de lecture. Le vendredi était le *jour* d'Emma. Ce jour-là elle jouait à la grande madame, elle fermait les rideaux, allumait les bougies et attendait les visites qui ne venaient pas.

Les détails sur la véritable Bovary ont peut-être bien peu d'intérêt. Ce qui importe, c'est la vraie Bovary, celle de Flaubert. Cependant, Georges Dubosc a eu raison d'attirer l'attention sur eux, car ce sont autant de documents sur lesquels Flaubert a travaillé. Ils permettent d'analyser sa méthode. Ils montrent mieux que toutes les critiques comment Flaubert est l'inventeur du roman, non pas réaliste, mais documentaire. Elevé dans un milieu médical, il a pris une observation, et cette observation a été le point de départ d'un travail qui est unique dans la littérature française.

On aura beau dire, tous ceux qui ont tant soit peu l'amour du document humain seront curieux de savoir si Emma était jolie. Les auteurs ne sont pas parfaitement d'accord sur ce point. Blonde pour les uns, brune pour les autres, on a dit qu'elle était banale et quelconque. J'ai trois témoignages en faveur de sa beauté : celui de ma mère, celui d'une vieille dame de mes clientes qui la connut à la belle époque, et enfin celui de sa bonne qui existe encore.

Voici le résultat de mon entrevue avec cette dernière, il y a deux ans. Sur les indications de notre confrère Asselin, de Ry, nous allons à la recherche de Mme Vve X..., à Saint-Martin-des-Essours. Près de l'église nous la rencontrons. Elle venait de *dîner* chez sa fille et remontait chez elle au hameau voisin, portant à la main une tasse pleine de crème; c'était son souper.

Soixante-dix-neuf ans, petite, très droite, le visage fin, le sourire agréable, l'œil enfoncé, perçant et doucement interrogateur. Elle a été *servante* chez M. et Mme D..., puis elle s'est mariée.

Quand on lui parle de Mme D..., elle s'arrête et sa mémoire fait un effort en arrière. « Quelles bonnes gens c'étaient! Je fus servante chez eux dès leur arrivée à Ry. J'avais dix-huit ans, le même âge que madame. Oh! la jolie femme! elle était admirablement jolie. Sa figure ovale, sa taille, sa stature, ses beaux cheveux châtains, tout était beau en elle.

« Mais elle était blonde? — Non, monsieur, elle était châtain et d'une beauté comme on n'en fait plus. M. C..., son père, était bel homme aussi da! et il était curieux de sa demoiselle. Qué belle fille! Elle avait fait des simagrées[1] pour se faire épouser. Son père ne voulait point et, finalement après, son mari ne lui plaisait plus.

« Etait-elle gaie? — Oh! monsieur, on dansait souvent dans ce temps-là devant leur maison, sur la route. On était gai, plus qu'aujourd'hui. Madame me prêtait ses robes, je m'enfournais là-dedans et j'allais danser!

« Etait-elle dévote? — Pour ça non. Je ne la vis jamais aller à la messe.

« A quoi passait-elle son temps? — A ne rien faire. Nous lisions ensemble des histoires et des livres de médecine. Et puis, M. C... venait souvent...

« Comment Mme D... est-elle morte? — Ah! ça je ne sais pas!...

« Dieu qu'elle était jolie! C'est tout ce que je peux vous dire, mon bon monsieur. »

***

La plus belle description de la plus jolie femme ne vaut pas un portrait. Existe-t-il un portrait d'Emma Bovary? Peut-être. Dans tous les cas, il existe au musée de Rouen un tableau qui peut donner une idée de ce qu'elle était. C'est le tableau de Court représentant une jeune fille aux bandeaux plats cousant à sa fenêtre ouverte. « C'est à peu près cela, avec l'innocence en moins » me disait ma mère. Or, il existe un autre portrait de cette même jeune femme en costume de bal masqué, on le trouvera dans le salon d'attente du maire de Rouen. Jusqu'à nouvel ordre, je le considère comme pouvant donner une idée de ce qu'était Emma Bovary.

« Elle mit un pantalon de velours et des bas rouges, avec une perruque à catogan et un lampion sur l'oreille. »

Raoul Brunon,
Directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Rouen.

1. Elle avait simulé une grossesse avec des serviettes.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale Laënnec. — Le professeur LANDOUZY commencera ses leçons de clinique le VENDREDI 8 NOVEMBRE, à 10 h. 1/2 (Amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et les vendredis à la même heure.

Visite et examen des malades : tous les jours, 9 heures.

Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes), Rostan (femmes).

Lundi, après la visite, 10 heures : CONSULTATION : Diagnostics et ordonnances commentés.

Mardi, leçon dans les salles.

Mercredi et jeudi, après la visite, à 10 h 1/2, à l'Amphithéâtre : Conférences de Chimie et de Physique médicales.

Les mercredis 13, 20, 27 Novembre, 4, 11, 18 Décembre.

Les jeudis 14, 21, 28 Novembre, 5, 12, 19 Décembre, par M. Henri Labbé, chef du Laboratoire : *Notions de Chimie appliquée à l'étude de la Nutrition normale et pathologique.*

I. Digestion. Assimilation. Excrétions. — II. Aliments : protéides, albuminoïdes, Graisse, Hydrate de carbone, Sucres, Substances minérales. — III. Cycles du Carbone et de l'Azote : Urée, Ammoniaque, Acide urique, etc. — IV Excrétions : Urines, normales et pathologiques. Fèces. Analyses. — V. Synthèse des phénomènes de la Nutrition : Loi des Echanges, Loi de l'Equilibre. — Matière Médicale Alimentaire : Régimes de santé, de maladies. Hygiène culinaire.

Les mercredis 15, 22, 29 Janvier 1908, et 5, 12, 19 Février 1908.

Les jeudis 16, 23, 30 Janvier 1908, et 6, 13, 20 Février 1908, par M. Weiss, professeur agrégé : *Notions de Physique appliquée.*

I. Circulation : Pression sanguine. Osmose. Isotonie. Œdèmes. Hypertension. Hypotension. Sphygmomanomètre. Sphygmomanomètre. Cardiographie. — II. Electricité médicale. Electrolyse. Ionisation. Courants, continus, interrompus, de haute fréquence (d'Arsonvalisation). Electro-diagnostic. Electrothérapie. — III. Röntgenologie. Radioscopie. Radiothérapie. — Radium : Radioactivité. Radiamthérapie.

Vendredi, après la visite, à 10 h. 1/2 : leçon clinique à l'Amphithéâtre.

Samedi, après la visite, à 10 h. 1/2 : Conférence et exercices de séméiotique.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET commencera le *Cours de pharmacologie* le samedi 9 Novembre 1097, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Ordre du cours. — Mardis et samedis : Leçon théorique. Etude des modificateurs du système nerveux central (*suite*). Antipyrétiques et antithermiques. (Quinquinas. Antipyrine. Pyramidon. Anilides. Acide salicylique. Acide benzoïque.) Groupe II. Modificateurs du système nerveux périphérique. Hypocinétiques généraux névro-musculaires. Groupe III. Sédatifs et stimulants de l'action nerveuse. Antispasmodiques. Modérateurs réflexes. Excitateurs réflexes. — Jeudi : Conférences pratiques et interrogations. Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées, étude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses, applications aux sciences médicales. Art de formuler. Rédaction d'ordonnances Applications pratiques.

Thérapeutique. — M. le professeur GILBERT commencera le *Cours de thérapeutique* le samedi 9 Novembre 1907, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Programme du cours. — Les médicaments inorganiques (minéraux et eaux minérales). L'art de formuler.

Pendant le 2e semestre, M. CARNOT, agrégé, traitera des médicaments organiques (médicaments d'origine végétale, animale et bactérienne, médicaments synthétiques), ainsi que des régimes alimentaires. Des leçons de psychothérapie et de physiothérapie (électrothérapie, hydrothérapie, kinésithérapie, radiothérapie, photothérapie, etc.), seront en outre réparties sur les deux semestres, de telle sorte que le cours de thérapeutique sera complet en huit mois.

Pathologie externe. — M. OMBRÉDANNE, agrégé, commencera ces conférences le jeudi 14 Novembre 1907, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure.

Objet du Cours : Pathologie des régions : thorax et abdomen.

Pathologie interne. — M. GOUGET, agrégé, commencera ces conférences le samedi 9 Novembre 1907, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Maladies du tube digestif.

Médecine légale. — M. BALTHAZARD, agrégé, commencera ses Conférences le lundi 5 Janvier 1908, à 6 heures (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et les continuera tous les jours suivants, à la même heure, pendant les mois de Janvier et de Février.

Objet du cours. — Attentats à la pudeur, Avortement et infanticide, Pendaison, Strangulation, Suffocation et Submersion. Les six premières leçons sur les attentats à la pudeur.

Gynécologie opératoire et chirurgie abdominale. — Un cours de technique expérimentale (opérations sur l'animal vivant) par MM. PROUST, agrégé, et DARTIGUES, chef de clinique, sous la direction de M. le professeur S. POZZI, commencera le samedi 9 Novembre à l'hôpital Broca, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, et se continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Programme du cours. — 1re leçon : Technique générale des opérations gynécologiques par la voie abdominale. Suture de la paroi abdominale. — 2e leçon : Hystérectomie abdominale totale et subtotale avec ou sans ablation des annexes. — 3e leçon : Raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds. Hystéropexie : Périnéorraphie. — 4e leçon : Néphropexie. Néphrotomie. Néphrectomie. — 5e leçon : Utéro-néo cystostomie. Résection et suture de la vessie. — 6e leçon : Appendicectomie. Technique des sutures intestinales. Bouton de Murphy. — 7e leçon ; Résections et anastomoses intestinales. Anastomoses : latéro-latérale, termino-terminale, termino-latérale. Iléo-sigmoïdostomie. Exclusion de l'intestin. — 8e leçon : Gastro-entérostomie. Résection de l'estomac. Pylorectomie. — 9e leçon : Opérations sur les voies biliaires. Cholécystostomie. Cholécystentérostomie. — 10e leçon : Cholécystectomie. Cholédocotomie et drainage des voies biliaires.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Clinicat. — Clinicat médical : M. Le Play est nommé chef de clinique titulaire.

Clinicat médical infantile : Sont nommés : M. Babonneix, chef de clinique titulaire. M. Voisin, chef de clinique adjoint.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Sont nommés pour l'année scolaire 1907-1908 : M. Tondeur, moniteur de dentisterie. M. Edg. Bernard, moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique. M. Vanhaecke, aide-préparateur de physiologie. M. Laurent, moniteur des travaux pratiques de pharmacie. M. Bury, préparateur de chimie organique. M. Debucquet, aide-préparateur de chimie organique. M. Leclercq (Jules), aide-préparateur de médecine légale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté, chargé de cours, commencera son enseignement sur les maladies du nez, de la gorge, des oreilles, de la bouche et du cou, le lundi 2 Décembre, dans son service de l'hôpital Lariboisière (nouveaux bâtiments) avec l'assistance de MM. Lombard, Caboche, Grivot, Gibert, Lemaitre et les internes du service.

Cet enseignement sera gratuit.

Les élèves inscrits, après un mois d'instruction technique, seront admis pour trois mois à la consultation, sous le contrôle permanent des assistants directs.

Il leur sera ensuite délivré un certificat d'études.

Tous les médecins et tous les étudiants en médecine sont admis aux leçons cliniques. Cet enseignement clinique sera accompagné et suivi, autant que de besoin, de démonstrations anatomiques et d'un cours de médecine opératoire spéciale, qui seront faits à l'Ecole d'anatomie et de chirurgie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Distribution du travail : Consultations : mardi, jeudi, samedi. Examen public des maladies par le chef : mardi, samedi. Leçon clinique hebdomadaire : mercredi. Opérations : lundi, vendredi. Végétations adénoïdes : jeudi.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Vaquez, agrégé, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le samedi 16 Novembre, à 10 heures, ses conférences de : Notions élémentaires de thérapeutique appliquées à la clinique, pavillon Lorain, et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

Dispensaire Furtado-Heine. — Une place d'interne (service de médecine) sera vacante le 15 Novembre. Les candidats sont priés de s'adresser à M. Ch. Leroux, 14, rue Chauveau-Lagarde.

N. B. — On demande surtout un externe ou ancien externe des hôpitaux d'enfants, ayant 16 inscriptions.

NOUVELLES

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. MM. Tantet et Lajarrige, membres du Conseil municipal, viennent d'être nommés membres du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels. — M. Gairal vient d'être élu représentant des syndicats médicaux au Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels.

École annexe de médecine navale. — M. le médecin de 2e classe Colomb, du port de Lorient, est nommé à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort.

Médecin des Enfants assistés. — M. Cot est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine, pour la circonscription de Tuffé.

M. Bernard est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Saulieu et chargé de la contre-visite de l'agence de Saulieu.

Bactériologie et technique microscopique. — M. Latteux, chef de laboratoire de la Faculté à l'hôpital Broca, recommence ses cours pratiques, 5, rue du Pont-de-Lodi, le mardi, 12 Novembre : 1° à 3 heures, bactériologie et microbiologie; 2° à 5 heures, technique microscopique et anatomie pathologique.

On s'inscrit, 58, rue Saint-André-des-Arts, de 2 à 3 heures.

École pratique d'odontologie et de stomatologie. Enseignement spécial de la chirurgie dentaire aux docteurs en médecine. — L'enseignement est divisé en trois parties : 1. Travaux pratiques sur fantôme; 2. Travaux pratiques de prothèse au laboratoire; 3. Clinique de dentisterie opératoire et de prothèse. Le Cours a une durée minimum de six mois avec facilité de prolongation, à la volonté de l'élève. Les malades admis à la clinique de l'Ecole reçoivent gratuitement les soins et appareils, ce qui assure une application pratique très suffisante pour accomplir toutes les opérations courantes de la chirurgie dentaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Siffre, 97, boulevard Saint-Michel, de 1 heure à 2 heures, Paris.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 28 Octobre. — Signes de la grossesse normale.* — Ont obtenu : MM. Guénaud, 10; Girard (Lucien), 9; Garnier, 7; Gavronski, 12; Gauthier (Jean), 8; Houssiaux, 7; Gaulène, 12; Garcin, 12; Huard (Jean), 16; Hericourt, 15; Hosteing; Le Louet, 9; Pitaud, 10; Perrin 9; Mosse (Sylvain), 15; Paley, 14; Mlles Gutov-Gatowsky, 7; Oberlin, 12; Monbiot, 14. — *Absents* : MM. Gendron, Hayot, Peyrot, Purisi, Nuytten; Mlle Rochline.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour la nomination à trois places d'internes titulaires en pharmacie dans les hôpitaux de Rouen, aura lieu le jeudi 19 Décembre 1907. Les épreuves commenceront à 9 heures du matin à l'Hospice-Général, salle des séances.

RENSEIGNEMENTS

Etudiant, études finies, ancien interne prov. des hôpitaux, demande remplacer docteur un mois ou plus. Ecrire *P. M.*, 415.

Dame veuve désirerait place de secrétaire chez médecin ou dentiste, ou de directrice dans une clinique ou maison de santé. Ecrire *P. M.*, n° 410.

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital, M. Marcel Pinard, interne du service, commencera le lundi 11 Novembre un cours élémentaire pratique d'auscultation appliquée au diagnostic des affections de l'appareil respiratoire. Le cours, complet en 12 leçons, aura lieu tous les matins à 8 h. 1/2. Droits d'inscription : 40 fr. S'inscrire auprès de M. Pinard.

MM. Félix Marsan et **Doury**, internes des hôpitaux, commenceront le 15 Novembre leurs *conférences privées d'Internat*. S'inscrire à la salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LE IIIe CONGRÈS
DE L'HYGIÈNE DES TRAVAILLEURS

Pour la troisième fois, il vient de se tenir dans le petit amphithéâtre du Conservatoire des Arts-et-Métiers, sous la présidence de M. Briat, membre du Conseil supérieur du travail, le Congrès annuel de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs.

Cette réunion, pour n'avoir pas attiré l'attention du grand public, n'a pas cependant laissé de présenter un très réel intérêt. En ce temps où l'hygiène sociale préoccupe vivement les meilleurs esprits, on ne saurait, en effet, négliger de prêter attention à toutes les questions intéressant l'hygiène et la sécurité des ouvriers à l'usine ou à l'atelier.

Aussi, au Congrès qui vient d'avoir lieu, voyait-on réunis, à côté des délégués des bourses du travail et des syndicats professionnels, les inspecteurs et inspectrices du travail et nombre de médecins, d'ingénieurs et d'architectes.

* * *

Les travaux du Congrès ont commencé par l'examen du rapport présenté au nom du conseil d'administration de l'Association ouvrière de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, rapport qui a été adopté.

Les congressistes ont ensuite procédé à l'étude d'un important travail de M. Vila, chimiste, sur « le danger de la manipulation et du transport du linge sale ».

Conformément aux propositions de l'auteur du mémoire, les membres du Congrès ont été unanimes à en voter les conclusions portant que l'on devrait dorénavant exiger, en vue d'assainir l'industrie du blanchissage qui fait tant de victimes, notamment par contagion tuberculeuse :

1° Que le transport des lourdes charges de linge ne soit plus effectué par des apprenties, des femmes de faible constitution ou en état de grossesse;

2° Qu'on interdise le triage du linge dans les voitures employées par les blanchisseurs de gros pour le transport à l'usine. Dans ces conditions, cette opération est des plus répréhensibles. Elle mérite d'être sévèrement punie. Malgré les plaintes les plus formelles, aucune sanction n'est venue faire cesser ces opérations.

Comme complément à l'adoption de ces conclusions, le Congrès a émis un vœu relatif à la mise en vente du linge et des vêtements déjà portés.

Il est inadmissible, en effet, ont estimé les délégués, qu'il ne soit pas pris de mesures de précaution destinées à prévenir les inconvénients de la dispersion par les marchands d'objets usagers pouvant être contaminés et, de ce chef, susceptibles de provoquer des contagions ou même des épidémies. Par suite, il y aurait lieu de soumettre les revendeurs et brocanteurs à la surveillance d'une inspection sévère, qui aurait les pouvoirs nécessaires pour ordonner la désinfection et même, au besoin, la destruction de tous les objets suspects.

La question des modifications à apporter à la loi de 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs a ensuite été l'objet d'un rapport très étudié de M. Briat, rapport qui a donné lieu à l'adoption, par le Congrès, des vœux suivants :

1° Lois du 12 Juin 1903, 11 Juillet 1903 : suppression de la mise en demeure; établissement de la récidive dans tous les cas; peine d'emprisonnement remplaçant la fermeture de l'établissement;

2° Renforcement de l'inspection du travail;

3° Réglementation des rapports de service de l'inspection du travail avec les parquets;

4° Action civile des syndicats en matière de contraventions à la législation du travail;

5° Déclaration obligatoire des maladies professionnelles.

Un dernier rapport sur le projet de loi Viviani instituant des délégués adjoints aux inspecteurs du travail, était encore à l'ordre du jour.

Conformément aux conclusions du rapporteur de la question, le Congrès a réclamé la création d'un corps de délégués ouvriers, élus et rééligibles par les syndicats et ayant les mêmes droits que les inspecteurs du travail.

Enfin, parmi les communications présentées par les membres du Congrès, nous devons retenir celle de M. Bernheim, qui a traité en médecin et en hygiéniste la question du logement ouvrier, et celle de M. René Martial, qui a réclamé la création d'un laboratoire et d'archives d'hygiène ouvrière.

Georges Vitoux.

VARIÉTÉS

Le cancer.

Le cancer, dernièrement, a suscité la naissance bruyante d'une Ligue qui paraît aujourd'hui quelque peu tombée en léthargie. Il constitue un fléau sur la gravité duquel on ne saurait trop attirer l'attention.

Dans un livre récent, notre distingué confrère Bertillon a condensé des points intéressants sur la question de la fréquence et de la distribution géographique du cancer[1].

La fréquence moyenne actuelle (1901-1905) du cancer est de 109 décès annuels pour 100.000 habitants. Cette fréquence était moindre autrefois.

Paris présente un chiffre très voisin de celui des autres villes du nord de la France (exception du chiffre de Rouen qui est beaucoup plus frappé), Lyon et Saint-Etienne présentent des chiffres assez élevés. Le cancer est plus rare dans les villes du midi de la France (et notamment dans un grand nombre de villes de second ordre).

Le cancer a tendance à augmenter de fréquence. Les chiffres antérieurs à 1880 (et notamment à 1874) ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Voici comment se résument les périodes plus récentes.

PARIS

Sur 100.000 habitants, combien de décès annuels par cancer :

1876-1880. . .	94	1891-1895. . .	99
1881-1885. . .	95	1896-1900. . .	105
1886-1890. . .	99	1901-1905. . .	109

L'augmentation, on le voit, est lente mais continue.

Variations de fréquence dans les grandes capitales.

Le même accroissement se remarque à Londres et à Berlin, dont nous citons les chiffres. Sur 100.000 habitants combien de décès annuels par cancer :

LONDRES

1851-1860. . .	42	1881-1890. . .	68
1861-1870. . .	48	1891-1900. . .	85
1871-1880. . .	55	1901-1904. . .	92

BERLIN

	Cancers et tumeurs.	Tumeurs utérines.
1881-1885	55	14
1886-1890	65	12
1891-1895	75	13
1896-1900	85	13

1. Jacques Bertillon. — « De la fréquence des principales causes de décès à Paris pendant la seconde moitié

On voit qu'à Londres l'accroissement a été plus rapide qu'à Paris. Le cancer y a toujours été et y est encore plus rare qu'à Paris, mais son accroissement y est plus rapide, car le chiffre de 1881-1890 (68 décès pour 100.000 habitants) est au chiffre actuel (92) comme 100 est à 135; l'accroissement est d'un tiers, tandis qu'à Paris le chiffre 1881-1890 (97 décès pour 100.000 habitants) est au chiffre actuel (108) comme 110 est à 111; l'accroissement n'est que d'un dixième.

Fréquence par age. — On sait que le cancer est une maladie qui se développe avec l'âge. Il n'est pas inconnu dans l'enfance, mais il y est très rare, et siège le plus souvent dans d'autres organes (œil, etc.) que ceux qu'il atteint dans l'âge mûr ou dans la vieillesse.

C'est vers trente ans que le cancer prend une fréquence notable; elle augmente ensuite d âge en âge, suivant une progression rapide jusqu'à l'extrême vieillesse où il atteint son maximum.

Fréquence par sexe et par age. — Le cancer est, en termes généraux plus fréquent chez la femme que chez l'homme. Mais c'est surtout de trente à cinquante ans que la différence est sensible; à cet âge, la femme est deux fois plus exposée que l'homme. La différence s'atténue ensuite et ne tarde pas à disparaître.

Sur 100.000 habitants, combien de décès annuels par cancer :

1901-1905 : cavité buccale, 3,7; de l'estomac et du foie, 45,7; du péritoine, des intestins et du rectum, 15,0; des organes génitaux de la femme, 20,6; du sein, 8,2.

On voit que l'augmentation de la fréquence du cancer est due exclusivement au cancer de l'estomac et à celui du rectum.

Le cancer utérin paraît plutôt en voie de diminution.

Fréquence par arrondissement parisien. — Les différences qui séparent les différents arrondissements sont moindres pour le cancer que pour d'autres maladies.

du xix° siècle et notamment pendant la période 1886-1906 ». Paris, Imprimerie municipale.

En termes généraux, le cancer est plus fréquent dans les arrondissements pauvres de la périphérie que dans les arrondissements du centre.

Le riche arrondissement de l'Elysée compte toujours moins de cancéreux que les autres; depuis 1881, il n'a pas cessé d'avoir le minimum. Le IX° (Opéra), très riche aussi, participe au même privilège.

Les autres arrondissements du centre ont presque tous un chiffre voisin de 96 décès annuels pour 100.000 habitants, excepté le VII° (Palais-Bourbon) qui présente constamment des chiffres plus élevés. Parmi les arrondissements excentriques, ceux de la rive gauche sont constamment les plus frappés. En ce qui concerne le XIII° (Gobelins) le fait s'explique sans doute par la présence de la Salpêtrière. Le XIV° (Observatoire) et le XV° (Vaugirard) ne sont pas moins frappés. Ces différences générales se retrouvent le plus souvent lorsqu'on examine la fréquence du cancer selon son siège. Le cancer de la bouche (toujours rare d'ailleurs) est toujours beaucoup plus répandu dans le VII° (Palais-Bourbon) que dans les autres, tandis qu'il est à peu près uniformément réparti dans le reste de la ville.

Le cancer de l'estomac et du foie est toujours rare dans le VIII° (Elysée) et le IX° (Opéra), tandis qu'il est constamment fréquent dans le XX° (Ménilmontant), le XIII° (Gobelins), le XIV° (Observatoire). Il a augmenté de fréquence dans le XVI° (Passy).

Le cancer des organes génitaux de la femme est toujours beaucoup plus répandu dans les arrondissements excentriques (Passy, Batignolles-Monceau exceptés) que dans ceux du centre. C'est toujours dans le XV° (Vaugirard) qu'il semble le plus fréquent, et c'est toujours dans le riche VIII° (Elysée) qu'il est le plus rare (il y est trois ou quatre fois plus rare qu'à Vaugirard). Nous avons vu plus haut que contrairement aux cancers autrement placés, le cancer utérin diminue de fréquence à Paris. Cette diminution paraît générale à tous les arrondissements (sauf quelques irrégularités insignifiantes). Les XVIII°, XIX° et XX° arrondissements sont les seuls dans lesquels sa fréquence paraisse stationnaire.

Enfin le cancer du sein paraît trouver aussi son maximum dans le XV° (Vaugirard). P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1502. — **J. Lahor** et **Lucien Graux**. — L'Alimentation a bon marché saine et rationnelle. 1 vol. petit in 8° de 284 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE, fondées par J.-M. Charcot, publiées par MM. Grancher, Joffroy, Lépine, Roger et paraissant tous les deux mois. Secrétaires de la rédaction : Ch. Achard, R. Wurtz. — Paris : 24 fr. Départements : 25 fr. Union postale : 26 fr. Le numéro : 4 fr. 50.

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

I. — **R. Sabouraud**. Sur l' « Eczéma marginatum » de Hebra, « Trichophytie inguinale » et son parasite (avec figures dans le texte).

II. — **Ch. Dopter**. Anatomie pathologique des dysenteries balantidienne et bilharzienne (avec figures dans le texte).

III. — **Maurice Letulle**. Contribution à l'Histopathologie générale du cancer. Le cancer épithélial (avec figures dans le texte).

IV. — **MM. J. Thiroloix** et **Robert Debré**. A propos d'un épithélioma du médiastin antérieur. Essai de classification des tumeurs cancéreuses de la loge thymique (avec figures dans le texte).

V. — **Louis Alquier** et **Paul Touchard**. Lésions des glandes vasculaires sanguines dans deux cas de sclérodermie généralisée.

VI. — **Richard Blumenthal**. Sur l'origine myélogène de la polycythémie vraie.

VII. — **Bogolepoff**. Contribution à l'étiologie du pityriasis rubra hebrae, du pemphigus foliaceus et de la dermatite herpétiforme de Duhring.

VIII. — **Loeper** et **J. Ficaï**. Contribution à l'étude de l'amylase.

Analyses et bibliographie :

M. Arthus, P. Merklen, L. Jacquet et M. Ferrand.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération: ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter ; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active ; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire, pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. Auvray, agrégé, chargé du cours, commencera ses leçons le vendredi 8 Novembre 1907, à 9 h. 1/2 (Amphithéâtre Chomel), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Enseignement complémentaire : Consultations et cours pratiques pour les maladies des oreilles, du nez et du larynx, les mardis et les samedis à 4 h. 1/2, par M. Guisez. Conférences élémentaires de clinique chirurgicale, les lundis et vendredis, à 5 heures, à l'Amphithéâtre Chomel, par M. Français, chef de clinique.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur F. de Lapersonne commencera son cours de clinique ophtalmologique le vendredi 8 Novembre 1907.

Ordre du service : Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle de consultation). — Mardi, à 9 heures : Opérations. — Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques. — Jeudi, à 9 heures : Opérations. — Vendredi, à 10 heures : Leçons cliniques (Amphithéâtre Dupuytren). — Samedi, à 9 heures : Laboratoire — Tous les matins, à 9 heures : Consultation externe.

Pathologie interne. — M. le professeur Brissaud commencera le *Cours de pathologie interne* le samedi 9 Novembre 1907, à 6 heures (petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Anatomie. — M. Rieffel, agrégé, chef des travaux anatomiques, commencera son cours le mardi 19 Novembre 1907, à 6 heures (grand Amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Dissection, anatomie systématique et topographique des membres.

Hygiène. — M. Macaigne, agrégé, commencera ses conférences le mercredi 6 Novembre 1907, à 3 heures (petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broussais. — Une série de 30 leçons sur les maladies du foie sera faite à l'hôpital Broussais, sous la direction du professeur Gilbert, par MM. Garnier et Lereboullet, médecins des hôpitaux, Herscher, Lippmann, Jomier, Chiray et Villaret, anciens internes des hôpitaux, pendant les mois de Novembre et Décembre 1907, Janvier et Février 1908. Les leçons auront lieu les mardis et vendredis matin à 10 heures. Chaque leçon sera suivie d'exercices pratiques : examen de malades, analyses d'urine et de sérum, démonstrations anatomo-pathologiques. La première leçon aura lieu le vendredi 8 Novembre.

Programme des leçons. — I. Séméiologie physique du foie. — II et III. Séméiologie fonctionnelle. — IV, V et VI. La fonction biliaire; urobiline urinaire et fécale. — VII. Séméiologie des troubles de la circulation veineuse intrahépatique. — VIII. Retentissement des maladies du foie et des voies biliaires sur les divers organes. — IX. Étiologie générale des affections hépatiques et biliaires. Microbisme biliaire. — X. Les angiocolites. — XI. La cholémie simple familiale. — XII. Les ictères aigus. — XIII. Les ictères chroniques. — XIV. La lithiase biliaire. — XV. Les cirrhoses biliaires. — XVI. Cirrhose de Laënnec. — XVII. Les affections hépatiques dues à l'alcool. — XVIII. Les kystes hydatiques du foie. — XIX. Le foie cardiaque. — XX. Affection du péritoine péri-hépatique. — XXI. Le foie dans les maladies infectieuses. — XXII. Tuberculose et foie. — XXIII. Syphilis et foie. — XXIV et XXV. Surcharges et dégénérescence de la cellule hépatique. — XXVI. Suppuration intra-hépatique. — XXVII et XXVIII. Cancer du foie et des voies biliaires.

De plus, une leçon sera faite par M. Carnot, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, sur les *connexions pathologiques du foie et du pancréas*, et une par M. P. Émile-Weil, ancien interne des hôpitaux, sur les *connexions pathologiques du foie et de la rate.*

NOUVELLES

Paris et Départements.

L'assistance aux enfants anormaux. — Une délégation lyonnaise, composée de M. Beauvisage, professeur à la Faculté de Lyon, adjoint au maire, de M. Chazal, de trois instituteurs et d'une directrice d'école, est allée étudier à Bordeaux l'installation et le fonctionnement des œuvres d'assistance pour les enfants anormaux, afin d'organiser des œuvres et des services similaires à Lyon.

La délégation, guidée par M. Régis, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, et M. Anselme Léon, conseiller à la Cour, a visité successivement les classes spéciales pour enfants anormaux des écoles, le quartier des idiots perfectibles de l'asile d'aliénés de Château-Picon, et le service des enfants nerveux et arriérés de l'hôpital du Bouscat, la colonie Saint-Louis, les établissements des sourds-muets et des aveugles, l'école d'infirmières de M. Lande et différents établissements hospitaliers.

Société médicale des dentistes des hôpitaux. — Dans sa dernière réunion, la Société a adopté une résolution partant qu'elle considère les appareils de prothèse dentaire en caoutchouc durci comme absolument incapables de provoquer par eux-mêmes des accidents buccaux.

Elle a ensuite adopté le vœu suivant qui sera adressé au Conseil de surveillance de l'Assistance publique : « que les dentistes des hôpitaux nommés au concours soient dénommés désormais *stomatologistes des hôpitaux*, et que le concours par lequel ils sont nommés à ces postes soit ultérieurement désigné sous le nom de *Concours de stomatologistes des hôpitaux* ».

Enfin, M. P. Robin annonce à la Société qu'il commencera le 8 Novembre à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Cruet, une série de conférences de stomatologie.

Corps de santé militaire — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, MM. les médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités Donvon, Brisset, Guivogne.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, M. le médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité Massonnaud.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités Cardot, Morin, Carton, Martinot, Arragan, Speckhahn, Douillet, Puig, Delahousse, Peyret.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités Marix, Berthoud.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active, Jalia.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active Garnier, Canjole.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Horand, Combes, Darbois, Servent, Lebar, Français, Roques, Bourguet, Fumouze, Ollivier, Grandjean, Boucheseiche, Brimpt, Daniel, Klein, Ponection, Deshayes, Herbinet, Chirié, Faure-Beaulieu, Collet, Reynaud, Blanc, Geffroy, Mont-Refet, Parel, Boulouneix, Abbadie, Levadoux, Nardyau, Roubaud, Chapotin, de la Foulhouse, Gaignerot, Fournier, Dourmel, Jeannel, Mandrot, Pétrement,

Journée, Gaudelut, Giron, Joffre, Bonnet, Gilbert, Bourgoin, Thibonneau, Torchaussé, Berny, Desnier, Savy, Legondre, Liénard, Herbier, Fribert, Montblanc, Renaud, Minot, Horel, Artigues, Bécus, Plantier, Caire, Lucien, Prieur, Moreau, Delmas, Reynier, Bardin, Morel, Lamy, Trapenard, Paillès, Béra, Couffon, Soumireu-Mourut, Brevet, Moisson, Mages, Ales, de Verbizier, Donnezan, Izoas, Solirène, Chevillots, Aimé, Papon, Daynès, Dardel, Rose, Guyot, Autorel, Julien, Verdenal, Maurice, Delaras, Bouillac, Dupire, Huguet, Gaillard, Ravand, Béringer, Deumié, Laroche, Lamotte, Casalis, Berthoumeau, Lamotte, Boichut, Lacrotte, Gosselin, Gay, Sicard, Parisot, Laurent, Lefèvre, Prathornon, Villatte, Dupuy, Polardy, Leydier, Bocquillon, Robert, Pellegrin, Flèche, Astier.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Vollet, Guyot, Régnat, Meyer, Girard, Niewengloski, Mardellis, Fillassier.

Service de santé de la marine. — M. le médecin en chef de 2e classe Laugier, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de résident à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier.

— M. le médecin de 1re classe Bastier, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Léon-Gambetta*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin de 1re classe Gombaud, du port de Toulon, est relevé, sur sa demande, de ses fonctions de secrétaire archiviste du Conseil de santé de ce port.

— M. le médecin de 1re classe Cairon, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Amiral Aube*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin de 1re classe Viguier, du port de Toulon, est désigné d'office, pour servir à l'arsenal de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Laurès, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Rance* (mission hydrographique de Madagascar).

— M. le médecin de 2e classe Fatôme, du port de Cherbourg, est désigné pour servir au 1er dépôt des équipages de la flotte.

M. le médecin principal Barrut, du port de Rochefort, est désigné pour servir à la prévôté de Guérigny.

M. le médecin de 2e classe Fockenberge, du port de Rochefort, est désigné pour servir à la prévôté du 5e dépôt des équipages de la flotte.

La désignation pour la *Rance* (mission hydrographique à Madagascar) de M. le médecin de 2e classe Laures, du port de Rochefort, est annulée.

Corps de santé des troupes coloniales. — Médecins aides-majors de 2e classe. Sont affectés : M. Stévenel, hôpital militaire de Marseille. M. Gravellat, 3e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Benoît-Gonin, 3e rég. d'artillerie coloniale à Nîmes. M. Luisi, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Guérin, 3e rég. d'artillerie coloniale à Toulon. M. Ringenbach, 22e rég. d'infanterie coloniale à Hyères. M. Chatenay, 3e rég. d'artillerie coloniale à Toulon. M. Salomon, 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Ceillier, 7e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Pouliquen, 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Gouillon, 8e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Giudice, 4e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Giauffer, 4e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Mazet, hospice mixte d'Hyères. M. Fonquernie, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Le Fers, 7e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Robert, 8e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Kerneis, 1er rég. d'artillerie coloniale à Lorient. M. Combes, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Sébilleau, 1er rég. d'artillerie coloniale à Rochefort. M. Bodet, 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Herrmann, hôpital militaire de Marseille. M. Mariotte, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Saujeon, 3e rég. d'infanterie coloniale à Rochefort. M. Dubarry, 24e rég. d'infanterie coloniale à Perpignan. M. Le Dentu, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Daniel, 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Muraz, 4e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Lautier, 8e rég. d'infanterie coloniale à Toulon. M. Georgelin, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Cantin, 22e rég. d'infanterie coloniale à Hyères. M. Colombani, 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg. M. Solacroup, 3e rég. d'artillerie coloniale à Nîmes. M. Guillen, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Gouriou, 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest. M. Rebufat, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Handelsmann, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Soing, 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest. M. Le Camus, 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg. M. Hudellet, 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg. M. Joubert, 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg.

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe dans le corps de santé des troupes coloniales, MM. Florence, Niel, Cazeneuve, Salenson.

— Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : Au grade de médecin principal de 2e classe, M. le médecin principal de 2e classe retraité Hébrard ; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins-majors de 2e classe démissionnaires Honorat, Charézieux.

Exercices spéciaux du Service de santé militaire. — Des exercices spéciaux du Service de santé militaire auront lieu à Bordeaux du 5 au 9 Novembre 1907.

MM. les médecins et officiers d'administration du Service de santé des cadres de réserve et de l'armée territoriale seront autorisés à assister à leurs frais à ces exercices. Ils devront faire parvenir leurs demandes à la Direction du Service de santé, à Bordeaux, 7, rue de Cursol, avant le 31 Octobre 1907.

Il sera fait mention de leur présence sur les feuilles de notes et les états de proposition les concernant.

Étranger.

Le Ve Congrès de médecine pan-américain. — Du 6 au 10 Août 1908 aura lieu au Guatémala un Congrès de médecine pan-américain.

Le président du Comité d'organisation est le professeur Juan y Ortega, et le secrétaire général, M. José Azurdia.

CONCOURS

Hôpitaux de Lille. — Le lundi 4 Novembre 1907, à 8 heures du matin, il sera ouvert des Concours publics pour la nomination de 5 internes titulaires, 3 internes provisoires et de 25 externes, appelés à faire le service de médecine et de chirurgie de la Faculté de l'État dans les hôpitaux de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

LA
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES AUX COLONIES

Un des principaux soucis des services sanitaires aux colonies est de protéger les habitants, en général, et les Européens, en particulier, de la piqûre des moustiques. On sait, en effet, que, par leur piqûre, certains moustiques (*stegomyia*) peuvent transmettre le germe de la fièvre jaune, et d'autres (*anopheles*) celui du paludisme.

Deux sortes de procédés sont employés : les uns tendent à empêcher l'individu d'être piqué; les autres, plus radicaux, visent la destruction même des insectes.

* * *

I. Protection de l'individu contre la piqûre. — 1° Il est recommandé de ne pas fréquenter les lieux qu'habitent les moustiques et, principalement, les villages indigènes, car ceux-ci, toujours plus ou moins mal tenus, pleins de recoins sombres et humides propres à la pullulation des moustiques, en sont toujours infestés.

Au premier abord, il peut sembler impraticable de vivre loin des agglomérations indigènes puisque les Européens, dans l'intérêt de la colonisation, sont

tenus d'y fréquenter journellement; mais cela paraît très facile si l'on considère que les moustiques n'entrent en chasse que le soir et que les relations nécessaires entre Européens et autochtones sont exclusivement diurnes; il suffit donc que les Européens s'écartent des groupements indigènes avant la tombée de la nuit.

D'autre part, le moustique étant incapable de voler au delà de 500 à 800 mètres de son habitat ordinaire, il en découle que les cités européennes n'ont pas besoin d'être à plus de 1.000 à 1.500 mètres des villages indigènes; il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'éloigner les maisons européennes des maisons indigènes, mais plutôt d'éviter leur promiscuité. Il convient de remarquer que, dans les colonies françaises, cette promiscuité existe le plus souvent; il n'en est pas de même dans les colonies anglaises où, généralement, les blancs demeurent très loin de toute agglomération indigène; ils viennent à celles-ci pour le temps de leurs affaires et en partent aussitôt.

L'efficacité de ce procédé n'est pas douteuse: c'est ainsi que dans la ville hollandaise de Batavia qui était infestée de paludisme, on a constaté une disparition presque complète de cette maladie le jour où les indigènes ont été rejetés loin du quartier blanc.

2° Il est recommandé, après le coucher du soleil, de ne laisser accessible aucune partie du corps; à partir du soir, donc, que les vêtements soient pincés aux poignets et aux chevilles; que les mains soient gantées et la figure abritée sous un tulle; que les lits soient garnis de moustiquaires.

Ces précautions, utiles en tous temps, deviennent indispensables en certaines circonstances, lorsque existent, par exemple, des cas de fièvre jaune ou de paludisme pernicieux; il convient alors, en outre, de tendre des treillages métalliques à mailles très fines à toutes les ouvertures des habitations.

Cette méthode a toujours donné des résultats très satisfaisants: à la Havane, notamment, les autorités américaines, à partir de 1900, ont si bien pratiqué l'isolement des malades atteints de fièvre jaune et ont si bien protégé les individus contre les piqûres des moustiques, que la maladie, qui faisait chaque année plusieurs centaines de victimes, en a, pour ainsi dire, disparu maintenant.

II. Destruction des moustiques. — Les procédés de destruction des moustiques s'attaquent tantôt aux œufs ou aux larves de ces insectes, tantôt aux adultes.

A. *Destruction des œufs ou larves.* — Etant donné que la femelle du moustique pond toujours dans l'eau stagnante et ne saurait pondre ailleurs, et que les larves se développent à l'endroit même de la ponte, le meilleur moyen de détruire les œufs et les larves est, évidemment, de supprimer les eaux stagnantes.

Or, on a remarqué que certains moustiques pondent en dehors et d'autres à l'intérieur des habitations; parmi ceux-ci le *stegomyia*, vecteur de la fièvre jaune. Dans un pays simplement infecté de fièvre jaune et non de paludisme, il est donc inutile de se préoccuper des mares extérieures; c'est aux mares domestiques qu'il faut s'attaquer. Ainsi, à la Havane, on a formé des équipes d'agents (*stegomyia brigade*), ayant pour fonctions de pénétrer dans les appartements, de vérifier qu'aucun ustensile de ménage ne contienne de l'eau à découvert et de signaler aux autorités les délinquants; ceux-ci sont punis d'amende, de prison, de bastonnade, suivant la gravité des négligences commises.

D'autre part, des expériences ont été faites qui montrent que certaines espèces de moustiques ne pondent jamais que dans des mares accidentelles (eau accumulée dans des débris de vaisselle, boîtes de conserves, tessons de bouteilles, fragments de noix de cocos, etc.); tandis que d'autres (telle, par exemple, l'espèce qui transmet le paludisme) ne pondent jamais que dans les mares permanentes; en vertu de cette constatation, à la côte de Sierra-Leone qui était infestée de moustiques variés, le service de santé mit en mouvement deux équipes: l'*équipe Culex*, chargée d'empêcher la formation des mares accidentelles, c'est-à-dire de faire disparaître tous les débris de vaisselles, de noix de cocos, etc..., et l'*équipe Anopheles*, chargée de combler les mares permanentes.

Il ne faudrait pas croire cependant que, pour se débarrasser du paludisme, il suffise de détruire les mares permanentes sans se préoccuper des mares accidentelles; car l'anopheles, accoutumée à pondre dans les mares permanentes, s'habitue à pondre dans les mares accidentelles si les premières viennent à lui faire défaut. Il est donc indispensable de s'attaquer à toutes les mares indistinctement; on commence par ramasser les débris de vaisselle, boîtes de conserves, etc., susceptibles de s'emplir d'eau et dont la quantité est énorme dans les villes mal tenues; en Sierra-Leone, par exemple, les alentours de cinquante maisons en fournirent dix tombereaux.

Puis on s'attaque aux mares permanentes; toutes celles qui n'ont pas des dimensions excessives et sont sans utilité agricole sont comblées; les autres sont peuplées de poissons qui se nourrissent des œufs et des larves.

Par la suite, lorsque des mares accidentelles se forment, après les pluies, dans les dépressions du sol ou dans des anfractuosités quelconques, on y verse soit du pétrole, soit certaines couleurs d'aniline, soit une infusion de feuilles de tabac ou diverses autres substances; l'infusion de tabac et les couleurs d'aniline ont, sur les œufs et sur les larves, une action toxique; quant au pétrole, il agit en formant, à la surface de l'eau, une mince pellicule imperméable à l'air, ce qui provoque l'asphyxie des œufs et des larves. Ce procédé est excellent, mais assez coûteux, la couche de pétrole devant être renouvelée plusieurs fois, à cause de son évaporation rapide.

B. *Destruction des moustiques adultes.* — 1° Un savant américain a proposé la mise en circulation de libellules carnassières (*dragons flies*) qui mangent les moustiques et dont, en outre, les larves aquatiques se nourrissent de larves de moustiques. Je ne crois pas que cette méthode ait été jamais mise en usage.

2° On a recommandé de tuer les moustiques à l'aide de certaines odeurs, de certaines fumées ou de certains gaz qui leur sont toxiques; tels l'odeur d'essence de térébenthine, d'iodoforme, de menthol, de naphtaline, de cannelle, etc., les fumées de tabac, de poudre de chrysanthème, de poudre de pyrèthre, de papier, etc., le gaz d'éclairage, l'acétylène, le gaz sulfureux, etc. De tels moyens ont l'inconvénient de ne pouvoir s'appliquer utilement que dans les endroits clos, et de présenter pour ceux qui les emploient un certain désagrément et même un certain danger;

3° M. Blin, des troupes coloniales, en service à

Kotonou, vient de se livrer à une série d'expériences assez curieuses qui lui ont fait imaginer un procédé nouveau : M. Blin, s'étant inquiété de savoir ce que deviennent les moustiques pendant le jour, découvrit qu'ils s'abritent dans toutes les anfractuosités naturelles ombreuses et fraîches, notamment dans les trous de crabes et dans les dépressions que forment entre elles les racines saillantes du palétuvier. Il imagina de combler la plupart de ces anfractuosités naturelles et de créer des anfractuosités artificielles destinées à servir de pièges.

Il creusa d'abord dans le sol des trous verticaux ; mais bien peu de moustiques s'y réfugièrent parce que, la verticalité des trous permettant l'accès des rayons solaires, l'ombre et la fraîcheur y étaient insuffisantes. Il disposa alors des trous obliques, faisant avec le sol un angle très aigu, profonds d'au moins 40 centimètres, larges de 30 centimètres environ, à orifice rétréci orienté de façon que le vent n'y puisse pénétrer; les moustiques se réfugièrent en grand nombre dans ces trous; il n'y eut plus qu'à passer dans tous les trous, avant que les moustiques n'en soient sortis, c'est-à-dire avant le coucher du soleil, des torches enflammées.

Ce procédé ne manque pas d'originalité; il est même assez plaisant; mais on doit éviter les ironies faciles et signaler plutôt que M. Blin obtint avec son système des résultats tellement satisfaisants que, dit le journal officiel de la Côte occidentale d'Afrique, les Européens de Kotonou manifestèrent l'intention d'abandonner leurs moustiquaires. Il convient toutefois de faire la part de l'enthousiasme dont bénéficient souvent les procédés nouveaux, surtout sous le soleil ardent d'outre-mer, car M. Blin donne exactement la valeur de son procédé en calculant que 15 trous-pièges, utilisés pendant quinze jours, ont permis de tuer 11.708 moustiques. Qu'est-ce que détruire quelques milliers de moustiques, alors qu'en une seule année la femelle de certaines espèces (*anopheles*) met en circulation 31 millions 1/2 de femelles, et la femelle d'autres espèces (*culex*) 1 million de milliards de femelles.

*
* *

La conclusion qui se dégage de cet exposé est que tous les procédés de défense contre les moustiques sont bons dès qu'ils sont employés avec la ferme volonté de les faire réussir, c'est-à-dire avec méthode, rigueur et persévérance.

Au surplus, ces procédés ont d'avantageux qu'ils ne s'excluent pas; le meilleur procédé est donc sans doute de les employer tous concurremment : moustiquaires autour des lits et grillages aux fenêtres; destruction des mares qu'on peut détruire, peuplement ou pétrolisation des autres; établissement de nombreux trous-pièges.

Charles Valentino.

A travers le Monde

FINLANDE

La Laponie finlandaise a une étendue de 61.000 kilomètres carrés.

En 1900, la population de cet immense territoire n'était que de 10.982 unités, soit 0,18 habitant au kilomètre carré, ou environ 1 habitant par 5,6 kilomètres carrés.

Si l'on considère seulement les trois paroisses de l'extrême nord, singulièrement moindre encore est la population; dans celles d Utsjoki, d'Inari et d'Enontekis, on ne compte respectivement que 1 habitant par 9,6 kilomètres carrés, par 13 kilomètres carrés et par 9,3 kilomètres carrés.

Les 10.982 habitants de la Laponie finlandaise se décomposent en 9.513 Finnois et seulement 1.469 Lapons.

Les Lapons ne sont pas en voie d'extinction; les statistiques publiées par le Comité finlandais sont probantes à cet égard. La population lapone des paroisses d'Utsjoki et d'Inari a presque doublé en un siècle; dans le premier de ces districts, 254 Lapons en 1800, 475 en 1900; dans le second, 445 en 1800, 799 en 1900. Dans les paroisses méridionales de Kitilä et de Sodankylä, il s'est produit également une augmentation du nombre des Lapons; ce n'est que dans celles de Muonio et d'Enontekis qu'une diminution a été observée, mais elle est très faible.

A Utsjoki, où l'élément lapon forme la presque totalité de la population, de 1880 à 1900 l'accroissement annuel a été de 6,6 pour 1000 environ.

BIBLIOGRAPHIE

1501. — **P. Poirier**, **A. Charpy** et **B. Cunéo**. — *Abrégé d'anatomie*. 3 vol. gr. in-8° formant ensemble 1.600 pages, illustrés de 1.000 figures en noir et en couleurs, richement reliés toile anglaise, tête dorée. Prix : 50 fr. (*Masson et C*ie, éditeurs).

Les tomes I et II sont actuellement en vente au prix de 35 francs. Le tome III, qui paraîtra en Mai 1908, sera mis en vente au prix de 15 francs.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE, fondées par A. Doyon. IVe série, publiée par Ernest Besnier, L. Brocq, J. Darier, W. Dubreuilh, A. Fournier, H. Hallopeau, G. Thibierge, directeur de la publication, et paraissant tous les mois. — Paris : 30 fr. Départements et Union postale : 32 fr. Le numéro : 3 fr.

Sommaire du n° 10 (Octobre 1907).

Nécrologie :

Adrien Doyon, 1827-1907.

Travaux originaux :

E. Bodin. Sur un nouveau champignon du Favus (*achorion gypseum*).

De Beurmann et **Gougerot**. Sporotrichoses tuberculoïdes.

Revue de syphiligraphie :

A. Jouty, von Schroetter et **R. Ranjad**. Syphilis des voies respiratoires.

Brenning. Accidents causés par l'atoxyl.

Revue de vénéréologie :

Zupnik. Gonocoques.

J.-W. Ingram. Blennorragie chez l'enfant.

Lortat-Jacob et **Salomon**. Lésions du système nerveux d origine blennorragique.

Correspondance.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Novembre 1907, à 1 heure. — M. BLANCHARD : De la torsion du pédicule des fibromes utérins sous-séreux pendant la grossesse; MM. Pinard, Brissaud, Roger, Couvelaire. — M. BOURDENNE : Accidents d'Intolérance dans le traitement opothérapique du myxœdème; MM. Brissaud, Pinard, Roger, Couvelaire. — M. MINOT : Contribution à l'étude de la flore anaérobie de l'estomac; MM. Roger, Pinard, Brissaud, Couvelaire. — M. HALMAGRAND : Etat actuel de l'infantilisme; MM. Roger, Pinard, Brissaud, Couvelaire.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Jonsset, Lœper. M. Gaucher, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 12 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Quénu, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Geoffroy, Carnot, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Raymond, Claude, Balthazard. M. Thoinot, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 13 Novembre 1907. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Segond, Pierre Duval, Mulon. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Proust, Branca. — 4e : MM. Landouzy, Macaigne, Lœper. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 14 Novembre 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Quénu, Marion, Morestin. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Nicloux. — 4e : MM. Gilbert Ballet, Carnot, Balthazard. M. Pozzi, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Vendredi 15 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Proust, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Pierre Duval. M. Joffroy, censeur; M. Ombrédanne, suppléant.

Samedi 16 Novembre 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Albert Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. M. Chantemesse, censeur; M. Lannois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Maillard, suppléant.

Clinique médicale Laënnec. — Le professeur LANDOUZY commencera ses leçons de clinique le VENDREDI 8 NOVEMBRE, à 10 h. 1/2 (Amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et les vendredis à la même heure.

Visite et examen des malades : tous les jours, 9 heures.

Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes), Rostan (femmes).

Lundi, après la visite, 10 heures : CONSULTATION : Diagnostics et ordonnances commentés.

Mardi, leçon dans les salles.

Mercredi et jeudi, après la visite, à 10 h 1/2, à l'Amphithéâtre : Conférences de Chimie et de Physique médicales.

Les mercredis 13, 20, 27 Novembre, 4, 11, 18 Décembre.

Les jeudis 14, 21, 28 Novembre, 5, 12, 19 Décembre, par M. Henri Labbé, chef du Laboratoire : *Notions de Chimie appliquée à l'étude de la Nutrition normale et pathologique.*

I. Digestion. Assimilation. Excrétions. — II. Aliments : protéides, albuminoïdes, Graisse, Hydrate de carbone, Sucres, Substances minérales. — III. Cycles du Carbone et de l'Azote : Urée, Ammoniaque, Acide urique, etc. — IV. Excrétions : Urines, normales et pathologiques. Fèces. Analyses. — V. Synthèse des phénomènes de la Nutrition : Loi des Echanges, Loi de l'Equilibre. — Matière Médicale Alimentaire : Régimes de santé, de maladies. Hygiène culinaire.

Les mercredis 15, 22, 29 Janvier 1908, et 5, 12, 19 Février 1908.

Les jeudis 16, 23, 30 Janvier 1908, et 6, 13, 20 Février 1908, par M. Weiss, professeur agrégé : *Notions de Physique appliquée.*

I. Circulation : Pression sanguine. Osmose. Isotonie. Œdèmes. Hypertension. Hypotension. Sphygmomanométrie. Sphygmomanomètre. Cardiographie. — II. Electricité médicale. Electrolyse. Ionisation. Courants, continus, interrompus, de haute fréquence (d'Arsonvalisation). Electro-diagnostic. Electrothérapie. — III. Röntgenologie Radioscopie. Radiothérapie. — Radium : Radioactivité. Radiumthérapie.

Vendredi, après la visite, à 10 h. 1/2 : leçon clinique à l'Amphithéâtre.

Samedi, après la visite, à 10 h. 1/2 : Conférence et exercices de séméiotique.

Clinique d'accouchement et de gynécologie. — M. le professeur PINARD a commencé ses cliniques journalières le lundi 4 Novembre 1907, à 10 heures du matin (clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal) et reprendra ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis) le vendredi 8 Novembre 1907.

Ordre du cours. — Lundi et vendredi : Leçons de clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le professeur. — Mardi : Conférences cliniques sur la grossesse normale et pathologique, par M. COUVELAIRE, agrégé, accoucheur des hôpitaux. — Mercredi : Leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. FAURE, agrégé. — Jeudi : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. V. WALLICH, agrégé. — Samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. BROCA (Auguste), agrégé. — Tous les jours : Anatomie obstétricale pathologique par M. CAZEAUX, chef du laboratoire. Leçons de diagnostic obstétrical, par M. MOUCHOTTE, chef de clinique, et M. LACASSE chef de clinique adjoint. Leçons de diagnostic gynécologique, par M. POTOCKI, agrégé, accoucheur des hôpitaux, et M. LE MASSON, répétiteur.

Cours pratiques et manœuvres obstétricales, par MM. BOUFFE DE SAINT-BLAISE, FUNCK-BRENTANO, accoucheurs des hôpitaux, PAQUY, DELESTRE, SAUVAGE, anciens chefs de clinique, MOUCHOTTE, chef de clinique, LACASSE, chef de clinique adjoint.

Moniteurs des stagiaires, MM. RAOUX, ex-chef de clinique adjoint, A. BLAIN, CHEVALIER, CRÉMIEU-VIDAL, H. LÉVY, MONNIER.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son cours le jeudi 7 Novembre, à 4 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté. La première leçon sera consacrée à l'étude des réactions défensives de l'organisme contre les infections.

Histologie. — M. PRENANT, professeur, commencera le *Cours d'histologie* le vendredi 8 Novembre 1907, à 5 h. (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure. *Objet du cours* : La cellule et les tissus.

Obstétrique. — M. CYRILLE JEANNIN, agrégé, a commencé ses Conférences le mardi 5 Novembre 1907, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. MARFAN, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 11 Novembre 1907, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement

de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par séries de quinze et pour une période de un mois (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.) — M. B. Weill-Hallé, chef du Laboratoire, et M. Oppert, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (Semestre d'hiver 1907-1908). — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique ont commencé le lundi 4 Novembre, sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer dans les pavillons : 1° MM. les internes et externes des hôpitaux, à titre gratuit ; 2° MM. les docteurs et étudiants en médecine, français et étrangers, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les docteurs et de 30 francs pour les étudiants. Comporte également le versement d'un droit d'admission dans le laboratoire du directeur.

Le semestre comprendra : 1° Un cours d'anatomie descriptive avec interrogation des élèves. Ce cours sera strictement préparatoire à l'examen d'anatomie ; 2° Plusieurs cours d'anatomie pathologique (dont un élémentaire et préparatoire à l'examen) ; 3° Des cours de médecine opératoire générale et spéciale, dont le nombre sera subordonné aux ressources des laboratoires. Des affiches ultérieures feront connaître le genre des cours et leur date d'ouverture.

Les cours d'anatomie commenceront en Décembre. Les cours de médecine opératoire commenceront en Janvier.

M. le directeur reçoit le mercredi, de 1 h. 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris.

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, chef de service, MM. Paul-Laurens et Hautant, assistants, commenceront le lundi 11 Novembre, un cours pratique d'oto-rhino-laryngologie dont voici le programme :

1re leçon : Eclairage. Technique du miroir frontal. Procédés d'anesthésie locale et d'anesthésie générale. — 2e : Examen des fosses nasales. Rhinométrie. Olfactométrie. — 3e : Epistaxis. Hémostase nasale. Hématome de la cloison. — 4e : Coryzas aigus. Coryzas spasmodiques. Aérothermothérapie. — 5e : Coryzas chroniques. Ozène. Syphilis nasale. Prothèse à la paraffine. — 6e : Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. — 7e : Polypes muqueux. Tuberculose nasale. Tumeurs malignes. Corps étrangers du nez — 8e : Crêtes et déviations de la cloison. — 9e : Sinusites maxillaires. Lésions dentaires déterminantes. — 10e : Sinusites frontales, ethmoïdales et sphénoïdales. — 11e : Examen du pharynx buccal. Pharyngites aiguës et chroniques. Abcès. Mycoses. — 12e : Hypertrophie des amygdales. — 13e : Examen du naso-pharynx. Rhinoscopie postérieure. Releveur du voile. Toucher naso-pharyngien. — 14e : Catarrhe nasopharyngien. Adénoïdites aiguës. — 15e : Végétations adénoïdes. — 16e : Laryngoscopie. Trachéobronchoscopie. Œsophagoscopie. — 17e : Laryngites aiguës et chroniques. Paralysies glottiques. — 18e : Polypes du larynx. Syphilis. Cancer. — 19e : Tuberculose du larynx. Trachéotomie. Tubage. — 20e : Examen du conduit auditif et du tympan. — 21e : Acoumétrie. — 22e : Bouchons de cérumen. Corps étrangers du conduit. Eczéma de l'oreille. — 23e : Aération de l'oreille moyenne. Cathétérisme. Bougirage de la trompe. — 24e : Otites moyennes aiguës : *a*) catarrhale ; *b*) exsudative. — 25e : Furoncle du conduit. Otite moyenne aiguë purulente. Paracentèse. Mastoïdite ; trépanation de la mastoïde. — 26e : Otite moyenne chronique purulente. — 27e : Carie du rocher. Ses complications. Evidement pétro-mastoïdien. Pansements d'évidés. — 28e : Otites moyennes chroniques : *a*) exsudative ; *b*) sèche. — 29e : Oreille interne : Sa séméiologie. Labyrinthisme et labyrinthites. — 30e : Conseils sur l'installation électrique d'un cabinet.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — 2e Epreuve orale. — *Séance du 29 Octobre. — La physiologie du myocarde.* — Ont obtenu : MM. Heitz-Boyer, 18 1/2 ; Descomps, 18 1/2 ; Papin, 16 ; Mathieu, 18 1/2.

Séance du 31 Octobre. — Le rôle des hématies et des leucocytes. — Ont obtenu : MM. Desmarest, 19 1/2 ; Mocquot, 19 1/2 ; Picot, 17.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 7 Novembre à 4 h. 1/2 à l'hôpital de la Charité.

Externat. — Pathologie. — *Séance du 30 Octobre. — Signes et diagnostic du cancer du sein.* — Ont obtenu : MM. Noël (Henri), 7 ; Pépin ; Rouffignac, 11 ; Rœhrich, 12 ; Plotkin, 7 ; Rouché, 10 ; Morize, 10 ; Parin, 12 ; Minoret, 13 ; Pérochon, 16 ; Reynier (Jacques), 14 ; Morlot, 8 ; Roubeau, 16 ; Morin (Pierre) ; Rehm, 5 ; Moineau, 9 ; Reau ; Robert (L.-E.) ; Philip, 2 ; Mlle Rosoff, 16. — *Absents* : MM. Pauliac, Monfleur, Renard ; Mlles Posuel de Verneaux, Rosenthal.

Séance du 4 Novembre. — Signes de la tuberculose pulmonaire chronique. — Ont obtenu : MM. Pottecher, 9 ; Morisson-Lacombe, 14 ; Porak, 16 ; Rongier, 11 ; Rose, 18 ; Modot (Henri), 8 ; Philardeau, 15 ; Morigny, 11 ; Pinault (André), 14 ; Morel (André), 4 ; Pichancourt, 10 ; Raymondaud, 5 ; Monod (Raoul), 5 ; Rouillard, 12 ; Pichard, 15 ; Mlle Raphael, 16. — *Absents :* MM. Pierson, Moreau, Michel.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

M. Trémolières, ancien interne, et **M. Bréchot**, aide d'anatomie, reprendront le 15 Novembre leur *Conférence privée d'Internat*. S'adresser chez M. Bréchot, 7, rue de Lille, de 6 à 7 heures.

Interne des hôpitaux commencera prochainement une *Conférence préparatoire* aux Ecoles du service de santé militaire de Lyon et maritime de Bordeaux. Ecrire *P. M.*, 418.

MM. Félix Marsan et **Doury**, internes des hôpitaux, commenceront le 15 Novembre leurs *conférences privées d'Internat*. S'inscrire à la salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . **10** fr.

Union postale . . . . **15** fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ASSISTANCE MÉDICALE MUSULMANE ET MARABOUTS

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la note que M. le médecin-major Boigey a publiée dernièrement dans *La Presse Médicale* sur l'assistance hospitalière en pays musulman. On y trouve un certain nombre de remarques judicieuses. Mais il est un point qu'il est impossible d'admettre sans discussion : c'est l'intervention des marabouts dans les infirmeries ou hôpitaux indigènes. Ce n'est pas la première fois que je trouve cette proposition sous la plume d'un médecin militaire. Dois-je en conclure ou bien que nos confrères de l'armée demeurent trop peu de temps en contact intime avec les indigènes pour acquérir une notion exacte du rôle des marabouts, ou bien qu'il y a marabouts et marabouts : ceux du territoire civil et ceux du territoire militaire?

* * *

Les marabouts des territoires civils, les seuls que je connaisse, sont des individus ignorants, cupides, dénués de tout sens moral, qui exploitent sans vergogne la naïveté de leurs coreligionnaires en leur laissant croire qu'en relations avec la divinité ils possèdent une puissance surnaturelle : pouvoir de faire retrouver les objets perdus ou volés, pouvoir de faire la pluie ou le beau temps, pouvoir de guérir les malades.

Mais leur entremise est loin d'être désintéressée. Les marabouts vivent grassement de la crédulité des autres musulmans. Pour entretenir

cette crédulité, ils ont recours à des artifices que, pour enfantins qu'ils puissent nous paraître, nous sommes encore surpris de trouver entre leurs mains. C'est ainsi qu'un marabout de ma connaissance frappe l'imagination de ses compatriotes par sa science des propriétés des encres communicatives. Sur le recto d'un morceau de papier il trace des caractères à l'encre ordinaire ; il soumet le papier à l'action du feu : immédiatement des caractères identiques apparaissent au verso. Ceci paraît un miracle aux yeux d'indigènes, même de ceux qui ont fréquenté nos écoles. Les marabouts descendant des familles des Saints de l'Islam ou devenus Saints de l'Islam sont les intermédiaires entre le commun des mortels et Dieu : *iktebo lôhu*. Ils lui écrivent sans doute en vertu de ces deux versets du Coran : « Les fidèles trouveront dans le Coran leur guérison et les grâces du Seigneur; mais il hâtera la perte des incrédules ; » (Coran, chap. XVII, le voyage nocturne, verset 84). « Lorsque je serai malade, c'est sa main qui me guérira. » (Chap. XXVI, les poètes, verset 80).

Il semblerait, d'après cela, que les musulmans n'aient besoin, dans leurs maladies, ni de médecins ni de médicaments. Nous n'ignorons pas qu'au Moyen-âge, les savants musulmans cultivaient les sciences médicales, et nous savons qu'aujourd'hui les musulmans font un prodigieux abus de certains médicaments qu'ils ne peuvent recevoir que de la main des chrétiens. Le « baris ennçara », la salsepareille des chrétiens, l'iodure de potassium, sont au nombre de ceux qui sont le plus en faveur parmi eux.

Le jour où les marabouts nous amèneraient des malades, ils reconnaîtraient implicitement leur impuissance à les guérir. Leur crédit, qui baisse déjà, serait fortement ébranlé aux yeux de leurs coreligionnaires. C'est donc simplement le suicide que leur propose M. Boigey. Le calcul serait peut-être habile. Reste à savoir si les marabouts mordraient à l'appât. Pour ce qui est de ceux du territoire civil, je suis à peu près certain qu'ils éventeraient la ruse.

En maintes localités, cette intervention serait inopportune. Depuis treize ans, j'ai fait beaucoup d'assistance musulmane, même à une époque où elle n'existait pas officiellement en Algérie. J'ai acquis la conviction que, non seulement nous pouvons nous passer de la collaboration des marabouts, mais encore que nous devons l'éviter à tout prix. Notre rôle politique, à nous médecins, doit être précisément d'annihiler leur influence trop souvent néfaste.

Est-ce à dire que nous devons les combattre ouvertement ? Certainement non. Contentons-nous de les ignorer. Ce n'est que par une suggestion lente, indirecte, insensible, que nous parviendrons à gagner la confiance des indigènes.

Quand, par l'opération de la cataracte, nous avons rendu la vue à un malade, la plupart des indigènes savent très bien qu'il est impossible à un marabout d'en faire autant. Si nous l'admettions à côté de nous, peut-être une part du succès pourrait lui être attribuée. Ce serait cultiver la superstition. Pourquoi, d'ailleurs, vouloir accepter l'*ingérence cléricale* dans l'Islam alors qu'on la combat ailleurs ? Enfin, si notre intervention peut être gratuite, une comparaison tout à notre avantage s'établit entre la conduite du marabout et la nôtre. Pour ce motif, j'estime que l'assistance médicale doit être étendue gratuitement à tous nos sujets musulmans sous certaines restrictions que j'ai exposées récemment ailleurs [1].

Les indigènes ne tarderont pas à s'aviser, comme l'ont déjà fait ceux de la région où j'habite, qu'en définitive les marabouts commettent des actions contraires aux paroles du prophète. Cela en déterminant d'avance leurs honoraires pour leurs bons offices auprès du Tout-Puissant, tandis qu'ils devraient se contenter de ce que veut bien leur accorder celui qui leur demande de *lui écrire*. De bons médecins, bien préparés à leur tâche, jouissant d'une indépendance nécessaire pour les faire considérer aux yeux des indigènes, c'est-à-dire soustraits à l'influence des colons; des infirmeries simples, bien outillées, des auxiliaires bien recrutés, intéressés à notre œuvre, des crédits suffisants, permettront à eux seuls de mener à bien l'œuvre de l'assistance médicale des indigènes en pays musulmans.

H. Gros (Rébeval-Alger).

1. Gros. — « Remarques sur la constitution, l'aménagement et le fonctionnement des infirmeries indigènes. » *Bulletin médical de l'Algérie*. Juillet 1907.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. le Dr Bazy la lettre suivante, qui a trait à un incident relaté récemment dans plusieurs journaux. Ce fait montrera à nos lecteurs avec quelle facilité, et aussi avec quelle légèreté, sont trop souvent accueillies les accusations contre le corps médical.

Monsieur le Rédacteur,

A la presse, pour la mettre en garde contre des récits soi-disant sensationnels, à ceux de nos jeunes confrères que des études hâtives et une pratique trop courte ont insuffisamment préparés aux découvertes importantes et aux actes audacieux et auxquels le contact d'un journaliste inspire un bavardage inconsidéré, je dois le récit suivant pour leur suggérer un peu plus de réserve et de modestie :

Dans les derniers jours d'Octobre, je voyais entrer, arrivant à son tour, comme un malade désireux de mes soins, un petit monsieur, à la tenue correcte, qui vint faire auprès de moi une communication soi-disant « amiable », mais sur la signification de laquelle je ne me mépris pas un seul instant. Je le priai poliment de se retirer.

Quelques jours après, le directeur de l'hôpital Beaujon me demanda de passer dans son cabinet

pour prendre connaissance d'une note du directeur de l'Assistance publique. Un monsieur avait demandé une audience au directeur de l'Assistance publique, *afin de lui signaler un fait très grave* qui s'était passé à l'hôpital Beaujon.

C'était le fait des compresses soi-disant oubliées. Je répondis, séance tenante, au directeur de l'Assistance publique qu'il pouvait prévenir le plaignant, soit officiellement, soit officieusement, que je ne lui donnerais d'explications que devant des experts ou devant le tribunal et que je me proposais même, dans ce cas, de lui demander des dommages-intérêts qui profiteraient à nos malades *pauvres* et à nos caisses de bienfaisance professionnelle.

J'ai attendu.

Or, un beau matin, le mercredi 30, paraissaient dans deux journaux une note dans laquelle un chirurgien de l'hôpital Beaujon était accusé de négligence et d'oubli malencontreux. Le soir, mon nom était dans plusieurs journaux et j'y étais traité on a pu voir comment. On annonçait en outre que des poursuites étaient engagées contre moi. Par respect pour la justice de mon pays, j'ai attendu encore huit jours l'assignation. Voyant que je ne pourrai pas parler devant le tribunal, je replace la question sur le terrain où on l'a mise.

Le 31 Octobre 1906, venait me voir à l'hôpital, avec une lettre de recommandation, une personne, M[lle] X..., qui désirait se faire opérer par moi.

Elle portait une tumeur volumineuse à l'abdomen. Je jugeai la situation grave, mais l'opération était indispensable et la seule chance de salut : je pratiquai l'opération le 6 Novembre 1906.

J'ai l'habitude de dicter, sur un registre, après chaque opération, tout ce qui a été fait pendant l'opération, de sorte que je n'ai eu qu'à prendre mon registre d'opérations pour voir ce que j'avais fait le 6 Novembre 1906.

Ce jour-là, j'ai opéré une demoiselle X..., pour une tumeur de l'ovaire. Je pourrais transcrire ce qui est écrit : je résume en disant que j'ai fait la *marsupialisation* d'une poche kystique.

Cette méthode opératoire, autrefois très employée, n'est plus guère utilisée que dans des cas particulièrement graves, et pour nous de plus en plus rares, où l'ablation complète d'une tumeur kystique créerait des dangers immédiats et très sérieux. On laisse alors une portion de la poche, celle qui est trop adhérente aux organes voisins et on en suture les bords aux lèvres de l'incision de la peau.

La marsupialisation nous permet de sauver des existences qui, avec d'autres méthodes opératoires, courraient les plus grands risques de succomber dans les deux ou trois premiers jours après l'opération. Sans doute, de cette façon, la guérison est longue à venir ; mais un vieux proverbe ne dit-il pas : « Un rustre vivant vaut mieux qu'un prince mort ! »

On met toujours dans cette poche des mèches, ou des drains, ou les deux, pour permettre aux liquides qui se forment dans son intérieur d'être évacués au dehors. Le pansement de ces sortes d'opérations consiste à retirer tous les jours, tous les deux ou trois jours, ces mèches et à les remplacer par d'autres.

Je ne sais pas ce qu'a de commun la D[lle] X..., mon opérée du 6 Novembre 1906, avec M[me] R..., dont le fils fait tant parler de lui ; mais je crois bien que ce fils doit être ce jeune homme qui venait la voir à l'hôpital et disait au personnel hospitalier de la salle qu'il était attaché à la préfecture de police et était très bien avec M. Lépine (*sic*).

Cette D[lle] X..., opérée le 6 Novembre, est sortie le 20 Novembre sur sa demande, quatorze jours après son opération, disant qu'elle pouvait continuer à se faire soigner par son médecin. L'hôpital n'étant pas une prison, je n'ai pas pu l'empêcher de s'en aller. Depuis, je n'en ai plus entendu parler, pas plus que de son médecin, et j'ai quelque raison d'être surpris que personne n'ait daigné venir nous demander des renseignements sur ce qui avait été fait ni des conseils sur la marche à suivre. Nous nous serions empressés de les donner, comme nous le faisons toujours. Ce que je sais, c'est qu'elle vit toujours.

Quant à la manière dont les compresses seraient restées dans le ventre (?!), j'attends toujours qu'on me le demande devant le tribunal, et alors je ferai comparaître mon opérée du 6 Novembre 1906 qui viendra, j'en suis sûr, reprocher à M[me] R... son ingratitude, et qui lui dira que c'est à la façon dont elle a été opérée qu'elle doit d'être encore en vie.

Je ferai citer aussi comme témoin le D[r] V... pour lui fournir l'occasion (qu'il a malheureusement laissé échapper) de protester et de démentir les propos inconsidérés qu'on lui a prêtés, l'attitude qu'on lui a fait tenir et les actes imprudents et dangereux qu'ou lui a fait commettre, au grand détriment de la vérité que je viens, en toute conscience, défendre.

D[r] Bazy,
Chirurgien de l'Hôpital Beaujon.

BIBLIOGRAPHIE

1503. — **E. Escat.** — Technique oto-rhino-laryngologique *à l'usage de l'étudiant et du médecin praticien*. 1 vol. in-8° de xix-596 pages, avec 322 figures. Prix : 8 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS, publiées par MM. J. Grancher, O. Lannelongue, V. Hutinel, A.-B. Marfan, P. Moizard, A. Sevestre, J. Comby, directeur de la publication, et paraissant tous les mois. — Paris et départements : 14 fr. Union postale : 16 fr. Le numéro : 1 fr. 50.

Sommaire du n° 11 (Novembre 1907).

Mémoires originaux :

D'Espine et **Jeanneret**. Anémie pseudo-leucémique.
E. Weill et **L. Thévenot**. Rhumatisme viscéral.
Nobécourt et **Tixier**. Rythme respiratoire dans la fièvre typhoïde.
A. Arraga. Myxœdème thyroïdien.

Revue générale : Névrite interstitielle hypertrophique.

Analyses : Publications périodiques. Thèses et brochures. Livres.

Société de pédiatrie :

Nouvelles :

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus commencera à l'hôpital de la Charité son *Cours de clinique chirurgicale* le lundi 18 Novembre 1907, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les mercredis, samedis et lundis suivants, à la même heure.

Des cours pratiques seront faits dans le courant de l'année par M. Schwartz, chef de clinique, et par M. Piquand, chef de clinique adjoint; ils seront annoncés par une affiche spéciale.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Dieulafoy a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu. Il reprendra ses leçons à l'amphithéâtre Trousseau, le samedi 23 Novembre 1907, à 10 heures et demie du matin, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades tous les matins, à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Enseignement complémentaire (démonstrations cliniques et exercices pratiques). — Sémiologie : MM. Crouzon et Le Play, chefs de clinique, le mercredi et le samedi, à 5 heures, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. — Anatomie pathologique et bactériologie : MM. René Gaultier et Nattan-Larrier, chefs de laboratoire, le jeudi, après la visite, au laboratoire de la clinique. — Laryngologie, rhinologie, otologie : M. Bonnier, le landi après la visite. — Electrothérapie, radiologie : M. Lacaille, le vendredi après la visite. — Dermatologie : M. Dehu, le mardi, après la visite.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. le professeur Albarran commencera ses leçons le mercredi 13 Novembre 1907, et les continuera les samedis et mercredis, à 10 heures (hôpital Necker).

Physiologie. — M. le professeur Ch. Richet commencera le *Cours de physiologie* le mardi 12 Novembre 1907, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. *Sujet du cours* : Muscles et système nerveux.

Médecine légale. — M. le professeur Thoinot commencera le *Cours de médecine légale* le lundi 11 Novembre 1907, à 6 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et le continuera tous les jours suivants, le mercredi excepté, à la même heure, pendant les mois de Novembre et Décembre.

Médecine légale pratique. — Le cours de médecine légale pratique commencera à la Morgue le mercredi 13 Novembre 1907, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. *Ordre du cours* : les mercredis, M. le professeur Thoinot; les vendredis, M. Descoust; les lundis, M. Vibert.

Les conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la toxicologie seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf). Ces conférences auront lieu dans l'ordre suivant, à dater du jeudi 7 Novembre 1907, les mardis, mercredis et jeudis. *Ordre du cours* : les jeudis à 2 heures, M. Descoust; les mardis à 3 heures, M. Vibert; les mercredis à 3 h. 1/2, M. Ogier.

M. Ernest Dupré, agrégé, médecin en chef-adjoint de l'Infirmerie spéciale, commencera ses conférences le samedi 23 Novembre 1907, à 3 heures, et les continuera les samedis suivants, à la même heure, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale).

Seront seuls admis à suivre le cours de *Médecine légale pratique* et les conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au secrétariat de la Faculté : 1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les étudiants ayant subi le 3e examen de doctorat.

Le laboratoire de chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf) sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au laboratoire, et après autorisation du doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du droit prescrit (50 francs par trimestre).

Seront seuls admis à suivre les conférences cliniques de *Psychiatrie médico-légale*, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, sur leur demande, au secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures : 1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les internes des hôpitaux; 3° MM. les étudiants ayant subi le 4e examen de doctorat.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. Blanchard commencera le *Cours de Parasitologie et Histoire naturelle médicale*, le mercredi 13 Novembre 1907, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Questions nouvelles de parasitologie. Végétaux parasites. Animaux venimeux.

Physique biologique. — M. le professeur Gariel commencera le *Cours de Physique biologique* le lundi 11 Novembre 1907, à 5 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Méthodes d'enregistrement des phénomènes physiologiques et cliniques : modes de représentation. Applications de la mécanique à la physiologie. De la chaleur dans ses rapports avec la physiologie et la thérapeutique. Des actions moléculaires et leurs applications médicales.

Ce cours est destiné aux élèves de 1re et de 2e année.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. Auffret et Gasne, chefs de clinique, commenceront le lundi 18 Novembre 1907, à 5 heures, un Cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*. Le cours aura lieu tous les jours, à la même heure, et comprendra 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Neuropathologie avec démonstrations cliniques et anatomiques. — M. Henri Claude, agrégé, commencera ses *Conférences de pathologie du système nerveux*, accompagnées de démonstrations cliniques et anatomiques, le mardi 12 Novembre 1907, à 4 heures du soir, à la Salpêtrière (amphithéâtre de la Clinique), et les continuera les jeudis et mardis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Maladies de la moelle.

Anatomie pathologique. — M. Letulle, agrégé, commencera les *Conférences d'anatomie pathologique* le mardi 12 Novembre 1907, à 2 heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Rauzier, agrégé, chargé de cours à la Faculté de médecine de Montpellier, est nommé professeur de pathologie et de thérapeutique générale (fondation Jaumes).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. R. Français, chef de Clinique chirurgicale, commencera le lundi 18 Novembre, à l'Hôtel-Dieu, amphithéâtre Chomel, à 5 heures, une série de Conférences publiques de clinique chirurgicale avec examen de malades par les élèves, et les continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Hôpital Lariboisière. — M. P. Le Gendre recommencera ses *Conférences de pratique médicale* (*thérapeutique et déontologie*) le samedi 16 Novembre 1907, à

10 h. 1/2, à l'amphithéâtre de l'hôpital, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Sujet des conférences. — *Thérapeutique* : L'alimentation des malades. Dyspepsies symptomatiques. Colopathie et colospasme. Les fièvres intermittentes. Les vertiges. Les bronchites et les broncho-pneumonies. La collaboration médico-chirurgicale. Les gangrènes pulmonaires. Les méningites. Les anémies. Les émissions sanguines. — *Déontologie* : Le médecin et la mort. Formation intellectuelle et morale du médecin. Choix d'une spécialité, orientation professionnelle. L'installation et les débuts du praticien. Le médecin confident. Le médecin scolaire.

NOUVELLES

Une nouvelle chaire d'obstétrique. — Dans sa séance du 5 Novembre, la Chambre des députés, sur la demande de M. Cazeneuve, a voté un crédit de 19.050 francs, crédit repoussé par la Commission du budget et par le Gouvernement, pour l'organisation d'une troisième chaire d'obstétrique à la Faculté de médecine de Paris.

A la suite de ce vote, le Conseil de la Faculté a adressé des félicitations à M. le professeur Cazeneuve, député, qui, par son opportune et efficace intervention, a fait voter le crédit nécessaire pour l'installation de la chaire de clinique obstétricale pour les sages-femmes, chaire demandée par le Conseil depuis cinq ans.

Pour encourager la science. — Sur la demande de M. Thivrier, la Chambre, dans sa séance du 5 Novembre, a ouvert, au budget de 1908, un crédit de 25.000 francs destiné à acheter du radium pour les laboratoires officiels qui en sont dépourvus.

Distinctions honorifiques. — Médaille de l'Assistance publique. — M. Giraud, à Saint-Yvon (Seine-Inférieure).

Médaille des épidémies. — *Médaille de bronze* : MM. Joussaulme, Papail, médecins sanitaires maritimes, Massacré, étudiant à Paris.

Service sanitaire maritime. — Deux places de médecins de la santé sont vacantes aux ports de Pauillac et du Havre. Conformément à l'article 2 du décret du 9 Novembre 1901, les candidats sont invités à produire, dans un délai de *quinze jours* leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

Les candidats doivent faire valoir notamment leurs connaissances spéciales touchant : l'épidémiologie ; la bactériologie ; la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquise en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comporte la direction de ces services.

Le traitement annuel est fixé à 2,400 francs par poste.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. H. Folet, professeur de clinique chirurgicale de la Faculté de médecine de Lille.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — 3e Épreuve orale. — *Séance du 7 Novembre.* — *Le mal sous-occipital.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 16 ; Descomps, 18 1/2 ; Mocquot, 17 1/2 ; Mathieu, 17 1/2.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 5 Novembre.* — *Veines superficielles du membre inférieur.* — Ont obtenu : MM. Bernardin, 1 ; Baude, 10 ; Bardet (Daniel), 8 ; Boulay (Edouard), 14 ; Barèty, 15 ; Ardillier, 12 ; Gouin, 12 ; Bourdeaux, 15 ; Baad, 8 ; Bouheret, 8 ; Barraud, 16 ; Bertbomieux-Lamer, 17 ; Berger, 8. — *Absent :* M. Baratiau.

Séance du 7 Novembre. — *Os maxillaire inférieur.* — Ont obtenu : MM. Bartisol, 7 ; Blanco, 9 ; Bouchon, 9 ; Bloch (J.), 18 ; Boulay (H.), 8 ; Boutin, 11 ; Besset, 12 ; Bloch (R.), 14 ; Bailleul, 13 ; Besançon, 12 ; Alary, 14 ; Amaudon, 14 ; Cambessédès, 15 ; Bortnowski, 5 ; Aujay de la Dure, 15 ; Mlle Boreh, 12. — *Absent* : M. Arnaud.

Pathologie. — *Séance du 6 Novembre.* — *Anthrax.* — Ont obtenu : MM. Monguillon, 13 ; Monod (Loreux), 8 ; Morin (Alexandre), 15 ; Quirot, 10 ; Penet, 12 ; Porcheron ; Poursain ; Peroni, 16 ; Michaux, 12 ; Powilewicz, 14 ; Rigoulet (P.), 9 ; Moricaud, 8 ; Ruaud, 12 ; Prunier, 12 ; Perelman, 7 : Mlle Rabuteau, 16. — *Absents :* MM. Narey, Robillard, Olive, Noël (Ch.), Parent, Perret, Regnier (J.). Neyreneuf.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Préparation théorique et pratique aux 3e et 5e *doctorats* par deux internes (médecine et chirurgie). Ecrire *P. M.* 421.

Oral, 3e examen, 1re partie : revision par 3 internes en 40 leçons, dont 15 avec examen de malades : 50 fr. S'adress. Salle de garde de la Charité, lundi, mercredi vendredi.

Cours pratique pour les maladies de la gorge, nez, oreilles, broncho-œsophagoscople. — Les docteurs Luc et Guisez commenceront le jeudi 14 courant à 5 heures du soir à leur *clinique*, 15, rue de Chanaleilles (rue Vaneau), un *cours essentiellement pratique*, qui comprendra vingt leçons et durera cinq semaines. S'inscrire à la clinique par envoie de carte et droits d'inscription (100 francs).

Etudiant en médecine, 16 inscriptions, désire place rétribuée dans *clinique* matinée ou après-midi. Ecrire *P. M.* 419.

Interne des hôpitaux commencera prochainement une *Conférence préparatoire* aux Ecoles du service de santé militaire de Lyon et maritime de Bordeaux. Ecrire *P. M.*, 418.

M. Trémollères, ancien interne, et **M. Bréchot**, aide d'anatomie, reprendront le 15 Novembre leur *Conférence privée d'Internat.* S'adresser chez M. Bréchot, 7, rue de Lille, de 6 à 7 heures.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA CROIX-ROUGE AU MAROC

Douze infirmières de la Société de secours aux blessés militaires sont venues, le 28 Septembre dernier, se mettre à la disposition du service de santé militaire à Casablanca[1]. Le fait, répandu dans la presse parmi le flot des nouvelles qui déferle des côtes marocaines, mérite d'être recueilli pour sa nouveauté et pour son enseignement. C'est, à ma connaissance, la première fois que l'assistance féminine, passant des résolutions aux actes, vient s'enrôler effectivement sous le pavillon de la Croix de Genève et s'engrener à une troupe mobilisée.

Les circonstances dans lesquelles s'effectue ce premier effort sont particulièrement suggestives. L'expatriement pour une ville lointaine, troublée, doit mettre à l'épreuve les courages et affirmer les résolutions. D'autre part, l'utilisation de cet effort charitable devait se faire dans un mode particulièrement intéressant. Il ne s'agissait pas de faire vivre à côté du service de santé une

1. L'initiative et l'organisation de cette mobilisation nouvelle sont dues à M. de Valence, secrétaire général de la Société, nanti de l'assentiment ministériel. La section d'infirmières, dirigée par Mme Fortoul, comprend : Mmes de Boisboissel, Blancheney, Carteron, Fortoul, Leppert, Rocque; Mlles Claverie, Defolie, Gravel, de Hoville, Oberkampf, Voisin.

organisation parallèle, ni même d'implanter sur l'organisme officiel une greffe plus ou moins viable, sous les étiquettes d'hôpital-annexe ou de dispensaire de campagne. Les dames de la Croix-Rouge touchaient bord à Casablanca pour se mettre à la disposition du service de santé et être employées dans les formations sanitaires, *ainsi que feraient des infirmières payées*.

Nul plus que moi n'accueillit ce court et vaillant programme avec une sympathie curieuse et rassurée. Mais je puis dire maintenant que mon optimisme n'eut point grand écho. Des critiques, des réticences, des sourires, furent les affirmations d'une hostilité déclarée ou d'un scepticisme poli. Et je connais assez l'opinion générale sur une intervention féminine de cette nature pour être sûr que, loin d'ici, les commentaires ne lui firent pas un crédit de confiance. J'insiste sur ce préambule pour souligner que la Croix-Rouge avait tout à faire pour imposer à l'opinion médicale le prestige de sa collaboration directe.

*
* *

Les douze infirmières sont réparties dans les formations sanitaires du corps de débarquement, à raison de 9 pour l'hôpital de campagne et de 3 pour l'ambulance. Elle suivent ponctuellement l'emploi du temps qui leur fut tracé par M. le médecin principal Bassompierre, directeur du service de santé, et par M. le médecin-major Zumbiel, médecin chef de l'hôpital de campagne. De 7 heures du matin à 5 heures du soir, elles sont à leur poste et deux d'entre elles sont de garde la nuit. Elles s'assurent de la propreté des locaux et des malades, prennent les températures, distribuent les aliments, font les petits pansements et collaborent aux grands, recueillent les observations, s'occupent de la lingerie, de la cuisine, de la pharmacie, font prendre les bains des typhoïdiques; elles font, en un mot, intégralement le métier d'infirmières avec compétence, avec discipline, avec gaieté. J'ajouterai que deux d'entre elles accompagnent les convois d'évacuation sur l'Algérie et assurent à bord leur tâche quotidienne dans des conditions particulièrement pénibles.

Après plusieurs semaines de leur service, il n'est pas difficile de prophétiser le résultat de cette expérience, et j'ai recueilli des exclamations laudatives des mêmes lèvres que plissait l'ironie. Le succès rapide de l'apparition féminine sous les tentes de l'hôpital de Casablanca doit être interprété dans ses causes et pour ses résultats.

Il faut mettre en relief la très heureuse, la très opportune idée qui inspira à la Société de secours son mode de coopération dans la campagne actuelle, et le sens louable, quasi-révolutionnaire, que lui donna une adhésion officielle. Envoyer aux troupes qui guerroient des dons en nature, diriger vers les malades lointains un riche courant de charité, c'est bien. Dresser à côté des ambulances et des hôpitaux d'autres hôpitaux, où s'offrira l'initiative de médecins et d'infirmières volontaires, c'est encore bien. Mais il n'y a là que des utilités contingentes. Aux appels d'argent pour une si bonne cause, il y aura toujours des réponses favorables; d'autre part, le service de santé est à même — Dieu merci — d'hospitaliser et soigner, par ses propres moyens, les blessés et malades d'un corps expéditionnaire de 6.000 hommes, comme il est logique, comme il est raisonnable qu'il fasse. Mais ce qu'il n'a pas, ce qui est introuvable dans ses cadres et dans ses réserves, c'est la Femme, dont la présence près du malade et dans une organisation hospitalière est un besoin.

Pour surveiller la préparation et la répartition des aliments, premiers agents de la thérapeutique; pour assurer la propreté des locaux et des malades, véritable procédé de désinfection courante; pour exercer une surveillance persévérante et perspicace, guide précieux des médecins; pour répandre dans les salles ou sous les tentes je ne sais quels rayons de gaieté, tonique des courages amollis; pour cette besogne d'une importance strictement médicale, la Femme manque dans nos hôpitaux militaires. La section de la Croix-Rouge est venue combler cette lacune au corps expéditionnaire de Casablanca. Ses infirmières ont offert, en outre, l'aide d'une intelligence éclairée par des études précises, d'une compétence acquise dans de longs stages hospitaliers. Elles mettent un soin pareil à veiller aux cuisines, à diriger la buanderie et à recueillir une observation médicale. Surtout elles sont modestes et disciplinées [1].

Cette militarisation de l'infirmière, dont l'expérience se développe à Casablanca sous un jour très heureux, me paraît capable d'exercer aussi une influence profonde sur le sort des sociétés de secours. Jusqu'à ces toutes dernières années, une véritable suspicion a tenu les infirmières des sociétés d'assistance presque à l'écart des prévisions du service de santé. L'effort qui fut poursuivi par la création des dispensaires-écoles, des hôpitaux d'instruction, donne ses premiers fruits. Les Sociétés de secours sont aujourd'hui capables de fournir des infirmières instruites, courageuses, disciplinées. Telle est la réalité qui s'affirme; elle légitime les plus grandes espérances.

Désormais, en mettant à les employer la même bonne volonté qu'elles mettent à être utiles, le service de santé pourra trouver, pour les infirmières volontaires, des fonctions favorables à leur activité. Dans les campagnes coloniales, aux crises d'épidémie et même et surtout dans le calme chronique de la paix, cette utilisation s'imposera bientôt.

1. D'après des renseignements que je n'ai pu contrôler, des sections d'infirmières de l'Union des Femmes de France et de l'Association des Dames françaises, auraient été affectées aux hôpitaux d'évacuation d'Oran et d'Alger.

A la guerre aussi, dans les grandes guerres, il y a, pour les zèles éduqués qui s'offrent, une part plus large que celle qui leur est actuellement conférée. Sans vouloir développer ici ce sujet, qu'il me soit permis de rééditer une opinion ailleurs exprimée[1]. J'ai la conviction que, dans une guerre européenne, les Sociétés de secours pourraient évoluer dans un cadre beaucoup plus large que celui où le règlement les confine.

On sait qu'elles ne sont admises que dans la zone de l'arrière, pour organiser des hôpitaux auxiliaires ou alimenter les infirmeries de gare. Mais, qu'on veuille bien, par exemple, imaginer un Moukden européen, l'hypothèse d'une grande bataille durant huit jours sur une étendue de 60 kilomètres. Il y aura là d'immenses carrefours de blessés, où le calme se fera pour plusieurs jours, où le service de santé sera harrassé et débordé, où le secours d'une intervention privée serait le bienvenu. Quelle impossibilité à admettre que des trains, des convois d'automobiles, venus d'au delà des armées, par les voies détournées, conduits par les volontaires du sport, pourvus des volontaires de la Croix-Rouge, puissent arriver sur le terrain même de la lutte, recueillir les blessés et les malades pour alimenter leurs hôpitaux de l'arrière ! Aux besoins de l'armée moderne, il faut adapter toutes les ressources de l'énergie moderne. Je ne donne pas à cette proposition le caractère d'un programme; je veux ouvrir simplement le champ à des hypothèses légitimes. L'éducation de l'infirmière volontaire, qui fut poursuivie ces dernières années, et sa militarisation qui s'ébauche, autorisent toutes les espérances.

En outre, l'effort poursuivi par la Croix-Rouge lui sera directement profitable. Il n'est pas niable que, dans ces dernières années, le flot des adhésions nouvelles aux Sociétés d'assistance se soit notablement tari. Parce que la guerre est apparue plus problématique à notre pacifisme accru, parce que les longues préparations sont réfrigérentes au prosélytisme des masses, parce que des œuvres nouvelles viennent sans cesse solliciter la charité et le temps des altruistes, on put craindre un arrêt dans le développement, dans la vitalité des Sociétés d'assistance. La création des dispensaires-écoles, institution d'une charité immédiate, et la coopération à l'effort national sous la forme exquise de l'assistance hospitalière, sont des agents parfaits de prestige et d'émulation.

La Croix-Rouge bénéficiera de la notoriété de sa besogne utile; son activité présente est un moyen d'énergique propagande.

L'évolution entraîne dans sa marche tout ce qui ne doit pas végéter et périr; les Sociétés d'assistance militaire n'échappent pas à cette loi. Dans une armée nationale faite pour une guerre nationale, toutes les forces du pays doivent coopérer à l'effort commun, tendre au but commun. Les faibles seront ceux-là qui ne sauront pas employer toutes les énergies disponibles.

Considérée sous ce jour, l'apparition de l'infirmière près du soldat malade est un symbole et un progrès.

Mes visites aux formations sanitaires de Casablanca, où passent, dans une activité d'abeilles, les silhouettes blanches des dames ambulancières, ont accru ma foi dans l'utilité de leur zèle, employé comme il convient. J'ai voulu formuler cette opinion sur le vif, dans le brouhaha du camp, sous le frêle abri de la tente, à quelques pas de l'hôpital de guerre où la volontaire française gagne laborieusement son premier chevron.

M. Legrand,
Médecin-major aux hôpitaux d'Alger, détaché au 2e Tirailleurs à Casablanca.

1. M. Legrand. — « L'assistance féminine en temps de guerre ». Librairie Universelle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

1504. — **J. Parisot.** — Pression artérielle et glandes a sécrétion interne (Foie, reins, surrénales, hypophyse). Essai de pathologie expérimentale. 1 vol. gr. in-8° de x-562 pages, avec 11 figures et 4 planches hors texte. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1505. — **E. Fleury.** — Précis d'hydrologie. II : *Eaux minérales*. 1 vol. in-12 de 322 pages, Prix : 4 fr. (*H. Desforges*, éditeur, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE, publiée sous la direction de E. Kirmisson, avec la collaboration de O. Lannelongue, A. Poncet, Dicucé, Phocas; Secrétaire de la rédaction, M. Grisel; paraissant tous les deux mois. — Paris : 15 fr. Départements : 17 fr. Union postale : 18 fr. Le numéro : 2 fr. 75.

Sommaire du n° 6 (Novembre 1907).

Mémoires originaux :

D.-J. Cranwell. Kystes hydatiques de l'humérus (planches XXVI et XXVII).

Frœlich. Traitement orthopédique de certaines formes de la maladie de Little (avec figures dans le texte).

René Le Fort. Le genu recurvatum acquis (*suite et fin*) (avec figures dans le texte).

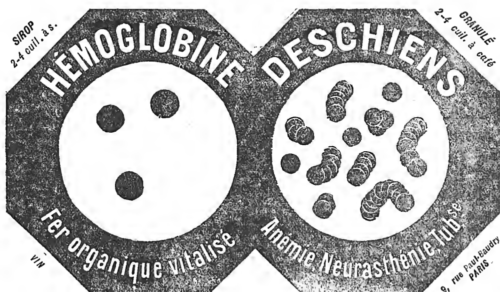
E. Kirmisson. De la valeur des transplantations tendineuses dans les paralysies.

Recueil de faits :

A. Broca. Exostose sous-unguéale du médius droit (avec figures dans le texte).

Jouon. Arrêt de développement du membre inférieur gauche et luxation congénitale de la bouche (avec figures dans le texte).

Analyses.



FACULTÉ DE PARIS

Fermeture de la Faculté de médecine. — Le conseil de l'Université s'est réuni lundi matin à la Sorbonne, à l'occasion des troubles de la Faculté de médecine. Il a pris la délibération suivante :

Considérant que les 8 et 9 Novembre des désordres violents se sont produits dans la Faculté de médecine à l'ouverture des cours de deux professeurs récemment nommés ;

Considérant que si, en toute circonstance, les manifestations bruyantes des étudiants sont répréhensibles comme contraires à la discipline et au bon ordre des études, elles deviennent intolérables quand elles se présentent comme une protestation contre des nominations régulières, dans lesquelles les pouvoirs compétents n'ont eu vue que l'intérêt des études et des étudiants, et quand elles prennent le caractère de violence qui a marqué celles des 8 et 9 Novembre ;

Considérant qu'il est indispensable de couper court à de pareils désordres ;

Est d'avis :

Que la Faculté de médecine soit fermée à dater de ce jour jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire, avec toutes les conséquences de droit ;

Que toutefois les étudiants qui, faute de justifier du grade de docteur au 1er Décembre prochain, seraient appelés sous les drapeaux, soient admis à subir leurs examens avant cette date.

Le ministre de l'Instruction publique a décidé d'adopter cet avis, et, en conséquence, il a pris un arrêté portant fermeture de la Faculté de médecine de l'Université de Paris jusqu'au 31 Décembre prochain.

Vacance de chaire. — La chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Hartmann, agrégé, chargé de cours, a commencé ses leçons cliniques le mardi 5 Novembre à 10 h. 1/2, et les continuera les mardis suivants à la même heure ; le mercredi à 9 h. 1/2, opérations ; le jeudi à 9 h. 1/2, polyclinique, par M. Lavenant, assistant du service ; le vendredi à 9 h. 1/2, leçon de thérapeutique chirurgicale et de technique opératoire par M. Hartmann ; le samedi à 10 h. 1/2, leçon par M. Lecène, agrégé ; le lundi à 9 h. 1/2, opérations.

Hôpital Broca. — M. J. Darier. Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures : *Consultations de dermatologie* à la Salle des consultations.

Les mardis : *Opérations dermatologiques* à la salle Vidal.

A partir du 1er Février 1908 : *Conférences* sur un sujet dermatologique, avec présentations de malades et projections microscopiques.

Le sujet de ces conférences et les dates auxquelles elles auront lieu seront fixés ultérieurement.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. Broca. Les mardis et les jeudis, à la consultation : *Examen et interrogatoire des malades par les élèves*, sous la direction du chef de service.

Les mercredis, à 10 h. 1/2 (à partir du 13 Novembre), à la Salle des Conférences : *Leçons cliniques de chirurgie infantile*.

M. Moizard. Les mercredis et les samedis, à 9 h. 1/2, dans les salles : *Examen des malades nouveaux et conférences cliniques*.

M. Richardière. Les jeudis, à 10 h., salle Blache : *Démonstrations cliniques et examen de malades par les élèves*.

Les mercredis, à 10 h. : *Consultation externe. Examen des malades* (diagnostic et traitement).

M. Variot. Les lundis, à 10 h. 1/2, salle Gillette : *Conférences d'hygiène et de clinique infantile*.

Les jeudis, de 10 h. à midi, à la Consultation externe : *Demonstrations pratiques de clinique infantile*.

F. Terrien. *Ophtalmologie*. Les mardis, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 : *Presentation de malades*. De 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 : *Examen de l'œil en médecine générale*.

Les jeudis et samedis : *Consultations et opérations*.

Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts. — MM. Trousseau, Chevallereau, Kalt et Valude commenceront, le mardi 19 Novembre, à 1 heure, des leçons cliniques qu'ils continueront les mardis suivants à la même heure.

Les leçons seront faites alternativement par les quatre médecins de la clinique. Consultations et opérations à 1 heure.

Hôpital Necker. — Le Conseil municipal de Paris vient d'adopter un projet de délibération approuvant le projet d'agrandissement du laboratoire central de radiographie de l'hôpital Necker.

Hôpitaux de Bordeaux. — Les récompenses suivantes ont été distribuées par l'administration des hospices de Bordeaux.

Internes. — Prix Delor : M. Dubourdieu. Prix de l'Administration : M. P. Carles. Prix Levieux : M. Latronche. Médailles d'argent : MM. Lefèvre, Canagaier, Perrens, Puyhaubert, Cléjat, Aubert, Teulières, Charbonnel, Guérive, Beauvieux. Médailles de bronze : MM. Parcelier, Chauvet, de Raquine.

Internes provisoires. — Médailles d'argent : MM. Dupérier, Parroaty.

Externes. — Médailles d'argent : MM. Jean Ferron, Brun, Molinier, Louis Ferron, Creyx, Antoine, Lamothe, Sourbet, Coigaaud. — Médailles de bronze : MM. Lacoste, Julien, Lalesque, Labeau, Cristol, Montalier, Tardieu, Brau-Tapie, Cazaillet, Piéchaud, Drouyn, Pastureau, Foulcher, Piétri, Boyer de la Girodaye, Bonneau, Tourret, Guilhaud, Baudrimont, Augistrou, Germain.

COLLÈGE DE FRANCE

Les vacances de chaire. — Dans sa séance de dimanche, l'assemblée des professeurs du Collège de France a décidé de proposer au choix du ministre, pour la succession de M. Marcelin Berthelot, dans la chaire de chimie organique : en première ligne, M. Jungfleisch ; en seconde ligne, M. Bouveault.

De plus, l'assemblée a décidé, par 24 voix contre 14, la transformation de la chaire de pathologie générale et comparée, rendue vacante par la mort du professeur Charrin. Il est probable que cette chaire sera transformée en chaire de biologie chimique.

Par contre, la chaire de chimie minérale, rendue vacante par la démission de M. Le Chatelier, sera maintenue.

NOUVELLES

Laboratoire d'évolution des êtres organisés (3, rue d'Ulm). **Certificat d'embryologie générale.** — I. *Enseignement théorique* : M. A. Giard, professeur, traitera : Le mercredi, à 2 heures, De l'influence des parasites sur la morphologie de leurs hôtes. — Le samedi, à 11 heures, De l'étude du développement ontogénique des métazoaires.

M. F. Le Dantec, chargé de cours, traitera : Les lundis et jeudis, à 10 h. 1/2, De la vie et de l'origine des espèces.

M. M. Caullery, professeur adjoint, exposera : Les lun-

dis et mardis, à 5 h. 1/2, l'embryogénie des principaux groupes d'invertébrés.

M. E. RABAUD, maître de conférences, traitera : Le vendredi, à 5 h. 1/2, Des facteurs de la tératogenèse (mécanique embryonnaire).

II. *Enseignement pratique* : Des travaux pratiques préparatoires au certificat auront lieu les lundis, à 1 h. 1/2, sous la direction du professeur, avec le concours de MM. E. RABAUD, maître de conférences, et A. CHAPPELLIER, attaché au laboratoire. Ils porteront sur la spermatogenèse, l'ovogenèse, la fécondation, l'organogenèse et l'étude des formes larvaires dans les principaux groupes d'animaux. Le laboratoire est ouvert toute la semaine aux personnes désirant s'initier à la technique embryologique, entreprendre des recherches originales ou faire une étude plus approfondie de l'embryogénie sur les collections de préparations existant au laboratoire. Les collections générales du laboratoire d'évolution, la collection LEMIRE (Mollusques du globe) et l'herbier F. DEBRAY (Algues d'Europe et d'Algérie) seront également mis à la disposition des travailleurs. Le laboratoire de Zoologie maritime de Wimereux est ouvert pendant toute l'année (y compris les vacances). Les demandes d'admission devront être adressées à M. A. GIARD, directeur, ou à M. PH. FRANÇOIS, chef des travaux.

Stomatologie pratique. — M. NOGUÉ, dentiste des hôpitaux, commencera le lundi matin 11 Novembre, à 8 h. 1/2. son cours annuel de *Stomatologie pratique* et le continuera les lundis et vendredis à la même heure dans sa clinique d'enseignement, 50, rue du faubourg Saint-Antoine.

La méningite cérébro-spinale. — Un cas de méningite cérébro-spinale a été constaté au 97e d'infanterie à Sarrebourg. Plusieurs soldats ayant été au contact du malade ont été isolés. On craint qu'ils ne soient contaminés. Des mesures très énergiques ont été prises pour prévenir la propagation de l'épidémie.

CONCOURS

Médecin adjoint du service des aliénés. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Bourneville, Charpentier, Nageotte, Boulloche, Rénon, Letulle et Lwoff.

M. Rénon a accepté.

Externat. — PATHOLOGIE. — *Séance du 8 Novembre.* — *Symptômes et diagnostic de l'appendicite aiguë.* — Ont obtenu : MM. Roussel, 10; Pineau (Alfred), 13; Okamanz, 10; Maurel (Gérard), 8; Verne, 17; Trémolières, 9; Trifaud, 17; Vinçotte, 10; Schlimann, 10; Thery, 14; Schoofs, 15; Simon, 9; Sécheret, 12; Vayssières, 11; Saxe, 14; Mlle Schmarine. — *Absents* : MM. Térai, Sabatier, Séménoff, Treyve.

Séance du 11 Novembre. — *Symptômes et diagnostic de la fièvre typhoïde.* — Ont obtenu : MM. Sondag, 8; Vaquette, 6; Wiart (Louis), 14; Vivier, 15; Thibierge, 19; Surun, 10; Spetk, 14; Vallerant, 18; Testard, 12; Zielinski, 14; Steibel, 9; Rudelle, 17; Ubago, 10; Welsch, 11; Mlles Trzaskowsky, 14; Temkin, 12. — *Absents* : MM. Tizon, Schwartz, Triquet, Mlle Schmiergeld.

Erratum. — Dans la séance du 4 Novembre, M. Monod (Raoul) a obtenu la note 15 et non la note 5.

Répertoire thérapeutique

L'Autane.

On a donné le d'« autane » à un mélange de formaldéhyde solide et de peroxydes alcalins ou alcalino-terreux. Ce mélange, préconisé comme agent de désinfection, se trouve en Allemagne sous forme d'une poudre blanche, lourde. Il possède la propriété de dégager, au contact de l'eau, de l'aldéhyde formique et de l'oxygène, en même temps que se forment des quantités considérables de vapeur d'eau. On n'a donc pas besoin, pour se servir de ce produit, d'un appareil particulier. Il suffit de verser dans un vase de tôle, d'une capacité suffisante, la poudre d'autane avec un égal volume d'eau, pour voir se former, au bout de quelques minutes, un vif dégagement de vapeurs humides de formaldéhyde.

On détermine de cette façon la désinfection des locaux ; mais l'autane peut encore être utilisé pour la désinfection continue des planchers dans les écoles, les wagons et les édifices publics ; il suffit alors de le répandre en petite quantité sur le plancher où, sous l'influence de l'humidité de l'air, il subit une décomposition spontanée. Grâce encore à cette décomposition, il peut servir à désodoriser les caves, les chambres mortuaires, etc., dans lesquelles règne une odeur de putréfaction et de moisi. (*Journal de pharmacie et de chimie*, 1907, n° 7.)

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Conférences préparatoires aux écoles du Service de santé militaire de Lyon et Maritime de Bordeaux commencées incessamment par un ex-élève de ces écoles. Ecrire . *P. M.*, n° 423.

Deux internes d'accouchement commenceront incessamment préparation pratique au 6e examen (accoucht); manœuvres obstétricales. S'adresser à la salle de garde de la Maternité, 119, Bd de Port-Royal, tous les matins.

MM. Félix Marsan et **Doury**, internes des hôpitaux, commenceront le 15 Novembre leurs *conférences privées d'Internat*. S'inscrire à la salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

M. Trémolières, ancien interne, et **M. Bréchot**, aide d'anatomie, reprendront le 15 Novembre leur *Conférence privée d'Internat*. S'adresser chez M. Bréchot, 7, rue de Lille, de 6 à 7 heures.

Cours pratique pour les maladies de la gorge, nez, oreilles broncho-œsophagoscopie. — Les docteurs LUC et GUISEZ commenceront le jeudi 14 courant à 5 heures du soir à leur *clinique*, 15, rue de Chanaleilles (rue Vaneau), un *cours essentiellement pratique*, qui comprendra vingt leçons et durera cinq semaines. S'inscrire à la clinique par envoie de carte et droits d'inscription (100 francs).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

« Défends ta peau contre ton médecin », pouvait-on lire dernièrement sur les murs de Paris. Ces mots aimables à l'adresse du corps médical ne sont que la manifestation d'un état d'esprit général. Comme le faisait remarquer le professeur Dieulafoy au moment du procès Cormon, « le corps médical tout entier est attaqué partout, dans le public, dans les salons, dans les dîners; cela devient une mode pour grands et petits; on dit : celui-ci a guéri un tel, un autre a succombé; et des livres se font, et les journaux s'en mêlent; on vilipende le corps médical ».

Ce ne sont plus simplement des plaisanteries ou des calomnies qu'on dirige contre les médecins. Les procès contre les médecins étaient jadis exceptionnels; aujourd'hui ils sont, pour ainsi dire, quotidiens.

Fait amusant et qui peint bien quel animal délicieux est l'*homo sapiens*, ce sont très souvent des malades soignés gratuitement qui demandent des dommages-intérêts à leur médecin[1].

Jusqu'ici le bourgeois rapace, qui encombre les

1. Dernièrement, une malade arrive à l'hôpital dans un état d'asphyxie : on lui fait la trachéotomie; une fois revenue à elle, en partant, elle déclare qu'elle est estropiée, qu'elle ne pourra plus parler et qu'elle va demander des dommages-intérêts au chirurgien.

services de chirurgie, se contentait de voler la place des pauvres; enhardi par le succès, il désire aujourd'hui davantage; il veut avoir le droit de dire au chirurgien de l'hôpital : si vous me guérissez, vous serez suffisamment payé par l'honneur d'avoir soigné ma précieuse personne; si l'opération ne réussit pas à ma guise, vous me donnerez des dommages-intérêts.

On conçoit que le médecin commence à s'alarmer de cet état d'âme et à prendre des précautions pour défendre sa bourse contre son client.

Beaucoup de chirurgiens *s'assurent* contre les risques professionnels.

Il existe des compagnies d'assurance où, pour une somme modique, on garantit, jusqu'à concurrence de 20, 30, 40, 50.000 francs ou plus, la responsabilité civile encourue par le médecin assuré, « en raison des accidents professionnels causés à ses clients par suite d'erreurs provenant de son fait ou qui lui seraient imputés dans les prescriptions ou applications thérapeutiques, ou au cours des opérations chirurgicales qui lui seraient confiées ».

Un des grands avantages de ces assurances, c'est qu'en cas de poursuite la Compagnie se substitue à l'assuré et emploie à sa défense toute une organisation et un corps d'avocats habitués à ces sortes d'affaires; le client agressif trouve en face de lui une compagnie puissante et non plus un pauvre praticien isolé et effaré du bruit fait autour d'un accident professionnel.

❧

Cette assurance contre les accidents professionnels qui devient aujourd'hui une nécessité, est le signe d'un changement bien intéressant à étudier qui se fait dans la mentalité française.

La médecine fut longtemps un sacerdoce; de nos jours, le public, par ses exigences de tout ordre, tend à en faire un métier, une industrie; gagnera-t-il vraiment au change?

❧

Dans le procès Cormon, auquel nous faisions allusion tout à l'heure, le professeur Dieulafoy avait prononcé le mot de la sagesse véritable : un médecin ne relève que de sa conscience. Le président du tribunal a ajouté : et du Code pénal...

Ce mot n'était pas simplement un mot spirituel, il résumait toute une tendance, la tendance qui veut que dans un Etat tout soit codifié, réglementé, unifié, et qui voit avec dépit la science et la médecine échapper au contrôle gouvernemental[1]. Soumettre la médecine au Code pénal, c'est la codifier; on ne pourra condamner un médecin pour une faute de thérapeutique que le jour où la thérapeutique sera soumise à des lois fixes; ce serait la négation de tout progrès, la mort de l'art médical.

P. DESFOSSES.

1. Rappelons, à ce propos, la furieuse campagne menée par un certain groupe politique pour imposer aux médecins et aux chirurgiens des hôpitaux des contrôleurs officiels non médecins.

A travers le Monde

INDO-CHINE

Notre confrère Rouffiandis publie, dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, les résultats de la vaccination au Laos de 1895 à 1906. Le nombre des vaccinations pratiquées pendant cette période s'est élevé à 196.830, avec 49 pour 100 de succès; la population du Laos est d'environ 500.000 âmes.

En 1895, la mortalité par variole était d'environ 10.000 décès par an; en 1905, elle n'a été que de 2.500.

Le service médical ne comprend que cinq médecins pour un pays dont la superficie est presque la moitié de la superficie de la France. Pour obvier à cette pénurie de personnel, en 1901, le Résident supérieur créa, par un arrêté du 5 Avril, un corps de vaccinateurs indigènes, à raison d'un par province. Ces praticiens, placés sous les ordres directs de l'Administrateur et recrutés par lui, devaient assurer le service vaccinal, sans aucun contrôle médical. Certains d'entre eux s'acquittèrent consciencieusement de leur tâche, mais la plupart se contentaient de toucher leur solde et de disparaître de temps en temps dans la brousse pour faire croire qu'ils étaient en tournée, puis remettaient à l'Administrateur un rapport fantaisiste. Les vaccinateurs laotiens, comme tous les Indo-Chinois pourvus d'un emploi officiel quelconque, se sont livrés parfois à des exactions et à des concussions, se faisant payer leurs vaccinations ou offrir des cadeaux. En présence des résultats plutôt négatifs obtenus par l'emploi des vaccinateurs indigènes, leur suppression fut décidée à compter du 1er Janvier 1905.

LIVRES NOUVEAUX

P. Poirier, A. Charpy et Cuneo. — *Abrégé d'Anatomie*. Trois volumes grand in-8° formant ensemble 1.600 pages, illustrés de 1.000 figures en noir et en couleurs, richement reliés, toile anglaise, tête dorée, 50 francs; reliure spéciale, dos maroquin, 55 francs. Paris, 1907. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Au temps lointain, hélas! où, jeune étudiant, je fus appelé à apprendre l'anatomie, je me souviens d'avoir éprouvé un sentiment de terreur devant l'énormité des *Traités d'anatomie*; il me semblait que s'assimiler des volumes pareils était une tâche au-dessus des forces humaines.

A cette époque cependant nous ne connaissions que le *Cruveilhier* et le *Sappey* et nous n'avions pas de livre aussi colossal que le *Traité d'anatomie humaine* de Poirier.

Je ne voudrais pas médire du Traité d'anatomie de Poirier; fruit d'un labeur considérable, ce livre avait pour but d'exposer dans ses diverses branches l'état

actuel de la science anatomique si profondément modifiée par les découvertes de ces dernières années. Ce programme encyclopédique imposait nécessairement à l'ouvrage des dimensions considérables. Mais il est évident que l'étudiant et le praticien ordinaire n'ont pas besoin d'approfondir les questions anatomiques au même degré que l'aide d'anatomie qui prépare le prosectorat ou que le professeur qui a charge d'un enseignement ; ils n'ont pas besoin d'une bibliographie étendue. Pour le gros des lecteurs, le Traité d'anatomie humaine et les ouvrages de volume semblable étaient trop complets et en même temps d'un prix trop élevé ; ce qu'il fallait à ces lecteurs, c'était un ouvrage, commode, abondamment illustré, un ouvrage qui unît la concision à la clarté ; où ils pussent trouver les notions anatomiques indispensables dégagées des détails superflus, dégagées des hypothèses théorico-philosophiques. Ce livre, ils le trouveront dans l'*Abrégé d'anatomie* que publie aujourd'hui la maison Masson, livre parfait à tous les égards, d'un prix abordable, d'un aspect des plus séduisants et renfermant tout ce qu'il importe au médecin de savoir d'anatomie.

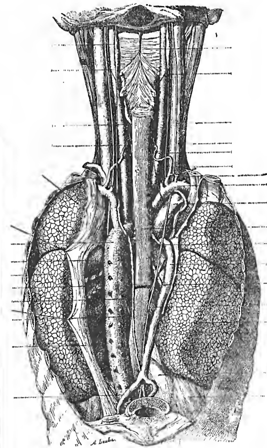
SPÉCIMEN DES FIGURES

L'*Abrégé d anatomie* formera trois volumes qui ne seront point vendus séparément.

Deux volumes sont en vente à la date de ce jour, le tome III paraîtra en Mai 1908.

Détail des volumes. — TOME I : *Embryologie. Ostéologie, Arthrologie. Myologie.* Un volume grand in-8° de 560 pages avec 402 figures en noir et en couleurs.

TOME II. — *Cœur. Artères. Veines lymphatiques. Centres nerveux. Nerfs craniens. Nerfs rachidiens.* Un volume grand in-8° de 500 pages avec 248 figures en noir et en couleurs. Ces deux volumes pris ensemble reliés toile anglaise, 35 francs, reliure spéciale, dos maroquin, 38 francs.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Pour paraître en 1908. — TOME III : *Tube digestif et annexes. Organes respiratoires. Appareil urinaire. Organes génitaux de l'homme et de la femme. Organes des sens.* Un volume grand in-8° d'environ 650 pages et 300 figures.

Ce volume sera mis en vente au prix de 15 francs relié toile et de 17 francs relié maroquin.

A dater de la publication du tome III, les tomes I et II ne seront plus vendus séparément.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1506. — **P. G. Unna.** — THÉRAPEUTIQUE DES MALADIES DE LA PEAU, traduit d'après la deuxième édition allemande par A. DOYON et P. SPILLMANN. 1 vol. gr. in-8° de 367 pages. Prix : 8 fr. (*Félix Alcan*, éditeur).

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE, J.-M. CHARCOT, GILLES DE LA TOURETTE, PAUL RICHER, ALBERT LONDE, fondateurs. Recueil de travaux originaux consacré à l'Iconographie médicale et artistique. — Direction : PAUL RICHER. — Rédaction : HENRY MEIGE. Paraissant tous les deux mois. — Paris : 30 fr. Départements : 32 fr. Union postale : 33 fr. Le numéro : 6 fr.

SOMMAIRE du n° 4.

Raymond et Lejonne. Syringomyélie avec phénomènes bulbaires et troubles trophiques intenses (4 planches et 2 figures).

R. Weber. De quelques altérations du tissu cérébral dues à la présence de tumeurs (11 figures et 2 planches).

Klippel et Paul Bouchet. Hémimélie avec atrophie numérique des tissus (3 planches et 11 figures).

Bertolotti et Boldi Trotti. Le radiodiagnostic dans un cas de dilatation paralytique de l'œsophage (2 planches).

Wladyczko. Troubles mentaux pendant le siège de Port-Arthur.

Auguste Marie. Folies pellagreuses des Arabes (1 planche).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Les états dépressifs et l'Ibogaïne

Il existe physiologiquement pour chacun de nos appareils, aussi bien que pour chacune des fonctions correspondantes, une certaine tonalité moyenne, un certain équilibre, inséparables de l'intégrité organique et fonctionnelle. Quand cet équilibre se rompt, quand cette sorte de potentiel vital subit une chute appréciable ou durable, on dit qu'il y a dépression : dépression musculaire, dépression nerveuse, dépression cardiaque, etc.

Le prototype des états dépressifs est incontestablement la neurasthénie, dans laquelle tous les organes sont plus ou moins touchés par le processus morbide ; mais on ne saurait traiter en quantités négligeables la dépression générale qui succède à toutes les maladies aiguës et en accompagne la convalescence, les dépressions plus localisées, les asthénies, comme on a coutume de les nommer, qui intéressent l'appareil circulatoire, et le cœur en particulier, à la suite de la grippe et de la fièvre typhoïde; les psychasthénies, suites de surmenage cérébral, etc.

Contre ces états si communément observés et en dehors des règles de l'hygiène et des régimes alimentaires, nous possédons tout un arsenal de médicaments dits toniques, qui vient de s'enrichir récemment d'un nouveau produit, sur lequel on fait les plus légitimes espérances. Il s'agit de l'ibogaïne, extraite de l'iboga du Congo, plante dont un empirisme heureux avait depuis longtemps révélé aux habitants de ces régions tropicales, les vertus stimulantes et anti-déperditrices. L'ibogaïne, étudiée plus particulièrement par E. Landrin et le Dr A. Landrin s'est montrée, aussi bien dans les expériences de laboratoire entreprises de concert avec le Prof. Pouchet que dans les essais cliniques, comme un tonique musculaire et nerveux, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

Le mode d'administration le plus commode et le plus agréable est sans contredit la dragée Nyrdahl, dosée à 0,005 milligr. de chlorhydrate d'ibogaïne. Dose : 2 à 6 par jour au moment des repas.

CHAIX & Cie. 10. Rue de l'Orne. PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

(*Candidats militaires.*)

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Novembre 1907, à 1 heure. — M. Vernier : Essais de traitement des tuberculoses locales par l'éther sulfurique; MM. Roger, Segond, Marcel Labbé, Pierre Duval. — M. Brix : Contribution à l'étude du traitement des rétrodéviations utérines par la laparotomie; MM. Segond, Roger, Marcel Labbé, Pierre Duval.

Jeudi 21 Novembre 1907, à 1 heure. — M. Weill : Un nouveau traitement de la syphilis par un agent non mercuriel; MM. Alb. Robin, Gilbert Ballet, Carnot, Claude. — M. Caverie : Essai sur le vanillisme professionnel; MM. Gilbert Ballet, Robin, Carnot, Claude.

(*Candidats militaires.*)

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 21 Novembre 1907. — 4e, Salle Thauret : MM. Pouchet, Chantemesse, Balthazard. M. Gilbert, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 22 Novembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Necker : MM. Segond, Lecène, Ombrédanne. M. Proust, suppléant.

Samedi 23 Novembre 1907. — 5e (Deuxième partie), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. André Broca, suppléant.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Prix de la Faculté pour l'année 1906-1907 ; *Prix de la Faculté*. — Première année : médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Papin; première mention honorable, M. Perruchot; deuxième mention honorable *ex æquo*, MM. Montpellier, Dantin. — Deuxième année : médaille d'argent et 100 francs de livres, M. Neven. — Troisième année : médaille d'argent et 185 francs de livres, M. Creyx; mentions honorables, MM. Jean et Brau-Tapie. — Quatrième année : médaille d'argent et 185 francs de livres, M. Ployé; mention très honorable, M. Mauran; mentions honorables, MM. Pélissier, Chabé, Cristol.

Prix de la Ville de Bordeaux. — Chirurgie : 150 francs (médaille de vermeil et livres), M. Puyhaubert; mentions honorables, MM. Desqueyroux, Ployé, Botreau-Roussel. — Médecine : 150 francs (médaille de vermeil et livres), M. Perrens; mention très honorable, M. Brun; mention honorable, M. Ployé.

Prix Godard. — 2.000 francs, M. Aubaret; encouragement de 250 francs, M. Rocher.

Prix des thèses de l'année. — 1er prix : médaille d'or et 400 francs espèces, M. Laurès. — 2e prix : médaille d'argent et 120 francs espèces, MM. Benoit-Gonin, Carles, Rousseau. — 3e prix : médaille de bronze, MM. Artigues, Barrère, Fonquernie, Gravellat, Le Dentu, Lefèvre, Moreau, Ringenbach.

Prix de médecine coloniale et d'études exotiques. — Médaille d'or offerte par la Faculté, M. Paramananda-Mariadassou; médaille d'or offerte par l'Institut colonial, M. J.-J. Matignon.

Adjuvat. — Sont nommés : MM. Piéchaud, Lepage et Puyhaubert, titulaires; MM. Lautier et Lapeyronie, aides d'anatomie adjoints.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Louis Rénon commencera, le lundi 25 Novembre, à 10 heures du matin, à l'amphithéâtre des cours de l'hôpital, une série de *sept* conférences sur le *traitement pratique de la tuberculose pulmonaire*, et les continuera les lundis suivants à la même heure, dans l'ordre suivant : I. Les nouveaux traitements de la tuberculose et la phtisiothérapie pratique. — II. La psychothérapie, l'hygiène individuelle et prophylactique. — III. La diététique. — IV. La médication générale et symptomatique. — V. L'aérothérapie et les cures hydrominérales. — VI. La tuberculose et les états physiologiques. — VII. Le traitement des tuberculoses associées.

Hôpital Beaujon. — M. Gasne commencera le samedi 16 Novembre, à 11 heures, à la salle de la consultation, un cours de Clinique et de Thérapeutique des maladies du système nerveux, avec présentation de malades, et le continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpital des Enfants Malades. — M. Comby. Les mardis, à 9 heures, consultation externe, *conférences de clinique et de thérapeutique infantiles*. Les mercredis, à 9 heures, salle de Chaumont, examen des malades nouveaux. Les jeudis, à 9 heures, salle de Chaumont, examen des malades venus du dehors, conférences de clinique infantile.

Maison municipale de santé. — Le Conseil municipal, conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Heppenheimer, au nom de la Ve Commission, a émis un avis favorable à la création d'un service spécial pour enfants à la Maison municipale de santé.

Hôpital Tenon. — M. Boissard commencera le jeudi 9 Janvier 1908, à 10 h. 1/2, une série de 10 leçons (qu'il continuera les jeudis suivants) sur : Délivrance abortive, Avortement criminel, Délivrance à terme, Accidents et complications, Traitement.

M. Lamy : Tous les vendredis, à 10 h. 1/2, à partir du 1er Décembre, consultation clinique sur les Maladies du cœur et des vaisseaux.

Programme ; Séméiologie des affections cardiaques ; Etude de différents types d'asystolie ; Etude de la pression artérielle à l'état normal et dans les maladies ; Sphygmomanométrie clinique. — Traitement des maladies du cœur et des vaisseaux ; médicaments cardio-vasculaires. — Présentation et examen des malades ; applications pratiques de la méthode graphique.

M. Brouardel : Les mardis et samedis, à 10 heures du matin, conférences de Clinique élémentaire avec examen de malades, à la salle de consultation.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Béclère, Radiologie médicale. En dehors de deux cours de vacances annuels qui sont annoncés par affiches spéciales, l'enseignement clinique de la radiologie médicale est donné journellement comme il suit :

Tous les jours, dimanches exceptés, à 9 heures du matin, examen clinique des malades justiciables de la radiothérapie ou de la radiumthérapie (dermatoses, tuberculides, néoplasmes, adénopathies, leucémies, etc.).

Tous les jours, dimanches exceptés, à 9 heures du matin, traitement de ces malades avec l'aide des assistants libres du laboratoire, MM. Belot, Haret et Jaugeas.

Vendredi matin, à 10 heures, examen radioscopique des malades du service.

Samedi matin, à 10 heures, examen radioscopique des malades externes (exploration des poumons, des plèvres, des ganglions bronchiques, du cœur, de l'aorte, de l'œsophage, de l'estomac, etc.).

M. Lenoir. Enseignement élémentaire destiné aux étudiants de première année, salle Axenfeld.

Du 4 Novembre au 24 Décembre, tous les matins, à 9 heures, conférence d'une demi-heure par le chef de service ou l'un de ses assistants sur les premières notions de médecine (interrogatoire et examen des malades, séméiologie, éléments d'urologie et d'anatomie pathologique).

Après la conférence, visite dans les salles et clinique élémentaire au lit des malades.

M. Triboulet. A partir du 15 Novembre, le samedi matin, à 10 h. 15, leçon théorique, au laboratoire Marjolin, sur la Nutrition générale et la Tuberculose.

Hôpital de la Pitié. — M. Robineau fera, à partir du 25 Novembre, à la consultation de chirurgie, des leçons de petite chirurgie pratique, les mardis et samedis à 10 h. 1/2.

Tous les jours à 10 heures, examen de malades. Prière de s'inscrire à la consultation. Maximum : 10 élèves. Prix d'inscription : 50 francs.

COLLÈGE DE FRANCE

Vacance de chaire. — Une erreur s'est glissée dans notre insertion relative à la transformation de la chaire de pathologie générale.

Nous avons annoncé, en effet, qu'il était probable qu'elle serait transformée en chaire de *biologie chimique*, alors que l'Assemblée des professeurs a voté la transformation en chaire de *biologie générale*.

NOUVELLES

Les médecins chefs des hôpitaux militaires. — Il a été rendu compte au ministre de la Guerre que dans certains hôpitaux militaires, les médecins chefs se confinent dans leurs attributions administratives, à l'exclusion de tout exercice professionnel chirurgical ou médical, et se contentent de diriger l'ensemble des services sans y prendre part.

Une circulaire ministérielle invite les directeurs du service de santé à veiller personnellement à ce que les médecins chefs d'hôpitaux de leur corps d'armée, tout en accordant à la direction administrative l'importance qu'elle mérite, soient aussi, en réalité, des médecins traitants, le directeur du service de santé du corps d'armée demeurant en toutes circonstances, et toutes les fois qu'il est fait appel à son expérience, le médecin consultant.

Nomination. — M. Méry, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine, est nommé médecin du collège Chaptal.

Congrès pour la répression des fraudes alimentaires. — La Croix-Blanche de Genève vient de décider la réunion d'un Congrès international pour la répression des fraudes alimentaires et pharmaceutiques, qui se tiendra le 6 Septembre 1908 à Genève.

L'ordre du jour du Congrès est : « Définir les aliments purs. »

Des Comités sont déjà en formation en Suisse et à l'étranger pour préparer ce Congrès.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Causse, à Lyon, et Hache, à Reims.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — 3e Épreuve orale. — *Séance du 12 Novembre.* — Ont obtenu : MM Desmarets, 19; Heitz-Boyer, 16 1/2; Sauvé, 17 1/2; Bréchot, 16; Muret, 18.

Épreuve écrite. — *Séance du 14 Novembre.* — *Anatomie pathologique des tumeurs de l'ovaire.*

Lecture des copies. — *Séance du 14 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Descomps, 29; Sauvé, 29; Desmarets, 27; Muret, 26 1/2.

Médaille d'or (chirurgie et accouchement). — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (chirurgie et accouchement) sera ouvert le jeudi 12 Mars 1908, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 2 au 11 Janvier 1908 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le samedi 11 Janvier 1908, à trois heures, dernier délai.

Externat. — Anatomie — *Séance du 12 Novembre.* — *Configuration extérieure et rapports de la vessie chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Branchu; Desprez, 12; Auclair; Braye, 10; Didier, 11; Camino, 10; Brebier, 14; Bernard (Ulric), 14; Blutel, 16; Barthélemy, 17; Amyot, 9; Allo, 6; Balland, 9; Baruteau; Bardet (Georges), 14; Mlle Blanchier, 18. — *Absents* : MM. Bonnedame, Allamagny, Simonnet, Alpband, Barbaux, Beix, Bourlon.

Séance du 14 Novembre. — *Anatomie du muscle sterno-cléido-mastoïdien.* — Ont obtenu : MM. Dedet, 15; Ducastaing, 16; Desaux, 17; Coppin, 16; Edelmann, 7; Apard, 16; Bronsktey; David, 9; Chevalérias, 7; Delmas (Antoine), 4; Devimeux, 13; Daniel, 12; Castang, 14. — *Absents* : MM. Feuillet (Raoul), Détis, Chevrier; Mlles Feighine, Dobkevitch.

Pathologie. — *Séance du 13 Novembre.* — *Fracture des côtes.* — Ont obtenu : MM. Siguret, 9; Thomas, 8; Weber, 14; Sikorav, 8; Thiers, 18; Vidoau, 9; Vérut, 15; Silva, 12; Thierry (Henri); Sillet, 17; Verdier, 12; Weisgerber, 12; Thibault, 10; Wagon, 12; Mlles Weil, 9; Tschoumakov, 14. — *Absents* : MM. Théroude, Vallée, Teulière.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande à acheter *établissement de physiothérapie.* Ecrire : *P. M.*, n° 426.

MM. Tixier, préparateur à la Faculté, et **Barbier**, aide d'anatomie, reprendront prochainement leur *conférence privée d'internat.* S'adres. à M. Tixier, 10, rue Edmond-Valentin.

Deux internes d'accouchement commenceront incessamment préparation pratique au 5e examen (accouch'); manœuvres obstétricales. S'adresser à la salle de garde de la Maternité, 119, Bd de Port-Royal, tous les matins.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser Dr Banzet, 19, r. de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE — GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS — DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL — ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL — PESSAIRES CHAUMEL — MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE — CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS — BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES) — DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

à la glycérine solidifiée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

PROPHYLAXIE DES MALADIES VÉNÉRIENNES DANS L'ARMÉE

La prophylaxie des maladies vénériennes dans l'armée semble entrer dans une phase nouvelle. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs la circulaire que vient de rédiger M. Henry Chéron, l'actif sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre. Il est inutile de faire ressortir la haute portée sociale de ce document, et nous espérons apprendre bientôt, par les statistiques que publiera le ministère, la marche décroissante des infections vénériennes des soldats.

* *

Direction du service de santé ; bureau du matériel, de la comptabilité et des Invalides, n° 54.

Instruction relative à la prophylaxie des maladies vénériennes. — (E. M., vol. 83, p. 253).

(*B. O*, p. 1432.)

Les recherches poursuivies en France par Metchnikoff et Roux sur la syphilis, en Allemagne par Neisser sur la blennorragie, ont démontré que ces deux infections pouvaient être, pendant les premières heures qui suivent la con-

tamination, prévenues, dans un grand nombre de cas, par des soins d'une application extrêmement aisée.

Ces constatations ont une portée pratique considérable. Elles fournissent de nouvelles armes pour lutter contre le péril vénérien. Il est indispensable de prendre à cet égard, dans l'armée, toutes les mesures prophylactiques nécessaires.

En pareille matière, il faut écarter nettement tous les préjugés. Il importe à la santé publique, à la préservation de l'espèce, à la paix même des familles, qu'aucune précaution ne soit négligée pour enrayer les contaminations vénériennes.

Au surplus, la moralité des individus n'a jamais rien gagné à l'ignorance ou à la dissimulation. C'est accomplir un devoir social que d'instruire les jeunes soldats de certains dangers qui les menacent et de leur fournir les moyens d'en éviter autant que possible les conséquences, quand ils y sont exposés.

A cet effet, j'ai décidé de compléter par les dispositions ci-après les mesures prescrites par les règlements et les circulaires ministérielles actuellement en vigueur.

Chaque année, aussitôt après l'incorporation, les médecins des corps feront aux sous-officiers et hommes de troupe des conférences sur les maladies vénériennes, leurs conditions de développement, leurs dangers pour l'individu comme pour l'espèce, leur traitement même et surtout leur prophylaxie.

Ils saisiront toutes les occasions pour commenter et développer les données de ces conférences, sous forme de causeries familières et de conseils individuels, en se mettant à la portée de chacun. Ils n'hésiteront pas à entrer dans certains détails précis de prophylaxie pratique, tirés des plus récentes acquisitions de la science.

C'est ainsi qu'ils feront connaître qu'on peut éviter la blennorragie si l'on procède avec soin au lavage des muqueuses qui ont subi le contact suspect, et à leur désinfection à l'aide d'une solution de permanganate de potasse.

De même, ils indiqueront qu'il est possible d'empêcher le développement d'un chancre syphilitique au moyen d'onctions faites avec une pommade au calomel, sur les points de revêtement cutané ou muqueux qui ont été exposés à la contamination. Ils feront observer, tout particulièrement, que les précautions qui précèdent ont d'autant plus de chance d'être efficaces qu'elles sont prises plus promptement après le rapport infectant.

En vue de faciliter la mise en pratique des conseils qu'ils auront ainsi donnés, il sera réservé dans les infirmeries régimentaires un local spécial où seront disposés les médicaments antiseptiques, ainsi que les ustensiles nécessaires. Les hommes qui se seront exposés à la contagion pourront s'y rendre dès leur rentrée à la caserne. Ce service spécial sera placé sous la surveillance de l'infirmier de garde, qui recevra des instructions à cet effet.

On mettra à la disposition des intéressés :

1° Une pommade composée de dix parties de calomel et de vingt parties de lanoline molle;

2° Une solution de permanganate de potasse à 1 pour 5000.

Pour augmenter l'efficacité de cette solution, il y aura avantage à ne l'employer que tiède.

Le dispositif suivant, qui est des plus simples, peut être recommandé à titre d'indication.

Sur une étagère ou sur un support quelconque, situé à 1m,25 du sol, on place un flacon ordinaire d'une contenance de plusieurs litres, et destiné à recevoir la solution de permanganate de potasse. Son orifice est obturé à l'aide d'un bouchon de caoutchouc à deux pertuis, qui livrent passage à des tubes de verre.

Le premier de ces tubes, qui sert à l'introduction de l'air, pénètre de quelques centimètres seulement dans le goulot; il est fermé extérieurement par un flocon de ouate non comprimé.

L'autre tube descend jusqu'à 1 centimètre au fond du récipient et se recourbe en crosse à sa partie supérieure au-dessus du bouchon. A cette extrémité est adapté un tube de caoutchouc de 1m,50 de longueur. Le tube de verre et le tube de caoutchouc qui lui fait suite forment siphon. On peut arrêter à volonté l'écoulement de la solution antiseptique en comprimant le tube de caoutchouc au moyen d'une pince en bois et à ressort.

Pour pratiquer le lavage urétral, on se servira d'une canule faite d'un tube de verre de 10 centimètres de long et terminé par une extrémité légèrement conique.

Chaque canule, après avoir été utilisée, devra être immédiatement stérilisée dans l'eau bouillante par l'infirmier de service et conservée dans une solution de sublimé à 1 pour 1000. Il conviendra d'appeler tout spécialement l'attention des infirmiers sur l'importance de cette prescription.

La pommade au calomel conservée dans un récipient de faïence, sera délivrée par petites boîtes en bois d'une contenance de 5 grammes.

Il sera recommandé aux intéressés de procéder d'abord aux lavages avec la solution de permanganate de potasse, puis à l'onction avec la pommade au calomel, suivant les prescriptions de détail qui seront données par les médecins du corps.

Chaque année, les commandants de corps d'armée adresseront au ministre un rapport sur l'exécution des instructions qui précèdent. Ce rapport donnera notamment la statistique comparative des cas de syphilis et de blennorragie pendant l'année envisagée et pendant les dix années précédentes.

Il signalera, en outre, les cas constatés chez des

militaires ayant été soumis aux mesures prophylactiques prévues par la présente circulaire.

Pour le ministre,
Le sous-secrétaire d'État,
HENRY CHÉRON.

A travers le Monde

COCHINCHINE

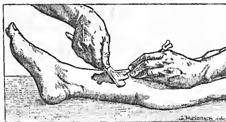
L'empoisonnement par le faux anis étoilé, fausse badiane, badiane du Japon (*Illicium religiosum*), est assez peu connu. Notre confrère Montel, de Saïgon, attire l'attention sur les méfaits de cette graine. La substitution de la fausse badiane à la vraie est fréquente en Extrême-Orient, les épiceries indigènes vendant également les deux badianes si semblables entre elles. L'intoxication par la fausse badiane est caractérisée au point de vue clinique par des crises épileptiformes répétées, dans l'intervalle desquelles le malade est plongé dans un état semi-comateux. Le poison paraît avoir une action particulièrement funeste sur le rein. Il est bon de prémunir contre ce danger ceux des Européens qui, dans ces régions, ont l'habitude d'absorber des infusions d'anis. (*Annales d hygiène et de médecine coloniales*, 1907, n° 3.)

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier et P. Desfosses. — *Petite Chirurgie pratique.* Deuxième édition, revisée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de 568 pages, avec 353 figures dans le texte. Relié toile souple, prix : 10 fr. Paris, 1908. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Dès son apparition, la *Petite chirurgie pratique* de MM. Tuffier et Desfosses avait reçu dans le monde des étudiants et des débutants l'accueil le plus favorable ; ce livre n'avait pas tardé à devenir classique.

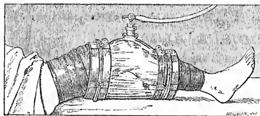
La publication d'une nouvelle édition a été pour les auteurs l'occasion de reviser un certain nombre de chapitres et de combler les quelques lacunes qui avaient été signalées. Les remaniements portent sur plus du cinquième du livre. Les additions comprennent entre autres : *le rôle de l'infirmière, le pansement des brûlures, les greffes dermo-épidermiques,*



SPÉCIMEN DES FIGURES.
Transport et étalement des greffes.

l'anesthésie par la stovaïne, la méthode de Bier, la gymnastique de la respiration et du maintien, etc...

Les médecins de campagne sont dans la nécessité de s'occuper de la bouche et des dents de leurs malades ; ils ne doivent pas se borner aux extractions dentaires, ils peuvent et doivent connaître les points principaux de la petite chirurgie dentaire. Ces connaissances en art dentaire si utiles et qui peuvent



SPÉCIMEN DES FIGURES.
Ventouse de Bier pour l'hyperémie du genou.

être la source d'avantages de tout ordre, les praticiens les trouveront dans la partie du livre écrite par M. **Neveu** sur les *extractions dentaires* et l'*hygiène de la bouche et des dents.*

Ce chapitre si substantiel écrit d une façon si précise, est admirablement illustré par des figures très claires, reproductions schématiques et scrupuleuses de photographies instantanées. A côté de chaque figure montrant l'acte de l'extraction dentaire, sont reproduits le davier, la dent et la façon dont le



SPÉCIMEN DES FIGURES.
Extraction d'une incisive inférieure.

davier doit opérer la prise. Impossible, si on lit les pages écrites par M. Neveu de ne pas réussir les extractions dentaires, cet écueil des praticiens débutants.

Sous sa forme nouvelle, l'ouvrage ne comporte pas moins de 353 figures qui contribueront certainement à augmenter le succès auquel le livre est appelé.

G. VITOUX.

BIBLIOGRAPHIE

1507. — **A. Mairet.** — LA JALOUSIE ; étude psycho-physiologique, clinique et médico-légale. 1 vol. in-8° de 195 pages. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris ; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 27 Novembre 1907, à 1 heure. — M. Savoure : L'organisation moderne des premiers secours en cas d'accident ou de malaise subit; MM. Pouchet, Landouzy, Richaud, Marcel Labbé. — M. François : Etude clinique et thérapeutique des vomissements du nourrisson (action curative du citrate de soude); MM. Pouchet, Landouzy, Richaud, Marcel Labbé. — M. Vincent : Contribution à l'étude de la cure thermale. Du rôle de quelques adjuvants; MM. Landouzy, Pouchet, Richaud, Marcel Labbé. — M. Thibault : Tabes à début par ophtalmoplégie (facies d'Hutchinson); MM. Brissaud, Dejerine, Reclus, Lecène. — M. Chaudron : Les faux gastropathes; MM. Dejerine, Brissaud, Reclus, Lecène. — M. Bietrix : Exérèse ganglionnaire dans le traitement opératoire du cancer de la vulve; MM. Reclus, Brissaud, Dejerine, Lecène. — M. Vermorel : De l'origine thyroïdienne de certaines tachycardies ou palpitations dites nerveuses de la puberté et de la ménopause; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Sicard. — M. Thouvenot : Etude sur le chancre des gencives; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Sicard. — M. Dayga : Des syphilides lupiformes du nez; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Sicard. — M. Cremer : Contribution à l'étude du traitement de la blennorragie; MM. Roger, Gaucher, Macaigne, Sicard. — M. Colibert : Contribution à l'étude des pleurésies cloisonnées; MM. Roger, Gaucher, Macaigne, Sicard.

Jeudi 28 Novembre 1907, à 1 heure. — M. Musnagir : Du pouls lent permanent (syndrome de Stokes-Adams). Etude clinique et pathogénique; MM. Debove, Hutinel, Gilbert, Castaigne. — M. Leblond : De la thrombose cardiaque de la diphtérie; MM. Hutinel, Debove, Gilbert, Castaigne. — M. Dida : L'ozone en thérapeutique. La peroxine. L'hypodermozone; MM. Gilbert, Debove, Hutinel, Castaigne. — M. Elil : De l'épilepsie alcoolique; MM. Raymond, Gilbert Ballet, Claude, Balthazard. — M. Louvrier : De la paralysie générale juvénile; MM. Raymond, Gilbert Ballet, Claude, Balthazard. — M. Picard; MM. Raymond, Gilbert Ballet, Claude, Balthazard. — M. Berthaud : La médecine populaire dans la littérature romane; MM. Gilbert Ballet, Raymond, Claude, Balthazard. — M. Perol : La céphalée dans les tumeurs de l'encéphale; MM. Gilbert Ballet, Raymond, Claude, Balthazard. — M. Schlissinger : Contribution à l'étude du traitement des phlébites du membre inférieur; MM. Pozzi, Bar, Marion, Jeannin. — M. Vaillant : Contribution à l'étude du traitement de la syphilis du nouveau-né; MM. Bar, Pozzi, Marion, Jeannin. — M. Dupic : Antoine Dubois; MM. Bar, Pozzi, Marion, Jeannin. — M. Desljons : De l'ophtalmie sympathique atténuée; MM. De Lapersonne, Quénu, Auvray, Lenormant. — M. Zimmer : Méfaits antiseptiques; MM. Quénu, De Lapersonne, Auvray, Lenormant. — M. Meslier : Contribution à l'étude des méningites consécutives aux fractures de la base du crâne; MM. Quénu, De Lapersonne, Auvray, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 26 Novembre 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Joffroy, Thoinot, Claude, M. Albarran, censeur; M. Gouget, suppléant.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — Les chaires d'anatomie et d'histologie sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Nancy. — Sont nommés chefs de clinique chirurgicale : MM. Barthélemy et Driout; adjoint : M. Binet; clinique médicale : MM. Parisot et Ruell; clinique médicale infantile : M. Gœpfert; clinique obstétricale : M. Spire; clinique ophtalmologique : M. Chéry.

— M. Hamant est nommé prosecteur; MM. Mutel et Watrin, aides d'anatomie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (service de M. le professeur Dieulafoy). — MM. O. Crouzon et Le Play, chefs de clinique, feront tous les mardis et vendredis, à 5 heures du soir (à partir du mardi 26 Novembre 1907), dans le salon de la salle Saint-Christophe, une conférence clinique avec examen de malades.

Hôpital Necker. — M. Huchard, tous les mardis matin, à partir de 9 h. 1/2 jusqu'à 11 heures, à l'amphithéâtre Laënnec de l'hôpital Necker, consultation et présentation de malades cardiaques, avec causeries cliniques et thérapeutiques sur ces malades, à partir du premier mardi de Novembre.

A partir du mois de Mars 1908, tous les jeudis, leçons de clinique et de thérapeutique par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur des sujets de médecine les plus divers (au plus 16 leçons).

M. Hirtz, à partir du mois de Janvier 1908, tous les mercredis à 10 heures, conférences sur la thérapeutique des maladies des voies respiratoires, à l'exception de la tuberculose.

M. Emile Sergent, service de la consultation de médecine. Le matin à 10 heures, exercices de médecine pratique (interrogatoire et examen d'un malade, discussion du diagnostic et des indications thérapeutiques, manière de formuler et de rédiger une ordonnance).

Des conférences pratiques sur le diagnostic et le traitement des maladies chroniques des voies respiratoires seront annoncées ultérieurement.

Hôpital des Enfants-Malades. — L'administration de l'Assistance publique a proposé au Conseil municipal d'installer un nouveau service de coquelucheux dans la chapelle désaffectée de l'hôpital des Enfants-Malades.

Malgré les critiques auxquelles a donné lieu l'installation actuelle, la Ve commission n'a pas approuvé ce projet qu'elle trouve insuffisant. Sur le rapport de M. d'Andigné, le Conseil a invité l'Assistance publique à faire une nouvelle étude.

Hôpital Cochin-Annexe. — M. Hudelo fait, à la salle de consultation, tous les lundis, à 9 heures du soir, à partir du 18 Novembre, une conférence clinique, avec examen de malades et présentation de moulages, sur la *Syphilis primaire et secondaire* (chancrelle, herpès, blennorragie aiguë et chronique).

Hôpital de La Pitié. — M. Paul Dalché commencera ses leçons cliniques sur les *Maladies des femmes*, le jeudi 21 Novembre, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants, à la même heure (laboratoire de la salle Serres).

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une série de *18 Conférences pratiques d'anatomie pathologique* sera faite par M. Pautrier, sous-chef du laboratoire, à partir du mercredi 27 Novembre, les lundis, mercredis et vendredis de 2 à 4 heures. 1. Prélèvement des pièces. Technique et indications de la biopsie. 2. Méthodes générales de fixation, d'inclusion et de colorations. 3. Sang normal. Technique d'un examen de sang. Numération des globules rouges et des globules blancs. Equilibre leucocytaire.

4. Le sang à l'état pathologique. Notions de diagnostic et de pronostic fournies par l'examen du sang. Le sang dans les infections Les leucémies. 5. Examen des liquides organiques. Cytodiagnostic. Ponction lombaire. 6. Inflammation aiguë. Types cellulaires. Inflammations nodulaires chroniques. Anatomie pathologique générale de la tuberculose. 7. Anatomie pathologique générale de la syphilis. 8 et 9. Les tumeurs. Epithéliomas. 10. Les différents types de sarcomes. 11. Autres types de néoplasmes, myxomes, fibromes, kystes, etc. 12. Lésions du système vasculaire : myocardites, endocardites, artérites, phlébites. 13. Lésions des ganglions et de la rate. 14. Système respiratoire. Bronchites. Pneumonie. Tuberculose pulmonaire. 15. Tube digestif. Cancer. Tuberculose. Syphilis de la langue. Cancer de l'estomac. Appendicite. 16. Lésions du foie : foie gras, foie cardiaque, les cirrhoses. 17. Anatomie pathologique du rein : les néphrites. 18. Anatomie pathologique des organes génitaux : ovaire, utérus, testicule.

Chaque séance est suivie d'une lecture de coupes, et d'une distribution de coupes que les élèves colorent et gardent pour leur collection. Le nombre des places est limité à 20. L'accès des conférences est gratuit pour les internes des hôpitaux. Un droit d'inscription de 50 francs est dû par tous les autres auditeurs. Se faire inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Chevalier* : M. Burlot, à Marseille.

Association corporative des étudiants en médecine. — La fermeture des cours de la Faculté portant préjudice aux étudiants de première année, l'Association corporative des étudiants en médecine organise des cours qui seront faits par des aides d'anatomie et des internes en médecine.

Ces cours sont spécialement réservés aux membres de l'Association.

Un cours d'ostéologie a commencé hier mardi à 1 h. 1/2. Des cours de myologie et d'angéiologie, etc., seront ouverts ultérieurement.

S'inscrire au secrétariat de l'Association.

Société de l'Internat. — La Société de l'Internat tiendra une séance pour l'étude de questions professionnelles le jeudi, 21 courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Commission permanente du Congrès des praticiens. — Dans sa dernière séance du 16 Novembre, la commission permanente a voté un ordre du jour confirmant un précédent qui félicitait les professeurs de la Faculté d'avoir nommé aux chaires d'anatomie et d'histologie des professeurs *spécialisés* dans ces branches de la science médicale et *ne faisant pas de clientèle* ; elle a regretté et déploré les manifestations faites à l'École de médecine à cette occasion.

Elle a décidé de poursuivre par tous les moyens la suppression du certificat d'aptitude à l'agrégation, ainsi que de tous les diplômes spéciaux.

Elle a voté une motion en faveur de l'institution d'un conseil supérieur de médecine au ministère de l'Instruction publique.

Enfin, elle a décidé l'organisation d'un nouveau Congrès qui se tiendra à Lille en 1908.

— La prochaine séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 21 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Ordre du jour. — 1° De l'autonomie des Facultés et Ecoles de médecine, M. Le Fur, M. Jayle ; — 2° Sur la création d'assistants dans les hôpitaux de Paris, M. Jayle, M. Le Fur ; — 3° Compte rendu de la Commission extra-parlementaire de réformes des études médicales, M. Vaquez ; — 4° Projet d'impôt sur le revenu de la profession médicale, M. Wicart.

CONCOURS

Médecin adjoint du service des aliénés. — Le jury du prochain concours de médecin adjoint est définitivement composé de MM. Bourneville, Charpentier, Roubinovitch, Lwoff, Bulloche, Rénon, Letulle.

Prosectorat. — Lecture des copies. — *Séance du 16 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Bréchot, 26; Mathieu, 28; Heitz-Boyer, 26.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 16 Novembre. — Anatomie du muscle diaphragme.* — Ont obtenu : MM. Feret, 9; Feuillet (Raoul), 9; Deluvierre, 10; Chalsemartin, 10; Parisi, 10; de Carvalho, 7; Devaux, 13; Faure; Fay, 6; Délape, 9; Devilliers, 15; Desvignes, 12; Chassin, 12; Churdon, 9; M[lle] Celnik, 12. — *Absents* : MM. Delor, Dupradeau, Fabrègue.

Pathologie. — *Séance du 15 Novembre. — Symptômes et diagnostic du mal de Pott dorso-lombaire.* — Ont obtenu : MM. Thibon de Courtry, 11; Usse, 19; Virenque, 15 1/2; Sorel, 8; Sabatier, 5; Turnesco, 14; Tournadour d'Albay, 5; Stréhaiano, 15; Parisi, 14; Touchard, 13; Stépanoff, 7; Lubetzki (Albert), 12; Jamin, 16; Le Jamtel; M[lle] Trélat, 17 1/2. — *Absents* : MM. Sieura, Terrassoa de Fougères, Saunier, Le Roux.

Séance du 18 Novembre. — Symptômes des épanchements liquides de la plèvre. — Ont obtenu : MM. Jay y Ruiz, 10; Kœchlin, 17; Lelongt, 17; Vernié, 7; Lévêque, 7; Mazzoléni, 16; Vacher, 6; Sarrazin, 8; Luquet, 15; Lacau Saint-Guily, 15; Labbée, 6; Lamare, 17; Raphaël (Isaac), 8; Laplanche, 15; Leroy (Maurice), 8; M[lle] Kosluff, 11. — *Absent* : M. Ménagé.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

GROS : ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE
78, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

TOPIQUES CHAUMEL

DÉTAIL : CHAUMEL, 87, Rue Lafayette, PARIS
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTERINS
(Longueur 6 cent. — Diamètre 4 millim.)

ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL

ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL

PESSAIRES CHAUMEL

MALADIES DES FEMMES
OVULES CHAUMEL
à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE

CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTERINS
(Longueur 6 cent. — Diamètre 4 millim.)

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
Dimensions réelles : Longueur : 16 centimètres. — Diamètre : 4 millimètres.

à l'ichthyol

DÉCONGESTIF LE PLUS PUISSANT

SUPPRESSION RAPIDE de la DOULEUR et des ÉCOULEMENTS

GLOBULES FUMOUZE

GLUTINISÉS à excipient résineux

Supérieurs à tous les autres procédés d'enrobage.

AVANTAGES. — 1° ***Insolubilité*** de l'enveloppe glutineuse dans l'estomac, d'où ***l'absence de toute irritation ou de troubles fonctionnels quelconques de cet organe;***

2° ***Dissolution graduelle*** du Globule et de son excipient résineux, dans l'intestin grêle, d'où le ***fractionnement physiologique des doses médicamenteuses*** ingérées et la ***tolérance parfaite de l'intestin grêle et de tout l'organisme*** pour les médicaments administrés sous cette forme;

3° ***Action continue, réfractée,*** de la médication, assurant son efficacité.

PRINCIPAUX GLOBULES FUMOUZE

Aconit (*Extrait* 0.005).
Antidiarrhéiques (Extr. Théb. 0,01, Morph. 0,005).
Antinévralgiques.
Antipyrine (0,25).
Antipyrine Amidée* (0,20).
Antispasmodiques.
Bile (*Extrait* 0,20).
Bleu de Méthylène (0,05).
Bromure de Potassium (0,25).
Cocaïne (0,01).
Créosote Carbonatée (0,20).
Cynoglosse (*Extrait Thébaïque* 0,01).
Dioscoral (*Méthylarsinate de Soude* 0,01).
Dioscoral-Lécithine* (0,01-0,05).
Gaïacol Carbonaté (0,20).
Helmitol Bayer* (0,40).
Ichthyol (0,20).
Iodure de Potassium (0,25).
Ipéca (0,05 *et Extrait Thébaïque* 0,005).
Lécithine* (0,05).
Morphine (*Chlorhydrate* 0,001).
Névrosthéniques (*Ext. Noix vomiq.* 0,01).
Pancréatine* (0,20).
Protoiodure d'Hydrargyre (0,05).
Purgatifs 0,10 : Aloès, Scam., Jalap, Coloq., G. Gutte).
Quinine (*Chlorhydrate* ou *Sulfate* 0,20).
Reconstituants (Glycérophosphate de Fer, etc.).
Salicylique (*Acide* 0,20).
Salol (0,20).
Tannigène* (0,25).
Tannin (0,15, Ext. de Ratanhia 0,10).
Thébaïques (*Extrait* 0,01).
Théocine Bayer* (0,15).
Thyroïdiens* (*Peptone Thyroïdienne* 0,05).
Toni-Laxatifs (*Aloès* 0,05, *Savon* 0,075, *Extrait de Chardon-Marie* 0,025).
etc., etc.

PRIX : Flacon, 3f50; Médicaments astérisqués, 5 fr.

Les **GLOBULES FUMOUZE** de même que les **CAPSULES RAQUIN** *(Copahivate de Soude, Copahu, Cubèbe, Salol, Salol-Santal, Santal, Protoiodure d'Hydrargyre,* etc., sont préparés dans les laboratoires des Docteurs **FUMOUZE-ALBESPEYRES,** Pharmaciens de Ire Classe, 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

GLOBULES DU DOCTEUR FUMOUZE

ÉCHANTILLONS AUX DOCTEURS

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

— *ÉLECTION DU DOYEN* —

M. le professeur Debove étant parvenu au terme de son mandat et s'étant refusé formellement, malgré les sollicitations de ses amis et de ses collègues, à le voir renouveler, les professeurs et agrégés de la Faculté de médecine de Paris se sont réunis, le 21 Novembre, pour nommer un nouveau doyen. M. le professeur Landouzy a obtenu pour la présentation en première ligne 57 voix sur 63; M. le professeur Pouchet, présenté en deuxième ligne, a eu le même nombre de suffrages.

Nous sommes persuadés que nos lecteurs voudront s'associer au Comité de *La Presse Médicale*, pour applaudir à un choix aussi heureux que celui qui vient d'être fait par notre Faculté de médecine, et pour exprimer à l'éminent professeur Landouzy, qui en a été l'objet, leurs bien sincères et bien respectueuses félicitations.

VIANDES ET VIANDES

Le citadin français consomme environ 90 kilogrammes de viande par tête et par an. Le professeur Landouzy a été l'un des premiers à démontrer que l'abus de cet aliment était irraisonné. Dans sa remarquable enquête sur l'alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens, il montre que l'on peut trouver ailleurs que dans la viande les éléments albuminoïdes nécessaires à la « ration d'entretien ». Cette conception, vieille en pratique, mais si neuve en théorie, équivaut à une orientation différente de l'alimentation, tout en laissant intact ce principe que « l'élément albuminoïde ne peut être remplacé par aucun autre, que seul il peut réparer l'usure de l'organisme, parce que, seul, il présente l'azote sous une forme assimilable (Alquier) ».

Tous les calculs nécessités par l'établissement d'un menu d'alimentation rationnelle sont basés sur la teneur en substances protéiques de viande de moyenne qualité. Or, celle que débitent certains étaux et marchés forains des quartiers excentriques n'est pas toujours de « moyenne qualité ». Provenant souvent d'animaux maigres, mal nourris, elle ne donne pas au consommateur un rendement proportionnel au prix qu'elle a coûté. Non seulement chez ces animaux la quantité d'os par rapport à la substance nutritive, aux muscles, est exagérée, mais un certain degré d'humidité du tissu conjonctif et de la graisse, d'hydrohémie, augmente très notablement la teneur en eau de ces viandes.

Dans d'autres villes, où l'inspection sanitaire ne fonctionne pas d'une façon aussi sérieuse qu'à Paris, ou même n'existe pas du tout, les substances carnées mises en vente sont loin d'avoir une valeur nutritive suffisante, et par conséquent, incapables de donner à l'ouvrier qui les ingère la somme d'éléments nutritifs qu'il est en droit d'en attendre.

On rencontre, bien entendu, tous les intermédiaires entre cette viande insuffisamment alibile et celle d'un animal de 1re qualité engraissé dans les pâturages renommés du Charolais ou du Limousin. La nature des aliments influe d'une façon prépondérante et sur le rendement des bœufs de boucherie en viande nette, et sur la qualité et la saveur de celle-ci. Il est à peu près admis, d'autre part, que l'impression produite sur les papilles gustatives par la chair musculaire est due en grande partie à des matières peu connues fournies à l'animal par son alimentation habituelle. Le travail influe sur la fibre musculaire : exagéré, il durcit les tissus, les rend coriaces, peu nutritifs; modéré, il est favorable à la sapidité de la chair. C'est ainsi que les animaux de certaines races renommées, charolaise, nivernaise, limousine, sont employés à deux fins : après avoir rendu service en tant qu'animaux moteurs, ils sont engraissés dans des prairies fertiles, ou *embouches*, et donnent une chair d'une finesse et d'une succulence remarquables. Les vaches normandes nourries à l'herbage donnent également une viande excellente. Les nourrisseurs de Paris et des environs recherchent les vaches flamandes qui leur donnent un rendement en lait très rémunérateur. Mais les pâturages sont rares dans cette région et la nourriture de ces animaux : pulpes et drêches de brasseries, d'amidonneries, tourteaux d'huileries plus ou moins nocifs, drêches liquides des distilleries de grains, laissent beaucoup à désirer. Aussi le muscle s'en ressent : mou, flasque, quelque peu décoloré, il est recouvert d'une graisse molle, peu appréciée. De même, dans le Nord, les bœufs *sucriers*, alimentés d'une façon intensive avec les résidus des sucreries, des distilleries, donnent une chair musculaire peu sapide; parfois même, cette alimentation défectueuse produit une viande hydrohémique, dont la graisse a disparu complètement, remplacée dans les espaces intermusculaires par une trame conjonctive grisâtre ou jaunâtre gorgée de sérosité.

Dans les pays pauvres, Bresse, Sologne, certaines parties de la Bretagne, le cultivateur demande à ses animaux le lait dont il se nourrit, des jeunes pour l'élevage et la boucherie, et enfin le travail de la terre. Que leur donne-t-il en échange? Une nourriture insuffisante, du foin de mauvaise qualité, riche en joncs, en prêles, en carex; dans les années de disette : des feuilles sèches, de la bruyère, des genêts. Ce sont ces malheureuses bêtes squelettiques, que l'on rencontre, trop souvent, hélas! sur nos marchés, et que des bouchers peu scrupuleux recherchent avec soin, certains qu'ils sont de leur placement facile : fourniture de troupes, d'hôpitaux, d'établissements où la viande ne subit aucune visite au moment de la livraison, fabriques de produits manipulés.

Les jeunes animaux préparés en vue de la boucherie n'ont pas toujours une alimentation appropriée. La chair du veau n'est vraiment savoureuse qu'à l'âge de trois mois environ, et lorsque celui-ci a été nourri presque exclusivement de lait. Dans ces conditions, le prix du litre ressort à 5 ou 6 centimes. On a donc avantage à faire du beurre et du fromage, et pour remplacer la crème on emploie, tantôt des substances grasses : margarine, huile végétale, huile de foie de morue; tantôt des substances amylacées : fécule cuite, amidon. Ces veaux, mal nourris, sont livrés trop jeunes au couteau du boucher, et nous donnent ces viandes molles, flasques, sans consistance, insuffisamment alibiles, et dont la graisse présente une teinte bistrée caractéristique.

A notre avis, cette question de la maigreur des animaux de boucherie a une importance capitale, car, « les viandes maigres fournissent, plus que toutes les autres, matière à tromperie sur leur valeur commerciale, leur valeur alimentaire. Ache-

tées à bas prix, elles sont vendues avec des gains illicites dans les marchés populeux ou écoulées dans les modestes restaurants d'étudiants, d'ouvriers, et parfois dans certains établissements dont les décorations servent à voiler bien des défaillances au point de vue qualité et salubrité des aliments (Piettre) ».

* * *

La présence de la graisse dans la viande est non-seulement une garantie pour le consommateur de la qualité de celle-ci, mais joue un rôle psychique prépondérant. Pawlow l'a bien montré dans ses expériences de repas fictifs, constatant que le suc gastrique était sécrété pendant toute la durée de ces repas; démontrant en outre, que ce suc psychique prépare en temps ordinaire le terrain au suc gastrique normal, et permet de la sorte une meilleure digestion. De plus, en physiologie pure, ces graisses sont un aliment d'épargne réduisant l'élimination azotée, et permettant une assimilation plus grande des protéiques, comme le montre le tableau suivant :

CHIEN RECEVANT UNE ALIMENTATION CARNÉE PURE OU UNE ALIMENTATION ADIPO-CARNÉE (Arthus).

RATION ALIMENTAIRE		PROTÉIQUES décomposées exprimées par poids correspondant de chair.	PROTÉIQUES tissulaires décomposées (—) ou fixées (+).
Viande.	Graisse.		
1.500	0	1.512	— 12
1.500	150	1.474	+ 26
500	0	556	— 56
500	100	520	+ 20

Si, de plus, nous nous en rapportons aux travaux de Kœnig, nous voyons que la quantité de graisse est contrebalancée en grande partie par la teneur en eau.

ALIMENTS	ALBUMINOÏDES	GRAISSE	SELS	EAU
Bœuf. Moyenne des viandes maigres.	20,71	1,74	1,18	76,37
Bœuf. Moyenne des viandes grasses.	16,75	29,28	0,92	53,05

* * *

Depuis plusieurs années, on tente d'acclimater en France l'établissement des étaux de basse boucherie (Freibank des Allemands) où seraient mises en vente des viandes insuffisamment alibiles, parasitaires ou provenant d'animaux à tuberculose localisée, mais qu'une stérilisation préalable, faite sous le contrôle d'un service sanitaire, aurait rendues sans danger pour l'alimentation de l'homme. L'ouvrier pauvre y trouverait à un prix avantageux des aliments dont l'innocuité serait certaine. Mais, par cela même qu'on les qualifie d'*insuffisamment alibiles*, les viandes d'animaux trop vieux, chez lesquels la désassimilation s'est faite d'une façon exagérée, seraient-elles bien à leur place ? Sans doute elles seraient vendues avec l'étiquette « qualité inférieure », mais la famille pauvre qui viendrait s'approvisionner à l'étal de basse boucherie ne serait-elle pas trompée sur leur valeur alimentaire, garantie en quelque sorte par la surveillance administrative.

Nous pensons qu'il serait peut-être préférable d'être très sévère pour ces viandes médiocres et de réserver la Freibank pour la chair d'animaux abattus au début de certaines maladies : rouget, accident de parturition, fracture, etc., et pour celle dont la nocivité disparaît après stérilisation : cysticercose du bœuf et du porc, tuberculose sans lésions généralisées, etc.

De cette façon, les ouvriers et employés pauvres des villes pourraient y trouver un aliment dont la valeur alimentaire et la salubrité ne laisseraient rien à désirer.

Et c'est là un côté intéressant de l'hygiène alimentaire.

GAUTIER.

LIVRES NOUVEAUX

L. Jullien. — Le « *Mauvais mal* », un volume in-12, 355 pages, (CH. BOULANGÉ, éditeur).

Sous ce titre, M. L. Jullien a réuni en un volume les « Propos d'un médecin » publiés dans un journal sportif, l'*Auto*, au cours des années 1906 et 1907.

Dans ces causeries familières, l'auteur expose au public, d'une façon élégante et imagée, en toute liberté et sans fausse honte, les nombreuses manifestations de syphilis et ses dangers.

Cet ouvrage de vulgarisation possède l'exactitude et la précision scientifique ; s'il s'adresse aux profanes, qui, mieux instruits du « Mauvais mal » pourront plus facilement l'éviter, il sera lu aussi avec intérêt et profit par les médecins. F. T.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 11 (Novembre 1907).

Travaux originaux :

E. Constantin. Dermatite polymorphe et pemphigus végétant.

De Beurmann et Gougerot. Sporothricoses tuberculoïdes.

L.-M. Bonnet. Un cas de sporotrichose.

Revue des Congrès :

A. Fage. Sixième Congrès international de dermatologie, New-York, 9 au 14 Septembre 1907.

Revue de dermatologie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Clermont-Ferrand. — M. Piollet, chargé d'un cours d'histologie, est nommé professeur d'histologie.

M. Maurin, chargé d'un cours de pathologie médicale, est nommé professeur de clinique médicale.

M. Vigenaud, chargé d'un cours complémentaire d'hygiène, est chargé, pour l'année scolaire 1907-1908, d'un cours de pathologie interne.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Bretonneau. — M. Villemin, chirurgien de l'hôpital Bretonneau, fera, à partir du 1er Décembre 1907, tous les jeudis, à 9 h. 1/2 du matin, au Pavillon Marjolin, une leçon clinique sur un sujet de chirurgie d'enfants et d'orthopédie alternativement.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du corps de santé : Médecin principal de 1re classe de réserve. M. Carayon passe à la 13e région. Médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale. M. Fabre passe à la 19e région. M. Rocheblave passe à la 1re région. Médecins aides-majors de 1re classe de réserve. M. Blanchard passe à la 14e région. M. Boissat passe à la 14e région. M. Dabois passe à la 20e région. Médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale. M. Caron passe à la 10e région. Médecins aides-majors de 2e classe de réserve. M. Bignat passe à la 13e région. M. Cabessa passe à la 5e région. M. Candé passe aux troupes coloniales. M. Chavernac passe à la 15e région. M. Fazembat passe à la 9e région. M. Laplaze passe à la 15e région. M. Leraurain passe à la 3e région. M. Lombard passe au gouvernement militaire de Paris. M. Papillon passe à la 14e région. M. Privat de Fortunié passe à la 1re région. M. Thiéry passe aux troupes coloniales.

Association des médecins légistes. — L'Association des médecins légistes de l'Université de Paris a tenu son Assemblée générale le samedi 16 Novembre, à la Faculté de médecine. Le soir eut lieu le banquet annuel, sous la présidence de M. le professeur Joffroy et de M. le professeur Thoinot.

Le Bureau de l'Association pour l'année 1908 est composé de la manière suivante : Président, M. Pierreson; vice-président, M. Leddé; secrétaire général, M. Dabout; trésorier, M. Peisson; secrétaires des séances, MM. Grosset et J. Thiercelin.

Société des médecins inspecteurs des écoles de Paris et de la Seine. — La prochaine réunion de la Société aura lieu à la mairie du VIe arrondissement, le jeudi 28 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour. — De l'utilité de la fermeture des écoles en cas d'épidémie (discussion). — Compte rendu du Congrès international d'hygiène scolaire de Londres (M. de Pradel). — Réponse à certaines allégations concernant la fiche scolaire (M. H. Gaurichon). — Les excursions scolaires de vacances (avec projections) (M. Cayla). — L'examen de la vision des écoliers.

Société philanthropique de Paris. — La Société philanthropique de Paris a créé, 201, avenue du Maine (passage Rimbaut, 7), sous le nom d'*Asile maternel*, une maison de convalescence destinée à recevoir, pendant une période de quinze jours, les femmes sortant, après leurs couches, de l'hôpital de la Maternité ou de toute autre maison d'accouchement et n'étant pas encore suffisamment rétablies pour reprendre leur travail

Les femmes y sont admises seules ou avec l'enfant dont elles viennent d'accoucher, à quelque nationalité et à quelque religion qu'elles appartiennent, qu'elles soient ou non mariées, sous la seule condition de se soumettre au règlement de la maison. On leur y assure *gratuitement* des soins éclairés et le bienfait d'une nourriture substantielle et réconfortante.

De plus, à l'Asile maternel, sont annexés un dispensaire gynécologique et une infirmerie où, en cas de besoin, tous les soins médicaux et chirurgicaux leur sont également donnés *à titre gratuit.*

Mutuelle médicale française de retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation), soit proportionnelle (après cinq ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er Septembre dernier, le nombre des Sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 259 et l'avoir social à 78.396 fr. 71.

La veuve d'un Sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1907, et un Sociétaire hors d'état d'exercer la médecine à 450 francs.

S'adresser pour tous renseignements, au Secrétaire, M. Terrien, à Varennes-s.-Loire.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés prosecteurs MM. Descomps et Desmarest.

Médaille d'or (médecine). — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (concours de médecine) aura lieu le lundi 9 Mars 1908, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 2 au 11 Janvier 1908 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au Service du personnel au plus tard le samedi 11 Janvier 1908, à 3 heures, dernier délai.

Internat. — La composition écrite du concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 16 Décembre, à midi, dans la Salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans la salle les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'Administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats devront, à leur entrée dans la salle, recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 18 Novembre* (1re séance). — *Articulation de l'epaule.* — Ont obtenu : MM. Escalier, 11; Deron, 12; Chazalnoël, 10; Faverel, 9; Dioudonnat, 14; Delmas (Léon), 6; Deville, 16; Cbolard, 13; Déjurdin, 11; Dacrotoy, 3; Dufau, 4; Eudel, 13; Champeau, 6; Mlles Condat, 14; Chasseruy, 12. — *Absents* : MM. Drogotzis, Simonnet, Cotineau, Champy, Colleu, Dunoyer.

Séance du 19 Novembre (2e séance). — *Articulation du coude.* — Ont obtenu : MM. Farey, 10; Delagrange, 9; Delotte, 16; Esmein, 14; Dagnan, 8; Dognon, 16; Corbineau, 15; Fleurot, 5; Courjon, 10; Couinaud, 18; Chabrol, 10; Escudié, 13; Cleisz, 17; Durand (Jacques), 14; Crus-

saire, 6. — *Absents* : MM. Chabrun, Collignon, Escoubonée, Desnos, Durand (Raymond), Cavaillon.

Séance du 21 Novembre. — Artère axillaire. — Ont obtenu : MM. Decrop, 12; Charrier, 20; Chevallereau, 7; Dragatzis, 14; Ecalle, 20; Fischer, 7; Faige, 13; Feuillet (Gustave), 11; Dietz, 18; Chamlian, 8; Conte, 9; Eissen, 9; Chatelin, 13; Doyen, 10. — *Absents* : MM. Duguet, Duthsillet de Lamothe.

Elève en pharmacie des dispensaires. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Legroux, Pagnien, Houssaye, Heret et M. le professeur Bouchardat.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Le concours public qui doit avoir lieu le 17 Février 1908, précédemment annoncé pour une place de médecin suppléant de ces établissements, aura lieu pour une place de médecin titulaire et s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Lyon à la date ci-dessus indiquée.

Le médecin à nommer à la suite de ce concours entrera en fonctions le 1er Mars 1908.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue Valbenoite, 40, à Saint-Etienne.

Hôpitaux de Lille. — Après concours sont nommés : internes titulaires, MM. Legrand (L.), Vanbaecke, Vouters, Breucq, Deladrière; internes provisoires, MM. Pepy, Duvillier, Lheureux.

— Après concours sont nommés : externes des hôpitaux de Lille, MM. Fontan, Leroy, Devulder, Dubot, Repellin, Ducamp, Andt, Norel, Lefebvre, Lesur, Bailly, Deflandre, Tiberghien. Marchand, Evrard, Dubuisson, Druesne, Hay, Pelte, Mascré, Fontaine.

— Le prix de l'internat pour la médecine est attribué à M. Minet (J.), et pour la chirurgie à MM. Minet et Verhaeghe.

Répertoire thérapeutique

Bromotane.

Le « bromotane » ou méthylène-urée bromotannique, est le produit de condensation de l'aldéhyde formique, du bromotanin et de l'urée. Il se présente sous la forme d'une poudre fine, légère, jaune brunâtre, n'ayant ni odeur ni saveur bien marquées.

O. Schæter et H. Rochstroh recommandent le bromotane pour le traitement des eczémas humides. On ne l'emploie pas pur, mais sous forme d'un mélange que l'on prépare d'après la formule ci-dessous :

Bromotane	10 grammes.
Talc de Venise / Oxyde de zinc	ââ 45 —

On l'a employé également, sous forme de pommade à la lanoline à 10 pour 100, contre le prurit vulvaire. (*Journal de pharmacie et de chimie*, 1907, 1er Octobre.)

La poudre de Kutnow.

Les principes actifs de la poudre de Kutnow sont les mêmes que ceux qui forment la base des eaux laxatives naturelles; le graud avantage de cette poudre est que la saveur désagréable de ces principes salins y est absolument dissimulée, au point qu'une solution de poudre de Kutnow constitue une boisson agréable et rafraîchissante.

L'usage de ce purgatif se répand de plus en plus dans la thérapeutique des maladies du foie, du rein, de l'estomac et de la vésicule biliaire accompagnées de constipation, dyspepsie, goutte, rhumatisme et autres affections dues à la présence en excès d'acide urique dans l'organisme. Nombre de médecins la prescrivent avec succès aux diabétiques et aux personnes pléthoriques.

La poudre Kutnow peut être administrée dans de l'eau froide, tiède ou chaude, à volonté, mais en tout cas le mieux est de faire absorber ensuite au malade une boisson bien chaude et prise en quantité.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Bonne place, fondation, offerte à jeune médecin capable, 2 h. Paris. Clientèle nombreuse de suite. Ecrire *P. M.*, n° 427.

MM. Clunet et Riberol, internes des hôpitaux, reprendront, dans le courant de Décembre, leur conférence d'*externat*. S'adresser à la Salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

Voitures et voiturettes à l'essai : Ecrire jusqu'au 1er Décembre à l'Association provinciale industrielle, 18, rue Bachaumont, Paris, et ensuite 14, rue Rambaud, à La Rochelle (Char.-Inf.).

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser Dr Banzet, 19, r. de Lille.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois de Décembre. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 5 heures. Droits d'inscript. : 30 fr. S'inscr. chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

Travaux pratiques de laboratoire. — Du 2 au 21 Décembre 1907, auront lieu au laboratoire de l'hôpital de Rothschild des exercices pratiques sur les méthodes de laboratoire applicables à la clinique — Il sera fait deux séries : 1° bactériologie et hématologie; 2° urologie et chimie biologique. — Les droits de laboratoire seront de 30 francs par série. Prière de s'inscrire à l'hôpital, 76, rue de Picpus, où on pourra demander le programme detaillé.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ALCOOL ET ÉPILEPSIE

Dans un rapport sur le groupement clinique des épilepsies, présenté à l'Assemblée générale de la Société psychiatrique allemande, M. Vogt, de Göttingen, s'étend sur des considérations relatives aux rapports entre l'alcool et l'épilepsie. L'alcool joue le rôle d'un générateur d'épilepsie, ou d'une cause déterminante, ou d'une cause prédisposante. L' « alcoolepilepsie » est un syndrome tout à fait typique. Quand l'alcool se surajoute à une épilepsie déjà existante ou à une prédisposition épileptique, il communique à la maladie fondamentale des traits bien déterminés.

Nous admettons aujourd'hui le fait de l'épilepsie engendrée directement par l'alcool, mais on admet aussi la grande importance de la disposition individuelle. En faveur d'une prédisposition nerveuse maladive, en outre de l'alcool, plaident non seulement les antécédents héréditaires et les signes ordinaires de constitution psychopathique, mais ce fait que l'épilepsie-alcool a coutume d'apparaître de très bonne heure, parfois vers la vingtième année, peu de temps après les débuts de l'alcoolisme.

Les signes cliniques de l' « alcoolepilepsie » sont l'apparition d'accès épileptiques typiques, liés

au delirium tremens chez des alcooliques hautement intoxiqués. Ces malades offrent tout d'abord les signes les plus caractérisés de l'alcoolisme chronique (tremblement, névrites, vertiges, insomnie, diminution des aptitudes intellectuelles, obtusion, loquacité, etc.); mais, plus tard, il existe d'importantes différences, qui justifient la distinction faite par Bratz en deux types fondamentaux : 1° l' « alcoolepilepsie »; 2° l'épilepsie habituelle des buveurs.

Dans le premier cas, les accidents épileptiques disparaissent totalement par l'abstinence, au plus tard en huit à quinze jours; l'épilepsie disparaît plus tôt en tout cas que les premiers symptômes de l'alcoolisme.

Les anamnestiques indiquent que le premier accès (survenu ordinairement dans l'ivresse) est une grande crise classique, complètement développée.

A ces grandes crises succède le plus souvent une stupeur profonde et prolongée. L'ictus psychique est plus lent, pas aussi aigu que dans l'épilepsie idiopathique. Les troubles du caractère durent fort longtemps. La tendance à de nouvelles manifestations épileptiques persiste après ces crises, et il suffira pour cela d'excès alcooliques insignifiants. Le fait essentiel est la disparition des accès par l'abstinence, par suite de la curabilité relative de la maladie.

Dans le deuxième cas (épilepsie habituelle des buveurs), les accès persistent dans l'abstinence. Il s'agit d'une épilepsie tardive qui est survenue sans autre moment étiologique qu'un abus prolongé des boissons fortes. Après l'attaque, persiste une symptomatologie beaucoup plus ressemblante à l'épilepsie essentielle; cela se caractérise par un déclin progressif de l'intelligence, par des états fréquents et durables d'égarement et par une altération du sentiment. Cette forme de la maladie est plus rapprochée de l'épilepsie que la première, qui est plus proche de l'alcoolisme chronique.

Entre l'épilepsie et le delirium tremens existent des relations très étroites. D'après Siemerling, Moeli, Bonhæffer, 33, 40 et 23 pour 100 des délirants sont épileptiques. Le délire peut s'adjoindre immédiatement à la crise ou survenir vingt-quatre à soixante heures après.

Enfin, il existe encore une relation indirecte entre l'alcool et l'épilepsie, par l'intermédiaire de l'artériosclérose, en ce sens que l'alcool engendre cette maladie, laquelle crée à son tour l'épilepsie.

LEGRAIN.

A travers le Monde

CHINE

Le paludisme au Se-Tchoan.

La province du Se-Tchoan, comme celle du Yunnan et comme sans doute beaucoup d'autres provinces chinoises, paie un large tribut au paludisme. Je ne parlerai que de la première, la seule que je connaisse, et surtout de sa capitale Tchentou, où je réside depuis dix-huit mois et où j'ai eu l'occasion d'assister à deux saisons paludéennes.

Toutes les conditions sont réunies pour le développement de l'endémo-épidémie. La plaine de Tchentou est pendant l'été presque uniquement plantée en rizières immergées à la fin de Mai, et où l'anophèle trouve un excellent habitat.

C'est en Mai que j'ai constaté la présence des premiers nés de ces insectes; ils sont alors assez rares; en Juin, ils deviennent plus nombreux; en Juillet, Août et Septembre, ils sont légion. J'en ai même vu un fin Novembre.

La variété que j'ai observée ici est la même que j'ai rencontrée dans les postes du Tonkin où j'ai séjourné. D'assez forte taille, elle présente à l'œil nu trois taches brunes bien apparentes sur le bord costal de l'aile, et de petits points disséminés sur le reste de l'organe. Au microscope, pour ne parler que de la tête, elle offre uniquement les écailles fourchues, cheveux en brosse qui caractérisent toutes les sortes d'anophèles. C'est le « sinensis » bien à sa place dans le pays qui lui a valu son nom. J'en fais chaque soir à mon domicile une récolte abondante. Je ne dirai rien des autres variétés de culicides qui le précèdent, l'accompagnent et le suivent; il les dépasse en nombre au point d'atteindre en Juillet et Août la proportion de 70 pour 100.

En ville, j'ai vainement cherché où il va pondre ses œufs et développer ses larves.

Les cas de malaria apparaissent peu de temps après l'anophèle et suivent un accroissement parallèle au nombre de ses représentants.

Un médecin chinois m'a déclaré que la saison paludéenne dure de la cinquième à la huitième lune, quatre mois environ. C'est à peu près exact, autant que j'ai pu le constater; cette saison serait même un peu plus longue et varierait entre quatre et cinq mois. J'ai vu un cas isolé de malaria, très caractérisé, fin Mars; il est probable que, placé dans de meilleures conditions d'observation, on pourrait constater des cas de récidive pendant tout l'hiver.

En Juillet, Août et Septembre 1906, l'Hôpital de la Mission catholique a reçu de nombreux soldats paludéens proveuant de deux casernes situées l'une à environ 6 kilomètres extra-muros, l'autre dans la ville même. L'efficacité du traitement quinique attire ces soldats à l'hôpital.

Pendant un intérim de six semaines à cet hôpital, j'ai eu l'occasion d'observer les manifestations cliniques de la malaria à Tchentou. La plupart des malades étaient frappés sévèrement par des formes rémittentes ou quotidiennes à températures élevées ou bien par des tierces ou quartes malignes; toutes laissaient derrière elles une longue période d'épuisement. Elles s'accompagnaient fréquemment de subictère et d'une splénomégalie quelquefois très considérable.

A la caserne où je m'étais rendu pour récolter des moustiques, sur 20 soldats indisponibles dont j'ai palpé l'hypocondre gauche, 17 présentaient de l'hypertrophie de la rate.

Cette année a vu se reproduire sur la même troupe l'épidémie de malaria. J'ai récemment examiné une

trentaine de ces paludéens dont quelques-uns en plein accès et deux au stade initial de frisson. J'ai fait des prélèvements de sang sur 9 d'entre eux; après coloration au bleu de méthylène boraté, j'ai trouvé chez 4 des croissants abondants, jusqu'à 3 dans le même champ microscopique; chez les mêmes et chez les 5 autres j'ai décelé en même temps des spores libres et des formes endoglobulaires de toute taille.

En dehors de la gravité des cas, l'importance de cette épidémie se juge par le nombre des atteintes: plus de 50 hommes sur un effectif de 400 étaient indisponibles au moment de ma visite. Il est probable que toute cette troupe est impaludée.

Les malades ont eux-mêmes remarqué l'hypertrophie de leur rate, qu'un gradé m'exprimait en disant « que le ventre devient gros à gauche ». Sous les lits des hommes atteints, les anophèles pullulaient en compagnie d'énormes culex.

J'ignore s'il y a eu des cas mortels.

L'infection palustre n'épargne naturellement pas la population civile. J'ai vu l'année dernière de nombreux consultants, coolies pour la plupart, qui se disaient atteints de paludisme à accès revenant tous les deux ou trois jours. Presque tous étaient en apyrexie au moment de l'examen, mais la palpation de leur hypocondre gauche où se sentait facilement et où se voyait même quelquefois la saillie d'une rate énorme, confirmait le diagnostic.

Je soigne actuellement deux tierces graves anciennes et une fièvre de première invasion reconnues cliniquement et au microscope.

Les enfants sont atteints comme les adultes; j'en ai vu deux à grosse rate, âgés de quelques années, dont les parents m'ont déclaré qu'ils avaient des accès quotidiens depuis près d'un mois. A l'Ecole industrielle, j'ai trouvé plusieurs apprentis splénomégaliques qui avaient du paludisme, qu'ils connaissent bien.

Il est donc avéré que le paludisme règne en abondance dans la plaine de Tchentou ainsi que dans d'autres régions de la province d'où provenaient un certain nombre de malades que j'ai observés, coolies qui déposent leur charge aux gîtes de toutes les routes. Ce fait, que tous les Chinois connaissent le paludisme (paï-tse) est un indice de sa fréquence. Je crois cependant que tout en sachant lui attribuer les formes intermittentes ils manquent souvent de lui rapporter les formes continues et rémittentes qu'ils dénomment fièvre typhoïde (hau-ping).

Dans le traitement de toutes ces formes on obtient d'excellents résultats par la médication quinique dont les Chinois apprécient l'efficacité.

Pour terminer ce rapide aperçu je déclarerai que si des Européens avaient à construire des voies ferrées au Se-Tchoan, ils doivent être avertis qu'ils se trouveront en présence de l'ennemi palustre, qu'ils devront combattre énergiquement dans leur propre intérêt et dans l'intérêt des travailleurs indigènes dont le concours leur est indispensable.

M. Jean Legendre,
Médecin des troupes coloniales, membre de la Mission médicale du Se-Tchoan.

LIVRES NOUVEAUX

Gaston Lyon. — *Traité élémentaire de clinique thérapeutique*, 7e édition revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 1726 pages. Relié toile, 25 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce traité, vieux de douze ans à peine, en est à sa 7e édition française. Tout éloge paraîtrait fade à côté de cette simple constatation.

La raison de cet extraordinaire succès est des plus simples : l'œuvre est parfaitement adaptée à son but, au public auquel elle s'adresse. C'est le dictionnaire de médecine pratique le plus.... pratique que nous connaissions. Les praticiens ne s'y sont pas trompés; sûrs d'y trouver tout ce dont ils ont réellement besoin — clinique et thérapeutique — ils lui ont, dès son apparition, accordé leur faveur. Si le livre a résisté victorieusement à l'épreuve définitive du temps, si le public médical lui est resté fidèle, c'est précisément parce que des éditions successives ont permis à l'auteur de conserver à son œuvre son caractère essentiel, celui d'être la condensation, le résumé très exact, très actuel et très informé de l'état présent de la pratique médicale.

Cette nouvelle édition, reflet fidèle de l'évolution des théories pathogéniques et de la pratique thérapeutique, se distingue des précédentes par l'addition de quelques chapitres nouveaux, tels les paresthésies pharyngées, les pleurésies hémorragiques, les paralysies du voile du palais. Elle s'en distingue surtout par les remaniements très profonds apportés à certaines parties de l'ouvrage, qui en font véritablement des chapitres nouveaux. A ce point de vue, il faut signaler tout particulièrement les chapitres consacrés aux entéro-névroses, aux indications du régime déchloruré dans le mal de Bright, et surtout ceux consacrés aux auto-intoxications d'origine intestinale, où le lecteur trouvera l'exposé et la critique des acquisitions cliniques et thérapeutiques les plus récentes relatives aux entérites, de la diététique et de la bactériothérapie en particulier.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1508. — **H. Peham.** — Das Enge Becken. Eine Studie über den Geburtsverlauf und die Indikationen zu Operativen Eingriffen. 1 vol. gr. in-8° de xv-209 pages. Prix : marks 5,40. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

1510. — **P. Courmont.** — Précis de pathologie générale. 1 vol. in-18 de 1100 pages avec 121 figures, cartonné toile. Prix : 12 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 21 (15 Novembre 1907).

Mémoires originaux :

M. Marinesco. Plasticité et amiboïsme des cellules des ganglions sensitifs.

Analyses :

Neurologie. Psychiatrie. Thérapeutique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Ch. Tantet, vient de prendre une délibération invitant l'administration à présenter un plan d'ensemble pour la prompte installation de l'électricité et d'un laboratoire de radiographie à l'Hôtel-Dieu.

Hôpital Saint-Louis. — Avant-hier, le directeur de l'Assistance publique a inauguré à l'hôpital Saint-Louis les services de photothérapie que dirige M. de Beurmann. M. Faisans, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique, M. Faillet, conseiller municipal du quartier, et un grand nombre de médecins assistaient à cette cérémonie.

La radiographie et le contrôle médical des hôpitaux. — Au cours de la dernière séance du Conseil municipal de Paris, M. Henri Rousselle a fait renvoyer à la cinquième commission une proposition tendant à l'organisation des laboratoires de radiographie dans les hôpitaux. Dans la même séance, le Conseil a renvoyé également à la même commission une proposition de M. Heppenheimer demandant l'ouverture d'un crédit de 15.000 francs pour la création d'un contrôle médical dans les hôpitaux.

Hôpital Furtado Heine. — La vacance, que nous avons annoncée en son temps d'une place d'interne en médecine dans le service de M. Leroux, à l'hôpital Furtado-Heine, vient d'être comblée par la nomination de M. Vouzelle (Marc), ancien externe des hôpitaux de Paris.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La prochaine séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 28 Novembre, à 4 h. 1/2 du soir, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de Chirurgie.

Ordre du jour : Communications à 4 h. 1/2. — 1° Un cas de fracture fermée de l'extrémité supérieure de l'humérus guéri par les agrafes de Jacoël. Présentation de malades et radiographies par M. Péraire; 2° un cas d'ostéite des nacriers, par M. Jubet; 3° la radiographie plastique, par M. Aubourg; 4° la psychothérapie au récent congrès de médecine, par M. P.-E. Lévy; 5° de l'hystérectomie précoce pour les cancers utérins, par M. E. Reymond; 6° de l'expulsion des fibromes de l'utérus avec sphacèle et phénomènes d'infection putride après des séances d'électrisation, par M. Jayle; 7° de la néphrectomie partielle dans le traitement des kystes hydatiques du rein, par M. Nicaise; 8° sur l'intervention immédiate dans les coups de feu de l'oreille, par M. Wicart.

Conférence à 5 h. 3/4, par M. Bezançon : Tuberculose pulmonaire latente et tuberculose pulmonaire atténuée.

Syndicat des médecins de la Seine. — Dimanche dernier 24 Novembre, au grand Amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris, a eu lieu l'Assemblée générale du syndicat des médecins de la Seine. L'ordre du jour comportait l'élection du conseil d'administration.

Voici les résultats du scrutin : nombre des votants, 348 : Majorité, 175 voix.

Présidents : Phillipeau, 184, élu; Descout, 150.

Vice-présidents : Bellencontre, 305, élu; Noir, 180, élu; Billon, 153.

Secrétaire général : Guillemonat, 175, élu; Larchambault, 150.

Secrétaires des séances : Diverneresse, 177, élu; Levassort, 309, élu; P. Guillon, 158.

Rédacteur du Bulletin : Leredde, 181, élu; Gaullieur l'Hardy, 147.

Trésorier : Vimont, 313, élu.

Conseillers : Barrault, 180, élu; Laisne, 175, élu; Duverdier, 175, élu; Leclerc, de Courbevoie, 185, élu; Fournier, d'Asnières, 335, élu; Perrodeau, de Saint-Ouen, 187, élu.

Ballottages : Thiellement, 172; Tourlourat, 172; Wicart, 171; Ramonat, 170; Dally, 166; Chandebois, 166; Laquerrière, 164; Dubreuil, 164; Hamaide, 161; Hamon, 160; Delmont-Bebet, 158; Manguy, 156; Biard, 155; Salle-franqui, 155; Teulière, 153; Chapon, 152; Grunberg, 148.

Bureaux municipaux d'hygiène. — La vacance de directeur du Bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après, dans les conditions respectivement déterminées par les arrêtés municipaux : Versailles (Seine-et-Oise), arrêté municipal du 4 Novembre 1907; traitement : 4.000 francs; Cambo-les-Bains (Basses-Pyrénées), arrêté municipal du 27 Septembre 1907; traitement : 500 francs; Néris (Allier), arrêté municipal du 21 Octobre 1907; traitement : 500 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 12 Décembre 1907, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

La demande doit préciser notamment la date de naissance du candidat et la date des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Hommage à M. Guinard. — Les élèves et les amis de M. Guinard, à l'occasion de sa récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, ont l'intention de lui offrir un objet d'art.

Les souscriptions seront reçues jusqu'au 20 Décembre par M. Pécharmant, 7, rue du Bac, et par MM. Raymond et Hautefort, internes à l'Hôtel-Dieu.

Une lettre ultérieure fixera le jour où sera remis ce souvenir.

Le chiffre de la cotisation est fixé à 25 francs.

Hommage à M. Leredde. — Un banquet sera offert à M. Leredde par ses amis, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, le 30 Novembre, sous la présidence du professeur Albert Robin, restaurant Ledoyen, 8 heures du soir.

Prière d'adresser les adhésions à M. Laborde, 16, avenue Trudaine. Prix du banquet : 13 francs. Tenue de ville.

IVe Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine. — Ce Congrès se tiendra à Biarritz, du 20 au 25 Avril 1908 (semaine de Pâques), sous la présidence du professeur Pitres, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux.

Les questions suivantes sont, dès à présent, mises à l'ordre du jour et feront l'objet de rapports spéciaux :

« Indications et contre-indications du climat océanien dans les états neurasthéniques. » Rapporteur : M. Régis, professeur des maladies mentales à la Faculté de médecine de Bordeaux; « De l'action combinée du climat marin et de la médication chlorurée sodique dans la tuberculose ganglionnaire. » Rapporteur : M. Richardière, médecin des hôpitaux de Paris; « La cure marine et la cure chlorurée-sodique dans le rachitisme. » Rapporteur : M. Denucé, professeur de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de Bordeaux; « Les bureaux municipaux d'hygiène et les règlements sanitaires dans les stations climatiques. » Rapporteur : M. Mosny, médecin des hôpitaux de Paris, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France; « Climatologie du golfe de Gascogne. » Rapporteur : M. Camino, médecin du sanatorium d'Hendaye.

Le Comité d'organisation du Congrès a son siège à Biarritz, où l'on peut adresser toute demande de renseignements à M. F. Gallard, secrétaire général.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent confrère et collaborateur, R. Lhomme, vient d'être nommé médecin de la légation de France à Pékin.

CONCOURS

Médecin-adjoint du service des aliénés. — Épreuve écrite. — *Séance du 25 Novembre.* — *Le quatrième ventricule.*

Questions restées dans l'urne : *Les nerfs moteurs de l'œil.* — *La moelle épinière.*

La première séance de lecture aura lieu demain jeudi, à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 23 Novembre.* — *Rapports de la trachée.* — Ont obtenu : MM. Chegrou-Lagrèze, 12; Chomnnet, 10; Derancourt, 16; Guillemin, 11; Guillermain, 11; Grisoni, 4; Guerche, 10; Pourquier, 4; Raphaël (Isaac), 9; Guisoulphe, 5; Guillaumot, 4; Floquet, 14; Gommès, 17; Françon, 19; Guinet, 10; Mlle Henri, 9. — *Absents* : MM. Gaillard, Fourny, Gautier (Ern.), Gauthier (J.), Sarrazin, Habault, Mlle Goldenfam.

Séance du 25 Novembre. — *Muscles masticateurs.* — Ont obtenu : MM. Hervier, 8; Rigoule (Ancel), 6; Gouverneur, 20; Grosjean, 14; Huc, 17; Fauvet, 12; Bonhomme, 5; Garcin, 15; Frogé, 3; Gaulène, 14; Huard (Jean), 18; Haristoy, 18; Fontanel, 14; Vacher; Mme Huard, 12. — *Absents* : MM. Jacquemin, Boube, Poujoula, Gendron, Weisweiller, Pinon, Jacobée, Gandot, Ghinnoulatos.

Pathologie. — *Séance du 22 Novembre.* — *Fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Ont obtenu : MM. Lucas-Championnière, 17 1/2; L'Hirondel, 18 1/2; Leblanc (Eugène), 11; Léonetti, 9; Mégnin, 13; Larrieu, 8; Marqueste, 14; Lenormand, 13; de Lafargue-Barès, 14; Leblanc (Albert), 15; Lavedan, 18; Jeannest, 14; Meurisse, 16; Ledoux, 7; Lafage, 10; Mlle Konichowsky, 13. — *Absents* : MM. Métras, Leseu, Lesieur, Mme Leventis.

Séance du 25 Novembre. — *Phlébites des membres inférieurs.* — Ont obtenu : MM. Legillon, 5; Fauvet, 4; Léchelle, 11; Weisweiller, 14; Bonhomme, 10; Le Maux, 14; Lavaud, 9; Libert, 14; Lartigau, 14; Marro, 4; Landrieu, 12; Ropiteau, 8; Marmier, 8; Lebas, 12; Juin, 13; Mlles Lempert, 18; Leven, 16; Levi-Alvarès, 17; Kononoff, 5; Kopcikine, 4. — *Absents* : MM. Maupin, Hoël, Salles, Blanc, Lambour, de Lostanges-Beduer, Jablonski, Le Bourdelles, Bettinger, Kopelman, Montagne, Leclerc, Mlle Lipkine.

Erratum. — A la séance du 18 Novembre, M. Dufour a obtenu la note 12.

Inspecteur départemental de l'hygiène. — Un concours sera ouvert en Décembre prochain, à Amiens, pour le poste d'inspecteur départemental de l'hygiène dans le département de la Somme.

Les avantages attribués à cette fonction sont : 1° Un traitement fixe de 8.000 francs; 2° le remboursement des frais de déplacement à raison de 0 fr. 25 par kilomètre parcouru.

Les candidats devront être Français, âgés de trente ans au moins et de quarante-cinq ans au plus, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Ils devront adresser leur demande, sur papier timbré à 0 fr. 60, au Préfet de la Somme, qui leur fera connaître si elle est agréée et s'ils sont admis à prendre part au concours.

Ils joindront à cette demande : 1° Leur acte de naissance; 2° un certificat médical d'aptitude physique; 3° un exposé de leurs titres comprenant les états de services et le résumé des travaux; 4° leurs principales publications; 5° l'engagement, pour le cas où ils seraient nommés, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à leur fonction, de ne prétendre, en conséquence, à aucune autre fonction ou mandat public.

Le programme du concours comporte les cinq épreuves suivantes :

1° Une épreuve écrite portant sur une question administrative tirée de la Législation de l'Hygiène en France;

2° Une épreuve écrite comportant deux questions : l'une sur un sujet visant la prophylaxie générale ou la prophylaxie spéciale des maladies transmissibles, l'autre sur un sujet d'hygiène générale avec application de la physique ou de la chimie à l'hygiène;

3° Une épreuve de titres;

4° Une leçon orale sur un sujet de vulgarisation des méthodes hygiéniques employées pour combattre la propagation des maladies transmissibles. Cette leçon devra être faite en vue de l'auditoire spécial (cultivateurs, ouvriers mutualistes, etc.), auprès duquel l'inspecteur départemental devra spécialement poursuivre la vulgarisation de l'hygiène;

5° Une interrogation sur les méthodes et instruments et sur la pratique technique de la désinfection, et une interrogation sur la pratique administrative de la désinfection.

Celui des concurrents qui, à la suite de ce concours, sera nommé inspecteur départemental de l'hygiène, entrera en fonctions à partir du 1er Janvier 1908.

Hôpitaux de Toulon. — A la suite du concours ouvert devant la Faculté de Montpellier, M. Malartic est nommé chirurgien de l'hôpital de Toulon.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Travaux pratiques de laboratoire. — Du 2 au 21 Décembre 1907, auront lieu au laboratoire de l'hôpital de Rothschild des exercices pratiques sur les méthodes de laboratoire applicables à la clinique — Il sera fait deux séries : 1° bactériologie et hématologie; 2° urologie et chimie biologique. — Les droits de laboratoire seront de 30 francs par série. Prière de s'inscrire à l'hôpital, 76, rue de Picpus, où on pourra demander le programme détaillé.

Voitures et voiturettes à l'essai : Ecrire jusqu'au 1er Décembre à l'Association provinciale industrielle, 18, rue Bachaumont, Paris, et ensuite 14, rue Rambaud, à La Rochelle (Char.-Inf.).

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser Dr Banzet, 19, r. de Lille.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examens aux lits des malades, faites par interne en chirurgie, pendant le mois de Décembre. Trois leçons par semaine : mardi, jeudi, samedi, à 5 heures. Droits d'inscript. : 30 fr. S'inscr. chez le concierge de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LES AVEUGLES EN RUSSIE

VALENTIN HAÜY ET SKREBITZKI

Valentin Haüy fut, sous le règne de Louis XVI, le fondateur du premier établissement d'instruction pour les aveugles, « l'Institut des jeunes aveugles ». On sait moins qu'il fut le créateur d'une œuvre semblable en Russie, où l'empereur Alexandre Ier l'avait prié de venir en 1806, après que Napoléon eut décrété la fermeture de l'Institut de Paris. En traversant l'Europe, Haüy, dont la renommée était déjà grande, eut l'occasion d'exposer ses méthodes d'enseignement et d'assistance aux divers gouvernements, aux savants, aux particuliers, et la graine ainsi semée germa en établissements d'instruction et en œuvres d'assistance.

Mais, une fois arrivé en Russie, le grand homme actif, honnête et confiant, ne connut guère que des ennuis et des déceptions; il se heurta à toutes les résistances passives des bureaux, à la mauvaise foi, à l'indifférence. Après quelques conférences où le grand monde le fêta et admira un de ses élèves aveugles, la mode s'en fut ailleurs et Haüy resta aux prises avec l'administration. Rien de ce qui lui avait été promis au nom de l'empereur et du ministre n'avait été préparé pour son arrivée, ni le local pour l'institut, ni le futur directeur dont Haüy devait faire l'éducation professionnelle, ni

les aveugles qu'il devait instruire. Il fallut écrire, faire des rapports, supplier pour obtenir le nécessaire, et pendant longtemps on lui répondit *qu'il n'y avait pas d'aveugles en Russie*, tandis qu'il leur faisait l'aumône dans la rue, qu'il en hébergeait chez lui, qu'il en avait vu une cinquantaine dans un hospice. Finalement, il obtint *quinze élèves*, et la lutte continua pour les subsides, les instruments, les aides, sans qu'on pût trouver aucun motif avouable à cette résistance sournoise aux intentions de l'empereur. La raison devait résider dans l'opposition routinière à toute nouveauté et dans quelques malversations des fonds destinés à l'œuvre. Valentin Haüy lutta en Russie durant onze années pour le bien des aveugles, et, lorsqu'il quitta le pays, en 1817, l'Institut des aveugles, toujours rudimentaire, avait néanmoins sa vie assurée; mais il végétait en élevant un très petit nombre d'aveugles, en abandonnant un certain nombre des métiers qu'y avait introduits Haüy.

* * *

De 1819 à 1877, rien ne paraît avoir été fait en Russie pour les aveugles; l'Institut fondé par Haüy, et transmis à la Société philanthropique dès 1819, servait vraisemblablement de sinécure à quelques fonctionnaires.

C'est à l'époque de la guerre russo-turque, en 1877, qu'entre en scène le continuateur de Haüy en Russie, M. Skrebitzki, oculiste renommé.

La Société de secours aux familles des guerriers s'était proposé, parmi d'autres tâches, l'assistance aux soldats qui avaient perdu la vue à la guerre; c'est ainsi que naquit une branche de la philanthropie jusque-là inconnue en Russie : la protection des aveugles. Quelques opérations heureuses ayant montré à M. Skrebitzki que quelques-uns des aveugles pouvaient être secourus et recouvrer la vue, il obtint de la Société protectrice d'être envoyé en divers points de l'empire, où l'on aurait réuni, au préalable, tous les soldats aveugles de la région. Il rapporta de ces expéditions la confirmation de son idée, qu'un très petit nombre de soldats, 5 pour 100 tout au plus, avaient perdu la vue du fait de l'ennemi, tandis que presque tous devaient leur cécité à des maladies contractées avant la guerre; de véritables foules d'aveugles et de malades s'entassèrent dans les points visités par l'oculiste; la cécité et les diverses affections oculaires, répandues dans les campagnes d'une manière effrayante, étaient dues à l'ignorance, à la pauvreté, à l'absence de tout secours médical.

Au cri d'alarme poussé par Skrebitzki en présence d'un aussi terrible fléau, les fonctionnaires et les savants officiels répondirent par l'incrédulité, la négation sans preuves, l'accusation de calomnie, etc. Le fameux : « il n'y a pas d'aveugles en Russie », opposé à Haüy, fut réédité. Il décida d'apporter des chiffres irrécusables, en dressant une statistique d'après les rapports des conseils de révision, mais il fallut une persévérance et une patience héroïques pour arracher quelque 3.000 documents aux bureaux qui les détenaient, et des années de travail furent consacrées par M. Skrebitzki et par sa femme au dépouillement de ces documents.

Il démontra ainsi ce qu'il avait avancé : c'est que les aveugles, soi-disant victimes de la guerre, n'étaient qu'une infime partie des centaines de mille d'aveugles qui peuplaient les villages de la vaste Russie. Il fallait organiser sur une grande échelle l'assistance médicale dans les campagnes, afin d'enrayer le fléau, d'empêcher de nouvelles victimes. Il fallait aussi reprendre l'œuvre de Haüy, fonder dans toute la Russie des instituts pour éduquer, instruire les jeunes aveugles, apprendre des métiers, donner un gagne-pain aux aveugles adultes. C'est dans ce but que fut constituée, en 1881, la Société protectrice des aveugles, M. Skrebitzki étant membre du Comité de direction de la Société. Il alla en Europe, à plusieurs reprises, étudier à fond tous les établissements occidentaux, et fit tout ce qu'il était humainement possible pour diriger l'assistance aux aveugles en Russie dans la voie tracée par la science et l'expérience européennes. Mais il rencontra une résistance et une hostilité telles, qu'il résigna ses fonctions au bout de peu d'années et continua à travailler en dehors des cadres officiels, à soigner les malades et les aveugles, à réunir des matériaux en Europe et en Russie.

Les fruits de ce travail de vingt années sont réunis dans un volume unique dans son genre, intitulé *l'Education, l'instruction, l'assistance des aveugles en Occident*. Il n'existe aucune publication aussi complète concernant les aveugles.

* * *

Ce volume de 1.000 pages est édité en russe seulement, et il est regrettable, pour le bien des aveugles, qu'il n'ait pas été traduit jusqu'ici. Tout ce qui intéresse les aveugles y est exposé, étudié et jugé : la psychologie de l'enfant aveugle dès sa naissance, son éducation, les jeux, l'instruction; l'éducation dans les instituts spéciaux et l'éducation avec les voyants; la question des aveugles sourds-muets; la description des méthodes employées dans tous les pays d'Europe; l'organisation, le côté économique des divers établissements; le détail de l'enseignement de tous les métiers accessibles aux aveugles, le côté social de la question, l'aptitude des aveugles à gagner leur vie, l'assistance directe aux aveugles indigents, la statistique de la cécité en Europe. Sur toutes ces questions est porté le jugement d'un homme passionné pour son travail, dévoué aux aveugles, indépendant dans ses opinions sur les pays et les personnes. C'est véritablement une belle et grande œuvre qu'il est triste de voir ignorée, faute de ressources pour la traduire en une langue occidentale.

Marie Nageotte-Wilbouchewitch.

CORRESPONDANCE

« Paris, le 23 Novembre 1907.

« Mon cher Confrère,

« Une lettre de M. Josué, parue dans le dernier numéro de *La Presse Médicale*, et relative à mon article sur « l'Athérome humain, l'athérome expérimental et les capsules surrénales », appelle de ma part quelques mots de réponse, que je vous serai obligé de publier.

« M. Josué paraît craindre qu'un passage de cet article puisse donner lieu à une interprétation erronée en laissant croire que c'est moi qui ai le premier posé la question d'une relation à établir entre l'état des capsules surrénales et la production de l'athérome.

« M. Josué veut bien reconnaître qu'une semblable interprétation « serait certainement contraire à la « pensée de l'auteur ». Je l'en remercie, mais, même sans cette attestation qui m'est précieuse, je puis établir que, dès le début de mes recherches sur la question, je me suis attaché, une fois pour toutes, à ne laisser place à aucune ambiguïté et à rendre pleine justice à M. Josué. Du reste, cela ressort de sa lettre même.

« Quand j'ai fait à la Société de Biologie (19 Décembre 1903) ma communication sur les rapports possibles de l'athérome aortique et des altérations capsulaires, j'ai pris soin (M. Josué le reconnaît) de commencer par rappeler ses expériences antérieures et la relation qu'il tendait à établir entre l'état des capsules et l'athérome. Aussi, lorsque, dans mon récent article, j'ai fait allusion à ma communication antérieure, il m'a paru inutile de revenir sur une priorité qui n'était, à ma connaissance, contestée par personne, et que, pour ma part, j'avais déjà publiquement reconnue. Au surplus, comment un seul des lecteurs de mon article eût-il pu s'imaginer que je songeais à me laisser attribuer la paternité d'une théorie (l'origine capsulaire de l'athérome), alors que cet article était précisément destiné à soutenir la théorie diamétralement opposée?

« Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« A. Gouget. »

LIVRES NOUVEAUX

F. Terrien, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants-Malades. — *Précis d'ophtalmologie*, « Bibliothèque du doctorat en médecine de Gilbert et Fournier », 1 vol. in-18 de 600 pages, avec 271 fig. dans le texte. Paris. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

L'ouvrage de M. Terrien répond exactement au but que se sont assigné MM. Gilbert et Fournier en publiant la « Bibliothèque du doctorat en médecine ». Avant d'entrer dans le détail des affections oculaires, il décrit avec beaucoup de soin les divers modes d'examen que non seulement tout oculiste, mais encore tout médecin, devrait connaître, en ayant bien soin d'éviter les formules compliquées dans lesquelles pourrait se perdre l'étudiant : examen à l'éclairage oblique, à l'ophtalmoscope, au périmètre, recherche de l'acuité visuelle et correction des vices de réfraction. Un chapitre très utile sur l'examen des accidents du travail et sur la simulation termine cette première partie.

La description des maladies des yeux est présentée suivant un plan classique, en insistant, bien entendu, sur les maladies des membranes externes, en particulier sur les conjonctivites et les kératites. Si, malgré le volume réduit, cet ouvrage est très complet, c'est que l'auteur s'est abstenu de développements théoriques ou de discussions pathogéniques. Grâce à l'emploi de deux caractères différents, il a pu mettre en relief certaines parties capitales, réservant les petits caractères pour la partie anatomique, la description des procédés opératoires très soigneusement résumés, et pour quelques affections plus rares.

Ainsi que je l'ai dit dans l'avant-propos de ce livre, ce n'est pas un mince mérite, pour M. Terrien, d'avoir fait servir sa grande érudition à la composition de ce petit manuel, en évitant l'écueil de développements inutiles. L'habitude de l'enseignement, prise dans les cours faits à la Clinique de l'Hôtel-Dieu, lui a montré ce qu'il était vraiment utile d'apprendre aux élèves.

F. de Lapersonne.

BIBLIOGRAPHIE

1509. — **Robert-Simon.** — Applications thérapeutiques de l'eau de mer. 1 vol. petit in-8° de l'*Encyclopédie des aide-mémoire* de 187 pages. Prix broché : 2 fr. 50. Cartonné toile : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1511. — **V. Morax.** — Les nouveaux procédés de diagnostic de la syphilis. 1 brochure in-8° de 32 pages avec une planche en couleurs. Prix : 1 fr. 50. (*O. Doin*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE, fondée par E. Vallin, paraissant tous les mois sous la direction de A.-J. Martin.

Comité de rédaction : MM. Calmette, Letulle, L. Martin, Petsche, Roux, Vincent.

Abonnement annuel : Paris : 20 fr. Départements : 22 fr. Union postale : 23 fr. Le numéro : 2 fr.

Sommaire du n° 11 (Novembre 1907).

Nécrologie :

M. Emile Trélat.

Mémoires :

I. **Bréchot.** De la désinfection dans les hôpitaux, sanatoriums, asiles et au domicile privé du malade.

II. **J. Espanet.** L'industrie de la couperie des poils, inconvénients qu'elle présente, procédés employés pour remplacer le nitrate acide de mercure dans l'opération du secrétage.

Société de médecine publique et de génie sanitaire : (Séance du 23 Octobre 1907).

Revue des Congrès. — *Bibliographie.* — *Revue des journaux.* — *Chronique du génie sanitaire.* — *Informations* :

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Ibogaïne, Ouabaïne, Yohimbine.

On confond souvent l'ibogaïne avec l'ouabaïne ou la yohimbine, dont les propriétés sont complètement différentes. L'ouabaïne, extrêmement toxique, a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche. L'yohimbine est un aphrodisiaque.

L'ibogaïne, tirée de l'iboga du Congo, est peu toxique. C'est un médicament névrosthénique, et en même temps toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On la prescrit sous forme de dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne (formule du Dr Landrin), 2 à 6 par jour.

Indications : neurasthénie, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, convalescences, dilatation du cœur, etc.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Les chaires de thérapeutique et de médecine légale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

La fermeture de la Faculté de Nancy. — On annonce de Nancy qu'à la suite de manifestations qui se sont produites à la Faculté de médecine et des scènes de violence qui se sont déroulées, le Conseil de l'Université s'est réuni et a pris la délibération suivante:

« Considérant que la manifestation du 22 Novembre, qui est déjà la seconde de l'année, ne visait plus seulement, comme la première du 8 courant, le professeur Cuénot, mais encore le Conseil de l'Université pour la mesure qu'il avait prise à la suite de la première manifestation;

Qu'elle a été accompagnée de violences intolérables (voies de faits sur des personnes aussi bien que bris de vitres et détérioration de matériel d'enseignement);

Qu'elle résulte d'une action concertée des étudiants de première et deuxième années de la Faculté de médecine;

Le Conseil est d'avis, conformément à l'article 40 du décret du 21 Juillet 1897, que la Faculté de médecine soit fermée pour les étudiants de première et deuxième années pendant le premier trimestre de la présente année scolaire, c'est-à-dire jusqu'au 31 Décembre 1907, et demande au ministre de vouloir bien ordonner cette fermeture. »

Le ministre a ratifié la proposition du Conseil de l'Université.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. Henri Dufour, médecin des hôpitaux, fera dans son service d'enfants de l'hôpital Saint-Louis six conférences gratuites sur les *maladies nerveuses les plus communément observées chez les enfants*, les mercredis 11 et 18 Décembre 1907, les jeudis 12 et 19 Décembre 1907, les vendredis 13 et 20 Décembre 1907, à 10 heures du matin.

Prière de s'inscrire d'avance dans le service, le nombre des places étant limité.

Hôpital Beaujon. — M. Tuffier, agrégé, chirurgien de l'hôpital Beaujon, commencera le cours pratique de chirurgie expérimentale le lundi 2 Décembre, à 2 heures, et le continuera tous les jours, à la même heure. Les élèves répéteront toutes les opérations; les animaux, le matériel aseptique et les instruments seront mis à la disposition des élèves. (Pour tous renseignements, s'adresser au service de M. Tuffier.)

1. Anesthésie. Laparotomie. Gastrotomie. — 2. Anastomoses musculo-tendineuses. Sutures osseuses. — 3. Gastro-entérostomie. Résection du pylore. Cholécystectomie. — 4. Cholédocotomie. Cholécystentérostomie. Néphrotomie. — 5. Néphrectomie. Urétérocystostomie. — 6. Plaies de l'intestin. Entéro-anastomose. — 7. Résections intestinales. Exclusion de l'intestin. — 8. Hystérotomie. Ablation des annexes. Hystérectomie. — 9. Thoracotomie. Opérations sur la plèvre dans la chambre pneumatique. Plaies du cœur. Plaies du poumon. — 10. Trépanations craniennes. Opérations sur le cerveau.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes:

Médecin principal de 2e classe: M. Vignol passe à la section technique du service de santé.

Médecins-majors de 1re classe: M. Strœbel est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de La Rochelle; M. Murie passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Poitiers: M. Ecot passe à l'hôpital militaire de Toulouse; M. Goudal passe au 132e rég. d'infanterie; M. Cuvier est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Clermont-Ferrand.

Médecins-majors de 2e classe: M. Fromont passe au 127e rég. d'infanterie; M. Cuvillier passe au 154e rég. d'infanterie; M. Moinet passe au 114e rég. d'infanterie; M. Fournié est maintenu au 144e rég. d'infanterie; M. Bory passe à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris; M. Defoug passe au 15e bataillon de chasseurs à pied; M. Gerbaux passe à l'école militaire de l'artillerie et du génie de Versailles; M. Fohanno passe au 24e rég. de dragons; M. Perrin est affecté aux salles militaires de Rouen; M. Desse est nommé médecin chef de Belle-Isle-en-Mer; M. Bonhomme passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Pigeon passe au 36e rég. d'artillerie; M. Trille passe au 11e rég. d'infanterie; M. Lannou passe au 2e rég. de chasseurs à cheval; M. Monod passe au 1er rég. du génie et détaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; M. Demard passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Médecins aides-majors de 1re classe: M. Borderies passe au 107e rég. d'infanterie; M. Piétrement est maintenu au 14e rég. de chasseurs à cheval; M. Coudeyrus passe au 133e rég. d'infanterie; M. Cohadon passe au 6e rég. d'infanterie; M. Izaac passe au 39e rég. d'artillerie; M. Trèves passe au 103e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe: M. Bertein passe au 43e rég. d'infanterie; M. Piguche passe au 28e rég. d'infanterie; M. Joubert passe au 22e rég. d'infanterie.

— Sont arrêtées les mutations suivantes: Médecins principaux de 2e classe, M. Sauglé-Ferrière passe à l'hôpital militaire de Villemanzy (Lyon); M. Clavelin passe à l'hôpital militaire de Marseille.

Médecins-majors de 1re classe: M. Strœbel est maintenu au 123e rég. d'infanterie; M. Weiss est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Sedan; M. Landouzy passe à l'hôpital militaire de Bourges; M. Bordès-Pagès passe à l'hôpital militaire de Bayonne; M. Lebon passe à l'hôpital militaire d'Oran; M. Ecot passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Tours; M. Pettier passe au 10e rég. d'artillerie; M. de Viville passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Grenoble; M. Jacob passe à l'hôpital militaire de Villemanzy-Lyon.

Médecins-majors de 2e classe: M. Julia passe au 158e rég. d'infanterie; M. Dormand passe au 29e rég. d'infanterie; M. Roy passe au 62e rég. d'infanterie; M. Brico passe au 17e rég. d'artillerie; M. Ferrand passe au 17e rég. d'infanterie; M. Martin passe au 163e rég. d'infanterie; M. Franquet passe au 152e rég. d'infanterie; M. Camichel passe au 12e bataillon d'artillerie à pied; M. Daireaux passe au 9e rég. de dragons; M. Gallot passe au 6e rég. de cuirassiers; M. Rouffiandis passe au 11e rég. de hussards; M. Sandras passe au 10e rég. de cuirassiers; M. Danthuile passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Montreuil-sur-Mer; M. Ehrmann passe au 26e rég. de dragons; M. Briole passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe: M. Escher passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Roudier passe au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Demanneville passe au 8e rég. de hussards; M. Metzger passe au 131e rég. d'infanterie; M. Chanal passe au 2e rég. de tirailleurs algériens; M. Rouyer passe au 161e rég. d'infanterie; M. Charrier passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Tbellier passe au 32e rég. d'artillerie; M. Homolle passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

Société des sciences médicales de Montpellier. — La Société des sciences médicales de Montpellier vient de tenir sa première séance et a élu, pour 1907-1908, son bureau, composé comme suit: Président: M. le profes-

seur Carrieu; vice-président: M. le professeur agrégé E. Grynfeltt; secrétaire général: M. Jacquemet; secrétaire des séances: M. Massabuau.

CONCOURS

Médecin adjoint du service des aliénés. — Lecture des copies. — *Séance du 28 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Vurpas, 29; Juquelier, 28; Leroy, 24.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 27 Novembre.* — *Artère poplitée et ses branches.* — Ont obtenu : MM. Girod (F.), 14; Hanriot, 6; Guillaume, 14; Salles, 12; Houssiaux, 16; Bettinger, 12; Guinaud, 9; Sarrazin, 12; Goulfier, 16; Fortuneau, 9; Héricourt, 15; Géraud (J.), 17; Weisweiller, 7; Habault; Mme Honoré, 7; Mlle Gatov-Gatovski, 12. — *Absents* : MM. Poujoula, Alfarie, Humbert, Simonnet, Gérard (P.).

Séance du 28 Novembre. — *Anatomie du nerf médian.* — Ont obtenu : MM. Jacquemin, 10; Filatre, 13; Hémery, 12; Gavranski, 15; Garnier, 12; Girard (Lucien), 17; Freze, 5; Grodvolle, 10; Herdhébant, 12; Gaudrut, 6; Gauraz, 10; Girardot (Ed.), 12; Ignard, 15; Ropiteau, 6; Mlles Giboulot, 13; Guichardon, 8. — *Absents* : MM. Pinon, Nevière, Girard (L.), Montagne, Hayot, Golowinsky.

Pathologie. — *Séance du 27 Novembre.* — *Thoracentèse.* — Ont obtenu : MM. Leroy (Maxime), 15; Parès; Le Carpentier; Rigoulet (Ancel), 12; Leroy (René), 14; Lamhour, 14; Marcorelles, 18; Pinard; Latour, 14; Kudelski, 16; Kuhn, 14; Mme Honnoré, 12. — *Absents* : MM. Simonnet, Rivière, Laroque, Pinon, Luhelski, Batterti.

Hôpital de Saint-Germain-en-Laye. — Le jeudi 19 Décembre prochain, à 9 heures du matin, un concours aura lieu pour trois places d'internes titulaires et quatre places d'internes provisoires.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1er Janvier 1908.

Les internes titulaires et provisoires sont nommés pour deux ans. Ces derniers sont titularisés dès qu'ils sont appelés à remplacer définitivement un interne titulaire, et peuvent se représenter au concours suivant.

Il est alloué aux internes un traitement annuel de 600 francs. Ils sont logés, nourris, chauffés et éclairés.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest leur accorde une réduction de la moitié du prix du voyage entre Paris et Saint-Germain.

Les candidats doivent justifier de leur qualité d'externe des hôpitaux ou de celle d'étudiant de troisième année. Ils ne doivent pas être âgés de plus de vingt-huit ans.

Sous le rapport du stage hospitalier, les internes de l'hôpital de Saint-Germain sont assimilés par la Faculté aux internes des hôpitaux de Paris et jouissent des mêmes avantages. Les internes provisoires jouissent des mêmes avantages que les internes titulaires pendant qu'ils en remplissent les fonctions.

On peut prendre connaissance du règlement tous les jours non fériés, de 1 h. 1/2 à 5 heures du soir, au Secrétariat de l'hôpital.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Économe.

Ecole principale du service de santé de la marine. — La loi du 27 Juillet 1907, portant organisation du corps de santé de la marine, admet les étudiants en médecine et en pharmacie des Facultés de médecine ou des Ecoles de médecine de plein exercice, ou des Ecoles préparatoires de médecine à se présenter au concours d'entrée à l'Ecole principale du service de santé de la marine, concurremment avec les élèves des Ecoles annexes de médecine navale.

Pour l'application de cette mesure, le ministre de la Marine vient d'arrêter les dispositions suivantes :

1° La note dite « d'aptitude » qui, aux termes de la réglementation antérieure, était donnée par les directeurs aux élèves des Ecoles annexes de médecine navale et dont il était tenu compte pour les épreuves écrites, est supprimée; 2° l'épreuve technique actuelle pour l'admission à l'Ecole de Bordeaux est remplacée par les épreuves suivantes : *a*) Pour la médecine : une épreuve écrite d'anatomie descriptive et d'histologie splanchnique et une épreuve écrite de physiologie. Durée de chacune des épreuves : trois heures; coefficient de chaque épreuve : 10. *b*) Pour les pharmaciens : une épreuve écrite de zoologie et une épreuve écrite d'organographie végétale. Durée de chacune des épreuves : trois heures; coefficient : 10. Le coefficient de la composition écrite de langue étrangère (thème allemand ou anglais) est ramené à 4; durée de cette composition : deux heures.

Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Facultés ou des Ecoles de médecine devront, pour pouvoir être admis à prendre part au concours d'entrée de l'Ecole de Bordeaux, réunir les mêmes conditions d'âge (dix-huit ans au moins ou vingt-quatre au plus, au 1er Janvier qui suit la date du concours) et d'aptitude physique que leurs camarades des Ecoles annexes; ils devront, en outre, satisfaire aux conditions ci-près : *a*) Etudiants en médecine. — Etre pourvus, au jour de l'ouverture des épreuves écrites : 1° du certificat d'études physiques-chimiques et naturelles, institué par le décret du 31 Juillet 1893; 2° de quatre inscriptions valables pour le doctorat; *b*) Etudiants en pharmacie. — Deux années de stage officinal au moment de l'ouverture des épreuves.

Ces dispositions entreront en vigueur pour le concours de 1908, qui a lieu dans le courant du mois d'Août.

Des instructions indiquant les formalités à remplir pour l'admission au susdit concours, seront incessamment portées à la connaissance des intéressés.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

A vendre Garches : 15 minutes de Paris, St-Lazare, pour maison de santé ou de convalescence : vaste habitation, parc boisé, 24.000 mètres, beau panorama. Visiter : 170. Grande-Rue ; renseignements : Crémieux, 4, avenue Hoche.

MM. Clunet et Riberol, internes des hôpitaux, reprendront, dans le courant de Décembre, leur conférence d'*externat*. S'adresser à la Salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser Dr Banzet, 19, r. de Lille.

A céder clientèle dans joli chef-lieu de canton ; moyenne des dix dernières années : 15 000 fr. touchés. Conditions : 15.000 fr. comptant et association d'un an pour mettre le successeur entièrement au courant. Ecrire *P. M.*, 433.

On demande pour diriger rayon spécial dans grande pharmacie-droguerie sud-américaine, une personne connaissant instruments de chirurgie et électricité médicale. S'adresser à M. Gabriel Fermé, 55, boulevard de Strasbourg, Paris.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 98 Mercredi, 4 Décembre 1907.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES

LES VENINS LES ANIMAUX VENIMEUX ET LA SÉROTHÉRAPIE ANTIVENIMEUSE[1]

Biologistes et médecins sauront gré au professeur Calmette d'avoir réuni en un volume les belles études, poursuivies par lui et par ses élèves, depuis quinze ans, sur les venins et la sérothérapie antivenimeuse.

Cette œuvre considérable n'intéresse pas seulement l'hygiène coloniale, la vie des indigènes et des voyageurs des contrées tropicales où, annuellement, les morsures des serpents font plus de cinquante mille victimes. Elle porte plus haut, invitant les physiologistes et les pathologistes généraux à approfondir une série de questions doctrinales et pratiques relatives aux toxines et aux antitoxines, dont les venins et les antivenins ne sont qu'un cas particulier.

L'heure est venue de montrer comment et combien la sérothérapie antivenimeuse, établie sur des bases scientifiques, est entrée dans la pratique grâce aux travaux de Calmette, complétés par ceux de Phisalix et Bertrand, de Fraser, de

1. A. Calmette, membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur de Lille. — « Les venins, les animaux venimeux et la sérothérapie antivenimeuse ». 1 vol. in-8 de xvi-396 pages, avec 125 fig. dans le texte, relié toile : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Geo Lamb, de F. Tidswell, de Martin, de Mac Farland et de Vital Brazil.

L'ouvrage comporte cinq parties : les premières, surtout, doivent retenir notre attention. Tout d'abord, l'auteur traite de la classification générale, des caractères anatomo-physiologiques, des mœurs et de la répartition géographique des serpents venimeux. La troisième partie est consacrée à la sérothérapie antivenimeuse; la cinquième relate les observations de morsures de serpents traitées par le sérum, en même temps qu'elle nous documente sur la récolte du venin de Cobra dans les établissements français de l'Inde.

On sait l'Europe relativement protégée, puisque, de toutes les parties du monde, c'est chez elle que sont relativement rares les représentants des deux grandes familles de serpents venimeux : les *Colubridæ* et les *Viperidæ*. Encore, n'est-ce guère qu'avec les *Viperinæ*, sous-famille des *Viperidæ* (les *Crotalinæ* habitant surtout l'Asie, l'Afrique et l'Amérique) que nous avons à compter dans le centre et dans le sud de l'Europe.

Trois genres de Vipères, la *Vipera nosinii*, la *Vipera berus* (*vulgo* Péliade), la *Vipera aspis* (*vulgo* Vipère rouge) sont assez répandues chez nous ; elles abondent dans le Jura, l'Isère, l'Ardèche, en Auvergne, en Bretagne, en Vendée, dans la forêt de Fontainebleau.

Dans les seuls départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, Viaud Grand-Marais a, en six années, compté 321 morsures, dont 62 suivies de mort; en Auvergne, M. Fredet, de Royat, a relaté 14 observations ayant amené 6 décès.

La faible quantité de venin, 10 centigrammes, que, d'ordinaire, sécrète en une morsure la Vipère de Fontainebleau, peut suffire pour tuer, puisque 10 pour 100 des morsures ont entraîné la mort.

Les chapitres plus particulièrement instructifs de l'ouvrage sont consacrés : à l'étude du processus de sécrétion du venin dans les cellules des glandes; à l'étude physique et chimique des venins; à l'analyse des toxo-albumines auxquelles ils doivent leurs propriétés toxiques ; aux agents chimiques (permanganate de potasse, chlorure d'or, chlorure de chaux, eau bromée saturée, trichlorure d'iode); aux agents physiques (froid, chaleur, courants électrolytiques, radium) modifiant ou détruisant les venins qui, vis-à-vis de la chaleur notamment, se comportent comme les diastases et les toxines microbiennes.

Les morsures de serpents venimeux manifes-



Vipera berus, ou Péliade.



Vipera aspis, de la forêt de Fontainebleau.

tent leur action toxique par deux ordres de phénomènes : les uns, surtout locaux, affectant le siège et les alentours de la morsure; les autres, généraux, intéressant d'emblée la circulation et le système nerveux. Les phénomènes locaux se voient prédominant après les morsures des *Viperidæ* ; les accidents généraux, si foudroyants, appartiennent plutôt aux morsures des *Colubridæ* et des *Crotalinæ*.

La dose mortelle de venin varie : avec l'espèce du serpent; avec les périodes du jeûne et de la mue d'une part ; et, d'autre part, avec l'espèce de l'animal mordu ou mis en expérience par injection directe du venin. C'est ainsi que 0 gr. 0002 de venin de Naja tue un cobaye de 600 grammes; alors qu'il faut, pour amener la mort d'un même animal, dans le même temps, 0 gr. 0004 de venin de la Péliade, et seulement 0 gr. 00006 de venin de l'Enhydrina pour tuer 1 kilogramme de lapin; et, vraisemblablement, 0 gr. 01 de venin de Cobra pour tuer un homme.

De même que les doses qui blessent ou tuent sont variables du Cobra à la Vipère, les suites des morsures non mortelles sont différentes. L'individu qui n'est pas tué en est quitte pour un œdème momentané de la région mordue, œdème fréquemment suivi *in situ* d'un abcès. S'il s'agit d'une morsure de *Viperidæ*, la lésion locale, beaucoup plus étendue, aboutit d'ordinaire à la formation d'une plaque de gangrène. Des hémorragies des muqueuses, des suffusions sanguines dans les cavités séreuses, telles que la plèvre ou le péricarde, peuvent survenir plus ou moins tardivement. Il se produit parfois des infarctus pulmonaires, des hémorragies rénales, de l'albuminurie ou des hématuries. Déjà prompt quand la morsure a jeté le venin dans la peau, l'empoisonnement est foudroyant ou rapide quand le poison pénètre d'emblée dans le torrent circulatoire, soit par la morsure directe d'une veine, soit par injection expérimentale intra-veineuse. Dans le cas des *Viperidæ*, la coagulation du sang, et, par suite, la mort, sont presque instantanées. Avec les venins des *Colubridæ*, qui suppriment au contraire la coagulabilité du sang, les effets toxiques se font sentir au bout de quelques minutes.

Pour continuer l'opposition déjà signalée entre le venin des *Colubridæ* et celui des *Viperidæ*, il est à remarquer que, pénétrant dans les voies digestives, le venin des premiers est inoffensif, tandis que celui des seconds empoisonne.

Les sécrétions glandulaires laissent passer le venin sans qu'il semble avoir perdu de sa nocuité,



Recolte du venin d'un *Lachesis* à l'Institut sérothérapique de Sao Paulo (Brésil.)

à telle enseigne qu'on vit, en 1893, mourir à Madras une femme piquée par un Cobra, et, quelques heures après la mère, le bébé. Elle nourrissait son enfant, et celui-ci succomba avec tous les symptômes de l'envenimation, bien qu'il eût pris une seule fois le lait de sa mère depuis la morsure, et qu'il n'eût pas été lui-même touché.

Les désordres histologiques sont surtout marqués sur le foie et le rein, le foie étant de beaucoup le plus atteint : le protoplasma se condense dans certaines parties de la cellule, laissant des vacuoles dont les limites ne sont pas bien déterminées. Une partie du protoplasma cellulaire est nécrosée et détruite. Dans ces cas, les noyaux ont déjà subi une altération. Quoique leurs contours soient bien définis, on ne trouve dans leur intérieur que très peu de chromatine sous forme de petites granulations, et le liquide des noyaux se colore faiblement par les couleurs basiques parce qu'il contient un peu de chromatine dissoute. Au total, le venin produit dans le foie des lésions de dégénérescence graisseuse ou de nécrose, et une infiltration des voies biliaires par des cellules lymphatiques.

Très étendues sont les lésions rénales, portant principalement sur le glomérule : les vaisseaux du bouquet sont ectasiés; leurs parois sont parfois rompues et le sang s'est épanché dans la cavité capsulaire. Celle-ci est remplie d'un exsudat granuleux, d'autant plus important que l'intoxication a été plus lente. Le revêtement épithélial de la capsule de Bowmann est boursouflé; le noyau se colore mal. Les épithéliums des tubuli sont détachés. Le cœur présente des infiltrations hémorragiques et les poumons des infarctus. Dans les muscles striés s'observent des lésions de nécrose ressemblant à celles qu'occasionnent les substances chimiques caustiques.

Des études particulièrement intéressantes sont celles qui se rapportent : à l'action des venins sur le sang (coagulation, anticoagulation); à l'action exercée sur les leucocytes, sur les globules rouges et sur le sérum, les venins étant tous hémolytiques; aux actions protéolytique, cytolytique, bactériolytique et diastasique des venins; à l'action de diverses diastases sur les venins, action destructive telle que des lapins peuvent ingérer sans inconvénient des doses de venin 600 fois mortelles; à la toxicité du sang des serpents venimeux.

Aux chapitres XI et XII sont envisagées : l'immunité naturelle *relative* de certains animaux, la mangouste, le hérisson; l'immunité acquise ou héréditaire de l'homme à l'égard du venin des serpents. Celle-ci, connue de l'Antiquité, se retrouve aujourd'hui en Afrique et en Asie, où de pères en fils des indigènes font métier de *charmeurs de serpents* et de *guérisseurs*, intervenant, préventivement ou curativement, à la faveur d'inoculations sous-cutanées qu'ils font, soit d'une poudre composée de foie et de fiel de serpents pilés avec les glandes à venin, soit d'une pâte gluante composée de venins et de substances végétales.

Les indigènes de la Guyane usent d'abord pour eux-mêmes de cette sorte de vaccination à laquelle ils paraissent pouvoir impunément subir la morsure des serpents les plus venimeux. Du reste, on connaît, en France, des chasseurs de Vipères qui se confèrent l'immunité par des inoculations graduées auxquelles ils recourent annuellement.

A en croire certains voyageurs, les *guérisseurs* de la Guyane et de Mozambique transmettraient héréditairement à leur famille l'immunité qu'ils ont acquise par des inoculations répétées qu'ils se font de venin. Pour vraisemblable ou vraie que soit la chose, elle n'est pas nouvelle, vu qu'on la trouve explicitement notée dans un passage de *la Pharsale*, où Lucain décrit les mœurs des Psylles, peuplade avec laquelle l'armée de Caton se rencontra pendant son séjour en Afrique. C'est en termes absolument précis que, en l'an 60, se trouve décrite cette immunité héréditaire de toute une race contre le venin des serpents; et, pour le dire en passant, le passage de Lucain est singulièrement curieux, puisqu'il constitue le document le plus ancien, que je sache, touchant un des points les plus intéressants de la Pathologie Générale : l'immunisation héréditaire.

C'est cette vaccination, anciennement connue de l'empirisme, que, sous la forme de sérothérapie antivenimeuse, Calmette a su réaliser scientifiquement, procédant en la matière suivant la méthode générale de Behring et de Roux pour la sérothérapie antidiphtéritique.

Trois chapitres du livre sont consacrés : à la vaccination contre le venin ; à la préparation du sérum antivenimeux, à ses propriétés préventives à l'égard de l'intoxication par le venin ; à la spécificité et à la polyvalence des sérums antivenimeux ; au mécanisme de la neutralisation du venin par l'antitoxine ; au traitement des morsures de reptiles venimeux chez l'homme ; aux indications et à la technique de la sérothérapie antivenimeuse.

La médication spécifique des morsures de serpents est, sans conteste, la sérothérapie ; aussi doit-on y recourir aussi hâtivement que possible, pour arrêter l'intoxication générale, si elle a

déjà commencé à se produire, ou pour l'empêcher de se manifester.

On se servira d'une seringue stérilisable de 10 centimètres cubes, semblable à celle qu'on emploie pour les diphtéritiques. On injectera tout le contenu d'un flacon de sérum (10 centimètres cubes de sérum liquide ou 1 gramme de sérum sec dissous dans 10 centimètres cubes d'eau bouillie) dans le tissu cellulaire sous-cutané de l'abdomen, au niveau du flanc.

Il n'est nullement utile de faire l'injection au niveau de la morsure; le sérum s'absorbe mieux et plus rapidement lorsqu'on l'injecte dans les tissus lâches de la peau du ventre.

Si l'intervention n'a pu avoir lieu que plusieurs heures après la morsure, et si celle-ci est produite par un serpent de grande taille ou d'espèce particulièrement dangereuse, tel que le Naja indien, il est préférable d'injecter immédiatement dans le flanc du blessé trois doses entières, ou encore une dose directement dans une veine.

Le plus ordinairement, quelques minutes après la première injection, la douleur locale, l'excitation, les crampes et les nausées ne tardent pas à se dissiper. L'amélioration progresse très vite et tout rentre dans l'ordre. Ce fut le cas de coolies, d'Annamites et d'Indous mordus par des Cobras; comme des nombreux individus atteints gravement par des Vipères en Loir-et-Cher, dans la Loire, en Indre-et-Loire, qui, uniquement traités par le sérum Calmette, guérirent.

La quatrième partie de l'Ouvrage est consacrée à l'étude des venins dans la série animale, beaucoup d'autres animaux que les reptiles possédant des glandes venimeuses et des appareils d'inoculation qui leur servent, soit à se défendre contre leurs ennemis naturels, soit à capturer les proies vivantes dont ils font leur nourriture.

Parmi ces venins, celui du Crapaud, par exemple, celui de certains poissons, la Vive, par exemple, présentent des rapports étroits avec les venins de serpents, en ce sens qu'il est constitué par des substances protéiques modifiables par la chaleur et précipitables par l'alcool; d'autres possèdent des caractères spéciaux se rapprochant des alcaloïdes. C'est le cas de la *thalassine* et de la *congestine* isolées par Ch. Richet des tentacules des Actinies, poisons que les Cœlentérés sécrètent sous forme d'une substance visqueuse assez virulente pour produire la maladie professionnelle des plongeurs *pêcheurs d'éponges* dans la Méditerranée, maladie exclusivement observée chez les pêcheurs qui plongent nus, sans scaphandre.

Les symptômes qui succèdent au contact des Cœlentérés sont une démangeaison et une sensation de brûlure intenses. Une papule de consistance cornée apparaît d'abord à l'endroit où le derme a été touché; celle-ci s'entoure bientôt d'une zone rouge qui devient bleuâtre, puis noire, et qui s'étend plus ou moins loin, suivant la région atteinte, et suivant la virulence du venin.

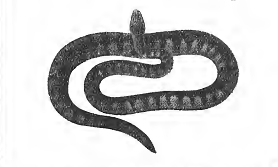
Au bout de peu de jours, le tégument se sphacèle et laisse une plaie profonde qui suppure malgré les pansements antiseptiques. Un mouvement fébrile, avec frisson, apparaît dès la première manifestation de la maladie et s'accompagne bientôt de céphalalgie, de soif et de courbature.

Les venins des Crapauds et des Salamandres présentent une similitude très étroite; ils sont faits de mélanges de poisons, les uns analogues aux alcaloïdes végétaux, les autres proches parents des toxines microbiennes et des venins de serpents. Dans le venin du Crapaud se trouvent deux substances toxiques principales, la *bufotaline*, de nature résinoïde, soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'eau: c'est un poison cardiaque, en ce sens que ses effets sont identiques à ceux de la digitaline; et la *bufoténine*, très soluble dans l'eau et dans l'alcool, poison nervin dont on pourrait faire un succédané des strychnées.

Pour intéresser plus directement les physiologistes que les médecins, le chapitre des VENINS DANS LA SÉRIE ANIMALE, au même titre que tant d'autres questions résolues ou soulevées dans l'ouvrage de Calmette, met les premiers comme les seconds en maintes suggestions. Ne leur montre-t-il pas, par exemple, une fois de plus, — *natura non facit saltus*, — combien les phénomènes de la vie se ressemblent chez les plantes et chez les animaux, puisque les unes et les autres peuvent sécréter des poisons; comment, au travers des siècles, par l'emploi de certaines lianes (riches en toxo-albumines si semblables aux toxo-albumines des venins), l'empirisme avait réussi à trouver des manières de contre-poisons; comment encore, usant de la Vipère, du Crapaud, du foie, du fiel et de la chair de serpents, en tant que drogues neuro-toniques ou cardio-toniques, les Anciens ne faisaient pas, à tout prendre, de la médecine ni si absurde, ni si insuffisante?

Outre ces suggestions, et bien d'autres, en lesquelles il se trouvera amené à chacune des pages du livre de Calmette, le lecteur emportera la claire vision de la révolution opérée par la Science Expérimentale, particulièrement dans le traitement de la diphtérie et de l'envenimation, dotées toutes deux par la Sérothérapie, d'une médication préventive et curative, dont les indications, comme les résultats, sont rigoureusement éprouvés par la Clinique, aussi bien armée aujourd'hui, qu'elle était hier désemparée.

L. LANDOUZY.



VARIÉTÉS

Thérapeutique et statistique.

On ferait un livre bien curieux sur la grandeur et la décadence des médicaments, et on sent combien la modestie devrait être une qualité primordiale des plus illustres d'entre nous, quand on voit avec quelle indifférence est envisagée telle médication accueillie quelques années auparavant avec enthousiasme et foi.

Nous a-t-on assez empestés autrefois avec l'acide phénique et l'iodoforme? Pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour purifier les salles de chirurgie de ces drogues nauséabondes?

Qu'est devenu l'acide picrique sans lequel, pendant quelques mois, on n'aurait pas cru possible la thérapeutique des brûlures?

Combien avons-nous vu passer de substances antifébriles et antinévralgiques, venues d'outre-Rhin sur les ailes de la réclame!

M. le professeur Grimbert, directeur de la Pharmacie centrale, a donné dernièrement des documents qui permettent de suivre le mouvement thérapeutique de ces dix dernières années. Le fait le plus saillant est l'état stationnaire des dépenses en médicaments *classiques*, et cela en dépit de l'introduction des nouveaux médicaments de synthèse. Par exemple, depuis quarante ans, la Pharmacie centrale vend 200 kilogrammes par an d'opium; laudanum de Sydenham, 50 kilogrammes; extrait de quinquina, 400 kilogrammes; emplâtre diachylon, 2.000 kilogrammes; teinture d'iode, 3.000 kilogrammes; et parmi les médicaments chimiques : glycérine, 55.000 kilogrammes; bromure de potassium, 1.200 kilogrammes; sous-nitrate de bismuth, 600 kilogrammes: salicylate de soude, 400 kilogrammes; nitrate d'argent, 60 kilogrammes; calomel, 30 kilogrammes; kermès minéral, 12 kilogrammes; de 10 à 12.000 sangsues; et enfin chloroforme anesthésique, 2.000 kilogrammes (en 66.000 flacons de 30 grammes). Sont au contraire en baisse sensible : iodures de potassium (de 1.200 à 700 kilogrammes), et de sodium (de 100 à 60 kilogrammes); sels de quinine (de 75 à 50 kilogrammes); antipyrine (de 397 à 250 kilogrammes); glycéro-phosphate de chaux (de 170 à 90 kilogrammes); cacodylate de soude (de 14 à 6 kilogrammes), et en baisse rapide: les antiseptiques toxiques comme le sublimé (de 2.000 kilogrammes à 693 kilogrammes); l'acide phénique (de 12.000 à 5.900 kilogrammes); le bi-iodure de mercure (de 74 à 25 kilogrammes); l'iodoforme (de 600 à 200 kilogrammes); les antiseptiques intestinaux : naphtol B (de 104 à 14 kilogrammes); benzo-naphtol (de 74 à 21 kilogrammes); salol (de 311 à 38 kilogrammes); la cantharide, qui en vingt ans passe de 200 à 16 kilogrammes, et la caféine (de 39 à 15 kilogrammes). — Les médicaments dont l'usage augmente sont : l'eau oxygénée de 1.000 litres à 102.000 litres); le formol (de 300 à 2.000 kilogrammes); la théobromine (de 26 à 115 kilogrammes); le salicylate de méthyle (de 2 à 700 kilogrammes); le pyramidon, l'aspirine, l'urotropine, le protargol, le salophène, le véronal, le dermatol, etc. P. D.

A travers le Monde

MADAGASCAR

La clinique et le laboratoire démontrent l'existence réelle de la tuberculose à Madagascar, mais elle y est beaucoup plus rare qu'en Europe.

Chez les indigènes, la tuberculose, depuis quelques années, semble rester à l'état stationnaire; elle est beaucoup moins fréquente qu'en Europe; aussi bien sur les hauts plateaux qu'à la côte. Elle est plus grave et évolue plus rapidement sur la côte que sur les hauts plateaux; certaines races indigènes sont à peu près indemnes. Il semblerait même d'après la statistique de Tananarive, que la maladie est en voie de décroissance.

Chez les Européens, la tuberculose est très rare; cela se conçoit facilement du reste, les faibles et les débiles, c'est-à-dire les candidats à la tuberculose, ne venant guère dans cette colonie.

Chez les créoles. — A Madagascar sont venus des créoles originaires de la Réunion ou de Maurice; ils fournissent une proportion considérable de cas de tuberculose. C'est ainsi que, pendant les années écoulées de 1899 à 1902, le contingent militaire de la Réunion a fourni à lui seul 35 tuberculeux pulmonaires pour le seul hôpital de Diégo, sur un effectif moyen de 400. Cette fréquence de la tuberculose chez les Réunionnais impose des mesures à prendre de ce côté, mais d'une façon générale le problème social de la tuberculose ne se pose pas à Madagascar avec autant d'acuité qu'en France; le grand fléau est le paludisme. (Fontoynont.)

SÉNÉGAL

La maladie du sommeil semble avoir complètement disparu de certaines régions du Sénégal, comme la Petite-Côte, où elle a exercé ses ravages il y a à peine quinze à vingt ans. Cette affection, comme la mouche tsé-tsé elle-même, paraît avoir complètement disparu de la colonie à la suite des déboisements.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE, publiée sous la direction de Samuel Pozzi. Secrétaire de la rédaction : F. Jayle. Secrétaire-adjoint : X. Bender. Paraît tous les deux mois.

Abonnement annuel : France : 28 fr. Union postale : 30 fr. Le numéro : 6 fr.

Sommaire du n° 5.

Travaux originaux :

Emile Forgue et Georges Massabuau. — Les tumeurs à formations « chorio-épithéliomateuses » des glandes génitales; en particulier de l'ovaire (avec 2 planches hors texte).

J. Albarran et E. Papin. — Recherches sur l'anatomie du bassinet et l'exploration sanglante du rein (1er mémoire) (avec 29 figures en noir et en couleurs).

Maurice Letulle. — Les cancers primitifs de l'appendice vermiforme du cæcum (avec 23 figures en noir et 2 planches en couleurs).

Analyses.

Index bibliographique.

COLLÈGE DE FRANCE

Transformation de chaire. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, la chaire de pathologie générale et comparée du Collège de France est transformée en chaire de biologie générale.

Un arrêté ministériel déclare la vacance de cette dite chaire.

Un délai d'un mois est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. le professeur Gross est nommé doyen de la Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Honorariat des hôpitaux. — L'honorariat est conféré à MM. Hallopeau, médecin de l'hôpital Saint-Louis; Terrier, professeur de clinique chirurgicale à la Pitié; Humbert, chirurgien de l'hôpital Cochin, et Porak, accoucheur en chef de la Maternité.

Mutations dans les hôpitaux. — Par suite de la retraite de MM. Humbert et Terrier, et du décès de M. Poirier, les mutations suivantes ont lieu parmi les chirurgiens des hôpitaux de Paris :

M. Picqué passe de Bichat à Lariboisière; M. Hartmann, de Lariboisière (urinaires) à Bichat; M. Arrou, de Saint-Louis (enfants) à la Pitié; M. Guillemain, d'Ivry à Cochin-annexe (ancien Midi); M. Launay, de Bicêtre à Saint-Louis (enfants); M. Auvray, du Bureau central à Ivry; M. Riche, du Bureau central à Bicêtre; M. Marion, du Bureau central à Lariboisière (urinaires).

Hôpital Broca. — Une nouvelle série du *Cours de gynécologie opératoire et chirurgie abdominale (opérations sur l'animal vivant)*, par MM. Proust, agrégé, et Dartigues, chef de clinique, sous la direction de M. le professeur S. Pozzi, commencera le samedi 7 Décembre, à l'hôpital Broca, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, et se continuera les mardis, jeudis et samedis suivants.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Hôpital Broca. — Le conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu: 1° D'approuver le projet de construction, à l'hôpital Broca, d'un pavillon d'isolement pour les opérés;

2° D'autoriser, sous réserve de l'obtention de la subvention dont il sera ci-après parlé, l'exécution des travaux qui seront confiés aux entrepreneurs adjudicataires de l'entretien ou concédés par marchés amiables;

3° D'imputer la dépense, évaluée à 43.000 francs après rabais et tous frais compris, sur une subvention de pareille somme que l'Administration est invitée à solliciter de l'Etat sur les fonds du pari mutuel.

Hôpital Cochin. — Le conseil municipal de Paris vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu : 1° D'approuver le projet d'amélioration et d'agrandissement du pavillon Velpeau (gynécologie), à l'hôpital Cochin;

2° D'autoriser, sous réserve de l'obtention de la subvention dont il sera parlé ci-après, l'exécution des travaux qui seront, suivant leur nature ou leur importance, mis en adjudication publique, concédés par marchés amiables ou confiés aux entrepreneurs adjudicataires de l'entretien ou aux entrepreneurs adjudicataires des travaux d'agrandissement de l'hôpital Cochin, aux clauses et conditions de leurs marchés;

3° D'imputer la dépense, évaluée, après rabais escompté et tous frais compris, à 183.000 francs, sur une subvention de pareille somme que l'Administration est invitée à solliciter sur les fonds du pari mutuel.

Amphithéâtre d'anatomie. — Sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une série exceptionnelle de médecine opératoire en douze leçons commencera le mercredi 4 Décembre, à 1 heure et demie, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les Internes et Externes des hôpitaux. Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs. Nombre d'élèves admis : 40 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Infirmerie spéciale. — M. E. Dupré, agrégé, médecin de l'Infirmerie spéciale, commencera ses conférences cliniques de psychiatrie médico-légale le samedi 7 Décembre, à 3 heures, à l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police, 3, quai de l'Horloge.

Des cartes d'admission sont délivrées au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3.

L'isolement des malades dans les salles des hôpitaux. — M. Jolibois ayant déposé devant le Conseil municipal de Paris une proposition tendant à la construction des boxes dans les salles des hôpitaux et hospices, pour séparer les malades, l'administration de l'Assistance publique, consultée, a fait savoir que l'adoption de cette mesure entraînerait de gros frais tant à cause de l'installation qu'à cause de l'augmentation du personnel et de la suppression nécessaire d'un certain nombre de lits, et que, de plus, elle entraînerait totalement la suppression des brancards.

Dans ces conditions, la 5e commission du Conseil municipal a cru devoir proposer l'ordre du jour pur et simple sur la proposition de M. Jolibois, ordre du jour qui a été voté par le Conseil.

Hôpital militaire de Châlons. — Le service du génie a fait la remise des locaux du nouvel hôpital militaire à la commission des hospices civils de Châlons et au service militaire.

Ce nouvel hôpital est géré par l'administration des hôpitaux unis de Châlons-sur-Marne, à laquelle l'autorité militaire payera les journées d'hospitalisation des malades militaires.

Le service médical y est dirigé par M. Grivet, médecin principal de 1re classe.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont nommés : M. Arnozan, médecin honoraire des hôpitaux; M. Durand (sur sa demande), médecin honoraire des hôpitaux; M. Emile Bitot, médecin titulaire à l'hôpital Saint-André; M. Rocaz, médecin adjoint à l'hôpital des Enfants; M. Hirigoyen, chirurgien en chef de la Maternité, chirurgien accoucheur honoraire; M. Rivière, chirurgien en chef de la Maternité; M. Fieux, premier chirurgien accoucheur adjoint; M. Chambrelent, deuxième chirurgien accoucheur adjoint. — M. Anderodias, après concours, est nommé accoucheur des hôpitaux.

M. Lefèvre, après concours, est nommé médecin résident.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes: Médecin principal de 2e classe: M. Véron passe à l'hôpital militaire Villemanzy à Lyon.

Médecins-majors de 1re classe: M. Masson passe au 117e rég. d'infanterie; M. Simon passe au 40e rég. d'infanterie; M. Manon est affecté à l'hôpital militaire de Bordeaux.

Médecins-majors de 2e classe: M. Claude passe au 96e rég. d'infanterie; M. Dormand passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Blum passe au 42e rég. d'infanterie; M. Laporte passe au 62e rég. d'infanterie; M. Cou-

in passe au 145e rég. d'infanterie; M. Cadet passe au 148e rég. d'infanterie; M. Cauvet passe au 29e rég. d'infanterie; M. Faivre passe au 82e rég. d'infanterie; M. Rougier passe au 73e rég. d'infanterie; M. Vèzes passe au 26e rég. d'infanterie; M. Pécheax passe à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; M. Pla passe au 57e rég. d'infanterie; M. Calais est maintenu au 3e rég. du génie; M. Nielsen passe au 9e escadron du train des équipages; M. Chaudoye passe au 6e rég. de hussards; M. Alix passe au 8e rég. de chasseurs à cheval; M. Domage passe au 2e zouaves.

Médecins aides-majors de 1re classe: M. Van Merris passe au 26e rég. d'infanterie; M. Cenet passe au 106e rég. d'infanterie; M. Maisonnave passe au 9e hussards.

Médecin aide-major de 2e classe: M. Jacquemart passe à l'hôpital militaire du camp de Châlons.

— Sont arrêtées les mutations suivantes: Médecins principaux de 2e classe: M. André est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun. M. de Santi est maintenu à l'hôpital militaire de Toulouse. M. Véron est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Belfort. M. Sanglé-Ferrière est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Rouen.

Médecins-majors de 1re classe: M. Boppe passe à l'hôpital militaire de Nancy. M. Ott passe à l'hôpital militaire de Toul. M. Raynal est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de la Rochelle. M. Bouchet est affecté pour ordre aux salles militaires de l'hospice mixte de Tours.

Médecins-majors de 2e classe: M. Deumier passe au 38e régiment d'infanterie. M. Roy est maintenu provisoirement aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Duron passe au 125e régiment d'infanterie. M. Vigneron passe au 37e régiment d'infanterie. M. Martin passe au 156e régiment d'infanterie. M. Defoug passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Daireaux est maintenu au 26e régiment d'artillerie. M. Pla passe au 9e régiment de dragons. M. Calais passe au 15e bataillon de chasseurs à pied. M. Desse est maintenu au 2e régiment de chasseurs à cheval. M. Béranger passe au 21e bataillon de chasseurs à pied. M. Lannou est nommé médecin chef de l'hôpital de Belle-Isle-en-Mer. M. Demard passe au 4e régiment de tirailleurs.

Médecins aides-majors de 1re classe: M. Escher passe au 33e régiment d'artillerie. M. Miécamp passe au 2e génie. M. Derappe passe au 69e régiment d'infanterie. M. Baurrier passe au 9e bataillon de chasseurs à pied. M. Trenel passe au 10e régiment de cuirassiers. M. Charpentier passe au 12e régiment d'artillerie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Lassabadie, du port de Rochefort, est désigné pour servir à la prévôté d'Indret.

— M. le médecin de 1re classe Chapus est désigné pour embarquer sur le contre-torpilleur *Cassini*, dans l'escadre du Nord.

— M. le médecin de 1re classe Guillard, du port de Toulon, est désigné pour embarquer, le 8 Décembre 1907, à la 1re flottille de sous-marins de la Manche.

— M. le médecin de 1re classe Pourtal, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du point d'appui de la flotte à Diégo-Suarez.

— M. le médecin de 2e classe Duchâteau, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer, le 6 Décembre 1907, sur la *Bretagne*, école des mousses à Brest.

— M. le médecin de 1re classe Balcam, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de Rochefort.

— M. le médecin de 2e classe Savidan, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à la prévôté des forges de la Chaussade à Guérigny.

— M. le médecin de 2e classe Gatrot, du port de Toulon, est désigné pour servir au bataillon d'apprentis fusiliers à Lorient.

— M. le médecin principal Ripoteau, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à l'arsenal de Lorient.

— Il est accordé à M. le médecin en chef de 2e classe Trabaud, du port de Toulon, un congé de deux mois, à solde entière, pour suivre des cours de clinique à Paris.

— M. le médecin principal Salaün, du port de Brest, est désigné pour servir à l'arsenal de Lorient.

— M. le médecin de 2e classe Candiotti, du port de Toulon, est désigné pour faire partie de la mission arctique française, à compter du jour de son débarquement à Marseille.

— M. le médecin de 1re classe Hamon, du port de Brest, est désigné pour embarquer à la 1re flotille de torpilleurs de la Manche.

— M. le médecin de 2e classe Laurès, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la canonnière cuirassée le *Phlégéton*, dans la division navale de Tunisie.

— Composition de la commission de classement chargée sous la présidence du ministre de la Marine de dresser pour l'année 1908, les tableaux d'avancement en grade et de concours pour la Légion d'honneur des officiers du corps de santé de la marine:

M. le contre-amiral Baudry-Lacantinerie, chef des services de la flotte, armée et médecins: M. le médecin général de 1re classe Bertrand et MM. les médecins généraux de 2e classe Duchâteau, Jacquemin et Burot (membre suppléant); pharmaciens: M. le médecin général de 1re classe Bertrand, MM. les pharmaciens en chef de 1re classe Billaudeau et Taillotte.

— M. le médecin de 1re classe Chapuis, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Pourvoyeur* (point d'appui de la flotte à Diégo-Suarez).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés: En Indo-Chine, M. Doucet, médecin-major de 1re classe.

Au Tonkin, M. Caujole, médecin-major de 2e classe.

En Chine, M. Lhomme, médecin-major de 2e classe.

A Madagascar, M. Guerchet, médecin-major de 1re classe.

Au Congo, M. Le Gorgeu, médecin aide-major de 1re classe.

A la Côte d'Ivoire, M. Philippe, médecin aide-major de 1re classe.

A la Guyane, M. Izard, médecin aide-major de 1re classe.

En France: médecin-major de 1re classe, M. Emily; médecins-majors de 2e classe, MM. Jousset, Brochard, Brunati, Vallet, Broquet; médecins aides-majors de 1re classe, MM. Vadoux, Trividic, Le Pape, Paramananda-Mariadasson; médecins aides-majors de 2e classe, MM. Guemoe, Challier.

— MM. les médecins aides-majors de 1re classe Rongier et Jauréguiber sont affectés au 23e rég. d'infanterie coloniale à Paris en vue d'accomplir un stage à l'Ecole d'odontologie de M. Fiffre.

Inspection de la vaccine. — M. Burnet, préparateur à l'Institut Pasteur, est nommé médecin inspecteur de la vaccination à Paris.

Médecin des Enfants assistés. — M. Comoy, résidant à Saint-Honoré-les-Bains, est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Moulins-Engilbert.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Noir est nommé médecin inspecteur des écoles du 5e arrondissement.

M. Naïs est nommé médecin inspecteur des écoles du 10e arrondissement.

IVe Congrès de Climatothérapie et Hygiène urbaine (Biarritz, 20-25 Avril 1908). — Nous avons précédemment annoncé les rapports qui seront présentés à ce Congrès.

Voici quelle est la composition de son bureau:

Président: M. le professeur Pitres, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux;

Vice-présidents nationaux: MM. les professeurs Arnozan, de Bordeaux; Netter, de Paris; Olive, de Nantes;

Vice-présidents régionaux: MM. Festal, d'Arcachon; Lalesque, d'Arcachon;

Vice-président local: M. Lavergne, de Biarritz.

Le programme du Congrès sera bientôt complètement

élaboré; il comprendra des excursions aux stations climatiques voisines du pays basque et du golfe de Gascogne, tant en France qu'en Espagne.

Les démarches sont faites pour obtenir, comme à l'ordinaire, le voyage à demi-tarif pour les congressistes.

Les auteurs de communications voudront bien adresser le plus tôt possible le titre du leur travail à M. GALLARD, secrétaire général, à Biarritz, qui répondra d'ailleurs à toute demande de renseignement.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant : prière d'envoyer les cotisations (20 francs membres titulaires, 10 francs membres adjoints) à M. BERNE, trésorier, à Biarritz.

Étranger.

Le choléra en Turquie. — Le Conseil de santé international a décidé que non seulement les navires de pèlerins venant des ports russes, mais aussi tous les autres navires seraient soumis à Kavak, sur le Bosphore, à une inspection médicale, et si cette inspection fait constater sur un navire un cas de choléra déclaré ou de maladie pouvant être soupçonnée d'être le choléra, le navire recevra l'ordre de repartir.

Considérant cette décision comme étant en contradiction avec les conventions, avec les droits et aussi avec les sentiments humanitaires, le délégué austro-hongrois a immédiatement rédigé une protestation contre la décision du Conseil international.

Trois grammes de radium. — Les journaux de Vienne annoncent que l'on vient d'extraire de dix tonnes de minerai données par le gouvernement autrichien à l'Académie des sciences de Vienne la quantité formidable de trois grammes de radium.

Cette masse importante du précieux corps va permettre d'entreprendre des expériences du plus haut intérêt.

Exposition Franco-Britannique de Londres 1908. — Le Comité d'installation de la classe 16 (médecine, chirurgie, stérilisation et orthopédie), organise à l'Exposition de Londres une exposition des principaux livres de médecine, chirurgie, hygiène et sciences y afférentes, publiés ces dernières années, ainsi que des Revues de médecine. Nos confrères n'auront à payer pour tous frais que la somme de dix francs pour le premier volume et de cinq francs pour les volumes suivants. Il jouiront de tous les avantages des autres exposants. Adresser les demandes d'admission à M. LUCIEN-GRAUX, 95, avenue Kléber, Paris, secrétaire de la classe 16.

CONCOURS

Médecin adjoint du service des aliénés. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 30 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Vurpas, 18; Juquelier, 17; Leroy, 16.

ÉPREUVE CLINIQUE SPÉCIALE. — *Séance du 3 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Vurpas, 18; Juquelier, 18.

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'internat, MM. Méry, Rist, André Jousset, Courtois-Suffit, Alix Renault, Lenormant, Mauclaire, Ombrédanne, Kirmisson, Démelin.

MM. André Jousset et Lenormant ont accepté.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 30 Novembre.* — *Articulation du genou.* — Ont obtenu : MM. Doulcet, 7; Gatellier, 16; Gerber, 14; Gauthier (Raoul), 8; Bouvier, 16; Gauthier (Jean), 9; Guelfucci, 17; Vernié; Mme Pertat, 14. — *Absents* ; MM. Blanc (Georges), Boube, Battesti (Antoine), Genty, Hoël, Lesieur (Emile), Jablovski, Grandin.

PATHOLOGIE. — *Séance du 29 Novembre.* — *Panaris.* — Ont obtenu : MM. Lutikoff, 4; Masselot, 16; Lanos, 13; Maleyx, 15; Jagot-Lacoussière, 8; Lugnier, 10; Lesueur (Raoul), 14; Lauriat, 6; Langlois, 16 1/6; Salles, 11; Lefranc, 16; Lavabre, 8; Lapeyre, 14; Bettinger, 14; Lespinasse; Filâtre, 14; Jacquemin, 13; Mlle Lavergne, 14; Mme Pertat. — *Absents* : MM. Marquet, Alfaric, Lemoine, Lordez, Lagarrigue, Poujoula, Mas, Leclercq, Lavergne (L.), Lehmann, Galluchon, Bertrand, Viard (Marcel).

Internat en pharmacie des asiles d'aliénés. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine, asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif et Maison-Blanche, sera ouvert le 6 Janvier prochain, à l'Asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés, 1er bureau, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptée, de dix heures à midi et de deux à cinq heures. Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 9 au samedi 21 Décembre 1907 inclusivement.

Médecins de colonisation. — Ainsi que nous l'avons annoncé, il sera ouvert en Mars 1908 un concours pour le recrutement de 10 médecins de colonisation.

Ce concours aura lieu devant un jury composé d'un conseiller ou d'un conseiller adjoint de Gouvernement, président, de trois professeurs de l'École de médecine désignés par le Gouverneur général et de l'inspecteur général des services d'assistance.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français jouissant de leurs droits; 2° Qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° Qu'ils sont âgés de moins de trente-cinq ans. Cette limite est reculée à quarante ans pour ceux qui justifieront de cinq ans de services dans les armées de terre ou de mer; 4° Qu'ils ont satisfait à la loi sur le recrutement.

Pour assurer l'exécution des dispositions qui précèdent les candidats devront faire parvenir au Gouvernement général avant le 1er Février 1908, en même temps que leur demande, les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance dûment légalisé; 2° Leur diplôme de docteur en médecine ; 3° Un certificat de bonne vie et mœurs ayant moins de trois mois de date ; 4° Un extrait de leur casier judiciaire remontant également à moins de trois mois ; 5° Un état signalétique et des services militaires ; 6° Les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus; 7° Un certificat d'un médecin assermenté par l'Administration constatant leur aptitude à un service essentiellement actif.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée définitivement au moins quinze jours avant l'ouverture du concours ; un avis adressé aux candidats leur fera connaître le lieu où ils devront se réunir et l'heure à laquelle commenceront les épreuves.

Les épreuves du concours sont les suivantes : 1° Une épreuve écrite sur un sujet d'hygiène ou de clinique intéressant plus spécialement l'Algérie (quatre heures sont accordées pour cette épreuve); 2° Une épreuve pratique de microscopie clinique; 3° L'examen clinique de deux malades, dont un atteint d'affection oculaire et l'autre plus particulière aux pays du nord de l'Afrique ; 4° Des interrogations portant sur un programme comprenant des notions sur l'hygiène, l'assistance publique, la médecine légale, les maladies communes dans l'Afrique du nord, les éléments de zoologie appliquée à la médecine et la pharmacie pratique. Le programme détaillé sera adressé à chacun des candidats sur sa demande.

Nota. — L'épreuve écrite est subie simultanément à Paris et à Alger; elle décide de l'admissibilité des candidats qui sont appelés à subir les épreuves pratiques et orales à Alger.

Il sera tenu compte aux candidats : 1° Des services rendus comme médecin intérimaire du service médical de colonisation ou stagiaire des hôpitaux de la Colonie par une majoration allant de 5 à 25 points; 2° De la connaissance des langues arabe ou kabyle par une majora-

tion fixée ainsi : Diplôme ou prime de première classe : 25 points ; diplôme ou prime de deuxième classe : 18 points. Note 1 obtenue aux examens oraux annuels de l'Administration départementale, 12 points.

Pour être admis à subir les épreuves pratiques et orales, les candidats devront obtenir pour l'épreuve écrite la moitié au moins du nombre maximum des points. Ne pourront être reçus définitivement que les candidats ayant obtenu, pour l'ensemble des épreuves, les 6/10 du nombre maximum des points.

Les candidats définitivement reçus seront nommés suivant les nécessités du service à la 5e classe du grade de médecin de colonisation.

Les médecins de colonisation sont répartis en cinq classes, qui correspondent aux traitements suivants : Première classe, 5.000 fr. ; Deuxième classe, 4.500 fr. ; Troisième classe, 4.000 fr. ; Quatrième classe, 3.500 fr. ; Cinquième classe, 3.000 fr.

L'avancement ne peut être obtenu qu'après deux ans au moins passés dans la classe immédiatement inférieure.

Les avantages accordés aux médecins de colonisation, en dehors de leur clientèle payante, se composent d'un traitement fixe, à la charge de l'Etat, d'une indemnité de logement de 500 francs au minimum ou du logement en nature à la charge des communes de la circonscription, et, éventuellement, d'indemnités relatives à la surveillance des enfants du premier âge établies par la loi du 23 Septembre 1874, des honoraires payés par les départements pour les enfants assistés malades, des rétributions du département pour les vaccinations réussies, enfin de l'indemnité accordée pour la connaissance de la langue arabe.

Médecins adjoints des asiles publics d'aliénés. — Un concours pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le lundi 3 Février 1908.

Les candidats devront adresser leur demande de participation à ces épreuves au président du Conseil, ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée.

Cette demande devra être accompagnée de toutes les pièces énumérées dans le décret précité du 1er Août 1906.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès), du 10 Décembre 1907 au 6 Janvier 1908 inclus.

Le nombre des places mises au concours est fixé à dix.

Répertoire thérapeutique

Le malt Barley.

Les levures constituent dans la nature un des agents principaux de la fabrication des substances nutritives.

Les bières, en particulier la bière dite de malt, contiennent de la graisse, des albuminoïdes et des sels minéraux, des phosphates qui se rapprochent de ceux des cendres de l'extrait de viande.

La présence de ces phosphates naturels organo-végétalisés se trouve au maximum dans le malt Barley, qui est non pas une boisson à proprement parler mais un *aliment véritable* d'une absorption et d'une assimilation extrêmement faciles.

Depuis le jour où Payen démontra l'identité de la maltase et de la diastase salivaire, on obtint dans les bières de malt des agents *eupeptiques* des plus précieux.

Cette double action, action nutritive et action favorisante de la digestion, explique le succès du malt Barley dans les dyspepsies, l'atonie gastrique, les gastro-entérites.

Antiseptique et antitoxique par ses levures, eupeptique par sa diastase, stimulant et sédatif par son houblon, sérieusement digestif et nutritif par son orge, le malt Barley améliore tous les processus digestifs.

Sa richesse en principes phosphatés fait du malt Barley le meilleur appoint phosphaté pour la croissance, pour la tuberculose, dont la phosphaturie est souvent le signe précoce, pour tous les états de dépression physique ou purement nerveux, comme on en observe dans la convalescence et dans les états mal définis qu'on englobe sous la dénomination de neurasthénie. Le malt Barley est au même titre la boisson par excellence de la femme enceinte et de la nourrice.

Un des grands avantages de ce malt est sa saveur fine et moelleuse. D'une conservation parfaite, d'une belle couleur limpide, d'une teneur très faible en alcool, c'est le type du breuvage médicinal et hygiénique.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique. Leçons pratiques les mardis et vendredis soir, à 8 h., à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseign., s'adresser Dr Banzet, 19, r. de Lille.

MM. Clunet et Riberol, internes des hôpitaux, reprendront, dans le courant de Décembre, leur conférence d'*externat*. S'adresser à la Salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

MM. Emile Merle et Georges Wolfromm, internes des hôpitaux, commenceront prochainement une conférence privée d'*externat*. S'adresser à la Salle de Garde de l'Hôtel-Dieu.

A vendre : *Limousine de luxe* Renault 1906, 14 chev. Etat parfait. Prix 8.000 fr. S'adresser *P. M.*, 435.

Etudiant, ancien interne prov. désire emploi d'aide ou d'interne dans clin., hôp. ou dispens. Ecr. *P. M.*, 436.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

LES LOIS ET L'HYGIÈNE

La mode est aujourd'hui, chez nous, à l'hygiène.

Nous faisons des lois hygiéniques, nous les appliquons même quelquefois; nous avons failli nous donner un Ministère de l'Hygiène, et, surtout, nous parlons beaucoup d'hygiène.

L'hygiène privée ne partage pas seule nos faveurs souvent platoniques, et l'hygiène sociale jouit d'une vogue pour le moins égale.

Ce mouvement qui semble nous emporter tous, est-il non pas sincère, mais bien réel? En d'autres termes, donnera-t-il, à brève échéance ou plus tard, des résultats sensibles? Ceci est une autre question et peut-être convient-il de penser qu'en cette matière notre conviction n'égale pas notre ardeur.

Stimulés par les médecins, les sociologues, même ceux qui sont patentés, se sont bien intéressés aux questions d'hygiène, mais l'importance de ces questions n'est peut-être pas apparue tout entière à leurs yeux.

On peut, en tout cas, affirmer, d'une part, que les lois d'hygiène sont incomplètes, qu'elles laissent de côté bien des points importants, et, d'autre part, que ces mêmes lois, si bonnes qu'elles puissent être, ne sont pas toujours observées.

Laissant de côté la seconde de ces propositions, nous allons, par quelques exemples, démontrer le bien fondé de la première.

Un médecin est appelé par un boulanger de la rive gauche, chez lequel il diagnostique une fièvre scarlatine. Le praticien prévient son client et lui

donne le conseil motivé, tant pour lui que pour les autres, à cause de la contagion, de demeurer quarante jours dans sa chambre.

Passant par hasard, la semaine suivante, devant la boutique de son malade occasionnel, quelle n'est pas sa surprise de voir celui-ci servir ses clients, bras retroussés, couper, peser et envelopper le pain avec ses mains encore couvertes de squames!

Le médecin se permet d'adresser des observations au boulanger, qui le met sans cérémonie à la porte. Il pense alors devoir prévenir du fait la préfecture de police.

La loi lui imposant l'obligation, sous peine d'amende et même de prison, de faire connaître aux autorités les cas de maladies contagieuses qui se présentent dans sa clientèle, il suppose ces autorités également armées contre les malades qui, par imprudence ou autrement, font courir des dangers à la santé publique.

Notre confrère se trompait dans la circonstance. Il encourrait bien une pénalité s'il oubliait de signaler la scarlatine de son client, mais ce dernier avait toute licence de distribuer, avec son pain, sa maladie aux chalands qui fréquentaient sa boutique, et la loi était absolument désarmée contre lui.

Le maire d'une ville coloniale importante se désintéressait, récemment, d'un malade qui refusait de se laisser isoler alors que son médecin le déclarait atteint de petite vérole; mais au moins cela se passait-il aux colonies!

Voici, du reste, un autre exemple, également recueilli à Paris et qui confirmera les conclusions tirées de l'histoire du boulanger.

Nous nous plaignons, Dieu sait à combien juste titre, de la diminution progressive chez nous du nombre des naissances, mais nous ne voulons pas rechercher les raisons véritables de cet état déplorable des choses ou, du moins, nous ne nous essayons guère à combattre ces causes.

Mais cherchons-nous seulement, ce qui serait plus facile, à lutter contre ceux qui, dans un but intéressé, propagent et augmentent le mal?

Des commerçants peu scrupuleux envoient sous enveloppe non fermée, timbrée à 5 centimes, une brochure très suggestive dont l'enveloppe elle-même mérite une description.

Cette enveloppe, frappée d'armes peu apparentes, porte une estampille qui veut paraître officielle, car on y lit : Ville de Paris, service spécial d'hygiène et, dans un coin : cet avis doit être remis, sans retard, en vertu de la loi du 29 Juillet 1881.

L'intérêt que présente la lecture du contenu n'est pas indigne de ces prémisses.

La brochure et le prospectus qui s'y trouvent adjoints sont adressés aux « seules dames mariées » et ne doivent pas être lus par « les personnes trop susceptibles ».

Cette littérature spéciale est distribuée dans un « but purement humanitaire », par une association dont la composition paraît assez difficile à reconnaître.

On voit, en effet, selon les pages, tantôt une ligue philanthropique dont le titre, à défaut de l'adresse, est indiqué, tantôt un groupe de sages-femmes, tantôt un nom de pharmacien.

A côté du but essentiellement humanitaire qu'ils poursuivent, les auteurs de la brochure recherchent peut-être également des bénéfices plus palpables, car ils préconisent contre le « retard des époques » un traitement spécial qualifié de magique.

La brochure elle-même, qui cite à côté d'Aristote et de Malthus un journaliste et un romancier contemporains, tend à démontrer que la femme et l'homme ont également droit au « bonheur » et que le bonheur ne peut être complet s'il est traversé par la crainte, soit de la maladie, soit, et surtout, de l'enfant.

Ces philanthropes spéciaux veillent heureusement, et le procédé qu'ils indiquent sans en omettre le prix, donne toute sécurité et peut être employé « même à l'insu du mari ».

On peut également demander tous renseignements à la maison, dont la discrétion est absolue.

Si ces philanthropes veillent, ne peut-on, comme tout à l'heure, regretter que la justice et la loi ne suivent pas leur exemple!

Mais peut-être ces dernières sont-elles, l'une et l'autre, également désarmées une fois de plus?

L. d'Anfreville.

A travers le Monde

Algérie

La race algérienne, naturellement vigoureuse, est présentement décimée par la tuberculose et la syphilis[1]. En ce qui concerne la première de ces deux maladies, sa dissémination est assurée par les conditions lamentables de vie au point de vue de l'hygiène, qui sont celles de tous les indigènes. L'ignorance, l'indolence, le fatalisme habituels à ceux-ci, s'opposent à la prise des seules mesures qui pourraient assurer la prophylaxie. Aussi la mortalité tuberculeuse est-elle actuellement énorme. Ainsi, à Souk-Ahras, ville de 10.000 habitants de la province de Constantine, un cinquième des enfants âgés de moins de deux ans meurt tuberculeux, et cette effrayante léthalité est partout semblable, favorisée notamment par l'usage de lait provenant de vaches atteintes de tuberculose de la mamelle. Celles-ci sont, en effet, fort nombreuses, une sur dix environ, et il n'est point possible de persuader aux indigènes que ces animaux présentant les apparences de la santé peuvent disséminer les germes d'une affection mortelle.

Quant à la syphilis, la situation est non moins grave. Les Arabes sont en nombre considérable des syphilitiques héréditaires. Rarement chez eux on

1. Boigey (de Biskra). — « Tuberculose et syphilis chez les indigènes du nord de l'Afrique ». *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, n° 8, Août 1907, p. 680-689.

trouve le chancre. Leur syphilis est, le plus souvent, grave. Ici encore la prophylaxie est fort difficile, les Arabes ne comprenant pas l'utilité de se soumettre à un traitement prolongé alors que les accidents externes ont cédé. Pour obtenir que les mesures propres à restreindre la diffusion de la maladie soient acceptées par la population arabe, il faudrait que celles-ci soient imposées, au nom d'Allah, par l'intermédiaire des autorités indigènes, ou particulier par les muphtis et les marabouts. G V.

LIVRES NOUVEAUX

Manuel des maladies du tube digestif, publié sous la direction de M. Debove, Ch. Achard, J. Castaigne. Tome I : *Bouche, Pharynx, Œsophage, Estomac*, par Paisseau, Rathery, Roux. 1 vol. in-8° de 725 p. avec fig. Prix 14 fr. (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1907.)

La physiologie et la pathologie du tube digestif attirent de plus en plus l'attention des observateurs. Les travaux se succèdent, les procédés d'exploration se multiplient. Aussi sera-t-on heureux de trouver, condensées en deux volumes, les dernières acquisitions de la science.

De ces deux volumes, le premier qui vient de paraître, traite des affections de la bouche, du pharynx, de l'œsophage et de l'estomac.

M. Paisseau a accepté la tâche très difficile de présenter l'histoire des stomatites et des angines. Les descriptions qu'il donne sont claires, précises et suffisamment documentées. Je regrette cependant que dans le chapitre consacré au muguet, des travaux importants n'aient pas été mentionnés, notamment les recherches de Vuillemin, et qu'il n'ait pas été fait mention des angines oïdiennes aiguës.

La classification des angines adoptée par M. Paisseau a le mérite d'être fort simple et tend à concilier les données de la clinique avec les résultats de la bactériologie. Elle répond, ou à peu près, aux besoins de la pratique. Mais, il restera bien des cas qu'il sera difficile de cataloguer. Pendant mon séjour à l'hôpital d'Aubervilliers, j'ai essayé de reprendre l'étude des angines. J'ai trouvé la tâche au-dessus de mes forces. Mes internes, malgré l'avantage que leur donnait la jeunesse, ne se sont pas senti le courage d'aborder un pareil travail. Les 998 observations que j'ai recueillies et publiées ne m'ont même pas permis d'établir la base d'une classification rationnelle. L'histoire des angines représente, selon moi, un des chapitres les plus difficiles de la pathologie. Il faut donc féliciter sincèrement ceux qui essayent d'y projeter de la lumière ou de grouper les résultats actuellement acquis.

Les affections de l'œsophage sont moins variées et moins complexes. Leur description a été faite avec beaucoup de soin par M. Rathery.

Les deux tiers du volume sont consacrés à l'étude des maladies de l'estomac. L'auteur, J.-C. Roux, s'adonne depuis longtemps à l'étude du tube digestif. Par l'importance de ses travaux antérieurs, il était tout indiqué pour traiter ce chapitre spécial de la pathologie. La lecture de son article m'a vivement intéressé. Ce n'est pas un banal travail de compilation, c'est l'œuvre d'un médecin compétent.

L'auteur passe en revue les procédés d'exploration de l'estomac, il montre comment on peut déterminer la valeur de la sécrétion gastrique, mesurer les fonctions motrices, étudier la sensibilité de l'organe; puis il consacre une série de chapitres aux différentes formes de dyspepsies et enfin il décrit les affections organiques, gastrites, ulcères, cancer. Toutes ces descriptions sont exactes, bien présentées et souvent agrémentées de données personnelles. Cette monographie des affections gastriques rendra les plus grands services aux praticiens.

Voilà donc un volume qui continue dignement l'intéressante publication dirigée par MM. Debove, Achard et Castaigne. H. Roger.

BIBLIOGRAPHIE

1512. — **J. Walsh.** — Third annual report of the Henry Phipps Institute for the study, treatment and Prevention of tuberculosis. 1 vol. gr. in-8° de 410 p., avec planches hors texte. (*Henry Phipps Institute*, Philadelphie.)

1513. — **Th. Tuffier** et **P. Desfosses.** — Petite chirurgie pratique. *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. gr. in-8° de II-568 pages, avec 353 fig. dans le texte. Cartonné toile souple. Prix : 10 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1514. — **Béni-Barde.** — La neurasthénie : *Les vrais et les faux neurasthéniques.* 1 vol. gr. in-8° de LXV-435 pages. Prix : 8 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1515. — **P. Pic.** — Les heures libres : *Gaillardises et curiosités historiques du temps passé recueillies ad usum Medici.* 1 vol. in-16, de 388 pages, avec 80 reproductions de portraits anciens. Prix : 8 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1516. — **G. Kapsammer.** — Nierendiagnostik und Nierenchirurgie. 2 vol. gr. in-8°, d'ensemble 1.000 p., avec 63 figures dans le texte. Prix : 20 marks. (*Wilhelm Braumüller*, éditeur à Leipzig et à Vienne.)

1517. — **G. Rubenthaler.** — Précis de technique histologique et cytologique. 1 vol. in-18, de 395 pages, avec 48 figures et 12 microphotographies. Prix : 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE, fondées par E.-G. Balbiani et L. Ranvier, publiées par L. Ranvier et L.-H. Henneguy, professeurs au Collège de France, et paraissant à des époques indéterminées, avec nombreuses planches en noir et en couleurs. — Paris, Départements et Union postale : 50 fr. Chaque fascicule séparément : 15 fr.

Sommaire des fascicules 3 et 4.

A. Guieysse. Etude des organes digestifs chez les Crustacés (avec figures dans le texte) [planches XII à XIV].

J. Renaut. Les cellules connectives rhagiocrines (planches XV à XVII).

H. Lams. Contribution à l'étude de la genèse du vitellus dans l'ovule des Amphibiens (*Rana temporaria*) (avec figures dans le texte) [planches XVIII à XXIV].

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Chaire d'anatomie pathologique. — Dans sa réunion de jeudi, l'assemblée des professeurs de la Faculté ayant à pourvoir au remplacement de M. Cornil a présenté, en première ligne, M. Pierre Marie; en seconde ligne, M. Maurice Letulle.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux (services de médecine). — M. Variot passe aux Enfants-Assistés ; M. Méry, aux Enfants-Malades; M. Boulloche, à Bretonneau; M. Triboulet, à Trousseau.

M. Thibierge passe à Saint-Louis; M. Jeanselme à Broca.

M. Legry passe à Saint-Antoine; MM. Hudelo et Bezançon à Tenon; M. Gouget, à Claude-Bernard; M. Enriquez, à Dubois; M. Dufour, à la Maternité; M. Macaigne, à Sainte-Périne; M. Belin, à Debrousse.

Mutations dans les hôpitaux (services d'accouchements). — Par suite du passage de M. Bar à la clinique de la Faculté, de l'admission à l'honorariat de M. Porak, les mutations suivantes ont lieu dans les services d'accouchement :

M. Maygrier passe à la Maternité; M. Doléris à Saint-Antoine ; M. Lepage à Boucicaut; M. Tissier à la Charité; M. Potocki à la Pitié.

La laïcisation des hôpitaux. — Sur un rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le président de la République vient de rendre le décret suivant :

Les établissements fondés à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, par la congrégation des hospitalières autorisée à Paris par décret du 26 Décembre 1810, sont fermés.

En conséquence, est rapporté ledit décret en ce qu'il a de contraire au présent décret.

NOUVELLES

Les services techniques du bureau d'hygiène de la ville de Paris. — Par arrêtés préfectoraux, les services techniques du bureau d'hygiène de la ville de Paris sont réorganisés.

Il est créé une Commission de surveillance et de perfectionnement du bureau d'hygiène de la ville de Paris (préfecture de la Seine).

Cette Commission est chargée d'examiner toutes les mesures à prendre pour assurer la sauvegarde de la santé publique à Paris, le bon fonctionnement des services d'hygiène et l'application de la loi tant sur la protection de la santé publique que des règlements sanitaires.

Cette Commission est composée : 1° De six membres désignés par le préfet de la Seine parmi les membres du Conseil départemental d'hygiène qui n'appartiennent pas aux services techniques ou administratifs de la ville de Paris; 2° de six membres du Conseil municipal de la ville de Paris.

Pourront assister aux séances de la Commission avec voix consultative : L'inspecteur général des services techniques d'hygiène, les chefs des services techniques d'hygiène, les chefs des services des eaux et égouts, de la voie publique, l'architecte-voyer en chef. Il en sera de même du directeur des affaires municipales et du directeur administratif des services d'architecture, du chef du bureau administratif d'hygiène, du chef du bureau de la statistique municipale. Un inspecteur des services administratifs et financiers de la préfecture de la Seine, désigné à cet effet, assistera également aux séances de la Commission. La préfecture de police et l'administration générale de l'Assistance publique seront également invitées à se faire représenter.

Le président de la Commission est désigné par le préfet de la Seine.

Cette Commission se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par mois.

L'inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation prend désormais le titre d'« inspecteur général des services techniques d'hygiène de la ville de Paris ». Il relève directement du préfet de la Seine, dont il est le conseil technique et auquel il propose toutes les mesures qu'il juge utiles. Il lui adresse ses rapports sans intermédiaire.

Il est chargé : 1° De suivre tous les mouvements des maladies épidémiques; à cet effet, les divers services du bureau d'hygiène, sans exception, l'inspection médicale des écoles, ainsi que le bureau de la statistique et l'Assistance publique lui adressent directement et d'urgence tous les signalements intéressant la santé publique à Paris; 2° de faire parvenir directement et d'urgence, aux services techniques, toutes indications sur les mesures qu'il estime devoir être prises dans l'intérêt de la santé publique ; 3° d'inspecter, aux points de vue de l'hygiène et de la santé publique à Paris, le fonctionnement de tous les services de la préfecture de la Seine, sans exception, et de signaler aux chefs des services et au préfet de la Seine toutes défectuosités constatées à ces points de vue.

Pour l'exécution des mesures d'hygiène, il est constitué des services techniques.

Ces services qui, au point de vue administratif et financier, relèvent de la direction des affaires municipales, sont, au point de vue technique, autonomes; leurs chefs sont directement responsables de leur gestion.

Ces services techniques sont : 1° Le service de la désinfection, des ambulances et de la surveillance médicale des sources; 2° le service de la vaccination; 3° le service de la surveillance des eaux d'alimentation; 4° les laboratoires de l'observatoire de Montsouris; 5° le service technique de l'hygiène de l'habitation.

Le visa sanitaire des constructions neuves est donné par l'architecte-voyer en chef.

L'instruction administrative des demandes en autorisation de bâtir et la délivrance de ces autorisations continuent à être assurées par les soins de la direction administrative d'architecture.

Nominations. — M. A.-J. Martin, inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation, prendra désormais le titre d'inspecteur général des services techniques d'Hygiène de la ville de Paris (Préfecture de la Seine).

M. Thierry, actuellement adjoint à l'inspecteur général du service de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation, est nommé chef du service de la Désinfection, des Ambulances et de la Surveillance médicale des sources.

M. Diénert, actuellement chef du service de la Surveillance des sources de la ville de Paris, est nommé chef du service de la Surveillance aux Eaux d'alimentation.

M Juillerat, chef de 1re classe au 2e bureau de la direction des Affaires municipales, est chargé du bureau administratif des services d'Hygiène de la ville de Paris.

M. Fillassier, rédacteur principal de 1re classe au 2e bureau de la direction des affaires municipales, est nommé sous-chef de bureau de 3e classe à la 2e section du bureau administratif des services d'Hygiène de la ville de Paris, emploi créé.

Syndicat des médecins de la Seine. — Le scrutin de ballottage pour la désignation de deux membres du conseil d'administration a donné les résultats suivants : Sont nommés, MM. Dully, 94 voix; Grunberg, 93 voix.

Syndicat des médecins de Marseille : conférence Albertin-Bolliet. — Le syndicat des médecins de Marseille nous informe qu'il a organisé pour le mardi 10 Décembre à 9 heures du soir une conférence qui sera faite par MM. Albertin et Bolliet, de Lyon, sur la question

médico-mutualiste, en vue d'améliorer la situation maternelle des médecins mutualistes. Tous les groupements médicaux, et les médecins de Marseille et de la région — syndiqués ou non — sont invités à assister à cette conférence.

CONCOURS

Prix Filloux. — Le prix d'otologie des hôpitaux de Paris (prix Filloux) a été décerné après concours à M. Blanluet, interne à l'hôpital Saint-Antoine, et à M. Budan, externe à l'hôpital Lariboisière.

Internat. — Le jury du concours est actuellement composé comme suit : MM. Méry, André Jousset, Courtois-Suffit, Alexandre Renault, Lenormant, Mauclaire, Ombrédanne ont accepté ; MM. Wurtz, Chaput, Ribemont-Dessaignes n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Externat. — Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

MM. 1, Thibierge ; 2, Gouverneur ; 3, Charrier ; 4, Usse ; 5, Mlle Trélat ; MM. 6, Cleisz ; 7, Lavedan ; 8, Mlles Lempert ; 9, Lévi-Alvarès ; MM. 10, Block (Jacques) ; 11, Dietz, 12, Huard (Jean) ; 13, Lucas-Championnière ; 14, Murcorelles ; 15, Thiers ; 16, Ecalle ; 17, Françon ; 18, Brun ; 19, Barthélemy ; 20, Jamin ; 21, Lumare ; 22, Lelongt ; 23, Rose ; 24, Blutel ; 25, Guteller ; 26, Lofranc ; 27, Mlle Blanchier ; 28, MM. Brouet ; 29, Luquet ; 30, Monod (Raoul) ; 31, Benoiste-Piloire ; 32, Dedet ; 33, Kœchlin ; 34, Sellet ; 35, Virenque ; 36, L'Hirondel ; 37, Couinot ; 38, Breaot ; 39, Le Maux ; 40, Morisson-Lacombe ; 41, Reynier ; 42, Bardon ; 43, Béraud ; 44, Aujay de la Dure ; 45, Mlle Leven ; 46, MM. Pérochon ; 47, Porak ; 48, Mlles Raphaël ; 49, Condat ; 50, Mme Pertat ; 51, MM. Trifaud ; 52, Vallerant ; 53, Saxe ; 54, Langlois ; 55, Buraty ; 56, Héricourt ; 57, Lacou-Saint-Guily ; 58, Philardeau ; 59, Rouillard ; 60, Desaux ; 61, Guelfucci ; 62, Hue ; 63, Bouvier ; 64, Ducastaing ; 65, Lartigan ; 66, Pinault ; 67, Roubeau ; 68, Rudelle ; 69, Verne ; 70, Gommès ; 71, Barraud ; 72, Lunos ; 73, Ménoret ; 74, Touchard ; 75, Devillers ; 76, Ignard ; 77, Bourdeaux ; 78, Lambert ; 79, Lambour ; 80, Meroy (René) ; 81, Mlle Monhiot ; 82, M. Thiéry (Louis) ; 83, Mlle Tshoumakov ; 84, MM. Turnesco, 85, Schoofs ; 86, Vivier ; 87, Péroni ; 88, Mlle Rosoff ; 89, MM. Bonnet ; 90, Dioudonnat ; 91, Durand (Jacques) ; 92, Gerber ; 93, Lesueur (Raoul) ; 94, Libert ; 95, Paloy ; 96, Speth ; 97, Wiart (Louis) ; 98, Ziemski ; 99, Haristoy ; 100, Delotte.

101, MM. Deville ; 102, Corbineau ; 103, Leblanc (Albert) ; 104, Maleyx ; 105, Pichard ; 106, Strehuiano ; 107, Morize ; 108, Coppin ; 109, Deraneourt ; 110, Garcin ; 111, Guvronski ; 112, Sécheret ; 113, Arnaudon ; 114, Esmein ; 115, Fontanel ; 116, Filâtre ; 117, Kuhn ; 118, Lepeyre ; 119, Besançon ; 120, Kudelski ; 121, Mazolini ; 122, Mlle Rabuteau ; 123, MM. Bailleul ; 124, Juin ; 125, Mlle Konichowski ; 126, MM. Géraud (Jean) ; 127, Girard (Lucien) ; 128, Pichancourt ; 129, Cambessédès ; 130, Coulon ; 131, Bloch (René) ; 132, Boulay ; 133, Brebier ; 134, Briault ; 135, Floquet ; 136, Gauline ; 137, Girod (Fernand) ; 138, Lebas ; 139, Rœbrick ; 140, Silva ; 141, Testant ; 142, Besset ; 143, Bettinger ; 144, Morin ; 145, Meurisse ; 146, Dognon ; 147, Ghaniauz ; 148, Quirot ; 149, Alary ; 150, Bardet (Georges) ; 151, Mlle Kosloff ; 152, MM. Vayssières ; 153, Barat ; 154, Escudié ; 155, Lafaix ; 156, Prunier ; 157, Mlle Borch ; 158, MM. Gouin ; 159, Leroy (Maxime) ; 160, Chasseray ; 161, Cheyron-Lagrèze ; 162, Decrop ; 163, Desprez ; 164, Hémery ; 165, Lubetzki (Albert) ; 166, Weisgarber ; 167, Berthomier-Lamer ; 168, Apard ; 169, Goulfier ; 170, Mlle Weil ; 171, M. Guillaume ; 172, Mlle Temkin ; 173, MM. Vinçotte ; 174, Chalard ; 175, Devimeux ; 176, Eudel ; 177, Faige ; 178, Galliot ; 179, Rouffignac ; 180, Boutin ; 181, Guillermain ; 182, Marchak ; 183, Parisi ; 184, Mossé (Sylvain) ; 185, Houssiaux ; 186, Castang ; 187, Chatelin ; 188, Schilmann ; 189, Surun ; 190, Mme Huard ; 191, MM. Morigny ; 192, Salles ; 193, Baudson ; 194, Feuillet ; 195, Parin ; 196, Camino ; 197, Guerche ; 198, Jacquemin ; 199, de Laforgue-Barès ; 200, Latour.

201, Mlle Lavergne ; 202, MM. Powileviez ; 203, Escalier ; 204, Déjardin ; 205, Bureau ; 206, Pottecher ; 207, Ardillier ; 208, Desvignes ; 209, Dufau ; 210, Baude ; 211, Baudouin ; 212, Michaux ; 213, Eissen ; 214, Faveret ; 215, Pinaud (Alfred) ; 216, Marqueste (Pierre) ; 217, Laplanche ; 218, Masselot ; 219, Bernard ; 220, Devaux ; 221, Monod-Lorenx ; 222, Morlot ; 223, Sondag ; 224, Thomas ; 225, Arnal ; 226, Chassin ; 227, Deron ; 228, Girardot (Edouard) ; 229, Lavaud ; 230, Moineau ; 231, Didier ; 232, Guillemin (Georges) ; 233, Pitaud ; 234, Chabrol ; 235, Farcy ; 236, Verdier ; 237, Dagnau ; 238, de Carvalho ; 239, Weisweiller ; 240, Braye ; 241, Chazanoël ; 242, Chaumanet ; 243, Blanchés ; 244, Mlles Giboulot ; 245, Protopopoff ; 246, MM. Daniel ; 247, Sarrazin ; 248, Perrin ; 249, Tréaolières ; 250, Feuillet (Raoul).

251. Rongier ; 252. Welsch ; 253. Mlle Oberlin ; MM. 254. Weber ; 255. Bideaux ; 256. Dragatzis ; 257. Grosjean ; Mlles 258. Kononoff ; 259. Campergue ; 260. M. Garnier ; 261. Mlle Gatow-Gatovsky ; MM. 262. Noël (Henri) ; 263. Maurel (Gérard) ; 264. Morieand ; 265. Courjon ; 266. Le Louët ; 267. Massé (Jean) ; 268. Quartier ; 269. Videau ; 270. Amyot ; 271. Bouchon ; 272. Guinaud ; 273. Bonhéret ; 274. Bruneau ; 275. Léchelle ; 276. Thibon-de-Courtry ; 277. Mme Honoré ; MM. 278. Landrieu ; 279. Runud ; 280. Wagon ; 281. Champeau ; 282. Monguilan ; 283. Balland ; 284. Bessère ; 285. Chardon ; 286. Mme Henri ; 287. M. Marey ; 288. Mlle Celnik ; MM. 289. Audebert ; 290. Brésard ; 291. Grodvolle ; 292. Sikorav ; 293. Jay y Ruiz ; 294. Lafage ; 295. Rouché ; 296. Doulcet ; 297. Edelmann ; 298. Fischer ; 299. Hanriot ; 300. Penet ; 301. Quenot ; 302. Frèze ; 303. Lenormand ; 304. Mégnin ; 305. Jeannest ; 306. Ducrotoy ; 307. Vérut.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Galiet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Poste, centre, rapportant 12.000 fr. à prendre de suite. Conviendrait à jeune docteur célibataire de préférence. *Pressé.* Ecr. : *P. M.*, n° 438.

Bon mécanicien-dentiste, opérateur, demande médecin pour ouvrir clinique ou cabinet dentaire. Ecrire : *P. M.*, n° 437.

A vendre Garches : 15 minutes de Paris, St-Lazare, pour maison de santé ou de convalescence : vaste habitation, parc boisé, 24.000 mètres, beau panorama. Visiter : 170, Grande-Rue ; renseignem. : Crémieux, 4, av. Hoche.

MM. Clunet et Riberol, internes des hôpitaux, reprendront, dans le courant de Décembre, leur conférence d'*externat*. S'adresser à la Salle de garde de l'Hôtel-Dieu.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

L'ŒUVRE DE LÉON LE FORT

Hier, à l'Académie de Médecine, M. Jaccoud, secrétaire perpétuel, a prononcé l'éloge de M. Léon Le Fort.

Dans ce discours éloquent, on trouve admirablement retracée l'œuvre immense de Le Fort, « toute d'initiative, de progrès et de services rendus ».

Nous en extrayons la première partie, qui expose admirablement le rôle de précurseur qu'a joué le maître disparu.

Mesdames, Messieurs,

Léon Le Fort! Ce nom, dont le symbolisme signifie impérieusement courage indomptable, énergie combative et force invincible, ne fut jamais trop lourd pour l'homme qui le portait; car, dans toute sa carrière, il a prouvé la possession et la mise en œuvre de ces puissants attributs léonins.

Par ses premiers travaux de 1858 à 1864 sur l'*anatomie du poumon*, sur les *résections du genou et de la hanche*, sur l'*hygiène hospitalière*, Le Fort fut un NOVATEUR.

Par son œuvre maîtresse de 1865 sur l'ÉPIDÉMIE ET LA CONTAGION, il fut un **précurseur**, au sens le plus complet de cette glorieuse qualification.

Malheureusement, c'est la règle, on le sait, que les précurseurs, ces pionniers de l'aurore, soient méconnus d'abord, et plus tard perdus de vue dans l'enthousiasme provoqué par la réalisation parachevée des progrès qu'ils ont inaugurés.

Cette règle, non seulement Le Fort l'a subie, mais elle fut pour lui d'une exceptionnelle rigueur; la raison, c'est qu'il devait la connaissance de la vérité subversive, par lui découverte, à une méthode nouvelle, inconciliable avec le quiétisme routinier de l'époque : cette méthode était l'utilisation des statistiques étrangères comparées.

Ainsi, par sa découverte, Le Fort était un révolutionnaire; par la méthode de cette découverte, il condamnait les satisfactions faciles et les erreurs inévitables des connaissances incomplètes ; le résultat ne se fit pas attendre, et, par une désignation bien connue de moi-même, le perturbateur fut bientôt dit un gêneur.

Ayant ainsi tout contre lui, il devait rencontrer toutes les difficultés, tous les obstacles sur sa route inexplorée ; ce qui n'est que trop certain, c'est que, pour son œuvre hors de pair, il a récolté l'incrédulité défiante et puis l'injustice et l'oubli.

Et pourtant son rôle fut précis, flagrante aussi son anticipation clairvoyante sur les progrès ultérieurs ; et, si j'affronte aujourd'hui la lourde tâche de vous parler de Le Fort, c'est que j'ai à cœur de remettre au jour une page d'histoire, bien à tort effacée, et de remplir un devoir qui m'est cher, en rappelant ses mérites dans toute leur réalité.

*
* *

L'œuvre qui fait de Le Fort un précurseur est la **doctrine contagionniste générale**, qu'il a promulguée en 1865.

Par cette doctrine, qui lui appartient intégralement en propre, « il substitue, sans réserve aucune, la « notion de contagion à la notion d'épidémie ; — « toute maladie capable de diffusion épidémique est « contagieuse ; — il n'y a ni génie épidémique, ni « *quid divinum* ; — c'est la contagion qui fait l'épi- « démie, et non pas l'épidémie qui fait la contagion ; « — l'épidémie n'est que l'agrégation des cas accu- « mulés par une contagion qu'on a laissée s'exercer « librement. »

Cela textuellement en 1865.

L'agent de la contagion n'est pas dans « des efflu- « ves miasmatiques générateurs prétendus des soi- « disant épidémies » : cet agent est un élément nuisible existant chez le malade, et transportable du malade à l'individu sain. Mais, pour que cet agent transporté produise ses effets, « il faut qu'il trouve « un terrain convenable, convenablement préparé, et « sa germination sera facilitée, gênée et empêchée « par des conditions biologiques et atmosphériques ».

Tout cela textuellement en 1865 [1].

Cet agent, Le Fort l'appelle *germe-contage*, dénomination aussi juste que l'idée elle-même.

Le mode de transport du germe-contage varie pour les diverses maladies contagieuses : pour le *choléra* et pour la *fièvre typhoïde*, Le Fort, l'un des premiers, a prouvé le transport par les eaux de boisson et par les égouts ; pour l'*infection purulente* de toute origine, pour l'*érysipèle*, il a découvert que le transport a lieu par l'intermédiaire des instruments, des éponges et autres objets de pansement, par le chirurgien et ses aides, et par les infirmiers.

Convaincu de la vérité de sa doctrine et de ses conséquences, il y conforme sa pratique dès qu'il est titulaire d'un service de chirurgie générale, c'est-à-dire en 1867, à l'hôpital Cochin. Il s'impose et exige de tous la plus absolue propreté, le lavage des mains, parfois dans l'alcool camphré pur, avant toute opération, avant tout pansement ; il se sert de ses instruments, et non de ceux de l'hôpital ; il supprime les pinces garnies de mors cannelés, réservoirs certains pour le germe-contage ; il proscrit charpie, cérat, éponges ; il n'emploie pas un linge, pas une compresse sans les avoir purifiés dans l'eau alcoolisée camphrée ; il institue le pansement à l'eau alcoolisée (simple ou camphrée), pansement qu'il a dénommé à *balnéation continue*, et qu'il a décrit, après deux ans d'épreuve, dans une lecture à l'Académie, en Mai 1870. Par cet ensemble de précautions minutieuses, il veut éviter l'apport et la diffusion des germes contagieux, et il crée et applique ainsi, lui le premier, la méthode qui fut appelée plus tard CHIRURGIE ASEPTIQUE.

Les résultats en ont démontré l'efficacité ; je ne m'arrête pas sur les deux premières années 1868 et 1869, exceptionnellement heureuses, qui, pour sept amputations de cuisse et de jambe, ne donnent aucun décès, alors que la mortalité moyenne des hôpitaux de Paris pour cette même catégorie d'opérations, et pour cette même période antérieure au pansement de Lister, s'élève à 65,7 pour 100 [1] ; mais j'insiste sur deux autres statistiques, qui prouvent nettement les résultats favorables de la méthode de Le Fort.

L'un des tableaux comprend la totalité (75 cas) des amputations de cuisse et de jambe pratiquées par lui dans la période de 1867 à 1887 : la mortalité est de 24 pour 100 ; — l'autre tableau donne pour les mêmes opérations la mortalité des hôpitaux de Paris dans les deux années 1882 et 1883 : elle se chiffre par 40 pour 100 [2]. Différence en faveur de Le Fort : 16 pour 100. Pour donner à ce chiffre de 40 pour 100 sa valeur réelle, il importe de ne pas perdre de vue qu'il s'applique aux années 1882 et 1883 ; or, à cette date, la vigoureuse initiative et l'admirable campagne de notre éminent collègue Lucas-Championnière avaient depuis longtemps assuré l'adoption en France de la méthode listérienne ; on peut donc penser — c'est Le Fort qui parle — que dans ces années 1882 et 1883, les chirurgiens des hôpitaux de Paris, la plupart au moins, usaient dans leur service du pansement de Lister.

Du reste, la comparaison directe des statistiques de Le Fort avec celles de Lister lui-même, pour la période de 1870 à 1875, est favorable à la méthode aseptique de notre compatriote, puisque, pour l'amputation de la cuisse, les résultats sont égaux, tandis que, pour l'amputation de la jambe, ceux de Le Fort sont supérieurs dans la proportion de 25,7 pour 100 contre 33 pour 100 [3].

En présence de ces chiffres, il est difficile de comprendre qu'on ait pu contester les avantages du système de pansement créé par notre collègue, comme conséquence de sa doctrine contagionniste.

Mais on comprend moins aisément encore les critiques rétrospectives, qui prétendaient réduire jusqu'à la supprimer la valeur de l'œuvre Le Fort.

On lui a reproché, par exemple, de ne pas l'avoir achevée, de ne pas être allé jusqu'au bout ; mais, s'il l'eût fait, il eût été un créateur définitif, et non plus

1. « Des Maternités », *in* Œuvres de Le Fort, éditées par Lejars, t. I, p. 167.

1. « Œuvres de Le Fort », t. I, p. 610. — 2. *Ibid.*, p. 644. 3. *Ibid.*, p. 556.

un précurseur. Ce reproche, en vérité, est plus que bizarre, car il repose entièrement sur une erreur de date : en 1865, à l'époque où Le Fort a publié sa doctrine, la bactériologie n'était pas née, elle n'était pas même soupçonnée ; donc, lorsqu'il attribuait les infections d'apparence épidémique à la transmission par un contage inhérent au malade et transporté hors de lui, il allait aussi loin que possible dans cette voie toute nouvelle. Il ne pouvait pas appeler son contage microbe : le microbe n'existait pas ; il ne pouvait pas le saisir et l'isoler : la technique spéciale était ignorée comme son objet, et la vérité salutaire par lui proclamée, il la devait à une autre méthode toute personnelle, savoir : l'étude sur place des hôpitaux et des maternités de presque toute l'Europe, le recours aux statistiques comparées, l'analyse d'épidémies et de faits tellement nombreux que les conclusions dégagées avaient toute la force d'une démonstration expérimentale.

On a dit qu'il avait lui-même renoncé à sa doctrine après l'avènement de la bactériologie, imputation dont la fausseté est démontrée par ces deux déclarations, textuellement citées : « Or, qu'est-ce que le microbe, « sinon la personnification, pour chaque maladie con- « tagieuse, de son germe-contage particulier[1]. » — « Je suis tout prêt à admettre que les maladies trans- « missibles ont pour agents de transmission des « germes animés, des microbes reconnaissables au « microscope, se propageant dans un milieu de cul- « ture. Je l'admets d'autant plus volontiers que la dé- « couverte des microbes spéciaux est la confirmation « de l'existence du germe-contage, qui n'était pour « moi qu'un être de raison, dont j'avais démontré « l'action dès 1865, en m'appuyant sur l'observation « et la clinique[2]. »

Ainsi, bien loin de renoncer, Le Fort établit que la notion bactériologique, récemment acquise, confirme et complète sa doctrine primordiale du germe-contage. C'est l'absolue vérité.

On a prétendu, par surcroît, qu'il avait compromis, et pour ainsi dire annihilé, sa propre doctrine, en niant l'extériorité constante du germe morbigène.

Ce reproche est plus étrange encore que les précédents : cette négation, loin d'être blâmable, est pour Le Fort un mérite de plus, puisqu'il évitait ainsi la faute commise par la microbiologie à sa naissance. Ne sait-on pas, en effet, que la théorie de l'extériorité constante des microbes pathogènes n'a eu qu'un temps et qu'après cette erreur momentanée la bactériologie a dû reconnaître le DUALISME ÉTIOLOGIQUE, que j'ai démontré dès le début de cette histoire, le consacrant par les dénominations rapidement adoptées d'*infection extrinsèque* et d'*infection intrinsèque* ou *auto-infection?* En soutenant l'intériorité possible du contage, Le Fort défendait donc un principe qui défie la contestation.

Ainsi disparaissent à la lumière de la vérité les reproches d'une critique aveugle. Aucun doute n'est possible : pour tout juge impartial, la doctrine contagionniste générale de Le Fort et ses applications pratiques demeurent intactes en face des progrès qu'elles ont devancés ; qu'on ne perde pas de vue sa substitution fondamentale de la contagion à l'épidémie, non pas pour une maladie déterminée, mais pour toutes les maladies épidémiques, tant médicales que chirurgicales et puerpérales, et l'on reconnaîtra que son œuvre de précurseur possède, en toute réalité, la signification indéniable d une œuvre de réforme.

1. « Œuvres de Le Fort », t. I, p. 571. — 2. *Ibid.*, p. 630.

LIVRES NOUVEAUX

A. Ribemont-Dessaignes. — *Iconographie obstétricale* [Fascicule II]. 1 vol. in-4 de 54 pages, avec 12 planches en couleurs. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Ce deuxième fascicule est consacré aux anomalies et monstruosités fœtales.

Une étude d'ensemble met d'abord lumineusement au point les travaux des tératologistes, au premier rang desquels se placent les deux Geoffroy-Saint-Hilaire et Dareste. Puis vient l'exposé analytique de types particulièrement intéressants.

Parmi les anomalies histologiques, M. Ribemont-Dessaignes étudie spécialement l'ichtyose fœtale, l'hypertrichose généralisée et la diathèse angiomateuse.

Les rapports anormaux de l'amnios et du fœtus, les adhérences placentaires et amniotiques, les brides amniotiques, envisagés comme facteurs de monstruosités (cœlosomie, exencéphalie, pseudo-encéphalie, amputations congénitales) sont magistralement exposés. Huit observations anatomo-cliniques servent de base personnelle à cette étude.

Douze planches reproduisant les aquarelles de M. Ribemont-Dessaignes illustrent le texte, et, devant cette nouvelle série, nous ne pouvons que redire notre admiration pour la valeur scientifique et artistique de ces merveilleuses planches, fixant dans leurs formes et leurs couleurs tant de pièces rares et intéressantes.

A. COUVELAIRE.

BIBLIOGRAPHIE

1518. — **G. Dieulafoy.** — MANUEL DE PATHOLOGIE INTERNE. *Quinzième édition, entièrement refondue.* 4 vol. in-16, d'ensemble 4.130 pages, illustrés de figures dans le texte et de planches hors texte en noir et en couleurs, reliés toile souple, tranches rouges. Prix : 32 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1519. — **Th. Perrin.** — DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES AFFECTIONS CHRONIQUES LES PLUS FRÉQUENTES DU CANAL URÉTRAL ET DE LA VESSIE. 1 vol. in-8°, de 110 pages, avec 22 planches photo-cystoscopiques. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 22 (30 Novembre).

Mémoires originaux :

Brissaud et Sicard. — Traitement des névralgies du trijumeau par les injections profondes d'alcool.

L. Marchand et H. Nouët. — Les syndromes mentaux symptomatiques de la sclérose cérébrale superficielle diffuse.

Analyses :

Neurologie. Psychiatrie. Thérapeutique.

FACULTÉ DE PARIS

Le nouveau doyen de la Faculté de Médecine de Paris. — Par arrêté, en date du 4 Décembre 1907, du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, M. Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé pour trois ans, à partir du 16 Décembre 1907, doyen de ladite Faculté.

Anatomie pathologique. — Un cours d'anatomie pathologique des maladies vénériennes et de la peau sera fait par M. Milian, médecin des hôpitaux, du 6 Janvier au 3 Mars 1907.

Le cours comprendra des leçons et des manipulations.

Il y aura 30 leçons qui seront faites l'après-midi : les lundis, mercredis et vendredis, à 2 h 1/2, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique (au 2e étage, porte à droite).

Les manipulations seront faites aux jours intermédiaires par les élèves, qui devront fournir les réactifs nécessaires et apporter leur microscope.

Programme des cours : Technique histologique. — Fixation. Inclusion. Coupes. Colorations, etc. (Techniques histologiques spéciales : Coloration de la kératine, de l'éléidine, des fibres élastiques, etc.).

Histologie de la peau normale. — Derme et épiderme. Annexes de la peau : poils, ongles, glandes sudoripares, glandes sébacées. Vaisseaux et nerfs de la peau. La peau suivant les régions : cuir chevelu, aisselle, oreilles, dos, paume des mains, plante des pieds, etc.

Anatomie pathologique générale. — Congestion. Œdème. Hémorragie. Inflammation dermique : diapédèse. Altération des cellules fixes. Infiltrats cellulaires. Inflammation épidermique : vésiculation. Bulles. Phlyctènes. Pustulation. Hyperacanthose. Hyperkératose. Parakératose. Dyskératose. Pigmentations. Folliculites. Hydrosadénites. Dégénérescences. Scléroses.

Anatomie pathologique spéciale. — Eczéma. Séborrhéides. Psoriasis. Lichen plan. Lichen circonscrit Zona. Kératodermies. Pelade. Calvitie. Lupus tuberculeux. Tuberculoses cutanées. Lupus érythémateux. Tuberculides. Chancre mou. Lèpre. Actinomycose. Morve. Ulcères de jambes. Leucoplasie et épithélioma de la langue. Epithélioma et tumeurs de la peau. Chancre syphilitique. Plaques syphilitiques des muqueuses et de la peau. Gommes syphilitiques. Tabès. Syphilis du cordon et du placenta.

Parasites. — Gonocoque. Bacille du chancre mou. Tréponema pallidum. Spirilles de Vincent, Sporotrichon, etc.

Le droit à verser est de 80 francs. Un cours semblable a lieu tous les uns en Janvier et Février.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Récompenses attribuées pour l'exercice 1906-1907 :

Section de médecine. — Première année. Prix : M. Henri Leroy; mentions honorables : MM. Robert Devulder, Marcel Lesur, Charles Fontun. — Deuxième année. Prix : M. René Pierret; mention honorable : M. Marcel Pellissier. — Troisième année. Prix : M. Etienne Vanbæcke; mention honorable : M. Edouard Duvillier.

Section de pharmacie. — Première année. Prix : M. Maurice Delumotte. — Deuxième année. Prix : M. Albert Leulier; mention honorable : M. Albert Bouchez. — Troisième année. Prix : Armand Bury.

Prix de thèses. — Médaille d'or : M. Léon Arquembourg; médaille d'argent : M. Louis Ducamp; médaille de bronze : MM. Edgar Bernard, Emmanuel Lemoine; mentions honorables : MM Georges Petit, Emile Beun.

Prix Philippart, subvention Philippart et prix Cazeneuve. — M. Jean Minet.

Faculté de médecine de Nancy. — Au cours de la dernière séance du Conseil de l'Université de Nancy, M. le professeur Gross, doyen de la Faculté de médecine, a fait part de l'émotion causée par la fermeture de la Faculté de médecine, et a montré les conséquences très graves de cette fermeture pour les étudiants.

Le Conseil a pris acte des déclarations du doyen et souhaité qu'une démarche des étudiants lui permît de demander au ministre une mesure de clémence.

De leur côté, dit *Le Temps*, les étudiants ont décidé de ne faire aucune démarche pour obtenir la réouverture de la Faculté. Il est donc vraisemblable que la Faculté de Nancy restera fermée jusqu'au 31 Décembre.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. E. Barié commencera ses Conférences de clinique et de thérapeutique sur les *Maladies du cœur* le mercredi 18 Décembre, à 10 heures, et les continuera le mercredi de chaque semaine, à la même heure.

Hôpitaux d'Oran. — M. J. Abudie, ex-chef de clinique chirurgicale à l'Université de Montpellier, nommé au concours chirurgien-adjoint à l'hôpital civil d'Oran, vient d'être nommé chirurgien chef de service à cet hôpital.

NOUVELLES

Office international d'hygiène. — Le président du Conseil municipal de Paris a informé le Conseil, dans sa dernière séance, qu'un office permanent pour l'étude des questions intéressant l'hygiène et les maladies épidémiques devait être prochainement installé à Paris.

Le ministre des Affaires étrangères a demandé si la Ville de Paris serait disposée à accorder le local nécessaire.

L'administration propose à cet effet un appartement situé au premier étage du presbytère de l'église Saint-Leu, boulevard de Sébastopol. Cet appartement serait accordé moyennant un loyer de 1 franc par an et le remboursement des charges y afférentes.

Ces conclusions ont été adoptées.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Valence, du port de Brest, est désigné pour servir au 3e dépôt des équipages de la flotte à Lorient.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin inspecteur Primet, membre du Conseil supérieur de santé au ministère des Colonies, a été nommé directeur du service de santé du groupe de l'Indo-Chine, à Hanoï, en remplacement de M. le médecin inspecteur Clavel, qui va arriver au terme de son temps de séjour colonial.

— Sont affectés : Au Tonkin, MM. Rey, Grandmaire, médecins-majors de 2e classe.

En Indo-Chine, M. Mercier, médecin aide-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. les médecins-majors de 1re classe Mille, Leclerc, Logerais, et les médecins-majors de 2e classe Tardif, Rousseau, Portes.

En France, MM. les médecins-majors de 1re classe, Talayrach, Lépinay, Branzon-Bourgogne, Toché, Blin; MM. les médecins-majors de 2e classe, Pouthion-Lavielle, Pujol, Gravot, Chagnolleau, Brunati, Tanvet, Léger, Jojot, Laffay; M. le médecin aide-major de 1re classe, Heusch.

Union fédérative des médecins de réserve et de l'armée territoriale. — Le banquet annuel de cette association aura lieu le mardi 17 Décembre 1907, à 7 h. 1/2 du soir, à l'hôtel Continental, sous la présidence effective

de M. Chéron, sous-secrétaire d'État à la Guerre, assisté de M. le professeur Chatin, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, président de la Société.

M. le Gouverneur militaire de Paris a bien voulu autoriser une musique militaire à prêter son concours à cette solennité.

Nécrologie. — On annonce la mort à Paris de M. Etienne Goujon, et à Creil, de M. Voisin.

CONCOURS

Internat. — Le jury du prochain concours est définitivement composé de MM. Méry, Darier, André Jousset, Courtois-Suffit, Alex. Renault, Lenormant, Mauclaire, Ombrédanne, Broca, Ribemont-Dessaignes.

Faculté de médecine de Toulouse. — Des concours s'ouvriront : le 17 Décembre prochain, pour une place de chef de clinique ophtalmologique et pour une place de chef de clinique infantile ; le 20 Décembre, pour une place de chef de clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

Sont admis à s'inscrire les candidats de nationalité française pourvus du diplôme de docteur en médecine et n'étant pas âgés de plus de trente-cinq ans le jour de l'ouverture du concours. En s'inscrivant, les candidats déposeront au Secrétariat de la Faculté leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine.

Ecole de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 23 Mars 1908, devant la Faculté de médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en médecine.

Les concurrents devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours. Les candidats auront à produire : 1° Une copie légalisée de leur acte de naissance ; 2° leur diplôme de docteur en médecine ; à ces pièces, ils devront joindre l'indication de leurs services et de leurs travaux.

Ils déposeront un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils auront publiés.

Médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés. — Sont nommés membres du jury du concours du 3 Février 1908, pour l'emploi de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés, savoir :

Président : M. Drouineau, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur. Membres titulaires : MM. Mairet, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier ; Gilbert-Ballet, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; Régis, professeur adjoint à la Faculté de médecine de Bordeaux ; Ramadier, directeur-médecin de l'asile public d'aliénés de Blois ; Sérieux, médecin en chef à l'asile public d'aliénés de Ville-Evrard ; Charon, directeur-médecin de l'asile public d'aliénés de Dury-lès-Amiens. Membre suppléant : M. Viallon, médecin en chef à l'asile public d'aliénés de Bron (Rhône).

M. Valette, sous-chef du 1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, est nommé secrétaire du jury, sans voix consultative ni délibérative. Il lui est adjoint M. Lopin, attaché au ministère de l'Intérieur.

Adjuvat des asiles d'aliénés. — A titre exceptionnel, les docteurs en médecine qui désireraient se présenter devant le jury du concours qui s'ouvrira le 3 Février prochain en vue du service dans les établissements privés ou dans les quartiers d'hospice affectés aux aliénés, pourront, s'ils remplissent toutes les autres conditions prescrites par le décret du 1er Août 1906, obtenir du ministre de l'Intérieur une dispense d'âge, à la condition expresse de subir les épreuves, à titre de médecin d'asile privé.

Si l'autorisation leur est accordée, ils participeront au concours dans les mêmes conditions que les autres candidats, mais ils seront l'objet d'un classement particulier qui ne créera pour eux aucune qualification à l'emploi dans un asile public.

Hôpitaux de Bône. — Un concours pour un emploi de médecin suppléant à l'hôpital civil de Bône sera ouvert en Février 1908.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits ; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° qu'ils ont deux ans d'exercice comme docteur en médecine, soit en France, en Algérie ou dans les colonies françaises.

Les candidats devront déposer à la préfecture du département de leur domicile, avant le 1er Janvier 1908, en même temps que leur demande, les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance dûment légalisé ; 2° leur diplôme de docteur en médecine ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins d'un an de date ; 4° les justifications de leurs titres ou travaux scientifiques et des services publics qu'ils auraient précédemment rendus.

La liste des candidats est arrêtée définitivement par le Gouverneur général. Les candidats agréés seront informés, en temps utile, du moment précis des épreuves et du lieu où ils devront les subir.

Ecole annexe de médecine navale de Brest. — Le jury du concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest, qui doit s'ouvrir dans ce port le 18 Décembre 1907, est composé comme suit :

M. le médecin général de 2e classe Hyades, président ; MM. le médecin principal Valence et le médecin de 1re classe Condé, membres.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

MM. Emile Merle et Georges Wolfromm, internes des hôpitaux, commenceront prochainement une conférence privée d'*externat*. S'adresser à la Salle de Garde de l'Hôtel-Dieu.

Etudiant, anc. int. en prov., dem. place rétrib. d'int. ou d'aide dans clin., hôp. ou disp. Ecrire *P. M.*, n° 439.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

L'HYGIÈNE DENTAIRE DANS L'ARMÉE

Il y a quelque temps, l'un de nos camarades, qui a passé plusieurs années de sa vie au pays jaune et nous a maintes fois intéressés par ses récits et ses études prises sur le vif, nous faisait connaître, à cette même place « la propreté japonaise [1] ». M. Matignon nous montrait, à la lueur de rayons émanés de l'empire du Soleil-Levant, combien l'Orient était encore digne d'éclairer l'Occident, par l'intelligence avec laquelle il savait mettre en pratique les règles les plus élémentaires de l'hygiène, notamment en ce qui concerne les soins de la bouche et des dents. Le Japonais, disait-il, a grand soin de sa mâchoire; en se levant, il se lave la bouche et les dents. Chaque soldat japonais a dans son sac sa brosse à dents et de la poudre dentifrice. Toujours on est frappé du nombre considérable de gens du peuple qui ont des dents aurifiées. « Chez nous, la classe aisée seule — et encore! — fréquente chez le dentiste et se nettoie les dents. »

***

Rien n'est malheureusement plus vrai que cette dernière proposition; et cependant, la carie dentaire semble très fréquente en France. C'est ainsi

1. J.-J. Matignon. — « La propreté japonaise ». *La Presse Médicale*, 1907, 7 Août, n° 63, p. 505 [Annexes].

que M. Hallopeau, en examinant la dentition des seuls malades de ses salles n'ayant pas dépassé cinquante ans, a reconnu que 87 pour 100 d'entre eux étaient atteints de carie dentaire[1].

Mais cette affection n'est pas un apanage de l'âge mûr, ainsi qu'on pourrait le croire, d'après le renseignement qui précède. Dès l'âge le plus tendre, la carie dentaire commence ses ravages. Combien fréquente n'est-elle pas, en effet, chez les tout jeunes enfants que leurs premières passions, souvent éveillées et encouragées par des parents inconscients, poussent vers le goût des choses sucrées!

Et, plus tard, il arrive souvent que l'adolescent grandisse en même temps que son mal. Rien d'étonnant donc à ce que, dès l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, on trouve la carie dentaire chez 80 pour 100 des sujets examinés. Si l'on tient compte, en outre, des avulsions dentaires pratiquées, 13,9 pour 100 seulement des sujets de cet âge présenteraient une dentition en parfait état. Ce sont, d'ailleurs, les données fournies par M. le médecin-major Gary, qui examina 1.078 soldats au point de vue de la carie dentaire[2]. La plupart de ces jeunes gens atteints de carie dentaire présentent 1 à 4 ou 5 dents cariées; mais il en est aussi (4,9 pour 100) qui portent plus de 10 dents cariées. Enfin, certains, heureusement plus rares, n'ont plus que des mâchoires offrant un aspect complètement délabré, soit que leurs dents aient été avulsées, soit que les couronnes, rongées par une carie non soignée, se soient brisées.

En effet, ni le paysan ni l'ouvrier, ignorants de toute hygiène dentaire, ne savent pas qu'une dent malade peut être soignée et guérie; dès qu'ils souffrent, ils réclament l'avulsion : ils pèchent par ignorance.

Aussi l'armée, cette grande éducatrice, a-t-elle pensé qu'il était un de ses devoirs sociaux de faire cette éducation spéciale des citoyens : elle veut dorénavant les instruire en théorie et en pratique, leur apprendre les bienfaits de l'hygiène des dents, et les faire bénéficier des progrès accomplis par l'art dentaire; en échange, ils diront autour d'eux ce qu'ils auront appris, quand ils reprendront la charrue ou le marteau.

*
* *

Une récente circulaire ministérielle (10 Octobre 1907) vient, en effet, d'organiser un service de stomatologie dans l'armée, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Jusqu'à présent, les futurs médecins militaires recevaient déjà quelques leçons théoriques d'art dentaire au Val-de-Grâce; mais nul enseignement pratique ne leur était donné. Une fois livrés à eux-mêmes, dans leur service régimentaire, ils trouvaient à leur disposition quelques instruments pour l'avulsion, aucun pour le pansement ou l'obturation des dents. Un peu d'adresse, quelque pratique, et ils devenaient capables d'extirper convenablement une dent. Mais il advenait fréquemment que quelques-uns, très habiles, arrachaient toujours, que d'autres, moins experts, n'arrachaient jamais. Et ceux-ci avaient peut-être d'autant plus raison qu'ils bornaient leur rôle à celui de conseiller en odontologie; ils se contentaient de nettoyer la dent malade, d'y appliquer un tampon antiseptique et d'adresser le malade à un dentiste de profession qui, lui, ferait le nécessaire.

Cependant quelques médecins-chefs avaient déjà dans différentes garnisons essayé de mettre à contribution le savoir de certains étudiants dentistes, qui accomplissaient leur service militaire.

En 1905, M. le médecin inspecteur Vaillard, directeur de l'Ecole de Lyon — cette École préparatoire du Val-de-Grâce — prescrivait de faire aux élèves des conférences dentaires avec enseignement pratique. Aussitôt, un répétiteur de cette Ecole, M. le médecin-major de 1re classe Ecot, se rendait à l'Université d'Heidelberg, et s'instruisait auprès d'un dentiste éminent, M. Port, qui, lui-même, était allé se perfectionner en Amérique. M. Ecot rapportait à Lyon de nombreux documents, des pièces anatomiques normales et pathologiques, et surtout la pratique de la radiographie[1] dentaire, qu'il importait à l'hôpital militaire de Lyon pour l'utiliser dans la pratique et la théorie. C'est ainsi qu'il put réunir un grand nombre de plaques radiographiques, reproduisant des dispositions anatomiques pathologiques, l'histoire de l'extraction, etc. Dans ces conditions, il réussit, en s'aidant de projections des plus instructives, à intéresser rapidement ses élèves. Ses efforts furent pleinement couronnés de succès, et pour l'instruction de ses disciples, et pour le bien des malades. En effet, dès l'année 1905, un service dentaire fonctionna à l'hôpital militaire Desgenettes sous sa direction; un dentiste diplômé y fut attaché, et des soins quotidiens furent donnés aux hommes de la garnison de Lyon et à ceux des garnisons voisines (pansements, obturations, dentiers partiels et complets).

Enfin, une heureuse circulaire ministérielle vient de réorganiser, de régler définitivement le service de la stomatologie dans l'armée :

« Au Val-de-Grâce, un enseignement spécial, théorique et pratique, sera donné par un médecin militaire pourvu d'un diplôme d'une école dentaire de Paris ou du diplôme de chirurgien-dentiste d'une Faculté de médecine.

1. Hallopeau. — « Statistique péladique ». *Ann. de Dermat. et Syphil.*, 1902.

2. Gary. — « Etude de la pelade ». *Arch. de méd. et pharm. mil.*, 1904.

1. La radiographie dentaire est très simple à faire avec des pellicules; elle donne des résultats intéressants et pratiques (étude des différentes anomalies dentaires sur le vivant, etc.).

« Dans les corps de troupe, au moment de l'incorporation, les médecins procéderont à l'examen de la bouche et des dents de chaque soldat, et mentionneront le résumé de leurs constatations au recto d'une fiche individuelle. Des examens ultérieurs seront pratiqués tous les trois mois, et leurs résultats consignés sur la fiche.

« Le verso de la fiche dentaire sera réservé aux observations des médecins stomatologistes.

« Il appartiendra aux médecins des corps d'assurer, dès à présent, dans la limite des moyens dont ils disposent, le traitement des affections dentaires, en attendant qu'un nombre suffisant de spécialistes formés au Val-de-Grâce permette d'organiser plus complètement le service dans chaque garnison. »

Pareille circulaire était d'autant plus nécessaire, qu'en 1903, par exemple, les affections des dents avaient entraîné l'hospitalisation de 1.845 soldats, car la dent de sagesse, par son évolution et ses complications, vient encore ajouter ses méfaits à ceux d'une mauvaise dentition.

En Allemagne, où, pour 1.000 hommes examinés, on trouve en moyenne 5,9 dents altérées par tête (en France 4,14 par tête d'après Gary), le service dentaire de l'armée fonctionne déjà depuis un certain nombre d'années. Depuis le 3 Avril 1902, une circulaire prescrit en Saxe de faire connaître aux hommes l'hygiène de la bouche. Une circulaire du 17 Mars 1903 généralise cette mesure à toute l'armée allemande : des conférences sont faites aux sous-officiers par un médecin militaire quelque temps avant l'arrivée des recrues. En outre, un médecin auxiliaire fait, après l'incorporation, des théories aux hommes de chaque compagnie en présence des gradés. Aux stations dentaires, qui fonctionnent dans la plupart des garnisons, une obturation ne revient pas à 15 centimes ; un appareil prothétique de 8 dents coûte environ 9 francs. Le service est assuré par des dentistes de profession ou des élèves dentistes qui accomplissent leur service militaire.

Dans un régiment d'infanterie, dit le médecin militaire allemand Richter, il serait nécessaire de pratiquer annuellement 2.300 avulsions, 2.100 obturations et de délivrer 50 appareils prothétiques[1].

L'organisation d'un service de stomatologie dans l'armée a donné les meilleurs résultats en Allemagne ; nul doute qu'il n'en soit de même en France.

G. Fischer,
Médecin-major de 2e classe.

1. Richter. — *Deutsche militärarz. Zeitschr.*, 1904, Janvier.

LIVRES NOUVEAUX

A. Demmler. — *La chirurgie du champ de bataille d'après les enseignements modernes : méthodes de pansement et interventions d'urgence.* 1 vol. petit in-8° (*Encyclopédie des aide-mémoire*) de 164 pages. Prix : broché 2 fr. 50, cartonné toile 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Comment concilier les conditions de la guerre moderne et les idées chirurgicales actuelles ? Quel sera le rôle du chirurgien militaire aux divers échelons du service sanitaire ? Telle est la question que se pose l'auteur, et il en étudie les divers points en profitant de l'enseignement fourni par les guerres de ces dernières années.

Après avoir examiné la gravité comparée des blessures par les projectiles anciens et modernes, M. Demmler se demande comment pourront être appliquées sur le champ de bataille les méthodes nouvelles. Depuis quelques années les auteurs dont l'opinion fait autorité envisagent comme devant être très réduit le rôle chirurgical dans les heures qui suivent la bataille ; la simple application d'un pansement tout préparé et pas autre chose. C'est, au dire de M. Demmler, aller trop loin ; il est quelques cas où le chirurgien aura un rôle à jouer.

« Sur le champ de bataille, on n'interviendra qu'en cas d'urgence manifeste et d'accident compromettant la vie de l'individu ou la vitalité de l'organe. » L'auteur est amené ainsi à se demander quels seront ces cas d'urgence qu'il passe en revue méthodiquement, tissu par tissu, organe par organe.

L'ensemble de cet ouvrage se recommande par son originalité et sa logique ; l'auteur est de ceux qui savent convaincre. M. Ch.

BIBLIOGRAPHIE

1520. — **G. Carrière.** — Traité clinique et thérapeutique des maladies de l'appareil respiratoire. *Deuxième édition, revue et augmentée*, 1 vol. gr. in-8°, de vi-687 pages, avec figures dans le texte. Prix : 15 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

G. Caccia. — Cystite chez les nourrissons.

Brudzinski. — Hôpital des enfants de Lodz.

Recueil de faits :

Haushalter. — Sérum de Vaillard dans la dysenterie.

Revue générale :

La peguine chez les enfants.

Analyses :

Publications périodiques. Thèses et brochures. Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Ibogaïne, Ouabaïne, Yohimbine.

On confond souvent l'ibogaïne avec l'ouabaïne ou la yohimbine, dont les propriétés sont complètement différentes. L'ouabaïne, extrêmement toxique, a été expérimentée contre l'asthme et la coqueluche. L'yohimbine est un aphrodisiaque.

L'ibogaïne, tirée de l'iboga du Congo, est peu toxique. C'est un médicament névrosthénique, et en même temps toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On la prescrit sous forme de dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne (formule du Dr Landrin), 2 à 6 par jour.

Indications : neurasthénie, atonies nerveuses et musculaires, surmenage, convalescences, dilatation du cœur, etc.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 19 Décembre 1907, à 1 heure. — M. MICHAUT : Considérations sur le traitement des brûlures et en particulier sur le traitement préventif de leurs cicatrices vicieuses par l'emploi du pyroléol ; MM. Berger, Albarran, Morestin, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Jeudi 19 Décembre 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Desgrez, Castaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral, salle Corvisart : MM. De Lapersonne, Launois, Cunéo. — 2e (1re série), salle Vulpian : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 2e (2e série), salla Velpeau : MM. Gley, Mulon, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), salle Pasteur : MM. Pozzi, Thiéry, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), salle Richet : MM. Bar, Retterer, Marion. — 3e, Oral, salle Broussais, (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — 4e (1re série), salle Charcot : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. — 4e (2e série), salle Béclard : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Richaud. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 20 Décembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Proust, Lecène. M. Segond, censeur ; M. Gosset, suppléant.

Samedi 21 Décembre 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Albert Robin, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Jeanselme, Castaigne. M. Quénu, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bur, Demelin, Jeannin. M. André Broca, suppléant.

Réouverture de la Faculté. — Sur la demande du professeur Landouzy, et en considération de l'attitude des étudiants depuis la fermeture de la Faculté, M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a décidé que la Faculté de médecine serait rouverte le lundi 16 Décembre, jour de l'entrée en fonctions du nouveau doyen.

Diverses mesures provisoires seront prises dans l'intérêt de l'ordre et des étudiants.

D'une manière générale, les cartes seront exigées à l'entrée de la Faculté et de l'École pratique, pour les cours et pour les travaux pratiques.

Les cours d'anatomie et d'histologie ne seront ouverts qu'aux étudiants de première et de deuxième années, auxquels ils sont destinés. Ces étudiants n'y seront admis que sur la présentation de cartes spéciales, nominatives.

Les cartes seront à la disposition des intéressés au secrétariat de la Faculté, de neuf heures à midi, les vendredi, samedi, dimanche, lundi et mardi, 13, 14, 15, 16 et 17 Décembre.

Des affiches spéciales feront connaître les jours et heures auxquels seront repris les différents cours.

Clinique gynécologique de la Faculté de médecine à l'hôpital Broca. — M. le professeur POZZI reprendra ses leçons cliniques le lundi 16 Décembre, à 10 heures du matin, et les continuera les lundis et vendredis suivants à la même heure (lundi, leçon à l'amphithéâtre ; vendredi, au lit des malades).

Chirurgien-dentiste. — Une session extraordinaire pour les deuxième et troisième examens conduisant au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris le 6 Janvier 1908.

Les consignations seront reçues pour le deuxième examen les 16 et 17 Décembre 1907, pour le troisième examen les 13 et 14 Janvier 1908.

Les examens auront lieu pour le deuxième examen, du 6 au 11 Janvier, pour le troisième examen, du 27 Janvier au 1er Février 1908.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine d'Alger. — M. Fuster est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, et de clinique obstétricale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Titulaires des services de consultation de médecine et des services temporaires. — *Consultations.* — Cochin : M. Claude ; Saint-Antoine : M. Auclair ; Laënnec : MM. Labbé et Bernard ; Boucicaut : M. Fournier ; Lariboisière : M. Bergé ; Broussais : M. Carnot ; Bichat : M. Laffitte ; Necker : M. Sergent ; Tenon : M. Brouardel ; Hôtel-Dieu : M. Sicard ; Beaujon : M. Gasne ; Trousseau : M. Rist ; Charité : M. Milian ; Pitié : M. Jousset ; Andral (Bastion 27) : M. Ravaut.

Services temporaires. — Service de l'érysipèle (Bastion 29) : M. Griffon ; Saint-Louis (enfants) : M. Apert ; Hôtel-Dieu-annexe : MM. de Massary et Garnier.

Médecins des hôpitaux chargés des remplacements : MM. Josué, Lesné, Papillon, Gandy, Guillain, Ramond-Lereboullet, Pissavy, Castaigne, Laignel-Lavastine.

Hôpital Hérold. — M. LESAGE, médecin de l'hôpital Hérold, fera tous les vendredis à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, à partir du 10 Janvier 1908, un cours sur *le nourrisson, sa vie, ses maladies.*

Hôpital Lariboisière. — M. MORAX, ophtalmologiste de Lariboisière, fera du mardi 7 Janvier au lundi 10 Février 1908, une série de 30 démonstrations techniques et cliniques, avec la collaboration de MM. CARLOTTI, DUVERGER et HARIETT.

Cet enseignement de premier degré s'adresse aux étudiants en médecine et aux docteurs désireux d'acquérir les notions élémentaires indispensables de pathologie oculaire.

Les démonstrations auront lieu, tous les matins, à 8 h. 3/4, dans le service d'ophtalmologie et ne dépasseront pus trois quarts d'heure.

Le droit d'inscription est de 30 francs. Les internes et externes des hôpitaux en sont dispensés.

M. HARIETT, assistant du service, recevra les inscriptions à l'hôpital Lariboisière et adressera sur demande un programme détaillé.

Enseignement du second degré. — Cet enseignement s'adresse aux étudiants en médecine et aux docteurs qui veulent approfondir l'étude de la pathologie oculaire. Il comprendra une série de cours répartis sur une période de deux années et dont une affiche ultérieure précisera la date et le programme.

Les cours suivants auront lieu pendant les mois de Mai, Juin, et Juillet 1908 :

1° Un cours de technique histologique et bactériologique, dans ses rapports avec le diagnostic oculaire ;

2° Un cours de technique chirurgicale spéciale.

Des cours de séméiologie oculaire, de technique ophtalmologique, etc., seront faits pendant l'année 1909.

Hôpital Trousseau. — Un décret présidentiel déclare d'utilité publique l'agrandissement de l'hôpital Trousseau, à Paris, au moyen de l'acquisition des quatre propriétés figurées au plan produit à l'enquête sous les nos 5, 4, 3 et 7.

D'après ce décret, le Préfet de la Seine, agissant au nom de la Ville de Paris et pour le compte de l'Adminis-

tration générale de l'Assistance publique à Paris, est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, en vertu de la loi du 3 Mai 1841, les propriétés ci-dessus désignées.

Il sera pourvu à la dépense d'acquisition, évaluée à 496.450 francs, par l'imputation de pareille somme au budget de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, chapitre 11, Dépenses extraordinaires, Capitaux.

NOUVELLES

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance annuelle, l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait mis au concours, pour le *prix Saintour*, la question : « Des modifications à apporter à la législation française sur les aliénés », a accordé les récompenses suivantes : 1° une somme de 2.000 francs à M. S. Cossa, médecin inspecteur des asiles d'aliénés à Nice; 2° une somme de 1.000 francs à M. Marcel Viollet, médecin adjoint des asiles d'aliénés, et M. Spach; 3° une somme de 1.000 francs à M. Gimbal, médecin de l'asile d'aliénés de Prémontré; 4° une somme de 1.000 francs à M. Marie, médecin des asiles d'aliénés de la Seine, et M. R. Decante; 5° une somme de 1.000 francs à M. A. Antheaume, médecin de la Maison nationale de Charenton, et M. L. Antheaume.

Le *prix Carlier* (1.000 fr.) a été décerné à MM. le professeur Landouzy; Marcel Labbé, professeur agrégé, et H. Labbé, chef de laboratoire.

Prix Nobel. — Le prix Nobel de médecine est décerné à M. Laveran (de Paris).

En dehors d'une médaille d'or et d'un diplôme, le montant du prix s'élève, cette année, à 190.523 francs.

Médecins et Société de secours mutuels. — Les médecins de Pontoise et de Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), en discussion de tarif avec la Société de secours mutuels de la localité, mettent en garde leurs confrères contre les offres qui pourraient leur être faites. Ils donneront tous les renseignements désirables.

Société végétarienne de France. — Aujourd'hui, à 8 h. 1/2 précises du soir, aura lieu, à la salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, une conférence de M. V. Pauchet sur *Le végétarisme et la chirurgie*.

Cette conférence sera précédée d'un cours de physiologie alimentaire par Mme Sarnowska.

Hommage à M. Hallopeau. — Le dimanche 22 Décembre, à 10 heures du matin, dans la salle du Musée de l'hôpital Saint-Louis, le professeur Lannelongue remettra à M. H. Hallopeau, de concert avec ses élèves et amis, la médaille gravée à son effigie par M. Chaplain.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Francfort, de M. le professeur Schmidt.

CONCOURS

Médecin adjoint du service des aliénés. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Vurpas a été nommé médecin adjoint du service des aliénés.

Répertoire thérapeutique

Hydroxycaféine.

Ce nouveau médicament, qui possède des propriétés diurétiques très marquées, est identique à l'acide triméthylurique.

L'hydroxycaféine est très facilement soluble dans l'eau chaude ainsi que dans les acides, les carbonates alcalins et le benzoate de sodium; elle se dissout très difficilement dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

On utilise l'hydroxycaféine sous forme de solution obtenue au moyen de benzoate de sodium (0 gr. 5 d'hydroxycaféine pour 10 centimètres cubes d'une solution à 5 pour 100 de benzoate). D'après M. Starkenstein, l'hydroxycaféine, à haute dose, serait un diurétique puissant et dénué de tout pouvoir toxique. (*Journal de pharmacie et de chimie*, 1907, 1er Octobre.)

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande docteur capable, représentant bien, dans petite ville du Centre. *Pressé*. Ecrire : *P. M.*, n° 441.

Poste à céder, portes de Paris, aff. 12.000 fr. fixes, transmissibles. Bonnes conditions, maladie. — **A céder** : *Bon poste* Paris IXe arr. affaires : 20.000 fr. 20 ans d'existence, concours du cédant 6 mois. Conditions avantageuses. Ecrire : de La Cour, 45, Bd St-Michel.

A vendre : *double phaéton de Dion*, 10 chx, 2 cylindres, 1905, avec capote, glace. Etat parfait. Prix : 7.300 fr. Ecr. : *P. M.*, n° 440.

Etudiant, anc. int. en prov. demande place rétribuée d'interne ou d'aide dans clinique, hôpital ou dispensaire. Accompagnerait malade dans déplacements. Ecrire : *P. M.* n° 439.

A vendre Garches : 15 minutes de Paris, St-Lazare, pour maison de santé ou de convalescence : vaste habitation, parc boisé, 24.000 mètres, beau panorama. Visiter : 170, Grande-Rue ; renseignem. : Crémieux, 4, av. Hoche.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

A. LAVERAN
ET LE PRIX NOBEL

En accordant, cette année, à M. A. Laveran le Prix Nobel (Médecine), la Suède ne fait que consacrer à nouveau, d'une façon mondiale, l'une des gloires les plus pures dont s'enorgueillit à juste titre la science française.

Lorsqu'en 1878, il va y avoir trente ans, dans son petit service de l'hôpital militaire de Bône, en Algérie, A. Laveran découvrit le premier, dans le sang de soldats paludéens, des « corps sphériques, de volume variable, pigmentés, doués de « mouvements amiboïdes et des *corps en croissant*, « *pigmentés* », une révolution profonde, d'une portée incalculable venait de se produire.

Et quand deux ans plus tard, à l'hôpital militaire de Constantine, le même observateur sagace aperçut pour la première fois, dans le sang d'un militaire paludéen, des « éléments filiformes ressemblant à des flagelles, qui s'agitaient avec « une grande vivacité en déplaçant les hématies « voisines », il ouvrait un monde nouveau, non seulement à la pathologie générale, mais encore à la séméiotique, à l'hygiène et à la prophylaxie.

L'indomptable ténacité et la méthode impeccable dont depuis lors, sans relâche et jusqu'au

parfait achèvement de son œuvre magistrale, notre illustre compatriote fit preuve, sont connues et admirées de tous.

Le talent sobre et le style plein d'une clarté exemplaire avec lesquels il exposait, tout récemment encore, dans son *Traité du Paludisme*, l'ensemble de ses belles recherches, ont justement placé ce Maître éminent au sommet.

Ses travaux sur les trypanosomes et la trypanosomiase montrent ce que la médecine peut encore attendre d'un savant qui, comme lui, consacre tout son temps et toutes ses forces au laboratoire.

L'hommage qui vient de lui être rendu par une nation amie touche au fond du cœur les innombrables amis, élèves et admirateurs de ce fils d'Alsace dont la vie entière a été consacrée à la gloire de la France.

Le Comité de *La Presse Médicale* se fait une joie d'adresser au professeur A. Leveran son tribut de respectueuse sympathie. M. L.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

Le *Journal Officiel* vient de publier le rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1906.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 26.651 naissances, inférieur d'un quart environ à celui de 1905 : 37.120. La diminution de cet excédent, par rapport à l'année précédente, est due à un nouvel abaissement du nombre des naissances (444 naissances en moins) et surtout à l'accroissement du nombre des décès, lequel est, en 1906, supérieur de 10.025 unités à celui de 1905, chiffre lui-même supérieur à celui de 1904 et à celui de 1903.

Naissances. — En 1906, on a enregistré la naissance de 806.847 enfants vivants au moment de la déclaration; il y a eu, en outre, 37.326 mort-nés ou enfants morts avant la déclaration de naissance, soit au total 844.173 naissances.

Les 806,847 enfants déclarés vivants compren-

1903

On voit que l'excédent des décès sur les naissances se manifeste surtout dans la vallée de la Garonne, la vallée du Rhône, la Bourgogne, la Normandie, pays riches.

nent 411.311 garçons et 395.536 filles, soit 1.044 garçons pour 1.000 filles, proportion toujours à peu près invariable.

Parmi les 806.847 enfants déclarés vivants, 735.981 sont légitimes et 70.866 illégitimes.

Au total, le nombre des enfants déclarés vivants en 1906 est inférieur de 444 unités au nombre correspondant de 1905 et de 32.996 unités à la moyenne annuelle de la période décennale 1896-1905.

La proportion des enfants déclarés vivants par rapport à la population légale de 1906 est 2,06 pour 100 habitants, au lieu de 2,07 en 1905, 2,10 en 1904, 2,12 en 1903, 2,17 en 1902 et 2,20 en 1901.

Les départements où le nombre des enfants déclarés vivants en 1906, rapporté à la population légale, atteint les valeurs les plus considérables sont : Finistère, 3 pour 100 ; Pas-de-Calais, 2,85 ; Morbihan, 2,62 ; Côtes-du-Nord, 2,58 ; Seine-Inférieure, 2,56 ; Nord, Lozère, 2,40 ; Vosges, 2,36 ; Meurthe-et-Moselle, 2,35 ; Haute-Vienne, 2,32.

Les départements où cette proportion est restée la plus faible sont : Lot-et-Garonne, 1,47 pour 100 ; Gers, 1,52 ; Yonne, 1,55 ; Haute-Garonne, 1,62 ; Tarn-et-Garonne, 1,63 ; Côte-d'Or, Gironde, Lot, 1,64 ; Puy-de-Dôme, 1,65 ; Nièvre, 1.68 ; Allier, 1,70.

On voit, d'après ces chiffres, que les départements à faible où à forte natalité sont, à peu d'exceptions près, les mêmes que les années précédentes.

Décès. — On a enregistré 780.196 décès pendant l'année 1906. Ce nombre dépasse de 10.025 unités celui de 1905 : 770,171.

Sur les 780.196 décédés, 406.274 étaient du sexe masculin ; 373.922 du sexe féminin.

Les départements où l'on a enregistré en 1906 les plus fortes proportions de décès par rapport à la population légale sont : Lot, 2,38 pour 100 ; Ardèche, 2,36 ; Bouches-du-Rhône, Calvados, 2,33 ; Seine-Inférieure, 2,30 ; Orne, Vaucluse, 2,27 ; Basses-Alpes, Hautes-Alpes, 2,26 : Tarn-et-Garonne, 2,24 ; Jura, 2,22.

* * *

En 1906, l'accroissement proportionnel de la population, calculé par rapport au chiffre de la population légale, d'après le recensement du 4 Mars 1906, n'est que de 0,07 pour 100, taux inférieur à ceux des années précédentes : 0,10 en 1905, 0,15 en 1904 et 0,19 en 1903.

Quarante-cinq départements ont fourni des excédents de décès en 1906 ; il y en avait 44 en 1905 et seulement 36 en 1904 et 1903.

Par rapport à 1905, il y a diminution du nombre des naissances dans 44 départements.

Parmi les 43 départements où l'on a enregistré plus de naissances en 1906 qu'en 1905, ceux

1906



Le nombre des départements teintés en noir, où il y a excédent des décès sur les naissances, s'est accru.

où l'augmentation est la plus élevée sont : Seine, 1.210 naissanees en plus ; Meurthe-et-Moselle, 598 ; Bouches-du-Rhône, 494 ; Alpes-Maritimes, 493 ; Maine-et-Loire, 324 ; Aisne, 294.

L'augmentation du nombre des déeès par rapport à 1905 s'étend à 51 départements.

Si l'on classe les départements suivant la valeur relative de l'excédent des naissances par rapport au chiffre de population légale, eux qui fournissent les proportions les plus élevées sont :

Finistère, 0,98 pour 100 habitants ; Pas-de-Calais, 0,97 ; Morbihan, 0,79 ; Haute-Vienne, 0,67 ; Nord, 0,62 ; Landes, 0,48 ; territoire de Belfort, 0,47 ; Vendée, 0,46 ; Lozère, 0,45 ;

Les départements où l'excédent des décès rap-

EXCÉDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS POUR 10.000 HABITANTS

PÉRIODES	FRANCE	EMPIRE ALLEMAND	AUTRICHE	HONGRIE	BELGIQUE	ANGLETERRE	PAYS-BAS	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
1821-1825.	67	»	»	»	»	»	»	»	150	137
1826-1830.	50	»	»	»	»	»	»	»	139	84
1831-1835.	36	»	»	»	69	»	»	»	111	93
1836-1840.	48	»	74	»	85	»	»	»	78	81
1841-1845.	54	106	96	»	91	109	105	»	130	111
1846-1850.	28	81	6	»	38	95	33	»	121	99
1851-1855.	20	74	23	»	70	112	89	»	152	101
1856-1860.	28	104	100	»	87	126	65	»	165	120
1861-1865.	38	109	89	»	90	125	106	»	133	134
1866-1870.	15	98	70	»	62	129	101	66	125	92
1871-1875.	5	107	67	»	92	135	106	64	127	124
1876-1880.	29	131	82	77	102	146	135	75	151	120
1881-1885.	25	113	79	116	102	141	134	106	140	119
1886-1890.	11	121	88	115	91	125	131	103	138	124
1891-1895.	1	130	95	98	88	118	133	105	135	108
1896-1900.	13	147	116	115	109	115	150	110	146	108
1901-1905.	18	149	121	110	107	121	155	106	144	108

porté au chiffre de population légale atteint les valeurs les plus fortes sont : Lot, 0,74 pour 100 habitants ; Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, 0,61 ; Gers, 0,56 ; Haute-Garonne, 0,55. Ce sont à très peu près les mêmes départements que les années précédentes.

Diminution de la natalité, augmentation de la mortalité sont des symptômes des plus alarmants ; c'est un véritable péril national.

P. DESFOSSES.

LIVRES NOUVEAUX

Maurice Arthus, professeur de physiologie à l'Université de Lausanne. — *Précis de Chimie physiologique*, 5e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8° de VI-427 pages « collection de Précis médicaux », avec 111 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 6 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Quand, dans l'espace de quelques années, un livre d'enseignement atteint cinq éditions et que ses traductions — en allemand et en russe — ont le même succès à l'étranger, il est permis de dire qu'il répond à un réel besoin. C'est précisément le cas du *Précis de Chimie physiologique* de M. Arthus, qui est aujourd'hui à sa cinquième édition.

Le succès de ce précis s'explique, du reste, quand on songe qu'au moment où a paru la première édition de ce livre il n'existait pas d'ouvrage dans lequel l'étudiant pût trouver exposé le minimum des notions élémentaires de chimie physiologique. Les traités de physiologie supposaient connues ces notions, ou, s'ils contenaient un chapitre de chimie physiologique, ce chapitre ne réunissait pas les faits indispensables à la compréhension des autres parties de l'ouvrage. D'un autre côté, les traités de chimie physiologique renfermaient les notions utiles aux physiologistes, mais disséminées au milieu de beaucoup d'autres qui n'ont d'intérêt que pour les chimistes. Aussi bien l'étudiant ne pouvait guère reconnaître dans cet ensemble l'indispensable et le superflu. C'est ce que M. Arthus a fort bien compris en nous donnant un livre intermédiaire aux traités de chimie physiologique et aux traités de physiologie, un précis contenant toutes les notions chimiques nécessaires et rien que les notions chimiques nécessaires pour l'étude de la physiologie.

L'auteur s'est toujours efforcé, dans les éditions successives, de tenir son livre au courant des développements rapides de la physiologie. Il l'a fait aussi pour la cinquième édition, en y introduisant de nouvelles notions sur la constitution et la structure de la molécule protéique et de ses produits de désintégration, un chapitre sur les enzymoïdes, des renseignements sur la composition des aliments, etc., etc. Malgré ces additions successives qu'il a dû recevoir, ce livre reste le livre élémentaire contenant le minimum de ce que doit savoir aujourd'hui l'étudiant en physiologie et tous les renseignements qui peuvent être utiles au médecin dans sa clientèle.

R. ROMME.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 26 Décembre 1907, à 1 heure. — M. PRIOU : Sur l'anastomose des voies biliaires principales avec l'intestin; MM. Berger, Alharran, Marion, Lenormant. — M. LINÉ : Contribution à l'étude du pneumothorax chirurgical; MM. Berger, Albarran, Marion, Lenormant. — M. CLAEYS ; La tumeur blanche du coude de l'enfant; MM. Albarran, Berger, Marion, Lenormant. — M. CHAMBRAY : Cataracte zonulaire; MM. de Lapersonne, Thoinot, Bar, Jeannin. — M. DOUCLR-BON : De l'état antérieur dans les accidents du travail; MM. Thoinot, de Lapersonne, Bar, Jeannin. — M. DAUNAY : Remarques sur quelques-unes des modifications de l'urine chez les éclamptiques; MM. Bar, de Lapersonne, Thoinot, Jeannin.

Vendredi 27 Décembre 1907, à 1 heure. — M. BOURDENNE : Accidents d'intolérance dans le traitement opothérapique du myxœdème; MM. Brissaud, Gaucher, Roger, Sicard. — M. MALLOIZEL : Recherches anatomo-cliniques sur les réactions pleuro-corticales; MM. Gaucher, Brissaud, Roger, Sicard. — Mlle FRISON : Recherches expérimentales sur l'anesthésie par le chloroforme; MM. Roger, Brissaud, Gaucher, Sicard.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 Décembre 1907. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM, Brissaud, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. M. Reclus, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 24 Décembre 1907. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. M. Berger, censeur; M. Gouget, suppléant.

Jeudi 26 Décembre 1907. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Fernand Bezançon, Nicloux. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Quénu, Auvray. Morestin. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Pozzi, Cunéo, Brindeau. M. Prenant, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 27 Décembre 1907. — 5e, Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Nicolas, Lecène. Epreuve pratique. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Lœper. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Gosset, Proust. M. Joffroy, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 28 Décembre 1907. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Secrétariat. — Jusqu'à nouvel ordre, les guichets du Secrétariat de la Faculté seront ouverts tous les jours de 9 heures à midi, au lieu de midi à 3 heures.

Reprise des cours et conférences. — FACULTÉ DE MÉDECINE. — (*Grand amphithéâtre*). — M. le professeur PRENANT a commencé le cours d'histologie le lundi 16 Décembre, à 5 heures. — M. le professeur NICOLAS a commencé le cours d'anatomie le mardi 17 Décembre, à 4 heures; — M. JEANNIN, agrégé, continuera les conférences d'accouchements le samedi 21 Décembre, à 6 heures. Entrée, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine.

(*Petit amphithéâtre*). — M. le professeur BLANCHARD commencera le cours de parasitologie le vendredi 20 Décembre, à 4 heures; — M. le professeur ROGER commencera le cours de pathologie expérimentale le samedi 21 Décembre, à 4 heures. Il traitera pendant 4 leçons des substances toxiques et commencera le programme officiel le mardi 7 Janvier 1908; — M. le professeur GILBERT commencera le cours de thérapeutique le samedi 21 Décembre, à 5 heures; — M. le professeur BRISSAUD commencera le cours de pathologie interne le samedi 21 Décembre à 6 heures; — M. MACAIGNE, agrégé, continuera les conférences d'hygiène le vendredi 20 Décembre, à 3 heures; M. GOUGET, agrégé, commencera les conférences de pathologie interne le samedi 21 Décembre, à 3 heures. Entrée par la grille de la cour.

ECOLE PRATIQUE. — (*Grand amphithéâtre*). — M. le professeur RICHET commencera le cours de physiologie le samedi 21 Décembre, à 5 heures; — M. PROUST, agrégé, chargé de cours, continuera le cours de pathologie externe le vendredi 20 Décembre, à 4 heures; — M. OMBRÉDANNE, agrégé, commencera les conférences de pathologie externe le samedi 21 Décembre, à 4 heures; — M. RIEFFEL, agrégé, chef des travaux anatomiques, commencera le cours d'anatomie le samedi 21 Décembre, à 6 heures. Entrée, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Clinique médicale. M. MARCEL LABBÉ, agrégé, chargé du cours, commencera le cours de clinique médicale à l'hôpital Saint-Antoine, le jeudi 19 Décembre 1907, à 10 h. 1/2, au pavillon Moïana, et le continuera les jeudis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement : Tous les jours, visite à 9 heures précises.

Lundi : leçon de séméiologie clinique; mardi : examen des malades entrants; mercredi : examen des malades entrants; jeudi : leçon de clinique médicale; vendredi : consultation spéciale pour les maladies de l'estomac; samedi : leçon de thérapeutique clinique.

Des démonstrations spéciales seront faites par MM. Rosenthal et Agusse-Lafont, chefs de clinique; Bensaude, Ghika et Winter, chefs de laboratoire; Lehon, chef du service d'électrothérapie; G.-A. Weill, chef du service d'oto-rhino-laryngologie et Dolbeau.

CONCOURS

Internat. — L'épreuve écrite du concours de l'Internat a eu lieu le lundi 16 Décembre. Quatre cent vingt copies ont été remises.

Questions données : *Configuration extérieure et rapport du corps thyroïde. Signes, diagnostic et traitement de la gangrène pulmonaire.*

Questions restées dans l'urne : *La prostate. Complications articulaires de la blennorragie. Triangle de Scarpa. Formes cliniques de l'urémie.*

ANATOMIE. — Le jury se compose de MM. Méry, Jousset, Mauclaire, Ombrédanne et Ribemont-Dessaignes.

Les séances auront lieu, à Beaujon, les lundis à 5 heures, les mercredis à 5 h. 1/2, les vendredis à 5 heures.

Première séance vendredi 20 Décembre, à 5 heures.

Ordre de lecture : Du n° 1 au n° 420.

PATHOLOGIE. — Le jury se compose de MM. Darier, Alexandre Renault, Courtois-Suffit, Broca et Lenormant.

Les séances auront lieu, à la Charité, les lundis, mercredis et samedis, à 4 h. 1/2.

Première séance mercredi 18 Décembre, à 4 h. 1/2.

Ordre de lecture : Commencera au n° 211, se continuera jusqu'au n° 420, recommencera au n° 1.

ORDRE DE LECTURE DES COPIES. — MM. 1. Finot; 2. Richet; 3 Rousselot; Mlle 4. d'Argent; MM. 5. Gastaud; 6. Swiécinski; 7. Dournay; 8. Cotillon; 9, Odoul; 10. Gosselin; 11. Ferry (Maurice); 12. Boutet; 13. Philippon; 14. Deshouis; 15. Pont; 16. Patenostre; 17. Maisons; 18. Wilmet; 19. Théry; 20. Avezou; 21. Malterre; 22. Petit (Jacques); 23. Roy; 24. Marie; 25. Beraard; 26. Jolivet; 27. Guerrero; 28. Delagenière; 29. Salès; 30. Chamard-Bois.

31. Perdroux; 32. Bloch (Marcel); 33. Croissant; 34. Lemarigaier; 35. Lefèvre; 36. Lœvy; 37. Roux (Georges); 38. Marquis (Paul); 39. Prieur; 40. Hue; 41. Gautier (Emile); 42. Poisson; 43. Blaeque; 44. Bourrouillou; 45. Rouget; 46. Mlle de Jong; 47. MM. Godlewski; 48. Dutheil; 49. Mora; 50. Fouquiau; 51. Rousseau (Emile); 52. Delivet; 53. Pruvost; 54. Ghys; 55. Toulaat; 56. Nicaud; 57. Pimpaneau; 58. Dubois (Robert); 59. Philbert; 60.

Rolland; 61. Mlle Peltier; 62. M. Bouhey; 63. Mlle Hertz; 64. MM. Velter; 65. Bachy; 66. Perrin; 67. Fontorbe; 68. Séguinot; 69. Ferrand; 70. Molard; 71. Fassou; 72. Jacquet; 73. Gougelet; 74. Rabourdin (André); 75. Séjournet; 76. Ribo; 77; Gendron; 78. Besnard (Jean); 79. Ausset; 80. Sigwald; 81. Barthélemy; 82. Phélip; 83. Flandrin; 84. Cheurlot; 85. Malet (Charles); 86. Dragoesco; 87. Weill; 88. de Vaugiraud; 89. Sourdel; 90. Heuyer; 91. Dequidt; 92. Bienvenue; 93. Gazel; 94. Magniel; 95. Dardel; 96. Thiel; 97. Mlle Dechaux; 98. MM. Lorne; 99. Achard; 100. Lebmann (Pierre); 101. D'Hallain; 102. Fortin; 103. Monnier (Paul); 104. Moutet; 105. Chichmanian; 106. Rouyer; 107. Ollé; 108. Morellet; 109. Lévy (Pierre); 110. Rafinesque; 111. Samson; 112. Loubeyre; 113. Brémond; 114. Gastaud; 115. Miègeville; 116. Bruslé; 117. Stepowski; 118. Gheorghiu; 119. Alexandre (Paul); 120. Renaud-Badet.

121. Fenard; 122. de Cumont; 123. Manne; 124. Gauchery; 125. Mourradian; 126. Clarac; 127. Petit (Henri); 128. Buizard; 129. Cain; 130. Petit (Charles); 131. Huygllues de Beaufond; 132. Gras; 133. Beck; 134. François (Paul); 135. Gillot; 136. Renault (Charles); 137. Guignard; 138. Potelet; 139. Lenormand; 140. Brocq; 141. Zaeppfel; 142. Salin; 143. Luzoir; 144. May; 145. Coustère; 146. Voillemot; 147. Villechaise; 148. Lamoureux; 149. Buquet; 150. Legrand; 151. Portret; 152. Haller; 153. Bruslon; 154. Angot; 155. Pizon; 156. Maréchal; 157. Baumgartner; 158. Durand (Louis); 159. Giraud (Alban); 160. Miriel; 161. Steinmetz; 162. Boulan (Pierre); 163. Segard; 164. Latil; 165. Gauducbau; 166. Lasnier; 167. Buc; 168. Chabert; 169. Bruneau; 170. Fourrière; 171. Strauss; 172. Denet; 173. Gautier (Claude); 174. Vibort; 175. Desvaux de Lyf; 176. Béchade; 177. Colombe; 178. Roussel; 179. Davesne; 180. Fège; 181. Malarte; 182. Guénot; 183. Vignes; 184. Weber; 185. Liébault; 186. Houlmann; 187. Métivet; 188. Lévy (Isaac); 189. Vallery-Radot; 190. Carié; 191. Ménard; 192. Levant; 193. Le Roy des Barres; 194. Boulland (Léon); 195. Allard; 196. Tison; 197. Kœhlin; 198. Mutel; 199. Detré; 200. Sédillot.

201. Chédeville; 202. Morancé; 203. Goret; 204. Ducœux; 205. Pakowski; 206. Vignal; 207. Mlle Neveux; 208. MM. Caillé; 209. Carnot; 210. Saint-Girons; 211. Léger; 212. Piot; 213. Maleplate; 214. Douay; 215. Chevallier (Paul); 216. Weissenbach; 217. Fricker; 218. Bougeant; 219. Paris; 220. Bax; 221. Poirot-Delpech; 222. Chataing; 223. Chabbert (Paul); 224. Vignéras; 225. Pinebon; 226; Cotoni; 227. Sorrel; 228. Corpechot; 229. Huber; 230. Bollack; 231. Collet; 232. Bruel (Léon); 233. Logre; 234. Escallier; 235. Brieout; 236. Mornard; 237. Fabre; 238. Mignot; 239. Aine; 240. Chevallier (Pierre); 241. Pellot; 242. Lorin; 243. Jullien; 244. Bobrie; 245. Boulonge; 246. Morant; 247. Feil; 248. Pernet; 249. Bloch (André); 250 Maillet; 251. Tanzi; 252. Fouchet; 253. Pironneau; 254. Sidoun; 255. Le Savoureux; 256. Chauvet; 257. Prigent; 258. Zislin; 259. Mlle Lévy. 260. MM. Girou; 261. Gastinel; 262. Lelièvre; 263. Jacquemin; 264. Fenestre; 265. Verdoux; 266. Magrou; 267. Pellissier (Paul); 268. Leveuf; 269. Balland; 270. Doucet; 271. Pierret; 272. Teisset; 273. Girode; 274. Mlle Lenormand; 275. MM. Guyonnaud; 276. Mondor; 277. Sebreiner; 278. Dumont; 279. Danton; 280. Chatelin; 281. Netter; 282. Binet; 283. Du Jassonneix; 284. Monod (Robert); 285. Cottenot; 286. Bertier; 287. Petit (Paul); 288. Dufour; 289. Besnard (Jacques); 290. Ferté; 291. Lechevallier; 292. Sourdille; 293. Mateias; 294. Martingay; 295. Prolat; 296. Boivin; 297. Ferry (Charles); 298. Bitb; 299. Collin; 300. Caudrelier; 301. Lelongt.

301. Viel (Victor); 302. Vosy; 303. Dufourmentel; 304. Lamy; 305. Prost; 306. Plesse; 307. Legnl-Lasalle; 308. Alexandre (Pierre); 309. Molina; 310. Chibret; 311. Crétaux; 312. Jean; 313. Wilhelm; 314. Malègue; 315. Vernes; 316. Verdun; 317. Coupnt; 318. Nadal; 319. Lataillade; 320. Baufle; 321. Rouèche; 322. Libert; 323. Dreyfus; 324. Baron; 325. Besnard (Gustave); 326. Bénazet; 327. Passot; 328. Blechmann; 329. Ageorges; 330. Onfroy de Bréville; 331. Lévy (Georges); 332. Amaudrut; 333. Bénard (Louis); 334. Trotain; 335. Labourdette; 336. Wunschendorff; 337. Krebs; 338. Garsaux; 339. Mimot; 340. Desnoues; 341. Masqueron; 342. Madre; 343. Tixier; 344. Mairesse; 345. Regnard; 346. Jumon; 347. Bellin du Coteau; 348. Delort; 349. Rousseau (Fernand); 350. Crozet; 351. Jaisson; 352. Routier; 353. Violle; 354. Astruc; 355. Roudinesco; 356. Durantun; 357. Josset-Moure; 358. Vuillet; 359. Miginiae; 360. Boucaut; 361. Mlle de Pfeppel; 362. MM. Lévy (Alfred); 363. Bonnet; 364. Bergeret; 365. Genil-Perrin; 366. Bel; 367. Thibaut (David); 368. Brae; 369. Cassard; 370. Théoharide.

371. Pélissier (André); 372. Rousseau-Langewelt; 373. Tzauck; 374. Chamard; 375. Aubry; 376. Léon-Kindberg; 377. Tissier; 378. Camboulives; 379. Pignot; 380. Reilly; 381. Parent (Robert); 382. Viel (Emile); 383. Roulier; 384. Faure-Beaulieu; 385. Cuny; 386. Gérard; 387. Sevestre; 388. François (Maurice); 389. Brisson; 390. Michaut; 391. Bodineau; 392. Moulonguet; 393. Moriez; 394. Hébrard; 395 Chaperon; 396. Guéniot, 397 Perrier; 398. Desplas; 399. Cadoul; 400. Pierrot; 401. Rosenwald; 402. Gaillard; 403. Lévy (Edmond); 404. Dubois (Jean); 405. Darand (Gustave); 406. Brodin; 407. Teyssier; 408. Ramadier; 409. Monnier (Henri); 410. Meyer (Heine); 411. Madier; 412. Giraud (Georges); 413. Monin; 414. Burguet; 415. Lutembacker; 416. Lafont (Paul); 417. Bougot; 418. Mornet; 419. François (René); 420. Lancrenon.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Banes. La Rochelle (Ch.-Inf.).

Jeunes docteurs dés. acq. Paris ou prov. postes méd. gén. ou para-méd. Ecr. Cab. Méd., 45, bd St-Michel, Paris.

Place d'interne vacante à l'Asile d'aliénés d'Evreux (Eure). Traitement 900 fr., logement, nourriture, etc. Il faut au moins dix inscriptions non périmées. S'adresser au directeur.

Dr dés. acq. clientèle envir. Paris, mais assez près des gares St-Lazare, Sceaux Bastil. pr. permet. enf. suiv. cours à Paris. — **Dr disposant capital** dés. acq. client. centre ou beau quart. à Paris. Ecr. DE GUISLAIN, 45, bd St-Michel.

MM. G. Doury et G. Deverre, internes des hôpitaux, commenceront dans le début de Janvier 1908, une conférence privée d'*externat*. S'adresser à la salle de garde de Tenon.

Gros village, peu éloigné de Paris, *demande médecin*. Bonne clientèle assurée. S'adresser pour tous renseignements à M. Dérobert, 46, rue de Bellechasse, à Paris.

MM. Emile Merle et Georges Wolfromm, internes des hôpitaux, commenceront prochainement une conférence privée d'*externat*. S'adresser à la Salle de Garde de l'Hôtel-Dieu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1908, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

UN NOVATEUR AU XVIIIe SIÈCLE

Jetant un coup d'œil d'une part sur la vie de société, d'autre part sur l'état de la science médicale au XVIIIe siècle, nous acquérons vite la certitude qu'aucune des lois de l'hygiène n'était connue des médecins ni de leurs clients.

Les uns usaient des privilèges de leur rang pour s'entasser à Versailles, près du roi, dans des conditions matérielles déplorables; logés dans des antichambres exiguës, sans air ni lumière, tous soins de propreté étant bannis; ils menaient une vie oisive, uniquement animée de plaisirs goûtés sans modération.

Les autres, véritables médecins de Molière, continuaient à porter perruque et à user à tort et à travers de la saignée, des lavements, des émétiques et des purgatifs, murés dans une routine orgueilleuse.

Aussi de quels sarcasmes le Genevois Tronchin fut-il accueilli quand il voulut mettre en pratique la théorie énoncée par son maître Boerhaave au début du XVIIIe siècle : « L'art de guérir n'est jamais plus puissant que lorsqu'il est soumis à la nature »!

Navré des excès commis par ses confrères et

peu soucieux de sa popularité, Tronchin écrivit : « Mieux vaudrait, tout bien compté, qu'il n'y eût pas de médecins; mieux vaudrait que la vie des hommes fût confiée à la bonne nature dont les ressources sont infinies. » Ce fut une levée de boucliers en masse, traduite par nombre de pamphlets et de dessins dont quelques-uns sont pleins d'esprit.

Une estampe représente le médecin à la mode écrasant sous les roues de son pesant et luxueux carosse les médecins botanistes et minéralogistes; une autre critique l'usage de l'eau préconisée par Tronchin, qui est représenté en porteur d'eau chargé de deux seaux avec la suscription : « Buvez de l'eau ».

Sous le nom de tronchinades, de violentes récriminations éclatèrent contre le médecin genevois, l'accusant de ne devoir son succès qu'à la sotte contagion

« Qu'on appelle aujourd'hui bon ton »,

et ne lui accordant aucun mérite personnel. L'hygiène qu'il s'efforce de faire intervenir dans toute thérapeutique le fait soupçonner de charlatanisme.

« Vous n'ordonnez, vous moquant d'eux
Que la diète et l'exercice. »

Quelle part faut-il faire aux critiques? et pourquoi ce médecin qui devait devenir celui de tous les petits-maitres de la Régence est-il si violemment attaqué et si hautement apprécié tout ensemble?

Véritable hygiéniste et fin psychologue, d'un physique agréable si nous en croyons son client Voltaire et le peintre Liotard, Tronchin devait réussir et soulever l'animosité de tous les praticiens de l'époque.

Sur quels points se porta son action? En réalité, ce novateur n'a rien rejeté de parti pris, mais il a modifié de mauvaises habitudes de sa clientèle et fait évoluer l'art médical dans le sens de la vérité. Le premier, il a compris que la gravité des maladies résidait autant dans leurs causes que dans les qualités du terrain sur lequel elles évoluaient : pour s'en convaincre, il suffit de se rendre compte des précautions dont il s'entourait pour inoculer la variole, refusant parfois les risques d'une telle intervention, ce qu'il advint pour la princesse de Bauveau, ou préparant une évolution sans danger par une judicieuse prophylaxie : le duc d'Orléans fut de longs jours en observation et au régime avant d'être inoculé.

Notre siècle a résolu des questions d'hygiène qui furent posées par Tronchin, et sur lesquelles il fut intraitable : appelé près de la dauphine atteinte de phtisie et confinée dans un appartement hermétiquement clos, il s'écrie dès l'entrée : « La princesse est empoisonnée ! » et, avant de l'examiner, il fait déclouer les fenêtres; plus tard, il devait s'élever contre l'insalubrité du grand canal, nettoyé grâce à ses démarches.

En même temps qu'il préconisait l'oreiller de crin et la disparition des baldaquins drapés, il écrivait à l'abbé de Bussy : « Dieu ne vous avait donné que des cheveux pour couvrir votre tête et vous y avez ajouté, mon cher abbé, trois calottes de flanelle. »

Tronchin se résignait difficilement à porter la perruque, et il l'accrochait à un clou dès qu'il en avait la liberté.

Ce novateur qui préconisait la vie régulière et l'exercice avait affaire à forte partie; il dut, précurseur de Gruby, user de stratagèmes et créa les pilules à la Tronchin faites de mie de pain, et devant être administrées à 7 heures en se levant, à 5 heures après un repas léger, et à 9 heures en se couchant. Son action fut considérable puisque les bonnes faiseuses purent lancer les tronchines, robes courtes sans paniers, qui permirent aux femmes de qualité de quitter chaise-longue et couche moelleuse, pour aller de bon matin s'exercer à la marche pour raison de santé, ce qui prit le nom de tronchiner.

Dès cette époque, bien avant Jean-Jacques, toutes les formes d'exercice, l'équitation entre autres, prirent leur place dans la vie quotidienne, à condition d'éviter toute fatigue exagérée; « on ne naît pas athlète, on le devient ».

Contre toutes les idées du temps, le Genevois fit cesser la claustration des femmes enceintes, les menaçant d'un enfant débile et plein d'humeurs[1]. Ennemi de la vie sédentaire, il crée les bureaux à la Tronchin, qui permettent d'écrire ou travailler debout.

La question du régime alimentaire fut souvent mise en valeur par Tronchin, qui écrit à Diderot : « Si l'on est gourmand, il faut commencer par s'en corriger, car les jours des gourmands sont comptés »; et en compulsant ses lettres, qui sont autant de consultations, on s'aperçoit qu'aucun régime n'y manque, même le régime farineux, qui avait pu nous paraître de récente importation! et la suralimentation qu'il applique fort judicieusement à la pauvre dauphine poitrinaire Marie-Josèphe.

Le régime hydrique qui fit fureur, fut une des passions de Tronchin, qui, malgré cela, considère le vin en petite quantité comme un digestif, tandis qu'il compare le thé et le café à l'or qui a corrompu Rome; du reste, il déplore l'usage des boissons chaudes, comme déprimantes, au même titre que les bains chauds, leur attribuant « tous les nouveaux maux dont le siège est dans les nerfs », préconisant au contraire les boissons et les bains froids, qui, aidés de la gymnastique et des frictions sèches, rendront l'énergie aux jeunes générations. D'une lettre au baron d'Aigunès : « Mangez sobrement, préférez les aliments les plus simples, menez une vie active, vous n'aurez ni étourdissements, ni tintements d'oreilles, ni

1. Les Précautions de Moreau.

digestions lentes. » Il est impossible de mieux résumer.

Par l'exercice et le régime, Tronchin entreprit la lutte contre les « vaporeuses » et les « petits-maîtres de la Régence », auxquels il dut en même temps rendre l'équilibre nerveux : en leur démontrant l'inanité de leurs maux. Je ne puis mieux faire que de citer une lettre à la comtesse de Saint-Etienne, datée de 1756, et que ne désavouerait pas nos maîtres de la Salpêtrière :

« La plupart des maux dont vous avez pris la peine de me faire l'histoire, et que j'ai, par compassion, lue d'un bout à l'autre, sont des maux factices qui, par conséquent, ne ressemblent à rien; le nombre de ces maux actuels ou possibles est presque sans fin et en raison composée de la faiblesse du corps et de l'âme des malades, de la multiplicité des mauvais remèdes, de l'ignorance et de la friponnerie de ceux qui les donnent. »

*
* *

Il serait long d'étudier l'œuvre de Tronchin dans le détail; il a même touché à l'orthopédie et à la puériculture, ceci bien avant Rousseau; mais comment passer sous silence la courageuse campagne menée par lui pour faire triompher la pratique de l'inoculation en France.

Importée des bords de la mer Caspienne, et introduite en Angleterre dès 1718 par Lady Montagu, elle fut admise en Hollande et à Genève à la suite de l'inoculation du fils de Tronchin; la France allait suivre. Malheureusement, le clergé intervint et cette pratique fut considérée comme sacrilège et interdite par la Faculté, malgré les critiques de Voltaire, admirateur de la méthode et client de Tronchin.

En 1756, celui-ci vint de Genève inoculer le duc d'Orléans et, un peu plus tard, à la suite de la mort d'Elisabeth de Parme, fille de Louis XV, et de sa fille Marie-Elisabeth, il fut appelé à inoculer l'infant.

Le succès semblait certain quand, en 1763, le Parlement suspendit provisoirement cette méthode, et on dut se cacher pour se faire inoculer. Grâce à une prophylaxie sévère, Tronchin obtint tant de succès, qu'après la mort de Louis XV, victime de son obstination, Louis XVI fut variolisé par Richard, aidé de Tronchin, qui ne put considérer la partie gagnée qu'après 1777, quand les ducs de Valois et de Montpensier furent inoculés et qu'il touchait à la fin de sa carrière. Novateur, Tronchin le fut, même dans l'expression de ses ordonnances, remplaçant le pathos médical de l'époque par une langue précise, sans pruderie.

Tout ce qui peut se faire entendre
Il appelle tout par son nom.

Il manque à la gloire de Tronchin d'avoir été un savant, mais son œuvre est déjà considérable en restant celle d'un praticien qui eut le tort de vouloir publier, en 1757, *De colica Pictorum*, compilation sur la colique saturnine, ne valant que par cette réflexion d'observateur qu'elle était souvent causée par le plomb.

N. Girard-Mangin.

LIVRES NOUVEAUX

A. Mairet et J.-E. Florence. — *Le travail intellectuel et les fonctions de l'organisme,* 1 vol. in-8° de 128 pages. Prix : 3 francs. (Coulet et Fils, Montpellier; Masson et Cie, Paris.)

Le professeur Mairet, dans un travail déjà ancien sur *l'élimination de l'acide phosphorique chez l'homme sain, l'aliéné, l'épileptique et l'hystérique,* avait admis que, sous l'influence du travail intellectuel, la nutrition générale était ralentie, tandis que la nutrition cérébrale était activée.

Avec des techniques nouvelles, les auteurs ont repris cette question des rapports du travail intellectuel avec la nutrition de l'organisme, et ce sont les résultats, très scrupuleusement déduits d'expériences précises, qui sont exposés dans ce livre. On peut les résumer d'un mot :

Le travail intellectuel diminue l'absorption, ralentit la nutrition générale, active la nutrition du cerveau. Pendant la période de repos qui suit celle du travail intellectuel, il se produit donc, par un phénomène de compensation, une suractivité de la nutrition générale et une moindre activité de la nutrition du cerveau.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1521. — **J. Lévy.** — L'Hématothérapie dans la maladie de Basedow. 1 vol. in-8°, de 55 pages. Prix : 2 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

R. Sabouraud. — Sur l' « Eczéma marginatum » de Hebra. « Tricophytie inguinale et son parasite » (2e partie. Etude expérimentale). Planches XVII et XVIII (avec figures dans le texte).

J. Sabrazès et P. Husnot. — Sarcome des deux reins et des deux surrénales (avec figures dans le texte).

Lorrain. — Appendicite chronique et anomalies de l'appendice (avec figures dans le texte).

Marcel Garnier. — Sur un microbe particulier trouvé dans un kyste hydatique suppuré et gazeux (avec figures dans le texte).

E. Lenoble. — Recherches sur les réactions sanguines dans les anémies et les états infectieux de l'enfance, surtout accompagnés de gros foie et de grosse rate.

Analyses et Bibliographie :

L. Bard, G. Humbert et H. Mallet, Paul Courmont, V. Morax.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 Janvier 1908, à 1 heure. — M. VEZARU : Incisions esthétiques thoraco-abdominales; MM. Segond, Delens, Pierre Duval, Ombrédanne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Janvier 1908. — 5e Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Proust, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Macaigne, André Jousset. M. Brissaud, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 7 Janvier 1908. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, Marion, Lenormant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Alb. Robin, Jeanselme, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Gilbert Ballet, Fernand Bezançon, Balthazard. M. Albarran, censeur; M. Gougct, suppléant.

Mercredi 8 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Nicolas, Proust. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Branca, Zimmern. — 4e : MM. Pouchet, Macaigne, Lœper. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Roger, Desgrez, Lecène. M. Gariel, censeur; M. André Broca, suppléant.

Jeudi 9 Janvier 1908. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Desgrez, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Quénu, Demelin, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Bezançon. — 4e : MM. Gilbert, Thoinot, Langlois. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Albarran, Richaud, Nobécourt. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Gilbert Ballet, Carnot, Lenormant. M. Prenant, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 10 Janvier 1908. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Nicolas, Proust. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Dejerine, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Segond, Richaud, Lœper. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Premièrepartie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delens, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Joffroy, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 11 Janvier 1908. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Albert Robin, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Jeanselme, Nobécourt. M. Chantemesse, censeur; Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Clinique des maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL commence le *cours de clinique des maladies infantiles* aujourd'hui 21 Décembre 1907, à 10 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

Pathologie expérimentale et comparée. — Le professeur ROGER reprend son cours aujourd'hui samedi, à 4 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté. Les leçons qui seront faites en Décembre seront consacrées à l'étude de quelques substances toxiques et médicamenteuses. A partir du mardi 7 Janvier 1908, le professeur commencera le programme fixé pour l'année scolaire et traitera de la suppuration, de la gangrène et de la tuberculose.

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (1re série) d'anatomie pathologique, par M. ALQUIER, chef des travaux anatomiques.

Programme des leçons : Technique générale. Principales méthodes de fixation et de coloration. Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale : ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. Méthode des coupes après inclusion à la celloïdine et à la paraffine. Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. Principales altérations des tissus conjonctif cartilagineux et osseux des muscles, des épithéliums. Tuberculose. Syphilis. Tumeurs bénignes (lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus, adénomes, papillomes, kystes dermoïdes). Sarcomes conjonctifs et névrogliques. Endothéliome. Cancer. Principales lésions des appareils circulatoire, respiratoire, digestif, du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires, de l'appareil urinaire, des organes génitaux, des organes lymphoïdes, de la rate et de la moelle osseuse, des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde et parathyroïde, capsules surrénales, ilots de Langerhans du pancréas, thymus). Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Lésions des cellules nerveuses. Dissociation. Méthodes de Weigert-Pal et de Marchi. Méthode de Ramon y Cajal. Dégénérescence wallérienne. Névrites. Inflammation du tissu nerveux (encéphalite, myélite). Ramollissement cérébral, myélomalacie. Tuberculose des centres nerveux. Compression de la moelle, dégénération des principaux faisceaux blancs. Syphilis nerveuse. Tabes. Paralysie générale. Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique.

Le cours commencera le lundi 13 Janvier 1908, à 5 heures de l'après-midi, au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique (Salpêtrière), et se continuera tous les jours à la même heure. Les pièces anatomiques, réactifs et instruments seront fournis gratuitement aux élèves, qui n'auront à fournir que les lames et lamelles. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis de midi à 3 heures (guichet n° 3).

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin, de 9 heures à midi, à M. ALQUIER, à la Salpêtrière.

Enseignement pratique de l'électricité médicale et de la radiologie. — MM. ANDRÉ BROCA et A. ZIMMERN, agrégés, assistés de M. TURCHINI, préparateur, commenceront le lundi 13 Janvier, à 2 h. 1/2, une série de 18 séances d'exercices pratiques d'électricité médicale (électrodiagnostic et électrothérapie) et de radiologie, précédées de conférences explicatives, et les continueront les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Programme : 1. M. BROCA : Courant galvanique. Instrumentation. Moyens de mesure. — 2. M. BROCA : La bobine d'induction en médecine et le courant faradique. — 3. M. ZIMMERN : Actions physiologiques des courants galvanique et faradique. — 4. M. ZIMMERN : L'électrodiagnostic et ses applications. Electrothérapie dans les maladies du système nerveux et les accidents du travail. — 5. M. ZIMMERN : Applications diverses du courant galvanique. Lavement électrique, etc. — 6. M. BROCA : La théorie des ions. L'introduction électrolytique des médicaments. La résistance électrique du corps humain. — 7. M. ZIMMERN : L'électrolyse et ses applications. — 8. M. BROCA : L'électricité statique. — 9. M. BROCA : Les courants de hauts fréquence. — 10. M. ZIMMERN : Application des courants de haute fréquence. — 11. M. BROCA : L'ampoule de Crookes. Les rayons cathodiques et les rayons X. — 12. M. BROCA : Technique radiologique en général. Mesures. — 13. M. BROCA : Technique de la radiographie. — 14. M. ZIMMERN : Applications de la radiographie au diagnostic. — 15. M. ZIMMERN : Technique de la radioscopie. — 16. M. ZIMMERN : Applications de la radioscopie au diagnostic. — 17. M. BROCA : Recherche des corps étrangers. Stéréoradiographie. — 18. M. ZIMMERN : Effets physiologiques des rayons X. Accidents. Mesures de protection. Principes de la radiothérapie.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre des élèves est limité.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — Une place de professeur titulaire est déclarée vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire fera dans son service de l'hôpital Lariboisière, pendant le mois de Janvier, un *Cours pratique d'accouchement avec manœuvres obstétricales*, pour les docteurs en médecine français et étrangers.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Mosny étudiera l'étiologie, le diagnostic, le pronostic, le traitement et la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire chez l'homme, en 15 leçons qui auront lieu chaque jour, sauf le dimanche et le lundi, à 9 heures du matin, à l'hôpital Saint-Antoine (Laboratoire Louis).

Le nombre des élèves est fixé à 30.

Droit d'inscription à cette série de 15 leçons : 20 francs.

La première série commencera le mardi 21 Janvier 1908.

Programme du cours : 1re Leçon : Exposition du programme du cours. — 2e Leçon : Etiologie. Le bacille de la tuberculose humaine. — 3e Leçon : Etiologie (suite). Les poisons du bacille de la tuberculose. — 4e Leçon : étiologie (suite). Conditions étiologiques spéciales de la contamination tuberculeuse. — 5e Leçon : Etiologie (suite). Hérédité de la tuberculose. — 6e Leçon : Etiologie (suite). Contagion de la tuberculose. — 7e et 8e Leçons : Diagnostic. Diagnostic clinique. — 9e et 10e Leçons : Diagnostic expérimental. — 11e Leçon : Diagnostic et pronostic. — 12e et 13e Leçons : Traitement. Cure hygiéno-diététique de la tuberculose. — 14e Leçon : Traitement (suite). Thérapeutique symptomatique, thérapeutique spécifique. — 15e Leçon : Prophylaxie. Individuelle, collective, sociale.

Sous la direction de M. Mosny, l'interne du service fera, dans le courant de l'année, plusieurs séries de conférences d'auscultation appliquée au diagnostic des maladies de l'appareil respiratoire.

Hôpitaux d'Amiens. — M. Victor Pauchet et M. Blondel, assistant de la clinique des voies urinaires, commenceront le premier lundi de Mars 1908, à 10 heures, un cours d'urologie pratique qui sera continué les lundis suivants. Examen clinique des malades.

NOUVELLES

Bureau d'hygiène de la Ville de Paris. — Sont nommés membres de la Commission de surveillance et de perfectionnement du Bureau d'hygiène de la Ville de Paris (préfecture de la Seine) : MM. Roux, Chantemesse, Duguet, Michel Lévy, Riche, Thoinot, André Lefèvre, Armand Grébauval, Landrin, L. Guibert, Navarre, Ambroise Rendu, membres du Conseil municipal de Paris.

— M. Roux, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, directeur de l'Institut Pasteur, est nommé président de ladite Commission.

— Pourront assister aux séances de la Commission avec voix consultative : le directeur des Affaires municipales ; le directeur administratif des services d'Architecture, Promenades et Plantations ; le directeur de l'Inspection générale et du Contentieux ou son délégué ; le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique ou son délégué ; l'inspecteur général des Services techniques d'hygiène ; les chefs des Services techniques d'hygiène ; les chefs des Services des eaux et égouts de la voie publique ; l'architecte-voyer en chef ; le chef du Bureau administratif d'hygiène ; le chef du Bureau de la statistique municipale.

— M. Fillassier, sous-chef du bureau administratif des Services d'hygiène, et le chef du bureau de l'inspecteur général des Services d'hygiène rempliront les fonctions de secrétaires.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Pathologie. — *Séance du 18 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Léger, 8 ; Douay, 11 ; Chevallier (Paul), 8 ; Weissenbach, 11 ; Fricker, 2 ; Bougeant, 5 ; Paris, 8 ; Bax, 6 ; Poirot-Delpech, 3 ; Chataing, 4. — *Absents* : MM. Piot, Maleplate.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

☞ **Vente à l'essai** d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

Jeunes docteurs dés. acq. Paris ou prov. postes méd. gén. ou para-méd. Ecr. Cab. Méd., 45, bd St-Michel, Paris.

Place d'Interne vacante à l'Asile d'aliénés d'Evreux (Eure). Traitement 900 fr., logement, nourriture, etc. Il faut au moins dix inscriptions non périmées. S'adresser au directeur.

A vendre : *Coupé de Dion*, 2 pl. conduite inter. 10 H. P. 2 cylindres 1907, absol. neuve, pas encore roulé, 7.800 fr. Ecrire docteur Triau, à Salbries (Loir-et-Cher).

Après décès, Vve aisée céderait gratuitt belle client. à Dr dist. et sér. Ville 3.000 h. 200 k. de Paris. — **Dr sérieux** et repr. bien dès. remplaç. Cab. Bougault, 45, Bd St-Michel.

On demande étudiant français de 1re ou de 2e année, dans clinique d'otho-rhino-laryngologie. S'adresser : 52, rue Lafayette, au Docteur Clary.

M. Desmarest, prosecteur, et **M. Rivet**, ancien interne, reprendront prochainement leur conférence *d'internat*. S'inscrire à l'amphithéâtre d'anatomie, 17, rue du Fer-à-Moulin, tous les jours, de 1 h. 1/2 à 4 h.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1908 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ÇA ET LA

La Presse Médicale relatait dernièrement le rôle des plus utiles joué à Casablanca par les infirmières de la Société de secours aux blessés militaires[1].

Il y a déjà longtemps que l'Angleterre utilise l'assistance féminine dans ses formations hospitalières coloniales.

Le lieutenant Mercadier a eu l'occasion de visiter les colonies anglaises de l'Ouest-Africain, et il a signalé des points intéressants concernant l'administration de la Southern and Northern Nigeria et le développement rapide que présente cette colonie.

De son rapport adressé à la Société de Géographie, nous extrayons les passages ayant trait à l'organisation médicale :

La capitale commerciale de la colonie est Lokodja, ville située au confluent des deux grandes voies de communication, le Niger et le Bénoué. Elle est située au pied d'un grand plateau d'une hauteur de 30 ou 40 mètres; elle se compose d'un village indigène et d'un centre européen comprenant des maisons en bois sur pilotis que les Anglais nomment « bungalows ».

1. M. Legrand. — « La Croix-Rouge au Maroc ». *La Presse Médicale*, 1907, 13 Novembre, n° 92.

Le climat n'y est pas excellent; il est néanmoins plus sain qu'aux environs. On est d'ailleurs admirablement soigné à Lokodja par les « nurses » anglaises; il y en a six. Elles prennent part à la vie courante et mettent dans la vie sociale beaucoup d'entrain et de gaîeté.

Voici comment se recrutent ces « nurses » :

Dès qu'une vacance de « nurse » se produit, le Colonial office le fait savoir au « Committee of the Colonial Nursing Association » qui lui fournit des candidates. La candidate préférée est la jeune fille de vingt-cinq à trente-cinq ans, ayant déjà, autant que possible, l'expérience des maladies tropicales. Elle doit consentir à passer un examen médical devant les médecins du Colonial office « medical advisers ». Une fois acceptée, on lui donne 12 livres[1] pour s'équiper et un passage gratuit de première classe jusqu'à destination. Sa solde est fixée à 100 livres par an; 115 livres au bout de trois ans. Cette solde est augmentée considérablement par deux indemnités qui sont : 1° le *duty pay*, ou indemnité de fonctions, 20 livres; 2° *local allowance*, sorte d'indemnité de résidence à 6 shellings par jour.

Leur séjour colonial est d'un an. Si elles veulent retourner en Afrique pour un second séjour, elles touchent de nouveau la prime d'équipement (12 livres). En somme, sans comprendre cette dernière prime, une « nurse » touche 5.500 à 6.000 francs par an.

Cette somme est assez convenable; du reste, les services médicaux sont, d'une façon générale, beaucoup mieux rémunérés que dans les colonies françaises.

Dès le début, les Anglais ont tenu à assurer le service médical d'une façon pratique et complète et à donner à leurs médecins des appointements suffisants.

Ils ont créé le *West African Medical Staff*; ce corps médical est composé de docteurs âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, choisis par le Colonial office, parmi les candidats ayant fait une demande. Ces candidats sont envoyés trois mois à l'École de médecine tropicale (School of Tropical Medicine). Le prix de la pension (48 livres environ) est payé par le gouvernement, qui donne en plus au futur médecin colonial 5 shillings par jour pendant son séjour à l'École. Celui-ci doit signer auparavant une déclaration d'acceptation du poste qui lui sera désigné par le secrétaire des Colonies. Si, pour une raison quelconque, le candidat n'obtient pas le diplôme de fin d'études, s'il est renvoyé ou s'il quitte le service pour toute autre cause d'infirmités ou de maladie, il doit rembourser les frais d'école.

1. La livre sterling est d'une valeur courante de 25 francs.

Le séjour d'école terminé et le diplôme obtenu, les candidats touchent 12 livres pour s'équiper et rejoignent le poste qui leur est désigné. Ils ont droit au passage gratuit de première classe (*Cie Elder Dempster*). Le séjour colonial est d'un an. Les grades et soldes sont comme il suit :

1° « Simple Medical Officer » : 400 à 500 livres;
2° « Senior Medical Officer » : 600 à 700 livres;
3° « Deputy Medical Officer » : 700 à 800 livres;
4° « Principal Medical Officer » : 1.000 à 1.200 livr.

Ce dernier est le chef du service médical.

De plus, les médecins ont droit aux indemnités suivantes : 1° Pour le cheval : 2 sh. 6 d. par jour; 2° indemnité de fonctions en service actif (active service allowance) : 5 sh.

Enfin, il leur est permis d'avoir une clientèle à eux, tant que la chose ne gêne pas leur service officiel. Cela augmente, dans certains endroits, leur solde dans des conditions considérables. Bien entendu, instruments, appareils, campement, leur sont fournis par le gouvernement.

Au bout de neuf ans de service, dont six dans la colonie, le médecin peut se retirer et toucher une prime de 25.000 francs. S'ils ne se retirent qu'au bout de douze ans, dont huit dans la colonie, la prime est de 31.250 francs. Ces primes peuvent être remplacées par des pensions proportionnelles.

*
* *

Il y a loin, on le voit, du traitement du médecin colonial anglais au traitement du médecin colonial français. La France a résolu le problème de dépenser pour ses fonctionnaires plus qu'aucun autre pays du monde et de payer chacun d'eux très chichement.

P. D.

A travers le Monde

BRÉSIL

Un de nos lecteurs nous envoie quelques détails sur l'histoire de l'Ainhum.

Ce fut en 1866 que M. Silva Lima commença à étudier attentivement l'Ainhum, affection assez fréquente à Bahia chez les nègres africains et leurs descendants, la première étude sur ce sujet fut publiée en 1867 dans la *Gazeta medica da Bahia*, nos 13 et 15.

D'autres travaux assez nombreux sur la matière ont été publiés pendant les douze années suivantes, tant au Brésil que dans la République Argentine ainsi que dans quelques pays européens qui possèdent des colonies en Afrique ou en Asie; mais c'est à Silva Lima qu'on doit accorder la priorité.

JAPON

On se plaint en Europe, et en France en particulier, de la pléthore médicale; nous n'avons rien à envier aux peuples d'Orient, à en juger par la statistique suivante. A la fin de 1906, le nombre des médecins exerçant au Japon s'élevait à 34.611, plus 706 dentistes diplômés. L'accroissement de 1905 à 1906 n'était pas moindre de 740 nouveaux docteurs. Ce chiffre donne une proportion de 1 médecin pour 1.348 habitants. Comme en Europe, dans les grandes villes la proportion est plus élevée; à Tokio, notamment, il y a 1 médecin pour 810 habitants. Sur le nombre total de 34.000 docteurs, on ne compte que 33 étrangers. Il y a au Japon 786 hôpitaux, dont 630 sont des institutions privées; à Tokio, Yokohama et Kobé, il y a quelques hôpitaux ou asiles appartenant à des nations étrangères et dirigés par leurs nationaux.

LIVRES NOUVEAUX

L. Jacquet et M. Ferrand. — *Traitement de la syphilis*. 1 vol. in-12, 164 pages. *Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*). Broché, 2 fr. 50; cartonné toile, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Dans ce petit volume, MM. L. Jacquet et M. Fer-

rand résumant avec clarté et précision et, ce qui ajoute encore à ces deux qualités didactiques, en un style élégant et sobre, les moyens et les méthodes du traitement antisyphilitique.

Après avoir exposé la façon dont agissent le mercure et l'iodure suivant leur mode d'absorption, les modifications qu'ils font subir à l'organisme malade, ils montrent comment on doit combiner l'action de ces médicaments pour combattre l'infection syphilitique et mettre autant que possible le malade à l'abri de ses manifestations.

L'hygiène physique et morale, la cure thermominérale, utiles auxiliaires du traitement médicamenteux, sont exposées avec autant de soin que celui-ci par MM. L. Jacquet et M. Ferrand, qui n'ont pas omis les essais les plus récents de traitement par l'atoxyl et de sérothérapie antisyphilitique.

Loin de formuler le traitement de la syphilis en quelques règles applicables à tous les malades, MM. L. Jacquet et M. Ferrand insistent sur la nécessité de l'adapter à l'évolution de la maladie, si variable selon le sujet qu'elle frappe. L'intervention thérapeutique doit être « aussi complexe que le mal auquel elle s'adresse, aussi protéiforme que lui, en un mot, *individuelle* ».

Après avoir lu ce livre, le praticien, connaissant bien l'action, les effets physiologiques et thérapeutiques, des indications du traitement antisyphilitique, saura s'acquitter avec fruit de la triple tâche qui lui incombe : « Faire disparaître les manifestations présentes et prévenir ou réduire au minimum les accidents à venir; mettre à l'abri de la contagion les individus qui l'approchent; garantir sa descendance. » F. T.

Bourget. — *Les maladies de l'estomac et leur traitement.* 1 vol. in-8° de 300 pages, avec 12 planches. Prix : 5 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Le livre du professeur Bourget est l'exposé des leçons qu'il a faites devant les étudiants qui préparent leur examen. L'auteur a cherché à rester toujours dans le domaine de la clinique pratique et de l'observation physiologique, laissant aux ouvrages spéciaux ou plus étendus le soin de discuter sur les théories, ou de décrire en détail les méthodes de laboratoire.

Tout ce que M. Bourget expose dans ces leçons, trouve son application pratique au lit du malade. Même les recherches chimiques pourront être faites dans le cabinet du médecin praticien, qui pourra les exécuter avec une instrumentation très simple. Il arrivera, en suivant les conseils de M. Bourget, à établir facilement et rapidement un diagnostic complet de la fonction digestive. Et ce diagnostic lui dictera sa ligne de conduite au point de vue thérapeutique.

R. R.

Blarez. — *L'urine au point de vue chimique et médical. Analyse simplifiée.* 1 vol. in-18, avec figures. Prix : 3 francs, 1908 (Maloine, éditeur.)

Ce volume, admirablement adapté à son but, n'est pas écrit pour les savants, mais pour les médecins, les pharmaciens et les chimistes. Ils y trouveront les indications nécessaires pour obtenir dans chaque cas particulier des résultats suffisamment précis pour les besoins de la clinique. L'auteur, dont la compétence est indiscutable, a recherché surtout la clarté, la simplicité, la précision; il a su mettre à la portée de tous les techniques réputées les plus délicates, et ici son œuvre dans sa forme modeste a pris un caractère vraiment original.

Signalons à ce point de vue son appareil cryoscopique simplifié, son appareil pour le dosage de l'azote total, une méthode pour le dosage volumétrique de l'acide urique, etc.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1522. — **W. Osler**. — La pratique de la médecine. Traduction française, par M. Salomon et L. Lazard. 1 vol. in-8°, de 1.224 pages, avec 22 figures et 4 planches en couleurs. Cartonné. Prix : 25 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1523. — **R. Gaultier**. — Calculs des voies biliaires et pancréatites. 1 plaquette in-18, de 100 pages, avec 16 figures, cartonnée. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1524. — **A. Godlewski**. — Les neurasthénies. *Deuxième édition, revue et augmentée.* 1 vol. in-8°, de 312 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1525. — **E. Liotard**. — Manuel pratique et simplifié d'analyse des urines et autres sécrétions organiques. *Troisième édition, revue et augmentée.* 1 vol. petit in-8°, de x-184 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1526. — **L. Audain**. — Les Hémomicroblastocytes ou microcytes ; leur importance dans le diagnostic du paludisme. 1 vol. in-8°, de 75 pages. (*Imprimerie Verollot*, à Port-au-Prince.)

1527. — **F. Marié-Davy**. Assainissement et salubrité de l'habitation. Compte rendu des travaux du II° Congrès international tenu à Genève du 4 au 6 Septembre 1906. 1 vol. gr. in-8°, de 874 pages, avec figures. Cartonné toile. (*J. Rousset*, éditeur.)

1528. — **A. Le Dentu** et **P. Delbet**. — Nouveau traité de chirurgie. Fascicule 25 : *Hernies*, par M. Jaboulay et M. Patel. 1 vol. gr. in-8°, de 426 pages avec 128 figures. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1529. — **A. Chantemesse** et **E. Mosny**. — Traité d'hygiène. Fascicule 14 : *Approvisionnement communal*, par F. Putzeys, E. Putzeys, M. Piettre. 1 vol. gr. in-8°, de 464 pages, avec 134 figures. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1530. — **A. Gilbert** et **L. Thoinot**. — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Fascicule 28 : *Séméiologie de l'appareil respiratoire*, par H. Barth. 1 vol. gr. in-8° de 200 pages, avec 94 figures. Prix : 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 23.

Mémoires originaux :

Félix Rose et Henri François. — Amyotrophie des membres supérieurs et du thorax sans troubles de la sensibilité.

Analyses :

Neurologie. Psychiatrie. Assistance. Thérapeutique.

FACULTÉ DE PARIS

Secrétariat. — Les bureaux du Secrétariat de la Faculté sont désormais ouverts de midi à 3 heures.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (clinique Tarnier, 89, rue d Assas). — M. le professeur Paul Bar reprendra le *Cours de clinique d'accouchements*, le mardi 7 Janvier 1908, à 9 heures du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Ordre du cours : Mardi et samedi, leçons à l'amphithéâtre. Leçons au lit des malades, tous les matins, à 9 heures.

Thérapeutique. — Le cours du professeur Gilbert sera ouvert après les vacances du Jour de l'An, le 7 Janvier 1908, à 5 heures.

Physiologie. — M. P. Lasablière, préparateur, commencera au Laboratoire expérimental, à partir du 15 Janvier, une série de *Conférences pratiques de physiologie* normale et appliquée qui comprendra 24 leçons.

Le droit à verser est de 50 francs.

Conférences d'ophtalmologie (service du professeur de Lapersonne). — M. Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le lundi 13 Janvier, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu (grand amphithéâtre), une *série de douze conférences* avec présentation de malades. Il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants aux mêmes heures. Ces conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la Clinique ophtalmologique.

Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté. L'inscription est gratuite.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine d'Angers. — L'École de médecine d'Angers vient de célébrer son centenaire.

M. Port, inspecteur général, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, devait présider cette solennité. En son absence, le professeur Pozzi, désigné comme représentant de l'Académie de médecine, avait été délégué par le ministre à la présidence.

Le professeur Pozzi a félicité les maîtres et donné d'utiles conseils aux élèves, puis M. Legladie, directeur de l'École de médecine, a fait l'historique de cette École pendant le siècle qui vient de s'écouler et cité les noms de ses plus illustres professeurs.

M. Montprofit a prononcé ensuite l'éloge de Germanicus Mirault, chirurgien de mérite et homme de bien, dont la ville d'Angers est fière à juste titre.

M. Jagot a terminé la cérémonie par une magistrale étude des progrès merveilleux de la médecine depuis 1807, grâce aux découvertes de Pasteur et aux efforts ininterrompus des médecins dans l'application de l'observation et de l'expérimentation.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — M. Jules Voisin commencera ses *Conférences cliniques sur les maladies mentales et nerveuses*, spécialement chez les enfants, le jeudi 9 Janvier 1908, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hospice de Bicêtre. — A partir du 26 Décembre prochain, M. Jacques Roubinovitch, médecin adjoint de la Salpêtrière, passe en qualité de médecin en chef à l'hospice de Bicêtre, en remplacement de M. Charles Féré, décédé.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Paris a pris une délibération accordant une somme de 10.000 francs à la clinique ophtalmologique de l'hospice national des Quinze-Vingts.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — A l'issue du banquet de l'Union fédérative des médecins de réserve et de l'armée territoriale, M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a remis les distinctions honorifiques suivantes : officiers de l'Instruction publique, MM. Laurent et Bernard ; officiers d'Académie, MM. Brodier et Boisramé; chevaliers du Mérite agricole, MM. Foaineau et Tollemer.

La lutte contre l'absinthe. — Un décret présidentiel décide que les absinthes et similaires livrables à la consommation ne peuvent renfermer, par litre, plus de 3 gr. 50 d'essence de toutes sortes, ni plus de 1 gramme d'essence d'absinthe.

La tunique des médecins militaires. — Une circulaire ministérielle récente fixe comme suit la forme de la tunique attribuée aux médecins :

Cette tunique adopte la forme générale de celle des officiers d'infanterie sans brides d'épaulettes.

Le col est en velours rouge. Les parements droits sont en drap du fond, avec pattes de parement en velours rouge.

Dans la grande tenue, les épaules sont ornées de pattes d'épaules mobiles brodées en or, d'un modèle analogue à celui actuellement réglementaire pour les médecins.

Pour la tenue du jour et la tenue de campagne, les pattes seront remplacées par des pattes mobiles unies en drap du fond, de mêmes dimensions que la patte brodée et portant comme elle un petit bouton d'uniforme vers son extrémité supérieure.

Le bas des manches de la tunique de deuxième tenue des médecins sera fendu comme l'est actuellement la vareuse de deuxième tenue.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 1re classe : M. Pauzat est affecté à l'hôpital militaire Saint-Martin et détaché à la 7e direction du ministère de la Guerre; M. Polin est nommé adjoint au directeur du service de santé au ministère de la Guerre.

Médecins principaux de 2e classe : M. Béchard est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Belfort; M. Sadour est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes; M. Jarry passe à l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Médecins-majors de 1re classe : M. Dupard est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Limoges.

Médecins-majors de 2e classe : M. Cadet passe au 48e rég. d'infanterie; M. Rougier passe au 126e rég. d'infanterie; M. Beaujean passe au 35e rég. d'infanterie; M. Binet est affecté à la 7e direction du ministère de la Guerre; M. Rubenthaler passe à la place et laboratoire de bactériologie de Châlons-sur-Marne; M. Paloque passe aux hôpitaux de la direction de Constantine.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Piétrement passe au 9e rég. de dragons; M. Van Merris passe au 15e rég. d'artillerie; M. Cenet passe au 3e rég. d'artillerie; M. Beau passe au 160e rég. d'infanterie; M. Vallat passe au 13e rég. d'infanterie; M. Maisonneuve passe au 16e rég. d'infanterie; M. Capdevielle passe au 60e rég. d'infanterie; M. Jousselin passe à l'Ecole militaire préparatoire de cavalerie d'Autun; M. Perrin passe à la compagnie saharienne de Colomb; M. Paon passe au 7e rég. de hussards; M. Séverac passe à l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent; M. Salzes passe au 11e rég. de chasseurs à cheval; M. Gobinot passe au 9e rég. de dragons; M. Billet passe au 26e bataillon de chasseurs à pied; M. Seigneurin passe au 26e rég. d'infanterie; M. Martinet

passe au 10e rég. d'infanterie; M. Pérot passe à la compagnie saharienne de la Soura-Beni-Abbès.

— M. le médecin inspecteur Viry, directeur du service de santé du 15e corps d'armée, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Marin, du port de Cherbourg, est désigné pour servir en sous-ordre aux établissements de pyrotechnie maritime.

Anatomie pathologique. — M. Lorrain, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 14 Janvier 1908, à 2 heures, au laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph, 7, rue Pierre-Larousse, une série de 30 leçons élémentaires d'histologie normale et pathologique.

Les leçons auront lieu les mardis, jeudis et samedis à la même heure. Les élèves font des préparations histologiques qui restent leur propriété et leur constituent une collection à la fin du cours. S'adresser au laboratoire.

La Société médicale des praticiens, dans son assemblée générale annuelle du 20 Décembre a nommé son bureau pour 1908. Ont été élus :

Président : M. Le Filliatre ; *vice-présidents* : MM. Monnet et A. Morin ; *secrétaire général* : M. P. Barlerin ; *trésorier* : M. Kaminsky.

La Société a entendu ensuite une communication très intéressante, faite par M. Kolbé, ancien professeur à l'Université de Buenos-Ayres, sur l'emploi de la radioscopie pour le diagnostic des affections du tube digestif (avec nombreuses projections et dessins).

Société de kinésithérapie de Paris. — Dans la réunion du 13 Décembre 1907, la Société de kinésithérapie de Paris a procédé au renouvellement de son bureau pour 1908. Sont élus : président de la Société : M. P. Kouindjy, chargé de la direction du service de massage et de rééducation à la clinique Charcot (Salpêtrière) ; secrétaire général : M. G. Bloch, et trésorier : M. Geoffroy Saint-Hilaire. Les réunions de la Société ont lieu le deuxième vendredi de chaque mois au siège social de la Société, 6, rue Antoine-Dubois.

Subventions à des œuvres d'assistance. — Sur le rapport de M. Fribourg, le Conseil municipal de Paris vient d'accorder les subventions suivantes : 18.000 francs à l'Œuvre de l'Enfance contre la tuberculose ; 6,500 francs à l'Œuvre de la Pouponnière ; 3.000 francs à l'Œuvre Henry Coullet, du lait maternel.

Exemple à suivre. — Les médecins de Vincennes réunis en assemblée générale, ont, à l'unanimité, décidé une légère modification à leurs tarifs habituels.

Celle-ci porte sur les visites qui seront *sollicitées* le dimanche après-midi ou le soir (de 7 à 10 heures) en semaine. Ces visites exceptionnelles seront dorénavant tarifées cinq francs aux malades.

Cette majoration a pour but de faire disparaître l'habitude qu'ont certains clients de les appeler, soit le dimanche après midi, soit dans la soirée des jours ouvrables, alors qu'ils pourraient tout aussi bien le faire aux heures normales des visites et des consultations.

L'Assistance médicale gratuite dans la Somme. — Les médecins syndiqués du département de la Somme ont décidé de ne plus faire partie de l'assistance médicale gratuite à partir du 1er Janvier prochain.

Cette décision est prise parce que le Conseil général de la Somme décida, lors du vote du budget, de réduire proportionnellement les mémoires des médecins de l'Assistance médicale, si le montant des dépenses de ce service dépassait 256.000 francs.

Les médecins demandent l'application du tarif de la Seine-Inférieure dans le département de la Somme.

Réunion médico-chirurgicale des hôpitaux de Bordeaux. — Dans sa dernière séance, la Réunion médico-chirurgicale a renouvelé son bureau. Ont été élus : *Président*, M. Courtin ; *Vice-Président*, M. Bitot ; *Secrétaire*, M. J. Carles.

La peste en Algérie. — On signale l'apparition de deux cas de peste au port de Ténès. M. Raynaud, directeur du service sanitaire d'Algérie, est parti d'urgence à destination de ce port.

Nécrologie. — M. G.-F. Shrady, fondateur et rédacteur en chef du *Medical Record*, a succombé récemment à New-York, après une magnifique carrière comme journaliste médical. Ce fut, en effet, un écrivain de race et l'un des plus brillants publicistes de notre époque. Né en Juin 1837, il est mort à soixante-dix ans, ayant rempli une belle carrière de chirurgien pratiquant à *New-York Hospital*.

Mais c'est surtout comme critique et polémiste médical qu'il s'est fait connaître et qu'il a acquis une très grande popularité aux Etats-Unis, où son influence était considérable. Pendant de longues années, il a rempli le *Medical Record* d'articles vibrants, de campagnes de presse admirables, qui, malheureusement, sont inconnus dans notre pays ! Ceux, seuls, qui sont au courant des choses d'outre-mer, ont pu apprécier son enthousiasme, son travail et sa vaillance. Aussi nous a-t-il semblé utile d'annoncer cette perte irréparable dans un journal de médecine français. M. Beaudoin.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 20 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Richet, 12 ; Rousselot, 10 ; Swiécinski, 7 ; Dournay, 11 ; Cotillon, 13 ; Odoul, 8 ; Mlle d'Argent, 4. — *Absent* : M. Finot.

Pathologie. — *Séance du 21 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Chubbert (Paul), 6 ; Vigneras, 12 ; Pinchon, 5 ; Cotoni, 12 ; Sorrel, 12 ; Corpechot, 8 ; Huber, 11 ; Bolluek, 10 ; Bruel, 10. — *Absent* : M. Collet.

École de médecine de Dijon. — Des concours s'ouvriront le 25 Mai prochain devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon pour les emplois de suppléant des chaires de physique, de chimie, de pathologie et de clinique médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, Bd St-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Vente à l'essai d'autos neufs et d'occ. toutes forces et marq. S'adr. Pineaud, pl. Petits-Bancs. La Rochelle (Ch.-Inf.).

Jeunes docteurs dés. acq. Paris ou prov. postes méd. gén. ou para-méd. Ecr. Cab. Méd., 45, bd St-Michel, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Assistant de gynécologie à l'hôpital Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1908 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

L'ANATOMIE DU VIVANT

J'ai sous les yeux un livre que viennent de publier MM. Charpy et Jammes, sous le nom de *Guide anatomique aux musées de sculpture*[1]. Ce



Figure 1. — Division de la tête en face et crâne.

livre ne s'adresse pas spécialement aux méde-

1. Charpy et Jammes. — *Guide anatomique aux musées de sculpture*, Paris, 1908, 1 vol. in-8° avec figures dans le texte. Prix : 2 francs (Masson et Cie, éditeurs).

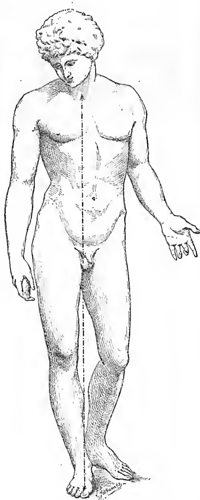


Figure 2. — Attitude hanchée d'après l'Antinoüs. Planche extraite du *Guide anatomique aux musées de sculpture* (Charpy et Jammes).

eins; il se propose de mettre les amateurs d'art, les visiteurs de musées, à même d'étudier avec fruit et de comprendre les œuvres de sculpture, en leur donnant la connaissance des formes extérieures de l'homme vivant. Ce livre est appelé à un grand succès. C'est une nouvelle manifestation d'une orientation récente de l'anatomie sur laquelle a récemment insisté H. Meige dans un très remarquable article de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*.

*
* *

Ecoutons cet auteur : « Une révolution, nous dit-il, — révolution pacifique, mais révolution tout de même, — est en train de s'opérer dans les études anatomiques. La tyrannie du cadavre est fortement ébranlée. L'anatomie du vivant défend ses droits légitimes. Elle vient de remporter des victoires dont la Science, l'Art, l'Humanité tout entière ne peuvent que bénéficier.

« Les germes de la révolution anatomique ont commencé à poindre il y a une vingtaine d'années environ. Dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière,* on peut en retrouver les jeunes floraisons. Aujourd'hui ces germes ont fructifié.

« Il n'y a pas bien longtemps encore, l'enseignement anatomique avait pour base unique la dissection. Le cadavre en faisait tous les frais.

« L'aspect extérieur du sujet ? — A quoi bon ? Tout pour l'organe : os, muscle, nerf, articulation.

« La peau, le pannicule graisseux ? — Déchets superflus.

« C'était le triomphe de l'anatomie du cadavre, mieux encore, de l'anatomie du *contenu* du cadavre.

« On étudiait l'os en soi, le muscle en soi. Malheur à qui ne savait réciter par cœur — car comment les retenir autrement ? — les *faces* et les *bords* d'une tubérosité définie géométriquement.

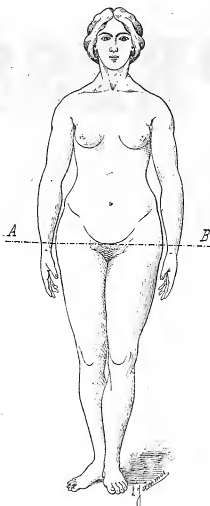


Figure 3. — Proportions du corps féminin. La ligne A-B indique la demi-taille. Planche extraite du *Guide anatomique aux musées de sculpture* (Charpy et Jammes).

Et quelle *géométrie* ! « Le grand trochanter pré-
« sente à considérer deux faces et quatre bords...
« La face interne se confond dans la plus grande
« partie avec la base du col... Le bord antérieur,
« très épais, offre la figure d'un petit
« rectangle, etc., etc. » — Ou ceci encore : « Dans les os larges, on consi-
« dère *deux faces* et *une circonférence* ;
« celle-ci est elle-même subdivisée en
« *bords* et en *angles.* »

« Pour beaucoup ce langage est encore classique.

« Sappey, le consciencieux Sappey, dont on ne peut s'empêcher d'admirer en tant d'occasions le talent descriptif, n'avait pas osé se débarrasser de ces formules traditionnelles. « Les termes « de comparaison, écrivait-il, ont été « empruntés à la géométrie. *Les os se « prêtent assez mal à ce langage sé- « vère.* » — Alors, pourquoi l'employer ? — Parce que, répond Sappey, « l'ana- « tomie est aussi une science de préci- « sion, et comme, d'une autre part, il « y a en réalité un grand avantage à « n'employer que des termes bien dé- « finis et connus de tous, cet usage a « fini par prévaloir. »

« Mais qui reconnaîtra une *face*, si elle n'existe pas, puisqu'elle se confond avec le reste de l'os ? Qu'est-ce qu'un *bord* ayant la « surface » d'un rectangle ? Et qu'est-ce qu'un solide qui n'a que *deux faces*... et *quatre bords* ? Qu'est-ce enfin qu'une *circonférence*, subdivisée en *bords* et *angles* ?

« Singulière précision, en vérité, que celle qui consiste à appliquer des « termes bien définis et connus de « tous » à des objets auxquels ces termes sont inapplicables.

. . . .

. . . .

« Nous avons tous appris le squelette à l'aide d'os soigneusement ruginés, desséchés, passés

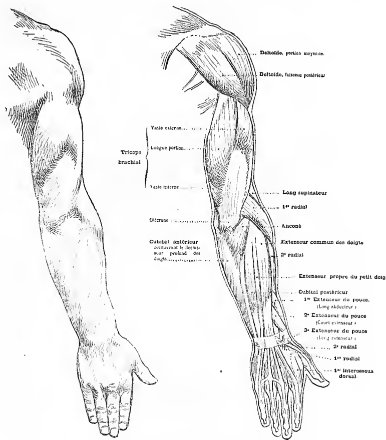


Figure 4. — Muscles du membre supérieur.
Planche extraite de la *Nouvelle anatomie artistique* de P. Richer.

au talc. Cette étude préliminaire est nécessaire, inévitable ; à une condition cependant : c'est qu'elle ne soit que le prélude d'une ostéologie moins macabre, l'*ostéologie du vivant.*

« Or, après avoir donné connaissance de l'os en soi, de l'os mort, enseignait-on l'os en place, os vivant ? Apprenait-on à retrouver telle ou telle apophyse, telle ou telle gouttière sous la peau d'un sujet en vie ? — Non, jamais. L'enseignement de l'ostéologie semblait fait pour des anthropologistes ; et il s'adresse à de futurs médecins... Combien, parmi ceux-ci, une fois devenus praticiens, seront appelés à manier un os tout sec ? Par contre, chacun ne devrait-il pas être en mesure d'examiner l'ossature de tout malade venu pour le consulter ? La plupart s'abstiennent, et pour cause : on ne leur a jamais fait reconnaître un os *in situ.* Ils ont pu demeurer des virtuoses du squelette, aptes à réciter encore leur galimatias géométrico-ostéologique. La bonne aubaine pour le patient, si son docteur n'est pas capable — à moins de le disséquer — de retrouver sur son corps une éminence osseuse ou une crête d'insertion, s'il confond — cela arrive — une saillie normale avec une exostose surajoutée...

« — Et les muscles ?

« A la table de dissection, la meilleure note était pour la préparation où bouchons et ficelles artistement répartis donnaient l'impression du plus habile jeu de patience. Surtout, qu'on n'y vît pas un atome de graisse ! Heureux ceux que le sort gratifiait d'un maigre « macchabée » !...

« A l'examen, la forte cote à qui connaissait ses insertions aussi imperturbablement que jadis il fallait savoir le *Jardin des racines*

grecques. Le seul muscle étudié, exigé, c'était le muscle du mort, et du mort écorché, cette chose inerte, flasque, qui prend la forme que l'on veut, qui se place où cela est commode, dont on avait pris soin de limiter les attaches aux points précis qu'indiquaient les traités, le scalpel dût-il pour cela contrarier quelque peu la nature.

« Les rapports, les fonctions musculaires, on en parlait assurément en quelques mots; mais la forme vivante, mais les modifications de cette forme entrevue sous la peau, suivant les sujets, suivant les attitudes... Néant. Et c'est avec cette seule anatomie cadavérique qu'on a fabriqué des générations de médecins, destinés, dans leur pratique, à n'avoir à se prononcer que sur l'anatomie des vivants. »

Jamais on n'a montré à un futur docteur en médecine un homme nu normal et de bonne santé. Le dogme du cadavre a pesé lourdement sur tout l'enseignement médical, comme si ce dernier avait eu pour objet principal de fabriquer des médecins... pour les morts !

* * *

Lisez les articles de H. Meige, et vous verrez comment Gerdy, le premier, avait conçu le plan d'un ouvrage d'anatomie des formes extérieures du corps humain appliquée à la *peinture*, à la *sculpture* et à la *chirurgie*. Cette idée, reprise par Cruveilhier, ravivée par Charcot, trouva son commencement d'application dans les travaux d'un médecin instruit, doublé d'un remarquable artiste : Paul Richer.

En 1890, P. Richer publia sa *Description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements*. Il venait de créer l'*Anatomie du vivant*. Plus tard, continuant l'étude de l'être humain vivant, P. Richer entreprit de dresser le *Canon des proportions du corps humain*. Un livre et une statue furent les fruits de ses observations et de ses recherches.

Poursuivant encore son œuvre, M. Richer publia la *Physiologie artistique de l'homme en mouvement*; dans ce livre il entreprit de décrire et de

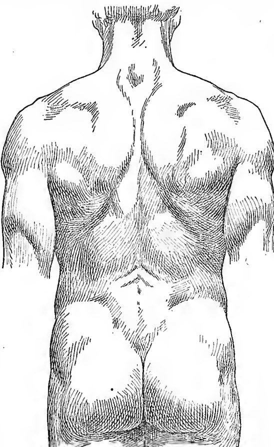


Figure 5. — Formes extérieures du tronc (face postérieure). Planche extraite de la *Nouvelle anatomie artistique* de P. Richer.

figurer les modifications morphologiques qui résultent des différents états musculaires, contraction, relâchement, distension au cours des principaux actes de la vie de relation, la station, la marche, la course et les mouvements simples des membres.

On trouvera le résumé de l'ensemble de ces recherches dans la *Nouvelle anatomie artistique*, livre excellent, qui s'adresse surtout aux artistes, mais que les médecins ont profit à consulter.

* * *

Le cadavre a perdu et perdra de jour en jour de son importance. Une heure viendra où, à côté de la chaire d'anatomie cadavérique s'élèvera la chaire d'anatomie appliquée, d'anatomie du vivant.

* * *

Il ne s'agit pas seulement de l'anatomie des formes extérieures. Les rayons X constituent un procédé d'exploration qui permettra de contrôler et de rectifier sur bien des points les données du scalpel. A l'aide des rayons X, on a refait l'anatomie topographique de l'estomac. *La Presse Médicale* a publié, à diverses reprises, sous la signature de MM. Leven et Barret, plus récemment sous celle de MM. Tuffier et Aubourg, des études radioscopiques et radiographiques de l'estomac du vivant. Nos lecteurs savent qu'il est devenu facile, grâce aux rayons X, d'avoir des renseignements sur la forme, les dimensions, le siège, la motricité de l'estomac. Ils savent que dans son ensemble l'estomac du vivant a plutôt la forme d'un cylindre à extrémité inférieure recourbée vers le rachis. Les figures classiques des traités d'anatomie, figurant l'estomac sous forme d'une énorme cornemuse couchée mollement en travers de l'abdomen, ne représentent qu'un organe mort et nullement l'estomac que le médecin a, si souvent, à explorer et à traiter.

Les rayons X ont été employés également avec le plus grand succès sur le cadavre pour l'étude de l'angéiologie, notamment de l'angéiologie des

os. On peut dire qu'ils ouvrent une ère nouvelle aux recherches anatomiques.

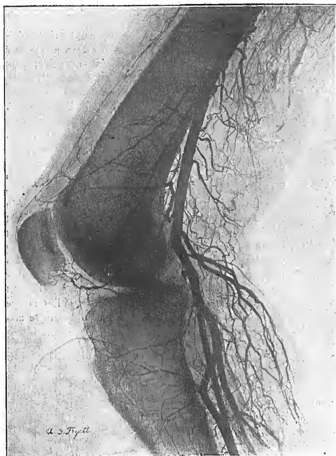


Figure 6 (d'après une radiographie).
Artères du creux poplité, d'après A. G. Fryett (de Melbourne).

Il ne faut pas médire des exercices de dissection; ils sont, non seulement utiles, mais nécessaires, indispensables; eux seuls fixent, dans l'esprit, le souvenir des multiples éléments dont est constitué le corps humain, mais la dissection n'est pas toute l'anatomie; le cadavre ne doit être qu'un moyen pour s'élever à la compréhension de l'être vivant; ce qu'il importe au médecin de connaître, c'est l'anatomie biologique, l'anatomie du vivant.

* * *

Comme le fait remarquer H. Meige dans *l'Iconographie de la Salpêtrière*, la nécessité de l'étude et même d'un enseignement de la morphologie humaine aux étudiants est aujourd'hui proclamée par un grand nombre de voix autorisées dans le corps médical. Le professeur Lannelongue dernièrement n'a pas hésité à faire, devant une haute assemblée scientifique, l'aveu de la pauvreté de nos connaissances en morphologie.

« L'anatomie de l'homme vivant, c'est-à-dire de ses divers organes en fonction, comprend tout un ordre de considérations dont je n'ai, pour mon propre compte, qu'une très pauvre idée, et il y a là, en même temps qu'un ensemble de connaissances à acquérir, une éducation médicale à faire. On est élevé et dressé à fond dans la religion du cadavre envisagé sous tous ses aspects, et on ne se préoccupe pas de ce qui mériterait d'être appelé l'anatomie biologique, qui est la seule qu'on ne devrait pas ignorer, l'étude du cadavre ne devant servir qu'à la préparer et à la faire mieux concevoir. »

P. Desfosses.

L'ŒUVRE PATHOLOGIQUE DES COROPLASTES DE SMYRNE

Depuis quelques années, on trouve dans les ruines de Smyrne une série extrêmement nombreuse et variée de terres cuites grecques. Grâce à l'obligeance de mon ami, M. Gaudin, actuellement directeur du chemin de fer de Damas à la Mecque, j'ai pu étudier à diverses reprises la



Figure 1. — Torticolis.

collection qu'il a donnée au musée du Louvre et celle, plus importante, qui reste en sa possession [1].

1. Voir notamment : Félix Regnault. « Les terres cuites grecques de Smyrne ». *Revue encyclopédique*, 1900, 8 Juillet, Larousse, éditeur, p. 589. — « La gynécologie dans l'iconographie antique ». *Rev. de Gyn. et de Chir. abdom.*, 1907, Février.

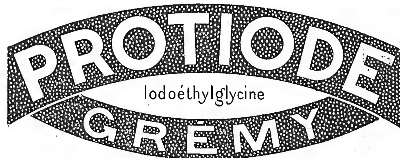




Figure 2.
Crâne volumineux.
Hydrocéphalie probable.

Je veux exposer ici le résultat de mes recherches, et répondre aux critiques qu'on en a faites.

En Grèce, comme en Egypte, les œuvres des coroplastes, notamment celles qui furent trouvées à Tanagra et à Myrina, ont été jusqu'à présent retirées des tombeaux.

Les figurines de Smyrne proviennent de la ville même et non de la nécropole [1]. On les trouve, nous dit M. Gaudin, sur l'emplacement de l'ancienne ville, au milieu des débris de tuiles, enduites du rouge antique, et d'objets domestiques, plats, assiettes, vases.

*
* *

Les habitants de Smyrne, au IIe siècle avant le Christ — c'est la date que nous a indiquée M. E. Pottier —, possédaient dans leurs habitations des figurines aux aspects les plus variés : types parfaits de beauté féminine, bourgeois, soldats, gens du peuple, professionnels de toutes sortes; il y avait aussi des grotesques, des caricatures et un grand nombre de sujets pathologiques.

Quelle était leur destination? Ce n'était pas évidemment dans un but ornemental que les Grecs les plaçaient dans leurs demeures, car ils ignoraient le bibelot, et l'objet artistique était chez eux un objet utile. Il est probable que ces statuettes avaient pour les vivants le même usage que pour les morts. Le cadavre est enterré avec les objets domestiques qu'il emploiera dans l'autre vie. Or, depuis la plus haute antiquité, nous disent les archéologues, on place, dans les tombes, des silènes, des grotesques mythologiques, riant et gambadant, dont les grimaces devaient — non pas, comme on l'a dit, divertir le mort —, mais écarter les mauvaises influences, les mauvais génies; les gestes obscènes que font certaines statuettes étaient aussi des exorcismes. La grimace et la difformité sont un préservatif pour le mort, et c'est pour cette raison qu'on les reproduisait.



Figure 3.
Sclérodermie.



Figure 4.
Perte de l'oreille droite.

Les terres cuites placées dans la maison — peut-être étaient-elles honorées comme les dieux lares — protégeaient la famille contre les influences néfastes. Certaines représentaient un type morbide; elles garantissaient justement des maladies spéciales qu'elles figuraient. De même, les sauvages sculptent de grossières ébauches de varioleux, de rhumatisants, de paralytiques, de contracturés, etc.; ces fétiches témoignent de leurs connaissances en pathologie. Dans nos pays, les saints guérissent les maladies dont ils ont souffert; leurs statues en montrent les signes.

On comprend pourquoi — à Smyrne ces reproductions de maladies étaient très nombreuses, — pourquoi elles sont faites avec un grand souci de vérité, — pourquoi, enfin, elles rappellent parfois les descriptions des traités médicaux de l'époque.

Ces statuettes pathologiques sont très nombreuses : j'en ai compté plus de deux cents sur environ onze cents statuettes. Au contraire, dans les tombes, ce genre est exceptionnel : avant les fouilles de Smyrne, on en connaissait environ une vingtaine, décrites par Charcot, Paul Richer, Henri Meige, moi-même, etc. En effet, un mort ne craint plus les maladies; les fétiches employés contre elles étaient ceux qu'on devait penser le moins à mettre dans les tombes.

Les figures pathologiques sont reproduites avec un grand souci de vérité; car chaque terre cuite était censée préserver de la maladie qu'elle représentait; il fallait donc que celle-ci fût mise bien en évidence. On peut ainsi aisément reconnaître des bossus, des hydropiques, des paralysés, des contracturés, des aveugles, des lépreux, des hernieux, des hydrocèles, des hémorroïdaires, etc. Pourtant, le diagnostic est souvent hésitant; cela n'a pas lieu d'étonner, si l'on songe que le médecin ne reconnaît pas toujours le mal dont souffre son client; combien, à plus forte raison, est-il délicat d'établir un diagnostic sur une terre cuite vieille de deux mille ans et qui ne montre que quelques signes. Enfin, plusieurs de ces figures sont sujettes à contestation : les uns y voient



Figure 5.
Déformation du crâne en barque ou scaphocéphalie.

1. Celle-ci existe encore sur les flancs du mont Pagus. Voir SALOMON REINACH. « Esquisses archéologiques », p. 218.

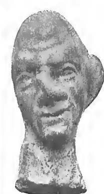
des grotesques, des caricatures; les autres des maladies. En tout cas, étant donné leur nombre, même si on ne retient que les types morbides incontestables, l'archéologue sera forcé d'en demander l'étude exacte à un médecin.

Les statuettes semblent parfois l'illustration de certains passages des auteurs anciens, notamment d'Hippocrate. Les Grecs du IIe siècle avant notre ère juraient déjà par les écrits de ce grand homme. Rien d'étonnant que, étant donné leur désir d'exactitude, les coroplastes aient utilisé ses descriptions; quoi qu'il en soit, il ne faut pas étudier les terres cuites de Smyrne uniquement avec nos traités actuels: on se reportera également à l'époque où elles ont été exécutées et on les jugera avec la science d'alors.

Figure 6.
Crâne en forme de tour ou acrocéphalie.

Nous ne pouvons, en quelques lignes, décrire une telle collection. Je me propose de le faire bientôt, dans un ouvrage spécial, avec toutes les reproductions nécessaires. Quelques figures permettront pourtant de juger de l'importance de l'ensemble. Voici (fig. 1) un sujet atteint de torticolis. Il a la pose classique: tête inclinée du côté contracturé; la face est tournée à l'opposé.

La figure 2 représente un sujet au front bombé et haut, aux tempes saillantes, aux yeux petits et enfoncés; le nez est écrasé à sa racine et l'espace entre les deux orbites est étroit. Ne serait-ce pas un hydrocéphale dont l'intelligence n'est pas proportionnelle au volume du crâne, comme en témoigne son air niais?


Figure 7.
Crâne développé en hauteur ou oxycéphale.

La figure 3 rappelle une sclérodermie. La peau est lisse, tendue, sauf au front où se marquent quelques rides: elle paraît n'avoir plus l'élasticité suffisante pour permettre l'occlusion de la bouche et des yeux, aspect de la peau bien difficile à représenter sur une terre cuite, et que l'artiste a pourtant réussi à exprimer.

La figure 4 a perdu son oreille droite; ce n'est pas une cassure, comme on pourrait le croire; le coroplaste l'a exécutée ainsi. Le blessé est profondément prostré, comme l'attestent ses yeux vagues et sa bouche entr'ouverte. Les cinq figures qui suivent sont des crânes déformés. Il ne s'agit pas de simples grotesques, comme on l'a soutenu. Déjà, il y a une douzaine d'années, j'avais, à propos de statuettes semblables, reconnu qu'il s'agissait de types pathologiques, et mes assertions avaient été vivement critiquées. Aujourd'hui, nous voyons plusieurs terres cuites smyrniotes présenter des déformations correspondant à celles qu'a décrites Virchow. Sur les photographies représentées ici, nous avons: — Figure 5: un crâne allongé d'avant en arrière en forme de barque ou scaphocéphale. — Figure 6: un crâne tout en hauteur, en forme de tour ou acrocéphale. Le sujet est manifestement idiot et strumeux, comme le montrent son air stupide et ses lèvres épaisses. — Figure 7: un crâne également développé en hauteur, mais formant pointe, ayant vaguement la forme d'un pain de sucre: c'est l'oxycéphalie des anthropologues. Le sujet a de plus une atrophie notable de la face droite et une déviation du nez. — Figures 8 et 9: deux crânes bossués; la saillie est en haut et en avant. Ce sont des spécimens des crânes dénommés « phoxoï » par les anciens. Si l'on retrouve sur ces statuettes les principaux types différenciés récemment par Virchow et les anthropologues, cela prouve la sincérité des coroplastes, mais il est évident que les anciens n'envisageaient pas ces déformations comme le font les savants actuels. Les auteurs grecs et latins avaient pourtant étudié ces crânes étranges. Galien — je l'ai indiqué au dernier Congrès pour l'Avancement des Sciences, à Reims, — distinguait parmi les crânes déformés ou *phoxoï* ceux qui étaient saillants en arrière, et ceux qui avaient une proéminence antérieure. Et il ajoutait que c'était l'absence de suture qui provoquait ces formes; il ne se trompait que sur un point: il déclarait ces sutures absentes, alors que nous savons qu'elles ont existé, puis se sont soudées. Galien rappelle enfin qu'il a tiré ces connaissances du traité d'Hippocrate; mais, chez ce dernier, la description des crânes phoxoï a été si altérée par les transcripteurs qu'elle est devenue incompréhensible.

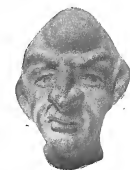

Figure 8.
Crâne bossué. Type du crâne dénommé phoxos par les auteurs anciens.

Figure 9.
Un autre crâne bossué.

Cette légère incursion dans la littérature ancienne donne idée des rapports qui existent entre les terres cuites smyrniotes et les écrits des pères de la médecine.

FÉLIX REGNAULT.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait sans doute la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur, et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique! Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire. A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération: ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et un anti-déperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administres est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

Ovo-Lécithine Billon

Reconstituant par excellence
Neurasthénie
Anémie cérébrale
Surmenage
Convalescences

Etabts Poulenc Frères . Paris

TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES PAR LES SIROPS BROMURÉS DE J. P. LAROZE

SIROP LAROZE AU BROMURE DE POTASSIUM
complètement exempt d'iodures, de chlorures et de bromates; contient exactement *1 gr. par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE SODIUM
contient exactement *1 gr. de sel chimiquement pur par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE STRONTIUM
complètement exempt de Baryte, contient exactement *1 gr. de sel par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE POLYBROMURÉ (POTASSIUM, SODIUM, AMMONIUM)
Une cuillerée à potage de Sirop contient exactement *3 gr. de Bromures.*

SIROP LAROZE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
contre les accidents nerveux de la digestion. Deux ou trois cuillerées à potage par jour

ENVOI de flacons spécimen à MMrs les Docteurs qui voudront bien nous en faire la demande
MAISON LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul.
ROHAIS et Cie, Pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux de Paris.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

ELATINE BOÜIN



Extrait liquide concentré DE
GEMME de SAPIN
et Goudron de Norwège

AFFECTIONS des BRONCHES
MALADIES de la VESSIE et des REINS
DOSE MOYENNE : 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud
S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations *et* Inhalations.
PRIX : 2f50.
FAGARD & LEVREY, Pharmaciens, 23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES.

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un de nos abonnés la lettre suivante :

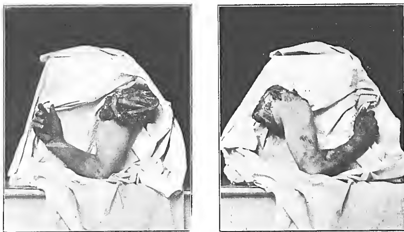
Dans la séance de l'Académie de médecine du 3 Décembre dernier, M. Berger présentait, au nom de M. André (de Péronne), une pièce provenant d'un arrachement total du membre supérieur, avec l'omoplate, produit par une machine. La main gauche avait été saisie par une courroie de transmission, et le membre entraîné autour d'un arbre de couche faisant soixante tours à la minute.

Dans sa communication, M. Berger déclare qu'il ne connaît qu'un exemple d'arrachement aussi étendu qui est cité et figuré par Cheselden dans son *Traité d'anatomie*.

J'ai présenté à la *Société anatomique*, le 13 Novembre 1896 [1], un membre supérieur droit arraché dans des conditions à peu près semblables; et il m'a paru d'autant plus intéressant de rappeler cette observation, dont j'ai conservé des photographies, que la section produite par l'arrachement devait être semblable à celle du cas rapporté par M. Berger.

Il s'agissait d'un ouvrier d'usine, âgé de vingt-cinq ans. Lorsque se produisit l'accident, il était occupé à nettoyer le treuil d'un monte-charge, dont les contre-poids avaient été calés pour immobiliser l'appareil. Le treuil, autour duquel s'enroulait le câble métallique de l'ascenseur, reposait sur les extrémités d'un auget en ciment, dans lequel il tournait. Par quel malheureux hasard le soutien des contrepoids vint-il à manquer? Le treuil se mit en mouvement et le câble, saisissant l'avant-bras droit au niveau du poignet, le membre fut entraîné, la paume de la main en dehors. On voit très nettement sur l'épreuve photographique figurée ici une ligne oblique allant du radius à l'extrémité inférieure du cubitus, produite par les frottements de la courroie sur la peau, et se détachant en blanc sur la coloration foncée des régions voisines, qui étaient couvertes de cambouis.

La course du treuil fut assez lente pour que le malheureux pût assister à son supplice et en noter les détails avec un sang-froid remarquable. Il éprouva d'abord une violente douleur, accompagnée d'un craquement, provoqués par la fracture des deux os de l'avant-bras au point où le câble les avait saisis; puis, l'appareil continuant à tourner, l'avant-bras et le bras furent attirés, jusqu'à ce que le thorax vint butter contre la paroi de l'auget. Il se produisit alors une traction terrible, la victime se crispant contre le socle et résistant de toutes ses forces pour n'être pas entraînée. Cette situation dura pendant un temps appréciable; et, finalement, le bras fut arraché.



Arrachement total du membre supérieur droit.

Le blessé dut la vie à son calme extraordinaire. Il comprima immédiatement la plaie, qui saignait abondamment, avec sa main gauche, et eut le courage de descendre ainsi à un étage inférieur où l'un de ses camarades, bien avisé, le ligotta aussi fortement que possible avec une longue et large ceinture de flanelle qu'il portait. Ce bandage compressif fut suffisant pour modérer l'hémorragie. Quelques instants après, le malade entrait à l'hôpital Saint-Louis, dans le service de M. Richelot, dont j'avais l'honneur d'être l'interne.

Il me fut facile de lier aussitôt les vaisseaux qui étaient étirés et ne présentaient guère que le tiers de leur calibre normal. Les muscles, sectionnés ou arrachés, ne saignaient pas. Après une désinfection soigneuse de la plaie, une légère régularisation des lambeaux musculaires, je pus aisément suturer la peau, en laissant un drain dans la plaie. La réunion se fit d'ailleurs sans aucune suppuration et le malade, guéri, quittait le service au bout d'une quinzaine de jours.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur les épreuves ci-jointes, l'arrachement comprenait le bras, avec l'omoplate qui était recouverte de tous ses muscles. Ceux qui prenaient attache sur le thorax avaient été sectionnés au ras de la peau.

La déchirure cutanée (v. fig.) était d'une régularité parfaite, comme une section au bistouri, et présentait exactement le tracé classique du lambeau dans la désarticulation inter-scapulo-thoracique. C'est même ce qui me permit d'affronter aussi exactement les bords de la plaie. J'insistais sur ce fait dans ma communication à la Société anatomique et il est intéressant de constater la même remarque dans l'observation de M. André.

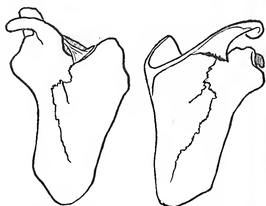
Les articulations du coude et scapulo-humérale étaient intactes. En plus de la fracture double des os de l'avant-bras et de l'étirement du paquet vasculo-nerveux, il existait des lésions de l'omoplate.

* * *

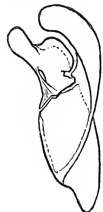
Celles-ci furent décrites et présentées à la Société anatomique, le 4 Décembre 1896, par Morestin, qui s'occupait alors beaucoup de cette question, et m'avait demandé la pièce. L'omoplate était le siège d'une fracture longitudinale incomplète, avec fracture, elle-même incomplète, de l'épine. En regardant

1. *Bull. de la Soc. anat. de Paris*, 1896, Novembre, p. 742.

l'os par sa face antérieure, on voyait qu'il était divisé



longitudinalement depuis le bord supérieur jusqu'au voisinage de l'angle inférieur.



Sur la face postérieure, indépendamment de ce trait de fracture, il y en avait encore un autre coupant obliquement l'épine. Celle-ci n'était pas complètement détachée. En effet, des deux lames compactes que possède cette crête osseuse, l'inférieure était seule fracturée. La supérieure, celle qui regarde la fosse sus-épineuse, n'était intéressée que dans son quart externe.

* * *

Les trois figures ci-jointes dispensent d'insister plus longuement sur la disposition des traits de fracture, et, mieux qu'aucune description, en feront comprendre le trajet et l'étendue.

G. Pochon,
Ancien interne des hôpitaux.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bard, professeur de clinique médicale à l'Université de Genève. — *Précis des examens de laboratoire employés en clinique*, avec la collaboration de G. Humbert et H. Mallet. 1 vol. in-8° de xx-627 pages avec 138 figures en noir et en couleurs (*Collection de Précis Médicaux*). Cartonné, toile souple, prix : 9 fr. (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1908.)

Voilà un excellent ouvrage qui est appelé à rendre les plus grands services. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que l'édition actuelle sera vite



Cristaux d'oxalate de chaux.

épuisée, ce qui permettra aux auteurs de maintenir leur précis au courant des nouvelles acquisitions.

L'ouvrage se divise en six parties. La première est consacrée aux examens chimiques. Les descriptions données sont claires et précises. On trouve tout ce que le médecin doit savoir sur l'analyse du sang, des urines, des calculs.

La deuxième partie fait connaître les méthodes d'exploration physique. Les auteurs passent en revue les procédés de mensuration, ils décrivent les méthodes d'enregistrement, indiquent les moyens de déterminer la propriété moléculaire des liquides. La colorimétrie, la polarimétrie, la spectroscopie sont étudiées comme il convient. J'ai seulement regretté de ne pas trouver quelques indications sur la thermométrie et la calorimétrie.

L'exposé des méthodes histologiques, qui remplit la troisième partie, est absolument parfait. On y trouve toutes les indications désirables sur les examens cytologiques et sur la recherche des parasites.

La quatrième partie traite des bactéries. Il était très difficile de condenser en quelques pages les nombreuses méthodes actuellement utilisées en clinique et de donner les caractères permettant de reconnaître



Spirales de Curschmann.

les principales espèces pathogènes. J'y ai relevé quelques incorrections. Ainsi, il me semble injuste de fixer la découverte du bacille charbonneux à l'année 1877 et de l'attribuer à Pasteur. C'est Davaine qui avait vu cet agent pathogène en 1850 ; et, depuis cette époque, son étude avait suscité un grand nombre de travaux. Il ne s'agit, il est vrai, que d'une erreur historique, sans importance, qu'il sera facile de corriger. J'espère aussi que, dans la prochaine édition, nous trouverons une description de la méthode de Wright pour la recherche et la détermination des opsonines. Les

procédés proposés par le savant anglais semblent appelés à rendre aux médecins les plus grands services et méritent déjà de fixer l'attention.

J'ai dû longtemps chercher pour pouvoir formuler ces petites critiques. Par contre, je ne puis que louer les deux dernières parties de l'ouvrage. L'étude des épreuves expérimentales (recherches de virulence et mesure de toxicité) et des épreuves fonctionnelles (chimisme gastrique, exploration de l'intestin, du foie, du pancréas, des reins, éliminations provoquées, etc.) est aussi complète et aussi intéressante que possible.

Filtre de Boas.

Les méthodes de laboratoire entrent de plus en plus dans la pratique courante. Tous les médecins doivent savoir dans quelles conditions on peut y avoir recours, quels procédés on doit employer, quels renseignements on peut en attendre. Ils ne trouveront pas de meilleur guide que le livre publié par le professeur Bard et ses collaborateurs.

H. Roger.

Jean Lahor et Lucien-Graux. — *L'alimentation à bon marché, saine et rationnelle.* 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. (Félix Alcan, éditeur.)

Ce volume est le complément attendu du livre antérieur de M. J. Lahor : « Les habitations, leur décoration et leur mobilier à bon marché. »

Les auteurs, faisant état des acquisitions les plus récentes de la science diététique, font un exposé clair et pratique de ce que pourrait et devrait être l'alimentation saine, rationnelle, économique.

Ils proposent quelques réformes susceptibles à leur avis de faciliter la solution du problème redoutable de l'alimentation populaire, savoir : abrogation des lois protectionnistes relatives aux substances alimentaires, création d'un enseignement ménager réellement pratique, réforme alimentaire dans un sens végétarien mixte, création et multiplication de cuisines et restaurants populaires ou à bon marché.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1531. — **A. Heindl.** — Thérapeutique des maladies de la bouche, du pharynx et du larynx. Traduction et annotations par C. Chauveau et M. Menier, 1 vol. in-8°, de 252 pages. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1532. — **E. Gérard et A. Bonn.** — Traité pratique d'analyse des denrées alimentaires. 1 vol. in-8° de 598 pages, avec 41 figures, cartonné. Prix : 15 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1533. — **F. Malméjac.** — Comment épurer son eau. 1 vol. in-16, de 216 pages, avec 12 figures. Cartonné. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1534. — **J.-A. Molinié.** — Analytique de l'esprit humain et de la vie. 1 vol. in-12, de 128 pages. Prix : 2 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1535. — **A. Besson.** — Technique chirurgicale journalière au lit du malade. 2e édition. 1 vol. in-8°, de 249 pages, avec 28 figures. Prix : 3 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1536. — **J. Lœb.** — La dynamique des phénomènes de la vie, traduit de l'allemand par H. Daudin et G. Schæffer. 1 vol. in-8°, de xv-407 pages, cartonné. Prix : 9 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1537. — **A. Deschamps.** — Les maladies de l'énergie : *Les asthénies générales.* 1 vol. in-8°, de vii-500 pages. Prix : 8 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1538. — **E. Laurent.** — Le criminel, *Aux points de vue anthropologique, psychologique et social.* 1 vol. in-8°, de 246 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1539. — **J. Grasset.** — La responsabilité des criminels. 1 vol. petit in-8°, de 276 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Bernard Grasset*, éditeur, Paris.)

1540. — **Ch.-E. Walker.** — The essential cytology. 1 vol. in-8°, de 139 pages, avec 49 figures. Cartonné toile. Prix 7 schil. (*Archibald Constable et Cie*, éditeurs, à Londres.)

1541. — **A. Robin.** — Les ferments métalliques et leur emploi en thérapeutique. 1 vol. in-18, de 252 pages, avec nombreux graphiques. Prix : 4 fr. (*I. Rueff*, éditeur.)

1542. — **M.-E. Pozzi-Escot.** — Théories modernes sur la matière. 1 vol. in-18 de 96 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1543. — **M.-E. Pozzi-Escot.** La radio-activité de la matière. 1 vol. in-18, de 108 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1544. — **A. Suarez de Mendoza.** — Diagnostico y tratamiento de las enfermedades de las vias urinarias. 1 vol. gr. in-8°, de xvi-790 pages, avec nombreuses figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs. Prix : 15 pesetas. (*Perlado, Paez et Cie*, éditeurs, à Madrid.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 12 (Décembre 1907).

Travaux originaux :

J. Nicolas et P. Gauthier. — Cuti-réaction et ophtalmo-réaction dans diverses dermatoses d'origine tuberculeuse ou non.

W. Dubreuilh et G. Petges. — Lichen plan atrophique.

Recueil de faits :

Bénaky. — Neurofibromatose généralisée avec molluscum pendulum de la moitié gauche de la face et ptosis du pavillon de l'oreille; atrophie du membre supérieur gauche et syndactylie.

Revue générale :

A. Civatte. A quelles conditions peut-on autoriser le mariage des syphilitiques?

Revue de dermatologie.

Revue de syphiligraphie.

FACULTÉ DE PARIS

Nomination. — Par décret en date du 20 Décembre 1907, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, M. Marie, agrégé des Facultés de médecine, est nommé professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, à partir du 1er Janvier 1908.

Clinique d'accouchements et de gynécologie, clinique Tarnier (89, rue d'Assas). — Tableau général de l'enseignement clinique et des cours annexes donnés à la clinique Tarnier pendant l'année scolaire 1907-1908.

Tous les matins, à 9 heures, enseignement clinique par le professeur. — Lundi : Examen des femmes accouchées. — Mardi : Leçon clinique à l'amphithéâtre. — Mercredi : Examen des femmes enceintes. — Jeudi : Examen des femmes atteintes d'affections gynécologiques. — Vendredi : Consultation de nourrissons. — Samedi : Leçon clinique à l'amphithéâtre.

Cours annexes. — Premier semestre. — Du 6 au 25 Janvier : tous les jours, à 4 heures, cours de pratique obstétricale, par MM. Cathala et Devraigne. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 27 Janvier au 8 Février : tous les jours, à 4 heures, cours sur l'alimentation du nouveau-né (allaitement naturel et artificiel, sevrage), par MM. Devraigne, Perret, Terrien. Ce cours comprendra 12 leçons à la suite desquelles des démonstrations pratiques seront faites au Laboratoire avec le concours de M. Daunay, chef de Laboratoire. Le droit à verser est de 50 francs pour les étudiants ou médecins non inscrits à l'un quelconque des cours de la clinique Tarnier.

Du 10 au 29 Février : tous les jours, à 4 heures, cours de gynécologie pratique, par M. Brindeau, avec le concours de M. Lequeux. Les élèves seront exercés individuellement aux opérations sur des animaux. Le droit à verser est de 50 francs.

Deuxième semestre. — Du 9 au 28 Mars : tous les jours, à 4 heures, cours de pratique obstétricale, par MM. Paul Guéniot et Lequeux. Ce cours comprendra 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement aux manœuvres obstétricales. Le droit à verser est de 50 francs.

Du 30 Mars au 11 Avril : tous les jours, à 4 heures, cours sur l'alimentation du nouveau-né (allaitement naturel et artificiel, sevrage), par MM. Devraigne, Perret, Terrien. Ce cours comprendra 12 leçons, à la suite desquelles des démonstrations pratiques seront faites au Laboratoire, avec le concours de M. Daunay, chef de Laboratoire. Le droit à verser est de 50 francs pour les étudiants ou médecins non inscrits à l'un quelconque des cours de la clinique Tarnier.

Du 25 Mai au 19 Juin : tous les jours, à 4 heures, cours de gynécologie pratique, par M. Brindeau, avec le concours de M. Cathala. Les élèves seront exercés individuellement aux opérations sur des animaux. Le droit à verser est de 50 francs.

Cours de perfectionnement. — Du 4 au 23 Mai : tous les matins, à 8 h. 3/4, avec le concours de MM. Maygrier, Bonnaire, Brindeau et Jeannin, agrégés. Ce cours comprendra 15 leçons. Sont admis, sans verser de droits, les étudiants et les médecins inscrits à l'un quelconque des cours donnés à la clinique dans l'année. Le droit à verser pour les autres auditeurs est de 50 francs.

Une affiche spéciale indiquera le programme et l'ordre des leçons.

Cours de vacances, dirigé par MM. Brindeau et Jeannin, agrégés ; du 1er Août au 1er Septembre, par M. Jeannin, avec le concours de MM. P. Guéniot et Cathala ; du 1er Septembre au 1er Octobre, par M. Brindeau, avec le concours de MM. Devraigne et Lequeux. Le droit à verser pour chacun des cours de vacances est de 50 francs.

Une affiche spéciale indiquera le programme et l'ordre des leçons.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — M. le médecin-inspecteur Poignon, directeur du service de santé du 13e corps d'armée, est placé dans la 2e section (réserve du cadre des médecins-inspecteurs).

— Les officiers du corps de santé de l'armée territoriale dont les noms suivent sont rayés des cadres, savoir : médecins-majors de 2e classe, MM. Charmeil, Lamiot; médecins aides-majors de 1re classe, MM. Debu, Delebarre, Guibert ; médecin aide-major de 2e classe, M. Beynert.

Conseil de surveillance des eaux et bureaux d'hygiène militaire. — Une circulaire du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre règle les conditions d'établissement d'un conseil de surveillance des eaux destinées à l'alimentation de l'armée et de bureaux d'hygiène militaire devant fonctionner dans chaque garnison.

Le Conseil supérieur de surveillance a pour fonctions :

1° De rédiger, sous forme d'instruction, un programme de recherches destiné à servir de guide aux bureaux d'hygiène militaire, pour l'étude et la surveillance des eaux d'alimentation ;

2° D'étudier tous les projets de captage ou d'adduction d'eau qui seront établis en vue de l'alimentation des casernes ou de tous autres établissements militaires, et d'émettre un avis sur les propositions qu'ils renferment;

3° De prévoir, quand il y aura lieu, la nécessité d'installer des appareils d'épuration, et de déterminer pour chaque cas d'espèce le procédé à employer;

4° D'émettre son avis sur les projets de convention à passer avec les municipalités;

5° D'examiner les rapports qui seront adressés chaque année par les bureaux d'hygiène militaire sur le service des eaux de la garnison à laquelle ils appartiennent, et d'en déduire, le cas échéant, les améliorations à y apporter;

6° De se prononcer sur toutes les propositions concernant les eaux d'alimentation qui pourront émaner des bureaux d'hygiène ou lui être soumises par le ministre.

Aux bureaux d'hygiène militaire incombe le soin de rassembler tous les éléments indispensables dans l'état actuel de la science, pour apprécier comme il convient la valeur des eaux potables. En conséquence, ils ont la charge :

1° De prélever et d'expédier aux laboratoires d'expertises, les échantillons d'eau destinés aux analyses chimiques et bactériologiques. Ces opérations devront être exécutées avec toutes les précautions recommandées dans la notice n° 35, annexée au règlement sur le service de santé de l'armée à l'intérieur;

2° De procéder aux études topographiques et géologiques nécessaires pour reconnaître l'origine réelle des sources, pour déterminer l'étendue probable de leur bassin d'alimentation, ainsi que la nature des terrains qui entrent dans sa constitution ; pour rechercher les diverses causes de contamination permanentes ou éventuelles, rapprochées ou éloignées, qui peuvent exister soit au niveau du bassin d'alimentation, soit sur le parcours de la canalisation ; pour délimiter enfin le périmètre de protection qu'il est prudent d'assigner au captage;

3° D'étudier l'influence des saisons et des pluies sur le débit de la source et sur la limpidité du liquide;

4° De constater si la température de l'eau est sensiblement constante ou si elle se modifie dans les adductions et les canalisations et subit de notables variations du fait des saisons et des pluies ;

5° De contrôler le fonctionnement des diverses installations prévues dans certaines garnisons pour l'épuration de l'eau de boisson ;

6° De surveiller les dégradations qui peuvent survenir accidentellement aux conduites, réservoirs, etc., de même que les changements qui peuvent être apportés au ré-

gime des eaux et qui sont de nature à offrir quelque danger pour ceux qui consommeraient l'eau sans épuration préalable;

7° De rendre immédiatement compte de ces modifications à l'autorité militaire locale qui devra prendre aussitôt les mesures de prophylaxie qui s'imposent;

8° De procéder aux suppléments d'enquête ou aux recherches expérimentales qui seraient jugées nécessaires par le conseil supérieur de surveillance;

9° Enfin, d'entrer en pourparlers, quand il y aura lieu, avec les bureaux municipaux d'hygiène prévus par la loi du 5 février 1902, avec les commissions sanitaires ou le conseil départemental d'hygiène.

Chaque année, à la date du 1er Juillet, les bureaux d'hygiène militaire transmettront au ministre, sous le timbre de la 7e direction, un compte rendu de leurs opérations, ainsi que leurs propositions en vue des améliorations qu'ils jugeront nécessaires. Ces rapports seront soumis à l'examen du conseil supérieur de surveillance.

Le premier rapport, qui sera adressé le 1er Juillet 1908, devra, exceptionnellement, contenir une étude détaillée du service des eaux dans chaque garnison.

Le choléra en Turquie. — D'après une dépêche du corps de santé attaché à la caravane de pèlerins partie de Médine pour la Mecque, dix-huit pèlerins ont été atteints de choléra et dix d'entre eux sont déjà morts.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 23 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Gosselin, 9; Ferry (Maurice), 10; Boutet, 7; Philippon, 12; Desbouis, 8; Pont, 11; Patenostre, 6; Maisons, 12; Théry, 4; Avezou, 10. — *Absent* : M. Wilmet.

PATHOLOGIE. — *Séance du 23 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Logre, 10; Escallier, 5; Bricout, 13; Mornard, 9; Fabre, 10; Aine, 10; Chevallier (Pierre), 5; Pellot, 9; Lorin, 8; Jullien, 6. — *Absent* : M. Mignot.

Médecins en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine. — Le Président de la République vient de rendre le décret suivant :

Art. 1er. — Un concours sera ouvert toutes les fois qu'il y aura lieu de pourvoir à un poste de médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine, à l'exclusion des postes de directeur-médecin des colonies d'aliénés dont les titulaires continueront à être nommés comme par le passé.

Art. 2. — Par mesure transitoire, un poste sur deux sera réservé au fur et à mesure des vacances dans les asiles de la Seine aux directeurs-médecins des colonies d'aliénés actuellement en fonctions.

Art. 3. — Les concours, dont les opérations s'effectueront à Paris, par les soins de la préfecture de la Seine, sont annoncés au moins six semaines à l'avance par des affiches apposées dans chaque département au siège de la préfecture et, s'il y a lieu, à la Faculté ou à l'École de médecine et à l'Asile départemental d'aliénés.

Art. 4. — Sont admis à prendre part au concours :

1° Les directeurs-médecins et médecins en chef des colonies d'aliénés de la Seine et des asiles publics de la France;

2° Les médecins adjoints ayant subi avec succès le concours d'adjuvat, les chefs de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale à la Faculté de médecine de Paris ayant été, par décisions antérieures, assimilés aux médecins adjoints reçus auxdits concours.

Tous ces praticiens devront justifier de l'occupation effective pendant une période d'au moins deux années d'un poste, soit dans les colonies d'aliénés de la Seine, soit dans les asiles publics d'aliénés, et n'avoir pas dépassé l'âge de cinquante ans, à la date de l'ouverture du concours.

Art. 5. — Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à la préfecture de la Seine (direction des affaires départementales, service des aliénés, 1er bureau, 2, rue Lobau, Paris) pour obtenir leur inscription, en déposant les certificats ou diplômes constatant qu'ils remplissent les conditions d'exercice prescrites par l'article 4.

Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre recommandée. Toute demande d'inscription faite après le jour fixé pour la clôture des inscriptions ne peut être accueillie.

Art. 6. — La liste des candidats admis à prendre part au concours est close trois semaines avant la date d'ouverture du concours et arrêtée par le ministre de l'Intérieur, après avis du préfet de la Seine.

Art. 7. — Dès que la liste des candidats est close, les membres du jury qui doivent être ainsi désignés conformément aux dispositions de l'article 9 sont tirés au sort par les soins d'une Commission composée d'un inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur, président; d'un délégué du préfet de la Seine et de deux membres délégués par la Commission de surveillance des asiles publics d'aliénés du département.

Chaque candidat peut se présenter à la préfecture de la Seine pour connaître la composition du jury.

Art. 8. — Tout degré de parenté ou d'alliance, jusques et y compris le sixième degré, entre un concurrent et un des membres du jury ou entre les membres du jury, donne lieu à récusation d'office de la part de l'administration.

Si les concurrents ont à proposer des récusations, ils forment immédiatement une demande motivée, par écrit et cachetée, adressée au préfet de la Seine. Les candidats ont cinq jours, à partir de la constitution définitive du jury, pour formuler leurs réclamations.

Art. 9. — Le jury est composé comme suit :

Un inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur, nommé par le ministre, président.

Un professeur ou agrégé choisi par le ministre de l'Intérieur, sur une liste de trois noms présentée par la Faculté de médecine de Paris.

Deux médecins en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine.

Un médecin en chef appartenant soit à la maison nationale de Charenton, soit aux quartiers de l'hospice de Bicêtre ou de la Salpêtrière, soit à l'infirmerie du dépôt près la Préfecture de police.

Deux directeurs-médecins ou médecins en chef des asiles publics des départements autres que la Seine;

Deux suppléants, dont l'un pris parmi les médecins en chef des asiles de la Seine, et l'autre parmi ceux des asiles des autres départements.

Les listes des médecins parmi lesquels sont tirés au sort les membres du jury, sont arrêtées par le ministre, sur la proposition du directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, après avis du préfet, et ne doivent comprendre que des médecins comptant au moins cinq années de grade et n'ayant pas pris part aux opérations du précédent concours, aucun juge, sauf le président, ne pouvant faire partie de deux jurys consécutifs.

Sont adjoints au jury, avec voix consultative :

Le chef du service des aliénés de la préfecture de la Seine et le chef du premier bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur.

En outre, un secrétaire administratif est désigné, par arrêté préfectoral, pour assister le jury dans les diverses opérations du concours.

Art. 10. — Si un membre du jury, pour un motif quelconque, ne peut assister à une séance du concours, il ne pourra plus continuer à siéger dans le jury dudit concours; mais le jury devra, pour délibérer, être composé de cinq membres au moins.

Art. 11. — Les épreuves du concours sont réglées de la manière suivante :

1° Une épreuve écrite de pathologie mentale, pour laquelle il sera accordé quatre heures;

2° Une épreuve clinique sur deux malades d'un service d'aliénés. Le candidat aura une heure pour l'examen des

deux malades, vingt minutes de réflexion et trente minutes d'exposition;

3° Une épreuve écrite sur l'examen de deux aliénés, dont l'une sera l'objet d'une consultation, l'autre l'objet d'un rapport médico-légal. Il sera accordé au candidat trente minutes pour examiner chacun des malades et trois heures au total pour rédiger le rapport et la consultation;

4° Une épreuve écrite sur une question relative aux soins à donner aux différentes catégories d'aliénés, pour laquelle il sera accordé deux heures;

5° Une épreuve de clinique médicale ordinaire, portant sur un malade. Il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen, vingt minutes de réflexion et vingt minutes d'exposition;

6° Une épreuve sur titres. Les points de l'épreuve sur titres sont donnés au début du concours.

Art. 12. — Le maximum des points attribués à chacune des épreuves est fixé à 30.

Dans le cas où le nombre des candidats ayant pris part aux deux premières épreuves est supérieur au quadruple du nombre des places, ces deux premières épreuves peuvent être considérées comme éliminatoires pour la moitié des candidats.

Art. 13. — La police générale du concours est confiée au jury qui détermine, notamment, les règles à appliquer au choix des compositions, à la lecture et à la remise des copies, désigne les services où doivent être subies les épreuves cliniques, fixe le choix des malades qui seront l'objet de ces épreuves, et prend toutes dispositions utiles pour assurer la régularité et la sincérité du concours.

Art. 14. — En dehors du jury et du secrétaire administratif, sont seuls admis dans les locaux consacrés aux épreuves écrites les candidats appelés à prendre part au concours. Les épreuves orales sont publiques.

Art. 15. — A la fin de chaque séance, il est donné, publiquement, connaissance aux candidats du nombre des points qui leur sont attribués.

Art. 16. — Les candidats qui ont passé avec succès les épreuves du concours sont, en cas de plusieurs places vacantes, classés par le jury, dans l'ordre de mérite; ils font alors choix des places à attribuer, suivant leur ordre de classement.

Art. 17. — Les arrêtés préfectoraux investissant les intéressés de leurs fonctions, les arrêtés ministériels déterminant le traitement à leur allouer et la date de leur entrée en fonctions, sont pris dans les mêmes formes que les arrêtés relatifs aux médecins des asiles des autres départements.

Art. 18. — Les frais du concours sont à la charge du département de la Seine.

Art. 19. — Sont abrogés les arrêtés ministériels des 31 Juillet et 11 Septembre 1907, et toutes dispositions contraires au présent décret.

Répertoire thérapeutique

La Pipérazine.

La pipérazine $C^4H^{10}Az^2$ est une base qui se présente sous forme d'une masse cristalline incolore, soluble presque en toutes proportions dans l'eau; c'est un produit de synthèse non caustique et non toxique.

Elle possède la propriété de dissoudre de très grandes quantités d'acide urique; elle se combine à lui en donnant un urate soluble dans 47 fois son poids d'eau; c'est de beaucoup le sel urique le plus soluble, c'est-à-dire beaucoup plus soluble que l'urate de lithine qui exige encore 368 fois son poids d'eau pour être dissous.

La pipérazine modifie la constitution de l'acide urique. Wittzach l'a démontré par l'expérience suivante : si l'on filtre à la façon de Pfeiffer l'urine d'un goutteux ayant préalablement subi le traitement par la pipérazine, loin d'abandonner son acide urique, elle en absorde au contraire. La pipérazine a rendu l'acide urique « non précipitable », suivant l'expression de Fauvel.

En clinique, les succès de la pipérazine ont confirmé les résultats expérimentaux. C'est un médicament parfait dans les diverses manifestations de l'arthritisme. Schweuinger a vu disparaître, grâce à elle, des tophi considérables.

Dans la lithiase rénale, elle a donné d'excellents résultats. A. Eshner (de Philadelphie) conclut qu'il ne faut jamais songer à opérer les calculs avant d'avoir, grâce à un traitement suffisant par la pipérazine, obtenu leur désagrégation.

Dans le diabète, M. Gruber a vu par la pipérazine le sucre diminuer peu à peu dans les urines.

Dans le rhumatisme, les sciatiques, certaines dermatoses, la pipérazine a donné d'excellents résultats.

Administrée à l'intérieur même à la dose de 1 à 3 grammes par jour, la pipérazine est absolument inoffensive, et son emploi peut être prolongé très longtemps sans aucun inconvénient.

En raison de sa *déliquescence*, la pipérazine ne peut être prescrite en nature, soit en cachets, soit en paquets. La meilleure forme thérapeutique est le granulé effervescent, qui est de conservation presque indéfinie et constitue un remède facilement accepté par le malade, bien toléré par l'estomac et rapidement assimilé grâce à sa solubilité en présence de l'acide carbonique naissant.

RENSEIGNEMENTS

MM. G. Doury et G. Deverre, internes des hôpitaux, commenceront dans le début de Janvier 1908, une conférence privée d'*externat*. S'adresser à la salle de garde de Tenon.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.